U d'/of OTTAWA
39003001441343

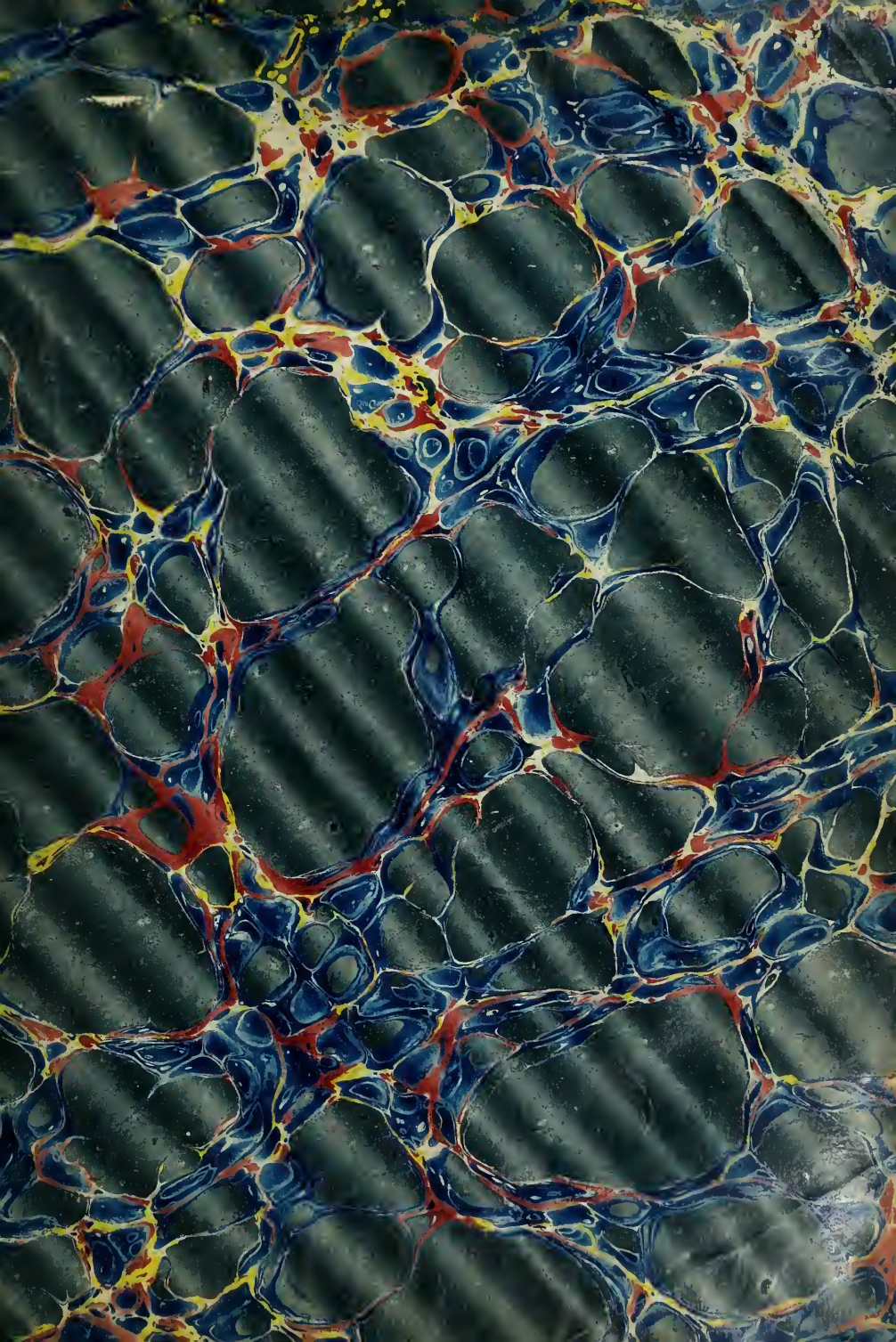

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/handbuchdergesch41rehm

HISTOIRE POPULAIRE

CONTEMPORAINE

DE LA FRANCE

TOME QUATRIÈME

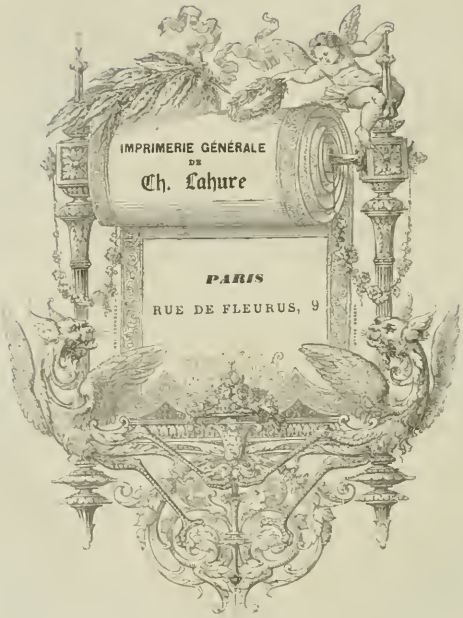
IMPRIMERIE GÉNÉRALE
DE
Ch. Lahure
PARIS
RUE DE FLEURUS, 9

HISTOIRE POPULAIRE

CONTEMPORAINE

DE LA FRANCE

TOME QUATRIÈME

ILLUSTRÉ DE 221 VIGNETTES

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET CIE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

—

1866

DC
251
.H54
1866

HISTOIRE POPULAIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE.

CHAPITRE XVI.

CONQUÊTE DE LA LOMBARDIE. — SOLFERINO.

§ 1. ENTRÉE DE VICTOR-EMMANUEL ET DE NAPOLÉON III A MILAN; COMBAT DE MELEGNANO (8 JUIN).

C'est le dimanche 5 juin que la nouvelle de la victoire de Magenta arriva à Paris, sous la forme d'une dépêche télégraphique rapide et concise. Aussitôt affichée elle fut vite connue de la population. Les maisons se pavoisèrent et le soir s'illuminèrent : mais cette première fête eut peu d'éclat : la plupart des Parisiens étaient absents, se reposant sous les ombrages des environs. Aussi recommença-t-elle le lendemain : les détails, en se succédant, faisaient mieux comprendre l'importance de la bataille : on ne pouvait s'empêcher d'admirer ces prompts succès : en quelques jours le Piémont délivré, trois combats heureux, Montebello, Palestro, Turbigo; une grande victoire, Magenta. Le pays se laissait aller à cet orgueil guerrier qui lui est si naturel. Aussi ce fut encore une fête lorsque le 7 juin l'Impératrice se rendit à Notre-Dame pour le *Te Deum* : on la salua des plus sincères acclamations.

Le même jour les troupes françaises entraient à Milan, et là c'était bien autre chose encore. « Figurez-vous, a dit un témoin oculaire, figurez-vous quelque chose qui n'a de nom dans aucune langue, un délire pour lequel le dictionnaire français ne fournit point de mots. Multipliez l'ivresse par l'enthousiasme, ajoutez la frénésie à l'exaltation, et vous aurez à peu près une idée du spectacle que présentait Milan. Ce n'était plus une ville, c'était un volcan. Sous un soleil de feu, toutes les rues étaient pavoisées de drapeaux flottant à chaque fenêtre, à chaque balcon; partout des femmes, parées à ravir, battaient des mains, agitaient leurs mouchoirs, lançaient des fleurs, et, lorsqu'elles avaient les mains vides, jetaient des baisers sur le passage des

généraux, des bataillons français et piémontais. La multitude ondulait comme une mer dans les rues. L'air était ébranlé par les vivat et les applaudissements. Le délire était en permanence [1]. »

Les divisions de Mac-Mahon, et c'était justice, reçurent les premières le déluge de fleurs amassées par les Milanais. L'empereur Napoléon avait d'abord annoncé qu'il entrerait dans la capitale de la Lombardie à la tête de ces divisions, mais le roi Victor-Emmanuel s'était lancé à la poursuite du général autrichien Urban, et l'Empereur résolut de l'attendre. Il ne voulait point paraître seul dans une ville qui, d'après le pacte de 1848, renouvelé d'une voix unanime, venait de se donner à son royal allié. Il n'était point fâché d'ailleurs d'arriver à Milan à l'improviste afin d'éviter une réception solennelle. Le triomphe ne lui faisait pas oublier ses devoirs de général : il songeait à poursuivre l'ennemi et à prévenir tout retour offensif de sa part. Apprenant que les Autrichiens semblaient s'arrêter sur la route de Lodi, il donne l'ordre au maréchal Baraguey d'Hilliers de diriger son corps d'armée sur la route de Melegnano et de faire partir ses divisions le 8 juin à quatre heures du matin. Ses soldats ne feront que traverser Milan. Le corps du maréchal Mac-Mahon est également enlevé presque aussitôt aux réjouissances de la victoire ; il devra soutenir le maréchal Baraguey d'Hilliers.

Le 8 juin, à sept heures et demie du matin, alors que Milan est à peine réveillée, la garde impériale est rangée en bataille sur la place d'armes qui s'étend à l'entrée de la ville, et où s'élève un magnifique arc de triomphe, la *Porte du Simplon*. Le roi Victor-Emmanuel et l'empereur Napoléon III paraissent ensemble, accompagnés d'un nombreux et brillant état-major. Les autorités, averties à temps, purent recevoir les souverains, qui se hâtèrent de traverser la ville où le bruit de leur arrivée inattendue s'était déjà répandu, et où courait déjà un joyeux frémissement. L'Empereur ne voulut pas s'établir dans le palais ducal, mais à la villa Bonaparte, construite par Napoléon Ier. Il avait eu, en route, un entretien avec le maréchal Baraguey d'Hilliers et lui avait donné l'ordre d'enlever le jour même le village de *Melegnano*, où les Autrichiens se retranchaient. Puis, sans prendre de repos, Napoléon III se dirigea presque seul et sans escorte vers le corps du maréchal Mac-Mahon. Il parcourut ainsi les rues de Milan, les remparts, sans qu'on se doutât de son passage : mais à son retour il se vit reconnu et entouré d'une foule qui se dédommagea, par ses folles démonstrations, de son désappointement du matin. « Quel que soit le récit qu'on puisse faire (disait un des témoins de cette scène), il sera toujours au-dessous de la vérité. »

« Milan, raconte Paul de Molènes, avait l'aspect d'une ville où vient de s'accomplir une révolution, mais une révolution sans épouvante et sans larmes. On y sentait d'abord cette vie étrange, expansive, qui, à des heures brûlantes et rapides, inonde tout à coup de grandes cités. Les rues étaient encombrées de cette foule où se confondent tous les rangs, où tous les regards s'interrogent, où tous les cœurs se répondent, enfin où se montrent, enchanteurs et dangereux fantômes, ces visions que les peuples n'oublient plus quand elles leur sont apparues une fois.

« Le palais occupé par l'Empereur était rempli de costumes étranges. A côté de nos uniformes se montraient ces bizarres accoutrements, sous lesquels se produisent soudain, aux jours d'émotions publiques, nombre de citoyens souvent respectables et paisibles. Une sorte de garde nationale s'était formée immédiatement. Plusieurs notables Milanais avaient modifié leur tenue habituelle par un baudrier passé sur une redingote bourgeoise, et par une coiffure militaire. Dieu me préserve du reste d'une pensée ironique en racontant ces détails, que je recueille uniquement pour faire revivre les scènes qui m'ont frappé! Je trouve qu'il ne faut pas railler l'enthousiasme chez l'homme isolé, à plus forte raison chez les peuples. Un fait qui se retrace en ce moment même à ma mémoire donnera une idée de l'empressement que nous montraient à l'envi toutes les classes de la société dans la capitale de la Lombardie. Suivant une règle enseignée par l'expérience de la guerre pour éviter les pertes fâcheuses de temps, le maréchal Canrobert, dans tous les lieux où il bivaquait, faisait venir le soir à son quartier quelques guides chargés d'accompagner ses plantons. Le soir du 8 juin, comme à son ordinaire, il voulut prendre cette précaution. Dans une ville aussi grande que Milan, les plantons pouvaient s'égarer. On fait demander des guides à la municipalité; au bout de quelques instants, ces guides arrivent. Le maréchal était à table; souriant à une pensée soudaine, il envoie un officier savoir quels gens lui a expédiés le patriotisme milanais. Cet officier trouve dans le vestibule, où se tiennent les plantons, deux membres élégants et titrés de l'aristocratie lombarde. Je pourrais citer maints incidents de cette nature.

« Le même jour, vers cinq heures du soir, il venait de tomber une pluie d'orage, quand j'entendis un bruit que je pris d'abord pour celui de la foudre, mais que je reconnus bientôt pour le bruit du canon. A l'heure même où je jouissais de tous les charmes qu'une ville peut renfermer, le corps du maréchal Baraguey d'Hilliers, qui le matin avait traversé Milan au pas de course, était aux prises avec l'ennemi. Encore parés des fleurs qu'on leur avait jetées, nos soldats soutenaient dans le cimetière de Melegnano cette héroïque et sombre lutte qui ensanglantait la pierre des tombeaux. Ce canon lointain, dont les accents m'arrivaient avec les bouffées d'un vent humide, me causait une singulière impression. Ces lugubres accords, pour parvenir jusqu'à mes oreilles, traversaient tant de charmantes choses : une riante campagne, une ville ornée comme une salle de bal. Cette canonnade du reste fit tressaillir le cœur de Milan, et bien d'autres que moi, j'en suis sûr, en ont gardé le souvenir. Dieu fait des drames plus puissants que ceux de Sophocle et d'Eschyle, a dit je ne sais quel Père de l'Église; il est certain que, lorsqu'elle dispose tout à coup la vie des peuples en scènes rapides, dominées par une seule action et concourant à un même but, la Providence semble se plaire à réunir tous les effets de l'art le plus ingénieusement émouvant. Le canon de Melegnano, jetant sa note voilée dans le concert des sons éclatants qui remplissait une ville ivre de joie, produisait ce qu'on nommerait une beauté merveilleuse dans une œuvre de génie humain. Le glas de ce bronze invisible, sonnant, à travers une fête, de triomphales fu-

1. Edmond Texier, *Chronique de la guerre d'Italie.*

nérailles, avait une solennité imprévue dont chacun se sentait pénétré. Je vois encore le recueillement et l'anxiété peints sur le visage de nos hôtes. Les vœux qui en ce moment sortaient si passionnés de tant d'âmes ne furent point trompés. Malgré ce qu'il avait de sinistre avec ses sourds roulements, le canon de Melegnano était digne du jour où il résonnait : il annonçait une victoire[1]. »

Allons où grondait le canon. Pour cela, il nous faut sortir de Milan par la Porta Romana, au sud-est. Une route large et belle s'offre à nous, bordée à droite et à gauche de deux canaux. Le long de la route s'étend un épais rideau d'arbres. De tous côtés, de hautes moissons ou des prairies coupées par des fossés, des haies, des taillis, des arbres touffus, des rizières inondées. C'est un terrain difficile pour la marche d'une armée. En suivant la route qui mène à Lodi, on arrive après quelques heures de marche à un village déjà bien célèbre dans notre histoire militaire, Melegnano (Marignan[2]). C'est dans ce village que les Autrichiens s'étaient retranchés pour couvrir la retraite sur Lodi et en même temps pour nous tenir en échec dans Milan. Le maréchal de Mac-Mahon devait tourner la position par la gauche et intercepter la retraite des Autrichiens : mais il avait à faire un chemin considérable dans des terrains coupés où les régiments ne pouvaient guère avancer. Sur presque tous les cours d'eau les ponts avaient été rompus par l'ennemi. Le corps du maréchal Baraguey d'Hilliers s'avançait directement sur Melegnano, une division sur la route, la division Bazaine; une division sur sa gauche, celle du général Ladmirault; enfin la division du général Forey, sur sa droite.

Les troupes marchèrent presque toute la journée du 8 juin. Ce ne fut que vers cinq heures du soir que la division Bazaine, grâce à la facilité de la route, approcha de Melegnano. Ce village est à 15 kilomètres de Milan, et on se rappelle que les troupes de Baraguey d'Hilliers venaient de bien plus loin que Milan. Vers six heures moins un quart les têtes de colonne de la division Bazaine paraissent en vue de l'ennemi, à 1500 mètres au plus de Melegnano. Elles s'arrêtent, et les tirailleurs engagent le feu afin d'apprécier quel degré de résistance nous allons rencontrer. Cette résistance devait être vive.

Le corps d'armée du général autrichien Benedeck avait laissé dans le village toute une brigade, la brigade Roden. Puis apprenant que le gros des forces alliées se trouvait à Milan, il avait envoyé, pour la soutenir, la brigade Boër. Lui-même était demeuré à Melegnano, mais le 8 juin, vers trois heures, croyant que le combat ne serait point pour ce jour-là, il était retourné à Lodi.

« Le général Roden s'était fortement établi sur la rive droite d'un cours d'eau qui traverse le village, *le Lambro* : à 4 ou 500 mètres en avant de la ville, sur la route de Milan, il avait construit une barricade faite de troncs d'arbres et de forts abattis : à 200 mètres plus en arrière, il avait fait couper la route par un large fossé; enfin, à l'entrée même de la ville, il avait fait élever un épaulement en terre, derrière lequel quatre pièces de gros calibre étaient en batterie. Les Autrichiens étaient postés dans les jardins qui bordent l'enceinte, et abrités derrière les haies, les murs et dans les maisons. Le cimetière et la ferme Majoca, qui flanquent la route de chaque côté aux approches de la ville, avaient été mis en état de défense, et fortement occupés.

« A l'intérieur, l'ennemi était établi aux angles des rues; des bataillons, en réserve sur les places, se tenaient prêts à se porter au point le plus menacé. La plupart des maisons ayant vue sur les avenues principales étaient barricadées et garnies de défenseurs. Un bataillon occupait le vieux château et ses abords. Quant au pont du *Lambro*, ligne de retraite des Autrichiens sur Lodi, il devait être barricadé au moyen de tonneaux et de bois disposés à l'avance, aussitôt que les troupes en retraite l'auraient franchi. Enfin le reste des troupes formait réserve sur la rive gauche du Lambro[1]. »

Il était près de six heures lorsque le maréchal Baraguey d'Hilliers donna l'ordre au général Bazaine d'attaquer Melegnano. « Aussitôt une compagnie de zouaves, qui servait d'avant-garde, se déploie en tirailleurs des deux côtés de la route; deux pièces, mises en batterie sur la route, ouvrent le feu. Quelques minutes après, l'ennemi répond énergiquement en démasquant ses pièces que couvrait un peloton d'infanterie. Trois fois, malgré le feu de l'artillerie ennemie, dont les boulets enfilent la route, nos deux pièces, auxquelles une troisième a été jointe, gagnent du terrain en avant, se remettent en position et tirent à chaque fois plusieurs salves. Mais la division se trouvant en colonne dans l'axe du tir de l'ennemi, on ne peut prolonger davantage ce combat d'artillerie, et le feu des Autrichiens paraissant diminuer de vivacité, le général Bazaine prend rapidement ses dispositions pour exécuter l'ordre que lui donne le maréchal de brusquer l'attaque à la baïonnette.

« La 2e division (de Ladmirault), qui opérait à notre gauche, entend le canon de l'attaque du centre. Le général presse alors le mouvement de ses têtes de colonnes. Celles-ci arrivent à la ferme de la Rocca Brivia, l'enveloppent, y font des prisonniers et la dépassent. Bientôt elles rencontrent la Vettabia, affluent du Lambro, et la traversent résolûment, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Enfin le 10e bataillon de chasseurs et le 15e de ligne commencent à donner la main aux zouaves de la 3e division. Cheminant hardiment de clôture en clôture, de jardin en jardin, ils poussent devant eux les détachements autrichiens.

« Sur notre droite, le général Forgeot, commandant l'artillerie du 1er corps, avait marché avec le général Forey, et, de concert avec ce dernier, il venait d'établir son artillerie divisionnaire en batterie, face à la ville, à 1200 mètres de distance environ. Plusieurs bataillons soutenaient l'artillerie »

Ainsi protégés des deux côtés, les zouaves, entraînés par l'élan que leur imprime le général Bazaine, abordent l'entrée du village de Melegnano. « L'ennemi a précipitamment retiré ses pièces après une dernière décharge à mitraille. Le cimetière et une ferme, d'où partait un feu violent, ont été attaqués et enlevés à la baïonnette. Pendant que les tirailleurs forcent l'enceinte des jardins et refoulent sur la ville

1. Paul de Molènes, *Commentaires d'un soldat*.

2. Voir le récit de la bataille gagnée par François Ier à Marignan : *Histoire populaire de la France*, t. II, p. 143 et suiv.

1. *Campagne de Napoléon en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre

Entrée de Napoléon III et de Victor-Emmanuel à Milan

8 juin 1859). (Page 2, col. 1.)

les tirailleurs ennemis, la colonne franchit l'épaulement de la batterie autrichienne et s'avance dans la grande rue. Elle y est reçue par une fusillade des plus vives, dirigée sur elle par les défenseurs postés dans les maisons et par des pelotons occupant les rues. Sans répondre à ce feu meurtrier, les zouaves poursuivent leur course, chassant les Autrichiens devant eux. Ils occupent ainsi successivement les deux rues principales de la ville, et arrivent sur la place du château pêle-mêle avec les détachements désorganisés qu'ils poursuivent.

Le vieux château, propriété de la famille de Médicis, était la clef de la position. Les Autrichiens, retranchés sur la place du château, comme dans une véritable citadelle, envoyaient une grêle de balles sur le 1er zouaves. Ils étaient tellement confiants en eux-mêmes et dans l'avantage de leur position, qu'ils ne craignaient pas de s'exposer contre nos zouaves à une lutte corps à corps en avant de la porte. Cette lutte fut terrible. Les zouaves entrés par un pont que l'ennemi n'avait pu rompre à temps, firent des prodiges de valeur; les abords du pont étaient obstrués de cadavres, mais le château fut conquis. En même temps nos soldats s'élançaient à travers les balles ennemies sur la place. C'est à l'angle de cette place, près de l'église, que le brave colonel Paulze-d'Ivoy, colonel du 1er zouaves, fut tué au moment où, blessé déjà, il s'écriait : « Ne tirez plus, mes enfants! A la baïonnette! » Un moment après, les Autrichiens, culbutés, jetaient leurs sacs et s'enfuyaient.

« A la suite des zouaves, le 33e s'était répandu dans les rues de la ville. Il avait occupé d'abord la grande rue, qui mène en droite ligne au *Lambro*, se reliant par les rues transversales, avec les zouaves d'un côté et avec les troupes du général de Ladmirault de l'autre. Ces dernières lancées à la poursuite des détachements autrichiens, étaient rapidement arrivées vers le cours d'eau qui traverse la ville. Elles voulaient le franchir afin de tourner complétement Melegnano et d'aller intercepter la retraite de l'ennemi. La profondeur de l'eau, l'escarpement des berges, opposèrent des obstacles tels, que, malgré des tentatives réitérées, il fut impossible de les franchir. Le général de Ladmirault se vit donc dans la nécessité de rejeter ses bataillons vers le village même et les dirigea sur le pont, par lequel on voyait défiler les Autrichiens en désordre. C'est dans ce brusque mouvement de retour à droite que le général de Ladmirault refoula sur la division Bazaine les détachements ennemis qu'il poussait devant lui. Ceux-ci, pressés entre les deux colonnes, sont obligés de s'ouvrir un passage au travers du 33e pour regagner le pont du *Lambro*. Une mêlée a lieu, mêlée imprévue, dans laquelle l'aigle du 33e, un instant compromise, mais vaillamment défendue, eut sa hampe brisée.

« Ainsi arrivent au pont du Lambro, confondus avec les Autrichiens, des zouaves, 2 bataillons du 33e, 2 du 15e et le 10e bataillon de chasseurs. Ces corps mêlés les uns avec les autres, prennent part aux mêmes attaques et rivalisent d'audace. On passe le pont en désordre et des nuées de tirailleurs suivent, dans leur mouvement de retraite, les bataillons de la brigade Roden. Le moment était critique pour cette brigade, lorsque, heureusement pour elle, parut la brigade Boër qui la recueillit et la protégea.

« Cependant, de l'autre côté du pont, le général de Ladmirault, ralliant quelques compagnies du 10e chasseurs et 2 bataillons du 15e de ligne, les porte sur la route de Mulazzano. Mais déjà l'ennemi l'occupe. Deux pièces d'artillerie y sont en batterie, protégées par l'infanterie. Dès que nos troupes se présentent, deux décharges à mitraille, reçues à petite distance, causent des pertes considérables et arrêtent momentanément la poursuite. Ce n'est qu'à l'arrivée de nouveaux renforts que le général de Ladmirault, reprenant sa marche en avant, parvient jusqu'à l'embranchement des routes de Mulazzano et de Lodi; en même temps les troupes du général Bazaine marchent contre la brigade Boër en longeant la rive gauche du *Lambro*[1]. »

A ce moment le ciel s'obscurcissait : des nuages s'amoncelaient menaçants, et bientôt un violent orage éclatait; une pluie torrentielle tombait et mettait fin à la lutte. Cette circonstance permit aux Autrichiens d'évacuer leurs blessés et de se replier sur Lodi sans être inquiétés. Cet orage arrêtait en outre la marche du général Forey qui continuait son mouvement tournant, entravé par des difficultés inouïes : il arrêtait aussi la marche du 2e corps (Mac-Mahon) qui n'avait pu arriver non plus à temps pour couper la route de Lodi, à cause des nombreux obstacles qu'il avait eus à franchir. Il ne lui fut permis que d'envoyer, malgré la nuit et malgré l'orage, quelques boulets sur les Autrichiens en retraite.

« L'énergie et la rapidité de l'attaque avaient été telles, que la ville était conquise alors qu'un grand nombre de maisons se trouvaient encore pleines de défenseurs. Beaucoup d'entre eux, ignorant l'issue du combat, essayent de prolonger une résistance désormais impossible. Ils dirigent sur nos bataillons déjà massés et l'arme au pied, une fusillade inattendue, qui cause quelque émotion et quelque surprise. D'autre part, les défenseurs chassés du château, dont le nombre s'est accru de tous ceux qui, pressés par les zouaves, ont cherché un refuge de ce côté de la ville, se sont reformés à l'abri d'un rideau de haies, à 200 mètres en arrière du château, et se reportent résolûment en avant, autant sans doute pour prolonger la lutte dont ils ne connaissent pas le résultat décisif, que pour tenter de regagner le pont du *Lambro*, leur véritable ligne de retraite. Pour arrêter l'effort de ce retour offensif, le maréchal Baraguey d'Hilliers, qui a suivi sous une grêle de balles les progrès de l'attaque, prescrit au général Bazaine de faire occuper solidement le château et d'exécuter une charge sur la colonne autrichienne. Il fait en outre avancer une pièce pour soutenir ce mouvement. Après un premier feu, les troupes s'élancent à la baïonnette et poursuivent vivement l'ennemi qui se disperse dans la campagne. »

Ce brillant succès nous avait pourtant coûté cher. Nos pertes s'élevèrent au chiffre de 951 hommes hors de combat (153 tués, 734 blessés, 64 disparus). Comme dans les engagements précédents, les officiers avaient été frappés dans une large proportion : 15 avaient été tués, 55 blessés. C'était la division Bazaine qui avait le plus souffert. Les pertes des Autrichiens s'élevaient, suivant leurs rapports, à près de 400 hommes tués ou

1. *Campagne de Napoléon III en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre.

Combat du Cimetière à Marignan (8 juin 1859). (Page 2, col. 2.)

blessés, et nous leur avions fait un millier de prisonniers : ils avaient perdu le général Boër tué dans l'action. Ce combat devait avoir pour effet de précipiter leur mouvement de retraite et de les déterminer à abandonner les places fortes de la Lombardie.

§ 2. L'ARMÉE ALLIÉE A MILAN ; PROCLAMATION DE L'EMPEREUR AUX ITALIENS.

Ce glorieux combat, qui éloignait encore l'armée autrichienne et consolidait les résultats de la bataille de Magenta, accrut, s'il était possible, l'enthousiasme

Le maréchal Baraguey d'Hilliers.

des Milanais. Le lendemain, les équipages de l'aristocratie lombarde se pressaient sur la route de Melegnano pour ramener nos malheureux blessés que les plus riches familles se disputèrent l'honneur de soigner. Nos soldats étaient vivement émus de ces marques de reconnaissance qui leur faisaient oublier leurs souffrances. Ils étaient fiers aussi de tant de gloire recueillie en peu de jours et des éloges que leur avait, dès son entrée à Milan, adressés l'Empereur dans un ordre du jour qui restera historique comme ceux du premier empire (8 juin 1859).

« Soldats, il y a un mois, confiant dans les efforts de

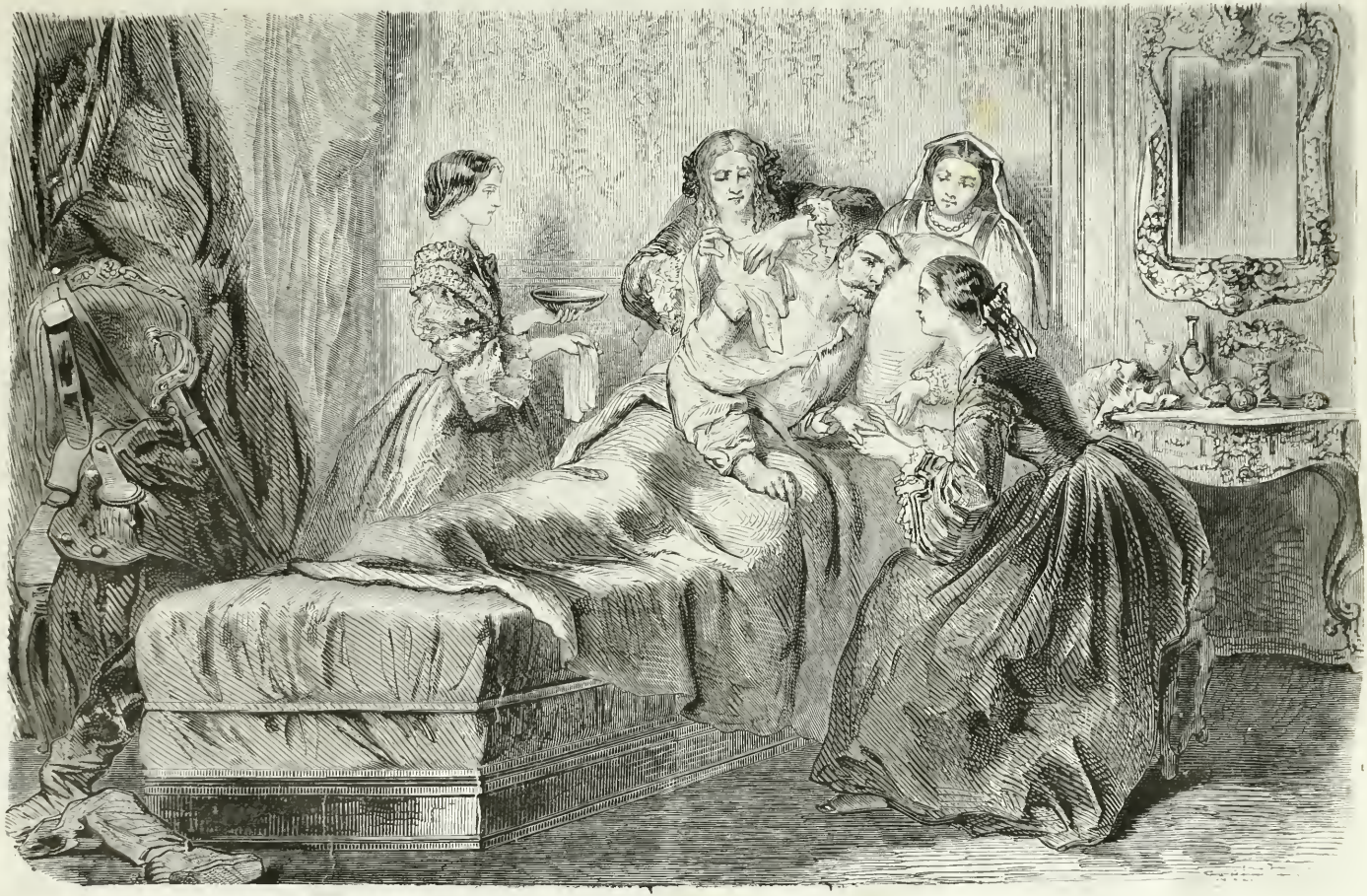

Les blessés français à Milan. (Page 8, col. 1.)

la diplomatie, j'espérais encore la paix, lorsque tout à coup l'invasion du Piémont par les troupes autrichiennes nous appela aux armes. Nous n'étions pas prêts. Les hommes, les chevaux, le matériel, les approvisionnements manquaient, et nous devions, pour secourir nos alliés, déboucher à la hâte, par petites fractions, au delà des Alpes, devant un ennemi redoutable et préparé de longue main.

« Le danger était grand; l'énergie de la nation et votre courage ont suppléé à tout. La France a retrouvé ses anciennes vertus, et, unie dans un même but comme en un seul sentiment, elle a montré la puissance de ses ressources et la force de son patriotisme. Voici dix jours que les opérations ont commencé, et déjà le territoire piémontais est débarrassé de ses envahisseurs.

« L'armée alliée a livré quatre combats heureux et remporté une victoire décisive, qui lui ont ouvert les portes de la capitale de la Lombardie. Vous avez mis hors de combat plus de 35 000 Autrichiens, pris 17 canons, 2 drapeaux, 8000 prisonniers; mais tout n'est pas terminé; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre.

« Je compte sur vous. Courage donc, braves soldats de l'armée d'Italie! du haut du ciel, vos pères vous contemplent avec orgueil! »

Pendant que les scènes les plus touchantes se passaient sur la route de Melegnano, Milan tout entière se précipitait, le 9 juin, vers la cathédrale où devait se célébrer en grande pompe un *Te Deum* d'actions de grâces en présence des souverains alliés.

« On chercherait vainement, dit un publiciste distingué, M. Edmond Texier, une population plus démonstrative que la milanaise. Tous les groupes d'hommes formés de distance en distance sont curieux à examiner. Ce sont des gestes, des contractions du visage, des éclats de voix, une fougue, un entrain qui stupéfierait même des Marseillais. Je suis entré hier dans le grand café de la Scala, et tel était le *murmure des conversations particulières*, que je me demandais, à part moi, si les fameuses trompettes de Jéricho ont jamais fait le même vacarme.

« En ce moment on place sur tous les balcons du Corso des vases pleins de roses effeuillées, des couronnes et des bouquets. Ces odoriférantes munitions sont préparées pour accueillir l'Empereur et le roi qui vont se rendre au Dôme. Sur certains balcons, j'aperçois des caisses remplies de feuilles de roses et des piles de couronnes. Tout à coup, la division des voltigeurs de la garde, le maréchal Regnaud de Saint-Jean d'Angély en tête, entre dans le Corso, qu'elle traverse dans toute son étendue pour se former en haie sur le passage des deux souverains. Aussitôt les fleurs partent de toutes les fenêtres et tombent en feu croisé sur la tête des soldats; les feuilles de roses voltigent dans l'air, et les dalles de cette grande rue sont littéralement jonchées de couronnes.

« Chaque soldat porte un bouquet au bout de son fusil, et la plupart ont planté une rose au milieu du pompon de leurs shakos. Des femmes distribuent une fleur aux officiers, lesquels tiennent déjà deux ou trois bouquets de la main gauche. Quant aux drapeaux, ce sont des jardins. L'aigle d'or a disparu sous les nombreuses couronnes passées dans la hampe. Je ne veux pas parler des vivat, des cris, des trépignements, du délire de la foule. La vue d'un drapeau plus déchiré que les autres par les balles autrichiennes excite surtout un enthousiasme indicible. Hommes et femmes, tout le monde se précipite vers ce drapeau pour le couronner, et l'officier qui le porte, pliant sous le poids des couronnes, a la plus grande peine à s'arracher à cette ovation improvisée.

« A onze heures, toutes les cloches de Milan se mettent en branle, les tambours battent aux champs sur toute la ligne, les clairons déchirent l'air de leurs notes perçantes, et l'Empereur et le roi, à cheval suivis d'un nombreux état-major, apparaissent à l'extrémité du Corso. Je m'étais figuré que toutes les fleurs et toutes les couronnes entassées sur les balcons et sur les fenêtres avaient été jetées aux voltigeurs et aux chasseurs à pied; mais Milan avait décidément dépouillé tous ses parterres, dévasté tous ses jardins en prévision de l'entrée triomphale des Piémontais et des Français. La pluie de roses a recommencé de plus belle; les couronnes voltigent et les bouquets se croisent; à un certain moment, le cheval de l'Empereur et le cheval du roi, devenus le point de mire de tous les projectiles, se cabrent sous leurs cavaliers.

« L'Empereur, qui monte un cheval anglais pur sang, fait signe aux dames de mettre plus de modération dans le lancement des bouquets, qui frappent et effrayent son cheval. Inutile recommandation. L'élan est donné, et parmi toutes ces belles Milanaises en robe blanche et aux cheveux noirs tordus comme des serpents, c'est à qui lancera les bouquets les plus gros et les fleurs les plus brillantes. Le cortége impérial et royal arrivent cependant sans encombre sur la place de la cathédrale. L'évêque coadjuteur, Mgr Caccia, à la tête des chanoines coiffés de la mitre blanche, vient recevoir les deux souverains et la cérémonie commence.

« On avait eu le bon goût de ne point orner de draperies les murs de cette magnifique église, la plus vaste qui existe après Saint-Pierre de Rome. Cinq nefs se succèdent majestueusement, et leurs voûtes ogivales, décorées de festons de marbre, reposent sur des colonnes de marbre. Malgré leur masse gigantesque, ces énormes piliers paraissent minces, grâce à leurs harmonieuses subdivisions, chaque colonne semble composée d'une infinité de colonnettes. Je ne dis rien du beau pavé en mosaïque, des tableaux, des reliques, chefs-d'œuvre de la ciselure; des statues, du chœur, de la richesse des autels, et de la richesse encore plus considérable du trésor de cette église, lequel représente, m'a-t-on dit, la somme de 10 millions, non plus que de ses pinacles élancés, surmontés de statues si légères, qu'elles semblent danser sur la pointe d'une aiguille. L'extérieur du Dôme, bien plus extraordinaire encore, apparaît comme un de ces palais des contes de fées que chacun de nous a plus ou moins entrevus dans les rêves extravagants de la première jeunesse.

« Je ne sais quelle plume à la fois assez artiste et assez savante pourrait convenablement décrire ces pyramides gothiques de marbre blanc, s'élançant dans les airs et se détachant sur le bleu sombre du ciel italien; cette forêt de piliers de marbre et d'aiguilles de marbre travaillés avec toute la délicatesse du guillochage, et cette immense population de statues plus considérable que la population de certains de nos

chefs-lieux. Je me demande s'il serait possible d'entasser une plus grande quantité de marbre sur une plus grande surface, mais quel architecte aujourd'hui formerait, de tant d'ornements réunis, une masse aussi majestueuse, aussi étonnante par la grandeur de l'ensemble que par l'exquise délicatesse des détails[1]. »

« Cette cathédrale, dit à son tour Paul de Molènes, m'a rappelé ces apparitions qui, suivant quelques livres mystiques, se montrent à la lumière du soleil, et qui même, je crois, portent un nom dans les sciences occultes et s'appellent les fantômes du midi. Le fait est qu'elle s'élevait dans un ciel ardent, blanche, transparente, aérienne; avec sa population de figures sacrées, étagées les unes sur les autres; c'était l'échelle du patriarche. Elle semblait ce qu'on lui demandait d'être en ce jour, où la prière d'une nation émue venait la trouver; une voie ouverte entre ce monde et le monde divin. Pour aller du palais qu'il habitait à cette sainte et glorieuse demeure, l'Empereur traversa entre la double haie de ses grenadiers des rues bordées de maisons frémissantes comme des arbres qu'agiterait le vent. C'est qu'en effet ces maisons étaient devenues des choses vivantes. Vêtues de la splendeur mouvante des navires qui célèbrent une fête sur l'onde, elles dardaient tant de regards de toutes leurs ouvertures, elles jetaient au ciel tant de cris, elles semblaient enfin soulevées par tant de passion, qu'elles renouvelaient le miracle des temps antiques : c'étaient des pierres animées et soumises aux enthousiasmes humains. Dans ces lieux où étaient déchaînées toutes les puissances expansives de l'Italie, il n'y avait d'immobiles que les soldats rangés sur le passage de l'Empereur; coiffés de ce bonnet qui devant Sébastopol rappelait Smolensk et le Kremlin, les grenadiers se tenaient calmes, droits et fiers, cariatides habituées à supporter sans fléchir le poids des gigantesques édifices dont on les charge.

« Une soirée à la Scala marqua le dernier jour de mon passage à Milan. Nulle troupe d'acteurs n'était alors dans cette ville, qui voulait pourtant faire concourir à ces fêtes l'éclat de son magnifique théâtre. Il fut décidé que la salle de la Scala serait éclairée par une de ces illuminations dont l'Italie a le secret; quant à la scène, elle serait occupée par des chœurs chantant des hymnes nationaux. Cette musique improvisée était un prétexte de réunion bien suffisant pour une solennité de cette nature. Il eût été inutile, en une pareille soirée, de faire appel au génie des grands maîtres et au talent des célèbres chanteurs. Le spectacle que cherchait le public, l'art ne pouvait point le lui donner. L'Empereur et le roi de Piémont, quand ils parurent dans la vaste loge décorée pour leur triomphe, rendirent la salle aussi bruyante qu'elle était lumineuse. Tout en laissant une partie de mon esprit s'épanouir au sein de ces clartés et de ces rumeurs, je songeais involontairement à toutes les régions obscures qui entouraient ce point rayonnant du temps et de l'espace, aux combats de la veille et aux combats du lendemain, à tel arbre en cet instant même incliné par le vent de la nuit sur le sol qui recouvrait la dépouille d'un compagnon. Ce sont les pensées de cette nature qui donnent une si âpre saveur aux rapides jouissances de la guerre, en rôdant autour des parties subitement éclairées de notre âme, comme ces pâles et sinistres figures qui, dans les grandes cités, rôdent autour des maisons.

« Je pus me convaincre bientôt du reste que j'avais raison d'imiter l'homme destiné à se lever avant le jour, et ne livrant qu'une moitié de lui-même aux chaînes dorées du sommeil. On frappa soudain à la porte de la vaste loge, où j'aurais pu me croire perdu dans un coin élégant et charmant de la société milanaise. Un mouvement venait d'être décidé, et nous devions dans la nuit même faire nos préparatifs de départ. J'abandonnai un entretien commencé. Je rejetai au delà de l'incertain horizon des batailles les projets que je devais exécuter le lendemain, je dis adieu à des hôtes d'une heure que probablement je ne reverrais plus, et je me dirigeai dans la nuit vers le palais où, sans le savoir, j'avais passé ma dernière journée. Milan n'était pas encore éveillé quand je montai à cheval pour rentrer dans les sentiers habituels de ma vie. Je m'éloignai de cette ville endormie le cœur reconnaissant, mais sans chagrin[1]. »

L'Empereur, nous l'avons déjà vu, ne se laissait pas non plus absorber par les joies du triomphe. Il ne voulait pas que l'armée s'arrêtât et son regard s'étendait même au delà du champ de bataille. Il avait le 8 juin adressé aux Italiens une proclamation qui caractérisait sa politique, et qui eut dans la Péninsule comme dans toute l'Europe un immense retentissement.

« Italiens! la fortune de la guerre nous conduisant aujourd'hui dans la capitale de la Lombardie, je viens vous dire pourquoi j'y suis.

« Lorsque l'Autriche attaqua injustement le Piémont, je résolus de soutenir mon allié le roi de Sardaigne; l'honneur et les intérêts de la France m'en faisaient un devoir. Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer la sympathie universelle qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle, ou pour agrandir le territoire de la France.

« S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. *Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles*, et cette influence morale je la recherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. Votre accueil m'a déjà prouvé que vous m'avez compris.

« Je ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni pour vous imposer ma volonté; mon armée ne s'occupera que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur; elle ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes.

« La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous! Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes.

« Unissez-vous donc dans un seul but : l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui

1. Edmond Texier, *Chronique de la guerre d'Italie*.

1. P. de Molènes, *Commentaires d'un soldat*.

Un conseil de gue

pendant la campagne d'Italie.

vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, *ne soyez aujourd'hui que soldats; demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays.* »

Cette proclamation avait été surtout inspirée par les événements qui s'étaient accomplis ou se préparaient dans l'Italie centrale. Pendant que l'armée alliée traverse la Lombardie à la suite des Autrichiens qui se replient de tous les côtés, nous pouvons voir quelles conséquences la guerre avait déjà produites dans les pays naguère soumis à l'influence autrichienne.

§ 3. CHUTE DES GOUVERNEMENTS DE FLORENCE, DE PARME ET DE MODÈNE; LE CORPS D'ARMÉE DU PRINCE NAPOLÉON EN TOSCANE; ÉVACUATION DES ROMAGNES PAR LES TROUPES AUTRICHIENNES; ROME ET NAPLES.

Dès avant la guerre, l'agitation avait gagné l'Italie centrale. L'antagonisme entre l'Autriche et le Piémont avait réveillé les espérances du parti national et les craintes des gouvernements. Arborant le drapeau italien, et se faisant le champion de l'Italie, le Piémont ne pouvait qu'exciter les sympathies de la Péninsule qui avait les yeux fixés sur lui. Les populations, dans la prévision d'une guerre imminente, demandaient à leurs gouvernements l'alliance avec le roi de Sardaigne; mais les gouvernements étaient liés à l'Autriche par des traités; si malgré eux, et en dépit de ces traités, ils suivaient les populations pour s'unir au Piémont, ils ne gouvernaient plus, ils obéissaient, ils abdiquaient pour ainsi dire; s'ils faisaient cause commune avec l'Autriche comme ils s'y étaient obligés, ils s'exposaient à une révolution. Et dans cette cruelle alternative la neutralité était aussi dangereuse que l'action, car le peuple ne voulait pas de la neutralité. Ces gouvernements, contraires à l'esprit national, ne pouvaient donc que tomber : leur chute était naturelle et ne surprit personne.

Vers la fin de 1858, le grand-duc de Toscane, Léopold II, avait déjà à lutter contre ses sujets qui manifestaient leurs sympathies pour la politique du Piémont. Le parti libéral se groupait autour de M. Boncompagni, ministre de Sardaigne. Le grand-duc sévit contre la presse, mais les événements qui se succédèrent en janvier 1859 rendirent tous ses efforts impuissants : aussi, pendant le mois de février, alla-t-il à Rome et à Naples pour s'entendre avec le Pape Pie IX et le roi Ferdinand sur les redoutables éventualités de l'avenir. Son absence profita au parti libéral que les ministres ne savaient comment contenir. Les brochures se multipliaient; de tous côtés on criait : Viva Verdi; abréviation qui de un bout de l'Italie à l'autre signifiait : *Vive Victor Emmanuel, roi d'Italie.* A son retour, le grand-duc renouvela les mesures de rigueur; des procès, au lieu d'effrayer la bourgeoisie, la passionnèrent; des souscriptions s'engagèrent en faveur des volontaires qui allaient s'enrôler en Piémont. A Livourne, plus de deux mille personnes accompagnaient au port ces mêmes volontaires avec des acclamations enthousiastes (mois de mars). Les fils des plus illustres familles partaient pour le Piémont et l'armée toscane partageait les sentiments de la population.

Le 24 avril, M. Boncompagni, ministre de Sardaigne, communiqua au ministre des affaires étrangères une note par laquelle son gouvernement invitait celui de Toscane à s'allier à la France et au Piémont. Le grand-duc répondit qu'il ne sortirait point de la neutralité, ajoutant qu'il faisait même un sacrifice, puisque ses traités l'obligeaient à s'allier avec l'Autriche. Le débarquement des troupes françaises à Gênes acheva d'exalter les imaginations; on arbora le drapeau tricolore. Le 27 avril, l'archiduc Charles, second fils du grand-duc, réunit les officiers pour concerter avec eux un plan de résistance. Les officiers déclarèrent que les soldats ne tireraient point sur le peuple. — Sommes-nous prisonniers? demanda l'archiduc effrayé. — Nullement; mais la volonté du pays est de faire alliance avec le Piémont. — Cette volonté, vingt mille voix l'exprimaient au même moment devant le palais Pitti. Le grand-duc céda et annonça qu'il allait former un nouveau ministère. Mais les nouveaux ministres qu'il appela, connaissaient bien l'état des choses et lui déclarèrent que le salut de la dynastie était dans son abdication. L'avénement d'un jeune prince destiné à être véritablement un souverain constitutionnel et italien, aurait pu seul, en effet, assurer le maintien de l'autonomie de la Toscane. Le grand-duc, par esprit d'animosité, dit-on, contre son fils, refusa d'abdiquer. Il fit demander à M. Boncompagni, le véritable maître alors, s'il pouvait quitter Florence sans danger. On lui assura que la population demeurerait calme; celle-ci, en effet, assista silencieuse au départ du grand-duc qui se dirigea sur Vienne après avoir protesté contre les événements.

La municipalité de Florence nomma immédiatement un gouvernement provisoire et offrit la dictature de la Toscane à Victor Emmanuel. Le roi de Sardaigne refusa la dictature mais se déclara le protecteur de la Toscane pendant la guerre; et, sur le désir qui lui en fut exprimé, nomma le général Ulloa commandant de l'armée toscane (4 mai). M. Boncompagni prenait en mains l'administration du pays qui restait entièrement indépendante de celle du Piémont.

Cette révolution pacifique ouvrait à nos opérations un vaste et riche pays. Deux envoyés toscans s'étaient rendus auprès de l'empereur Napoléon III et lui avaient demandé un corps de troupes pour sauvegarder leur territoire contre l'envahissement des Autrichiens. L'Empereur décida que le corps de réserve, commandé par le prince Napoléon, serait dirigé sur la Toscane : il couvrirait ainsi la droite des armées alliées, menacerait la route de Modène et pourrait déborder les Autrichiens en débouchant au delà des Apennins. « En même temps, l'apparition à Florence d'un corps d'armée, dont on ignore le nombre, et qu'il faudra même grossir (écrivait l'Empereur au prince Napoléon), produira un grand effet et forcera les Autrichiens à se diviser. »

Le prince Napoléon allait se trouver à la fois sur la route de Modène et de Bologne, mais il avait reçu l'ordre de ne rien faire contre Bologne ni contre les Etats pontificaux, tant que les Autrichiens n'auraient pas violé la neutralité. Le 23 mai, le prince débarquait à Livourne et, dans une proclamation, annonçait que sa mission était exclusivement militaire. Il n'avait pas à s'occuper et ne s'occuperait pas de l'organisation intérieure du pays. « Napoléon III, ajoutait-il, a déclaré qu'il n'avait qu'une seule ambition, celle de faire triompher la cause sacrée de l'affranchis-

sement d'un peuple, et qu'il ne serait jamais influencé par des intérêts de famille. »

Il était à craindre que les Autrichiens ne fissent une pointe en Toscane avant que les troupes du prince Napoléon ne fussent arrivées. Les Autrichiens se trouvaient en effet près d'un défilé des Apennins, le défilé des Filigares, mais ils ne prirent aucune résolution hardie et laissèrent aux régiments du 5e corps d'armée français le temps de se masser sur les points les plus menacés. L'ennemi ne savait pas au juste nos intentions; il croyait que nous allions ou nous porter sur Bologne, couverte cependant par la neutralité pontificale, ou nous diriger sur le littoral de l'Adriatique, pour nous embarquer et attaquer Venise. Le cinquième corps d'armée n'était, dans la pensée de l'Empereur, qu'une aile éloignée de l'armée principale, destinée à se replier sur celle-ci pour la renforcer au moment de son entrée dans le quadrilatère.

La bataille de Magenta, en nous ouvrant Milan, produisit un effet immense en Toscane. De plus, elle permettait au prince Napoléon d'accentuer ses mouvements. L'armée autrichienne, refoulée au delà du Tessin et de l'Adda, inquiétée sur la rive droite du Pô par le cinquième corps, évacua toutes les places fortes de la Lombardie, abandonna même les duchés de Parme et de Modène et les légations. Le prince Napoléon reçut avec satisfaction l'ordre de rejoindre avec ses divisions l'armée principale et de marcher sur Plaisance. Le général Ulloa avait organisé avec une remarquable activité un corps toscan composé de dix-huit bataillons d'infanterie, de deux escadrons de cavalerie et de deux batteries d'artillerie. Les troupes toscanes et françaises s'ébranlèrent le 12 juin et marchèrent vers le Pô. Nous verrons plus tard comment elles rejoignirent l'armée d'opérations

Le gouvernement du duc de Modène était déjà tombé, bien avant leur arrivée. Le duc François V avait essayé de maintenir son autorité par d'odieuses rigueurs, dès l'année 1858, et loin de chercher à suivre le mouvement italien, s'était efforcé de le combattre. Il avait exclu toutes les monnaies des Etats voisins et n'admettait plus que celles de l'Autriche; ses sujets, pour manifester leur aversion contre le gouvernement, s'étaient engagés à ne plus fumer; la conspiration des cigares fut punie par le bâton et la prison, sans jugement. Dans les premiers mois de 1858, le duc François fit un voyage à Vienne et reparut dans ses Etats avec le grade de lieutenant général autrichien. Il redoubla de sévérité tout en accordant à la hâte des réformes administratives. Mais les habitants du duché émigraient en Piémont, et chaque jour on voyait partir des volontaires. Le duc demanda à la Sardaigne, sans l'obtenir, leur extradition, et par un décret du 5 mars établit les peines les plus rigoureuses contre les émigrés qui rentreraient. La révolution toscane du 27 avril amena une révolution dans les provinces de Massa et de Carrare; les employés abandonnèrent leurs fonctions et la troupe se retira en bon ordre vers Modène, sans avoir tiré un seul coup de feu; on proclama Victor Emmanuel roi dictateur. Le duc se retira dans sa forteresse de Brescello, dont il fit inonder les environs; en même temps il faisait occuper Modène et Reggio par les Autrichiens. Il avait emporté à Brescello et emporta plus tard en Vénétie 690,000 livres du trésor, l'or, l'argent, les pierreries de la couronne, les pierres et médailles des Musées, les manuscrits précieux des bibliothèques. Il fit main basse sur les caisses publiques à Modène et à Reggio, où il n'y avait pas moins de 800 000 fr. Il se fit même suivre des condamnés politiques, au nombre de quatre-vingts, qu'il enferma dans les cachots de Mantoue. A la nouvelle de la bataille de Magenta, il quitta sa forteresse en instituant une régence; le 12 et le 13 juin, les Autrichiens évacuaient Modène et Reggio; il suffit alors d'une démonstration pour renverser la régence et proclamer Victor-Emmanuel.

Le duché de Parme était gouverné, nous l'avons dit, par une princesse distinguée de la maison de Bourbon, veuve du dernier duc et sœur du comte de Chambord. La révolution ne fut nullement excitée dans ce duché par le mécontentement des sujets contre leur souveraine. Mais un État si petit que pour la conscription on y prenait seulement 300 hommes par an, devait naturellement être enveloppé dans le bouleversement qui s'opérait autour de lui. La duchesse ne prit point, en présence de l'agitation nationale, la même attitude que le duc de Modène. Elle laissa la presse discuter et ne compta, pour réprimer la conspiration des cigares, que sur le goût naturel des Parmesans pour le tabac. Invitée, en vertu des traités particuliers qui existaient entre Parme et l'Autriche, à donner 3000 hommes à son alliée, elle traina en longueur. La duchesse aurait voulu prendre rang parmi les puissances vraiment italiennes, mais elle était enchaînée à l'alliance de l'Autriche; de plus, ses sujets comprenant que le fractionnement de l'Italie était la principale cause de sa faiblesse, demandaient la réunion du duché au Piémont. L'Autriche, appréciant la situation, n'hésita pas à agir d'autorité. Elle augmenta la garnison de Plaisance et, non contente d'occuper la forteresse, droit que lui donnaient les traités, elle établit ses soldats dans la ville même. L'émigration des volontaires continua cependant avec autant d'ardeur que dans les autres parties de l'Italie centrale. La duchesse fermait les yeux, sachant bien qu'elle ne pouvait rien. Le 30 avril, quand on eut appris les événements de Florence, les officiers parmesans vinrent au nom de leurs soldats demander au gouvernement de faire cause commune avec le Piémont. La duchesse comprit qu'elle n'avait qu'à se retirer; elle nomma un conseil de régence, composé de ses ministres, chargé de gouverner en son nom et au nom de son fils le duc Robert, puis elle partit avec celui-ci pour Mantoue.

La régence ne put se maintenir. Les membres du comité national se constituèrent en junte provisoire de gouvernement au nom du roi Victor-Emmanuel. Les Autrichiens intervinrent, mirent Plaisance en état de siége et parurent vouloir occuper tout le duché. L'armée parmesane se divisa; une partie des officiers réclama le retour de la duchesse, les autres se retirèrent sur le territoire piémontais; la duchesse rentra à Parme (4 mai). Elle déclarait toujours vouloir maintenir la neutralité, neutralité impossible, car les Autrichiens tenaient Plaisance, place importante pour la défense du passage du Pô. Le ministre d'Autriche requit même la duchesse de faire préparer des logements pour les troupes qui auraient à traverser le duché et à pénétrer en Toscane. La guerre, en se développant, accrut les embarras de la situation. Le 27 mai, la duchesse envoyait à Turin demander protection contre ses propres soldats; elle avait perdu tout espoir même avant la

bataille de Magenta. Le 8 juin, elle se vit forcée d'autoriser le conseil des anciens de la commune de Parme à s'adjoindre trente notables, à se faire présider par un *podesta* et à prendre le titre de municipalité. Avertie que les Autrichiens allaient évacuer Plaisance, elle délia ses troupes du serment de fidélité et annonça dans une proclamation que, mise dans la nécessité ou de prendre part à une guerre *dite* de nationalité, ou de violer des engagements pris avec l'Autriche, elle se retirait pour éviter l'alternative de contrarier les vœux de l'Italie ou de manquer à la loyauté. Elle se rendit en Suisse, où ses enfants l'avaient précédée. Une députation de Parmesans fut envoyée au roi Victor Emmanuel pour le prier de prendre le gouvernement. Le 10 juin, les Autrichiens évacuaient Plaisance, après avoir jeté dans le fleuve des bombes, des canons, des munitions. La ville imita aussitôt l'exemple de Parme.

Le 11 juin, les Autrichiens évacuaient également

Le général Ulloa.

Bologne. Rappeler des troupes qui pouvaient être nécessaires sur le théâtre de la guerre, susciter en outre aux alliés de graves embarras, en compliquant les questions à résoudre d'une révolution dans les Etats de l'Église, telles étaient les raisons évidentes de cet acte. En effet rien ne les forçait à se retirer, et les raisons stratégiques qu'ils donnaient ne valaient rien, puisque les troupes qui gardaient les légations étaient couvertes par la neutralité pontificale. Lorsque les Autrichiens se furent éloignés, Bologne voulut aussitôt prendre part aux hostilités. La municipalité alla trouver le cardinal-légat Milesi. Ce prélat, voyant que les écussons pontificaux étaient renversés, que la troupe paraissait disposée à faire cause commune avec le peuple, se retira vers Ferrare, où se trouvaient encore les Autrichiens. Bientôt Imola, Forli, Faënza, Ferrare, Ravenne suivirent l'exemple de Bologne, et les légations, qui toujours s'étaient montrées impatientes

de la domination pontificale, furent libres sans que l'ordre eût été troublé. Le cardinal Antonelli, ministre secrétaire d'État de Pie IX, protesta dès le 15 juin contre cette révolution, et appela cette manifestation de la volonté populaire « une félonie qui fait horreur à tout le monde. »

La perte des légations n'était sûrement pas faite pour réconcilier le gouvernement pontifical avec la

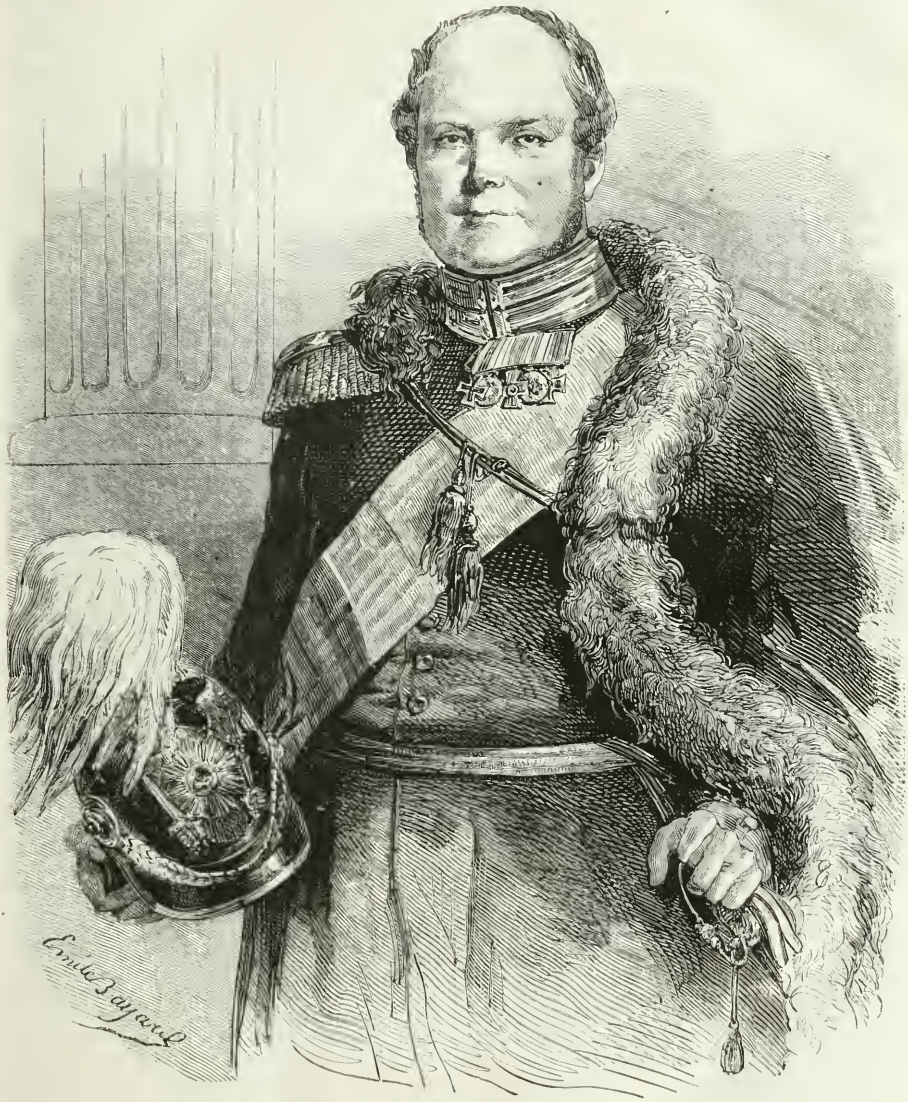

Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse.

guerre de l'indépendance qu'il observait avec un vif déplaisir. Les événements du nord de l'Italie avaient leur contre-coup à Rome : dans le mois d'avril on put remarquer une grande agitation parmi la population romaine : le gouvernement fit arrêter plusieurs personnes dont le général de Goyon eut beaucoup de peine à obtenir l'élargissement. Le peuple voulait continuellement faire des ovations au général et à notre ambassadeur, M. de Grammont. Par un avis affiché dans les rues de Rome, le général demanda expressément qu'on s'abstînt de toute démonstration bruyante, et qu'on lui rendît facile sa tâche qui était de faire

régner l'ordre autour du Souverain-Pontife. La population romaine obéit. Aussi à chaque nouvelle de nos succès se contentait-elle de se porter en masse, mais silencieuse, sur le passage de M. de Goyon ou de M. de Grammont. C'était un rôle bien pénible pour nos soldats, d'abord de se trouver si près des champs de bataille et de rester l'arme au bras devant les palais de Rome, ensuite de contenir une population qui saluait avec bonheur nos victoires. Le pape s'inquiétait, on parlait autour de lui de l'emmener loin de sa capitale. Étrange protection que cette occupation de Rome par nos troupes : elle effrayait notre protégé, elle affligeait une population que nos succès réjouissaient; elle semblait la contradiction de la guerre libératrice que nous faisions au nord de la Péninsule. Notre présence seule maintenait le gouvernement pontifical et nos victoires le compromettaient davantage. En refoulant l'Autriche nous lui ôtions l'appui qu'il aimait le mieux, nous le mettions en face du mouvement italien qu'il devait toujours s'obstiner à ne pas suivre. De ce jour la question romaine, jusque-là assoupie, allait se réveiller et nous causer de graves embarras.

A Naples, au moment où commençait la guerre d'Italie, s'était accompli un changement de règne. Les derniers actes du roi Ferdiuand avaient été dignes de ceux de toute sa vie. Il avait persisté à demeurer en mauvaises relations avec les puissances de l'Europe; il avait multiplié les rigueurs. En 1858, des centaines de personnes furent envoyées aux galères. Un jour, sur un soupçon, 1230 personnes furent arrêtées, mais bientôt élargies (sept. 1858). Ferdinand II s'entourait de précautions aussi peureuses que Louis XI à son château de Plessis-lès-Tours. Dans l'armée, les officiers exagérant les ordres du roi frappaient cruellement leurs soldats. Les paysans qui composaient les gardes urbaines étaient mis en possession des biens des condamnés politiques.

Le 27 décembre 1858, Ferdinand II avait commué la peine des travaux forcés en celle du bannissement pour les condamnés politiques qui peuplaient les bagnes. Un simple arrêté ministériel, contrairement à toute loi, en date du 6 janvier 1859, changea le bannissement en déportation. On devait conduire les déportés à New-York Les condamnés protestèrent; néanmoins 70 furent embarqués pour Cadix, où on espérait trouver un bâtiment qui les transporterait en Amérique. Les officiers restèrent longtemps sans trouver de navire : on demandait un prix trop élevé. Les condamnés, continuant de protester, écrivirent au gouverneur de Cadix qu'ils assigneraient devant les tribunaux américains tout capitaine qui les emmènerait malgré eux. Un capitaine américain accepta cependant les offres des officiers napolitains et prit les 70 condamnés à son bord. En pleine mer ceux-ci déclarèrent au capitaine leur intention de le poursuivre devant les autorités de New-York, et le sommèrent ou de quitter son commandement ou de les mener en Irlande. Le capitaine dut les mener en Irlande où une souscription leur facilita les moyens de retourner en Italie.

Au mois de janvier 1859, à l'époque où se préparait le mariage de son fils, le duc de Calabre, avec une princesse de Bavière, Marie-Sophie-Amélie, le roi Ferdinand II tomba malade. Le mariage n'en fut pas moins célébré le 3 février 1859, mais la santé de Ferdinand II allait toujours en déclinant. Les événements du nord de l'Italie lui donnèrent le coup de grâce : il mourut le 22 mai, chargé de la haine de ses sujets. Sa tyrannie était un lourd héritage pour son fils qui devait, comme il arrive toujours, expier des fautes dont il était innocent. Le nouveau roi François II ne changea d'abord rien au système de son père, si ce n'est qu'il l'appliqua avec plus de modération. Toutefois, les puissances européennes, afin d'affermir le nouveau roi, saisirent l'occasion de son avénement pour renouer les relations diplomatiques interrompues avec son père.

Ainsi, à Naples une royauté jeune et inexpérimentée sur laquelle pesait un lourd passé; à Rome, un gouvernement protégé par les vainqueurs de l'Autriche mais sympathisant davantage avec les vaincus, une population prête à se soulever mais tenue en respect par des troupes qu'elle aurait voulu acclamer; dans les Légations comme à Parme, et à Modène, la révolution triomphant sans effort, par la simple retraite des Autrichiens; en Toscane, un gouvernement piémontais déjà établi et un corps d'armée français; telle était la situation de la Péninsule lorsque l'Empereur quittait Milan afin de poursuivre la conquête de la Lombardie. Voyons maintenant l'attitude de l'Europe.

§ 4. ATTITUDE DE L'EUROPE; ANGLETERRE; CHUTE DU MINISTÈRE TORY; ALLEMAGNE; MOBILISATION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE; RÔLE DE LA PRUSSE; LA RUSSIE; CIRCULAIRE DU PRINCE GORTSCHAKOFF.

La guerre de Crimée avait presque réuni l'Europe entière dans une même pensée : arrêter l'ambition de la Russie. La guerre d'Italie non-seulement divisa les puissances, mais encore divisa chaque État. Cela tenait à son caractère, bien différent de celui de la guerre d'Orient, car les mots magiques d'indépendance et de liberté, au nom desquels elle s'engageait, ne pouvaient manquer de raviver partout l'éternelle querelle de la justice et de l'injustice, de la domination et du droit.

L'Angleterre, au commencement de 1859, était gouvernée par le cabinet *tory*, qui avait pris la place du cabinet *wigh* en 1858, à la suite des difficultés diplomatiques amenées par l'attentat du 14 janvier. Représentant des idées de conservation, de la vieille politique, défiant envers la France, le parti tory n'avait pas vu sans déplaisir se poser la question italienne : une guerre libérale sur le continent l'effrayait et le cabinet avait tout fait pour l'empêcher. Cela ne veut pas dire qu'il eût pris le bon moyen : car il avait paru incliner vers l'Autriche, lui donnant ainsi une force sans laquelle cette puissance aurait peut-être agi avec plus de modération.

La guerre commençant en dépit des négociations des hommes d'État anglais, c'était déjà un échec pour le cabinet de lord Derby. La politique qu'il crut devoir adopter pendant la guerre fournit à ses adversaires l'occasion de se réunir et de le renverser. Lord Derby déclara son intention de se maintenir dans la neutralité, mais dans une neutralité armée. Lord John Russell et lord Palmerston, chefs du parti libéral, laissant de côté leur ancienne rivalité, se coalisèrent avec les chefs du parti radical. Ils attaquèrent vivement le ministère, dont on ne pouvait nier les tendances autrichiennes; ils critiquèrent les armements. « A quoi, disait lord Russell, pourraient servir ces armées et ces flottes? Non pas à la France, qui n'en a pas besoin;

non pas contre l'Autriche, avec laquelle la Grande-Bretagne n'a pas de différend? Pourquoi donc s'arme l'Angleterre, si ce n'est pour maintenir en Italie le despotisme de l'Autriche? » Les armements prenaient en effet de grandes proportions, et dans les arsenaux de l'Angleterre régnait une fiévreuse activité : la presse ministérielle énumérait avec complaisance les canons, les bombes, les boulets qu'on envoyait à Malte, à Corfou, à Gibraltar, les vaisseaux qu'on construisait, les hommes qu'on recrutait. L'inventeur d'une espèce de canon qui a fait plus de bruit que de besogne, sir Armstrong, fut nommé chevalier. Une proclamation royale ordonna dans chaque comté la formation d'un corps de volontaires, artilleurs et fusiliers, pour servir de réserve à la milice. Le ministère donnait comme prétexte la crainte de la France dont l'esprit belliqueux, alors excité, pouvait demander une invasion en Angleterre, invasion qui, dans l'opinion des tories, était l'arrière-pensée de Napoléon III.

L'opposition libérale reprocha amèrement au cabinet les folles dépenses qui, pour des craintes chimériques, grevaient le budget. Elle plaidait la cause de l'Italie et applaudissait à la prochaine délivrance de cette contrée. Le lord-maire de Londres présida un grand meeting en faveur de la cause italienne (20 mai) et le parlement se réunit le 7 juin, au moment où le pays s'animait sous l'impression de la bataille de Magenta. Le cabinet était déjà condamné, la balance de l'opinion penchait du côté des vainqueurs. La proclamation de Milan, en rassurant l'Angleterre sur l'ambition impériale, acheva d'ébranler les tories. Ils succombèrent dans le parlement où le parti wigh uni au parti radical posa une question de confiance. Les tories étaient encore puissants, car ils ne furent renversés que par 323 voix contre 310, tant est grand encore en Angleterre l'amour de la conservation et vive la défiance contre la France. Lord Palmerston eut bientôt formé avec lord Russell une nouvelle administration qui, à la neutralité favorable à l'Autriche, substitua la neutralité favorable à la France et à l'indépendance italienne. A l'intérieur il promettait des réformes en faveur des classes ouvrières.

En attendant, la crainte des tories était de voir le cabinet pencher trop de notre côté. Lord Derby ne cessait de montrer combien était dangereuse notre puissance militaire. Lord Lindhurst porta les choses au pire. Il avoua que les Anglais n'étaient point aimés sur le continent et que le fossé de la Manche ne le rassurait point contre les 600 000 hommes de l'empereur Napoléon. Il demandait des levées extraordinaires. Le cabinet Palmerston dut même faire leur part aux craintes du pays et continua, dans une mesure modérée toutefois, les armements commencés par le précédent cabinet. Palmerston et Russell comptaient d'ailleurs se servir de ces armements pour imposer leur médiation quand le moment serait venu. Ils devaient se donner une peine bien inutile.

En résumé, la guerre d'Italie avait en Angleterre donné au parti libéral la victoire sur le parti conservateur, et amené un changement de cabinet favorable à l'empereur Napoléon III. Mais en même temps elle avait réveillé les vieilles craintes, les vieilles jalousies qui se traduisaient par des armements exagérés et qui influençaient même le nouveau cabinet. Quoi qu'il en soit, au lieu de nous effrayer comme autrefois, l'Angleterre nous redoutait. Comme les temps étaient changés !

L'Allemagne n'était guère plus rassurée que l'Angleterre, mais celle-ci gardait son calme, tandis que celle-là manifestait une irritation qu'on ne s'expliquait pas. L'Autriche excitait contre nous les passions allemandes et les États secondaires du Midi avaient répondu à son mot d'ordre. On représentait l'empereur Napoléon III comme prêt à se jeter sur l'Allemagne si on le laissait écraser l'Autriche. Les brochures agressives se multipliaient; les petits princes amis de la cour de Vienne partaient à grand bruit pour aller prendre des commandements dans l'armée autrichienne. On n'écrivait pas seulement, on chantait. Un de ces chants surtout fit fureur, parce que son auteur l'avait signé du nom du vieux poète Arndt, soit qu'il portât lui-même ce nom, soit qu'il l'eût pris à dessein.

« L'orage de la guerre a retenti, les Français veulent l'avoir encore, notre Rhin. Allons, mon Allemagne, lève-toi comme un seul homme. De toutes les montagnes et de toutes les vallées, répands la crainte et la terreur, dons sanglants, et que ce cri retentisse partout : Au Rhin! Au Rhin! Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France!

« Ils le veulent. Secoue-toi, patience allemande! Eveille-toi des rives du Belt à celles du Rhin. Nous avons à réclamer de vieilles dettes. Allons, Français, debout! Nous voulons, dans le jeu des épées et des lances, danser avec toi la danse sauvage et sanglante. Le cri retentit : Au Rhin! Au Rhin! Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France!

« Ah! mon Allemagne, libre, unie, en avant! nous voulons leur chanter une petite chanson, et reprendre ce que leur maligne fraude nous a enlevé : Metz, Strasbourg et la Lorraine! Oui! vous rendrez gorge! commençons donc le combat, au dernier sang. Le cri retentit : Au Rhin! Au Rhin! Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France!

« En avant, mon Allemagne, libre, unie, en avant! Ils veulent la guerre, ils l'auront. Allons, rassemble tes forces, lève-toi comme un seul homme. Le cri a retenti : Au Rhin! Au Rhin! Que l'Allemagne déborde sur la France! »

Un mouvement, analogue à celui de 1840, se produisait donc en Allemagne. Mais la Prusse, dès le commencement de l'année 1859, se tint sur la plus grande réserve; elle ne croyait point ses intérêts liés à ceux de l'Autriche, tant s'en fallait! Elle ne voyait dans les embarras de sa rivale qu'une occasion de faire triompher sa propre politique en Allemagne. Le parti unitaire ou parti de Gotha ne voyait même pas sans plaisir une guerre entreprise en Italie au nom du principe des nationalités.

La Prusse était alors gouvernée par le prince-régent Guillaume, exerçant le pouvoir au nom de son frère Frédéric-Guillaume IV, toujours malade[1]. Les bro-

1. Frédéric Guillaume IV, né en 1795, était roi de Prusse depuis 1840. Il fit entrer en 1847 le pays dans la voie constitutionnelle, mais sans vouloir détruire la féodalité et lutter contre ses sujets en 1848 (voir le tome II, chap. III, page 59). Il resta vainqueur, mais s'il eut la sagesse de maintenir le régime constitutionnel, il l'altéra profondément en laissant l'influence au parti aristocratique qui l'enchaîna à sa politique rétrograde, à l'intérieur comme à l'extérieur. A la fin de 1857, une maladie le rendit incapable de garder le pouvoir, et il ne tarda pas à succomber en 1860.

chures publiées à Berlin n'accusaient pas beaucoup de sympathies pour la France, mais en montraient encore moins pour l'Autriche. Il faut, disait une de ces brochures, organe du parti unitaire, il faut que l'Autriche

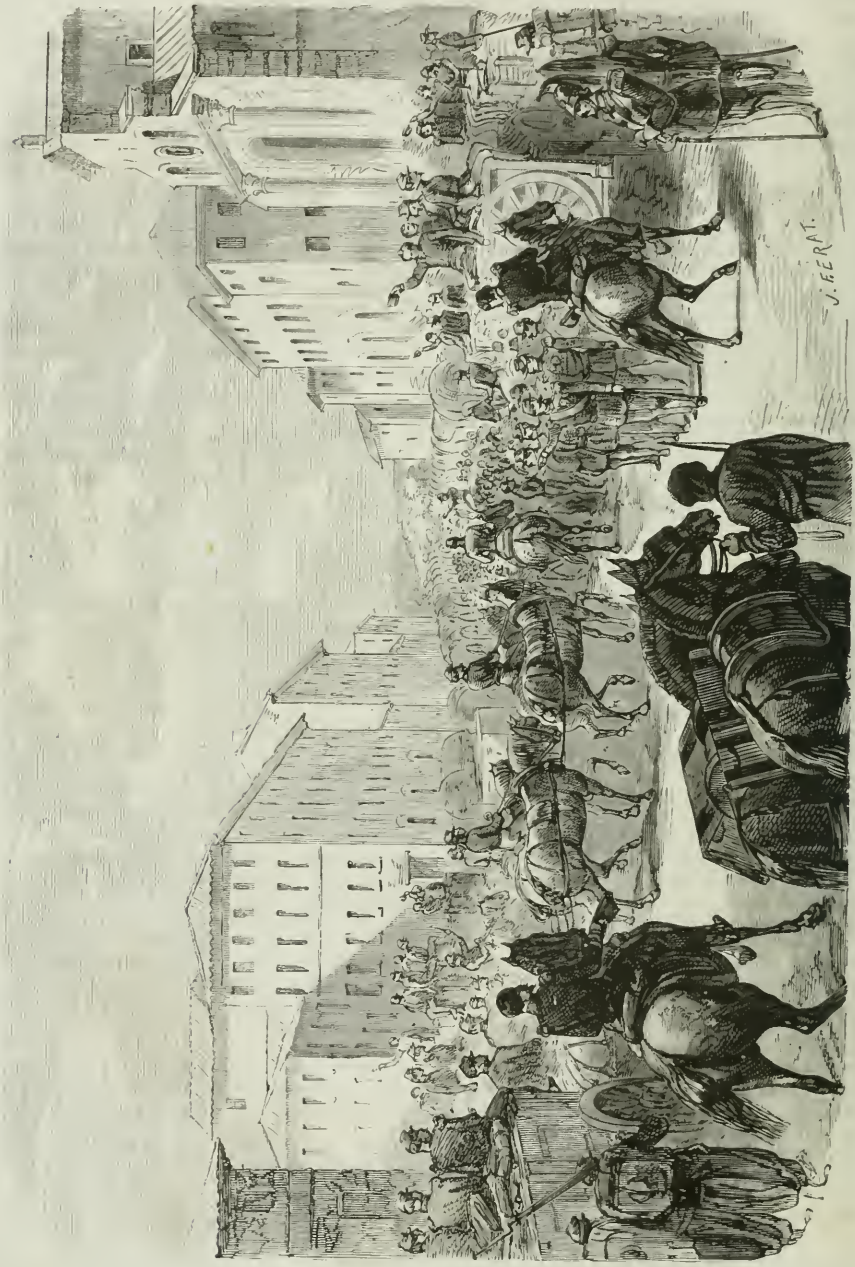

Marche de l'armée alliée. — L'Empereur, au milieu du bourg de Treviglio, donnant des ordres et dirigeant le mouvement des troupes (15 juin 1859). (Page 23, col. 1.)

tombe en Allemagne; tel doit être aujourd'hui comme toujours l'unique but de la politique prussienne. C'est le testament du grand Frédéric. Il faut rendre la Prusse plus allemande et l'Allemagne plus prussienne. La

Prusse alors aura accompli sa mission ; elle cessera d'être comme Prusse, mais elle sera devenue l'Allemagne. » La politique prussienne trouvait un appui dans les populations des États dont les gouvernements

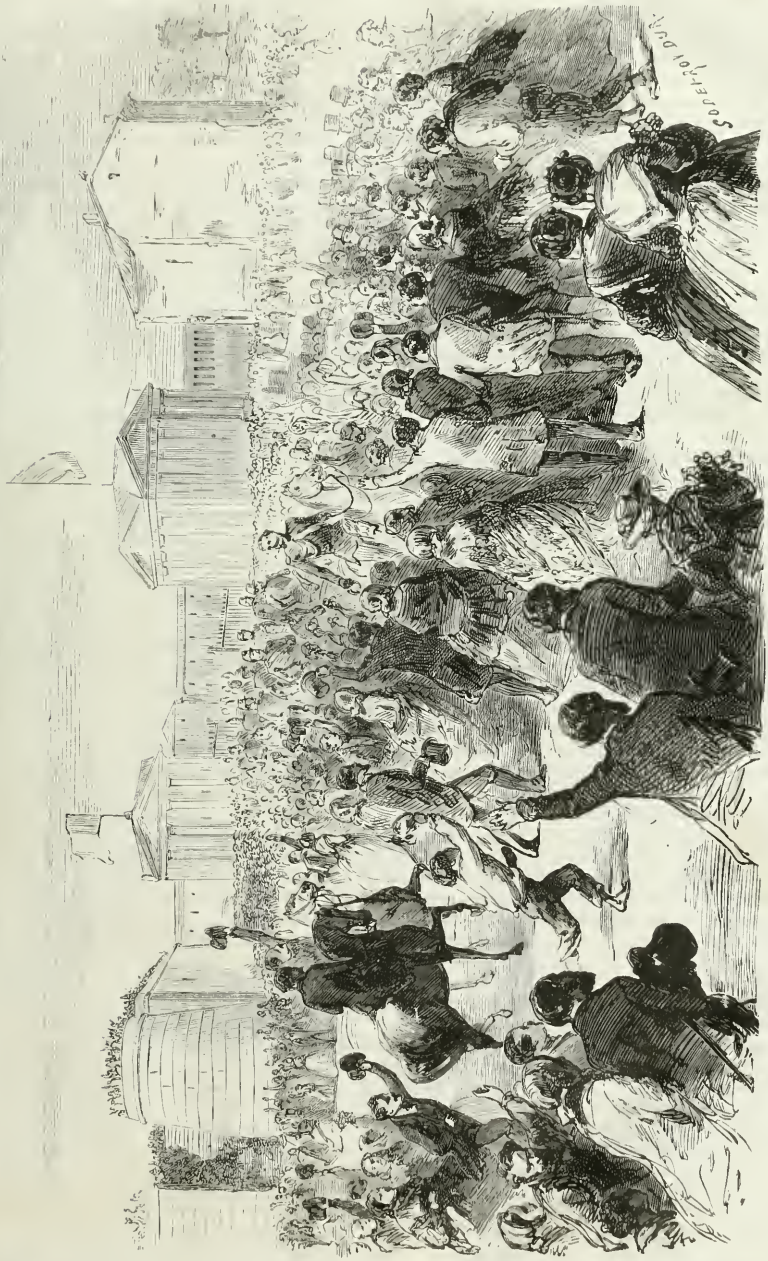

Marche de l'armée alliée — Arrivée de Victor-Emmanuel à Rescia (17 juin 1859). (Page 23 col. 1.)

favorisaient le plus la politique autrichienne. En Bavière, en Wurtemberg, en Hanovre, les Chambres votèrent les crédits de guerre qu'on leur demandait, mais en demandant des libertés et en exprimant hau-

tement leur antipathie contre l'Autriche. En Allemagne comme en Angleterre, la guerre d'Italie rendait de la force au parti libéral

Une note du *Moniteur* français du 11 avril déclara les craintes des patriotes allemands tout à fait chimériques et flatta habilement le parti unitaire. « La politique de la France, disait-elle, ne saurait avoir deux poids et deux mesures; elle pèse avec la même équité les intérêts de tous les peuples! Ce qu'elle veut faire respecter en Italie, elle saura le respecter elle-même en Allemagne. Ce n'est pas nous qui serions menacés d'une Allemagne nationale qui concilierait son organisation fédérative avec les tendances unitaires dont le principe a déjà été posé dans la grande union commerciale du Zollverein. Tout ce qui développe dans les pays voisins les relations créées par le commerce, par l'industrie, par le progrès, profite à la civilisation, et ont ce qui agrandit la civilisation élève la France. »

L'empereur François-Joseph envoya à Berlin l'archiduc Albert vers le milieu d'avril, pour déterminer le régent à faire cause commune avec l'Autriche. Le régent s'y refusa et promit seulement de mettre sur le pied de guerre trois corps d'armée et de proposer, avec l'Autriche, à la diète de Francfort de mobiliser également trois corps d'armée de la Confédération. C'était seulement passer de la stricte neutralité à la neutralité armée. L'Autriche en ressentit un vif dépit et essaya de peser sur la Prusse en entraînant les Etats secondaires de la Confédération et en obtenant la majorité dans la diète. La Prusse résista. Les Chambres demandèrent la neutralité et déclarèrent qu'une grande puissance comme la Prusse devait être libre de son action. Le Hanovre, poussé par l'Autriche, proposa à la diète la concentration d'une armée sur le Rhin (19 mai). Le ministre de Prusse protesta vivement contre cette proposition. « En présence, dit-il, de la position particulière où se trouve l'Autriche, la Prusse est en droit d'attendre que les confédérés allemands lui abandonnent l'initiative des mesures militaires qui deviendraient nécessaires. De cette manière seulement, on peut maintenir l'unité indispensable pour toute action salutaire. Quant à des propositions prématurées et dépassant les limites du droit fédéral, le gouvernement ne saurait les reconnaître comme légitimes; et il se verra obligé, à son vif regret, de s'y opposer toujours avec fermeté. » Cette opposition souleva dans l'Allemagne méridionale une tempête contre la Prusse. Les journaux prussiens répondirent : « Quoi ! ces petits souverains et ces petits États veulent forcer la main à la Prusse. Mais le gouvernement de Hanovre n'a pas d'argent, celui de Bavière pas d'habits à donner à ses soldats; Wurtemberg n'a que de vieux fusils et Nassau n'a rien. » De gros mots, des menaces s'échangèrent. La querelle des fédéralistes et des unitaires se ravivait; l'agitation antifrançaise devint antiprussienne; les Allemands, qui parlaient quelques mois auparavant d'envahir la France, se querellaient et se chansonnaient entre eux.

C'est à ce moment que la Russie intervint et dessina nettement son attitude favorable à la France. Le 27 mai, le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères de l'empereur Alexandre II, adressa aux ambassadeurs russes une circulaire qui mériterait d'être citée tout entière mais qu'on jugera d'après les passages suivants :

« Nous ne saurions dissimuler les regrets que nous éprouvons de l'agitation qui se manifeste dans quelques parties de l'Allemagne. Nous craignons qu'elle n'ait sa source dans un malentendu analogue à celui qui a fait méconnaître à Vienne l'idée du congrès proposé par la Russie. Mais les malentendus qui enveloppent les destinées des peuples prennent un caractère de gravité qui impose le devoir de chercher à les éclaircir. Notre auguste maître ne veut pas qu'il en existe sur les vues qui l'animent dans les conjonctures actuelles. Quelques États de la Confédération germanique semblent se préoccuper d'une crainte d'avenir. Pour éviter un danger que nous croyons sans fondement, ils s'exposent à en faire naître de très-réels, et cela non-seulement en ne résistant pas à des passions dont le développement pourrait mettre en péril la sécurité et la forme intérieure des gouvernements, mais encore en fournissant des griefs sérieux à un État voisin et puissant au moment même où ils en reçoivent des déclarations rassurantes.

« Le gouvernement français a solennellement proclamé qu'il n'a aucune intention hostile à l'égard de l'Allemagne. Cette déclaration, faite à la face de l'Europe, a été accueillie avec un assentiment empressé par la majorité des grandes puissances. Or, un pareil assentiment implique des obligations. C'est ainsi que nous avons compris la nôtre. Lorsqu'un concours malheureux de circonstances aboutit à une rupture hostile, le moyen d'accélérer le retour de la paix est de diminuer les maux de la guerre et de la renfermer sur le terrain où s'entre-choquent les intérêts qui l'ont fait naître.

« Notre désir, comme celui de la majorité des grandes puissances, est aujourd'hui de *localiser* la guerre, parce qu'elle a surgi de circonstances locales, et que c'est le meilleur moyen d'accélérer le retour de la paix. La marche que suivent quelques Etats de la Confédération germanique tend au contraire à *généraliser* la lutte en lui donnant un caractère et des proportions qui échappent à toute prévision humaine, et qui, dans tous les cas, accumuleraient des ruines et feraient verser des torrents de sang. Nous pouvons d'autant moins comprendre cette tendance que, indépendamment des garanties qu'offrent à l'Allemagne les déclarations positives du gouvernement français acceptées par les grandes puissances, et la force même des choses, les États allemands s'écarteraient par là de la base fondamentale qui les relie entre eux.

« La Confédération germanique est une combinaison purement et exclusivement défensive. C'est à ce titre qu'elle est entrée dans le droit public européen sur la base des traités auxquels la Russie a apposé sa signature. Or, aucun acte hostile n'a été commis par la France vis-à-vis de la Confédération, et aucun traité obligatoire n'existe pour celle-ci qui motiverait une attaque contre cette puissance. Si par conséquent la Confédération se portait à des actes hostiles envers la France sur les données conjecturales et contre lesquelles elle a obtenu plus d'une garantie, elle aurait faussé le but de son institution et méconnu l'esprit des traités qui ont consacré son existence.

« Nous conservons pleinement l'espoir que la sagesse des gouvernements écartera des déterminations qui tourneraient à leur propre préjudice et ne contribueraient pas à fortifier leur assiette intérieure. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, il devait en être autrement, nous aurions en tout cas rempli un devoir de franche et

sincère amitié. Quelle que soit l'issue des complications actuelles, l'Empereur, notre auguste maître, parfaitement libre dans son action, ne s'inspirera que des intérêts de son pays et de la dignité de sa couronne dans les déterminations que Sa Majesté sera appelée à prendre. »

La leçon était sévère et l'Allemagne comprit que si elle prenait fait et cause pour l'Autriche, la Russie pourrait bien prendre fait et cause pour la France. Peu de temps après survenait en Angleterre le changement ministériel dont nous avons parlé, et lord Palmerston engageait vivement l'Allemagne à garder une stricte neutralité. La diète revint à des sentiments plus modérés. On fit un compromis, on accepta l'initiative réclamée par la Prusse, initiative qui du reste ne devait pas détruire celle des autres royaumes.

Toutefois la victoire des armes françaises à Magenta avait causé en Allemagne une vive agitation et diminué l'effet des remontrances du prince Gortschakoff. Les Allemands, effrayés de la rapidité de nos coups, s'imaginaient déjà les ressentir eux-mêmes. Avouons qu'ils les méritaient et on serait tenté de se plaindre qu'on n'ait pas donné raison à leurs craintes, si la guerre ne devait pas être évitée le plus possible. Sur plusieurs points de l'Allemagne du midi, des camps se formaient, des réunions fréquentes avaient lieu entre les chefs des troupes de Wurtemberg, Bade, Hesse, Darmstadt. Le régent de Prusse, satisfait de l'ascendant qu'il acquérait, parut dès lors aussi disposé à la guerre que l'Allemagne. Il annonça, après la bataille de Magenta, la mobilisation de six corps d'armée sur neuf qui forment l'armée prussienne.

La Prusse et l'Allemagne voyaient donc d'un mauvais œil nos victoires en Italie et ne demandaient qu'à les arrêter. La Russie nous était favorable, car les préparatifs de l'Allemagne déterminèrent le tzar à concentrer cinquante mille hommes sur la frontière autrichienne, et la présence de cette armée russe ne laissa pas que d'inspirer des inquiétudes à Vienne. L'Angleterre, grâce au revirement qui s'était produit dans sa politique par le changement de ministère, applaudissait à la délivrance de l'Italie. Mais à Londres comme à Berlin il y avait de la jalousie, et le désir de se mêler tant soit peu à la question. Nous verrons ce qu'il en adviendra. En attendant, nos soldats faisaient plus de besogne que les diplomates.

§ 5. MARCHE DE L'ARMÉE ALLIÉE EN LOMBARDIE; RETRAITE DES AUTRICHIENS.

La bataille de Magenta devait encore amener sur le théâtre de la guerre d'autres résultats que la prise de Milan. L'étendue de l'échec subi par les Autrichiens se révéla par la précipitation de leur retraite. Leurs corps d'armée, presque désorganisés, n'osèrent pas s'arrêter derrière la ligne de l'*Adda* : ils évacuèrent *Lodi*, *Crémone*, *Pavie*, *Plaisance*, places fortes qui pouvaient nous causer de sérieux retards. Le 11 juin ils abandonnaient même la place considérable de Pizzighettone. Pour que le comte Gyulai se décidât à de pareils sacrifices, il fallait qu'il ne se sentît plus assez fort pour tenir tête à l'empereur Napoléon en pleine campagne dans la Lombardie, et, en voyant l'armée autrichienne s'éloigner ainsi de la forte base *Plaisance-Crémone*, on pouvait conjecturer qu'elle ne tiendrait ni sur le *Serio*, ni sur l'*Oglio*, ni sur la *Mella*, qui sont des obstacles beaucoup moins sérieux et moins importants que l'Adda.

« L'Empereur, de son côté, avait à choisir entre les routes du nord et celles du sud; il se décida pour celles du Nord. Le bas Adda avait beaucoup souffert du séjour prolongé de l'armée autrichienne, et cette contrée, sur laquelle, en se retirant, les Autrichiens avaient encore frappé d'énormes contributions, parut à l'Empereur dans de mauvaises conditions pour fournir la subsistance de ses troupes. Outre cette raison, tirée de considérations administratives, il y en avait une autre, plus spécialement militaire. C'était en manœuvrant sur sa gauche et en débordant la droite autrichienne qu'il avait réussi à surprendre le passage du Tessin, et qu'il avait forcé, à Magenta, le comte Gyulai à se replier dans la direction du sud; il était naturel d'employer encore la même méthode et de continuer l'effort en opérant par le nord. Cette manœuvre donnait aussi pour résultats la possibilité de surveiller les débouchés des Alpes, et de conserver à l'armée alliée une communication précieuse avec tous les grands centres du nord de la Lombardie, par la double voie de la route et du chemin de fer[1]. »

L'armée se mit en mouvement le 11 juin, après avoir pris quelques jours d'un repos indispensable, ce qui avait donné le temps de réunir tout le matériel nécessaire. Les différents corps s'échelonnèrent sur les routes poudreuses, à quelque distance les uns des autres. On sentait bien que cette retraite des Autrichiens, bien plus prolongée qu'elle n'aurait dû l'être, servait à un plan stratégique. Les généraux autrichiens abandonnant des places considérables et de magnifiques lignes de défense, se proposaient sans doute de choisir des champs de bataille plus favorables encore. En effet, le comte Gyulai, d'après un plan du général Schlick, songeait à organiser derrière la *Chiese*, rivière qui précédait le *Mincio*, une vigoureuse résistance. Derrière la Chiese se trouvait une ligne de hauteurs qui achèvent de former la ceinture de la rive droite du lac de Garde, puis s'infléchissent au sud-est et regagnent le Mincio en se perdant dans une vaste plaine où l'on pourrait déployer de grandes masses de cavalerie. La cavalerie autrichienne est renommée et le général Gyulai comptait beaucoup sur elle. Établi sur les hauteurs qu'un aurait soin de fortifier, agissant dans la plaine avec sa cavalerie, se trouverait dans une excellente position pour attendre les alliés. Le comte Gyulai fit donc remonter ses corps d'armée vers le nord, et le 15 juin ceux-ci prenaient déjà position sur les hauteurs de la Chiese.

Les alliés, instruits de ces préparatifs de l'ennemi, continuent leur mouvement en avant et se réjouissent dans la pensée d'atteindre bientôt leurs adversaires. L'armée piémontaise tient la gauche et se relie aux chasseurs des Alpes que Garibaldi lance toujours hardiment par les montagnes. Garibaldi était entré à *Bergame* le 8 juin et soulevait le pays autour de lui. Le 13 il entrait dans la grande ville de *Brescia* qui l'accueillait avec enthousiasme. *Brescia*, l'une des villes les plus impatientes du joug autrichien, avait opposé en 1849 une résistance héroïque au général Haynau, et les supplices qui avaient suivi sa défaite avaient

1. *Campagne de Napoléon III en Italie*, d'après le dépôt de la guerre.

plus vivement encore enraciné dans le cœur de la noblesse la haine de l'étranger. A Brescia, le général Garibaldi se trouvait assez près de l'armée autrichienne : plusieurs détachements des chasseurs des Alpes se

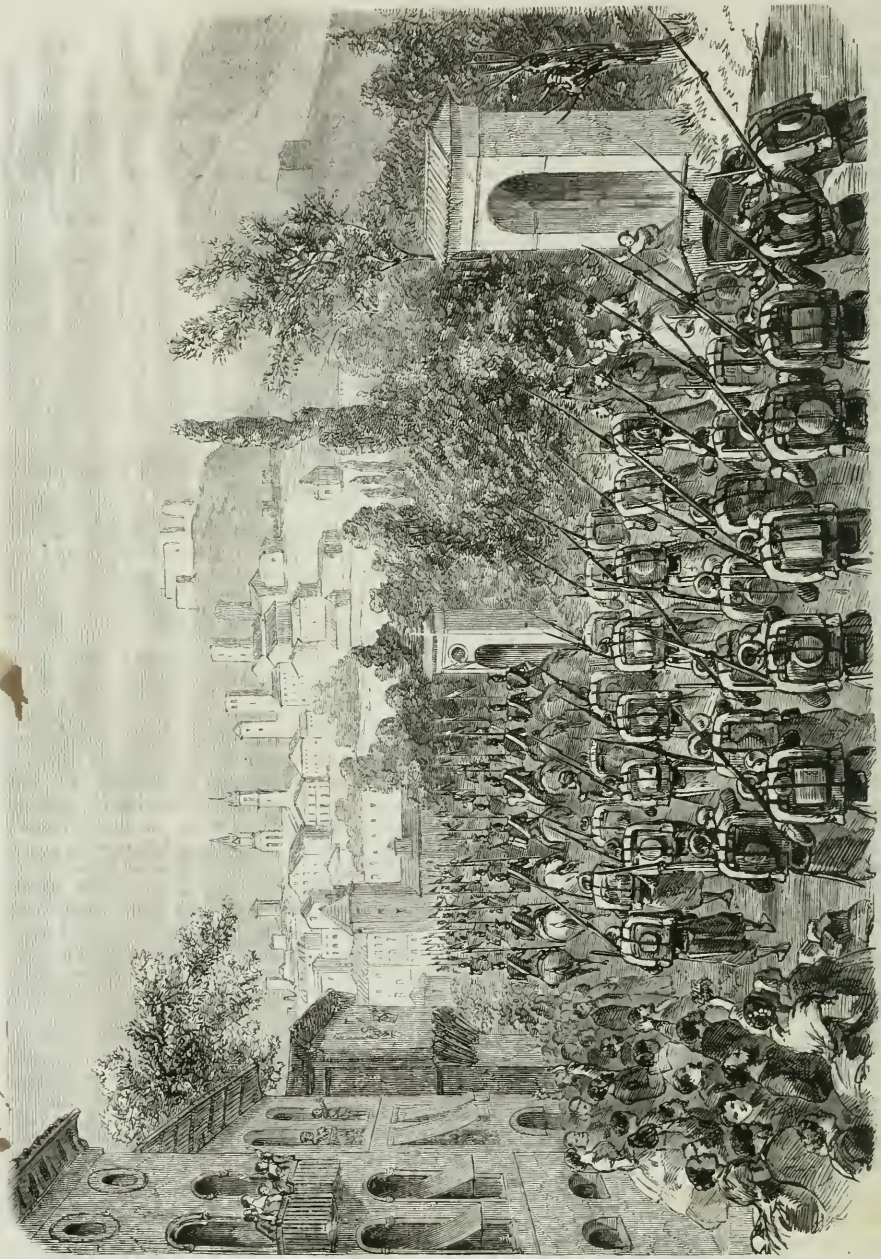

Marche de l'armée alliée. — Entrée des troupes alliées dans Bergame. (Page 23, col. 1.)

rencontrèrent même avec la division de réserve du général Urban à *Tre-Ponti* et furent repoussés. Une division de l'armée piémontaise envoyée pour les soutenir n'arriva pas à temps.

Décoration du drapeau du 2e zouaves par le maréchal Mac-Mahon (19 juin 1859). (Page 26, col. 1)

Les alliés n'avaient pas tardé à franchir l'Oglio et se rapprochaient tous les jours de l'ennemi. Malgré les difficultés occasionnées par le nombre de bagages nécessaires à une armée si nombreuse, les étapes se faisaient régulièrement : on partait de bonne heure pour éviter la chaleur qui devenait accablante. Un service télégraphique accompagnait et précédait même les troupes. Les inspecteurs du télégraphe arrivèrent plusieurs fois dans des villes encore occupées par les Autrichiens. « De Vercelli à Valeggio, du 31 mai au 6 juillet, jour de la signature de l'armistice, il a été, dit un document officiel[1], réparé ou construit plus de 400 kilomètres de lignes et ouvert 35 bureaux, qui ont toujours, sauf quelques courtes interruptions, assuré à l'Empereur et à son quartier général, leurs communications avec la France et souvent avec les maréchaux commandant les corps d'armée, et qui ont fait en même temps le service des dépêches du roi de Sardaigne et de son quartier général. »

Des ascensions aérostatiques servaient aussi à l'exploration du pays. Malheureusement le matériel de M. E. Godard était trop incomplet et on n'avait pas eu le temps de préparer ce qui eût été nécessaire pour suivre la marche d'une armée en mouvement, car l'impossibilité de se procurer du gaz hors des grandes villes rendait à peu près les aérostats à gaz impossibles. La construction d'un ballon à double enveloppe, susceptible de conserver son gaz pendant trois semaines et peut-être un mois, fut décidée et le ballon commandé à Paris. En l'attendant on se servit des montgolfières, ballons en coton que l'on gonfle en raréfiant l'air au moyen de paille enflammée. Ces ballons acquièrent, par un certain degré de chaleur intérieure, une force ascensionnelle qui naturellement se trouve épuisée quelques instants après par le refroidissement. On avait aussi pensé, à la photographie, pour compléter les renseignements que fourniraient les ascensions aérostatiques et M. Nadar devait se rendre à l'armée d'Italie. Mais les essais que cet artiste fit avant son départ ne réussirent pas et on renonça à la photographie.

Le 18 juin l'armée française franchit définitivement la Mella et atteignit la Chiese. En arrivant sur les bords de la rivière derrière laquelle le comte Gyulai avait massé ses troupes, l'Empereur jugea le moment venu de resserrer son ordre de marche afin de se tenir prêt à tout événement, et à partir du 18 l'armée s'avance dans l'ordre où elle doit combattre. Les corps sont disposés entre eux et les divisions sont formées de telle sorte que l'armée puisse, au premier signal, être rangée en bataille sans qu'il y ait besoin de manœuvrer pour changer l'ordre des divisions.

L'armée sarde tient la gauche, les maréchaux Baraguey d'Hilliers et Mac-Mahon le centre, le général Niel et le maréchal Canrobert la droite.

Le quartier impérial se trouvait à Brescia, où Napoléon III reçut un accueil aussi bruyant et aussi fleuri qu'à Milan. On donna deux jours de repos aux troupes et on en profita pour leur distribuer les récompenses méritées à la bataille de Magenta et au combat de Melegnano. L'Empereur, renouvelant un noble usage du premier empire, avait décrété que si un régiment prenait un drapeau à l'ennemi, l'aigle de ce régiment serait décorée de la Légion d'honneur. Le 19 juin, le maréchal de Mac-Mahon décora le drapeau du 2e zouaves, le premier qui eût mérité cette insigne distinction. Décorer le drapeau, c'était pour ainsi dire décorer le régiment, et il y avait là une légitime cause d'orgueil pour les soldats, un glorieux encouragement pour tous. Le même jour l'armée était jointe par la belle division de la cavalerie de la garde qui arrivait de France, conduite par l'expérimenté général Morris. C'était un magnifique appoint pour tenir tête à la cavalerie autrichienne.

La bataille qu'on croyait si proche se déroba encore à nous. L'empereur d'Autriche avait changé ses plans et réorganisait ses armées. De nouvelles levées, des appels à la réserve[1], des enrôlements volontaires venaient de lui fournir un nombre d'hommes considérable. Les troupes autrichiennes en Italie furent divisées en deux armées dont l'empereur François-Joseph prit le commandement en personne. Il choisit pour chef d'état-major-général le feld-zeug-mestre baron de Hess. La première armée reçut pour commandant le feld-zeug-mestre comte Wimpffen; et la deuxième armée le comte Schlick qui remplaçait le comte Gyulai. Celui-ci s'était vu forcé par les circonstances de donner sa démission. Le plan pour l'exécution duquel il était entré en Piémont avait échoué, et l'initiative du nouveau plan de résistance qui s'organisait derrière la Chiese appartenait au comte Schlick[2].

Toutefois les plans du général Schlick furent subitement abandonnés, et l'armée autrichienne que nous allions atteindre s'évanouit. « L'empereur François-Joseph ne voulait plus risquer une bataille ayant le Mincio à dos, même avec la grande quantité de ponts que son armée avait à sa disposition. L'influence du feld-zeug-mestre baron de Hess semble encore une fois prendre complétement le dessus, et un nouveau plan dont on le suppose l'auteur est adopté. Les souvenirs de l'attitude passive du feld-maréchal Radetzki, en 1848, décident l'empereur d'Autriche à suivre son exemple, et l'ordre est donné de se replier derrière le Mincio pour attendre l'ennemi au centre du quadrilatère et y reprendre l'offensive comme l'avait fait l'illustre feld-maréchal. A peine cette décision est-elle prise, que les hauteurs de la Chiese sont évacuées, et que le soir même du 20 les corps autrichiens se retirent derrière le Mincio et prennent position de manière à disputer le passage de la rivière[3]. »

Le 21 juin l'armée alliée a repris sa marche en avant et commence à franchir la Chiese. Le quartier impérial se transporte à *Castenedolo*, puis à *Montechiaro*. Dans cette ville, l'Empereur fit replacer une colonne érigée en mémoire des officiers français morts à Castiglione le 29 juin 1796, colonne que les Autrichiens avaient renversée en 1818 mais que la municipalité avait conservée. Le pays était ravagé et présentait les traces

1. Note de l'inspecteur général C. Lair sur le service télégraphique de l'armée d'Italie.

1. Après les huit années de service réglementaire, le soldat autrichien est placé dans la réserve et peut être encore appelé au service pendant deux autres années.

2. Le général Gyulai ne crut pas devoir quitter le théâtre de la guerre. Il rejoignit un régiment dont il était propriétaire, et ce ne fut qu'après la campagne qu'il fut mis en disponibilité d'abord, et qu'il obtint ensuite définitivement sa retraite.

3. *Campagne de l'empereur Napoléon III en Italie*, d'après le dépôt de la guerre.

récentes du passage des Autrichiens. La plupart des habitants des campagnes avaient fui et ceux qui restaient mouraient de faim. Nos soldats, au lieu d'en recevoir des vivres, étaient obligés do partager avec eux leurs maigres ressources.

Le 23 l'armée alliée occupe une partie des positions dans lesquelles nous attendaient les Autrichiens quelques jours auparavant. L'armée sarde est toujours à gauche à Rivoltella, Desenzano, Lonato : elle s'appuie au lac de Garde. L'armée française se trouve à Esenta et à Castiglione; le général Niel et le maréchal Canrobert sont à droite. Canrobert n'a pas encore franchi la Chiese. Les bagages sont réduits, les reconnaissances s'étendent au loin. C'est à ces prudentes précautions que nous dûmes de pouvoir engager avantageusement la journée de Solferino. Le 23 juin, des reconnaissances nombreuses sont envoyées en avant du front de l'armée dans l'intervalle qui sépare la Chiese du Mincio. D'Ésenta le maréchal Baraguey-d'Hilliers fait explorer la route de *Solferino*, car c'est sur ce village situé sur le point culminant des hauteurs qu'il doit se porter le 24. Le maréchal de Mac-Mahon qui, de *Castiglione* devait se porter le lendemain sur *Cavriana*, s'éclairait dans cette direction. Partout dans la plaine comme sur les hauteurs on avait rencontré des détachements ennemis. Les rapports établirent que *Solferino*, *Cavriana*, *Guiddizolo* et *Medole*, points sur lesquels on devait se diriger le lendemain, étaient occupés; qu'il y avait du canon à Guiddizzolo et que de grands mouvements de troupes s'apercevaient du côté du Mincio. Mais de ces rapports on ne pouvait guère conclure qu'une chose, c'est que l'ennemi, ayant intérêt à savoir sur quel point du Mincio nous allions tenter le passage, avait rapproché ses avant-postes pour mieux nous observer. « Telle fut l'explication qui dut se présenter à l'esprit, quand on voulut donner un sens aux résultats des reconnaissances du 23. En effet les hauteurs de Lonato et de Castiglione, où les Autrichiens nous avaient attendus, avaient été évacuées par eux pour repasser le Mincio, et la logique ne permettait pas d'admettre qu'ils eussent laissé l'empereur Napoléon passer tranquillement la Chiese, s'emparer, sans coup férir, de la rive gauche de cette rivière et des magnifiques positions qui la dominent, pour venir ensuite lui livrer bataille, le Mincio à dos, dans une position beaucoup moins avantageuse que celle qu'ils avaient volontairement quittée auparavant[1]. » On se trompait en raisonnant logiquement, mais comme notre marche était réglée suivant tous les préceptes de l'art de la guerre, on ne risquait rien à se tromper. L'empereur Napoléon, après avoir reçu les rapports des commandants de corps d'armée, ordonna la marche du lendemain.

L'armée de Victor-Emmanuel doit se porter sur *Pozzolengo* en ne cessant pas de s'appuyer au lac de Garde. Le premier corps (Baraguey d'Hilliers), reçoit l'ordre de se rendre d'*Esenta* à *Solferino;* le deuxième corps (Mac-Mahon), de *Castiglione* à *Cavriana*. Ces différents corps d'armée ont à s'avancer dans un pays montueux. Le général Niel et le maréchal Canrobert s'avancent plus au sud dans la plaine : Canrobert doit aller de Mezzane à *Medole;* Niel de Carpenedolo à *Guiddizolo*. La garde impériale, formant la réserve, doit camper à Castiglione. Il faut bien retenir cet ordre de marche, car c'est toute la bataille de Solferino. Chacun de ces corps rencontrera l'ennemi en chemin et engagera une bataille séparée, ce qui produira un choc immense sur une étendue de plus de 5 lieues.

L'Empereur prescrit à toutes les troupes de prendre leur repas de très-bonne heure, de manière à pouvoir se mettre en route de deux à trois heures du matin et éviter ainsi la grande chaleur du jour. En outre, prévoyant que la marche sera pénible et que les colonnes devront disputer le terrain pied à pied aux avant-gardes ennemies, il ordonne à tous les corps d'envoyer, le soir du même jour 23, à la pharmacie centrale à *Montechiaro*, prendre les médicaments nécessaires pour garnir les cantines réglementaires. Excellente précaution, car nous ne devions pas seulement avoir affaire à des avant-gardes; une initiative inattendue venait d'être décidée au quartier général des armées autrichiennes.

« L'empereur François-Joseph, modifiant encore une fois son plan d'opérations, venait de renoncer subitement à l'attitude défensive que le feld-zeug-mestre baron de Hess avait recommandée, et qui avait amené le 20 la retraite de l'armée autrichienne, des positions de la Chiese derrière le Mincio. Les traditions si vantées de 1848 avaient été laissées de côté, et le plan du comte Schlick audacieusement repris.

« Les motifs qui décidèrent l'empereur François-Joseph, paraissent avoir été tirés, les uns de considérations militaires, les autres de considérations politiques. Au point de vue militaire, il faut compter en première ligne les puissants moyens d'attaque que l'empereur Napoléon accumulait autour de lui. Garibaldi et Cialdini, avec plus de 20 000 hommes, menaçaient de déboucher dans la vallée du haut Adige, et pouvaient, en révolutionnant le Tyrol, causer à l'empereur d'Autriche de sérieuses inquiétudes pour son flanc droit. La flottille de chaloupes canonnières françaises, destinée à concourir au siége de Peschiera, était en construction à Desenzano et pouvait être prochainement lancée sur le lac de Garde. Une nouvelle division française était annoncée; elle était même déjà en marche pour rallier l'armée. Le corps du prince Napoléon, renforcé d'une division de troupes toscanes aux ordres du général Ulloa, s'avançait sur le flanc gauche des Autrichiens. Enfin la flotte française de l'Adriatique s'apprêtait à resserrer Venise et à débarquer un corps de troupes dans les lagunes. Le quadrilatère était fort, mais pouvait-il tenir devant une quadruple attaque dirigée contre lui : Cialdini et Garibaldi dans le nord, l'armée principale à l'ouest, le prince Napoléon au sud, et la marine à l'est?

« Sentant ces vastes projets s'exécuter autour de lui, l'empereur François-Joseph résolut de prévenir leur réalisation en attaquant lui-même les alliés avant que l'armée principale ait pu recevoir les renforts sur lesquels elle comptait, et avant que les puissantes diversions des corps secondaires aient eu un commencement d'exécution. Du reste, en cas de revers sur la Chiese, n'était-il pas toujours temps de repasser le Mincio, et de se retrancher dans le camp de Vérone et derrière la forte barrière de l'Adige.

« A ces considérations militaires s'ajoutaient des motifs politiques. L'empereur d'Autriche venait de recevoir, à son quartier général de Vérone, une note

1. *Campagne de l'Empereur en Italie.*

De nombreuses rec nnaissances sont envoyées en avant de l'armée (23 juin 1859). (Page 27, col. 1.)

Reconnaissance de cavalerie (23 juin 185). (Page 27, col. 1.)

prussienne qui le mécontenta gravement. Il devint dès lors évident pour lui que la Prusse ne prendrait part à la guerre que dans le cas où l'Autriche remporterait quelque grand succès militaire. Il se trouvait, par suite, dans la nécessité de vaincre pour sortir d'une position critique; et ce fut alors qu'il se décida à livrer bataille, comptant qu'un succès lui amènerait la Prusse, et avec la Prusse toute l'Allemagne. L'offensive fut résolue.

« L'armée autrichienne allait quitter ce terrain si connu, ce carré de forteresses sillonné par deux voies ferrées, où il semblait qu'elle dût attendre de pied ferme l'attaque de l'ennemi; elle allait repasser le Mincio et essayer d'occuper de nouveau la ligne de Lonato-Castiglione. Il s'agissait donc de reprendre purement et simplement les positions que le comte Gyulai avait choisies dès le 15 juin, positions que l'empereur François-Joseph avait cru devoir abandonner le 20, et que le 23 il se décidait à réoccuper. De pareilles hésitations et d'aussi fréquents changements dans le plan d'opérations étaient bien faits pour amener les plus fâcheuses conséquences, tant à cause de la fatigue que ces marches et contre-marches occasionnaient aux troupes, que par le peu de confiance dans le commandement supérieur qu'elles devaient inspirer aux chefs et aux soldats. L'état-major autrichien semble, dans cette circonstance, s'être laissé aller à l'impatience du triomphe, et au désir de marquer d'un coup d'éclat la reprise du mouvement offensif[1]. »

Les reconnaissances envoyées par l'empereur François-Joseph n'avaient pu le renseigner exactement sur la position des alliés. Des rapports qu'on lui fit, il conclut que « l'armée alliée s'était provisoirement bornée à occuper la ligne de la Chiese[2]. » Le 23, il donna l'ordre à ses deux armées, dont l'une devait marcher dans le pays montagneux et l'autre dans la plaine, de se mettre en mouvement. Les Autrichiens firent dans l'après-midi une courte étape. Le 24 juin était le jour désigné par l'empereur François-Joseph pour occuper les positions de Lonato et de Castiglione, où il pensait ne trouver que de faibles détachements français. L'avant-garde devait partir à huit heures du matin et les autres corps devaient quitter Pozzolengo, Solferino, Cavriana à neuf heures et demie[3].

« En résumé, les Autrichiens doivent quitter le 24 la ligne de *Pozzolengo-Solferino-Guiddizzolo*, pour atteindre les positions de *Lonato, Castiglione, Carpenedolo*. Les corps français doivent de leur côté, le même jour, quitter la ligne de *Lonato-Castiglione Carpenedolo* pour celle de *Pozzolengo-Solferino-Guiddizzolo*. De ces deux marches inverses le même jour et sur les mêmes lignes, résultera nécessairement un choc général, choc dans lequel se présenteront avec les meilleures conditions les troupes qui auront l'initiative. Or, les colonnes alliées ayant reçu l'ordre de partir à deux heures du matin, après avoir fait le café, et nos adversaires ne prenant un premier repas qu'à huit heures et demie pour partir à neuf heures, les Autrichiens qui voulaient nous surprendre, devaient être surpris par les alliés. Ce fut ce qui arriva.

1. Campagne de Napoléon III en Italie.
2. Bulletin autrichien de la bataille de Solferino.
3. *Ordre général pour la deuxième armée*, Volta, le 23 juin 1859, à six heures du soir. (Papiers trouvés sur un officier autrichien tué à Solferino).

« Les deux armées autrichiennes réunies présentaient un effectif disponible de 198 035 hommes d'infanterie et de 19 289 chevaux, soit un ensemble de 217 324 combattants. Sur cette masse 163 124 soldats prirent part à la bataille du 24 juin. Les armées française et sarde comptaient de leur côté 173 603 hommes d'infanterie et 14 353 chevaux disponibles, soit un ensemble de 187 956 combattants. Sur cette masse 135 234 combattants prirent part à la bataille du 24 juin[1]. »

Ainsi dans cette journée mémorable, 135 000 hommes du côté des alliés, 163 000 du côté des Autrichiens, c'est-à-dire plus de 300 000 hommes, allaient s'entre-heurter. Au nombre des combattants on voit déjà que ce sera une des plus grandes luttes des temps modernes; leur courage en fera une des plus acharnées et le dévouement de nos soldats une de nos plus radieuses victoires.

§ 6. BATAILLE DE SOLFERINO (24 JUIN 1859); PLAN DE LA BATAILLE.

Du sud du lac de Garde, entre Lonato et Desenzano, part, nous l'avons dit, une chaîne de hauteurs ou mamelons isolés, derniers contre-forts qui encadrent ce lac à l'ouest. Ces hauteurs à escarpements plus ou moins abrupts se prolongent au sud en tournant à l'est, sur une étendue de 20 à 22 kilomètres. A leur pied, ou plutôt sur leur pente occidentale et méridionale, se trouvent successivement, en venant du nord, *Castiglione, Solferino, San Cassiano, Cavriana* et *Volta*, ce dernier village situé le plus à l'est et au point où commence la plaine qui sépare la Chiese du Mincio.

La route de Brescia à Peschiera et le chemin de fer de Milan à Vérone passent au nord de ces hauteurs en longeant le lac de Garde. La route de Brescia à Mantoue, rencontre le pied de ces mamelons à Castiglione, puis s'en écartant, traverse la plaine à 2 ou 3 kilomètres de Solferino, Cavriana et Volta, se dirigeant sur Goïto, où elle franchit le Mincio. Aucune grande communication ne traverse ce pâté montueux. L'armée alliée, en se dirigeant sur le Mincio, était donc obligée de suivre les deux routes de Peschiera et de Goïto, sauf à faire occuper par un corps détaché l'espace tourmenté de 18 à 20 kilomètres qui les sépare. Les Piémontais devaient suivre la route de Peschiera, près du lac de Garde, en détachant sur leur droite des troupes destinées à occuper Pozzolengo et à établir ainsi la communication entre leur corps principal et l'armée française. Celle-ci, partie au petit jour, avançait par la route de Monte-Chiaro à Goïto et les chemins parallèles.

Comme les Français, les Piémontais sont partis le 24 à trois heures du matin, échelonnant leurs divisions sur plusieurs chemins et poussant des reconnaissances dans la direction de *Pozzolengo*. De bonne heure ils rencontrent des avant-postes ennemis.

Le maréchal Baraguey d'Hilliers, commandant du 1er corps, avait été averti dès la veille au soir par des officiers envoyés pour explorer le pays, de la présence des Autrichiens au village de *Solferino*. Mais il ne savait à quelles forces il aurait affaire. Les divisions

1. *Campagne de l'Empereur en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre.

Ladmirault et Forey quittèrent les premières le bivac d'Esenta, et, marchant vers le sud-est, suivirent la route accidentée qui mène à *Solferino*. Elles ne tardèrent pas à rencontrer également les avant-postes autrichiens, et un premier combat de tirailleurs s'engagea.

Le deuxième corps, commandé par le duc de Magenta, avait à gagner *Cavriana*, en suivant d'abord la route de Castiglione à Mantoue puis en prenant le chemin qui monte à Cavriana en passant par Cassiano. Après s'être avancé de cinq kilomètres sur cette route, le général Gaudin de Villaines, qui éclaire la colonne avec les chasseurs, prévient, vers quatre heures, le maréchal commandant le 2e corps de la présence de l'ennemi, et bientôt ses tirailleurs engagent le feu avec les Autrichiens. Près de la ferme Casa-Morino où commençait l'action, se trouve un mamelon appelé Mont-Medolano. Le maréchal s'y porta pour reconnaître de cette éminence et apprécier les forces qui lui sont opposées : il voit les troupes de Baraguey d'Hilliers lutter à sa gauche, et entend la fusillade devenir de plus en plus vive de ce côté; il aperçoit à droite d'épaisses colonnes autrichiennes s'avancer dans la plaine : il s'inquiète, car le 4e corps (général Niel) chargé d'opérer dans la plaine ne paraît point, et l'ennemi pourrait se jeter dans le vide qui est laissé pour couper notre ligne :Mac-Mahon s'étend le plus possible sur sa droite et s'apprête sur sa gauche à soutenir Baraguey d'Hilliers.

Cependant le 4e corps, parti de son campement à trois heures du matin, avait suivi avec ses trois divisions la route de *Carpenodolo* à *Medole :* vers la ferme de Resica, les escadrons d'avant-garde rencontrent quelques pelotons de cavalerie légère ennemie; ils les chargent avec impétuosité, les ramènent sur la ville, et sont bientôt arrêtés par l'infanterie autrichienne, qui l'occupe avec de l'artillerie. Le général Niel ordonne alors au général de Lusy d'attaquer *Medole* et de s'en emparer. Le 3e corps (maréchal Canrobert) était resté le dernier au delà de la Chiese : il franchit cette rivière le matin du 24 se dirigeant sur Medole : il heurta également les avant-postes ennemis à Castel-Goffredo.

Ainsi vers six heures du matin, sur toute la ligne, nos colonnes en marche avaient rencontré les Autrichiens. La grande journée du 24 commençait aux premiers rayons d'un gai soleil d'été.

L'empereur Napoléon III était assez loin du champ de bataille, à *Montechiaro*. « La garde impériale, dont les divisions d'infanterie campaient à Montechiaro même, s'était mise en marche à cinq heures du matin pour précéder le grand quartier impérial au bivac de Castiglione. La division de cavalerie du général Morris, ainsi que l'artillerie, ne devait partir qu'à neuf heures du matin et marcher librement pour ménager ses chevaux et trouver la route entièrement débarrassée. L'Empereur devait partir à sept heures. Vers cinq heures et demie, on vit entrer bride abattue dans Montechiaro deux officiers d'état-major couverts de poussière. C'étaient les messagers des maréchaux Baraguey d'Hilliers et de Mac-Mahon ; ils venaient annoncer à l'Empereur que, de toutes parts, l'ennemi déployait de fortes colonnes sur les hauteurs de Solferino et de Cavriana, et que ses masses puissantes se présentaient sur une vaste étendue de terrain, de notre droite à notre gauche.

« Dans le même moment, toute la maison militaire de Sa Majesté, le major général de l'armée et son état-major se réunissaient dans la petite église de Montechiaro pour rendre les derniers devoirs au général de Cotte, aide de camp de l'Empereur, enlevé à l'armée dans la nuit du 22 au 23 par une mort subite : le général était de service auprès de l'Empereur; vers minuit, il lisait des dépêches que l'on venait d'apporter, lorsqu'il s'affaissa tout à coup, laissant échapper les papiers qu'il tenait à la main : il était mort. »

« Les messagers des deux maréchaux furent introduits auprès de l'Empereur qui venait d'envoyer le capitaine de Kleinenberg rejoindre le maréchal Canrobert, pour lui remettre une lettre renfermant d'importants renseignements sur l'armée ennemie; cette lettre était écrite par un des plus notables habitants d'Assola.

« Les cent-gardes ont pris les devants, et l'Empereur se jette dans sa calèche de poste, ayant avec lui le maréchal Vaillant, le général de Montebello, aide de camp de service, et le général Fleury, son premier écuyer. Toute la maison militaire et l'état-major de l'armée suivaient à cheval. Bientôt la route qui conduit de Montechiaro à Castiglione fut couverte d'un tourbillon de poussière. Voitures, chevaux et cavaliers étaient lancés à fond de train.

« Castiglione est bâtie sur une hauteur. L'Empereur descendit de voiture devant l'église même, et voulut, du sommet du clocher, jeter d'abord un premier coup d'œil sur l'étendue de terrain qu'occupait son armée et sur les positions que l'ennemi s'apprêtait à défendre [1]. » Voici quel était à ce moment le solennel tableau qui se déployait des hauteurs de Castiglione devant les yeux de l'Empereur.

En face de lui, semblable aux anneaux d'une immense chaîne, se déroule cette succession de collines dont nous avons parlé et qui forme un grand arc de cercle : à droite, une vaste plaine couverte de mûriers, de maïs et de massifs épais, dans laquelle on voit déjà les blondes fumées du combat : de ce côté rien ne borne la vue; on peut apercevoir Guiddizolo, Rebecco, Goïto et jusqu'à Mantoue, dont on distingue même les tours et les clochers. Des nuages de poussière sont soulevés par la cavalerie autrichienne dont les casques étincellent. Sur la gauche, du côté où se trouvent les Piémontais, l'œil suit les sinuosités du pâté montagneux qui nous sépare du Mincio, mais ces collines s'abaissent presque aussitôt vers le lac de Garde, dont on voit reluire les eaux bleues aux feux d'un soleil matinal, et bien au delà se dresse la silhouette majestueuse des Alpes. L'Empereur comprend que nous allons avoir à opérer par les montagnes et par la plaine : il apprécie les difficultés que nos troupes rencontreront dans ce massif montagneux qui ne présente pas de très-hautes collines, mais une série de mamelons et de contre-forts enchevêtrés les uns dans les autres comme les vagues d'une mer irritée. Dans la plaine l'action sera plus aisée, mais il y a le danger de se laisser tourner ou couper. Les officiers généraux qui accompagnent l'Empereur hésitent encore à croire que l'armée autrichienne ait repassé le Mincio : ce fait était si bien en dehors des prévisions et de la logique militaire qu'on pouvait bien en douter. Napo-

1. Bazancourt, *expédition d'Italie.*

léon III n'en douta pas : en voyant cette ligne de fu- | mée, encore légère il est vrai, mais qui ondoie le long

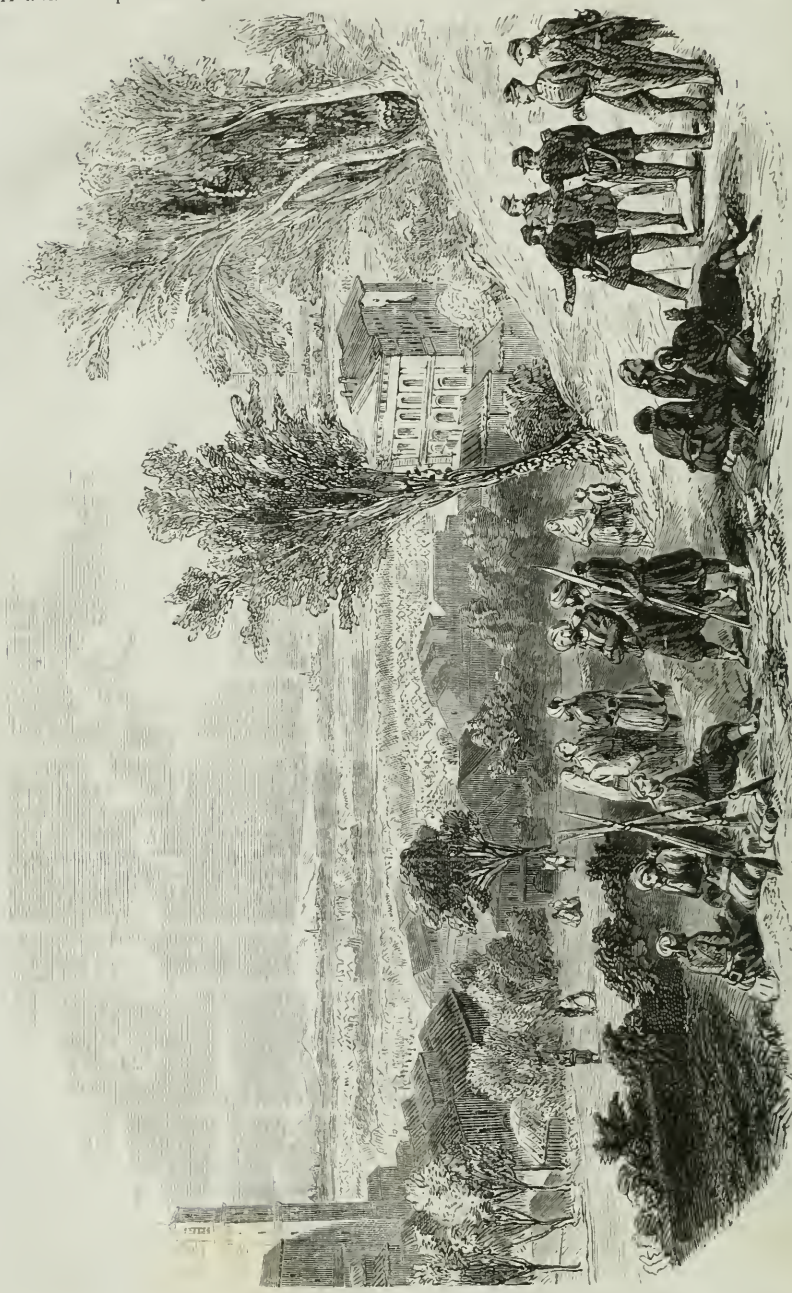

Quartier impérial de Montechiaro. 21 juin 1859. (Page 26, col. 1.)

des collines, qui se dessine dans la plaine sur une éten- | bataille générale, » dit-il. Et pour se rendre compte
due de cinq lieues, il juge bien la situation : « C'est une | d'une manière plus précise de l'état des choses, il

monte à cheval, et d'un galop rapide se rend auprès du duc de Magenta[1].

Napoléon III n'a qu'une préoccupation : relier tous ses corps d'armée. Il approuve les intelligentes dispositions qu'avait déjà prises le duc de Magenta; il annonce que pour lui permettre de se relier au 4e corps et pour combler le trop grand espace vide qui se trouve de ce côté, il va lui envoyer la cavalerie de la garde. Lorsque le 4e corps sera en ligne et l'union bien établie, lorsque d'autre part le 1er corps aura emporté les positions de Solferino, Mac-Mahon, condamné jusque-là à un rôle passif, s'élancera sur les hauteurs de Cavriana. Des instructions sont ensuite envoyées au général Niel, au maréchal Canrobert, et l'Empe-

Soldats de l'armée autrichienne.

reur, après avoir ainsi arrêté son plan, pris ses mesures et paré à toutes les éventualités, quitte le duc de Magenta pour se porter auprès du maréchal Baraguey-d'Hilliers, qui voyait grossir considérablement le chiffre des ennemis qu'il avait à combattre.

Il faudrait, pour se rendre compte de cette grande journée du 24 juin, être partout à la fois : il faudrait assister en même temps aux quatre batailles qui, réunies, composaient la gigantesque bataille de Solferino : lutte de Victor-Emmanuel à San Martino, lutte de Baraguey-d'Hilliers à Solferino, lutte de Mac-Mahon à Cavriana, de Niel dans la plaine de Medole.

1. *Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre.

L'Empereur lui-même ne put se rendre sur tous les points où nos soldats déployaient leur admirable bravoure. Il dut se résigner à concentrer son action et son influence sur une partie seulement de cet immense champ de bataille. Après s'être assuré que les lacunes qui séparent ses corps d'armée seront comblées, Napoléon III s'attacha principalement aux attaques du centre, confiant dans la valeur de l'armée sarde sur sa gauche, dans l'intrépidité du général Niel sur sa droite et sur la prudence du maréchal Canrobert, chargé, sur l'extrême droite, d'observer un corps ennemi dont on redoutait l'approche par la route de Mantoue. Le nœud de la bataille était évidemment le groupe des hauteurs de Solferino et de Cavriana, qu'on apercevait couronnées d'infanterie et d'une nombreuse artillerie. S'en emparer, c'était enfoncer le centre de l'armée ennemie et forcer ses ailes à se replier. Le plan était simple et heureux : l'exécution fut héroïque.

§ 7. ATTAQUE ET PRISE DES HAUTEURS DE SOLFERINO ET DE CAVRIANA.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers s'efforçait de gagner Solferino : ses troupes avaient à opérer dans un terrain mouvementé : il fallait emporter, les uns après les autres, des mamelons qui précèdent la colline où se trouvait le village de Solferino. Ce village est bâti sur un escarpement rocailleux, au sommet duquel s'élevait une tour, dite *l'Espionne de l'Italie* (*la Spia d'Italia*), parce que de là on distingue visiblement, comme d'un point central, la plupart des villes de la haute Italie et le vaste échiquier du Lombard-Vénitien. L'ennemi était logé là, à couvert, et son artillerie défendait les divers points culminants aux alentours.

Gardant en réserve la division Bazaine, le maréchal Baraguey-d'Hilliers a lancé les deux divisions Ladmirault et Forey, la première à gauche, la seconde à droite des hauteurs de Solferino. Le général Forey s'empare des bameaux Fontane et le Grole, puis du mamelon, appelé le mont Fenile, qu'il couronne aussitôt d'artillerie pour contre-battre les pièces ennemies. Le général de Ladmirault s'avançait parallèlement avec sa division disposée en trois colonnes.

L'occupation du mont Fenile assurée, le général Forey avait, sous la protection de son artillerie, lancé plus loin la brigade Dieu. Cette brigade, descendant les revers du mamelon, se porta dans la direction de Solferino, chassant de crête en crête les troupes ennemies, dont le nombre s'accroissait sans cesse. Devant ces forces supérieures cette brigade ne gagne du terrain qu'au prix des plus grands sacrifices; le général Dieu lui-même est mortellement frappé. Sur la gauche, le général de Ladmirault avec son artillerie avait ébranlé les masses autrichiennes et facilité l'attaque de ses généraux de brigade Douay et Négrier. L'ennemi céda le terrain peu à peu, mais bientôt il démasqua de nouveaux bataillons, dont le feu était des plus meurtriers. Bientôt le général Ladmirault a l'épaule fracturée par une balle : il prend à peine le temps de se faire panser et revient se placer à pied près de ses troupes. Cependant la lutte devenait de plus en plus opiniâtre et il donnait l'ordre de lancer ses quatre bataillons de réserve, lorsqu'une seconde balle l'atteint à l'aine droite et va se loger dans la cuisse gauche. « Ce n'est rien, » dit-il en se relevant, et il veut rester; mais la douleur l'oblige bientôt de remettre le commandement au général Négrier.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers, voyant les forces considérables qui s'opposent aux progrès de nos troupes, se décide à engager la division Bazaine. « Il peut engager sa réserve, car l'Empereur a maintenant sous la main, entre le mont Fenile et le Grole, les deux divisions d'infanterie de la garde, qui viennent de se déployer derrière lui. Le général Bazaine porte vivement en avant ses premiers bataillons; le 1er de zouaves, presque aussitôt suivi par le 34e, gravit résolûment les hauteurs et s'empare des crêtes; mais, pour en assurer la possession contre les retours offensifs de l'ennemi, il faut encore appeler le 37e. Pendant ce temps, l'artillerie, hissée à grand'peine sur les sommets, couvre de feu la position des Autrichiens et les maisons de la gorge de Solferino. Déjà une brigade autrichienne a abandonné le champ de bataille, mais d'autres brigades occupent fortement la tour, la colline des Cyprès et le cimetière de Solferino. Toutes ces troupes occupent des positions formidables; retranchées derrière des murs crénelés, elles nous opposent une résistance des plus énergiques. Pour en triompher, le maréchal Baraguey-d'Hilliers ordonne d'abattre à coups de canon les murs qui leur servent d'abri; malgré les difficultés du terrain, l'artillerie parvient à amener sur les hauteurs une batterie qui ouvre immédiatement son feu à 300 mètres de distance du cimetière. Sous un tir bien dirigé et très-nourri, les murs du cimetière, des maisons et du château ne tarderont pas à être suffisamment ouverts, tandis que, de son côté, l'artillerie du général Forey cherche à réduire au silence les pièces autrichiennes du mamelon des Cyprès.

« L'Empereur, arrivé sur les hauteurs que le 1er corps avait conquises, s'était porté près des batteries de la division Forey; de là embrassant toute l'étendue du champ de bataille, il voit qu'à droite les 3e et 4e corps ne peuvent triompher des obstacles qui s'opposent à leur marche, et il apprend que sur la gauche une partie de l'armée piémontaise bat en retraite. Dans cette situation où rien ne se décide entre les deux armées, l'Empereur comprend qu'il faut nécessairement s'emparer des hauteurs sur lesquelles l'ennemi s'appuie, pour forcer les ailes à se replier. Il ordonne alors à la brigade d'Alton, qui n'avait pas encore été engagée, de se porter en avant, et la fait soutenir par quatre pièces de la réserve du 1er corps. Le général Forey se met lui-même à la tête de cette brigade, qui s'avance avec élan sur la droite de la tour; mais l'ennemi, qui la découvre de toutes parts, dirige sur elle un feu de mitraille et de mousqueterie des plus violents. Prises à la fois de front et d'écharpe, ses têtes de colonnes font, en peu d'instants, des pertes très-sensibles qui ralentissent leur marche; le général Forey, qui veut agir sur les derrières de Solferino, mais qui ne peut tenter cette manœuvre avec le peu de forces dont il dispose, envoie demander du renfort.

« L'Empereur avait déjà prescrit aux divisions d'infanterie de la garde de se placer à portée de soutenir l'attaque du maréchal Baraguey-d'Hilliers; il se décide alors à lancer une partie de sa réserve, et ordonne au maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély de faire appuyer le 1er corps par la division Camou. La brigade Picard est dirigée sur les hauteurs de gauche, et la brigade Manèque reçoit l'ordre d'appuyer la brigade

d'Alton, et de se porter au-devant des colonnes autrichiennes qui descendaient de Casa del monte. A l'instant, le général Manèque fait mettre sacs à terre à ses troupes, en raison de la difficulté du terrain dans lequel il va s'engager, se porte en avant et envoie deux bataillons de voltigeurs à la disposition du général Forey; puis se mettant à la tête des quatre bataillons qui lui restent, dépasse la brigade d'Alton et se jette sur l'ennemi qui garnit les hauteurs de Forco, Pellegrino et Fillin. Chaque bataillon formant une colonne séparée, aborde l'ennemi au pas de course, avec un élan irrésistible, et le force à se replier en arrière. Le bataillon des chasseurs de la garde, qui prend à cette lutte une part active, tourne le village de Solferino, dans les rues duquel s'engagent quelques compagnies, qui s'emparent d'un drapeau, de huit pièces de canon et de bon nombre de prisonniers.

« De son côté, le général Forey, à l'arrivée des deux bataillons du 2e de voltigeurs, qui sont venus l'appuyer sur sa gauche, a repris l'offensive avec vigueur, et bientôt, s'apercevant que l'ennemi cède le terrain devant lui, il prescrit à la 1re brigade de sa division de se reporter en avant et de couronner la hauteur des Cyprès. Au même moment arrivent au galop deux batteries d'artillerie de la garde, sous la direction du général le Bœuf; elles couvrent le village d'une grêle d'obus; leur feu, habilement dirigé, facilite l'attaque des deux brigades du général Forey, et la première ne tarde pas à repousser l'ennemi des crêtes qu'il occupe, tandis que la deuxième s'empare des collines de la tour, puis de la tour elle-même.

« Vers le même temps, sur la gauche, le général Bazaine jugeant que la brèche que son artillerie a pratiquée dans les murs du cimetière est suffisante, et que l'ennemi est ébranlé, voyant en outre les progrès du mouvement tournant exécuté par la 1re division et par les voltigeurs de la garde, ordonne au 78e, dont les trois bataillons se sont avancés jusqu'à l'extrémité de la gorge, de franchir les derniers sommets et d'enlever le cimetière d'assaut. Ils sont suivis de près par toutes les troupes de la division. Le régiment autrichien, prince Wasa, qui défend cette position, surpris par cette attaque soudaine, n'a que le temps de l'accueillir par une première décharge, et est immédiatement rejeté en dehors du cimetière. C'est au milieu de cet engagement qu'un sergent du 10e bataillon de chasseurs, apercevant le drapeau autrichien, autour duquel plusieurs défenseurs essayent de se grouper, se jette sur eux avec quelques chasseurs, et parvient, après une lutte des plus acharnées, à s'emparer de ce trophée. Dès lors *Solferino* était à nous; les troupes ennemies qui occupent ce village et son château, à la vue de la prise du cimetière, cessent leur résistance et se replient en toute hâte, abandonnant entre nos mains 14 pièces de canon et environ 1500 prisonniers[1]. »

Lorsque les voltigeurs de la garde avaient paru au pied de la tour, un immense applaudissement les avait remerciés de leur dévouement et récompensés de leur valeur. Mais nos soldats ne s'étaient pas arrêtés en si beau chemin. Ils poursuivaient l'ennemi dans toutes les directions. « Le lieutenant Monéglia s'engageait avec une portion des chasseurs de la garde, au pied du mamelon de la Tour, dans un chemin étroit qui contournait le village par sa gauche et tombait tout à coup sur les premières maisons. Deux pièces d'artillerie ennemie défendent le chemin, les chasseurs se précipitent sur les canons et s'en emparent; mais pressés par les Autrichiens qui sont revenus en force, ils s'embusquent dans les clôtures et dans les maisons de Solferino, en attendant du renfort. Bientôt, en effet, le lieutenant Puech arrive avec des voltigeurs du 2e de la garde; ce brave officier joint ses efforts à ceux du lieutenant Monéglia; tous deux entraînent vigoureusement leurs hommes et s'emparent de nouveau des canons autrichiens. Alors le lieutenant Monéglia, laissant ce premier trophée aux mains du lieutenant Puech, qui est venu lui porter un si hardi et vigoureux secours, pousse résolûment en avant et se porte dans une position dominante le long d'un chemin creux. A peine y est-il arrivé qu'un bruit retentissant de chevaux et de caissons se fait tout à coup entendre dans la direction de la Tour. Ce sont cinq voitures d'artillerie ennemies, quatre canons et un caisson, qui descendent à fond de train des hauteurs de Solferino. Le lieutenant Monéglia rallie aussitôt autour de lui tout son monde et s'apprête à barrer intrépidement le passage. Un capitaine d'artillerie qui précède la colonne vient tomber expirant sur les baïonnettes des chasseurs, et la tête du convoi, entraînée dans sa course rapide, est reçue par une décharge à bout portant, qui abat les hommes et les chevaux de la première pièce, et jette un affreux désordre dans le reste des attelages. La résistance est devenue impossible, et le colonel qui dirigeait ces pièces rend son épée au lieutenant Monéglia. Il est facile de comprendre la joie des braves soldats qui venaient d'accomplir ce brillant fait d'armes; ils remettent en ordre les attelages désorganisés, et, sautant sur les chevaux, le fusil en bandoulière, ils ramènent triomphalement leur glorieuse prise. L'Empereur avait contourné le mont des Cyprès et suivait le mouvement en avant du 1er corps lorsqu'il rencontra sur sa route ce singulier cortége. A sa vue, les chasseurs s'arrêtent et, présentant avec orgueil ce beau trophée, teint encore du sang de l'ennemi, ils saluent l'Empereur d'acclamations enthousiastes[1]. »

Il était une heure et demie lorsque Solferino fut enlevé. L'Empereur, sans perdre de temps, ordonne de marcher contre *Cavriana*, où se trouve le quartier impérial autrichien, et dont la prise achèvera de rompre le centre de la ligne ennemie. Le maréchal de Mac-Mahon, dont tous les efforts ont dû se borner, depuis le matin, à maintenir sa position, va prendre une part décisive à l'action. Son corps d'armée, par un rapide mouvement de conversion, quitte la plaine et se dirige vers les hauteurs. Les divisions de cavalerie de Partouneaux et Desvaux qu'il avait déployées pour se relier au 4e corps s'étendent davantage, parce que le nouveau mouvement du 2e corps vient d'augmenter l'espace vide. Seules elles ne pourraient même combler cette trouée par laquelle les Autrichiens cherchaient toujours à passer, afin de couper en deux notre armée. Mais à ce moment arrive la cavalerie de la garde, qui vient de faire quatre lieues à travers un terrain mouvementé, et qui range ses brillants escadrons pour continuer la ligne. Le maréchal de Mac-Mahon peut sans crainte opérer sa jonction avec la garde impériale et le 1er corps.

1. *Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre.

1. Bazancourt.

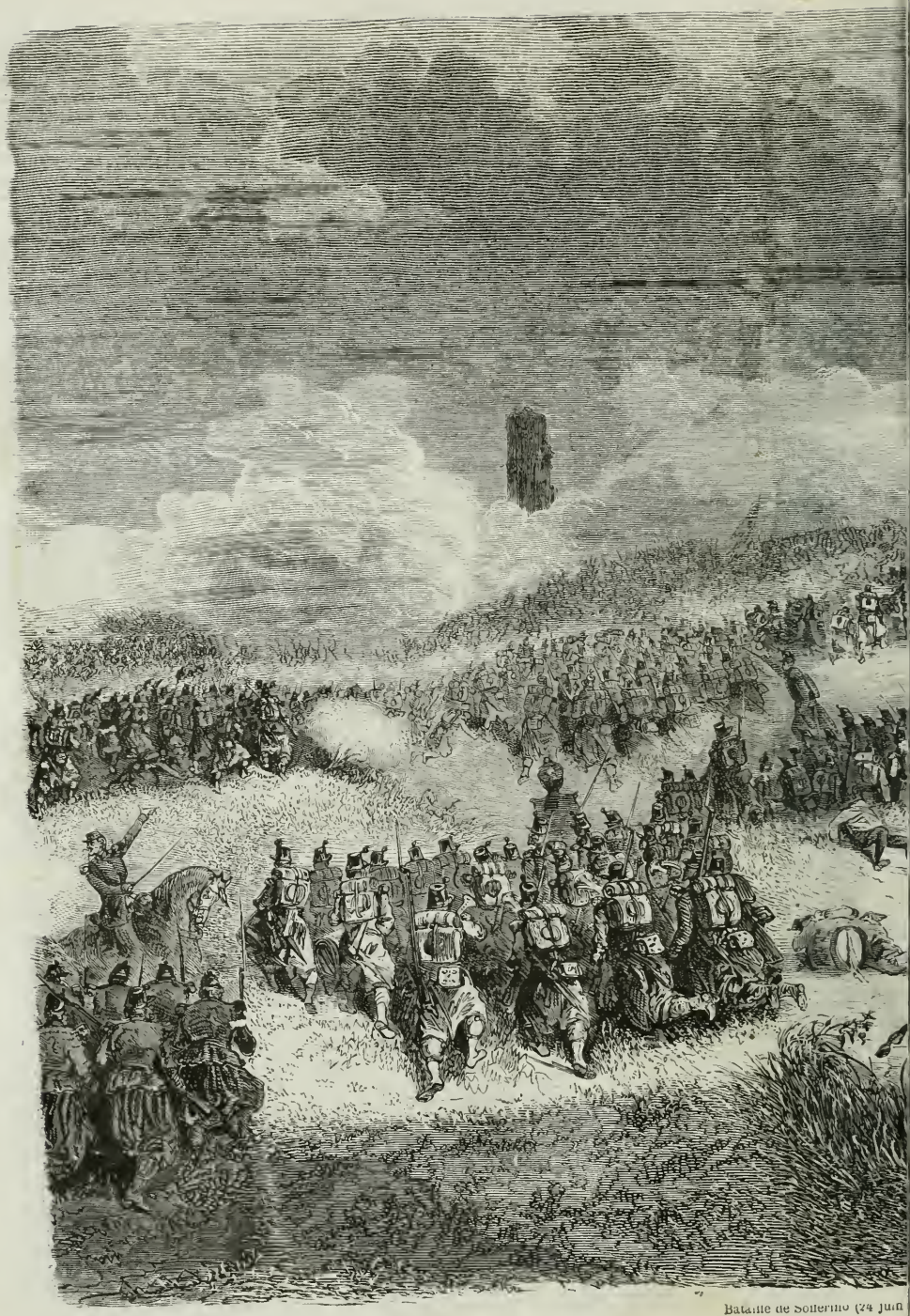

Bataille de Solferino (24 juin

'age 34, col. 1.)

La brigade de voltigeurs du général Manèque s'était, de *Solferino*, portée le long des crêtes dans la direction de *Cavriana*, pendant que les troupes du général Forey avec le maréchal Baraguey-d'Hilliers se mettaient en marche pour appuyer la garde impériale, et pendant que le maréchal de Mac-Mahon attaquait le village de *San Cassiano*. Le général Manèque rencontre l'ennemi massé en grand nombre sur les hauteurs de Casal del Monte d'où part un feu terrible. Les forces des Autrichiens sont trop considérables pour qu'on espère les déloger avec quelques bataillons. La lutte se prolonge : les munitions s'épuisent. L'Empereur ordonne alors au général Mellinet de courir sur ce point avec ses grenadiers. Le général de division Mellinet s'élance avec ses régiments, mais en arrivant près de son compagnon d'armes il trouva « son attitude si admirable, qu'il se fit un devoir de lui laisser le commandement [1], mettant à sa disposition toutes les troupes qu'il avait avec lui. » Le général Manèque ne voulut que des munitions : les grenadiers donnèrent leurs cartouches aux voltigeurs et se tinrent à quelque distance prêts à les soutenir. Alors, avec le secours de l'artillerie à cheval de la garde, sous les ordres du général de Sévelinges, qui fit mettre les pièces en batterie à droite et à gauche de la route de Solferino à Cavriana, le général Manèque réussit à repousser définitivement les Autrichiens des hauteurs de Casa del Monte. En même temps le maréchal de Mac-Mahon, après avoir foudroyé de son artillerie le village de San Cassiano, le fait enlever par les tirailleurs algériens. Les tirailleurs traversent rapidement *San Cassiano* et se jettent avec le plus grand entrain sur les pentes abruptes du mont Fontana, dernier contre-fort qui sépare Cavriana de San Cassiano. Ce contre-fort est un grand mouvement de terrain formé d'une succession de mamelons. L'ennemi a réuni sur ce point important des forces considérables, et s'apprête à le défendre énergiquement, car une fois ces hauteurs en notre pouvoir, il lui deviendra impossible de se maintenir à Cavriana. L'empereur François-Joseph est dans ce dernier village autour duquel il a groupé ses réserves. Sa présence anime ses troupes comme la présence de Napoléon III anime nos soldats.

Les tirailleurs algériens se sont précipités avec leur furie ordinaire sur une redoute qui couvrait un des pitons du mont Fontana. Ils l'emportent d'assaut, mais écrasés par des forces supérieures, ils abandonnent la position : on vient à leur secours, la redoute est encore reprise mais aussi bientôt perdue. Le prince de Hesse est là dirigeant les Autrichiens et payant de sa personne avec une rare bravoure. Mais voici la garde avec son artillerie : le général de Sévelinges ordonne de hisser les pièces sur la croupe du mont Fontana [2]. Les grenadiers s'attellent aux canons et les batteries sont placées. Un feu violent est dirigé contre les redoutables positions de l'ennemi. La supériorité de notre artillerie nouvelle fut alors bien démontrée, car le feldmaréchal Hess disait plus tard au général Fleury à Vérone : « Vos canons rayés décimaient nos réserves. » L'assaut du mont Fontana est repris par toute la 1re division du 2e corps, couverte à droite par la 2e division, protégée à gauche par le feu des batteries de la garde et soutenue en arrière par la brigade de grenadiers du général Niel. Sous la pression de cette formidable attaque, les Autrichiens, après avoir opposé une résistance désespérée, cèdent le terrain et se retirent en arrière de Cavriana, que le feu de l'artillerie de la garde rendait déjà inhabitable.

« Ces sanglants combats furent les derniers efforts du centre de l'armée autrichienne; des deux côtés les pertes étaient considérables. Les colonels Laure, des tirailleurs indigènes, et Douay, du 70e, y avaient trouvé une mort glorieuse.

« Vers le même moment, le 10e de hussards (régiment du roi de Prusse), avait cherché à repousser un escadron des chasseurs de la garde, qui formait une ligne de tirailleurs devant la division du général Morris. Chargé vigoureusement par le général Cassaignoles, ce régiment dut se replier et prit, sans s'en douter, sa direction sur le 11e bataillon de chasseurs qui, couché dans les blés et formé en carré, se releva tout à coup et l'accueillit à bout portant par le feu de deux de ses faces. Ces décharges portèrent dans les rangs des cavaliers autrichiens un grand désordre, que vinrent encore augmenter les feux des deux batteries qui les prirent en flanc [1]. »

Il était quatre heures lorsque nos soldats restèrent maîtres du mont Fontana et s'emparèrent du village de *Cavriana*, d'où s'enfuyait, plein d'amertume, le jeune empereur d'Autriche à travers ses troupes débandées. Le centre de l'ennemi était enfoncé. Ses ailes, qui depuis le matin luttaient énergiquement contre les Piémontais à notre gauche, à droite contre le général Niel allaient être forcées de rétrograder. La bataille était gagnée [2].

1. Rapport du général Mellinet.

2. A la suite de la bataille de Solferino, le général de Sévelinges écrivait au maréchal Regnauld de Saint-Jean-d'Angély :

« Monsieur le Maréchal,

« Je suis heureux d'avoir à vous signaler l'aide fraternelle que le 1er régiment de grenadiers a prêtée à l'artillerie de la garde dans la journée du 24 juin. L'artillerie à cheval avait plusieurs pièces en batterie sur la crête du mont Fontana devant Cavriana; plus bas se trouvait un plateau bien situé où il était désirable de placer d'autres pièces pour appuyer le feu des précédents, mais dont l'accès était impossible aux chevaux à cause de l'extrême roideur des pentes. Les grenadiers, à la voix de leurs officiers, s'attelèrent en grand nombre à quatre canons rayés et les hissèrent de la plaine au plateau, avec une vigueur et un entrain admirables. Pendant que ces quatre pièces faisaient feu, ils les approvisionnaient de munitions en faisant la chaîne depuis les caissons, restés dans la plaine jusqu'à la batterie. Ce feu a contribué puissamment à l'expulsion de l'ennemi des positions de Cavriana.

« Tous les corps de l'armée se doivent appui mutuel par les armes : mais ici les grenadiers du 1er régiment ont fait plus qu'on ne pouvait leur demander, et je leur adresse, au nom de l'artillerie de la garde, des remerciments que j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre à M. le général Mellinet.

« Le général commandant l'artillerie de la garde,

« A. DE SÉVELINGES. »

1. *Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre.

2. Le colonel Langlois, après plusieurs années de travail sur le champ de bataille même, a reproduit dans un magnifique panorama (aux Champs-Élysées), la grande journée du 24 juin. Son immense toile met l'action sous les yeux et fait très-bien comprendre la direction de la bataille en même qu'elle rend d'une manière frappante le pittoresque aspect de ces combats furieux, livrés sur des mamelons dénudés et au milieu d'une plaine verdoyante qu'inonde d'une chaude lumière un soleil d'Italie.

§ 8. LUTTE DU QUATRIÈME CORPS (GÉNÉRAL NIEL) DANS LA PLAINE DE MEDOLE. — LE TROISIÈME CORPS (MARÉCHAL CANROBERT).

Pendant que ces glorieux combats se livraient au centre, l'aile droite de l'armée soutenait, dans la plaine de *Medole*, une lutte inégale et meurtrière. Nous avons dit que le 4e corps, commandé par le général Niel, était parti de son campement à trois heures du matin et s'était dirigé sur le village de Medole, qu'il trouva occupé par l'ennemi. Le général Niel donne l'ordre au général de Lusy de Pélissac d'enlever ce village. Trois colonnes sont formées : deux doivent tourner la position, une l'aborder de front. Les batteries divisionnaires tiraient si juste qu'aux premiers coups dirigés sur le clocher, une cloche brisée tomba avec un tel fracas, qu'elle jeta un grand désordre parmi les hommes entassés dans le clocher, qui peu d'instants après fut abandonné. Dès que les mouvements de flanc sont suffisamment prononcés, le général de Lusy fait sonner la charge sur toute la ligne, et lui-même s'élance sur la ville par la route avec le reste de sa division. La résistance est des plus vives sur tous les points : nos troupes s'avancent sous un feu violent; mais, attaqué partout à la baïonnette, l'ennemi est bientôt forcé à la retraite, et laisse entre nos mains neuf cents prisonniers environ et deux pièces de canon. Le corps d'armée autrichien campé autour de *Guiddizzolo* se met alors en marche pour soutenir son avant-garde et s'apprête à disputer vivement au corps du général Niel l'entrée de la plaine de Medole. Celui-ci est très-préoccupé de la nécessité de se retirer à gauche avec le corps du maréchal de Mac-Mahon et à droite avec celui du maréchal Canrobert.

Les divisions de Canrobert avaient passé la Chiese de grand matin, et, en se dirigeant sur *Medole*, avaient aussi rencontré l'ennemi. Arrivé vers sept heures en vue de *Castel-Goffredo* avec son avant-garde, le maréchal Canrobert, prévenu que cette ville, entourée d'une vieille muraille, est occupée par quelques troupes de cavalerie, prescrit au général Regnault de s'en emparer. Celui-ci s'élance avec quelques bataillons, fait abattre la porte à coups de hache par les sapeurs du génie, et bientôt ses colonnes, exécutant leur mouvement concentrique, opèrent leur jonction dans l'intérieur de la ville. L'ennemi s'était hâté de l'évacuer, abandonnant quelques prisonniers. Le maréchal Canrobert, entendant depuis quelques instants le canon dans la direction de *Medole*, ordonne au général Regnault de quitter *Castel-Goffredo*, et, pressant la marche de son corps d'armée, il le dirige immédiatement par des chemins de traverse sur *Medole*, où il entra quelque temps après les troupes du général de Lusy.

Lorsqu'il avait eu chassé l'ennemi, le général de Lusy s'était hâté d'organiser la défense du village, en prévision d'un retour offensif, puis il avait lancé sa division à la poursuite des Autrichiens. Il atteignit *Rebecco*, où il se heurta contre deux brigades du corps d'armée qui s'avançait pour nous barrer le passage. Ce village devint le théâtre d'une lutte acharnée; les maisons en furent plusieurs fois prises et reprises; mais la supériorité numérique dont les Autrichiens disposent sur ce point, force le général de Lusy à demander du renfort au général Niel. Celui-ci, qui avait déjà détaché un régiment de la division Vinoy, prend encore un régiment dans cette division, et l'envoie appuyer la division de Lusy qui, à la faveur de ce secours, reprend l'offensive.

Le général Vinoy venait d'arriver; mais privé de sa première brigade, il est forcé d'attendre sa seconde. Pendant ce temps, l'ennemi amenait un grand nombre de pièces qui couvraient de leurs projectiles le terrain sur lequel devait opérer le général Vinoy. Celui-ci pressa alors la marche de son artillerie divisionnaire qui, au fur et à mesure de son arrivée dans la plaine, se forma en batterie et répondit au feu de l'ennemi. Elle fut bientôt rejointe par quelques pièces de la réserve du 4e corps, qui, sous la direction du général Soleille, vinrent se déployer à sa gauche. De nouvelles pièces de la réserve étant venues augmenter la puissance de l'artillerie du général Soleille, la supériorité de son feu ne tarda pas à se manifester, et les Autrichiens se virent contraints de se replier. Profitant de ce mouvement de retraite, le général Vinoy continue à s'avancer, et, prenant une seconde ligne de bataille parallèle à la première, il se rapproche de l'ennemi qui s'est arrêté, se couvrant des abris que lui offrent la ferme de *Casa-Nuova* et les terrains boisés qui l'avoisinent. La 3e division (général de Failly) arriva à son tour sur le champ de bataille, et le général Niel établit sa première brigade de manière à combler l'intervalle qui se prononçait de plus en plus entre les bataillons de Lusy et Vinoy, par suite de la divergence des routes de *San Cassiano* et de *Rebecco*, sur lesquelles ils venaient d'exécuter leur mouvement en avant. Les deux divisions de cavalerie Partouneaux et Desvaux paraissent et se déploient pour relier entre eux le 2e et le 4e corps. Leurs batteries ouvrent immédiatement le feu. En se portant en avant, le général Desvaux aperçut sur sa droite un parti isolé d'infanterie autrichienne. Un escadron du 5e hussards aussitôt lancé l'aborde avec vigueur, et la force à se replier dans des terrains boisés, après lui avoir fait environ 150 prisonniers. Peu de temps après, le 2e escadron du 3e de chasseurs d'Afrique, laissé à la garde des bagages, reçoit l'ordre de rallier la division, et se trouve tout à coup en présence d'un escadron de hussards hongrois; il les charge aussitôt et les poursuit à outrance, après les avoir rompus; mais d'autres cavaliers autrichiens sont signalés. Abandonnant la poursuite des hussards, l'escadron de chasseurs se rallie aussitôt et fond sur ses nouveaux ennemis, les disperse à leur tour et ramène quelques prisonniers.

La cavalerie couvrait le corps du général Niel sur sa gauche et le reliait aux troupes de Mac-Mahon; une puissante artillerie secondait sa marche en avant. Ce n'était pas trop, car l'ennemi avait à nous opposer des forces considérables. Le maréchal Canrobert veut prêter son appui au général Niel, mais il n'a encore que peu de troupes : il donne néanmoins l'ordre à la brigade Jeannin, de la division Regnault, d'aller soutenir le 4e corps. Il est neuf heures un quart. Le maréchal présidait au départ de ces troupes, lorsque arrivent auprès de lui en même temps deux officiers d'ordonnance de l'Empereur, les capitaines d'état-major Klein de Kleinenberg et de Clermont-Tonnerre. Celui-ci apportait l'ordre d'appuyer le 4e corps, l'autre une lettre qui annonçait la venue d'une armée partie de Mantoue. « Un voiturier, disait cette lettre, sorti aujourd'hui de Mantoue, rapporte qu'un corps autrichien que

l'on juge être fort de 20 à 30 000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, est sorti de la place de Mantoue par la porte Pradella, et s'est avancé sur la route postale de Marcaria ; ses avant-postes sont tout près de nous, au village d'Acqua-Negra. »

Le maréchal Canrobert répondit au premier ordre

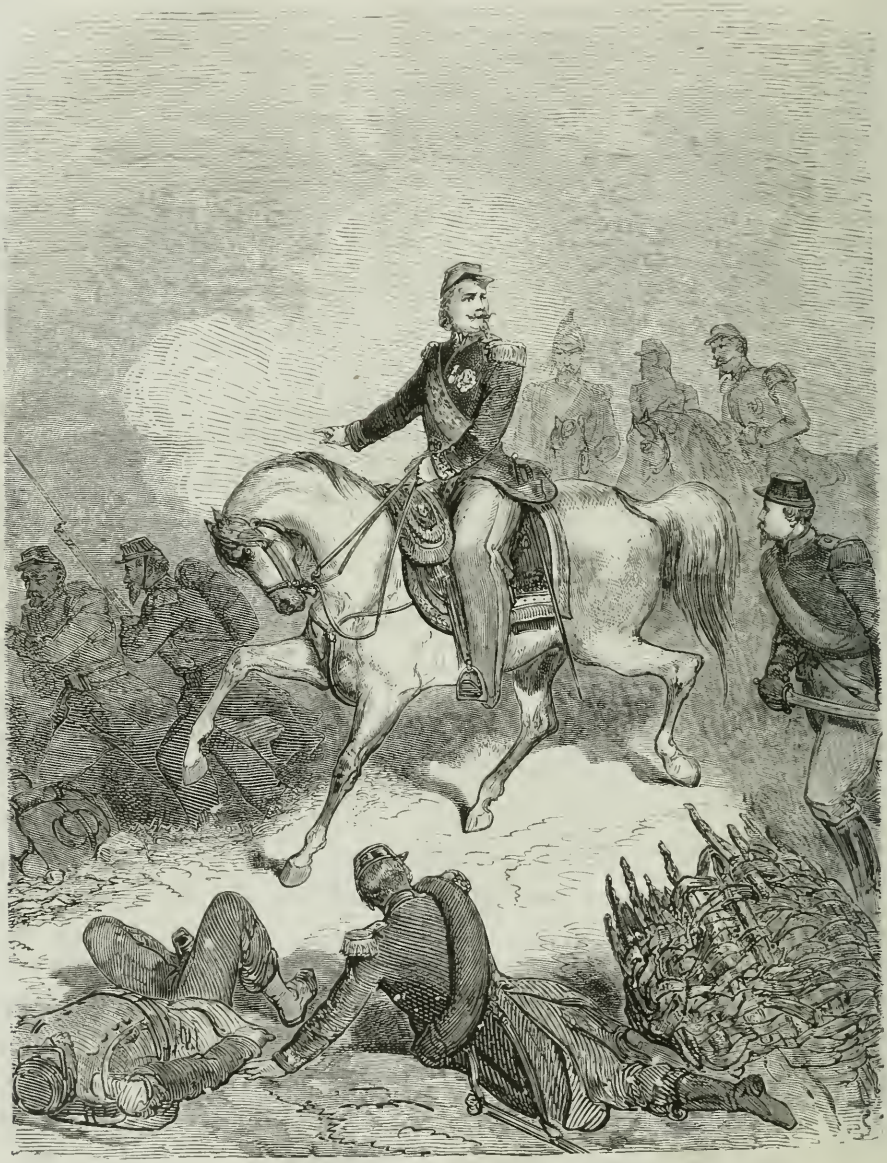

Le maréchal Canrobert.

qu'il avait prévenu les intentions de l'Empereur : la division Renault allait se joindre au 4e corps. Quant à l'avis qui lui était donné de l'apparition de l'ennemi sur sa droite, il allait en tenir grand compte. Ce malheureux avis devait paralyser presque toute la journée l'action du 3e corps qui, en prenant part à la lutte, aurait jeté, de bonne heure, un poids décisif dans la balance. Les officiers d'ordonnance de l'Empereur, pa-

Le bataillon de chasseurs à pied à Solferino (24 juin 1859). (Page 43, col. 1.)

raît-il, après avoir rempli leur mission auprès du maréchal, montèrent au haut du clocher de Medole pour tâcher de découvrir les mouvements de l'ennemi. Apercevant une grande poussière dans la direction d'Acqua-Negra, du côté de Mantoue, ils crurent devoir en informer immédiatement le colonel de Cornely, premier aide de camp du maréchal, pensant que dans les prévisions qui venaient de lui être signalées par le message de l'Empereur, le maréchal jugerait sans doute nécessaire d'apprécier par lui-même la réalité et l'importance de ces renseignements[1]. Des reconnaissances furent dirigées sur le Mincio, mais elles ne poussèrent sans doute pas assez loin. Il paraîtrait qu'à l'endroit où devait, d'après l'avis, s'effectuer le passage du corps autrichien, le pont avait été détruit par l'ennemi lui-même. L'absence de pont, si elle eût été constatée, aurait inspiré des doutes sur l'arrivée des Autrichiens, qui, en tout cas, n'auraient pu venir que fort tard. Cette crainte imaginaire d'une armée prête à nous déborder par la droite pesa douloureusement sur le 3e corps, obligé de se disséminer dans la campagne et de se tenir au repos pendant qu'il entendait gronder, à côté de lui, le canon d'une victoire.

Le général Vinoy, après avoir couvert de mitraille les abords de *Casa-Nuova* et empêché l'ennemi de déboucher des abris boisés derrière lesquels il s'est retiré, veut faire de cette ferme un point d'appui pour sa ligne de bataille : il l'attaque. L'infanterie autrichienne, abordée avec impétuosité, est rejetée sur la route de *Guiddizzolo* et laisse entre nos mains Casa-Nuova, dont les abords sont immédiatement couverts, et dans laquelle une section du génie organise, sous la direction du colonel Jourjon, une solide défense qu'appuie un bataillon de chasseurs. Ce point devient un centre de résistance contre lequel se brisent tous les efforts de l'ennemi; mais pour obtenir ce résultat, le général Niel a dû envoyer successivement plusieurs bataillons appuyer les troupes du général Vinoy. A la droite du 4e corps, les deux brigades de la division Renault sont venues, par ordre du maréchal Canrobert, couvrir le flanc droit du général de Lusy qui, grâce à cet appui, a pu concentrer ses forces autour de *Rebecco*. Après des chances diverses et des combats meurtriers, ses troupes ont toujours repris l'offensive et sont parvenues à se maintenir dans le village. Entre les deux divisions de Lusy et Vinoy, la brigade O'Farrell (division de Failly) s'est emparée du hameau de *Baite* et le défend avec acharnement contre les retours des Autrichiens. Ainsi Rebecco, Baite, la ferme de Casa-Nuova marquent la ligne occupée par le 4e corps, ligne encadrée par l'artillerie du général Soleille et reliée au 2e corps par des masses imposantes de cavalerie.

Mais nos troupes se fatiguent et gagnent peu de terrain, tandis que l'ennemi lance au combat de nouveaux corps d'armée. Le général Niel se trouve évidemment en présence de forces supérieures aux siennes. Il a employé ses réserves. Il insiste auprès du maréchal Canrobert pour que celui-ci veuille bien appuyer son centre sur lequel se renouvellent sans cesse les attaques de l'ennemi. Malgré ses préoccupations pour sa droite, le maréchal Canrobert qui a disposé de toute sa première division pour soutenir le général Niel, pense que la division Bourbaki, en position près de Castel-Goffredo, et une brigade à Medole seront suffisantes pour contenir l'ennemi annoncé de Mantoue; il se décide alors à donner l'ordre au général Trochu d'amener sa première brigade, le plus promptement possible, sur le champ de bataille, à la disposition du commandant du 4e corps. Aussitôt le général Trochu se porte en avant (vers midi et demi), avec la brigade Bataille à laquelle il a fait mettre les sacs à terre, traverse Medole, déjà encombrée de blessés, et prend la route qui conduit à *Guiddizzolo* en passant par *Rebecco*. Le général Niel ordonne à ces troupes de s'établir vers le centre pour remplacer les dernières réserves qui vont être engagées. Il forme plusieurs colonnes et les lance, sous la conduite du général de Lusy, contre l'ennemi dans la direction de *Guiddizzolo*. S'emparer de ce village était d'une extrême conséquence, car on se portait sur les derrières de l'armée autrichienne, et on la coupait du pont de *Goïto*, sur le Mincio. Ce fut le but constant du général Niel; mais il avait à lutter contre toute la première armée autrichienne, et même avec le corps du maréchal Canrobert il se serait trouvé inégal en forces. La colonne qu'il dirigea sur *Guiddizzolo*, en partie composée de troupes fatiguées par les combats qu'elles soutenaient depuis le matin, et épuisées par la chaleur, repoussa cependant l'ennemi devant elle jusqu'aux premières maisons du village; mais là, se trouvant tout à coup en présence de masses profondes qui l'accueillirent par un feu meurtrier, elle fut contrainte de se replier sur *Baite*.

Le maréchal Canrobert arriva vers trois heures sur ce point du champ de bataille et jugea par lui-même de la position dans laquelle se trouvait le 4e corps. Bien qu'on fût dans une vaste plaine, la vue était très-bornée. « Qu'on s'imagine, dit Paul de Molènes, un de ces paysages italiens où se marient tous les luxes et toutes les puissances de la végétation. Nos chevaux écrasaient sous leurs pieds les longues tiges de maïs. Du sein de ces moissons, sortaient des mûriers rappelant les arbres d'un verger par leurs rangs alignés et nombreux; sur notre droite et devant nous, à de prochains horizons, des peupliers élevaient dans le ciel ce feuillage frémissant et pâle qui a vraiment l'air de s'animer d'une émotion surnaturelle quand il est agité par les souffles du canon. A l'heure dont je parle, ces souffles régnaient sur un immense paysage, dont ils envahissaient les plus profondes retraites. Les boulets exécutaient autour de nous leurs danses brutales sur un sol où l'herbe des champs, frappée comme les hommes, se couchait abattue et brisée près de ceux qui s'endormaient dans la mort. Hôtes invisibles, mais tumultueux de l'air, les balles déchiraient nos oreilles de leurs sifflements; elles atteignaient tantôt des branches d'arbres qui rendaient en cassant un bruit sec, tantôt des hommes et des chevaux qui s'affaissaient silencieusement. Ce champ où je trouvai le maréchal Canrobert me fit songer à ces feux de bivac, que des mains infatigables entretiennent avec des poignées incessantes de bois pétillant; c'était à chaque instant un redoublement d'énergie et d'ardeur dans le foyer où nous respirions. »

Voyant cet acharnement du combat, pensant d'ailleurs, par suite des reconnaissances envoyées du côté de Castel-Goffredo, qu'à ce moment avancé de la journée il n'y avait plus lieu de craindre, pour la droite de l'armée, l'attaque dont elle avait été menacée le matin,

1. Bazancourt, note communiquée par le colonel de Cornely.

Canrobert se décide à appeler à lui la division Bourbaki, et se contente de laisser la brigade Collineau (division Trochu), pour couvrir Medole. A la nouvelle de ce puissant renfort, le général Niel veut faire une dernière tentative sur Guiddizzolo avec la brigade Bataille; il prescrit au général Trochu de se porter en avant. Celui ci, d'après les observations du maréchal Canrobert, dispose en échiquier ses bataillons formés en colonnes serrées, l'aile gauche refusée, et marche à l'ennemi entre Casa-Nuova et le hameau de Baite. Une de ses batteries divisionnaires, protégée par un bataillon du 43e, le suit à travers champs, à portée d'agir.

Cependant l'empereur d'Autriche ayant vu son centre enfoncé à Solferino, mais apprenant que son aile droite avait remporté des avantages marqués sur les Piémontais, et que les Français, devant son aile gauche, ne gagnaient que peu de terrain, voulut, avant d'ordonner la retraite, tenter encore un effort de ce côté. Il prescrit au comte de Wimpffen, commandant la première armée, de faire reprendre l'offensive à toutes ses troupes. La ferme de Casa-Nuova, le hameau de Baite, le village de Rebecco, où depuis de longues heures nos troupes combattent avec des chances diverses mais avec un courage toujours égal, vont devenir le théâtre d'une lutte plus acharnée encore. « Le feu de l'artillerie et des fusées ennemies (écrit le général Vinoy) recommence avec une nouvelle intensité, les abords de la ferme de Casa-Nuova sont balayés par des projectiles de toute espèce, mitraille, obus et fusées, de manière à en rendre l'occupation presque impossible, et bientôt on voit apparaître trois colonnes d'infanterie, qui s'avancent dans cette direction. »

« C'est le jeune prince de Windishgrœtz, colonel du 35e autrichien, qui dirige cette attaque; bravant avec un sang-froid et un courage héroïque la grêle de balles que font pleuvoir, par les créneaux, les défenseurs de la ferme, il arrive jusqu'aux murs mêmes de la Casa-Nuova pour en enfoncer la porte. Le prince est à cheval en tête de ses bataillons massés. A côté de lui est son colonel en second. C'est à bout portant que les carabines de nos chasseurs continuent leur feu contre ces ennemis intrépides, mais insensés dans leur vaillance. Le prince a son cheval tué et reçoit deux balles qui le renversent. Son colonel en second trouve aussi la mort auprès de lui. Ce fut un spectacle vraiment superbe. Ses soldats se précipitent et prennent dans leurs bras leur intrépide colonel qui respire encore; puis, immobiles, devant la mort qui les moissonne, continuent, sous le commandement de leurs chefs, à rester devant la ferme. Tout ce qui est encore valide dans le bataillon de nos chasseurs se rallie à la hâte, et, pour dégager la Casa-Nuova, se jette sur la tête de la colonne ennemie, pêle-mêle avec un bataillon du 76e. Au milieu des arbres, des haies et des vergers, les compagnies se réunissent par petits groupes, et des tirailleurs de divers régiments, embusqués dans des fossés et derrière des tas de bois, ouvrent contre l'ennemi un feu meurtrier[1]. » Le général Vinoy envoie le 86e au secours des combattants. De tous côtés la fusillade retentit; de tous côtés retentissent les cris furieux d'une lutte désespérée. Le régiment autrichien est rompu, son porte-drapeau tué et l'étendard reste entre nos mains. Le 86e s'empare de trois canons et force à la retraite les réserves ennemies.

Le général Desvaux, dont le rôle jusque-là s'était borné à remplir, conjointement avec la cavalerie de la garde, l'intervalle qui séparait le 2e corps du 4e, aperçoit à travers les arbres des colonnes autrichiennes en marche. Il pense qu'il faut à tout prix les arrêter. L'instant est décisif; le général Desvaux comprend qu'il n'a même pas le temps de faire avancer son artillerie pour ébranler par quelques coups à mitraille les masses d'infanterie, avant de les charger. Sa division est sur deux lignes. La première est formée par la brigade du général Planhol; c'est le colonel de Montaigu avec le 5e hussards, et le colonel Fénelon avec le 1er chasseurs d'Afrique.

Le général de Forton forme la seconde avec le 3e chasseurs, que commande le colonel de Mézange. — La brigade du général Planhol doit charger la première, celle du général Forton suivra le mouvement et chargera à son tour, si les premiers efforts ne sont pas couronnés de succès. Le signal est donné. Le colonel de Montaigu, le sabre haut, crie d'une voix retentissante : « Pour charger, au galop! » et s'élance avec quatre escadrons de hussards. Dans un vide, au milieu du bois, se jette le capitaine commandant Roquefeuil avec un escadron du 1er chasseurs d'Afrique, pendant que, sur la gauche, le colonel de Planhol et le colonel Fénelon chargent avec trois escadrons du même régiment, pour appuyer le mouvement du capitaine de Roquefeuil. Le lieutenant-colonel des Ondes s'est jeté sur la route de *Guiddizzolo* avec les deux escadrons de droite, chevaux et cavaliers, hardiment lancés, dévorent l'espace, serrés les uns contre les autres et enveloppés d'un tourbillon de poussière, au milieu duquel on voit, comme de rapides éclairs, reluire les sabres nus. L'infanterie hongroise s'arrête et se forme rapidement en carrés, se flanquant réciproquement. Les terrains dans lesquels la cavalerie s'engage avec une résolution que le danger redouble, se présentent dans les conditions les plus défavorables. Ce sont des mûriers, des broussailles, des vignes reliées entre elles par des fils de fer et des massifs semés à peine çà et là de quelques clairières. Les escadrons lancés à toute course sont à chaque instant brisés par ces obstacles. C'est dans leur centre qu'ils se sont déjà formés; un quatrième achève sa formation derrière un petit bois de mûriers, et de nombreux tirailleurs se sont portés en avant pour le protéger. Le commandant Dupreuil se jette au milieu de tous ces obstacles, que les chevaux franchissent ou renversent. Les tirailleurs, surpris par cette attaque, sabrés par les chasseurs d'Afrique, tombent en désordre sur le carré qu'ils étaient chargés de couvrir. Derrière eux, avec eux, arrivent les escadrons à fond de train; ils chargent l'ennemi aux cris de : Vive l'Empereur! Ce carré, à demi-formé, est rompu, et en quelques instants le sol est jonché de morts, d'armes brisées ou abandonnées. Les chasseurs ont continué leur course avec l'élan indomptable qui distingue ces fiers escadrons, tout à coup ils se trouvent en face de trois autres carrés formés derrière des haies élevées et touffues. Impassibles devant ce tourbillon d'hommes et de chevaux, immobiles comme des rochers, les Hongrois attendent le signal de leurs chefs; à ce signal, leurs fusils s'a-

1. Bazancourt.

Charge des chasseurs d'Afrique (24 juin 1859). (Page 45, col. 2.)

L'Empereur au mamelon de Solferino (24 juin 1859). (Page 47, col. 2.)

baissent méthodiquement, et sur toutes les faces attaquées s'étend un formidable réseau de feu.

« Nos braves escadrons, désunis par les difficultés du terrain, se rallient sous ce feu meurtrier et se précipitent pleins de vaillance sur les terribles bataillons. Plusieurs officiers, que suivent les plus intrépides et les plus ardents, pénètrent même dans les carrés; mais dès qu'ils y sont entrés, les carrés se referment aussitôt sur eux. Enveloppés de toutes parts, ils combattent à outrance, teignant de sang aussi le champ de bataille, où presque tous tombent pour ne plus se relever. Le 1er chasseurs d'Afrique a dix officiers hors de combat. Le brave lieutenant-colonel des Ondes est aussi tombé frappé mortellement. C'était un des plus intrépides officiers de ces chasseurs d'Afrique qui en comptent tant. Deux fois il avait rallié ses cavaliers, et deux fois il les avait rejetés sur l'ennemi.

« Le général Desvaux a fait porter en avant le 3e chasseurs d'Afrique qui formait la seconde ligne, et derrière lequel vient se reformer la 1re brigade. Le capitaine Escande enlève son escadron en fourrageurs, en obliquant sur la droite; le général Forton et le colonel de Mézange, à la tête du 3e chasseurs, se lancent à leur tour sur les carrés hongrois, énergiquement suivis par les commandants de la Rochefoucault-Liancourt et Oudinot de Reggio. Sous le feu terrible qui les accueille, combien sont tombés, avant d'arriver à l'ennemi, que protége un large fossé! Le chef d'escadron de la Rochefoucault, le lieutenant Reys entrent, avec quelques chasseurs, dans un des carrés où viennent expirer leurs chevaux criblés de balles, mais derrière eux encore le carré s'est refermé. Le commandant de la Rochefoucault est renversé par deux coups de feu, le lieutenant Reys est également blessé. A la voix de leur général, à celle de leur colonel, les chasseurs se rallient, à 200 mètres au plus devant l'ennemi, sous une grêle de balles, de mitraille et de fusées. La mort vient à tout instant frapper dans leurs rangs et renverser chefs ou soldats, sans pouvoir altérer le calme et le sang-froid des cavaliers qui s'alignent, des pelotons et des escadrons qui se reforment.

« Le général de Forton s'est replacé en tête du régiment. A sa droite est le colonel de Mézange. Au commandement du général, tout le régiment s'ébranle une seconde fois. Son élan est terrible, en plusieurs endroits la ligne ennemie est brisée, mais la mort a pris sa large part; plus de 60 chasseurs sont tués ou hors de combat. Insatiables de dangers, les braves chasseurs se reforment de nouveau, et de nouveau vont se lancer à la charge, lorsqu'un immense nuage de poussière envahit toute la plaine et roule en tourbillons jaunâtres, que pousse un vent furieux [1]. » C'est l'orage qui éclate et malheureusement nous arrête. Quoi qu'il en soit, ces belles charges de cavalerie ont tenu l'ennemi en respect et brisé son mouvement offensif.

§ 9. L'ORAGE; RETRAITE GÉNÉRALE DES AUTRICHIENS.

Toute la journée une atmosphère lourde et brûlante avait pesé sur les combattants. Des nuages menaçants s'étaient amoncelés, et vers quatre heures et demie un effroyable orage se déchaîna sur le champ de bataille.

1. Bazancourt, *Expédition d'Italie.*

A ce moment l'empereur d'Autriche, qui avait vu échouer le dernier retour offensif dirigé contre notre aile droite, venait de donner l'ordre de la retraite (quatre heures). Au centre, cette retraite avait déjà commencé devant l'énergique poussée de nos bataillons sur les crêtes de Solferino et de Cavriana. La division Bazaine, du corps du maréchal Baraguey-d'Hilliers, se trouvait déjà à plusieurs kilomètres de Solferino : les troupes de Mac-Mahon pénétraient avec les voltigeurs de la garde dans *Cavriana*. Dans la plaine, le général Trochu, obéissant aux ordres du général Niel, s'avançait vers *Guiddizzolo* avec un ordre admirable et autant de précision que sur un champ de manœuvre. Il rencontre l'ennemi en position sur les trois routes qui débouchent du village; il fait sonner la charge et lance ses bataillons, qui, abordant les Autrichiens à la baïonnette, les refoulent devant eux et leur font beaucoup de prisonniers, en les poursuivant jusqu'à un kilomètre environ de *Guiddizzolo*. Pour soutenir ce mouvement, le maréchal Canrobert avait prescrit au général Courtois d'Hurbal de faire avancer toute la réserve d'artillerie du 3e corps. En même temps, se décidant à reconnaître la chimère de ses craintes du côté de Mantoue, il appelle à lui sa dernière division, la division Bourbaki, commandée par le général qui porta les premiers coups, et des coups si terribles à Inkermann. Maîtres des hauteurs, bientôt maîtres de la plaine, refoulant sur toute la ligne, après quatorze heures de patience et d'efforts, les deux armées autrichiennes, nous avons le légitime espoir de recueillir des fruits abondants de cette victoire. Mais c'est à l'heure précisément où nous allions poursuivre et rompre l'ennemi que l'ouragan vient le dérober à nos coups.

« Nous avions affaire à une vraie tempête. Le sol, remué par les trombes d'un vent furieux, soulevait des nuages d'une poussière brune qui nous aveuglait et faisait tourner nos chevaux. Une pluie torrentielle se ruait sur nous, pénétrait nos vêtements et rendait nos armes inutiles. A tous les bruits qui régnaient tout à l'heure, avait succédé un seul bruit, le fracas d'un tonnerre incessant dont on était comme enveloppé. Ni notre temps ni notre armée ne peuvent assurément se prêter à l'interprétation superstitieuse des signes extérieurs; toutefois il y avait dans cette intervention du ciel au milieu de cette action sanglante quelque chose dont il était impossible de ne pas être frappé. C'était un terrible et victorieux défi adressé à l'homme par la nature. Sous l'étreinte d'une main invisible, le bras humain était arrêté. [1] »

A la faveur de cette tourmente, l'ennemi opéra son mouvement rétrograde, laissant plusieurs régiments de ses réserves pour le couvrir. Nos troupes, horriblement fatiguées, s'arrêtèrent. Cependant quelques troupes de la garde continuèrent d'avancer, le général Manèque, suivi d'un bataillon du 3e de voltigeurs et de deux batteries de la garde, vint prendre position sur un contre-fort, et ses batteries ouvrirent le feu à grande distance sur les colonnes autrichiennes qui précipitaient leur retraite. Dans le 1er corps également, le général Bazaine fit mettre son artillerie en batterie et à une distance de quinze cents à deux mille mètres, fit tirer sur les troupes autrichiennes qui battaient en retraite sur *Pozzolengo*. Dans la plaine, *Guiddizzolo* resta

1. Paul de Molènes.

occupé par les Autrichiens jusqu'à huit heures du soir. A la nuit, nos troupes harassées par une journée de marche et de combats, trempées par une pluie torrentielle établirent leurs bivacs sur le champ de bataille où, au milieu des morts et des mourants, elles goûtèrent enfin quelque repos.

« On ne se ferait (écrit le général Vinoy) qu'une idée bien incomplète de l'énergie de nos soldats, ainsi que des fatigues qu'ils ont eues à supporter, si l'on ne tenait pas compte de la situation dans laquelle ils se sont trouvés pendant cette action de dix-huit heures, depuis trois heures du matin, heure de départ, jusqu'à neuf heures du soir, moment de l'installation au bivac. Avant leur départ, ils n'avaient pris que le café; et, pendant toute la journée, ils n'ont pas eu un seul instant pour prendre la moindre nourriture. Combattant sous un soleil ardent, au milieu d'un terrain sans eau, ils ont eu à lutter, non-seulement contre les Autrichiens, mais encore contre la faim, la chaleur et la soif, ennemis bien redoutables aussi. Nos canonniers, servant sans relâche leurs pièces au milieu d'une plaine sans abri, étaient exténués de fatigue; et pourtant aucun de nos soldats, fantassins et canonniers, n'a failli à son devoir; tous ont bien mérité! Quand on songe à l'énergie qu'il faut avoir pour se maintenir dans des conditions pareilles, on ne peut se défendre d'une grande admiration pour une armée si dévouée, si brave et si pleine d'abnégation dans les circonstances périlleuses et difficiles. »

L'empereur Napoléon III se trouvait sur le mont Fontana peu de temps après la prise de cette importante position, lorsque l'ouragan éclata. Il le subit, comme tout le monde, sans être abrité. Il alla ensuite établir son quartier général à Cavriana, dans la maison même où l'empereur d'Autriche avait encore le sien quelques heures auparavant[1], et dicta de là une dépêche télégraphique qui devait le lendemain enivrer de joie la France : « Grande bataille et grande victoire!... Toute l'armée autrichienne a donné; la ligne de bataille avait cinq lieues d'étendue, etc.... » L'Empereur avait puissamment contribué au succès de cette journée en ne cessant pas une minute de diriger l'action, en transformant tout de suite son ordre de marche en ordre de combat, et en poursuivant avec calme et énergie l'exécution d'un même plan : tenir ses corps d'armée bien réunis, emporter les positions de Solferino et de Cavriana. Sa présence aux points où nos troupes avaient le plus d'efforts à faire, sa résolution rapide d'engager sa garde de très-bonne heure, afin d'obtenir plus tôt des résultats décisifs, hâtèrent certainement la victoire au centre. En le voyant se porter partout, sous le feu de l'ennemi, les soldats l'applaudissaient tout en le blâmant de s'exposer. Lorsqu'il contourna le Monte-Alto, les projectiles frappèrent dans son escorte : le baron Larrey, son chirurgien, eut un cheval tué sous lui, un cent-garde tomba blessé. Napoléon III avait ainsi suivi les phases diverses de la bataille sur les hauteurs sans cesser de surveiller la plaine, mais s'alarmant peu des mauvaises nouvelles qu'il recevait quelquefois. Il sentait que le succès au centre sauvait les ailes, et cette fermeté persévérante dans la poursuite d'un même but lui valut un glorieux triomphe.

Mais il nous reste à voir la part que l'armée piémontaise avait prise à la bataille. Cette part, ce n'était ni plus ni moins qu'une autre bataille livrée à côté de la nôtre, mais presque indépendante : ce qui nous a permis de ne point y courir et de ne pas rompre l'unité de notre récit.

§ 10. LUTTE DE L'ARMÉE PIÉMONTAISE A SAN MARTINO; CONSIDÉRATIONS SUR LA BATAILLE DE SOLFERINO.

L'armée piémontaise, malgré sa vaillance, n'avait pas eu le même succès que nos troupes. Ne s'attendant pas à une action générale, elle n'était pas concentrée, et n'engagea la bataille que par fractions. Disséminée sur la vaste étendue de terrain qui, des hauteurs de Solferino, descendait au lac de la Garde, elle eut à lutter, par divisions séparées, contre des forces supérieures. L'armée sarde devait se diriger sur *Pozzolengo* : de bonne heure, le 24 juin, elle se mit en marche. Elle lança de plusieurs côtés de fortes reconnaissances qui ne tardèrent pas à rencontrer l'ennemi, et se replièrent sur leurs divisions respectives fort éloignées les unes des autres : mais l'intrépidité de Victor-Emmanuel, le courage des généraux et des soldats remédièrent à ces mauvaises conditions. Pendant quinze heures, les Piémontais renouvelèrent leurs assauts contre la redoutable position de *San Martino*, qu'il fallait enlever à tout prix. Dès neuf heures du matin, le général Mollard, n'ayant qu'une seule division, la lança sur *San Martino*. Les Piémontais arrivent à mi-côte sous un feu terrible; mais ils sont trop peu, il faut redescendre. Les Autrichiens les suivent et essayent de les couper du chemin de fer que suivait la division Cucchiari : mais on les tient en respect, et la division Cucchiari peut venir prendre part à la lutte. Les Piémontais recommencent pied à pied la conquête du terrain qu'ils ont perdu. A midi, les bataillons sardes s'étaient cinq fois déjà élancés sur San Martino, et cinq fois vainqueurs s'étaient vus presque aussitôt repoussés. La division Durando redoublait aussi de son côté d'audace et d'énergie, mais ne gagnait pas davantage de terrain. Un moment elle fut compromise par des colonnes autrichiennes qui voulaient la couper de l'armée française et la tourner par son flanc droit. Mais le général Forgeot, commandant l'artillerie du corps d'armée du maréchal Baraguey-d'Hilliers, s'aperçut de ce mouvement dangereux. On

1. « Une vaste salle où l'empereur François-Joseph avait déjeuné le matin, servit le soir à neuf heures de réfectoire à l'empereur des Français et à son état-major. Assis à de longues tables, les officiers autour du souverain vainqueur s'entretenaient à voix basse de cette grande et terrible journée. Le repas du soir fini, la vaste salle se changea en dortoir. Le lendemain matin elle présentait un aspect étrange. Encombrée d'un côté par les lits de camp où avaient dormi les officiers d'ordonnance de l'Empereur, on y voyait pêle-mêle les armes, les uniformes, les objets d'étude et de toilette et jusqu'à la soutane de l'aumônier. A chaque instant des estafettes y apportaient des dépêches : à l'autre bout sur une grande table étaient déployées des cartes que l'Empereur sortant de la chambre voisine venait consulter quelquefois dès 5 heures du matin. A la même table, quelques aides de camp déjeunaient à la hâte, d'autres écrivaient. Dans un coin brillaient les drapeaux enlevés à l'ennemi, un drapeau de cavalerie tout brodé d'or, et un drapeau d'infanterie dans son fourreau noir. Un nègre de la Nouvelle Calédonie, domestique du docteur Conneau, se hâtait d'enlever le lit de son maître. La cour était encombrée par les chevaux. En face, de l'autre côté de la rue se trouvait une maison fermée dans laquelle un éclat d'obus avait pénétré et frappé dans son berceau un petit enfant abandonné par ses parents en fuite. » (Renseignements particuliers et inédits fournis par un témoin oculaire.)

Attaque générale des hauteurs de San Martino par l'armée piémontaise (24 juin 1859). (Page 47, col. 2.)

vit alors l'effet de notre nouvelle artillerie à longue portée. Plusieurs pièces furent dirigées contre ces colonnes, à une distance de seize cents mètres : un feu très-nourri porta le désordre dans les rangs des Autrichiens qui, étonnés, tourbillonnèrent et rebroussèrent chemin.

Le roi Victor-Emmanuel, qui savait les progrès des Français sur Solferino et Cavriana, voulait tenter enfin un effort décisif. La retraite des troupes autrichiennes du centre l'avait déjà quelque peu soulagé et ébranlait le moral de l'ennemi qui lui était opposé. Il résolut de livrer un assaut général. Appelant la division de réserve (division Fanti), il en envoie moitié au général Durando pour l'aider à prendre *Madona della Scoperta*, à marcher sur *Pozzolengo* et à tourner *San Martino* : il envoie l'autre moitié au général Mollard, avec l'ordre de recommencer l'attaque de front. La division Cucchiari, fort maltraitée, avait dû se replier au delà du chemin de fer, hors de la portée du feu. Mais elle ne prit que le temps de se réorganiser et obéit avec joie à l'ordre de retourner à l'assaut. Le général Mollard qui, dans

cette journée, a conquis une noble illustration, dispose ce qui lui reste de sa division et de la division Cucchiari et ses régiments soutenus par la brigade d'Aoste, composée de troupes fraîches, s'apprêtent à s'élancer. Tout à coup l'orage éclate et rend tout mouvement impossible. Mais à peine est-il dissipé, que les ordres donnés reprennent leur exécution. Quatre batteries ouvrent leur feu et préparent l'attaque de l'infanterie, qui bientôt court à l'assaut des positions. Elle ne réussit d'abord qu'à s'emparer des fermes à mi-côte; mais l'artillerie s'avance au galop pour battre de son feu les maisons et les jardins de San Martino. Sous la protection de ces batteries, la cinquième division gravit les hauteurs et, malgré la résistance des

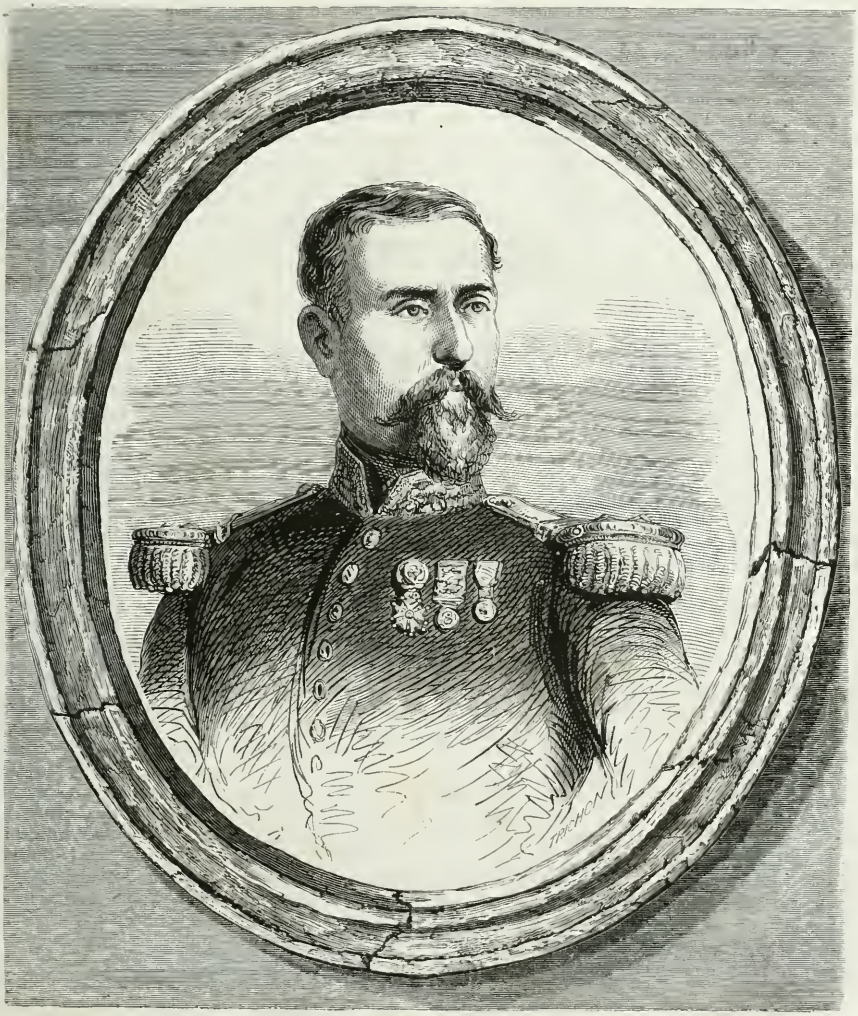

Le général Anger, tué à la bataille de Solferino.

derniers bataillons autrichiens chargés de couvrir la retraite de leur corps d'armée, parvient à couronner le plateau. Elle est bientôt rejointe par la troisième division et la brigade Aoste, dont l'artillerie, amenée promptement, couvre de ses feux l'ennemi qui accélérait sa retraite. Il tente cependant encore un retour offensif; mais une charge des chevau-légers de Montferrat le repousse une dernière fois, et, à la nuit, le plateau de San Martino reste définitivement au pouvoir de l'armée sarde. Les troupes autrichiennes qui occupaient Madona della Scoperta avaient suivi le mouvement général de retraite, et la division Durando se hâta d'aller gagner San Martino. En route, elle envoya quelques obus à des bataillons ennemis qui

cherchaient à tourner le général Mollard. Le général de la Marmora se mit avec la brigade Piémont à la poursuite des Autrichiens. Il les trouva fortement établis dans les fermes des monts Turricella et San Giovanni, et se disposa à les y attaquer. Mais ceux-ci, forcés de continuer leur retraite, ne tardèrent pas à abandonner cette position, et la poursuite continua jusqu'à Pozzolengo.

L'armée piémontaise, bien que son succès eût été tardif, n'en pouvait pas moins être fière de cette journée. Elle avait déployé une solidité à toute épreuve, une constance héroïque non moins admirable que son ardeur. Sept fois repoussée et jamais vaincue, elle avait fini, à force d'élan, d'abnégation et de sacrifices, par rester maîtresse des redoutables positions de l'ennemi. « Nul, écrivait un officier qui avait visité le champ de bataille, ne peut se faire une idée de l'aspect horrible que présentait le plateau de San Martino couvert de morts, de blessés, de débris de toute nature ; le sol était, pour ainsi dire, broyé par la lutte, pétri sous les pas des chevaux, par les roues des canons, par les courses haletantes des bataillons. Les murs des maisons étaient de tous côtés percés à jour, et, sur la terre déchirée, on suivait la trace des projectiles par les profondes entailles qu'ils avaient laissées dans le sol. » Les quatre divisions de l'armée sarde eurent dans cette bataille 5521 hommes mis hors de combat, sur lesquels 49 officiers tués et 167 blessés.

Le soir du 24 juin, l'armée alliée occupait donc les positions qui lui avaient été indiquées dans son ordre de marche. Seulement elle avait infligé à l'armée ennemie une rude défaite qui restera célèbre entre toutes les batailles célèbres. Désireux de maintenir notre impartialité, nous empruntons à un ouvrage écrit par un étranger le jugement suivant sur la grande journée de Solferino :

« Nous cherchons vainement, dit M. de Vandevelde, officier d'ordonnance du roi des Belges, le mobile qui a pu guider les Autrichiens, retirés derrière le Mincio, à repasser cette rivière avec l'intention d'aller attaquer l'ennemi dans sa position de Montechiaro, et de livrer bataille avec une grande rivière à dos, tandis qu'ils pouvaient attendre l'ennemi au centre de leur formidable quadrilatère, où ils se seraient trouvés dans les meilleures conditions possibles, soit pour émousser la fougue française par des combats partiels, soit pour livrer une grande bataille. Nous avons vu que, pour exécuter ce plan, l'empereur François-Joseph avait divisé ses forces en deux armées ; que celle de droite, sous les ordres de Schlick, devait repasser le Mincio et marcher à travers le chemin montueux par Lonato et Castiglione sur Montechiaro, tandis que celle de gauche, sous Wimpffen, avait ordre de traverser la rivière auprès de Goïto et de marcher, par la plaine, sur Carpenedolo pour envelopper la droite des alliés.

« Ce projet d'opérations, discuté dans un conseil de guerre tenu le 22, à Villafranca, nous l'avons déjà dit, fut diversement apprécié : le général Ramming le soutint ; Hess, qui voulait attendre l'ennemi derrière le Mincio, le combattit, trop mollement, dit-on, pour le faire échouer. Mais, bien que le plan qui fut adopté recélât de graves dangers et fût loin de valoir celui qu'avait soutenu Hess, si l'état-major avait pris les mesures nécessaires pour prévenir les éventualités qui pouvaient surgir pendant son exécution, il aurait eu d'autant plus de chances de réussite que, le 24 au matin, l'armée des alliés marchait en sept colonnes de route vers le Mincio, sans se douter de la présence de toute l'armée autrichienne, qui, au début de l'action, se trouvait dans de très-bonnes conditions pour accepter une bataille de rencontre.

« Ce n'est ni aux ballons captifs, ni aux canons rayés que l'on doit attribuer la prépondérance des armées françaises sur les armées autrichiennes, mais bien à la supériorité de la constitution organique, sous le rapport tactique et moral de la première de ces armées sur la seconde. En effet, au point de vue de la tactique, dans les règlements autrichiens, l'ordre fondamental, l'emplacement des réserves, la formation des lignes, le nombre de tirailleurs et de tireurs de précision à employer, l'ordre pour le combat, etc., etc., tout est formulé et réglementé. En France, on s'est borné à réglementer les évolutions servant à former une troupe dans un ordre quelconque pour la conduire d'un emplacement sur un autre, et on a laissé au tacticien toute liberté d'action quant à la formation de l'ordre pour le combat, l'emplacement des lignes, l'emploi des réserves et des tirailleurs, etc., etc. De ces deux modes d'instruction, diamétralement opposés, il est résulté que les manœuvres compassées des Autrichiens, subordonnées à des formules de tactique exécutées devant un ennemi audacieux, ayant toute liberté d'action, ont presque toujours échoué, d'abord parce que les formules dont se servaient les Autrichiens convenaient rarement pour combattre la manœuvre qu'on leur opposait, et aussi parce que leurs formations compassées étaient presque toujours prévenues par la promptitude d'exécution d'un adversaire agissant d'inspiration.

« C'est ainsi que dans le combat de Solferino, Stadion a été battu, non pas, comme on le prétend généralement, parce qu'il lui manquait des réserves, mais bien parce que ses réserves ne se sont engagées que successivement. Le défaut capital de l'armée autrichienne, c'est de ne pas savoir se servir de ses réserves à propos : le plus souvent les Autrichiens n'engagent leurs réserves que pour couvrir la retraite, tandis que les Français s'en servent toujours pour décider du sort de la bataille, et c'est à ce moyen énergique qu'ils doivent presque toutes leurs grandes victoires.

« Sous le rapport moral, la constitution organique des deux armées avait aussi des différences très-marquées : du côté des Français, unité parfaite de mœurs, d'esprit et de sentiments ; du côté des Autrichiens, diversité de langue, de nationalité et d'opinion ; ici une discipline large et facile qui développe la spontanéité et l'énergie individuelle ; là des règlements durs et méthodiques et une subordination tracassière et sévère qui tue l'esprit militaire et paralyse l'élan des troupes.

« Dans l'armée française le service des subsistances était bien organisé : rarement les corps se mettaient en marche avant d'avoir pris un repas, et les chefs avaient la plus grande sollicitude pour leurs soldats. Dans l'armée autrichienne, le corps de l'intendance fonctionnait mal : le jour de la bataille de Solferino, les chevaux de la cavalerie de réserve n'avaient pas mangé depuis trente-six heures, et, à en juger par les découvertes que l'on vient de faire dans la poursuite dirigée contre quelques fonctionnaires haut placés de l'administration civile et militaire, on est tenté de

croire qu'au point de vue des subsistances, les hommes n'ont pas été mieux traités que les chevaux.

« Dans l'armée française, les lieutenants de l'Empereur, tous hommes d'une énergie éprouvée sur le champ de bataille, imprimèrent une grande vigueur aux attaques et contribuèrent pour une grande part au succès de la journée. Dans l'armée autrichienne, une partie des commandants des corps d'armée, peu habitués à manier la troupe, manquèrent d'activité et d'initiative, et ne s'engagèrent qu'avec la plus grande circonspection. Clam-Gallas a été justement blâmé de n'avoir pu trouver son artillerie au moment où il aurait dû soutenir Stadion; — Zobel a mérité le reproche qu'on lui a fait d'être resté trop longtemps à Foresto, et d'avoir mis trop de lenteur pour se porter au secours du centre, vers San Cassiano, où le prince de Hesse, l'un de ses divisionnaires, l'avait devancé et s'était engagé sans en avoir reçu l'ordre; — le commandant en chef de ces trois corps, le comte Schlick, qui dirigeait les opérations au centre, n'a guère déployé plus d'activité que les deux lieutenants qui commandaient ses réserves, et son armée, forte d'environ 75 000 hommes, a joué un triste rôle dans cette sanglante bagarre; — Zedwitz, qui commandait la réserve de cavalerie de la première armée, et Laningen, son second, ont été sévèrement punis [1] pour avoir quitté honteusement le champ de bataille avec leurs escadrons, dont les braves officiers, indignés de la conduite de leurs généraux, brisèrent leurs sabres, les larmes aux yeux et le désespoir dans l'âme; — le prince Edouard de Lichtenstein, au lieu d'opérer son mouvement tournant, et remontant la Chiese, comme il avait été convenu d'abord, resta honteusement à Marcaria pour observer la division d'Autemarre, du corps du prince Napoléon, dont les têtes de colonnes avaient à peine dépassé Crémone, tandis qu'il entendait distinctement qu'une grande bataille se livrait sur sa droite [2]; — et enfin, le commandant de la première armée, le comte Wimpffen, n'a, que nous sachions du moins, encouru aucun blâme, bien qu'avec 75 000 hommes qu'il avait sous la main à Guidizzolo, il n'ait pu culbuter le corps de Niel, dont la 3e division (celle de Luzy) est restée seule, dans la plaine de Rebecco, jusque vers dix heures du matin.

« Mais ce qui, plus que toutes ces fautes, a contribué au désastre de Solferino, c'est la confusion qui s'était introduite dans les états-majors, et l'anarchie qui régnait parmi les conseillers de l'empereur François-Joseph. — Hess, qui avait combattu l'idée de livrer la bataille en avant du Mincio, se mêla peu des opérations, ou n'y apporta son concours qu'avec une extrême réserve et obsédé de tristes prévisions; le général Ramming voulait une chose, les commandants d'armée Wimpffen et Schlick en voulaient une autre; on discutait, le temps se passait, et les armées, restées sans direction générale, furent compromises avant qu'on eût pu se mettre d'accord sur le parti qu'il convenait de prendre. Ce sortes de conflits sont inhérents à toute armée dont le chef ne possède pas la force de caractère nécessaire pour tout diriger par lui-même : obligé de s'en rapporter à son entourage, l'unité de commandement en souffre, la direction générale lui échappe, et le défaut d'ensemble qui en résulte dans l'exécution fait avorter les plans les mieux conçus et battre les armées les plus braves [1]. »

1. Zedwitz a été déchu du rang militaire; Laningen a été condamné à dix années de forteresse.

2. Cette conduite a valu au prince d'être renvoyé de l'armée avec le comte Clam et une foule d'autres officiers de haut rang.

§ 11. LE CHAMP DE BATAILLE; LES BLESSÉS; LE TRAITÉ INTERNATIONAL DE GENÈVE.

Les plus radieuses victoires ont un triste lendemain, le jour où l'on compte le prix dont on les a payées. Plus de 300 000 hommes avaient combattu pendant seize heures; c'était le même nombre qu'à la Moskowa, et si le carnage fut moins cruel qu'à cette sanglante journée du premier Empire, où 80 000 hommes restèrent sur le champ de bataille, le nombre des victimes n'en fut pas moins très-considérable. L'armée française, d'après les documents officiels, eut 11 670 hommes hors de combat, l'armée sarde 5531, ce qui fait pour l'armée alliée un total de plus de 17 000 hommes (2313 tués, 12 102 blessés, 2700 disparus). Les Autrichiens, suivant leurs documents, ont perdu plus de 22 000 hommes.

De part et d'autre, le corps des officiers fut cruellement éprouvé : quatre généraux autrichiens, deux généraux sardes, cinq généraux français furent blessés. Parmi ces derniers, le général d'artillerie Auger, qui venait dans cette campagne de conquérir une légitime réputation, mourut le lendemain après avoir subi la désarticulation de l'épaule. L'Empereur, en apprenant sa cruelle blessure, l'avait nommé sur le champ de bataille général de division. Le général Dieu mourut également plus tard des suites de ses blessures. Nous avions sept colonels tués : Jourjon, chef d'état-major du génie du 4e corps; Laure, du régiment des tirailleurs indigènes; Lacroix, du 30e de ligne; Broutta, du 43e de ligne; Capin, du 53e; de Malleville, du 55e, et Douay, du 70e. Nous avions eu en tout 661 officiers hors de combat.

Par tous ces chiffres on peut se figurer quel pouvait être l'aspect de cet immense champ de bataille : si la gloire est une belle et noble chose, nous ne devons pas moins, dans notre siècle de civilisation, gémir sur tant de sacrifices. Il ne faut rien dissimuler des horreurs de la guerre, afin d'augmenter la répulsion qu'elle nous inspire et d'amener les nations à ne plus recourir, dans leurs différends, à la raison du canon. Il faut que le progrès des lumières et de la justice rapproche sans cesse les peuples et leur fasse enfin comprendre qu'il est affreux de s'entre-déchirer, même pour les causes les plus légitimes.

« Le 25 juin, dit Paul de Molènes, le 3e corps allait camper à Solferino. Nous avions à traverser, pour atteindre notre nouveau bivac, le champ de bataille tout entier. Nous étions partis à une heure avancée déjà de la matinée, de sorte que ces grandes campagnes m'apparurent toutes resplendissantes d'une douce et sereine lumière; malgré la grande quantité de cadavres dont elles étaient parsemées, elles n'avaient point l'horrible aspect que présentent les champs de bataille étroits. Quelle différence entre ces plaines dorées et ce sol sinistre d'Inkermann, où l'on trébuchait à chaque pas contre des monceaux de morts également souillés par le sang et par la boue! Les corps d'hommes et de che-

1. *Précis historique et critique de la campagne d'Italie en 1859*, par M. Vandevelde, officier d'ordonnance du roi des Belges.

vaux répandus à travers ces vastes espaces, attachés aux flancs de cette terre chaude et féconde, offraient une image adoucie du trépas; cependant j'éprouvai, en épelant sur les lieux mêmes où elle venait d'être écrite, cette page de notre histoire, une impression qui ne me trompa point. Je me dis que ces prodigalités magnanimes de la vie humaine, auxquelles la guerre moderne condamne les nations, ne peuvent avoir lieu en vain, qu'une journée où, pendant dix-sept heures, la mort a plané sur 400 000 hommes, doit être forcément décisive. Aussi je me préparai à la fin de la campagne, quand sur les hauteurs mêmes de Solferino j'entendis ces paroles de l'Empereur : « Espérons que tant de sang « ne sera point perdu pour le bonheur des peuples! »

« Après la bataille de Marengo, qui fut bien loin pourtant d'égaler la bataille de Solferino en carnage, Napoléon Ier éprouva un de ces sentiments soudains et puissants, étrangers aux conseils de la politique, supérieurs peut-être aux inspirations mêmes du génie, un de ces sentiments qui éclosent sous les regards de Dieu, dans les parties les plus hautes et les plus mystérieuses de la conscience. « C'est sur le champ de ba- « taille, écrivit-il à l'empereur d'Autriche, au milieu « des souffrances d'une multitude de blessés, et envi-

Le général Dieu, mort des blessures reçues à Solferino.

« ronné de 15 000 cadavres, que je conjure Votre « Majesté d'écouter la voix de l'humanité. » Cette lettre que nous a donnée tout entière un historien célèbre de nos jours, m'a vivement frappé. Celui qui l'avait tracée en fut lui-même ému et surpris. Sa surprise ne fut point mêlée toutefois du remords secret dont sont pénétrés, à ce qu'ils nomment leur réveil, ces hommes qui accusent leur esprit d'avoir dormi quand ils ont laissé s'accomplir quelque acte généreux de leur cœur. Il accepta, sous la forme imprévue où elle s'était offerte à lui, une pensée dont il comprenait et respectait la source.

« Or la source de la pensée qui arracha au vainqueur de Marengo cet étrange cri de pitié et de tristesse, la bataille de Solferino, suivant moi, la faisait de nouveau jaillir. Dans la maison dévastée, aux vitres brisées, aux chambres remplies de cartouches, où je couchai le soir du 25 juin, j'appris sur la bataille de la veille ces innombrables détails qui déterminent et complètent au fond de notre mémoire l'image de ces grandes actions. Je voudrais transcrire ici les noms de tous ceux dont on me raconta le trépas. Ces listes d'hommes tombés sous le ciel, les armes à la main, pour une de ces causes qui intéressent les masses, mais qui sont si étrangères à l'individu, ces listes m'ont toujours singulièrement remué. Je me surprends

sans cesse à lire et relire une série de noms ignorés qui me semblent avoir gardé quelque chose des êtres passionnés qu'ils désignaient. Pour moi, c'est comme une poussière où je sens brûler une vertu que je voudrais saisir et montrer. Parmi ceux dont j'appris la mort avec la plus profonde et la plus respectueuse émotion, je dois mettre au premier rang un officier d'une famille anciennement alliée à la mienne, le colonel du 55e de ligne, Charles de Maleville. Le colonel de Maleville avait pris le drapeau de son régiment pour le porter en avant de ses soldats sous un de ces feux écrasants qui brisent parfois les plus héroïques efforts. Ce fut entre les plis de ce drapeau qu'une balle le frappa mortellement. Il y a dans une mort semblable une

Le colonel Jourjon, tué à la bataille de Solferino.

sorte de prédestination glorieuse. Comme ceux dont le dernier soupir s'exhale sur le crucifix, ceux qui meurent en embrassant le drapeau semblent associer dès ce monde leur nature défaillante à la nature d'un objet impérissable et sacré. Je sus aussi qu'il s'était accompli dans cette journée de Solferino un de ces faits saisissants et douloureux qu'on aurait attribués à quelque loi implacable dans les temps antiques, mais où la foi chrétienne nous apprend à ne voir qu'une mystérieuse élection. Le commandant Mennessier mourait le troisième de trois frères partis en même temps pour l'Italie. Louis et Stanislas Mennessier, l'un lieutenant-colonel, l'autre capitaine, avaient reçu des blessures mortelles à Magenta. Le 24 juin, à la fin de l'action,

Alphonse Mennessier, déjà blessé au bras, tombait à son tour pour ne plus se relever. Jeunes, intelligents, bien doués, ces trois frères étaient entourés dans l'armée de la bienveillance particulière qu'inspirent un même sang animant plusieurs cœurs généreux, un même nom hardiment porté par les efforts réunis d'hommes vaillants. La famille que Dieu a choisie pour faire une si complète offrande mérite de ne pas être oubliée. Je souhaiterais que ma parole eût la vertu de ce sacrifice pour en conserver le souvenir.

« Je voudrais parler longuement de nos morts, mais je suis découragé par l'immense étendue d'un champ de bataille où gisent tant de cadavres qui me montreraient des visages familiers à mes yeux, si je venais à les retourner. Ma frêle barque sombrerait d'ailleurs si j'essayais d'y recueillir toutes les ombres que je reconnais, qui me regardent et par qui je me sens appelé[1]. »

« Celui qui parcourt cet immense théâtre des combats de la veille, dit un autre témoin oculaire, y rencontre à chaque pas et au milieu d'une confusion sans pareille, des désespoirs inexprimables et des misères de tout genre. Des régiments avaient mis sacs à terre, et leur contenu dans plus d'un bataillon a disparu, des paysans lombards s'étant emparés de tout ce qui leur est tombé sous la main : c'est ainsi que les chasseurs et les voltigeurs de la garde qui avaient déposé leurs bavresacs près de Castiglione, pour monter plus facilement à l'assaut de Solferino, en allant au secours de la division Forey, et qui avaient couché dans les environs de Cavriana après avoir combattu jusqu'au soir en avançant toujours, courent le lendemain, de grand matin, à leurs sacs, mais ils les trouvent vides, on avait tout pris pendant la nuit ; la perte était cruelle pour ces militaires dont le linge et les vêtements d'uniforme sont salis et souillés, ou bien usés et déchirés, et qui se voient privés en même temps de leurs effets, peut-être de leurs modestes économies composant toute leur petite fortune, comme aussi d'objets d'affection, rappelant la famille et la patrie ou donnés par des mères, des sœurs, des fiancées.

« A ces scènes déplorables se mêlent des drames solennels ou pathétiques. Ici, c'est le vieux général le Breton qui erre à la recherche de son gendre, le général Douay, blessé, et qui a laissé sa fille, l'épouse du général Douay, à quelques lieues de distance, au milieu du tumulte et dans l'inquiétude la plus poignante. Là, c'est le corps du lieutenant-colonel de Neuchèze, qui, ayant vu son chef, le colonel Vaubert de Genlis, renversé de cheval et dangereusement blessé, avait été frappé d'une balle au cœur en s'élançant pour prendre le commandement. Non loin est le colonel de Genlis lui-même, agité par une fièvre ardente, et auquel on donne les premiers soins, et le sous-lieutenant de Selve de Sarran, de l'artillerie à cheval, qui, sorti depuis un mois de Saint-Cyr, va subir l'amputation du bras droit. Voilà un pauvre sergent-major des chasseurs de Vincennes qui a les deux jambes traversées par des balles, que je reverrai dans un hôpital de Brescia, que je retrouverai encore dans un des wagons du chemin de fer qui me reconduira de Milan à Turin, et qui doit mourir des suites de ses blessures en passant le mont Cenis. Le lieutenant de Guiseul, qu'on croyait mort, est relevé sur l'emplacement où, tombé avec son drapeau, il était resté sans connaissance. Tout près, et comme au centre d'un abattis de lanciers et de chasseurs autrichiens, de turcos et de zouaves, et dans son élégant uniforme oriental, gît le cadavre d'un officier musulman, le lieutenant de tirailleurs algériens Larbi ben Lagdar, dont le visage hâlé et bruni repose sur la poitrine déchirée d'un capitaine illyrien à la casaque d'une blancheur éclatante ; ces monceaux de lambeaux humains exhalent une vapeur de sang. Le colonel de Maleville, si héroïquement blessé à la Casa-Nova, rend le dernier soupir ; on enterre le commandant de Pongibaud qui a succombé dans la nuit, et on retrouve le corps du jeune comte de Saint-Paër qui avait gagné, depuis une semaine à peine, son grade de chef de bataillon. C'est là que le brave sous-lieutenant Fournier, des voltigeurs de la garde, gravement blessé le jour précédent, termine à vingt ans sa carrière militaire ; engagé volontaire à dix ans, caporal à onze, sous-lieutenant à seize, il avait fait déjà deux campagnes en Afrique, et la guerre de Crimée où il avait été blessé au siége de Sébastopol. C'est aussi à Solferino que devait s'éteindre l'un des noms glorieux du premier Empire français dans la personne du lieutenant-colonel Junot, duc d'Abrantès, chef d'état-major du général de Failly.

« Le manque d'eau se fait de plus en plus sentir, les fossés sont desséchés, les soldats n'ont pour la plupart qu'une boisson malsaine et saumâtre pour apaiser la soif, et sur presque tous les points où l'on trouve une fontaine, des factionnaires, l'arme chargée, en gardent l'eau pour les malades ; près de Cavriana, un marécage, devenu infect, abreuve pendant deux jours vingt mille chevaux d'artillerie et de cavalerie. Ceux de ces animaux qui sont blessés, qui ont perdu leurs cavaliers et ont erré toute la nuit, se traînent vers des groupes de leurs camarades à qui ils semblent demander du secours ; on les achève avec une balle. L'un de ces nobles coursiers, magnifiquement harnaché, est venu se rendre au milieu d'un détachement français ; le porte-manteau, qui est demeuré fixé à la selle, contient des lettres et des objets qui font reconnaître qu'il a dû appartenir au valeureux prince d'Isembourg ; on cherche parmi les morts, et l'on découvre le prince autrichien blessé et encore évanoui par la perte de son sang ; mais les soins les plus empressés qui lui sont prodigués par les chirurgiens français lui permettront plus tard de retourner dans sa famille, laquelle, privée de ses nouvelles et l'ayant considéré comme mort, en avait pris le deuil[1]. »

Il a paru, en 1865, un savant rapport de M. le docteur Chenu au conseil de santé des armées, sur le service médical de l'armée d'Orient. Le docteur Chenu a complété son livre par des observations intéressantes recueillies pendant la guerre d'Italie. Il a tracé, au point de vue de la science, des tableaux qui, dans leur simplicité, sont plus poétiques que des descriptions ambitieuses, et nous met ent réellement devant les yeux le triste aspect des champs de bataille. J'en citerai quelques passages vraiment émouvants :

« Voici ce que nous avons observé, à Magenta, le lendemain, sur le champ de bataille : Il est très-positif qu'un grand nombre de morts conservent, en partie, l'attitude qu'ils avaient au moment où ils ont été frappés : preuve qu'on peut passer de la vie à la mort

1. Paul de Molènes, *Commentaires d'un soldat*,

1. H. Dunant, *Un souvenir de Solferino* (Genève, 1862).

instantanément, sans agonie, sans convulsions. Les morts frappés à la tête étaient généralement face contre terre; couchés ainsi à plat ventre, ils étaient placés tels quels sur le sol, et la roideur cadavérique n'avait rien changé à la position des membres. Aussi la plupart avaient-ils encore leur arme en main.

« Les blessures atteignant le cerveau, et qui le désorganisent au point de faire cesser la vie sur le coup, produisent ce remarquable effet de la contraction des membres, que la main qui tient l'arme n'a pas le temps de la lâcher. Les plaies de la tête offrent encore cette particularité que souvent, alors qu'on croit un blessé hors de danger, il meurt subitement, on pourrait dire par surprise. Pendant la bataille de Solferino, à l'ambulance de Médole, un chasseur à pied, blessé d'une balle à la tête, fut pansé par un de nos aides, M. Lambert. Il y avait perforation du crâne et la balle était profondément logée dans la pulpe cérébrale. Cependant le blessé avait toute son intelligence; il parlait presque avec indifférence de sa blessure, à tel point que, le pansement terminé, il s'étendit sur la paille comme ses camarades d'infortune, la tête haussée sur son sac, appuyé au mur de la ferme, bourra sa pipe et la fuma. Combien de temps? nous l'ignorons; mais quelque temps après on le trouva mort d'hémorrhagie cérébrale foudroyante, sans un cri, sans un seul mouvement, la pipe encore à la bouche.

« Les hommes frappés au cœur tombent et restent de la même manière que ceux qui sont frappés à la tête; cependant la mort, quoique prompte, n'est pas si instantanée qu'elle ne permette une attitude on pourrait dire active. Nous avons vu un zouave frappé en pleine poitrine; il était couché sur son fusil, qu'il tenait dans la position de la charge à la baionnette, et sa face énergique était projetée en avant et dans une attitude menaçante. On nous a rapporté que l'Empereur aurait remarqué un cas de ce genre à Palestro, l'arme tenue encore en joue. Par opposition, non loin de là était un fantassin autrichien qui avait eu les vaisseaux cruraux du côté gauche coupés par une balle; il était mort d'hémorrhagie, la blessure et la masse de sang dans laquelle il baignait en étaient la preuve. Dans son agonie, quelle qu'ait pu être sa durée, il avait pris l'attitude de la supplication. Couché sur le dos, un peu penché à droite, il avait la face et les yeux tournés vers le ciel, les deux mains jointes et les doigts entrelacés et crispés. Cet homme semblait être mort en faisant sa prière.

« Dans les cas de blessures qui traversent et déchirent des organes aussi essentiels à la vie que le cerveau et le cœur, on se rend aisément compte des attitudes conservées par suite de mort instantanée; mais un blessé peut s'éteindre lentement, sans convulsions et en conservant la même position que de son vivant. C'était en Crimée : un soldat avait eu l'épaule gauche fracassée par une balle qui était allée se loger dans le sommet de la poitrine. Pansé, son bras avait été mis en écharpe. En entrant, le soir du 18 juin 1855, dans l'une des tentes où les blessés se plaçaient sur de la paille et des couvertures, il avait préféré, au lieu de se coucher, rester accroupi, les jambes croisées, comme le font les Arabes sur leurs nattes. Il tenait le coude gauche dans la main droite appuyée sur la cuisse, la tête penchée en avant, dans une attitude dolente. A notre visite du lendemain, après avoir examiné les hommes qui le précédaient, nous arrivions à lui, quand ses deux proches voisins nous dirent : « Oh ! nous croyons bien que celui-là n'a plus besoin de rien. » En effet, il était mort, et la rigidité cadavérique le maintenait tel qu'il s'était placé la veille.

« Dans le cas de blessures mortelles du bas-ventre, amenant plus ou moins lentement la mort, et l'agonie se prolongeant, dans d'intolérables douleurs, la face des morts est crispée, les mains et les avant-bras sont croisés et serrés sur le ventre, le corps plié et couché sur le côté. Nous citerons, à Magenta, un chasseur à pied qui avait les bras levés en avant, l'un en raccourci, l'autre projeté et les poings fermés; il avait combattu corps à corps dans une lutte suprême à Ponte-Vecchio di Magenta. Un hussard hongrois, tué en même temps que son cheval, était resté en selle, couché sur le côté droit, portant la pointe du sabre en avant, dans la position du cavalier qui charge. A Melegnano, théâtre du combat du 8 juin au soir, plusieurs soldats français chargeant à la baïonnette étaient tombés mortellement frappés par la mitraille, et restés tels quels, c'est-à-dire face contre terre, arme aux poings, baïonnette en avant.

« A Magenta, parmi les cadavres qui jonchaient le sol de la rive gauche du Tessin (Naviglio grande), nous avons remarqué plusieurs officiers autrichiens. Quelques-uns avaient une figure distinguée, étaient mis avec recherche et une exquise propreté. Ces belles têtes blondes, bien différentes par la régularité de leurs traits de la plupart de celles de leurs soldats, avaient une expression de bravoure résignée.

« Nous venons d'énumérer quelques-unes des impressions saisies rapidement sur le champ de bataille; mais de tous les spectacles, le plus saisissant se trouvait dans la contemplation, le soir à Magenta, des amoncellements de cadavres apportés au bord de longues et profondes tranchées qu'on creusait pour les inhumer. La plupart de ces figures d'hommes étaient pâles, sans doute, mais elles n'étaient pas livides; il y avait surtout chez nos Français, fantassins, cavaliers, chasseurs à pied, artilleurs, zouaves, tant d'énergique expression sur leurs mâles figures, tant de vie dans la mort, si on peut parler ainsi, qu'on eût été tenté de crier à leurs camarades qui creusaient les fosses : Pas encore ! attendez ! attendez ! — Aussi, quand on a été témoin de ces lugubres mais émouvants spectacles, on voit quelles lacunes, quels défauts entachent la plupart des tableaux des peintres de batailles. Leurs morts venant d'être frappés sont parfois représentés livides et verdâtres, pour ne pas dire putréfiés ou dans un affaissement physique indiquant l'affaissement moral et le désespoir, alors que le plus souvent un héroïque courage, les ayant soutenus jusqu'au dernier soupir, a fait taire sur leur physionomie jusqu'à la moindre trace de douleur physique [1]. »

Le docteur Chenu, parlant des blessés, conclut à l'insuffisance du service des ambulances comme un livre de M. Dunant qui a vivement retracé les souffrances

1. Rapport du docteur Chenu au Conseil de santé des armées sur le service médical de l'armée d'Orient, publié en 1865. — Ce rapport, qui a fait sensation, a constaté que la guerre de Crimée avait coûté à la France 95 000 hommes morts du feu de l'ennemi et de maladies. Les Russes ont perdu plus de 600000 hommes. De pareils chiffres plaident avec trop d'éloquence contre la guerre pour qu'il soit besoin d'y insister.

Campagne d'Italie. — Convoi de blessés.

de nos pauvres blessés de Solferino. M. Dunant suivait l'armée en touriste et il a pu voir de ses yeux combien, dans de pareils chocs d'armée, le zèle admirable et le dévoûment de nos médecins militaires est impuissant

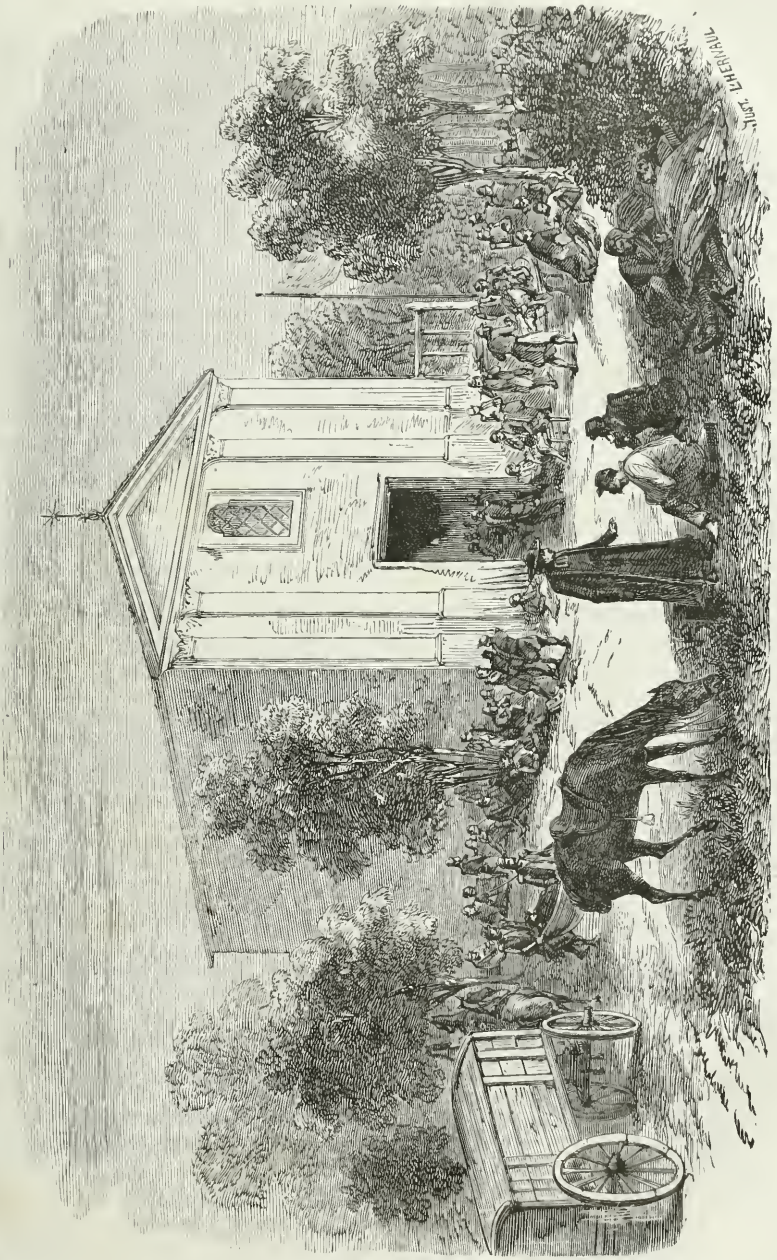

Campagne d'Italie. — Ambulance générale de pied en bataille.

en présence de la quantité effrayante de blessures à soigner et combiem les privations d'une armée en campagne aggravent la position des malheureuses victimes du feu de l'ennemi.

« Voici dit M. Dunant, auquel nous allons emprunter ce douloureux récit, la longue procession des voitures de l'intendance, chargées de soldats, de sous-officiers et d'officiers de tous grades confondus ensemble, cavaliers, fantassins, artilleurs, tout sanglants, exténués, déchirés, couverts de poussière; puis des mulets arrivant au trot, et dont l'allure arrache à chaque instant des cris aigus aux malheureux blessés qu'ils portent. La jambe de l'un est fracassée et semble être presque détachée de son corps, chaque cahot de la charrette qui l'emmène lui cause de nouvelles souffrances; un autre a un bras cassé, et avec celui qui lui reste il soutient et préserve le membre fracturé; un caporal a le bras gauche traversé par la baguette d'une fusée à la congrève, il la retire lui-même, et cette opération faite, il s'en sert en guise de canne pour s'aider à gagner Castiglione; plusieurs expirent en route, leurs cadavres sont déposés sur le bord du chemin, on viendra plus tard les enlever.

« De Castiglione, les blessés devaient être conduits dans les hôpitaux de Brescia, de Crémone, de Bergame et de Milan, pour y recevoir des soins réguliers ou y subir les amputations nécessaires. Mais les Autrichiens ayant enlevé, à leur passage, presque tous les chars du pays par leurs réquisitions, et les moyens de transport étant insuffisants en proportion de la masse des blessés, on fut obligé de les faire attendre deux ou trois jours, avant même de pouvoir les diriger sur Castiglione, où l'encombrement fut bientôt indescriptible. L'hôpital de Castiglione, le cloître et la caserne San Luigi, l'église des Capucins, la caserne de gendarmerie, les églises Maggiore, San Giuseppe, Santa Rosalia sont remplis de blessés qui y sont entassés et couchés sur de la paille. Dans les rues, dans les cours, sur les places, on a établi à la hâte, ici des couvertures en planches, là, tendu des toiles, pour préserver du soleil les blessés qui arrivent de tous les côtés à la fois. Les maisons particulières ne tardent pas à être elles-mêmes occupées : officiers et soldats y sont reçus par les propriétaires qui s'empressent de leur procurer tous les adoucissements en leur pouvoir, quelques-uns d'entre eux courent tout effarés, par les rues, à la recherche d'un médecin pour leurs hôtes; d'autres vont et viennent par la ville, d'un air désolé, en demandant avec instances qu'on enlève de chez eux des cadavres dont ils ne savent comment se débarrasser....

« Pendant la journée du samedi, le nombre des convois de blessés devient si considérable que l'administration, les habitants, et le détachement de troupes laissé à Castiglione sont absolument incapables de suffire à tant de misères. Alors commencent des scènes aussi lamentables que celles de la veille, quoique d'un genre tout différent : il y a de l'eau et des vivres, et pourtant les blessés meurent de faim et de soif; il y a de la charpie en abondance, mais pas assez de mains pour l'appliquer sur les plaies; la plupart des médecins de l'armée ont dû partir pour Cavriana, les infirmiers font défaut, et les bras manquent dans ce moment si critique....

« Sur les dalles des hôpitaux ou des églises de Castiglione ont été déposés, côte à côte, des hommes de toutes nations, Français et Arabes, Allemands et Slaves; il en est qui, provisoirement enlouis au fond des chapelles, n'ont plus la force de remuer ou qui ne peuvent bouger de l'espace étroit qu'ils occupent.

« Quoique chaque maison soit devenue une infirmerie, et que chaque famille ait assez à faire de soigner les officiers qu'elle a recueillis, j'avais néanmoins réussi, dès le dimanche matin, à réunir un certain nombre de femmes du peuple qui secondent de leur mieux les efforts que l'on fait pour venir au secours des blessés; il ne s'agit en effet ni d'amputations ni d'aucune autre opération, mais de donner à manger et avant tout à boire à des gens qui meurent littéralement de faim et de soif, puis il faut panser leurs plaies, laver ces corps sanglants, couverts de boue ou de vermine, et faire tout cela au milieu d'exhalaisons fétides et nauséabondes, dans une atmosphère brûlante, à travers des lamentations et des hurlements de douleur....

« D'énormes ballots de charpie ont été posés ici et là, chacun peut en user en toute liberté, mais les bandelettes, les linges, les chemises font défaut; les ressources, dans cette petite ville où a passé l'armée autrichienne, sont si chétives que l'on ne peut plus se procurer même les objets de première nécessité; j'y achète pourtant des chemises neuves par l'entremise de ces braves femmes qui ont déjà apporté et donné tout leur vieux linge, et le lundi matin j'envoie mon cocher à Brescia pour y chercher des provisions; il en revient quelques heures après, avec son cabriolet chargé d'éponges, de bandes de toile, d'épingles, de cigares et de tabac, de camomille, de mauves, de sureau, d'oranges, de sucre et de citrons, ce qui permet de donner une limonade rafraîchissante, de laver les plaies avec de l'eau de mauves, d'appliquer des compresses tièdes et de renouveler les bandages des pansements.

« En attendant, nous avons gagné quelques recrues qui se joignent à nous : c'est un vieil officier de marine puis deux touristes anglais qui, voulant tout voir, sont entrés dans l'église et que nous retenons et gardons presque de force; deux autres Anglais se montrent, au contraire, dès l'abord, désireux de nous aider; ils distribuent des cigares aux Autrichiens. Un abbé italien, trois ou quatre voyageurs et curieux, un journaliste de Paris, qui se charge ensuite de distribuer les secours dans une église voisine, et quelques officiers dont le détachement a reçu l'ordre de rester à Castiglione, nous prêtent leur assistance. Mais bientôt l'un de ces militaires se sent malade d'émotion, et plusieurs de nos autres infirmiers volontaires se retirent successivement, incapables de supporter l'aspect de souffrances qu'ils ne peuvent que si faiblement soulager; l'abbé a suivi leur exemple, mais il reparaît pour nous faire respirer, par une attention délicate, des herbes aromatiques et des flacons de sels; un jeune touriste français, oppressé par la vue de ces débris vivants, éclate soudainement en sanglots; un négociant de Neuchâtel se consacre pendant deux jours à panser les plaies et à écrire pour les mourants des lettres d'adieux à leurs familles. On est obligé de calmer l'exaltation compatissante d'un Belge, qui était montée à un tel degré que l'on craignait qu'il ne fût pris d'un accès de fièvre chaude, semblable à celui dont fut atteint, à côté de nous, un sous-lieutenant qui arrivait de Milan, pour rejoindre le corps dont il faisait partie. Quelques soldats du détachement laissé en garnison dans la ville essayent de secourir leurs ca-

marades, mais ils ne peuvent non plus soutenir un spectacle qui abat leur moral en frappant trop vivement leur imagination. Un caporal du génie, blessé à Magenta, à peu près guéri, retournant au bataillon et auquel sa feuille de route accorde quelques jours, nous accompagne et nous aide avec courage, quoique deux fois de suite il s'évanouisse On utilise, pour le service des hôpitaux, des prisonniers bien portants, et trois médecins autrichiens viennent nous seconder. Un chirurgien allemand, resté généreusement sur le champ de bataille pour panser les blessés de sa nation, se dévoue à ceux des deux armées....

« Ne me laissez pas mourir ! » s'écriaient quelques-uns de ces malheureux qui, après m'avoir saisi la main avec une vivacité extraordinaire, expiraient dès que cette force factice les abandonnait. Un jeune caporal d'une vingtaine d'années, à la figure douce et expressive, a reçu une balle dans le flanc gauche, son état ne laisse plus d'espoir, et il le comprend lui-même ; aussi après que je l'ai aidé à boire, il me remercie, et, les larmes aux yeux, il ajoute : « Ah ! Monsieur si vous pouviez écrire à mon père, qu'il console ma mère ! » Je pris l'adresse de ses parents, et peu d'instants après il avait cessé de vivre. « Je ne veux pas mourir, je ne veux pas mourir ! » disait avec une énergie farouche un grenadier de la garde, plein de force et de vigueur trois jours auparavant, mais qui, blessé à mort et sentant bien que ses moments étaient irrévocablement comptés, regimbait et se débattait contre cette sombre certitude ; je lui parle, il m'écoute, et cet homme, adouci, apaisé, consolé, finit par se résigner à mourir avec la simplicité et la candeur d'un enfant. Voyez là-bas au fond de l église, dans l'enfoncement d'un autel à gauche, ce chasseur d'Afrique couché sur la paille : trois balles l'ont frappé, une au flanc droit, une à l'épaule gauche et la troisième est restée dans la jambe droite ; nous sommes au dimanche, et il affirme n'avoir rien mangé depuis le vendredi ; il est dégoûtant de boue séchée et de grumeaux de sang, ses vêtements sont déchirés, sa chemise est en lambeaux ; après avoir lavé ses plaies, lui avoir fait prendre un peu de bouillon, et après que je l'ai enveloppé dans une couverture, il porte ma main à ses lèvres avec la plus profonde gratitude.

« A l'entrée de l'église est un Hongrois qui crie sans trêve ni repos, réclamant en italien et avec un accent déchirant un médecin : ses reins, son dos, ses épaules ont été labourés par des éclats de mitraille et comme sillonnés par des crocs de fer.

« Ici contre le mur, environ une centaine de soldats et de sous-officiers français, pliés chacun dans sa couverture, sont rapprochés sur deux rangs parallèles : on peut passer entre ces deux files ; ils ont tous été pansés, la distribution des soupes a eu lieu, ils sont calmes et paisibles, ils me suivent des yeux : toutes ces têtes se tournent à droite si je vais à droite, à gauche si je vais à gauche, et une sincère reconnaissance se peint sur leur figure étonnée. Un Autrichien, âgé de dix-neuf ans, qui se trouve, avec une quarantaine de ses compatriotes, dans la partie la plus reculée de l'église, est depuis trois jours sans nourriture ; il a perdu un œil, il tremble de fièvre et ne peut plus parler : à peine a-t-il la force de prendre un peu de bouillon ; nos soins le raniment, et vingt-quatre heures plus tard on peut le diriger sur Brescia. Un autre prisonnier, en proie à la fièvre, attire les regards ; il n'a pas vingt ans et ses cheveux sont tout blancs ; c'est qu'ils ont blanchi le jour de la bataille....

« Les femmes de Castiglione, voyant que je ne fais aucune distinction de nationalité, suivent mon exemple en témoignant la même bienveillance à tous ces hommes d'origines si diverses, et qui leur sont tous également étrangers. « Tutti fratelli, » répétaient-elles avec émotion. Honneur à ces femmes compatissantes, à ces jeunes filles de Castiglione ! rien ne les a rebutées, lassées ou découragées et leur dévouement modeste n'a voulu compter ni avec les fatigues, ni avec les dégoûts, ni avec les sacrifices. Dans tous les bourgs situés sur la route qui conduit à Brescia, les villageoises sont assises devant leurs portes, faisant silencieusement de la charpie : lorsqu'un convoi arrive, elles montent sur les voitures, elles changent les compresses, elles lavent les plaies, renouvellent la charpie, qu'elles imbibent d'eau fraîche, et elles versent des cuillerées de bouillon, de vin ou de limonade dans la bouche de ceux qui n'ont plus la force de lever ni la tête ni les bras.

« Les convois sont composés de chariots grossiers, traînés par des bœufs qui marchent bien lentement sous un soleil brûlant et dans une poussière telle que le piéton sur la route enfonce jusqu'au-dessus de la cheville du pied dans ses flots mouvants ; lors même que ces véhicules, si mal commodes, sont garnis de branches d'arbres, celles-ci ne préservent que bien imparfaitement de l'ardeur d'un ciel de feu, les blessés qui sont, pour ainsi dire, empilés les uns sur les autres.

« A Brescia, tout est converti en hôpitaux : églises, palais, couvents, colléges, maisons particulières ; quinze mille lits y ont été improvisés, en quelque sorte, du jour au lendemain pour les victimes de Solferino ; le peuple vient en foule auprès des blessés, et les femmes de toutes les classes leur apportent à profusion des oranges, des gelées, des biscuits, des bonbons et des friandises. Pendant plusieurs jours de suite, et sans distinction de nationalités, je distribue du tabac, des pipes et des cigares dans les églises et les hôpitaux, où l'odeur du tabac, fumé par des centaines d'hommes, était très-utile pour combattre les exhalaisons méphitiques, résultant de l'agglomération de tant de malades dans des locaux étouffants de chaleur ; tout ce qu'il y avait de tabac à Brescia finit bien vite par s'épuiser, et l'on fut obligé d'en faire venir de Milan ; c'était la seule chose qui diminuât les appréhensions des blessés avant l'amputation d'un membre ; beaucoup ont été opérés la pipe à la bouche, et plusieurs sont morts en fumant....

« Dans l'hôpital de Saint-Clément, une noble dame de Brescia s'emploie avec une sainte abnégation à soigner les amputés ; les soldats français en parlent avec enthousiasme ; les détails les plus rebutants ne l'arrêtent point. « Sono madre, » me dit-elle avec une simplicité sublime : Je suis mère ! Ce mot révélait tout ce que son dévouement avait de complet et de maternel. A côté des habitants de Brescia, quelques Français en passage, des Suisses et des Belges, qui étaient venus offrir leurs services. A Plaisance, dont les trois hôpitaux étaient administrés par des particuliers et par des dames faisant l'office d'infirmiers et d'infirmières, l'une de ces dernières, une jeune demoiselle, que sa famille suppliait de renoncer à y passer ses journées à cause des fièvres pernicieuses et

Vue

oue.

contagieuses qui y régnaient, continuait néanmoins la tâche qu'elle s'était imposée, de si bon cœur et avec un entrain si aimable, qu'elle était vénérée de tous les soldats : « Elle met, disaient-ils, de la joie dans l'hô-« pital. »

« Des étudiants en médecine étaient accourus de Bologne, de Pise et d'autres villes d'Italie ; un chirurgien anglo-américain, de Toronto, dans le Haut-Canada, vint exprès de Strasbourg apporter son concours aux chirurgiens dévoués de l'armée alliée. Certes si ceux qui tuent peuvent prétendre à des titres de gloire, ceux qui guérissent et souvent au péril de leur vie, méritent bien l'estime et la reconnaissance !

« L'une des grandes dames de Milan, portant un nom historique, avait mis à la disposition des blessés un de ses palais, avec cent cinquante lits. Parmi les soldats logés dans ce magnifique hôtel se trouvait un grenadier du 70e, qui, ayant subi une amputation, était en danger de mort. Cette dame, cherchant à consoler le blessé, lui parlait de sa famille ; celui-ci raconta qu'il était le fils unique de paysans du département du Gers et que tout son chagrin était de les laisser dans la misère, puisque lui seul aurait pu pourvoir à leur subsistance, il ajouta que ç'aurait été pour lui une grande consolation d'embrasser sa mère avant de mourir. Cette dame sans lui communiquer son projet, se décide subitement à quitter Milan, elle monte en chemin de fer, se rend dans le département du Gers auprès de cette famille dont elle a obtenu l'adresse, s'empare de la mère du blessé après avoir laissé deux mille francs au vieux père infirme, emmène la pauvre paysanne avec elle à Milan, et, six jours après la conversation de cette dame avec le grenadier, le fils embrassait sa mère en pleurant et en bénissant sa bienfaitrice.

« Combien eussent été précieux dans ces villes de la Lombardie quelques centaines d'infirmiers et d'infirmières volontaires expérimentés et bien qualifiés pour une pareille œuvre ! ils auraient rallié autour d'eux des secours épars et des forces disséminées qui auraient eu besoin presque partout d'une direction plus éclairée, car non-seulement le temps manquait à ceux qui étaient capables de conseiller et de conduire, mais les connaissances et la pratique faisaient défaut à la plupart de ceux qui ne pouvaient apporter que leur dévouement individuel, par conséquent insuffisant et bien souvent stérile. En effet, que pouvait faire, en face d'une œuvre si grande et si pressante, une poignée de personnes isolées, de quelque bonne volonté qu'elles fussent animées[1] ! »

M. Dunant ne s'est pas borné à exciter la pitié universelle en faveur des blessés par ses touchants récits. Il a provoqué, avec l'aide de la Société génevoise d'utilité publique la formation dans les divers pays, de comités chargés de préparer des secours pour les victimes de la guerre. Une conférence internationale eut lieu à Genève en 1863, et du 8 au 12 août 1864, s'est tenu à Genève un congrès pacifique où fut adopté *le Traité dit de Genève*. L'empereur Napoléon III contribua puissamment à faire réussir l'œuvre de la conférence de Genève, et le 23 juillet 1865 il a promulgué en France le traité de Genève :

Art. 1er. Les ambulances et les hôpitaux militaires seront reconnus neutres, et, comme tels, protégés et respectés par les belligérants, aussi longtemps qu'il s'y trouvera des malades et des blessés. La neutralité cesserait, si ces ambulances ou ces hôpitaux étaient gardés par une force militaire.

Art. 2. Le personnel des hôpitaux et des ambulances, comprenant l'intendance, les services de santé, d'administration, de transport de blessés, ainsi que les aumôniers, participera au bénéfice de la neutralité, lorsqu'il fonctionnera, et tant qu'il restera des blessés à relever ou à secourir.

Art. 3. Les habitants du pays qui porteront secours aux blessés seront respectés et demeureront libres. Les généraux des puissances belligérantes auront pour mission de prévenir les habitants de l'appel fait à leur humanité et de la neutralité qui en sera la conséquence. Tout blessé recueilli et soigné dans cette maison y servira de sauvegarde. L'habitant qui aura recueilli des blessés chez lui sera dispensé du logement des troupes, ainsi que d'une partie des contributions de guerre qui seraient imposées.

Art. 4. Les militaires blessés ou malades seront recueillis et soignés, à quelque nation qu'ils appartiendront.

Art. 5. Un drapeau distinctif et uniforme sera adopté pour les hôpitaux, les ambulances et les évacuations ; il devra être, en toute circonstance, accompagné du drapeau national. Un brassard sera également admis pour le personnel neutralisé. Le drapeau et le brassard porteront croix rouge sur fond blanc.

Ce traité a été adopté par les Etats suivants : Bade, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Hesse grand-ducale, Italie, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Saxe-Royale, Suède, Norvége, Suisse et Wurtemberg. Le protocole reste ouvert et il est probable que tous les autres Etats adhéreront à ces clauses si profitables à l'humanité.

On n'avait point cependant attendu si longtemps pour s'occuper des blessés. Comme à l'époque de la guerre d'Orient un noble élan de sympathie et de générosité s'était manifesté dans le pays. Dès le commencement de la guerre, l'initiative de l'Impératrice-régente fit appel à la charité des dames françaises ; l'administration recueillit aux mairies des communes de l'Empire les dons nombreux de draps, de linge et de charpie qu'on apportait pour les malades. Une souscription nationale s'organisa pour venir en aide aux blessés, aux veuves et aux orphelins que coûtait la glorieuse campagne. Elle atteignit plus de cinq millions. L'Impératrice en affecta une partie à la fondation d'une *Caisse des offrandes nationales*, exclusivement destinée à secourir les militaires blessés et leurs familles. En soulageant le présent, on préparait des ressources pour l'avenir : d'une générosité passagère on faisait un trésor permanent, de l'élan d'un jour naissait une institution destinée à faire le bien tous les jours.

1. H. Dunant, *Un souvenir de Solferino*.

CHAPITRE XIX.

VILLAFRANCA.

§ 1. PASSAGE DU MINCIO PAR L'ARMÉE FRANÇAISE 1er JUILLET ; JONCTION DU 5e CORPS AVEC L'ARMÉE PRINCIPALE ; LA FLOTTE DEVANT VENISE.

« Soldats, dit l'empereur Napoléon à son armée le 25 juin, l'ennemi croyait nous surprendre et nous rejeter au delà de la Chiese; c'est lui qui a repassé le Mincio. Vous avez dignement soutenu l'honneur de la France, et la bataille de Solferino égale et dépasse même les souvenirs de Lonato et de Castiglione. Pendant douze heures vous avez repoussé les efforts désespérés de plus de 150 000 hommes. Ni la nombreuse artillerie de l'ennemi, ni les positions formidables qu'il occupait sur une profondeur de trois lieues, ni la chaleur accablante n'ont arrêté votre élan. La patrie reconnaissante vous remercie par ma bouche de tant de persévérance et de courage; mais elle pleure avec moi ceux qui sont morts au champ d'honneur. Nous avons pris 2 drapeaux, 30 canons et 6000 prisonniers. L'armée sarde a lutté avec la même bravoure contre des forces supérieures; elle est bien digne de marcher à vos côtés. Soldats ! *tant de sang versé ne sera pas inutile pour la gloire de la France et pour le bonheur des peuples.* »

Cette victoire devait être en effet la dernière de la campagne et l'armée allait, par un rare exemple de modération, être arrêtée subitement dans sa marche triomphante. Il ne nous reste plus qu'à raconter le brusque dénoûment de cette campagne, non moins dramatique dans sa conclusion que dans ses diverses péripéties.

Du 25 juin au 28, les soldats prirent un repos indispensable. On ne pouvait non plus sans s'exposer à la disette, se lancer rapidement en avant dans ces pays vraiment dépouillés. « Il faut, écrivait un correspondant, avoir passé vingt-quatre heures dans un village italien de trois ou quatre cents habitants, occupé par l'état-major d'une armée de 150 000 hommes pour se faire une idée de la difficulté qu'on éprouve, je ne dis pas à vivre, mais à se procurer seulement un verre d'eau. Si vous le comparez au paysan italien, le plus pauvre paysan français est un seigneur. Dans ces chaumières de Lombardie, on ne trouve ni chaises, ni table, ni un verre, ni une assiette, ni rien de ce qui constitue ordinairement un mobilier. Les quatre murs, un foyer éteint, un chaudron et un baquet plein d'eau, qui sert d'abreuvoir à toute la famille; telle est l'ordinaire richesse de ces pauvres gens, qui se nourrissent exclusivement de laitage, de fruits et d'une certaine substance composée de maïs, de sel et d'eau appelée *polenta*. Tant qu'un paysan lombard a de la polenta, il est le plus heureux des hommes; mais quand la polenta vient à manquer !... Et c'est ce qui arrive ici et dans les villages environnants depuis une huitaine de jours : l'armée autrichienne ne trouvant pas assez de foin pour nourrir sa cavalerie, a fait main basse sur le maïs. » L'armée cependant ne manque de rien ; elle a ses rations, sa distribution quotidienne de vin et de café; grâce au service régulier des convois venant de France, elle est complétement fournie partout où elle campe. « Chaque division en marche est suivie d'un troupeau de bœufs. A peine installés dans leur campement, les soldats se divisent la besogne : ceux-ci creusent la terre et improvisent un fourneau; ceux-là vont chercher le bois; ceux-là préparent la marmite, qu'on remplit de légumes ramassés un peu partout, pendant que les bouchers font leur œuvre. Au bout de deux heures, toute la division a du bouillon et de la viande. Il n'y a pas à craindre que la viande ne se corrompe : elle marche derrière les soldats, et on tue les bœufs sur place au fur et à mesure des besoins. Ce service est donc merveilleusement organisé. Là où l'armée autrichienne, qui écrasait le pays de réquisitions, mourait de faim, la nôtre vit comparativement dans l'abondance.

« Cette bonne nourriture du soldat entretient sa santé et sa gaieté, et lui permet d'être toujours prêt à combattre; mais vous comprenez combien de soins il faut prendre pour que les convois qui viennent de si loin, arrivent chaque jour à l'heure dite.

« On a été tout surpris à Paris qu'immédiatement après la bataille de Solferino on n'eût pas traversé le Mincio. La difficulté de nourrir une armée de 150 000 hommes n'est pas mince. Les convois ne pouvant précéder l'armée dans un pays occupé par l'ennemi, il résulte que si cette armée se fût lancée le 24 au soir à la poursuite des Autrichiens derrière le Mincio, elle serait restée sans vivres pendant quatre ou cinq jours. L'armée française aurait traversé le Mincio trois jours plus tôt, mais il est certain qu'elle serait morte littéralement de faim trois jours après [1]. »

Le 1er juillet, l'armée française passa le Mincio et entra dans le fameux quadrilatère. L'ennemi ne songea nullement à l'inquiéter. L'empereur François-Joseph avait concentré toutes ses armées autour de Vérone, et se tenait sur une redoutable défensive. Le célèbre quadrilatère, on le sait, est formé par les places fortes de Peschiera et de Mantoue sur le Mincio, de Vérone et de Legnano sur l'Adige. Par le fait seul de la victoire de Solferino et du passage du Mincio, deux de ces places, Peschiera et Mantoue, se trouvaient fort compromises; aussi l'empereur d'Autriche ne comptait guère que sur la résistance de Vérone dont les fortifications depuis longtemps augmentées avaient fait une des places les plus capables de soutenir un long siége. L'empereur Napoléon se trouvait, dans cette guerre, singulièrement gêné par les circonstances : il ne pouvait tourner le quadrilatère au nord par les montagnes

1. Edmond Texier, *Chronique de la Guerre d'Italie.*

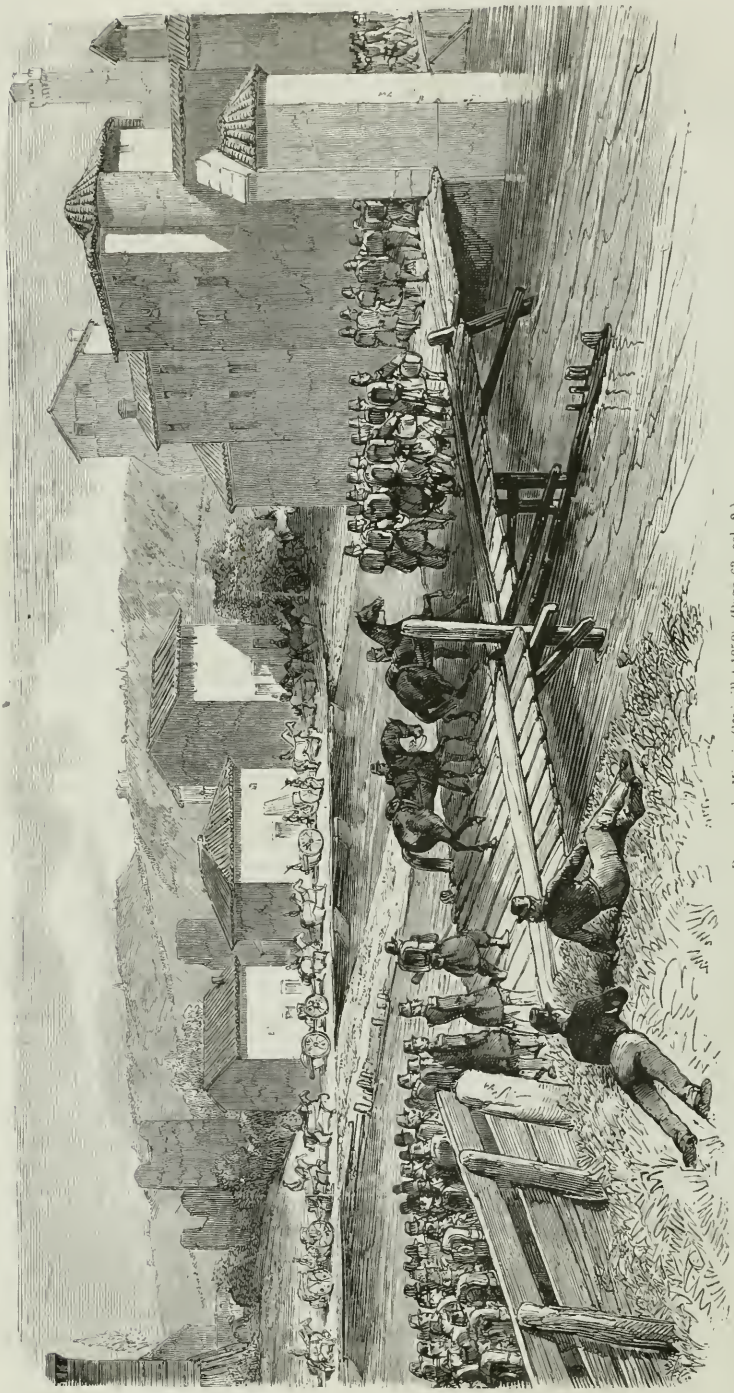

Passage du Mincio (1er juillet 1859). (Page 63, col. 2.)

du Tyrol, car il aurait traversé une province autrichienne unie à la Confédération germanique, et aurait donné lieu à l'Allemagne d'intervenir. Elle n'y était déjà que trop disposée. Il se résolut à attaquer de front, mais avant de marcher sur Vérone, il décida qu'on enlèverait Peschiera à l'ennemi. Les troupes sardes devaient faire l'investissement sur la rive droite du Mincio, tandis que l'armée française exécuterait l'attaque proprement dite par la rive gauche. On pressa l'arrivée du parc de siége. Garibaldi avec ses chasseurs des Alpes, Cialdini avec sa division observaient les débouchés des Alpes, afin d'empêcher l'ennemi de descendre sur nos derrières. L'Empereur avait, de plus, appelé à lui une nouvelle division, la division d'Hugues qui devait appuyer Cialdini et Garibaldi. Sur notre gauche, nous étions donc garantis et nous espérions nous emparer promptement de Peschiera. Sur notre droite débouchait le corps d'armée du prince Napoléon, arrivé à Goïto le 3 juillet.

Le cinquième corps, nous l'avons vu, avait dû se former en Toscane. La retraite des Autrichiens au delà de toutes les

lignes de défense de la Lombardie, retraite que la présence de ce corps d'armée ne contribua pas peu à précipiter, changea son rôle : il reçut l'ordre de rejoindre l'armée principale. Parti de Massa, le 19 juin, il se dirigea sur Parme et devait franchir le Pô à Casal Maggiore, c'est-à-dire le plus près possible de Mantoue. Le général d'Autemarre, avec sa division, avait suivi une autre route et traversé le Pô à Plaisance. Il fut chargé de préparer les ponts destinés au passage du cinquième corps. Ce passage était une opération peu facile, si l'on songe qu'à Casal Maggiore, le fleuve a 800 mètres de largeur. On ramassa tous les bateaux qu'on put trouver et enfin, après un travail des plus pénibles, on établit un pont de 950 mètres de long sur lequel nos troupes défilèrent du 28 au 30 juin. Le 3 juillet, le prince Napoléon arrivait à Goito avec ses vingt-cinq mille hommes de troupes fraîches, renfort important qu'on accueillit avec joie, mais que les circonstances devaient, au grand regret de ces régiments, rendre inutile.

La flotte aussi allait éprouver une amère déception, car elle se préparait à prendre part à la lutte lorsque

Le contre amiral Jurien de la Gravière.

la lutte finit tout à coup. Elle avait reçu mission d'attaquer Venise.

Nos forces navales dans l'Adriatique comprenaient dix vaisseaux de ligne et quatre frégates à hélice, sans compter deux vaisseaux et deux frégates, détachés depuis l'ouverture des hostilités, sous le commandement du contre-amiral Jurien de la Gravière pour assurer le blocus effectif de Venise. De plus, à cause de la nature des eaux où nous devions opérer, on avait créé une nouvelle escadre qui, sous le nom de flotte de siége, se composait de quatre frégates à roues et de vingt-cinq batteries flottantes et canonnières, pour la plupart d'un faible tirant d'eau, bardées de fer par le travers ou par l'avant, c'est-à-dire admirablement propres à démanteler des fortifications.

« Le 30 juin, dit l'amiral Romain Desfossés, dans son rapport au ministre de la marine, toutes nos forces, après des difficultés de navigation que les marins devinent, et qu'il est inutile par conséquent d'énumérer à Votre Excellence, étaient réunies à Antivari, où elles se ravitaillaient en charbon. J'y avais été rallié la veille par une division navale sarde, composée de deux frégates à hélice et de trois corvettes et avisos à roues. Du 30 au soir au 1er juillet à midi toute la flotte

partit d'Antivari par groupes, comme elle y était venue ; mais le premier de ces groupes que je conduisais, et que je dirigeais avec toute la rapidité possible vers le fond de l'Adriatique, où j'avais mission de m'emparer de l'île de Lossini, était composé en vue d'une résistance à vaincre, des vaisseaux *la Bretagne* et *le Redoutable;* des frégates *le Mogador* et *l'Isly*; d'une frégate sarde, de huit canonnières et d'une batterie flottante.

« L'île de Lossini, située à l'entrée de l'archipel de Quarnero, est un point central entre Venise, Trieste, Pola, Fiume et Zara, qui sont les principaux établissements maritimes de l'Autriche sur le littoral de la Vénétie, de l'Illyrie, de l'Istrie, de la Hongrie et de la Dalmatie. La possession de cette île était pour nous d'une importance extrême, et devait nous assurer une excellente base d'opérations. L'ennemi ne pouvait manquer de le comprendre, et nous devions dès lors penser qu'il chercherait à nous opposer une résistance que nous étions d'ailleurs en mesure de briser. Il n'en fut rien, et, soit crainte de nous laisser une garnison prisonnière, soit plutôt impuissance de se garder sur toute l'étendue des côtes menacées par la flotte alliée, les Autrichiens avaient complétement abandonné à elle-même la nombreuse population de Lossini et désarmé les tours Maximiliennes qui dominent la ville et le port Augusto. Après avoir substitué, sur la ville et sur les tours de Lossini, les couleurs françaises et piémontaises à celles de l'Autriche, je fis savoir aux habitants que je les traiterais comme des compatriotes, si, de leur côté, ils nous assistaient de toutes leurs ressources. Je fus compris de cette population essentiellement pacifique et commerçante ; aussi je jugeai à propos de ne pas user du droit que j'avais de confisquer 14 ou 15 navires de commerce mouillés dans le port, après m'être assuré qu'ils étaient bien la propriété d'habitants de l'île.

« Alors commencèrent les préparatifs de l'attaque des côtes de la Vénétie. Les batteries flottantes reçurent le complément de leur artillerie et se démâtèrent entièrement, afin d'être moins vulnérables aux coups de l'ennemi; les canonnières en firent autant. Le commandant Bourgeois, du *Mogador*, faisait en même temps et avec succès, des essais répétés de puissants pétards sous-marins pour faire sauter des estacades imitées de celles qui barraient l'entrée des trois ports de Venise : Chioggia, Malamocco et Lido.

« Trois jours à peine avaient suffi pour nous établir fortement à Lossini. Des magasins, loués en ville, se remplissaient de nos approvisionnements en vivres, en charbon ; des appareils distillatoires se montraient sur la plage, pour nous fournir de l'eau par la distillation de l'eau de mer; enfin, un hôpital de 120 lits, placé à terre avec nos ressources, recevait les malades des bâtiments de flottille, tandis que nous disposions un des transports mixtes de la flotte pour recevoir les blessés le jour du combat.

« Pendant qu'une partie de nos infatigables matelots accomplissaient ces travaux de première urgence, les autres complétaient le charbon des bâtiments, dégréaient et démâtaient les batteries blindées, ainsi que les petites canonnières, travaillaient à établir sur des *trabaccoli* capturés des mortiers de 032 centimètres que Votre Excellence m'avait accordés avant mon départ de Toulon. Le 6 juillet, deux grands transports mixtes arrivaient à Lossini m'apportant, dans le moment le plus opportun, les 3000 hommes d'infanterie de ligne faisant partie des troupes que l'Empereur avait ordonné d'adjoindre à l'expédition. Je les fis immédiatement répartir sur les vaisseaux; j'appris en même temps que le général de division de Wimpffen venait, par ordre de Sa Majesté, pour prendre le commandement des troupes de débarquement Le 7, un aviso que j'avais envoyé à Rimini porter une dépêche télégraphique par laquelle je rendais compte à Votre Excellence de la prise de possession de Lossini et lui demandais les ordres de l'Empereur, rentra au port Augusto, porteur d'une dépêche qui y attendait l'arrivée de l'escadre, et par laquelle l'Empereur m'ordonnait d'attaquer les défenses extérieures de Venise. La flotte était prête, je fixai le départ au lendemain matin 8 juillet.

« Le 8 juillet, au point du jour, la flotte était sous vapeur et sortait de Lossini lorsque parut le vaisseau *l'Eylau*, expédié la veille au soir par le contre-amiral Jurien, pour m'apporter une lettre du gouverneur général de la Vénétie et une dépêche de Vérone par laquelle le général Fleury, aide de camp de l'Empereur, en m'annonçant qu'une suspension d'armes venait d'être signée, m'ordonnait, de la part de Sa Majesté, de suspendre toute hostilité. Cet événement imprévu ne devait pas modifier nos dispositions de départ, et je pensais même que la présence d'une flotte nombreuse devant Venise emprunterait à la suspension des hostilités une nouvelle et grande importance. Toutes les remorques prises, nous nous dirigeâmes donc vers les plages vénitiennes, et le lendemain, au lever du soleil, la flotte entière, forte de 45 bâtiments de guerre de tout rang, mouillait sur cinq lignes parallèles à la côte, en vue des dômes de Saint-Marc, et d'une population agitée, à ce moment solennel, de sentiments bien divers. »

La population de Venise en effet qui, chaque jour, attendait l'arrivée de la flotte libératrice, était prête à se soulever et à chasser les Autrichiens. La suspension des hostilités la jetait dans l'anxiété la plus profonde, et elle pressentait qu'encore une fois elle allait devenir victime des circonstances : cette flotte qu'elle avait tant souhaité de voir, se déployait enfin à l'horizon, mais l'armistice la paralysait et bientôt la paix allait l'éloigner. Comme un mirage trompeur la liberté avait brillé un moment aux yeux des Vénitiens, et en s'évanouissant, elle allait leur faire trouver encore plus odieuse et plus triste l'oppression étrangère.

§ 2. ATTITUDE DE L'EUROPE. MISSION DU GÉNÉRAL FLEURY A VÉRONE.

Peschiera était investi, l'armée victorieuse avait reçu un renfort considérable; des troupes arrivaient de France, le canon allait tonner contre Venise, et c'est à ce moment que l'Empereur s'arrête dans son œuvre de délivrance. Quel nuage à l'horizon s'était élevé, assez menaçant pour l'empêcher de poursuivre jusqu'au bout son programme?

Les Allemands, à force de discuter s'étaient échauffés. Nos succès les irritaient. Ils veulent à toute fin considérer la ligne du Mincio comme une ligne nécessaire à la défense de l'Allemagne, comme une frontière allemande. Or, cette ligne était entamée : ils demandaient qu'on secourût l'Autriche. La Prusse, jusqu'a-

lors réservée, dessinait son attitude. Elle avait profité des embarras de l'Autriche pour étendre sa propre influence en Allemagne : elle y avait en partie réussi. Elle espérait que l'empereur François-Joseph, réduit aux dernières extrémités, achèterait son concours par de nouveaux sacrifices. Le 25 juin, la Prusse demandait à la Diète la mobilisation de tous les contingents fédéraux et annonçait son intention d'intervenir en Italie par une médiation armée. Toutefois, ce n'était pas tout de mobiliser les contingents fédéraux ; il fallait pourvoir au commandement suprême. La Prusse le réclama pour elle ; l'Autriche combattit cette prétention qui livrait la Confédération à l'ambition prussienne. Un conflit s'éleva, des notes s'échangèrent, les ambassadeurs voyagèrent. Ou le prince régent allait accepter le commandement des troupes fédérales, comme on le lui offrait, sous l'autorité de la Diète, ou il allait rompre avec la Confédération. Telle était la question qu'on discutait sur les bords du Mein et de la Sprée, mais d'où devait toujours sortir une guerre sur le Rhin, lorsque le nœud fut tranché tout à coup sur les bords du Mincio.

L'Angleterre, comme la Prusse, se préparait à pêcher en eau trouble. On ne savait pas ce que sa flotte faisait du côté d'Alexandrie, où elle essayait de peser sur le pacha d'Égypte dans les affaires de l'isthme de Suez. Le cabinet britannique préparait une offre de médiation et de suspension des hostilités. La Russie, tout en nous restant favorable, ne cachait point son désir de voir se terminer une guerre qui allait prendre un caractère révolutionnaire. L'empereur Napoléon III venait de recevoir une lettre autographe d'Alexandre II.

L'Italie, s'agitait de plus en plus; des troubles, cruellement réprimés par les soldats pontificaux, avaient eu lieu dans les États de l'Eglise; le Hongrois Kossuth débarquait à Gênes, où on l'accueillait avec enthousiasme. S'il passait en Hongrie, qu'arriverait-il?

L'état de l'Europe devenait donc inquiétant : les passions révolutionnaires ne demandaient qu'à se faire jour, et les sottes défiances de l'Allemagne, en étendant la guerre, pouvaient leur ouvrir un large lit. L'empereur Napoléon en savait même plus long que les historiens n'en pourront dire. Il réfléchit qu'il était obligé d'accepter une lutte avec l'Allemagne pour une question qui après tout n'était pas vitale pour la France et qui se trouvait, grâce à nos victoires, à moitié résolue. La guerre de siége allait commencer, guerre coûteuse, sanglante, et toujours longue : des chaleurs accablantes pesaient sur l'armée et pouvaient y développer les maladies. Nous avions affranchi la Lombardie, détruit l'influence autrichienne en Italie, rajeuni la gloire de nos armes ; la continuation de la lutte dans de nouvelles conditions pouvait compromettre ces résultats. L'Empereur résolut de négocier. L'Europe d'ailleurs agissait mal avec lui : elle voyait ses triomphes avec dépit et semblait vouloir lui en enlever le prix. Il résolut de l'en punir en se montrant plus modéré qu'elle était défiante, plus désintéressé qu'elle était jalouse. L'Europe se donnait beaucoup de peine pour arrêter sa marche : il n'attendit pas qu'elle se fût concertée, lui montra qu'il savait se passer d'elle pour conclure la paix comme pour faire la guerre, et déjoua toutes les machinations de ses faux amis par un coup de théâtre, unique certainement dans l'histoire.

Nous en empruntons le récit à un écrivain qui a été là-dessus exactement renseigné, M. de Bazancourt. « Le 6 juillet, dit-il, à six heures et demie du soir, le maréchal Vaillant, major général, prévenait le général Fleury, premier aide de camp et premier écuyer de l'Empereur, que Sa Majesté le demandait. Le général se rendit aussitôt auprès de l'Empereur, qui lui annonça qu'il l'envoyait à Vérone pour remettre une lettre autographe à l'empereur d'Autriche. Sa Majesté expliqua alors à celui qu'elle faisait son ambassadeur et chargeait de cette haute marque de confiance, quel était le contenu de la lettre et le but qu'elle désirait atteindre. Le choix que faisait l'Empereur pour cette mission délicate d'un de ses plus anciens et plus fidèles serviteurs, montrait quelle confiance absolue il avait à la fois dans la haute intelligence et le dévouement éclairé du général Fleury; car l'écrit dont il était porteur était le premier mot sur une question devant laquelle pourraient peut-être surgir des difficultés sérieuses, imprévues, qu'il fallait combattre dans une juste mesure. La lettre de Napoléon III faisait appel aux sentiments d'humanité de l'empereur d'Autriche pour les vaillants combattants des deux armées, et proposait un armistice qui devait préparer aux négociations, entamées déjà entre les grandes puissances, une solution plus facile. Si l'empereur François-Joseph hésitait, le général était chargé d'appuyer, autant qu'il lui serait possible, pour amener cette suspension d'hostilités, premier pas vers une paix que l'Europe entière appelait de tous ses vœux. Il devait, en outre, avertir l'empereur d'Autriche que la flotte francaise occupait l'île de Lossini, qu'elle avait reçu l'ordre d'attaquer les défenses extérieures de Venise, et que cet ordre allait être immédiatement mis à exécution, si, contre toute attente, Sa Majesté rejetait l'offre d'un armistice. Cette mission, d'une grande importance, était restée secrète pour tous. Le maréchal Vaillant, seul, en était instruit.

« A sept heures du soir, une voiture de la poste impériale quittait Valeggio, emmenant le général Fleury et son aide de camp, le capitaine de Verdière. Sur le siége de la voiture, à côté du courrier à la livrée impériale, était monté un trompette des guides, porteur d'un drapeau parlementaire. Le général supposait trouver les avant-postes ennemis à la hauteur de Villafranca, où les rapports parvenus au grand quartier général les signalaient encore le 6 au matin. Mais en approchant du village, il rencontra un escadron de chasseurs français qui rentrait de reconnaissance; cet escadron avait dépassé Villafranca, sans apercevoir les Autrichiens. A ce moment, le jour commençait à baisser. La voiture repartit au galop et n'atteignit les extrêmes avant-postes ennemis qu'au tomber de la nuit, à deux lieues environ avant Vérone, qui est à six lieues de Valeggio. Des fantassins autrichiens s'élancèrent, les uns des fossés de la route, les autres des taillis qui la bordaient, et entourèrent brusquement la voiture qu'ils escortèrent jusqu'à la grand'garde avec ce luxe de précautions et de surveillance infinie, dont s'entourent les Autrichiens en pareille circonstance. Le commandant du poste remplaça l'escorte de fantassins par une escorte de uhlans, et ce fut avec peine que le général obtint de ne pas avoir deux soldats sur le siége de sa voiture et deux cavaliers aux portières; les stores furent baissés.

« Au village de Santa-Lucia, qui est à une lieue de

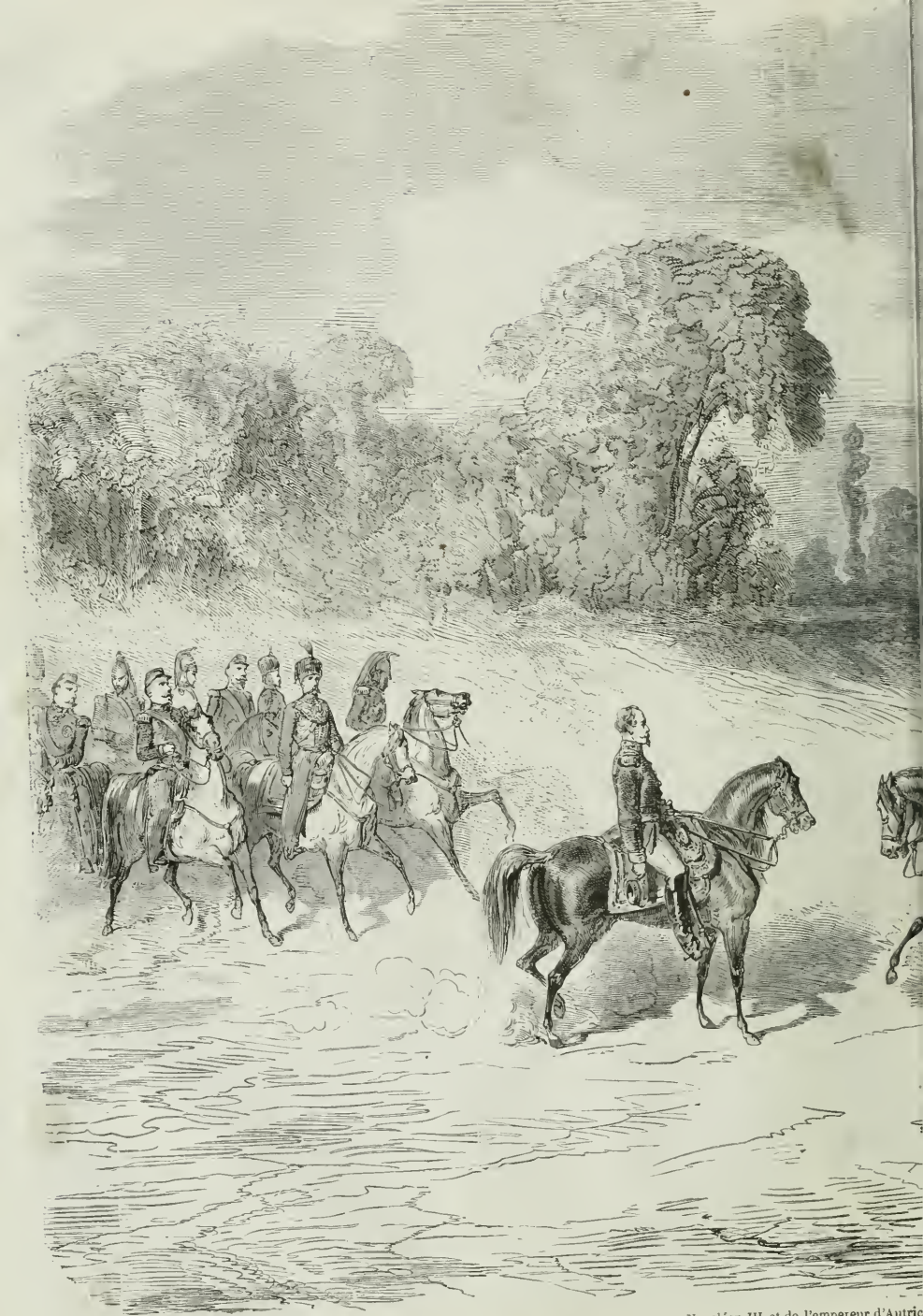

Entrevue de l'empereur Napoléon III et de l'empereur d'Autric

franca (11 juillet 1859). (Page 71, col. 2.)

Vérone, il y avait une brigade d'avant-garde ; le vieux général qui le commandait, apprenant le grade élevé de celui qui se rendait en qualité de parlementaire auprès de son souverain, donna mission à un capitaine de uhlans d'escorter lui-même la voiture et de conduire le général, premier écuyer de l'Empereur, au grand quartier impérial de François-Joseph. Seulement il renouvela la recommandation instante de tenir les stores entièrement baissés, surtout au moment où la voiture entrerait dans la place. Bientôt, en effet, elle passa entre deux lunettes qui ferment le camp retranché. Ce camp, ouvrage redoutable de défense qui couvre les abords de Vérone, était entièrement inoccupé. L'empereur Napoléon avait été prévenu par différents rapports parvenus au quartier général que les Autrichiens méditaient une attaque générale avec des forces considérables venues du haut Adige. Le général Fleury devait croire à la réalité de cette nouvelle, car, aux alentours de Vérone, il avait entendu un grand mouvement de troupes, et ce mouvement, joint à la non-occupation du camp retranché, semblait clairement indiquer que les colonnes autrichiennes étaient déjà en marche pour mettre à exécution ce projet. Mais dans le cas où l'empereur d'Autriche eût déjà quitté Vérone, le général Fleury avait mission de rejoindre Sa Majesté partout où elle serait. Il n'en était rien ; seulement ce camp, sur lequel dardaient les rayons enflammés d'un soleil ardent, était devenu par les grandes chaleurs si insalubre pour les troupes, que l'on avait dû les envoyer de l'autre côté de l'Adige, sur les flancs de la montagne.

« Quelques instants après, la voiture roula sur le pont-levis et entra dans Vérone. Depuis plus d'une heure, la nuit était entièrement venue, et dans les rues brillamment éclairées par le gaz, allaient et venaient des promeneurs. Devant les portes des cafés, il y avait un assez grand nombre d'officiers autrichiens. Ces lumières éclatantes, ces rues spacieuses, cette confortabilité de la vie que l'on sentait, pour ainsi dire, respirer autour de soi, formaient aux yeux du général un contraste étrange avec l'aspect sombre et presque misérable du quartier impérial à Valeggio, qu'éclairaient à peine, à la même heure, quelques lueurs chétives. Une voiture aux armes impériales de France traversant les rues de Vérone, les stores baissés, et escortée par un piquet de uhlans, causait sur son passage un profond étonnement et un vif sentiment de curiosité qui s'accrurent surtout devant la porte du palais, parmi les officiers de service, lorsqu'ils virent descendre un général français accompagné de son aide de camp.

« Introduit immédiatement auprès du maréchal Hess, le général Fleury fut reçu non-seulement avec les marques de déférence et de haute considération dues à un général chargé par son souverain d'une mission spéciale auprès de l'Empereur, mais avec une affable cordialité à laquelle l'âge du vieux maréchal donnait un double prix. Celui-ci voulut le mener lui-même auprès du comte de Grünne, premier aide de camp et grand écuyer de l'Empereur. Sa Majesté était couchée, elle fit prévenir le général Fleury qu'elle allait le recevoir à l'instant même. Le général fut introduit quelques instants après.

« Aussitôt que François-Joseph eut pris connaissance de la lettre si inattendue de l'empereur Napoléon, il ne put cacher le profond étonnement que cette lettre lui causait. Mais à côté de cet étonnement visible répandu sur les traits du jeune Empereur, il était facile de voir l'impression que produisaient sur son cœur élevé les sentiments de modération et d'humanité qui avaient guidé le souverain de la France.

« Le général s'en aperçut et appuya sur les résultats heureux que pourrait peut-être amener cette suspension momentanée d'hostilités, au moment où de nouvelles négociations étaient entamées entre les grandes puissances ; il exprima, au nom de l'empereur Napoléon, son désir sincère de voir cesser une guerre, où la victoire même était si chèrement achetée. François-Joseph écouta avec attention le général qu'il avait accueilli dès le commencement avec une bienveillance marquée. « La proposition que contient cette lettre, et dont vous venez de me développer les motifs, est très-« grave, général, dit l'empereur François-Joseph, et « mérite réflexion. J'ai besoin de me renseigner davantage ; je ne puis donc vous donner ma réponse « maintenant ; pouvez-vous l'attendre jusqu'à demain ? « — J'ai reçu de l'Empereur, répondit le général, l'ordre de me mettre entièrement à la disposition de « Votre Majesté pour attendre sa réponse. Mais quelle « qu'elle soit, ajouta le général Fleury, Votre Majesté « me permettra de lui dire combien il est urgent que « cette réponse soit prompte, quand elle saura, ce « qu'elle ignore peut-être, que la flotte française occupe en ce moment l'île de Lossini, et qu'elle a reçu « l'ordre d'attaquer immédiatement Venise ; il pourrait donc survenir quelque acte d'hostilité que l'empereur Napoléon regretterait infiniment. — Je viens, « en effet, d'apprendre la présence des troupes françaises dans cette île, dit l'Empereur, et je regrette « bien vivement de n'avoir pas occupé Lossini. A demain, général. »

« En quittant Sa Majesté, le général Fleury fut l'objet des prévenances les plus empressées de la part du maréchal Hess et des officiers de la maison militaire de l'empereur d'Autriche ; le comte de Grünne voulut lui céder sa chambre pour la nuit, et avec une extrême courtoisie, le comte Clam et le prince de Hohenlohe, aides de camp de l'Empereur, ne quittèrent le général qu'après s'être assurés que lui et son aide de camp ne manqueraient de rien. Les visites et les entretiens se prolongèrent assez avant dans la nuit. Ces entretiens avaient dans la pensée de chacun un but et une portée qui ressortaient tout naturellement de la gravité des circonstances dans lesquelles on se trouvait. Le lendemain au point du jour, le général Fleury recevait la visite du prince Richard de Metternich qu'il avait connu à Paris, et avait une longue conversation avec le futur ambassadeur de Vienne à Paris, confident et ami du jeune Empereur. Le général Fleury, en parlant de l'armistice proposé, des tristes fléaux de la guerre, puis de l'attaque de Venise, dont le succès n'était pas douteux, laissait déjà entrevoir au prince de Metternich combien il serait à désirer que les deux souverains pussent se rencontrer, convaincu qu'il était, que d'une semblable entrevue naîtraient, sans aucun doute, les premières bases de la paix. Pendant cet entretien, le comte Clam offrait gracieusement au capitaine de Verdière, aide de camp du général, de le conduire dans les hôpitaux de Vérone, où il désirait rendre visite au commandant de la Rochefoucault et aux officiers français blessés qui s'y trouvaient.

« A huit heures, l'empereur d'Autriche fit appeler près de lui le général Fleury, lui tendit la main avec affabilité, lorsqu'il entra, et voulant en cette circonstance lui donner une nouvelle marque de sa haute considération, daigna lui lire sa réponse à l'Empereur des Français. Cette lettre était pleine de noblesse et de cordialité. L'empereur François-Joseph s'y montrait profondément touché des sentiments que lui exprimait l'empereur Napoléon, et en vue de laisser aux négociations entamées la possibilité de terminer la guerre, il acceptait l'armistice, priant l'Empereur de désigner lui-même le lieu où les conditions en seraient réglées. Puis, Sa Majesté, après avoir cacheté la lettre dont elle venait si gracieusement de donner lecture au général, la lui remit en exprimant le désir que la flotte de l'Adriatique reçût immédiatement avis de cette suspension d'armes conclue en principe. Le général Fleury s'empressa de le faire, et écrivit au vice-amiral Romain Desfossés, commandant en chef la flotte de l'Adriatique, qu'en vertu des instructions de l'empereur des Français et des pouvoirs qu'il en avait reçus, il lui annonçait qu'une suspension d'armes venait d'être décidée, et l'invitait, en conséquence, à suspendre les hostilités. Cette lettre, expédiée aussitôt à Venise par le chemin de fer au gouverneur général de la Vénétie, était remise, comme nous l'avons vu, dans la même journée, au contre-amiral Jurien de la Gravière, qui croisait devant les plages vénitiennes.

« Le général Fleury venait de prendre congé de Sa Majesté et se préparait à partir, lorsque le premier aide de camp de l'Empereur, le comte de Grünne, vint lui dire que Sa Majesté désirait que son aide de camp lui fût présenté. Sa Majesté accueillit le jeune officier avec une grande bienveillance. Quelques instants après, le général quittait Vérone pour retourner à Valeggio. Comme la veille, un détachement de uhlans accompagnait la voiture qui, cette fois, avait glaces et stores ouverts; et ces cavaliers semblaient bien moins une garde chargée de surveiller un parlementaire qu'une escorte d'honneur. Ils avaient reçu l'ordre d'accompagner l'envoyé de l'Empereur jusqu'aux avant-postes français. Il était neuf heures lorsque le général Fleury quittait Vérone. A onze heures et demie, il remettait à Sa Majesté la lettre autographe de l'empereur d'Autriche[1]. »

En route, le général Fleury avait aperçu toute l'armée française en marche. L'empereur Napoléon, en effet, avait redouté une attaque générale de la part des Autrichiens, et tous les corps d'armée avaient été mis en mouvement. L'acceptation de l'armistice rendit cette prise d'armes inutile, et les troupes qui s'attendaient à rencontrer l'ennemi reçurent l'ordre de retourner à leur campement. Elles apprirent bientôt la suspension des hostilités et la signature d'un armistice conclu le 8 juillet. Cet armistice devait expirer de lui-même au 15 août si la paix n'était pas faite ou s'il n'était pas renouvelé. Mais, pour tout le monde, cet armistice c'était la paix: on ne s'y trompa nullement. On ne tarda pas en effet à savoir que les deux souverains allaient se rencontrer. D'actives négociations entre les deux quartiers impériaux avaient abouti, et une entrevue avait été décidée pour le 11 à Villafranca.

« Dans la nuit du 10 au 11, l'empereur François-Joseph avait envoyé à Valeggio un de ses aides de camp, le jeune prince de Hohenlohe, pour demander à l'empereur Napoléon de fixer lui-même la tenue dans laquelle Leurs Majestés et leurs deux états majors se rendraient à l'entrevue, ainsi que le nombre et la composition des escortes. Il fut convenu que les deux souverains, ainsi que leurs maisons militaires, seraient en tenue de campagne, les escortes en grande tenue. L'escorte autrichienne serait composée d'un escadron de gendarmes de la cour et d'un escadron de uhlans; l'escorte française d'un escadron de cent-gardes et d'un escadron de guides. Aucune autre troupe, infanterie, cavalerie ou artillerie, ne devait accompagner Leurs Majestés. L'entrevue aurait lieu à Villafranca, à neuf heures.

« Le 11, à sept heures et quart, un nuage de poussière qui s'élevait sur la route de Villafranca annonça l'approche de l'empereur Napoléon. Sa Majesté marchait en tête, ayant à sa gauche le maréchal Vaillant, major général de l'armée. Derrière elle, toute sa maison militaire. L'Empereur, comme tous les généraux et officiers de son état-major, portait le képi. A trente pas en arrière, suivait l'escadron des cent-gardes, puis celui des guides. A une assez grande distance, sur la route, s'étendaient les campements de voltigeurs et des chasseurs de la garde. A neuf heures précises, l'empereur Napoléon atteignit Villafranca; et comme l'empereur François-Joseph n'était pas encore arrivé, il continua sa route dans la direction de Vérone, voulant, par courtoisie, aller au-devant de Sa Majesté; son escorte se rangea en bataille, à la sortie de Villafranca, dans un champ sur la gauche de la route. Bientôt parut l'empereur d'Autriche qui marchait en tête de son escorte.

« L'empereur des Français mit aussitôt son cheval au galop et s'avança seul au-devant de lui. Les deux états-majors s'arrêtèrent. Il y avait un cachet de grandeur et de solennité dans cette scène imprévue. Non, sur cette route qu'un soleil splendide éclairait de ses plus beaux rayons, Napoléon et François-Joseph n'étaient pas seuls. A travers les monts, à travers les mers, l'Europe entière, inquiète et émue, les contemplait d'un regard attentif. Quelques minutes après, tous deux reprenaient ensemble le chemin de Villafranca. Ils descendirent de cheval dans la grande rue de Villafranca, devant une maison d'assez bonne apparence, appartenant à M. Gaudini Morelli, et montèrent au premier étage, où un salon avait été préparé pour l'entrevue. Dans l'étroit vestibule de cette maison, deux petits postes furent placés, l'un de cent-gardes, l'autre de gendarmes autrichiens; chacun de ces deux postes détacha une sentinelle, devant la porte même de la pièce où se tenaient les deux Empereurs. Les escortes se rangèrent en bataille dans la rue, l'escorte autrichienne à gauche de la maison, l'escorte française à droite; les états-majors étaient descendus de cheval, et, réunis par groupes, causaient entre eux. Mais combien la pensée de chacun était loin des paroles indifférentes qui s'échangeaient! Dans cette maison, que l'entrevue de Villafranca devait rendre à jamais célèbre, se décidait la paix ou la guerre, et tous les yeux étaient involontairement fixés sur elle.

« L'entretien de Napoléon III et de François-Joseph dura un peu moins d'une heure. Des plumes, du papier, de l'encre, avaient été préparés; mais pas un seul mot ne fut écrit, et aucune carte du royaume Lombard-

1. Bazancourt, *Expédition d'Italie*

Vénitien n'était ouverte devant eux. Leur entrevue se borna à une conversation, dans laquelle les deux Souverains envisagèrent les graves questions politiques qui leur avaient mis les armes à la main, et traitèrent avec une loyale franchise les principaux points qui pourraient amener une réconciliation entre les deux

Le général Fleury.

empires. La mission, qui amenait quelques heures plus tard le prince Napoléon à Vérone, nous apprendra bientôt le détail de cette grave conférence, qui devait avoir une si grande influence sur les destinées futures de l'Italie. Lorsque les Souverains sortirent de la maison de M. Gaudini Morelli, ils se présentèrent nominativement les officiers de leur maison militaire. L'empereur d'Autriche offrit à l'empereur Napoléon de passer

devant le front de l'escadron des uhlans qui lui servait d'escorte; ce magnifique escadron appartenait à un régiment récemment arrivé de Gallicie et qui n'avait pas pris part à la bataille de Solferino. Après cette inspection, l'empereur des Français conduisit l'empereur d'Autriche devant les beaux escadrons des cent-gardes et des guides. François-Joseph, jaloux de rendre à l'Empereur des Français la marque de haute courtoisie qu'il lui avait donnée, en venant à sa rencontre sur la route de Villafranca à Vérone, voulut à son tour l'accompagner sur la route de Villafranca à Valeggio. A un quart de lieue environ au delà de Villafranca, les deux souverains se séparèrent, après s'être donné la main. Une demi-heure après, Napoléon III atteignait son quartier impérial.

« Dès son retour à Valeggio, l'Empereur fit mander le prince Napoléon; lorsque celui-ci arriva, l'Empereur était avec le roi de Sardaigne, et s'entretenait avec son allié de l'entrevue qu'il venait d'avoir, le matin même, avec l'empereur François-Joseph.

« Que s'était-il en effet passé? Les Conférences de Zurich, le Traité de paix qui s'en est suivi, conclu sur les bases préliminaires arrêtées à Villafranca, ont mis forcément au jour la plus grande partie de faits impor-

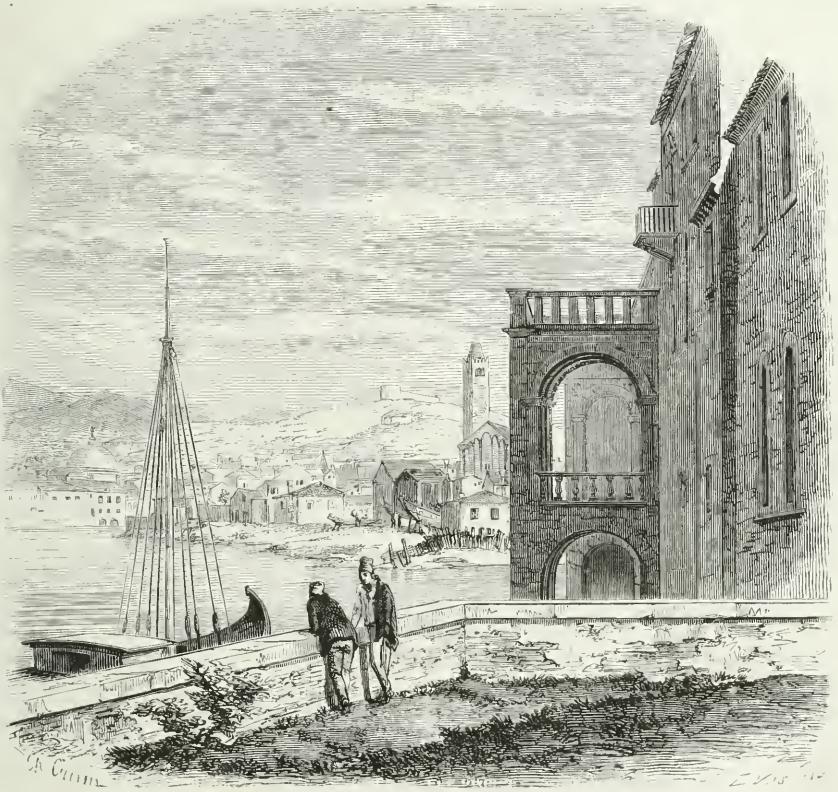

Vue de Vérone.

tants qu'il était utile jusqu'alors de conserver secrets. Maintenant, ces faits appartiennent à l'histoire, et l'histoire a besoin d'être écrite avec la plus franche et la plus rigoureuse exactitude; car c'est dans les documents contemporains que l'avenir viendra chercher les traces certaines de la vérité. Dès le commencement de l'entrevue, l'empereur d'Autriche avait abordé nettement les différents points qui pouvaient servir de base réelle à la paix : « Cette paix, je la désire, avait il dit; « je cède au sort des armes qui m'est contraire, et je « vais donner à Votre Majesté une preuve de ma con- « fiance en elle, en lui indiquant la limite des conces- « sions que je puis faire. » Ces concessions, les voici : l'empereur François-Joseph cédait à l'empereur Napoléon la Lombardie, sauf les forteresses de Mantoue et de Peschiera, et gardait la Vénétie sous la couronne d'Autriche. Seulement, pour Peschiera, déjà sous le canon de l'armée sarde, le jeune Empereur montrait une décision moins arrêtée. Il insista fortement sur le maintien dans leurs États des ducs de Toscane et de Modène; mais, moins explicite pour le duché de Parme, il admettait la pensée qu'il fût annexé à la couronne de Sardaigne. L'empereur François-Joseph lui-même prononça le premier mot d'une amnistie gé-

nérale, à l'occasion des événements qui venaient de se passer. Puis la question se généralisa.

« L'empereur Napoléon parla d'une Confédération des Etats italiens, sous la présidence honoraire du pape. François-Joseph n'y apporta aucune objection, ajoutant seulement que : « pour la Vénétie, l'empire « d'Autriche se trouverait vis-à-vis de l'Italie dans une « position analogue à celle du roi de Hollande, membre « de la Confédération germanique pour le Luxem- « bourg. » Sur ce point, qui avait une grande importance, bien que l'empereur d'Autriche insistât vivement pour qu'une décision immédiate fût prise, l'empereur Napoléon réserva son adhésion, voulant réfléchir, et peser mûrement toutes les éventualités qui s'y rattachaient. Tel fut, dans son ensemble général, cet entretien de Villafranca, dont il a été si diversement parlé. Les deux Empereurs, nous l'avons dit, n'avaient eu devant eux aucune carte et n'écrivirent pas un seul mot; la gravité des paroles se fait tout entière à la loyauté des souvenirs.

« Ce qui ressortait évidemment de cet entretien, c'était le désir mutuel des deux souverains d'arrêter, s'il était possible, l'effusion du sang. Cependant aucune décision n'avait encore été réellement prise pour mettre fin à la guerre. Le roi de Sardaigne avait écouté silencieusement l'Empereur. Dans sa loyauté chevaleresque, il ne veut en rien influencer les décisions de son allié. Il comprend que les plus graves intérêts de la France sont en jeu. Lui-même, il envisage de haut la question telle qu'elle se présente en face des manifestations de toutes les puissances, et de l'agitation qui peut tout à coup embraser l'Italie entière. Quelle « que soit, en dernier ressort, la décision de Votre « Majesté, dit le roi, je serai éternellement reconnais- « sant à l'Empereur de ce qu'il a fait pour la cause de « l'indépendance italienne, et, en toute circonstance, il « peut compter sur mon entière fidélité[1]. »

§ 3. LE PRINCE NAPOLÉON A VÉRONE; LES PRÉLIMINAIRES DE VILLAFRANCA.

Tout retard pouvait compliquer la situation et amener des difficultés nouvelles. Il était important de prendre une prompte décision et de formuler par écrit les propositions échangées dans l'entrevue de Villafranca.

« Voici ces propositions, telles qu'elles étaient restées dans l'esprit de l'empereur Napoléon, et telles que Sa Majesté était décidée à les accepter, sauf les modifications de détail que la discussion pourrait amener. 1° Les deux souverains favoriseront la formation d'une Confédération italienne. 2° Cette Confédération sera sous la présidence honoraire du pape. 3° L'empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'empereur des Français qui, selon le vœu des populations, les remet au roi de Sardaigne. 4° La Vénétie fait partie de la Confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'empereur d'Autriche. 5° Les deux souverains feront tous leurs efforts, excepté le recours aux armes, pour que les ducs de Toscane et de Modène rentrent dans leurs États, en donnant une amnistie générale et une constitution. 6° Les deux souverains demanderont au saint-père d'introduire dans ses États des réformes nécessaires, et de séparer administrativement les Légations du reste des États de l'Église. 7° Amnistie pleine et entière est accordée, de part et d'autre, aux personnes compromises, à l'occasion des derniers événements, dans les territoires des parties belligérantes. »

Ces propositions devaient être portées le jour même à l'empereur d'Autriche et soumises à son assentiment. Le roi de Sardaigne venait de prendre congé de l'Empereur, qui retint le prince Napoléon. Il fallait que la personne chargée de cette délicate mission pût discuter avec François-Joseph lui-même les préliminaires de la paix et donner aux différents points les développements nécessaires, dans lesquels ne pouvait entrer une note rédigée succinctement. Il fallait, en outre, que cette personne, connaissant la pensée de l'Empereur et ses idées bien arrêtées sur la question italienne, fût autorisée à régler une rédaction définitive, et à accepter, dans les limites de sa propre appréciation, les modifications que pourrait vouloir y introduire l'empereur d'Autriche. Quel autre que le prince Napoléon pouvait remplir de semblables conditions? Quel autre, auprès de l'empereur d'Autriche, si ce n'est le cousin de l'empereur des Français, lui-même, pouvait apporter dans la discussion l'autorité de sa parole et celle de sa haute position près du trône de France? Aussi, dès que l'Empereur fut seul avec son cousin, il lui dit qu'il avait jeté les yeux sur lui pour cette mission à la fois si importante et si délicate.

« Le prince ne se dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer; gendre du roi de Sardaigne, il créerait peut-être par le seul fait de sa présence des obstacles imprévus sur les questions qui divisaient les deux Empereurs. Aux yeux de François-Joseph, ses paroles ne sembleraient-elles pas l'écho d'un intérêt personnel? Car il y avait dans ces premiers préliminaires matière à sérieuses discussions. Rien dans l'entrevue du matin n'avait été spécifié ou écrit. Il fallait donc arrêter définitivement et faire accepter les principaux articles qui devaient servir à un traité de paix, en n'ayant pour base qu'une conversation, dont le souvenir et l'appréciation pouvaient être sujets à des interprétations très-opposées. Telles furent les observations que le prince soumit à l'Empereur; mais il dut se rendre à la volonté nettement exprimée de Sa Majesté. Pendant qu'il se préparait à partir pour Vérone, l'Empereur écrivait à François-Joseph qu'il acceptait en principe les préliminaires dont le matin les deux souverains avaient posé les bases et qu'il chargeait son cousin, le prince Napoléon, d'y introduire les modifications de détails qui pourraient résulter de leur entretien. Le prince était également chargé de donner à Sa Majesté tous les éclaircissements nécessaires aux différents points stipulés. A deux heures et demie, une voiture attelée de quatre chevaux de poste, avec un courrier de la maison de l'Empereur, emportait vers Vérone le prince Napoléon. La mission du prince était formelle. Il devait tendre de tous ses efforts à faire accepter les préliminaires tels qu'ils venaient d'être stipulés, et, s'il ne pouvait y réussir, il devait rapporter les propositions définitives signées par l'empereur d'Autriche. Une fois Napoléon III entré dans cette voie de conciliation, en présence des maux qu'entraînait la guerre et devant une conflagration générale

1. Bazancourt. Expédition d'Italie.

devenue imminente, il voulait arriver à son but, et comprenait qu'il ne devait pas plus échouer sur le champ de la paix que sur le champ de la guerre. A trois heures et demie, le prince arrivait à Villafranca; à quatre heures, il atteignait les avant-postes autrichiens. Le prince s'annonça comme parlementaire; mais le capitaine, qui commandait ces avant-postes, informé qu'il avait devant lui le cousin de l'Empereur, ne jugea pas nécessaire de remplir à son égard les formalités qui lui étaient prescrites, et laissa le prince libre de continuer sa route sans l'assujettir à aucun des règlements usités en semblable circonstance.

« Bientôt apparut Vérone, avec sa ceinture de forts détachés. A quatre heures un quart la voiture, aux armes impériales, arrivait devant les portes de la ville, et à quatre heures et demie elle entrait dans la cour du grand quartier général autrichien. L'aide de camp de service, en apprenant que le prince Napoléon avait à remplir auprès de Sa Majesté une mission personnelle de l'empereur des Français, l'introduisit dans un salon, où vint bientôt l'empereur d'Autriche qui tendit avec affabilité la main au prince, et le conduisit dans son cabinet. L'envoyé impérial présenta alors à François-Joseph la lettre de Napoléon et le papier qui contenait les différents articles que nous avons rapportés plus haut. A la lecture de cette lettre, une expression visible de contentement se répandit sur la physionomie du jeune souverain. — Je suis enchanté, « dit-il, que l'empereur Napoléon accepte mes propo- « sitions de paix; mais j'ai d'assez graves observations « à faire sur la rédaction que vous m'apportez. »

« Ces premières paroles montraient clairement qu'une discussion sérieuse allait s'entamer.

« Le prince l'aborda sans préambule, demandant à l'empereur d'Autriche la permission de s'exprimer avec la plus grande franchise, pour apporter dans la conversation la netteté loyale qui convenait à d'aussi graves questions.

« Le désir sincère de l'Empereur, dit le prince, est « de conclure une paix acceptable pour les deux parties, « et de mettre fin à la guerre. Votre Majesté me per- « mettra-t-elle de le dire, le moment est unique pour « arriver à cet heureux résultat, que l'Europe appelle « de tous ses vœux. L'honneur de l'armée autrichienne « est intact; la valeur avec laquelle elle a combattu efface « ses malheurs sur le champ de bataille. Un armistice « est conclu jusqu'au 16 août; mais, à partir de ce « délai, sire, l'armée alliée est décidée à pousser la « guerre avec l'énergie la plus grande et la plus abso- « lue; elle déploiera des forces plus formidables encore « que celles qu'elle a déjà mises en ligne, et acceptera « franchement dans ses rangs tous les alliés qui vien- « dront à elle. »

« Le prince, on le voit, entrait brusquement au cœur de la question; il s'aperçut de l'impression que produisaient ces derniers mots sur le jeune Empereur, et le pria de nouveau de ne voir dans sa franchise, un peu brusque peut-être, que son désir excessif de parler sans détour, et de dire toute sa pensée, en dehors des formes de langage habituelles à la diplomatie. « Moi-même, répondit François-Joseph, j'en ai donné « l'exemple ce matin à l'empereur Napoléon, en lui « disant nettement ce que je pouvais faire, et quelles « étaient les limites des concessions compatibles avec « mon honneur et les intérêts de ma couronne. Mais, « croyez-le bien, si vous avez une opinion publique à « ménager, j'en ai une aussi de mon côté, et elle est « d'autant plus exigeante, que c'est moi qui fais tous « les sacrifices.

« — Pour simplifier la discussion, reprit le prince « Napoléon, je propose à Votre Majesté d'examiner « un à un les différents articles de ces préliminai- « res. » Le premier paragraphe, concernant la création d'une Confédération italienne, ne donna lieu à aucune observation, car, une fois le principe de cette Confédération admis, les difficultés de détail qui pourraient s'élever au sujet de son organisation étaient du ressort des plénipotentiaires. Au second paragraphe, l'empereur d'Autriche demanda que le mot *honoraire*, appliqué à la présidence du saint-père, fût enlevé.

« Le prince crut alors devoir entrer dans quelques explications sur la pensée qui dirigeait l'empereur Napoléon. En plaçant le saint-père à la tête de la Confédération italienne, Sa Majesté avait voulu donner au souverain pontife une preuve de haute déférence; mais elle ne voulait pas, en l'instituant président *réel*, créer à une situation déjà trop tendue de plus grands embarras, et augmenter les difficultés sans nombre qui existaient relativement au pouvoir temporel du pape. La rédaction proposée était basée sur des considérations trop sérieuses et trop mûrement réfléchies, pour que les termes pussent en être modifiés. La présidence réelle ne devait-elle pas appartenir au souverain de l'État le plus considérable, comme cela existait pour toutes les Confédérations, et notamment en Allemagne?

« Le troisième paragraphe donna lieu à des observations de la plus haute portée politique, car il touchait à la question même qui avait mis aux deux Empereurs les armes à la main, et devait naturellement soulever d'amères pensées dans le cœur du souverain de l'Autriche. Ces mots : *selon le vœu des populations*, lui paraissaient une attaque aux principes inviolables qui régissaient son empire, et à ses droits sur les nations soumises à sa domination. L'empereur François Joseph demanda au prince Napoléon ce qu'il entendait par le vœu des populations. Le prince, avec une grande netteté de langage, entra dans des explications très-précises et très-franches sur la pensée qui découlait de ces mots, dont l'empereur d'Autriche semblait ne pas comprendre le sens. *Le vœu des populations* signifiait que toute la Lombardie entière aspirait à s'affranchir du joug de l'Autriche. C'était le cri unanime de tous les cœurs; et chaque jour les adresses des communes et des conseils municipaux en apportaient à l'Empereur de nouveaux et nombreux témoignages. « Quant à « moi, répondit l'empereur d'Autriche d'une voix ani- « mée, je ne connais que le droit écrit sur les traités. « D'après eux je possède la Lombardie. Je veux bien, « traiter par les armes, céder cette province à l'empe- « reur Napoléon, mais je ne puis reconnaître *le vœu* « *des populations*, que j'appelle, moi, le droit révolu- « tionnaire. Employez ces mots dans votre traité avec « le roi de Sardaigne et dans les proclamations que « vous adresserez aux populations italiennes, je n'ai « rien à y voir; mais vous comprendrez que moi, l'em- « pereur d'Autriche, je ne puis m'y associer. » On le voit, la restriction que mettait François-Joseph à sa signature, en ce qui regardait cette phrase, était une

question toute personnelle, s'appuyant aux principes mêmes de son autorité.

« Ce paragraphe impliquait aussi tout naturellement la délimitation du territoire concédé, et, par conséquent, la question des forteresses. L'empereur d'Autriche plaça tout de suite la discussion sur un terrain très-précis. « Je ne puis, dit-il, faire évacuer par mon « armée les places fortes qu'elle occupe et qu'elle a « conservées en sa possession; l'honneur me le dé- « fend. Si l'armée alliée s'était emparée de Peschiera, « je comprendrais que l'empereur Napoléon demandât « à conserver cette place ; mais mes troupes y sont en- « core. » Une carte était déployée devant l'Empereur, et Sa Majesté suivait avec le doigt les limites qu'elle assignait à ses concessions. La discussion se prolongeant, sans pourtant amener de résultat définitif, le prince termina en disant :

« Puisque je ne puis tomber d'accord « avec Votre « Majesté, je soumettrai ces observations à mon souve- « rain, auquel je dois, en cette circonstance, réserver « toute liberté de décision, sans engager sa parole. « — Soit, reprit François-Joseph, que l'Empereur dé-

Vue de Venise.

« cide'; mais dites-lui bien que, même le voulant per- « sonnellement, je ne pourrais céder aucune de mes « forteresses. »

« Pour le paragraphe concernant la Vénétie, il fut passé outre sans discussion aucune; car il était impossible de formuler les réformes intérieures que l'Autriche pourrait plus tard accorder à cette province; toute intervention à cet égard ne serait qu'illusoire. Il était évident que l'empereur François-Joseph resterait toujours, en dernier ressort, le seul juge de l'importance et de l'étendue de ces réformes.

« Le cinquième paragraphe concernait les duchés. L'empereur d'Autriche ne voulut point accepter la phrase : *sauf le recours aux armes*. Selon lui, c'était un appel indirect à l'insurrection et à la résistance des populations. « Je puis faire, ajouta-t-il, « des sa- « crifices personnels et céder mes droits, mais non « abandonner mes parents et des amis qui me sont « restés fidèles. » Dans la pensée du prince Napoléon, trois points principaux dominaient tous les autres et devaient être les bases indispensables de la paix. Le premier, était la présidence honoraire et non réelle du

pape dans la Confédération italienne; le second, la cession de la Lombardie pour être annexée au royaume de Sardaigne; le troisième, la non-intervention pour la rentrée des ducs dans leurs Etats. Les deux premiers points avaient été concédés. Il restait donc à obtenir le troisième, qui était le véritable nœud de la question,

Le prince Napoléon.

car on ne pouvait se dissimuler que ce dernier point détruisait à jamais l'influence autrichienne dans l'Italie centrale. Avec l'intervention, la paix qu'on voulait signer serait sans portée. Avec la non-intervention, la restauration des ducs dans leurs Etats était tout entière livrée aux chances douteuses de l'avenir. Le prince voulut aborder franchement le vif de la question. Il passa successivement en revue, en les appréciant et en les re-

jetant formellement, toutes les interventions possibles, même celles de Naples et d'Espagne. La France, n'intervenant point, ne pouvait permettre qu'aucune autre nation intervînt. Le prince insista spécialement sur ce qui concernait le duché de Parme. En outre, que la prise de possession était un fait accompli, et que Plaisance était un point très-important à occuper pour la tranquillité des États du roi de Sardaigne, il rappela à l'empereur d'Autriche que le duché de Parme se trouvait dans une situation toute particulière, la duchesse n'étant point une princesse autrichienne. D'après les traités, le roi de Sardaigne avait même un droit de réversibilité sur une partie de ces États. Ce n'était donc point, par droit héréditaire, que la princesse était en possession de son duché, mais par un des arrangements les plus fâcheux du traité de Vienne, qui avait stipulé que cette branche de la maison de Bourbon d'Espagne passerait de Lucques à Parme, après la souveraineté viagère de l'impératrice Marie-Louise. De plus, dans l'entrevue du matin entre les deux Empereurs, il avait été concédé en principe que le duché de Parme serait réuni aux États du roi Victor-Emmanuel. « Eh bien, dit l'empereur d'Autriche, qu'il ne « soit point question du duché de Parme dans ces préliminaires. Ce n'est point une princesse de ma fa- « mille, je ne puis céder ses États qui ne m'appartiennent pas; n'en disons rien dans les préliminaires « et arrangez-vous à son égard comme vous voudrez; « pour moi, je ne ferai pas d'objection à reconnaître ce « territoire au roi de Sardaigne. »

« Le prince résuma alors la question : « Les troupes « alliées ont conquis Parme, Modène et la Toscane. « Pour Parme, Votre Majesté reconnaît leur conquête; « pour Modène et la Toscane, l'empereur Napoléon « et le Roi de Sardaigne ne mettront aucun obstacle « matériel à la rentrée de ces souverains, mais vous ne « pouvez supposer que nos troupes se prêtent jamais à « une restauration, et que nous puissions, en aucun « cas, admettre l'intervention de celles de Votre Ma- « jesté. Connaissant les dispositions des populations, « je ne demanderai pas à Votre Majesté s'il est illu- « soire d'admettre la possibilité d'une restauration « qu'aucune intervention ne viendrait protéger. — Le « duc de Modène, dit l'Empereur, a quelques bataillons de troupes italiennes qui lui sont restés fidèles, « et avec lesquels il espère se réintégrer dans son du- « ché. Quant au grand-duc de Toscane, je ne crois « pas qu'il soit si loin de s'entendre avec son peuple. « Du reste, si la Confédération italienne s'établit, elle « traitera cette grave question; bornons nous donc à « émettre que vous ne vous opposez pas à la rentrée « des ducs. »

« Ainsi le principe de la *non-intervention* était moralement reconnu; seulement il n'en fut point fait mention dans les articles préliminaires pour ne point enlever à l'empereur d'Autriche et à ses alliés la force morale qui pouvait aider à la restauration des souverains de Toscane et de Modène dans leurs États.

« Le sixième paragraphe se rattachait aux réformes que les deux souverains devaient demander au pape, réformes qui, dans la pensée de l'empereur Napoléon, pouvaient seules assurer la tranquillité des États pontificaux, à tout instant menacés par des agitations intérieures. Le mot — *nécessaires* — fut remplacé par celui — *indispensables*. Quant à la séparation administrative des Légations du reste des États de l'Eglise, la question ne pouvait se traiter avec l'Autriche, dans la situation actuelle, étant du ressort des plénipotentiaires qui seraient appelés plus tard à se réunir dans un congrès. Il fut ensuite question de la ville, où pourraient, d'un commun accord, se réunir ces plénipotentiaires. Plusieurs furent nommées; le prince écarta toute ville d'Allemagne, l'empereur François-Joseph parla de Zurich, qui fut acceptée.

« On le voit par le rapide aperçu que nous avons tracé de cet entretien, la franchise la plus grande avait présidé à la discussion. Ce n'était point une lutte d'adresse diplomatique, mais le loyal champ clos, où se débattaient les plus grands intérêts et la base même de notre politique en Italie. Tous les paragraphes avaient été passés en revue un à un. La discussion, au point où elle en était venue, ne pouvait plus que s'étendre et se généraliser indéfiniment. Le prince Napoléon avait expliqué, ou laissé clairement entrevoir les points essentiels, sur lesquels l'Empereur des Français pourrait faire des concessions, et ceux au contraire qu'il était impossible de modifier. Il dit donc à l'Empereur d'Autriche : « Sire, j'ai reçu l'ordre d'être de « retour au quartier général de Valeggio au plus tard à « dix heures; je dois donc, pour obéir aux instructions « qui m'ont été données, partir de Vérone à huit heures « et quart, ce qui ne me permet d'attendre la réponse « de Votre Majesté que pendant deux heures. Ce serait « avec un vif regret, sire, si cette réponse était néga- « tive, que l'empereur Napoléon se verrait dans la né- « cessité de recommencer la guerre à l'expiration de « l'armistice, guerre qui, de part et d'autre, serait plus « terrible encore, n'en doutez pas, qu'elle ne l'a été « jusqu'à ce jour, et entraînerait après elle, par la conflagration générale de l'Italie, des conséquences incal- « culables. — C'est bien, dit l'Empereur en se levant, « vous aurez ma réponse. » Et il conduisit lui-même le prince Napoléon à l'appartement qui avait été préparé pour lui.

« Deux officiers de sa maison militaire vinrent lui tenir compagnie pendant le repas qui lui fut servi. Vers sept heures, le prince reçut la visite du comte de Grünne; mais pas un mot ne fut dit sur les graves questions qui étaient l'objet de la mission du cousin de l'Empereur. Les ordres avaient été donnés pour qu'à huit heures et quart la voiture de Son Altesse Impériale fût attelée. A sept heures et demie, le prince vit l'empereur d'Autriche entrer dans sa chambre. « Je vous apporte ma réponse, lui dit François-Joseph, « mais je ne puis guère modifier mes premières pro- « positions. — C'est qu'alors, sire, je suis un bien « mauvais avocat, dit le prince Napoléon. — Vous « n'apprécierez pas assez le sacrifice que je fais en cédant « la Lombardie, ajouta l'Empereur. » Et il donna au prince le papier qu'il tenait à la main. « Est-ce défi- « nitif, sire, dit celui-ci, après en avoir pris connais- « sance. — Oui, répondit l'Empereur. — S'il en est « ainsi, je prierai Votre Majesté de vouloir bien signer « ce papier. — Vous le signerez aussi au nom de l'Em- « pereur? dit François-Joseph. — Sire, répliqua le « prince, dans de semblables conditions, je ne me crois « pas autorisé à le faire; les modifications que Votre « Majesté a cru devoir apporter à la rédaction que « j'avais eu l'honneur de lui soumettre sont de telle

nature, que je dois réserver la liberté de mon souverain. — Je ne puis cependant m'engager, dit François-Joseph, si l'empereur Napoléon ne l'est pas également de son côté, en signant de semblables concessions, sans être certain qu'elles seront admises par la France. — Sire, répondit alors le prince d'une voix haute, je donne à Votre Majesté ma parole d'honnête homme que demain matin elle recevra ce même papier, avec ou sans la signature de l'empereur des Français. » L'empereur d'Autriche regarda le prince Napoléon, et, sans ajouter un seul mot, il signa le papier; puis le lui tendant, il dit avec une émotion visible : « C'est un grand sacrifice que je fais de céder ainsi une de mes plus belles provinces. Mais si nous pouvons nous entendre avec l'empereur Napoléon sur les affaires de l'Italie, il n'y aura plus de causes de discorde entre nous. — Je crains bien, répliqua le prince, que ces préliminaires ne soient insuffisants pour arriver au but que vous voulez atteindre. »

« Il était huit heures moins quelques minutes. Jusqu'au moment où l'on entendit le roulement de la voiture dans la cour, il ne fut plus prononcé une seule parole politique. L'Empereur avait signé, pour lui, tout était dit. Il accompagna le prince Napoléon jusqu'au haut de l'escalier, et alors seulement en lui tendant la main : « Au revoir, prince, dit-il, j'espère que ce ne sera plus en ennemis. » Quelques secondes après, la voiture aux armes impériales de France emmenait vers Valeggio le prince Napoléon. Il était dix heures, lorsque le prince était de retour au grand quartier impérial français.

« Lorsqu'il se présenta devant l'Empereur, le roi de Sardaigne était présent. Le prince remit le papier signé par François-Joseph à Napoléon III, qui embrassa cordialement son cousin.

« Le lendemain, après avoir longuement et mûrement réfléchi sur un acte qui terminait brusquement la guerre en laissant inachevée l'œuvre qu'il s'était tracée lui-même, l'Empereur envoya à l'empereur d'Autriche une copie de ces préliminaires, revêtue de sa signature, et y joignit une lettre autographe[1]. »

L'Empereur annonça à ses troupes la conclusion de la paix, et, après leur avoir expliqué les résultats obtenus, il ajouta :

« L'Italie, désormais maîtresse de ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à elle-même si elle ne progresse pas régulièrement dans l'ordre et la liberté. Vous allez bientôt retourner en France; la patrie reconnaissante accueillera avec transport ces soldats qui ont porté si haut la gloire de nos armes à Montebello, à Palestro, à Turbigo, à Magenta, à Marignan, à Solférino, qui, en deux mois, ont affranchi le Piémont et la Lombardie, et ne se sont arrêtés que parce que la lutte allait prendre des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France avait dans cette guerre formidable.

« Soyez donc fiers de vos succès, fiers des résultats obtenus, fiers surtout d'être les enfants bien-aimés de cette France, qui sera toujours la grande nation, *tant qu'elle aura un cœur pour comprendre les nobles causes et des hommes comme vous pour les défendre !* »

1. Bazancourt, Expédition d'Italie.

§ 4. RETOUR DE L'EMPEREUR; EFFET DE LA PAIX DE VILLAFRANCA EN FRANCE ET EN EUROPE.

La France avait accueilli avec une joie immense la victoire de Solférino. Jamais peut-être émotion plus universelle, enthousiasme plus unanime et plus pur n'avait animé Paris et le pays. Le 25 juin au soir, la capitale présentait un coup d'œil féerique : tout, jusqu'à l'humble lenêtre du pauvre, était illuminé : un frémissement d'orgueil guerrier courait dans l'air. En Alsace, mille feux allumés sur les mamelons et les pentes des Vosges répondirent à la magique illumination aux flammes de Bengale de la flèche de la cathédrale de Strasbourg, et projetèrent sur toute la vallée du Rhin leurs joyeuses lueurs, que contemplaient étonnés et tristes, au delà du fleuve, les paysans de la Forêt-Noire. Dans toutes les villes, dans tous les villages, la joie patriotique s'exprima bruyamment et de mille façons. Lorsque l'Impératrice se rendit à Notre-Dame pour le *Te Deum*, sa voiture fut littéralement couverte de fleurs.

On était encore dans l'enivrement de cette victoire, dont on connaissait à peine les derniers détails, lorsque le télégraphe apporta successivement les nouvelles de l'armistice, de l'entrevue de Villafranca, de la paix. Ce fut une surprise universelle, agréable aux classes élevées, qui goûtaient peu cette guerre, déplaisante aux classes populaires, qui ne voyaient leurs espérances à l'égard de l'Italie qu'à moitié réalisées. On ne comprenait pas ce brusque dénoûment d'une campagne jusque-là si heureuse. En un mois, du 20 mai au 24 juin, nous avions livré trois combats et deux grandes batailles : la Vénétie, enserrée de tous côtés, ne semblait nullement pouvoir nous échapper, et l'Empereur s'arrêtait. La satisfaction qu'apporte toujours avec elle l'annonce de la paix fut donc mêlée de mécontentement, et cela se conçoit. Nous étions habitués à l'enthousiasme, aux rues pavoisées de drapeaux, aux causeries militaires, au bruit du canon des Invalides tonnant pour célébrer les gloires de notre jeune armée, et voilà que tout à coup nous retombions dans la vie ordinaire, dans les préoccupations mesquines. Plus la transition était rapide, plus la déception fut profonde. Ceux-là mêmes (c'est le propre du caractère français) qui auraient blâmé le plus vivement l'Empereur de se jeter dans une guerre générale, critiquaient avec le plus d'acharnement la sage paix de Villafranca.

Les orateurs officiels qui, au retour de l'Empereur à Saint-Cloud, vinrent lui apporter les félicitations des grands corps de l'Etat, se gardèrent bien de se faire l'écho des diverses appréciations de l'opinion publique. L'empereur Napoléon III, sautant par-dessus leurs compliments, alla droit, dans sa réponse (19 juillet), à la question qui préoccupait le pays. Il tint à expliquer, pour ainsi dire, sa conduite devant le pays, et il le fit en termes éloquents, où l'on sentit l'émotion d'un vainqueur forcé à rompre avec la victoire et à repousser les enchantements de la gloire pour n'écouter que la voix sévère de la raison.

« Messieurs, dit-il, en me retrouvant au milieu de vous qui, pendant mon absence, avez entouré l'Impératrice et mon fils de tant de dévouement, j'éprouve le besoin de vous remercier d'abord, et ensuite de vous expliquer quel a été le mobile de ma conduite.

« Lorsqu'après une heureuse campagne de deux mois, les armées française et sarde arrivèrent sous

Entrée de l'Empereur Napoléon et de Victor-Emmanuel à Turin.

les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes forteresses, protégé contre toute diversion sur ses flancs par la neutralité des territoires qui l'entouraient, et, en commençant la longue et stérile guerre des siéges, je tronvais en face l'Europe en armes, prête, soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers.

« Néanmoins, la difficulté de l'entreprise n'aurait ni ébranlé ma résolution, ni arrêté l'élan de mon armée, si les moyens n'eussent pas été hors de proportion avec les résultats à attendre. Il fallait se résoudre à briser hardiment les entraves opposées par les territoires neutres, et alors accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige. Il fallait partout franchement se fortifier du concours de la révolution. Il fallait répandre encore un sang précieux qui n'avait que trop coulé déjà; en un mot, pour triompher, il fallait risquer ce qu'il n'est permis à aucun souverain de mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays.

Rentrée en France des troupes de l'armée d'Italie. — Les aumôniers et les blessés.

« Si je me suis arrêté, ce n'est donc pas par lassitude ou par épuisement, ni par abandon de la noble cause que je voulais servir, mais parce que, dans mon cœur, quelque chose parlait plus haut encore : l'intérêt de la France.

« Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de mettre un frein à l'ardeur de ces soldats, qui, exaltés par la victoire, ne demandaient qu'à marcher en avant?

« Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement devant l'Europe, de mon programme, le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique?

« Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de voir dans des cœurs honnêtes de nobles illusions se détruire, de patriotiques espérances s'évanouir?

« Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe; dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix.

« Est-ce à dire maintenant que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte? Non. Ainsi que je l'ai dit dans les adieux à mes soldats, nous avons droit d'être fiers de cette courte campagne. En quatre combats et deux batailles, une armée nombreuse, qui ne

le cède à aucune en organisation et en bravoure, a été vaincue. Le roi de Piémont, appelé jadis le Gardien des Alpes, a vu son pays délivré de l'invasion et la frontière de ses États portée du Tessin au Mincio. L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattaient le plus. Tous les souverains de la Péninsule comprennent enfin le besoin impérieux de réformes salutaires.

« Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats; l'avenir les révélera chaque jour davantage, pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe. »

Le 21 juillet, l'Empereur reçut le corps diplomatique et lui adressa les paroles suivantes, qui trahissaient une secrète amertume : « L'injustice dont l'Europe a fait preuve envers moi, au début de la guerre, m'a rendu d'autant plus heureux de faire la paix et de montrer à tous qu'il n'est jamais entré dans mes intentions de bouleverser l'Europe ni de susciter une guerre générale. »

On ne tarda pas, cependant, à revenir sur la première impression qu'avait excitée la paix de Villafranca, et l'effet que cette paix imprévue produisait sur l'Europe ne contribua pas peu à ramener les esprits.

Grande fut la stupeur de l'Allemagne. Tout le bruit qu'elle venait de faire n'avait que prouvé une fois de plus la vanité de ses craintes, la modération de la France, l'ambition de la Prusse, la division des États, l'antagonisme du Nord et du Midi, l'impuissance de la Confédération. La fin de la guerre rendit à l'Autriche toute son influence sur la Confédération. Les journaux autrichiens et prussiens commencèrent une lutte vive et acharnée : l'empereur d'Autriche, dans son manifeste de Luxembourg (15 juillet), déclara que s'il avait consenti à la paix, c'est « qu'il avait acquis la conviction que, par une entente directe avec l'empereur des Français, et sans intervention d'un tiers, il obtiendrait, en tout cas, des conditions moins défavorables qu'il ne pouvait en attendre de l'immixtion dans les pourparlers des trois grandes puissances n'ayant pris aucune part à la guerre. » Il accusait hautement la Prusse d'être la cause de ses désastres. Les Prussiens, de leur côté, reprochaient à l'empereur d'Autriche d'avoir mieux aimé se livrer à la France que de laisser prendre à la Prusse une position dominante. L'antagonisme des deux puissances s'affirma plus encore lorsqu'on agita la question de la réforme fédérale.

Les derniers événements avaient réveillé toutes les querelles de 1848. Une assemblée de démocrates, à Eisenach, demanda la réforme de la constitution fédérale dans le sens d'une représentation nationale du peuple allemand, de la prépondérance de la Prusse et de l'extension de l'Autriche. Celle-ci, comme on devait s'y attendre, s'opposa à ce que la question fût agitée à la Diète. Les partisans de la réforme fédérale de toutes les nuances se réunirent sous le nom de Société nationale (National Verein). Le National Verein compte aujourd'hui plus de vingt mille associés. La question de la réforme fédérale est la grande question à l'ordre du jour en Allemagne. L'Autriche veut accomplir la réforme à son profit, la Prusse au sien, les États secondaires à leur avantage. L'unitarisme et le particularisme, pour nous servir des mots barbares des Allemands, se livrent des batailles acharnées, et au-dessus s'élève le dualisme prussien et autrichien, qui ne contribue pas peu à augmenter la confusion du chaos germanique.

L'Angleterre se trouva également mortifiée de la paix de Villafranca, conclue sans elle. « Nous n'avons pas eu le temps, dit le *Times* du 14 juillet, de nous mêler de la paix; on n'a eu que faire de notre médiation. On nous a épargné tout le labeur de la diplomatie, l'ingratitude de ceux qu'on réconcilie, les bévues des envoyés extraordinaires et des ministres plénipotentiaires. Aucun nom anglais n'apparaîtra dans cette page de l'histoire, et ce ne sera qu'indirectement que ce traité figurera dans nos *blue-books*. Nous n'aurons pas, cette fois, besoin d'homélies pour châtier notre vanité nationale, qui, dans cette affaire, n'a pas l'eu de s'exalter. » Le *Morning-Post* ajoutait : « Où est la dignité, où sont l'énergie de langage, la pureté de vues et d'intentions que nous avions l'habitude de déployer toutes les fois que de grands intérêts européens étaient dans la balance? L'Angleterre ne se trouve littéralement nulle part. Nous qui, non sans raison, avons fait tant de bruit et nous sommes tant vantés de notre fière supériorité, où sommes-nous, à présent? En quoi nous concerne le remaniement de la carte d'Europe? C'est le gouvernement de lord Derby qu'il faut considérer comme responsable, dans le principe, de l'humiliation qui pèse actuellement sur nous. Ces hommes qui représentaient l'Angleterre devant le continent, qui avaient le devoir sacré de maintenir son rang parmi les grandes puissances, qui étaient obligés d'étudier les signes des temps, de discerner et de saisir les occasions favorables qui se présentaient à eux, c'est sur eux que retombe l'éternelle honte de notre position actuelle. »

Au dépit succéda la frayeur. On crut, au delà de la Manche, que l'empereur Napoléon, en se réconciliant avec l'empereur d'Autriche, n'avait eu d'autre intention que de se retourner contre l'Angleterre. La fièvre d'armements reprit le pays, et le cabinet Palmerston Russel, arrivé au pouvoir avec des sentiments favorables pour la France, se trouva à notre égard presque dans la même situation que le cabinet de lord Derby au commencement de la guerre. Il pressa les travaux de défense comme si une armée d'invasion était déjà sur le rivage de Boulogne. Il chercha surtout à contrarier la politique de la France et à exploiter à son profit la paix de Villafranca en paraissant soutenir les Italiens avec plus d'ardeur que nous. On verra plus loin quelle part il prit à la révolution italienne, mais il ne trompa personne et ne put, comme il le pensait, croquer les marrons que nous avions tirés du feu.

La Russie seule fut satisfaite des préliminaires de Villafranca. Une lettre d'Alexandre II n'avait pas été étrangère à la résolution de Napoléon III, et la fin de la guerre fut très-agréable au cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, par sa sage conduite pendant la lutte, se trouva naturellement avoir gagné en influence après la paix.

§ 5. RENTRÉE DES TROUPES D'ITALIE; LE CAMP DE SAINT-MAUR; FÊTES DES 14 ET 15 AOUT; L'AMNISTIE DU 16 AOUT.

En présence de l'attitude de l'Allemagne et de l'Angleterre, Napoléon III ne se départit point du calme

dont il venait de donner en signant la paix, un exemple unique. Il parla d'un congrès pour la réorganisation définitive de l'Italie. Une note du *Moniteur* répondit aux craintes de nos voisins par la comparaison des budgets de la guerre et de la marine en France et en Angleterre. Cette note prouva qu'en Angleterre les dépenses de la guerre et de la marine s'étaient accrues depuis 1853 de plus de 200 millions. Pour l'année 1860, notre budget de la guerre et de la marine s'élevait à 463 millions, tandis que ces mêmes services allaient coûter 650 millions. Ces chiffres démontrent jusqu'à quel point l'Angleterre redoutait le nouvel Empire. Les mesures pacifiques se succédèrent : le 29 juillet l'armée fut réduite au pied de paix, et le 1er août le corps d'observation de l'est fut dissous.

Soixante mille hommes de nos troupes durent rester en Lombardie jusqu'au règlement définitif des questions pendantes. Les autres régiments furent rappelés en France. A mesure qu'ils arrivaient, on les établit dans la plaine Saint-Maur, derrière le fort de Vincennes, où se forma un camp qui devint un objet de vive curiosité pour les Parisiens. On s'y rendit en foule pour voir de près les libérateurs de l'Italie, leur teint bruni, leurs vêtements usés, leurs drapeaux déchirés, pour les observer dans la vie du camp et presque dans la vie guerrière. La rentrée des troupes dans Paris devait avoir lieu le 14 août, veille de la fête nationale. On ne saurait se faire une idée de l'affluence d'étrangers qui s'étaient portés dans la capitale : les chemins de fer versèrent, dit-on, plus de 600 000 visiteurs.

A la place de la Bastille, où l'Empereur vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, on avait élevé un arc de triomphe qui reproduisait la façade élégante de la splendide cathédrale de Milan. Sur tout le parcours des boulevards, emblèmes, devises, drapeaux étaient prodigués. Une pluie de fleurs qui rappela celle d'Alexandrie et de Milan accueillit l'Empereur et les soldats. On remarqua que l'enthousiasme si vif, au départ pour la guerre, dans les quartiers populaires, alla au contraire en croissant, au retour, lorsque le souverain arriva dans les quartiers commerçants et aristocratiques. C'était prévu et logique. Le peuple avait été désappointé par la paix de Villafranca, qui avait réjoui les classes élevées. En prenant les armes pour l'indépendance de l'Italie, Napoléon III avait suivi une politique de générosité et de progrès qui a le don de séduire les masses : en déposant les armes, il avait fait acte de raison et de sagesse, rassuré les intérêts de la classe commerçante qui préfère le calcul au sentiment. Ceux qui l'avaient, au début, taxé de témérité, n'eurent pas assez d'admiration pour la grande et difficile prudence de Villafranca : ceux qui l'avaient salué avec bonheur lorsqu'il tirait l'épée pour affranchir un peuple ami, ne l'avaient pas vu avec le même plaisir remettre l'épée au fourreau avant que l'œuvre d'affranchissement fût complète. Toutefois dans les acclamations qui retentirent au passage de l'Empereur, la différence que nous avons indiquée ne fut qu'une nuance : nos victoires enorgueillissaient tout le monde et unissaient tous les cœurs dans un même élan patriotique à la vue de cette héroïque armée qui venait de réveiller les souvenirs du premier Empire. Toutes les troupes défilèrent sur la place Vendôme entre la colonne et le souverain, entre Napoléon Ier et Napoléon III, qui avait dignement porté devant l'ennemi la redoutable épée de son oncle. La fête nationale du 15 août emprunta à ces circonstances un éclat inaccoutumé, et fut comme un second jour de triomphe pour nos soldats.

Le soir du 14 août, l'Empereur avait réuni dans un banquet, au Louvre, les principaux chefs de l'armée, au nombre de trois cents. A la fin du banquet, il leur adressa ces mâles paroles : « La joie que j'éprouve en me retrouvant avec la plupart des chefs de l'armée d'Italie serait complète, s'il ne venait s'y mêler le regret de voir se séparer bientôt les éléments d'une force si bien organisée et si redoutable. Comme souverain et comme général en chef, je vous remercie encore de votre confiance. Il était flatteur pour moi, qui n'avais pas commandé d'armée, de trouver une telle obéissance de la part de ceux qui avaient une grande expérience de la guerre. Si le succès a couronné nos efforts, je suis heureux d'en rapporter la meilleure part à ces généraux habiles et dévoués qui m'ont rendu le commandement facile, parce que, animés du feu sacré, ils ont sans cesse donné l'exemple du devoir et du mépris de la mort.

« Une partie de nos soldats va retourner dans ses foyers. Vous-mêmes, vous allez reprendre les occupations de la paix. N'oubliez pas néanmoins ce que nous avons fait ensemble. Que le souvenir des obstacles surmontés, des périls évités, des imperfections signalées reviennent souvent à votre mémoire, car, pour tout homme de guerre, le souvenir est la science même.

« En commémoration de la campagne d'Italie, je ferai distribuer une médaille à tous ceux qui y ont pris part, et je veux que vous soyez aujourd'hui les premiers à la porter. Qu'elle me rappelle parfois à votre pensée, et qu'en lisant les noms glorieux qui y sont gravés, chacun se dise : si la France a tant fait pour un peuple ami, que ne ferait-elle pas pour son indépendance! »

Le 16 août, parurent deux décrets de l'Empereur. L'un accordait amnistie pleine et entière aux exilés ou condamnés politiques; l'autre annulait les *avertissements* donnés à la presse. L'amnistie ne comportait ni exception, ni réserve; elle s'appliquait à la fois aux condamnations prononcées par les tribunaux ou conseils de guerre pour faits politiques et aux mesures de sûreté générale, telles que transportation, internement, éloignement momentané du territoire, surveillance, etc. Cet acte fut accueilli par une approbation unanime. La plupart des hommes politiques éloignés jusque-là de la France s'empressèrent d'y rentrer : quelques-uns cependant crurent devoir se condamner à une prolongation d'exil. De ce nombre furent MM. Victor Hugo, Edgar Quinet, Louis Blanc, Charras, qui expliquèrent, par des déclarations rendues publiques, les motifs qui les retenaient à l'étranger. Ces protestations, les unes calmes et résignées, les autres empreintes d'une extrême violence, produisirent peu d'effet. M. Victor Hugo eut la modestie de s'identifier avec la liberté : « Quand la liberté rentrera, dit-il, je rentrerai. »

La guerre d'Italie venait donc de produire son premier résultat : elle devait en avoir bien d'autres en France, en Italie et même en Autriche. En Italie, le mouvement vers l'unité va se précipiter, et nous assisterons à la formation d'un royaume italien : en France, l'amnistie n'est que le prélude d'une politique progressive et libérale; l'Autriche, cet antique boulevard du pouvoir absolu, va s'ouvrir au gouvernement con-

Rentrée triomphale à Paris de l'armée d'Italie. — L'Empereur

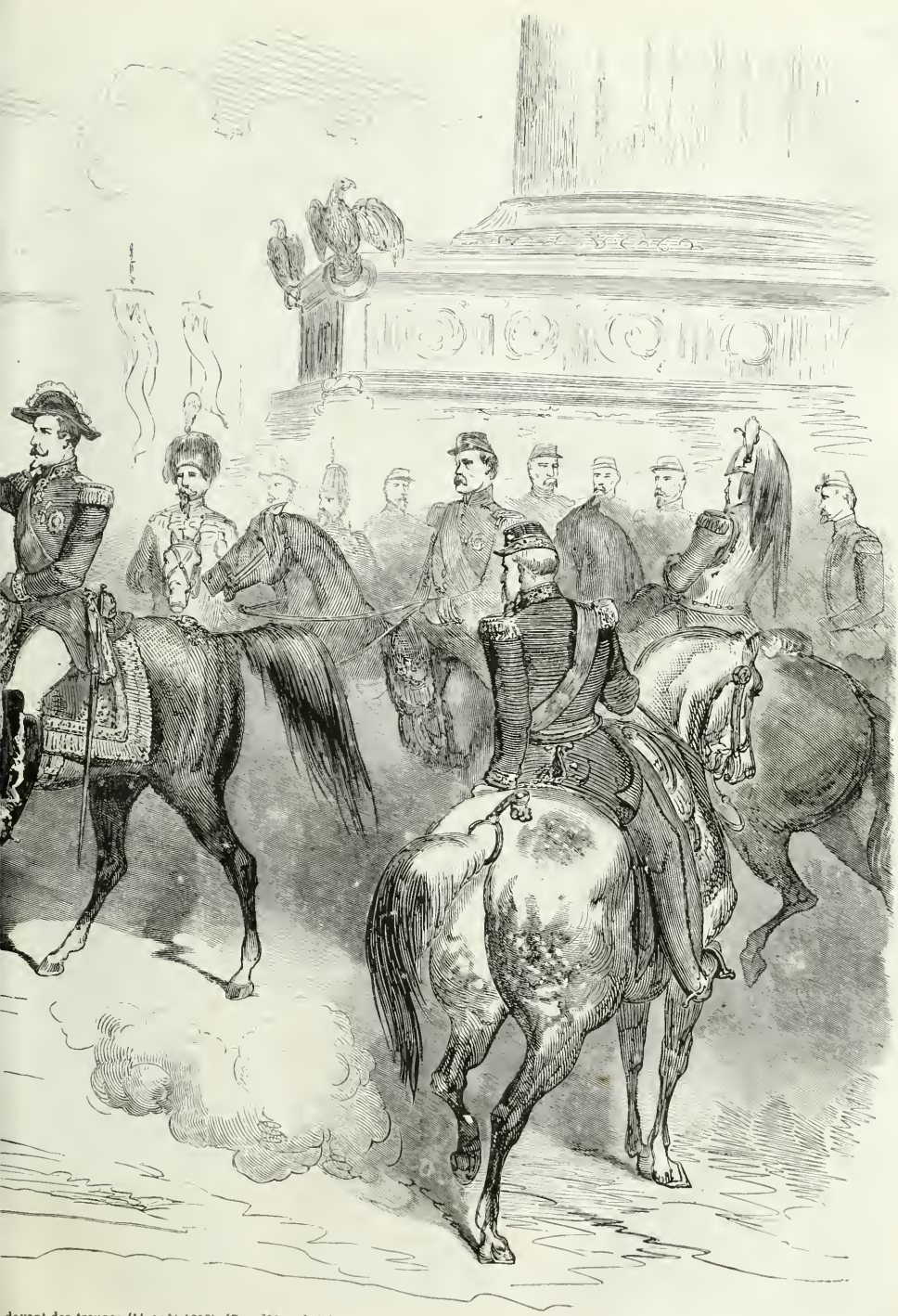

-devant des troupes (14 août 1859). (Page 382, col. 2.)

stitutionnel. On vit donc rarement plus courte campagne et plus longues conséquences : aussi oublie-t-on les sacrifices qu'elle a coûtés pour ne songer qu'aux fruits qu'elle a portés. Ces fruits ne sont pas tout d'un coup et sans difficultés nouvelles arrivés à maturité, comme nous le montrerons dans les chapitres suivants; mais ils sont éclos sous la chaude rosée du sang de nos soldats. Maudissons la guerre dans ses horreurs, payons un pieux tribut de regrets et d'hommages à ses victimes, souhaitons que le droit ait, de moins en moins, pour triompher, besoin des baïonnettes; mais aussi inscrivons cette guerre d'Italie au nombre de nos plus glorieuses. Il ne faut pas que la France se fasse le chevalier errant des révolutions; toutefois lorsqu'une cause juste la sollicite, lorsqu'un peuple ami l'appelle, que son intérêt est d'accord avec son sentiment, il est bon qu'elle tire l'épée au nom du droit, et que, fidèle à ses vieilles traditions, elle défende le faible contre le fort, l'opprimé contre l'oppresseur. Je ne suis pas de ceux qui attendent de l'Italie une vive reconnaissance : les peuples qu'on a secourus raillent souvent, après leur délivrance, le dévouement de ceux qu'ils ont implorés dans la détresse : quelquefois même la dette qu'ils ont contractée leur pèse et les offense. Mais quand on emploie sa force à la protection de la justice, il faut chercher plus qu'une douteuse reconnaissance, la satisfaction du devoir accompli, et notre pays a eu cette satisfaction. Toute généreuse inspiration manque rarement d'ailleurs d'apporter avec elle sa récompense, car le bien a cela de particulier, c'est qu'il profite souvent plus à l'amélioration de celui qui le fait qu'au soulagement de celui pour lequel on le fait. La France l'éprouva après la guerre d'Italie, et ce n'est pas là, certes, un des moins précieux résultats des glorieuses journées de Montebello, de Magenta, de Marignan et de Solferino.

CHAPITRE XX.

RÉSULTATS DE LA GUERRE D'ITALIE. LA QUESTION ROMAINE. L'UNITÉ ITALIENNE.

§ 1. TRAITÉS DE ZURICH (16 OCTOBRE-10 NOVEMBRE 1860); SITUATION DES ÉTATS DE L'ITALIE CENTRALE; LES ROMAGNES.

Les conséquences de la guerre d'Italie pour la France ne furent qu'indirectes : pour l'Italie elles furent immédiates et d'une haute importance.

Les préliminaires de Villafranca avaient posé les bases d'une nouvelle organisation de ce pays si malheureusement divisé. Mais ils n'avaient pu qu'indiquer cette organisation. Lorsque les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche et de la Sardaigne conclurent les traités de *Zurich* (16 oct.-10 novembre), ils ne purent également régler que la cession de la Lombardie, le tracé des frontières et les questions de finances. Quant à la confédération italienne, ils reproduisirent simplement les préliminaires de Villafranca. L'organisation de l'Italie ne pouvait être que l'œuvre d'un congrès; mais les événements allèrent plus vite que la diplomatie, et déjà à l'époque des traités de Zurich, on n'espérait guère la réussite d'une confédération.

La paix de Villafranca avait réservé le retour des souverains de l'Italie centrale. Comment assurer ce retour? La France ne pouvait employer la force pour restaurer des princes qui lui étaient hostiles, un duc de Modène qui s'était montré dans les rangs autrichiens à Solferino. Puisque nous venions de combattre pour détruire l'influence autrichienne en Italie, nous ne pouvions permettre à l'Autriche de ramener elle-même des princes, ses lieutenants. Il était évident que personne ne rétablissant les souverains déchus, ces souverains ne reviendraient pas. Les États de l'Italie centrale, groupés autour du Piémont pendant la guerre, allaient s'attacher à lui et la politique annexioniste du cabinet de Turin allait certainement continuer malgré la retraite de son habile chef, le comte de Cavour.

La paix de Villafranca avait désespéré M. de Cavour qui par son adresse à profiter des circonstances, avait probablement, en engageant Napoléon III plus loin que celui-ci ne voulait aller, déterminé la brusque conclusion de la guerre. M. Rattazzi, l'homme le plus considéré de la majorité libérale, après M. de Cavour, fut chargé de composer un nouveau cabinet qui rappela les commissaires envoyés dans les duchés mais, tout en sauvegardant les apparences, ne négligea rien pour développer le mouvement unitaire.

Les provinces de l'Italie centrale, n'acceptant pas le retour de leurs anciens souverains stipulé à Villafranca, élurent des assemblées et des gouvernements provisoires. Du 20 au 27 août, les assemblées de Parme, de Modène, de Florence votèrent la déchéance des anciens souverains et demandèrent l'annexion au Piémont. Les populations de la Romagne firent de même. L'empereur Napoléon avait écrit, dès le 14 juillet, au pape pour le prier de ne point retarder les réformes et de regagner les populations de la Romagne en les plaçant sous une administration laïque. Le pape se contenta de protester contre la séparation de cette province qui s'en inquiéta peu. Le 28 août le suffrage universel fut appliqué à l'élection d'une assemblée qui adopta à l'unanimité une motion déclarant « que le pays » ne voulait plus du gouvernement temporel du saint-siége (16 sept.).

Des députations furent envoyées à Victor-Emmanuel par les États de l'Italie centrale pour lui exprimer leur désir d'être réunis au Piémont. Victor-Emmanuel, retenu par le gouvernement français, fit des réponses sympathiques mais réservées, surtout en ce qui concernait les Romagnes. Il promit seulement de défendre les vœux de ces provinces auprès des grandes

puissances. Le saint-siége n'en rompit pas moins toutes relations avec le cabinet de Turin.

On pouvait déjà considérer les Romagnes comme perdues pour Pie IX. Les autres provinces ne demandaient qu'à se séparer aussi. Elles avaient même essayé de se soulever pendant la guerre, mais la révolte de Pérouse avait été cruellement réprimée par le colonel Schmidt des Suisses (20 juin). A Rome on ne craignait aucun trouble en présence de l'armée française : toutefois les libéraux manifestèrent leurs sentiments lors du départ de l'ambassadeur piémontais. L'idée de l'unification italienne faisait des progrès et le pouvoir temporel du saint-père paraissait de plus en plus compromis.

Cet état de choses contrariait la politique de l'empereur Napoléon, et lui causait à l'intérieur des embarras. Il réjouissait l'Angleterre qui voulait développer en Italie toutes les conséquences de la guerre, que l'Empereur s'efforçait de restreindre. Napoléon III avait eu l'intention d'affranchir la Péninsule de l'influence étrangère et de fortifier le Piémont, mais non de livrer à ce dernier toute l'Italie. Il avait brusqué la paix pour ne pas laisser s'étendre le mouvement révolutionnaire : il cherchait donc à l'entraver en pesant sur le Piémont. Mais l'entraînement continua et la question romaine, en se posant au delà des monts, amena en France une première agitation religieuse.

Pie IX, qui avait déjà protesté contre la séparation des Romagnes, prononça dans le consistoire secret du 26 septembre une nouvelle allocution dans laquelle il se répandait en vives plaintes sur les événements accomplis au préjudice des droits de l'Église, déclarait nuls les actes de ses sujets révoltés, et rappelait que ceux qui y avaient participé encouraient les censures et les peines ecclésiastiques. Un certain nombre d'évêques de France prirent en main la cause du pape, et dans leurs mandements représentèrent la diminution possible du pouvoir temporel du pape, comme une atteinte portée à son autorité religieuse et au catholicisme tout entier. Le ton de ces lettres pastorales devint de moins en moins modéré. L'évêque de Poitiers, Mgr. Pie proclama la supériorité des institutions romaines sur les institutions toujours ébranlées et chancelantes des temps modernes. Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, prit tout de suite dans cette campagne le premier rang et par son talent d'écrivain et par la vivacité de ses sentiments. Les journaux libéraux répondirent aux arguments comme aux passions des évêques. Ce fut le premier feu de la question romaine. L'Empereur crut devoir, en revenant de Biarritz, le 11 octobre, profiter de son passage à Bordeaux pour adresser au cardinal Donnet, qui d'ailleurs les avait habilement provoquées, quelques paroles sur les graves intérêts qui s'agitaient en Italie. « J'ai le ferme espoir, dit-il, qu'une nouvelle ère de gloire se lèvera pour l'Église, le jour où tout le monde partagera ma conviction, que le pouvoir temporel du saint-père n'est pas opposé à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. Le gouvernement qui a ramené le saint-père sur son trône, ne saurait lui faire entendre que des conseils inspirés par un respectueux et sincère dévouement à ses intérêts. Mais il s'inquiète avec raison du jour, qui ne saurait être éloigné, où Rome sera évacuée par nos troupes ; car l'Europe ne peut permettre que l'occupation qui dure depuis dix années, se prolonge indéfiniment ; et quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle derrière elle? l'anarchie, la terreur, ou la paix? Voilà la question dont l'importance n'échappe à personne. Mais, croyez-le bien, à l'époque où nous vivons, pour les résoudre, il faut, au lieu d'en appeler aux passions ardentes, rechercher avec calme la vérité, et prier la Providence d'éclairer les peuples et les rois sur le sage exercice de leurs droits, comme sur l'étendue de leurs devoirs. » Quelques jours après, le Ministre de l'intérieur invita les journaux à ne plus reproduire les lettres épiscopales, et la question s'apaisa, mais pour se réveiller bientôt et plus vive.

§ 2. LA BROCHURE « LE PAPE ET LE CONGRÈS » ; LE GOUVERNEMENT TEMPOREL.

Vers la fin de décembre parut une brochure qu'on attribua (à tort ou à raison) à un publiciste renommé, M. de la Guéronnière, et à une haute inspiration. Cette brochure examinant quelle devait être l'œuvre à opérer par le prochain Congrès, quant à la question romaine, et posait la question sous un jour tout nouveau. L'auteur proclamait d'abord un principe incontestable, l'indépendance du souverain pontife. « Au point de vue politique, disait-il, il est nécessaire que le chef de deux cents millions de catholiques n'appartienne à personne, qu'il ne soit subordonné à aucune puissance, et que la main auguste qui gouverne les âmes, n'étant liée par aucune dépendance, puisse s'élever au-dessus de toutes les passions humaines. » Mais comment assurer cette indépendance? Dans notre siècle, le pape ne peut guère garder le pouvoir temporel. « Comment, poursuivait l'auteur de la brochure, le pape sera-t-il tout à la fois pontife et roi? Comment l'homme de l'Évangile qui pardonne sera-t-il l'homme de la loi qui punit? Comment le chef de l'Eglise, qui excommunie les hérétiques, sera-t-il le chef de l'État qui protége la liberté de conscience? » En un mot comment établir l'union de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle, sans que les intérêts de la terre fassent sacrifier les intérêts du ciel, sans que les devoirs du pontife ne nuisent pas aux devoirs du souverain. L'auteur ne voyait qu'un moyen de résoudre le problème : c'était de le restreindre. Le pape souverain d'un grand État risquera bien d'être un mauvais souverain. « Un grand État voudra vivre politiquement, perfectionner ses institutions, participer au mouvement général des idées, bénéficier des transformations du temps, des conquêtes de la science, des progrès de l'esprit humain. Il ne le pourra pas. Les lois seront enchaînées aux dogmes. Son activité sera paralysée par la tradition. Son patriotisme sera condamné par sa foi! » Plus nous rétrécirons le domaine du pape, plus son gouvernement sera aisé, plus la question se simplifiera. « Il suit de là naturellement, d'après nous, disait la brochure, que la question n'est pas de savoir si le pape aura plus ou moins de sujets, plus ou moins de territoire. Il faut qu'il en ait assez pour ne pas être assujetti lui-même et pour être souverain dans l'ordre temporel. Mais il ne faut pas que cette souveraineté l'oblige à jouer un rôle politique, car alors le pontife, loin de trouver dans ce pouvoir une garantie d'indépendance, n'y trouverait qu'une condition de servitude pour lui ou une nécessité d'asservissement pour son peuple. »

Le pont de Solferino, à Paris.

L'auteur exposait ensuite la manière dont il concevrait le pouvoir temporel : laisser au pape le moins de domaines possible, Rome et quelques lieues de territoire : une forte organisation municipale de ce coin de terre, centre de la religion, mais privé de toute vie politique. Le peuple du souverain pontife ne serait qu'une grande famille groupée autour de lui, n'ayant pour s'occuper que « la contemplation, les arts, le culte des grands souvenirs et la prière. Ce sera un gouvernement de repos et de recueillement, une sorte d'oasis où les passions et les intérêts de la politique n'aborderont pas et qui n'aura que les douces et calmes perspectives du monde spirituel. »

On pense combien cette brochure fit sensation : jus-

Son Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux[1].

qu'alors il n'avait été question que d'une province à céder : c'était une transformation complète du pouvoir temporel que l'auteur de la brochure proposait, la suppression des États de l'Église. Le parti libéral y applaudit tout en estimant ses conclusions encore timides et en soutenant qu'on ne pouvait ainsi con-

1. Le cardinal Donnet, né en 1795 à Bourg-Argental (Loire), est fils d'un médecin. Prêtre en 1819, il ne tarda pas à se distinguer par son talent de prédicateur. Curé de Villefranche (Rhône) en 1827, il administra en qualité de coadjuteur, en 1835, le diocèse de Nancy. En 1836 il fut nommé au siége archiépiscopal de Bordeaux. Il fut fait cardinal en 1852. Ses *Lettres* et *Mandements* forment plusieurs volumes qui ne manquent pas de mérite littéraire.

damner quelques centaines de mille hommes à cette vie contemplative, nécessaire au maintien du gouvernement du pape. Il trouvait tout simple la suppression définitive du pouvoir temporel et s'inquiétait peu des résultats qu'amènerait cette suppression au point de vue religieux. Le parti catholique n'eut pas de qualifications assez sévères pour la brochure qui réduisait le pape à la possession de Rome et d'un jardin. Mgr d'Orléans rudoya sans pitié l'auteur anonyme. La guerre recommença donc de plus belle et ne s'arrêta pas à la question en litige : ce fut une lutte nouvelle entre l'esprit laïque et l'esprit ecclésiastique, entre les principes de 1789 et les traditions du passé. L'ultramontanisme, dont M. Veuillot était le champion le plus hardi et le plus acerbe, afficha ouvertement ses doctrines, et, confondant tous ses adversaires sous le nom de révolutionnaires, ne cacha point qu'il regrettait le bon vieux temps.

C'est là ce qui a donné à la question romaine cette haute importance. Question politique, elle aurait dû conserver ce caractère, mais le clergé en fit tout de suite une question religieuse. Sans doute parmi les ennemis du pouvoir temporel il y avait un grand nombre d'ennemis de l'Eglise, et pour beaucoup de libéraux ce conflit n'était que l'occasion de porter une sensible atteinte au pouvoir spirituel et au catholicisme. Le clergé avait raison de se défendre sur ce point et de dévoiler la tactique de ses adversaires. Mais aussi il avait ses exaltés qui, en ne tenant aucun compte des progrès de la civilisation moderne, poussaient les amis de ces progrès à rompre avec le catholicisme et à le considérer comme un obstacle au perfectionnement de l'humanité. La masse des bons esprits toutefois, laissant de côté les discussions religieuses et philosophiques, aimait mieux envisager les choses sous leur vrai point de vue : le côté politique.

Sans nier que la question du temporel eût ses attaches très-fortes avec la question du spirituel, ils se disaient qu'après tout le pape n'avait pas toujours été roi ; que sa souveraineté, nécessaire au moyen âge, où l'on ne concevait aucune autorité sans domaine, l'était moins au XIXe siècle, où l'autorité morale possédait une force considérable ; que son pouvoir, obligé de se maintenir par les baïonnettes étrangères, n'était pas un pouvoir ; que le pape protégé par l'Autriche ou par la France n'était pas réellement indépendant ; que ses petits États ne pesaient rien dans la balance de l'équilibre européen ; enfin qu'en lui cherchant une autre garantie d'indépendance que celle des baïonnettes françaises, on ne faisait pas chose si préjudiciable à la religion que le donnait à croire un parti trop disposé à transformer la religion en arme politique et à couvrir ses ambitions terrestres des intérêts du ciel.

Au moment d'entrer dans ce récit de l'agitation produite par la question romaine, il faut bien nous fixer sur le point en litige : le gouvernement temporel. Sans cela nous risquerions, comme il est arrivé dans la plupart des discussions législatives, d'étendre outre mesure la question, de répéter des formules convenues, de revenir sans cesse sur les mêmes idées, sans éclaircir le problème et sans en avancer la solution. Nous ne faisons pas de la théologie, mais de l'histoire : nous n'argumenterons point contre le pouvoir temporel, nous montrerons seulement ce qu'il est ; connaissant le sujet du débat, nous pourrons mieux apprécier le débat lui-même.

Le pape, chef de la religion catholique, tenant de Dieu son autorité sur l'Église, estime aussi tenir du ciel son autorité sur les sujets que ses prédécesseurs lui ont légués. Pour lui Dieu seul est le principe de toute autorité même terrestre, tandis que le droit moderne, séparant la religion de la politique, ne voit dans le souverain qu'un chef choisi par la société, investi par elle de la mission de veiller à ses intérêts, qu'un fondé de pouvoirs de tous les citoyens. De là une différence sensible entre le gouvernement du pape et les autres gouvernements : il est absolu comme l'était celui de nos rois avant 1789. On n'y connaît point de représentation nationale. De plus, le souverain étant pontife, et ayant charge d'âmes, se place au point de vue religieux pour la conduite des choses de ce monde : de là une confusion inévitable entre ses deux autorités d'évêque et de prince. Le pape, pour gouverner ses États, se sert du même conseil que pour diriger la catholicité. Les cardinaux qui l'ont choisi deviennent naturellement ses guides dans les affaires politiques comme dans les affaires ecclésiastiques. D'un autre côté, la nécessité d'administrer un pays devait introduire dans la cour de Rome un élément essentiellement laïque, et à la faveur de la confusion des deux pouvoirs, cet élément laïque devait fatalement s'insinuer dans le gouvernement même de l'Église : « C'est ce qui est arrivé par la carrière de la prélature et par le recrutement du sacré collége au sein des prélats. Ceux-ci sont les fonctionnaires du pouvoir temporel : ils n'ont d'ecclésiastique que la robe et le célibat ; ils peuvent n'être pas dans les ordres. Ce sont des préfets, des gouverneurs de province (légats ou délégats) ; ils deviennent des ministres de la police (*governatore di Roma*), de la guerre (*prefetto delle armi*) ; ils sont magistrats (*auditore di Rota*), préfets des eaux et forêts ou des archives, administrateurs d'hôpitaux, etc. Le cardinalat est le couronnement obligé de ces carrières toutes laïques. Au bout d'un certain temps passé dans ces emplois, ces fonctionnaires, qui n'ont jamais rempli de missions ecclésiastiques, doivent entrer dans le sacré collége. Le degré le plus élevé de l'apostolat, la charge la plus auguste sur laquelle s'appuie l'infaillibilité de l'Eglise, sont ainsi marqués comme le dernier terme d'avancement et le bâton de maréchal des petits fonctionnaires administratifs ou politiques d'un petit État. Depuis Sixte-Quint, l'Église, dont la papauté a concentré en elle tous les pouvoirs, est gouvernée surtout par l'intermédiaire des congrégations de cardinaux, la plupart fondées par ce pape, et que les papes consultent toujours lorsqu'ils ont à prendre de graves décisions. Or les congrégations ne peuvent être formées que de cardinaux *in curia*, comme on dit à Rome, et parmi les cardinaux *in curia* sont en majorité ceux qui sont parvenus par les fonctions laïques au sacré collége. Il y a vingt-neuf cardinaux *in curia* ; sur ce nombre, dix-sept ont eu une carrière exclusivement laïque, six ont parcouru une carrière mixte et ont rempli des fonctions laïques et ecclésiastiques ; six seulement n'ont occupé que des emplois ecclésiastiques. On le voit donc, la majorité du sacré collége, qui, réparti en congrégations, décide des affaires ecclésiastiques, est l'émanation réelle du temporel. »

Si la confusion des deux pouvoirs altère le gouver-

nement de l'Église, elle nuit surtout à la bonne administration du pays. Le pape, infaillible dans les choses de foi, est porté à s'attribuer la même infaillibilité dans les choses du monde. Pénétré de ses devoirs de pasteur, animé toujours d'excellentes intentions, il veut que ses sujets se laissent guider par lui et n'admet pas qu'ils aient d'autres sentiments que les siens sur la conduite des affaires, pas plus qu'il n'admet de désaccord sur les questions religieuses. La papauté s'est refusée à comprendre les principes rationnels de notre révolution; de ce qu'ils sortirent d'un mouvement philosophique, elle les repoussa et crut impossible le maintien de la foi sans le maintien de l'ancien système de gouvernement.

« Le pape Pie VII, rentré dans ses Etats en 1815, rétablit les tribunaux d'exception, l'inquisition, la vieille législation, les privilèges du clergé et des barons. Le pape Léon XII (élu en 1823), rétablit la juridiction épiscopale sur les affaires civiles, restitua aux églises le droit d'asile et poussa la répugnance pour le progrès jusqu'à abolir la commission de vaccine. L'esprit de réaction qui animait la cour pontificale, provoqua des sociétés secrètes et des soulèvements. Dans beaucoup de villes s'engagèrent des actions sanglantes, suivies de rigueurs et de supplices. Plusieurs cardinaux oublièrent leur caractère sacerdotal et ne parurent point comprendre qu'un gouvernement ecclésiastique doit avoir plus que les autres horreur du sang. Le successeur de Léon XII, Pie VIII, ne fit qu'apparaître sur le saint siége. Grégoire XVI (1831), qui le remplaça, était hostile à l'esprit du temps : une redoutable insurrection des Romagnes, qu'il dut faire réprimer par les Autrichiens, n'était pas de nature à le réconcilier avec cet esprit.

La France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie présentèrent au pape un mémorandum où les puissances conseillaient l'admissibilité des laïques aux fonctions administratives et judiciaires, le rétablissement des municipalités élues, l'organisation de conseils provinciaux, un réel contrôle des finances et la création d'une cour des comptes et d'une *junte* ou *consulte* administrative. Le pape refusa de s'engager envers les puissances. Cependant, il sentit la nécessité de chercher à satisfaire les aspirations libérales. Les édits des 5 juillet, 5 et 31 octobre, 4 et 5 novembre 1831 réformaient l'administration municipale, la justice civile et la justice criminelle, établissaient des conseils provinciaux; mais le souverain pontife n'avait point osé proclamer le grand principe de la sécularisation du gouvernement et n'assurait point aux conseils provinciaux une indépendance suffisante. Ces édits semblèrent aux Italiens une déception : les sociétés secrètes se reformèrent, l'agitation recommença, l'insurrection éclata de nouveau. Aussitôt Grégoire XVI rappela les Autrichiens qui se hâtèrent d'accourir. Casimir Périer, alors ministre de Louis-Philippe, s'opposa à cette seconde intervention des Autrichiens, et fit occuper Ancône par un de nos régiments.

L'occupation d'Ancône dura jusqu'en 1838. Si elle arrêta l'Autriche, elle n'améliora pas le sort des Italiens. La cour de Rome continua son système de réaction, laissa tomber une à une toutes les réformes déjà faites et licencia les gardes urbaines, prit à sa solde 5000 Suisses. Le pape Pie IX, à son avénement (1846), avait rompu, nous l'avons dit, avec la politique rigoureuse de Grégoire XVI, renvoyé les Suisses et signé une amnistie. Mais les excès de la révolution de 1848 le rejetèrent dans le système opposé. Rétabli par les armes de la France, il ferma l'oreille à nos conseils, et les améliorations accordées par le *motu proprio* de 1849 changèrent peu de chose à un gouvernement qui avait besoin d'une transformation complète. »

M. de Rayneval, ambassadeur français et apologiste de la papauté, faisait en 1856 les aveux que voici : « *Naguère* les antiques traditions de la cour de Rome étaient fidèlement conservées. Toute modification aux usages établis, toute amélioration, même matérielle, était vue de mauvais œil et semblait pleine de dangers. Les affaires étaient exclusivement reservées aux prélats. Les emplois supérieurs de l'État étaient de droit interdits aux laïques. Dans la pratique, les différents pouvoirs étaient souvent confondus. Le principe de l'infaillibilité pontificale était appliqué aux questions administratives. On avait vu la décision personnelle du souverain réformer des sentences des tribunaux, même en matière civile. La gestion des finances publiques s'exerçait dans le plus profond secret. Aucune information n'était donnée à la nation sur l'emploi de ses deniers. Non-seulement le budget restait un mystère, mais on s'aperçut plus tard qu'on avait souvent omis de le dresser et de clore les comptes. Enfin, les libertés municipales, qui plus que toutes les autres sont appréciées par les populations italiennes et répondent à leurs véritables tendances, avaient été soumises aux mesures les plus restrictives. » Ce langage modéré en dit plus que toutes les déclamations.

On se ferait toutefois une idée fausse de ce gouvernement si on croyait qu'il pèse visiblement sur les classes inférieures. « Toutes les rigueurs sont pour les classes intelligentes, l'adversaire est l'homme qui lit ou qui a été à l'Université; on épargne les autres. Sans doute un paysan peut être mis en prison pendant huit jours pour avoir fait gras un jour maigre; mais, comme il est superstitieux, il n'a pas envie de manquer aux rites. Il est obligé d'avoir son billet de confession; mais, à la ville, il y a des gens qui font métier de se confesser et de communier; ils se procurent ainsi des billets qu'ils vendent deux pauls. En outre, l'impôt direct est léger, les droits féodaux ont été abolis par le cardinal Consalvi; il n'y a pas de conscription; la police, fort négligente, tolère les petites contraventions, le laissez-aller des rues. Si on donne un coup de couteau à son ennemi, on est vite gracié, et l'on n'a point à craindre l'échafaud, chose irrémédiable, horrible pour des imaginations méridionales. Enfin, toute l'année la chasse est permise; le port d'armes ne coûte presque rien; nulle terre n'est réservée, sauf celles qui sont enceintes de murs. Il est bien commode de faire ce que l'on veut, à la seule condition de ne pas raisonner sur la chose politique, dont on ne se soucie pas et à laquelle on n'entend rien. Aussi, depuis l'entrée des Piémontais, trouve-t-on beaucoup de mécontents parmi les paysans de la Romagne; la conscription leur semble dure, l'impôt est plus fort; ils sont gênés par quantité de règlements : par exemple, on leur défend de sécher leur linge dans les rues; on les assujettit à la police exacte et aux charges du pays d'outre-monts. La vie moderne exige un travail assidu, des sacrifices nombreux, une attention active, une invention incessante; il faut vouloir, faire effort, s'enrichir, s'instruire et entreprendre. Une transformation

comme celle-ci ne se fait point sans tiraillements ni répugnances.

« Pour l'argent, on n'a point à craindre les confiscations ; mais elles sont remplacées par les tracasseries. Il faut être bien avec le gouvernement pour toucher son revenu ; sinon, on court risque de voir son fermier faire la sourde oreille. Par ces mille petits liens d'intérêt personnel, le gouvernement tient ou maintient les propriétaires et la noblesse.

« Par suite les gens du *mezzo ceto*, avocats, médecins, sont serrés des mêmes entraves ; leur métier les met dans la dépendance de la grosse coterie populaire ; s'ils se montraient libéraux, ils perdraient leur meilleure clientèle. En outre tous les établissements d'instruction publique sont aux mains du clergé ; Rome n'a pas un seul collége ou pension laïque. Enfin comptez tous les protégés, mendiants, petits employés, aspirants ou possesseurs de sinécures ; tous ces gens-là obéissent et témoignent du zèle : leur pain quotidien en dépend. Voilà une hiérarchie de gens courbés, prudents, qui sourient d'un air discret et poussent des acclamations à volonté. Le comte C... disait : « On

Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans[1]

« laitlici comme en Chine; on ne coupe pas cruellement « les pieds, mais on les entortille et on les déforme si « bien sous des bandelettes, qu'on les rend incapables « de marcher. »

1. Mgr Dupanloup est né en 1802 à Saint-Félix, en Savoie. Prêtre en 1825, il fut attaché à la maison royale pour l'éducation religieuse des princes et devint aumônier de Mme la Dauphine. En 1834 il prêchait à Notre-Dame et recevait quelques années plus tard le titre de vicaire général : en 1841 il professait à la Sorbonne l'éloquence sacrée. Son talent très-remarquable lui attirait de nombreux auditeurs, mais un tumulte excité par ses jugements sur Voltaire fit suspendre son cours. L'abbé Dupanloup fut nommé évêque d'Orléans le 6 avril 1849 et élu membre de l'Académie française en 1854. Profitant de la liberté d'enseignement, il a développé le petit séminaire de la ville épiscopale et fait une active concurrence aux établissements laïques. Mais aussi il a soutenu la cause des études classiques contre ceux qui prétendaient les proscrire au nom de la religion. Il a eu des luttes très-vives avec le journal l'*Univers*, luttes terminées par l'intervention de Rome. Les ouvrages de Mgr Dupanloup sont nombreux, le plus important est son livre *De l'Éducation*. On peut reprocher à Mgr Dupanloup sa fougue belliqueuse : tout le monde reconnaît son rare talent d'écrivain.

« Je tâche de me faire marquer nettement la limite et l'étendue de cette oppression. Elle n'est pas violente, atroce, comme celle des rois de Naples ; au sud l'ancienne tyrannie espagnole avait laissé des habitudes de cruauté : il n'en est point de même à Rome. On n'y prend pas un homme tout d'un coup pour le mettre au fond d'une basse fosse, lui jeter tous les matins un seau d'eau glacée sur le corps, le torturer et l'hébéter ; mais s'il est libéral et mal noté, la police fait une descente chez lui, saisit ses papiers, fouille ses meubles et l'emmène. Au bout de cinq ou six jours, une sorte de juge d'instruction l'interroge ; d'autres interrogatoires suivent, les écritures font une liasse qui, après beaucoup de longueurs, est mise aux mains des juges proprement dits. Ceux-ci l'étudient non moins longuement ; l'un est resté trois mois prisonnier sur prévention, l'autre six mois. Le procès s'ouvre ; il est censé public, mais ne l'est pas ; le public reste à la porte, on admet trois ou quatre spectateurs, gens connus, éprouvés, et qui entrent avec des billets.

« Quant à l'administration, on reste autant que

Mgr Pie, évêque de Poitiers.

l'on peut dans la vieille ornière ; l'économie politique est une science malsaine, moderne, trop attachée au bien-être du corps. On laisse ou l'on met l'impôt sur les matières visiblement fructueuses, sans s'inquiéter de l'appauvrissement invisible qu'on étend par contre-coup sur le pays. Un cheval paye 5 pour 100 toutes les fois qu'il est vendu. Le bétail paye au pâturage, et en outre 28 francs par tête au marché, environ de 20 à 30 pour 100 de sa valeur ; le blé récolté dans l'*agro romano* paye à peu près 22 pour 100. En outre on emprunte. Tout cela est dans la tradition des finances des deux derniers siècles. Il s'agit de vivre, et l'on vit au jour le jour ; on tâche surtout de ne rien déranger à l'ordre établi ; les innovations font horreur à des gens vieux, alarmés par l'esprit moderne. Un de mes amis qui a voyagé au Mexique disait au pape : « Saint père, soutenez le nou-« vel empereur, ordonnez au clergé mexicain les trans-« actions et la soumission ; sinon, l'empire croulera, « les Américains protestants l'envahiront, le coloniseront, et ce sera un grand pays perdu pour la foi catho-« lique. » Le pape semblait comprendre, et voilà que le poids insurmontable des traditions vient de l'armer publiquement contre le seul établissement capable de

prolonger dans l'Amérique du Nord, le maintien de la religion dont il est le chef[1]. »

L'agriculture pourrait prospérer si la division de la propriété existait, si les impôts l'épargnaient et si le gouvernement l'encourageait. Les six dixièmes de l'*agro romano* sont propriété de mainmorte; trois dixièmes appartiennent aux princes et le reste à divers particuliers. En général, dans cette partie de l'Italie comme dans toutes les autres, ce n'est pas la nature qui est rebelle à l'homme. Presque partout sur les deux versants des Apennins, du côté de la Méditerranée comme du côté de l'Adriatique, la plaine est d'une fertilité prodigieuse. « Plus d'un quart du pays peut être cultivé en blé. Le froment rend 15 pour 1 dans les bonnes terres, 13 dans les moyennes, 9 dans les plus médiocres. Les champs incultes se transforment spontanément en pâturages exquis. Le chanvre est admirable, lorsqu'on le cultive avec soin. La vigne et le mûrier prospèrent partout où on les plante. Les montagnes nourrissent les plus beaux oliviers et les meilleures olives de l'Europe. Un climat varié, mais généralement très-doux, fait mûrir les produits des latitudes les plus diverses. Le palmier et l'oranger réussissent dans une moitié du pays. Les plus riches troupeaux du monde encombrent la plaine en hiver, la montagne en été. Telle est la clémence du ciel que les chevaux, les vaches, les brebis vivent et se multiplient au grand air, sans connaître l'étable. Les buffles de l'Inde fourmillent dans les marais. Toutes les denrées nécessaires à la nourriture et à l'habillement de l'homme croissent facilement et comme avec joie sur cette terre privilégiée. »

Et cependant tout le monde a entendu parler de la tristesse et de l'abandon des environs de Rome! « De Civita-Vecchia jusqu'à Rome, sur un parcours d'environ seize lieues, la culture, continue l'auteur que nous citons, m'apparaissait comme un accident très-rare, auquel le sol n'était point accoutumé. Des prairies, des terres en friche, quelques broussailles et à de longs intervalles un champ labouré par des bœufs; voilà le spectacle que je promets à tous ceux qui feront le voyage en avril. Ils ne rencontreront pas même ce que l'on trouve dans les déserts les plus incultes de la Turquie: une forêt. On dirait que l'homme a passé par là pour tout détruire, et que les troupeaux ont pris possession du sol après lui.

« Les environs de Rome ressemblent à la route de Civita-Vecchia. Une ceinture de terrains incultes, mais non stériles, enveloppe cette capitale. Je me promenai dans tous les sens et quelquefois assez loin; la ceinture me parut bien large. Cependant, à mesure que je m'éloignais de la ville, je trouvais les champs mieux cultivés. On aurait dit que les paysans travaillaient avec plus de goût, à certaine distance de Saint-Pierre. Les routes, qui sont détestables autour de Rome, s'amélioraient peu à peu; on y rencontrait aussi plus de monde, et des visages plus riants. Les auberges devenaient plus habitables; au point que j'en fus étonné. Cependant, tant que je me tins sur le versant de la Méditerranée qui a Rome pour centre et qui subit plus directement son influence, l'aspect de la terre laissa toujours quelque chose à désirer.

« Mais quand une bonne fois j'eus franchi l'Apennin, quand je ne fus plus sous le vent de la capitale, je respirai comme une atmosphère de travail et de bon vouloir qui me ragaillardit le cœur. Les champs étaient non-seulement piochés, mais fumés, et, qui plus est, plantés. L'odeur des engrais me surprit beaucoup: j'en avais perdu l'habitude, car on ne fume pas la terre sur le versant opposé. La vue des arbres et leur emploi me fit grand plaisir. Dans un champ semé de chanvre, ou de blé, ou de trèfle, de beaux ormes plantés en ligne se couronnaient d'une riche vendange. Quelquefois les ormes étaient remplacés par des mûriers. Que de biens à la fois, et que la terre est bonne fille!! »

Les provinces de l'Adriatique étaient en effet les plus riches des Etats du pape, et l'on conçoit que son gouvernement ait mis tant d'insistance à les réclamer. Mais aussi, et l'histoire est là pour le prouver, elles étaient les plus impatientes de la domination ecclésiastique. Pie IX, en refusant un sacrifice indispensable, compromit le reste de ses Etats.

§ 3. LETTRE DE NAPOLÉON III AU PAPE PIE IX; M. THOUVENEL MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES; RENTRÉE DE M. CAVOUR AU POUVOIR EN ITALIE.

La brochure *le Pape et le Congrès* eut pour effet presque immédiat de faire évanouir le congrès qu'elle réclamait précisément et dont la réunion d'ailleurs rencontrait bien des difficultés. Le pape, dans son allocution au général de Goyon, le 1er janvier 1860, n'eut pas de termes assez forts pour blâmer cette brochure qui, après tout, quelle que fût son origine, n'avait que le caractère d'un livre, d'une opinion personnelle, et ne devait pas intervenir dans les négociations. Pie IX priait le ciel d'accorder à l'Empereur des lumières suffisantes afin qu'il pût « marcher sûrement dans sa route difficile, et reconnaître la fausseté de certains principes produits dans un opuscule monument d'hypocrisie et tissu ignoble de contradictions. »

Pendant que Pie IX prononçait ces paroles peu mesurées, une lettre de l'Empereur était en route, datée du 31 décembre et posant la question romaine dans un sens différent de la fameuse brochure, sinon quant à l'esprit, du moins quant aux conclusions. Le pape reçut le 2 janvier cette lettre que le *Moniteur* reproduisit quelques jours plus tard.

« Une de mes plus vives préoccupations, pendant comme après la guerre, disait Napoléon III, a été la situation des États de l'Eglise, et certes, parmi les raisons puissantes qui m'ont engagé à faire si promptement la paix, il faut compter la crainte de voir la révolution prendre tous les jours de plus grandes proportions. Les faits ont une logique inexorable et malgré mon dévouement au saint-siége, malgré la présence de mes troupes à Rome, je ne pouvais échapper à une certaine solidarité avec les effets du mouvement national provoqué en Italie par la lutte contre l'Autriche.

« La paix une fois conclue, je m'empressai d'écrire à Votre Sainteté pour lui soumettre les idées les plus propres, selon moi, à amener la pacification des Romagnes, et je crois encore que si dès cette époque Votre Sainteté eût consenti à une séparation administrative de ces provinces et à la nomination d'un gouvernement laïque, elles seraient rentrées sous son

1. H. Taine. *Revue des Deux Mondes.*

1. E. About. *La Question romaine.* Ce livre est un pamphlet, mais nous ne citons que des passages où l'auteur parle en voyageur.

autorité. Malheureusement cela n'a pas eu lieu, et je me suis trouvé impuissant à arrêter l'établissement du nouveau régime. Mes efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre, et la démission de Garibaldi a préservé les Marches d'Ancône d'une invasion certaine.

« Aujourd'hui le congrès va se réunir. Les puissances ne sauraient méconnaître les droits incontestables du saint-siége sur les légations ; néanmoins il est probable qu'elles seront d'avis de ne pas recourir à la violence pour les soumettre, car, si cette soumission était obtenue à l'aide de forces étrangères, il faudrait encore occuper les légations militairement pendant longtemps. Cette occupation entretiendrait les haines et les murmures d'une grande portion du peuple italien, comme la jalousie des grandes puissances ; ce serait donc perpétuer un état d'irritation, de malaise et de crainte.

« Que reste-t-il donc à faire ? car enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours. Après un examen sérieux des difficultés et des dangers que présentaient les diverses combinaisons, je le dis avec un regret sincère, et, quelque pénible que soit la solution, ce qui me paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du saint-siége, ce serait de taire le sacrifice des provinces révoltées. Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces qui, depuis cinquante ans suscitent tant d'embarras à son gouvernement, et qu'en échange il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste des Etats de l'Église, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre.

« Votre Sainteté, j'aime à le croire, ne se méprendra pas sur les sentiments qui m'animent; elle comprendra la difficulté de ma situation ; elle interprètera avec bienveillance la franchise de mon langage, en se souvenant de tout ce que j'ai fait pour la religion catholique et pour son auguste chef. »

L'Empereur avait essayé jusque-là de maintenir les préliminaires de Villafranca. Il voyait cette politique rendue impossible par les événements accomplis dans l'Italie centrale; la fédération également repoussée de l'Autriche et du Piémont, repoussée du chef même qu'il avait donné à cette fédération; l'Angleterre exploitant à son profit la situation de l'Italie et substituant son influence à la nôtre. Il voulait d'ailleurs affermir la paix et lancer la France dans les travaux du commerce et de l'industrie. Il songeait à se rapprocher de Londres, dont il avait besoin pour inaugurer le régime de la liberté commerciale. Il sentait, à l'agitation religieuse qui s'était déjà produite, qu'on ne lui savait aucun gré de ce qu'il avait fait pour empêcher la séparation des Romagnes : il se regardait donc comme plus libre à l'égard de l'Autriche et du pape, et cherchait d'autres combinaisons que celles de Villafranca. M. le comte Walewski tenait à ces préliminaires : il se refusait à poursuivre un autre programme. Un décret du 4 janvier annonça sa démission et son remplacement par M. Thouvenel, ambassadeur à Constantinople.

Il y avait là plus qu'un changement de personnes, un changement de système qui alla toujours en s'affirmant. Le 5 janvier paraissait la célèbre lettre par laquelle l'Empereur promettait de graves réformes économiques et la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre. Evidemment, après un temps d'arrêt, dans les six derniers mois de 1859, Napoléon III reprenait la politique de progrès si brillamment inaugurée par nos dernières victoires : les réformes commerciales faisaient pressentir les réformes politiques; on soupçonna que nous allions avoir une campagne d'Italie à l'intérieur, et on s'en réjouit. Le 20 janvier, M. de Cavour, qui s'était écarté après la paix de Villafranca, revenait au pouvoir à Turin, et achevait de montrer que la France se rapprochait du Piémont comme le traité de commerce était une preuve du rapprochement avec l'Angleterre. Dès les premiers jours de l'année 1860, on put prévoir qu'elle serait fertile en événements. Ce fut en effet une des plus agitées et des plus émouvantes que l'Europe ait eues depuis longtemps, une des plus mémorables du règne de Napoléon III, le point de départ d'un système nouveau qui s'est développé avec plus ou moins de lenteur, mais qui s'est continué avec suite et efficacité.

Le nouveau ministre des affaires étrangères que l'Empereur était allé chercher si loin, se recommandait à l'estime de tous par l'élévation de son caractère autant que par ses talents. Jeune encore, M. Thouvenel avait donné des preuves d'une grande maturité de jugement et d'une vive pénétration. A peine âgé de vingt ans, il entreprit un voyage en Orient, et en rapporta d'intéressantes études qu'il fit entrer dans un remarquable travail, publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, et ensuite sous forme de volume. Peu de temps après son retour en France, il entra dans l'administration des affaires étrangères. M. Thouvenel signala dès lors sa vive intelligence, en appelant l'attention de l'Europe sur les empiétements de la Russie dans l'Asie Mineure, en dénonçant les conséquences préjudiciables à l'équilibre européen du traité d'Unkiar-Skélessi, conclu le 8 juin 1833 entre la Porte et la Russie. En 1844, il put étudier sur les lieux mêmes la question des Principautés danubiennes qui devait plus tard occuper la diplomatie européenne, et l'on peut dire que les lumières qu'il a fournies sur la situation et les intérêts de ce pays n'ont pas manqué d'influer sur la politique particulière du gouvernement français dans les conférences de Paris, où le sort des Principautés-Unies a été réglé. M. Thouvenel se rendit ensuite à Bruxelles, comme attaché de légation. Au mois de septembre 1845, il passa, en qualité de secrétaire, à la légation française, à Athènes. Il fut ensuite nommé chargé d'affaires, puis ministre plénipotentiaire à la même résidence. Plus tard, M. Thouvenel envoyé à Munich comme ministre de France, fut rappelé de ce poste pour prendre la direction politique aux affaires étrangères, emploi dans lequel il donna des preuves de ses connaissances étendues et d'un tact remarquable dans la conduite des affaires. Lorsque M. Drouyn de Lhuys, alors ministre, fut appelé aux conférences qui se tinrent à Vienne en avril 1855, M. Thouvenel fut chargé de l'intérim du ministère. Pendant cette courte administration, l'Empereur put juger par lui-même de la haute valeur personnelle de M. Thouvenel, et le nomma ambassadeur à Constantinople en juillet 1855. Depuis cette époque, M. Thouvenel avait rempli ses importantes et difficiles fonctions de manière à justifier l'estime singulière que son caractère et ses talents diplomatiques avaient fait généralement concevoir. Aussi Napoléon III songea-t-il à lui pour éclaircir la situation difficile dans laquelle on se trouvait en 1860.

M. Thouvenel montra, dès ses premières dépêches, une main ferme et habile. Le pape avait répondu par un refus à la lettre de l'Empereur (8 janvier) : il ne consentait à aucun sacrifice. De plus, dans une encyclique du 19 janvier, il transportait la question romaine sur le terrain brûlant de la religion. Le ministre des affaires étrangères maintint énergiquement la distinction entre ce qui est de la religion et ce qui est de la politique : il démontra que la France, loin d'être complice des événements qui menaçaient la souveraineté pontificale, avait tout fait pour les empêcher. Puis il adhéra, au nom de l'Empereur, au principe de non-intervention que posait l'Angleterre; principe qui devait avoir pour résultat de laisser les Italiens débattre eux-mêmes leurs affaires, et d'empêcher un nouveau conflit entre la France et l'Autriche. Il déclarait au cabinet de Vienne que, conformément à la politique du cabinet de Londres, il ne croyait pas qu'on dût s'opposer aux vœux des provinces centrales de l'Italie si de nouvelles assemblées les formulaient encore. Il voyait

M. Thouvenel.

dans la constitution d'un royaume italien indépendant une barrière interposée entre la France et l'Autriche.

Pendant que M. Thouvenel affirmait ainsi la nouvelle politique extérieure, M. Rouland, à l'intérieur, rappelait aux évêques, comme ministre des cultes, nos vieilles maximes de droit public sur les relations de l'État et de l'Église. L'agitation religieuse avait en effet redoublé à la publication de l'encyclique, et le clergé s'élevait avec force contre le principe de non-intervention. Mgr Dupanloup avait déjà réfuté avec violence la brochure *le Pape et le Congrès*, et dans sa polémique avec les journaux, avait attaqué vivement un de ses prédécesseurs sur le siége d'Orléans, Mgr Rousseau, dont les descendants intentèrent un procès à son accusateur. L'attaque envers les morts n'était pas prévue par le Code; Mgr Dupanloup fut acquitté, mais le procès n'en fut pas moins affligeant, et M. Dupin en appela, sur la question de droit, à la Cour de cassation, afin de protéger la mémoire des morts.

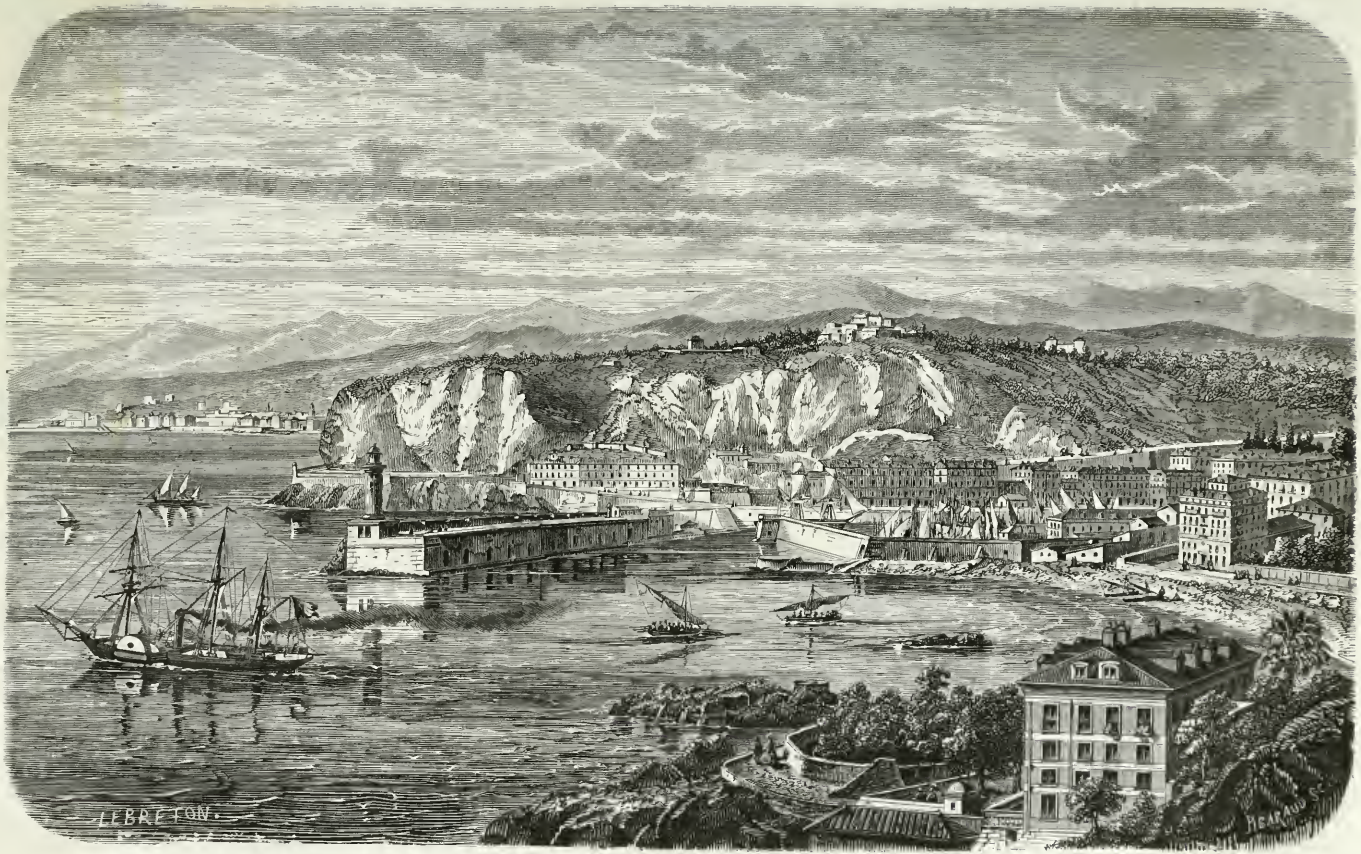

Nice.

Le 19 février le journal ultramontain que dirigeait M. Veuillot, l'*Univers*, fut supprimé par décret impérial. Le journal *La Bretagne* eut le même sort pour avoir reproduit une protestation peu mesurée de trois membres du Corps législatif contre la politique du gouvernement. Mais on ne pouvait frapper les évêques qui continuaient dans leurs mandements à mêler les questions politiques à la religion et oubliaient leur caractère de conciliateurs. Ils trouvaient un appui chez d'éminents écrivains autrefois leurs adversaires, mais qui, par rancune contre un gouvernement qui n'était pas de leur choix, se mettaient en contradiction avec leur passé en soutenant le pouvoir temporel du pape. M. Villemain, ancien ministre de Louis-Philippe, fut un de ceux-là.

Le journal anglais, le *Morning-Post*, dans un article du 18 janvier, caractérisa très-bien la nouvelle situation : « Au commencement de cette année, l'empereur Napoléon III a rompu hardiment en visière avec l'ultramontanisme religieux et la prohibition commerciale. Dans cette lutte avec ces deux adversaires, une partie du clergé de France et les intérêts privés pourront lui opposer de puissants obstacles, mais s'il s'appuie sur la masse du peuple français et sur les hommes éclairés et impartiaux, il peut compter sur une victoire non pas prompte, peut-être, mais certaine. » L'agitation commerciale soulevée par le traité conclu avec l'Angleterre, n'était pas en effet moins vive que l'agitation religieuse, et nous en reparlerons lorsque nous examinerons le traité, mais là encore la masse du peuple comprenait que la liberté du commerce devait profiter au plus grand nombre, et que des souffrances particulières ne devaient pas être mises en balance avec le bien-être général.

§ 4. ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE AU PIÉMONT; RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE (MARS-JUIN 1860.)

La France ne maintenait plus en Italie son programme de confédération. M. de Cavour, à peine rentré au pouvoir, avait nettement établi dans une circulaire que les derniers mois de 1859 avaient prouvé l'impossibilité d'une restauration des souverains de l'Italie centrale. Mais la France ne l'encourageait pas dans son travail d'annexion que pressait au contraire l'Angleterre. L'empereur Napoléon III chercha plusieurs combinaisons, un royaume central en Italie, puis l'annexion des duchés de Parme et de Modène au Piémont, un vicariat de la Romagne exercé par le roi de Sardaigne, le rétablissement du grand duché de Toscane. Il avait laissé entrevoir qu'il ne pourrait consentir à l'agrandissement d'un royaume voisin sans compensation. L'Angleterre se doutait bien que nous allions réclamer la Savoie et on lui avait même fait des ouvertures à cet égard. Mais elle ne croyait pas cette annexion possible et se flattait de l'idée que l'Europe s'y opposerait. Elle persista à soutenir la cause des provinces centrales et du Piémont. Elle fut prise dans son propre piége, condamnée par ses propres arguments. Si le cabinet britannique trouvait bon l'annexion au delà des Alpes, pourquoi la blâmer en deçà. On ne pouvait contester à la Savoie son caractère français; on ne pouvait nier son importance au point de vue de la défense de nos frontières.

L'Empereur, en ouvrant la session législative (2 mars 1860) posa hautement son programme. Il déclara qu'il laisserait les provinces de l'Italie centrale, dès qu'elles auraient par le suffrage universel manifesté encore leurs désirs, se joindre au Piémont. Le Piémont deviendrait alors un royaume de plus de neuf millions d'âmes. « En présence, dit-il, de cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un Etat puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes. Cette revendication d'un territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe et donner un démenti à la politique de désintéressement que j'ai proclamée plus d'une fois ; car la France ne veut procéder à cet agrandissement, quelque faible qu'il soit, ni par une occupation militaire, ni par une insurrection provoquée, ni par de sourdes manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances. Elles comprendront, sans doute dans leur équité, comme la France le comprendrait certainement pour chacune d'elles en pareille circonstance, que l'important remaniement territorial qui va avoir lieu nous donne droit à une garantie indiquée par la nature elle-même [1]. »

L'Angleterre jeta les hauts cris, mais au lendemain d'un traité de commerce, elle pouvait difficilement rompre avec nous. Elle chercha à exciter l'Europe mais ne put trouver pour la soutenir que la Suisse. M. Kinglake, dans le parlement anglais, se livra en vain à toutes les fureurs de sa colère et de son excentrique déclamation. Il trouva un éloquent adversaire dans M. Bright. « Nous sommes le parlement de l'Angleterre et non pas de l'Europe, dit-il, pourquoi nous occuper de l'Europe? Allons-nous encore garantir des traités, des limites, protéger les uns, contenir les autres ? Quant à la Savoie, elle désire l'annexion et elle a pour cela une bonne raison, c'est que l'annexion y doublerait la valeur des propriétés. Je ne garantirais pas la fidélité à leur souverain de beaucoup de gens, sans compter les Savoisiens, si en manquant à la fidélité on augmentait du double la valeur de tous les biens du royaume. Périsse la Savoie, plutôt que nous, représentants du peuple anglais, nous enveloppions notre pays dans une querelle avec la France pour une affaire qui ne regarde que le peuple de Sardaigne et celui de Savoie ! » Sir Robert Peel' demandait une coalition, mais le cabinet savait cette coalition impossible. On ne pouvait compter ni sur Vienne, ni sur Saint-Pétersbourg qui blâmaient la politique anglaise en Italie. Lord John Russell dut donc demander aux orateurs emportés par quel moyen on empêcherait l'annexion.

Le Piémont était décidé à sacrifier la Savoie pour recueillir la belle moisson qui s'offrait à lui dans l'Italie centrale. Il gagnait à l'échange : au lieu d'une pro-

1. La Savoie est le pays assis sur la croupe occidentale des Alpes, c'est-à-dire sur le versant qui regarde la France. Elle est bornée au nord par le lac Léman et le canton suisse de Genève, à l'est par le Valais, au sud-est par le Piémont, au sud par les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, à l'ouest par le Rhône qui la sépare du département de l'Ain. Ce pays, qui ne renferme que 550 000 habitants, contient les sites les plus pittoresques et les montagnes les plus hautes d'Europe (Mont-Blanc, Mont-Cenis, petit Saint-Bernard, Mont-Buel, Thabor). Il a plusieurs lacs admirables (Rouget, Annecy, Aiguebelle). La Haute-Savoie mérite autant et plus que la Suisse la visite des touristes, d'ailleurs de plus en plus nombreux. (Voir une belle description de la Haute-Savoie, dans le livre de M. Francis Wey : *La Haute-Savoie, récits d'histoire et de voyage.*)

vince petite et peu riche dont le séparait le rempart des Alpes, il s'agrandissait de la belle et opulente Toscane ; par les Romagnes il touchait à l'embouchure du Pô et tournait la Vénétie. Au mois de mars MM. Ricasoli et Farini convoquèrent les populations de l'Italie centrale, les invitant à se prononcer sur leurs désirs par le suffrage universel : annexion à la monarchie constitutionnelle, ou royaume séparé. Le vote eut lieu les 11 et 12 mars dans la Romagne, les 14 et 15 dans la Toscane. On peut dire qu'il fut unanime en faveur de l'annexion. C'est à peine si en Toscane il y eut 14 mille opposants et dans la Romagne 756 ! Des députations des deux provinces allèrent à Turin présenter au roi Victor-Emmanuel le résultat du vote. « Cette manifestation, dit le roi en les accueillant, met le comble aux preuves d'ordre, de persévérance, de patriotisme et de sagesse politique qui, en peu de mois, ont mérité à ces peuples la sympathie et l'estime de tout le monde civilisé. »

En recevant d'une main, Victor-Emmanuel donnait de l'autre : fidèle à ses engagements, il signait le 24 mars le traité de cession de Nice et de la Savoie à la France. Il se préparait en même temps à accomplir les formalités nécessaires pour consulter les populations. « Vous serez vous-mêmes appelés, leur dit-il, à choisir entre le Piémont, auquel vous unissent les liens d'une affection séculaire, et la nation qui, par les rapports d'intérêt que crée le voisinage et par les secours généreux qu'elle nous a donnés dans la dernière guerre, a tant de titres à nos sympathies. Le roi ne saurait se séparer des provinces qui ont été le berceau glorieux de la monarchie ou qui lui ont appartenu si longtemps, que par déférence à leurs désirs exprimés d'une façon pacifique et régulière. »

Les populations avaient dès longtemps manifesté leurs préférences. Avant même la signature du traité, une députation savoisienne, à la tête de laquelle se trouvait M. Greffié de Bellecombe, était venue présenter ses hommages à l'Empereur Napoléon III. L'archevêque de Chambéry, l'évêque de Nice se prononçaient publiquement en faveur de l'annexion. Les populations consultées le 15 et le 24 avril demandèrent par un vote enthousiaste leur réunion à la grande famille française. Mais le traité devait être ratifié par les députés italiens, et quelques-uns blâmèrent le sacrifice consenti par le gouvernement. Garibaldi, originaire de Nice, s'éleva avec force contre l'abandon qu'on faisait de sa patrie. S'il était animé par un sentiment louable, il ne pouvait donner aucune bonne raison pour empêcher un échange de territoire si justifié et accompli dans des conditions aussi équitables. M. de Cavour, d'ailleurs, alla franchement au vif de la question et donna le vrai motif de cet échange : « L'acte de cession, dit-il, se lie aux événements qui nous ont conduits à Milan, à Bologne, à Parme, à Modène et à Florence. C'est une conséquence de la politique générale que nous avons suivie et que vous avez adoptée. A ce titre, le traité s'impose à moi, au gouvernement, à vous, à nous tous. » Garibaldi ne tenait pas assez compte des services rendus par la France à l'Italie, et depuis l'annexion de Nice il manifesta plus vivement, à chaque occasion, son ressentiment contre notre pays : rancune mesquine qui dépare ce grand caractère. Le député Carutti, un des plus brillants orateurs du Parlement s'éleva pour justifier l'annexion à la véritable éloquence. « N'avons-nous pas, dit-il, applaudi avec ivresse les légions françaises qui, comme des torrents, sont descendues des Alpes pour nous apporter la victoire? Ne l'oublions pas aujourd'hui : si nous parlons dans cette chambre au nom de onze millions d'Italiens, à qui le devons-nous si ce n'est à ces légions? Sans doute le sacrifice est douloureux. Qui le sait mieux que nous, valeureux peuples de la Savoie, enfants de Nice tant aimés? Placés au pied de nos montagnes, vous avez été pour nous une brrrière, un rempart ; vous serez maintenant le gage de l'alliance scellée sur les champs de bataille entre la France et l'Italie. C'est avec des larmes, dit-il, mais sans paroles amères que s'opère cette séparation. C'est la condition douloureuse d'une révolution nécessaire et pleine d'avenir. Le vieux Piémont n'est plus. Nous sommes arrivés aux derniers jours de son existence de huit siècles! Séparé de Nice, de la Savoie, je le répète avec larmes, le vieux Piémont n'est plus. *Finis Piede Monti*.... Mais je sécherai mes larmes et je surmonterai mes douleurs si de ses cendres renait l'Italie forte, l'Italie libre, l'Italie unie, l'Italie notre mère à tous. » Le traité de cession fut adopté le 29 mai par le parlement italien (229 voix contre 33).

Tandis que les soldats Piémontais entraient dans les provinces de l'Italie centrale, les régiments français qui occupaient encore la Lombardie, passaient les Alpes et entraient en Savoie où ils furent accueillis par les démonstrations de la plus vive sympathie.

Pie IX, l'empereur d'Autriche, les princes dépossédés protestèrent contre l'occupation de l'Italie centrale, mais leurs protestations demeurèrent sans écho. L'Angleterre protesta à sa manière contre l'annexion de la Savoie en encourageant les réclamations de la Suisse au sujet du Chablais et du Faucigny que celle-ci aurait bien voulu détacher du territoire savoisien. Les diplomates discutèrent longtemps sur la neutralité de quelques vallées : les hommes d'État anglais cherchèrent à soulever une tempête dans un verre d'eau, mais sans y réussir.

En France, le Sénat proclama, le 13 juin, l'incorporation des nouvelles provinces. « Le projet de Sénatus-consulte soumis à vos délibérations, dit M. le président Troplong, n'est pas de ceux dont on discute le principe ; il est de ceux que l'on vote avec transport. La France, en effet, s'accroît d'une population brave, honnête, intelligente, qu'elle aime et dont elle est aimée, elle voit les sommets des Alpes s'élever comme un rempart entre le sol étranger, et son territoire agrandi ; enfin elle franchit, non par force et par surprise, mais par de pacifiques accords, les limites tracées autour d'elle à l'époque de ses revers. Rendons grâce à l'Empereur d'un résultat national si beau, et ne craignons pas d'inquiéter l'Europe en accueillant avec joie ces nouveaux fils de l'Empire qui ont voulu se donner à nous. La France, libre de contracter avec ses voisins, a profité d'une circonstance où l'équité faisait entendre sa voix pour modifier les traités anciens par un traité particulier, réciproquement volontaire et amical. C'est là l'usage du droit commun ; ce n'est pas une menace. S'il est de l'honneur de la politique impériale de rester indépendante dans son action, il est de sa loyauté de rejeter les vaines et turbulentes excitations de l'ambition. Le sillon qu'elle trace dans l'histoire est celui de la justice et de la modéra-

tion. Elle veut montrer qu'on peut être fort en restant l'ami de la bonne foi, du droit des gens et de la conciliation. »

Le Corps législatif, de son côté, vota avec enthousiasme les lois qui divisaient les nouvelles provinces en trois départements : *Savoie*, chef-lieu Chambéry ; *Haute-Savoie*, chef-lieu Annecy[1] ; *Alpes maritimes*, chef-lieu Nice[2].

Le 14 juin les sénateurs Laity et Pietri, chargés, en qualité de commissaires extraordinaires, d'étudier les besoins des nouveaux départements, en prirent possession en présence des commissaires de Victor-Emmanuel. A midi, le drapeau français, salué par le canon, flotta sur tous les édifices publics. Toutes les maisons de Chambéry, de Nice, d'Annecy étaient pavoisées. Des guides hardis allèrent planter le drapeau français sur le Mont-Blanc. A Paris les réjouissances répondirent aux réjouissances des Savoisiens. Le 14 juin, l'Empereur passa au champ de Mars une grande revue de l'armée et de la Garde nationale. Ce fut une fête dont la pompe n'eut rien d'extraordinaire, mais dont le caractère frappait vivement les imaginations et exaltait le sentiment national. Jamais on n'avait célébré l'agrandissement du territoire dans des conditions aussi pacifiques et aussi glorieuses. Jamais on n'avait si dignement et si heureusement fait brèche aux traités de 1815.

Chambéry[3].

ROME. L'ARMÉE PONTIFICALE ET LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE.

Au moment où la France se réjouissait de recevoir la pauvre mais énergique famille savoisienne, tout était déjà changé en Italie où la révolution unitaire marchait à grands pas à son complet triomphe. L'annexion de l'Italie centrale au Piémont avait irrité l'Autriche et les autres gouvernements de la Péninsule. Le cabinet de Vienne avait retiré son ambassadeur de Turin, et fait

1. Annecy est une jolie ville de 10 000 âmes, très-bien située, près d'un lac ravissant. Le souvenir de saint François de Sales plane sur cette ville dont il fut évêque et qui conserve ses reliques. C'est une ville bien française : on y voit une statue du savant Berthollet, né près de là.

2. Nice, renommée pour son air pur et son climat tempéré, est située sur le bord de la Méditerranée, à 6 kil. de l'embouchure du Var. Elle compte 48 000 habitants. La vieille ville, appuyée sur le monticule que couronnait jadis un château-fort, occupe une péninsule de forme triangulaire, inclinée en pente douce vers l'embouchure du Paillon. On voit ensuite la ville du port. La ville moderne s'étend sur une longueur de 3 kilomètres sur le bord de la Méditerranée : c'est le quartier des étrangers, c'est la vraie ville de Nice. Alphonse Karr fait de ce beau pays une charmante description : « La chaleur féconde du soleil, la mer immense, les beaux arbres, les prairies, les fleuves rapides, les ruisseaux fleuris et murmurants, la voix de la brise et de l'eau, le parfum des fleurs et des feuillages, le ciel profond et limpide, les splendeurs colorées du matin et du soir, tout vous remplit l'âme d'une ivresse sereine. »

3. Chambéry, antique capitale du duché de Savoie, est assise au milieu d'une riante et fertile vallée entourée de hautes montagnes. Elle compte une vingtaine de mille d'habitants. Vieille ville, elle a conservé ses rues étroites et tortueuses ; elle possède quelques monuments dignes de remarque. A un kilomètre de Chambéry sont les Charmettes, tant célébrées par Rousseau. Chambéry est la patrie de Vaugelas, de Saint-Réal, des deux de Maistre, du général de Boigne.

Vote d'annexion des Romagnes. — Les électeurs de Bologne se rendant aux comices (14 et 15 mars 1860). (Page 99, col. 1.)

entendre un cliquetis d'armes dans la Vénétie. Pie IX lança, le 30 mars, l'excommunication contre tous les acteurs, promoteurs, coadjuteurs, conseillers ou adhérents de l'usurpation des Romagnes, et la bulle fut placardée dans Rome : mais comme elle ne désignait personne, elle ne porta point coup en voulant atteindre trop de monde. La publication de cette bulle fut interdite en France.

Les rapports du gouvernement impérial et du Saint-Siége devenaient de plus en plus délicats. M. Thouvenel, dans une dépêche du 12 février à notre ambassadeur M. de Grammont, avait repris l'argumentation de la lettre impériale du 31 décembre et démontré la nécessité pour le gouvernement pontifical de se prêter à une conciliation avec le Piémont et à entreprendre des réformes. Le cardinal Antonelli répondit en rejetant la séparation des Romagnes sur les excitations étrangères. Il ne promit rien au sujet des réformes, et le ton de sa dépêche, en restant courtois, ne dissimulait pas la mauvaise humeur qui l'avait dictée. Dans une entrevue du 3 mars avec M. de Grammont, le cardinal Antonelli s'était nettement refusé à toute concession. Notre ambassadeur avait été obligé de lui dire : « Je commence à croire que vous désirez un cataclysme. Vous ne pouvez fermer les yeux à l'évidence, vous voyez le mouvement qui vous enlace, vous savez que la révolte des Marches et celle de l'Ombrie sont imminentes. Vous savez les dangers que court le royaume de Naples, et quand un mot de transaction pourrait encore conjurer l'orage, sauver le reste des États du pape, sauver Naples que vous sacrifiez sans pitié, sauver l'Italie peut-être d'un bouleversement général, vous refusez tous les tempéraments et vous appelez la tempête, comme si vous spéculiez sur les épaves du naufrage. » Il y avait beaucoup de vrai dans cette sorte de prophétie de notre ambassadeur. La tempête ne tarda pas à se déchaîner : mais le Saint-Siége fut trompé dans ses calculs, car il vit ses propres provinces en devenir les épaves.

« On croit à Rome que les Cours catholiques ne font que leur devoir quand elles favorisent la Cour de Rome; et qu'elles y manquent quand elles n'obéissent pas aveuglément à tout ce qu'elle croit être en droit de décider. L'habitude de voir ces choses ne m'empêche pas d'en être souvent révolté. Je n'ai pas à me reprocher de ne l'avoir pas fait sentir en plus d'une occasion, *mais ce mal est incurable.* » — C'est le cardinal de Bernis qui écrivait cela au siècle dernier; il aurait pu aussi bien l'écrire de nos jours. Le Saint-Siége pensait que le gouvernement impérial ne pouvait faire autrement que de le protéger, même lorsqu'il repoussait ses conseils. Loin de lui savoir gré de cette protection, il supportait avec peine les remontrances et les avis. Depuis la guerre d'Italie et la séparation des Romagnes dont il faisait retomber sur nous la responsabilité, il cherchait volontiers à se passer de nos régiments afin d'échapper à notre influence libérale. Le cardinal Antonelli déclara qu'il croyait pouvoir garder Rome avec les troupes pontificales, pourvu que le roi de Naples tint garnison à Ancône et dans les Marches. Le cabinet de Turin et le cabinet des Tuileries acceptèrent l'intervention du roi de Naples : mais celui-ci refusa d'intervenir. Il n'avait pas trop de soldats pour contenir son royaume, déjà fort agité.

On conçut alors le projet d'appeler à Rome pour organiser l'armée pontificale un général célèbre, mais hostile au gouvernement de Napoléon III, le général Lamoricière, celui-ci ne voulait même pas demander personnellement l'autorisation de prendre du service à l'étranger, autorisation qui lui était nécessaire pour ne pas perdre les droits de citoyen français. La Cour de Rome se chargea de la demander, mais eut soin de délivrer la commission de général en chef avant que l'autorisation fût arrivée. M. le duc de Grammont ne s'y trompa point et dit lui-même qu'on avait voulu nous donner un soufflet. Le gouvernement impérial se mit au-dessus de ces misères et n'en envoya pas moins l'autorisation.

Le général Lamoricière, à peine investi du commandement, adressa, le 8 avril, aux troupes pontificales l'ordre du jour suivant, qui excita un vif étonnement, venant d'un général ancien ministre de la république française : — « Sa sainteté le pape Pie IX ayant daigné m'appeler à l'honneur de vous commander pour défendre ses droits méconnus et menacés, je n'ai point hésité à reprendre mon épée. — Aux accents de la grande voix qui naguère du haut du Vatican faisait connaître au monde les dangers du patrimoine de Saint-Pierre, les catholiques se sont émus, et leur émotion s'est bientôt répandue sur tous les points de la terre. — C'est que le christianisme n'est pas seulement la religion du monde civilisé, il est le principe de la vie même de la civilisation; c'est que la papauté est la clef de voûte du christianisme, et toutes les nations chrétiennes semblent avoir aujourd'hui la conscience de ces grandes vérités, qui sont notre foi.

« La révolution, *comme autrefois l'islamisme*, menace aujourd'hui l'Europe, et, aujourd'hui comme autrefois, la cause du pape est celle de la civilisation et de la liberté dans le monde.

« Soldats, ayez confiance, et croyez que Dieu soutiendra notre courage à la hauteur de la cause dont il confie la défense à nos armes. »

Cette comparaison de la Révolution à l'Islamisme, était au moins étrange, pour ne pas dire autre chose. Le monde libéral tout entier déplora l'erreur de Lamoricière : ce général ne paraissait pas avoir compris l'aventure dans laquelle il s'engageait et se posait en défenseur de la civilisation, tandis qu'il n'était que le soldat d'un gouvernement usé, et même l'instrument aveugle d'une coterie.

Alors commença ce mouvement qui porta l'aristocratie catholique, surtout celle de France, à Rome. M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, vint offrir 500 soldats, en se chargeant pour trois ans de toutes les dépenses nécessaires, à la condition de les commander en qualité de colonel. Ne pouvant faire accepter son offre, il donna du moins douze canons rayés au pape. Un Polonais, en entrant dans un de ces régiments étrangers, fit don à Pie IX de vingt mille écus. Pie IX institua un comité spécial pour recueillir les libéralités, mais comme il fallait pourvoir au plus pressé, tout en ouvrant une souscription de 50 millions dans le monde catholique, on contracta à grand'peine un emprunt à Bruxelles. Les besoins étaient pressants, car il régnait dans tout l'Etat un gaspillage dont on ne saurait se faire une idée, et où le général Lamoricière porta très-opportunément la lumière. Il trouva inscrits sur les rôles et régulièrement payés 2527 officiers et

soldats qui n'avaient jamais existé. Il apprit en outre que les capitaines, dans leurs rapports, ne faisaient jamais mention des déserteurs, qui étaient nombreux, afin de ne pas troubler la bonne opinion que le pape avait de son armée, et surtout de ne point voir réduire la somme qui leur était comptée pour la solde des troupes. Les revenus d'ailleurs avaient considérablement diminué par la perte des Romagnes; les employés de ces provinces, réfugiés à Rome, réclamaient leurs traitements; le denier de Saint-Pierre mettait de longs mois à produire un million et demi, et ce qu'il y avait de plus net dans les finances pontificales, c'étaient les cinq millions prêtés sans intérêts par le roi de Naples. Il fallait organiser une armée de 20 mille hommes dont les cadres existaient, mais bien peu remplis. Le général Lamoricière s'y appliquait avec une grande activité. Il avait fait retirer au cardinal Antonelli l'intérieur du ministère des armes, que le secrétaire d'État faisait depuis plusieurs années, et confier ce portefeuille à M. de Mérode, ancien officier d'infanterie en Belgique, devenu prélat romain. Bientôt M. de Lamoricière ne tarda pas à se trouver en opposition avec le cardinal, maître de la confiance du pape, représentant accrédité de tant d'intérêts, partisan déclaré de la résistance passive et du *statu quo* en toutes choses. Les nécessités militaires soutinrent le commandant en chef de l'armée dans cette lutte sourde; mais son indiscrète curiosité à pénétrer, à dévoiler tous les petits mystères de l'administration romaine, ses plaintes, ses accusations, ses brusqueries, tout contribua à lui faire des ennemis [1]. Le cardinal Antonelli voyait aussi à la tournure que prenaient les choses que cette armée attirerait au gouvernement bien des difficultés.

Dans l'état-major de Lamoricière on remarquait le colonel Pimodan, qui avait longtemps servi dans l'état-major du maréchal Radetzki. Le premier aide de camp du général était M. de Chevigné, auparavant aide de camp du duc de Modène; M. de Marmont, fils du duc de Raguse, commandait les guides; M. de Charette les volontaires français. Ces noms accusaient bien le caractère politique de la manifestation. Tous ces hommes, héritiers de noms fameux à divers titres, étaient sans doute venus par dévouement au pape, mais ils se flattaient que ce dévouement ne serait pas perdu pour leur cause, et on comprenait mieux en les voyant se réunir à Rome quel était l'adversaire désigné par le mot de révolution.

On a publié dans les pièces diplomatiques et lu au Sénat français une dépêche qui restera historique, c'est la dépêche de M. de Grammont (10 avril 1860): elle fait un tableau curieux du nouveau Coblentz romain, et notre ambassadeur, moitié en se moquant, moitié avec une juste indignation, y rend compte de ce qui se passait au Vatican même: « A peine M. de Lamoricière fut-il entré au service du pape, qu'on vit arriver à Rome de nombreuses députations françaises qui se présentèrent en corps et avec pompe devant Sa Sainteté, affectant tous les caractères de l'opposition dynastique la plus prononcée, et tenant, jusqu'aux pieds du trône pontifical, un langage dont la violence dénote une exaltation extrême.

« Quelques camériers influents encouragent ces manifestations par tous les moyens dont ils disposent. Il y a quelques jours, un air de mystère régnait au Vatican, on arrêtait les visiteurs en leur demandant: « Êtes-vous Bretons? » et on leur expliquait que les salles étaient momentanément fermées, parce que le saint-père y recevait l'hommage de la Bretagne, qui, par députations, venait protester contre l'Empereur.... Samedi dernier, c'était le tour des Lyonnais. Un Français qui, bien que catholique fervent, n'a pas cru devoir répudier des sentiments conformes à sa nationalité, fut interpellé vivement en ces termes: « Monsieur, on « est sujet du pape avant d'être sujet de son souverain; « si vous n'êtes pas dans ces idées, que venez-vous faire « ici?... »

« Le cardinal secrétaire d'Etat, dont l'esprit politique a parfaitement compris les dangers de cet état de choses, est loin d'encourager cette imprudente agitation. Je ne terminerai pas, monsieur le Ministre, sans revenir sur l'évacuation des États pontificaux par l'armée française. Comme Votre Excellence peut bien le penser, tout ce que je vois ne fait que confirmer mon opinion sur l'opportunité du départ de nos troupes. »

Le gouvernement français pensait là-dessus comme l'ambassadeur: on régla d'accord avec le Saint-Siége l'évacuation de Rome qui devait commencer dans la dernière quinzaine de mai et se terminer dans le courant du mois d'août. Mais une tentative de volontaires italiens contre le territoire pontifical, l'insurrection de Sicile firent ajourner ces dispositions.

§ 6. LE ROYAUME DE NAPLES; INSURRECTION DE SICILE (AVRIL-MAI 1860).

Le royaume de Naples était gouverné, depuis le 22 mai 1859, par le jeune fils de Ferdinand II, François II. Ce prince, arrivé au trône dans les circonstances les plus difficiles, avait cru devoir suivre la politique de son père. Grâce à un grand déploiement de forces militaires, il avait contenu l'agitation napolitaine pendant la guerre, et il n'entendait point, en présence de l'ébranlement de la Péninsule, se départir de son système. Les conseils des cabinets de Paris et de Londres ne furent pas écoutés. Et cependant, le 16 janvier 1860, lord John Russell avertissait le roi qu'il courait à sa perte. « Les réformes à faire, disait lord John, n'exigent aucune organisation compliquée ni aucune profonde méditation. Que le gouvernement napolitain n'arrête aucun homme sans le mettre face à face avec ses accusateurs; qu'il ne soumette personne à d'autres grandes mesures, sans avoir la preuve de quelque crime ou de quelque offense contre l'ordre public; que la loi, telle qu'elle est, soit également appliquée à tout le monde. Avec ces simples, mais considérables changements, il y aurait le commencement d'un nouvel ordre de choses. »

Il n'y avait pas seulement à appliquer les premières notions de la justice, mais encore les premiers principes d'une bonne administration. Nous ne pouvons esquisser ici le portrait du gouvernement napolitain, mais voici du moins un aspect de Naples avant la révolution, qui suffira pour donner une idée de l'administration des Bourbons:

« La moitié de la population, raconte Maxime du Camp, dort dans les rues, se vautre sous les porches, se fait des alcôves avec des guérites, des matelas avec

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

les trottoirs, et des oreillers avec les bornes ; la nuit, on marche à travers des paquets de haillons qui se remuent et grognent à votre approche ; ce sont des hommes et des femmes qu'on dérange de leur sommeil ou de toute autre occupation. La mendicité est plus que tolérée, la mendicité est une fonction. A tout âge, et dans toute situation sociale, on mendie. Le jour, ce sont les malingreux, pauvres diables trop paresseux pour travailler et souvent serrés de près par la misère ; ceux-là s'en vont hardiment, face découverte, et tendent la main avec une fierté tranquille qui prouve une conscience en repos. Ils appartiennent pour la plupart à des couvents ou à des hôpitaux qui les envoient mendier, afin que le soir ils rapportent à la bourse commune les aumônes recueillies dans la journée. Le soir, dès le coucher du soleil, ces malheureux rentrent dans leur gîte, et alors les petits rentiers ou plutôt les petites rentières sortent à leur tour ; c'est la mendicité honteuse, paterne et déguisée. On voit apparaître des ombres timides, voilées de noir, qui vous suivent en poussant vers vous une main presque gantée, et en murmurant une plainte aigrelette où l'on distingue, à travers des sanglots sans larmes, qu'il est question de dix ou douze enfants mourant de faim.

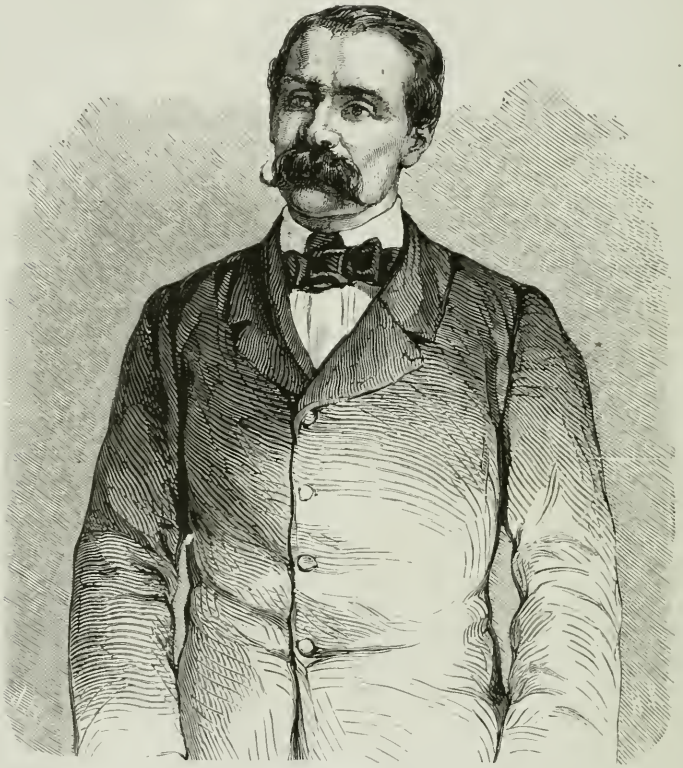

Le colonel Pimodan.

Naples serait capable de dégoûter pour toujours de la charité. Le gouvernement des Bourbons n'a jamais rien fait pour remédier à ce mal. Il en rougissait cependant, car lorsqu'un prince des familles souveraines d'Europe venait à Naples, bien vite on faisait disparaître les mendiants ; on les fourrait dans les couvents, dans les hôpitaux, au besoin dans les prisons, afin que l'illustre personnage ne fût point offusqué de tant de misère ; mais dès qu'il était parti, on relâchait tous ces francs-mitoux qui recommençaient à geindre sur la voie publique et à assaillir les passants. Malheureusement le droit de faire son lit dans la rue avec toutes les conséquences possibles, celui de demander l'aumône, ne sont pas les seules libertés contre lesquelles la nouvelle administration devra lutter ; il en est une autre, plus terrible que ces deux premières, poussée ici à un degré qui constitue un danger réel pour la santé publique, et qui est tellement enracinée dans les mœurs qu'elle en fait partie intégrante. »

« Au point de vue moral, l'état des esprits est encore plus bas. La plus simple notion de la justice est ici radicalement inconnue. Rien n'est un droit, tout est une grâce. Le gouvernement du bon plaisir a brouillé toutes les cervelles de ce peuple ; c'est tout au plus s'il a encore la notion du bien et du mal. Et cependant le recueil des lois napolitaines est excellent, supérieur à

beaucoup de titres aux lois piémontaises, et le meilleur de toute l'Italie, incontestablement; mais à quoi servent des lois, même parfaites, lorsqu'on ne les applique jamais? Il faudra bien du temps pour élever ce peuple à la vie sociale, à la vie civile, à la vie politique. La bourgeoisie aura là un grand rôle à remplir, et elle est assez intelligente pour s'en tirer à son honneur. Le plus beau et le plus riche royaume de cette riche et belle Italie est celui-ci; que l'âme de la nation s'élève, et il n'y aura point de patrie comparable[1]. »

Le gouvernement laissait au peuple une liberté matérielle et grossière, mais lui refusait toute liberté morale. Il prit prétexte de l'agitation du nord de la Péninsule pour procéder à de nombreuses arrestations. Le 31 décembre 1859 le ministre de la police, Ajossa, avait publié une circulaire qui excita une vive réprobation dans tout le monde civilisé. Cette circulaire ordonnait de « procéder, sans la moindre hésitation, à l'arrestation de quiconque offrirait des éléments de culpabilité et même de simples soupçons. » C'était la loi des suspects en pleine paix.

Le 6 mars 1860, notre ambassadeur à Naples, M. Brenier, écrivait : « Je profitai de la visite de M. Ajossa pour lui demander des éclaircissements sur

M. le baron Brenier, ministre plenipotentiaire de France à Naples.

la nature du complot que le Gouvernement poursuivait par des moyens plus nuisibles qu'utiles. M. Ajossa n'a pas voulu, ou n'a pu me donner des explications bien nettes; mais il m'a déclaré qu'il était déterminé à continuer les arrestations et à délivrer le pays des libéraux qui y jettent le trouble. Les procédés violents et illégaux de M. Ajossa sont sévèrement blâmés par tout le corps diplomatique et par M. Carafa lui-même, qui semble réellement affligé de voir compromettre le Gouvernement, et le roi lui-même, par d'inexplicables proscriptions. Il me disait ce matin qu'il se porterait personnellement caution pour la plupart de ceux qui ont été l'objet de poursuites de la police. »

Dans une autre dépêche le baron Brenier disait : « Le roi déclare qu'il ne peut avoir à s'occuper des mesures que la police croit devoir prendre. » Les conséquences de cet état de choses ne tardèrent point à se faire sentir. La Sicile, toujours plus remuante et plus impatiente du joug que le royaume de Naples, se révolta. L'insurrection éclata le 4 avril, mercredi saint, au couvent de la Gancia, à Palerme : les troupes emportèrent d'assaut le couvent et la population fut con-

1. Maxime du Camp, *Revue des Deux-Mondes* (1861)

tenue. A Messine se passèrent des scènes qui à elles seules suffiraient pour justifier la chute du roi de Naples.

Le vice-consul de France à Messine, M. Boulard, les raconte ainsi : « La population de Messine, bien que très-agitée par les nouvelles reçues de Palerme, était résolue cependant à ne faire encore aucun mouvement, et à ne donner lieu à aucune mesure répressive de la part d'une garnison avec laquelle elle se sentait hors d'état de lutter, la citadelle et les deux forts qui couronnent les hauteurs pouvant, au besoin, réduire la ville par le seul feu de leurs canons. Tous les efforts de la population, unanime à cet égard, n'avaient qu'un but : maintenir la tranquillité ; mais cette tâche, difficile déjà, est bientôt devenue impossible, lorsque la police, par une machination qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier, a eu relâché les voleurs et les assassins qu'elle retenait dans les prisons. Ce sont, en effet, dit-on, ces misérables qui, dans la soirée du 8, ont donné lieu aux scènes déplorables qui sont venues ensanglanter la ville. Ce sont eux qui, pour provoquer un conflit dont ils entendaient profiter, ont commencé à siffler sur le passage des patrouilles, à insulter des officiers, et se sont même portés jusqu'à assassiner, dit-on, un ou deux malheureux soldats. Devant ces lâches insultes que la population, j'en suis témoin, a tout fait pour prévenir ou réprimer, la patience de la troupe a malheureusement failli, et des coups de feu ont été tirés sur une population désarmée et résolue à refuser le combat. Je me fais un devoir de rendre justice toutefois à la modération de la troupe et à celle des ordres qui lui avaient été donnés et qu'elle a suivis. J'ai vu les soldats, dans le premier moment, tirer en l'air ; en effet s'ils eussent dirigé leur feu sur les masses profondes qui dans le principe se trouvaient devant eux, le nombre des victimes eût été considérable, des centaines de morts et de blessés eussent couvert le pavé.

« Cette louable modération n'a point été imitée, malheureusement, par les sbires de la police, et c'est sous leurs balles que sont tombés les quelques infortunés frappés parmi la population, victimes dont le nombre est encore inconnu, mais qui doit s'élever à huit ou dix, autant que j'en puis juger par les rapports divers qui m'ont été faits. C'est un grave abus, ce me semble, de confier des fusils à ces individus d'une moralité douteuse, et recrutés dans les rangs les plus infimes de la population, et de les revêtir d'un uniforme militaire qu'ils ne sauraient décemment porter.

« La troupe a fait loyalement son devoir, et, j'ose l'ajouter, avec modération ; mais j'ajouterai également, que la population de Messine n'avait encore réellement donné lieu à aucune répression méritée.

« On ne peut, en effet, faire un crime à cette malheureuse population sicilienne de ses aspirations vers un ordre de choses plus supportable que le joug intolérable et dégradant que l'on fait peser sur elle. Tout symptôme d'un avenir meilleur doit nécessairement la faire palpiter.... Pour nous, étrangers, témoins de ce qu'elle souffre, de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle devrait être, pouvant apprécier ce qu'elle mérite et ce qu'on lui refuse, nous ne pouvons que la plaindre et gémir sur son sort [1]. »

1. Dépêche du 10 avril 1860.

Ces scènes étaient du 8 avril, jour de Pâques. Le lendemain on proclamait l'état de siége à Messine, et pendant plusieurs jours une profonde terreur régna dans la ville. « Le 10 avril, raconte encore M. Boulard, à neuf heures du soir, un feu terrible de mousqueterie, appuyé de coups de canon, est venu ébranler la ville et terrifier les habitants. Ce feu, accidenté comme celui d'une bataille, a duré jusqu'à deux heures du matin. Des balles ont pénétré par les fenêtres dans plusieurs maisons, de pauvres gens ont été tués dans leur lit par la mitraille. D'autres, surpris hors de leur domicile, ont succombé sur la voie publique, tandis que d'un autre côté un certain nombre de soldats, un officier même, auraient été tués ou blessés par ce ricochet des projectiles ou en tirant par mégarde les uns sur les autres. On a fait passer ainsi la population d'une ville inoffensive, pendant une nuit entière, par toutes les émotions, par toutes les angoisses d'un combat acharné qui semblait, à chaque instant, pouvoir la menacer elle-même. » C'est un singulier procédé, on l'avouera, en plein dix-neuvième siècle, de faire croire à une bataille qui n'existe pas. Les troupes napolitaines remportaient ainsi de faciles victoires.

Les consuls étrangers rédigèrent une protestation énergique qui devint, dès lors, une sauvegarde pour la malheureuse ville de Messine.

L'insurrection subsistait cependant, mais dans l'intérieur de l'île. Des bandes conduites par un homme intrépide, Rosolino Pilo, parcouraient le pays sans obtenir grand succès. Toutefois leur présence entretenait l'agitation et l'espoir. — « Les vivres et l'argent ne leur manquent pas, écrivait M. Brenier le 11 avril. Les vivres leur sont fournis par le pays, qui prend une certaine part à l'insurrection ; l'argent est le produit des versements faits par celles des familles riches qui se sont jetées dans le mouvement. Tel qu'il se révèle, ce mouvement est propre aux Siciliens. Il doit être attribué plus encore aux provocations causées par les mesures de répression inique et brutale dont la police s'est rendue coupable, et au système arbitraire qui prévaut en toutes choses, qu'aux suggestions venues de Turin. »

Les troupes napolitaines continuaient toujours d'exciter l'irritation par leurs cruautés que le gouvernement se voyait lui-même obligé de reconnaître comme très-réelles. — « Le prince de Cassaro (écrit M. Brenier le 23 avril) n'a pas cherché à excuser les excès commis par les troupes, et m'a assuré que le roi avait donné les ordres les plus formels pour que les chefs de corps fissent cesser des pillages et des cruautés déshonorants pour une armée régulière, et rendus encore plus odieux par la connivence des officiers. On sait, malheureusement par expérience, que l'appât du pillage est un des stimulants offerts à l'armée napolitaine, dans les circonstances critiques, pour raffermir son courage et sa fidélité. Que ces scènes sanglantes et honteuses soient actuellement désavouées ou au moins non justifiées par le gouvernement, cela se conçoit ; on veut éviter la réprobation qu'elles ne manqueront pas de soulever ; mais ce qui paraît certain, néanmoins, c'est que des ordres autorisaient le commandant des troupes dirigées contre la ville de Carini à *passer les habitants au fil de l'épée.* »

Le pays sentait que cette insurrection finirait par être écrasée comme les autres, si elle n'était pas sou-

tenue par quelque appui du dehors. Il appelait des auxiliaires ; un homme qui exerce sur les imaginations italiennes un grand prestige, Garibaldi, comprit qu'on l'appelait : il arriva.

§ 7. GARIBALDI ; L'EXPÉDITION DES MILLE ; DÉBARQUEMENT A MARSALA (15 MAI) ; BATAILLE DE CALATAFIMI ; PRISE DE PALERME.

Dans le Parlement de Turin un député a dit : « Il ne faut pas croire que Garibaldi soit un homme de génie, ni même un homme d'une grande intelligence ; c'est mieux que cela, c'est un homme de grands instincts. »

En effet, Garibaldi est un homme simple, au beau sens de ce mot. « Porté par un amour immense de sa patrie, dit un écrivain qui l'a vu et étudié de près, il a accompli naïvement des œuvres énormes, ne tenant jamais compte des obstacles, ne voyant que le but auquel il marche droit, sans que la possibilité de fléchir lui soit même venue à l'esprit. Son instruction paraît médiocre, son intelligence est ordinaire, son esprit assez crédule ; mais il a un grand cœur. Il a la foi ; il croit à l'Italie, il croit à sa propre mission. L'illuminisme l'a-t-il parfois touché de ses ailes rêveuses ? Je le croirais ; lui aussi, il a dû entendre des voix. Dans ces pampas sans limites de l'Amérique du Sud, qu'il a parcourues parfois en vainqueur, parfois en fugitif, mais toujours en héros ; dans ces longues nuits étoilées qu'il passai

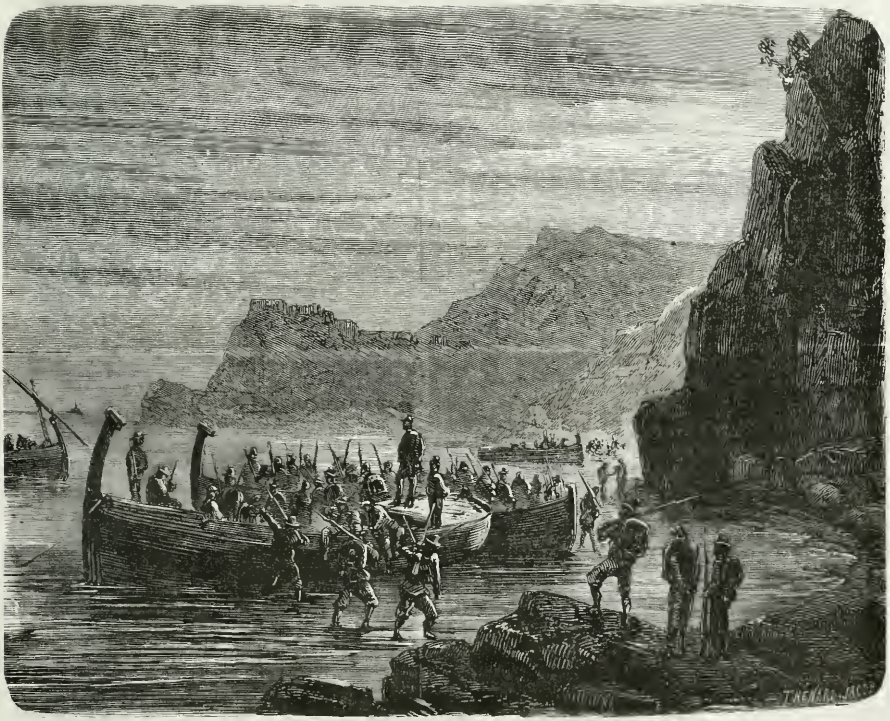

Débarquement de volontaires garibaldiens (mai 1860). (Page 110, col. 2.)

solitaire sur l'immensité des flots, à la barre de son navire, il me semble qu'il a dû écouter des voix mystérieuses, mouillées de larmes, qui lui disaient : « La terre des aïeux est en proie aux étrangers ; une vieille prophétie a dit qu'elle serait libre un jour ; cette prophétie d'espérance, c'est toi qui dois l'accomplir ; lève-toi et marche ! » Et il s'est fait alors à lui-même le serment qu'il tiendra jusqu'au bout, vrai serment d'Annibal.

« J'ai pu le contempler à mon aise et admirer la vigueur que la nature a mise en lui. Il est d'une taille moyenne, large des épaules et porté sur des jambes solides. Sa main est forte, dure comme si elle avait subi jadis d'âpres fatigues ; le cou est musculeux, et la nuque charnue est cachée par de longs cheveux blonds où se mêlent quelques fils d'argent. Le front naturellement très-haut et qui paraît d'autant plus élevé qu'il est dégarni, donne à tout le visage une sérénité colossale et pleine de charme. Les sourcils, très-abondants, abritent des yeux bleus qui sont d'une inconcevable douceur. Le nez, large, droit, ouvert de narines mobiles et puissantes, s'abaisse sur une grosse moustache qui couvre à demi la bouche bienveillante, un peu épaisse et légèrement sensuelle ; la barbe fauve, rejointe aux moustaches, couvre une partie des joues et le menton. Dans ses instants d'abandon, et ils sont fréquents chez cette forte nature, il a d'inconcevables douceurs et comme des coquetteries d'aménité ; dans

la colère, il a des soubresauts terribles, à son approche on sent qu'une force va passer, et l'on s'incline. Quand il parle, il subjugue, car sa voix, la plus belle que j'aie jamais entendue, contient dans ses notes, à la fois pro-

Sicile. — Marsala.

fondes et vibrantes, une puissance dominatrice à laquelle il est difficile de se soustraire. Qu'il parle dans la familiarité d'une conversation amicale ou qu'il adresse aux foules rassemblées un discours solennel, il sait émouvoir, entraîner, convaincre. En outre, il a ce don précieux de dire précisément ce qu'il faut dire [1]. »

Palerme.

Garibaldi avait été, on le pense, très-mécontent de la paix de Villafranca : l'abandon que le roi de Sardaigne faisait de Nice et de la Savoie achevait de l'irriter. Homme du sabre, il ne comprenait rien aux ménagements de M. de Cavour, homme de la diplomatie.

1. Maxime du Camp, *Revue des Deux-Mondes* (1861).

Bivouac de volontaires garibaldiens.

Combat de Milazzo (20 juillet 1860). (Page 112, col. 1.)

Il ne comptait pour rien le temps et l'habileté. Ce qu'il lui fallait c'était l'unité immédiate de l'Italie : il voulait la réaliser au risque de la compromettre à jamais. L'insurrection de Sicile lui parut une occasion propice pour mettre ses projets à exécution. Un mot de sa bouche, et ses anciens soldats accouraient autour de lui. Il se décida à le prononcer.

Le gouvernement piémontais se trouvait très-embarrassé. Il ne pouvait favoriser ouvertement une expédition contre un autre État : il ne pouvait ouvertement prêter son appui à une insurrection dont il ne connaissait pas l'étendue réelle. La France le retenait dans la voie du droit public, et cependant il ne pouvait voir de trop mauvais œil une aventure capable peut-être de lui donner l'Italie. Il ne pouvait surtout heurter violemment le parti de l'action, très-puissant. M. de Cavour se sentait débordé. Il prit officiellement toutes les mesures de précaution que lui dictaient les circonstances ; mais ces précautions n'empêchèrent point 1200 à 1500 volontaires de se réunir dans la populeuse ville de Gênes. Garibaldi avait ouvert une souscription pour un million de fusils, le gouvernement l'interdit ; ce qui n'empêcha pas Garibaldi de trouver de l'argent. Celui-ci d'ailleurs vint en quelque sorte à son aide en prévenant la désertion des soldats de l'armée piémontaise : « Soldats italiens, dit-il dans une proclamation, c'est la discorde et l'indiscipline qui, pendant des siècles, ont causé tant de malheurs à notre pays. Je recommande donc, au nom de la patrie reconnaissante, à la jeunesse qui forme les rangs de notre brave armée, de ne pas les abandonner, mais de se serrer de plus en plus autour de leurs vaillants officiers et de notre Victor dont la bravoure peut être contenue un moment par de pusillanimes conseillers, mais ne tardera pas à vous conduire à une victoire définitive. »

Toute la ville de Gênes conspirait en faveur de Garibaldi et le gouvernement piémontais n'aurait pu arrêter l'expédition qu'en s'emparant de la personne du général, ce qu'il ne pouvait faire. Notre ambassadeur à Turin, le baron de Talleyrand, écrivait : « Les membres du corps diplomatique inclinent à penser que c'eût été une dangereuse expérience pour M. de Cavour d'entamer à Gênes une lutte sérieuse pour empêcher l'embarquement des volontaires. » Garibaldi sauva d'ailleurs les apparences en prenant ses mesures pour rendre l'embarquement le plus secret possible. Dans la nuit du 5 au 6 mai, Garibaldi et quelques hommes prirent possession de deux navires marchands arrivés de la veille ; *le Lombardo* et *le Piemonte*, sortirent du port, embarquèrent dans la rivière de Gênes les volontaires et les munitions, et partirent. Des commissions pour Malte mettaient les deux navires en règle à l'égard des autres puissances. Garibaldi laissait une lettre pour la compagnie dont il avait pris les bâtiments et qu'il promettait de rembourser ; une lettre pour le roi dans laquelle il s'excusait de son départ, et proclamait son cri de guerre : *l'unité de l'Italie et Victor-Emmanuel!* enfin une lettre au docteur Bertani, son agent recruteur et son banquier, lettre qui demandait la formation d'une armée de 500 000 hommes.

Les deux navires ne firent point voile directement vers la Sicile : quelques volontaires descendirent près de la frontière des États de l'Église ; mais le gouvernement sarde les désarma. Le 11 du mois de mai, Garibaldi touchait à Cagliari, puis échappant aux croisières napolitaines, mettait le cap sur Tunis pour débarquer à l'extrémité sud-ouest de la Sicile, à Marsala.

Comme les deux navires approchaient de cette ville, ils furent aperçus par trois vaisseaux napolitains qui se mirent à leur poursuite, gagnèrent de vitesse et arrivèrent juste comme les volontaires débarquaient. Mais là se trouvaient deux navires anglais, derrière lesquels *le Piemonte* et *le Lombardo* se mirent à l'abri. Les capitaines anglais invités à se retirer ne demandèrent pas mieux, et rappelèrent leurs équipages dispersés à terre. Mais pendant ces pourparlers les volontaires achevèrent leur débarquement, obligés seulement d'abandonner leurs canons. Les Napolitains saisirent *le Piemonte* et conlèrent *le Lombardo*. Garibaldi ne s'en trouvait pas moins dans l'île avec ses amis le Hongrois Türr, Nino Bixio, Crispi, Georges Manin, fils de l'illustre défenseur de Venise, etc. Accueilli avec enthousiasme par les habitants de Marsala, il vit bientôt à ses *mille* compagnons se joindre trois mille Siciliens. Lorsqu'il eut remis un peu d'ordre dans sa petite armée, qui devait aller sans cesse en grossissant, il se rapprocha de Palerme où se concentraient les Napolitains. Une première rencontre eut lieu à *Calafatimi* (15 mai), entre un corps de Garibaldiens, fort tout au plus de 700 hommes et 4000 Napolitains. Ceux-ci furent battus, tinrent la campagne quelques jours et rejoignirent l'armée dans Palerme.

« Une suite de marches admirablement étudiées amena l'armée libératrice sur le sommet des montagnes qui environnent Palerme. Le 24 mai, une forte colonne de troupes royales marchait à la rencontre de Garibaldi ; par un de ces stratagèmes qui n'appartiennent qu'à lui, le général, feignant de battre en retraite, laissa poursuivre par les Napolitains, dans la direction de Corleone, un petit corps de paysans siciliens ; et, pendant que le général Lanza, commandant militaire de Palerme, annonçait promptement autour de lui que, « les flibustiers » étaient battus à plate couture et en fuite, Garibaldi, avec son corps expéditionnaire, bien diminué, et suivi des *squadres* siciliennes (paysans armés), sous le commandement du général la Masa, se présentait devant Palerme, le 27 mai, à trois heures du matin. Environ 600 chasseurs des Alpes, tête baissée, la baïonnette en avant se précipitaient à travers cette grande ville, défendue par 27 000 hommes de troupes régulières, et placée sous le feu de la formidable artillerie des forts de mer.

« Pour expliquer en deux mots l'entreprise, ses difficultés et sa réussite, on peut comparer Palerme à une sphère dont le Palais-Royal et ses alentours occupent le sommet, les forts de mer la base, et qui est coupée transversalement par une longue ligne droite, qui s'appelle la rue de Macqueda, avec une porte à chacune de ses extrémités. C'est par l'une d'elles, la porte de Termini, que Garibaldi pénétra dans Palerme, en chassant devant lui le poste qui l'occupait. Tout aussitôt, occupant la rue Macqueda dans toute sa longueur, et coupant la ville par d'immenses barricades que les habitants, réveillés en sursaut, se mirent à construire avec ardeur, il isola parfaitement le Palais-Royal des forts de mer, pendant qu'au dehors les paysans armés, tenant la campagne à droite et à gauche, interceptaient également toute communication, et bloquaient Palerme.

« Un affreux bombardement commença à l'instant même des forts de mer et de la flotte, embossée devant la marine. 7 à 8000 Napolitains campés sur la place du Lanza, se lancent à l'attaque des barricades et mettent à feu et à sang les quartiers voisins. Mais malgré les bombes, l'incendie, la mitraille et l'assaut corps à corps, soldats de Garibaldi et Palermitains, s'animant les uns les autres, ne cédèrent pas un pouce de terrain, et d'attaqués devinrent bientôt assaillants.

« Ce fut une bataille indescriptible de trois jours et de trois nuits. Les forts de mer et la flotte, parfaitement à l'abri, tiraient toujours, accumulaient ruines sur ruines, cadavres sur cadavres. Mais les défenseurs du Palais-Royal avec leur chef, sans vivres, sans eau, vigoureusement pressés, en arrivèrent à l'extrémité. Il leur fallut céder et demander grâce. Des parlementaires napolitains, généraux et colonels, vinrent de la part du général Lanza, solliciter de l'humanité de Garibaldi une capitulation que celui-ci s'empressa d'accorder. Les troupes royales devaient cesser le bombardement, évacuer Palerme, et se retirer par mer, à Messine ou à Naples. En trois jours, Garibaldi avait délivré la capitale, et avec elle l'île tout entière.

« Dès les premières heures de l'attaque, les royaux avaient laissé libres les portes des prisons, comblées de détenus politiques, aussitôt libérés; mais, dans un cachot de la citadelle même (*Castellamare*), huit gentilshommes des premières familles se trouvaient renfermés, attendant la mort par la main du bourreau. Ce fut pour leur sauver la vie que Garibaldi accorda à la garnison de Palerme de se retirer avec armes et bagages, et le matériel des forteresses. — « Ces messieurs nous coûtent six millions, » disait-il en riant le 19 juin, alors que, délivrés après l'embarquement du dernier soldat napolitain, ces gentilshommes venaient, escortés par les acclamations enthousiastes du peuple, rendre grâce à leur libérateur. » Le lendemain de la capitulation, les Palermitains, moines en tête, se mirent à détruire le fort de *Castellamare*, qui si longtemps avait braqué sur eux ses canons.

§ 8. ESSAI DE GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL A NAPLES; BATAILLE DE MILAZZO (20 JUILLET) EN SICILE; PRISE DE MESSINE.

La révolution sicilienne, la chute de Palerme firent réfléchir le roi de Naples François II. Il s'adressa aux puissances, espérant que celles-ci arrêteraient Garibaldi. Mais la France et l'Angleterre, après avoir proclamé le principe de non-intervention, ne pouvaient pas s'en départir et laisser d'autres souverains intervenir. L'Angleterre applaudissait à cette révolution qui embarrassait la politique française et elle la secondait comme on l'a pu voir. François II promit de donner une constitution et envoya M. de Martino à Fontainebleau auprès de l'empereur Napoléon III. M. de Martino put voir combien on était indigné du bombardement de Palerme qui avait détruit un tiers de la ville : on engagea cependant le gouvernement napolitain à entrer dans la voie constitutionnelle quoiqu'il fût un peu tard et à s'allier avec le Piémont. Celui-ci, influencé par les puissances, empêcherait peut-être Garibaldi de passer sur la terre ferme. M. de Martino ne crut pas devoir achever sa mission et aller à Londres. Le 12 juin lord Palmerston avait annoncé son intention de faire à l'envoyé napolitain les plus énergiques représentations sur le bombardement de Palerme. L'Autriche elle-même paraissait abandonner le roi de Naples et ses journaux le raillaient d'avoir appelé Garibaldi *excellence*. De sérieux désordres éclataient déjà à Naples où le ministre de France, M. Brenier, était frappé violemment dans sa voiture. Deux navires sardes portant des renforts à Garibaldi furent pris par la marine napolitaine. Le gouvernement piémontais protesta, se plaignant qu'on eût pris ces vaisseaux en abusant du pavillon sarde et qu'on les avait saisis hors des eaux napolitaines. Il fallut rendre navires, équipages et passagers.

Le 1er juillet, la constitution de 1812, déjà ressuscitée en 1848, fut remise en vigueur. Mais le revirement constitutionnel trouva tout le monde indifférent : à l'étranger on en profita pour battre en brèche le gouvernement. On vendait dans les rues le portrait de Garibaldi et ses proclamations. Le parti absolutiste réagit, souleva les soldats, et des émeutes eurent lieu aux cris de : A bas la constitution. Le 22 juillet les défections commencèrent. Le général Nunziante donna sa démission. M. Liborio Romano, ministre de l'intérieur, travaillait pour Garibaldi. L'oncle du roi, le comte d'Aquila, était accusé de vouloir détrôner son neveu. « Le trouble, l'impuissance, l'abandon, étaient au comble, et chacun pouvait produire son plan de salut. Ce fut alors qu'un certain la Cécilia obtint des ministres une somme de 1200 ducats avec l'autorisation de faire à Garibaldi la proposition suivante : 1° on lui accorderait le passage par les Pouilles et les Abruzzes pour aller attaquer les Marches et l'Ombrie ; 2° il lui serait permis de recruter des volontaires dans le royaume ; 3° on lui donnerait des transports et des vivres ; 4° cinquante mille soldats et la flotte napolitaine seraient mis à sa disposition pour délivrer Venise ; 5° il recevrait cinq millions de ducats s'il voulait s'engager à ne pas attaquer les provinces de terre ferme [1]. »

Pendant ce temps Garibaldi était retenu en Sicile par les difficultés inhérentes à l'organisation du gouvernement. Il s'était proclamé dictateur, mais il lui fallait lever des contributions, refaire son armée, pourvoir à l'administration du pays. Diverses influences se disputaient la direction des affaires, et Garibaldi changeait lui aussi presque toutes les semaines de ministère. On lui demandait l'annexion immédiate au Piémont, mais il voulait auparavant achever sa conquête. Il se brouillait dans les intrigues qui se croisaient autour de lui. M. de la Farina, qu'il soupçonna d'accord avec M. de Cavour, essayait de retarder l'expédition de Naples. Garibaldi le fit arrêter et embarquer pour Gênes. Enfin, las de cette inaction et de ces tracasseries, il se remit en campagne le 18 juillet et rejoignit le général Medici avec trois mille hommes pour marcher sur Messine.

Messine était défendue par le général napolitain Clary qui disposait de vingt-quatre mille hommes, s'appuyait à une forteresse redoutable et gardait les communications avec la terre ferme à l'aide de la flotte. De plus ils occupaient la petite ville de Milazzo, située sur une

1. *Annuaire des Deux-Mondes* (1860).

presqu'île et avant-poste de Messine. Garibaldi ayant divisé ses troupes en trois colonnes, s'élança, le 20 juillet, sur les batteries qui protégeaient Milazzo. Le terrain était difficile, l'ennemi supérieur en nombre. Un escadron de cavalerie napolitaine tomba sur les volontaires. Garibaldi fut entouré : il dut renverser plusieurs ennemis pour se délivrer. Voyant qu'il ne gagnerait rien du côté où il avait engagé l'action, il se dirige vers le rivage, monte sur un de ses navires et va attaquer la porte opposée de la ville, redescend, pénètre enfin dans les rues où les autres colonnes le rejoignirent. Le général napolitain Bosco se défend avec acharnement : il ne cède le terrain que pied à pied, mais chaque maison est emportée par les chemises rouges et Bosco se retire dans la citadelle.

Abattu par cette nouvelle défaite, François II envoya à ses généraux l'ordre de traiter de l'évacuation de la Sicile, moins la citadelle de Messine, place de guerre qui pouvait défier longtemps les forces irrégulières de Garibaldi. François II espérait, au prix de la Sicile, sauver le reste de son royaume, et même la conservation de la citadelle de Messine lui donnait un point d'appui dans le cas où il voudrait reprendre l'offensive. Garibaldi, qui ne pouvait s'attarder à des sièges et qui était bien résolu de passer le détroit, laissa le général Bosco sortir de la citadelle de Milazzo avec les honneurs de la guerre, occupa la ville de Messine et signa avec le commandant de la citadelle un armistice. Le commandant s'engageait, en quelque éventualité que ce soit, à ne causer aucun dommage à la ville,

Flottille de Garibaldi préparée au phare de Messine pour la descente en Calabre.

si ce n'est dans le cas où des travaux d'approche seraient faits contre la forteresse dans la ville même. Le Phare ou détroit demeurait en dehors des conventions. Mais ni les canons de la citadelle, ni ceux des vaisseaux ne devaient empêcher Garibaldi et son armée de franchir le bras de mer qui les séparait des autres provinces du royaume de Naples. Garibaldi mit le temps qui lui était laissé à profit, et comprenant que la besogne serait plus rude de l'autre côté du détroit, ne négligea rien pour réorganiser son armée.

« A ce moment, l'armée méridionale pouvait compter 15 000 hommes sous les armes, répartis en trois divisions commandées par les généraux Türr, Modici et Cosenz. Plus tard, lorsque les renforts envoyés par le comité de Gênes et les recrues des Calabres eurent augmenté nos troupes, deux nouvelles divisions furent créées sous les ordres de Sirtori et de Nino-Bixio. Le principal noyau de cette armée, exclusivement composée de volontaires, était représenté par les Italiens du nord. Tous les jeunes gens de la Vénétie qui avaient pu échapper à la surveillance excessive de la police autrichienne étaient parmi nous; la ville de Milan avait envoyé un très-beau corps de *bersaglieri* qui rivalisaient de valeur et d'entrain avec les bersagliari génois, si admirés aux combats de Calafatimi et de Milazzo. Les deux villes guerrières de la Lombardie, Bergame et Brescia, n'avaient point démenti leur glorieuse renommée, et les meilleurs parmi leurs fils étaient près de Garibaldi. Les habitants des Etats romains étaient accourus aussi se ranger sous la bannière verte, blanche

et rouge; on les reconnaissait à la sonorité de leur langage et à la façon vraiment héroïque dont ils supportaient la fatigue. Nous avions encore beaucoup de Toscans, très-jeunes pour la majeure partie et d'une admirable fermeté dans l'action. Modène et Parme n'avaient point fait défaut non plus, et l'on peut dire que la patrie italienne tout entière avait tenu à honneur d'envoyer ses enfants affranchir la portion d'elle-même qui attendait sa délivrance. L'élément étranger n'était pas absent; nous comptions sous la chemise rouge beaucoup de Hongrois, quelques Allemands, une centaine de Français, des Russes et des Anglais, nombreux surtout parmi les officiers. Quant à la légion anglaise, forte de douze cents hommes, équipés et armés par les souscriptions de l'Angleterre, et dont on a beaucoup parlé, elle ne nous rejoignit que plus tard à Naples, vers le milieu du mois d'octobre.

« On avait essayé d'éveiller l'esprit militaire parmi

La colonne du general Medici. (Page 114, col. 1.)

les populations siciliennes; mais c'était une tâche difficile, et l'on échoua. On eut beau s'appuyer sur le sentiment national, faire sonner à tous les cœurs les grands mots de patrie et de liberté, la Sicile fut sourde. Et comment aurait-elle entendu? Depuis des siècles elle a été tant battue et tant torturée qu'elle n'était plus pour ainsi dire qu'un cadavre. Il faut donner à ce Lazare le temps de sortir de son tombeau avant de lui demander de faire acte de vie. En l'absence de cet enthousiasme qui, à certains moments de l'histoire des peuples, les pousse vers le danger comme vers un devoir impérieux, on décréta l'enrôlement forcé, et l'on se recruta ainsi d'une troupe qui, si elle ne fut pas toujours très-brillante dans le combat, donna du moins de grandes preuves d'énergie et de résignation dans la fatigue[1]. »

1. Maxime du Camp, *Expédition de Garibaldi* (*Revue des Deux-Mondes*, 1861).

§ 9. DÉBARQUEMENT DE GARIBALDI DANS LES CALABRES; CONQUÊTE DES PROVINCES MÉRIDIONALES.

En Europe, on eût bien voulu arrêter la révolution à la conquête de la Sicile. Des amis même de l'Italie pensaient qu'il serait plus prudent de ne point précipiter les choses. La France invita Victor-Emmanuel à user de son influence sur Garibaldi, mais le dictateur répondit au roi par un refus formel d'obéissance. « La situation actuelle de l'Italie, disait-il, ne me permet pas d'hésiter : les populations m'appellent. Je manquerais à mon devoir et je compromettrais la cause italienne si je n'écoutais pas leur voix. » La France chercha à s'entendre avec l'Angleterre pour faire occuper le détroit par leurs escadres. L'Angleterre ne voulut pas, s'appuyant toujours sur le principe de non-intervention. Garibaldi resta maître d'exécuter ses projets.

« Deux petits lacs, situés à la base de cette langue de terre dont le phare occupe l'extrémité, avaient été réunis entre eux et ensuite joints à la mer par un canal que Garibaldi avait fait creuser. De la sorte, il avait, à l'abri de toute attaque et exposé seulement au hasard des projectiles perdus, un bon port qui contenait toutes les barques dont il comptait se servir pour faire passer son armée sur le continent. Ces barques étaient peu rassurantes, au nombre de deux cent cinquante environ, petites, pouvant contenir une trentaine d'hommes chacune, et si faibles de bordage qu'il leur eût été impossible de résister à l'artillerie. Quelques-unes, garnies sur trois côtés d'une balustrade de planches et pontonnées, étaient destinées à transporter les chevaux et au besoin les pièces de canon. »

Malgré ce peu de ressources, Garibaldi lança dès le 8 août quelques centaines d'hommes sur la côte de Calabre avec Missori qui se jeta dans les montagnes et gagna une forte position, l'Aspromonte, où des bandes calabraises vinrent le rejoindre. En dépit des croisières napolitaines qui d'ailleurs ne manifestaient pas un grand zèle, de petites expéditions traversaient sans cesse le détroit. Le 10 au soir, la brigade Bixio, forte de 4000 hommes, débarqua près de Villa-San-Giovanni. Medici et Cosenz amenèrent 11 000 hommes au cap dell' Armi, entre Reggio et Mileto. Garibaldi veillait à tout, allait sans cesse d'un endroit à l'autre : le télégraphe annonçait presque toujours sur lui des nouvelles contradictoires, et l'Europe attentive ne savait pas si le hardi aventurier avait osé ou non franchi le détroit. Mais bientôt la vérité se fit jour et les nouvelles se succédèrent coup sur coup, relatant des faits vraiment extraordinaires.

« Le 19 août, dans la nuit, Garibaldi avait quitté Taormina avec une brigade embarquée à bord des bateaux à vapeur *le Franklin* et *le Torino;* toute la nuit on avait navigué par une mer assez dure, et vers le point du jour on était arrivé en vue de l'extrémité de l'Italie méridionale, près de la petite ville de Mileto, au cap dell' Armi. Monté à bord du *Franklin,* qu'il commandait lui-même, à côté de son vieux compagnon Origoni, Garibaldi avait fait signal au *Torino* d'accélérer sa marche et d'atterrir au plus vite, car la croisière napolitaine pouvait apparaître d'un instant à l'autre. *Le Torino* chauffa à outrance, jusqu'à se jeter sottement à la côte qui est sablonneuse et basse. Six heures furent inutilement perdues à tâcher de relever le navire; *le Franklin* y rompit toutes ses amarres, et faillit y compromettre sa machine. Voyant l'impuissance de ses efforts, et comprenant qu'une plus longue tentative l'exposerait lui-même à un très-sérieux danger, il reprit la mer, hissa le pavillon américain, et, grâce à ce subterfuge, passa sans encombre à travers les navires du roi de Naples. On hâta le débarquement, et le dernier homme avait pris terre, quand les frégates royales, arrivant à toute hélice, mais trop tard, comme à Marsala, ouvrirent le feu contre le pyroscaphe échoué, et le coulèrent bas. Les soldats, d'après l'ordre de Garibaldi, prirent le pas de course et gravirent la montagne pour se mettre hors de la portée du feu des frégates, qui commençaient à les canonner.

La journée du 20 fut employée par Garibaldi en ces marches et contre-marches auxquelles il excelle, et qui avaient pour but de dérouter les recherches et l'attention de l'ennemi. La nuit vint, qu'on ne savait encore vers quel point on allait se diriger. Voulait-il attaquer Reggio, ou bien le tourner? Voulait-il aller se jeter à revers sur Scylla? Voulait-il gagner la montagne et y attirer la guerre? Les royaux l'attendaient partout, et il se glissait à travers leurs colonnes éparpillées, comme une anguille se glisse à travers les racines des vieux saules qui baignent leurs pieds dans l'eau. Vers minuit, les guides de Missori apparurent et annoncèrent la prochaine arrivée du jeune chef de partisans. Seul, il avait eu connaissance du plan de Garibaldi. En conséquence, et à la vue d'un signal dont il avait le secret, il avait quitté son inexpugnable position au sommet de l'Aspromonte, et il venait, par une marche des plus difficiles dans un pays boisé, qui n'est que ravines et montagnes, faire sa jonction avec son général en chef. Sur la terre nue et à la clarté des étoiles, on tint un rapide conseil. La petite troupe fut divisée en trois détachements : l'un, commandé par Bixio, avait pour mission d'attaquer de front la ville de Reggio; les deux autres, sous les ordres immédiats de Garibaldi et de Missori, tournant les forts, devaient prendre les Napolitains entre deux feux. Vers trois heures et demie du matin (21 août 1860), l'avant-garde des chemises rouges tomba sur les vedettes royales. « Halte-là! qui vive? — Italie et Victor-Emmanuel! — Passez au large! — Vive Garibaldi! — Vive le roi! » L'action s'engagea.

« L'armée napolitaine, massée à l'entrée principale de la ville, faisait un feu terrible, devant lequel nos soldats reculèrent pendant quelques instants. Garibaldi arriva seul pour voir ce qui se passait. « Eh bien! mes « enfants, cela ne va donc pas bien par ici? vous êtes « fatigués, je le comprends, après les marches de la jour- « née d'hier; allons, reposez-vous un peu. » On s'arrête, on se groupe, on reprend haleine. Au bout de quelques minutes, il parle, toujours avec sa voix incomparablement douce : « Allons, cela va mieux, n'est-ce pas? Ce « n'était que la fatigue, je le savais bien; mais vous avez « tiré assez de coups de fusil pour aujourd'hui; il faut « ménager nos munitions, nous n'en aurons pas d'autres « pour arriver jusqu'à Naples. Allez me bousculer tous « ces drôles-là à coups de baïonnette! » Il les lance, et lui-même va retrouver son corps, qui, dans ce moment, tournait la ville en silence et parmi les ténèbres. La charge à la baïonnette fut décisive; les royaux, ouverts et repoussés, allèrent chercher refuge dans la citadelle. Un petit fort s'élève au bas de la ville; Bixio le prit[1]. »

1. Maxime du Camp.

En même temps les derniers débarquements s'achevaient sous la direction de M. de Flotte, ancien officier de la marine française et ancien représentant du peuple en 1848. De Flotte avait présidé à l'heureuse navigation de presque toutes les expéditions : à peine entré dans l'intérieur du pays, il tomba frappé à mort dans un combat près de Solano (22 août). « Les Napolitains commençaient à faiblir, et de Flotte, toujours à la tête de ses hommes, comme d'habitude, les lançait sur l'ennemi, la baïonnette en avant. Au plus fort de cette charge impétueuse, de Flotte, atteint déjà d'une légère égratignure à la main, s'élança sur un gros de Napolitains, suivi de quelques hommes, entre autres son lieutenant Paugam, un Français, Girard, et un volontaire de la compagnie anglaise. Un soldat le couchait en joue, mais, saisi d'un sentiment de respect involontaire, il n'osa pas tirer. De Flotte écarte le fusil avec son sabre; le soldat se rend prisonnier. Au même instant un coup de feu part à quelques pas, presque à bout portant, et notre héroïque commandant tombe mort, la face contre terre, sans pousser un cri, sans faire un mouvement. La balle lui avait traversé la tête et était allée frapper le volontaire anglais près de lui. On court, on s'empresse; pendant que les uns s'efforcent de le relever, les autres vont à l'endroit d'où le coup était parti, mais on ne trouve qu'un fusil sur le sol; l'homme qui avait tiré s'était enfui [1]. » On enterra de Flotte dans l'église du village.

Cependant les 20 000 hommes que François II avait envoyés pour défendre les Calabres commençaient à être singulièrement réduits. De nouvelles troupes garibaldiennes débarquaient sans cesse plus au nord, menaçant de couper les communications avec Naples. A Soveria des généraux capitulèrent, abandonnant à Garibaldi deux batteries d'artillerie, les chevaux et les mulets dont la pauvre armée des volontaires avait grand besoin. Cette capitulation de Soveria ouvrait la route de Cosenza. Le général qui commandait dans cette ville capitula lui-même, entre les mains du Comité formé sous le nom de Comité central de la Calabre. Isolés, coupés, ces généraux napolitains ne comprenaient rien à la guerre que leur faisait l'agile Garibaldi. Leur armée était démoralisée, et une sombre tragédie qui venait de se passer à Mileto le 25 août n'était point faite pour les rassurer.

« Le 15e régiment de ligne napolitain, revenant de Villa-San-Giovanni, avait campé sur la place et dans les rues; ses officiers le conduisaient, mais les troupes indisciplinées murmuraient, voyant avec terreur s'allonger devant elles les fatigantes étapes, dont la dernière ne devait être que Naples, et, répudiant le métier de soldat, demandaient sourdement à être renvoyées libres, en congé illimité. Les officiers découragés ne répondaient rien, ou répondaient qu'ils étaient eux-mêmes contraints d'obéir à des ordres supérieurs. Le général Briganti arriva sur ces entrefaites, à cheval, suivi d'un seul domestique. Les soldats, en le reconnaissant, crièrent : « A mort! à mort! chez nous! chez nous! » Briganti passa outre, sans s'arrêter à ces clameurs. Il avait déjà franchi le village et se trouvait sur la route de Monteleone, quand il tourna bride et revint sur ses pas. Qui le ramenait? La volonté de faire tête à l'orage et de calmer une sédition militaire qui pouvait, en éclatant, amener le pillage de la ville? ou plutôt cette invisible et invincible main qui pousse les hommes vers les destinées qu'ils doivent accomplir? Je ne sais, mais il revint. Dès qu'il parut, les cris recommencèrent, et les menaces aussi, plus violentes encore. Il était sur la place devant un grand hangar qui sert d'écurie à la poste. Il s'arrêta et voulut parler; deux coups de feu abattirent son cheval, qui roula dans la poussière. Le domestique épouvanté prit la fuite. Les officiers impassibles n'essayaient même pas de calmer leurs hommes. Le général Briganti se releva et alla droit aux mutins, avec courage et une grande sérénité. Il parla de son âge, leur rappela les soins paternels qu'il avait toujours eus pour eux; il invoqua la discipline, sans laquelle les soldats ne sont plus que des bandits armés. La révolte hésitait et semblait près de s'apaiser, lorsqu'un sous-officier, s'approchant du général, lui dit : « Mes souliers sont usés, je vais presque pieds nus; toi, tu as de trop belles bottes! » et lui tira un coup de fusil à bout portant. Plus de cinquante balles lui furent encore envoyées. Le sous-officier l'avait déchaussé, et toute la troupe, enivrée du meurtre, se jeta à coups de baïonnette sur son ancien général et le mit en pièces. On ne put qu'à grand'peine arracher à ces sauvages le corps mutilé pour le cacher dans l'église [1]. »

L'armée garibaldienne offrait un spectacle bien différent. « On aurait grand tort de s'imaginer que nous marchions en colonnes, dit un volontaire, chefs et musique en tête, fourgons et ambulance en arrière; rien ne ressemblerait moins à la vérité. A part l'élite de quelques divisions dont la marche était à peu près régulière, le reste allait à la débandade dans un pays sauvage, à travers des ravins et des défilés où quelques centaines d'hommes déterminés auraient pu nous arrêter à chaque pas. L'armée ne marchait pas, elle se précipitait comme un torrent. Figurez-vous une avalanche de quinze à vingt mille hommes obéissant à une irrésistible force d'impulsion, roulant, bondissant, franchissant tous les obstacles. Dans cette furie de marche, nous avions oublié la faim, la soif, le repos, le sommeil, tous les besoins de la nature. Nous allions toujours, n'ayant qu'un seul cri : « Naples! » Les vêtements tombaient en lambeaux, la chaussure restait en route : les armes seules étaient en bon état. La plupart d'entre nous n'avaient pas même de giberne et mettaient les cartouches dans leurs chapeaux. Les plus rapides distançaient les autres et les laissaient en arrière; ceux-ci, débandés, se reformaient au hasard par groupes, ou bien, épuisés, se couchaient le long des routes, puis se relevaient par un élan furieux, se jetaient dans la montagne, découvraient des sentiers de traverse, et de la queue se retrouvaient tout à coup portés à l'avant-garde.

« Quelle misère, mais aussi quel dévouement! De solde, il n'en était pas question, et quant aux distributions de vivres, il n'en fallait pas parler, au milieu de ces souffrances, lorsqu'en traversant un pauvre village les paysans nous serraient les mains en nous remerciant de les avoir délivrés des Bourbons et des soldats royaux. Quand je dis que nous manquions presque toujours de vivres, je n'entends pas faire le procès de l'intendance de l'armée, mais c'étaient les moyens de transport qui manquaient. Nous n'avions à

1. Clément Caraguel, *Souvenirs d'un volontaire de Garibaldi.*

1. Maxime du Camp.

notre disposition que ces lourds et primitifs chariots calabrais dont le modèle exact se trouve dans la tableau de la *bataille des Cimbres*. Ces vénérables véhicules étaient traînés par des bœufs; aussi, malgré la bonne volonté des conducteurs, les provisions étaient-elles généralement en retard de deux jours sur la colonne. Il restait bien la ressource des réquisitions sur la route, mais les royaux qui nous précédaient avaient dévasté le pays comme une nuée de sauterelles, sans rien laisser après eux.

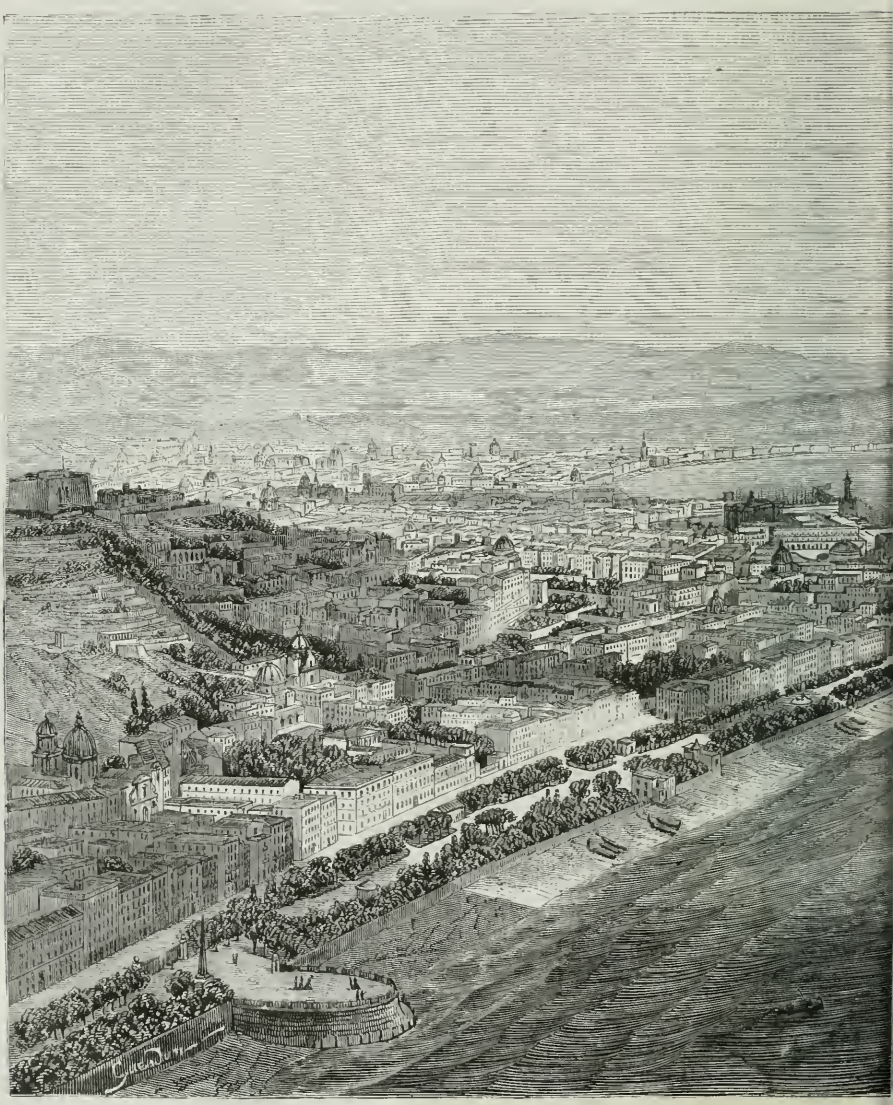

Vue d

« Nous traversions ainsi de gros villages et même des villes où il était littéralement impossible de trouver un morceau de viande ou un verre de vin. Dans certains cantons même, ces deux choses étaient complétement inconnues; les habitants ne se nourrissaient que de maïs grillé ou bouilli. La misère de quelques villages offrait un spectacle impossible à décrire. De méchantes huttes en terre recouvertes de chaume, et dans ces huttes toute une famille, hommes, femmes, enfants, étendus pêle-mêle sur une litière de paille de

mais, voilà ce que nous rencontrions fréquemment dans les montagnes[1]. »

Garibaldi voyageait avec une rapidité sans égale. « Après avoir reçu à Sovéria la capitulation du général Cardarelli, il s'était rendu à Cosenza, où ses officiers les plus intimes croyaient qu'il ferait une halte prolongée; mais Garibaldi se donna à peine le temps de se reposer, et repartit en hâte. Obéissait-il à un appel venu de Naples ou à la conviction que sa présence seule désarmerait la monarchie? Je ne sais ; il traversa

les.

Tarsia, Castrovillari, Lagonegro, s'arrêtant une heure ici ou là pour jeter des paroles d'encouragement et appeler aux armes ceux qu'il espérait alors pouvoir mener à travers les États du pape jusqu'aux confins de la Vénétie. Partout on accourait ; du haut des montagnes, les paysans armés venaient au-devant de lui et l'entouraient; les villes se pavoisaient à son approche, et les habitants restaient debout, éveillés pendant des

1. Clém. Caraguel, *Souvenirs d'un volontaire garibaldien.*

nuits entières, suspendus par l'attente de cet homme, qui passait plus rapide et plus fort que le tonnerre. Il allait si vite, que ses officiers d'ordonnance le perdaient quelquefois; l'un d'eux le chercha pendant cinq jours. Il n'y avait que des cris de joie autour de lui et nul péril, car les troupes napolitaines, dispersées et débandées, laissaient la route libre; à peine, çà et là, comme nous, rencontrait-il quelques groupes de royaux découragés qui tendaient la main au passant. Quelquefois, toujours courant, il ramassait ces hommes au hasard du chemin. « Qui voulez-vous servir? — « L'Italie! » Il les confiait alors à quelque officier qui les conduisait à la brigade la plus voisine; ils quittaient la veste bleue, prenaient la chemise rouge et criaient : *Vive Garibaldi!* avec plus de confiance qu'ils n'avaient crié vive le roi! Ainsi dans cette course frénétique il trouvait moyen d'augmenter son armée et d'amoindrir celle de François II. Quant aux habitants des villes qu'il traversait, ils restaient comme en extase pour l'avoir aperçu. Ceux à qui il avait parlé devenaient un objet de curiosité pour les autres; de ce qu'il avait touché, on faisait des reliques. Traversant un village, j'entrai dans une maison pour boire; je vis un verre sur une planche et je le pris; le propriétaire me le retira des mains. « Garibaldi a bu dans ce « verre, me dit-il; nul ne doit plus s'en servir! » Il courait donc à son but, pendant que nous marchions à sa poursuite, ignorant ce qu'il devenait et espérant toujours finir par le rejoindre [1]. » Le gouvernement de Naples n'attendit même pas l'arrivée de Garibaldi pour se dissoudre.

§ 10. ENTRÉE DE GARIBALDI A NAPLES (7 SEPTEMBRE); RETRAITE DE FRANÇOIS II A GAËTE.

François II ne savait plus à quelle branche se rattacher. Il négociait avec le Piémont une alliance qu'on ne repoussait pas, mais qu'on ajournait jusqu'à la réunion du Parlement napolitain, et l'insurrection empêchait toute réunion de ce Parlement. Il n'était plus obéi par ses ministres, et, faute d'en trouver d'autres, se voyait obligé de les garder. Les journaux, rédigés par les émigrés qui étaient revenus, prêchaient ouvertement la révolte. On avait dû exiler un oncle du roi, le comte d'Aguila. Un autre oncle de François II, le comte de Syracuse, écrivait à son neveu, le 24 août, une lettre publique pour l'engager à renoncer à son autorité. Le comte de Syracuse se vit aussitôt l'objet de la faveur populaire, mais quelques jours après il partit pour Turin. Le comte de Trapani travaillait, au contraire, dans le sens réactionnaire et absolutiste : à mesure que l'insurrection se rapprochait de Naples, la position devenait de moins en moins tenable. Les troupes envoyées contre le dictateur fondaient pour ainsi dire devant lui. Les généraux refusaient de commander, les soldats de marcher, quand ils ne se rendaient pas à Garibaldi. François II résolut enfin de quitter Naples où il n'était entouré que de trahisons. Il pouvait encore se défendre dans les places fortes de Capoue et de Gaëte avec ce qui lui restait de son armée. Il prit ce parti. Le 6 septembre, laissant aux ministres et à la garde nationale le soin de maintenir l'ordre à Naples, il s'embarqua pour Gaëte. Il avait eu auparavant la douleur de voir arriver en masse la démission d'un grand nombre d'officiers supérieurs et de commandants de la marine. Il adressa à l'Europe une protestation contre les derniers événements et à son peuple une proclamation très-digne. Le lendemain, 7, Garibaldi entrait à Naples.

Seul, sans ses soldats, à peine suivi par quelques-uns de ses officiers, Garibaldi, toujours revêtu de son costume presque légendaire, entrait à Naples dans une voiture de louage, au milieu d'une population en délire. — « Un flot diapré et hurlant montait et descendait la rue de Tolède; tous ceux qui avaient pu trouver une loque rouge, casaque, châle ou rideau, s'en étaient affublés, et, levant les bras, vociférant, agitant des bannières, s'embrassant, riant, pleurant, s'en allaient acclamer le dictateur, qui, brisé de fatigue, rompu d'émotion, énervé de ce triomphe brutal, demandait du repos. Les têtes les plus solides tournaient dans cette enivrante atmosphère que remuait tant de bruit. Les voitures renonçaient à ouvrir la foule, qu'elles suivaient au pas, s'arrêtant là où elle s'arrêtait, et bien vite escaladées par les curieux qui grimpaient sur les roues, sur la capote, sur les brancards. Pour ce monde en fièvre d'enthousiasme, il n'y avait qu'un cri : *Vive l'Italie Une!* et, ajoutant le geste à la parole, chacun levait en l'air l'index de la main droite. Descendu du ciel dout il est après Dieu l'hôte le plus puissant, saint Janvier n'eût pas été mieux reçu que Garibaldi, si, comme lui, il fût entré à Naples.... Les promenades enthousiastes de la journée recommençaient le soir avec accompagnement de torches, de lampions et de boîtes qu'on tirait à tous les coins de rues. C'était odieux de rumeur et de fracas. Les Calabrais en chapeaux pointus, nos soldats déguenillés se mêlaient à la population endimanchée; de tous les trous il sortait des patriotes qui criaient d'autant plus haut qu'ils avaient fait moindre besogne; le peuple et la bourgeoisie fraternisaient dans une joie sans bornes....

« Les forts qui commandent Naples tenaient encore pour le roi, lorsque Garibaldi entra dans la ville. Par leur position vraiment formidable, ils la dominent de telle sorte qu'ils peuvent la réduire en moins de deux heures. Il y avait là un danger terrible; malgré l'explosion de sa joie, ses promenades et ses cris, la population le sentait et était inquiète. Les grilles du palais, les portes des forteresses étaient closes, les sentinelles posées, les armes prêtes; dans les embrasures les canons allongeaient leur cou noir, derrière lequel apparaissait un artilleur debout. Que se passait-il entre les chefs du mouvement national et les officiers supérieurs qui commandaient la garnison des forts? je ne le sais; mais vers cinq heures, le 9 septembre, Garibaldi monta au fort Saint-Elme, qui s'ouvrit devant lui et sa suite; il le reçut des mains du commandant et licencia les soldats. Une heure après, le Palais-Royal, le fort de l'Œuf et le Château-Neuf avaient fait leur soumission et appartenaient à la cause de l'unité italienne [1]. »

Garibaldi, excité par des victoires aussi faciles, songeait à marcher tout de suite sur Rome : autour de lui quelques conseillers imprudents disaient : « A notre approche, le pape se retirera et l'armée française avec lui. » Mais les hommes sensés le retenaient. D'ailleurs il n'avait pas fini sa besogne dans le royaume de Naples. Il ne possédait ni Capoue ni Gaëte. Or s'éloi-

1. Maxime du Camp, *Expédition des Deux-Siciles.*

1. Maxime du Camp, *Expédition des Deux-Siciles.*

gner de la capitale sans être maître de ces deux places, c'était s'exposer à un retour offensif des royaux. Garibaldi songea à attaquer Capoue. Les Napolitains avaient bien d'autres préoccupations. La fête de saint Janvier approchait.

« C'était un grand émoi dans la ville de Naples : pour qui le saint infaillible prendrait-il parti? Était-il Italien? était-il bourbonnien? Grave question qu'on se posait partout et que nul n'osait résoudre par avance. Saint Janvier est l'idole des Napolitains, et ils sont fermement persuadés que Dieu ne règne aux cieux que par sa permission. Une fois cependant, pris de colère subite contre leur saint bien-aimé, ils le détrônèrent, et à sa place choisirent saint Antoine pour patron de Naples. C'était en 1799, saint Janvier s'était fait démocrate ; son sang s'était liquéfié aux cris de : *Vive la république !* et quand la réaction conduite à main armée par le cardinal Ruffo vint à Naples se livrer à des massacres, dont le souvenir n'est pas encore effacé aujourd'hui, on se rappela l'attitude républicaine de saint Janvier, et on le destitua comme un simple préfet ; on parla même de le jeter à la mer, et devant sa statue on cria : « A bas le jacobin ! » Mais trop de liens intimes, tenant aux fibres les plus tendres du cœur, attachaient les lazzaroni à leur patron; cette séparation était trop pénible pour des âmes si unies. Les uns se repentaient de leur violence ; l'autre promit de n'être jamais qu'un bon royaliste, et la paix fut faite. On renvoya saint Antoine, et l'on remit saint Janvier en possession de tous ses honneurs, titres et priviléges. — On sait en quoi consiste le miracle. Recueilli après le martyre du saint, son sang, renfermé dans une ampoule et desséché, se liquéfie et bouillonne. Le saint fait attendre plus ou moins longtemps ce prodige, selon qu'il est plus ou moins content de la politique et du gouvernement; mais il n'y a pas d'exemple qu'il l'ait jamais refusé, même au général Championnet, qui ne lui donnait que dix minutes pour l'accomplir. En présence des graves événements qui avaient remué le royaume des Deux-Siciles, quelle allait être l'attitude de saint Janvier ?

« Le jour de sa fête (19 septembre), vers dix heures du matin, je me rendis à la cathédrale ; c'est une grande église restaurée dans le lourd goût italien de la décadence, où l'art est absolument remplacé par la valeur et la rareté de la matière première. Il y a là un régiment de statues en argent, dont tout le prix est dans le poids. Dans la chapelle de saint Janvier, qui est à droite, la foule s'entasse et se presse ; il fait très-chaud; une fade odeur de sueur plane au-dessus de toutes les têtes agitées ; vers la balustrade qui protége le maître-autel, on se bat pour avoir les meilleures places. Les femmes me paraissent être en majorité, quelques-unes portent de petits enfants qui pleurent, et qu'elles font danser sur leurs bras pour les apaiser. On dit la messe ; mais qui l'écoute ? Personne. On est haletant. Quelquefois un chant suraigu éclate au milieu de la foule : c'est quelque femme déjà possédée, qui par un cantique espère hâter l'arrivée du saint. On amène plusieurs hommes de la garde nationale et on les distribue, ici pour maintenir la circulation auprès des portes, là pour empêcher la foule de se précipiter dans la sacristie, plus loin pour défendre le chanceau de l'autel contre ceux qui tenteraient de l'escalader. La porte de la sacristie s'ouvre enfin, et un cri de joie éclate sous les voûtes. En grande pompe, on apportait l'image de saint Janvier couvert d'un voile rouge brodé d'or; on s'écarta pour le laisser passer. Porté par un chanoine, précédé de deux gardes qui écartaient le peuple, le saint s'ouvrit un chemin à travers ses adorateurs, qui furtivement tâchaient de toucher le voile de leur main qu'ensuite ils baisaient; la précieuse idole put enfin franchir les trois marches de l'autel, et sur la nappe blanche on l'exposa. On enleva le voile, et le buste d'argent apparut, éclatant comme un poêlon fraîchement étamé. Ce que je vis alors est fait pour rendre modestes ceux qui dans leur vie se sont crus aimés, car jamais être humain n'inspira l'amour qu'on témoignait à cette tête immobile. Les femmes criaient : « O saint Janvier, mon petit saint Janvier, saint Janvier de mon âme, saint Janvier, saint Janvier ! » Vers lui elles tendaient leurs mains crispées, des larmes coulaient de leurs yeux renversés par l'extase, leurs lèvres tremblantes jetaient des mots confus et lui envoyaient des baisers; les tendons de leur cou, saillis comme de grosses cordes, remuaient aux battements précipités des artères; quelques-unes, plus enivrées que les autres, avaient écarté leur fichu et se frappaient la poitrine à coups de poing en poussant des appels lamentables....

« Un chanoine, vieillard courbé, couvert de vêtements splendides, enleva un voile qui cachait l'ostensoir contenant la précieuse relique. Cet ostensoir est en argent, garni de deux glaces qui facilitent la vue de l'ampoule qu'il renferme; un prolongement arrondi permet de le placer sur un piédestal d'argent. Je demande pardon pour ma triviale mais très-juste comparaison, cet ostensoir ressemble à une lanterne de cabriolet. Le chanoine le tient par la douille et par le sommet, qui est enrubanné de rouge ; il le baise dévotement, le regarde avec soin, l'élève entre ses mains et s'écrie : *Il sangue e duro !* Puis le montrant d'aussi près que l'on veut aux assistants, mais n'y laissant jamais toucher, il l'agite de haut en bas en y tenant les yeux attachés, afin de déterminer l'instant précis où le sang coagulé commence à se liquéfier. Derrière lui, un prêtre éclaire la relique à l'aide d'un cierge, de façon à ce qu'on puisse la voir aussi par transparence. Pendant ce temps, on chante des hymnes, on récite certaines prières spéciales, dont le tumulte qui régnait dans la chapelle m'empêche de saisir un seul mot. Des femmes du peuple, qui sont dites « parentes de saint Janvier, » c'est-à-dire qui prétendent descendre de la vieille mendiante à qui le saint apparut après son martyre pour indiquer l'endroit où son corps avait été déposé, sont rangées aux places d'honneur, près de la balustrade. Elles interpellent familièrement le saint, sans plus se gêner que pour se gourmander entre elles; les unes lui parlent en suppliant, les autres lui adressent des injonctions violentes qui contrastent singulièrement avec tant d'adoration. Je les ai entendues : « Ah ! saint Janvier chéri, disaient les premières, ne « nous fais point languir, et dis-nous par ton sang « bouillonnant que tu es heureux, que tu es content « de nous, et que toujours tu nous protégeras ! »

« Tout à coup le chanoine leva l'ostensoir en prononçant des paroles que je n'entendis pas, et je vis le sang qui bouillonnait lentement dans l'ampoule. Trois minutes, montre en main, avaient suffi pour obtenir le miracle. Une clameur de joie ébranla les murs; on se

jeta la face contre terre avec des sanglots et des cris de reconnaissance; on lâcha une volée d'oiseaux épouvantés qui ne savaient où battre de l'aile au-dessus de ce tumulte; les orgues éclatèrent, mêlant leurs notes triomphales aux chants d'allégresse qui s'élancèrent de toutes les poitrines. Chacun se précipitait vers la relique bénie pour y poser ses lèvres; des fleurs étaient jetées à pleines mains sur le buste, des encensoirs poussaient devant lui leurs fumées odorantes, et cent un coups de canon tonnant dans les forts apprirent à la ville de Naples que le patron de son choix veillait toujours sur elle avec la même sollicitude. Naples fut

Le palais Angri-Doria à Naples, résidence de Garibaldi.

ravie de la rapidité exceptionnelle du miracle, et chacun y trouva son compte, les bourbonniens en y voyant la preuve que le roi François II reviendrait bientôt, les libéraux en y découvrant que saint Janvier favorisait l'entreprise de Garibaldi [1]. »

1. Maxime du Camp, *Expédition des Deux-Siciles* (*Revue des Deux-Mondes*, 1861).

Garibaldi, avant de remettre ses troupes en campagne, avait composé un ministère dans lequel on fut scandalisé de voir un ministre de François II, M. Liborio Romano. Il avait été aussi obligé d'aller faire une visite à Palerme. La discorde régnait en Sicile; les habitants demandaient l'annexion immédiate au Piémont, et Garibaldi se refusait à la proclamer. Sa

présence ramena la tranquillité, mais l'agitation ne tarda pas à recommencer. A Naples, Garibaldi lançait décrets sur décrets sur l'expulsion des jésuites, sur les biens du clergé, ordonnant la fondation d'asiles, établissant le jury, prohibant l'inhumation des nobles dans les églises, supprimant les douanes entre Naples et la Sicile, abolissant la loterie, nommant M. Alexandre Dumas directeur des musées et des fouilles, avec le palais royal de Chiatamone pour résidence. Cette rénovation du gouvernement, inspirée de généreuses idées, ne pouvait être sérieuse, parce qu'il n'y avait pas de gouvernement. Garibaldi était dictateur, mais n'était pas le maître : autour de lui régnait la confusion ; aussi laissa-t-il bientôt là la politique, nommant le général Sirtori prodictateur, et courut-il à Caserte, près de son armée. L'anarchie continua de régner à Naples. M Bertani, qui avait si activement enrôlé les volontaires, blessait les autres ministres par son despotisme, jetait l'argent à pleines mains, et compromettait, comme administrateur, Garibaldi, qu'il avait si bien servi

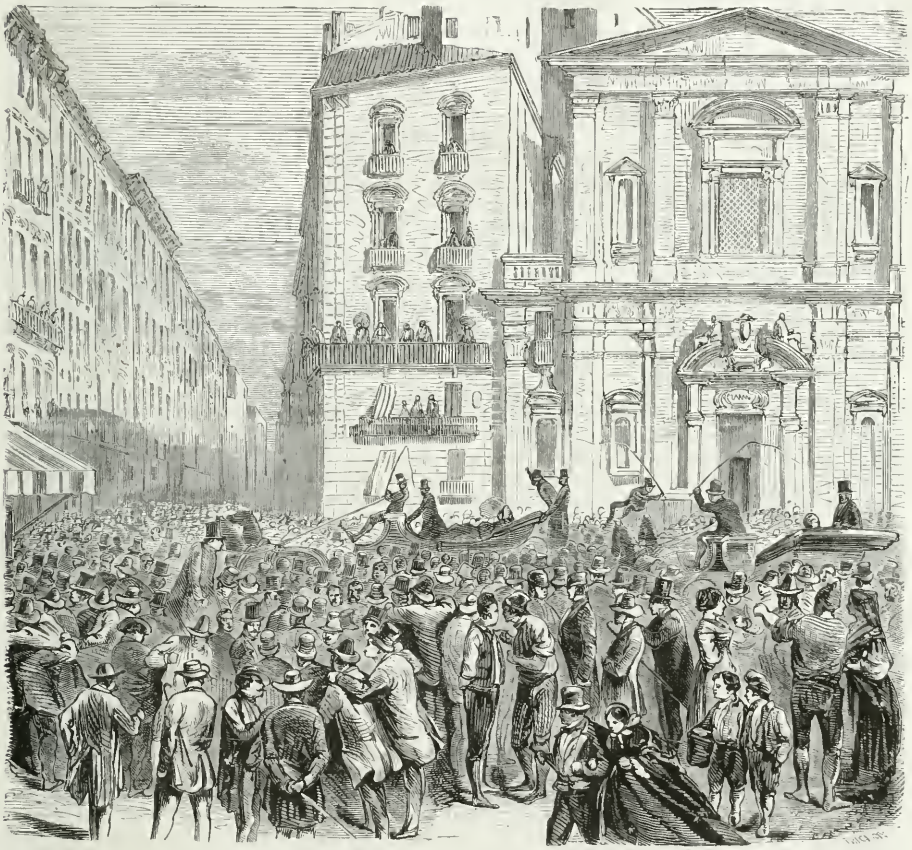

La rue de Tolède, à Naples, après l'entrée de Garibaldi (août 1860).

comme recruteur. Il souleva une vive réprobation en donnant une pension de 30 ducats par mois à la mère de Milano, qui avait attenté aux jours de Ferdinand II dans une revue ; une dot de 200 ducats fut également accordée aux deux sœurs de l'assassin. Mazzini était à Naples et refusait d'en sortir ; Garibaldi le ménageait. Cette anarchie servait à merveille les plans de M. de Cavour Celui-ci, après avoir longtemps suivi la révolution malgré lui, s'était décidé, depuis l'entrée de Garibaldi à Naples, à précipiter le mouvement et à porter dans la balance les forces régulières du Piémont, afin de hâter l'annexion de l'Italie méridionale, annexion qu'une plus longue inaction aurait compromise.

§ 11. INVASION DES ÉTATS DE L'ÉGLISE PAR L'ARMÉE SARDE (11 SEPTEMBRE) ; BATAILLE DE CASTELFIDARDO (18 SEPTEMBRE 1860).

On pouvait penser que le général de Lamoricière, avec les troupes pontificales, se joindrait aux troupes restées fidèles à François II pour arrêter Garibaldi. La défaite de ce dernier retomberait sur le Piémont, qu'on

accuserait de trahison. Si Garibaldi demeurait vainqueur, il embarrasserait le Piémont bien davantage en marchant sur Rome. Il fallait donc intervenir pour consolider les résultats de l'audacieuse expédition du général, et en même temps pour résister à ses entraînements. Il fallait prendre part à la révolution pour la diriger. Garibaldi, d'ailleurs, malgré ses ressentiments contre M. de Cavour, sentait bien que pour achever son œuvre il lui fallait l'appui du Piémont; il savait qu'il aurait une rude besogne à accomplir sur les bords du Vulturne et devant Gaëte. M. de Cavour profita, à la fin d'août, du passage de l'empereur Napoléon à Chambéry pour lui faire exposer par MM. Farini et Cialdini, chargés de le complimenter, la fausse position dans laquelle l'avait mis l'expédition de Garibaldi. L'Empereur reconnut les difficultés de la situation du Piémont. Désirant que Garibaldi n'allât point se heurter contre Venise ou contre Rome, il laissa entendre que, dans le cas d'une insurrection dans les Marches et dans l'Ombrie, il ne s'opposerait point à l'intervention du Piémont pour le rétablissement de l'ordre, mais que rien ne serait préjugé sur l'organisation de la Péninsule; l'Europe seule pourrait déterminer cette organisation.

M. de Cavour alla plus loin. Il faut l'avouer, il sauta par-dessus le droit des gens, et lorsqu'il vit Garibaldi à Naples il ne songea plus qu'à entrer le plus tôt possible dans les États de l'Église, afin d'aller lui donner la main. Des insurrections avaient réellement éclaté sur plusieurs points dans les Marches et dans l'Ombrie, car, on le pense bien, un frisson électrique avait parcouru du sud au nord la Péninsule entière sitôt que le hardi soldat de l'Italie avait pris pied dans le royaume de Naples. Des troubles avaient commencé à Pesaro, à Urbino, à Sinigaglia. Des députations avaient été envoyées à Victor-Emmanuel pour solliciter sa protection. Ces mouvements furent sévèrement réprimés. La province et la ville de Pérouse qui s'agitaient furent mises en état de siége par le général Lamoricière. M. de Cavour se hâta. Il chercha quel prétexte mettre en avant pour amener une déclaration de guerre au saint-siége. Il choisit celui de la présence d'étrangers dans l'armée pontificale. Le 7 septembre le président du conseil sarde adressa au cardinal Antonelli un *ultimatum* dans lequel il disait en parlant des étrangers : « L'organisation de pareils corps non composés, à l'instar de tous les gouvernements civilisés, de citoyens du pays, mais d'individus de tout langage, de toutes nations et de toutes religions, offense profondément la conscience publique de l'Italie et de l'Europe. L'indiscipline inhérente à ce genre de troupes, la conduite imprudente de leurs chefs, les menaces provocatrices qu'ils affichent dans leurs proclamations, engendrent et entretiennent un ferment extrêmement dangereux. Les habitants des Marches et de l'Ombrie conservent vivant le souvenir douloureux des massacres et du sac de Pérouse. Cet état de choses, déjà funeste par lui-même, le devient plus encore après les événements arrivés en Sicile et dans le royaume de Naples.... Les rapports intimes qui unissent les habitants des Marches et de l'Ombrie à ceux des provinces annexées aux États du roi, et les raisons de l'ordre et de la sûreté de ses propres États imposent au gouvernement de Sa Majesté d'opposer, autant que cela dépend de lui, un remède immédiat à ces maux. La conscience du roi Victor-Emmanuel ne lui permet pas de rester témoin impassible des répressions sanglantes par lesquelles les armes de mercenaires étrangers étoufferaient dans le sang italien toute manifestation du sentiment national. Nul gouvernement n'a le droit d'abandonner au caprice d'une bande de soldats d'aventure les biens, l'honneur, la vie des habitants d'un pays civilisé. » M. de Cavour annonçait que les troupes piémontaises étaient chargées d'empêcher, au nom des droits de l'humanité, que les corps mercenaires pontificaux réprimassent par la violence l'expression des sentiments des populations des Marches et de l'Ombrie. Il demandait la dissolution immédiate des corps étrangers.

M. de Cavour ne trompa personne. Il n'avait nullement le droit de se mêler des affaires intérieures du gouvernement pontifical : il donnait de mauvais arguments pour déguiser une véritable invasion. Mais aussi le saint-siége, par ses rapports difficiles avec la France, par sa téméraire confiance dans les auxiliaires accourus à sa défense, avait fourni ces arguments à M. de Cavour, qui, en d'autres circonstances, aurait été fort embarrassé. La France se considérait comme hors de cause : on lui avait dit qu'on saurait se passer de ses soldats, on avait même réglé avec elle l'évacuation de Rome, on avait choisi un général en dehors du gouvernement français et presque contre lui. La France n'était plus engagée comme elle l'aurait été si on se fût toujours confié à elle et si on eût suivi ses conseils. L'empereur Napoléon cependant avait laissé nos troupes à Rome à cause de l'agitation de l'Italie. Il entendait toujours protéger le souverain pontife, mais sans se charger de couvrir tous ses États. Il fit tous ses efforts pour retenir M. de Cavour, le menaça de rompre ses relations avec lui s'il attaquait les États de l'Eglise. Mais M. de Cavour connaissait à fond la situation. Il sentait que la France ne voudrait pas, à un an de distance, faire la guerre au Piémont avec lequel elle avait combattu en Lombardie. L'intervention de l'armée française eût en effet tout remis en question et bouleversé encore davantage l'Italie. M. de Cavour brusqua les choses, et le 11 septembre les généraux Fanti et Cialdini entrèrent dans les États pontificaux.

Le saint-siége, malgré tous ses torts envers l'empereur Napoléon, s'était jusqu'à la fin bercé de l'illusion que ce souverain le défendrait contre le Piémont : il avait entretenu dans cette illusion le général Lamoricière en lui envoyant dénaturée une dépêche adressée à notre ambassadeur, qu'il avait surprise dans les bureaux du télégraphe. M. de Mérode, ministre des armes, envoyait le 10 septembre au général Lamoricière une dépêche lui annonçant que l'ambassade de France avait reçu la nouvelle « que l'Empereur avait écrit au roi de Piémont pour lui déclarer que, s'il attaquait les États du pape, il s'y *opposerait par la force.* » La dépêche reçue par l'ambassade n'avait nullement cette importance. Elle disait que dans le cas d'une agression du roi de Sardaigne l'Empereur serait *forcé de s'y opposer;* mais rien n'impliquait qu'on dût faire la guerre au Piémont. Notre ambassadeur, M. de Grammont, protesta contre l'abus qui avait été fait de sa dépêche. « J'aurais le droit, dit-il dans une lettre au cardinal Antonelli, de me plaindre que le *Journal de Rome* ait été autorisé à publier une dépêche du gouvernement de l'Empereur dont je n'avais pas donné copie à Votre Éminence; je m'abstiens de dire quelle a été mon

impression en constatant que le texte en avait été falsifié. Je voudrais pouvoir, monsieur le cardinal, ne rien ajouter aux pénibles observations que je viens de vous adresser; mais il m'est impossible de ne pas protester contre l'abus en vertu duquel, saisissant dans les bureaux de l'administration des télégraphes pontificaux une dépêche privée que j'ai adressée à un des agents *placés sous mes ordres*, le gouvernement pontifical se permet de la divulguer d'une manière qui blesse autant les convenances que les lois réciproques de la correspondance télégraphique. »

Le général de Lamoricière se trouva dans une position critique. Il comptait sur l'appui de nos soldats et se trouvait seul, non pas devant les forces irrégulières de Garibaldi, mais devant l'excellente armée piémontaise. L'empereur Napoléon se contentait de retirer son ambassadeur de Turin pour manifester son mécontentement et dégager sa responsabilité. L'armée pontificale dont on avait fait tant de bruit était évidemment perdue.

Le général Cialdini, en pénétrant dans les États de l'Église, avait lancé un violent ordre du jour que tout le monde blâma : il faisait appel aux passions lorsque l'armée piémontaise semblait venir au contraire pour pacifier le pays. Il entra bientôt à Urbino, à Pesaro, où il fit prisonnière une garnison de 1200 Allemands, à Fano, Sinigaglia, se dirigeant ainsi le long de l'Adriatique sur Ancône. Les généraux Fanti et della Roca pénétraient dans la vallée du Tibre et entraient à Pérouse après un vif combat contre les volontaires pontificaux. La garnison dut capituler avec le général Schmidt, qui avait acquis une si triste célébrité par la prise de la ville l'année précédente.

Lamoricière ne pouvait guère disposer que de 8000 hommes. Se sentant hors d'état de lutter contre une armée bien supérieure en nombre, il voulut se jeter dans Ancône, mais il fallait rompre les lignes piémontaises. Il partit de Lorette, résolu à livrer bataille (18 septembre). Le général Pimodan, qui commandait l'avant-garde, suivit le rivage, marcha à la rencontre des Piémontais sur le point où ils étaient le plus faibles, les repoussa et les força à se replier sur la colline de Castelfidardo, placée en regard de celle de Lorette et à 3 kilomètres. Mais l'armée sarde, appuyée de son artillerie, ne tarda pas à reprendre l'avantage. Les Suisses, les Bavarois, les Italiens du général Pimodan se débandèrent. En voulant ramener ses bataillons au combat, le général Pimodan tomba blessé à mort. Le général de Lamoricière essaya de rétablir la lutte, mais la garnison d'Ancône sur laquelle il comptait ne paraissait point. Cialdini ferma toutes les issues, la déroute gagnait le corps principal de l'armée. Lamoricière ne trouva que 400 volontaires, la plupart Français, déterminés à se frayer un passage. Il passa et courut s'enfermer dans Ancône. Cialdini fit 4000 prisonniers.

A Ancône Lamoricière ne trouva point de ressources. Bientôt la flotte sarde arriva, et la place bloquée par mer et par terre ne put résister. Le général capitula le 28 septembre : il sortit avec tous les honneurs de la guerre, mais demeura prisonnier. Le gouvernement piémontais ne tarda pas à lui rendre la liberté. Lamoricière, depuis, n'est pas sorti de sa retraite : il vient de mourir au mois de septembre 1865.

La prise d'Ancône livrait aux Piémontais plus de 7000 prisonniers et achevait la ruine de la petite armée pontificale. Cependant le gouvernement français voulut limiter les conquêtes faites par les Piémontais. Il n'entendait point que le gouvernement temporel du pape fût mis en question. Garibaldi avait annoncé qu'il proclamerait l'unité italienne du haut du Quirinal. L'empereur Napoléon III, en réponse, envoya à Rome une nouvelle division d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, et une batterie d'artillerie. En même temps, le général de Goyon était autorisé « à étendre son action aussi loin que les conditions militaires auxquelles elle était subordonnée pouvaient le lui permettre. » C'est-à-dire qu'il avait l'ordre d'occuper tous les points nécessaires pour la défense de Rome et de garder les gouvernements de Rome, de Viterbe, de Civita-Vecchia, qui forment le patrimoine de Saint-Pierre proprement dit. Plusieurs villes de ce patrimoine, entre autres Viterbe, durent être abandonnées par les Piémontais Les Marches et l'Ombrie restaient à ces derniers, libres de communiquer avec le royaume de Naples. « A chaque instant, les communes, dès qu'elles sentaient les Français ou les pontificaux un peu éloignés, se soulevaient, arboraient le drapeau italien, proclamaient Victor-Emmanuel. Des mouvements éclatèrent sur la frontière. A Rome on était dans une profonde détresse. Le commissaire de Victor-Emmanuel dans l'Ombrie, M. Pepoli, avait établi une forte ligne de douanes autour du territoire de Saint-Pierre. Il ne faut pas s'étonner qu'une situation si critique fît naître des dissensions dans le sacré Collége. On y comptait deux partis : l'un, à la tête duquel était le cardinal Antonelli, voulait que la papauté restât puissance italienne, et que Pie IX ne s'éloignât de Rome sous aucun prétexte, à aucun prix; l'autre, dont le chef véritable était le ministre des armes M. de Mérode, tenait moins à la ville éternelle, et, tout en désirant y rester pour ne point rompre avec les traditions de l'Église, n'aurait pas cru tout perdre si Pie IX avait été dans l'obligation de se retirer à Munich ou à Madrid. C'était amener le sacrifice complet du pouvoir temporel, puisqu'en y renonçant provisoirement on n'eût plus compté pour le recouvrer que sur les chances d'une guerre européenne. Jusqu'à ce jour, Pie IX est resté Italien, et docile aux conseils du cardinal Antonelli[1]. »

§ 12. BATAILLE DU VULTURNE ENTRE L'ARMÉE NAPOLITAINE ET LES GARIBALDIENS (1er OCTOBRE 1860).

Lorsque les Piémontais avaient envahi les Etats de l'Église, la France avait retiré son ambassadeur de Turin. La Russie avait également protesté en rappelant son ministre; la Prusse avait adressé à M. de Cavour une note sévère sur la violation du droit des gens. M. de Cavour avait persisté : il n'écouta pas davantage la diplomatie lorsqu'il voulut pénétrer dans le royaume de Naples. Cette fois il n'avait aucune raison à donner, sinon qu'il voulait achever la révolution et sauver l'œuvre de Garibaldi en substituant un gouvernement régulier à un provisoire qui menaçait de dégénérer en anarchie.

Garibaldi, d'ailleurs, se trouvait dans une position critique. Il rencontra à Capoue une vive résistance. François II avait réuni entre Capoue et Gaëte 40 000 hommes, et défendait obstinément la ligne du Vul-

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

turne. Voyant les Etats de l'Église conquis, sachant que les Piémontais allaient chercher à opérer leur jonction avec Garibaldi, François II voulait écraser celui-ci avant l'arrivée de l'armée sarde. Il résolut de

Combat de Castelfidardo (septembre 1860). (Page 123, col. 1.)

prendre l'offensive, de percer les lignes garibaldiennes, et de rentrer dans Naples. Dirigeant deux colonnes contre les généraux Bixio à Maddaloni et Medici à Caserte, il en porta une troisième pour couper par

le centre l'armée de Garibaldi. Le 1er octobre, à la pointe du jour, les royaux sortirent de Capoue et attaquèrent.

Garibaldi pouvait leur opposer 15 000 hommes. Le général Bixio à Maddaloni et le général Milbitz à Santa Maria soutinrent énergiquement la lutte. Au centre la bataille fut très-vive : les deux armées se disputaient la forte position de Saint-Jean d'Angelo. Les Napolitains réussirent à tourner la montagne, enclouèrent cinq canons après avoir tué les artilleurs sur leurs pièces. Garibaldi, suivi de Medici, ramassa tous les hommes qui se trouvèrent sous sa main: « Allons mourir! leur cria-t-il, mais il faut que les Italiens gagnent la journée : nous sommes vainqueurs partout d'ailleurs. » C'étaient des Hongrois qu'il conduisait : ils culbutèrent l'ennemi à la baïonnette Garibaldi était partout. Il avait au hasard pris le premier cheval rencontré; dans une des fontes de la selle apparaissait une paire de pantoufles en tapisserie, dans l'autre une bouteille en osier; en guise de portemanteau, une vieille couverture était roulée. Le maître du cheval, un guide, courait ruisselant, essoufflé, mais arrivait toujours à temps pour saisir la bride au moment opportun. Quant à Garibaldi, coiffé de son petit chapeau noir hongrois, vêtu de la chemise rouge et du pantalon gris si connus, il excitait à son passage de tels cris d'enthousiasme, qu'ils faisaient trembler la terre et couvraient le bruit du canon.

Bataille du Volturne.

Un des épisodes les plus émouvants de cette lutte acharnée fut la défense de la ferme de la Paille, dé- | revient à des Français. « La ferme de la Paille, ainsi

nommée à cause des nombreuses meules de paille qui l'entouraient, était un point stratégique des plus importants entre Santa Maria et Capoue. Pour cette raison, la défense en avait été confiée à la compagnie française, autrement dite compagnie de Flotte, qui faisait partie de la brigade Milbitz, comprise elle-même dans la division du général Cosenz. Cette ferme se composait d'un vaste corps de bâtiment avec une grande cour carrée à l'entrée. Derrière la cour se trouvait le jardin, immense rectangle entouré de murs. La compagnie française installée en ce lieu était commandée par Paugam, et parmi ses officiers on remarquait particulièrement un autre Français, M. Martigny, et le capitaine hongrois Scheider.

« Dès leur arrivée à la ferme, nos hommes, qui craignaient avec raison que ces meules de paille ne servissent un beau jour à les enfumer dans leur retraite, prirent le parti le plus sage, qui consistait à faire eux-mêmes la part du feu, c'est-à-dire à transporter cette paille aussi loin que possible de l'habitation et à la brûler : c'était autant de peine épargnée aux Napolitains.

« Cela fait, on s'occupa de fortifier la ferme. Tout ce qu'il y avait à l'intérieur de charrues, de pelles, de fourches, de tables, de chaises, de lits, de gros meubles, servit à barricader les portes. On perça ensuite les murs avec des pieux pour établir des meurtrières. Il restait à fortifier les abords. Des fossés de dix pieds de large furent creusés, et en arrière de ces fossés s'élevaient des murs en terre pour protéger les tirailleurs. Tout cela ne demanda que quelques heures. On a dit, un peu légèrement peut-être, que chacun de nos soldats avait un bâton de maréchal dans son sac ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y porte un brevet d'ingénieur.

« Le 1er octobre, de bon matin, à l'heure même où nous étions attaqués à Maddaloni, des coups de feu tirés par les sentinelles avancées avertirent la ferme de l'approche de l'ennemi. C'était un régiment de grenadiers de la garde royale qui s'en allait tranquillement prendre Santa Maria. Une vive fusillade partie de la ferme les avertit qu'il y avait là quelque chose à faire avant d'aller plus loin. Seulement ce quelque chose à faire occupa les Napolitains toute la journée, et si bien que le soir ils n'en étaient pas encore venus à bout. Il faut dire d'abord que ce poste de la ferme, qui ne demandait pas moins de deux cents hommes pour être défendu rationnellement selon les règles de l'art militaire, n'était guère occupé que par une cinquantaine d'hommes, dont une quinzaine d'Italiens, d'Anglais et de Hongrois, le reste se composait de Français.

« Arrêtés court dans leur marche, les Napolitains s'étaient donc retournés sur la ferme pour l'emporter en passant. Il va sans dire que la petite garnison était prête au combat ; les volontaires s'étaient établis derrière les meurtrières du jardin, sur les toits, partout où l'on pouvait faire face à l'ennemi : « Laissez-les ar- « river, » dit Paugam. Ils arrivèrent en effet à une distance de trente pas. Alors éclata un feu roulant qui les décima ; ils reculèrent, foudroyés en même temps par une batterie établie auprès d'un ancien arc de triomphe sur la gauche de la position. Bientôt les Napolitains ralliés reviennent au combat, soutenus par un second régiment de la garde composé de vieux soldats, d'hommes d'élite. Cette force imposante s'avançait silencieusement, formant un large et majestueux front de bataille. Le premier rang marchait la baïonnette croisée, le second rang se tenait prêt à tirer, le fusil à l'épaule. Derrière étincelait au soleil un front de baïonnettes drues et serrées comme les épis dans un champ. Terrible spectacle que ces soldats de haute taille, à l'air martial, développés en un long ruban brun coupé par les raies blanches des buffleteries, et marchant au pas de charge dans un sombre silence précurseur de l'orage ! Les tirailleurs siciliens, postés à la droite de la ferme auprès d'un amphithéâtre en ruine, s'étaient élancés en avant. C'étaient des enfants pour la plupart ; beaucoup n'avaient pas plus de quinze à seize ans ; le courage ne leur manquait pas, mais ils ne savaient pas bien encore leur métier de tirailleurs. Ils allèrent se briser contre cette muraille de fer, et reculèrent ; puis revenant à la charge et devinant par instinct la tactique commandée par la circonstance, ils luttèrent intrépidement, se glissant dans les fossés, s'abritant derrière les arbres, mais pourtant perdant du terrain et toujours repoussés vers l'amphithéâtre. Cette fois encore les royaux ne purent dépasser la redoute française, ils furent arrêtés court.

« Les Napolitains exaspérés concentrent de nouveau leurs efforts sur ce poste inébranlable qui leur barrait si obstinément le passage. Les volontaires attendaient ; ils n'avaient qu'un cri de guerre : « De Flotte et Garibaldi ! » La mémoire de leur chef tué à Solano était présente à la pensée de tous, et sa grande âme semblait inspirer et diriger le combat. En un instant, la ferme est entourée et assaillie avec fureur par les royaux. Une douzaine d'excellents tireurs s'embusquent aux meurtrières du jardin, passent rapidement de l'une à l'autre pour faire croire qu'elles sont toutes occupées, et ne perdent pas un coup de carabine. Derrière eux, quelques enfants italiens et la cantinière de la compagnie leur passent les armes toutes chargées. Ces tireurs intrépides se multiplient, font feu par toutes les meurtrières, et tout ce qui approche tombe foudroyé. Pendant ce temps une fusillade générale part de la terrasse, des fenêtres, de tous les points fortifiés, tandis que le capitaine Paugam, établi sur le toit à demi effondré de la ferme comme un capitaine de vaisseau sur son banc de quart, suit le combat d'un œil attentif et envoie ses ordres de tous côtés.

« Cette lutte acharnée dura près de deux heures. La ferme, complétement débordée, s'émiettait sous un ouragan de fer. Les royaux se consumaient en efforts désespérés sur ces murs de terre qui vomissaient des flammes. Un officier napolitain, qui se faisait remarquer par son intrépidité, saisit un de ses soldats au collet, le pousse en avant, et de l'autre main agitant son sabre, s'élance entraînant à sa suite tout une compagnie électrisée par son exemple. Arrivés dans le courant des balles, ils sont décimés, rompus, rejetés violemment en arrière. L'officier les rallie, les enlève de nouveau, et cette fois l'attaque est si rapide qu'une trentaine d'hommes parviennent à escalader le mur. Ils n'ont pas touché terre qu'une douzaine de volontaires tombent sur eux, à la baïonnette, au cri de : « De Flotte, en avant ! » et les culbutent dans le fossé. L'officier, désespéré, brise son sabre et se jette sur les baïonnettes pour se faire tuer. « Non, lui dit un « volontaire en abaissant son arme, vous êtes trop crâne, « vous ! allez rejoindre vos hommes, et au revoir ! »

Un des vaillants qui assistaient à cette scène me disait : « Pour rien au monde nous ne lui aurions fait « de mal ; par son courage il nous avait rappelé de « Flotte. »

« Ce fut le dernier effort de cette lutte terrible. Un épais nuage de fumée enveloppait la ferme, et l'on ne voyait pas à vingt pas devant soi. Les tirailleurs siciliens revenaient à la charge sur la droite, et bientôt cette belle ligne de gardes royaux n'offrit plus que des tronçons brisés et dispersés dans le plus grand désordre. Il y eut alors un moment de trêve dont on profita pour enlever les blessés des deux partis, non-seulement à la ferme, mais sur tout l'espace du champ de bataille, et particulièrement dans la direction de l'amphithéâtre, où ils étaient le plus nombreux. Un baril de cartouches fut apporté et défoncé dans la cour de la ferme, chacun remplit sa giberne, et l'on mangea un morceau de pain arrosé de larges rasades d'un petit vin blanc italien qui ne poussait pas à la mélancolie. Il y avait aussi un tonneau de rhum venu on ne sait d'où, mais qui fut certainement le bienvenu. Cette légère collation n'était pas encore terminée, que les Napolitains revenaient à la charge.

« La garde royale était cette fois escortée de plusieurs pièces de canon qui ne venaient pas toutes pour faire honneur à la ferme. Leur feu était dirigé impartialement sur les diverses positions de notre armée ; il faut dire cependant que la ferme en eut sa bonne part. La compagnie française n'avait pas jugé néanmoins à propos d'interrompre son déjeuner. Le premier boulet qui porta pulvérisa un pan de mur et fit voler un nuage de plâtre qui poudra à blanc trois ou quatre volontaires. Trois nouveaux régiments de la garde appuyaient l'artillerie, dont le tir était gêné et masqué par les arbres qui couvraient la campagne en grand nombre. Sur la droite et sur la gauche de la ferme, nos tirailleurs se multipliaient, tantôt gagnant et tantôt perdant du terrain ; les positions étaient alternativement abandonnées et reprises ; trois fois la ferme fut enveloppée et attaquée avec furie, et trois fois l'armée napolitaine, coupée en deux, recula sans pouvoir passer outre.

« Il y eut une nouvelle trêve, pendant laquelle la ferme reçut un renfort d'une trentaine d'hommes. Quelques volontaires, épuisés de fatigue, profitèrent de ce moment de calme pour s'étendre sur la paille. Ils dormaient depuis une demi-heure, quand ils furent réveillés par un bruit formidable. C'était le régiment des carabiniers de la garde qui exécutait une charge à fond de train sur les positions des Siciliens retranchés à l'amphithéâtre. Ce régiment de carabiniers, l'élite de l'armée, équipé avec un soin et un luxe dont le bel escadron de nos cent-gardes peut à peine donner une idée, était le corps favori et le dernier espoir de François II, qui risquait ainsi son enjeu suprême. Lancés au galop sur leurs chevaux noirs pleins de feu, le corps penché en avant, le sabre au poing, les croisières des casques flottant au vent, ces beaux cavaliers aux armes éclatantes passèrent comme un tourbillon étincelant d'éclairs, avec un cliquetis de fer et d'acier. Les défenseurs de la ferme restèrent un instant immobiles d'admiration à cette vue. Puis, avec cette courtoisie chevaleresque si naturelle au caractère français, ils éclatèrent en applaudissements enthousiastes. Cet hommage rendu à la fière allure de leurs ennemis, ils prirent leurs carabines et les saluèrent au passage d'une décharge générale. En même temps, notre artillerie leur envoyait en flanc une volée de mitraille, pendant que les Siciliens les fusillaient de front. Au milieu de ces feux croisés, ce beau régiment, aveuglé, étourdi par les balles, hésita, perdit la tête, tourna bride après avoir déchargé ses pistolets au hasard.

« Cette fois, un hourra ironique les accueillit au moment où ils repassaient au galop sous le feu de la ferme. Un petit Parisien de seize ans, debout sur le mur du jardin, battait des mains et s'écriait en rappelant le titre d'une pièce jouée sur le théâtre du Vaudeville : *Trop beau pour ne rien faire !* Cette saillie provoqua un éclat de rire universel. Ce n'était pourtant pas fini. Un second régiment de cavalerie s'ébranla pour soutenir les carabiniers royaux, et il y eut encore deux autres charges qui n'eurent pas plus de succès que la première, et furent repoussées à peu près de la même façon avec l'aide des Hongrois [1]. »

La bataille de Vulturne dura treize heures : 49 000 hommes y prirent part : 14 000 du côté des garibaldiens, 36 000 du côté des royaux, de leur propre aveu. En tués, blessés, prisonniers, l'armée garibaldienne avait 1800 hommes hors de combat ; les Napolitains en avaient environ 4000. On a dit que la victoire avait été achevée avec l'aide de quelques bataillons piémontais envoyés en toute hâte de Naples où ils tenaient garnison dans les forts. La vérité, paraît-il, est que le lendemain seulement Garibaldi appela à lui quatre compagnies piémontaises pour mieux garder ses lignes.

§ 13. ENTRÉE DES PIÉMONTAIS DANS LE ROYAUME DE NAPLES ; GARIBALDI ET VICTOR-EMMANUEL ; RÉUNION DES PROVINCES MÉRIDIONALES AU PIÉMONT.

Cette rude victoire démontrait amplement à Garibaldi qu'il n'obtiendrait pas facilement raison des lorteresses de François II. Repoussant les conseils des exaltés, il résolut d'attendre les Piémontais. L'invasion des États de l'Église l'avait, on le pense, rempli de joie, et s'il n'était pas réconcilié avec M. de Cavour, il cessait de l'accuser. Celui-ci, pour se donner plus d'autorité, avait convoqué le parlement à Turin le 2 octobre. Il avait démontré aux députés qu'il fallait se hâter de régler le sort des provinces conquises par Garibaldi. Il acceptait maintenant les résultats de cette entreprise hardie qu'à son début il avait blâmée. Il vanta « la généreuse initiative des peuples, l'audace magnanime du général Garibaldi. » Mais il déclara qu'on ne pouvait songer à poursuivre jusqu'au bout son programme, c'est-à-dire se heurter contre Rome et Venise. Il fit donner au ministère un vote de confiance. On décida que les populations de l'Italie méridionale seraient consultées le plus tôt possible sur l'annexion. Le roi reçut les pouvoirs nécessaires pour décréter l'annexion dès que le suffrage universel aurait prononcé.

Fort de l'appui du parlement, M. de Cavour se hâta d'enlever à Garibaldi le beau royaume de Naples. Il envoya par mer des bataillons piémontais sur les côtes, tandis que l'armée conduite par Victor-Emmanuel arrivait par terre. Le 21 octobre Garibaldi, qui renon-

1. Clém. Caraguel, *Souvenirs et aventures d'un volontaire garibaldien*

çait décidément à sa dictature, fit voter le royaume de Naples et de la Sicile sur l'annexion au Piémont. Ce vote ne fut guère libre ; mais si les populations ne manifestaient pas une très-grande sympathie pour le

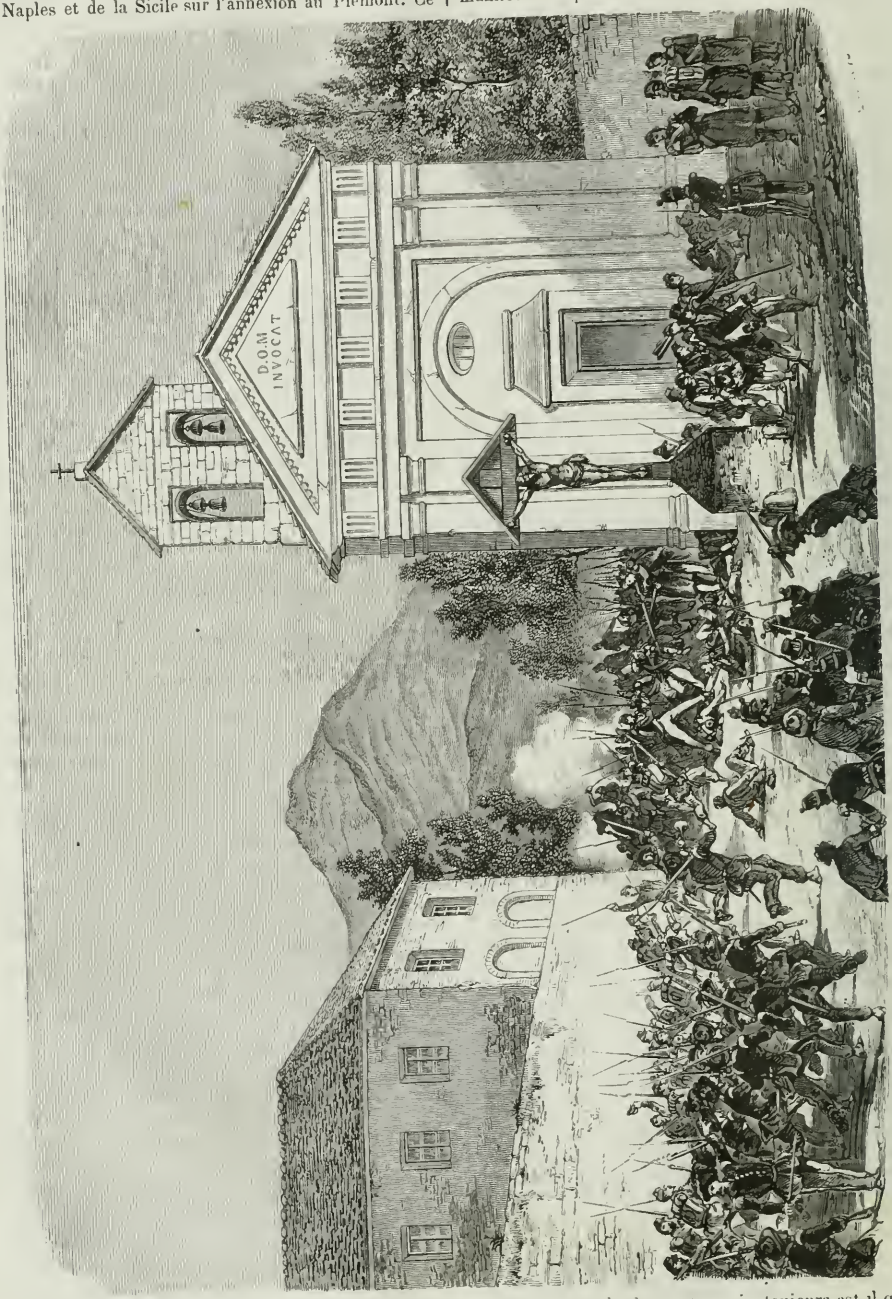

Les Napolitains repoussés à l'entrée de Caserte (septembre 1860)

Piémont, si les hommes du midi n'acceptaient pas avec joie la domination des hommes du nord, s'il leur en coûtait de perdre leur autonomie, toujours est-il qu'ils préféraient l'annexion au retour des Bourbons. Entre

l'annexion et ce retour, il n'y avait place que pour l'anarchie ; ils choisirent l'annexion.

François II, à l'approche des troupes piémontaises, avait renfermé dans Gaëte les débris de son armée. Les Sardes et les garibaldiens purent opérer leur jonction. Le 26 octobre Garibaldi et Victor-Emmanuel se rencontrèrent à Teano. « Quand Garibaldi arriva, marchant au-devant du roi, les bataillons piémontais

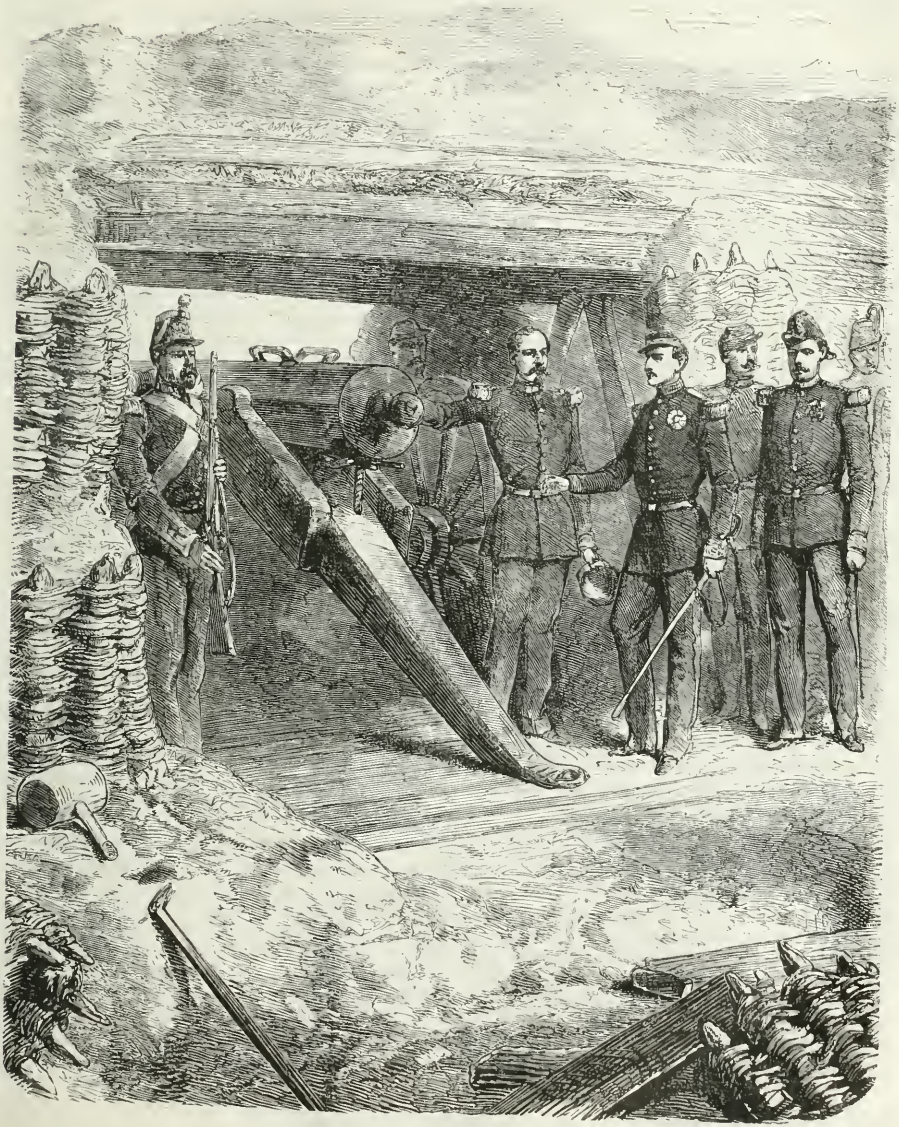

Le roi François II visitant une batterie de Gaëte. (Page 130, col. 1.)

s'ouvrirent et présentèrent les armes. Le général Cialdini et le général Garibaldi se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Après quelques mots, Garibaldi remonta à cheval et alla au-devant du roi. Victor-Emmanuel arriva peu après, à cheval, à la tête de sa division. A l'aspect des chemises rouges, Sa Majesté prit une lorgnette ; ayant reconnu Garibaldi, Elle donna un coup d'éperon à son cheval et courut à sa rencontre.

Garibaldi courut de son côté. A dix pas de distance, les officiers du roi et ceux de Garibaldi crièrent : « Vive Victor-Emmanuel ! » — « Roi d'Italie ! » ajouta à haute voix le dictateur. Victor-Emmanuel porta la main à son képi ; il tendit ensuite la main à Garibaldi, et, d'une voix aussi émue que la sienne, répondit : « Merci ! » au milieu de cris frénétiques [1]. »

Le 1er novembre, les Piémontais, qui avaient pris devant Capoue la place des garibaldiens, commencèrent le bombardement. Le 2, à dix heures, les généraux napolitains capitulèrent avec 9000 hommes. Ce succès ranima l'enthousiasme des habitants de Naples, et le 7 novembre ils accueillirent avec les plus vives démonstrations le roi Victor-Emmanuel qui fit son entrée en voiture, ayant à ses côtés le général Garibaldi. Celui-ci présenta au roi le plébiscite qui lui donnait les provinces méridionales et achevait, pour ainsi dire, l'Italie. Garibaldi, avec son noble désintéressement, se retira ensuite sur son rocher de Caprera.

14. SIÉGE DE GAETE ; LE PREMIER PARLEMENT ITALIEN.

Victor-Emmanuel acceptait décidément la fortune nouvelle qui s'offrait à lui ; il en acceptait aussi les périls. La résistance continuait à Gaëte, où le jeune roi, avec douze mille hommes, tentait encore de sauver sa couronne. Il relevait par son courage l'espérance de ses partisans, et devait au moins tomber noblement. La défense de Capoue avait duré quarante-huit jours. La citadelle de Gaëte, une des plus fortes places de l'Europe, devait tenir plus longtemps encore.

Le général Cialdini dirigeait le siége avec le général du génie Menabrea. On ne pouvait attaquer que par terre. L'amiral français le Barbier de Tinan, sur les ordres de l'empereur Napoléon III qui voulait donner un témoignage de sympathie au courage de François II, déclara que la mer resterait libre. Le blocus ne pouvait être établi et la place conservait les moyens de se ravitailler. Le roi de Naples s'était délivré de la reine douairière, qui lui donnait de déplorables conseils. Soutenu par sa jeune femme la reine Marie, qui ne lui inspirait que de viriles résolutions, plus sûr de ses soldats dont un grand nombre étaient étrangers, il résista honorablement. Les sorties de la garnison étaient toujours repoussées, mais les luttes étaient sérieuses. La flotte française demeurait toujours en vue, malgré les réclamations de l'Angleterre qui nous accusait de violer le principe de non-intervention. Cette attitude ne pouvait, en effet, se prolonger sans violer ce principe, et bientôt on comprit qu'elle ne ferait que prolonger la guerre sans résultat. Aussi l'amiral français annonça-t-il au roi François II qu'il avait reçu l'ordre de se retirer le 19 janvier (1861). La France désirait un armistice, qui fut consenti du 8 au 9 janvier. Des négociations s'engagèrent, mais n'aboutirent pas. Le 19 janvier, la flotte française qui était restée quatre mois devant Gaëte, se retira.

On tint conseil dans la place, où bien des résolutions étaient ébranlées et où le roi avait vu déjà bien des défections. Comprenant que la place, bloquée de tous côtés, ne pourrait tenir longtemps, François II opinait pour la capitulation. Le corps diplomatique qui l'avait suivi, à l'exception des représentants de France et d'Angleterre, demanda au contraire la continuation de la défense. François II fit alors preuve d'esprit, il répondit : « J'étais disposé, en vous appelant à ce conseil, à rendre la place ; mais je cède à vos avis. Seulement, vous si énergiques à me donner vos conseils, j'espère que vous ne marchanderez pas votre énergie dans l'action ; je vous le demande et je mets à votre disposition une énorme casemate ; vous pouvez y rester. » Alors il se passa une scène comique : l'un était malade, l'autre avait oublié ses habits et ses chemises, le troisième veut partir, mais pour revenir avec une flotte formidable. Tout compte fait, il ne resta du corps diplomatique que l'Espagnol, obligé par ses rapports de parenté, l'Autrichien et le Saxon [1].

Les opérations du siége recommencèrent : le roi François II lutta tant que son artillerie et ses troupes le lui permirent. Il allait lui-même, avec sa jeune femme, relever le courage de ses soldats et quelquefois ramener les artilleurs à leurs pièces. Mais le général piémontais Menabrea, usant de la supériorité de ses canons, établit des batteries de l'autre côté du golfe de Gaëte à 3000 mètres. Le 21 et le 22 janvier ce fut un bombardement terrible : 170 pièces de canon tonnèrent contre Gaëte. La flotte de l'amiral Persano prit part à l'attaque. Les murs de la citadelle s'écroulèrent : des poudrières sautèrent. Enfin le 13 février, lorsque la position n'était plus tenable, le roi capitula. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre et François II monta sur un bâtiment français, *la Mouette*. Il se retira à Rome, d'où il continua à protester contre les événements qui l'avaient privé de son royaume.

Pendant ce temps, M. de Cavour avait dissous le parlement qui ne représentait qu'une moitié de l'Italie. De nouvelles élections s'étaient accomplies et un parlement véritablement italien s'était réuni à Turin le 21 février 1861. Ce parlement, le 14 mars, décerna à Victor-Emmanuel II le titre de *roi d'Italie*.

La révolution qui de la Péninsule fractionnée en divers Etats avait fait un royaume de 22 millions d'habitants, se trouvait terminée. Toutefois la question de Rome et de Venise rendait l'existence de ce royaume difficile. L'opposition religieuse, l'agitation des provinces méridionales où les mécontents et les partisans de François II organisèrent le brigandage, étaient de graves embarras. Nous aurons plus d'une fois à reparler de l'Italie, mais il est temps de retourner sur nos pas et de raconter les événements considérables qui avaient encore marqué l'année 1860.

1. J. Zeller, *Année historique*, 1860.

1. Discours du prince Napoléon au Sénat, 1er mars 1861.

CHAPITRE XXI.

EXPÉDITION DE SYRIE (1860-61).

§ 1. LES MARONITES ET LES DRUSES; LES MASSACRES (JUIN-JUILLET 1860).

La question d'Orient, la plus grave assurément de celles qui occupent notre siècle, a cela de périlleux qu'elle se rattache à l'existence d'un grand nombre de pays et qu'elle peut s'engager aussi bien sur les bords du Danube que dans les montagnes de Syrie. On en fit la lamentable expérience en 1860.

La Syrie, convoitée par le vice-roi d'Egypte, avait été, on le sait, rendue à la Turquie en 1840, et cette question avait réuni les autres puissances contre nous. La France cependant avait raison en 1840, et M. Guizot prévoyait les dangers d'une nouvelle réunion de la Syrie à l'empire ottoman. La faiblesse bien connue du gouvernement turc lui paraissait compromettante pour les populations chrétiennes, nombreuses en Syrie et objet de la haine des musulmans. Les événements ne réalisèrent que trop les craintes de la France. Jamais la paix ne se rétablit entièrement en Syrie, et en 1860 d'affreux massacres nécessitèrent l'intervention européenne.

La Syrie est occupée par deux populations rivales, les Maronites et les Druses, la première chrétienne, la seconde musulmane ou plutôt païenne : l'une pacifique, agricole ; l'autre errante, guerrière et même féroce.

« Les Maronites, disciples de saint Maroun, apôtre de la contrée dans le quatrième siècle, sont des chrétiens soumis à l'autorité pontificale de Rome, pleins de foi et de modestie ; ils aiment le calme de leurs montagnes et ne connaissent que les fêtes de leur église ; la culture du mûrier et le travail de la soie ont pour eux plus d'attraits que le maniement des armes. Imbus encore des idées féodales, ils sont pleins de dévouement et de respect pour les familles princières qui gouvernèrent autrefois leur pays. Le patriarche est aujourd'hui la première puissance à laquelle ils obéissent ; leur clergé est très-nombreux, et tout gouvernement qui sera soutenu, patronné par lui, peut compter sur l'obéissance aveugle de tous. Ces chrétiens d'Asie ont conservé les vertus patriarcales des anciens temps : ils guidèrent les premiers croisés français et combattirent avec eux sous les murs de Jérusalem ; la France, reconnaissante, s'est toujours fait, depuis, un devoir de les protéger. Autour d'eux se groupent au jour du danger les Grecs catholiques et les Grecs orthodoxes de l'Église russe, que les ennemis de la Croix enveloppent de la même haine et persécutent cruellement.

« Les Druses ont une religion monstrueuse à laquelle sont initiés quatre ou cinq mille d'entre eux tout au plus, et tirent leur nom de Durnzi, le premier disciple de Hakem, calife fatimite de l'Égypte au onzième siècle, qu'ils adorent comme l'incarnation de la Divinité. La vie de Hakem ne fut qu'un tissu de vices et d'extravagances, et la doctrine qu'il prêcha ne la démentit pas. Il admit l'inceste, le divorce, la ruse, la fourberie, et posa en principe que tout ce qui était caché était permis. Les Druses n'ont pas, comme les musulmans, des jours d'abstinence et des viandes prohibées ; mais ils ont juré, comme eux, l'extermination des chrétiens et n'en parlent qu'avec une rage féroce. Le silence est toute leur politique, et en voyant pour la première fois leur physionomie fière, intelligente, on ne soupçonne pas leurs instincts sauvages. Ils aiment la guerre, le bruit, le sang, obéissent aveuglément à leurs chefs, qui sont en même temps leurs pontifes ; l'odeur de la poudre les enivre et suffit pour les pousser à la lutte. Ils se distinguent des autres tribus par leur turban blanc. Lorsque le protectorat de la France était exclusif en Orient, ils se disaient originaires français, et descendants d'un comte de Dreux ; mais cette étymologie de leur nom n'a jamais été sérieusement acceptée. A côté des Druses, les Métualis et les Ansariés forment encore des sectes séparées de l'orthodoxie musulmane et entachées d'idolâtrie aux yeux des vrais croyants, mais les Métualis seuls s'associèrent à leurs conspirations contre les chrétiens.

« Tous ces peuples avaient vécu en paix, sous l'autorité d'un prince, jusqu'en 1840 ; l'influence française n'ayant jamais cherché qu'à les réconcilier, l'intervention anglaise les souleva l'un contre l'autre : des luttes partielles qui eurent lieu en 1842, en 1845, en 1859, agrandirent les inimitiés en les éternisant ; et lorsqu'en 1860 quelques représentants du gouvernement turc, oubliant que leur premier devoir était de protéger tous les sujets du sultan, à quelque communion qu'ils appartinssent, firent cause commune avec les Druses contre les Maronites, ce fut une explosion générale. Quinze cents Druses conduits par Ismael-el-Atrache, de Haouran, massacraient les populations chrétiennes de Hasbeya le 8 juin, de Bacheya le 13, et de Zahlé le 18. Deux mille autres ayant à leur tête Assain-Talhouck, Hamoud-Naked, Saïd-Djomblatt et Kattar-Bey, égorgeaient, sous les yeux des soldats du sultan, les malheureux chrétiens de Deïr-el-Kamar, de Djjezin et des environs, jusqu'aux portes de Saïda. Partout la trahison des Turcs avait désarmé à l'avance les victimes qui n'eurent plus qu'à se laisser tuer comme des moutons. Partout le pillage et l'incendie succédèrent aux massacres, et dans toute cette contrée, naguère si pittoresque, on ne rencontrait plus que des cadavres, des ruines et la dévastation la plus complète[1]. »

« Partout les mêmes excès se reproduisaient avec une effrayante uniformité. Toutes les églises dévastées, les maisons pillées et incendiées, des hommes sans défense assommés à coups de hache ou de massue ; les femmes, les religieuses soumises en pleine rue aux plus violents outrages ; les rues jonchées de cadavres et inondées de sang ; ceux qui échappaient au massacre,

1. E. Louet. *Expédition de Syrie.*

P. Burday

Dnas.

dispersés dans la montagne où une horrible misère les attend.

« A Damas, du 9 au 16 juillet, le pillage, le massacre, l'incendie ne cessent pas un instant; le quartier chrétien, composé d'environ trois mille maisons, est entièrement détruit. Les églises, le patriarcat grec, le patriarcat melkite, les consulats sont livrés aux flammes. Huit franciscains de terre sainte sont massacrés dans leur couvent. On n'évalue pas à moins de 8000 le nombre des chrétiens qui ont péri; 13 000 environ ne durent la vie qu'à l'émir Abd-El-Kader, qui fut pendant ces scènes de carnage, le seul centre et le seul organisateur des mesures de protection et de salut. Les Algériens, par groupes de trente et quarante, parcouraient les rues, disputaient les victimes à la mort et les ramenaient à l'émir, qui les abritait dans sa maison, dans son quartier et dans la citadelle, où il contraignait le gouverneur de les recevoir. Cette noble conduite dont la France a quelque droit d'être fière, a fait plus gravement ressortir l'inertie criminelle du gouverneur Ahmet-Pacha et des troupes placées sous ses ordres [1]. »

Porte orientale de Damas. — Patrouille de cavaliers arabes sous les ordres d'Abd-El-Kader. (Page 134, col. 2.)

En résumé, d'après un document anglais, il y eut 150 villes ou villages brûlés, 16 000 chrétiens assassinés, torturés, mis à mort sous les yeux de leurs familles; 2000 femmes chrétiennes vendues dans les harems; 70 000 à 80 000 personnes environ, dont 1000 veuves et orphelines, réduites à la misère.

1. Rapport de M. de Royer sur les pétitions relatives aux chrétiens de Syrie. (Séance du Sénat, 7 mai 1861.)

§ 2. LETTRE DE NAPOLÉON III A M. DE PERSIGNY; EXPÉDITION FRANÇAISE EN SYRIE (AOUT 1860).

Ces nouvelles excitèrent en France et en Europe une vive indignation. La Turquie envoyait en vain de nouvelles troupes sous les ordres de Fuad-Pacha : personne ne croyait à l'efficacité de la répression au moyen de troupes hostiles aux chrétiens. Aussi n'y eut-il qu'un cri pour demander l'intervention européenne.

L'Empereur la proposa. Il ne pouvait, sans l'agrément du sultan et des autres puissances, envoyer des

troupes en Syrie. Il chercha donc à les réunir dans une | action commune, et rencontra de sérieux obstacles :

Types et costumes druses.

la politique s'efforça de faire taire l'humanité. L'An- | gleterre, jalouse de la France qui venait de gagner la

Savoie, et plus soucieuse de l'intégrité de la Tur- | quie que touchée des souffrances des chrétiens, vou-

Types et costumes maronites.

lut empêcher les négociations entamées. Elle les fit | traîner pendant quinze jours, tandis que le sang cou-

lait! Il fallut, pour dissiper les puériles inquiétudes des ministres anglais, une lettre de l'empereur Napoléon III à M. le comte de Persigny, notre ambassadeur à Londres :

« Mon cher Persigny, disait l'Empereur, les choses me semblent si embrouillées, grâce à la défiance semée partout depuis la guerre d'Italie, que je vous écris dans l'espoir qu'une conversation à cœur ouvert avec lord Palmerston remédiera au mal actuel. Lord Palmerston me connaît, et quand j'affirme une chose, il me croira. Eh bien! vous pouvez lui dire de ma part, de la manière la plus formelle, que, depuis la paix de Villafranca, je n'ai eu qu'une pensée, qu'un but : c'était d'inaugurer une nouvelle ère de paix, et de vivre en bonne intelligence avec tous mes voisins, et principalement avec l'Angleterre. J'avais renoncé à la Savoie et à Nice; l'accroissement extraordinaire du Piémont me fit seul revenir sur le désir de voir réunies à la France des provinces essentiellement françaises. Mais, objectera-t-on, vous voulez la paix, et vous augmentez démesurément les forces militaires de la France. Je nie le fait de tous points. Mon armée et ma flotte n'ont rien de menaçant pour personne. Ma marine à vapeur est loin de pourvoir même à nos besoins, et le chiffre

S. E. Fuad-Pacha, commissaire extraordinaire de la Porte, en Syrie.

des navires à vapeur n'égale pas, à beaucoup près, le nombre de bâtiments à voiles jugés nécessaires au temps du roi Louis-Philippe. J'ai 400 000 hommes sous les armes; mais ôtez de ce nombre 60 000 hommes en Algérie, 6000 à Rome, 8000 en Chine, 20 000 gendarmes, les malades, les conscrits, et vous avouerez, ce qui est vrai, que mes régiments ont un effectif plus réduit que sous le règne précédent. Le seul accroissement de cadres a été la création de la garde impériale.

« D'ailleurs tout en voulant la paix, je désire aussi organiser les forces du pays sur le meilleur pied possible; car, si des dernières guerres les étrangers n'ont vu que le côté brillant, moi j'ai vu de près les côtés défectueux, et je veux y remédier. Cela dit, je n'ai, depuis Villafranca, rien fait ni même rien pensé qui pût alarmer personne. Quand la Valette est parti pour Constantinople, les instructions que je lui ai données se bornaient à ceci : « Faites tous vos efforts pour main- « tenir le *statu quo*. » L'intérêt de la France est que la Turquie vive le plus longtemps possible.

« Maintenant arrivent les massacres de Syrie, et l'on écrit que je suis bien aise de trouver une nouvelle occasion de faire une petite guerre ou de jouer un nouveau rôle. En vérité, on me prête bien peu de sens commun. Si j'ai immédiatement proposé une expédition, c'est

que je sens comme le peuple qui m'a mis à sa tête, et que les nouvelles de Syrie m'ont transporté d'indignation. Ma première pensée n'en a pas moins été de m'entendre avec l'Angleterre.

« Quel intérêt autre que celui de l'humanité m'engagerait à envoyer des troupes dans cette contrée? Est-ce que, par hasard, la possession de ce pays accroîtrait mes forces? Puis-je me dissimuler que l'Algérie, malgré ses avantages pour l'avenir, est une cause d'affaiblissement pour la France, qui, depuis trente ans, lui donne le plus pur de son sang et de son or? Je l'ai dit en 1852, à Bordeaux, et mon opinion est aujourd'hui la même, j'ai de grandes conquêtes à faire, mais en France. Son organisation intérieure, son développement moral, l'accroissement de ses ressources ont encore d'immenses progrès à faire. Il y a là un assez vaste champ ouvert à mon ambition, et il suffit pour la satisfaire.

« Il m'a été difficile de m'entendre avec l'Angleterre au sujet de l'Italie du centre, parce que j'étais engagé par la paix de Villafranca; quant à l'Italie du sud, je suis libre d'engagement, et ne demande pas mieux de me concerter avec l'Angleterre sur ce point comme sur les autres; mais, au nom du ciel, que les hommes éminents placés à la tête du gouvernement anglais laissent de côté des jalousies mesquines et des défiances injustes! Entendons-nous loyalement comme d'honnêtes gens que nous sommes, et non comme des larrons qui veulent se duper réciproquement. En résumé, voici le fond de ma pensée : Je désire que l'Italie se pacifie, n'importe comment, mais sans intervention étrangère, et que mes troupes puissent quitter Rome sans compromettre la sécurité du pape.

« Je souhaiterais beaucoup ne pas être obligé de faire l'expédition, et, dans tous les cas, ne pas la faire seul; d'abord parce que ce sera une grosse dépense, ensuite parce que je crains que cette intervention n'engage la question d'Orient; mais, d'un autre côté, je ne vois pas comment résister à l'opinion publique de mon pays, qui ne comprendra jamais qu'on laisse impunis non-seulement le meurtre des chrétiens, mais l'incendie de nos consulats, le déchirement de notre drapeau, le pillage des monastères qui étaient sous notre protection.

« Je vous ai dit toute ma pensée sans rien déguiser et sans rien omettre. Faites de ma lettre l'usage que vous jugerez convenable. Croyez à ma sincère amitié. » (Saint-Cloud, le 29 juillet 1860.)

Cette lettre produisit en Europe une vive impression. Sa forme, qui contrastait avec les pièces diplomatiques, la rendait plus persuasive. « Nous connaissions l'Empereur, dit le journal anglais *le Times*, comme un orateur accompli, sachant écrire des proclamations qui remuent l'âme et inspirant des brochures qui annoncent des changements et qui font trembler des monarques sur leurs trônes. Il s'est révélé à nous sous un nouveau jour, comme un correspondant franc et familier. On voit qu'il a profité du long séjour qu'il a fait au milieu de notre pays. Il a compris que le plus court chemin pour arriver à nos cœurs était d'agir ouvertement et simplement, et qu'il atteindrait plus aisément le but qu'il a en vue en dépouillant tout artifice étudié et en usant d'une habile simplicité, qu'en employant les figures de rhétorique auxquelles le grand fondateur de sa famille commandait d'une manière aussi absolue qu'à ses troupes le jour d'une bataille. »

Un protocole signé le 3 août par les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, stipula l'envoi en Syrie, pour rétablir la tranquillité, d'un corps de troupes européennes de 12 000 hommes, dont la France fournirait immédiatement la moitié. Ce protocole fut transformé en convention le 5 septembre. Le sultan, qui avait cherché tous les moyens d'écarter l'intervention, fut obligé de l'accepter : on fixa la durée de l'occupation à six mois.

Aussitôt l'empereur Napoléon forma le corps expéditionnaire dont il confia le commandement au général de Beaufort d'Hautpoul. Il lui adressa, le 8 août, au camp de Châlons, ces belles paroles : « Soldats, vous partez pour la Syrie, et la France salue avec bonheur une expédition qui n'a qu'un but, celui de faire triompher les droits de la justice et de l'humanité. Vous n'allez pas faire la guerre à une puissance quelconque, mais vous allez aider le sultan à faire rentrer dans l'obéissance des sujets aveuglés par un fanatisme d'un autre siècle.

« Sur cette terre lointaine, riche en grands souvenirs, vous ferez votre devoir et vous vous montrerez les dignes enfants de ces héros qui ont porté glorieusement dans ce pays la bannière du Christ. Vous ne partez pas en grand nombre, mais votre courage et votre prestige y suppléeront, *car partout aujourd'hui où l'on voit passer le drapeau de la France, les nations savent qu'il y a une grande cause qui le précède, un grand peuple qui le suit!* »

§ 3. DÉBARQUEMENT DES FRANÇAIS A BEYROUTH (16 AOUT); CHATIMENT DES DRUSES.

En même temps que nos troupes s'embarquaient, une immense souscription s'ouvrait pour le soulagement des affreuses misères de la Syrie; car nos soldats eurent à donner au monde un autre spectacle que celui de leur brillante valeur, celui de leur généreux dévouement.

L'annonce de l'arrivée des troupes françaises excita le zèle du général ottoman Fuad-Pacha. Entré dès le 29 juillet à Damas avec 3000 hommes de troupes régulières, il fit opérer immédiatement 700 arrestations. Mais on eut soin de laisser libres les coupables d'un rang élevé. Le 16 août, les navires qui portaient nos troupes paraissaient devant Beyrouth : « Autour de nous, dit un témoin oculaire, le spectacle de la rade était magnifique : nous y comptions jusqu'à dix-huit bâtiments de guerre et un bien plus grand nombre de bricks et de navires de commerce. Tous les pavillons de l'Europe sont là : la France est représentée par deux vaisseaux de 90 canons chacun, et trois frégates ou corvettes : l'Angleterre a trois vaisseaux, dont un de 130 canons, et deux frégates; plus loin apparaissent un vaisseau turc, une frégate du même pavillon, deux frégates russes, un bâtiment espagnol, une frégate autrichienne et deux bâtiments grecs.

« Lorsqu'après huit jours de traversée le voyageur s'arrête en face du panorama de Beyrouth, devant les sommets altiers du Liban qui se découpent si nettement dans l'air limpide, et lui empruntent successivement, selon la marche du soleil, les différentes couleurs de l'arc-en-ciel, il ne peut qu'être saisi d'enthousiasme et d'admiration; il n'a pas rêvé autrement

cette terre d'Orient où Dieu avait placé le paradis terrestre. Beyrouth, la tête appuyée sur la montagne, semble couchée sur le rivage comme une sultane, et baigner éternellement ses pieds dans la mer. A droite et à gauche on aperçoit les divers pavillons des consulats d'Europe, des dômes, des minarets ; plus haut, une grande construction carrée, qu'on prendrait pour le sérail, et qui n'est que la caserne turque. Autour de la ville des arceaux à ogives, des maisons arabes se dressent au milieu de buissons d'arbres et de verdure,

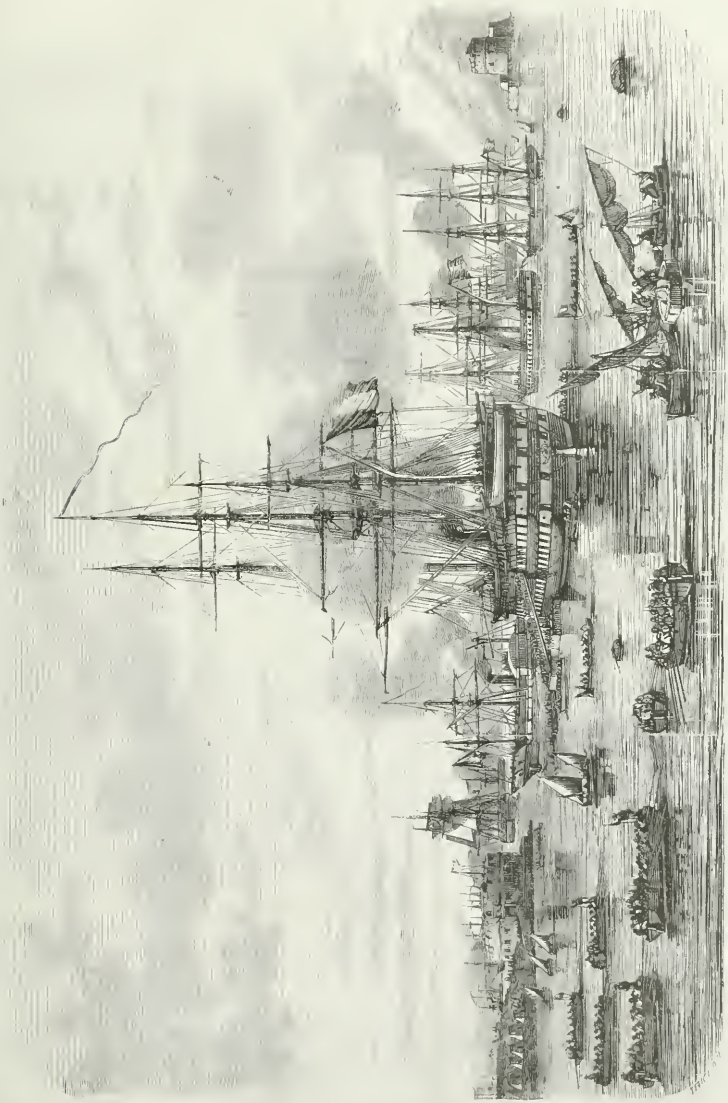

L'embarquement à Toulon du corps expéditionnaire se rendant en Syrie. (Page 138, col. 2.)

entre des palmiers, des mûriers, des orangers et des cactus aux proportions gigantesques. Au-dessus, la chaîne du Liban, qui, selon l'expression orientale, porte l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, l'automne dans son sein, tandis que l'été dort nonchalamment à ses pieds : image exacte de la fertilité décroissante des terres, à mesure qu'on s'avance davantage dans la montagne ; et il est facile de constater de loin l'exactitude de ces divisions.

« Les canots de tous les bâtiments étrangers mouillés dans la rade viennent se joindre gracieusement aux canots français pour opérer plus vite le débarquement

de nos troupes, qui commence à deux heures de l'après-midi. Nous mettons pied à terre sur la pointe appelée Baz-Beyrouth, à côté de la demeure du consul de Hollande. Mais déjà l'illusion tombe, le prestige qui nous montrait l'Orient comme un pays enchanté s'évanouit; ce n'était qu'un effet d'optique. Cette rade, dans laquelle

Ville et port de Beyrouth.

se croisent nos embarcations, est la plus vaste, la plus sûre qu'ait ménagée la nature sur ces côtes d'Orient si visitées par le commerce européen : ni le gouvernement égyptien, ni le gouvernement turc qui lui a suc-

Débarquement à Beyrouth des troupes françaises (29 juillet).

cédé n'ont songé à la creuser, à la rendre accessible aux navires ou seulement facile pour les débarquements. Il n'y a pas de port, il n'y a pas même de quais sur le bord de la mer. Les vagues viennent se briser contre les rochers informes dont on n'a pas seulement aplani les aspérités. Une voiture ne peut pas venir prendre nos

bagages à l'endroit où nous débarquons, il faut les transporter à dos de mulet jusqu'au milieu de la ville.

« A part les trois artères principales récemment percées en ligne droite, ce qu'on appelle rue dans cette agglomération de 55 000 âmes environ, n'est qu'un étroit passage, dont le dallage, fort avarié, est un casse-cou perpétuel : les maisons, dont l'aspect misérable mérite à peine ce nom, n'y gardent aucun alignement. Les étages supérieurs, qui surplombent la voie publique, et les toiles ou paillassons qui sont tendus d'un côté à l'autre, de façon à la rendre impénétrable aux rayons du soleil, forment un misérable ensemble. Les indigènes musulmans sont avares, et ceux qui se livrent à quelque commerce trouvent toujours assez convenable la petite échoppe dans laquelle ils se tiennent assis, les jambes croisées sous eux, au milieu des produits qu'ils ont à vendre, mais qu'ils ne s'occupent nullement de faire valoir comme les Européens. Cette partie de la ville, qui est l'ancienne Beyrouth, porte aujourd'hui le nom général de Bazard, et est encore limitée à l'est et au nord par un vieux mur d'enceinte crénelé. Les Européens, pour la plupart, n'habitent que ces constructions modernes, d'assez belle apparence, qui sont éparses au dehors et deviendront peu à peu le centre d'une ville neuve.

« A mesure que nous nous engageons à travers le

Exécutions à Damas. (Page 142, col. 2.)

Bazard, apparaissent autour de nous ces musulmans pour lesquels l'oisiveté semble un état normal : si vous exceptez les porte-faix, qui se disputent ici comme en Europe le bagage que vous venez de débarquer avec vous, bien peu d'entre eux travaillent ; nonchalamment étendus à terre là où il y a un peu d'ombre, ils ont en face de nous un regard impassible qui révèle beaucoup plus la crainte que la sympathie. Les cafés, ou du moins les misérables chambres malpropres qu'on ose décorer de ce nom, sont remplis d'hommes de tout âge qui fument silencieusement le narghilé. La barbe est le signe extérieur des sectateurs du Coran, tout aussi bien que le turban.

« Les Maronites, qui ne portent que la moustache, se désignent d'eux-mêmes à nos regards par l'expression vive et joyeuse de leur physionomie : aucun cri ne trahit leurs sympathies ; ils sont sous les yeux des tyrans de la veille, qu'ils n'osent pas encore braver ; mais ils accourent sur notre passage, nous saluent en portant successivement la main droite sur le cœur, sur la bouche et sur le front, geste oriental dont la traduction libre est celle-ci : Mon cœur pour vous aimer, ma bouche pour vous le dire, ma mémoire pour s'en souvenir. Les plus jeunes viennent décharger nos soldats de leur sac, de leur fusil, pour les porter en cheminant avec eux, et cette prévenance a quelque chose de touchant.

« Les femmes maronites, les émigrées de Deïr-el-Kamar et de la montagne, toutes veuves ou orphelines,

se montrent en tremblant à travers les cactus et les mûriers; elles font le signe de la croix pour nous faire comprendre qu'elles sont chrétiennes; les unes ont peine à retenir leurs sanglots, les autres se frappent violemment la poitrine en levant les yeux au ciel, et cet élan comprimé chez ces malheureuses victimes, qui n'espèrent qu'en nous, fait mal à voir.

« Leur bizarre costume attire beaucoup notre attention : les femmes de l'Orient, musulmanes et chrétiennes, ne se montrent dans les rues que le visage voilé d'un morceau de soie ou de gaze de couleur sombre qui contraste singulièrement avec la grande pièce de calicot blanc dont elles s'enveloppent du sommet de la tête jusqu'aux pieds, comme des spectres sortant du tombeau. Le moindre mouvement des bras laisse apercevoir sous ce voile blanc un corsage fort échancré sur le devant; ce corsage n'a pas de jupe : elle est remplacée par un large pantalon flottant appelé shéroual, qui se serre autour de la taille et dans le bas à la cheville du pied. L'étoffe de ces vêtements varie selon la fortune : la plupart de ceux que nous rencontrons sont en indienne anglaise; les plus riches sont en soie ou en drap surchargé de broderies d'or. Beaucoup de femmes maronites portent des bottines ou des petits souliers à l'européenne, les autres en sont encore aux pantoufles orientales sans talons.

« Ce qu'aiment surtout les femmes d'Orient, ce sont les bracelets, les colliers, les bijoux d'or, les pierreries et les fleurs artificielles dans les cheveux : toutes celles de Beyrouth, toutes celles du rivage qui n'ont point été inquiétées pendant les derniers massacres, se reconnaissent à ce superflu de la coquetterie. Elles font grande parure de leurs cheveux et les laissent tomber sur leurs épaules en petites nattes minces dont le nombre est tel qu'on ne peut les compter, et auxquelles sont mêlés plusieurs centaines de sequins d'or. Une jeune fille qui se marie n'a souvent d'autre dot que cet amas de bijoux dont elle fait ostentation.

« Les hommes portent aussi ce pantalon sans entre-jambes qui s'attache à la cheville et que nous remarquions tout à l'heure aux femmes, mais il est toujours en drap; ils ont en outre un gilet à manches boutonné du haut en bas, et par-dessus une veste droite de couleur sombre, assez semblable pour la forme à celle de nos zouaves. Entre cette veste qui ne se boutonne pas et le gilet, on aperçoit une ceinture d'étoffe dont la couleur vive fait contraste avec le reste du costume. La coiffure des Maronites est le tarbousch turc, qui a la forme d'un cône tronqué. Les musulmans ont toujours le turban aux couleurs variées du cachemire; ceux d'entre eux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque ou qui prétendent descendre de la famille de Mahomet, portent comme signe distinctif un turban vert.

« Nous rencontrons encore un autre costume étrange : quelques hommes, dont le type de physionomie est à la fois énergique et régulier, portent sur une culotte collante une petite jupe blanche très-ample et qui ne descend que jusqu'à moitié de la cuisse; ils sont armés jusqu'aux dents : deux gros pistolets à la ceinture, un sabre recourbé au côté, poignard, cartouchière, un arsenal complet en un mot; ce sont des Albanais, que la Turquie a enrôlés comme gendarmes; ils font la police des rues et on les retrouve partout. Les soldats turcs, aujourd'hui vêtus à l'européenne, ne sortent guère de leur caserne, et d'ailleurs ne font que le service militaire.

Une de leurs compagnies vint cependant, avec la musique de la garnison, au-devant de nos soldats, pour les reconduire courtoisement jusqu'à l'emplacement que le colonel Osmont, chef d'état-major, a choisi à l'avance pour le camp français[1]. »

Fuad-Pacha, craignant de voir les Français venir à Damas, se hâta de témoigner de son zèle : 57 musulmans furent pendus et 110 soldats turcs furent fusillés pour avoir pris part aux massacres; 400 autres furent condamnés aux travaux forcés. Mais ce n'était pas des exécutions en masse que demandait la commission européenne établie à Beyrouth : on ne voulait que la punition des chefs. Fuad-Pacha se décida enfin à faire juger et fusiller Achmet-Pacha, le gouverneur de Damas, les colonels turcs Aly-Bey et Osman-Bey. Un des principaux coupables, Abd-Allah-el-Halebi, ne fut cependant condamné qu'à la détention perpétuelle. Le gouverneur de Beyrouth, Kurchid, fut également envoyé prisonnier à Constantinople.

Mais on ne tenait pas les chefs druses. Le général de Beaufort, las de son inaction, déclara sa ferme intention de pénétrer dans le Liban pour ramener les Maronites chez eux et punir les Druses. Fuad-Pacha dut s'incliner et prendre part aux opérations.

Le général de Beaufort d'Hautpoul partit de Beyrouth le 25 septembre à la tête de 2500 hommes, tandis qu'un interprète, M. Scheffer, allait offrir, de la part de l'Empereur, à Abd-el-Kader, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur. Nos troupes sont à peine en mouvement que des feux de joie s'allument partout sur les montagnes. Sous la protection des colonnes françaises, les Maronites déblayent les ruines de leurs villages, relèvent leurs maisons, ensemencent leurs champs. Mais à Deïr-el-Kamar un horrible tableau s'offre à elles.

« Pas une maison qui n'ait été complétement incendiée; les murs seuls sont debout, couverts de ces sinistres traces noires que le feu y a laissées. Les cadavres de dix-huit cents victimes gisent encore à la place même où elles tombèrent sous le fer des Druses, il y a trois mois; les chiens et les oiseaux de proie en ont déchiqueté une grande partie; la putréfaction a rendu les autres presque méconnaissables. A mesure que nous avançons vers la place du Sérail, une odeur pestilentielle nous soulève le cœur et fait reculer d'épouvante. A l'endroit où étaient autrefois les boutiques du bazar, nous ne voyons que des monceaux de cadavres tombés l'un sur l'autre dans la lutte du désespoir contre la férocité. Les chevaux eux-mêmes refusent d'avancer au milieu de ces traces de carnage; ils dressent les oreilles en entendant voler les éperviers et les vautours que dérange notre arrivée. Nous mettons pied à terre à la porte du sérail.

« Quand nous avons franchi le seuil, le courage nous manque : c'est là qu'a eu lieu la grande boucherie, et tout ce que les journaux ont publié nous semble au-dessous de la hideuse vérité; partout des mares de sang que le soleil seul a pu sécher; partout des cadavres, des débris humains, des têtes séparées du tronc; çà et là des tronçons d'armes usées, brisées dans cette rude tâche d'extermination. L'imagination la plus sanguinaire ne pourrait rêver un spectacle aussi épouvantable. Deux chambres basses, qui servaient autre-

1. E. Louet, *Expédition de Syrie.*

lois de corps de garde, sont remplies de corps entassés les uns sur les autres. Quelques-uns se présentent encore dans l'attitude de la lutte contre leurs meurtriers; d'autres se cramponnent à la muraille dans un dernier effort d'agonie. Dans une autre pièce, une ouverture de la dimension d'une embouchure de canon a été pratiquée, à hauteur d'homme, à travers le mur qui forme façade sur la place : de ses bords, des flots de sang caillé tombent en pendentifs. Nous nous interrogeons d'abord pour comprendre quel raffinement de cruauté a pu laisser ces traces; mais au dehors nous trouvons au pied du mur un amas de poignets coupés qui livre le secret de la torture inventée par les bourreaux; ils obligeaient leurs victimes à passer la main droite par cette ouverture, et quelques Druses, placés de l'autre côté, se faisaient un jeu de l'abattre d'un seul coup de sabre; on achevait ensuite le supplice de ces malheureux dans l'intérieur du sérail, et on jetait leurs cadavres du côté de la campagne, au bas de la terrasse qui regarde les hauteurs de Beit-Eddin.

« L'église maronite et l'église grecque, qui sont un peu plus bas dans la ville, eurent aussi leurs scènes de carnage. Beaucoup de chrétiens, surtout les enfants, avaient cru trouver un asile inviolable au pied des autels dans la maison de Dieu. Ils n'avaient fait que s'offrir plus vite à leurs assassins; les églises furent envahies, les autels profanés, et tous ceux qui les entouraient massacrés. Dans l'une, nous trouvons plus de soixante cadavres d'enfants de cinq à huit ans. Les chrétiens qui nous suivent ajoutent encore à l'émotion qui nous saisit : des mères, des femmes reconnaissent le cadavre d'un des leurs, se jettent dessus en poussant des cris déchirants, et couvrent de baisers ses restes chéris que les vers leur disputent déjà.

« C'est un spectacle navrant : le général de Beaufort en est vivement affecté; il exprime à plusieurs reprises son indignation contre le gouvernement, qui depuis trois mois n'a pas même pris soin de faire enterrer toutes ces victimes d'un massacre dont l'Europe et l'humanité ont le droit de demander compte à la Turquie[1]. »

Nos troupes parcoururent successivement tous les pays désolés. Le général de Beaufort reconstitua les municipalités, fit réparer les désastres, distribua des secours, prévint les représailles. Quelques groupes de Druses qui essayèrent de la résistance furent dispersés. Malheureusement, pendant que nos soldats remplissaient dignement leur mission d'humanité, les troupes turques, qui devaient fermer les issues des montagnes, laissèrent s'échapper la plupart des chefs et 3000 Druses qui se réfugièrent dans le Haouran. Dix chefs seulement qui s'étaient livrés furent condamnés à mort : on en saisit cependant encore un certain nombre dans les montagnes. Tous ceux qui étaient condamnés à mort ne furent pas exécutés. 249 Druses furent transportés à Tripoli de Barbarie.

Le général de Beaufort d'Hautpoul revint à Beyrouth le 2 octobre. Mais la pacification de la Syrie était loin d'être complète. La commission européenne continua de travailler à la réorganisation du pays, afin d'empêcher le retour de nouveaux malheurs. Toutefois on sentait que la présence de nos troupes était nécessaire pour faire avancer ce travail, pour activer le châtiment des coupables et pour ramener la sécurité. Nous verrons à un autre chapitre quels débats souleva la prolongation de notre occupation, et comment elle finit. Quoi qu'il en soit, nous venions encore d'accroître la renommée et le prestige dont jouit en Orient le grand nom de *Franc*.

1. E. Louet *Expédition de Syrie.*

§ 3. PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ.

Si on retrouve toujours la France là où « il y a une cause juste et civilisatrice à faire prévaloir, » on la retrouve encore là où il y a une grande entreprise à tenter, un grand intérêt général à satisfaire, une victoire à remporter sur la nature. C'est à un Français qu'on devra le percement de l'isthme de Suez, c'est-à-dire la suppression de la barrière qui sépare la Méditerranée de la mer Rouge, le rapprochement des Indes et de l'Europe.

La nature offre de sérieux obstacles à la rupture de ce lien qui rattache l'Afrique et l'Asie; mais la mauvaise volonté du gouvernement égyptien, et surtout la défiance de l'Angleterre, créaient à tous ceux que séduisait la gloire d'assurer une nouvelle voie au commerce des obstacles plus difficiles à surmonter. Tel est l'égoïsme de l'Angleterre qu'elle aime mieux faire le tour de l'Afrique pour se rendre aux Indes, que de laisser ouvrir une route plus courte dont elle profiterait, sans doute, mais dans laquelle aussi se précipiteraient les autres nations. Elle a cependant pris ses précautions pour le jour où l'isthme de Suez serait percé; elle tient les clefs de la mer Rouge à Périm et à Aden, comme elle tient celle de la Méditerranée à Malte et à Gibraltar. Néanmoins, elle n'a cessé d'agir près du vice-roi d'Egypte et près du sultan son suzerain, pour entraver les efforts d'un homme qui s'est consacré à une des plus belles entreprises du siècle et d'une compagnie qui a engagé dans cette entreprise des capitaux considérables.

Ce fut le 15 décembre 1858 que M. Ferdinand de Lesseps, ancien diplomate, parvint après plusieurs années de propagande, de voyages, de négociations, à constituer la compagnie universelle de l'isthme de Suez. Il venait enfin d'obtenir du vice-roi d'Égypte, Mohammed-Saïd, un firman qui lui accordait la concession du canal à percer à travers l'isthme de Suez, et l'autorisation d'employer une partie de l'armée égyptienne à ces travaux qu'il est presque impossible d'exécuter, sous un pareil climat, avec des ouvriers européens. En février 1859, la compagnie conclut un traité avec un entrepreneur de France, qui s'engagea à exécuter les travaux du percement de l'isthme et du canal d'eau douce qui joindra le grand canal au Nil.

Le lundi de Pâques 1859, M. de Lesseps ouvrit solennellement les travaux en donnant en personne le premier coup de pioche dans le terrain qui sépare le lac de la mer. Tous les membres de la députation du conseil d'administration en Egypte : MM. Chancel, le comte de Galbert, Corbain de Mangoux et Rouffio; les ingénieurs : MM. Mougel-Bey, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des travaux; de Montant et Laroche, ingénieurs des ponts et chaussées; Larousse, ingénieur hydrographe de la marine, et le docteur Aubert-Roche; M. Hardon, entrepreneur général, et le personnel attaché à la commission, en-

touraient M. de Lesseps. On se rendit sur le bord de la mer, à l'endroit désigné à l'avance. Tous les ouvriers arabes, munis de pioches et de couffes de dattiers, étaient prêts à ouvrir la tranchée.

M. de Lesseps, après avoir fait déployer les drapeaux égyptiens plantés en tête du chantier, prononça les paroles suivantes : « Au nom de la compagnie universelle du canal maritime de Suez, et en vertu des décisions de son conseil d'administration, nous allons donner le premier coup de pioche sur le terrain qui ouvrira l'accès de l'Orient au commerce et à la civilisation de l'Occident. Nous sommes tous réunis ici dans une même pensée de dévouement pour les intérêts des associés de la compagnie et ceux de son auguste créateur et bienfaiteur, le prince Mohammed-Saïd. L'exploration complète que nous venons de faire nous donne la certitude que l'entreprise dont l'exécution commence aujourd'hui ne sera pas seulement une œuvre de progrès, mais donnera une immense valeur aux capitaux qui l'auront réalisée. »

M. de Lesseps.

M. de Lesseps s'arma alors d'une pioche, et entama le premier le sol; M. Hardou, entrepreneur général de la compagnie, tenait la couffe de dattier, qui fut remplie au milieu du recueillement général. Après M. de Lesseps, les membres du conseil d'administration délégués, le directeur général des travaux, Mougel-Bey, et les ingénieurs, enlevèrent des pelletées de terre.

M. de Lesseps se tourna vers les travailleurs égyptiens, qui formaient un vaste cercle autour de lui, et leur dit : « Chacun de vous va donner son premier coup de pioche comme nous venons de le faire. Rappelez-vous que ce n'est pas seulement la terre que vous allez remuer, mais que vos travaux apporteront la prospérité dans vos familles et dans votre beau pays. » D'unanimes acclamations répondent à M. de Lesseps. Les ouvriers, échelonnés tout le long de la route jalonnée qui marquait la coupure à faire entre le lac et la mer, attaquent aussitôt le sol avec ardeur. Les broussailles disparurent en un moment, et la terre laissa filtrer en maints endroits les eaux de la mer et celles du lac. A la fin de la journée, les

ouvriers indigènes rentrèrent au camp marchant en ordre à la suite de l'un d'entre eux, portant le drapeau égyptien, et vinrent, de leur propre mouvement, défiler devant les tentes où les membres de la commission se trouvaient réunis. On ne cessera pas de creuser jusqu'à ce que les flots de la Méditerranée et

Vue de Suez.

de la mer Rouge aient accompli leur difficile mais fécond mariage.

Le 11 novembre 1862, fut inauguré le canal qui unit la Méditerranée au lac Timsah, dépression naturelle qui facilite le percement de l'isthme; aujourd'hui le canal d'eau douce est terminé, et le canal maritime

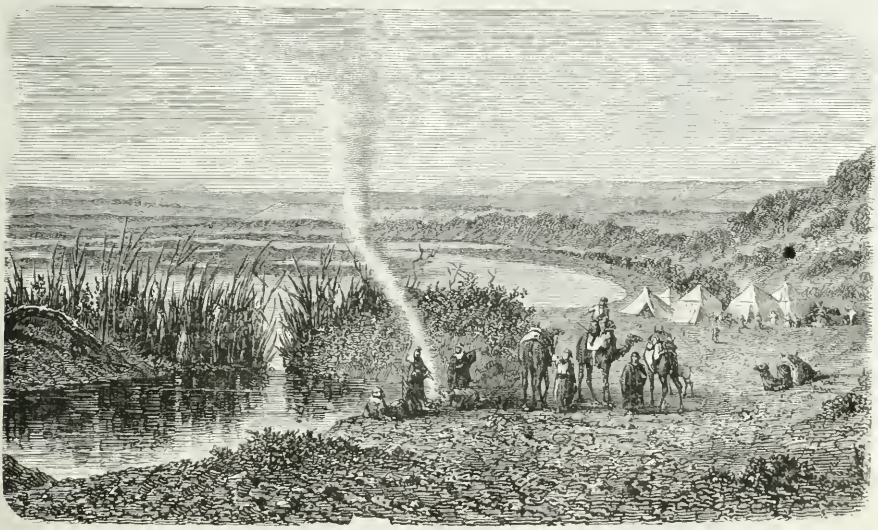

Le lac de Timsah.

considérablement avancé. Grâce à l'industrie moderne, aux machines puissantes qu'on a établies pour aider le travail de l'homme, cette œuvre gigantesque sera bientôt accomplie à l'honneur et, espérons-le, au profit de la France.

Un voyageur qui a récemment visité l'isthme de

Suez décrit ainsi l'aspect des travaux : « J'ai parcouru les travaux du canal maritime dans toute leur étendue, depuis Ismaïlia sur le lac Timsah, jusqu'à Port-Saïd sur la Méditerranée, c'est-à-dire sur un parcours de près de quatre-vingts kilomètres, à travers de formidables amoncellements de sables, d'insondables marais de vase, où l'on a déplacé, pour ainsi parler, l'eau et la terre, creusé des abîmes rendus navigables, soulevé et consolidé des boues séculaires, que parcourent aujourd'hui à toute vitesse de petits bateaux à vapeur et des attelages de chameaux, remorquant de légers esquifs, éclaireurs ailés des grandes flottes pacifiques de l'Occident.... C'est vraiment prodigieux ; c'est, comme l'a dit un grand poëte, un spectacle à ravir la pensée ! Qu'on se figure, en effet, cette morne solitude, naguère encore habitée par quelques bêtes sauvages de la pire espèce, telles que l'hyène et le chacal, traversée rapidement par quelques rares oiseaux de passage, emportés et souvent étouffés par de brûlantes rafales; qu'on se figure le silence de la mort régnant partout, le néant convoitant, en quelque sorte, ce triste domaine, mobile et mystérieux tombeau, impénétrable à tous les regards, si ce n'est à celui de Dieu ! Qu'on se figure cette désolation des désolations, encore si récente.... et qu'on ose dire aujourd'hui qu'ils n'ont pas bien mérité de l'humanité, ces hommes courageux, qui n'ont reculé devant aucune difficulté, aucun danger, pour ranimer et vivifier en quelque sorte ce grand cadavre géologique, qui leur barrait le passage entre les deux mers.

« Un apôtre du Christ a dit qu'il voulait voir pour croire.... Eh bien ! que les incrédules viennent maintenant parcourir l'isthme de Suez. Ils y verront deux jolies villes qui ont eu tout d'abord leurs églises et leurs hôpitaux, où la foi et la charité chrétiennes sont largement pratiquées; ils y verront des ateliers en plaine activité, partout des campements enfin, de nombreux villages d'Arabes, vivant en toute sécurité et toute liberté au milieu d'un grand mouvement industriel, et cultivant paisiblement des sables fécondés, parmi leurs frères d'Europe, qui de leur côté travaillent avec ardeur à la grande œuvre qui contribuera puissamment un jour à la prospérité et à la pacification, espérons-le, de l'Orient aussi bien que de l'Occident [1]. »

1. *L'Isthme de Suez*, par M. le baron David

Plusieurs fois cependant cette œuvre s'est vue arrêtée par des ordres de Constantinople, dictés par le cabinet britannique. Mais l'intervention du gouvernement français a protégé la Compagnie et levé les obstacles. Le gouvernement du sultan fit connaître sous quelles conditions il était disposé à sanctionner la concession primitivement faite par le vice-roi Saïd-Pacha et renouvelée par le vice-roi actuel Ismaïl-Pacha. Comme l'accord entre le gouvernement égyptien et la Compagnie n'avait pu s'établir sur certains points, les deux parties, en 1864, convinrent d'exprimer à l'empereur Napoléon le vœu que ces difficultés fussent réservées à son arbitrage. L'Empereur accepta et, après avoir fait examiner la question par une commission spéciale rendit une sentence arbitrale; la Sublime Porte a reconnu que par cet acte les diverses conditions à l'accomplissement desquelles la Turquie avait subordonné sa sanction se trouvaient remplies. Cette importante déclaration a clos pour la Compagnie qui tenait à rester commerciale et industrielle la question politique du firman promis pour autoriser les travaux.

Si M. de Lesseps, que ne rebutent ni les difficultés diplomatiques, ni les procès, et qui donne un si bel exemple de ce que peut l'initiative individuelle, a rencontré à sa noble entreprise tant d'obstacles, c'est qu'il se heurtait à la question d'Orient. Ce canal sera pour l'Égypte la cause d'une prospérité nouvelle, et cette contrée échappera de plus en plus à l'action de la Turquie. L'intégrité de l'empire ottoman sera entamée. De plus, le canal de Suez facilitera aux autres puissances l'abord des Indes que l'Angleterre défend avec tant de persévérance dans l'Afghanistan, sur le Danube et à Constantinople. De là, sa mauvaise volonté à notre égard, et son dépit de nous avoir vus défendre l'humanité en Syrie, préparer une nouvelle ère au commerce du monde en perçant l'isthme de Suez. Elle s'est unie à nous en 1854 contre la Russie, mais autant pour son intérêt particulier que pour son intérêt général. La France, au contraire, se préoccupe davantage des intérêts généraux : c'est là sa force. Elle a mis fin à la guerre de Crimée dès que le but lui a semblé atteint, et n'a point permis à l'Angleterre de détruire jusqu'au dernier vaisseau de la Russie : elle n'a point voulu laisser, par respect pour la Turquie, égorger des populations chrétiennes ; si elle redoute l'ambition russe, elle ne saurait sacrifier à ces craintes ni un généreux sentiment, ni une grande idée.

Traité de commerce.

CINQUIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III DE 1860 A 1865. RÉFORMES COMMERCIALES ET POLITIQUES. LES EXPÉDITIONS LOINTAINES.

CHAPITRE XXII.

POLITIQUE INTÉRIEURE, LA LIBERTÉ COMMERCIALE (JANVIER 1860).

§ 1. LA LETTRE IMPÉRIALE DU 5 JANVIER 1860; TRAITÉ DE COMMERCE EN 1860.

Tandis que la révolution italienne suivait son cours et passionnait les esprits, l'empereur Napoléon cherchait à détourner les préoccupations vers les améliorations intérieures. De 1860 date, nous l'avons dit, une nouvelle période du règne de Napoléon III, période aussi tranquille que les autres sous le rapport de la paix publique, mais plus animée, car à l'émotion qu'excitent les événements d'Italie et de Syrie, les guerres lointaines de Chine, de Cochinchine et du Mexique, viennent s'ajouter les discussions économiques et politiques. Un nouveau régime commercial et industriel, une part plus grande faite à la liberté, voilà les deux grands faits qui dominent cette période dans laquelle nous vivons encore. L'histoire du second Empire devient plus difficile à mesure que nous approchons de l'année où nous écrivons, mais aussi elle est, à mon

sentiment, plus variée et plus intéressante. Le mouvement des esprits est plus vif; les discussions des Chambres ont plus d'importance et rappellent souvent, par leur éclat, les anciennes luttes parlementaires; l'activité intellectuelle fait contre-poids à l'activité matérielle qui régna presque exclusivement de 1852 à 1860. Pour être plus sévèrement contrôlées les améliorations ne sont ni moins nombreuses ni moins grandes : les progrès commencés se poursuivent et beaucoup d'autres commencent.

L'Empereur lança la France d'abord, malgré bien des préjugés, dans les voies de la liberté commerciale. Au moment où le pays se livrait trop exclusivement aux préoccupations qu'excitaient les affaires d'Italie, Napoléon III le rappela à ses propres affaires dans une lettre mémorable adressée au ministre d'État, M. Fould, le 5 janvier 1860. Après avoir exprimé l'espoir du maintien de la paix, l'Empereur démontrait les bienfaits de la concurrence : « Monsieur le ministre, depuis longtemps on proclame cette vérité qu'il faut multiplier les moyens d'échange pour rendre le commerce florissant; que, sans concurrence, l'indus-

Richard Cobden

trie reste stationnaire et conserve des prix élevés qui s'opposent au progrès de la consommation; que, sans une industrie prospère qui développe les capitaux, l'agriculture elle-même demeure dans l'enfance. Tout s'enchaîne donc dans le développement successif des éléments de la prospérité publique ! Mais la question essentielle est de savoir dans quelles limites l'État doit favoriser ces divers intérêts et quel ordre de préférence il doit accorder à chacun d'eux.

« Ainsi, avant de développer notre commerce étranger par l'échange des produits, il faut améliorer notre agriculture et affranchir notre industrie de toutes les entraves intérieures qui la placent dans des conditions d'infériorité. Aujourd'hui, non-seulement nos grandes exploitations sont gênées par une foule de règlements restrictifs, mais encore le bien-être de ceux qui travaillent est loin d'être arrivé au développement qu'il a atteint dans un pays voisin. Il n'y a donc qu'un système général de bonne économie politique qui puisse en créant la richesse nationale répandre l'aisance dans la classe ouvrière.

« En ce qui touche l'agriculture, il faut la faire participer aux bienfaits des institutions de crédit : défricher les forêts situées dans les plaines et reboiser les

montagnes; affecter tous les ans une somme considérable aux grands travaux de desséchement, d'irrigation et de défrichement. Ces travaux, transformant les communaux incultes en terrains cultivés, enrichiront les communes sans appauvrir l'État, qui recouvrera ses avances par la vente d'une partie de ces terres rendues à l'agriculture.

« Pour encourager la protection industrielle, il faut affranchir de tout droit les matières premières indispensables à l'industrie, et lui prêter exceptionnellement et à un taux modéré, comme on l'a déjà fait à l'agriculture pour le drainage, les capitaux qui l'aideront à perfectionner son matériel.

« Un des plus grands services à rendre au pays est de faciliter le transport des matières de première nécessité pour l'agriculture et l'industrie; à cet effet, le

Le président Barthe.

ministre des travaux publics fera exécuter le plus promptement possible les voies de communication, canaux, routes et chemins de fer, qui auront surtout pour but d'amener la houille et les engrais sur les lieux où les besoins de la production les réclament, et il s'efforcera de réduire les tarifs, en établissant une juste concurrence entre les canaux et les chemins de fer.

« L'encouragement au commerce par la multiplication des moyens d'échange viendra alors comme conséquence naturelle des mesures précédentes. L'abaissement successif de l'impôt sur les denrées de grande consommation sera donc une nécessité, ainsi que la substitution des droits protecteurs au système prohibitif qui limite nos relations commerciales.

« Par ces mesures, l'agriculture, trouvera l'écoulement de ses produits; l'industrie affranchie d'entraves

intérieures, aidée par le gouvernement, stimulée par la concurrence, luttera avantageusement avec les produits étrangers, et notre commerce, au lieu de languir, prendra un nouvel essor.

« En résumé : suppression des droits sur la laine et les cotons; réduction successive sur les sucres et les cafés; amélioration énergiquement poursuivie des voies de communication; réduction des droits sur les canaux, et par suite abaissement général des frais de transport; prêts à l'agriculture et à l'industrie; travaux considérables d'utilité publique; traités de commerce avec les puissances étrangères.

« Telles sont les bases générales du programme sur lequel je vous prie d'attirer l'attention de vos collègues, qui devront préparer sans retard les projets de lois destinés à la réaliser. Il obtiendra, j'en ai la ferme conviction, l'appui patriotique du Sénat et du Corps législatif, jaloux d'inaugurer avec moi une nouvelle ère de paix et d'en assurer les bienfaits à la France.

« Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

NAPOLÉON.

La lettre impériale fut accueillie avec satisfaction. On était habitué à voir l'Empereur intervenir directement dans les affaires, mais surtout dans les affaires extérieures; c'était la première fois que, hors des discours solennels, il portait devant l'opinion publique toute une politique à suivre pour le régime intérieur. D'ailleurs, c'était une liberté qu'il annonçait, la liberté commerciale, et on y voyait, avec raison, les indices d'un retour de la liberté politique.

Introduit comme arme de guerre sous la Révolution et l'Empire, maintenu et fortifié sous la Restauration comme doctrine politique, conservé par timidité sous le gouvernement de Juillet, le régime prohibitif qui renferme chaque nation chez elle gênait singulièrement les transactions et contrariait cette tendance générale du siècle à multiplier les relations internationales. A une époque où naissait à peine l'industrie, ce régime, en écartant l'importation des produits étrangers, forçait les contrées qui l'adoptaient à se suffire à elles-mêmes; en cela il leur rendait de réels et d'importants services. Mais une fois l'industrie créée, les manufactures établies, la population ouvrière formée, le régime prohibitif ne pouvait qu'engourdir l'industrie en l'affranchissant de la concurrence étrangère, en la dispensant de rechercher des améliorations et une production à meilleur compte. Satisfaits des bénéfices que leur assurait le marché national, les industriels ne songeaient pas qu'il y a un marché plus grand : celui du monde; sitôt qu'un gouvernement troublait leur quiétude en ouvrant une porte à la concurrence étrangère, ils s'agitaient, se plaignant d'une ruine prochaine. Les industriels, sous tous les gouvernements, se sont prononcés pour le maintien des prohibitions, mais l'État doit veiller aussi sur l'intérêt des consommateurs; et l'abaissement des prix, résultat de la concurrence, touche directement au bien-être de la classe la plus nombreuse. La concurrence étrangère d'ailleurs ne doit pas être pour l'industrie nationale un fléau, mais un énergique stimulant. Tous les marchés lui sont ouverts, et, si on lui impose la lutte, elle, à son tour, impose la lutte aux nations voisines. Rivalités pacifiques appelées à unir plus étroitement les peuples en confondant leurs intérêts.

L'Angleterre, d'ailleurs, grâce à l'ardeur infatigable de l'illustre économiste Richard Cobden, était déjà, depuis longues années, convertie aux saines doctrines de la liberté commerciale, et le grand ministre Robert Peel avait attaché son nom à la levée des prohibitions en 1846. Cette révolution commerciale, loin de tuer l'industrie anglaise, lui avait communiqué une vie nouvelle. La Belgique, elle aussi, avait accompli sa réforme économique. La France pouvait-elle persister à demeurer en retard sur ses voisines? L'empereur Napoléon III ne le pensa pas. Plusieurs fois son gouvernement avait essayé de rompre avec la prohibition; mais, en 1856, il avait rencontré au Corps législatif de vifs défenseurs de ce régime; il annonça cependant que, s'il accordait des délais à l'industrie, il se promettait de ne point se départir de son programme de liberté commerciale. En 1860, l'Empereur, afin d'engager décidément le pays dans une nouvelle voie, résolut d'user de la prérogative que lui conférait la Constitution et de signer, sur des bases libérales, un traité de commerce avec l'Angleterre.

Préparé par M. Cobden et l'économiste français M. Michel Chevalier, négocié par lord Cowley, MM. Baroche et Rouher, signé le 22 janvier, ce grand acte, nouveau gage d'union entre la France et l'Angleterre, a été, il ne faut pas perdre de vue cette considération, conclu entre deux pays soumis à une législation commerciale différente.

L'Angleterre admettait en franchise la plupart de nos produits; la France excluait un grand nombre de produits anglais et frappait les autres de droits protecteurs très-élevés. Nos voisins, ayant moins de pas à faire pour atteindre à la vraie liberté commerciale, ne demandèrent qu'un délai de deux ans pour effacer de leur législation tous droits protecteurs. La France, attardée, avança seulement de la prohibition à la protection; elle substitua aux prohibitions absolues des droits protecteurs encore assez élevés pour ménager les préjugés de notre industrie, et dont la diminution était échelonnée à des époques assez éloignées pour permettre à nos manufacturiers de se préparer à la lutte.

Ainsi l'Angleterre s'engageait à admettre en franchise de tous droits les objets manufacturés, tels que tissus de soie, orfévrerie, bijouterie, articles dits de Paris, comme bronzes, modes, ganterie, mercerie, fleurs artificielles. La France levait les prohibitions sur les objets d'origine ou de manufacture britannique, tels que sucre raffiné, fer forgé, produits chimiques, extraits de bois de teinture, fils de laine, coton, soie, chanvre, coutellerie, aciers, machines, voitures. A ces prohibitions étaient substitués des droits dont le maximum était fixé à 30 pour 100 au 1er octobre 1864. Le tarif anglais ne conservait plus, à l'égard de nos vins, de nos papiers, de nos eaux-de-vie, que des droits fiscaux également imposés aux produits similaires du pays. Nous abaissions nos tarifs sur les articles non prohibés, tels que la houille et le coke, les fers, fontes et aciers, les ouvrages en métaux, machines, outils et mécaniques, tissus de lin et de chanvre. Nos vins généreux et nos eaux-de-vie pouvaient donc désormais traverser le détroit, et nos voisins allaient nous distribuer une part de la houille et du fer que la nature leur procure en abondance. C'est ainsi que chacun des deux pays faisait

profiter l'autre des richesses qu'ils doivent, l'un à son soleil bienfaisant et à son fertile territoire, l'autre à son sol carbonique, tous deux à leur intelligence et à leur habileté industrielle.

§ 2. LA SESSION LÉGISLATIVE DE 1860; DISCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET RELIGIEUSES.

Le 2 mars, l'Empereur ouvrit la session de 1860 par un discours qui fut un des plus importants qu'il ait prononcés. Il y touchait à toutes les graves questions du moment : la guerre de Chine, les annexions italiennes, la réunion de la Savoie à la France. Il se plaignit de l'agitation religieuse soulevée par la question romaine : « Je ne puis passer sous silence, dit-il, l'émotion du monde catholique; elle a cédé subitement à des impressions si irréfléchies, elle s'est jetée dans des alarmes si passionnées; le passé, qui devait être une garantie de l'avenir, a été tellement méconnu, les services rendus tellement oubliés, qu'il m'a fallu une conviction bien profonde, une confiance bien absolue dans la raison publique, pour conserver, au milieu des agitations qu'on cherchait à exciter, le calme qui seul nous maintient dans le vrai. Les faits cependant parlaient hautement d'eux-mêmes : depuis onze ans, je soutiens seul à Rome le pouvoir du Saint-Père, sans avoir un seul jour cessé de révérer en lui le caractère sacré du chef de notre religion. » Napoléon III arrivait ensuite au programme économique qu'il avait déjà fait connaître, et insistait sur la nécessité de développer la prospérité intérieure du pays. « La France, dit-il en terminant, ne menace personne : elle désire développer en paix, dans la plénitude de son indépendance, les ressources immenses que le ciel lui a données, et elle ne saurait éveiller d'ombrageuses susceptibilités, puisque de l'état de civilisation où nous sommes, ressort, de jour en jour plus éclatante, cette vérité qui console et rassure l'humanité, *que plus un pays est riche et prospère, plus il contribue à la richesse et à la prospérité des autres.* »

Les affaires d'Italie et les questions commerciales furent également dans les grands Corps de l'État l'objet principal des discussions. On ne connaissait pas jusque-là les délibérations du Sénat. Le gouvernement livra à la publicité plusieurs séances dans lesquelles cette Assemblée, composée d'hommes vieillis au service du pays, avait eu à se décider sur la question religieuse. Des pétitions, recouvertes de six mille trois cent quarante signatures, avaient sollicité l'intervention du Sénat auprès de l'Empereur en faveur de la puissance temporelle du saint-siége. M. de Royer, chargé du rapport, demanda l'ordre du jour après avoir longuement exposé la question italienne, et déclaré que cette question devait être laissée à la diplomatie. Les cardinaux Donnet, Mathieu, Gousset réclamèrent le renvoi au ministre des affaires étrangères et l'un d'eux, allant trop loin dans la défense du saint-siége, soutint que « les États de l'Église étaient la propriété commune et indivise de tous les catholiques du monde, parce que la liberté et l'indépendance spirituelle du pontife suprême étaient le bien, le droit et l'intérêt commun de tous ses enfants. » Ce fut M. Dupin qui se chargea de répondre aux orateurs ecclésiastiques. Il retrouva la verve éloquente de sa jeunesse pour défendre les seules opinions qu'il ait gardées invariablement, ses opinions gallicanes. Distinguant avec soin le temporel du spirituel, il limita et précisa la question. Il exposa comment les Romagnes s'étaient séparées des États de l'Église. « La Providence, dit-il, a passé sur tous ces actes à l'ordre du jour et laissé s'accomplir des événements qui sont sans doute dans ses desseins éternels. » Puis il demandait si la France, après avoir combattu les Autrichiens, devait maintenant combattre les Italiens. « Et de quel droit? Au nom d'un prétendu droit de propriété commune des catholiques sur le domaine de saint Pierre, qui ferait des fidèles comme autant d'actionnaires du pouvoir temporel du saint-siége! » Le Sénat, à la majorité de 114 voix contre 16, passa à l'ordre du jour et détruisit les espérances de ceux qui avaient compté s'en faire un appui pour activer l'agitation.

Une pétition concernant le droit d'existence, comme personne civile, des associations ou congrégations religieuses, souleva un débat plus vif encore. M. Dupin, rapporteur, exposa avec l'autorité d'un maître et la vivacité de son talent, la jurisprudence qui régissait la matière. Après avoir cité des chiffres il ajouta : « Oui, il y a infiniment plus de congrégations, d'associations et d'établissements religieux de toute nature et dénominations, qu'il n'y en avait sous l'ancien régime, à une époque où les conciles de l'Eglise, la politique de nos anciens rois et les édits de la puissance temporelle en avaient signalé l'excès et cherché à en réduire le nombre, ou du moins à l'empêcher de s'accroître; et cette fourmilière de congrégations se meut avec une liberté ou plutôt une licence d'action que l'ancienne législation avait sagement réprimée, tandis que la législation actuelle et l'administration n'ont encore su y apporter aucun frein. » Le cardinal Mathieu défendit les congrégations religieuses soutenues avec ardeur par le baron de Vincent et le général de Castelbajac. M. Boulay de la Meurthe et le président de la Cour des comptes, M. Barthe, s'opposèrent aussi à tout remaniement de la loi. « Ce n'est pas la sévérité des lois, répliqua M. Dupin, que votre commission invoque, c'est le maintien de l'ordre légal. » M. Rouland, qui avait alors le portefeuille de l'instruction publique et des cultes, ajouta quelques paroles, non comme ministre, mais comme sénateur : il maintint le droit pour l'État de surveiller les congrégations religieuses. Le Sénat vota le renvoi de la pétition au ministre de l'intérieur et au ministre des cultes. Cette publicité, accordée à des discussions qui répondaient aux préoccupations du moment, donnait lieu de penser que le gouvernement ne tarderait pas à ériger en principe cette exception et à mettre en communication permanente avec le public l'Assemblée du Luxembourg.

Au Corps législatif, la vérification de pouvoirs de quelques députés donna lieu à des débats plus animés que de coutume sur l'intervention du gouvernement dans les élections. Les excès de zèle des fonctionnaires furent vivement relevés par l'opposition. Profitant de la loi du contingent pour examiner la politique extérieure, les députés du côté droit, MM. Lemercier, Keller, Plichon firent une charge à fond contre le gouvernement piémontais et blâmèrent l'annexion des Romagnes. M. Jules Favre, au nom de la gauche, s'éleva contre la paix de Villafranca et plaida la cause de l'unité italienne. M. Baroche saisit habilement l'occasion de réfuter les orateurs catholiques par l'orateur démocratique et sut ne point engager par des déclarations prématurées la politique impériale.

L'opposition au traité de commerce fut plus vive : l'exclusion des fonctionnaires a amené à la Chambre un grand nombre de négociants et d'industriels qui se laissèrent guider dans l'appréciation de cet acte important par leurs intérêts personnels. M. Pouyer-Quertier combattit le libre échange et demanda, avec plusieurs de ses collègues, le maintien du régime protecteur. Les députés protectionnistes avaient cru que le gouvernement ne modifierait pas les tarifs sans un vote de la Chambre et s'étaient persuadés qu'on ne changerait rien au régime industriel dont ils se trouvaient bien. Il leur déplaisait fort d'être obligés de se préparer à soutenir la concurrence avec le commerce étranger. M. Baroche, qui avait pris part à la négociation et à la signature du traité de commerce, le défendit devant la Chambre. La souplesse de son talent, l'abondance et la facilité de sa parole, lui valurent un réel succès. Les députés de l'opposition démocratique ne manquèrent pas de profiter de la résistance que faisaient au gouvernement les députés de la majorité. Ils mirent une certaine malice à faire remarquer que le gouvernement avait, en signant seul le traité, usé d'un droit incontestable, et que les hommes qui, en 1852, avaient trouvé bon de réunir entre les mains du chef de l'État tous les pouvoirs, avaient

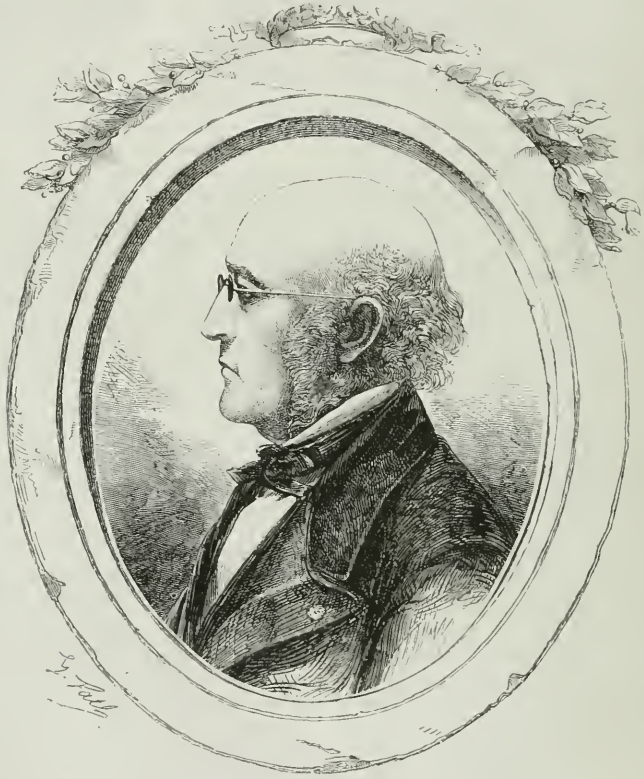

M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes de 1856 à 1863.

mauvaise grâce à se plaindre de l'usage qu'il en faisait. M. Émile Ollivier déclara qu'il aurait préféré que le traité vint de l'initiative nationale. « Il avait donc éprouvé un regret; mais s'il y avait là pour lui, pour ses amis, une décision délicate à prendre, en hommes consciencieux qui n'obéissent pas aux excitations de l'esprit de rancune, qui croient qu'au-dessus de toute chose planent la justice et la vérité, ils s'étaient demandé si le traité de commerce ne serait pas pour les classes ouvrières un bienfait tel, qu'ils devaient l'accepter malgré leurs réserves sur la manière dont il avait été conclu. »

Au Sénat, la même question fut débattue avec des développements non moins étendus, à propos d'une pétition de cinquante-six maîtres de forges. Le baron Dupin, M. Lefebvre-Duruflé, M. Michel Chevalier prirent part avec M. Baroche à ces débats, que termina un vote favorable au gouvernement, mais qui ne laissaient pas de jeter un grand jour sur des questions économiques, jusqu'ici trop peu étudiées. On critiqua moins le traité de commerce, parce qu'on le comprit mieux.

Le Corps législatif vota les lois que nécessitait son exécution, surtout le dégrèvement des matières pre-

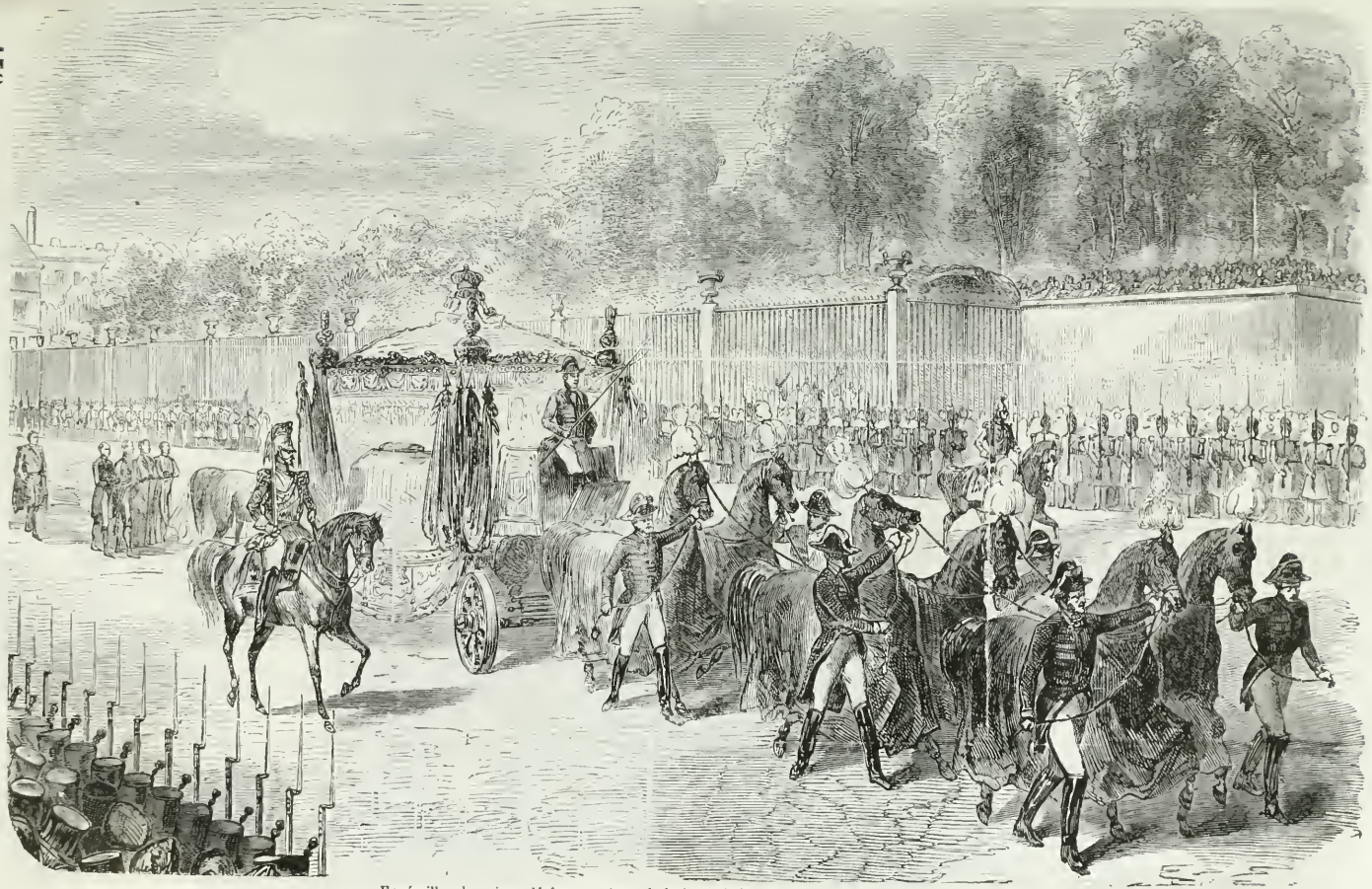

Funérailles du prince Jérôme, ancien roi de Westphalie (3 juillet 1860). (Page 156, col. 1.)

mières : laines, cotons et indigos, sels et produits propres à la teinture, les lois destinées à donner au gouvernement, par le rachat de douze canaux, le moyen d'abaisser les frais de transport, la loi qui prêtait quarante millions à l'industrie, la loi sur les communaux. Les tarifs des objets de grande consommation, sucres, cafés, cacaos, thés, furent abaissés pour faciliter le développement de cette consommation.

La discussion du budget était la grande occasion pour le Corps législatif d'intervenir dans les affaires politiques. La gauche reproduisit toutes ses plaintes sur le régime de la presse, sur l'insuffisance des droits des représentants. L'équilibre du budget, profondément ébranlé par les réductions de droits, conséquences du traité de commerce, donna lieu à une étude très-approfondie, et des critiques assez vives s'élevèrent contre le système financier.

« La session fut close le 20 juillet. Prorogée à plusieurs reprises, elle avait duré près de cinq mois. Pendant cette période, le Corps législatif n'avait pas voté moins de deux cents lois, parmi lesquelles on comptait un grand nombre de mesures importantes et utiles. Il méritait donc bien le témoignage de satisfaction que lui accorda le gouvernement dans un article du *Moniteur;* pourquoi ne pas ajouter qu'il méritait également la gratitude du pays? sans doute il demeurait encore exposé aux critiques amères des partis qui, tout entiers au souvenir des temps passés et ne tenant point compte de la situation présente, lui reprochaient son rôle effacé, terne, presque nul dans les grandes affaires de la politique; mais ces critiques persistantes se trompaient d'adresse, et ce n'était point contre le Corps législatif qu'il convenait de les diriger. On ne pouvait équitablement demander à cette Assemblée rien autre chose que l'accomplissement honnête et laborieux de son devoir, dans les conditions qui lui étaient faites et avec le règlement qui lui était imposé. Les rapports des commissions, les débats publics, même à travers la pâle traduction d'un simple résumé, attestent que le Corps législatif de 1860 a rempli ce devoir, et que plus d'une fois, se dérobant aux étreintes de son règlement, il a fait entendre des accents de fermeté et de dignité. Si la tribune n'était pas rétablie, le sentiment libéral, un moment assoupi, se réveillait peu à peu et s'essayait à revendiquer d'anciens droits. Ces symptômes n'étaient peut-être pas encore bien visibles aux yeux du public, mais ils n'en étaient pas moins réels; on les observait ailleurs. L'attitude du Corps législatif, pendant la longue session de 1860, était de nature à inspirer au gouvernement de sérieuses réflexions[1].

Arrivée de Leurs Majestés à Chamounix (2 septembre 1860). (Page 157, col. 2.)

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

Départ de LL. MM. et de leur suite pour une excursion à la mer de Glace. (Page 157, col. 2.)

Excursion de LL. MM. à la mer de Glace, dans la vallée de Chamounix (3 septembre). (Page 157, col. 2.)

§ 3. ENTREVUE DE BADE ; MORT DU PRINCE JÉROME (JUIN 1860) ; VOYAGES DE L'EMPEREUR (AOUT-SEPTEMBRE).

Jamais peut-être, depuis 1852, les préoccupations politiques n'avaient été si vives qu'au milieu de l'année 1860. Le pays se trouvait en pleine transformation économique ; l'annexion de la Savoie nous aliénait l'Angleterre, les événements de Syrie faisaient craindre le réveil de la question d'Orient, Garibaldi révolutionnait l'Italie et allait peut-être allumer une guerre européenne. Toutes les nationalités tressaillaient au bruit des succès du hardi chef des *Mille*. Des Hongrois, des Polonais combattaient avec lui, mais avec l'espoir qu'il combattrait ensuite avec eux pour leur patrie. Les journaux, les brochures reproduisaient les rumeurs les plus diverses : on refaisait la carte de l'Europe, comme M. About, qui au moins égayait ses conceptions de traits pleins de malice. M. Prévost-Paradol crut pouvoir s'attaquer au gouvernement avec autant de liberté, mais plus sérieusement, dans sa brochure *les Anciens partis*. Traduit en justice, il fut, malgré le plaidoyer de M. Dufaure, condamné à trois mille francs d'amende et à un mois d'emprisonnement.

Le 14 juin Paris célébra, nous l'avons dit, par une fête simple mais sincère, la réunion de la Savoie. Quelques jours après, le 24, mourait, au château de Villegenis, le prince Jérôme Napoléon, le dernier frère de Napoléon Ier, l'oncle de l'empereur Napoléon III. Les funérailles eurent lieu à Paris, le 3 juillet, avec une pompe imposante. L'ancien roi de Westphalie fut enterré à l'hôtel des Invalides. L'évêque de Troyes, Mgr Cœur, prédicateur éminent qui lui-même devait bientôt succomber, prononça l'oraison funèbre du prince Jérôme et s'éleva à une véritable éloquence. « Le frère de l'Empereur, dit-il, avait pu fermer les yeux, après avoir vu nos frontières reculées sans effort et presque d'elles-mêmes ; et ainsi disparaissait naturellement, au milieu d'une gloire rajeunie, l'un des derniers restes de cette époque héroïque dont s'était tant ému notre âge, et qui devait tourmenter jusqu'à la fin l'admiration curieuse de la postérité. »

Le 16 juin l'Empereur, pour éclaircir l'horizon politique et calmer la défiance de l'Allemagne, si prompte à s'alarmer, se rendit à Bade, où il rencontra le prince régent de Prusse, les rois de Wurtemberg, de Bavière, de Saxe, de Hanovre, les grands-ducs de Hesse-

Hommage rendu à l'Empereur, par les contingents de fantassins kabyles et des cav

Darmstadt et de Saxe-Weimar, les ducs du Nassau et de Saxe-Cobourg. Ce fut presque un congrès de souverains. Il n'y eut pas seulement un échange de politesses, mais encore d'idées. L'empereur Napoléon expliqua sa politique, témoigna de son désir de conserver avec l'Allemagne des relations de bon voisinage et, afin de mieux prouver ses intentions pacifiques, proposa un traité de commerce avec le *Zollverein*, traité qu'on accepta.

trois provinces de l'Algérie. — La Diffa (18 septembre). (Page 159, col. 2.)

Au mois d'août l'Empereur, après avoir envoyé nos soldats en Syrie, voulut visiter nos nouvelles provinces ainsi que la Corse et l'Algérie. A Lyon, il prononça un discours qui ne manquait pas de fierté et qui s'adressait évidemment à l'Europe où les progrès de la révolution italienne semblaient, malgré l'entrevue de Bade, devoir amener un rapprochement entre la Prusse et l'Autriche. A Aix, à Chambéry, l'Empereur fut accueilli avec le plus vif enthousiasme. Il signa les décrets qui devaient hâter le développement des voies de communication, l'embellissement des villes de la Savoie et voulut visiter tous les sites pittoresques qui désormais resteront acquis à la France. Il fit avec l'Impératrice une ascension à la mer de Glace qu'un artiste, chargé de la reproduire, décrit avec les détails les plus intéressants. Ce récit nous donnera une idée de l'aspect à la fois curieux et sublime des montagnes qui sont devenues nôtres.

« Le ciel est pur, dit M. A. Marc, et le soleil radieux. Nous saluons par des hourras cette splendide aurore. Nos montures sont sellées, harnachées, bridées, et à six heures moins un quart, la caravane impériale se met en marche. Un quart d'heure suffit pour traverser l'Arve, suivre, sur sa rive gauche, le fond de la vallée au milieu des prairies et des champs cultivés, et arriver au sentier, mille fois replié sur lui-même, par lequel on gravit le Montanvers. Ce sentier, assez praticable pour le piéton et la mule, n'offre que des aspects pittoresques. Partout des roches menaçantes, des sapins, des mélèzes, des bouleaux, une superbe espèce de bruyère à large feuille et à fleur rose, de rares oliviers de Bohême, le tout séparé par éclaircies de quelques pâturages. Quoiqu'elle soit encombrée de blocs épars et d'arbres renversés, j'étais si ravi de cette étrange route que je me confiai entièrement à ma mule et que je dessinais à califourchon tout ce qui me frappait au-dessus et au-dessous de moi, pendant que la mule cheminait à la grâce de Dieu et la bride sur le cou.

« Arrivés sur le plateau arrondi du Montanvers après deux heures et demie, tout le monde saute avec plaisir à bas de sa mule pour se réchauffer, les uns au grand feu de l'auberge, les autres en trépignant. De ce plateau on domine la mer de Glace, dont l'immense étendue ne frappe pas tout d'abord ceux même qui, habitués aux perspectives qu'offre le pays des hautes montagnes, en savent apprécier les distances. Quelques personnes même ont un petit air désappointé et contestent la durée de trois heures et quart nécessaire à la traversée du glacier. Cependant elles aperçoivent sur la rive opposée des hommes dont on leur a signalé la présence et qui ont en volume l'apparence de mouches, elles commencent à être moins incrédules.

« Du point où nous sommes, le spectacle est superbe. En face de nous la mer de Glace aux vagues immobiles; le soleil, s'élevant doucement d'un océan de vapeurs, teint d'un rose pourpre le sommet des pics, dont la base flotte dans le brouillard : l'aiguille de Dru, que M Joanne, dans son *Guide de la Savoie*, compare à un obélisque, mais quel obélisque! l'aiguille Verte, au second plan; puis l'aiguille du Moine, celle du Bochard, les aiguilles Rouges; plus la dent du Midi, la pointe de Tennerouges, au nord et au sud l'aiguille de Charmoz. Au-dessus de ce grand lac découpé en miroir, les nuages se condensent en flocons d'écume et produisent l'effet d'un lac aérien, dont le lac terrestre semble le reflet. La vallée n'est plus qu'une surface plane et unie, coupée de loin en loin par quelques rugosités insignifiantes, formées par les villages. Quant aux maisons, elles apparaissent tout au plus comme des joujoux de Nuremberg rangés sur un tout petit espace par la main d'un enfant. Je n'insiste pas sur la magnificence de ce panorama, j'ai trop le sentiment de l'impuissance, je ne crois pas d'ailleurs que la plume ni le crayon puissent rendre avec exactitude ce grand tableau, dans lequel l'homme et ses œuvres disparaissent complétement pour céder toute la place à la nature!

« Cependant l'Empereur s'arme d'un bâton à pointe d'acier, terminé, à son extrémité supérieure, par une corne de chamois, et, donnant le signal de la descente, marche le premier, suivi de l'Impératrice aidée d'un guide qui lui donne la main; les dames d'honneur, les officiers de la maison viennent ensuite, également aidés de leurs guides. Je prends mon rang, je veux dire la queue, et nous voilà dessinant un long lacet sur le flanc peu élevé, mais rapide et rocheux, que présente le Montanvers du côté de la mer de Glace. L'Empereur en tête et à moitié pente, prie plaisamment ceux qui suivent de ne pas jeter de pierres d'en haut, et chacun, mis à l'aise, fait de son mieux pour imiter l'Impératrice, qui, franchissant tous les obstacles, semble vouloir arriver la première sur le glacier.

« Du point où se trouvait, sur ledit glacier, le photographe, cette descente devait présenter un tableau tout composé, et d'autant plus heureux que personne ne pensait à poser. La file eût-elle été arrêtée par un signal, nul n'eût pu se déplacer en raison des difficultés du sol. Le général Fleury comprit tout de suite qu'il y avait quelque chose à faire, et il demanda au photographe s'il était prêt. Malheureusement nous étions beaucoup trop éloignés de l'artiste, et je me permis d'en faire l'observation. On se remet en marche et nous arrivons enfin sur le glacier, ouvrant partout ses immenses crevasses dont on ose à peine sonder les profondeurs. Ces crevasses s'étendent verticalement; leurs surfaces internes, dont la couleur, à plusieurs mètres, est d'un bleu opale, plus bas devient plus sombre, plus bas encore d'un vert bouteille; puis toujours plus bas l'absence de lumière donne le noir. L'œil ne percevant plus, l'oreille parle alors à l'imagination qui entend retentir au fond de ces abîmes insondables comme la voix formidable d'un torrent.

« Parvenus sur un grand carré de glace vers le tiers de la traversée, toute la caravane se groupe pour la pose, et le photographe, au cri de vive l'Empereur! vive l'Impératrice! commence son opération qui dure assez pour que l'Impératrice demande si ce n'est pas bientôt fini. L'objectif se ferme enfin, l'artiste remercie par le même cri de vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! et l'on se remet en route. Des guides armés de haches pour casser la glace en forme d'escaliers dans les endroits difficiles, sont invités par l'Impératrice à n'en rien faire. Sa Gracieuse Majesté est intrépide, elle se lance en avant et chacun la suit comme il peut, l'un tombe pile, l'autre tombe face, et tout le monde de rire. L'Impératrice parvient au sommet d'une des vagues les plus élevées, et si aiguë, que l'Empereur ne peut s'y placer.

« On appelle vainement le photographe. J'étais heureusement à une distance convenable d'où les groupes se disposaient à souhait pour un tableau. Je crayonnais avec empressement l'ensemble, et quelques minutes me furent accordées par Leurs Majestés avec une grâce qui m'obligeait à m'en montrer digne.

« Il est neuf heures et demie, on revient sur ses pas. Avant de franchir la rive, des guides font rouler, du milieu de la berge rapide, un énorme bloc de grès qui va, avec un bruit terrible, entraînant tout ce qu'il rencontre, se jeter au fond d'une crevasse; on s'arrête un instant au bas de la berge où croissent quelques plantes médicinales, entre autres l'*arnica*, dont l'Impératrice cueille une fleur longtemps cherchée. On revient ensuite vers l'auberge où l'on retrouve toute la cavalerie de la montagne. Nous remontons à mulet, et, reprenant le sentier par lequel nous étions venus, nous commençons la descente après avoir jeté un regard sur ce magnifique fond de tableau dont, un instant auparavant, les premiers plans étaient animés par la grâce, la beauté, l'intrépidité d'une souveraine [1]. »

A Chambéry, l'Empereur avait été salué par MM. Farini et Cialdini qui étaient venus aussi, nous l'avons dit, pour exposer à l'Empereur l'embarras du Piémont et la nécessité où allait se trouver Victor-Emmanuel d'intervenir pour diriger la révolution. Orange, Avignon, Arles, saluèrent tour à tour le Souverain, qui admira de nouveau leurs monuments. A Marseille les fêtes furent splendides, et les acclamations vraiment méridionales. Le 10 septembre la chambre de commerce offrit à l'Empereur un banquet; il en profita pour parler encore au pays, et il le fit avec plus d'abondance et d'éclat qu'à Lyon :

« Le banquet offert par la chambre de commerce, dit-il, me procure l'heureuse occasion de remercier publiquement la ville de Marseille de l'accueil chaleureux qu'elle a fait à l'Impératrice et à moi.

« Les démonstrations si unanimes d'attachement que

1. *Illustration*, 1860.

nous avons reçues depuis le commencement de notre voyage me touchent profondément, mais ne sauraient m'enorgueillir ; car mon seul mérite a été d'avoir une foi entière dans la protection divine comme dans le patriotisme et le bon sens du peuple français. C'est l'union intime entre le peuple et le souverain qui fait notre force à l'intérieur comme à l'extérieur, et qui nous a permis, malgré de grandes difficultés, de ne jamais arrêter notre marche progressive. Ce désir du bien, cet élan vers tout ce qui est noble et utile ne sauraient se ralentir aujourd'hui que les circonstances sont plus favorables et que la tranquillité est le vœu de tout le monde. Si quelques murmures envieux viennent de loin frapper nos oreilles, ne nous inquiétons pas, ils se briseront contre notre indifférence, comme les vagues de l'Océan expirent sur nos côtes. Travaillons donc de toutes nos forces à développer les ressources de notre pays : les travaux de la paix ont à mes yeux des couronnes aussi belles que des lauriers. Dans l'avenir de prospérité et de grandeur que je rêve pour la France, Marseille tient naturellement une large place par son énergie et l'intelligence de ses habitants comme par sa position géographique. A proximité du port militaire de Toulon, *elle me semble représenter sur ces rives le génie de la France tenant d'une main l'olivier, mais sentant son glaive à son côté.*

« Qu'elle règne en paix sur cette mer, la citée phocéenne, par la douce influence du commerce ; qu'elle civilise par la multiplication des rapports, les nations barbares ; qu'elle resserre les liens des nations civilisées ; qu'elle engage les peuples de l'Europe à venir se donner la main sur les rives poétiques de cette mer, et ensevelir dans la profondeur de ses eaux les fautes jalouses d'un autre âge ; enfin, que Marseille se montre toujours telle que je la vois, c'est-à-dire à la hauteur des destinées de la France, et un de mes souhaits les plus ardents sera accompli. »

Au moment où la révolution et l'ancien régime engageaient une dernière lutte dans le champ clos de l'Italie, ces paroles pacifiques témoignaient que le conflit ne sortirait pas de la Péninsule. L'éloge que l'Empereur fit de Marseille et l'avenir qu'il rêvait pour elle n'avaient rien d'exagéré. Le développement de notre colonie africaine, le percement de l'isthme de Suez donneront évidemment à sa situation une importance nouvelle, et à son commerce un rapide essor. Rapprochée des Indes, port indispensable de la France et par la France de l'Allemagne, elle sera l'entrepôt de l'Europe du Nord et du Centre. Les riches produits de l'Asie viendront s'échanger plutôt à Marseille qu'à Londres, car ils éviteront la moitié du chemin et trouveront à Marseille la grande ligne de Paris à Lyon qui par ses nombreux rameaux rattachés aux lignes voisines, permettra une circulation continue et rapide aux cargaisons débarquées à la Canebière. Marseille comprend le rôle auquel elle est appelée : elle a plus que triplé l'étendue de son port, construit des quais magnifiques, et ne s'arrête pas dans son développement et dans ses embellissements. Si on peut, malgré l'énorme mélange d'hommes qui s'opère dans son sein, la préserver des influences épidémiques qui viennent en 1865 de la désoler encore, Marseille n'aura que des causes de prospérité.

L'Empereur visita Toulon et Nice où les fêtes eurent surtout un caractère maritime. La Corse, berceau de la famille Bonaparte, fit, on le pense, à Napoléon III un chaleureux et triomphal accueil. C'était la première fois qu'un souverain de la France mettait le pied sur le sol algérien, aussi la colonie fut-elle heureuse d'une visite qui témoignait de la sollicitude qu'elle inspirait et reprit courage et espoir. L'Empereur posa la première pierre du boulevard qui longe la mer et qui reçut le nom de boulevard de l'Impératrice. Puis les contingents de fantassins kabyles et de cavaliers des trois provinces, tous les aghas et caïds en tête vinrent pour rendre hommage au souverain, se livrer à une brillante fantasia ; douze escadrons de spahis firent une charge magnifique ; on eut des joutes, des chasses à la gazelle, à l'autruche et au faucon, le défilé des Touaregs à la face voilée. Enfin tous les goums, formant une immense ligne de bataille, se rapprochèrent majestueusement, fusil haut, bannières déployées, de l'éminence sur laquelle était dressée la tente de l'Empereur. Mettant pied à terre, les chefs vinrent tous ensemble présenter le cheval de *Gaada*, tout caparaçouné d'or et faire acte de soumission à l'Empereur. Sur ce théâtre grandiose, ce spectacle était solennel et émouvant. Le bey de Tunis y assistait à côté de l'Empereur et de l'Impératrice.

La ville d'Alger offrit à l'Empereur un banquet, et Napoléon en profita pour adresser quelques bonnes paroles à l'Algérie : « Ma première pensée, dit-il, en mettant le pied sur le sol africain, se porte vers l'armée, dont le courage et la persévérance ont accompli la conquête de ce vaste territoire.

« Mais le Dieu des armées n'envoie aux peuples le fléau de la guerre que comme châtiment ou comme rédemption. Dans nos mains la conquête ne peut être qu'une rédemption, et notre premier devoir est de nous occuper du bonheur des trois millions d'Arabes que le sort des armes a fait passer sous notre domination.

« La Providence nous a appelés à répandre sur cette terre les bienfaits de la civilisation. Or, qu'est-ce que la civilisation ? C'est de compter le bien-être pour quelque chose, la vie de l'homme pour beaucoup, son perfectionnement moral pour le plus grand bien. Ainsi, élever les Arabes à la dignité d'hommes libres, répandre sur eux l'instruction tout en respectant leur religion, améliorer leur existence en faisant sortir de cette terre tous les trésors que la Providence y a enfouis et qu'un mauvais gouvernement laisserait stériles, telle est notre mission, nous n'y faillirons pas.

« Quant à ces hardis colons qui sont venus implanter en Algérie le drapeau de la France, et avec lui tous les arts d'un peuple civilisé, ai-je besoin de dire que la protection de la métropole ne leur manquera jamais ? Les institutions que je leur ai données leur font déjà retrouver ici leur patrie tout entière, et en persévérant dans cette voie, nous devons espérer que leur exemple sera suivi et que de nouvelles populations viendront se fixer sur ce sol à jamais français.

« La paix européenne permettra à la France de se montrer plus généreuse encore envers les colonies ; et si j'ai traversé la mer pour rester quelques instants parmi vous, c'est pour y laisser comme trace de mon passage la confiance dans l'avenir et une foi entière dans les destinées de la France, dont les efforts pour le bien de l'humanité sont toujours bénis par la Providence. Je porte un toast à la prospérité de l'Afrique. »

Bien pénétré de l'importance d'une colonie comme l'Algérie, l'Empereur promit de revenir. Il a largement tenu sa promesse en 1865.

L'Impératrice, qui avait suivi l'Empereur même au delà de la Méditerranée, ne put assister aux dernières fêtes : sa sœur, la duchesse d'Albe, venait de mourir dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Ce malheur attrista le retour de la famille impériale, le 22 septembre. Quelque temps après, l'Impératrice partit seule pour un voyage d'automne en Écosse.

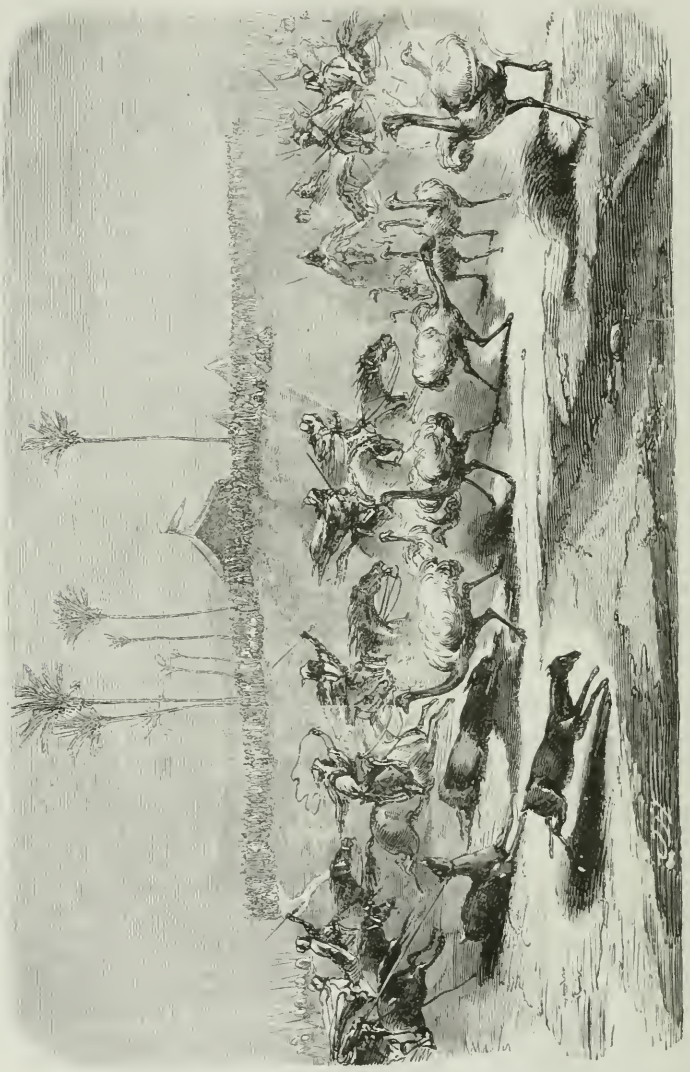

Fêtes arabes offertes à l'Empereur dans la plaine de la Mitidja. — Chasse à l'autruche et à la gazelle (18 septembre). (Page 150, col. 2.)

§ 4. L'ENTREVUE DE VARSOVIE (SEPTEMBRE 1860).

C'est au retour de son voyage dans le Midi et en Algérie que l'Empereur (1er octobre) augmenta notre corps d'occupation à Rome pour démontrer à Garibaldi que notre intention était de ne pas laisser attaquer la ville éternelle. S'il se contentait de quelques précautions, les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie s'inquiétaient davantage. Garibaldi combattait pour une noble cause, mais il agissait par des moyens révolutionnaires, et la révolution provoquait, comme toujours, les souverains à reformer la Sainte-Alliance. L'Autriche était directement menacée dans la Vénétie ; elle avait à craindre pour la Hongrie, et un soulèvement en Hongrie amènerait infailliblement une insurrection en Pologne. Or la Pologne était le lien qui unissait les

trois puissances de l'Europe centrale, et on pouvait prévoir une coalition. On crut cette coalition formée dès qu'on apprit que l'empereur d'Autriche se rencontrerait à Varsovie avec l'empereur de Russie et le prince régent de Prusse. Cependant l'empereur Alexandre prit soin, avant de partir, de rassurer l'ambassadeur de France. « J'ai voulu m'expliquer avec vous, dit-il, sur les dispositions que j'apporterai à cette entrevue; je n'ai pas besoin de vous dire qu'elles seront amicales pour la France. Ce n'est pas de la coalition que je vais faire à Varsovie, mais de la conciliation. »

De son côté l'empereur Napoléon, comprenant combien il lui importait de ne pas laisser s'opérer un rapprochement trop étroit entre les grandes cours du continent, fit exposer dans un mémorandum les principes sur lesquels il réglerait sa conduite. L'Autriche cherchait à obtenir des autres puissances une promesse d'appui en cas de l'attaque de la Vénétie.

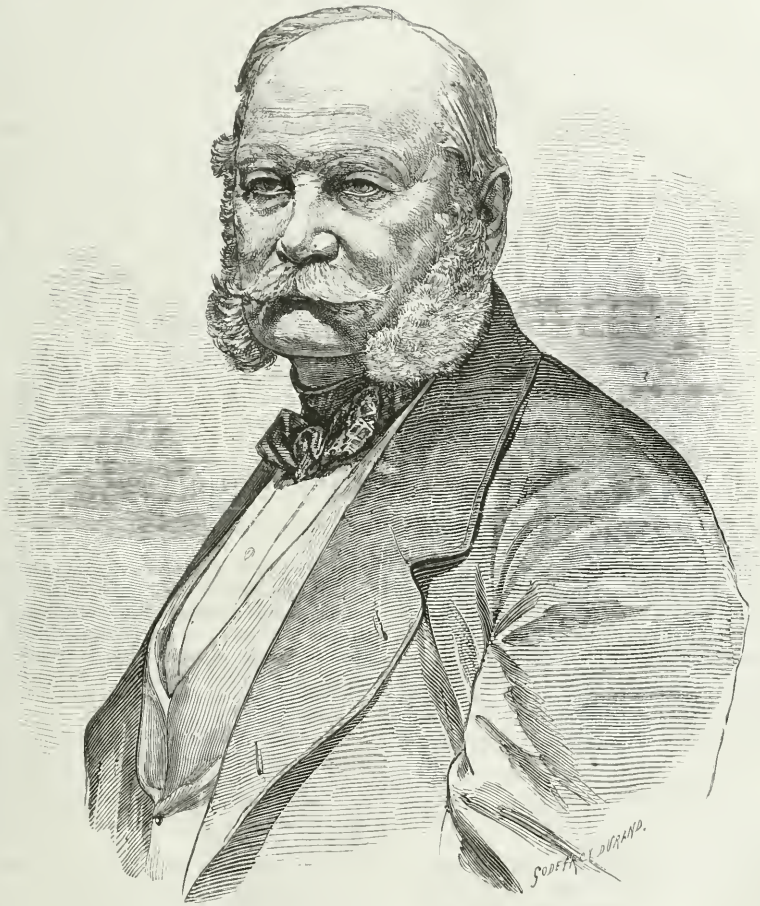

Le prince-régent, roi de Prusse le 3 janvier 1861 sous le nom de Guillaume Ier.

L'empereur Napoléon déclara que si le Piémont attaquait la Vénétie, il n'aurait pas l'appui de la France. C'était enlever toute raison d'être à l'intervention de la Prusse et de la Russie. Napoléon III ajoutait qu'il ne permettrait pas le rétablissement de l'état de choses qui existait avant la guerre d'Italie : la cession de la Lombardie ne saurait, en quelque éventualité que ce fût, être remise en question. Le Piémont viendrait-il à perdre les provinces qu'il avait acquises en dehors des stipulations de Villafranca et de Zurich, la réunion de la Savoie à la France ne pourrait non plus faire l'objet d'une réclamation. Le point important c'était la promesse de la France de ne pas suivre le Piémont dans ses aventures s'il commettait la folie d'en tenter de nouvelles. L'empereur de Russie se montra très-satisfait de ces déclarations et fut moins disposé à s'unir à l'Autriche.

L'entrevue des souverains eut lieu le 22 septembre, accompagnée de fêtes qui étaient un véritable défi et une insulte aux Polonais. Elle prit fin tout à coup le 26,

à la nouvelle d'une maladie de l'impératrice douairière de Russie. On supposa, non sans raison, qu'un manifeste expliquant dans le journal le *Constitutionnel* (24 sept.) la politique française et une lettre de l'empereur Napoléon à l'empereur Alexandre, arrivée à Varsovie le 25, hâtèrent la nouvelle de la maladie de l'impératrice douairière et la dispersion des souverains.

De l'entrevue de Varsovie le résultat le plus clair fut la confirmation du principe de non-intervention, que l'empereur Napoléon III ne respecta pas tout à fait en prêtant le concours de sa flotte à François II. Mais l'Empereur avait promis aux souverains de calmer le mouvement italien et rien n'était plus propre à dissiper les illusions que de laisser les volontaires et les Piémontais se heurter pendant quelque temps contre une redoutable citadelle.

Ce fut à la fin de cette année si remplie, quand tout péril de guerre avait disparu, que l'Empereur résolut d'apporter dans la politique intérieure des changements analogues à ceux qu'il avait apportés dans le régime industriel et commercial. Attentif aux moindres mouvements de l'opinion publique, il avait aperçu plusieurs symptômes qui l'avertissaient de modifier le système suivi jusque-là. L'importance des événements extérieurs avait excité de vives discussions. Ce besoin de discussions ne se reporterait-il pas bientôt sur les affaires intérieures? Le Corps législatif avait montré plus d'indépendance et la publicité accordée à quelques séances du Sénat avait été très-utile au gouvernement. La politique à l'égard de l'Italie, touchant à des problèmes délicats et suscitant d'ombrageuses susceptibilités dans le monde religieux, un large contrôle des actes du gouvernement apporterait la lumière sur les faits qui soulevaient tant de commentaires. Une discussion plus libre ne pouvait que dégager la responsabilité du gouvernement, lui indiquer la route dans laquelle la majorité du pays souhaitait de le voir marcher. D'ailleurs, le gouvernement savait que son attitude dans la question romaine altérait, à tort ou à raison, les sentiments du clergé à son égard. Ne devait-il pas alors ramener à lui le parti libéral pour mieux résister à l'agitation cléricale? Aussi bien la guerre d'Italie et les événements de Naples semblaient avoir réveillé partout les idées de liberté. L'empereur d'Autriche lui-même entrait décidément dans la voie constitutionnelle. Napoléon III, voyant bien plus loin que ses conseillers, pesait toutes ces considérations. Il se décida à ne pas se laisser devancer par le mouvement des esprits.

CHAPITRE XXIII.

ACCROISSEMENT DES LIBERTÉS PUBLIQUES.

§ 1. LE DÉCRET DU 24 NOVEMBRE 1860.

La population, tout en désirant des réformes, ne les attendait pas si tôt : elle ne saisissait pas l'ensemble de la situation comme le souverain qui la voyait de si haut. Aussi le dimanche, 24 novembre, ce fut-il avec une véritable surprise qu'on lut au *Moniteur* un décret, désormais célèbre, qui sans changer les bases de la Constitution, étendait les attributions des grands corps de l'État, assurait au contrôle plus de liberté et marquait un pas en avant vers le couronnement promis de l'édifice.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Voulant donner aux grands corps de l'État une participation plus directe à la politique générale de notre gouvernement et un témoignage éclatant de notre confiance,

Avons décreté et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le Sénat et le Corps législatif voteront tous les ans, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse à notre discours.

Art. 2. L'adresse sera discutée en présence des commissaires du gouvernement, qui donneront aux Chambres toutes les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'Empire.

Art. 3. Afin de faciliter au Corps législatif l'expression de son opinion dans la confection des lois et l'exercice du droit d'amendement, l'article 54 de notre décret du 22 mars 1852 est remis en vigueur, et le règlement du Corps législatif est modifié de la manière suivante :

Immédiatement après la distribution des projets de loi et au jour fixé par le président, le Corps législatif, avant de nommer sa commission, se réunit en comité secret; une discussion sommaire est ouverte sur le projet de loi, et les commissaires du gouvernement y prennent part.

La présente disposition n'est applicable ni aux projets de loi d'intérêt local ni dans le cas d'urgence.

Art. 4. Dans le but de rendre plus prompte et plus complète la reproduction des débats du Sénat et du Corps législatif, le projet de sénatus-consulte suivant sera présenté au Sénat :

Les comptes rendus des séances du Sénat et du Corps législatif, rédigés par des sécretaires-rédacteurs placés sous l'autorité du président de chaque Assemblée, sont adressés chaque soir à tous les journaux. En outre, les débats de chaque séance sont reproduits par la sténographie et insérés *in extenso* dans le journal officiel du lendemain.

Art. 5. Pendant la durée des sessions, l'Empereur désignera des ministres sans portefeuille pour défendre devant les Chambres, de concert avec le président et les membres du conseil d'État, les projets de loi du gouvernement.

D'autres articles de ce mémorable décret, et d'autres décisions qui le suivirent, modifièrent un peu le personnel ministériel. Le ministère de l'Algérie et des

colonies fut supprimé, et les colonies furent de nouveau rattachées à la marine, dont M. le comte Prosper de Chasseloup-Laubat reçut le portefeuille en remplacement de l'amiral Hamelin, nommé grand chancelier de la Légion d'honneur. Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, reçut le gouvernement général de l'Algérie reporté à Alger. M. le comte Walewski succéda à M. Fould au ministère d'État, et on lui confia les établissements littéraires qui ne touchaient pas directement à l'enseignement et qui étaient distraits du ministère de l'Instruction publique. MM. Billault, Magne et Baroche étaient nommés ministres sans portefeuille, et chargés de défendre devant les Chambres la politique impériale. M. le comte de Persigny, ambassadeur de France à Londres, vint prendre le ministère de l'intérieur. M. de Forcade la Roquette fut, bien que très-jeune, appelé au ministère des finances.

Le décret du 24 novembre causa une satisfaction générale. Non-seulement il y avait de la grandeur et de la sagesse dans cette concession spontanée; mais la concession était sérieuse. On obtenait même plus que ce que les journaux libéraux avaient d'abord demandé. Les grands Corps de l'État pourraient se prononcer, après des débats approfondis, sur la politique du gouvernement; la création de ministres sans portefeuille indiquait que le gouvernement se mettait directement en contact avec les représentants du pays. Des hommes connus par la vivacité de leur lutte contre le gouvernement déclarèrent qu'il y avait dans le décret du 24 novembre une grande et libérale réforme. M. Prévost-Paradol ajoutait : « Quel est le devoir de l'opinion libérale? Quand nous avons répété sans cesse que nous mettions l'extension de nos libertés au-dessus de tout le reste, et que nous demandions avant toute chose le gouvernement de la nation par la nation, avons-nous joué la comédie? Le pays nous regarde aujourd'hui et est prêt à nous juger. Sachons-le bien : ne pas accepter loyalement ce que nous avons demandé, ne pas en faire un honnête usage, ce serait nous exposer à la juste sévérité de la nation. »

Mais on a dit : « Chassez le naturel, il revient au galop; » on en eut bientôt de nouvelles preuves. Les hostilités un moment calmées reparurent, et M. de Persigny qui débuta par une circulaire vivement applaudie, revint malgré lui à un fréquent usage du pouvoir discrétionnaire. Toutefois la tendance générale du gouvernement fut libérale, et les conséquences du décret du 24 novembre se sont développées progressivement, bien qu'avec trop de lenteur.

M. de Persigny dans sa première circulaire fit un appel conciliateur aux serviteurs des anciens gouvernements. « Beaucoup d'hommes honorables et distingués des anciens gouvernements, dit-il, tout en rendant hommage à l'Empereur pour les grandes choses qu'il a accomplies, se tiennent encore à l'écart par un sentiment de dignité personnelle. Témoignez-leur les égards qu'ils méritent; ne négligez aucune occasion de les engager à faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience, et rappelez-leur que s'il est noble de conserver le culte des souvenirs, il est encore plus noble d'être utile à son pays. » On loua vivement ces paroles; mais l'histoire, en les approuvant en elles-mêmes, ajoutera qu'elles n'ont pas été suivies par le ministre qui les a prononcées.

Tous les avertissements qui pesaient sur les journaux furent levés, mais on ne changeait rien au système administratif qui régissait la presse. M. de Persigny que son long séjour à Londres avait mis fort au courant des mœurs et de l'histoire d'Angleterre, compara très-savamment l'état de la France à l'état de l'Angleterre après 1688. « Que les partis, disait-il, mettent hors de discussion le principe du gouvernement et la dynastie, et on pourra leur donner la liberté de la presse. » Le raisonnement était juste, la condition raisonnable. « Que les abus dans la société ou dans le gouvernement soient mis au jour, ajoutait M. de Persigny, que les actes de l'administration soient discutés, que les injustices soient révélées, que le mouvement des idées, des sentiments et des opinions contraires vienne éveiller partout la vie sociale, politique, commerciale et industrielle, qui pourrait raisonnablement s'en plaindre? Mais s'il y a des partis qui se proposent non plus de faire pénétrer leurs idées, leurs doctrines, leurs sentiments dans le gouvernement de l'État, mais de renverser l'État lui-même, d'opposer au gouvernement tel autre gouvernement, à la dynastie telle autre dynastie; alors, quelle que puisse être la faiblesse de ces partis, le respect de la volonté nationale, l'intérêt public et la loi ne permettent pas de laisser entretenir des passions hostiles à l'ordre établi. » Heureuse la presse si M. de Persigny eût fidèlement observé ses propres préceptes et n'eût puni que les hostilités dynastiques!

L'année 1860, marquée au commencement et à la fin par deux importantes réformes intérieures, se terminait aussi à l'extérieur par des succès. Dans le dernier mois on reçut les relations de nos victoires en Chine. Si nos pères lisaient avec avidité des bulletins datés de Smolensk et de Moscou, nous n'avons pas lu avec moins d'empressement et d'orgueil des bulletins datés de l'antique capitale du Céleste Empire. Nous raconterons bientôt dans ses détails cette expédition de Chine, un des faits les plus curieux de l'histoire du dix-neuvième siècle. En Europe nos troupes pacifiaient la Syrie et calmaient d'affreuses misères, noble mission dont nos soldats avaient droit d'être aussi fiers que des plus beaux succès. Notre armée protégeait toujours à Rome le Souverain Pontife, et contenait dans ses rapides entraînements la révolution italienne. Ainsi notre pays, en 1860, s'était au dedans amélioré, converti à la liberté commerciale, rapproché de la liberté politique; au dehors il n'avait pu maintenir les stipulations de Villafranca, mais le mouvement italien lui avait valu une nouvelle province, l'expédition de Syrie un nouveau prestige en Syrie, l'expédition de Chine de belles victoires et de sérieux avantages dans l'extrême Orient. Nous avions donc raison de dire que rarement année fut plus remplie, plus glorieuse et en même temps plus fructueuse.

§ 2. SESSION LÉGISLATIVE DE 1861; L'ADRESSE AU SÉNAT; DISCOURS DU PRINCE NAPOLÉON.

L'année 1861, moins féconde, retentit de graves discussions. Les Chambres inaugurèrent par les débats les plus intéressants le nouveau régime qui leur était fait. Avant leur réunion, un des principaux sujets de préoccupation fut le procès des fils Patterson contre les fils du prince Jérôme pour revendiquer leur part dans la succession de l'ancien roi de Westphalie. Toute la question était dans la validité du premier mariage contracté aux États-Unis par le prince Jérôme, ma-

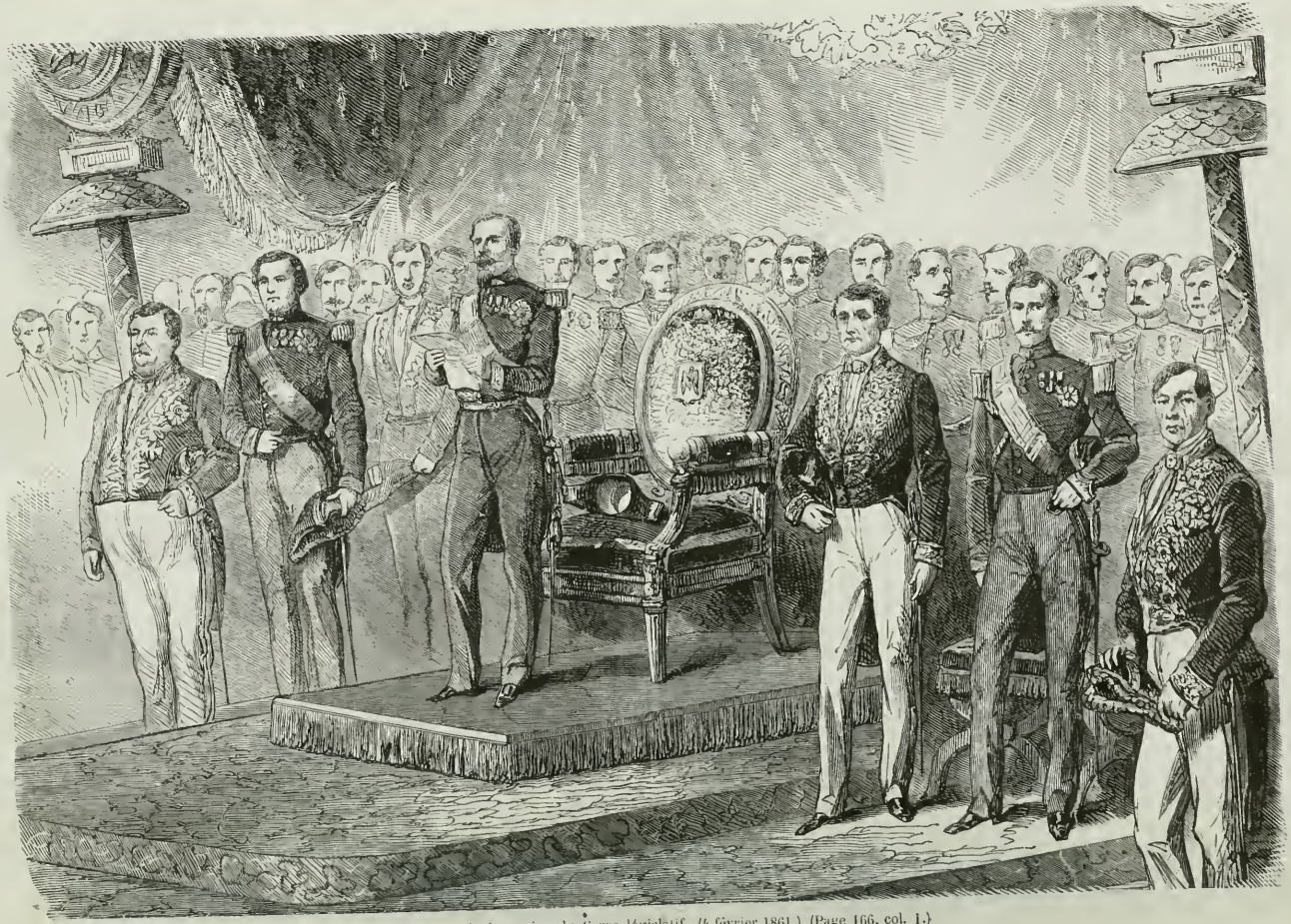

Ouverture de la session du Corps législatif. (4 février 1861.) (Page 166, col. 1.)

riage qui avait été déclaré nul. Elle fut décidée par les tribunaux, comme elle l'avait été par le conseil de la famille impériale, en faveur des enfants de la princesse Catherine de Wurtemberg.

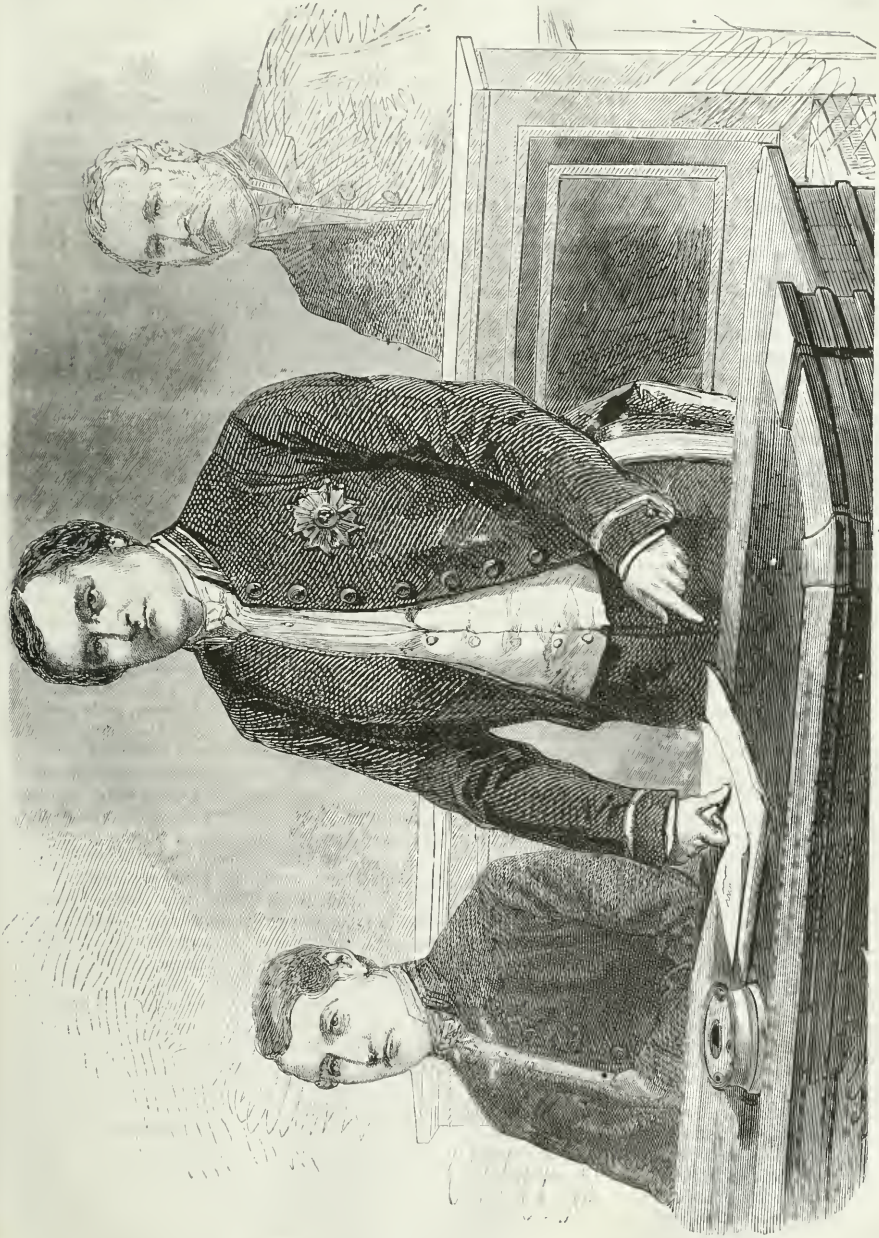

Le prince Napoléon au Sénat (séance du 1er mars 1861). (Page 166, col. 2.)

Le désastre et l'arrestation du banquier Mirès, fondateur de la Caisse des chemins de fer, émut plus vivement l'opinion : c'était un des plus éclatants exemples de l'inconstance de la fortune, une sévère leçon pour les financiers, un triste épisode des luttes ardentes qui s'engagent entre les spéculateurs. C'était en

même temps une déplorable révélation du matérialisme de notre temps. Le drame judiciaire qu'occasionna cette arrestation dura quatorze mois (février 1861 — avril 1862); la cause passa devant toutes les juridictions. Mirès, par son énergique défense, avait peu à peu ramené à lui l'opinion; néanmoins l'étonnement fut général, l'année suivante, lorsqu'on le vit acquitté par la cour impériale de Douai. La cour de Cassation annula, mais au point de vue juridique seulement, l'arrêt de la cour de Douai.

La réception du P. Lacordaire à l'Académie française avait été une plus sérieuse et plus élevée distraction. Un protestant, M. Guizot, accueillant au sein de la docte Compagnie un dominicain, c'était un contraste bien propre à intéresser l'auditoire d'élite qui se pressait sous la coupole de l'Institut et qui applaudit avec enthousiasme les deux orateurs, modèles d'éloquence dans des genres si différents.

Le Sénat se réunit avant le Corps législatif (22 janvier) pour délibérer sur le sénatus-consulte annoncé dans le décret du 24 novembre. Les comptes rendus des séances des Chambres, rédigés officiellement, devaient être chaque soir adressés aux journaux, qui seraient libres aussi de reproduire les séances *in extenso*, telles que le *Moniteur* les donnerait, mais sans pouvoir y rien retrancher et sans choisir les discours. On prenait ces précautions pour empêcher la mauvaise foi politique, trop fréquente sous les anciens gouvernements, de dénaturer la physionomie des séances et de ne reproduire que les discours qu'on approuvait sans y joindre la réponse des adversaires. Le sénatus-consulte n'assurait pas seulement la publicité des discours, mais encore la loyauté dans cette publication; à ce titre surtout il mérite de durer. On aurait désiré que le droit des journaux à discuter les opinions des orateurs fût nettement défini, mais le président du Sénat, M. Troplong, dans son rapport, inclina plutôt vers la restriction que vers l'extension des conséquences des réformes. A la fin de janvier (29) un avertissement donné au *Courrier du Dimanche* prouva que le ministère de l'intérieur n'entendait point renoncer au droit dont l'avait investi le décret du 17 février 1852. M. de Persigny donna même une plus sévère leçon au rédacteur en chef, M. Grégory Ganesco, en l'expulsant de France comme étranger : M. Ganesco était Valaque. On le laissa néanmoins rentrer quelque temps après. Si les rigueurs sont toujours regrettables, il faut dire qu'un étranger est doublement coupable de se mettre au service des partis politiques et de troubler un pays où il jouit de l'hospitalité.

Le 4 février, l'Empereur ouvrait, au Louvre, dans la salle des Etats, la session législative de 1861, avec la pompe accoutumée. Il déclara qu'ayant l'intention de faire présenter aux Chambres un exposé détaillé de la situation de l'Empire, il indiquerait sommairement ses principaux actes. Il insista sur les réformes introduites dans la Constitution, et compara la Constitution impériale à celle des anciens gouvernements.

« Autrefois, dit-il, vous le savez, le suffrage était restreint. La Chambre des députés avait, il est vrai, des prérogatives plus étendues; mais le grand nombre de fonctionnaires publics qui en faisaient partie donnait au gouvernement une action directe sur ses résolutions. La Chambre des pairs votait aussi les lois, mais la majorité pouvait être à chaque instant déplacée par l'adjonction facultative de nouveaux membres. Enfin les lois n'étaient pas toujours discutées pour leur valeur réelle, mais suivant la chance que leur adoption ou leur rejet pouvait avoir de maintenir ou de renverser un ministère. De là peu de sincérité dans les délibérations, peu de stabilité dans la marche du gouvernement, peu de travail utile accompli.

« Aujourd'hui toutes les lois sont préparées avec soin et maturité par un conseil composé d'hommes éclairés qui donnent leur avis sur toutes les mesures à prendre. Le Sénat, gardien du pacte fondamental, et dont le pouvoir conservateur n'use de son initiative que dans les circonstances graves, examine les lois sous le seul rapport de leur constitutionnalité; mais, véritable cour de cassation politique, il est composé d'un nombre de membres qui ne peut être dépassé. Le Corps législatif ne s'immisce pas, il est vrai, dans tous les détails de l'administration, mais il est nommé directement par le suffrage universel, et ne compte dans son sein aucun fonctionnaire public. Il discute les lois avec la plus entière liberté; si elles sont repoussées, c'est un avertissement dont le gouvernement tient compte, mais ce rejet n'ébranle pas le pouvoir, n'arrête pas la marche des affaires, et n'oblige pas le Souverain à prendre pour conseillers des hommes qui n'auraient pas sa confiance. Telles sont les différences principales entre la Constitution actuelle et celle qui a précédé la révolution de Février.

« Épuisez, Messieurs, pendant le vote de l'adresse, toutes les discussions suivant la mesure de leur gravité, pour pouvoir ensuite vous consacrer entièrement aux affaires du pays, car si celles-ci réclament un examen approfondi et consciencieux, les intérêts à leur tour sont impatients de solutions promptes. »

Les Chambres suivirent le conseil de l'Empereur, car on peut dire que le vote de l'adresse fut une revue rétrospective, aussi longue qu'animée, de la politique du gouvernement, un vaste procès où toutes les opinions se produisirent avec une pleine liberté.

La discussion de la première adresse fut sans contredit plus brillante au Sénat qu'au Corps législatif, bien que dans cette dernière assemblée elle ne manquât pas d'un certain éclat. Le Sénat se composant d'hommes vieillis dans les fonctions publiques, on y rencontrait plus de talents qu'au Corps législatif, composé en grande partie d'hommes nouveaux, d'hommes d'affaires, plus compétents dans les questions politiques qu'habiles à manier la parole dans les tournois politiques. M. le marquis de la Rochejaquelein ouvrit le feu par un acte d'accusation contre la politique de Victor-Emmanuel et de M. de Cavour. Il blâma la patience du gouvernement français, et demanda que le Sénat se prononçât en faveur du Saint-Siége. M. de Heeckeren exprima les mêmes idées, qui parurent obtenir la sympathie de la majorité du Sénat, corps essentiellement conservateur et ami des antiques pouvoirs. M. Pietri combattit résolûment les opinions de M. de la Rochejaquelein et de M. de Heeckeren. Mais la seance du 1er mars offrit l'intérêt le plus vif et eut un immense retentissement en France et en Europe. On vit un prince de la famille impériale user de son droit de sénateur pour intervenir dans le débat et énoncer des opinions qui n'étaient nullement d'accord avec les théories du gouvernement. Le prince Napoléon, d'un caractère ardent et impétueux, se jeta dans la discussion avec

une fougue toute juvénile et une franchise qui sautait par-dessus toutes les considérations de rang et de prudence. « Messieurs les sénateurs, dit-il, hier, en arrivant à la séance, je ne m'attendais pas à la discussion violente et passionnée que j'ai entendue ; je croyais arriver dans une assemblée modérée, où les différentes questions intérieures ou extérieures qui préoccupent les hommes politiques auraient été discutées avec calme et modération : je me trompais. Vous avez pu juger de la violence de la *brochure* que notre honorable collègue, M. le marquis de la Rochejaquelein, a lue devant vous ; elle émane évidemment d'un saint concile légitimiste et clérical (*Rumeurs*), car elle ne fait que reproduire les arguments développés depuis plusieurs mois dans les feuilles qui représentent ce parti, et tous ses arguments se trouvent dans les mandements de certains évêques dont je ne parlerai pas, parce que l'un d'eux est en ce moment déféré par le gouvernement au conseil d'État. »

Le prince parlait du mandement de Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui n'avait pas craint de s'attaquer même au chef de l'État, par une comparaison blessante. Ce mandement, du 21 février, fut condamné et supprimé par le conseil d'État, le 30 mars. Le prince Napoléon prit ensuite à parti M. de Heeckeren, qui dans son discours avait fait, à propos de la famille du roi de Naples, des allusions dont le public avait bien saisi la portée.

« Si l'honorable M. de Heeckeren, dit le prince, a voulu faire une allusion, je la relèverai, car nous sommes ici pour dire la vérité, sans arrière-pensée, librement, franchement. Cette allusion, elle retombe sur la famille des souverains qu'il voulait défendre. Si, dans toutes les familles souveraines, il y a des divergences d'opinion, des appréciations et des opinions personnelles différentes, elles ne doivent se manifester que pendant les jours heureux et aux époques de succès, mais jamais dans le malheur. (*Très-bien! Très-bien!*) Dans le malheur, il n'y a qu'un devoir qui domine tous les autres, et ce devoir, c'est de rester unis. (*Très-bien! Très-bien!*)

« Dans la famille de l'Empereur, nous avons vu, à une certaine époque, des divergences intérieures, nous avons vu son frère Lucien se séparer de lui sur diverses questions ; mais, dans les Cent-Jours, il était à côté de lui. (*Nouvelle et vive approbation.*)

« Dans l'avenir, si des jours de malheurs viennent jamais, soyez-en sûrs, l'histoire n'aura pas à enregistrer une trahison.... (*Bravo! Bravo! Applaudissements*) comme dans la maison de Bourbon ; alors les Napoléons ne formeront qu'un faisceau pour faire face au danger. » (*Bravo! Bravo! — Nouveaux applaudissements. — Mouvement prolongé.*)

Abordant ensuite la question italienne, le prince Napoléon défendit la politique de M. de Cavour, à laquelle il ne reprocha que d'avoir manqué de franchise. Citant avec abondance les dépêches diplomatiques, il fit pendant plusieurs heures, avec une verve qui ne ménageait rien et excitait parfois les susceptibilités de l'assemblée, l'histoire de la révolution italienne : il lit le procès au gouvernement du roi de Naples et au Saint-Siége. Sa conclusion plus radicale encore que celle de la fameuse brochure, *le Pape et le Congrès*, ne laissait au pape qu'une moitié de Rome, la rive droite du Tibre. Rome devenait la capitale de l Italie. Cette opinion excita de vives réclamations dans le Sénat, mais la vigueur de la démonstration, la chaleur, la forme alerte du discours, et l'intempérance même du langage valurent au prince un réel succès oratoire que M. de Persigny s'empressa d'annoncer par le télégraphe à tout l'Empire.

Ce discours était un événement considérable. On pouvait, à raison de la situation élevée du prince, le regarder comme l'expression de la pensée du gouvernement. M. Billault, dans la séance suivante, tout en rendant hommage au talent du prince, se hâta de déclarer que les organes officiels du gouvernement avaient seuls mission d'exposer sa politique et d'engager sa parole. M. Billault voyait se rouvrir devant lui l'arène où il avait autrefois déployé un si rare talent : les luttes politiques. Cette fois il parlait non plus en homme d'opposition, mais en homme de gouvernement. Et même son rôle était plus grand que celui des ministres sous Louis-Philippe : il ne défendait pas seulement sa politique, il ne combattait pas pour lui-même ; il était l'avocat du Souverain responsable, il avait à exposer, à justifier toute la politique impériale. M. Billault comprit parfaitement sa position : son talent parut, même à ses adversaires, grandi à la fois de la maturité qu'apporte le long maniement des affaires et de l'autorité que donne la conscience d'une noble mission à remplir. Il retraça, avec une vigoureuse précision, mais aussi avec une habile modération, l'histoire des événements que les défenseurs et les adversaires du Saint-Siége et de l'Italie avaient, sous l'empire de passions opposées, faite bien incomplète et bien partiale. Le s'appliqua à tenir la balance égale entre le Piémont ministre et le Saint-Siége, distribuant tour à tour le blâme aux hommes d'État de Turin et aux cardinaux de Rome. Il dégagea la responsabilité du gouvernement de la révolution italienne, mais aussi il repoussa la conclusion du prince Napoléon. Il termina en faisant un éloquent panégyrique de la politique impériale.

« Maintenant, dit-il, que l'adresse préparée par votre commission s'associe largement, nettement, franchement, et au passé de la politique de l'Empereur en l'approuvant, et à l'avenir en déclarant votre confiance, quel sera votre vote? Des passions politiques et des passions religieuses, qui ne sauraient pénétrer dans cette enceinte, attaquent indignement et outragent l'Empereur ; elles ne parlent que d'hypocrisie, de mensonge ; elles s'abritent sous des allusions odieuses que l'on ne craint pas d'emprunter au texte même de nos livres sacrés. (*Mouvements divers.*)

« En présence de ces audaces, il devient nécessaire qu'une déclaration solennelle du Sénat arrête de pareilles attaques ; il devient nécessaire que vous en rappeliez les auteurs au respect qu'ils doivent au souverain que la France s'est donné. Ils affectent d'oublier tous les services rendus par l'Empereur au Saint-Père et à la religion : le Saint-Père rétabli sur son trône, et gardé par nous depuis onze ans, entouré de tous nos respects et de tout notre dévouement ; la croix catholique relevée par nos armes jusqu'aux extrémités de l'Orient ; les chrétiens protégés par nous en Syrie ; à l'intérieur, la religion protégée, favorisée, respectée, environnée de toute la bienveillance, de tous les égards du pouvoir. (*C'est vrai!*) Il n'est pas une circonstance où l'Empereur n'ait manifesté de la façon la plus énergique son respect pour l'Église, son affection pour le Souverain Pontife.

« *Un sénateur*. Oui, plus qu'aucun monarque.

« *M. le ministre*. Il a choisi le Pape pour parrain de son fils, sur lequel reposent les destinées futures de nos enfants.

« On oublie tout ce qu'il a fait, et que les autres n'ont rien fait; on préfère leur inertie à la bienveillance si active et si réelle de la puissance française. Et on voudrait qu'il sacrifiât aux préoccupations qu'on proclame, tous les autres grands intérêts de la France, et surtout l'indépendance et la liberté de l'Italie! Non, messieurs, il ne le fera pas! il ne fera pas à lui-même, et en même temps à la religion, un pareil dommage! Il se gardera de reconnaître que la religion catholique est incompatible avec les grandeurs de la politique et les grandeurs de la liberté.

« Repoussez donc, par une adhésion nette et franche au projet d'Adresse, repoussez, par une approbation éclatante, par une déclaration précise et solennelle, ces indignes outrages dont l'Empereur est aujourd'hui l'objet. Quant à lui, je ne sais pas si son noble cœur en est blessé; mais je sais qu'ils n'altéreront en rien ni sa foi ni sa politique, et vous pouvez tenir pour certain

M. Forcade de la Roquette, ministre des finances (24 novembre 1861 - 14 novembre 1862).

qu'avec cette fermeté, cette prudence, cette persévérance à laquelle l'Europe tout entière rend un juste hommage, il continuera de défendre et les intérêts de l'Église, et les intérêts de la liberté italienne, et les intérêts de la paix du monde, et surtout ceux dans lesquels se confondent pour lui tous les autres intérêts, les grands et légitimes intérêts de la France. » (*Nombreuses et très-vives marques d'approbation*.)

Ce discours termina la discussion générale; mais lorsqu'on en vint aux différents articles du projet d'adresse, le débat recommença plus vif et plus ardent. La question se précisa. Un certain nombre de sénateurs voulurent ajouter quelques mots à une phrase de l'Adresse, y ajoutant l'expression de *souveraineté temporelle*, qui eût été comme une promesse de garantir le maintien de cette souveraineté. Un autre amendement voulait qu'on avertit l'Italie « de tenir compte des souvenirs de Magenta et de Solferino. » Les cardinaux Mathieu, Donnet, de Bonald soutinrent les amendements. Le général de Castelbajac et le général Gémeau les appuyèrent. La discussion devint bientôt confuse; il n'en resta guère que ces paroles du général Gémeau, entendues au milieu du bruit : « Quand je tombai sur le champ de bataille de Waterloo, j'obéissais à ma conscience de soldat; aujourd'hui j'obéis à ma conscience de chrétien. » M. Rouland crut devoir par quelques

paroles rappeler ses collègues au calme qui convient à une aussi grave assemblée. Les mots sévères pour l'Italie ne furent pas adoptés. Mais sur l'expression de souveraineté temporelle les avis furent bien plus partagés. Le président de la Cour des comptes, Barthe, plaida très-habilement, et avec une vigueur que relevait la modération, la cause du Saint-Siége. Il approuvait la guerre d'Italie; il reconnaissait, en les déplorant, les faits accomplis, mais il entendait que le pape demeurât à Rome, et voulait que le Sénat se prononçât hautement sur ce point. M. Billault eut fort à faire pour répondre à M. Barthe. Il ne pouvait réfuter les arguments de son discours qui se rapprochaient de ceux qu'il avait lui-même donnés. Il s'efforça de ramener à lui la confiance du Sénat en retraçant tout ce que le gouvernement avait fait pour le Saint-Siége : il démontra l'impossibilité d'une guerre contre l'Italie; il déclara que dans une question aussi délicate le gouvernement ne pouvait engager l'avenir et se lier les mains. On ne pouvait mettre en doute les sentiments de l'Empereur envers le Saint-Siége, puisque nos troupes restaient à Rome : il fallait accepter le témoignage et avoir confiance. Néanmoins 61 voix soutinrent l'amendement rejeté par 71 suffrages. Ce vote

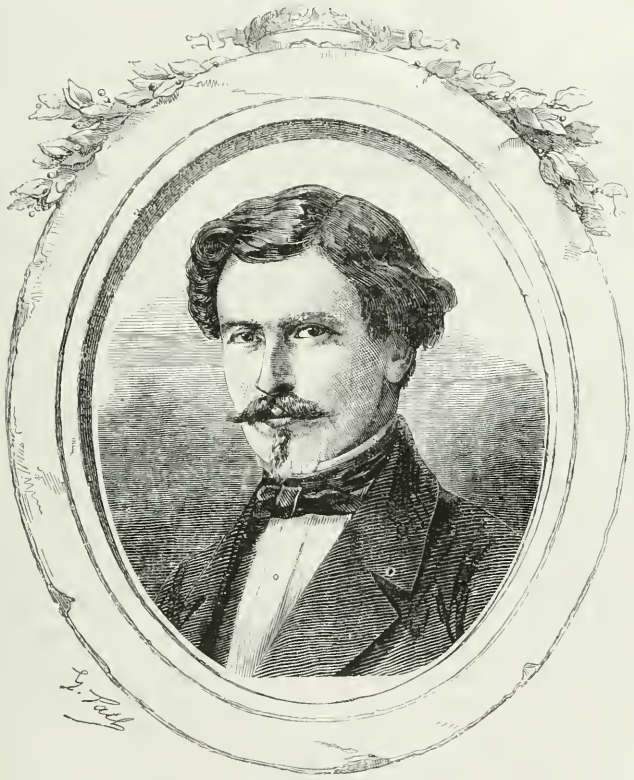

M. Keller.

causa une vive impression, car il indiquait combien le pouvoir temporel avait de partisans déterminés au Sénat.

La politique intérieure donna lieu à de moins longues discussions. M. de Boissy cependant se félicita des réformes du 24 novembre, et parut même demander davantage. Disons tout de suite, comme l'*Annuaire des Deux-Mondes*, « que M. de Boissy parla à peu près sur chaque paragraphe avec une facilité très-distincte de l'éloquence et avec une témérité d'expressions qui provoquèrent tour à tour l'hilarité et les mouvements d'impatience de l'assemblée. C'était bien l'ancien orateur terrible de la Chambre des Pairs ressuscité au Sénat, où il semblait destiné à jouer le même personnage, interpellant les ministres, cherchant querelle au président, bravant les rappels à l'ordre, parlant à propos de tout, se jetant à la traverse des débats les plus graves sans les éclairer aucunement, et de temps à autre se faisant pardonner son intempérance oratoire par quelque bonne malice, par une saillie heureuse, qui désarmait ses collègues; discoureur infatigable, jamais gêné, quelquefois gênant, presque toujours inopportun et importun. »

M. Dupin prenant texte de l'arrestation du banquier Mirès, s'éleva contre les abus du crédit et de l'agiotage, et rappela aux hommes publics qu'ils devaient refuser

leur concours aux hommes d'affaires. Le comte Siméon, sénateur, un des administrateurs de la Caisse des chemins de fer, déclara qu'il n'était pour rien dans les spéculations de Mirès, et qu'il avait cru faire chose utile en participant à une grande entreprise utile au pays. M. Billault, s'associant aux sentiments de M. Dupin, annonça qu'une enquête sévère avait été ordonnée, et que justice serait faite des coupables, quels qu'ils fussent. Le public lisait avec intérêt toutes ces discussions qui touchaient aux préoccupations du moment, mais il blâma le Sénat d'avoir rejeté un amendement qui signalait l'insuffisance des encouragements accordés aux lettres et aux arts.

§ 3. LE CORPS LÉGISLATIF.

Au Corps législatif la discussion sur la question italienne reproduisit les arguments donnés au Sénat. MM. Kolb-Bernard, Plichon et Keller attaquèrent dans des discours passionnés jusqu'à la violence la politique du gouvernement piémontais et du gouvernement français. M. Anatole Lemercier se fit également le champion des vaincus de Castelfidardo. M. Jules Favre, se plaçant à un point de vue opposé, fit dans le plus brillant langage un éloquent plaidoyer en faveur de l'unité italienne. M. Granier de Cassagnac et le ministre M. Baroche s'attachèrent à rétablir le véritable caractère des événements. M. Billault, dans une dialectique sévère, opposa les discours de la droite à ceux de la gauche, et enferma la Chambre dans un dilemme en lui demandant s'il fallait sacrifier l'unité de l'Italie au Saint-Père, ou le Saint-Père à l'unité de l'Italie. Le président de la Chambre, M. de Morny, crut devoir intervenir lui-même dans le débat et demander un vote de confiance pour le gouvernement. « La confiance, dit-il, ne définit point, ne limite point. Le gouvernement, en face des difficultés qu'il a à résoudre, a besoin de la plus grande liberté. » Puis indiquant que ce ne serait point dans le sens réactionnaire que cette liberté aurait à se mouvoir, il ajouta ces paroles, bien dignes d'être conservées par l'histoire : « L'opinion en France est profondément libérale, permettez-moi de la définir. Elle ressemble à ces lames d'acier que l'on courbe, et dont la pointe vient toucher la garde; dès qu'on la lâche elle redevient rigide et reprend sa direction première. Eh bien! la France a éprouvé bien des déboires, bien des déceptions, elle s'est plus d'une fois jetée sans réserve dans les bras de ceux qui la lacéraient; elle a applaudi souvent aux mesures réactionnaires, exceptionnelles, oppressives même; mais une fois le calme et l'ordre rétablis, une fois le pays remis de ses émotions et rendu à lui-même, l'opinion de la France, soyez-en sûrs, se révèle profondément libérale. » Le vote de confiance fut accordé.

La politique intérieure fut plus sérieusement examinée qu'au Sénat. M. Pouyer Quertier revint sur le traité de commerce. Les cinq députés de l'opposition démocratique, par plusieurs amendements, demandèrent l'abrogation de la loi de sûreté générale, la liberté de la presse, l'élection des maires, la suppression des candidatures officielles. M. Jules Favre avec sa verve intarissable et souvent amère, M. E. Picard avec son esprit mordant, M. Émile Ollivier avec sa parole savante, habile, modérée, souvent éloquente, défendirent avec plus de talent que de succès leurs divers amendements que la majorité repoussait à l'unanimité. M. Picard réclamait pour Paris l'élection du conseil municipal. M. Billault s'attacha à le réfuter, et lui adressa ces fières paroles : « L'honorable M. Picard, en rappelant que Paris était aux Parisiens comme la France est aux Français, nous a dit : « Quand nous rendrez-« vous Paris? » Eh bien! voici ma réponse : « Nous ne « vous le rendrons pas. — Nous le reprendrons, s'é-« crie M. Picard. — Vous le reprendrez? répond M « Billault. Si c'est avec la majorité de la Chambre, « vous attendrez longtemps. Si c'est avec la force, vous « attendrez toujours. »

Sur la question financière le gouvernement rencontra plus de critiques. Le Corps législatif réclamait plus de liberté de contrôle : il voulait voter les fonds non plus par ministère, mais par chapitres. Le vote par ministère était gênant. Si les députés n'approuvaient pas une dépense, ils se voyaient contraints de rejeter tous les crédits d'un ministère. Un amendement de la gauche soutenu par M. Darimon fut écarté, mais un amendement de M. Devinck rencontra de nombreux adhérents. M. Magne, ancien ministre des finances, ministre sans portefeuille, défendit le gouvernement; mais pour écarter l'amendement, il dut promettre qu'on tiendrait compte du désir exprimé par le Corps législatif sur le vote par chapitres, et que la question serait examinée. C'était capituler, et l'amendement, n'ayant plus d'objet, tomba.

L'adresse, au vote d'ensemble, obtint 213 suffrages contre 1313. Lorsqu'elle fut présentée à l'Empereur, Napoléon III remercia la Chambre de sa confiance et dit qu'il continuerait à s'en montrer digne. « Être de son époque, ajouta-t-il, conserver du passé tout ce qu'il avait de bon, préparer l'avenir en dégageant la marche de la civilisation des préjugés qui l'entravent ou des utopies qui la compromettent, voilà comment nous léguerons à nos enfants des jours calmes et prospères. »

La discussion de l'adresse, si vive dans les Chambres, avait naturellement ramené l'agitation religieuse : ceux qui ne pouvaient faire entendre leur voix au Luxembourg ou au palais Bourbon s'adressaient au public par les journaux ou les brochures. Le clergé, légalement représenté au Sénat, et dont les opinions trouvaient d'ardents défenseurs dans les deux assemblées, ne se contentait point des réclamations régulières. Il usait de la facilité que lui donnait la chaire pour traiter les questions politiques. M. Delangle, ministre de la justice, rappela aux procureurs généraux que le Code pénal contient deux articles (201 et 204) qui punissent de la prison ou du bannissement les ministres du culte qui, dans l'exercice de leurs fonctions ou dans leurs écrits pastoraux, censurent ou attaquent la conduite du gouvernement.

Le prince Napoléon, dans son discours au Sénat, n'avait pas ménagé les anciennes dynasties. Le duc d'Aumale lui répondit par une brochure intitulée : *Une leçon d'histoire de France*. Cette brochure échappa au parquet et fut mise en circulation, mais ne tarda pas à être saisie, malgré les efforts du prince Napoléon qui, personnellement attaqué, pria l'Empereur de laisser libre l'attaque afin de permettre la réponse. Mais le gouvernement ne pouvait ainsi laisser s'engager une polémique entre deux dynasties, polémique

dangereuse pour tout pays, car les personnalités y remplacent les arguments, et la passion le raisonnement. L'imprimeur et l'éditeur furent condamnés comme auteurs ou complices d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

Une affaire moins grave, mais qui ne fit pas moins de bruit, ce fut la scission de la république des francs-maçons. Un parti repoussait comme grand maître de l'ordre le prince Lucien Murat et demandait le prince Napoléon. La discorde se mit dans le Grand-Orient, et le préfet de police (24 mai) interdit toute assemblée jusqu'au mois d'octobre. Au mois de janvier suivant on nomma pour grand maître le maréchal Magnan, mais une fraction opposante persista à demeurer séparée sous la direction de M. Viennet.

Si les oisifs se préoccupaient outre mesure des révolutions du Grand-Orient, ce n'était pas que la politique demeurât inactive, mais ils ne trouvaient pas un régal si friand au décret du 12 avril qui ajoutait à la décentralisation et complétait le décret du 25 mars 1852. Le Corps législatif était revenu aux discussions d'affaires : il votait l'augmentation de la somme destinée aux aliments des détenus dans les prisons pour dettes; il adoptait une loi qui exemptait du timbre et des droits de poste les suppléments des journaux, exclusivement consacrés à la publication des débats législatifs. Les députés accordèrent ensuite les fonds nécessaires pour l'acquisition de Menton et de Roquebrune, achetés au prince de Monaco, et le contingent de 100 000 hommes, déclaré désormais contingent normal et nécessité par le nouveau système de réserve. D'importantes lois se succédèrent : abolition de l'échelle mobile, abrogation du pacte colonial, établissement de nouveaux chemins de fer et de la grande navigation à vapeur transatlantique, lois sur les résultats desquelles nous reviendrons. Une loi augmenta la pension des officiers de terre et de mer, et celle de leurs veuves en cas de mort sur le champ de bataille. Un crédit proposé pour l'acquisition du musée Campana à Rome fut adopté, et cette magnifique collection de vases, de bronzes étrusques, unique dans son genre, devint la propriété de la France. La reconstruction de l'Opéra souleva plus de difficultés ; elle fut néanmoins décidée et un premier crédit voté. Le budget donna lieu à des discussions plus animées, et la multiplicité des crédits supplémentaires, ouverts hors des sessions, fut vivement critiquée par des membres de la majorité. Ces critiques, nous le verrons plus loin, ne furent pas perdues.

§ 4. LES PÉTITIONS AU SÉNAT.

Malgré l'intérêt bien légitime qui s'attachait aux travaux utiles et consciencieux du Corps législatif, c'était le Sénat, en 1861, qui satisfaisait le plus l'attention publique. Il donnait de son rôle dans la constitution une haute idée et, par l'éclat de ses discussions comme par l'indépendance de ses votes, prouvait qu'il pèserait d'un grand poids, quand il le voudrait, dans la balance politique. Juge des actes du gouvernement lorsqu'ils sortaient de la légalité, redresseur des torts des citoyens, il recevait les pétitions, les examinait et les appuyait, au besoin, de son imposante autorité. Cour de cassation politique, comme le disait l'Empereur, il était aussi un tribunal d'arbitres suprêmes entre les citoyens et le gouvernement. Par voie de pétition il pouvait être saisi de toutes les questions, et ce fut le Sénat qui, en 1861, traita les vraies questions du jour.

Des pétitions de 8000 pêcheurs de la Manche protestaient contre une convention additionnelle au traité de commerce qui abaissait de 48 francs à 8 francs le droit à l'introduction des poissons provenant des pêcheries étrangères. Les pêcheurs français trouvèrent de chaleureux défenseurs dans les amiraux Romain-Desfossés, Cécile, et Rigault de Genouilly. Ceux-ci déclarèrent que livrer l'industrie de la pêche à la concurrence anglaise c'était l'amoindrir, et l'amoindrir c'était porter un coup sensible à l'inscription maritime. « Nos pêcheurs, dit l'amiral Romain-Desfossés, ceux de la Manche surtout, sont un des meilleurs éléments de notre inscription maritime. L'inscription, grâce à laquelle la France constitue sa réserve navale et peut aspirer à une puissance maritime efficace, place nos hommes de mer sous un rude régime d'exception. Par justice et par politique, on leur doit une compensation aux rigueurs de ce régime; cette compensation c'est la protection de l'industrie de la pêche, d'une des industries qui les font vivre quand ils ne sont pas au service de l'État, d'une industrie où se forment des recrues si utiles, si nécessaires à la puissance maritime de la France.»

En terminant, M. Romain-Desfossés eut un beau mouvement d'éloquence. « Pour moi, messieurs les sénateurs, si cette transaction devait demeurer un fait accompli, défenseur insuffisant, mais convaincu d'une grande et juste cause, il ne me resterait qu'à me plaindre à Dieu d'avoir assez vécu pour voir frapper au cœur cette marine de France, à laquelle j'ai consacré cinquante ans de ma vie. » Au milieu de l'émotion générale, M. Dupin s'écria : « Recevez nos remerciments, monsieur l'amiral. » M. Rouher, avec une rare connaissance des questions économiques, défendit le principe de la liberté commerciale et s'efforça de démontrer, par les explications les plus claires et les plus précises, que l'abaissement des droits sur la vente du poisson ne porterait aucune atteinte à l'inscription maritime. Néanmoins l'argumentation des amiraux avait été si énergique, les intérêts engagés étaient si graves, l'inscription maritime une institution si utile, que la majorité du Sénat renvoya les pétitions au gouvernement pour qu'on accordât une satisfaction aux pêcheurs de la Manche.

Une pétition des habitants du quartier du Luxembourg, une pétition protestant contre un décret qui avait augmenté les attributions du préfet de la Seine, donnèrent au Sénat l'occasion de se prononcer sur les travaux de Paris dont nous nous réservons de parler dans un chapitre spécial. Touché de près, car il s'agissait de couper le jardin du Luxembourg et de déplacer la magnifique fontaine de Médicis, le Sénat se prononça vivement contre un plan qui mutilait cette belle promenade publique. Il ne fallut pas moins que l'intervention de l'Empereur pour amener la modification des plans et une combinaison par laquelle on obtenait la rue sans trop empiéter sur le jardin. La discussion du décret qui augmentait les attributions du préfet de la Seine, touchait à une question de légalité. L'Empereur pouvait-il modifier par un simple décret un décret qui avait été rendu avec les pleins pouvoirs du dictateur? La question ne fut pas résolue. On l'ajourna,

mais M. Haussman saisit l'occasion que lui offraient les critiques dirigées contre son administration pour se disculper et répondre aux hostilités qui se faisaient jour jusque dans le Sénat. « On a parlé, dit-il avec une fière amertume, d'ambition personnelle. Ah ! messieurs, rien sur cette terre, ni fortune, ni honneurs ne sauraient compenser, non-seulement le travail que m'a imposé le mandat que l'Empereur m'a confié, mais ce qu'il m'a fallu endurer depuis huit ans. Lorsque j'étais à Bordeaux, j'ai été frappé des remarquables améliorations que cette ville avait dû autrefois au dévouement de l'un de ses administrateurs, et j'ai cherché tous les documents relatifs à l'administration de M. de Tourny, ancien intendant de Guyenne. Je savais donc quels obstacles il avait rencontrés, contre quels adversaires il avait eu à lutter jusqu'au jour où il a succombé à sa tâche. Après sa mort, les enfants de ces jurats que M. de Tourny avait rencontrés comme adversaires, lui ont élevé une statue. Mais à cet hommage tardif, il eût certainement préféré l'accomplissement de l'œuvre qu'il avait projetée.

« Pour moi, je n'avais rien à projeter, tout était

L'amiral Romain Desfossés.

préparé lorsque j'ai été mis à la tête de l'administration de la ville de Paris ; je n'ai rien à faire avec l'avenir, mon nom périra avec moi, mais la postérité glorifiera et bénira l'Empereur pour la grande œuvre qu'il a voulue et qu'il a accomplie, et dont je ne suis que l'instrument. »

Le Sénat accueillit avec faveur une pétition relative à la noblesse et demandant que les descendants de la noblesse impériale eussent au moins les mêmes avantages que les descendants de l'ancienne noblesse. Mais une pétition relative à l'obligation et à la gratuité de l'enseignement n'eut pas le même bonheur. A propos d'une pétition qui demandait qu'on obligeât les soldats à assister à la messe, M. Dupin s'écria : « *Qui travaille, prie ;* le soldat qui obéit, fait son œuvre; le soldat qui tombe sur le champ de bataille meurt en état de grâce. Passons à l'ordre du jour. Nous ne pouvons nous accommoder ici des pratiques imposées aux soldats de l'Etat pontifical. Le soldat français est religieux et brave, c'est tout ce qu'il faut lui demander. » Deux communautés religieuses, à Lille et à Hazebrouck, les rédemptoristes et les capucins, avaient été dissoutes par

le gouvernement. Le cardinal Mathieu prit leur défense; M. Billault répondit en faisant observer que ces sociétés n'avaient pas d'existence légale. « Tolérés, dit-il, ces établissements sont déjà très-difficiles; autorisés, je ne sais s'ils ne deviendraient pas intolérables. » Il justifia la mesure relative aux rédemptoristes et aux capucins en retraçant les scandales auxquels avaient donné lieu sinon des membres, du moins des servants de la communauté, l'accumulation rapide des capitaux, à l'aide d'influences religieuses, deux détournements d'enfants qu'on avait réussi, à l'aide des mêmes influences, à éloigner de leurs fa-

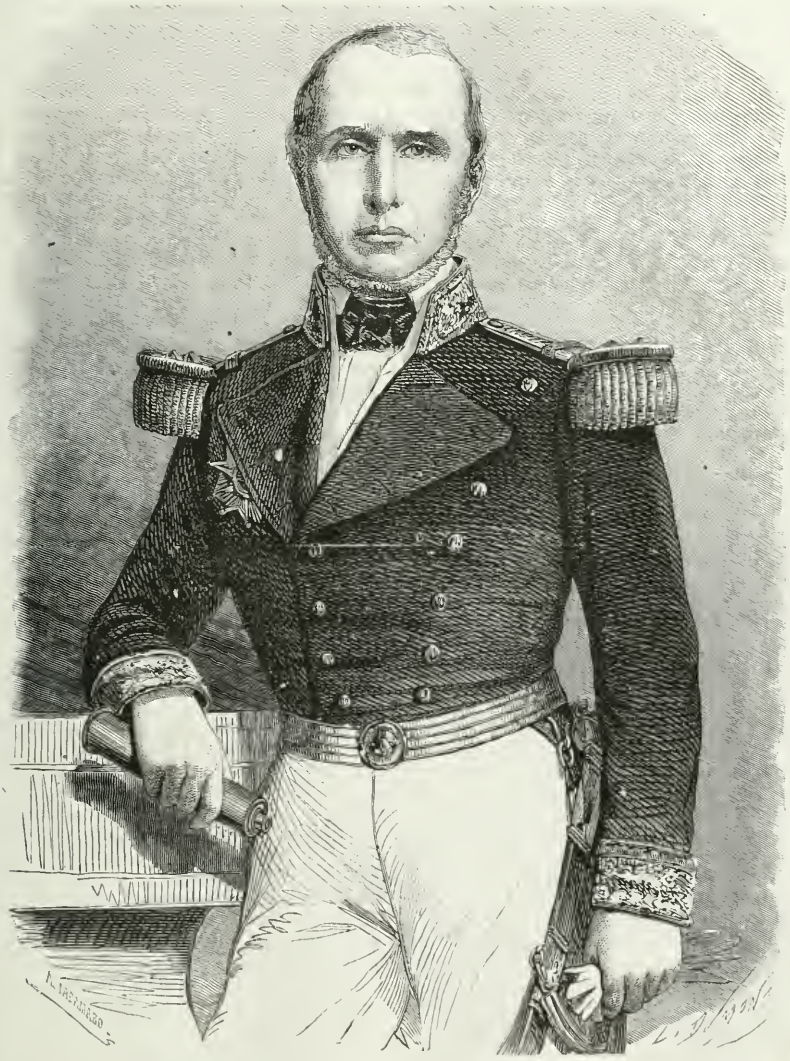

L'amiral le Barbier de Tinan.

milles. M. Billault exprima le regret d'avoir à dévoiler de tels secrets. Il profita de cette occasion pour déplorer l'aveuglement d'une partie du clergé qui cherche sans cesse, par les attaques les plus injustes, à animer l'un contre l'autre le gouvernement et l'Église. « Le gouvernement, dit-il, est profondément désireux d'avoir pour le clergé tout entier les égards qui lui sont dus; mais il faut bien le dire, par un fâcheux accident du temps actuel, certains membres du clergé, une très-petite minorité du clergé français, emportée par je ne sais quelle préoccupation spéciale, s'est permis contre le souverain qui fait le plus pour

la cause catholique, des imputations que je ne crains pas de dire odieuses. Nous l'avons vue, évoquant chaque jour, pour le besoin d'allusions coupables, les noms les plus maudits de l'Écriture sainte, les Judas et les Pilate. Nous l'avons entendue rappelant cette magnifique parabole de l'Écriture sainte : « L'arbre qui porte de mauvais fruits sera coupé et jeté au feu, » menacer cet autre arbre qui est l'appui de la religion; cet arbre par la chute duquel l'Église pourrait être écrasée! On voudrait, ajouta-t-il encore, qu'une des grandes forces de la société, c'est-à-dire l'esprit religieux et ses organes, se missent, pour ainsi dire, comme en hostilité, tout au moins comme en suspicion avec l'État, et dans ce but, on tente de leur persuader que le gouvernement les a placés sous une sorte de surveillance de police. Oh! je comprends très-bien ces habiletés coupables. Elles ne sont pas dans l'âme du vénérable prélat auquel je réponds, ni dans celle du clergé français. Mais, qu'il y prenne garde. il est travaillé par des gens fort habiles, qui, sans principes, en affectent de très-rigoureux, et cherchent à faire de la religion un instrument d'agitation pour la société et d'ébranlement pour le trône qui la défend. »

§ 5. ÉVACUATION DE LA SYRIE (JUIN 1861).

Les regards n'étaient point tellement fixés sur les questions intérieures qu'ils ne pussent se porter ailleurs : ils se tournaient souvent du côté de la Syrie, où nos soldats continuaient avec une véritable abnégation leur mission de paix et de charité. L'Europe jalouse les voyait avec dépit remplir cette mission et demandait leur départ. Le gouvernement français au contraire, sachant combien la présence de ses troupes était encore nécessaire au Liban, avait, dès le mois de janvier, prié les puissances d'accroître la durée de l'occupation qui devait se terminer au mois de février. « La France, disait M. Thouvenel aux puissances étrangères, ne poursuivait en Syrie aucun but politique; elle obéissait uniquement à un sentiment d'humanité. » La Russie nous appuya : c'était une raison de plus pour l'Angleterre de s'effrayer. Cependant l'Autriche ayant penché du côté de la prolongation, le Divan et l'Angleterre consentirent à reporter le terme de l'évacuation au 5 juin. Mais lorsque ce terme approcha, les Anglais s'inquiétèrent de nouveau : guidés par les sentiments et les préjugés les plus étroits, ils redoutaient de nous voir nous établir en Syrie. En France aussi on s'inquiéta, on craignait que le départ de nos troupes avant l'entière réorganisation du pays ne fût le signal de nouvelles explosions. Un grand nombre de personnes, des opinions les plus diverses et même de religions différentes, se réunirent pour demander que nos troupes ne partissent pas encore. Un comité fut formé par MM. Saint-Marc-Girardin, membre de l'Institut, Auguste Cochin, économiste distingué, Ad. Crémieux, le P. Gratry, de l'Oratoire, le P. Petetot, supérieur de l'Oratoire, et de Pressensé, ministre du saint Évangile, etc. Mgr Morlot, archevêque de Paris, était nommé président d'honneur. Le comité rédigea une pétition au Sénat : sous son impulsion, du 15 avril au 7 mai arrivèrent de Paris au Sénat 65 autres pétitions, revêtues de 2307 signatures, et 58 pétitions des départements, revêtues de 8972 signatures. Le premier grand corps de l'État allait donc se trouver obligé de se prononcer sur le rappel de nos troupes.

Le rapport sur ces pétitions, qui touchaient à une question si grave, fut confié à un homme d'une rare prudence et d'une haute autorité, M. de Royer. M. de Royer retraça l'historique des massacres et de l'intervention européenne, rendit hommage aux sentiments des pétitionnaires, sentiments partagés de tout le monde, mais déclara que le gouvernement, de l'aveu général, avait fait ce qu'il avait pu et proposa l'ordre du jour. Cette conclusion parut rigoureuse : les pétitionnaires n'entendaient nullement critiquer le gouvernement, mais ils avaient voulu donner au Sénat l'occasion de manifester ses sympathies pour les chrétiens de Syrie et d'appuyer l'Empereur en face de l'Angleterre jalouse. La majorité du Sénat semblait, au commencement de la discussion (14 mai), devoir accueillir la pétition qui trouva des soutiens chaleureux dans le marquis de la Rochejaquelein, le cardinal Donnet, le général de Castelbajac, M. de Ségur d'Aguesseau. M. de Saulcy, à l'aide de ses souvenirs personnels, fit une description très-intéressante du pays et des mœurs des diverses races, mais conclut, à l'exemple de la commission, à l'ordre du jour. L'assemblée était évidemment très-partagée, et au dehors l'opinion très-préoccupée du vote. Repousser une telle pétition par l'ordre du jour c'était, aux yeux de tous, froisser les sentiments généreux qui avaient dicté notre intervention : l'admettre, c'était presque s'engager à rester malgré l'Europe.

Dans la séance du 15 mai, M. Billault, ministre sans portefeuille, se leva pour parler au nom du gouvernement. Son rôle semblait très-difficile, mais de cette situation sortit pour lui un de ses plus beaux triomphes. Il commença simplement en rappelant que si le Sénat doit partager les émotions du public, il doit tempérer ces émotions « par cette froide raison qui se rend compte des situations politiques, et qui, tout en voulant le but, délibère sur les moyens d'y arriver, ne prodigue pas inutilement les efforts, et fait à chaque heure ce qu'il y a à faire. » Il retraça l'histoire de la question avec clarté et précision. Il montra avec quelle promptitude le gouvernement avait pris en main la cause des chrétiens de Syrie. Mais le gouvernement, dans ces circonstances, pouvait-il agir seul? Non, il lui fallait l'agrément de l'Europe. Cet agrément l'Empereur l'avait conquis. Nos troupes arrivent en Syrie : on croyait qu'un délai de six mois suffirait pour amener la pacification du pays; il n'a point suffi. La France a tout fait pour obtenir une prolongation, et l'a obtenue, mais à grand'peine. « Qu'y avait-il à faire pour la France? Fallait-il, poussant notre zèle pour les chrétiens jusqu'à l'oubli de notre propre dignité, solliciter encore près des puissances une nouvelle prorogation du délai? Fallait-il, comme on a semblé le dire au dehors, non pas dans cette enceinte où les esprits sont à la fois trop élevés et trop pratiques pour concevoir de pareilles hypothèses, fallait-il, méconnaissant la foi jurée des traités signés, les engagements solennellement pris, maintenir à tout risque nos troupes en Syrie? Personne dans le Sénat ne donnerait un pareil conseil. Les actes signés et la dignité de la France nous font donc un devoir d'exécuter loyalement la convention.

« S'il en résulte de nouveaux malheurs, ce n'est pas

nous, mais d'autres qui en auront la responsabilité. Si la France ne se trompe pas dans ses prévisions, si ceux qui ne pensent pas comme elle se trompent, le sang qui pourrait couler retombera sur eux. (*Sensation; vive approbation.*)

« En présence de ces invocations de la foi jurée, en présence d'un souverain qui, chez lui, et quelque faible qu'il puisse être, invoque son indépendance et se déclare en état de faire lui-même la police de ses provinces, nous ne pouvons faire qu'une chose, c'est de prendre l'Europe à témoin de nos craintes, et de lui rappeler l'immense responsabilité qu'elle encourt. (*Très-bien! Très-bien!*)

« Je le dis donc nettement, nos soldats évacueront la Syrie. Ce n'est pas la France qui évacue ce malheureux pays, c'est l'Europe. (*C'est cela. Très-bien! Très-bien!*)

« Ce ne sont pas les soldats de la France que nous rappelons. Quand la France défend en son nom une sainte cause, elle n'est pas disposée à l'abandonner. Nos soldats étaient là ceux de l'Europe; ils y étaient en son nom; ils étaient les mandataires de cinq puissances; ce n'est pas la France, c'est l'Europe qui retire ses troupes de la Syrie. (*Nouvelle approbation.*)

« Ces faits consommés, quelle sera notre conduite ultérieure? Notre mandat cesse, cette protection collective et territoriale disparaît. Mais, pour cela, quelqu'un pourrait-il croire que la France oubliera ses devoirs, et que l'Europe elle-même oubliera les siens?

« En même temps que les transports destinés à ramener nos troupes, partiront des vaisseaux de guerre, et une flotte sérieuse, commandée par l'amiral Le Barbier de Tinan, croisera sur les côtes de Syrie. (*Marques générales de satisfaction.*) Non-seulement, le littoral verra les troupes françaises prêtes à débarquer, s'il le faut, mais, des montagnes mêmes du Liban, ce drapeau sacré qui en a protégé et en protégera les habitants, sera encore vu par tous. (*Très-bien! Très-bien!*) Tenez pour certain que, même à cette distance, il sera encore l'effroi des égorgeurs, l'espoir et la sauvegarde de ceux que l'on voudrait égorger. (*Vive approbation.*)

« L'Angleterre, qui n'est pas catholique, mais qui est chrétienne, n'oubliera pas non plus les devoirs que la chrétienté lui impose; sa flotte sera à côté de la nôtre, ses marins prêts à débarquer sur le littoral avec les nôtres. La Russie, qui n'est pas catholique, mais qui est chrétienne aussi, aura également sa flotte, et si de nouveaux troubles surviennent, si le sang chrétien recommençait à couler, tenez pour bien certain qu'on y pourvoira, car il est impossible que l'Europe ferme les yeux et reste impassible devant de pareilles horreurs. »

M. Billault lut ensuite une admirable dépêche de M. Thouvenel au marquis de La Valette, ambassadeur à Constantinople. Cette dépêche, datée du 3 mai, parlait au gouvernement ottoman le plus ferme langage. « Le gouvernement ottoman, disait-elle, a assumé une responsabilité qui fait peser sur lui des obligations particulières que nous sommes fondés à lui signaler au moment où nous allons quitter la Syrie. Après avoir concouru par des sacrifices que la France ne regrettera pas si les populations doivent en recueillir le bénéfice, à rétablir l'ordre matériel dans cette province, le gouvernement de l'Empereur ne pourrait souffrir qu'elle fût le théâtre de nouveaux désastres. Une pareille éventualité, si elle venait à se réaliser, soulèverait l'opinion publique dans l'Europe entière, et attesterait, de la part du gouvernement ottoman, une impuissance à laquelle il faudrait inévitablement suppléer. (*Sensation. Marques d'aprobation.*) L'expiration même du terme pendant lequel nous étions liés par des nécessités résultant d'un accord débattu et réglé avec les autres cabinets, nous rend notre entière liberté d'appréciation et de conduite. (*Très-bien! Très-bien!*) Nous serons donc les maîtres d'examiner, en dehors de toute stipulation spéciale, les événements qui viendraient à surgir en Syrie, et nous n'avons pas à dissimuler à la Porte, que des traditions séculaires nous imposeraient le devoir de prêter aux chrétiens du Liban un appui efficace contre de nouvelles persécutions. » Cette dépêche produisit sur le Sénat une vive émotion, et des applaudissements chaleureux en accueillirent la lecture. M. Thouvenel venait compléter le triomphe de M. Billault.

Celui-ci n'eut plus de peine à démontrer que les pétitions étaient désormais inutiles, que le gouvernement n'avait pas failli à son devoir, et n'entendait pas y faillir. Il protesta contre l'interprétation injurieuse qu'on se plaisait à faire de l'ordre du jour; démontra qu'au contraire un renvoi au gouvernement serait regardé au dehors comme un blâme de la politique impériale. M. Billault s'assit au milieu de l'émotion générale de l'assemblée. La séance fut comme suspendue; les cris : *Aux voix!* éclatèrent de toutes parts. M. le marquis de la Rochejaquelein déclara qu'il voterait lui-même pour l'ordre du jour, qu'il croirait, en le faisant, être l'interprète de tous les signataires des pétitions. « Notre vote, maintenant, dit-il, ne peut être qu'unanime. » L'ordre du jour fut en effet adopté à l'unanimité, moins deux voix : ce fut une véritable acclamation, et l'agitation devint telle que le président, malgré l'heure peu avancée, dut lever la séance. Tous les journaux furent d'accord pour applaudir à cette heureuse conclusion du débat, et le gouvernement prépara dès lors sans opposition le retour de nos troupes, ou plutôt des troupes de l'Europe, pour répéter la judicieuse expression de M. Billault.

Nos soldats quittèrent la Syrie au jour fixé, pendant que l'amiral Le Barbier de Tinan, avec une superbe escadre, venait mouiller devant les côtes. Les démonstrations les plus touchantes des Maronites saluèrent à leur départ nos soldats et le général de Beaufort, qui dans un noble langage reproduisit le caractère de l'expédition : « Soldats! dit-il, en vous envoyant en Syrie, l'Empereur vous avait indiqué lui-même le but tout désintéressé de votre mission. Il n'a pas dépendu de vous qu'il ne fût promptement et complétement atteint; rappelés en France, vous pouvez y rentrer la tête haute, avec la conscience du devoir loyalement accompli. L'impartiale histoire dira comment une question toute d'humanité est devenue une lutte purement politique. Au milieu d'une situation difficile, vous du moins, vous n'avez rien à vous reprocher. Votre discipline a toujours été parfaite; mal installés, sans distractions pendant un rude hiver, après des chaleurs exceptionelles, au milieu d'une inaction qui vous pesait, vous avez su comprendre que votre devoir se bornait à attendre avec confiance, à être toujours prêts à obéir. Vous avez aussi prouvé que vous possédiez le sentiment du devoir, du dévouement et de l'abnéga-

tion, qualités plus rares et non moins précieuses que le brillant courage qui vous distingue et qui fait de vous d'incomparables soldats.... Les populations du Liban ont appris à vous aimer et à vous estimer. Vous leur avez donné d'utiles exemples; votre passage laissera au milieu d'elles des traces profondes, et tôt ou tard, s'il plaît à Dieu, luira sur ces contrées un meilleur avenir. »

La commission nommée par les puissances continua de s'occuper de la réorganisation politique du Liban. L'idée d'unité patronnée par le gouvernement français l'emporta : on décida que le pays aurait un gouverneur unique, en même temps que les intérêts des différentes peuplades seraient protégés par de fortes institutions municipales. Comme les Maronites étaient beaucoup plus nombreux que les Druses, on décida que le gouvernement serait chrétien. Le Liban jouirait ainsi d'un gouvernement autonome sous la suzeraineté de la Porte. Daoud-Pacha fut nommé gouverneur. Jusqu'ici tout fait espérer que le fanatisme

Le général de Beaufort d'Hautpoul.

sauvage des mahométans rencontrera désormais des obstacles sérieux à une nouvelle explosion, s'il ne veut pas céder à la douce influence de la civilisation.

Une fois de plus, la France avait rempli sa mission de soldat de la justice et de l'humanité : une fois de plus, elle avait entraîné l'Europe. Si l'alliance avec l'Angleterre avait été ébranlée, l'empereur Napoléon III avait trouvé les vues de la Russie entièrement conformes aux siennes, et les relations excellentes qu'il avait entretenues avec Alexandre II depuis la guerre de Crimée, s'étaient encore améliorées.

§ 6. QUESTION ITALIENNE; MORT DE M. DE CAVOUR.

Au moment où nos troupes quittaient la Syrie, un grand malheur frappait l'Italie presque au milieu des fêtes qui célébraient l'achèvement de l'unité italienne. Le 2 juin avait été fixé par le comte de Cavour pour devenir la fête nationale du jeune royaume italien, et le 6 juin l'éminent ministre que l'Europe entière admirait, tout en blâmant quelques-uns de ses actes, tombait victime de ses préoccupations multiples, de son ardent dévouement à son pays. Depuis la procla-

mation de Victor-Emmanuel comme roi d'Italie, Cavour cherchait surtout à consolider par la sagesse ce royaume créé avec un peu trop d'audace. Il luttait contre les entraînements du parti garibaldien et maz-

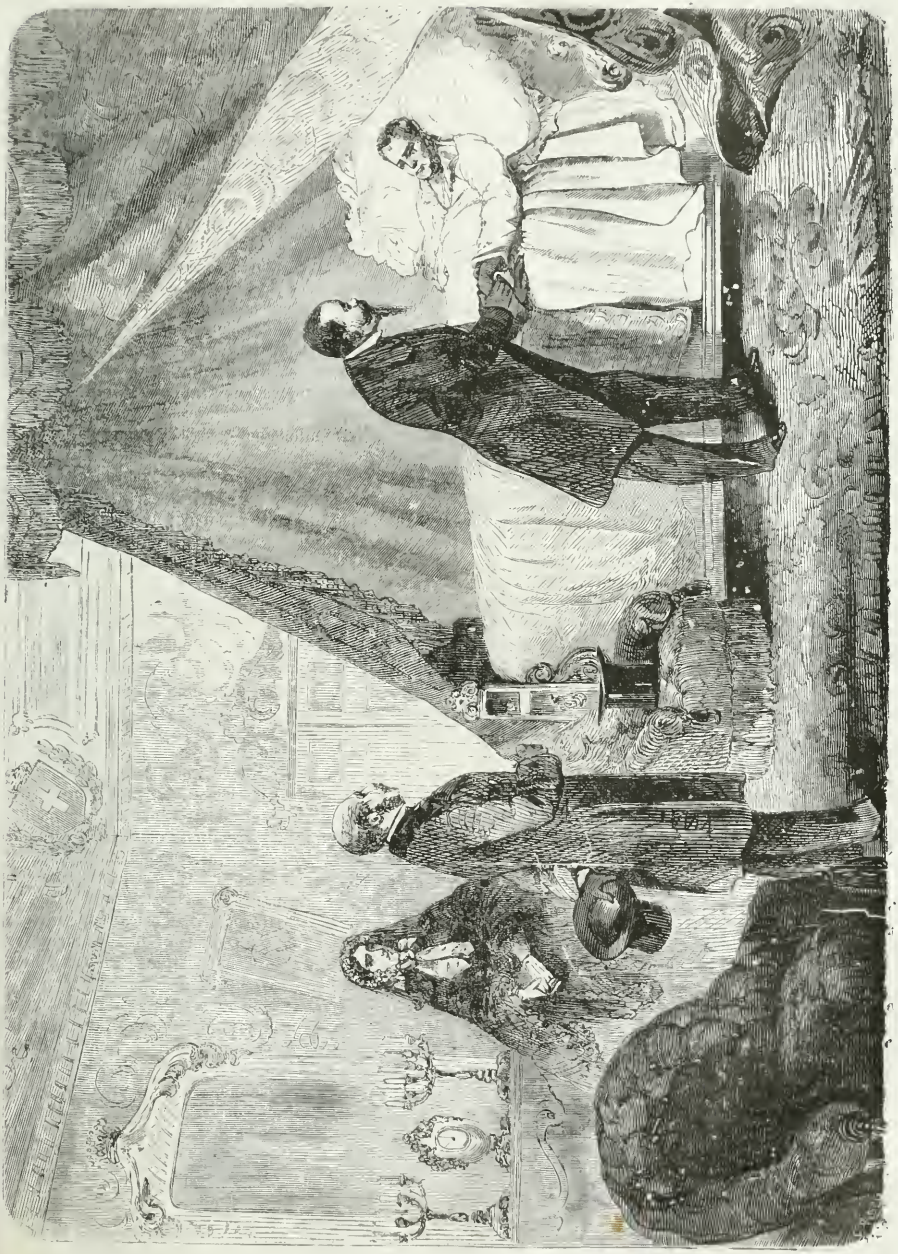

Victor-Emmanuel rendant visite au comte de Cavour, à son lit de mort. (Page 182, col. 1.)

zinien, et savait bien qu'il y avait plus de nécessité à ondre ensemble les diverses parties du nouvel État qu'à l'agrandir. Il comprenait l'importance du problème de la question romaine et songeait à le dénouer

avec la France plutôt qu'à le trancher. Il pouvait rendre encore les plus longs services à l'Italie, quand l'Italie le perdit tout à coup.

M. de la Rive a donné dans son livre sur le comte Cavour un touchant récit de ses derniers jours, écrit par sa nièce Mme la comtesse Alfieri :

« Le mercredi 30 mai, après une longue et orageuse discussion au parlement sur les volontaires italiens, mon oncle rentra chez lui, triste, fatigué, préoccupé. Il se reposa quelques instants, dit à son domestique qui, le voyant si défait, l'engageait à prendre quelques jours de congé : « Je n'en peux plus, mais il faut travailler quand même, le pays a besoin de moi; peut-être cet été pourrai-je aller me reposer en Suisse, auprès de mes amis. » Puis il dîna, selon son habitude, avec son frère et son neveu. Il mangea d'assez bon appétit, parla de la discussion du jour, s'entretint d'affaires de famille, entre autres, engagea vivement mon père à restaurer le château de Santena. « C'est là, ajouta-t-il, que j'entends reposer un jour, auprès des miens. » Après le dîner, il se retira dans son appartement pour y faire son sommeil accoutumé. Il dormit une heure environ; son réveil fut pénible et de violents vomissements succédèrent à un état de malaise indéfinissable. Il se décida alors à se coucher et congédia son domestique qui hésitait à se retirer. Vers minuit ce domestique, qui occupait une chambre située au-dessous de celle de mon oncle, entendant un bruit inusité, prêta l'oreille et reconnut les pas précipités de son maître. Il n'osa monter, car depuis plusieurs mois mon oncle travaillait durant une grande partie de la nuit, ou se promenait dans son appartement, tout en parlant à haute voix. Mais un violent coup de sonnette ne tarda pas à tirer de sa perplexité le domestique qui, accourant, trouva son maître à bas de son lit, la physionomie altérée, et en proie à de violentes douleurs d'entrailles. « J'ai, dit le comte, une de mes indispositions habituelles et je crains une attaque d'apoplexie; allez me chercher un médecin. »

« On courut chez le docteur Rossi, élève de M. Tarella, lequel, pendant plus de vingt ans, avait été l'ami et le médecin de la famille Cavour. M. Rossi qui, depuis la mort du docteur Tarella, avait soigné mon oncle dans toutes ses maladies, essaya d'abord de combattre les vomissements, mais reconnaissant bientôt l'inutilité de ses efforts, il ordonna une première saignée qui soulagea le malade. A huit heures du matin on en fit une seconde, et, à cinq heures du soir, une troisième. Je ne vis mon oncle qu'après cette dernière opération; je le trouvai en proie à une si forte fièvre et si fatigué, si souffrant, si agité, que je ne m'arrêtai que quelques minutes auprès de lui. La nuit qui suivit cette triste journée fut assez bonne, et, le vendredi 31 mai, la fièvre avait disparu. Malgré les recommandations du médecin, mon oncle reçut les ministres, tint avec eux un conseil qui dura près de deux heures, et travailla pendant le reste de la matinée avec MM. Nigra et Artom. Comme ces derniers sortaient, j'entrai; je ne voulais que serrer la main à mon oncle, mais il me fit asseoir à son chevet, me dit qu'il se sentait parfaitement guéri, que si on ne l'avait pas saigné trois fois la veille, il aurait fait une maladie de quinze jours, et qu'il n'avait pas le loisir de passer ainsi son temps. Le parlement, ajouta-t-il, et l'Italie ont besoin de moi. » Cette pensée, il devait la répéter sans cesse et sous mille formes différentes durant les jours suivants, lorsque le délire s'emparerait de lui et qu'on le verrait, privé de toutes ses facultés, n'être plus animé que par l'amour de cette patrie dont il parla jusqu'à son dernier soupir. Il me garda longtemps auprès de lui et notre conversation roula sur une foule de sujets. Après mon départ, mon frère, voulant contraindre son oncle à prendre quelque repos, s'établit en sentinelle et ne laissa plus entrer personne; vers onze heures, voyant le malade tranquille, il se retira, mais une demi-heure s'était à peine écoulée qu'il fut appelé par un domestique, qui vint en hâte lui dire que le comte venait d'être saisi par de violents frissons. Mon frère accourut aussitôt et trouva son oncle avec une forte fièvre accompagnée de délire. Il ne le quitta plus. A cinq heures arriva le médecin qui constata une fièvre d'accès et ordonna du quinine; mais un dérangement d'entrailles annula l'effet du remède. On eut alors recours aux moyens ordinaires de soulagement, et deux nouvelles saignées furent pratiquées dans la journée du samedi 1er juin.

« Ces deux saignées procurèrent à mon oncle une nuit plus tranquille que la précédente, il se plaignit cependant d'un froid intense. Lorsque le dimanche matin j'arrivai à la maison Cavour, je trouvai les domestiques fort effrayés et en larmes. « Monsieur le comte est perdu, me disaient-ils, monsieur le comte ne guérira pas; les remèdes n'agissent plus, le docteur Rossi l'a trouvé sans fièvre, mais nous, qui le connaissons, nous voyons bien ce qu'il en est. » Tremblante, j'entrai dans la chambre de mon oncle et le trouvai pâle, affaissé, absorbé. Il m'engagea à le laisser seul et à prendre part à la fête du *Statut*, qu'on célébrait pour la première fois dans toute l'Italie. Je refuse, il insiste; alors, avant de me retirer, je lui demande de lui laisser sentir son pouls; celui du bras droit est calme et régulier. Je passe ensuite ma main sur sa main et sur son avant-bras gauches, et à ma grande terreur je les trouve froids comme le marbre. Ils ne devaient plus se réchauffer. Après mon départ, mon oncle congédia mon père et mon frère, demanda le dernier volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* et essaya de le lire, mais bientôt il le rendit à son domestique, en disant : « C'est extraordinaire, je ne sais plus lire, je ne peux plus lire! » Puis il ordonna qu'on se préparât à faire son lit. Sur les remontrances de son domestique, le comte mit brusquement les pieds à terre et dit en riant : « Il faudra bien maintenant que tu m'obéisses! » Ce mouvement violent fait rouvrir la saignée; mon oncle essaye vainement d'arrêter le sang qui sort avec impétuosité. Les soins du domestique ne sont pas plus heureux. Enfin arrive le chirurgien qui parvient à arrêter l'hémorragie. Quelques heures plus tard, une fièvre violente s'emparait du comte, sa respiration devenait courte, sa peau brûlante, et sa tête commença à s'embarrasser; il n'en exposait pas moins avec une admirable justesse ce qu'il avait fait pour l'Italie, ce qui lui restait encore à faire, ses projets pour l'avenir et les hardis moyens qu'il comptait employer, préoccupé exclusivement des intérêts du pays, manifestant sa crainte que la nouvelle de sa maladie compromît le succès de l'emprunt de 500 millions que l'État était sur le point de contracter. La nuit fut si mauvaise, que le lundi matin le

docteur Rossi demanda une consultation. Tandis que mon frère courait chez le docteur Maffoni, l'état d malade s'aggravait, l'agitation augmentait, la respiration devenait de plus en plus courte et la soif si intense qu'à chaque minute mon oncle prenait des morceaux de glace ou de l'eau de Seltz glacée. Tout d'un coup, se tournant vers le docteur Rossi : « Ma tête, lui dit-il, s'embrouille, et j'ai besoin de toutes mes facultés pour traiter de graves affaires; faites-moi saigner encore, une saignée peut seule me sauver. » Le médecin consentit et fit chercher le chirurgien. Celui-ci pratiqua une nouvelle incision, le sang ne jaillit pas; à force de comprimer la veine, on réussit à tirer deux ou trois onces de sang noir et congelé. En se relevant, le chirurgien me dit : « Je suis très-inquiet de l'état de M. le comte, la nature est déjà inerte; n'avez-vous pas observé que les saignées des premiers jours ne sont pas même cicatrisées? » A ce moment on m'annonça le docteur Maffoni, lequel pâlit en apprenant ce qui venait de se passer. Il fallut préparer mon oncle à la consultation. Il ne voulait point en entendre parler, déclarant qu'il avait toute confiance dans le docteur Rossi, mais il finit par céder aux sollicitations de mon père et de mon frère, et me dit : « Fais entrer les médecins, puisque toi aussi tu désires que je les voie.... Messieurs, ajouta-t-il en les voyant, guérissez-moi promptement, j'ai l'Italie sur les bras et le temps est précieux. Dimanche, je dois être à Bardonnèche pour visiter, avec M. Bixio et d'autres amis de Paris, les travaux du Mont-Cenis. Je ne comprends rien à ma maladie. Elle résiste au traitement habituel; j'ai beaucoup souffert ces jours derniers, maintenant je ne souffre plus, mais je ne puis ni travailler, ni mettre deux idées ensemble, c'est ma pauvre tête, je crois, qui est le siége du mal. » Les médecins lui répondirent que sa maladie était une fièvre d'accès avec menace de transport au cerveau, qu'on avait combattu le dernier danger au moyen des saignées; qu'il fallait maintenant empêcher à tout prix le retour de la fièvre, et ils prescrivirent en conséquence une forte dose de sulfate de quinine liquide à prendre en trois fois avant onze heures du soir. Cette prescription déplut à mon oncle qui demanda des pilules. Les médecins s'y refusèrent. On apporta le quinine liquide, il le repoussa; je pris alors le verre, et le présentai à mon oncle en le priant d'en avaler le contenu pour me faire plaisir. « J'ai, me répondit-il, une répugnance invincible pour ce remède qui me fait l'effet d'un poison, mais je ne veux rien te refuser. » Il prit le verre de mes mains, avala le liquide d'un seul trait et me demanda si j'étais contente; mais des vomissements ne tardèrent pas à justifier sa répugnance instinctive, et ils se renouvelèrent à chaque fois qu'il essaya de prendre le remède. A neuf heures du soir on annonça le prince de Carignan : mon frère et moi craignant l'émotion que produirait une telle visite, nous allâmes au-devant du prince, mais mon oncle, ayant reconnu la voix du visiteur, voulut à toute force le voir et causa avec lui pendant un quart d'heure environ. En sortant, le prince me dit : « Ne vous affligez-pas, le comte n'est pas aussi mal que vous vous l'imaginez; il est fort et robuste et surmontera la maladie. Il a trop travaillé ces derniers temps; il a besoin de repos et de tranquillité. »

« Pendant le reste de la soirée mon oncle fut assez calme; mais à une heure l'accès de fièvre revint avec plus de violence encore que la veille, le délire recommençant accompagné d'une agitation terrible. Les médecins, qui arrivèrent de grand matin, ordonnèrent des sinapismes aux jambes, et sur la tête l'application continuelle de vessies remplies de glace. Les sinapismes n'eurent même pas le pouvoir de rougir la peau, et le malade rejetait sans cesse les vessies qu'on tenait sur son front brûlant en disant : « Ne me tourmentez pas; laissez-moi reposer. » Étant resté seul un instant avec son domestique, il lui dit : « Martin, il faut nous quitter; quand il sera temps, tu enverras appeler le père Jacques, curé de la Madone des Anges, qui m'a promis de m'assister à mes derniers moments. Envoie chercher maintenant M. Castelli et M. Farini, j'ai à leur parler. »

« Il essaya vainement et à plusieurs reprises de faire ses dernières confidences à M. Castelli. Un peu plus heureux avec M. Farini, il réussit à lui dire : « Vous m'avez soigné et guéri d'une maladie semblable il y a quelques années; je me remets à vous, consultez les médecins, mettez-vous d'accord avec eux et décidez de ce qu'il y a à faire. »

« M. Farini insista pour qu'on continuât les applications de glace. Mon oncle se soumit; ensuite M. Farini fit faire sous ses yeux et appliquer, mais sans plus de succès que la veille, des sinapismes plus violents. Ce jour-là mon oncle parla constamment de la reconnaissance du royaume d'Italie par la France, d'une lettre que M. Vimercati devait apporter de Paris, et demandait instamment à voir M. Artom, avec lequel il avait des affaires à traiter; puis, passant à la marine : « Il nous faudra, dit-il, vingt ans pour nous créer une flotte capable de protéger et de défendre nos côtes, mais nous y parviendrons; j'ai dirigé tous mes efforts vers ce but, aussi l'union est-elle faite entre notre ancienne marine et la marine napolitaine. Que n'a-t-on fait de même pour l'armée de terre! Cela aurait peut-être mécontenté notre armée. Au reste, certaines éventualités se présentant, Garibaldi et ses volontaires nous seront d'une incontestable utilité. Il me faut renoncer pourtant au portefeuille de la marine, je suis trop fatigué, trop surchargé de travail. Le général Menabrea consentira-t-il à me remplacer? Je le crois très-capable de créer et d'organiser la marine italienne. C'est une bonne idée que j'ai eue là; non, non, il ne me refusera pas son concours. »

« Le mardi soir, la nouvelle de la gravité de la maladie de mon oncle s'étant répandue dans la ville, l'hôtel Cavour fut comme assiégé par la population de Turin, et on dut le laisser ouvert toute la nuit. L'appartement, le grand escalier, le vestibule, la cour ne désemplirent pas une minute, et lorsque je me retirai, vers les deux heures, j'eus quelque peine à me frayer un passage à travers cette foule morne, silencieuse et desolée. La nuit fut mauvaise; l'état du malade empira tellement que, le mercredi matin, les médecins interrogés par le marquis de Roza et par mon frère qui avaient veillé mon oncle, dirent que si le comte avait quelques dispositions à prendre, il n'y avait pas de temps à perdre. Je fus chargée de la douloureuse mission de prévenir mon oncle de son état. Tremblante, navrée, je ne trouvai d'autres mots à dire que : « Mon oncle, le Père Jacques est venu prendre de vos nouvelles, voulez-vous le recevoir un instant? » Il me regarda fixement, me

Convoi du comte de Cavo

1861).

comprit, me serra la main et me répondit : « Fais-le entrer. » Puis il demanda qu'on le laissât seul. Son entretien avec le curé dura une demi-heure environ.

« Je suppliai mon oncle de me permettre d'appeler M. Riberi ou M. Buffalini, ou M. Tommasi de Naples que le public nous pressait de consulter. « Il est trop tard maintenant, me dit-il ; peut-être appelés plus tôt m'auraient-ils sauvé. Cependant, si tu le désires, fais venir M. Riberi. » Il était huit heures du matin lorsque j'envoyai chercher M. Riberi, il vint à cinq heures du soir. Les médecins ordinaires ordonnèrent des ventouses à la nuque et des vésicatoires aux jambes. Les vésicatoires ne prirent pas, et mon oncle ne sentit même pas la douloureuse application des ventouses. A peine dans le public eut-on appris que le comte serait administré, que la foule se porta vers la Madone des Anges pour escorter le saint-sacrement. Vers les cinq heures, la procession se mit en marche, et peu après mon oncle recevait le viatique au milieu des sanglots d'une famille et d'une population désolées. Après la fonction, mon oncle remercia avec effusion le curé et lui dit : « Je savais bien que vous, vous m'auriez assisté à ma dernière heure. » Ensuite, épuisé, ayant été assis jusqu'alors, il se coucha à la renverse pour ne plus se relever. Sur ces entrefaites, M. Riberi arriva. Mon oncle le reconnut immédiatement et lui dit en souriant : « Je vous ai fait appeler un peu tard, c'est que je n'étais pas encore un malade digne de vous. » Riberi s'entretint longuement avec les docteurs Rossi et Maffoui, mais n'ordonna que des remèdes insignifiants. En se retirant, il nous engagea à faire prendre un peu de nourriture au comte, car le pouls était très bas. Il promit de revenir vers onze heures, mais ne nous donna pas le moindre espoir.

« Vers neuf heures, on annonça le roi qui, dans le but d'éviter la foule qui encombrait la cour, le grand escalier et presque toute la maison, entra par un petit escalier et par une porte dérobée avant que nous eussions prévenu le malade de la visite qu'il allait recevoir. Mon oncle reconnut parfaitement le roi et lui dit aussitôt : « Oh ! sire, j'ai bien des choses à vous communiquer, bien des papiers à vous montrer, mais je suis trop malade ; il me sera impossible d'aller vous voir, mais je vous enverrai Farini demain, il vous parlera de tout en détail. Votre Majesté n'a-t-elle pas reçu de Paris la lettre qu'elle attendait ? L'Empereur est bien bon pour nous maintenant, oui, bien bon. Et nos pauvres Napolitains si intelligents ; il y en a qui ont beaucoup de talent, il y en a aussi qui sont fort corrompus. Ceux-ci il faut les laver, sire : oui, oui ; *si lavi, si lavi*. » Le roi pressa la main de son ministre mourant et sortit pour parler aux médecins. Il supplia M. Riberi de tenter une saignée à la jugulaire ou de mettre quelques sangsues derrière l'oreille pour dégager le cerveau. M. Riberi répondit que l'état du pouls ne le permettait pas, mais que si le malade passait la nuit, on pourrait le lendemain essayer des dernières ressources de l'art. Le roi parti, le comte reprit la série de ses discours. « L'Italie du nord est faite, disait-il, il n'y a plus ni Lombards, ni Piémontais, ni Toscans, ni Romagnols ; nous sommes tous Italiens ; mais il y a encore les Napolitains. Oh ! il y a beaucoup de corruption dans leur pays. Ce n'est pas leur faute, pauvres gens, ils ont été si mal gouvernés. C'est ce coquin de Ferdinand. Non, non, un gouvernement aussi corrupteur ne peut être restauré, la Providence ne le permettra pas. Il faut moraliser le pays, élever l'enfance et la jeunesse, créer des salles d'asile, des colléges militaires, mais ce ne sera pas en injuriant les Napolitains qu'on les modifiera. Ils me demandent des emplois, des croix, de l'avancement ; il faut qu'ils soient honnêtes, et je leur donnerai des croix, de l'avancement, des décorations ; mais surtout qu'on ne leur passe rien, l'employé ne doit même pas être soupçonné. Pas d'état de siége, pas de ces moyens des gouvernements absolus. Tout le monde sait gouverner avec l'état de siége. Je les gouvernerai avec la liberté et je montrerai ce que peuvent faire de ces belles contrées dix années de liberté. Dans vingt ans, ce seront les provinces les plus riches de l'Italie. Non, pas d'état de siége, je vous le recommande. »

« Garibaldi, poursuivit-il, est un galant homme ; moi je ne lui veux aucun mal. Il veut aller à Rome et à Venise, et moi aussi ; personne n'est plus pressé que nous. Quant à l'Istrie et au Tyrol, c'est autre chose. Ce sera pour une autre génération. Nous avons bien assez fait, nous autres, nous avons fait l'Italie, *si l'Italia e la cosa va*. Puis cette confédération germanique est une anomalie ; elle se dissoudra et l'unité allemande sera fondée, mais la maison de Habsbourg ne saurait se modifier. Que feront les Prussiens, eux si lents à se décider ? Ils mettront cinquante ans à faire ce que nous avons fait en trois ans. Tandis que la fièvre d'unité s'empare de l'Europe, ne voilà-t-il pas que l'Amérique s'avise de se diviser ! Y comprenez-vous quelque chose, vous autres, à ces querelles intestines des Etats-Unis ? Quant à moi, qui ai été dans ma jeunesse un admirateur passionné des Américains, je suis bien revenu de mes illusions, et j'avoue que ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique est pour moi une véritable énigme. »

« Puis mon oncle me demanda où étaient placés les différents corps de notre armée, où se trouvaient plusieurs militaires de ses amis, et troublée par l'émotion, je répondis mal à ses demandes. Il me regarda avec affection et tristesse et me dit : « Petite, tu ne sais ce que tu me dis ; il y a un moment tu me disais que le général P. commandait à Parme, comment se fait-il qu'il soit maintenant à Bologne ? » Suffoquée, je sortis de la chambre pour pleurer. Il continua à causer avec mon frère, lui parla du fameux discours de M. Ricasoli en réponse au général Garibaldi, de M. Farini, et dit que MM. Ricasoli et Farini étaient les deux seuls hommes capables de le remplacer. Quoi qu'en aient dit plus tard les journaux, ces deux hommes d'État furent les seuls qu'il désigna pour ses successeurs. La voix de mon pauvre oncle, qui avait été jusqu'alors très-forte, commençait à faiblir ; les domestiques effrayés nous disaient : « Voilà la voix de M. le comte qui baisse ; quand il cessera de parler il cessera de vivre. »

« Le docteur Maffoni, qui veillait le malade, conseilla de lui faire prendre une tasse de bouillon avec du pain pilé et un verre de bordeaux. Il prit l'un et l'autre avec plaisir, et comme je lui demandais s'il avait trouvé la soupe bonne, il me répondit : « Trop bonne, Riberi nous grondera tous deux demain. Dis au cuisinier que son bouillon était trop succulent pour un malade comme moi. » C'était la première fois qu'il consentait à prendre un peu de nourriture depuis sa maladie. Mais tout à coup ses jambes se glacèrent, une

sueur froide couvrit son front, et il se plaignit d'une douleur au bras gauche, à ce même bras qui depuis la journée du dimanche était froid comme le marbre.

« Le docteur Maffoni essaya de réchauffer les membres glacés avec des cataplasmes, des frictions et des linges brûlants. Ces efforts furent infructueux. Il m'ordonna alors de donner une tasse de bouillon à mon oncle, qui l'avala avec plaisir et me demanda encore une goutte de bordeaux. Mais presque aussitôt sa langue s'épaissit et il ne parla plus qu'avec difficulté. Il me demanda pourtant de lui ôter le cataplasme qu'il avait au bras gauche, m'aida de sa main droite à l'enlever, me prit par la joue, approcha ma tête de sa bouche, m'embrassa deux fois et me dit : « Merci et adieu, chère petite; » puis, après avoir dit tendrement adieu à mon frère, il sembla prendre un moment de repos. Mais le pouls baissait. Nous envoyâmes chercher le père Jacques, qui arriva à cinq heures et demie avec les saintes huiles. Le comte le reconnut, lui serra la main et dit : « Frate, frate, libera Chiesa in libero Stato (*l'Église libre dans l'État libre*)! » Ce furent ses dernières paroles. Le curé lui administra le sacrement des mourants au milieu des sanglots de la famille, des amis, des domestiques. Mon oncle me fit plusieurs fois signe de lui donner de la glace pilée, mais m'apercevant qu'il l'avalait avec difficulté, je trempai mon mouchoir dans de l'eau glacée et j'en humectai ses lèvres. Il eut encore la force de prendre de mes mains le mouchoir et de le porter lui-même à sa bouche pour étancher la soif inextinguible qui le dévorait; quelques minutes après, jeudi 6 juin, à six heures trois quarts du matin, deux faibles mouvements de hoquet aussitôt réprimés nous apprirent que sans souffrances, sans agonie, il venait de rendre son âme à Dieu[1]! »

La mort de M. de Cavour fut un deuil pour l'Italie entière et pour toute l'opinion libérale en Europe. L'empereur Napoléon avait, jusqu'à cinq fois dans une journée, demandé par le télégraphe des nouvelles de l'illustre malade. Les funérailles du grand ministre eurent lieu le 7 juin malgré la pluie, avec une pompe plus que royale par l'immense concours d'assistants. On avait voilé d'un crêpe le drapeau national sur le palais Carignan : dans toutes les grandes villes de l'Italie, les affaires furent suspendues, la Bourse fermée. Les adversaires du comte de Cavour comprirent eux-mêmes quelle perte venait de faire l'Italie, et, dans la foule qui suivait le char funèbre, on voyait des garibaldiens. M. Ratazzi, président de la Chambre des députés, annonçant à ses collègues la mort de Cavour, ajouta : « Je suis certain de manifester les sentiments fortement gravés dans l'âme de nous tous, en déclarant que la perte de cet homme d'État éminent est un malheur pour la patrie. L'Italie doit lui être reconnaissante pour ce qu'il a fait, et doit être désolée de l'avoir perdu. La Chambre s'associe à ce deuil qui est un deuil national. Mais pourtant nous ne devons point nous décourager ni nous écarter de la voie suivie par lui jusqu'ici. Lui-même, dans ses dernières paroles, sur son lit de mort, a manifesté sa foi inébranlable dans l'avenir de l'Italie, et s'est montré convaincu que le principe de la liberté, de l'indépendance et de l'unité de l'Italie doit pleinement triompher. Nous conserverons cette foi avec fermeté. En prenant la détermination de nous serrer sincèrement autour du trône de notre prince vaillant et loyal, nous pourrons atteindre le but que ce grand homme a poursuivi. »

1. William de la Rive, *le Comte de Cavour.*

§ 6. RECONNAISSANCE DU ROYAUME D'ITALIE (25 JUIN 1861); M. RICASOLI; AFFAIRES DE ROME.

La succession de Cavour était un pesant héritage. Le roi ne pouvait guère choisir qu'entre M. Ratazzi et M. Ricasoli. M. Ratazzi professait une politique trop avancée pour les circonstances. M. Ricasoli, Florentin distingué, à la grande influence duquel on devait l'annexion de la Toscane, devint président du conseil. M. Della Rovere, gouverneur de la Sicile, où il avait conquis toutes les sympathies, reçut le portefeuille de la guerre, le général Menabrea, celui de la marine. M. Ricasoli était plutôt un homme fier, noble, ferme, qu'un véritable homme d'État. Il lui manquait la souplesse et l'habileté. Il lui manquait l'éloquence.

Mais de tous côtés on essaya de faciliter sa tâche. L'Angleterre qui, dès le 30 mars, avait reconnu le royaume d'Italie, aida à la formation du nouveau ministère. Le gouvernement français songea à consolider le royaume italien en le reconnaissant. C'était prévenir les essais de réaction et le retour des troubles, reconquérir une influence assez grande pour se donner le droit de guider le gouvernement italien et d'arrêter toute tentative imprudente contre Rome ou Venise. La reprise des relations officielles avec le royaume d'Italie était d'ailleurs, comme la solution de la question romaine, l'objet de négociations privées entre l'Empereur et de M. de Cavour au moment où celui-ci succomba. Cette mort ajournait la solution de la question romaine, mais elle était faite pour hâter la reconnaissance du royaume italien. Un échange de lettres affectueuses eut lieu entre Victor-Emmanuel et Napoléon III. Le 15 juin, M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, faisait connaître à la cour de Turin les intentions du cabinet des Tuileries et formulait ses réserves à l'égard de Rome. Il ajoutait : « Le gouvernement français n'a caché en aucune circonstance ses opinions sur les événements qui ont éclaté l'an dernier dans la Péninsule. La reconnaissance de l'état de choses qui en est résulté ne pourrait donc en être la garantie, de même qu'elle ne saurait impliquer l'approbation rétrospective d'une politique au sujet de laquelle nous nous sommes réservé constamment une entière liberté d'appréciation. »

Le 25 juin, le *Moniteur* publia l'acte officiel de reconnaissance du royaume d'Italie. Les relations diplomatiques furent reprises. M. Benedetti, directeur au ministère des affaires étrangères, un de nos diplomates les plus habiles, fut envoyé par l'Empereur comme ministre plénipotentiaire à Turin. Victor-Emmanuel accrédita à Paris, comme ministre, M. le chevalier Nigra. M. Nigra était tout jeune : en 1848, il étudiait encore à l'Université de Turin, qu'il quitta pour s'enrôler sous les drapeaux de Charles-Albert. Blessé, il revint à ses études et fut reçu docteur en droit en 1849. Il entra ensuite dans l'administration des affaires étrangères, fut distingué par Cavour, qui le nomma chef de son cabinet, après le congrès de Paris, en 1856; place de toute confiance avec un tel homme; excellente école que celle d'un ministre dont la puissance ne reposait que sur un petit royaume,

mais dont l'action s'étendait à toute l'Europe et dont la vue embrassait si bien l'avenir. Négociateur à Zurich, M. Nigra représenta ensuite son pays à Paris comme chargé d'affaires, puis comme ministre du roi de Sardaigne ; il y revenait ambassadeur du royaume d'Italie, et la rapidité de cet avancement ne surprit personne.

La reconnaissance du royaume d'Italie déplut fort à Rome où notre situation devenait de plus en plus difficile. Le roi de Naples François II, logé au Quirinal, entretenait par tous les moyens, avec la connivence des autorités pontificales, l'agitation des provinces méridionales de la Péninsule où la guerre de brigandage est traditionnelle. Le commandant de notre corps d'occupation, le général de Goyon, s'efforçait d'arrêter les expéditions clandestines qui partaient des Etats du pape; de là des discussions que provoquaient encore de fréquents conflits entre nos soldats et les soldats du pape. Une de ces altercations fut si vive, l'injure adressée par M. de Mérode, ministre des armes, au gouvernement de l'Empereur si grossière, que le général de Goyon l'eût punie immédiatement d'un soufflet s'il n'eût pas respecté la robe que portait M. de Mérode (mois d'août). Les journaux français à

M. Ricasoli.

cette occasion réclamèrent l'évacuation immédiate de Rome. Mais le gouvernement ne démentit point sa patience. Il négligea les injures pour ne voir que les intérêts en jeu.

Le baron Ricasoli, encouragé par la sympathie que témoignait la France à l'Italie, crut devoir entreprendre la solution de la question romaine. Aussi bien, dans le clergé romain lui-même se formait un parti favorable à une réconciliation du saint-siége avec l'Italie. Le Père Passaglia avait démontré l'opportunité de cette réconciliation et discuté tous les scrupules théologiques. Il se vit obligé de se retirer à Turin, mais son livre eut un immense retentissement dans la Péninsule et en Europe. Le baron Ricasoli s'imagina qu'il n'y avait qu'à frapper fièrement aux portes de Rome pour que celles-ci s'ouvrissent devant lui. Dans sa précipitation il allait jusqu'à des concessions exagérées et le pape eut bien tort de ne point le prendre au mot. Rome serait devenue la capitale de l'Italie. Le souverain pontife aurait conservé la dignité, l'inviolabilité et toutes les autres prérogatives de la souveraineté. Le gouvernement du roi d'Italie prenait l'engagement de ne mettre obstacle en aucune occasion aux actes exercés par le souverain pontife en vertu du droit canonique. Il lui reconnais-

sait le droit d'envoyer des nonces à l'étranger, la pleine liberté de communiquer avec tous les évêques et les fidèles, de convoquer partout où il voudrait les conciles et synodes. Les évêques dans leurs diocèses et les curés dans leurs paroisses seraient indépendants de toute ingérence gouvernementale dans l'exercice de leur ministère; ils demeureraient néanmoins soumis au droit commun dans les cas de délits punis par les lois du royaume. Le gouvernement italien renonçait non-seulement à tout droit de patronage sur les bénéfices ecclésiastiques, mais encore, ce qui était plus grave, à toute ingérence dans la nomination des évêques. Il s'engageait à fournir au saint-siége une dotation fixe, insaisissable, et à s'entendre avec les puissances catho-

Les ambassadeurs siamois (juin 1861). (Page 186, col. 2.)

liques pour le concours que celles-ci voudraient apporter à l'entretien du saint-siége. Un orateur du parlement, M. Brofferio, dit justement que si la France eût voulu transmettre ces propositions et le pape les accepter, le souverain pontife fût devenu le maître et l'arbitre de la Péninsule. M. Thouvenel s'était catégoriquement refusé à communiquer au saint-siége des propositions si catégoriques. Ces propositions tranchaient plus que la question du gouvernement temporel; en établissant de nouvelles règles pour les rapports de l'Église et de l'Etat, elles auraient troublé ces rapports dans les autres pays de l'Europe.

Le pape, dans une allocution prononcée en consistoire secret, le 30 septembre 1861, se montra plus

éloigné que jamais d'une réconciliation. M. Ricasoli, dans une circulaire, avait déploré le triste spectacle qu'offraient des ministres du culte se mêlant à des conspirations contre l'Etat. « La multitude, disait-il, peu habituée aux distinctions subtiles, pourrait à la fin être conduite à imputer à la religion ce qui n'est que le fait des hommes qui en sont les ministres, et à se séparer de cette communion à laquelle depuis dix-huit siècles les Italiens ont la gloire et le bonheur d'appartenir. » Pie IX de son côté parla des évêques chassés de leurs siéges ou jetés en prison, et avec l'exagération ordinaire au langage ecclésiastique, présenta un tel tableau, qu'on aurait pu croire que les Goths d'Alaric ou les Vandales de Gensériс venaient de traverser la Péninsule.

La question italienne avait été résolue, grâce à la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Angleterre, la France, la Belgique, le Portugal, qui admettaient le nouvel État à prendre part à la vie commune et devaient bientôt entraîner les autres puissances à suivre leur exemple. La question romaine semblait avoir plutôt fait des pas en arrière qu'un pas en avant. Toutefois l'affermissement du royaume italien était de nature à faire réfléchir le saint-siége, qui ne pouvait espérer de reprendre ses anciennes provinces. Au commencement du mois de décembre, l'Empereur Napoléon III remplaçait à Rome M. de Grammont, qui avait eu tant de difficultés avec le gouvernement pontifical, par M. le marquis de la Valette. Il y avait lieu de croire qu'un nouvel ambassadeur, étranger à toutes les discussions passées, réussirait mieux à amener une conciliation. M. de Grammont, qui avait eu à traverser des circonstances si pénibles, reçut l'ambassade de Vienne. M. de La Valette avait pour instructions de préparer les voies à un accommodement définitif. Nous verrons ce qu'il en advint.

§ 7. LOI SUR LA PRESSE ; RÉCEPTION DES AMBASSADEURS SIAMOIS A FONTAINEBLEAU (JUIN 1861) ; VISITES ROYALES (OCTOBRE).

La reconnaissance du royaume d'*Italie* avait prouvé que le gouvernement persistait dans la voie libérale où il était entré. A l'intérieur le Corps Législatif avait terminé, à la fin de juin, sa laborieuse session en votant une loi sur la presse, qui prouvait encore quelques intentions libérales.

Cette loi adoucissait le régime appliqué à la presse par le décret de 1852 : elle abrogeait l'article du décret qui frappait de suppression un journal après deux condamnations; les avertissements administratifs étaient périmés dans leurs effets après deux années, grand soulagement, car auparavant, un journal pouvait être suspendu ou supprimé après trois avertissements, si anciens qu'ils fussent. Néanmoins cette loi ne satisfaisait pas la presse, qui aurait voulu un changement radical du régime de 1852. La gauche ne manqua pas de présenter au Corps Législatif un amendement dans ce sens : cet amendement fut rejeté, car les députés ne croyaient pas encore le moment venu de desserrer les liens qui entravaient la presse.

M. de Persigny semblait d'ailleurs suivre une politique de bascule : il accordait d'une main, il retirait de l'autre. Un personnage considérable, appartenant à l'opinion orléaniste, M. le duc de Broglie, avait écrit une brochure, destinée à une publicité très-restreinte et intitulée : *Vues sur le gouvernement de la France.* Le commissaire de police reçut l'ordre de saisir les exemplaires de cet ouvrage, avant même sa publication. Le duc de Broglie protesta et intenta un procès au commissaire de police, mais l'affaire n'eut pas de suite.

Le zèle de M. de Persigny était trop grand : c'est à peine si on entendait parler de partis hostiles, et la réapparition sur les bancs de la police correctionnelle, d'un démocrate incorrigible, Blanqui, n'excita aucune attention. Le 15 et le 16 juin eurent lieu avec le plus grand ordre les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et les résultats répondirent aux espérances du gouvernement.

Le 28 juin, l'Empereur reçut au palais de Fontainebleau les ambassadeurs des deux souverains de Siam. Le royaume de Siam, voisin de la Cochinchine où nous nous établissions à la suite de victoires que nous raconterons plus loin, avait tout intérêt à notre alliance. Ses princes envoyaient des présents à l'empereur Napoléon III, hommage qui n'avait pas été rendu à la France depuis Louis XIV et qui prouvait combien notre prestige s'était accru en Orient. La galerie de Henri II avait été disposée pour l'audience à laquelle on avait voulu donner la plus grande solennité. Les ambassadeurs, suivant le cérémonial de leur pays, se traînèrent sur les genoux et sur les coudes jusqu'au pied du trône impérial. Napoléon III se hâta d'abréger ce cérémonial qui répugne à nos mœurs, en prenant la lettre du roi de Siam qu'on lui présentait dans une coupe d'or. Il accueillit avec bonté les ambassadeurs et fit lui-même de riches présents au roi de Siam, notre allié.

L'Empereur partit ensuite pour Vichy, afin d'y donner des soins à sa santé, mais non du repos à son esprit, car s'il laissait un moment les affaires, il travaillait à son histoire de César. Le 19 juin il avait déjà fait une excursion archéologique à Alise-Sainte-Reine pour se convaincre que là était bien l'emplacement d'Alesia, le dernier boulevard de l'indépendance gauloise. Il avait donné le curieux spectacle d'un empereur gravissant le mont Auxois les Commentaires de César à la main et cherchant à résoudre une grande question d'archéologie nationale.

Avant d'aller faire, au camp de Châlons, sa visite annuelle, l'Empereur voulut inaugurer lui-même une voie nouvelle ouverte à Paris, le boulevard Malesherbes et le parc Monceaux (13 août). Il en prit occasion pour consoler, par ses félicitations, M. Haussmann de toutes les attaques dont il avait été l'objet. Il engagea l'administration municipale à songer surtout aux intérêts des classes populaires : « Par là, dit-il, vous acquerrez de nouveaux titres à ma reconnaissance, car si la capitale d'un grand empire s'honore par ces monuments qui rappellent la gloire des armes et attestent la gloire des sciences et des arts, elle ne s'honore pas moins par les institutions qui témoignent d'une sollicitude incessante pour ceux qui souffrent et d'un zèle éclairé pour les intérêts généraux de cette immense agglomération, véritable cœur de la France qui bat comme elle pour sa gloire et sa prospérité. »

Quelques jours après, l'Empereur montrait que sa sollicitude ne s'étendait pas seulement au peuple des villes. Il écrivait le 18 août à M. de Persigny : « J'ai lu avec intérêt le rapport que vous m'avez adressé sur

la situation du service des chemins vicinaux. Le vœu que vous m'exprimez répond trop à ma sollicitude pour que je ne tienne pas à le voir promptement réalisé. Les communes rurales, si longtemps négligées, doivent avoir une large part aux subsides de l'État, car l'amélioration des campagnes est encore plus utile que la transformation des villes. Les documents que vous m'avez soumis établissent qu'une allocation sur les fonds de l'État de 25 millions répartis sur sept exercices, permettrait de terminer en huit ans les chemins d'intérêt commun actuellement classés. Pour obtenir un si grand résultat, l'État doit faire un sacrifice. Préparez donc un projet de loi dans ce sens pour le Corps Législatif et, en attendant, concertez-vous avec le ministre des finances pour qu'un premier crédit affecté à cet emploi puisse être ouvert sans délai. »

Nous avons dit que l'Empereur cherchait, autant que possible, à traiter directement les grandes affaires avec les souverains : aussi est-il rare que chaque année se passe sans qu'il rende ou reçoive quelque visite princière. A la fin de l'été 1861 le jeune roi de Suède, Charles XV et son frère, le prince Oscar, vinrent à Saint-Cloud : ils assistèrent à une revue au champ de Mars et aux manœuvres du camp de Châlons. L'Empereur aurait désiré que le roi de Prusse se rencontrât à Paris avec le roi de Suède; mais Guillaume Ier, qui avait à rendre à Napoléon III sa politesse de l'année précédente à Bade, voulut éviter cette rencontre, afin de ne pas déplaire à l'Allemagne. Guillaume Ier, qui avait gouverné la Prusse comme prince régent depuis 1858, était devenu roi à la mort de son frère le 2 janvier 1861. Décidé à maintenir les institutions représentatives, il ne cachait point cependant combien il était jaloux de son autorité et susceptible à l'égard des droits de sa couronne. Pour la politique extérieure il était profondément convaincu de l'importance du rôle de la Prusse : il cherchait à se constituer une solide armée. Sans être défavorable à l'Italie, il n'avait pas encore reconnu le nouveau royaume, ayant une répugnance instinctive pour les changements et le droit populaire. Napoléon III s'efforçait naturellement d'entraîner la Prusse dans l'orbite de sa politique, mais il avait affaire à une puissance naturellement défiante; si Guillaume Ier répondit à ses avances, ce fut toujours avec une extrême réserve.

Guillaume III arriva à Compiègne le dimanche soir 6 octobre, à six heures. L'Empereur était allé au-devant de lui à la gare. L'Impératrice reçut l'auguste visiteur au bas du grand escalier du château. Les fêtes furent tout intérieures : dîners, spectacles de la curée au flambeau, chasse à tir, promenades dans la forêt de Compiègne, visite au magnifique château de Pierrefonds qu'on restaure et qui sera pour les âges à venir un curieux spécimen de l'architecture du moyen âge. Les acteurs de la Comédie-Française avaient été mandés pour une représentation théâtrale. Malgré les commentaires de toute nature qu'excita cette visite, fort courte puisque le roi partit le mardi, il est probable qu'il y eut peu de place pour la politique dans les entretiens des deux souverains. Guillaume Ier, en quittant Compiègne, alla se faire couronner à Kœnigsberg. L'Empereur se fit représenter à cette cérémonie par le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, qui déploya un luxe digne de la France. A Berlin, le maréchal offrit au nouveau roi une fête splendide, dont Guillaume Ier, charmé, remercia immédiatement l'Empereur par le télégraphe.

Au roi de Prusse, succéda, à la résidence impériale de Compiègne, le roi des Pays-Bas, Guillaume III, qui fut reçu avec autant de distinction que le roi de Prusse, malgré l'inégalité de sa puissance (12 octobre). L'Empereur lui fit les honneurs de Versailles. Le roi Guillaume III, ami des arts, passa plusieurs jours à Paris, incognito, pour visiter nos musées et nos monuments. Enfin Napoléon III vit aussi à sa cour deux princes portugais, dont l'un devait bientôt, par suite d'une série de malheurs dans sa famille, devenir roi de Portugal, sous le nom de don Luis Ier.

§ 8. LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Au moment où le château de Compiègne fêtait d'illustres hôtes, la politique intérieure ne laissait pas que d'être embarrassée. La récolte de 1861 avait été mauvaise. La disette n'était plus à craindre, car le commerce, affranchi de l'échelle mobile, s'occupait activement d'acheter les blés de la Russie méridionale; mais importer des marchandises étrangères c'est emporter du numéraire et diminuer nos capitaux. L'inauguration d'un nouveau régime commercial compliquait la crise que rendait surtout redoutable la guerre civile aux États-Unis. La banque de France, voyant diminuer rapidement son encaisse, dut prendre des précautions, et élever le taux de son escompte. Nos finances avaient à supporter une perte considérable par suite de la diminution ou de la suppression de nombreux droits de douane; on s'effraya. L'agitation religieuse produite par la question romaine, loin de cesser, semblait se raviver, et il était à craindre qu'elle exploitât les souffrances prévues pour l'hiver dans certaines classes de la population. M. de Persigny saisit ce moment pour frapper une puissante société religieuse qu'on soupçonnait, non sans raison, de trop mêler la politique à la charité.

Le 16 octobre, le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, invita les préfets à faire rentrer dans les conditions de la loi les associations de bienfaisance qui n'étaient pas encore régulièrement autorisées; telles que les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-François-Régis et de Saint-François-de-Sales. Il ajouta, sans doute pour témoigner de son impartialité, la franc-maçonnerie. Dans sa circulaire, le ministre reconnaissait le caractère charitable et philanthropique de ces associations : si elles demandaient l'autorisation légale, il fallait aussitôt la leur accorder, mais en même temps il ne fallait tolérer aucun conseil supérieur, central ou provincial. La société de Saint-Vincent-de-Paul avait en effet une organisation particulière, une hiérarchie qui permettait au conseil supérieur de faire mouvoir toutes les sociétés de province dans le même sens. Le ministre fit observer avec raison que la charité n'avait pas besoin d'une organisation aussi vaste, et qu'il ne pouvait laisser se former un État dans l'État. La plus grande partie des conférences de Saint-Vincent-de-Paul se soumirent et reçurent l'autorisation préfectorale. Mais le conseil supérieur ne voulut point accepter les conditions qu'on mettait à son existence et demeura dissous.

Cet acte d'autorité était le plus grand peut-être qu'eût amené la lutte du gouvernement et du parti

politico-religieux. Les journaux ultramontains jetèrent les hauts cris : quelques organes mêmes de la presse libérale protestèrent en invoquant le droit naturel d'association ; la polémique reprit une nouvelle vivacité, les évêques se plaignirent. Néanmoins le gouvernement demeura maître du terrain et se délivra d'un danger qui pour le moment était peut-être imaginaire, mais qui aurait pu, le cas échéant, devenir sérieux.

S. M. Charles XV, roi de Suède, et le prince Oscar, son frère.

Toutefois, le coup porté à la société de Saint-Vincent-de-Paul ne diminuait pas la crise financière dont on était menacé, et les préoccupations publiques s'étaient bien vite reportées de ce côté. Un article de M. E. Forcade, dans la *Revue des Deux-Mondes*, avait présenté de nos finances un tableau peu rassurant. L'article avait valu au journal un *avertissement* qui parut peu mérité (16 octobre). On ne pouvait en effet soutenir raisonnablement que nos finances étaient prospères. L'Empire avait mené à bonne fin des guerres difficiles ; il avait considérablement développé les travaux publics, il venait de transformer hardiment notre régime éco-

nomique ; mais tant de choses n'avaient pu s'accomplir sans de grands sacrifices.

L'avertissement donné à la *Revue des Deux-Mondes* faisait croire que le gouvernement n'était pas encore persuadé de la nécessité d'une réforme financière. Le *Moniteur* du 14 novembre prouva que le gouvernement ne savait pas toujours les projets de l'Empereur.

Guillaume III, roi des Pays-Bas.

§ 9. ACTE DU 14 NOVEMBRE 1861 ; M. FOULD MINISTRE DES FINANCES ; SÉNATUS-CONSULTE DU 2 DÉCEMBRE.

Le 14 novembre on lut au *Moniteur* une lettre de l'Empereur au ministre d'État et datée de Compiègne :

« L'opinion émise ce matin, disait l'Empereur, sur notre situation financière par M. Fould, dans la réunion du conseil privé et du conseil des ministres, a toute mon approbation.

« Depuis longtemps, vous le savez, ma préoccupation était de renfermer le budget dans des limites invariables, et souvent, en présidant le conseil d'État, j'ai exprimé mon désir à cet égard.

« Malheureusement des circonstances imprévues et des nécessités toujours croissantes m'ont empêché d'atteindre ce résultat. Le seul moyen efficace d'y parvenir est d'abandonner résolûment la faculté qui m'appartient d'ouvrir, en l'absence des Chambres, des crédits nouveaux. Ce système fonctionnera sans préjudice pour l'État, et après l'examen attentif des économies possibles, une explication loyale des besoins réels de l'administration persuadera le Corps législatif de la nécessité de doter convenablement les différents services....

« En renonçant au droit qui était également celui des souverains même constitutionnels qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne puis regarder les prérogatives de la couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. *Elu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays.* »

Cette lettre était suivie du rapport que M. Fould, avait adressé à l'Empereur. Ce financier démontrait que le gouvernement avait eu recours à tous les moyens de crédit et que la dette était déjà considérable, on devait éviter de rouvrir le grand-livre[1]. « Avant de former, ajoutait-il, mon opinion et de conseiller à Votre Majesté de renoncer à la faculté de disposer, sans vote préalable du Corps législatif, des ressources de l'État, j'ai examiné quelles pouvaient être les conséquences de cet abandon, et plus j'ai approfondi la question, plus il me semble que cette prérogative crée à l'Empereur de graves difficultés sans aucun avantage pour les compenser. A l'intérieur, c'est pour les communes et les particuliers un encouragement à des demandes de toute nature, et quel moyen l'Empereur a-t-il d'y résister, lorsque ces demandes sont l'expression des vœux des populations et sont fondées sur des besoins réels et autorisées par des précédents? Pourtant l'intérêt de nos finances exigerait le plus souvent qu'elles fussent ajournées.

« Devant l'étranger, si le pouvoir de disposer à un moment donné et sans intermédiaire de toutes les ressources d'une grande nation est une force, il est sûrement aussi un danger. La crainte qu'il inspire à tous nos voisins les oblige à des armements immenses. Ils ne se rassurent qu'en réunissant des forces supérieures à celles dont ils se croient menacés et que leurs inquiétudes exagèrent encore. Aussi cette crainte est-elle peut-être aujourd'hui le seul lien qui unisse encore dans un sentiment commun les populations de l'Europe que leurs institutions et leurs intérêts tendraient à séparer. Il n'y a pas de calomnie absurde qui ne soit accueillie, pas de projet sinistre qui ne trouve créance parmi elles. »

Bien qu'on sentît les besoins d'une réforme financière, la surprise ne fut pas moins grande lorsqu'on apprit la résolution de l'Empereur. L'année précédente la réforme politique avait été une concession, mais sans qu'elle impliquât condamnation du système suivi auparavant. Cette fois l'Empereur réagissait contre son propre gouvernement, il se blâmait, il s'imposait des limites, il abandonnait une puissance que l'on n'avait jamais contestée aux autres souverains, encore moins à lui. On ne put s'empêcher de rappeler l'avertissement donné à la *Revue des Deux-Mondes* le 16 octobre pour une critique de nos finances, critique faite avec bien plus d'autorité par M. Fould et reconnue officiellement comme juste. Néanmoins l'opinion accueillit avec joie la nouvelle réforme qui complétait celle du 24 novembre. On y voyait une intention fermement arrêtée chez l'Empereur de faire plutôt des pas en avant que des pas en arrière. C'était d'ailleurs un grand et noble exemple que Napoléon III donnait en mettant lui-même des bornes à sa puissance. On ne laissa pas non plus passer inaperçues les paroles par lesquelles l'Empereur rappelait son origine. Cette persistance à reconnaître la souveraineté nationale avait alors son à-propos; on considéra cette déclaration, que les prérogatives royales n'étaient pas un dépôt sacré auquel on ne pouvait toucher, comme une réponse au roi de Prusse. Guillaume Ier, lors de son couronnement, avait surtout insisté sur le droit divin et reconnu ne tenir la couronne que de Dieu.

« Accueilli avec une vive satisfaction, l'avénement de M. Fould au ministère devait être surtout applaudi dans le monde des affaires. L'année avait été mauvaise pour les spéculations de bourse. Sous l'influence des difficultés intérieures et extérieures, le crédit s'était resserré, et le trafic des valeurs mobilières avait considérablement décliné; mais les spéculateurs accusèrent en même temps de cet état de choses les mesures restrictives qui avaient été prises contre leurs opérations. Ils se plaignaient notamment des entraves mises à la négociation des valeurs étrangères, de la suppression de la coulisse et de l'établissement du droit d'entrée à la Bourse. Le rappel de M. Fould au ministère des finances semblait leur promettre le retrait de ces mesures et la liberté complète du marché. Il semblait, à les entendre, qu'il suffirait de ressusciter la coulisse et d'enlever les tourniquets pour régénérer le crédit public. Un décret du 22 novembre supprima en effet le droit d'entrée à la Bourse, et l'enthousiasme des agents de change ne se contint plus : il se traduisit même en une adresse tout au moins singulière pour demander à l'Empereur « la permission d'élever un monument de leur reconnaissance, en plaçant la statue de Sa Majesté dans l'enceinte du palais de la Bourse. » l'Empereur était alors à Compiègne; il eut le bon goût de répondre aux agents de change qu'il trouvait plus simple de leur offrir son portrait.

« Cependant des questions plus graves et bien plus importantes pour le crédit public s'agitaient dans le conseil des ministres, qui se réunissait fréquemment

1. Nous donnons ici le mouvement de la dette consolidée depuis l'origine du grand-livre :

	Rentes inscrites.
Du 24 août 1793 à 1800	40 216 000 fr.
— 1er janvier 1800 au 1er avril 1814	23 091 000
— 1er avril 1814 au 1er août 1830	190 272 000
— 1er août 1830 au 1er mars 1848	73 986 086
— 1er mars 1848 au 1er janvier 1852	83 155 155
— 1er janvier 1852 au 1er janvier 1858	102 553 536
Total	513 194 440 fr.
A déduire (rentes annulées)	202 137 214
Reste	311 057 226 fr.

Il faut ajouter les rentes provenant de l'emprunt de 1859 pour la guerre d'Italie, et de l'emprunt de décembre 1863. Le capital de notre dette dépasse 10 milliards : ce n'est pas la moitié de la dette de l'Angleterre, mais c'est beaucoup.

à Compiègne. Le système financier devait être complétement modifié; telle était la conclusion du rapport de M. Fould.

« En d'autres temps, la condamnation d'un système financier ou politique eût entraîné la retraite du cabinet tout entier. La décision du 14 novembre n'avait point eu ce résultat. A l'exception de M. Forcade La Roquette, nommé sénateur, les ministres avaient été maintenus à leur poste, et ils se trouvaient en présence d'un nouveau collègue qui devait son portefeuille à la censure de leurs actes. De part et d'autre la situation était délicate. Si dans les gouvernements parlementaires, alors que tous les ministres sont solidaires devant le vote des Chambres, il est quelquefois difficile d'éviter entre les membres du cabinet les susceptibilités et les conflits, l'accord des sentiments est encore beaucoup plus rare entre des ministres qui sont indépendants les uns des autres, et qui n'ont qu'un seul juge, un seul arbitre, qu'ils ont intérêt à satisfaire, sinon à flatter. Or ce n'est point ici calomnier l'infirmité humaine que de supposer que les ministres maintenus éprouvaient une satisfaction médiocre à la vue de ce collègue qui arrivait au milieu d'eux avec une grande influence personnelle, accrue encore par l'acte récent de l'Empereur et par le suffrage non équivoque de l'opinion publique. De son côté, quelque modestie que M. Fould voulût conserver dans son triomphe, il ne pouvait évidemment sacrifier à des considérations secondaires l'autorité qui lui était indispensable pour remplir la mission dont il s'était chargé. Il eut donc à demander divers changements d'attributions, afin de mettre à la disposition du ministère des finances les moyens de contrôler de plus près les dépenses et d'exercer plus directement son action sur le crédit. Cette prétention fort légitime rencontra des résistances, les ministres ayant un intérêt commun à ne point l'accueillir. Enfin le 1er décembre fut rendu un décret aux termes duquel « aucun décret autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires ne serait, à l'avenir, soumis à la signature de l'Empereur qu'accompagné de l'avis du ministre des finances. » Cette décision était considérable; elle conférait au ministre des finances le rôle prépondérant, non-seulement en matière de finances, mais encore en matière d'administration générale; car toute mesure administrative nouvelle entraîne le plus souvent un surcroît de dépense, et c'était précisément pour n'avoir point suffisamment tenu compte de cette conséquence forcée que le budget en était venu à succomber sous le poids des crédits de toute sorte, destinés à solder des travaux, des créations de services, que la prudence aurait conseillé d'ajourner [1].

M. Achille Fould.

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

Le Sénat se réunit le 2 décembre pour délibérer sur le nouveau système de M. Fould. La commission chargée d'étudier le projet de sénatus-consulte confia, comme pour toutes les questions constitutionnelles, le rapport à M. Troplong. M. Troplong tient beaucoup à ce que la constitution de 1852 ne soit pas altérée dans ses principes, aussi s'appliqua-t-il à démontrer que les modifications demandées par l'Empereur ne changeaient rien aux bases du pacte du 2 décembre. Il remercia « le monarque libéral qui, chargé par la nation de reconstituer le pouvoir, n'était occupé qu'à en prévenir l'exagération. »

Deux séances suffirent à la discussion du sénatus-consulte qui, sauf quelques objections de MM. Casabianca, Bonjean et Ségur d'Aguesseau, ne rencontra que des adhésions. M. Fould usa de son droit de sénateur pour expliquer son système et captiva l'attention de l'assemblée. C'était en effet non un sénateur mais un ministre prenant une responsabilité et expliquant quelle conduite il tiendrait. Le sénatus-consulte fut adopté à l'unanimité moins une voix, celle du cardinal Mathieu.

Ce sénatus-consulte et le décret du 24 novembre marquaient donc l'essor d'une nouvelle politique prudemment libérale. La facilité accordée aux assemblées d'émettre leurs opinions, facilité dont elles avaient largement usé; le droit absolu qui venait d'être donné au Corps législatif de voter toutes les dépenses avant qu'on eût commencé à les effectuer, faisaient espérer que la France allait désormais régulièrement progresser dans la liberté. Ces espérances n'ont point été démenties, mais si la réforme financière est appelée à produire dans l'avenir d'heureux fruits, les résultats qu'elle donna ne furent pas tout d'abord satisfaisants. Ce ne fut pas la faute de la réforme, mais des expéditions lointaines. Bien que justifiées par de sérieux intérêts, ces expéditions n'en ont pas moins pesé lourdement sur nos budgets. C'est le moment de les raconter.

Chine — Vue d'un village de Tatcaux.

CHAPITRE XXIV.

GUERRE DE CHINE.

§ 1. EFFORTS FAITS PAR LA CIVILISATION EUROPÉENNE POUR DÉBORDER SUR LE RESTE DU MONDE; LES PUISSANCES EUROPÉENNES ET LA CHINE.

Entre les raisons si nombreuses et si élevées qui commandent à l'Europe de maintenir la paix, une des plus puissantes devrait être la glorieuse mission dont sa supériorité l'investit naturellement : celle d'ouvrir le reste du monde à ses arts, à ses mœurs, à ses idées, à sa science, à sa religion. Sans doute elle a déjà, malgré ses divisions intestines, réalisé dans ce sens bien des conquêtes, et nous allons les apprécier. Mais c'est à peine, on peut le dire, si cette mission commence.

Que ceux qui ont sans cesse les regards fixés sur l'Adige ou le Danube, les étendent sur le fleuve Amour ou le Cambodge, vers le Gange ou le Nil,

vers le Niger ou le Mississipi. Voilà les bases futures de l'équilibre européen : voilà le champ qu'il faut embrasser. Et comme les pensées s'agrandissent à mesure que s'étend l'horizon, comme nos rivalités nous paraissent petites, et comme elles le seraient réellement, si quelquefois la France ne les relevait en les subordonnant à des principes, en s'armant pour le triomphe d'un droit et d'une idée juste! Mais il est temps que le droit, en Europe, triomphe par sa simple force : il est temps que toute la puissance des nations civilisées soit employée à civiliser les nations qui croupissent dans l'abjection et dans la misère, source de toute abjection.

Aux peuples attardés dans la voie de la colonisation, il devrait suffire de regarder autour d'eux. Les avantages recueillis par ceux qui les devancent, sont de nature à les séduire, et les dangers dont les menace l'ambition de ceux qui ne se reposent pas, sont trop graves pour les trouver indifférents. Ici, le paisible Hollandais change en tonnes d'or ses tonnes de harengs; là, le Russe se glisse sur les bords du fleuve Amour et, de l'extrémité de l'Asie, peut aller jusqu'au milieu de l'Europe sans sortir de chez lui. L'Anglais songe à la fois et aux richesses et à la puissance : il exploite et il règne. Éparses dans toutes les mers, ses colonies ne sont qu'un immense filet jeté sur tous les pays pour en attirer les trésors à Londres. Le monde est son domaine : aussi cherche-t-il à en prendre toutes les clefs. La France, si on la compare à l'Angleterre, à la Russie et même à la Hollande, est bien en retard,

Les habitations des Chinois.

mais depuis dix ans, elle presse le pas, en dépit des critiques étroits. Elle fait bien, car si elle se renfermait entre Alger et Dunkerque, entre Pau et Strasbourg, entre Nice et Brest, elle courrait risque, dans un demi-siècle, d'être étouffée avec le reste de l'Europe entre les empires gigantesques de la Grande-Bretagne et de la Russie. Seulement, ce qui élèvera toujours la France au-dessus des puissances qui la surpassent en richesses, c'est qu'en Asie, comme en Amérique, elle fait de son drapeau un symbole de civilisation.

L'Asie entre donc de plus en plus dans la sphère de la politique européenne : c'est un vaste champ qui s'ouvre à l'activité des grandes puissances. L'Angleterre la pénètre par les Indes, la Russie par le Caucase et le Turkestan, la France fonde en Cochinchine un établissement dont nous racontons plus loin l'origine. Toutes trois attaquent l'immense empire de la Chine, fermé jusqu'ici aux Européens; la Russie l'a déjà considérablement entamé; et les deux puissances occidentales ont de concert planté leurs drapeaux dans sa célèbre capitale.

Les Russes sont le premier peuple qui ait obtenu de la Chine des concessions. En 1688, un traité fixa la ville de Kiakhta pour lieu de commerce entre la Chine et la Sibérie. Une centaine de familles cosaques faites prisonnières furent transportées à Pékin, et obtinrent la faveur de conserver leur religion. Le traité de 1728, qui sanctionna cette faveur, stipulait, en outre, que tous les dix ans, la Russie pourrait envoyer une ambassade pour renouveler les missionnaires chargés de veiller aux intérêts religieux de la colonie. Cette colonie, ces missionnaires, cette ambassade ouvraient à

la Russie un accès dont elle profita peu à peu pour acquérir une certaine influence à la cour de Pékin.

Le gouvernement russe sait se plier à toutes les attitudes pour mieux arriver à son but. Ainsi il acceptait, pour se maintenir un crédit à Pékin, la position de tributaire. Peu lui importe, ses agents font prévaloir ses désirs. En 1852, le gouvernement russe obtint de l'empereur de la Chine l'ouverture d'un nouveau marché pour le commerce par terre entre les deux empires. En 1858, l'amiral Poutiakine obtint un traité qui stipulait l'établissement facultatif à Pékin d'une ambassade permanente, promettait tolérance au christianisme et protection à ses ministres, permettait aux sujets russes de voyager, munis d'un passe-port, dans l'intérieur de la Chine.

La même année, la Russie obtenait de plus sérieux avantages. Depuis longtemps elle élevait des discussions sur la libre navigation du fleuve Amour qui a pour elle une extrême importance, car ce fleuve la rapprocherait du Kamchatka et de ses possessions américaines. Le 18 mai 1858, le général Mourawief, gouverneur de la Sibérie, conclut un traité qui assurait aux Russes la possession de la vallée de l'Amour. Jusqu'au confluent de l'Ousouri, la rive droite du fleuve appartient désormais à la Russie. Ce traité lui livrait d'un seul coup une grande partie de la Mandchourie. Par des traités additionnels, les Russes ont encore obtenu des concessions étendues sur les côtes au-dessous de l'embouchure de l'Amour. Ils s'étaient déjà fait céder par le Japon, à la suite de quelques démêlés, le sud de l'île Saghalian. La mer qui s'étend entre la côte d'Asie et cette île Saghalian, est extrêmement poissonneuse et peut devenir une source féconde de richesses par l'exportation du poisson, très-recherché sur les côtes d'Asie.

La Russie s'étend maintenant, sans interruption, de la Baltique à l'océan Pacifique. Le Kamchatka est une contrée trop désolée pour que ses côtes puissent lui offrir des avantages maritimes. Ces avantages, la conquête de l'Amour et des côtes de Mandchourie les lui assurent désormais; Pétropawloski, que la flotte anglo-française détruisit en 1855 sur les côtes du Kamchatka, sera avantageusement remplacé par la ville de Nicolaïeff, qui s'élève à l'embouchure du fleuve Amour, et par la ville d'Alexandrowsk dans la baie de Castries. Ainsi le commerce russe va avoir une nouvelle route; en Sibérie, les cours d'eau se jettent presque tous dans l'océan Glacial : ils ne peuvent être d'une grande utilité à la navigation. Par le magnifique cours d'eau qui forme maintenant sa frontière méridionale, la Sibérie peut envoyer ses marchandises en Amérique. Les bateaux à vapeur de la *Compagnie du fleuve Amour* le sillonnent déjà et la Californie entre en relations avec la Russie.

Les Anglais, en s'efforçant de pénétrer en Chine, ne songeaient point à la conquérir, le fardeau des Indes est déjà lourd pour eux; mais ils cherchaient un débouché à leur commerce. Depuis le commencement du siècle ils fournissaient à la Chine des quantités considérables d'opium, ce narcotique puissant que les Chinois fument avec passion et qui exerce un si déplorable effet sur leur intelligence. Ce commerce était une source de richesses pour l'Inde, qui en possède tant d'autres. En 1816 et en 1817, les Anglais avaient infecté la Chine de 3210 caisses d'opium; en 1837, ils en fournissaient 34 000, avec bénéfice de 76 à 80 millions de francs. Le gouvernement chinois s'effraya moins des effets désastreux de l'opium que de l'exportation de numéraire nécessitée par cette consommation. La Chine était habituée depuis deux siècles à absorber le numéraire de tous les marchés du monde sans donner le sien. Le gouvernement, qui avait depuis longtemps interdit le trafic de l'opium, résolut en 1839 de rendre cette prohibition effective. Un commissaire impérial fit saisir le capitaine Elliot, consul d'Angleterre à Canton, et bloqua les résidents européens, leur intimant l'ordre de livrer toutes les caisses d'opium contenues dans les vaisseaux mouillés dans le port ou au dehors; 22 000 caisses furent livrées aux autorités chinoises qui en jetèrent le contenu à la mer (7 juin 1839).

L'Angleterre ne pouvait laisser une telle violence impunie; elle organisa une expédition. Le 28 juin 1840, une puissante escadre portant une armée de débarquement parut devant la rivière de Canton. Le 24 juillet, les Anglais s'emparaient de l'île de Chusan, au sud-est de Nankin. Ils imposèrent à la ville de Canton une contribution de 26 millions. Mais la Chine, toujours vaincue à la guerre, reprend ses avantages à la paix. Son insigne déloyauté lassa bientôt les Anglais qui entreprirent une seconde campagne (1841). Ils s'emparèrent d'Amoy, de Ning-po et occupèrent la belle province de Che-Kiang. L'empereur refusant de céder, il fallut une troisième campagne qui, cette fois, fut décisive, tant elle fut bien conçue.

Entre les immenses provinces sur lesquelles le souverain qui réside à Pékin étend son pouvoir, il existe une division naturelle; cette division, c'est le Yang-tse-Kiang qui l'établit. Ce cours d'eau gigantesque partage le Céleste-Empire en deux régions distinctes, la région du nord, et celle du midi. Les deux branches du canal impérial viennent déboucher dans le Yang-tse-Kiang à 40 milles au-dessus de Nankin, à 160 milles de l'embouchure; c'est par ce canal que les provinces du nord reçoivent le riz, le thé et les soieries des provinces du midi. Pékin ne peut plus vivre si l'on intercepte cette communication; c'est empêcher l'air d'arriver à ses poumons, c'est frapper la dynastie mantchoue d'asphyxie.

Les Anglais résolurent de pénétrer dans le Yang-tse-Kiang avec une flotte de deux vaisseaux de 74, de 8 frégates, 12 bâtiments à vapeur et d'un grand nombre de bricks et de corvettes La ville de Shang-Haï fut prise et pillée : la flotte remonta heureusement le cours rapide du fleuve. La ville de Chin-King-fou fut saccagée, et les vaisseaux anglais parurent devant Nankin, l'antique capitale de la Chine. Le canal impérial était fermé, la cour s'effraya : les négociations recommencèrent et le 29 avril 1842, à bord du vaisseau *le Cornwallis*, les plénipotentiaires chinois signèrent le traité de Nankin.

La Chine s'engageait à payer en trois ans 120 millions de francs, elle ouvrait à *tous les étrangers* les ports de Canton, Amoy, Fou-tchou-fou, Ning-po, et Shang-Haï; elle cédait à l'Angleterre l'île de Kong-long dans la baie de Canton. Quant à l'opium les malheureux Chinois en absorbèrent plus que jamais, et, dès 1843, la contrebande anglaise leur en faisait parvenir 40 000 caisses, qu'elle leur vendait plus de 100 millions de francs.

La France, inattentive jusqu'alors à ce qui se passait en Orient, ne s'émut pas beaucoup des succès des Anglais. Cependant le gouvernement de Louis-Philippe songea à profiter des droits que le traité de Nankin assurait à tous les étrangers. On fit reconnaître ces droits, et M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, envoya en Chine le diplomate Lagrené.

Cet ambassadeur conclut à Wampoa, avec les plénipotentiaires chinois, un traité spécial qui fut la reproduction du traité anglais (24 octobre 1844). Mais quand la France intervient dans des régions lointaines elle ne se préoccupe pas seulement des intérêts matériels : elle n'oublie pas son rôle séculaire, celui de civilisatrice. Il y a longtemps que nos missionnaires ont entrepris, malgré les lois les plus barbares, de répandre dans la Chine la religion chrétienne. En 1820 une association pour la propagation de la foi prit naissance à Lyon ; c'est de la France que partaient et partent encore les plus ardents missionnaires. Le diplomate Lagrené obtint par ses négociations la publication de trois édits impériaux : le premier permettait à tous les Chinois d'embrasser la religion chrétienne ; le second donna pour marque distinctive du christianisme le culte de la croix et des images ; le troisième prescrivit la restitution des églises bâties depuis le règne de l'empereur Khang-hi, de celles du moins qui n'auraient point été converties en pagodes ou en édifices publics.

Ces édits n'étaient point sincèrement accordés et furent souvent violés. Toutefois ce n'était pas un médiocre honneur de les avoir obtenus. La conduite de la France contrastait avec celle de l'Angleterre : l'une apportait à la Chine un enseignement qui vivifie l'âme, l'autre une plante qui l'endort et la tue.

§ 2. LA CHINE; MOEURS ET COUTUMES.

L'Empire chinois occupe le centre et l'est du vaste continent asiatique : au nord il est borné par la Sibérie, à l'ouest par le Turkestan, au sud par l'Hindoustan et l'Indo-Chine, au sud-est et à l'est par les mers que forme le Grand océan, la mer de Chine, la mer Jaune, la mer de Gorée, la mer du Japon. Ces mers d'un côté, des autres côtés, d'énormes montagnes enveloppent et isolent l'immense empire de la Chine, dont la superficie est de 14 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire le dixième de la terre habitable. Cet empire contient 450 millions d'habitants; c'est le plus colossal qu'on ait jamais vu, et il dure depuis un nombre de siècles que nous ne connaissons pas, mais que les Chinois comptent par milliers.

La plus grande partie de la Chine n'est que le plateau central de l'Asie, et les eaux de ce pays se dirigent, suivant les inclinaisons du plateau, les unes vers l'océan Glacial, les autres au Grand océan, d'autres au midi vers l'océan Indien. Les plus grands cours d'eau vont à l'est se jeter dans l'océan Pacifique. L'*Amour* est appelé par les Mandchoux fleuve *Noir* et par les Chinois fleuve du *Serpent Noir;* c'est dans la vallée de ce fleuve que les Russes, nous l'avons dit, ont fait de si belles conquêtes : c'est maintenant plutôt un fleuve russe qu'un fleuve chinois. Le *Hohang-Ho* (fleuve jaune), presque aussi grand que l'Amour, se jette dans la mer Jaune. Le *Yang-tse-Kiang* (fleuve bleu) est pour les Chinois le fleuve par excellence : c'est en effet le plus long et le plus abondant des cours d'eau de l'empire. Il a souvent 2 kilomètres de large et la largeur de son embouchure atteint 30 kilomètres; les vaisseaux peuvent le remonter jusqu'à 1000 kilomètres de la mer. On remarque encore le *Pei-Ho* (fleuve blanc), qui passe à Pékin et se jette dans le golfe de Tchi-Li. C'est ce fleuve que nos troupes ont remonté pour aller à Pékin. Le *Si-Kiang* se jette dans la baie de Canton.

Le nord-est de l'empire chinois est peu peuplé : à l'ouest et au nord-ouest, c'est un mélange de hautes montagnes, de quelques vallées fertiles et de vastes plaines imprégnées de sel qui forment le désert de Gobie. C'est la partie orientale qui est la plus riche et la mieux cultivée.

L'empire chinois réunit dans sa vaste étendue presque toutes les températures du globe. Dans les parties les plus septentrionales, il y a des hivers semblables à ceux de la Sibérie; au sud, on éprouve des chaleurs très-fortes. Les énormes montagnes qui s'élèvent dans les parties orientales y rendent le climat âpre et glacial.

« Les productions minérales présentent, dans l'empire chinois, de grandes richesses : il y a de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre, du mercure, des rubis, de la pierre ollaire, qui sert à faire des meubles, et particulièrement des écritoires. Les cantons de l'ouest fournissent un beau jaspe ou *jade* que les Chinois appellent *yu;* enfin le kaolin donne lieu à la fabrication d'une superbe porcelaine.

« Dans les parties chaudes de l'empire, la végétation est d'une richesse admirable : on voit partout le froment, le riz, la canne à sucre, l'igname-patate, le thé, dont les feuilles roulées et desséchées sont l'objet d'un si grand commerce; le cotonnier, dont les graines sont enveloppées du précieux duvet appelé coton; l'indigotier, dont les feuilles fournissent la matière colorante bleue connue sous le nom d'indigo; le mûrier, dont on distingue deux sortes : le mûrier blanc, propre à la nourriture des vers à soie, et le mûrier à papier, qui donne un fil employé à la fabrication du papier et des étoffes. Le bambou croît en épais taillis dans les lieux humides. Le cirier ou arbre à cire contient, dans ses baies, un principe oléagineux propre à fabriquer les bougies. L'arbre à suif, ou croton sébifère, a, dans ses fruits, une matière grasse qu'on fait entrer dans la composition des chandelles. On remarque encore l'oranger, le camphrier, dont on extrait cette résine blanche et fort odorante appelée camphre; le cannellier, le jujubier, le sumac au vernis, ou *rhus vernix*, dont on tire une matière propre à vernir; le camellia, l'hortensia, la reine-marguerite.

« Le gin-seng ou ju-chen est une célèbre plante médicinale, qui croît surtout dans la Corée, et qui passe chez les Chinois pour une panacée universelle. La rhubarbe est particulière aux plaines sèches du plateau central[1]. »

M. le comte d'Escayrac de Lauture vient de publier sur la Chine des mémoires fort exacts, car il a vu les choses de près, et fort curieux, car il s'entend à décrire ce qu'il a vu. « Des villes elles-mêmes, raconte-t-il, j'ai peu à dire : les rues en sont d'ordinaire étroites, sales, encombrées, bordées de bouti-

1. Cortambert, *Géographie*

ques ouvertes, de maisons bruyantes, ou de murs derrière lesquels se cachent les cours et les maisons. A Pékin, quelques rues sont larges comme de grands chemins; de grandes baraques de bois rouge, des maisons éparses, les limitent de distance en distance; une poussière noire et fétide soulevée par le vent, une boue épaisse coupée d'ornières profondes, en rendent le parcours insupportable. On rencontre souvent dans l'enceinte de villes des grands cimetières qui ne nuisent pas plus à la santé publique en Chine qu'à Londres, quoiqu'ils y soient moins bien tenus; d'autres cimetières anciens et abandonnés, de vastes espaces déblayés par l'incendie ou délaissés par un peuple décroissant; on y rencontre jusqu'à des champs et des métairies. Les boutiques sont quelquefois très-élégantes : il y en a à Pékin de magnifiques; elles sont couvertes d'écriteaux indiquant la marchandise, le nom du marchand, ou portant des invitations plaisantes, telles que : « Seule maison honnête; se méfier de la boutique en face, » etc. « Il y a beaucoup d'étuves dans les villes chinoises. Les Chinois sont propres, cependant ils n'aiment pas l'eau froide : on ne peut pas même dire qu'ils aiment beaucoup l'eau chaude, et ils font peu d'usage de savon, même de savon chinois. Pour se laver chez eux et dans leurs étuves, ils ont coutume de tremper un linge dans l'eau bouillante, et, après l'avoir laissé égoutter un instant, de s'en frotter le visage, les mains ou le corps. Ce système, qui répond

Mariage chinois. (Page 199, col. 1.)

à l'usage que nous faisons de l'éponge, n'est pas mauvais : il est d'un fréquent emploi; et quand on parle de malpropreté, à propos des Chinois, c'est sans doute en faisant abstraction de tout souvenir de l'Europe, de ses régions méridionales surtout.

« Presque toutes les villes ont leur jardin, *yuen*, ou jardin à thé, *tma-yuen*. Ce jardin, entouré de temples et de boutiques, contenant un lac ou un étang, ou traversé par une rivière, a des ponts en zigzag et des ponts surélevés, des îles, des kiosques, des rochers et des grottes, dont les formes et l'entassement dépassent de beaucoup les œuvres de la nature.

« On y trouve aussi des bateleurs de toute espèce, des guérisseurs de tous maux, des poëtes mendiants, des coquins racontant de saintes histoires, des aveugles qui voient et des épileptiques artificiels. C'est un petit monde. On y joue de la menue monnaie; on y mange des gâteaux et des bonbons; on y regarde, par de petits trous, des tableaux mobiles représentant des sujets religieux, et plus souvent des sujets de la plus grande obscénité : les femmes et les enfants surtout forment le public de ces spectacles.

« On a assez parlé de l'opium pour qu'il me soit permis de ne pas revenir ici sur des récits mille fois répétés ou recopiés. Je rappellerai seulement qu'après l'avoir lavé et réduit à l'état de pâte, on le livre aux fumeurs qui, armés d'une baguette, en soulèvent de petites parties qu'ils appliquent contre le fourneau de la pipe placé au tiers de la longueur d'un large tuyau, et qu'ils brûlent à la flamme d'une lampe. Cette prati-

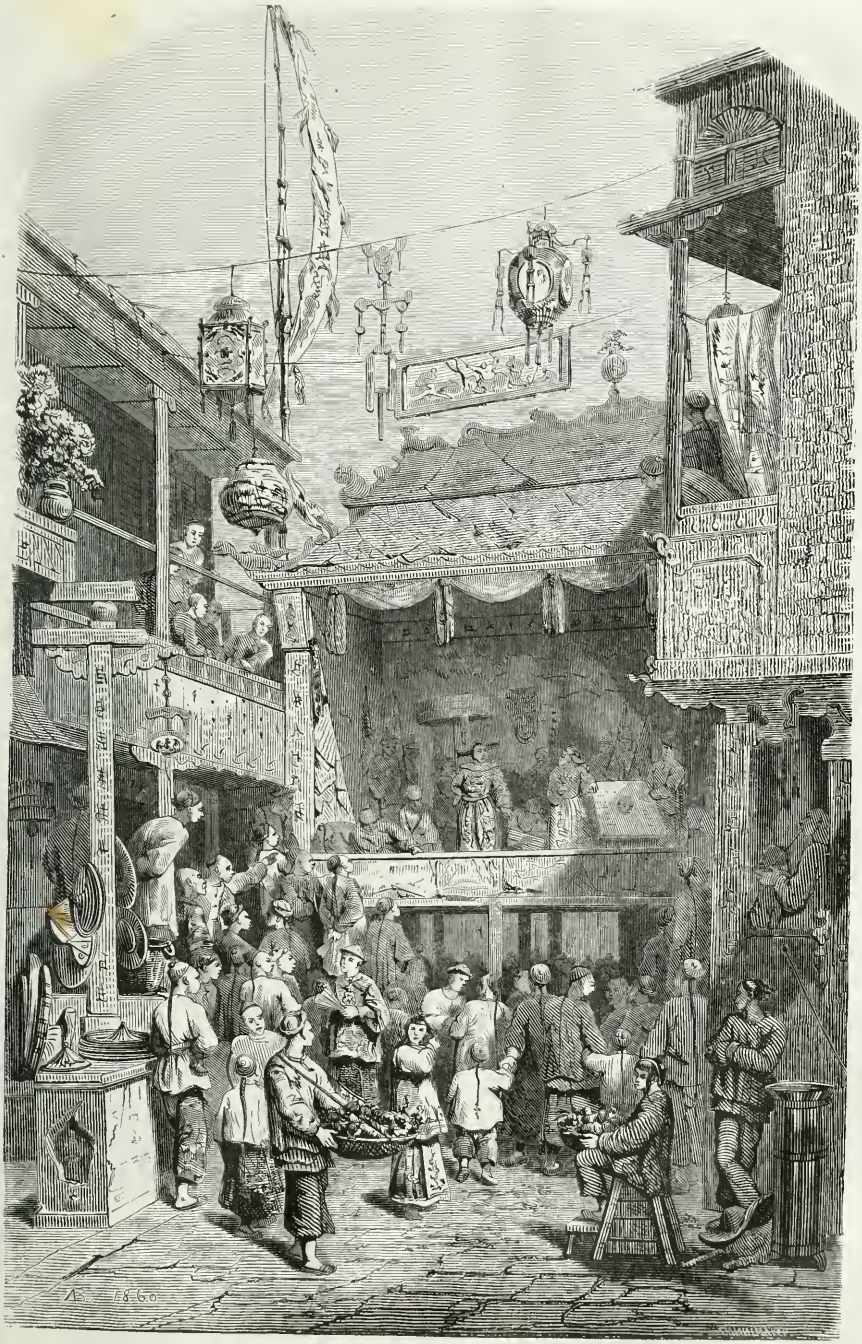

Théâtre chinois. (Page 196, col. 1.)

que, portée à l'excès, conduit beaucoup de gens à la misère et quelques-uns à la mort. L'alcool a, en Suède, les mêmes effets. La consommation de l'opium augmente beaucoup en ce moment; il en est entré en 1863, à Shang-Haï, environ 37 000 piculs, valant plus de 120 millions de francs. Il est aussi impossible d'arrêter la vente de l'opium ou son emploi que d'approuver l'abus qu'on en fait. Toute la puissance ou toute la sagesse des hommes se brise ici contre l'inévitable accomplissement d'une volonté divine. » (Escayrac de Lauture, *Mémoires sur la Chine*).

Un autre auteur, l'abbé Le Noir, a donné sur l'alimentation des Chinois des détails très-curieux et très-piquants. « Le Chinois a senti, depuis longtemps, le besoin de ne rien perdre; il a vaincu ses répugnances, a goûté de tout et a fait entrer dans sa nourriture ordinaire beaucoup de productions de la nature que nous perdons. Les classes populaires ont mangé, les premières, des substances que dédaignent les riches; c'est par elles que tous les progrès, enfants de la nécessité, prennent naissance; et plus tard tout le monde les a suivies. Les exemples que j'emprunterai au règne animal, ne sont guère parvenus à la connaissance des Européens que depuis nos dernières expéditions dans la Chine et dans la Cochinchine; le général Morin a reçu des échantillons de ces aliments, qui lui ont été envoyés par M. de Montravel et par plusieurs autres de nos officiers; on peut en voir au Conservatoire; les journaux ont parlé de quelques-uns, principalement des nids de salangane, et M. Payen a déjà fait connaître dans ses leçons plusieurs de ces coutumes chinoises dont j'exposerai les plus intéressantes.

« La viande de chien passe, en Europe, pour la plus mauvaise de toutes les viandes; on la dit immangeable. Les Chinois en ont jugé autrement; ils engraissent les chiens qui commencent à vieillir et les mangent; les étaux des bouchers sont garnis de viande de chien comme des autres viandes. Les fermiers ont même formé une espèce de chiens propres à l'engraissement, qu'ils appellent chiens de boucherie; c'est une variété de chien-loup à oreilles droites, et qui se distingue des autres en ce qu'elle a la langue, le palais et tout l'intérieur de la gueule de couleur noire.

« Nous avons en France en ce moment, un de ces chiens, dont voici l'histoire : un de nos vaisseaux de l'expédition de Cochinchine avait acheté, comme approvisionnement pour un retour en France, un lot d'animaux gras; dans ce lot se trouvait ce chien de boucherie; nos matelots l'ayant aperçu le délivrèrent, et ils l'ont ramené dans un de nos ports où il continue d'être leur protégé.

« Les Chinois tiennent le chat pour excellent, et l'on voit chez leurs marchands de comestibles des chats énormes suspendus avec leur tête et leur queue. Dans toutes les fermes, on trouve de ces animaux attachés à de petites chaines pour être engraissés avec des restes de riz qui seraient perdus, ce sont de gros chats qui ressemblent à ceux de nos comptoirs et de nos salons; le repos qu'on leur impose facilite et accélère leur engraissement.

« Le rat est encore un animal qui tient une large place dans la nourriture des Chinois; on le mange comme les viandes qui précèdent, soit frais, soit salé; ceux qu'on sale sont principalement destinés pour les jonques; et les fermiers, voyant que ce produit faisait fortune, ont même imaginé une manière assez ingénieuse de tirer parti de la fécondité de cet animal : ils ont des *ratiers* (passez-moi le mot) comme nous avons des *colombiers;* pour établir ces loges à rats, ils garnissent les murailles des recoins que les rats affectionnent de bouteilles à col assez large pour que l'on puisse y introduire la main; l'animal prend ces bouteilles, maçonnées dans le mur, pour des crevasses, y fait son nid, et y élève ses petits, et le fermier va, de temps en temps, y faire la récolte des jeunes rats comme nous faisons dans nos colombiers, celle des jeunes pigeons.

« Des rongeurs je passe aux batraciens. Nous mangeons, en certains pays, les cuisses de grenouilles; les Chinois mangent aussi cet animal, mais n'en perdent rien; ils le vident seulement comme nous vidons les petits oiseaux. Voici mieux : ce qui doit être mangé doit se juger par le goût et non par l'apparence, proverbe chinois très-rationnel. En conséquence, les Chinois ont goûté le crapaud, et, l'ayant trouvé bon, ils en ont fait un de leurs aliments ordinaires, malgré son aspect repoussant. Il n'y a pas, en Chine, un seul crapaud perdu.

« Au reste il est bon de dire ici que la manière dont les cuisiniers préparent les mets ôte à celui qui les mange tout sentiment de répulsion. Les animaux ou quartiers d'animaux, passent en général par les mains du rôtisseur : or les rôtisseurs chinois sont les plus célèbres du monde; ils ont des foyers construits de manière que le feu soit assez élevé; au-dessus est un support; à ce support sont attachées des ficelles; au bas de la ficelle est un crochet; ce crochet porte le rôti, et le rôtisseur revient de temps en temps tordre la ficelle par le haut, afin qu'en se détordant et se retordant elle fasse tourner le morceau. C'est le procédé, tout primitif, que nous employons quand nous n'avons pas de broche. Les mets rôtis de cette façon, passent sous le couteau à hacher qui les transforment tous en hachis, et c'est sous cette forme qu'ils sont mangés. On y ajoute ordinairement une sauce nationale appelée la *sania*, et le riz sert de pain. Sur les tables des riches, on ne sert pas moins de trente ou quarante de ces hachis qui ne diffèrent que par le goût. On ne sait pas ce que l'on mange. Le dîner commence par les fruits confits, et c'est le riz qui a l'honneur de la dernière bouchée [1]. »

Si nous passons à des considérations d'un ordre plus élevé et moins matérielles, nous remarquerons beaucoup de choses intéressantes dans les mœurs chinoises. M. d'Escayrac de Lauture décrit les hospices, les maisons d'aliénés, les maisons d'enfants trouvés.

« Il est naturel dit-il, qu'il y ait beaucoup de ces enfants dans les villes démesurément peuplées de gens dont l'existence est précaire ou que leur pauvreté et la richesse d'autrui mènent facilement au vice. Les Chinois, de plus, regardent comme un malheur la naissance d'une fille; les Romains ne défendaient d'exposer que la première; le Coran a dû défendre aux Arabes de les tuer, et le peuple des campagnes, en France et ailleurs, voit toujours dans ces naissances une défaveur du ciel. Les Chinois pauvres exposent les

1. Abbé Le Noir cité par M. Figuier, *Année scientifique* 1861.

enfants dont ils veulent se débarrasser, comme leurs enfants morts avant l'âge qui comporte une cérémonie funèbre, sous des sortes d'auvents ou dans de petites tourelles destinées à cela et où on va les prendre.

« Le mariage, résolu souvent depuis la naissance des futurs, en tout cas arrangé par les familles, donne lieu à des fêtes qu'accompagnent la musique, des repas, des processions. La mariée est conduite à l'époux; elle entre entièrement dans sa famille, renonçant, comme dit l'Évangile, pour suivre son époux, et à son père et à sa mère. La mère du mari exerce même une tutelle souvent très-dure.

« Devant un autel dressé à une divinité chinoise, la mariée, voilée, et le marié, vêtu de ses plus beaux

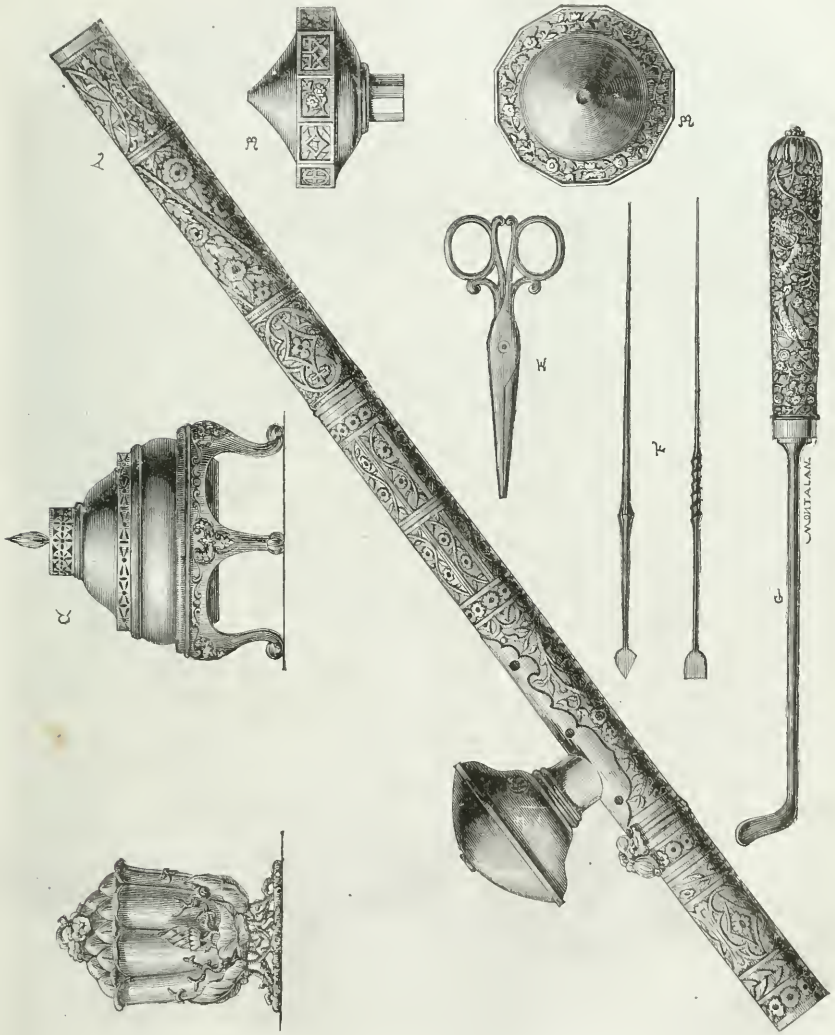

Attirail d'un fumeur chinois. (Page 196, col. 2.)

habits, souvent même d'un costume qui convient seulement à des gens d'un rang plus élevé, s'unissent symboliquement en saisissant, avec accompagnement de beaucoup de saluts, la femme un large ruban vert, l'homme un large ruban rouge, liés ensemble par leur autre extrémité.

« L'acquisition d'une femme coûte à un homme du commun de cinquante à soixantes onces d'argent, et à un homme en place de quatre à six cents onces. La polygamie est tolérée en Chine par la loi, et plus ou moins par les mœurs; elle y est plus fréquente dans le sud que dans le nord, et plus ordinaire parmi les riches. Il n'y a, toutefois qu'une femme légitime; les autres, qui sont des concubines, obéissent à la femme

légitime, et sont des sortes de servantes. La masse de la nation est monogame, car le nombre des femmes ne peut excéder beaucoup celui des hommes; il est vrai qu'elles sont nubiles de bonne heure, et mariées souvent avant leur nubilité. Il y a de plus, en Chine, le divorce à volonté, dont on abuse comme en Egypte.

« Le mariage est dans une grande partie de l'Europe une arche peu sainte. On dit la Chine très-corrompue : le spectacle des familles chinoises ne me paraît pas confirmer ce jugement. Les juifs étaient polygames, et le sont encore là où les lois civiles n'ont pas brisé leur loi. La famille a toujours été plus sainte

École chinoise. (Page 202, col. 2.)

chez les juifs qu'ailleurs. Les femmes chinoises m'ont paru toujours dévouées et chastes; elles le sont avec un fanatisme que l'Europe ne connaît pas. Partout où nous passions, dans le nord de la Chine, effrayées par la réputation calomnieuse que le gouvernement nous avait faite ou par le souvenir d'autres épreuves, les femmes, pour ne pas tomber entre nos mains, se donnaient la mort. On dira que leurs maris les tuaient; cela quelquefois put avoir lieu, non toutefois sans leur consentement et sans que les maris les suivissent dans la mort. Mais j'ai moi-même fait de vains efforts pour faire sortir une femme du cercueil dans lequel elle s'était placée.

Un martyr en Chine.

Depuis trois jours elle n'avait rien pris; elle refusa les aliments que je lui fis porter. Je fis tout pour obtenir sa confiance : je voulais la faire mener aux avant-postes, d'où elle eût pu rejoindre les siens; elle ne voulut rien entendre. Sa seule réponse était toujours : « Je me suis placée dans ce cercueil pour y mourir, je veux y mourir, laissez-moi tranquille. » C'était cependant une femme d'au moins quarante ans; elle n'était pas belle et avait peu à craindre : sa résolution m'en frappa d'autant plus. Je renonçai à la convaincre, et on la transporta de force à l'hôpital provisoire établi dans la ville, où une salle était réservée aux femmes trouvées dans des conditions analogues.

« Le culte voué par les Chinois aux chefs de leurs familles a donné aux funérailles un caractère particulier. L'homme qui va mourir est habituellement porté dans la principale pièce de la maison ou dans la chapelle domestique, où résidera d'abord son cercueil, ensuite sa tablette seule. On penche sa tête vers l'est, on couvre son visage d'un linge pour savoir quand il cessera de respirer; quelquefois on place dans sa bouche une pièce de menue monnaie, comme pour payer le batelier des enfers. Tantôt cette monnaie est jetée dans une rivière, dont l'eau sert à laver le mort; quelquefois on fait un trou au plafond pour faciliter le départ de l'âme. Le mort est couché tout vêtu dans un cercueil de bois épais et lourd, garni de chaux et d'huile : son portrait, dans un costume d'apparat souvent au-dessus de sa situation, et avec un manteau vert, est placé au-dessus d'une table ou d'un autel domestique, sur lequel sont présentées quelques offrandes et brûlent des chandelles vertes; une tablette placée devant le portrait indique qu'au temps de telle dynastie l'âme illustre de tel personnage a quitté la terre. On n'en met pas pour les jeunes gens au-dessous de vingt ans non mariés. La famille porte le grand deuil blanc ou jaunâtre, ou blanc rayé de filets jaunâtres. La veuve porte autour de la tête un linge blanc. Le fils porte les effets de grand deuil dit myao-ï : plus tard, il revêtira des effets misérables. Il porte les souliers blancs ou jaunes, et la canne de deuil; il portera le petit deuil trois ans, ou au moins vingt-sept mois. Les parents et les amis se présentent vêtus généralement d'habillements blancs ou bleus et de chapeaux à coiffe blanche; ils s'agenouillent et se prosternent tour à tour, sur un tapis vert à bords noirs, devant l'image du mort.

« Un banquet funèbre est donné aux parents et aux amis; des libations sont faites; de petits papiers bleus sont collés aux portes pour annoncer le deuil au public. On brûle ordinairement beaucoup de pétards; on brûle aussi des papiers imitant des lingots d'argent; dans le nord, des monnaies de papier, des chevaux, des habits, des barques, etc., toujours en papier, et la reproduction de tous les objets dont on désire que le mort soit pourvu dans l'autre monde.

« Les tombeaux sont visités à l'automne et au printemps. Les riches y portent les cinq offrandes : un porc, une poule, un canard, une oie, un poisson, cinq plats de fruits, de l'eau-de-vie, etc., et l'on adresse au mort une prière complimenteuse accompagnée de prosternations : c'est ce qu'on appelle balayer sa tombe.

« L'emplacement d'une sépulture, comme celui d'une maison, est choisi, d'après les indications de ce qu'on appelle fon-mui, ou le vent et l'eau, par des sorciers d'une espèce à part. Les Chinois, ceux au moins de la basse classe, sont fort superstitieux. Ils tirent des présages du chant des oiseaux, du feu et de la lumière, de bien d'autres choses encore; quand ils éternuent, ils pensent que quelqu'un parle d'eux au même moment. Ils ont des astrologues et des physionomistes, qui, d'après les signes ou taches de leur visage, prévoient toute leur vie, qui enlèvent même au besoin les marques néfastes moyennant un peu de salaire. Les Chinois, enfin, placent dans leur maison, ou dans ses fondements l'image du dieu des maçons, une perle ou un miroir, pour chasser les diables; ils mettent quelque argent sous le seuil, et ne se logent ou n'accomplissent aucun acte important sans faire partir quelques pétards.

« L'instruction primaire est fort répandue dans le Céleste-Empire. Mais les Chinois apprennent tout par cœur, et sans se préoccuper même d'abord du sens de ce qu'ils apprennent : ainsi, tandis que nous apprenons des idées, ils n'apprennent que des mots, et tandis que nous arrivons à former des raisonnements, ils n'arrivent qu'à réciter des phrases. Apprendre par cœur un ensemble intelligible d'abord, difficilement entendu plus tard, est une tâche aussi longue qu'elle est fastidieuse et ingrate : il faut une dizaine d'années d'application constante, et quelquefois bien davantage, pour arriver aux examens. Ces études ont, d'ailleurs, un caractère de patient acharnement heureusement inconnu en Europe. Tandis que nos écoliers passent, dans leurs études et dans la même journée, d'un sujet aride à un sujet intéressant, tandis qu'il leur est accordé quelques heures de récréation, l'écolier chinois, placé en face de son livre, qu'il lit et récite, ou psalmodie depuis le matin jusqu'au soir, ne goûte quelque repos qu'au moment du repas; encore en est-il beaucoup qui mangent en étudiant. Entendant un jour dire d'un magistrat que c'était un nez noir, je demandai l'explication de ce terme singulier : cela veut dire, me répondit-on, qu'il met à son travail tant d'acharnement, qu'en refusant de le cesser pour prendre son repas, tenant d'une main son livre et de l'autre son pain, il doit lui arriver souvent de mettre de l'encre dans son riz, ou d'y tremper du pain et de s'en barbouiller ainsi le nez.

« Ce système féroce d'éducation a pour résultat inévitable d'abrutir ceux qui y sont soumis par le refus de tout repos et l'impossibilité de toute initiative : il n'est pas moins fatal à leur santé qu'à leur esprit. Les écoliers chinois pâlissent vraiment sur les livres; on les reconnaît à leur teint blafard, à quelque chose de triste et de maladif que l'on ne rencontre pas chez les autres enfants. Beaucoup ne résistent point à une si rude épreuve et périssent sur leurs livres; les plus robustes ou ceux qui ont la mémoire la plus facile arrivent seuls au port[1]. »

§ 3. L'ANGLETERRE ET LA FRANCE UNIES CONTRE LA CHINE; PRISE DE CANTON (1857); TRAITÉS DE TIEN-TSIN (1858).

Le traité de Nankin conclu en 1843 et les traités que la France avait obtenus en 1844 reçurent chaque année des atteintes nombreuses de la part des autorités

1. *Mémoires sur la Chine*, par le comte Escayrac de Lauture, 1864.

chinoises, qui sont d'une insigne mauvaise foi. Les persécutions recommencèrent contre les chrétiens. L'empereur de la Chine, invisible à ses sujets, adoré comme une idole, ne se doutait même pas de l'importance de ces traités accordés : il n'avait sur les puissances européennes que de vagues notions. Les Anglais comme les Français lui étaient représentés comme des aventuriers et il croyait n'avoir affaire qu'à quelques bandes. A ce titre une conversation de l'empereur avec un fonctionnaire chinois en 1851, montrera la valeur des renseignements qu'on donnait à ce monarque enivré de sa toute-puissance. C'est un précieux document que cette conversation reproduite dans un mémorandum et trouvée à Canton :

« *Question*. Les barbares anglais sont-ils tranquilles pour le moment, ou le contraire.

Réponse. Ils sont tranquilles jusqu'ici.

Q. Comment savez-vous ce qui se passe dans leur pays?

R. Dans les pays étrangers (littéralement, dans les mers extérieures) il y a des journaux qui rapportent en détail les affaires de chaque nation, et nous pouvons nous les procurer. D'ailleurs, comme les barbares ne peuvent se passer de nos gens en guise d'interprètes, Seu et Yeh s'arrangent pour apprendre secrètement tous les détails de leurs affaires, chaque mois, par leurs employés. Nous arrivons ainsi à savoir tout ce qui les regarde,

Q. Leurs journaux sont-ils dans leurs caractères barbares, ou en caractères chinois?

R. Ce sont des traductions en chinois.

Q. Avez-vous vu ces journaux?

R. Dans la campagne de Tsing-Yuen, l'hiver dernier, Yeh en reçut quelques-uns et me les a montrés.

Q. Que disaient-ils?

R. Votre serviteur se rappelle un exemple. Les Anglais étaient en guerre avec le Bengale, un vaisseau de guerre du Bengale voulait passer à travers le territoire d'Angleterre pour attaquer quelque autre nation; les autorités anglaises lui refusèrent le passage. Les deux partis ouvrirent le feu, il y eut un vaisseau anglais coulé, et un grand nombre de bonnes têtes (les directeurs) furent tuées. Le souverain de leur pays assembla les personnages principaux (littéralement, les yeux de la tête) dans la chambre où l'on discute les affaires (c'est-à-dire le parlement). On y proposa (les uns) de parler raison au Bengale, mais les autres proposèrent de lever une armée et d'exiger satisfaction. Yeh a également raconté à votre serviteur que dans les lettres que le souverain de l'État adressait à Bouham, il lui recommandait toujours de faire le commerce avec la Chine à l'amiable, et de ne pas se mêler de ce qui ne le regardait pas. On dit aussi qu'en récompense de son administration des affaires commerciales, Bouham a reçu du souverain de l'État une décoration qui s'appelle O-tâ-pâ (ordre du Bain), quelque chose qui ressemble à l'ancienne bourse du Poisson d'or. Bouham en est satisfait, il s'en pare avec orgueil; cela l'empêche de faire de nouvelles difficultés.

Q. Les autres nations commerçantes sont-elles en bons rapports avec les barbares anglais?

R. Quand les barbares anglais nous ont donné de l'embarras, il y a quelque temps (1839-1842), différentes nations leur sont venues en aide. On dit que les Anglais ont dû plus tard des vaisseaux aux autres nations, et qu'elles n'ont pas pu s'en faire payer la valeur; de là des difficultés. Les autres races sont aussi jalouses de ce que les barbares anglais en sont venus à leurs fins (auprès de la Chine), et ainsi, bien qu'à l'extérieur ils semblent faire le commerce amicalement, chaque parti considère au fond son propre intérêt, et l'entente cordiale est impossible.

Q. Les Français sont-ils tranquilles à Kwang-Tung?

R. Les Français continuent à ne point donner d'embarras à Kwang-Tung. Mais on dit qu'à l'exception du commerce, ils tiennent par-dessus tout à enseigner leurs doctrines.

Q. Quels sont en général les gens qui pratiquent leurs doctrines? Y compte-t-on des licenciés et des gradués?

R. C'est le commun peuple, qui n'a pas de sens. Tout ce qu'ils comprennent de la question, c'est que, par la pratique de la vertu, ils peuvent espérer le bonheur, en sorte qu'il y a bien des chances pour eux d'être mystifiés. Les licenciés et les gradués, qui ont lu davantage et qui savent la philosophie, se respectent, et on ne peut les séduire. Votre serviteur n'a jamais entendu dire que de pareilles gens aient embrassé leur doctrine.

Q. Est-ce qu'on ne prêche pas aussi à Shan-si la doctrine du Seigneur du ciel?

R. Oui. Quand votre serviteur était licencié, et qu'il surveillait l'instruction dans le district de Hung-Tung, un jour il reçut une dépêche confidentielle du préfet de Ping-Yang, nous informant que dans la rue du Shang-Kia, dans la ville de Hung-Tung, il y avait des gens qui propageaient la doctrine, qui faisaient des prosélytes, qui prêchaient des pratiques; comme ils étaient très-probablement en rapport avec les rebelles, il fallait les arrêter secrètement. Là-dessus, le magistrat du district, avec le concours des militaires, a saisi un homme appelé Wang, qui prêchait la doctrine, et sur la personne duquel on trouva un crucifix et certains livres de la doctrine du Seigneur du ciel, tous en caractères européens. Après cela tous ceux qui enseignaient ou qui professaient la doctrine furent traités suivant la loi.

Q. Et que disaient leurs livres?

R. Votre serviteur a vu, qu'outre d'autres livres, il y en avait quelques-uns copiés en caractères chinois, qui parlaient tous de Jésus. Jésus était celui qui a été cloué à une croix. Ils engageaient les gens à être vertueux, à purifier leurs cœurs et à faire de bonnes actions, mais il y a une grande unanimité (un accord d'opinions) parmi ceux qui professent la doctrine, et bien qu'il n'y ait pas grand mal, dans des circonstances ordinaires, à ce que des gens sans intelligence jeûnent dans l'espoir d'obtenir la félicité, cependant s'il paraissait parmi eux un seul homme remarquable, il donnerait certainement de l'embarras en excitant et en séduisant (le public).

Q. Avez-vous vu les bâtiments des barbares de Hong-Kong?

R. Votre serviteur ne les a pas vus. Il a vu les factoreries étrangères sur la rivière de Canton, mais il n'y est jamais entré.

Q. Avez-vous vu des barbares ou les vaisseaux des barbares?

Combat du Pei-Ho (Juin 1

a 208, col 2.)

R. Votre serviteur a vu une fois un bateau à vapeur au pavillon fleuri (américain) sur la rivière de Canton. Il y avait des barbares à bord du vaisseau, tous vêtus de blanc, hommes et femmes; mais il était trop loin du vaisseau de votre serviteur pour qu'il pût les bien voir.

Q. Quelle est la nation du pavillon fleuri?

R. Les Américains. Le commerce de cette nation est très-grand; elle est riche et puissante, et pourtant elle n'est pas tourmentante.

Q. Comment se fait-il que les Américains soient riches et puissants, et qu'ils ne soient pas tourmentants?

R. Comme règle générale, les barbares du dehors font le commerce parce que leur nature est avide. Si l'un d'eux touche la paix (donne de l'embarras), la prospérité du commerce de l'autre en souffre. Ainsi, pour le moment, les Anglais sont à la mendicité, mais s'ils troublaient la paix, ce n'est pas leur commerce seul qui en souffrirait; aussi toutes les autres nations s'opposent-elles à toute violence de leur part. S'ils commençaient à se remuer, les Américains seraient assurément les derniers qui leur viendraient en aide.

Q. Pourquoi les Américains ne les aideraient-ils pas?

R. Votre serviteur a entendu dire que les Américains avaient des relations d'affaires d'une grande importance avec nos négociants. Ils rapportent secrètement tous les mouvements des barbares anglais. C'est ainsi que l'année dernière, c'est par une communication des Américains que nous avons appris qu'un vaisseau de guerre des barbares anglais venait à Tien-Tsin. Cela ne prouve pas une amitié bien sincère des Américains pour nous; mais ils ont un grand amour du gain, et ils craignent de voir leur commerce troublé par les procédés des Anglais [1]. »

Il y avait, pour l'empereur de Chine, de bien plus graves inquiétudes à l'égard de l'intérieur de son empire qu'à l'égard des étrangers. L'insurrection des Taï-pings qui s'étendait dans plusieurs provinces et qui semblait une réaction de la nation chinoise contre les dominateurs mandchoux, répandait partout le ravage et la désolation. Les armées impériales, toujours proclamées victorieuses par la cour de Pékin, étaient impuissantes à arrêter cet incendie qui redoublait chaque année de violence.

Toutefois, le lien des intérêts commerciaux devenait plus étroit entre l'Europe et les quatre ports ouverts par le traité de Nankin. Le commerce de la Chine avec les puissances européennes, en s'augmentant, devenait de moins en moins égal pour celles-ci. Les exportations du Céleste-Empire dépassaient les importations d'Europe. La Chine voulait bien vendre, mais non acheter, et l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvions de communiquer avec l'intérieur, empêchait d'entrer en relations avec les provinces et d'y répandre les produits de notre industrie. La Chine absorbait l'or européen sans réciprocité; on s'en émut.

En octobre 1856, des hostilités éclatèrent entre les Anglais et les autorités chinoises de Canton, qui refusaient d'exécuter le traité de 1842. Les Anglais attaquèrent les forts et bombardèrent la ville. La France, qui s'était mise d'accord avec la Grande-Bretagne pour demander la révision des traités de 1843 et de 1844, se montra disposée à prendre part à la guerre. Le 29 décembre 1857, les forces anglo-françaises s'emparèrent de la ville de Canton et envoyèrent prisonnier à Calcutta le vice-roi. Lord Elgin, ambassadeur anglais, et le baron Gros, plénipotentiaire français, entamèrent ensuite des négociations, résolus d'aller chercher la paix jusqu'à Pékin. Pour se rendre dans cette capitale, il faut remonter le fleuve du Peï-Ho qui se jette dans le golfe de Pe-tche-li : ils se dirigèrent avec les escadres vers l'embouchure de ce fleuve, et exigèrent pour leur sécurité la remise entre les mains des alliés des forts établis sur les rives. Les Chinois refusèrent; les Anglais aidés de nos marins s'emparèrent des forts, et les ambassadeurs, sous la protection des vaisseaux, s'avancèrent jusqu'à Tien-Tsin (juin 1858). Il faut remarquer qu'avec nos ambassadeurs étaient venus ceux de la Russie et des Etats-Unis, mais sans que ces puissances eussent pris part aux hostilités, et ces ambassadeurs obtinrent les premiers la signature d'un traité et des concessions dues en réalité à notre ferme attitude. Ces traités, les mêmes à peu près pour toutes les puissances, ouvraient enfin l'intérieur de la Chine aux Européens. Ils permettaient aux missionnaires de circuler librement et de prêcher leur religion. Les puissances signataires obtenaient le droit d'avoir un ambassadeur permanent à Pékin. Elles obtenaient également de grands avantages pour leur commerce.

§ 4. VIOLATION DES TRAITÉS DE TIEN-TSIN; AFFAIRE DU PEÏ-HO (JUIN 1859); ENVOI D'UNE NOUVELLE EXPÉDITION ANGLO-FRANÇAISE (1859-1860).

Les traités de Tien-Tsin qui semblaient la fin de la guerre n'étaient qu'un leurre. L'échange des ratifications devait avoir lieu à Pékin, dans le délai d'un an. Au mois de juin 1859, les plénipotentiaires français, anglais et américains se présentèrent à l'embouchure du Peï-Ho pour remonter ce fleuve et se diriger vers la capitale du Céleste-Empire, le fleuve était barré par de solides estacades; les forts enlevés l'année précédente avaient été augmentés et offraient un développement considérable. Aucune autorité chinoise ne se présentait pour répondre aux réclamations des ambassadeurs. Ceux-ci comprirent qu'il y avait là une nouvelle perfidie des Chinois et demandèrent à l'amiral anglais Hope de forcer le passage. L'amiral anglais avait sous ses ordres 19 navires dont 8 frégates, corvettes ou transports, 2 grandes canonnières et 9 petites. Deux navires français, une corvette et un aviso, escortaient seuls le ministre de France. Les grands bâtiments étaient mouillés à sept milles de l'embouchure du Peï-Ho et ne pouvaient servir. Pour attaquer les forts il ne restait que les canonnières et notre aviso. L'amiral Hope ne voulut pas reculer : il pensait que l'armement des forts était un pur épouvantail. Le commandant français Tricault, bien qu'il ne pût disposer que d'un navire et de quelques compagnies de débarquement, réclama l'honneur de combattre à côté de l'amiral anglais. Dans la nuit du 24 au 25 juin, des embarcations cherchent à rompre les estacades, mais la lune vient les trahir et les forcer à suspendre leur travail. Le 25 les canonnières anglaises s'avancent en bon ordre et se rangent devant les forts : l'amiral est en tête. A une heure et demie les forts n'ont encore donné aucun signe de vie. Un des chevaux de frise de la première estacade

1. *La Chine et le Japon*. Mission du comte Elgin, racontée par Laurence Oliphant. Traduction de M. Guizot.

est arraché : les navires approchent de la seconde, lorsque de tous les forts part un feu croisé et terrible. La canonnière sur laquelle l'amiral Hope a mis son pavillon est criblée de projectiles, son équipage tout entier mis hors de combat; l'amiral lui-même est blessé, mais persiste à soutenir la lutte. « Dès le premier moment, écrit le commandant Tricault, l'échec est certain. On ne luttait plus que pour l'honneur des armes, et c'était chose magnifique à voir que cette poignée de petites canonnières se gênant les unes les autres, mais soutenant et maîtrisant même sur certains points des feux qui se croisent en tous sens et partent des remparts invulnérables. Bien que j'aie déjà pris part à de vigoureuses canonnades avec des chances diverses, je n'ai jamais rien vu de plus émouvant que cette lutte inégale, ni rien de plus noble que la manière dont elle a été supportée. »

Un capitaine vient dire à l'amiral Hope qu'il a sondé le terrain sur la rive droite et que, malgré la vase, on pourrait tenter l'assaut. L'assaut est décidé : aux six cents soldats de marine anglais le commandant Tricault joint soixante-quatre Français qu'il dirige en personne. Lorsqu'on débarque, il est déjà sept heures et demie : la nuit vient, il faut se hâter. Mais avant d'atteindre les forts on a cinq cents mètres de vase à parcourir, sous le feu de l'ennemi. On arrive en désordre et peu nombreux au premier fossé, qui est sans eau, on le franchit. Le second est inondé, on le traverse à la nage ou avec des échelles de bambous, mais bien peu arrivent aux remparts que couronne une multitude enhardie par un premier succès. La nuit est venue et les Chinois l'éclairent par des pièces d'artifice qui leur montrent les groupes des assaillants dispersés et leur servent à diriger leurs coups. Les commandants alliés se décident à la retraite presque aussi périlleuse que l'attaque. Il faut emporter les blessés à travers la vase. De plus, la mer a monté et couvert une partie du terrain fangeux sur lequel on avait marché à l'arrivée. Le rembarquement fut long et pénible.

Cet échec retentit douloureusement en Europe. La France, bien qu'en raison du petit nombre de matelots engagés pût ne pas le regarder comme sien, le ressentit aussi vivement que l'Angleterre. C'était une insulte au pavillon; c'était une odieuse violation des traités de Tien-Tsin. L'empereur Napoléon III se mit d'accord avec le gouvernement britannique pour infliger au gouvernement chinois un châtiment dont il se souvint.

L'Empereur organisa un corps d'armée de dix mille hommes dont le commandement en chef fut donné au général de division Cousin-Montauban. Ce corps se composait de deux régiments de ligne (101e et 102e), du 2e bataillon de chasseurs à pied, d'un régiment d'infanterie de marine, d'un escadron de cavalerie et d'un détachement d'artillerie. La flotte était commandée par le vice-amiral Charner. Les troupes anglaises commandées par le général Grant s'élevaient à ving-trois mille hommes.

Trente-trois mille hommes pour pénétrer dans un empire de 450 millions d'âmes, on avouera que c'était bien peu. De plus, qu'on songe au voyage : faire le tour de l'Afrique, doubler les deux presqu'îles des Indes, transporter à six mille lieues toute une armée avec son matériel, ses approvisionnements. Il y avait là des difficultés sérieuses qui relèvent bien haut cette expédition. Parties vers la fin de 1859, les flottes qui portaient les troupes anglo-françaises apparaissaient avec un cortége imposant de transports, sur les côtes de Chine, au mois d'avril 1860.

« En assurant le transport d'un corps expéditionnaire de plus de neuf mille hommes sur un si long parcours, la marine française avait donné une preuve nouvelle de son habileté et de son dévouement. Les chefs de la flotte anglaise, les marins qui continuent dans les eaux des Philippines et de Macao les traditions de l'Espagne et du Portugal, ont paru frappés de la grandeur des efforts de la marine impériale, et cette guerre lointaine a augmenté la réputation française dans les mers de l'Inde et de la Cochinchine, de la Chine et du Japon.

« Quant au dévouement qu'elle venait de témoigner, c'était celui dont elle avait donné tant de marques dans les guerres de Crimée et d'Italie, en transportant ses compagnons d'armes de l'armée de terre. La marine anglaise n'exécute point les transports de troupes. On sait que cette question a été résolue chez elle d'une manière tout opposée. La difficulté se trouvait du reste, ici, singulièrement amoindrie pour la Grande-Bretagne; les deux tiers de l'armée anglaise avaient été tirés de l'Inde, et trois grands navires spéciaux avaient suffi pour transporter les troupes envoyées directement de l'Angleterre. Ce mode de transport présente moins d'inconvénients dans les courtes traversées, il s'approprie du reste au caractère national anglais; cependant, dans les longues traversées, il fut souvent funeste aux entreprises de la Hollande, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre elle-même, et l'on connut alors que les séditions sur mer peuvent causer des désastres irréparables.

« La représentation quotidienne de la vie militaire sur mer, ses retours monotones, mais ordonnés, exercèrent une influence sur le moral des troupes expéditionnaires. Sans doute les marches exécutées sur les bâtiments mêmes, les jeux, les bals improvisés, les concerts périodiques des musiques régimentaires, les pièces de théâtre, contribuèrent à soutenir la gaieté française. Mais ces moyens furent accessoires, et le principal eût manqué sur des navires marchands.

« C'est ainsi que fut servi l'intérêt général de cette grande expédition; l'intérêt particulier souffrit, il est vrai, et c'est ce qu'il faudrait exposer avec franchise. L'inexpérience des officiers passagers qui se trouvaient soumis brusquement à l'épreuve d'une longue traversée; la modification complète qu'ils apportaient dans la vie quotidienne de leurs hôtes; l'application de la loi qui concentre le pouvoir disciplinaire dans les mains du capitaine du vaisseau, ont pu, dans certains cas assez rares, provoquer une gêne, qui ne fut pas durable; mais toutes ces causes sont de celles qu'on nomme accidentelles. La difficulté de cette vie commune était dans les mœurs que chaque profession engendre, et qui sont concentrées chez les uns, expansives chez les autres [1]. »

§ 5. PRISE DES FORTS DE TA-KOU (21 AOUT 1860).

Les troupes débarquèrent à Shang-Haï, ville importante située à quelque distance de l'embouchure du

1. Pallus, *Relation de l'expédition de Chine en* 1860.

Yang-tse-Kiang et destinée à devenir le point central des approvisionnements. A la fin de mai tout était prêt pour l'expédition, qui devait se diriger vers le nord dans le golfe de Pe-tche-Li. Les escadres alliées se trouvaient réunies au mois de juillet à l'embouchure du Peï-Ho et les commandants en chef concertèrent avec les amiraux leur plan d'attaque. On ne pouvait renouveler la faute commise l'année précédente, débarquer sous l'artillerie ennemie. Il fut décidé qu'on tournerait les forts. On alla débarquer à l'embouchure d'un fleuve plus au nord, le Pe-Thang : malgré la vase, le 1er août on jeta vivement à terre les soldats qui s'é-

Le général Cousin Montauban.

tablirent sur le sol chinois aux cris de : Vive l'Empereur! qu'accompagnaient les hourras anglais. Quelques forts qui semblaient devoir défendre l'embouchure du Pe-Thang restèrent silencieux. On ne les trouva armés que de canons de bois, mais les soldats du génie découvrirent les mines qui y étaient préparées. Il fallut quelques jours pour attendre le complet débarquement du matériel et de la cavalerie anglaise. Les forces alliées se remirent ensuite en marche pour gagner les rives du Peï-Ho et tourner les forts qui en défendaient l'embouchure. Deux camps retranchés que l'on rencontra furent enlevés après un brillant combat. Nos

troupes occupaient solidement la rive gauche du Peï-Ho : le général Montauban fit construire un pont qui nous permit de passer sur la rive droite et d'attaquer les forts principaux situés sur cette rive, à une lieue au-dessous de nos positions. Le général de brigade Jamin occupa bientôt la rive droite par laquelle le général Montauban voulait opérer, parce que le feu des forts plus importants de cette rive faisait tomber sans combat les forts de la rive gauche. Le général anglais Grant fut d'un autre avis : il voulait prendre les forts de la rive gauche afin de permettre à la marine de s'appuyer sur cette rive et de prendre part à l'action contre les forts du sud et de venger son échec de l'année précédente. Le général Cousin-Montauban consentit à l'attaque des forts du nord devant lesquels on se trouvait : elle eut lieu le 21 août.

« Les obstacles consistaient en trois fossés pleins d'eau traversant un sol fangeux et abordables par deux chaussées glissantes, ayant à peine deux mètres de largeur. Le premier n'était, à proprement parler, qu'une espèce de banc d'eau en avant d'une digue peu étendue et qu'il fut facile de tourner dès qu'on se mit en marche; l'intervalle compris entre les deux autres et l'espace qui les séparait du pied des remparts étaient couverts par les défenses accessoires les plus extraordinaires et les plus variées, consistant principalement en piquets

Tigre de la garde particulière de l'empereur de Chine.

Porte-drapeau de la garde particulière de l'empereur de Chine.

de bambou très-aigus et très-serrés, que la hache dut abattre un à un.

« La reconnaissance terminée et les batteries de la place ayant enfin cessé leur feu, les généraux alliés, d'un commun accord, lancèrent leurs colonnes d'assaut; la colonne française par la droite, la colonne anglaise par la gauche, au centre de la face qui, relativement à la mer, se trouve en arrière du fort.

« Du côté des Français, la compagnie de voltigeurs du 102e se précipite en avant; les coolies porteurs d'échelles, sous la direction d'une partie de la première section du génie commandée par le lieutenant Gaugloff, marchent en même temps contre la contrescarpe. Le capitaine Bovet, chargé, dans l'origine, de cette mission, avait été blessé en exécutant un ordre du général Collineau.

« La 4e compagnie du 1er bataillon du 102e ne tarde pas à rejoindre les voltigeurs; et le colonel O'Malley prend le commandement de cette petite troupe réunie.

« Le feu de la mousqueterie causait des pertes sensibles; les coolies, dont plusieurs avaient été frappés, commençaient à hésiter, le reste de la 1re section du génie s'empare des échelles abandonnées et les porte en avant.

« L'attaque continue, et, grâce à l'activité des sapeurs et de leurs chefs, grâce à l'intrépidité de nos soldats vaillamment conduits, les premiers obstacles

sont franchis, les échelles qui ont servi de ponts pour traverser les fossés, s'appliquent aux remparts pour l'escalade du côté du saillant, où le succès offre le plus de chances favorables.

« Trois compagnies d'infanterie de marine accourent comme troupes de soutien, et alors s'engage une de ces luttes, corps à corps, telles que l'on se les représente au moyen âge. D'un côté quelques hommes du 102e et de l'infanterie de marine gravissent un à un le parapet, la baïonnette en avant; de l'autre, un ennemi ardent se défend avec toute l'énergie du désespoir, combattant avec ses gingolls, ses piques, ses flèches, et roulant à la main des boulets sur les assaillants; tantôt il les rejette dans le fossé, tantôt il les attire à lui à travers les embrasures. Malgré ces suprêmes efforts de résistance, le drapeau français flotte bientôt sur les remparts aux mains du tambour Fachard, arrivé l'un des premiers.

« Le colonel O'Malley, le commandant Testard, de l'infanterie de marine, le lieutenant-colonel Dupin, le chef d'escadron Campenon et le lieutenant de vaisseau Rouvier, commandant les coolies, ont entraîné les soldats à leur suite jusque dans l'enceinte du fort, où ils pénètrent non-seulement par le saillant à l'aide des échelles, mais encore par une ouverture pratiquée vers la gauche, au milieu de la face principale. En ce point se trouvait une porte barricadée et bourrée de terre, que l'artillerie n'avait pu abattre. Un détachement de sapeurs, que le lieutenant-colonel Dupouet, chargé de la direction des travaux de l'attaque, y avait envoyé à cette intention sous les ordres du capitaine Béziat, avait réussi, à l'aide de ses outils, à percer dans le rempart un passage suffisant pour le corps d'un homme et à frayer ainsi une seconde issue aux assaillants.

« La lutte, un instant interrompue, recommence bientôt sur un terrain que l'ennemi défend pied à pied avec un acharnement indicible, et ce n'est qu'après de nouveaux et héroïques combats que la position est définitivement conquise.

« La colonne anglaise était un peu en retard. Elle s'était munie, pour franchir les fossés, d'un système de cylindres creux destinés à flotter sur l'eau, mais ces moyens avaient dû être abandonnés comme impraticables, au moment même de s'en servir, et le passage des obstacles, devenu si difficile dans ces conditions, avait exigé les plus grands sacrifices et les plus valeureux efforts.

« Au moment où les Anglais pénétraient dans le fort, l'ennemi était en pleine déroute, se précipitant par toutes les issues, sautant par les embrasures et s'enfuyant dans la direction du deuxième fort, sous une grêle de balles qui jonchait le sol de ses morts et de ses blessés.

« Mille cadavres tartares, parmi lesquels celui du général commandant en chef, furent trouvés dans l'enceinte. De notre côté, les pertes étaient également sérieuses et montraient combien avait été énergique le drame qui venait de s'accomplir.

« Le lieutenant Grandperrier, des voltigeurs du 102e et le maréchal des logis du Chayla, attaché au corps des coolies, étaient frappés mortellement; les sous-lieutenants Balme et Porte et l'adjudant Lunet avaient reçu de graves blessures; le commandant Testard n'était parvenu dans la place que déchiré de coups de lance et après avoir été renversé par un boulet roulé des remparts sur sa tête. Nous avions plus de deux cents hommes hors de combat; les Anglais en avaient à peu près le même nombre. Dix-sept de leurs officiers étaient blessés, parmi lesquels le capitaine Brooke, aide de camp du général Napier. La prise seule du premier fort était une victoire complète: mais il n'était que neuf heures, et il y avait lieu d'en poursuivre les conséquences par l'attaque du second.

« Au moment où le commandant en chef entrait dans l'ouvrage conquis, le feu de la rive droite, qui nous avait tant inquiétés dans la matinée, avait cessé complétement; et des drapeaux blancs étaient arborés sur toutes les défenses ennemies. Des parlementaires se présentèrent alors, demandant à communiquer avec les ambassadeurs. En l'absence des plénipotentiaires, les généraux alliés consentirent à accorder une trêve pour enlever les blessés, et firent prévenir qu'à deux heures de l'après-midi les hostilités recommenceraient à moins d'une soumission absolue. D'après la déclaration des parlementaires et malgré la présence des drapeaux blancs, l'ennemi paraissait décidé à se défendre dans chaque retranchement avec la même vigueur; on devait donc s'attendre à une lutte d'autant plus redoutable que les corps expéditionnaires, pour attaquer le fort en aval de la rive gauche, allaient se trouver en plein sous le feu des forts de la rive droite.

« Dans cette prévision, le général Montauban, qui, de même que sir Hope-Grant, avait repris le commandement des troupes dès son entrée dans le camp retranché de Tang-ko avait prescrit au colonel Bentzman de faire venir les deux batteries de 4 et la section des fuséens. Les premières devaient être employées directement sur le front d'attaque, tandis que la batterie de 12 et les fuséens, déployés sur le bord même du Peï-Ho, contre-battraient les défenses opposées.

« A deux heures précises, les alliés se mirent en marche. Le général Collineau tenait la droite; l'artillerie en avant, prête à ouvrir le feu, et le reste des troupes en réserve. Les Anglais, disposés suivant le même ordre, appuyaient sur la gauche de manière à attaquer tout à fait par derrière la position ennemie.

« Au grand étonnement des deux armées, les pavillons blancs restent arborés et les forts du sud sont silencieux, aussi bien que celui vers lequel on s'avance. Les troupes arrivent au bord du fossé sans avoir essuyé un seul coup de feu; elles trouvent, il est vrai, toutes les issues fermées et sont obligées d'escalader les remparts au moyen des échelles; mais aucune résistance ne leur est opposée par les Tartares, et bientôt les deux colonnes pénètrent et se rencontrent dans l'intérieur, enfermant entre elles une garnison de 3000 hommes qui avaient déposé les armes et semblaient frappés de stupeur.

« Cette attitude passive de nombreux défenseurs au milieu d'un ouvrage pourvu d'une artillerie formidable, avec des pièces d'un calibre énorme sur les remparts, donnait la mesure de la démoralisation des ennemis, il semblait dès lors évident que toute idée de lutte était abandonnée, et les généraux résolurent d'assurer immédiatement le succès complet de leur entreprise.

« Le chef d'escadron Campenon et le capitaine de Cools étaient occupés à réunir les moyens de passer la rivière et s'étaient emparés dans ce but d'une certaine quantité de jonques. Ils reçurent, ainsi que le capitaine d'Hendecourt, l'ordre de se rendre de leur per-

sonne sur la rive droite avec le major Anson et deux représentants de la diplomatie anglaise, MM. Parkes et Locke, chargés de la même mission, et d'aller sommer le vice-roi du Pe-tche-li de remettre tous les ouvrages du Peï-Ho.

« L'entrée du premier fort du sud leur fut d'abord refusée par un mandarin militaire, qui fit lever le pont devant eux ; mais au même moment, les Chinois offraient la cession des forts du nord et l'ouverture de la rivière aux escadres ; seulement ils se réservaient tous les ouvrages de la rive droite.

« Les envoyés anglo-français ayant pris immédiatement connaissance de ces propositions, les rejetèrent sans hésiter et se décidèrent à aller trouver le vice-roi dans le yamoun de Si-kou.

« Ils furent accueillis avec empressement par ce haut fonctionnaire ; une conférence s'engagea bientôt, pendant laquelle M. Parkes, investi de toute la confiance de lord Elgin, et d'ailleurs admirablement versé dans la connaissance de la langue et des mœurs du pays, tint la parole avec beaucoup de vigueur et d'habileté. Pendant quatre heures le vice-roi resta inébranlable, ne voulant rien ajouter à ses concessions ; mais enfin, vaincu par l'énergie des parlementaires, il consentit à signer une pièce adressée aux commandants en chef de terre et de mer des armées alliées et dont les dispositions se résumaient ainsi :

« 1° Cession complète des forts et camps retranchés de la rive droite, avec tous les canons et munitions de guerre qu'ils renfermaient.

« 2° Envoi d'officiers chinois dans les forts pour désigner les emplacements des poudrières, fourneaux de mine, etc.

« 3° Engagement de fournir tous les renseignements possibles sur les travaux de barrage à l'embouchure du Peï-Ho. »

« Ce document fut remis aux généraux le 22 au point du jour ; mais dès le soir même du 21, des compagnies de notre infanterie de marine et des détachements anglais avaient pris pied sur la rive droite. Les ouvrages venaient d'être évacués dans le plus grand désordre par les troupes tartares, se retirant en toute hâte dans la direction de Tien-Tsin.

« Le nombre des fuyards était grossi des trois mille prisonniers du second fort de la rive gauche, auxquels les commandants en chef, après les avoir désarmés, avaient accordé la liberté. Cette mesure, prise dans un sentiment d'humanité, avait le grave inconvénient de rendre à l'ennemi des forces dont il pourrait se servir de nouveau contre nous, et c'est en effet ce qui eut lieu ; mais le défaut de vivres ne laissait d'autre alternative que de relâcher ou de fusiller ces hommes, qui s'étaient rendus sans défense.

« En résumé, la journée du 21 valait à l'armée la prise de cinq forts, deux camps retranchés, une quantité énorme d'armes de toute sorte et de munitions de guerre, et 518 pièces de canon, dont 110 en bronze [1] ».

Les forts occupés par les alliés, restait à débarrasser le fleuve des obstacles qui l'année précédente avaient arrêté nos canonnières.

« Le système du Peï-Ho comprenait quatre lignes d'obstacles. La première ligne se composait de chevaux de frise en fer, dont le pied s'appuyait sur des savates en bois. La pointe était inclinée et tournée vers l'assaillant : elle dépassait le niveau de l'eau à marée basse d'environ un pied et demi. Quelques-uns d'entre eux pesaient vingt mille kilogrammes. Ils avaient été forgés à Ta-Kou. Dans ce premier obstacle, un intervalle avait été ménagé, qui livrait passage aux jonques : il était comblé à volonté par un éperon mobile dont on ne saisit pas complétement le mécanisme. En second lieu venait une ligne de pieux en fer semblables aux premiers, mais moins forts. La troisième défense était formée de madriers réunis par un câble et deux chaînes. Les chaînes étaient fixées sur la rive droite et s'enroulaient sur la rive gauche autour d'une pièce de bois énorme qui tournait comme un treuil. Enfin une ligne de bâtiments calfatés, réunis par des chaînes, composait un ensemble mobile qui, selon toute apparence, servait de pont. Ainsi le système des portes était différent suivant la nature des rives. Les vases n'offraient d'abord aucun point fixe ; c'étaient alors des pieux en fer forgé qu'on avait appuyés sur le fond. Plus en amont, la rive permettait de fixer des chaînes ; les deux dernières estacades tournaient sur la rive droite comme sur une charnière. L'intervalle qui séparait chacun des obstacles était de quatre cents mètres, et leur ensemble barrait le fleuve sur une longueur de douze cents mètres. La violence du courant, la largeur et la profondeur du fleuve, le poids énorme des pièces et l'inconstance du terrain où s'étaient avancés les hommes qui les avaient fixées, donnaient aux défenses du Peï-Ho un aspect surprenant et formidable.

« Au moment où les embarcations françaises se présentèrent, le treuil de la grande estacade ne pouvait plus tourner, et l'on essayait vainement de plonger pour dégager les chaînes. Le commandant Bourgeois attaqua d'abord l'obstacle au milieu ; déjà le maître mécanicien de *la Dragonne* avait coupé le fer avec une tranche acérée, quand les Anglais réussirent à dérouler les chaînes de la rive gauche. Il était huit heures du soir ; l'orage qui s'était amoncelé depuis le matin éclatait avec violence. Tout le système, emporté par la marée descendante, tourna alors sur la rive droite comme sur un gond, et, entraînant les embarcations françaises, vint se coller sur la rive droite. La quatrième estacade avait été détruite par les Chinois eux-mêmes dans leur retraite ; les bâtiments étaient épars. Il ne restait donc plus qu'à ouvrir un passage à travers les éperons en fer.

« L'intervalle que l'ingénieur chinois avait ménagé pour le passage des jonques était situé sur le côté droit du chenal. L'éperon mobile lui-même gisait échoué sur la rive gauche, en aval de tous les obstacles. Ce fut ce passage qu'on chercha naturellement à agrandir. Le 22 août, vers six heures du matin, une canonnière anglaise de cent chevaux vint s'atteler à l'un des chevaux de frise et manœuvra pour le renverser. En même temps les Français se portèrent sur la seconde ligne et commencèrent à arracher les pieux. Au bout de cinq heures, les efforts des alliés aboutirent et firent brèche. Alors toute une flottille, avertie par un signal de convention, s'avança vers l'embouchure du fleuve. La canonnière n° 27 fut le premier bâtiment français qui eut l'honneur d'entrer dans le Peï-Ho. La canonnière n° 26, *la Dragonne*, toutes les chaloupes de la flotte suivirent de près, et le déblayement com-

1. *Relation de l'expédition de Chine*, rédigée au Dépôt de la guerre.

mença avec méthode. On avait employé les moyens les plus expéditifs dans les premières heures; désormais, au lieu de coucher les pieux sur le fond, où ils formaient autant d'écueils, on les arracha et on les porta sur les deux rives. La poussée de la mer montante fut la principale force qu'on utilisa pour effectuer ce travail, qui dura trois jours[1]. »

§ 6. NÉGOCIATIONS A TIEN-TSIN; PERFIDIE DES CHINOIS; BATAILLES DE TCHANG-KIA ET DE PALI-KIAO.

« Il se produisit alors un fait assez étrange, et qui donna lieu à différentes versions sur la pensée intime qui l'avait provoqué. Le 23, l'amiral anglais, semblant ne prendre conseil que de lui-même, profita de la marée pour remonter la rivière et se dirigea vers

L'amiral Charner, commandant des forces navales de l'expédition de Chine.

Tien-Tsin avec trois canonnières; M. Parkes l'accompagnait. Sir Grant et lord Elgin témoignèrent beaucoup de surprise de ce brusque départ, dont le général Montauban fut informé accidentellement. Prévenu dans la journée, l'amiral Charner ne perdit pas un moment pour rejoindre son collègue; car à Tien-Tsin comme ailleurs, suivant les instructions, le pavillon français devait se montrer en même temps que le pavillon anglais. L'amiral Hope, désolé du rôle secondaire que les événements avaient assigné à la marine, avait-il l'intention d'attaquer cette ville par eau et d'obtenir ainsi un succès non partagé? Toujours est-il que cet acte de témérité pouvait amener un incident pareil à celui du Peï-Ho de l'année précédente.

1. Wal'u, *Relation de l'expédition de Chine*.

L'entrée de la place est en effet défendue par deux forts considérables, armés de canons de gros calibre et croisant leurs feux sur la rivière qu'on aurait pu trouver barrée en ce point comme à l'embouchure. Heureusement les Chinois, terrifiés, s'étaient réfugiés au delà de Tien-Tsin, où l'escadrille trouva les portes ouvertes et les habitants ne demandant que la paix[1]. »

Les troupes françaises et anglaises arrivèrent devant Tien-Tsin le 26 août. Cette ville immense était presque déserte; aussi pour ramener la confiance et les habitants fut-il décidé que les troupes camperaient au dehors. On croyait la campagne finie; l'insulte de l'année précédente était vengée et les Chinois demandaient à négocier de nouveau. Lord Elgin et le baron Gros pouvaient à Tien-Tsin accepter des négociations. Deux commissaires impériaux, Kweiliang et Hang-fou, vinrent s'entendre avec eux sur les conditions de la paix. Tout était fixé d'un commun accord lorsque les commissaires chinois déclarèrent qu'ils allaient envoyer la convention à Pékin; ils avaient impudemment menti en déclarant qu'ils avaient de pleins pouvoirs. C'était un stratagème pour gagner du temps et permettre au fameux chef mogol Sang-ko-lin-sing de couvrir avec son armée la capitale de l'empire.

Lord Elgin et le baron Gros prièrent aussitôt les chefs des troupes alliées de reprendre les hostilités. Ils

Soldats français de l'expédition de Chine.

déclarèrent aux commissaires chinois qu'ils n'accepteraient plus de négociations qu'à Tung-Chaou, ville située à cinq lieues de Pékin.

L'armée se remit en marche à travers un pays inexploré. En 1858 les alliés s'étaient arrêtés à Tien-Tsin, mais cette fois il fallait aller jusqu'à Pékin. Des renforts avaient dû être envoyés à Shang-Haï que les rebelles menaçaient, et la petite armée anglo-française ne comptait au sortir de Tien-Tsin que 3000 Anglais et 3000 Français. Les généraux n'avaient point voulu emmener toutes leurs forces dans un pays dont on ne connaissait pas les ressources : ils les laissaient à Tien-Tsin, leur nouvelle base d'opérations.

1. Pallu, *Relation de l'expédition de Chine*.

Le 9 et le 10 le corps expéditionnaire partit de Tien-Tsin. A Pou-Kao, premier gîte d'étape, les Français furent accueillis par un violent orage, qui dura douze heures, et dont les conducteurs auxiliaires chinois profitèrent pour s'échapper pendant la nuit avec leurs chevaux ou mulets, compromettant ainsi le mouvement de l'armée par la perte des seuls moyens de transport qui fussent alors à sa disposition. Ce ne fut qu'au premier bivac qu'étant monté à cheval dès le matin, après la fuite des conducteurs, le général Montauban aperçut sur le Peï-Ho de très-fortes jonques; il apprit alors des Chinois que ces embarcations venaient de Tung-Chaou et qu'il en existait un grand nombre sur la rivière. Il en fit immédiatement saisir

une vingtaine et les employa à organiser un service par eau pour le transport des vivres. Ce service se continua pendant toute la campagne sous la direction des pontonniers et assura l'approvisionnement de l'armée jusqu'à Tung-Chaou; seulement il fut établi sur une plus vaste échelle, et chaque jonque fut louée par l'administration de la guerre à raison d'une piastre par jour.

Bientôt les ambassadeurs reçurent avis que le prince Tsaï, membre de la famille impériale, et que le ministre de la guerre Khou étaient munis de pleins pouvoirs pour signer la paix. De nouveaux pourparlers s'engagèrent et les ambassadeurs prévinrent les commandants des forces alliées que toutes les difficultés étaient levées. Par suite d'une convention formelle les troupes camperaient à deux lieues de Tung-Chaou et la paix se conclurait dans cette ville. Une escorte d'honneur accompagnerait les plénipotentiaires à Pékin pour l'échange des ratifications.

Le vice-amiral Charner, informé de ces faits, et ayant mission d'assister à la conclusion de la paix, quitta Tien-Tsin le 16 septembre. « Une flottille de transports s'avança et fit route derrière le convoi de l'amiral, à quelques milles de distance. Les deux convois couvraient la surface du fleuve sur une longue étendue, et les mâtereaux dessinaient à perte de vue toutes ses sinuosités. Le vice-amiral Charner prenait la route qu'avaient suivie lord Macartney et sa suite : aucun Européen ne l'avait reprise depuis soixante-dix ans.

« Chaque soir, les deux convois se groupaient et se protégeaient mutuellement. La navigation s'effectuait à la cordelle et à la perche; les eaux étaient très-basses; elles parurent soumises à l'action de la marée jusqu'à quinze lieues de Tien-Tsin : le courant avait une vitesse d'un nœud et demi, et l'on parcourait par jour de dix-huit à vingt milles. Comme sur tous les fleuves, la disposition des berges indiquait suffisamment la position du lit. C'est, du reste, un travail d'analogie que l'esprit établit en peu de temps. Chacun put ainsi remarquer que le Peï-Ho supérieur ne coule jamais encaissé : quand une de ses rives se dresse à pic, l'autre s'abaisse par une pente insensible. Les villes ressemblaient à des villages et n'en différaient que par l'étendue. Les hommes seuls paraissaient y être restés; les femmes et les enfants avaient fui ou se tenaient cachés. Partout les moissons de sorgho et de millet étaient interrompues : une partie était déjà liée en gerbes; l'autre se perdait sur pied. Des arbres à feuillage grêle et lancéolé, qui ressemblent au saule, formaient des massifs, quelquefois de petits bois. Dans le sud, l'horizon s'étendait à l'infini comme la mer; mais, dès le troisième jour du voyage, les montagnes de Pékin se dressèrent subitement dans le nord, et le paysage, en se bornant, changea de caractère [1]. »

Les généraux alliés ne s'étaient rendus qu'avec peine aux assurances des ambassadeurs. Toutefois, croyant la guerre terminée, ils décidèrent de faire partir pour Tung-Chaou un personnel chargé de réunir les ressources nécessaires aux besoins de l'armée, pendant le séjour qu'elle allait faire aux environs de cette ville. « Cette mission qu'attendaient de si cruelles épreuves, fut confiée, pour le corps français, au sous-intendant Dubut, au colonel d'artillerie Foullon-Grandchamps, au capitaine d'état-major Chanoine et aux officiers d'administration Ader et Gagey, auxquels se joignirent le kaïd Osman, officier de spahis, l'abbé Duluc, des missions étrangères, interprète du général en chef, MM. de Bastard et de Méritens, attachés à l'ambassade, et M. Escayrac de Lauture, président d'une commission scientifique. Du côté des Anglais, M. Parkes et M. Locke se mirent en route avec une escorte de 20 cavaliers, dont 19 sikhs et 1 dragon, commandés par le lieutenant Anderson. Ils étaient accompagnés du lieutenant-colonel Walker, chef d'état-major de la cavalerie, qui allait reconnaître un emplacement pour les chevaux, de MM. Boulby, correspondant du *Times*, et de Norman, de la légation de Shang-Haï.

« Le 17 septembre les commandants alliés quittèrent le campement de Kho-Seyou pour se rapprocher de Thung-Chaou. Sir Grant se faisait suivre de toutes ses forces, à l'exception d'un régiment laissé pour garder un dépôt de vivres. Le général Montauban emmenait avec lui le général Jamin et seulement 600 chasseurs à pied, une compagnie du génie, deux compagnies d'élite du 100e et du 102e de ligne, une batterie de 4 de campagne : en tout 1100 hommes. Le 18 septembre, la colonne anglaise se mit en mouvement la première, se dirigeant vers le bivac que nous devions occuper pendant les négociations. La colonne française suivait de près. A peine était-elle parvenue à huit kilomètres en avant de Matao, que sir Hope Grant fit connaître qu'il avait devant lui une force tartare considérable. Le général Montauban se rendit immédiatement auprès de son collègue, il était environ huit heures du matin. La tête des troupes anglaises était arrêtée au débouché d'un village, à l'entrée d'une plaine bordée d'un nombre considérable de centres de population, qu'entouraient des arbres et des bouquets de bois. »

Au fond de cette plaine s'étendait une chaussée coupant la route et longeant un canal. On était près de la ville de Tchang-kia-Ouang qui devait donner son nom à la bataille. L'armée tartare se déployait sur une ligne de plus de 5 kilomètres : son infanterie, son artillerie, composée de 76 pièces, sa nombreuse cavalerie formaient un arc de cercle qui tendait à nous envelopper. Cependant M. Parkes, inquiet du sort des commissaires laissés à Tung-Chaou, était retourné prince dans cette ville pour demander des explications au Tsaï sur ce déploiement de forces. En attendant la réponse, les généraux alliés n'en prenaient pas moins toutes leurs dispositions pour soutenir une attaque.

« Au milieu de ces préparatifs, le capitaine Chanoine rejoignit la colonne; il avait traversé toute l'armée tartare et n'avait réussi à passer qu'après avoir fait comprendre aux mandarins militaires qu'il venait de remplir une mission pacifique. Il était suivi à peu de distance par MM. de Bastard et de Méritens, le kaïd Osman et l'officier d'administration Gagey, qui annonçaient avoir vu plus de quinze mille cavaliers et une grande quantité de fantassins, la mèche des mousquets allumée. Ces renseignements que l'événement ne tarda pas à confirmer, ne laissaient guère de doutes sur le guet-apens que nous avaient préparé les Chinois. En effet, vers dix heures, des coups de fusil furent tirés par les Tartares, et une décharge générale

1. Palliu, *Relation de l'expédition de Chine.*

des pièces d'artillerie et des gingolls fut dirigée de la chaussée sur un groupe de cavaliers anglais lancés au galop.

« C'était le lieutenant-colonel Walker, qui, accompagné de 4 dragons, s'éloignait en toute hâte des lignes ennemies où la trahison venait de commencer son œuvre. Cet officier supérieur et M. Ader, officier d'administration de l'armée française, s'étaient vus tout à coup entourés d'une foule considérable, qui, après quelques démonstrations hostiles, s'était portée sur eux à des voies de fait et avait voulu leur enlever leurs sabres. Dans la lutte provoquée par cette tentative criminelle, M. Ader était tombé grièvement blessé à la tête; son ordonnance un brave chasseur du 2e bataillon, nommé Ouzouf, l'avait défendu avec un courage héroïque; mais le soldat, victime de son dévouement, était mort aux pieds de l'officier; et bientôt un képi galonné et une baïonnette allaient être trouvés réunis sur le lieu même de l'assassinat. Le chef d'état-major de la cavalerie anglaise, un instant acteur dans ce drame dont l'avait tiré la vitesse de son cheval, n'avait pu donner qu'un gage stérile de sympathie au malheureux M. Ader en lui serrant la main.

« Grâce aux renseignements fournis par le colonel, qui avait visité en détail le camp tartare, on sut que toutes les pièces chinoises étaient tournées de manière à croiser leurs feux sur le débouché de la plaine. Les commandants en chef décidèrent en conséquence de tourner la position par les deux ailes[1]. »

Les Français devaient combattre à droite des Anglais. Le mouvement combiné réussit admirablement. Notre infanterie, notre artillerie, nos cavaliers, luttant avec l'ardeur qui les caractérise eurent bientôt raison des Tartares qui, rejetés sur les Anglais, furent mis en complète déroute. Les boulets de nos canons rayés firent au loin de grands ravages parmi les fuyards. Nous n'avions perdu que le lieutenant de Damas et nous ne comptions que 10 blessés. Soixante et onze pièces de canon restaient entre les mains des alliés, ainsi qu'une grande quantité de drapeaux et de gingolls.

« Je ne veux pas terminer mon rapport, écrivait le général en chef au ministre, sans vous dire, monsieur le maréchal, toute la glorieuse satisfaction que j'ai éprouvée à diriger cette poignée de braves contre ces hordes conduites au combat par des chefs perfides. Un immense succès pour nos armes a été la conséquence de la trahison et de la félonie du gouvernement chinois, qui nous avait attirés, avec des assurances de paix, auprès de la capitale avec des forces qu'il croyait insignifiantes. »

Les généraux alliés s'attendaient à de nouvelles communications de la part des autorités chinoises. Personne ne vint et on conçut de vives inquiétudes sur le sort des personnes enfermées à Tung-Chaou. Les Chinois semblaient décidés à tenter encore une fois le sort des armes. Les généraux se préparèrent à aller à eux. La brigade Collineau avait en partie rejoint notre corps expéditionnaire et le général de Montauban put disposer de 2800 hommes. Le 21 septembre fut fixé pour l'action.

Les Chinois ne paraissaient avoir aucune intention de défendre Tung-Chaou, malgré l'importance de sa population de 400 000 âmes. Ils étaient établis sur la route de cette ville à Pékin, à quelques kilomètres seulement de nos avant-postes. La route suivait d'abord un canal qui reliait le Peï-Ho à Pékin, puis franchissait le canal sur un pont de pierre au village de Pa-li-kiao. Ce pont était défendu par les Tartares en avant et en arrière. Il fallait l'enlever. L'armée française devait marcher directement sur Pa-li-kiao tandis que l'armée anglaise prendrait la gauche, gagnerait sur le canal un second pont en bois, à trois kilomètres du premier, et le traverserait pour se rabattre sur l'ennemi, pris ainsi de face et de revers. Comme au 18 septembre c'était le prince Sang-ko-lin-sin qui commandait les Tartares. C'était lui qui l'année précédente avait défendu les forts du Peï-Ho : il était le chef du parti de la guerre et il comptait sur la deuxième armée qu'il avait réunie en avant de Pékin et qui était bien plus considérable que la première pour nous écraser.

Le 21 à cinq heures du matin, nos troupes se mirent en marche et ne tardèrent pas à apercevoir l'ennemi. L'infanterie tartare était retranchée au camp de Ouа-kouа-ye, tandis que la cavalerie, comptant au moins 25 000 hommes et répandue sur les deux ailes, formait un vaste arc de cercle. Le général Montauban lança, sous les ordres du général Collineau, une colonne d'avant-garde qui se trouva bientôt débordée par la cavalerie ennemie. Le commandant en chef se préparait à la soutenir lorsqu'une vive canonnade partie du village détourna de ce côté ses efforts. Ce village était la clef de la position et du pont; le général Montauban ordonna au général Jamin de l'attaquer. « Cette disposition isolait la petite troupe du général Collineau et le plaçait dans une situation fort critique. Il lui fut enjoint de se replier sur le corps principal; mais cet ordre ne pouvait être mis à exécution avant que l'armée anglaise fût entrée en ligne. En effet, en ce moment la cavalerie ennemie débordait complétement nos deux ailes; et le sen-wang (général chinois), profitant avec une certaine habileté des difficultés de notre situation, nous faisait charger en masse en nous enveloppant de toutes parts. Le chef de l'avant-garde fit face à toutes les attaques avec une admirable énergie; l'artillerie de 4 mitraillait la cavalerie chinoise sur sa gauche, tandis que l'infanterie tenait bon sur son front, abattant par un feu bien dirigé tout ce qui était devant elle. De son côté la brigade Jamin avait à résister à un mouvement de même nature; la cavalerie tartare cherchait à la tourner à droite, pendant que l'artillerie lui envoyait de front des boulets qui, heureusement, passaient par-dessus les têtes à une assez grande hauteur. Les fusiliers, la batterie de 12, les chasseurs à pied et la compagnie du 102e, repoussaient, au centre, les charges plusieurs fois répétées avec des cris sauvages, et qui, sur l'extrême droite, venaient se briser sur le 101e de ligne, disposé avec beaucoup d'intelligence et de sang-froid par le colonel Pouget. Devant cette résistance héroïque, les cavaliers tartares, dans les rangs desquels notre feu, à la fois si bien nourri et si régulier, faisait d'assez nombreuses victimes, finirent par hésiter puis par se débander. Comme le 18, nous étions sortis victorieux de ce cercle d'ennemis; mais l'armée avait couru les plus grands dangers en face de ces masses dirigées avec tant d'audace par le sen-wang

1. *Relation de l'expédition de Chine*, rédigée au dépôt de la guerre.

en personne. Un instant sa cavalerie était arrivée jusqu'à soixante mètres de nos pièces et ne s'était arrêtée que devant l'attitude résolue de nos hommes.

« L'armée anglaise venait enfin de se déployer à la gauche de nos troupes; et le général Montauban, rassuré de ce côté, ordonna au général Collineau de se porter avec son petit corps sur la gauche, près du canal, de manière à rejeter vers sa droite l'ennemi sur le village de Pa-li-kiao, tandis que la brigade Jamin attaquerait de front, en marchant directement sur le pont où flottait la bannière de Sang-ko-lin-sin.[1] »

Nos soldats enlevèrent avec vigueur le village de Oua-Koua-Ye, défendu pied à pied par l'infanterie tartare qui se retira, en bon ordre, sur le pont de Pa-li-kiao. C'est autour de ce pont que se passa l'action décisive de la journée.

« Le pont semblait en feu et tremblait dans sa base sous les volées retentissantes des canons tartares. Ce n'était plus derrière des remparts ou abrités par des ouvrages de campagne que combattaient les Chinois, c'était à poitrine découverte. Là sont réunis, aux portes mêmes de la capitale, les Tartares de la bannière impériale, l'élite des troupes de l'empire. A leur tête, au milieu du pont, exposé aux balles et

M. Escayrac de Lauture.

aux boulets qui pleuvent de toutes parts, un de leurs chefs à cheval agite, en signe de défi, une bannière jaune, et pousse des cris gutturaux qui se perdent dans le bruit de la canonnade. Autour de ce chef intrépide le marbre des parapets vole en éclats, et nos obus abattent des rangs entiers. La mort qui frappe sans relâche n'épouvante pas ces inhabiles mais hardis combattants; pas un ne bouge. Déjà les bords du canal et le pont lui-même sont couverts de morts mutilés par d'affreuses blessures.

« En ce moment (écrit le général de Montauban), le pont de Pa-li-kiao offrait un spectacle qui est certes un des épisodes les plus saisissants de la journée. Tous les cavaliers, si ardents le matin, avaient disparu. Sur la chaussée du pont, monument grandiose d'une civilisation vieillie, des fantassins richement vêtus agitaient des étendards et répondaient à découvert par un feu heureusement impuissant à celui de nos pièces et à notre mousqueterie.

« C'était l'élite de l'armée qui se dévouait pour couvrir la retraite. Depuis près d'une demi-heure, le feu ne cessait pas de part et d'autre. Cependant celui de l'ennemi faiblissait sensiblement. Nos boulets avaient tué presque tous les canonniers sur leurs pièces.

1. *Relation de l'expédition de Chine*, rédigée au Dépôt de la guerre.

« Le général Collineau a formé une colonne d'attaque à laquelle se joint la compagnie du 101e du capitaine de Moncets, officier plein de bravoure, qui déjà avait voulu se jeter en avant. Le général prend la tête de la colonne et s'élance à cheval sur le pont; derrière lui, guidé par leurs chefs, accourt le reste de ses troupes aux cris de : *Vive l'Empereur!* Ils envahissent le pont, qu'encombrent les morts et les blessés, et dont l'entrée est obstruée par des pièces de canon renversées de leurs affûts. L'ennemi n'essaya plus de résister; ces masses si compactes tout à l'heure, maintenant confuses, désorganisées, privées

L'intendant militaire Dubut.

de leurs chefs, dont le plus grand nombre a été tué en s'exposant vaillamment à nos coups, se retirent en désordre sur la route de Péking. Le général Collineau culbute avec son avant-garde quelques groupes de Tartares qui tentent encore un dernier effort, et s'engage sur la droite de la route à la poursuite des fuyards. Mais des maisons qui bordent la rive opposée à l'armée alliée et des berges couvertes de hautes herbes, part encore un feu assez suivi de tirailleurs. Ces derniers défenseurs du pont sont presque tous tués sur place, et le général en chef marche avec la colonne Jamin sur les traces du général Collineau.

« L'ennemi avait disparu, laissant le champ de bataille couvert de ses morts. Il était midi, et de-

puis sept heures du matin le combat durait. Le général de Montauban fait sonner la halte, et, deux heures après, toutes les troupes étaient établies dans le camp et sous les tentes mêmes des Tartares[1]. »

L'armée anglaise, de son côté, avait dignement combattu dans le rayon qui lui avait été assigné. Sa cavalerie avait vigoureusement chargé la cavalerie tartare. Puis ses bataillons s'étaient dirigés vers le pont de bois, situé au-dessous du pont de pierre. Ils avaient eu à traverser un pays semé de bouquets d'arbres où l'ennemi s'embusquait : ils avaient partout refoulé l'ennemi, mais lorsqu'ils arrivèrent au pont de bois, nos soldats étaient déjà de l'autre côté du canal, poursuivant les fuyards.

L'armée qu'une poignée d'Européens venait de disperser dépassait 40 000 hommes : l'ennemi avait plus de 1200 hommes hors de combat. Il restait entre nos mains dix-sept canons en bronze, dont quelques pièces hollandaises fort belles, une bannière de San-ko-lin-sin, une énorme quantité de fusils à mèche et de paquets de flèches, et dix mille kilogrammes de poudre pris dans un magasin attenant au pont de pierre : nos pertes étaient de vingt hommes hors de combat; celles des Anglais étaient à peu près les mêmes. « Tout cela est si étrange, disait le général Montauban dans son rapport, que pour se rendre compte de nos succès, il faut remonter bien haut dans le passé et se rappeler les victoires constantes de quelques poignées de soldats romains sur les hordes barbares. »

§ 7. PRISE DE PÉKIN (OCTOBRE 1860); INCENDIE DU PALAIS D'ÉTÉ.

Dès le lendemain du combat de Pali-Kiao, un nouveau plénipotentiaire Chinois, le prince Kong, frère de l'empereur, demanda à traiter. On lui posa comme première condition le retour des prisonniers de Tung-Chaou. Le prince refusa de les rendre, ce qui augmenta les inquiétudes excitées déjà sur leur sort. Les généraux alliés avaient appelé à eux le reste de leurs forces demeurées à Tien-Tsin. Le général Montauban se voyait à la tête de 4000 hommes. Le 5 octobre il prit, avec le général Grant, la direction de Pékin. Le soir même les bivacs étaient établis à cinq kilomètres de la face est de la ville, dans un grand village, au milieu d'un pays riche en cultures de toute espèce, couvert de bouquets d'arbres très-élevés et très-touffus. On découvrait parfaitement les remparts de la capitale, qui paraissaient garnis de troupes. Les reconnaissances envoyées de tous côtés et les divers renseignements qu'on put se procurer signalaient l'existence d'un immense camp retranché au nord de la ville, servant de quartier général au prince Sau-ko-lin-sin. Les alliés résolurent de s'y porter. Le 6 ils se remirent en mouvement et suivirent une direction parallèle à la face est de Pékin. On atteignit le camp retranché que l'ennemi avait évacué. Sir Grant fit prévenir le général de Montauban que l'ennemi semblait s'être retiré du côté de Yuen-min-yuen, magnifique résidence impériale. Il était de bonne heure; les deux armées s'y dirigèrent, mais le pays était si coupé et si boisé que les Anglais s'égarèrent, leur cavalerie seule nous rejoignit. A sept heures du soir nos soldats se trouvèrent sur une esplanade plantée de grands arbres en quinconce; ils étaient devant le palais d'été de l'empereur de Chine.

« L'entrée en était fermée par une porte très-solide et par deux barrières. La 3e compagnie de marins fusiliers, commandée par le lieutenant de vaisseau Kenney, fut chargée de reconnaître l'enceinte; le chef d'escadron Campenon commandait la reconnaissance; le lieutenant de vaisseau de Pina, aide de camp du général en chef, s'y joignit. Quelques serviteurs de l'empereur, qui lui étaient restés fidèles après son départ, essayèrent de barrer le passage aux assaillants. Dans cette lutte, le lieutenant de vaisseau de Pina reçut un coup de sabre sur le poignet droit, et l'élève Viveno, une balle dans le côté. Les Chinois laissèrent trois des leurs sur le carreau. Cette résistance n'avait aucun caractère militaire : c'était le dernier témoignage de fidélité donné à l'empereur, qui fuyait précipitamment en Mantchourie. La première cour du palais fut occupée immédiatement par une partie de la brigade Collineau. Dans la nuit, de grands feux que le général Grant avait fait allumer pour indiquer sa position furent aperçus par l'armée française.

« Le palais de Yuen-min-yuen a été vu et décrit par les jésuites lorsqu'ils étaient en faveur à la cour de Pékin; l'ouvrage intitulé *Chine moderne* en donne le nom, et, d'après eux, l'indique comme une merveille de la Chine. Les présents des rois tributaires et des souverains de l'Europe eux-mêmes y étaient accumulés. C'était la résidence favorite de l'empereur Hien-fung; il l'occupait de préférence à son palais de Pékin, où il ne venait que pour présider les cérémonies annuelles. Cette habitation se composait d'une suite de palais séparés les uns des autres par des lacs, des ponts et des collines artificielles. Beaucoup de ces maisons de plaisance étaient construites en bois de cèdre doré; les tuiles vernissées, jaunes, vertes et bleues, et les arbres à fleur entremêlaient leurs couleurs d'une façon vive et agréable. Tous ces palais semblaient jetés pêle-mêle dans un parc immense dessiné en rectangle et ceint de murs assez élevés. Suivant l'habitude des princes de l'Orient, il y avait, près des bâtiments habités par l'empereur, des magasins remplis de soie, de fourrures, de vivres et de tout ce qui était nécessaire pour l'entretien de sa maison militaire : celle-ci ne comprenait pas moins de dix mille personnes. L'impression que produisit la vue du palais d'été sur des hommes très-différents les uns des autres par l'éducation, par l'âge ou par l'esprit, fut la même : on ne chercha point si les genres étaient peu comparables; on fut frappé d'une manière absolue, et on l'exprima en disant que tous les châteaux impériaux de France n'auraient point fait un Yuen-min-yuen. Cette impression fut peut-être si forte parce que rien de ce que les alliés avaient entrevu sur leur route de Peh-tang à Pékin ne pouvait les disposer à la rencontre d'une succession de merveilles. Tout était rapetissé, et tout paraissait sale dans les villes et les villages chinois, aussi bien que dans cette misérable ville de Peh-tang, bâtie dans les boues, et qui s'était offerte la première aux yeux des armées expéditionnaires.

« L'empereur Hien-fung n'avait pas dû quitter son palais plus de trois heures avant l'arrivée des Français. Ceux qui pénétrèrent les premiers dans le palais d'été se seraient plutôt crus dans un musée

1. Bazancourt, *Expédition de Chine.*

que dans une demeure habitée : les objets en jade oriental, en or, en argent, en laque, précieux par la matière ou par la forme, étaient disposés sur des étagères ainsi que dans les musées d'Europe. On les examina d'abord avec cette réserve qui tient à nos habitudes ; il semblait, en les voyant disposés avec tant d'ordre, qu'on pouvait les regarder et non pas les prendre. Celui qui y porta la main le premier rompit le charme[1]. »

Le lendemain matin le général de Montauban procéda, avec des officiers anglais, à la visite du palais. « Je tenais, écrit-il dans son rapport, à ce que nos alliés fussent représentés dans cette première visite au palais, que je soupçonnais devoir renfermer de grandes richesses. Après avoir visité des appartements dont la splendeur est indescriptible, je fis placer partout des sentinelles, et je désignai deux officiers d'artillerie pour veiller à ce que personne ne pût pénétrer dans le palais et pour que tout fût conservé intact jusqu'à l'arrivée du général Grant, que le brigadier Pattle fit prévenir tout de suite.

« Les chefs anglais arrivés, nous nous concertâmes sur ce qu'il convenait de faire de tant de richesses, et nous désignâmes pour chaque nation trois commissaires chargés de faire mettre à part les objets les plus précieux comme curiosités, afin qu'un partage égal en fût fait ; il eût été impossible de songer à emporter la totalité de ce qui existait, nos moyens de transport étant très-bornés.

« Un peu plus tard, de nouvelles fouilles amenèrent la découverte d'une somme de 800 000 francs en petits lingots d'or et d'argent ; la même commission procéda également au partage égal entre les deux armées, ce qui constitua une part de prise d'environ 80 francs pour chacun de nos soldats. La répartition en a été faite par une commission composée de tous les chefs de corps et de service présidée par M. le général Jamin ; la même commission, réunie et consultée au nom de l'armée, déclara que celle-ci désirait faire un cadeau, à titre de souvenir, à S. M. l'Empereur de la totalité des objets curieux enlevés dans le pays, ainsi qu'à S. M. l'Impératrice et au Prince impérial. L'armée a été unanime pour cette offrande au chef de l'État, qui le considérera comme un souvenir de reconnaissance de ses soldats pour l'expédition la plus lointaine qui ait jamais été entreprise. Au moment du partage entre les deux armées, j'ai tenu, au nom de l'Empereur, à ce que lord Elgin fît le premier choix pour S. M. la reine d'Angleterre. Lord Elgin a choisi un bâton de commandement de l'empereur de Chine, en jade vert du plus grand prix et monté en or. Un second bâton, semblable en tout à celui-ci, ayant été trouvé, lord Elgin, à son tour, a voulu qu'il fût pour l'Empereur. Il y a donc eu parité parfaite dans ce premier choix.

« Il serait impossible, monsieur le maréchal, de vous dire la magnificence des constructions nombreuses qui se succèdent sur une étendue de *quatre lieues*. Un seul dieu en bronze, un Bouddha, a une hauteur d'environ 70 pieds, et tout le reste est à l'avenant : jardins, lacs et objets curieux entassés depuis des siècles dans des bâtiments en marbre blanc couverts de tuiles éblouissantes, vernies et de toutes couleurs ; ajoutez à cela des points de vue d'une campagne admirable, et Votre Excellence n'aura qu'une faible idée de ce que nous avons vu. Dans chacune de ces pagodes il existe non pas des objets, mais des magasins d'objets de toute espèce. Pour ne vous parler que d'un seul fait, il existe tant de soieries du tissu le plus fin, que nous avons fait emballer avec des pièces de soie tous les objets que je fais expédier à Sa Majesté. Ce qui attriste au milieu de toutes ces splendeurs du passé, c'est l'incurie et l'abandon du gouvernement actuel et des deux ou trois gouvernements qui l'ont précédé ; rien n'est entretenu, et les plus belles choses, à l'exception de celles qui garnissent le palais que l'empereur habite, sont dans un état déplorable de dégradation. Dans l'une des pagodes, celle des voitures, à une demi-lieue du palais habité, nous avons trouvé deux voitures magnifiques anglaises, présent de l'ambassade de lord Macartney ; elles étaient, ainsi que leurs harnais dorés, dans la même place où elles avaient dû être mises il y a quarante-quatre ans, sans qu'un grain de la poussière qui les couvre ait jamais été enlevé. Il faudrait un volume pour dépeindre tout ce que j'ai vu. Mon plus grand regret, c'est de n'avoir pas dans l'expédition un photographe pour reproduire aux yeux de l'Empereur ce que la parole est impuissante à exprimer.

« Après quarante-huit heures de séjour à Yuen-min-yuen, je songeai à rejoindre l'armée anglaise devant Pékin ; mais, avant de quitter le palais impérial, je constatai que les effets de plusieurs de nos malheureux prisonniers, par suite de la trahison du 18 septembre, étaient placés dans une chambre de l'une des maisons qui avoisinent l'habitation de l'empereur. Parmi ces effets figuraient ceux du colonel Foullon-Grandchamp, de l'artillerie, un carnet et des effets de sellerie à M. Ader, comptable des hôpitaux, et enfin quinze selles complètes de sikhs, et diverses autres choses ayant été reconnues par des officiers anglais comme appartenant à ceux des leurs pris le même jour 18 septembre[1]. »

Lorsque le général Montauban revint du palais d'été, il apprit que les Chinois avaient rendu huit prisonniers, parmi lesquels M. Parkes, M. Locke, pour les Anglais, M. d'Escayrac de Lauture pour les Français. Le retour de M. Parkes, que sa connaissance du chinois rendait très-utile, causa une grande joie à lord Elgin, car, selon lui, M. Parkes valait une armée. Les blessures de ces malheureux firent pressentir ce qui était advenu des autres. Du 9 au 18 octobre, les Français reçurent dans des cercueils les corps décomposés du colonel Foullon-Grandchamp, du sous-intendant militaire Dubut, de l'officier d'administration Ader et de leurs ordonnances. Le corps de l'abbé Duluc ne fut pas rendu. Douze cadavres furent remis aux Anglais. En somme, sur vingt-six prisonniers, les Anglais n'en avaient reçu que treize vivants, et sur douze prisonniers, les Français n'en avaient reçu vivants que cinq.

Les rapports des victimes de la cruauté chinoise ont retenti par toute l'Europe ; ils prouvent que ce peuple, qui se vante d'être le plus civilisé, est encore enfoncé dans la barbarie. Voici quelques détails sur ce triste épisode, d'après le livre jaune du baron Gros, qui cite la narration d'un témoin oculaire :

« Deux Européens ont été tués à Tung-Tchaou ; deux autres n'ont pas été conduits à Pékin comme leurs compagnons d'infortune, et sont restés, par ordre, au-

1. Pallu, *Relation de l'expédition de Chine.*

1. Rapport du général Cousin-Montauban.

près du général Tchene-Pao, qui les traitait bien. L'un d'eux parlait le chinois et engageait le général à se rendre au camp des alliés pour y conclure la paix; mais ce chef, qui avait été blessé au cou, voyant les armées s'avancer vers le pont de Pa-li-Kiao, les a fait décapiter sur le pont même, et a fait jeter leur corps et leur tête dans le canal.

« Quatre Européens arrivèrent d'abord dans Pékin; ils étaient dans des chariots; six autres y furent amenés à pied; enfin vingt autres y vinrent à cheval dans l'après-midi. On dit que l'un d'eux est parvenu à s'échapper au galop de son cheval. Ceux qui ont été conduits dans Pékin ont été garrottés, les pieds et les mains liés en faisceau derrière le dos, et c'est dans cette position humiliante que plusieurs d'entre eux ont été portés par deux hommes qui avaient passé un bâton entre les cordes. On conçoit les douleurs et les cris de ces infortunés; et, par un raffinement de cruauté difficile à croire, on mouillait leurs liens pour les serrer davantage, tout en refusant d'humecter leurs lèvres avec cette eau qu'ils demandaient à boire avec des cris déchirants. Quelques païens, émus de compassion, repro-

Chine. — Pavillon dans le jardin du palais d'été.

chaient aux prétoriens leur cruauté envers leurs victimes. L'une d'elles se faisait remarquer par sa douceur et sa patience; les autres se laissaient aller à leur indignation et à leur désespoir, et il paraît certain qu'un Chinois qui comprenait un peu l'anglais disait méchamment aux bourreaux que les prisonniers les accablaient de malédictions. Un de ces pauvres Européens criait si fort qu'un Chinois lui a plongé son couteau dans le côté pour le faire taire. C'est liés de la sorte que plusieurs de ces infortunés ont été portés à Yuen-min-yuen et jetés dans une des cours du pavillon où avait demeuré le prince Tsaï, et là ils ont été abandonnés sans nourriture, sans soins, sans espoir! Plus tard on sépara les survivants; les uns furent envoyés dans le nord, d'autres dans le sud. »

« Le jeune M. Norman, attaché à la légation de Sa Majesté Britannique, à Shang-Haï, et que lord Elgin avait emmené avec lui, a été lié, les pieds et les mains derrière le dos et les quatre membres attachés ensemble; on l'a placé dans un chariot, et il a été transporté dans le palais d'été de Yuen-min-yuen. Là il a été jeté, garrotté de la sorte, dans le coin d'une cour, où personne n'est venu le secourir, et où quatre jours après il est mort de faim, de froid, de douleur et

Occupation du palais d'été par les troupes françaises. (Page 218, col. 2.)

rongé, encore vivant, par les rats et les vers dont son corps était couvert lorsqu'on l'a trouvé dans le palais. Le correspondant du *Times*, M. Bowlby, homme doux, aimable et spirituel, que nous aimions tous, a subi le même sort ; mais peut-être a-t-il moins souffert que M. Norman, puisque, lié comme lui, il a été jeté dans un égout, où il a du être suffoqué en peu de temps[1]. »

Le témoignage suivant donné par les prisonniers anglais sur la mort du lieutenant Anderson est horrible : « Quand nous eûmes été tous liés ainsi, les Chinois nous emportèrent et nous mirent dans une cour où nous restâmes trois jours exposés au froid et à la chaleur du soleil. Le second jour, M. Anderson eut le délire par suite du soleil et du manque de nourriture; nous n'avions rien eu à manger; à la fin on nous donna deux pouces carrés de pain et un peu d'eau. Pendant la journée, la cour restait ouverte, et des centaines de personnes accouraient pour nous regarder.

« Le soir un soldat était mis de faction pour surveiller chacun de nous. Si nous disions un mot, ou si nous demandions de l'eau, ils nous foulaient aux pieds et nous frappaient à coups de pied sur la tête ; et si nous demandions quelque chose à manger, ils nous remplissaient la bouche d'ordures.

« A la fin du troisième jour, on nous mit des fers au cou, aux poignets et aux pieds. Le délire ne quitta pas M. Anderson jusqu'à sa mort, qui eut lieu le neuvième jour de son emprisonnement. Deux jours avant, ses ongles et ses doigts percèrent à la suite de la tension des cordes. La gangrène s'y mit et les os de ses poignets furent à découvert. Pendant qu'il vivait encore, les vers se mirent à ses blessures, y pénétrèrent et coururent sur tout son corps. »

« Le 10, les alliés adressèrent au prince Kong une sommation pour exiger la reddition de la porte Ganting et l'installation de leurs troupes sur le rempart même de Pékin dans la journée du 13, avant midi ; ajoutant que, si, à l'heure dite, ces conditions n'étaient pas remplies, l'artillerie ferait brèche à la muraille.

« Il n'était pas possible, en effet, de songer à franchir ces hautes et épaisses défenses par l'escalade ; aussi, à partir de la sommation, les travaux de siége furent entrepris et poussés avec vigueur jusqu'à la fin de la nuit du 12 au 13. Deux batteries de brèche, l'une de quatre pièces anglaises de 68 livres, l'autre de quatre canons obusiers de 12 rayés, furent établies entre la porte Gan-ting et l'angle N. E. du retranchement; la batterie anglaise, installée dans le temple de la Terre, était à 250 mètres de la ville; la batterie française, à 70 mètres environ. C'était un spectacle singulier que de voir ces travaux s'exécuter sans obstacle, en présence des Tartares qui garnissaient les créneaux; une reconnaissance avait pu même s'avancer librement jusqu'au pied des murs. Cette curiosité passive et en quelque sorte sauvage de la part des Chinois, assistant du haut de leurs remparts à l'armement de nos batteries, ne pouvait guère s'expliquer que par leur confiance dans la masse énorme des constructions qui les protégeaient.

« Cependant, dans la nuit du 12 au 13, le mandarin Hong-Ki, qui remplissait depuis quelques jours les fonctions d'intermédiaire entre les alliés et le gouvernement chinois, demanda à conférer avec deux délégués anglo-français au sujet de la remise de la porte Gan-ting. Le commandant Campenon, du corps d'état-major, et M. Parkes, désignés pour cette mission, furent reçus par Hong-Ki dans un grand yamoun du faubourg situé en avant de l'armée anglaise. A la suite d'une discussion dans laquelle le mandarin tenta de modifier les conditions imposées par les délégués, il finit par céder sans réserve sur tous les points.

Le 13 à midi, c'est-à-dire à l'heure fixée, la porte Gan-ting s'ouvrit en effet devant nous, et un bataillon de chaque nation alla s'établir sur le rempart. Le bataillon français appartenait au 101e de ligne, et à sa tête marchait le colonel Pouget. L'entrée de nos troupes s'effectua aux cris répétés de *vive l'Empereur !* en présence d'une foule immense, dont les mandarins parvenaient difficilement à contenir l'empressement. Le rempart, large de 17 mètres, était armé de quelques canons en bronze, d'un fort calibre et d'un travail remarquable, indépendamment d'une quantité considérable de petites pièces assez grossières ; mais les approvisionnements de poudre et de projectiles ne répondaient pas à ce déploiement de matériel de guerre. Les munitions des Chinois, si abondantes pendant les premières opérations, étaient devenues de plus en plus rares; et il est probable que cet épuisement, joint au retentissement qu'avait eu la pointe heureuse faite sur Yuen-min-yuen, avait fortement contribué à nous ouvrir la capitale de l'empire. Les généraux alliés prirent immédiatement les mesures de précaution nécessaires pour assurer leur position, et firent disposer sur le rempart six pièces de 4 et autant de pièces anglaises, destinées à enfiler les principales rues qui débouchent sur la porte occupée. L'armée française se rapprocha en même temps de la ville et vint s'installer près des murs dans les casernes abandonnées par les Tartares.

« A partir de ce moment commença à percer l'idée d'un hivernage à Pékin, idée favorite de lord Elgin. L'ambassadeur anglais considérait l'occupation comme devant, une fois le traité obtenu, en assurer le développement sérieux et durable ; il n'avait pas, disait-il, à se préoccuper des inconvénients que cette mesure pouvait entraîner au point de vue militaire, laissant aux généraux le soin de décider, sous leur propre responsabilité, si l'exécution était possible. Sir Hope Grant, tout en désapprouvant la proposition de lord Elgin, était bien aise de s'appuyer, dans sa réponse, sur le refus du général Montauban. Le commandant en chef français n'hésita pas à déclarer que le salut de ses troupes ne lui permettait pas de prolonger son séjour dans la capitale au delà du 1er novembre, et qu'à cette époque il se retirerait à Tien-Tsin, où tous les approvisionnements avaient été préparés pour passer l'hiver, tandis qu'il n'avait pris aucune disposition pour rester à Pékin. D'ailleurs la saison commençait à devenir rigoureuse; les montagnes voisines étaient couvertes de neige, et le vent du nord, soufflant avec violence, faisait présager l'arrivée des mauvais temps, annoncée comme prochaine par les gens du pays. Cependant la diplomatie, malgré ses efforts, avançait lentement ; les échanges de notes sur chaque condition particulière absorbaient un temps précieux, et l'on pouvait craindre qu'à la date fixée pour le départ des troupes la ques-

1. *Livre jaune* du baron Gros.

tion n'eût pas fait un pas. Lassés de ces retards, le 17, les ambassadeurs se décidèrent à envoyer aux autorités chinoises un ultimatum, qui n'était autre que celui des commandants en chef : « Ou la paix serait signée le 23, ou les alliés entreraient dans la ville et y brûleraient le palais impérial, sans aucun dommage pour la population, si elle restait simple spectatrice. »

« On manquait alors de renseignements positifs sur la position de l'armée du prince San-ko-lin-sin ; les uns prétendaient qu'elle s'était retirée à six lieues seulement de la capitale, tandis que d'autres rapportaient qu'elle avait battu en retraite vers la Tartarie, où s'était déjà réfugié l'empereur, à quarante lieues de distance. Quelle que fût la vérité, l'éloignement de cette armée paraissait établir qu'elle avait renoncé désormais à toute résistance ; et, par le fait, les alliés ne devaient plus se retrouver en présence de ces masses d'infanterie et de cavalerie qu'ils avaient deux fois mises en complète déroute. Le général Montauban avait résolu d'attendre dans sa position les délais fixés par l'ultimatum, avant d'exercer de nouvelles rigueurs contre le gouvernement de Pékin ; mais sir Hope Grant, et surtout lord Elgin manifestaient de jour en jour une impatience plus vive, et semblaient ne devoir reculer devant aucun moyen de coercition, dût-il entraîner le renversement de la dynastie régnante. Cette disposition, contre laquelle le commandant en chef et l'ambassadeur français réunissaient leurs efforts pour rester fidèles à leurs instructions, s'était surtout dessinée depuis qu'au lieu de rendre vivants tous les prisonniers du 18 septembre, les Chinois avaient renvoyé les cadavres du plus grand nombre. Lord Elgin, préoccupé sans doute de l'opinion publique en Angleterre, et surtout des passions de la presse de Londres, qui comptait parmi les morts un de ses représentants les plus accrédités, M. Bowlby, le correspondant du *Times*, désirait frapper un grand coup et donner satisfaction à ces exigences par une réparation éclatante. Cette divergence de politique ne tarda pas à produire des tiraillements entre les alliés. D'abord les ambassadeurs étaient tombés d'accord sur l'idée de n'ajouter aux conditions du traité de Tien-Tsin que la stipulation d'une indemnité à allouer aux familles des victimes de la perfidie tartare : 200 000 taëls ou 1 600 000 francs pour les Français, 300 000 pour les Anglais, en raison du plus grand nombre de leurs prisonniers ; mais, dès le 17, lord Elgin proposait au baron Gros d'imposer l'érection à Tien-Tsin d'un monument qui consacrât à jamais la honte du gnet-apens, et d'incendier complétement le palais de Yuen-min-yuen, déjà brûlé en partie par les troupes et les Chinois eux-mêmes, dans les journées des 7 et 8 octobre.

« Notre ambassadeur parvint, non sans peine, à détourner son collègue du premier de ces projets, auquel le gouvernement de Pékin n'aurait pu consentir sans s'abaisser au dernier point ; quant à l'incendie du palais d'été, aucun raisonnement ne réussit à empêcher cet acte de vengeance.

« Le général Montauban refusa formellement de coopérer à une semblable expédition, il la jugeait, ainsi que le baron Gros, nuisible aux intérêts du gouvernement français dans la pensée qu'elle pouvait avoir pour résultat de jeter la terreur dans l'esprit déjà peu rassuré du prince Kong, et de lui faire abandonner les négociations entamées Dans ce cas, l'attaque du palais impérial de Pékin deviendrait une nécessité, et la chute de la dynastie actuelle en paraissait la conséquence. Ces considérations ne purent arrêter nos alliés ; peut-être quelques esprits voyaient-ils même dans les événements redoutés par nous l'accomplissement de leurs vœux secrets ; l'appui que certains hommes avaient prêté sous main aux rebelles, dans la marche sur Sang-Haï, permettait du moins de s'arrêter à cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, les Anglais disaient pour expliquer leur résolution : « C'est dans ce palais d'été que les prisonniers ont été traités avec une barbarie atroce et qu'ils sont restés pieds et poings liés pendant trois jours, sans avoir rien ni à boire ni à manger ; la nation anglaise ne sera pas satisfaite, si l'on n'inflige au gouvernement chinois un châtiment sévère, marque durable du ressentiment inspiré par la perfidie avec laquelle il a violé le droit des gens ; si nous nous bornions à signer un traité de paix, ce gouvernement croirait pouvoir impunément saisir et assassiner nos compatriotes ; la destruction du palais, considéré comme une place forte, sera un coup porté, non contre le peuple, mais contre la cour de Pékin, auteur véritable des atrocités commises, et d'ailleurs on ne pourrait arguer contre cette opération d'aucun motif fondé sur des sentiments d'humanité. » En conséquence, une division anglaise se rendit, le 18, à Yuen-min-yuen, et livra aux flammes ces magnifiques pagodes, qui, quelques jours auparavant, avaient fait l'objet de notre admiration[1]. »

§ 8. TRAITÉ DE PÉKIN, 25 OCTOBRE 1860.

Non contents d'avoir incendié le palais d'été, les Anglais ne voulaient plus attendre, pour recommencer les hostilités, le délai du 23 octobre. Le général de Montauban déclara à son collègue qu'il ne changerait rien à la convention. La soumission des Chinois vint mettre fin à ces tiraillements. Le prince Kong écrivit au baron Gros : « Je trouve juste que l'on donne aux familles de ceux de vos compatriotes qui ont été maltraités, 200 000 taëls, et je vous les remettrai moi-même avec exactitude. Les autorités qui ont fait subir de mauvais traitements à vos nationaux seront punies conformément aux lois et je viens de recevoir un décret impérial qui enlève à San-ko-lin-sin sa dignité de prince et prive de ses fonctions le ministre Choui. Je vais faire préparer pour Votre Excellence un hôtel dans Pékin. Quant aux églises catholiques élevées dans chaque province, dès le règne de l'empereur Khang-hi, à leurs cimetières et à leurs dépendances, il est juste d'en faire faire une recherche exacte et de vous les rendre. » On remarqua beaucoup que dans la dépêche écrite par le prince Kong à lord Elgin, sur le même sujet, il n'était pas question de punir conformément aux lois les autorités qui avaient fait subir de mauvais traitements à ses nationaux.

Le 22 octobre les deux cent mille taëls furent donnés en lingots d'argent et conduits au camp français pour y être pesés et vérifiés. Le général russe Ignatieff, ambassadeur du czar à Pékin, avait beaucoup contribué à aplanir les difficultés. Le prince Kong redoutait, d'après les mauvais traitements infligés aux Euro-

1. *Relation de l'expédition de Chine*, rédigée au Dépôt de la guerre.

L'empereur de la Chine.]

péens, de se rendre auprès de nous : il craignait le même sort. Il fallut que le général russe expliquât au prince Kong que les nations européennes respectaient toujours le droit des parlementaires et la parole donnée. Il avait même offert, pour mieux convaincre le prince Kong, de se rendre lui-même, comme otage, dans le camp tartare, pendant la durée de l'entrevue. Cette offre avait dissipé les terreurs du prince.

Le 24, lord Elgin avait signé le traité anglais : il était avec le général Grant, accompagné d'un cortége imposant d'une centaine de dragons de la reine en grande tenue, d'une cinquantaine de sikhs à cheval, de deux régiments anglais de 500 hommes chacun.

Le même jour le baron Gros vint, à onze heures du matin, s'installer dans la pagode qu'on avait disposée pour sa résidence. « Une foule compacte, dit-il lui-même, curieuse, mais nullement malveillante, remplissait les rues par où mon cortége a passé. Plusieurs groupes se baissaient devant mon palanquin pour mieux être vus, et les personnes qui le compo-

L'impératrice de Chine.

saient faisaient le signe de la croix pour se faire reconnaître comme chrétiens ! J'en ai été vivement ému ! C'est l'un des épisodes de ma longue carrière, dont je conserverai le meilleur souvenir... Je n'ose dire que quelques larmes, bien douces assurément, me sont venues aux yeux.

« A peine installé dans le yamoun, le préfet de Pékin est venu s'informer si je m'y trouvais bien, et si je désirais quelque chose. J'ai refusé le dîner qu'il voulait m'offrir. J'ai allégué la fatigue que j'éprouvais, et rappelé aussi que la paix n'était pas encore signée. »

Elle le fut le lendemain, 25 octobre, avec un cérémonial analogue à celui qui avait été suivi la veille pour lord Elgin. « Je suis sorti de la ville, écrit le baron Gros, à huit heures du matin, pour me rendre au quartier général de l'armée française, et rentrer officiellement dans Pékin avec le cortége qui devait donner à l'acte qui allait s'accomplir, toute la solennité possible. Le général en chef, les deux généraux de brigade Jamin

et Collineau, et deux mille hommes à peu près, escortaient l'ambassade de l'Empereur. Le drapeau du 101e, celui du 102e et celui du régiment d'infanterie de marine, placés auprès l'un de l'autre, précédaient le palanquin de l'ambassadeur porté par huit coolies en livrée de soie grise et écarlate, coiffés de bonnets chinois recouverts de franges tricolores.

« Le traité de Tien-Tsin, relié en velours de soie bleue, auquel le sceau impérial, renfermé dans une boîte de vermeil, était fixé par des cordons d'or à glands de même métal, était porté, avec le sceau de l'ambassade, par quatre sous-officiers de l'armée, appartenant à différents corps. Un escadron d'artillerie à cheval, mais sans pièces, venait après le palanquin, et plusieurs bataillons composaient le cortége. Dans l'intérieur de la ville, la haie était formée par l'infanterie sur la plus grande partie du parcours. Les spahis en burnous écarlate, et les chasseurs d'Afrique ouvraient la marche ; un bataillon, musique en tête, les suivait, et les trois généraux s'étaient placés entre les drapeaux et le traité porté à découvert sur un coussin de velours pour qu'il fût remarqué par tout le monde. Sans uniforme, puisque tous les miens avaient été perdus dans le naufrage du *Malabar*, à Ceylan, je n'ai pu m'habiller que de noir, mais avec plaques et cordon.

« A l'entrée de la ville, douze ou quinze mandarins, en grande tenue et à cheval, sont venus me recevoir et me complimenter. Ils m'ont conduit ensuite auprès du prince Kong qui m'attendait dans l'une des salles du Li-pou ou tribunal des rites. Nous avons mis près de deux heures pour y arriver, en traversant des flots de peuple que les agents de police faisaient ranger à coups de fouet. Lorsque mon palanquin est entré dans la cour sur laquelle donne la salle qui avait été préparée pour la séance, et que j'ai vu le jeune prince se lever et venir au-devant de moi avec toute sa suite, j'ai fait arrêter mes coolies et je suis allé à pied le rejoindre avant qu'il eût franchit le seuil de la salle. Il m'a tendu la main, que j'ai prise en saluant avec respect. Je lui ai dit alors que je le remerciais d'avoir bien voulu envoyer des mandarins me recevoir à la porte de la ville, et j'ai ajouté que j'étais heureux de venir signer avec lui une convention qui établissait entre les deux empires une paix qui, je l'espérais bien, ne serait plus troublée. Je lui ai dit encore que je n'exprimais que la pensée de l'Empereur, mon auguste souverain, en lui offrant des vœux pour son auguste frère, pour la famille impériale et pour la prospérité de l'empire. Le prince m'a donné une seconde fois la main en me remerciant, et il m'a indiqué un fauteuil à la gauche du sien, place d'honneur en Chine. Le général de Montauban s'est assis près de moi, et les officiers qui l'accompagnaient ont occupé toute la partie gauche de la salle, tandis que la foule des mandarins à globules de toutes les couleurs, et tous en robes de cérémonie, remplissaient le côté opposé de la même salle.

« Quand tout le monde a été placé, j'ai fait présenter au prince par M. Bastard, les quatre textes chinois de la convention de paix préparés d'avance, et je l'ai prié de vouloir bien les signer le premier, pendant que je signerais, le premier, de mon côté, les quatre textes français.

« Dès que les signatures ont été données et que les sceaux, qui jouent un rôle si important dans les chancelleries chinoises, ont été apposés sur les huit exemplaires de la convention, j'ai annoncé à Son Altesse Impériale, qu'en signe de réjouissance pour l'heureux rétablissement de la paix, une salve de vingt et un coups de canon allait être tirée par ordre du général en chef et que j'allais lui demander de vouloir bien faire cesser toutes les hostilités qui n'auraient pas un caractère purement défensif.

« On a procédé ensuite à l'échange des ratifications du traité de Tien-Tsin, mais avant de commencer, le prince m'a fait observer qu'il était venu, plein de confiance et sans un seul soldat, se mettre au milieu d'une masse considérable de troupes françaises. Je lui ai répondu que cette confiance ne pouvait être mieux placée, et que j'étais heureux de voir qu'il rendait justice à la loyauté du souverain que j'avais l'honneur de représenter et dont j'étais chargé de faire exécuter les ordres.

« Le prince a beaucoup examiné le traité et le sceau de l'État qui y est attaché. Je lui ai dit que l'effigie de l'Empereur qui en forme l'empreinte était aussi reproduite sur toutes les monnaies de l'Empire, et j'ai fait naître ainsi exprès l'occasion de lui montrer et de lui offrir une collection de nos monnaies actuelles, depuis la pièce de 100 francs jusqu'au simple centime en cuivre, qui n'en vaut que la dix-millième partie. Peut-être ai-je ainsi posé un jalon pour marquer la route à suivre par le gouvernement chinois, s'il veut un jour changer l'absurde et incommode système qui régit ses monnaies. Cette offre a fait le plus grand plaisir au prince, et pendant longtemps il a examiné chaque pièce, en lisant avec intérêt l'exposé du système dont le franc est l'unité, sorte de légende que j'avais fait écrire en chinois auprès de chaque pièce fixée sur une feuille de papier.

« D'effigie à portrait la transition était facile, et j'ai montré au prince deux jolies photographies de l'Empereur et de l'Impératrice en le priant de les garder. J'ai cherché pendant toute cette cérémonie à être aussi convenable et aussi respectueux pour Son Altesse Impériale que l'on avait été, dit-on, froid et sévère pour elle, la veille, dans le même lieu et dans des circonstances identiques! Le prince en a été heureux, et sa physionomie expressive et noble assurément, n'a pas tardé a perdre cette apparence de crainte qu'elle laissait apercevoir au commencement de la séance. Enfin, au moment où nous nous sommes séparés, après avoir signé les actes qui rétablissaient la paix entre les deux empires, Son Altesse Impériale m'a fait dire à haute voix que si je restais encore pendant quelques jours à Pékin, ce serait en ami qu'il viendrait me voir, et non comme commissaire impérial. Pendant la cérémonie et alors que le prince examinait mon costume, j'ai dû lui dire qu'à mon grand regret, je n'avais pu me présenter devant lui en uniforme, attendu que j'avais perdu tous mes effets dans mon naufrage à Ceylan.... Une légère rougeur a coloré son visage : et me montrant sa robe : Eh! moi aussi, m'a-t-il dit, je n'ai pas mis le plus beau de mes costumes, car si les vôtres ont péri dans l'eau, c'est le feu qui a détruit les miens. Il savait déjà que je n'avais pas voulu prendre part à l'incendie du palais d'été de l'empereur son frère. Lorsque je me suis retiré, le prince m'a accompagné jusqu'à mon palanquin, et nous nous sommes

séparés dans les meilleurs termes possibles. J'ai repris la route que j'avais suivie en arrivant, et le général en chef et l'armée sont retournés à leur campement hors de la ville. A trois heures, le prince m'a envoyé quinze corbeilles contenant un dîner chinois complet et recherché. Je n'ai pas besoin de dire que tous les officiers de garde à mon yamoun y ont pris part avec un vif intérêt[1]. »

Le premier article du traité de Pékin exprimait les regrets de l'empereur de la Chine de l'indigne violation du traité de Tien-Tsin, faite l'année précédente à l'embouchure du Peï-Ho. Les traités de Tien-Tsin étaient ratifiés. Le gouvernement chinois payait au gouvernement français une indemnité de guerre égale à l'indemnité payée aux Anglais : 8 millions de taëls, soit 60 millions. Les établissements religieux devaient être restitués aux chrétiens. La ville de Tieu-Tsin était ouverte au commerce étranger. Les Chinois qui voudraient aller s'établir au delà des mers auraient la liberté de sortir du pays : des bâtiments français pourraient servir à les transporter.

La cathédrale de Pékin, qui tombait en ruines, nous fut restituée. « La remise en fut faite à monseigneur Mouly, évêque de Pékin, qui, pour la première fois depuis quinze années, pénétrait sur les pas de nos soldats dans le chef-lieu de son diocèse. Le 28 au matin, l'armée française rendit les derniers honneurs à nos malheureux compatriotes, qui reposent dans le cimetière catholique, devenu désormais une terre française. La cérémonie de l'enterrement fut très-imposante et eut lieu au milieu d'un concours immense du peuple chinois, avide de toute espèce de spectacle. Les six corps étaient portés chacun sur un chariot d'artillerie, recouvert d'un drap de velours noir avec une croix blanche. Un grand nombre d'officiers anglais, auxquels nous nous étions joints nous-mêmes quelques jours auparavant lorsqu'ils avaient accompli les mêmes devoirs envers les victimes de leur nation, la mission russe entière et tous les prêtres catholiques, français, anglais et chinois, s'étaient réunis au triste cortége. Les prières furent récitées sur les tombes par monseigneur Mouly et l'abbé Trigaro, aumônier supérieur de l'armée.

« Le lendemain, l'ambassade et les députations du corps expéditionnaire se rendaient à l'office des morts et au *Te Deum*, célébré dans l'église de Pékin, rendue au culte catholique après trente-cinq ans d'interruption. Une vive émotion s'empara des assistants lorsque les chants chrétiens s'élevèrent dans ce temple reconquis à la religion, et surtout lorsque la musique et les chœurs des régiments entonnèrent le *Domine salvum fac Imperatorem Napoleonem*. On aurait pu se croire dans une église de France, tant les troupes du génie et autres avaient rivalisé d'efforts, tant l'évêque, avec ses prêtres, avait déployé de zèle pour faire disparaître les dégradations résultant d'un long abandon[2]. »

« Pendant que l'armée triomphait à Pékin, la flotte, désormais réduite à servir de base d'opérations, avait détourné généreusement ses forces au point de compromettre sa sécurité. La majeure partie de son personnel et de son matériel était distribuée à Ta-Kou, à Sin-Ko, à Tien-Kou et à Tien-Tsin. Les canonniers marins gardaient le fort septentrional de Ta-Kou; les fusiliers marchaient avec l'armée; les canotiers armaient les embarcations, les chaloupes construites à Hong-Kong et trente jonques requises sur le Peï-Ho; enfin les ouvriers de profession, charpentiers, voiliers, mécaniciens, maniaient le bois, la toile ou le fer pour le service du corps expéditionnaire. Des bâtiments à voiles ainsi appauvris eussent été hors d'état d'appareiller dans un temps forcé.

« La mer, devant le Peï-Ho, est complétement battue par les vents du nord-ouest; cependant elle est moins forte devant l'embouchure de ce fleuve que devant le Peh-tang, où les bancs de Sha-lin-tien présentent un abri suffisant; cette singularité ne peut s'expliquer que par la mollesse de la vase et par l'étendue des bancs du large. Mais bientôt les froids compliquèrent tout. Les équipages des grandes canonnières, qui venaient de faire un séjour prolongé en Cochinchine, souffrirent cruellement. Sur une vaste nappe limoneuse, battue par des grains continuels, hérissée de vagues dures et courtes; sous un ciel morne, au centre d'un horizon confus, les mâts de quatre cents navires se dressaient comme une forêt dépouillée. Cette vue s'harmonisait avec cette nature inclémente et ne l'animait pas; mais les embarcations qui refoulaient péniblement le vent et la mer; quelquefois une petite canonnière qui franchissait la barre et que le roulis menaçait de faire sombrer, annonçaient que l'homme engageait la lutte et qu'il la soutenait. Tel était le cadre du mouillage du Peï-Ho, et tel était le tableau qu'y présentaient les flottes alliées, mouillées en pleine côte, aux extrémités du monde.

« Sans doute, aux mêmes heures, devant les barres du Sénégal et les mornes rivages de la Nouvelle-Calédonie, sur tant de points où le renoncement à la vie sociale est absolu, les marins rencontraient les mêmes épreuves et les supportaient avec abnégation. Si leur tâche fut plus dure au Pe-tche-li, c'est qu'ils l'accomplirent à soixante lieues de Pékin. Dans toute cette flotte, on n'eût trouvé ni un officier, ni un simple matelot, qui eût échappé à la séduction qu'exerce l'inconnu; les événements extraordinaires auxquels les marins avaient espéré se mêler se réalisaient; mais les échos seuls arrivaient jusqu'à eux. La satisfaction du devoir accompli leur resta, et, quand on se reporte à la généreuse ardeur qu'ils déployèrent, on est amené à penser que ce sentiment est d'autant plus vif et plus âpre que la tâche est plus ingrate[1]. »

Les troupes françaises quittèrent Pékin le 1er novembre : une partie s'arrêta à Tien-Tsin pour attendre le payement des indemnités stipulées. Les premiers payements effectués, on ne garda plus que Shang-Haï, et les soldats qui avaient été si loin soutenir l'honneur et les intérêts de la France se remarquèrent, non sans nouvelles fatigues, au milieu d'un cruel hiver.

Les traités de Pékin ont été fidèlement exécutés : l'empereur avec lequel ils ont été conclus est mort, et le prince Kong, favorable aux étrangers, a pris la régence de l'empire. Les ministres anglais et français se sont établis sans difficulté dans la capitale. A Shang-Haï les troupes européennes ont protégé les Chinois contre les rebelles, et la cour de Pékin a rendu des honneurs publics au contre-amiral Protet, tombé en combattant les taïpings.

1. *Livre jaune* du baron Gros.
2. *Relation de l'expédition de Chine*, d'après le Dépôt de la guerre.

1. Pallu, *Relation de l'expédition de Chine*

Entrée solennelle de M. le baron Gros à

ctobre 1860). (Page 226, col. 1.)

Le vaste empire de la Chine s'ouvre donc de plus en plus aux Européens et la France aura eu une grande part dans ce magnifique résultat de l'expédition de 1860. Sa conduite même avait été plus noble que celle des Anglais et les Chinois n'ont pas manqué de l'observer. La France d'ailleurs s'est plus préoccupée des intérêts moraux que la Grande-Bretagne. Celle-ci a surtout tenu à se faire céder une petite langue de terre à Hong-Kong. La France a réclamé les églises et les cimetières des chrétiens. Nous avons attaché un grand prix à ce que la croix resplendît de nouveau au sein d'une capitale barbare qui, en s'ouvrant à notre religion, s'ouvrira à nos idées, à nos mœurs, à notre civilisation.

§ 9. OUVERTURE DES PORTS DU JAPON; MŒURS JAPONAISES.

Un autre empire se fermait plus obstinément que la Chine aux Européens : le Japon. Le Japon se compose, on le sait, de quatre grandes îles et de groupes nombreux qui forment un long arc de cercle d'une étendue de huit cents lieues depuis la riche Formose jusqu'à la froide Sakalian. Il y a deux siècles ces contrées s'étaient ouvertes aux missionnaires qui avaient pu convertir un grand nombre d'habitants. Mais en 1637, une réaction sanglante s'éleva : d'épouvantables massacres exterminèrent les chrétiens, et les jésuites qui ne périrent pas dans les supplices furent expulsés. Depuis ce temps le Japon s'est replié sur lui-même et opposant une barrière infranchissable aux Européens, il n'a renoué avec l'Occident que dans ces dernières années.

Il y a dix ans, les Hollandais seuls pouvaient communiquer avec les Japonais : seuls ils avaient été tolérés depuis 1641, encore se trouvaient-ils confinés dans un îlot, près de Nangasaki, et gênés par une foule de restrictions sévères. L'importance que le marché du Japon a pour le commerce de Batavia déterminait les Hollandais à accepter toutes les conditions qu'on leur faisait. En 1851, les États-Unis essayèrent les premiers de signer un traité avec le Japon. Le commandant Ferry, chargé d'une lettre du président pour le souverain temporel, le *taïkoun*, parvint à faire remettre cette lettre au mois de juillet 1853, et en 1854 il obtint une convention qui stipulait l'ouverture immédiate du port de Simoda aux navires des États-Unis, ainsi que l'ouverture, dans le délai d'un an, du port de Hakodade. Les autres nations s'efforcèrent alors d'entrer par la brèche que venaient d'ouvrir les Américains. Le 14 octobre 1854, l'amiral Sterling, commandant la station navale de l'Angleterre dans les mers de la Chine, conclut à Nangasaki un traité analogue. Nangasaki et Hakodade furent ouverts aux Anglais. Les Hollandais obtinrent les mêmes avantages par le traité du 9 novembre 1855. Ces traités conclus à la hâte étaient fort incomplets.

La France et l'Angleterre voulurent profiter du retentissement qu'avaient eu nécessairement, au Japon, les opérations entreprises contre la Chine, en 1858, pour obtenir des avantages sérieux. Lord Elgin parut dans le port de Yeddo avec trois navires de guerre, au mois d'août 1858, et on n'osa lui refuser la signature d'un nouveau traité, le 26 août. Un mois après, arriva le baron Gros, qui conclut un traité analogue, le 9 octobre. Le consul américain et l'amiral russe Poutiatine avaient, de leur côté, exigé des concessions nouvelles.

Presque tous ces traités portent les mêmes conditions : faculté d'entretenir un agent diplomatique à Yeddo et des consuls dans les ports ouverts, autorisation à l'agent étranger de voyager dans toutes les provinces de l'empire. Par réciprocité, l'empereur japonais doit envoyer un ambassadeur dans la capitale du souverain avec lequel il traite. Les Français, Anglais, Russes, etc., pourront librement s'établir dans les ports ouverts de Hakodade, de Kanagawa, de Nangasaki. A partir de 1862 les étrangers pouvaient s'établir à Yeddo et à Osaka. Pour les Européens, libre exercice de leur religion, liberté d'élever dans des lieux désignés des églises, chapelles, cimetières, juridiction consulaire. Libre usage des monnaies étrangères et japonaises : droits imposés sur les bâtiments à leur arrivée au port : droit de 5 pour 100 sur les articles exportés. Défense d'importer de l'opium. Le traité avec la France était valable jusqu'au 16 août 1872.

Dès lors des relations se sont établies avec le Japon et ont permis d'observer de près les mœurs de ce pays, curieux à tous égards, et plus intéressant que la Chine. M. Oliphant, qui, en 1858, accompagnait lord Elgin dans sa mission, a raconté dans un bon livre traduit par un de nos meilleurs écrivains, M. Guizot, ce qu'il a remarqué des mœurs japonaises. « La vue, dit-il, est extrêmement frappante pour l'étranger qui de Chine arrive à Nangasaki. Au lieu d'un amas de maisons bâties si près les unes des autres, que les rues qui les séparent sont complétement cachées, nous voyons devant nous une rue large et spacieuse d'un mille de longueur environ, bordée de jolies maisons ayant en général deux étages avec des toits de tuiles ou de bois avançant au-dessus de l'étage inférieur. Le milieu de la rue était pavé et les deux côtés étaient sablés jusqu'aux ruisseaux, qui coulaient à droite et à gauche. On ne voyait ni véhicules, ni bêtes de somme, mais un grand nombre de passants à pied donnaient à la scène un air d'animation. Au fond, on apercevait un escalier qui disparaissait bientôt au milieu du feuillage sur le flanc de la montagne couronnée par un temple ou maison à thé.

« En traversant la ville dans toute sa longueur, aucune odeur désagréable ne vint assaillir nos narines, aucune maladie hideuse ne vint choquer nos regards; des murs incommodes ou des volets jaloux ne nous empêchèrent pas d'examiner en passant les arrangements intérieurs des boutiques et des maisons des deux côtés de la rue. De legers paravents en bois, recouverts de papier et glissant dans des coulisses, sont presque toujours repliés pendant le jour, et le passant peut voir au travers de la maison les arbustes agités par le vent dans un jardin au frais aspect qui l'invite à pousser plus loin ses explorations. Entre l'observateur et cette retraite se trouvent d'ordinaire une ou deux chambres élevées de deux pieds environ au-dessus du sol, et sur des nattes parfaitement propres et bien rembourrées étendues sur le plancher, des hommes et des femmes à demi nus flânent et se reposent, pendant que leur progéniture, complétement nue, rampe à terre et se désaltère avec délices à l'indispensable fontaine. Au milieu du jour, pendant l'été, la population tout

entière a l'air languissant ; vers le coucher du soleil le public commence à se lever, et les enfants japonais s'amusent bruyamment comme des amours enivrés.

« Les boutiques ne contiennent pas généralement les objets de laque et de porcelaine qui ont valu au Japon une juste célébrité ; pour se les procurer il faut se rendre dans les bazars russes et hollandais. Mais notre intérêt est excité par les divers produits de l'industrie indigène qui sont étalés dans les boutiques ouvertes sur la rue comme les échoppes d'une foire. Les boutiques de parasols, d'éventails et de souliers abondent, ainsi que les bazars de jouets et d'ornements. Nous ne pouvions pas nous donner le plaisir d'acheter des curiosités, nous n'avions pas encore été présentés aux changeurs du gouvernement, qui siégeaient en conclave solennel dans le bazar russe, et rien ne pouvait décider un marchand à accepter la plus petite ou la plus grosse pièce de monnaie étrangère ; il savait bien que son voisin avait l'œil sur lui et qu'une visite officielle viendrait lui rappeler le lendemain matin cette grande institution nationale de l'espionnage universel, que nous regarderions comme une tyrannie intolérable, mais que les Japonais tiennent pour un ingrédient indispensable au bien-être et à la protection de la société.

« Nous poursuivîmes nos pérégrinations au travers des rues de Nangasaki sans rencontrer aucun obstacle et presque sans attirer aucune attention de la part de la population, qui n'encombrait pas les rues avec des clameurs bruyantes et affairées comme en Chine, mais qui flânait négligemment par les chemins, apparemment sans grandes occupations, avec un air de contentement aimable et l'expression de la bienveillance à l'égard des étrangers curieux et étonnés. Bien que Kœmpfer parle de nombreux indigents, je ne remarquai que deux ou trois moines mendiants. Une rivière, à peu près de la taille d'un canal ordinaire, coupe la ville dans une direction latérale ; on la traverse sur trente ou quarante ponts : une quinzaine environ sont solidement construits en pierre avec de belles balustrades. Des balcons remplis de femmes occupées des affaires de leur ménage sont suspendus au-dessus de l'eau ; de petits bateaux sillonnent sa surface ; çà et là les vieux arcs-boutants des ponts sont à moitié couverts de plantes grimpantes ; de nombreux piétons passent et repassent, et nous trouvons quelque plaisir à nous arrêter sur l'un de ces ponts et à regarder le mouvement de cet endroit de la ville, tout en jouissant de la vue pittoresque qui se déroule devant nous.

« Nangasaki contient plus de quatre-vingts rues, qui se coupent les unes les autres à angles droits, et qui ont environ trois quarts de mille de longueur. On estime sa population à 80 000 âmes environ, mais la ville présente un aspect beaucoup plus imposant et couvre un espace de terrain beaucoup plus considérable qu'une cité chinoise de la même dimension. Les faubourgs s'étendent dans les vallées étroites formées par les montagnes environnantes, dont les pentes arrivent jusque dans la ville, en sorte que presque toutes les rues se terminent par un escalier, et même il y en a quelques-unes qui gravissent le flanc de la montagne et dont les maisons sont construites les unes au-dessus des autres, comme à Malte.

« Dans le cours de notre promenade nous rencontrâmes un grand espace entouré de murs, et en y entrant nous vîmes quinze ou vingt jeunes gens à cheval, galopant et gambadant dans une arène assez vaste qui semblait servir d'école d'équitation. On nous apprit que c'était l'amusement journalier des jeunes gens élégants de Nangasaki. Ils étaient tous bien nés et doués d'une grande fortune : c'étaient les princes et les nobles du pays. Ils montaient des petits chevaux fougueux qu'ils prenaient plaisir à mettre au grand galop pour les arrêter ensuite tout court, à la façon des Arabes. Les selles étaient faites d'après le même principe que les selles chinoises, moins rembourrées cependant ; les courroies des étriers étaient courtes et les étriers ressemblaient à de grandes pantoufles de laque ; les mors étaient puissants, les rênes de mousseline, mais solides. Cependant, ce qu'il y avait de remarquable dans le costume des écuyers, c'était le chapeau ; il ressemblait à un bouclier presque complétement plat. Il était fait en laque et fixé sur la tête par une série de cordons : deux rubans croisés passaient derrière la tête, deux autres sous le nez, et les deux derniers sous le menton. Il est aussi difficile d'attacher un chapeau japonais que de mettre une paire de patins, et lorsque l'opération est accomplie, la figure a l'air couverte de bandes comme s'il lui était arrivé quelque accident grave. Cependant on était étonné de voir comme les rubans étaient bien arrangés, et comme ce toit plat, ou plutôt cette tuile, semblait solidement fixé sur leur tête.

« Nous avions voulu un dîner japonais : il est servi par terre, dans des bols de laque, et occupe une grande partie de la chambre. Il a été promptement et adroitement arrangé par une série de jeunes filles proprement vêtues, qui s'asseyent à l'entour et nous invitent à en faire autant. Il y a longtemps que nous avons ôté nos souliers, et maintenant nous nous accroupissons en rond sur le plancher, et nous regardons avec une curiosité mêlée d'effroi le repas étalé devant nous. Voilà du poisson cru en boulettes minces, du gingembre salé ; voilà des crevettes, des œufs conservés, des sangsues de rocher, des grillades provenant d'un animal inconnu qu'on doit manger avec de la sauce, et des ignames, et des poires, et diverses espèces de fruits et de légumes arrangés parfois d'une manière appétissante. Mais l'expérience est hasardeuse, et nous sommes soulagés en voyant un bol de riz comme pièce de résistance.

« Les serviteurs semblaient prendre plaisir à nous offrir les choses les plus odieuses, apparemment pour s'amuser à voir nos grimaces. Bientôt une autre troupe de jeunes filles arriva avec des luths et des tambourins ; mais elles tiraient de leurs instruments de musique des sons trop discordants pour des oreilles non japonaises. »

Une entrée de lord Elgin et de ses compagnons à Yédo donnera une idée de la population japonaise. M. L. Oliphant décrit ainsi la procession pittoresque qui attirait une foule non moins pittoresque. « En avant marchait pompeusement un personnage officiel, accompagné d'un homme portant une lance, insigne d'autorité ; il était suivi de près par un groupe d'employés proprement vêtus de robes d'une gaze noire assez grossière, ressemblant à des moustiquaires un peu épaisses. Ils portaient sur le dos ou sur l'épaule le trèfle impérial ou les armes de leur maître. Les uns étaient vêtus d'une manière uniforme, les autres portaient des robes bleues et blanches ; mais chacun était évidemment

Vue au Japon.

revêtu de l'uniforme qui convenait à son rang et à sa position. Tous ces hommes cependant étaient probablement des domestiques ou des employés d'un grade inférieur. Les uns portaient des parasols enveloppés dans des fourreaux imperméables; les autres soutenaient sur leurs épaules, au moyen d'une perche, des portemanteaux en laque. Tout cela représentait le bagage. Des deux côtés de la procession marchaient des sergents de ville, revêtus d'une sorte de costume d'arlequin, composé d'autant de couleurs que si on les avait habillés avec un couvre-pied de marqueterie; chacun d'eux portait une verge longue de six à sept pieds, au sommet de laquelle était suspendue une quantité d'anneaux de fer. Toutes les fois qu'ils frappaient la terre de cette verge d'un air d'autorité, les anneaux s'entre-choquaient, et le bruit s'en faisait en-

Une rue au Japon.

tendre au loin dans la foule, qui leur témoignait un grand respect. Nous arrivions derrière cette avant-garde, les uns à cheval, les autres dans des norimans, et une nouvelle troupe d'hommes vêtus de gaze noire, de porteurs de parasols et de sergents de ville bigarrés formaient l'arrière-garde.

« Quant à la foule, elle était folle d'émotion; les habitants de toutes les rues et ruelles se précipitaient pour nous voir passer. L'agitation des servantes de notre pays, quand elles entendent les accords de la musique militaire, n'est rien en comparaison. Il y avait des mères, avec des petits enfants attachés sur leur dos, qui venaient se joindre à la foule sans s'inquiéter de leur progéniture, des enfants passant entre les jambes des vieillards chancelant à la suite des enfants, et des baigneurs des deux sexes, oubliant qu'ils étaient cou-

verts uniquement de savon, ou de ce qui remplace le savon au Japon, se pressant sur le seuil des maisons. Le bruit des socques était assourdissant. Toutes les femmes portent des socques en bois, très-élevés, qui sont fort incommodes pour courir, en sorte que les femmes, formant au Japon, comme en Angleterre, la plus grande partie de la foule, le tapage que faisait leurs pieds ajoutait au tumulte. Cependant la population n'était pas désordonnée le moins du monde; on riait en nous regardant, et on courait à côté de nous jusqu'à ce qu'on fût arrêté par une barrière; car les Japonais manient admirablement bien les foules. Dans la principale rue, il y a des grilles en bois, environ tous les deux cents pas, avec un gardien assis dans une petite maison qui ressemble à une guérite; dès que nous avions passé, la grille était fermée, et l'ancienne foule restait derrière les barreaux à regarder d'un œil d'envie la nouvelle foule qui se formait. Toutes les rues adjacentes donnant dans la grande rue étaient barrées au moyen de cordes, et la population n'avait pas l'idée de passer dessus ou dessous.

« La foule semblait être composée de boutiquiers et des classes inférieures; les hommes étaient décemment vêtus et les femmes portaient par-dessus leur jupon une espèce de jaquette d'une forme assez négligée. Pour celles-ci, la première impression qu'elles produisent est défavorable au plus haut degré; l'aspect cadavéreux que donne au visage et à la poitrine l'épaisse couche de poudre qui les recouvre, l'absence de sourcils et les dents noircies font l'effet le plus pénible et le plus désagréable. Sans cette odieuse coutume, les femmes japonaises occuperaient probablement un rang distingué parmi les beautés de l'Orient, certainement fort au-dessus des Chinoises. Tous les écrivains japonais que j'ai étudiés sur ce sujet affirment qu'on regarde comme une beauté, au Japon, l'absence de sourcils et des dents noires.

« Il n'y a probablement pas en Orient un seul pays où les femmes possèdent autant de liberté et jouissent autant de la société. La polygamie n'est pas permise, et d'après ce que nous avons entendu dire la position des femmes bien élevées ressemble à celle qu'elles occupent en Orient. On les respecte dans la société comme des femmes légitimes, et leurs enfants héritent de tous les titres et de tous les biens appartenant à la famille; elles possèdent tous les priviléges de la légitimité dans un pays où la naissance joue un grand rôle, en sorte que les alliances matrimoniales sont une affaire importante pour les parents et qu'on tient beaucoup à faire un bon mariage. Les femmes ne sont point d'ailleurs soumises à la reclusion, elles vont au spectacle, à des déjeuners, à des pique-niques et même à des expositions de fleurs arrangées à leur manière. Elles aiment beaucoup à faire des parties sur l'eau et elles jouent agréablement de la guitare, en sorte qu'on peut faire du sentiment au Japon, en dépit des dents noires. On dit que les dames dansent également fort bien, mais que les hommes les regardent au lieu de s'offrir pour danser avec elles.

« On enseigne positivement le hollandais à Yédo comme à Nangasaki, et les élèves qui ont étudié dans ce dernier port les inventions récentes de la mécanique et des sciences se rendent dans la capitale pour y professer. C'est ainsi qu'ils se trouvent en état de diriger leurs machines à vapeur et de conduire leurs vaisseaux, déterminant leur route par leurs observations. Ils sont extrêmement susceptibles lorsqu'on les croit incapables d'acquérir une connaissance quelconque que d'autres possèdent, et ils ont une très-haute idée de leurs facultés en ce genre. Nous en eûmes un curieux exemple dans une discussion qui s'éleva au sujet de la langue qui devait servir à l'avenir d'intermédiaire pour la correspondance officielle. « Oh ! » dit l'un des commissaires, « il vaut mieux décider que l'anglais sera la « langue officielle. » On ne peut pas savoir combien de temps il vous faudrait pour en venir à écrire une correspondance en japonais; mais donnez-nous cinq ans, et nous serons en état de correspondre avec vous en anglais. » C'était un contraste frappant avec la difficulté que nous avions éprouvée à Tien-Tsin à persuader aux Chinois d'accepter l'anglais pour langue officielle, même dans l'avenir; je n'espère guère, d'ailleurs, que cette convention puisse jamais s'exécuter; car, lors même qu'on pourrait persuader à un Chinois d'étudier une langue étrangère, il est naturellement si complétement dépourvu de la faculté d'apprendre toute autre langue que la sienne, qu'il y consacrerait vainement sa vie entière. Pendant tout le temps de mon séjour en Chine, je n'ai pas rencontré un seul indigène qui pût parler, lire et écrire l'anglais correctement.

« Au Japon, au contraire, ils ont la rage d'acquérir des connaissances de tout genre. Un Chinois tient pour dégradante toute autre étude que celle des livres de Confucius, et ils traitent toutes les inventions modernes avec un air de tranquille mépris. Il vous soutiendra probablement que cet art était connu depuis longtemps en Chine, en sorte que si vous lui montriez un chemin de fer, il vous répondrait : « Nous en avons un pareil à Pékin, seulement il va deux fois plus vite. » Un Japonais, au contraire, est rempli de zèle et de curiosité. Il examine tout ce qui est à sa portée et fait des questions à propos de tout, en prenant soigneusement acte des réponses.

« Le P. Charlevoix dit que, du temps de saint François-Xavier, il y avait dans le voisinage de Miako quatre académies qui suffisaient chacune à l'éducation de trois ou quatre mille élèves; il ajoute que, tout considérable que fût ce chiffre, il était insignifiant en comparaison de la foule d'enfants instruits auprès de la ville de Bandore, et que ces institutions étaient généralement répandues dans l'empire. M. Macfarlane, citant M. Meylan, autorité moins ancienne, établit qu'on envoie tous les enfants des deux sexes, de tout rang, dans les écoles primaires où ils apprennent à lire, à écrire, et étudient les éléments de l'histoire de leur pays. On croit nécessaire que le plus pauvre paysan reçoive au moins ce degré d'instruction.

« D'après ces renseignements, corroborés par tout ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet, il paraîtrait que le système d'éducation publique est plus complet au Japon que dans notre pays, et que sous ce rapport, au moins, ils sont plus avancés que nous. En passant dans les rues j'entendais souvent le petit babil des enfants apprenant leurs leçons[1]... » Les ambassadeurs japonais qui sont venus à Paris se montraient fort curieux de nos arts et de notre industrie : très-intelligents, ils ont visité, avec attention et un grand désir d'apprendre, nos établissements et nos musées.

1. *La Chine et le Japon*, mission de lord Elgin racontée par Laurence Oliphant, traduction Guizot.

§ 10. RELIGION ET GOUVERNEMENT DU JAPON; LES RELATIONS DEPUIS LES TRAITÉS; AMBASSADES; BOMBARDEMENT DE SIMONOSAKI (SEPTEMBRE 1864).

« Nous ne savons pas grand'chose sur les religions du Japon; celle qu'on peut cependant appeler la religion nationale, et qui remonte à la plus haute antiquité, c'est la religion de Sinsyn ou « la foi des dieux. » Les fidèles s'appellent des *sintoos*, et le chef est le *mikado* ou empereur spirituel, la divinité à laquelle on rend le principal culte est la déesse Ten-sio-dai-zin, ou déesse patronne du Japon. Elle était la fille du premier des dieux qui se soit jamais marié, et qui a créé le monde, qui se composait alors du Japon. A cette déesse à l'interminable nom succédèrent quatre dieux terrestres, dont le dernier épousa une femme mortelle, et laissa sur la terre un fils mortel, ancêtre immédiat des mikados.

« Ce *mikado*, outre qu'il est l'empereur spirituel du Japon, est encore en quelque sorte un médiateur qui intercède pour ses sujets de ce monde-ci auprès des esprits et des êtres canonisés de l'autre monde. Ses fonctions semblent ressembler sous beaucoup de rapports à celles du pape. Il a le pouvoir de canoniser, honneur fort recherché parmi les kamis et grands seigneurs de l'empire. Une fois canonisés, ils conservent dans l'autre monde le titre de kamis, et servent surtout d'intercesseurs auprès de la déesse Ten-sio-dai-zin, qu'on ne peut approcher directement; aussi chaque Japonais sintoo a-t-il un kami pour patron, un sanctuaire lui est consacré dans sa maison, ce sont ses dieux lares et ses pénates. Les kamis sont divisés en kamis supérieurs et inférieurs : 192 sont nés dieux, et 2640 sont des hommes déifiés ou canonisés.

« Le temple que nous fûmes visiter contenait un grand nombre de ces petits sanctuaires avec des images de kamis, ainsi que des modèles de vaisseaux et autres curiosités qu'on appelle des jemma, mais qui sont tout simplement les présents de fidèles reconnaissants qu'on a placés là pour amuser les gens qui fréquentent le temple. Le bâtiment lui-même était dénué de toute prétention architecturale, il est peint en couleur ardoise, et la simplicité de l'intérieur forme un contraste frappant avec les temples de Bouddha; le trait le plus caractéristique est un clocher orné de sculptures bizarres. L'ornement le plus remarquable des temples sintoos est un miroir qui représente la pureté de l'âme; à droite, en entrant, se trouve une espèce de fontaine contenant de l'eau, en face est une grosse cloche. Une boîte de forme oblongue, sans couvercle, mais fermée par un treillage de fil de fer et placée dans un endroit où elle attire les regards, vient rappeler aux fidèles le devoir de l'aumône. La forme du culte est très-simple : en entrant dans l'église, les fidèles commencent par se laver dans la fontaine, puis ils prient en face du miroir en demandant comme nous ce dont ils ont besoin; ils mettent quelques pièces de cuivre dans la boîte grillée, frappent trois fois sur la cloche pour dire que tout est fini, et puis se retirent. Les gens d'un tour d'esprit métaphysique supposent que Dieu voit dans leurs cœurs aussi clairement qu'ils voient dans le miroir, et en conséquence ils se dispensent de prier. »

« Le Japon était autrefois divisé en soixante-huit principautés séparées. Grâce aux difficultés qu'on éprouvait pour maintenir dans l'ordre quelques-uns de ces petits potentats, on crut bon, lorsque l'occasion s'en offrit, de subdiviser leurs territoires dans le but de diminuer leur pouvoir, en sorte qu'il y a maintenant trois cent soixante princes feudataires plus ou moins puissants qui sont tous obligés d'avoir une résidence à Yédo, de passer dans la capitale six mois de l'année, et de se retirer solitairement le reste du temps dans leurs principautés, laissant leurs femmes et leurs enfants à Yédo comme gage de leur bonne conduite.

« Outre les princes, il y a encore trois cents divisions du territoire d'une moindre importance, en sorte que l'empire compte en tout plus de six cents fiefs. Je n'ai pas pu découvrir la nature exacte des obligations qu'entraînaient ces différentes concessions. Les soixante-huit princes de l'ancienne organisation ne devaient assurément leur allégeance qu'au *mikado*. D'autres relèvent du *taïcoun* ou empereur temporel, tandis que d'autres semblent être les vassaux des grands princes, ou s'ils ne relèvent pas d'eux directement ils reconnaissent au moins leur supériorité, et on les regarde comme leur étant tellement inférieurs en rang, qu'ils sont privés du privilége de voir leurs femmes et leurs enfants résider d'une manière permanente dans la capitale. Sans doute quelques-uns de ces princes sont pratiquement absolus dans leurs domaines, et se moquent du conseil d'État lui-même. C'est un métier dangereux que de jouer le rôle d'espion dans la capitale de l'un de ces grands seigneurs. D'autres à la vérité, sont moins heureux, ils sont contraints de subir la surintendance de deux secrétaires du gouvernement qui administrent alternativement les affaires de leurs territoires.

« Le prince de Stasuma passe pour avoir neuf palais à Yédo, et il fait tous les ans sa visite à la capitale en compagnie d'une armée très-respectable. Il est fort ordinaire de voir l'un des princes se promener dans le pays avec un corps de quelques milliers d'hommes. Lorsqu'on se rappelle que tous ces adhérents doivent être logés sous le toit de leur chef, et qu'il y a trois cent soixante grands seigneurs de cette espèce, on ne peut pas s'étonner que leurs résidences soient si vastes et couvrent une si énorme étendue de terrain. A en juger par les beaux arbres qui s'élevaient au-dessus des murailles, elles doivent renfermer des jardins spacieux. Le plus beau palais que j'ai vu à Yédo, était celui du prince Achi. Il était situé sur le versant d'une colline, les portes en étaient élégamment décorées, les murs étaient surmontés de treillages, et un grand nombre de platanes et autres arbres magnifiques dont les branches pendaient jusque dans la rue, donnaient envie de s'introduire subrepticement dans cette enceinte sacrée pour l'explorer s'il était possible. Parfois, dans le cours de nos promenades dans la ville, nous rencontrions des hommes d'un haut rang, suivant à cheval l'une de ces rues désertes, leur suite l'occupait dans toute sa longueur et se composait, comme à l'ordinaire, d'hommes portant sur de longues perches des emblèmes, insignes du rang de leur maître, des parasols dans leurs fourreaux et des portemanteaux en laque[1].

« Le jour où le gouvernement de Yédo a ouvert par des traités l'accès de son territoire aux Européens, deux éléments antipathiques l'un à l'autre se sont

1. *La Chine et le Japon*, mission de lord Elgin racontée par Laurence Oliphant, traduction Guizot.

heurtés brusquement, d'un côté, un empire immobile, gouverné par un mécanisme féodal et ancien ; de l'autre l'avant-garde de cette émigration européenne, animée d'une sorte de fièvre mercantile et répandue désormais sur toutes les mers. L'arrivée des étrangers menace de modifier insensiblement cet état social. Les castes supérieures ne voient qu'avec peine la classe infime des marchands amasser maintenant des richesses et éluder ainsi les lois somptuaires qui règlent à chacun, suivant son rang, jusqu'aux moindres détails de la vie. L'égalité sociale qui règne entre les Européens, qui rapproche les gouvernants des administrés, assure la considération et l'influence à la fortune honnêtement acquise, doit choquer plus que toute autre chose cette société essentiellement aristocratique ; la caste des privilégiés a peur de voir lui échapper ces classes inférieures qu'elle a de tout temps maintenues dans une étroite soumission, elle craint qu'une révolution sociale ne vienne un jour la dépouiller de son autorité et de ses avantages. Elle a donc résolu de repousser de toutes ses forces ou du moins d'isoler l'élément dangereux que le taïcoun a laissé s'introduire dans le pays. Pendant que le gouvernement de Yédo, avec lequel les étrangers avaient traité, se renfermait dans une politique de temporisation et d'atermoiement, le parti féodal hostile aux Européens ne restait pas

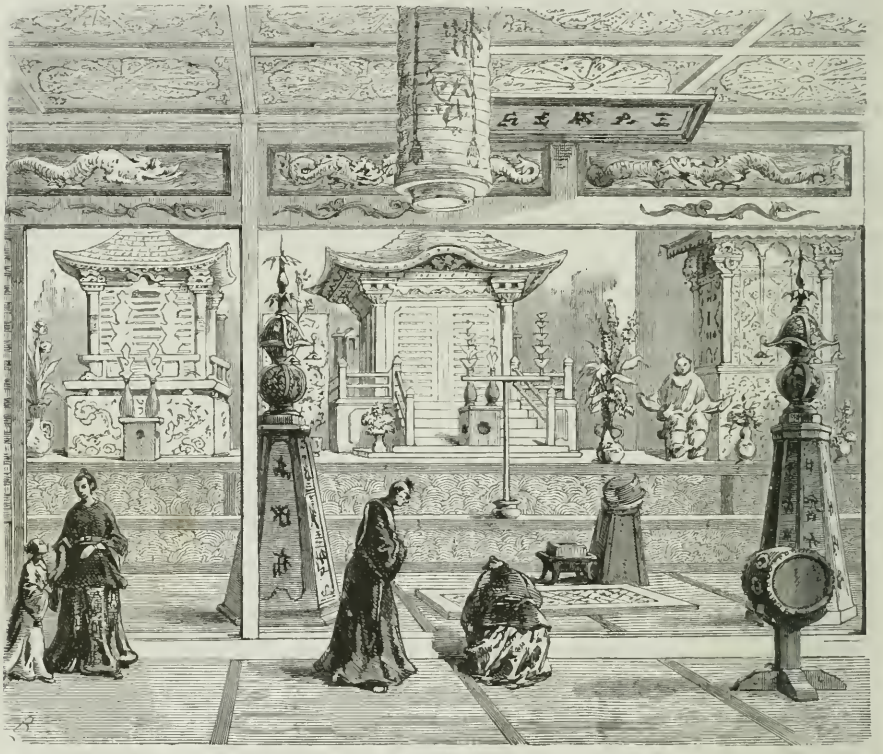

Intérieur d'une pagode japonaise.

inactif. Les émissaires des *daïmios* (seigneurs) prêchaient dans tout le pays la haine contre l'étranger, et dépeignaient en traits éloquents les malheurs près de fondre sur le Japon : l'écroulement de la vieille société, la guerre civile, et finalement la conquête.

« Que ces discours fussent plus ou moins sincères, peu importe. Ce qui est certain, c'est qu'ils servaient la cause des princes, qui croyaient le moment venu d'ébranler et de compromettre vis-à-vis du pays et des étrangers ce pouvoir du taïcoun, devant lequel, depuis deux cents ans, ils étaient réduits à s'incliner. De là sont venues les difficultés qui ont entravé jusqu'ici les rapports des Européens et des Japonais. Les premiers étrangers avaient d'abord été accueillis avec assez de cordialité, puis peu à peu une certaine froideur, une réserve de plus en plus accusée se manifesta chez les Japonais appartenant aux classes supérieures. Elle se traduisit d'abord par un refus d'engager aucunes relations intimes, et l'on vit alors s'inaugurer, dans les rapports des chancelleries, le système de réticences, de petites vexations, dont le gouvernement de Yédo ne s'est pas départi jusqu'à ce jour. Les classes inférieures seules, là où elles se trouvaient dans un contact immédiat avec les étrangers, parurent satisfaites d'un état de choses qui leur apportait le bien-être et la richesse[1]. »

Le taïcoun a envoyé à Paris, en 1861, une ambas-

1. A. Roussin. Une station navale dans les mers du Japon. (*Revue des Deux-Mondes*, 1865.)

sade composée de plusieurs dignitaires. L'empereur Napoléon III reçut cetteambassade en audience solennelle, au palais des Tuileries, le 13 avril 1862. Les dignitaires japonais étudièrent, comme nous l'avons dit déjà, avec une intelligente curiosité, notre industrie, nos arts et nos mœurs : de Paris, ils se rendirent à Londres, à la Haye et dans plusieurs autres capitales de l'Europe. Cependant le gouvernement japonais se montrait impuissant à prévenir les attentats contre des Européens. Les Anglais durent venger eux-mêmes le meurtre d'un de leurs négociants. Un sous-lieutenant français périt également assassiné. Cette fois le taïcoun fut forcé d'envoyer une nouvelle ambassade (1864), chargée de présenter les regrets du gouvernement japonais. Cette ambassade devait aussi traiter de l'ouverture aux bâtiments étrangers de la mer intérieure du Japon. Lorsque à la fin de sa mission, elle revint au Japon, elle trouva de nouvelles hostilités engagées. Un seigneur, le prince de Nagato, dont les États dominent le détroit de Simonosaki avait maltraité par son artillerie un bâtiment français et un bâtiment hollandais. Le taïcoun se déclarait impuissant à soumettre ce seigneur, et d'ailleurs il refusait de ratifier la convention rapportée par ses ambassadeurs et relative à la mer intérieure. Le contre-amiral Jaurès, d'accord avec le vice-amiral anglais Kuper, résolut d'infliger un juste châtiment au prince de Nagato. Les 5 et 6 septembre 1864, les vaisseaux anglais et français vinrent attaquer les batteries du détroit de Simonosaki, les réduisirent au silence, jetèrent des troupes sur le rivage et détruisirent toutes les batteries. Le prince de Nagato fit sa soumission : le taïcoun, de son côté, avait profité de cette occasion pour envoyer une armée contre ce seigneur rebelle et détruire son

Officier japonais et son fils.

Femme japonaise de Jeddo.

Femme japonaise de Jeddo.

palais à Yédo. Averti par la leçon que les flottes avaient donnée à ce daïmios et qu'elles pourraient aussi bien donner au taïkoun ; affermi par l'affaiblissement du seigneur rebelle, le gouvernement japonais manifeste, à l'égard des étrangers, des dispositions plus conciliantes.

CHAPITRE XXV.

GUERRE DE COCHINCHINE 1858-1862. — UNE COLONIE NOUVELLE.

§ 1. LA FRANCE ET L'EMPIRE D'ANNAM ; LA COCHINCHINE ; EXPÉDITION DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE EN 1858 ; PRISE DE SAÏGON.

La France, jusqu'à ces dernières années, n'avait aucune possession sérieuse en Asie : les immenses établissements de l'Angleterre, l'extension de la Sibérie russe lui faisaient un devoir de ne point abandonner ce vaste continent à l'ambition des puissances, ses rivales. Elle avait fait des sacrifices pour ouvrir à ses missionnaires et à ses marchands le grand empire de la Chine : mais nous ne pourrions recueillir de solides avantages des traités conclus avec la cour de Pékin et avec le Japon, si nous ne rapprochions pas la France de ces contrées. L'empereur Napoléon III le comprit, aussi profita-t-il des forces envoyées dans ces contrées lointaines, pour doter notre pays d'une colonie nouvelle, grande, fertile, facile à défendre et à gouverner, point d'appui pour l'extension de notre influence, entrepôt pour notre commerce asiatique. C'est notre colonie de Cochinchine ou plutôt notre Inde française.

La presqu'île de l'Indo-Chine, dans laquelle nous venons de nous établir, a été déjà entamée par les Anglais auxquels l'Hindoustan ne suffisait pas et qui ont enlevé à l'empire des Birmans quelques provinces sur les côtes occidentales. Mais le reste de la presqu'île demeura indépendante : il comprend deux vastes États, le royaume de Siam et l'empire d'Annam. Le royaume de Siam occupe le centre de la presqu'île et n'est qu'une immense vallée tournée vers le golfe du même nom. L'empire d'Annam, contre lequel nous avions à lutter, s'étend sur toute la côte orientale et regarde la Chine. Lui aussi se compose de larges vallées bordées de montagnes où abondent les forêts. Les plaines bien arrosées, sont d'une grande fertilité : on y cultive le riz, la soie, le coton, etc. Cet empire, gouverné despotiquement, se composait de trois ou quatre royaumes et de plusieurs pays conquis ou tributaires. Les royaumes sont les seuls connus des Européens : le Tonkin, la Cochinchine, le Cambodge. C'est dans les provinces, dites de la *basse Cochinchine* que s'étend notre domination.

Cinq grands fleuves arrosent la basse Cochinchine. « Ils communiquent entre eux par des canaux perpendiculaires à la direction générale des fleuves. La paume de la main humaine est une image frappante, par son exactitude, du régime des eaux de la basse Cochinchine. Les jambages du grand M seraient les fleuves, sauf quelques déviations qui n'altèrent pas la physionomie générale, les linéaments transversaux figurent les *arroyos*. Quelques-uns de ces canaux ont été creusés de main d'homme ou régularisés dans leur cours ou leur profondeur, les autres proviennent d'une action naturelle. Les arroyos, se déversant dans deux fleuves, ont deux embouchures; leur lit est en dos d'âne; l'endroit le moins profond est situé au point où les deux courants se rencontrent et amoncellent les vases. Leurs bords sont couverts d'une végétation douce et molle, gracieuse et agréable, mais qui ne réalise pas la splendeur des tropiques. Ce sont des manguiers, des palétuviers, des palmiers nains, des arbres à jasmin blanc, beaucoup d'autres qui ont un feuillage européen et qui étalent la gomme de tous les verts, depuis le vert pâle et maladif du saule pleureur jusqu'au vert sombre et métallique du camélia. A une petite distance du bord s'élèvent des cocotiers et le plus gracieux des arbres de la terre, colonne corinthienne vivante, le palmier arac. De hautes herbes, des lianes, des aloès, des cactus très-épineux forment des fourrés impénétrables pour les Européens, mais où les Annamites savent glisser, ramper et guetter. Une découpure pratiquée naturellement dans les rives des arroyos rend encore les surprises plus faciles : ce sont de petites anses qui s'enfoncent dans la terre parallèlement au cours de l'eau et dont l'entrée est masquée par des plantes grimpantes et tombantes. Ces réduits naturels abritent un homme, une barque, une petite troupe ; il n'y a pas de lieu plus sûr pour une embuscade. Les arroyos ont donné à la guerre de Cochinchine une figure particulière. Quand on les voit pour la première fois, qu'on essaye de rompre leur bordure d'épines et de fanges, qu'on se sent disparaître dans la vase, qu'on est déchiré au visage, réduit à l'impuissance par des herbes molles et fortes, qui s'enroulent et se nouent d'elles-mêmes, on se demande comment on pourra déjouer les attaques et les surprises d'un ennemi qui brave tous ces obstacles. Les petites canonnières en fer furent l'âme de cette guerre de Cochinchine, sinon dans l'action principale, du moins dans celles qui la suivirent[1]. »

Depuis longtemps la France avait des griefs contre l'empereur d'Annam, Tu-Duc, despote barbare qui persécutait les nombreux chrétiens répandus dans ses États. Introduit par les jésuites au commencement du dix-septième siècle, le christianisme s'était considérablement développé en Cochinchine au siècle dernier, sous le règne de l'empereur Gya-long, qui avait pris pour conseiller l'évêque d'Adran. Cet empereur, dans une guerre civile, avait même demandé le secours de la

1. Pallu, *Histoire de l'expédition de Cochinchine*

France, et cédé à Louis XVI la baie de Tourane (1787). Mais la Révolution française vint interrompre ces relations naissantes avec l'empire d'Annam. Toutefois, le christianisme survécut aux persécutions dont il fut bientôt l'objet : dans ces dernières années on n'évaluait pas à moins de cinq cent mille, le nombre des chrétiens de l'empire d'Annam. La protection de missions aussi importantes devait appeler l'attention de l'empereur Napoléon III, qui profita des événements de Chine pour faire sentir enfin le poids de nos armes aux Annamites. L'Espagne avait aussi des griefs particuliers contre Tu-Duc, et désirait venger la mort d'un évêque espagnol, supplicié en 1857. Elle joignit quelques bâtiments à notre escadre et un régiment des Philippines à nos troupes de débarquement. Ce fut en 1858 que la guerre commença.

L'empereur Tu-Duc n'ayant point satisfait aux réclamations de la France et de l'Espagne, notre division navale parut dans la baie de Tourane, le 1er septembre 1858. Après quelques combats qui démontrèrent que l'armée annamite, parfaitement disciplinée et équipée, n'était point méprisable, les forts furent emportés.

On avait d'abord cru, sur les assertions des missionnaires, qu'une expédition en Cochinchine serait chose très-facile. Mais le vice-amiral Rigault de Genouilly, commandant de cette expédition, ne tarda pas à juger tous les périls de la situation. Il n'avait point de troupes suffisantes pour marcher sur la capitale, Hué, et il dut se borner à conserver ses positions. Nos marins passèrent tout l'hiver dans l'attente de renforts et luttèrent contre les fièvres pernicieuses qui faisaient de grands ravages sur les côtes de la Cochinchine. Cependant le vice-amiral Rigault de Genouilly résolut de s'emparer de *Saïgon*, entrepôt des riz qui nourrissaient en partie Hué et l'armée annamite, et qui devaient remonter vers le Nord au mois de mars.

Le 9 février l'amiral Rigault de Genouilly parut avec sa flotte à l'embouchure du fleuve de Saïgon, bombarda les forts qui en défendaient l'entrée et remonta le fleuve qui peut porter des navires de guerre. Toutes les estacades, toutes les redoutes de l'ennemi furent détruites. Le 16 février les forts qui couvraient Saïgon sont attaqués et enlevés. Restait la citadelle, située à 800 mètres de la rivière. Malgré la distance, les boulets et les obus lancés par nos navires l'atteignent et réduisent au silence les batteries. Les troupes de débarquement françaises et espagnoles se jettent sur les retranchements et se rendent maîtres de la citadelle, que nos troupes mettent aussitôt en état de défense. On trouva dans la place de Saïgon d'immenses magasins de riz. Hors de la place s'étendait la ville chinoise, le quartier commercial qui ressemblait plus à un grand village qu'à une ville.

« La prise de la citadelle de Saïgon, écrivait le vice-amiral Rigault de Genouilly au ministre de la marine, nous a rendus maîtres d'un matériel considérable : deux cents bouches à feu environ en fer ou en bronze sont tombées en notre pouvoir ; nous avons pris, en outre, une corvette et sept ou huit jonques de guerre encore sur les chantiers. La citadelle renfermait un arsenal complet. En comptant ce qui se trouvait dans les forts, on peut estimer les armes de mains à vingt milles gingolles, fusils, pistolets, lances, piques et sabres. Nous avons trouvé partout d'énormes quantités de poudre ; la citadelle seule en renfermait quatre-vingt-cinq tonneaux et une quantité énorme de cartouches et de fusées. Les projectiles et les balles étaient en proportion ; les magasins contenaient en outre du salpêtre et du soufre, du plomb et des équipements militaires de toute nature, du riz pour nourrir six à huit mille hommes pendant une année, et une caisse militaire renfermant des sapènes pour 130 000 francs. En valeurs enlevées ou détruites, en comprenant dans ces dernières celles de la citadelle et des vastes établissements qu'elle renferme et que je compte de fond en comble, on peut estimer que le gouvernement annamite subira ici une perte d'une vingtaine de millions. C'est là le côté matériel ; mais pour apprécier l'ensemble des résultats de l'expédition, il faut y joindre la perte de l'influence morale sur les royaumes voisins, et ce coup n'est pas moins sensible que le premier. »

Aux mois d'avril et de mai 1859, le vice-amiral Rigault de Genouilly refoule plus loin encore les troupes annamites aux environs de Saïgon et de la baie de Tourane. Trop faible pour entreprendre une expédition dans l'intérieur des terres contre la capitale Hué, il demandait des renforts au ministre de la marine. La guerre d'Italie préoccupait alors le gouvernement français. On répondit qu'il fallait attendre, se maintenir, négocier au besoin et évacuer la Cochinchine puisque la conquête ne paraissait pas si aisée qu'on l'avait cru. L'amiral Rigault de Genouilly, pénétré de l'importance d'un établissement dans le pays, fit savoir qu'il se maintiendrait. L'échec des Français et des Anglais au Pei-Ho le 25 juin 1859, vint encore accroître les embarras de la situation. Nos forces allaient être obligées de se porter contre la Chine. Il fallut que nos braves marins attendissent toute l'année 1859, toute l'année 1860, résistant aux Annamites qui enhardis par notre inaction, enlaçaient par des lignes fortifiées les points que nous occupions, décimés par les fièvres, réduits, si loin de la France, au rôle le plus ingrat, le plus pénible et le plus périlleux.

Les victoires de notre petite armée de Chine permirent enfin au commencement de 1861 d'entreprendre contre la Cochinchine des opérations sérieuses.

§ 2. EXPÉDITION DU VICE-AMIRAL CHARNER ; PRISE DES LIGNES DE KI-HOA (24 ET 25 FÉVRIER 1861).

Le vice-amiral Charner, qui avait commandé la flotte dans la guerre de Chine, reçut des pouvoirs complets pour faire la guerre et la paix avec l'empire d'Annam. « Depuis la mer Jaune, la Manche de Tartarie et la mer du Japon, jusqu'aux détroits de Malacca et de la Sonde, jusqu'à la mer des Indes, sur une étendue de dix-huit cents lieues, tout ce qui battait pavillon français était placé sous son autorité. L'état de guerre, l'éloignement de la métropole, le double caractère de chef d'expédition et d'ambassadeur, le nombre de bâtiments rangés sous ses ordres, donnaient à son commandement un éclat tout particulier. C'est la délégation la plus étendue qui ait été remise, depuis le premier Empire, à un chef de forces navales. Son commandement s'exerçait sur une flotte qui ne comptait pas moins de soixante-huit bâtiments de guerre.

« Malheureusement une partie des bâtiments de guerre atteignaient leur quatrième année de campagne ; quelques-uns entraient dans la cinquième. Le matériel de

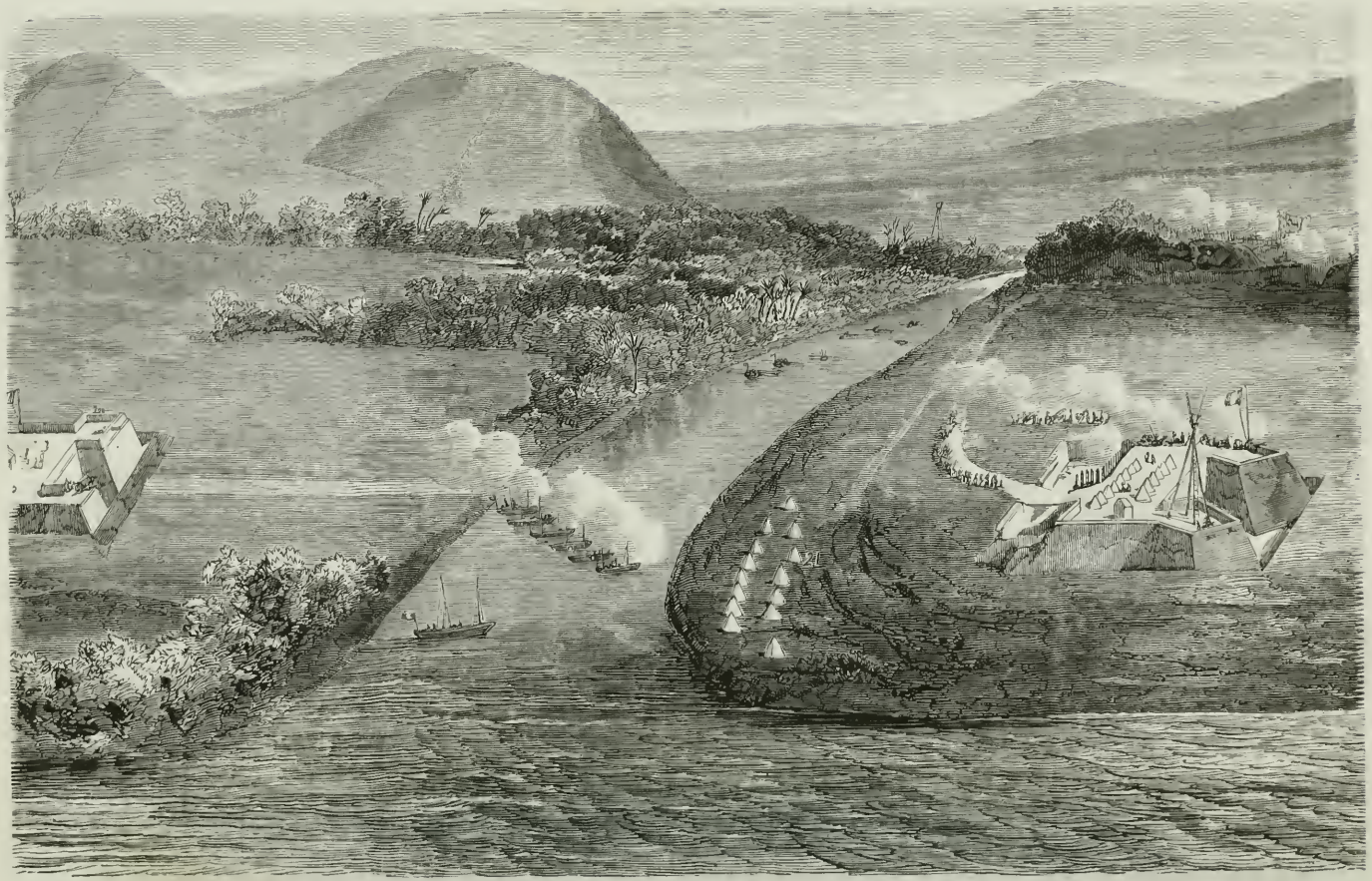

Enlèvement des lignes cochinchinoises de la rivière de Tourane (8 mai 1859). (Page 239, col. 1.)

Cochinchine. — Une rive du fleuve de Saïgon.

ces derniers bâtiments était en mauvais état; les chaudières de quatre grandes canonnières et de trois avisos tombaient en ruines. Mais les équipages étaient bons, les officiers excellents; tous rompus par quatre ans de guerre; usés si l'on veut, mais non à bout; animés d'un souffle héroïque. Parmi ces officiers, partis de France depuis si longtemps, quelques-uns, lors de leur arrivée en Chine, n'étaient que des adolescents. Ils avaient vieilli dans ce dur labeur, ne connaissant de la France que quelques planches qui la représentaient et qui les portaient, ignorant les mœurs des peuples qui défilaient sous leurs yeux, ou comme tous les marins, ne s'en souciant. Les meilleures années de leur vie venaient de s'écouler dans une sorte d'austérité et dans la privation de ces relations sociales qu'on rencontre sur la plupart des points du globe et qui manquent absolument en Chine. Rien de ce qui fait battre le cœur d'un homme de vingt-cinq ans ne les troublait. Ils s'occupaient de bien autre chose. Ils parlaient de leurs expéditions de guerre, des coups brillants accomplis dans leur métier où certains d'entre eux excellaient, et du tableau d'avancement. Après au gain, du reste (je parle de l'honneur et non de l'argent), gâtant un peu par les spéculations de l'ambition le sacrifice de leur vie et de leurs convenances, qu'ils étaient toujours prêts à renouveler, ils donnaient aux croix et aux grades une importance égale au prix que la récompense leur coûtait. Aucun d'eux n'était jeune. Ils avaient comme un air uniforme de virilité et d'activité; ceux qui eussent été frivoles ailleurs avaient ici quelque chose de sérieux; les autres, arrivés à-l'âge où la plupart des hommes sont désireux de repos, étaient remplis d'ardeur. Ils étaient sensibles à la gloire, à l'honneur d'augmenter leur réputation de marins, et formaient une solide réunion militaire, dissoute aujourd'hui et que les mêmes circonstances ne reproduiraient peut-être pas, à cause des hommes qui y marquèrent. Sans trop chercher, on y pouvait trouver des hommes de mer, des hommes de guerre, des hydrographes, des savants et des linguistes; des capitaines de trente ans, que la main heureuse du commandant en chef avait pourvus; battant sans cesse cette mer orageuse de Chine, atterrissant par tous les temps à Shang Haï, dont les approches passent pour les plus difficiles du monde. Le choix s'exerçant continuellement au milieu des faits, au milieu de l'action pour ainsi dire, avait fourni presque à chacun sa voie. Un chef pouvait s'appuyer avec confiance sur de tels hommes.

« L'annonce d[e l']expédition qui allait s'effectuer en Cochinchine ave[c de] forces imposantes, infusa du sang nouveau dans ces v[eines] ues qui tant de fois avaient porté la fièvre. Cette époq[ue] fit ressortir l'excellent esprit des équipages; ceux qui avaient acquis depuis bien longtemps des droits à revenir en France, n'en parlèrent plus. Chacun ne songea qu'à prendre une part dans les opérations qui allaient s'engager[1]. »

Une partie du corps expéditionnaire de Chine fut mise à la disposition du vice-amiral Charner : le bataillon de chasseurs à pied, les chasseurs d'Afrique, un détachement de l'artillerie et du génie. Avec un millier de marins débarqués et la garnison de Saïgon, on forma un effectif d'environ 4000 hommes, commandés par le général d'infanterie de Vassoigne. Huit cents hommes fournis par les Espagnols et commandés par le colonel Guttierez les complétèrent. Le 7 février le vice-amiral Charner arrivait à Saïgon.

« Saïgon où se trouvait alors bloquée une petite garnison franco-espagnole, n'est pas une ville dans l'acception européenne du mot. Ce n'était plus une place forte, étendant au loin son influence, puisqu'elle était bloquée et que sa forteresse avait été ruinée et remplacée par un fort de moindre importance. De ses chantiers, où se trouvaient en 1819, avant la guerre des rebelles, deux frégates à l'européenne et cent quatre vingt-dix galères; de son vaste palais impérial, de son arsenal maritime, il ne restait rien. Tout au plus pouvait-on voir sur les bords du Don-naï quelques établissements d'un aspect assez précaire, où les débris de l'occupation de Touranne avaient été rassemblés. Sa population, autrefois de cent cinquante mille habitants, s'était aussi singulièrement réduite.

« Le voyageur qui arrive à Saïgon aperçoit sur la rive droite du fleuve une sorte de rue dont les côtés sont interrompus, de distance en distance, par de grands espaces vides. Les maisons, en bois pour la plupart, sont recouvertes de feuilles de palmier nain; d'autres en petit nombre, sont en pierre. Leurs toits de tuiles rouges égayent et rassurent un peu le regard. Ensuite, c'est le toit recourbé d'une pagode; les nappes écourtées par la perspective de l'Arroyo chinois et de deux petits canaux qui servent de remise aux bateaux du pays; un hangar hors d'aplomb qui sert de marche, et dont le toit semble toujours prêt à glisser sur la droite. Sur le second plan, des groupes de palmiers-arac s'harmonisent bien avec le ciel de l'Inde; le reste de la végétation manque de caractère. Des milliers de barques se pressent contre le bord du fleuve et forment une petite ville flottante. Des Annamites, des Chinois, des Indous, quelques soldats français ou tagals vont et viennent, et composent au premier abord un spectacle étrange dont les yeux sont bien vite rassasiés; il n'y a plus ensuite grand'chose à voir à Saïgon, si ce n'est peut-être le long de l'Arroyo chinois, des maisons assez propres et en pierres, dont quelques unes sont anciennes et ont résisté aux guerres de rébellion, dans les massifs d'araquiers, quelquefois une ferme annamite bâtie en quinconce, assez élégante et qui semble se cacher; plus loin, sur les hauteurs, l'habitation du commandant français, celle du colonel espagnol, le camp des lettrés; et c'est tout ou à peu près. Cette rue en fondrière, ces maisons éparses, cet ensemble un peu misérable, c'est Giadinh-thanh que nous appelons *Saïgon*. Ainsi devaient être Batavia, Singapour, Hong-kong, quand les Européens s'y établirent[1]. »

Les troupes ne furent pas plutôt arrivées qu'elles entrèrent en campagne. Le contre-amiral Page reçut le commandement de la flottille qui devait remonter le cours du Don-naï et ses affluents. L'armée de terre, dont le vice-amiral Charner prit le commandement, devait attaquer les lignes de Ki-hoa, auxquelles les travaux des Annamites, depuis deux ans, avaient donné un énorme développement.

« Les troupes brûlaient d'ardeur de joindre enfin l'ennemi. Jusqu'alors les lignes étaient restées silen-

1. Pallu, *Histoire de l'expédition de Cochinchine.*

1. Pallu, *Expédition de Cochinchine.*

cieuses, à peine de la pagode des Clochetons, distinguait-on le relief des obstacles annamites, comme un branchage jaunâtre, épais, entrelacé. Les miradors avec leurs plates-formes, une ombre qui remuait et c'était tout. Mais l'étendue de ces lignes dont le développement atteignait seize kilomètres; l'existence de cette armée qu'on disait de trente mille hommes, dont on était séparé par quelques centaines de mètres et qu'on ne voyait pas; ces réduits mystérieux dont on parlait; l'opiniâtreté de la race, le souvenir d'une attaque infructueuse et de la défensive qui venait de durer un an, donnaient à l'ennemi une importance dont personne ne se souvient aujourd'hui. Plus tard, quand l'enceinte de Ki-hoa fut rasée, que les chevaux de frise et de revêtement en hérisson furent devenus un peu de cendre noire; quand l'ennemi fut défait, errant et misérable, des gens venus de France, jugeant du passé par le présent, tournèrent en dérision la valeur militaire des Annamites et, sans distinction, les traitèrent de brigands

« Mais alors l'attente d'un engagement prochain donnait à la vie une valeur nouvelle, une grande animation qu'on n'a pas revue dans les expéditions suivantes. Cette période est restée intéressante et unique pour tous ceux qui l'ont traversée. La nouveauté et la beauté des sites qui, dans cette partie de la province de Saïgon, sont doux et gracieux, formaient un fond d'autant plus attachant qu'on savait devoir le quitter bientôt.

« Le 24 février, à cinq heures et demie du matin, l'armée se met en marche. Le jour s'est fait; la température est encore bonne; mais la poussière que l'humidité de la nuit avait d'abord abattue, s'est élevée. Les corps placés en tête débouchent dans la plaine et se dirigent sur le fort dit de la Redoute, qui forme l'extrémité ouest des lignes cochinchinoises. Une compagnie de chasseurs à pied se développe en tirailleurs devant l'artillerie qui paraît à son tour et forme ses sections sans difficulté sur la route qui a été nivelée la veille. Les pagodes Barbet, des Clochetons, de Caï-mai, ont déjà ouvert leur feu depuis une heure. Le roulement grave et puissant des grosses pièces d'artillerie domine tous les bruits et remplit la scène. L'ennemi, de son côté, a garni ses lignes et s'est porté tumultueusement aux armes. Du haut de la redoute on a pu distinguer son mouvement. Le bruit des gongs, le sifflement très-reconnaissable de son artillerie, qui est en fer et de moindre calibre, couvrent les intervalles du tir des pièces rayées de 30. Des officiers venus de Saïgon et réunis à Caï-mai s'avancent rapidement sur la route, et échangent avec ceux qui passent un mot d'adieu et une poignée de main. Mais la colonne a débouché presque tout entière; l'artillerie montée se répand maintenant dans la plaine; elle élargit son front. A mille mètres environ de l'ennemi, elle se déploie en avant en batterie, oblique à gauche, s'arrête court et ouvre son feu. Une vibration cuivrée, qui s'allonge en sifflant et en bourdonnant, bondit dans la plaine.

« Ce combat d'artillerie a permis à l'infanterie de reprendre haleine. L'armée s'avance par bataillons en colonne; l'ordre est donné de diminuer les distances de moitié. Les pièces de montagne partent au grand trot malgré les tumulus et les tombeaux, et se placent à cinq cents mètres de l'ennemi. Les pièces de 4, les fusées et les pièces de 12, continuent la manœuvre par un mouvement successif. L'infanterie arrive sur la nouvelle ligne. Une reconnaissance pratiquée la veille avait indiqué l'existence d'un marais qui bordait la plaine à gauche, près du fort de la Redoute; l'infanterie, pour l'éviter, oblique un peu trop sur la droite. Malgré le léger retard provoqué par cette circonstance et le chevauchement qui en est la suite, l'armée se trouve en position peu de temps après que le second engagement d'artillerie a commencé. Deux colonnes d'assaut sont formées : celle de droite est formée du génie, des chasseurs à pied, de l'infanterie espagnole; de l'infanterie de marine; elle est commandée et dirigée par le chef de bataillon du génie Allizé de Matignicourt. La colonne de gauche se compose de marins débarqués; elle est commandée par le capitaine de frégate Desvaux et dirigée par le capitaine du génie Gallimard.

« A la distance de cinq cents mètres les projectiles de l'ennemi arrivent en grand nombre dans les rangs français et espagnols. Le tir des Annamites est bon en hauteur et en direction. Les pièces du fort, les fusils de main et de rempart, tirent à outrance. Partout où le groupe formé par l'amiral, son état-major et son escorte s'arrête, le feu se concentre et devient acharné. L'artillerie vient d'en faire l'épreuve; en quelques minutes plusieurs servants et des chevaux sont atteints. Le peu de distance qui sépare de l'ennemi a diminué la supériorité des armes de précision; et quoique notre feu soit très-bien mené, quoiqu'il soit accéléré et supérieur, l'action dure depuis longtemps, et la résistance des Annamites ne paraît ni abattue, ni découragée. Nos pertes augmentent; le général de Vassoigne, le colonel espagnol Palanca Gutierrez, l'aspirant Leseble, l'adjudant Joly, sont grièvement blessés. L'amiral prend le commandement direct des troupes; il donne le signal. Les colonnes s'ébranlent; les pièces de montagne les protégent sur leurs ailes. Une compagnie de chasseurs à pied est lancée en tirailleurs, en avant de la colonne de droite; une compagnie de marins-fusiliers en avant de la colonne de gauche. En tête des Espagnols, des chasseurs et de l'infanterie de marine, marchent les sapeurs du génie; ils s'avancent au pas de promenade, sous une fusillade très-nourrie, réservant leur haleine pour le dernier moment, obliquant légèrement à droite pour ne pas s'embourber dans le marais. A trente mètres de l'obstacle, un cri de : « Vive l'Empereur! » domine la fusillade; les premiers s'élancent : ils reçoivent l'arquebusade en pleine poitrine, écartent les bambous entrelacés, marchent à petits pas sur la crête des trous de loup, enjambent les chevaux de frise, sautent dans le fossé, et se frayant un passage à travers les branchages épineux, les mains et le visage en sang, les vêtements en lambeaux, paraissent victorieux sur le dernier obstacle.

« La colonne de gauche rompait la ligne ennemie avec la même vigueur. En tête de cette colonne marchait le peloton des marins abordeurs; eux-mêmes avaient porté leurs échelles, leurs grappins emmanchés, leurs gaffes, leurs grenades. Les coolies avaient été remplacés à la seconde halte; le service de porteur d'échelles devenait alors un service d'honneur. Il n'y eut d'engagement corps à corps en aucun point, et les Français qui les premiers mirent le pied sur la banquette intérieure, purent voir les Annamites céder le terrain, emportant leurs gingols et leurs fusils de main; ils s'éloignaient d'un pas qui paraissait presque

tranquille, comme des travailleurs qui suspendent leur travail, et, chose singulière, quoique pressés de bien près par toute une armée qui escaladait leurs remparts, un très-petit nombre d'entre eux s'enfuirent en courant. En quelques minutes ils joignirent un gros de leurs troupes, dont on voyait flotter les banderoles du côté de Ki-hoa. Dans le combat du 24 février, les Annamites acceptèrent la lutte à coups de canon, sans qu'elle parût les entamer beaucoup ni affaiblir leur courage ; les nombreux cadavres étendus le long des parapets témoignaient de l'effet des pièces rayées. Mais quand les colonnes marchèrent à l'assaut, droit sur eux, ils cédèrent le terrain et s'enfuirent, tout en restant en vue. Ainsi les avaient représentés la plupart des rapports sur les affaires de Saïgon et de Touranne. Le sous-lieutenant Thénard, du génie, et l'enseigne Berger, arrivèrent, les premiers de toute l'armée, au sommet du parapet, aux deux points où la ligne ennemie fut rompue : l'un à l'attaque de droite, l'autre à l'attaque de gauche[1]. »

Soldats français de l'expédition de Cochinchine, en tenue de campagne.

Ce premier engagement, si animé, avait duré deux heures; nous avions 6 tués et 30 blessés. L'armée se reposa, puis reprit sa marche pour aller s'établir devant la face occidentale du camp des Annamites, sur le derrière de Ki-hoa, coupant la ligne de retraite de l'ennemi.

Le lendemain, à cinq heures, tout le monde est sur pied; la lutte décisive va commencer. « Le sol, que recouvre un épais entrelacement d'herbes roussies par le soleil, ne rend aucun bruit; les clairons ont cessé d'envoyer leurs sons barbares. Point de tambours, et chez l'ennemi plus de gongs ni de tam-tams. Le grondement sonore et d'un

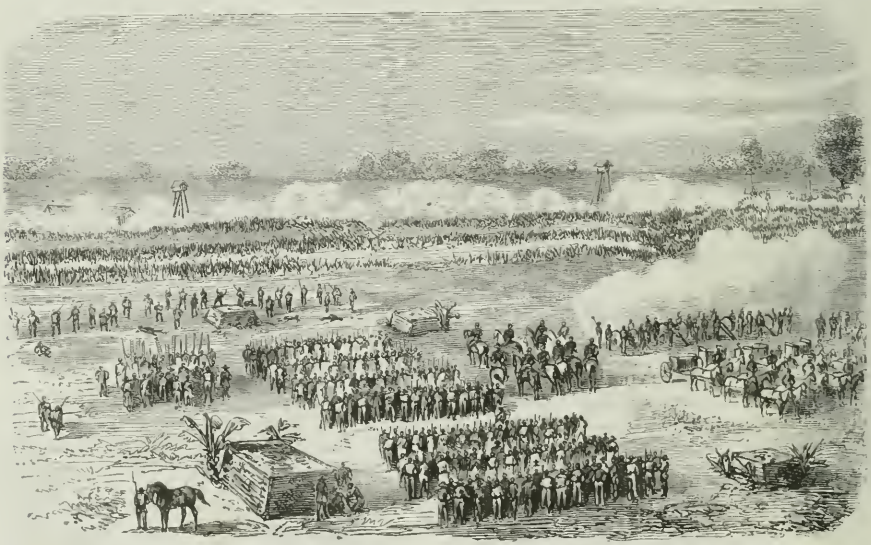

Attaque des lignes de Ki-hoa (24 février 1861). (Page 243, col. 1.)

1 Pallu, *Expédition de Cochinchine* en 1861 (Paris, 1864).

ton égal des grosses pièces de Ki-hoa, puis le déchirement aigu de l'air que traversent les boulets, voilà les seuls bruits qui se font entendre. Et rien n'est plus différent, en ce moment, des idées que fait naître le mot d'assaut, que la marche sûre, presque tranquille, de cette armée qui déjà laisse des morts et des blessés derrière elle, et semble dédaigner le danger. Ni habits brodés, ni couleurs éclatantes : du noir et du blanc, de la laine et de la toile; rien ne brille chez elle que ses baïonnettes. Son expression, c'est l'énergie concentrée, la confiance et la force. Et pourtant ici manque absolument l'espérance, si chère aux Français, de la louange publique, la pensée de vivre au delà de la mort, d'être connu et célébré. Ils vont tomber, ceux qui sont marqués, tomber obscurément à l'extrémité de l'Asie ! Les coups de l'ennemi, tirés d'abord à des intervalles assez longs, deviennent de plus en plus multipliés; son feu est vif et bien réglé, en direction surtout. Les Annamites ont l'avantage : le soleil est dans les yeux de l'armée française. L'artillerie, qui s'est établie à mille mètres, a déjà supporté des pertes : des hommes et des chevaux sont tués ou blessés; une roue de caisson vole en éclats. Le lieutenant-colonel Crouzat, portant ses pièces, par des élans rapides et brillants, à cinq cents mètres, puis à deux cents mètres, parvient à diminuer l'infériorité notable causée par le soleil, dont les rayons sont presque horizontaux. Dans cette halte à deux cents

Soldats annamites. Soldats espagnols.

Attaque des lignes de Ki-hoa. — Courtine enlevée par les marins de débarquement.

mètres, qui fut la dernière, les pièces tirent à mitraille sur le haut des épaulements

« La fusillade est des plus violentes. A cette distance se dresse, avec un relief considérable, l'obstacle de

terre, de bambous, percé de meurtrières qui blanchissent de fumée à toute seconde. La plaine ne présente aucun abri, et l'on ne peut attendre à découvert l'effet de l'artillerie. Déjà les pertes sont sensibles; il faut profiter de la confiance des troupes, que le souvenir de la veille exalte et qui ne demandent qu'à s'élancer. Les sacs sont mis à terre; les coolies porteurs d'échelles sont remplacés; l'amiral ordonne aux colonnes de s'avancer. La deuxième compagnie est lancée en tirailleurs; quatre-vingts hommes d'élite chargés de frayer le passage se précipitent. Un tumulus, le seul qu'il y eût dans la plaine, s'élevait à environ cent cinquante mètres de la ligne ennemie; c'est à la hauteur de cette terre que la colonne de droite s'élança vaillamment, conduite par le capitaine de vaisseau de Lapelin. Elle rencontra les premiers trous de loup à cinquante mètres plus loin, à cent mètres par conséquent de l'obstacle principal. Les défenses accessoires de l'ouvrage étaient disposées avec un art consommé : c'étaient six lignes de trous de loup séparées par des palissades; sept rangées de petits piquets; deux larges fossés garnis de bambous pointus et remplis de trois pieds d'une eau vaseuse; enfin une escarpe en hérisson surmontée d'une rangée de chevaux de frise très-solides. Les branchages épineux accumulés sur ce dernier obstacle étaient, à dessein, peu profondément fichés en terre; les mains, en s'ensanglantant, ne pouvaient s'en servir pour l'escalade. La hauteur de l'escarpe au-dessus du fond du fossé était de quinze pieds environ. Les trous de loup étaient profonds de cinq pieds; tous étaient dissimulés par de légers clayonnages sur lesquels l'herbe avait été semée et avait poussé : ils étaient garnis intérieurement de fers de lance ou de pieux très-pointus.

« C'est au milieu de ces obstacles, qui semblaient plus faits pour arrêter des bêtes féroces que des hommes, que les colonnes durent s'avancer. A mesure que les assaillants s'engageaient sur la crête étroite des trous de loup, cheminant avec circonspection et très-lentement, le feu de la mousqueterie et de l'artillerie redoublait d'intensité; un bruit sec de branches cassées ne cessait, et sur toute cette nappe, large de cent mètres, les balles tombaient littéralement comme des noix qu'on gaule. Qu'on imagine, s'il est possible, les difficultés que durent vaincre les porteurs d'échelles, de grappins et de gaffes, tous ceux qui étaient embarrassés d'une carabine, au milieu de tant d'embûches, lorsqu'il eût été difficile d'arriver sain et sauf les mains libres. La plupart des porteurs d'échelles, cheminant plus lentement que les autres, tombèrent dans les trous de loup ou furent blessés; leurs échelles servirent de passerelles : elles étaient faites de bambous légers, et ne dépassaient pas un poids de trente livres. Presque toutes furent brisées en quelques secondes sous le poids de ceux qui s'en servirent; trois d'entre elles cependant furent portées dans le dernier fossé. Mais, devant l'escarpe, la lutte prit un caractère d'acharnement unique sans doute dans les rencontres d'Annamites et d'Européens. Les assaillants qui parvinrent sur le sommet de l'obstacle, soit en montant sur les échelles, soit en s'aidant des épaules de leurs camarades et saisissant les branches inférieures et solides des chevaux de frise, furent ou tués à bout portant, ou brûlés au visage, ou rejetés à coups de lance. Celui qui parut le premier sur l'escarpe put voir, avant d'être renversé, un spectacle bien différent de ce qui avait frappé ses yeux en montant à l'assaut la veille : la banquette intérieure était garnie de défenseurs; les uns servaient leurs fusils de rempart, les autres, armés de lances ou de fusils, guettaient les premiers assaillants.

« En ce moment, qui devenait critique, l'ordre fut donné de lancer des grenades; on en lança vingt, et toutes heureusement, quoique le jet fût presque vertical et des plus dangereux. Trois matelots parvinrent à lancer leurs grappins, qui, s'accrochant solidement en dedans du rempart par le fait même des branchages qui nous faisaient obstacle, ne purent en être rejetés malgré les efforts des Annamites, dont on voyait les lances s'entre-croiser. Ces engins firent l'effet de herses, et trois brèches furent pratiquées; malheureusement elles se trouvèrent à dix ou vingt pieds de distance, et chacune d'elles ne put donner passage qu'à un combattant. Des trois hommes qui s'y présentèrent les premiers, l'un, qui était de *la Renommée*, fut tué; les deux autres furent blessés : leurs corps, rejetés violemment en arrière, tombèrent dans le fossé. D'autres, suivant de près, escaladèrent enfin l'obstacle et sautèrent sur la banquette, qui était glissante de sang. Tout ce qui se trouva de ce côté périt par le fer ou par le feu.

« Les Annamites, qui cessèrent de combattre, voyant que les passages allaient être frayés, s'éloignèrent quelques minutes avant l'irruption des Français. Ils filèrent en bon ordre et au pas le long des enceintes du camp. Une partie des nôtres se jeta à leur poursuite, mais sans résultat, car l'ennemi put disparaître dans un fort avant d'être rejoint. Le reste des troupes victorieuses se rallia autour de ses chefs. Il en était grand temps; car on était dans un compartiment battu de tous côtés; et rien n'était fait, puisqu'il y avait un second assaut à livrer et qu'on se trouvait à découvert devant une ligne formidable. Le feu, suspendu un instant par les Annamites pour permettre à leur colonne d'entrer dans le fort, reprit avec une nouvelle furie. Ainsi qu'à Dettingue, à Fontenoy, c'était en champ clos que l'on allait combattre.

« Il est indispensable pour l'intelligence des épisodes du combat du 25 février 1861, de décrire ici d'une manière sommaire l'ouvrage qu'il s'agit d'enlever. Jusqu'à présent l'armée expéditionnaire s'est heurtée contre une ligne d'une longueur de mille mètres, l'un des petits côtés du vaste rectangle qui s'appelle Ki-hoa. Cette face, qui forme le revers de l'ennemi, est garnie de saillants aux deux extrémités : un fort fermé, appelé fort du centre, s'appuie à la gorge sur le milieu de la ligne. Les deux saillants et le fort du centre se flanquent mutuellement. Leurs feux balayent les approches par lesquelles les colonnes d'assaut ont dû cheminer. En outre, ces approches sont couvertes, comme on l'a dit, sur une largeur de cent mètres de trous de loup, de fossés et de chevaux de frise. Vu à une certaine distance, tout ce système de saillants et de forts se projette sur un même fond, et figure une ligne sans angles rentrants ni sortants. Le camp de Ki-hoa, en cet endroit est partagé à l'intérieur, en deux compartiments par un rempart perpendiculaire au premier, garni de banquettes, percé de meurtrières, défendu par un fossé et un large espace couvert de piquets entre-croisés. Cette ligne d'enceinte est munie de deux redans : elle fut nommée seconde ligne dans quel-

ques rapports, pour la facilité de l'expression. Une porte remplie d'embûches, et pratiquée au pied de la perpendiculaire, établit en temps ordinaire la communication entre les deux enceintes. Le compartiment de gauche fut appelé le camp du Mandarin, du nom d'un réduit qui s'y trouvait et dont les défenses accessoires étaient décuplées. Le compartiment de droite est battu par le compartiment de gauche, c'est-à-dire par la courtine et les redans, et en troisième lieu par un fort situé dans une encoignure, à l'extrémité de la diagonale de l'enceinte de droite.

« L'armée expéditionnaire se heurta à droite, au centre, puis à gauche de la ligne ennemie, une partie des réserves (infanterie de marine) s'étant portée sur le saillant de gauche et ayant formé une troisième attaque. Si le sort de ces trois chocs eût été le même, si la ligne eût été rompue en ces trois points au même moment, l'ennemi, se voyant entamé d'une force égale, eût cédé d'un seul coup au lieu de céder par des mouvements successifs, à droite d'abord, à gauche ensuite. Mais le choc de la colonne de droite fut si furieux qu'elle défonça la ligne en un quart d'heure. Les autres attaques en durèrent trois. Les marins débarqués et les Espagnols, qui combattaient ensemble ce jour-là, restèrent donc pendant la différence de temps une demi-heure, dans l'enceinte où ils avaient pénétré et où ils étaient pris comme dans un piége. Leur contenance fut héroïque, et leurs efforts, détournant une partie considérable des ressources de l'ennemi, furent d'un puissant secours pour les attaques du centre et de la gauche.

« L'amiral se tenait à cheval, très-exposé, devant les premiers trous de loup. Les chasseurs de son escorte avaient presque tous été touchés. Près de lui se tenaient son chef d'état-major général, le capitaine de vaisseau Laffon, de Labéda, et le chef d'escadron d'état-major de Cools. Les réserves venaient d'être envoyées en renfort au centre, mais surtout à droite, où le feu redoublait d'intensité. Les bagages n'étaient plus gardés que par une demi-compagnie; les trois obusiers de montagne qui devaient enfiler la face du camp annamite étaient à peine soutenus. En ce moment la lutte, par le temps qu'elle durait, par le redoublement de violence de l'attaque et de la défense, prenait un caractère sinistre. L'indifférence et la sérénité de la nature faisaient ressortir l'acharnement des hommes, et le combat se déchaînait comme un ouragan furieux sous un ciel impassible. Les cris de « Vive l'Empereur ! » depuis longtemps avaient cessé : la crépitation non interrompue de la fusillade, le bruit aigu des balles, quelquefois, mais rarement, l'imprécation ou le cri de douleur d'un mourant, attestaient seuls le choc de deux volontés, l'acharnement de vingt-cinq mille hommes séparés par une mince barrière de terre, par la distance à laquelle on peut se tendre la main, et que les uns voulaient franchir quand les autres s'y opposaient. A ces termes aboutissaient, dans une simplicité terrible, tant de proclamations, de mouvements d'hommes et de navires, un chemin de six mille lieues et tant d'or prodigué. Un assaut qui dure trois quarts d'heure est singulièrement compromis : après l'élan, la réaction déjà se faisait sentir. L'énergie de l'attaque diminua et celle de la résistance augmenta.

« Cependant dans l'enceinte où les marins et les Espagnols ont pénétré, l'action a fini par se régler. Tous les efforts se portent sur deux points principaux : à la porte du camp du Mandarin, et au centre de la courtine, à moitié chemin environ entre la porte et le premier redan. Mais tous ces mouvements s'opèrent complétement à découvert, sous des feux étudiés d'avance, et ce funeste espace se couvre de morts et de blessés. Un des aumôniers de l'armée courait d'un mourant à un autre, se penchait vers eux et psalmodiait rapidement des paroles latines. Là furent blessés, mais restèrent debout ou se relevèrent, le lieutenant de vaisseau de Foucault, l'enseigne Berger, les aspirants Noël et Frostin; le quartier-maître Rolland, qui eut la cheville fracassée, se pansa lui-même et se traîna au feu; le clairon Pazier, qui dans le commencement de l'action fut atteint au front, se releva et continua à sonner la charge. Près de là tomba l'enseigne de vaisseau Jouhaneau-Laréguère, qui eut le flanc gauche emporté et engagea les hommes qui voulaient le relever à le laisser et à continuer de combattre. Dans cette enceinte furent aussi étendus mortellement blessés les Espagnols Jean Laviseriez et Barnabé Fovella, qui s'étaient distingués. Et tant d'autres dont les belles actions furent ignorées d'eux-mêmes et de leurs chefs !

« Ce drame, jusqu'alors indécis, tirait pourtant à sa fin. Quelques hommes, leur chef en tête, après avoir marché droit à la courtine, traversaient le fossé et touchaient l'obstacle, quand l'effort des trois attaques aboutit en même temps sur les trois points. La porte fut défoncée à coups de hache par quelques hommes intrépides que le lieutenant de vaisseau Jaurès, deuxième aide de camp de l'amiral, avait ralliés; le fort du centre fut enlevé par le génie, et l'infanterie de marine, les chasseurs à pied, la compagnie indigène, entraînés par le chef de bataillon Delaveau, débordèrent avec impétuosité par la gauche. Tous les Annamites qui ne purent s'enfuir furent massacrés, et le combat finit par une scène de carnage.

« Dans cette affaire l'armée eut trois cents hommes hors de combat. Douze furent tués sur le coup. Beaucoup de blessés ne survécurent pas à leurs blessures. L'enseigne de vaisseau Jouhaneau-Laregnère expira dans la journée. Le lieutenant-colonel Testard, de l'infanterie de marine, mourut le lendemain seulement de ses blessures. Les blessés ne se plaignirent pas ou se plaignirent rarement. Ils étaient simples et admirables; la vie s'en allait chez quelques-uns sans qu'il leur échappât une parole de désespoir ou de regret de mourir si loin de la France. Leur contenance attesta jusqu'au bout la valeur morale de l'armée de Cochinchine.

« Cent cinquante canons de tous calibres, deux mille fusils de Saint-Etienne, dans un excellent état de conservation; des boulets, des obus non chargés, deux millions de kilogrammes de poudre; des lances, des piques, des hallebardes, un lot considérable de monnaie de cuivre, furent trouvés dans le camp. Les fusils étaient à pierre; c'étaient ceux du premier Empire. Les boulets étaient lisses, en fonte et suffisamment sphériques : la poudre lisse et bien grenée. Il n'y avait dans Ki-hoa ni fusils à mèche, ni arcs, ni arbalètes. On trouva un grand nombre de cartes et des plans annamites; les cartes étaient bonnes et furent utiles pour les reconnaissances [1]. »

1. Pallu, *Expédition de Cochinchine*. Paris, 1863.

Tandis que nos troupes emportaient ainsi dans un assaut, d'autant plus glorieux qu'il avait été plus périlleux, les lignes de Ki-hoa, la flottille sous les ordres du contre-amiral Page, remonta le Don-naï et détruisit les estacades et les forteresses qui en défendaient le cours. Il s'agissait maintenant, Saïgon délivrée, de

Pagode des sept Congrégations. (Page 243, col. 1.)

reprendre l'offensive. L'armée enleva successivement les positions de Tong-Réou, d'Oc-mom, et de Rachtra. Une province tout entière, la plus riche de la basse Cochinchine, était conquise ; la province de

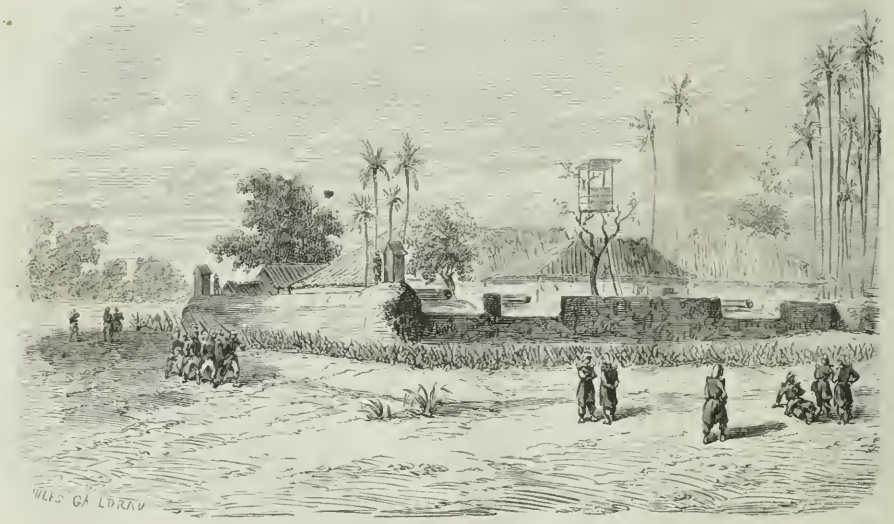

Fort dit Pagode des Clochetons. (Page 243, col. 1.)

Gia-ding ou Saïgon (10 mars 1861). « L'armée expéditionnaire, dans l'espace de quinze jours, avait, dit M. Pallu, livré cinq combats, fourni douze reconnaissances, marché sous un ciel d'airain, malgré des in-

Députation de villages annamites venant faire leur soumission.

fluences meurtrières, vécu de biscuit, bu de l'eau souvent gâtée ; veillé la nuit presque toujours, à cause des piqûres empoisonnées des moustiques et des fourmis de feu. «

§ 3. PRISE DE MY-THÔ (AVRIL 1861), ET DE BIEN-HOA (DÉCEMBRE 1861); TRAITÉ DU 5 JUIN 1862.

Les Annamites concentrèrent dès lors la résistance à My-thô, sur le Cambodge. L'amiral Charner, voyant la saison des pluies approcher, résolut de briser au plus vite ce centre de résistance qui en même temps était un centre commercial. Le 27 mars les opérations furent reprises. Un cours d'eau secondaire, l'Arroyo de la Poste, débouchait dans le Cambodge, juste en face de My-thô. Il était assez profond pour porter nos canonnières. Mais aussi les Annamites l'avaient hérissé de barrages et semé de forts tout le long de son cours. Du 1er avril au 12 il fallut chaque jour détruire des estacades et réduire des forts. « Les paniers de pierre furent enlevés, les pierres une à une. Les pieux, les araquiers, enfouis profondément dans le lit de l'Arroyo, furent tirés souvent à coups de palans. Il fallait établir des points fixes sur la rive, passer les poulies dans l'eau fangeuse. Et ce travail se faisait, la moitié du corps dans la vase, le reste du corps exposé au soleil. Le choléra fondit sur le corps expéditionnaire. Presque tous ceux qu'il n'atteignit pas furent pris de la fièvre et de la dyssenterie. A les voir ainsi courbés, grelotter sous ce ciel torride, et jour et nuit, dès que la canonnade avait cessé, s'acharner à frayer un passage dans cette terre homicide, on eût dit qu'ils étaient animés de la volonté opiniâtre qui avait décidé que l'on prendrait My-thô. » Dans cette lutte incessante le capitaine de frégate Bourdais périt frappé par un boulet lorsque depuis huit jours il excitait l'admiration de la petite armée par son énergie. L'armée avait fait tomber successivement, par des prodiges de courage et de dévouement, toutes les défenses de My-thô, et ce ne fut pas elle qui entra la première dans la place. L'escadrille du contre-amiral Page avait trouvé un passage dans le Cambodge, brisé hardiment les estacades et le 12 avril avait mouillé devant My-thô. Les Annamites se sentant pressés de tous les côtés avaient aussitôt évacué la citadelle.

La prise de My-thô était de la plus haute importance. Cette place fortifiée à l'européenne commandait le Cambodge et toutes les routes fluviales qui aboutissent à ce grand cours d'eau. De plus My-thô était le grenier de l'empire d'Annam ; il s'y faisait un commerce de riz considérable. La saison des pluies commençait : les troupes furent distribuées dans leurs quartiers d'hiver où le choléra fit encore bien des victimes. La basse Cochinchine, inondée, devint pendant six mois un vaste marécage.

En novembre, le vice-amiral Charner, après avoir pris les mesures nécessaires pour asseoir l'autorité française sur les deux provinces conquises, remit le commandement au contre-amiral Bonard, nommé gouverneur de nos nouvelles possessions en Cochinchine. Le contre-amiral Bonard poursuivit l'agrandissement de la colonie, nécessaire à sa sécurité. Il entreprit la soumission de la province du Nord, dite de Bien-hoa. Cette province appuyée à une chaîne de montagnes présente un sol plus relevé et plus boisé. C'était une excellente acquisition en même temps qu'une bonne frontière. Le 14 décembre 1861 l'amiral Bonard détruisit complétement le camp de Mi-hoa, situé à trois lieues seulement de Saïgon, s'empara de tous les forts de Bien-hoa, et rejeta en dehors de la province l'armée annamite qui, craignant de se voir couper la retraite, s'enfuit en désordre. A la suite de cette expédition, l'amiral se dirigea vers la montagne de Baria, où s'était ralliée une partie de l'armée ennemie, qui essuya une nouvelle déroute. « Il est à remarquer, dit l'amiral dans son rapport, que toutes les troupes auxquelles le corps expéditionnaire a eu affaire étaient des réguliers dans d'excellentes conditions de cantonnement, d'habillement et d'approvisionnement, traînant à leur suite de l'artillerie plus grosse qu'à l'ordinaire, ayant même quelques cavaliers. L'attaque de nuit pour masquer la retraite, l'installation des casernements, la régularité qui existait pour le couchage, les cuisines, les règles de propreté, tout en un mot prouve que cette troupe est mieux commandée qu'elle ne l'a jamais été. »

La situation dégagée du côté du nord, à Bien-hoa, l'amiral Bonard entreprit une autre expédition dans le sud contre la forteresse de Ving-long, située sur le Cambodge, d'où les Cochinchinois partaient pour inquiéter les environs de My-thô. Le 23 mars 1862, après quelques jours de lutte, la citadelle fut emportée : on y trouva d'immenses approvisionnements. Nos troupes eurent la joie de délivrer beaucoup de chrétiens captifs.

Le contre-amiral Bonard bloqua les rivières qui portaient le riz à Hué, et força enfin l'empereur Tu-Duc à la paix. Un traité signé le 5 juin 1862 accorda une indemnité de guerre, stipula pour les missionnaires et les chrétiens la liberté du culte, céda en toute propriété à la France les trois provinces de Saïgon, de Bien-hoa, de My-thô. Trois ports du Tonkin sont ouverts au commerce et les provinces de la basse Cochinchine qui demeurent au pouvoir des Annamites ne recevront que l'effectif de troupes autorisé par la France.

Le gouvernement annamite, bien qu'il eût conclu la paix ne se résigna pas à la perte de ces trois provinces. Il excita, autant qu'il fut en lui, le pays à la rébellion. En décembre 1862 l'insurrection était générale. Le contre-amiral Bonard dut se remettre en campagne (février 1863.) Les troupes s'emparèrent successivement des fortifications de Ving-loï, de Cogong et de Traïca. Toute la province de Saïgon rentra dans le devoir et la province de Bien-hoa fut pacifiée.

Le contre-amiral Bonard songea alors à procéder à la ratification du traité du 5 juin afin de rendre bien définitive notre prise de possession. Le 5 avril, il débarqua à Tourane et se rendit avec son état-major et une escorte d'honneur de 80 hommes à la capitale de l'empire annamite. Voici comment il rend compte lui-même de sa curieuse ambassade :

« Tout avait été prévu pour notre réception : de grands mandarins, envoyés de la capitale et échelonnés sur toute la route, avaient fait préparer des habitations, des porteurs, des relais et des vivres pour nous et notre escorte, composée, pour les deux missions, de cent hommes choisis parmi les différents corps.

« Les logements, parfaitement installés et entièrement semblables à toutes les étapes, nous permettaient, une fois la première expérience faite, d'entrer immédiatement dans nos appartements respectifs à toutes les stations suivantes.

« Les hommes de l'escorte, choisis, comme je l'ai dit à Votre Excellence, parmi des sujets d'élite des diverses armes et munis chacun d'une petite somme d'argent, afin d'éviter, pendant le trajet, tout malentendu, toute exaction, ont tenu une conduite exempte de reproches, et les porteurs requis pour notre convoi ont reçu une gratification à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, ce qui a fait que notre promenade pacifique à travers la Cochinchine n'a produit qu'une excellente impression sur la population.

« Les escortes d'honneur, formées par les troupes régulières de Hué, se sont conduites avec tous les égards et la considération que l'on pouvait désirer; toujours elles ont fourni un poste d'honneur au traité, porté en grande pompe sur une estrade écarlate pendant tout le trajet, et placé sur l'autel des pagodes dans lesquelles nous nous arrêtions; de plus, toutes les fois que le nombre des porteurs était insuffisant dans les passages difficiles, elles ont aidé à faciliter notre voyage sur toute la route; des mandarins envoyés de la capitale de l'Annam et les autorités locales veillaient à ce qu'il ne pût rien nous manquer.

« Nous sommes arrivés à Hué le 10, au milieu d'une nombreuse escorte échelonnée sur tout notre passage et composée des différents corps de troupes régulières, avec leurs colonels et officiers en tête, et nous avons été reçus par des ministres venus au-devant de nous, à une grande distance de la capitale, pour nous accompagner aux logements qui avaient été disposés pour nous sur les glacis de la citadelle.

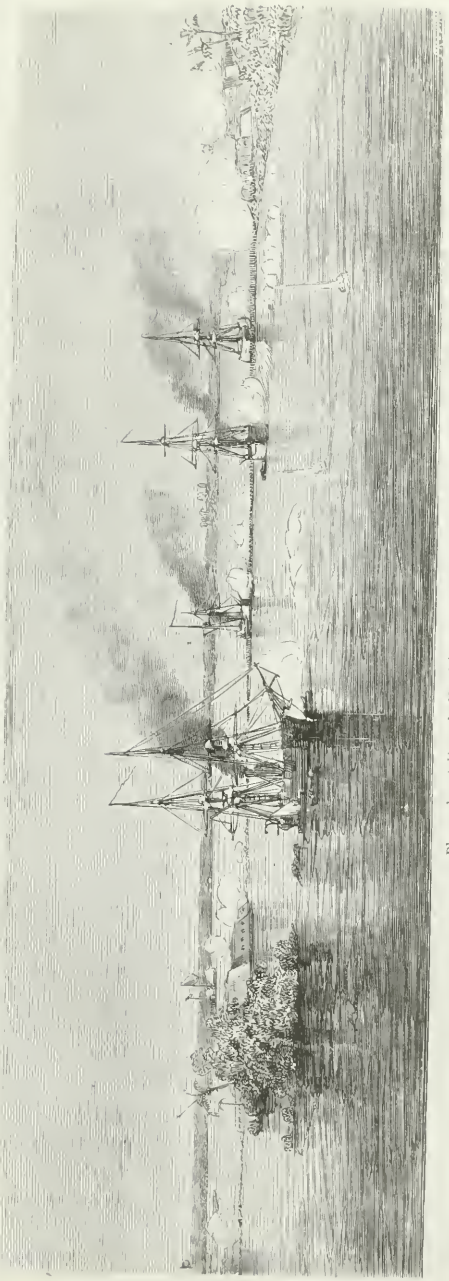

Blocus des rivières de My-thô (avril 1861). (Page 250, col. 1.)

« Pendant tout notre séjour, nous avons été l'objet des mêmes égards, et nous avons pu immédiatement nous occuper de régler les formalités relatives à la signature et à la remise définitive du traité, ainsi qu'à l'audience impériale.

« De même qu'à notre départ de Saïgon, tout a été établi par écrit avec les ministres et les plénipotentiaires Lam et Phan-Tan-Gianh.

« Le 14, nous avons fait, en grande pompe, l'échange du traité ratifié par S. M. Tu-Duc, dans l'édifice où se publient les édits du roi.

« Le choléra, qui sévissait fortement à Hué, nous a fait éprouver une perte sensible : c'est celle de l'ambassadeur Lam, qui, le lendemain de l'échange des ratifications, a été enlevé presque subitement, par suite des fatigues qu'il avait éprouvées pour disposer et terminer cette cérémonie.

« Cette mort si regrettable n'a heureusement pas empêché les affaires de se conclure, grâce à la présence de Phan-Tan-Gianh.

« Le 16, après avoir arrêté par écrit le discours que je devais adresser à S. M. l'empereur Tu-Duc, la réponse qu'il devait me faire, ainsi que les places et les formes que nous devions remplir, nous avons pu nous rendre à l'audience impériale de congé dans la citadelle.

« Le luxe oriental dans toute sa splendeur avait été déployé par la cour d'Annam dans cette circonstance ; plus de 20000 hommes de troupes de diverses armes étaient partout échelonnés sur notre passage; les éléphants, même ceux du roi, caparaçonnés et montés par leurs conducteurs, avaient un aspect monumental qui faisait diversion à la monotonie des troupes bariolées de couleurs éclatantes dont toutes les avenues de la citadelle étaient couvertes.

« Accompagnés de notre escorte qui, selon l'usage,

a dû s'arrêter avec ses armes à l'entrée de la cour | servant de sanctuaire à l'autorité royale, nous nous sommes présentés devant S. M. l'empereur Tu-Duc.

« Nous avons été dispensés des salutations profondes qui ne sont pas dans nos mœurs et nous avons conservé nos épées; nous nous sommes en conséquence bornés, comme cela avait été convenu, à une première inclination à l'approche des marches du trône et à trois autres en prenant congé de S. M. Tu-Duc.

« Le roi d'Annam, dans un vaste hangar décoré de soieries et de pavillons, entouré des princes des diverses dynasties, qui ne sont pas moins de cent cinquante ou deux cents, nous reçut devant une table d'or.

« Tous les dignitaires de la cour, les mandarins, les lettrés, les gardes du roi, en habits de soie, étaient comme nous, dans la cour.

« Aussitôt rendu à la place qui m'avait été désignée, j'ai adressé directement à Sa Majesté le discours convenu, dont je transmets une copie à Votre Excellence.

« Ce discours, répété au roi, en langue chinoise, par le capitaine de frégate Aubaret, puis par le plénipotentiaire Phan-Tan-Gianh, la réponse qui est jointe à la présente communication nous a été immédiatement rendue par un membre du conseil privé.

« Immédiatement après cette cérémonie, nous sommes rentrés avec la même pompe à notre logement, où nous avons reçu les visites successives des divers ministres et des envoyés du roi.

« S. M. Tu-Duc m'a envoyé le jour même un autographe pour S. M. l'Empereur avec l'apparat qui accompagne de pareilles missives, regardées comme sacrées, en me faisant dire qu'après la signature officielle du traité il avait cru devoir me charger d'une lettre en vers écrite en entier de sa main, pour que je puisse la présenter moi-même à S. M. l'Empereur des Français[1]. »

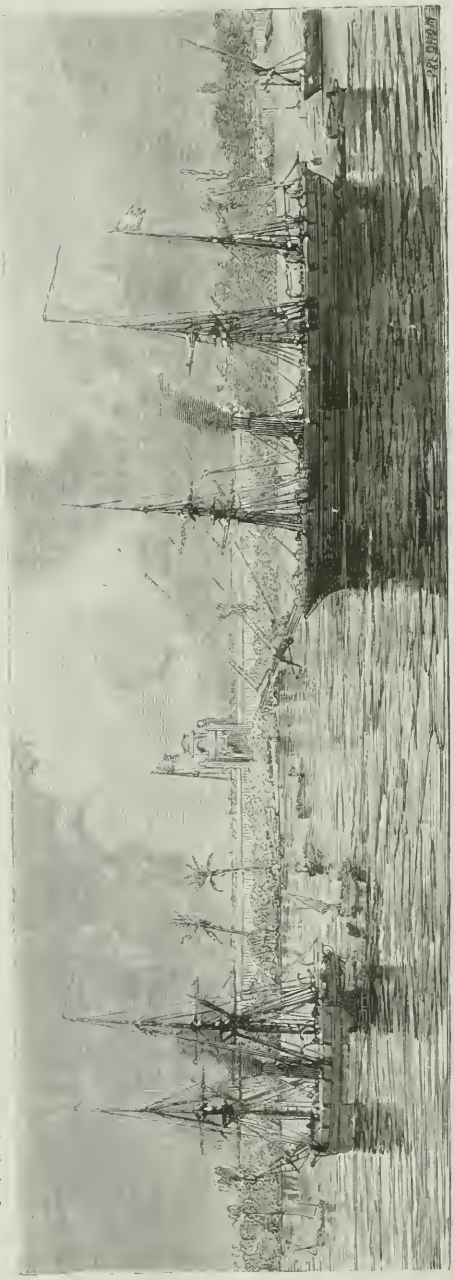

Prise de My-Tho (avril 1861). (Page 249, col. 1.)

Toutefois, en France, les avis étaient partagés sur la convenance de garder cette colonie nouvelle qu'on présentait comme trop difficile à garder, onéreuse pour le budget. Les adversaires de cette colonie eurent même assez d'influence pour qu'un nouveau traité fût négocié avec la cour de Hué et signé le 15 juillet 1864, traité qui changeait l'occupation du protectorat et nous dédommageait par une forte indemnité. Mais le gouvernement, mieux informé sur les ressources et les avantages de nos possessions en Cochinchine, s'est décidé à les garder : il a refusé de ratifier le traité qui consacrait son abandon, et le contre-amiral de la Grandière a reçu l'ordre de s'occuper du développement de la colonisation.

§ 4. MŒURS DES ANNAMITES; LA COLONISATION FRANÇAISE.

Nous avons décrit l'aspect de la basse Cochinchine : ce pays a les deux forces qui assurent la prospérité agricole : l'eau qui féconde et le soleil qui vivifie. Il est sans doute trop bas, trop inondé, et en même temps trop chaud, mais le climat n'y est pas, en somme, plus défavorable que dans les autres parties de l'Asie où se sont établis les Européens. La population, qui est de 2 millions d'habitants, n'est pas en rapport avec la superficie du pays.

« Les provinces de la basse Cochinchine forment un tout dont les limites naturelles sont parfaitement tracées, et il y

1. Rapport du contre-amiral Bonard au ministre de la marine.

a à peine plus de cent ans que les Annamites se sont introduits dans cette contrée, où ils étaient attirés par la fertilité du sol. La population indigène, c'est-à-dire cambodgienne, était peu nombreuse et très-disséminée lorsque commença l'immigration annamite. Cette dernière augmenta rapidement en s'avançant de l'est vers l'ouest; chaque jour de nouveaux villages se construisaient, mais avec l'assentiment du souverain cambodgien, lorsqu'enfin le roi de Cochinchine dévoila ses projets ambitieux, en faisant payer

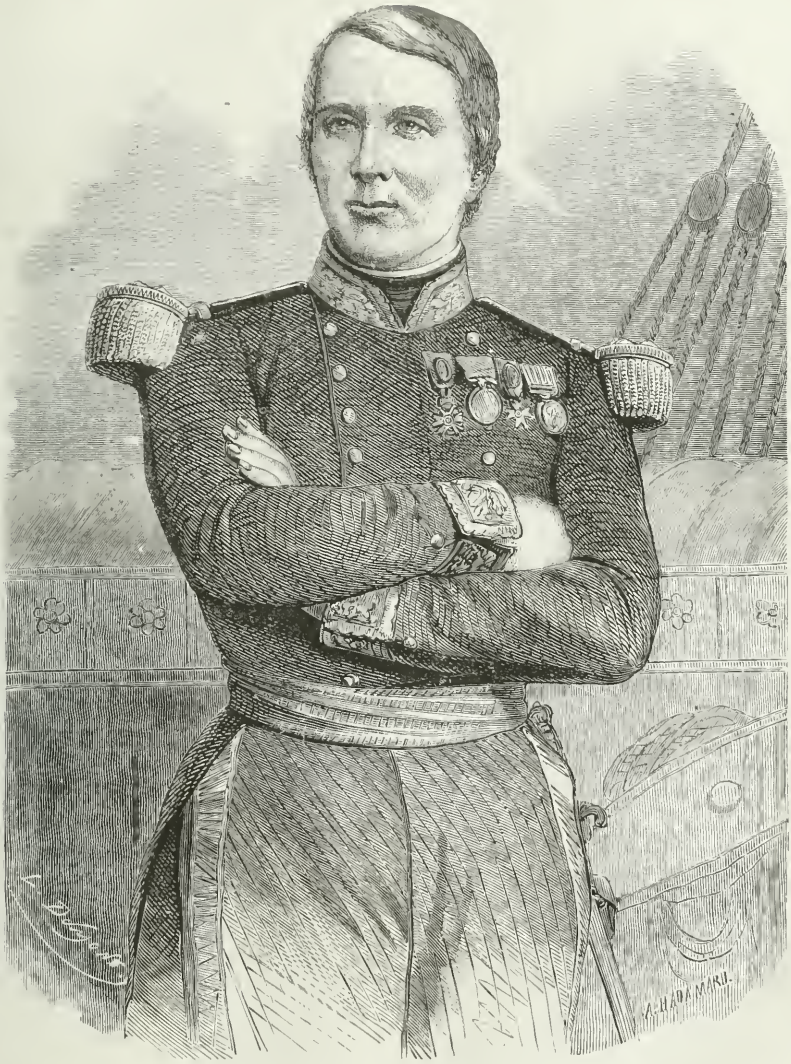

Le contre-amiral Bonard.

l'impôt aux populations qui habitaient un pays hors de sa domination, sans que le faible pouvoir du Cambodge osât résister à une telle prétention. Encouragés par ce premier succès, les Annamites en vinrent à exiger le tribut de la population indigène, et peu à peu d'usurpations en usurpations, l'autorité de la Cochinchine remplaça définitivement celle du Cambodge. Cette annexion fut d'ailleurs favorable au développement des cultures, surtout dans la région méridionale[1]. »

« Les Annamites appartiennent à la variété de l'espèce humaine que les anthropologistes désignent sous

1. M. Rieunier, *Revue maritime et coloniale*, mars 1861.

le nom de race mongole. Ils paraissent petits. Ils ont les membres inférieurs bien constitués, le bassin peu développé, le buste long et maigre, les épaules assez larges, la poitrine en saillie, les muscles du cou de même, la tête d'une grosseur proportionnée avec le reste du corps, les mains étroites et longues avec les doigts noueux. Leur teint varie beaucoup, suivant l'éducation, le rang ou les travaux, depuis la couleur de la cire d'église jusqu'à celle de la feuille morte et de l'acajou. Le front est rond, évidé vers les tempes, les pommettes sont très-proéminentes; les yeux noirs, assez peu bridés, ont une expression douce, chagrine et timide. Le nez est trop large vers le haut et produit l'effet des pièces anatomiques rapportées après coup : c'est le trait distinctif du visage asiatique. Les Annamites sont imberbes jusqu'à l'âge de trente ans environ; même alors leur barbe est peu fournie et ne vient que sous les lèvres et au menton. Ils portent les cheveux longs : ainsi les portaient les Chinois avant l'invasion tartare, et les portaient encore il y a soixante ans quelques montagnards du Fo-Kien qui résistaient à l'obligation imposée par le vainqueur de se raser la tête. Les hommes de l'Annam rassemblent cet ornement, auquel ils tiennent beaucoup, de façon à laisser les oreilles découvertes. Les riches enveloppent leur chignon avec un crêpe de Chine artistement plissé, et qui produit l'effet d'un turban; mais les pauvres marchent le plus souvent tête nue, et on les voit, lorsque leurs cheveux sont dénoués, les étaler en secouant la tête, le cou tendu, avec le geste qui est particulier aux femmes. Les Annamites ont quelque chose d'étrange et d'aisé dans la démarche : la tête surtout a un port singulier qui provient sans doute de la mode du chignon et du mouvement particulier dont elle est cause. Il faut remarquer en effet que le port des cheveux entraîne celui de la tête, et que les Chinois, les Annamites, les Européens, ont une manière différente de tenir la tête et le cou. Mais de toutes les coutumes qui peuvent surprendre un Européen dans cette partie de l'Asie, celle de teindre les dents en noir est la plus déplaisante : à une certaine distance, les plus jeunes visages paraissent édentés. Les Annamites, ainsi que tous les peuples de la Malaisie, mâchent constamment une composition dans laquelle il entre du poivre-bétel, de la noix d'arac, du cardamome, de la chaux, et quelquefois du tabac. Cet aromate a une saveur très-agréable quoique très-mordante, et il exerce l'influence des narcotiques. C'est par erreur qu'on attribue la couleur noire des dents chez les Annamites à l'usage du bétel : leurs dents sont noircies avec une drogue de composition chinoise. Les femmes européennes, à Macao, mâchent le bétel en cachette, et leurs dents restent blanches.

« Le costume chez un peuple est en quelque sorte réglé par sa constitution physique. Celui des Annamites se compose d'une blouse boutonnée sur le côté, d'un pantalon coupé à la mode chinoise, qui est plus décente que la nôtre, et de sandales de cuir rouge. C'est là le costume des Annamites en place, des riches, des commerçants; mais la plupart des hommes du peuple, paysans et bateliers, ont pour tout vêtement une pièce d'étoffe qu'ils relèvent au moyen d'une ceinture et qui s'appelle le *can-chian*. Les enfants vont nus absolument. Le costume des femmes ne diffère pas sensiblement de celui des hommes : une robe de soie et un pantalon. C'est une grande élégance de porter des pantalons de quatre couleurs éclatantes, disposées en bandes verticales. Leur démarche est singulièrement décidée. Parmi ceux qui les ont vues dans les rues de Saïgon, qui ne se les représente encore, une perruche verte sur l'épaule, s'avançant les bras ballants comme pour marquer la cadence du pas? Une pâleur mate et une sorte de délicatesse enfantine composent un type qui ne s'éloigne pas de nos idées sur la beauté, et qui serait remarqué en Europe.

« Les femmes dans l'Annam ont la passion des bijoux à un degré qui les distinguerait même dans les pays de l'occident. Ceux qu'elles portent à la tête, au cou, aux bras et aux pieds, sont, suivant leur fortune, en or, en jade, en argent ou en verre. Ces bijoux sont d'un dessin très pur, et leur ensemble n'offre point l'amoncellement disgracieux qui choque le voyageur dans l'Inde ou dans l'Arabie. On compte trois sortes de bracelets qui sont portés par les femmes dans trois états différents de leur vie : quand elles sont nouvelles mariées, après le premier enfant, plus tard dans la vieillesse. Ces bracelets représentent quatre ou huit animaux chimériques et symboliques. Les femmes annamites portent aussi des colliers d'argent, larges et plats, et des anneaux autour de leurs jambes Les bagues sont de trois formes : plates, à facettes ou à fleurs. Les nervures de ces fleurs sont imitées avec une grande perfection. Les orfévres annamites sont habiles : eux-mêmes fondent l'or et le battent. Les procédés qu'ils emploient lasseraient un Européen.

« S'il est vrai que le caractère d'un peuple se manifeste dans son mode d'habitation, on peut dire que les Annamites réservent leurs soins et leurs idées d'ornement pour les maisons qu'ils habitent après leur mort. Leurs tombeaux sont des constructions assez compliquées où la forme arrondie domine, et qui sont enluminées de couleurs rose et lilas, d'une expression tendre et agréable. Mais leurs maisons ont quelque chose de sombre, de retiré et de triste. Elles sont bâties en quinconce, et n'ont qu'un rez-de-chaussée. Le toit s'arrête à quelques pieds seulement du sol, ce qui rend l'intérieur obscur même en plein jour, mais ce qui produit une fraîcheur agréable dans les plus grandes chaleurs. Les maisons des pauvres sont couvertes avec des feuilles de palmier nain qui se tassent entre elles comme le chaume; ce toit est supporté par des bambous, et il ne faut pas plus de deux ou trois jours à un Annamite, aidé de ses parents et de ses amis, pour élever une maison. Les habitations des riches sont recouvertes de tuiles rouges, et la charpente est faite en bois de fer qui est noir et susceptible d'acquérir un beau poli Sur le seuil des maisons annamites, comme sur l'avant des jonques, se trouve une agglomération de pots à fleurs qui contiennent généralement du riz en herbe, une plante bulbeuse et un arbuste qui ressemble au myrte et au grenadier, et dont les branches sont contournées de manière à former des caractères chinois.

« Les Annamites sont d'un caractère doux, docile quoique avec un fond de résistance, facile à plier, mais capable de se redresser; réfléchi, timide et assez gai. Ils sont pressés de jouir; dès qu'ils ont gagné quelque argent, ils le dépensent; et c'est là un trait qui les distingue nettement des Chinois. Ils n'ont aucun goût, aucune aptitude pour le commerce : les étrangers asiatiques attirés par la fertilité singulière de cette

terre, sont dans l'Annam à la tête des affaires commerciales. Les Anglais, les Hollandais ont essayé, il y a déjà longtemps, de commercer avec la Cochinchine, mais leurs efforts furent toujours infructueux.

« Le principal objet de commerce est le riz : cependant les Annamites, abandonnés à eux-mêmes, ne cultiveraient pas plus de ce grain qu'il ne leur en faut pour vivre. Ils sont agriculteurs et bateliers : deux professions qui s'excluent en apparence, mais qui, en réalité, s'accordent, à cause du retour périodique des saisons favorables pour ensemencer les rizières et piquer les mottes de terre. Cette vie est bien en accord avec leurs goûts et leurs aptitudes. Ils aiment à se promener, sans but, pour se promener. « Que fais-tu? — *Di doy*, je vais me promener. » Et ces deux actions, contraires en apparence, s'accordent en effet : la distribution des deux saisons leur laisse des loisirs qui ont façonné leurs mœurs.

« Ils plantent un peu de canne à sucre, ce qu'il faut pour leurs besoins. Le sucre qu'ils en extraient est bon : on en trouvait sous tous les toits, dans la province de Gia-dinh, pendant la campagne de 1861. Il y a dans le pays quelques plantations d'indigo, et du coton de bonne qualité. La Cochinchine pourrait, un jour, approvisionner en coton le marché de l'Europe.

« La fertilité de la basse Cochinchine et la faculté qu'ont ses habitants d'y obtenir un champ, le prêt des buffles entre particuliers, les prêts en argent du gouvernement de Hué, qui par-dessus tout favorisait l'agriculture, sont autant de causes qui font que les Annamites gagnent facilement leur vie et qu'ils sont peu portés à émigrer au delà des mers. Leur éducation les éloignerait de ce parti, si leur tempérament ne les fixait déjà à leur sol. Les lois de l'empire défendaient de franchir les frontières, et il faut ajouter que les Annamites sont fidèles observateurs des lois [1]. »

L'ancienne organisation, très-fortement constituée de la commune et du canton annamites a été respectée par nous : elle suffit aux nécessités de l'administration secondaire des districts, de sorte que nous n'avons qu'à pourvoir aux besoins de l'administration supérieure des provinces. De leur côté les indigènes ont commencé à apprécier les bienfaits de notre civilisation, à se rapprocher de nous. Au nord, les frontières si fertiles en troubles sous le gouvernement de Hué, nous offrent aujourd'hui une entière sécurité, confinées qu'elles sont par le royaume du Cambodge, qui loin de nous être hostile, s'est placé sous notre protectorat; et si, à l'est, quelques malfaiteurs sont venus piller des villages isolés, c'est par les populations annamites elles-mêmes qu'ils ont été repoussés. La piraterie, cette plaie de l'extrême Orient, qui trouvait dans les nombreux cours d'eau de la Cochinchine de si faciles refuges, sans cesse poursuivie par nos petits bâtiments, a presque disparu de notre territoire.

1. Pallu, *Histoire de l'expédition de Cochinchine.*

Le décret du 10 janvier 1863 a mis à la charge de la Cochinchine tout ce qu'elle pouvait supporter non-seulement dans les dépenses locales, mais encore dans les dépenses que le sénatus-consulte de 1854 a déclarées pour les Antilles et la Réunion, pouvoir incomber à la métropole, c'est-à-dire celles qui concernent l'administration, la justice, le culte, l'instruction, les travaux publics, etc.

Les revenus ont progressé rapidement. Le budget local qui en 1863 était de 1 800000 francs présentait en 1864 plus de 3 millions de recettes, sans compter les prestations en nature : pour 1865 les revenus étaient estimés à plus de 4 millions de francs. Aussi les dépenses de la justice, du culte, de l'instruction, des agents de l'administration et des troupes indigènes, enfin d'une partie de la station locale, sont-elles dès à présent supportées par la Cochinchine elle-même. Des travaux considérables ont été entrepris avec les ressources du pays, et aussi au moyen de prestations en nature dont l'origine existait sous le gouvernement de Hué : les prestations, mieux employées, ont permis d'ouvrir 300 kilomètres de routes carrossables. Un réseau de 400 kilomètres de lignes télégraphiques, s'étendant sur les trois provinces, relie les villes de Saïgon, Bien-hoa, My-thô, etc. Des bassins, des docks ont été construits. On a élevé une église, un hôpital, un séminaire, des écoles. On a créé le collége des interprètes français, dont les études portent exclusivement sur la langue annamite écrite en caractères latins, et l'on a établi dans différents centres des écoles pour les indigènes, auxquels on enseigne l'art, qui n'existait pas chez eux, d'écrire leur langue. En effet, tous les actes sous le gouvernement de Hué, étaient rédigés en chinois par les lettrés, les mandarins, et écrits en caractères chinois, que ne connaissaient pas les populations annamites, et qui d'ailleurs ne pourraient s'appliquer à leur langue. L'introduction des caractères latins, au moyen desquels on peut aisément écrire la langue annamite, sera pour notre établissement d'une grande portée; elle aura pour conséquence de dispenser les indigènes de l'obligation où ils étaient d'avoir recours à un autre idiome que le leur, pour écrire leurs conventions ou exprimer leurs pensées, et de substituer peu à peu, pour nous, un langage facile à apprendre à celui qui existait seul pour les actes de l'autorité et qui exigeait des études devant lesquelles bien des intelligences reculaient. Il nous affranchira ainsi des interprètes et des anciens lettrés.

Le commerce a pris, en 1864, à Saïgon, un développement qui n'est pas sans importance; sans doute, il deviendra plus considérable, lorsqu'on saura mieux quelle complète sécurité est assurée à l'avenir dans ces riches provinces que le traité de paix de 1862 a cédées à la France, et où elle fonde un établissement digne d'elle [1].

1. *Exposé de la situation de l'Empire*, 1865.

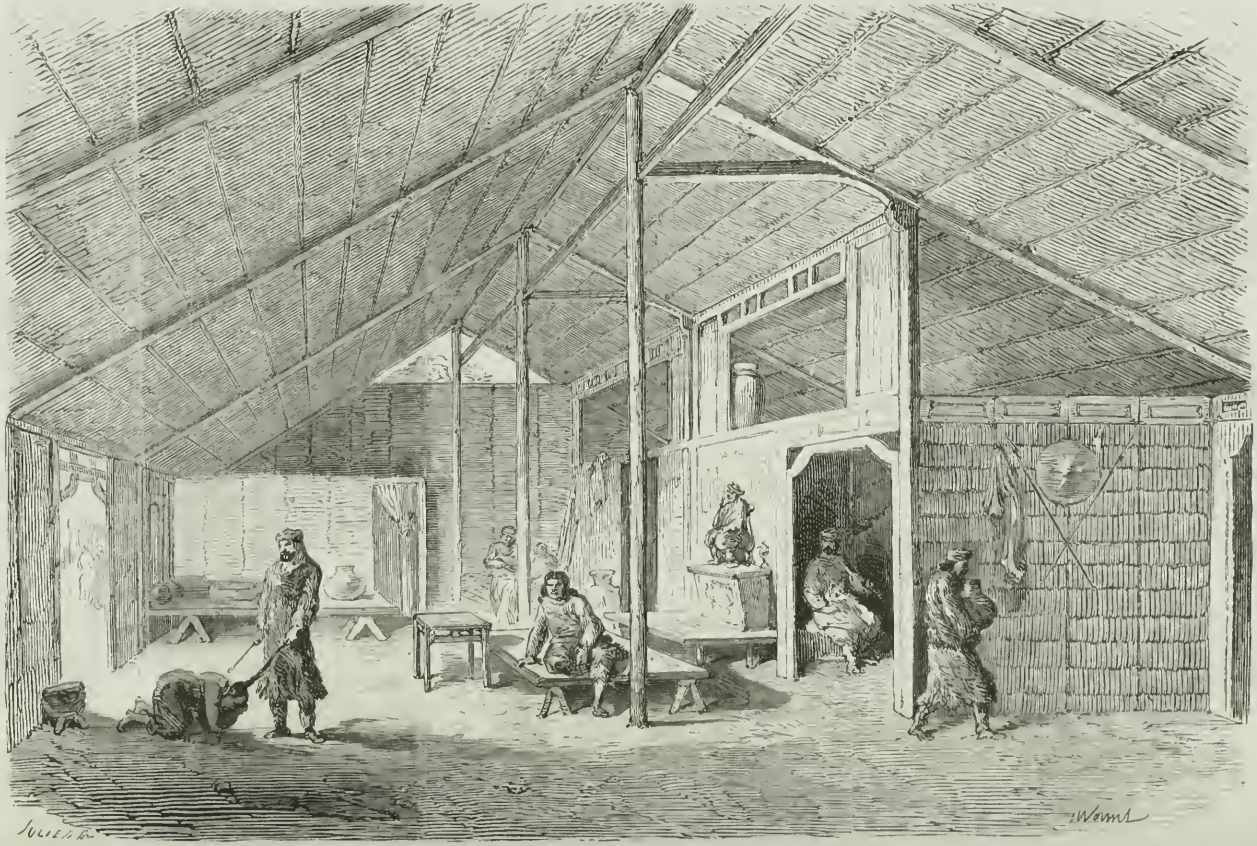

Intérieur d'une habitation annamite.

CHAPITRE XXVI.

GUERRE DU MEXIQUE.

§ 1. SITUATION DU MEXIQUE; SES RICHESSES.

Les guerres de Chine et de Cochinchine, si lointaines qu'elles fussent, n'avaient pas inquiété l'opinion. Elles ne nécessitaient pas de grands déploiements de forces, et si quelques troupes de l'armée de terre avaient été indispensables pour aller planter notre drapeau à Pékin, le triomphe de ces expéditions était dû en grande partie à la marine. C'est l'œuvre perpétuelle de la marine d'agir aux extrémités du monde, sous les cli-

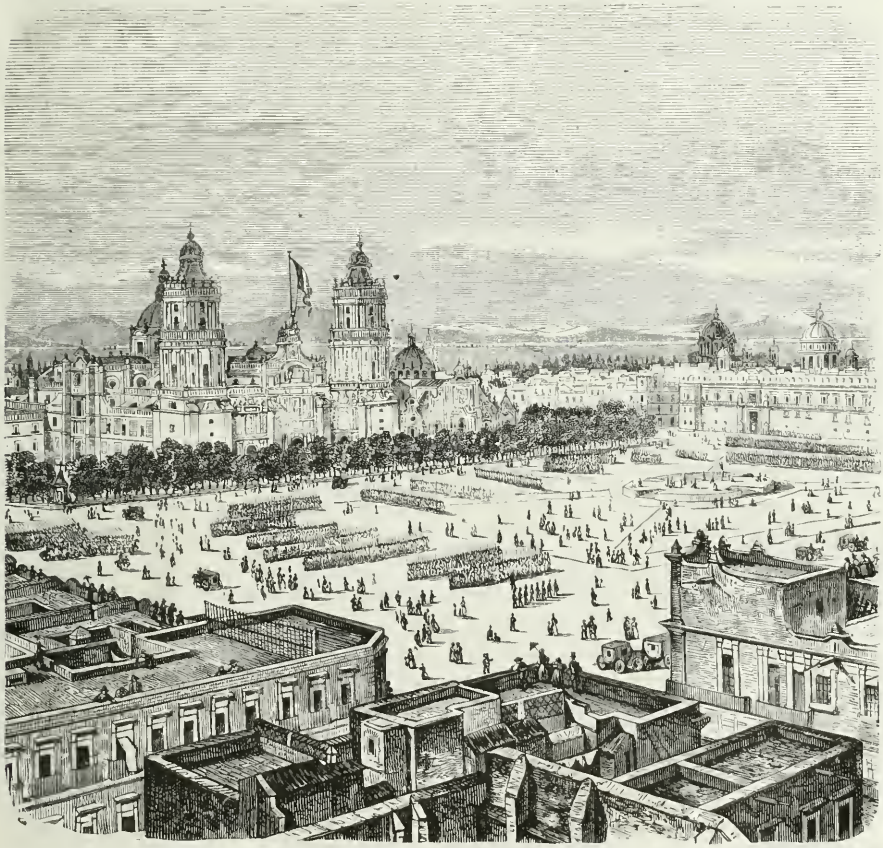

Mexico.

mats les plus variés et les plus dangereux. On est habitué à son dévouement, ce qui ne le rend pas moins méritoire : on sait qu'elle vient toujours à bout de ses entreprises et s'en tire à l'honneur du pavillon, au profit de la France. L'expédition du Mexique, décidée en 1861, commencée en 1862, poursuivie en 1863, et les années suivantes, avait un autre caractère. Ce n'était d'abord qu'une petite guerre lointaine, entreprise de concert avec deux puissances et n'occupant que deux mille hommes : les circonstances et la volonté du gouvernement en ont fait une grande guerre qui a nécessité près de quarante mille hommes, une entreprise immense, la fondation d'un empire; entreprise que la postérité, soi-disant juste, exaltera ou blâmera, suivant le succès.

La guerre du Mexique a pris toute l'importance

d'une complication européenne, car elle a paralysé, à plus d'un moment, l'action du gouvernement français : à l'intérieur elle a lourdement pesé sur nos finances et donné des griefs à l'opposition. Elle a même fait craindre un conflit avec les États-Unis, et en 1865 une partie de nos troupes reste encore, au delà de l'Atlantique, pour aider à l'affermissement du nouvel empire fondé par nos armes.

C'est un bien beau et riche pays que le Mexique : on conçoit que sa régénération ait séduit le gouvernement français et l'archiduc Maximilien. Borné au nord et plus que menacé par les États-Unis, il va sans cesse en se rétrécissant au sud et se termine à l'isthme qui rattache l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud. A l'est il est baigné par l'océan Atlantique qui forme le vaste golfe du Mexique ; à l'ouest il est baigné par l'océan Pacifique : il regarde ainsi à la fois l'Europe et l'Asie.

« La majeure partie du territoire du Mexique est comprise dans cette région distribuée également à la droite et à la gauche de la ligne de l'équateur, limitée au nord et au midi par les tropiques, à laquelle jadis on avait donné le nom de zone torride, parce que l'on supposait que, par l'ardeur de sa température, elle était à peu près inhabitable pour l'homme. Cette zone, en effet, lorsque les terres y sont peu élevées au-dessus du niveau de l'Océan, présente, à côté d'une végétation luxuriante, une telle chaleur que l'homme de race blanche n'y résiste pas à un labeur pénible, et que pour y vivre il est dans la nécessité de s'enfermer dans l'inaction, de s'abriter presque constamment entre d'épaisses murailles et de faire exécuter tout travail de force, particulièrement celui qui se doit accomplir à la face du soleil, par une race mieux constituée pour en affronter les rayons dévorants. Encore dans les îles, le voisinage de la mer tempère de diverses façons l'influence brûlante du roi des astres. Lorsqu'au contraire la superficie des terres se présente sur les vastes proportions d'un continent, la chaleur sévit dans la plénitude de sa redoutable puissance, à moins d'une configuration particulière que la Providence s'est plu à accorder au territoire mexicain dans une mesure que l'on pourrait appeler de la prédilection ; je veux dire à moins d'une grande altitude (élévation d'un pays au-dessus du niveau de la mer). Plus est prononcée l'altitude d'un pays, plus sa température moyenne s'abaisse, tout comme s'il s'éloignait de l'équateur pour se rapprocher du pôle, à ce point que, si l'altitude devient extrêmement considérable, on rencontre, sous la ligne même, les glaces éternelles et une température moyenne à peu près pareille à celle de l'Islande ou du Groënland.

« La grande masse du territoire mexicain, au lieu de ne présenter qu'un petit relief par rapport au niveau de la mer, comme les rives du Niger ou du Sénégal en Afrique, ou comme celles de l'Amazone dans l'Amérique du Sud, constitue un plateau exhaussé, que sur chacun de ses flancs un plan incliné, à pente relativement rapide, rattache au rivage de l'Océan, ici l'Atlantique, là le Pacifique. Ce n'est pas le moindre privilége du plateau mexicain que de se tenir dans les hauteurs qui sont le plus favorables pour que la race européenne y prospère, s'y entoure des cultures qu'elle aime et des industries où elle excelle, et y vive dans des conditions propices pour sa santé et pour l'exercice de ses facultés en tout genre. C'est grâce à ces avantages qu'avant l'arrivée des Espagnols, il fut le siége d'une civilisation remarquable, sous l'autorité du prince et de l'aristocratie militaire et religieuse des Aztèques. Ce plateau mexicain est l'épanouissement de la Cordillère centrale et de la chaîne des Andes.

« Une fois au Mexique, la grande Cordillère s'étale de manière à occuper la majeure partie de l'espace entre les deux mers, quoique cet espace aille sans cesse en s'étendant à mesure qu'on s'avance vers le nord. De là une région suspendue au-dessus de l'Océan, à une hauteur qui, au midi des villes de Puebla et de Mexico, dans la Mixteca, est de 1500 mètres, — c'est-à-dire la même que celle du Ballon d'Alsace, la cime culminante des Vosges, — à Puebla de 2196 mètres et à Mexico de 2274. Au nord de Mexico, la belle ville de Guanaxuato, célèbre par les mines d'argent qu'on exploite dans son voisinage, est à l'altitude de 2084 mètres, c'est-à-dire sensiblement en contre bas de la capitale ; au delà de Guanaxuato, le terrain se relève de nouveau pour s'abaisser encore.

« Sur les deux flancs de ce long plateau, le plan incliné, qui descend jusqu'au rivage de l'un ou de l'autre océan, offre, à mesure que l'on se rapproche du niveau de la mer, des températures de plus en plus élevées. La pente est rapide, et détermine par cela même une variation très-accélérée dans le climat et dans tous les phénomènes qui dépendent de la chaleur, particulièrement dans la végétation. Le voyageur qui descend le plan incliné, ou qui le gravit, assiste à des contrastes pittoresques et même merveilleux. Il passe en revue presque toutes les cultures et contemple l'une à côté de l'autre à peu près, les productions qui ailleurs se répartissent sur des distances sans fin. S'il part du plateau, par exemple, il commence par traverser soit des forêts de sapins qui lui rappellent celles de l'Europe, soit des champs d'oliviers, de vigne, de blé ou de maïs encore plus semblables aux nôtres, entrecoupés cependant d'espaces couverts de grands cactus, végétation à l'aspect triste que le territoire le plus aride ne rebute pas, et de beaux aloès tantôt sauvages et tantôt cultivés. En continuant sa marche, il arrive successivement à l'oranger, que les Espagnols ont multiplié extrêmement, et dont on trouve, même à Mexico, le fruit exposé en montagnes sur le marché ; au coton, qui y est indigène, et dont, avant les Espagnols, les Indiens tissaient leurs vêtements et faisaient même des cuirasses résistant à la flèche ; à cette variété du cactus sur laquelle s'élève l'insecte de la cochenille, production qui date aussi des Aztèques ; à la soie, dont il y a des qualités particulières au pays, produites par un insecte différent de notre *bombyx* ; à la banane qui est d'une si précieuse ressource pour l'alimentation publique ; au café, à la canne à sucre, à l'indigo, qui sont des cultures importées, mais qui n'en réussissent pas moins admirablement ; à la liane sur laquelle on récolte la vanille, et au cacaoyer, tous deux essentiellement d'origine mexicaine, car le chocolat parfumé de vanille est un mets mexicain que Montézuma fit servir à Cortez ; enfin à toute cette réunion de fruits à forte saveur et de plantes embaumées ou aux couleurs éclatantes, qui réclament un soleil ardent, et dont la présence est justement considérée comme le signe d'une

grande richesse agricole déjà tout acquise ou aisée à acquérir.

« Sous le rapport du climat et des cultures, le Mexique offre trois grandes divisions que les Espagnols avaient depuis longtemps désignées par des noms caractéristiques, et qui pourraient se sous-diviser elles-mêmes presque à l'infini, soit en raison des altitudes successives, soit par l'effet de plusieurs circonstances, et notamment de la diversité des expositions. La première de ces trois zones, appelée la *Terre-Chaude* (*Terra-Caliente*), part du littoral et s'étend jusqu'à une certaine hauteur sur le plan incliné par lequel on monte au plateau. La nature végétale y est d'une puissance exubérante, par l'excès même de la température et par la présence des eaux courantes, qui s'y montrent plus qu'ailleurs. Cette zone a une végétation particulièrement active sur le versant oriental du Mexique, parce que les vents dominants, les vents alizés, arrivent de ce côté chargés de l'humidité qu'ils ont recueillie dans leur longue course sur la surface de l'Océan. Elle se distingue par les cultures connues sous le nom de tropicales. Malheureusement, sur plusieurs points, surtout dans le voisinage des ports que baigne l'océan Atlantique, elle est désolée par la fièvre jaune, dont le foyer pestilentiel est dans des marécages que l'industrie humaine réussira quelque jour à dessécher, quand elle voudra y appliquer les puissants moyens dont elle dispose aujourd'hui. Au-dessus, à mi-hauteur sur le plan incliné, s'étend la zone appelée la *terre tempérée* (*Terra-Templada*), qui présente une température moyenne annuelle de 18 à 20 degrés, et où le thermomètre éprouve très-peu de variations d'une époque à l'autre de l'année, de sorte qu'on y jouit du printemps perpétuel. C'est une région délicieuse, dont le type le plus parfait s'offre aux environs de la ville de Xalapa, et qu'on retrouve avec ses charmes autour de la ville d'Orizaba et de celle de Chilpancingo, où s'était réuni le premier congrès indépendant. Elle possède une végétation à peu près aussi active et aussi vigoureuse que celle du littoral, sans avoir le ciel embrasé et les miasmes empestés de la plage et de la contrée qui l'avoisine. Elle est exempte de ces myriades d'insectes incommodes ou venimeux qui pullulent dans la région basse de la Terre-Chaude et y font le tourment de l'homme. On y respire l'atmosphère pure du plateau sans en subir les passagères fraîcheurs et l'air vif, dangereux aux poitrines délicates. La zone tempérée est un paradis terrestre, quand l'eau y abonde, comme à Xalapa et dans quelques autres districts, où les glaciers éternels de quelques montagnes, telles que le pic d'Orizaba et le coffre de Pérote, se chargent d'en fournir aux sources toute l'année.

Au-dessus de la zone tempérée se déploie la *Terre-Froide* (*Terra-Fria*), ainsi nommée en raison de l'analogie que des colons venus de l'Andalousie durent lui trouver, sur une partie de son développement, avec le climat assez cru de Castille ; mais les Français, les Anglais et les Allemands, transportés au Mexique dans la Terre-Froide, s'y jugent à peu près partout en un climat fort doux. La température moyenne de Mexico, et d'une bonne portion du plateau est de 17 degrés, c'est seulement un peu moins que celle de Naples et de la Sicile, et c'est celle des trois mois de l'été à Paris. D'une saison à l'autre, les variations, comme partout entre les tropiques, y sont bien moindres que dans les parties les plus tempérées et les plus belles de l'Europe. Pendant la saison qu'on n'y saurait appeler l'hiver que par une extension excessive des termes du dictionnaire, la chaleur moyenne du jour, à Mexico, est encore de 13 à 14 degrés, et en été le thermomètre, à l'ombre, ne dépasse pas 20 degrés.

« Une autre supériorité du Mexique sur une partie des autres régions équinoxiales de l'Amérique, c'est le petit nombre de ses volcans et l'absence de ces violents tremblements de terre qui ailleurs viennent de temps en temps détruire les villes. Dans toute l'étendue du Mexique, on ne comptait, il y a cent ans environ, que quatre volcans encore en feu : le pic d'Orizaba, qui n'a pas fait d'éruption notable depuis trois cents ans ; le Popocatepetl, qui constamment jette de la fumée, en très-petite quantité depuis une suite d'années et qui ne dévaste pas ses alentours ; la montagne de Tustla et le volcan de Colima, qui ne paraissent pas avoir jamais causé de désastres. En septembre 1759, un phénomène sans exemple fit sortir de terre, au milieu de circonstances terrifiantes, un volcan nouveau, celui de Jorullo, aujourd'hui encore enflammé, autour duquel apparurent en même temps une infinité de petits cônes qui n'ont pas cessé de fumer. Aucune des cités du Mexique n'a éprouvé de ces tremblements de terre qui ont désolé et quelquefois renversé Guatemala, Lima, Caracas et d'autres centres de population de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud. Sous quelques-unes d'entre elles, assez fréquemment le sol remue ; Mexico même est dans ce cas. Mais ce sont des tremblements si faibles qu'ils n'inquiètent pas les habitants. Ils n'empêchent pas de bâtir des maisons à plusieurs étages ; ils obligent seulement à donner aux murs une solide assiette et à s'abstenir de l'architecture élancée, comme celle de nos cathédrales gothiques. Le bel édifice de la Mineria de Mexico, qu'on avait cherché à rendre élégant en y introduisant des colonnes légères, a bientôt menacé ruine. Les encoignures des maisons de Mexico ne sont pas toujours parfaitement d'aplomb, et une petite inclinaison, par rapport à la verticale, dans les arêtes des édifices, frappe quelquefois le regard, au croisement des rues ; mais c'est à ces perturbations inoffensives que s'arrête l'effet des agitations du sol. On ne saurait s'en tirer à meilleur marché.

Au commencement du dix-huitième siècle, les mines du Mexique ne donnaient encore, en or et en argent, que 27 millions de nos francs d'aujourd'hui, presque tout en argent. Cinquante ans après, elles étaient montées à 65. A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, c'était moyennement 125 à 130 millions, dont les neuf dixièmes en argent. C'est à peine si aujourd'hui le Mexique est revenu à ce niveau, qu'il avait perdu pendant les agitations et les désordres dont furent accompagnées les guerres de l'indépendance ; il n'en reste pas moins le principal producteur d'argent dans le monde entier. Si on laisse la Californie à part, on trouve qu'il produit à peu près les trois cinquièmes du rendement de l'Amérique entière pour les deux métaux réunis ; par rapport à l'argent isolément, sa quote-part est un peu plus forte.

« Le nombre des filons argentifères que présente le Mexique est à peu près illimité. Au nord de Mexico,

et particulièrement dans la partie occidentale du pays, ces filons se multiplient. Quand on approche du golfe de Californie, toute la pente de la Cordillère est composée de roches dans la masse desquelles un peu d'argent est disséminé, et qui sont traversées par des bancs de cette autre roche dure, ordinairement d'un blanc laiteux, que les minéralogistes appellent le quartz ; ils ont résisté le plus souvent à l'action prolongée de l'air et des intempéries : c'est pourquoi ils font saillie au-dessus de la surface. Ce sont les filons argentifères, et ils contiennent l'argent de la manière suivante : ils sont parsemés de sulfures métalliques, dans le nombre

Mexique. — Lac des Cordillères.

desquels se trouve celui d'argent, accompagné de combinaisons diverses caractérisées par la présence de l'antimoine, de l'arsenic ou de quelques autres corps, et dont fait aussi partie le métal précieux. C'est à ces filons que s'attaquent les mineurs, en choisissant les endroits où ils présument qu'ils sont le plus riches. Ce qui distingue les filons argentifères du Mexique, et au surplus ceux de la plupart des autres contrées de l'Amérique, c'est la grandeur de leurs dimensions beaucoup plus que la forte proportion du métal. Le filon de la *Biscaïna*, qu'on exploite à la mine mexicaine de Real-del-Monte, a plusieurs mètres d'épaisseur. Le filon nommé la *Veta-Madre*, à Guanaxuato, est ordinairement épais de 8 mètres; quelquefois il l'est de 50,

Mexique. — Une gorge dans les Cordillères.

et on l'a exploité sur une longueur de 13 kilomètres. Plusieurs autres filons connus ont 5, 7, 10 mètres, et par places le double. Au Pérou, selon le témoignage d'un savant naturaliste allemand, M. de Tschudi, on trouve des filons plus puissants encore que celui de Guanaxuato lui-même, là où il l'est le plus. C'est ainsi qu'à Pasco on connaît et on exploite depuis longtemps deux filons, l'un de 114, l'autre de 123 mètres d'épaisseur. Mais en général, et sauf des exceptions ordinairement restreintes à un petit espace, qui cependant ne laissent pas que de se répéter, le minerai qu'on extrait de ces filons n'a pas, même après qu'on en a rejeté les matières stériles, une teneur utile de plus de deux ou trois millièmes, c'est-à-dire qu'on extrait à peine 2 ou 3 kilogrammes d'argent de 1000 kilogrammes de minerai soumis au traitement. L'immense quantité de minerai que fournissent ces puissants filons permet d'arriver, même avec une aussi faible proportion, à un rendement considérable et assez fréquemment à de beaux bénéfices.

« Ce qui distingue les mines d'argent du Mexique de celles du Pérou et de la plupart des autres contrées d'Amérique, c'est le caractère ou plutôt le climat des sites dans lesquels on les rencontre. La plupart des mines mexicaines se présentent dans des contrées hospitalières pour le genre humain. Il est rare qu'elles soient situées à plus de 2000 ou 2200 mètres au-dessus du niveau des mers. Les célèbres mines de Valenciana et de Rayas, près de Guanaxuato, qui, au commencement du siècle, rendaient annuellement plus que n'a jamais donné la montagne du Potosi, sont dans un climat doux, à portée d'un pays qui produit en abondance tout ce qu'il faut pour bien nourrir les mineurs et pour la subsistance des mules que l'exploitation emploie en très-grand nombre. Les mines du Pérou, au contraire, sont dans des régions glacées, qui touchent aux neiges éternelles. »

Au commencement du siècle M. de Humboldt écrivait ces lignes : « En général, l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes de minerais qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de cet inépuisable fond de richesses que renferme le nouveau monde.... » — « L'Europe serait inondée de métaux précieux, si l'on attaquait à la fois, avec tous les moyens qu'offre le perfectionnement de l'art du mineur, les gîtes de minerais de Bolonas et de Batopilas, de Sombrerete, du Rosario, de Pachoca, de Moran, de Zultepec, de Chihuahua, et tant d'autres qui ont joui d'une ancienne et juste célébrité. » Un autre observateur fort éclairé, venu quarante ans plus tard, M. Duport, disait : « Les gisements travaillés depuis trois siècles ne sont rien auprès de ceux qui restent à explorer.... » — « Le temps viendra, un siècle plutôt, un siècle plus tard, où la production de l'argent n'aura d'autres limites que celles qui lui seront imposées par la baisse toujours croissante de la valeur. » Le moment est proche où ces prédictions doivent s'accomplir, soit parce que le Mexique se sera reconstitué lui-même, soit, s'il s'y refusait ou s'il y échouait, par la conquête qu'en feraient les Américains du Nord.

« Outre qu'on y retire une notable somme en or des barres d'argent, le Mexique est loin d'être dépourvu de mines d'or proprement dites, même depuis qu'il a été dépouillé de la Californie. Il en a qui paraissent étendues et riches, mais dont l'exploitation n'a jamais été poussée avec vigueur; par ce motif, elles n'ont jamais donné et ne donnent encore que des profits médiocres. Il y en a d'intéressantes dans la province d'Oaxaca, et on en a retiré quelque quantité d'or; mais les plus remarquables mines de ce genre sont celles de la province de Sonora, que les Américains du Nord ont convoitée et dont ils ont été au moment d'obtenir le troc contre une somme de onze millions de piastres (environ 57 millions de francs) qu'ils auraient avancée au trésor mexicain dans l'embarras.

« La Sonora paraît être, sous le rapport de l'or, le prolongement de la Californie, dont elle est limitrophe. Tous les voyageurs s'expriment avec admiration au sujet des beaux gisements d'alluvions aurifères qu'elle recèle. C'est M. de Humboldt qui, à la vérité, n'en parle que par ouï-dire, mais qui excellait à apprécier à leur juste valeur les renseignements qu'on lui apportait; c'est M. Duport, qui n'avait pas pénétré non plus dans la Sonora, mais qui avait recueilli, avec une grande sagacité, des informations détaillées sur les ressources métalliques de cette province; c'est M. Duflot de Mofras, qui a parcouru les pays du continent de l'Amérique du Nord baignés par l'océan Pacifique et la mer Vermeille. Le manque de bras, cause et effet tout à la fois de l'inculture à laquelle la province de Sonora est abandonnée, empêche ces beaux gîtes d'or d'être mis à profit. Mais c'est le cas de répéter ce que nous venons de dire pour les mines d'argent du Mexique : ou bien les Mexicains tireront meilleur parti de ces éléments de richesse publique et privée, ou bien ils perdront la province même, comme ils ont perdu la Californie[1]. »

Cet état de choses méritait, on le voit, l'attention de l'Europe.

§ 2. LES RÉVOLUTIONS DU MEXIQUE DEPUIS LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Le Mexique appartenait autrefois à la couronne d'Espagne, comme le Guatemala, la Colombie, le Pérou et le Chili. Mais les Espagnols tenaient en souverain mépris les populations créoles, et la métropole, fidèle à son vieux système, entendait se réserver le commerce exclusif avec ses colonies. La culture de la vigne, de l'olivier était défendue au Mexique, qui devait recevoir de l'Espagne tout ce dont il avait besoin. Instruites par l'exemple des États-Unis, tenues en éveil par le bruit des révolutions européennes, les populations de l'Amérique songèrent à travailler à leur émancipation commerciale et politique.

L'invasion des Français en Espagne en 1808 et l'avénement d'une nouvelle dynastie furent l'occasion du premier ébranlement. Les Espagnols du Mexique, de la Colombie et du Pérou déclarèrent qu'ils resteraient fidèles à Ferdinand VII. Les populations créoles suivirent leur exemple, mais demandèrent leur admission aux droits politiques et un gouvernement national. Les Espagnols repoussèrent avec dédain ces propositions; alors éclata partout la guerre de l'indépendance. En 1809, à Caracas, à Quito, à Santa-Fé; en 1810, à Buenos-Ayres et à Santiago du Chili, des juntes insur-

1. Michel Chevalier, *le Mexique ancien et moderne.*

rectionnelles étaient établies. En 1810, Hidalgo soulevait le Mexique et y commençait une lutte acharnée, de part et d'autre souillée d'affreuses cruautés. Morelos succéda à Hidalgo, mais l'Europe, absorbée dans les grandes guerres de l'Empire, n'entendit pas le bruit des batailles de *Palmar*, de *Valladolid* et de *Purnaras*. Après la mort de Morelos (1815), Guadelupe Victoria, puis le jeune et héroïque Mina, relevèrent le drapeau de l'indépendance, plusieurs fois abattu.

La nouvelle des événements de 1820 ranima les espérances des Mexicains. Iturbide proclama l'indépendance du Mexique dans la ville d'*Iguala* (24 février 1821), et publia son fameux plan qui était de constituer le pays en monarchie, et d'y appeler pour le gouverner un prince d'Europe. Le 27 septembre 1821 le vice-roi O'Donnoju signa le traité de *Cordova*, par lequel il s'engageait à évacuer le Mexique.

Après sa lutte pour l'indépendance, le Mexique fut un moment gouverné par son libérateur, Iturbide, qui, le 18 mai 1822, se fit proclamer empereur sous le nom d'Augustin 1er. Mais le général Santa-Anna renversa Iturbide, et le Mexique s'organisa en république fédérative. La nouvelle constitution, calquée sur celle des États-Unis, fut achevée en 1824. Mais deux partis, les fédéralistes et les monarchistes, ne cessèrent dès lors de se disputer le pouvoir. Les élections présidentielles furent presque toutes des luttes acharnées et presque tous les présidents ne tardaient pas à être renversés par leurs compétiteurs. Un homme domine cette longue série de révolutions et de présidents, c'est le général Santa-Anna. « Une fois Iturbide renversé, dit un historien compétent, M. Lucas Alaman, l'histoire du Mexique pourrait s'appeler l'histoire des révolutions du général Santa-Anna : tantôt les organisant pour son propre compte, tantôt y prenant part après que d'autres les avaient commencées, travaillant aujourd'hui à l'agrandissement d'autrui et demain au sien propre, élevant une faction pour l'abaisser et l'opprimer ensuite en soutenant la faction opposée, entretenant ainsi un jeu de bascule entre les partis, il est le moteur des événements politiques, et le sort de la patrie s'enlace avec le sien propre à travers toutes ces alternatives qui quelquefois l'ont porté à la possession du pouvoir le plus absolu pour le précipiter bientôt dans la captivité ou dans l'exil. » Jusqu'en 1833, Santa-Anna ne prétendit point pour lui-même à la présidence. Il la prit à cette époque et l'occupa, sauf quelques intervalles, jusqu'en 1856. Il fut renversé à cette époque par l'Indien Alvarez. Mais il n'avait pu conserver si longtemps l'autorité qu'au prix de luttes continuelles. Les batailles les plus sanglantes se livraient dans les rues de Mexico : des bandes armées parcouraient sans cesse le pays; le commerce, l'agriculture, se traînaient misérablement dans cette riche contrée en proie à un perpétuel désordre.

Santa-Anna avait pour lui le courage militaire : il lutta vaillamment contre les Français lorsqu'ils s'emparèrent de Saint-Jean-d'Ulloa en 1838 : il lutta contre les armées des États-Unis, mais sans pouvoir sauver les deux provinces que ceux-ci ambitionnaient, la Californie et le Nouveau-Mexique. Cette guerre des États-Unis contre le Mexique dura deux ans : elle fit la réputation du général Scott, qui alla planter le drapeau étoilé à Mexico même (1848). Le résultat de l'anarchie du Mexique se traduit par un chiffre éloquent. Au moment de l'indépendance, le territoire comprenait 216 012 lieues carrées : aujourdhui, il n'est plus que de 106 107. Ce sont les Américains qui se sont approprié les 109 947 lieues de différence.

Les États-Unis, grâce à leur proximité, pouvaient satisfaire leur ambition. Les puissances européennes, au contraire, qui avaient contre le Mexique de justes griefs, arrivaient difficilement à obtenir justice à cause de leur éloignement. Cela a été le caractère général des républiques hispano-américaines de prendre vis-à-vis de l'Europe une attitude hostile et d'abuser de la distance qui les séparait d'elle pour la braver. Dans presque toutes ces républiques, il s'est passé peu d'années sans que les nationaux des différents gouvernements, venus en Amérique pour exploiter son commerce, n'aient été victimes de violences. La France, en 1838, s'était vue obligée à une expédition militaire, mais le gouvernement de Louis-Philippe s'était borné à la prise de la citadelle de Saint-Jean-d'Ulloa et du port de la Vera-Cruz. Sa victoire l'embarrassait, et elle ne voulait pas s'engager dans l'intérieur des terres pour la compléter. Elle s'estima heureuse de signer un traité (9 mars 1839) par lequel elle réduisait le chiffre de ses réclamations pour obtenir justice sur ses autres griefs. Est-il besoin d'ajouter que ce traité, comme toutes les conventions précédentes, resta lettre morte? La guerre civile, loin de se ralentir, avait redoublé au Mexique dans les huit dernières années, les violences faites aux étrangers s'étaient accrues. Après la chute de Santa-Anna, Alvarez n'avait pu garder longtemps le pouvoir. Le parti démocratique et révolutionnaire réussit alors à porter à la présidence M. Comonfort, qui prit pour vice-président l'Indien Juarez. Mais le parti conservateur ne tarda pas à renverser Comonfort, et le général Miramon demeura maître de Mexico. Toutefois il ne put dominer tout le Mexique. Juarez s'était emparé de la Vera-Cruz, et dès ce moment il y eut deux pouvoirs ennemis, deux présidents. « Entre ces deux gouvernements, ce n'était pas seulement une guerre civile, désastreuse, ravageant le pays; c'était une guerre de décrets, de mesures législatives. L'un défendait le clergé, l'autre l'expropriait et promulguait même le mariage civil. L'un cherchait à concentrer l'administration pour dominer l'anarchie, l'autre établissait le fédéralisme dans ce qu'il avait de plus étendu et de plus incohérent. Cette lutte dura deux ans, pendant lesquels on compte plus de soixante-dix actions militaires, dont huit batailles assez importantes. Au reste, les batailles ont d'habitude un résultat peu décisif au Mexique et la guerre civile n'y est le plus souvent qu'un prétexte pour commettre toute sorte d'excès et de déprédations[1]. »

Juarez triompha en 1860. Il sembla prendre à tâche de provoquer l'Europe. Un de ses premiers actes fut l'expulsion de l'ambassadeur d'Espagne, M. Pacheco, avec le nonce du pape et un autre ministre étranger; puis vint l'emprisonnement des vice-consuls français, des attaques à main armée dirigées contre notre ministre même, M. Dubois de Saligny, des exactions et des violences à l'égard des commerçants étrangers, leur assujettissement au service militaire. Enfin le congrès supprima pour deux ans toutes conventions étrangères et déclara le président délié des obligations

1. Ch. de Mazade, *Revue des Deux-Mondes* (1er février 1862).

contractées par les gouvernements précédents avec les puissances européennes (17 juillet). La France, l'Angleterre et l'Espagne se concertèrent pour une action énergique et commune.

§ 3. EXPÉDITION COMMUNE DE L'ESPAGNE, DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE CONTRE LE MEXIQUE; TRAITÉ DE LONDRES (31 OCTOBRE 1861); CONVENTION DE LA SOLEDAD (15 FÉVRIER 1862); RUPTURE DE L'ENTENTE (8 AVRIL).

Les trois puissances ayant à peu près les mêmes griefs, résolurent de tirer de leurs injures une réparation éclatante. Un traité fut signé le 31 octobre 1861, dit traité de Londres. La France, l'Anglererre et l'Espagne s'accordaient sur la nécessité d'une expédition, non-seulement contre les ports et le littoral du Mexique, mais aussi à l'intérieur. Elles s'engageaient à ne rechercher pour elles-mêmes aucune acquisition de territoire. On avait prévu aussi le cas où les troupes alliées, allant à Mexico, auraient renversé le gouvernement de Juarez. Le choix du nouveau gouvernement devait être laissé aux populations. Cependant la nature de ce gouvernement fut l'objet de délibérations, et on pensa, d'après les rapports des émigrés, qu'un rétablissement de la monarchie serait aisé. Les trois puissances se communiquèrent même leurs

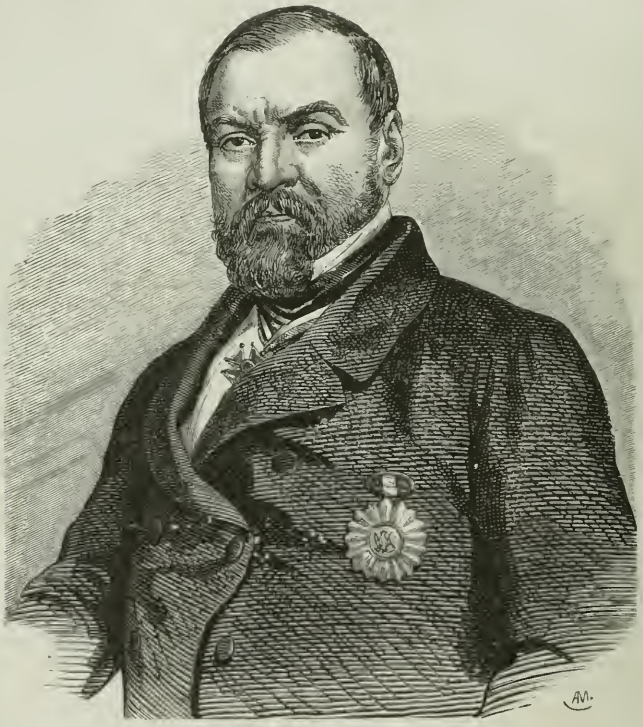

Comonfort, ancien président de la république mexicaine.

vues sur la candidature qu'elles patronneraient, et convinrent que cette candidature ne pouvait être celle d'aucun prince des trois familles souveraines. Le 11 octobre 1861, M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères de France, expliquait très-bien, avant la signature du traité, les vues du gouvernement français dans une dépêche à notre ambassadeur à Londres :

« Si les Mexicains eux-mêmes, las de leurs épreuves, décidés à réagir contre un passé désastreux, puisaient dans le sentiment des dangers qui les menacent une vitalité nouvelle; si, revenant, par exemple, aux instincts de leur race, ils trouvaient bon de chercher dans un établissement monarchique le repos et la prospérité qu'ils n'ont pas rencontrés dans les institutions républicaines, je ne pensais pas que nous dussions nous interdire absolument de les aider, s'il y avait lieu, dans l'œuvre de leur régénération, tout en reconnaissant que nous devions les laisser entièrement libres de choisir la voie qui leur paraîtrait la meilleure pour les y conduire.

« Poursuivant le développement de ces idées dans la forme d'une conversation intime et confiante, j'ai ajouté que, dans le cas où la prévision que j'indiquais viendrait à se réaliser, le gouvernement de l'Empereur, dégagé de toute préoccupation intéressée, écartait d'avance toute candidature d'un prince quelconque de la famille impériale, et que, désireux de ménager toutes

les susceptibilités, il verrait avec plaisir le choix des Mexicains et l'assentiment des puissances se porter sur un prince de la maison d'Autriche. »

Tout semblait donc bien clair : une expédition commune, réparation des griefs; au besoin pour obtenir cette réparation, marche sur Mexico, et dans l'éventualité de la chute de Juarez, appel au pays sur le rétablissement de la monarchie avec un prince de la maison d'Autriche.

Mais l'accord n'était pas aussi complet qu'il paraissait. On avait eu beaucoup de peine à formuler le traité, et les divers gouvernements gardaient sur l'ex-

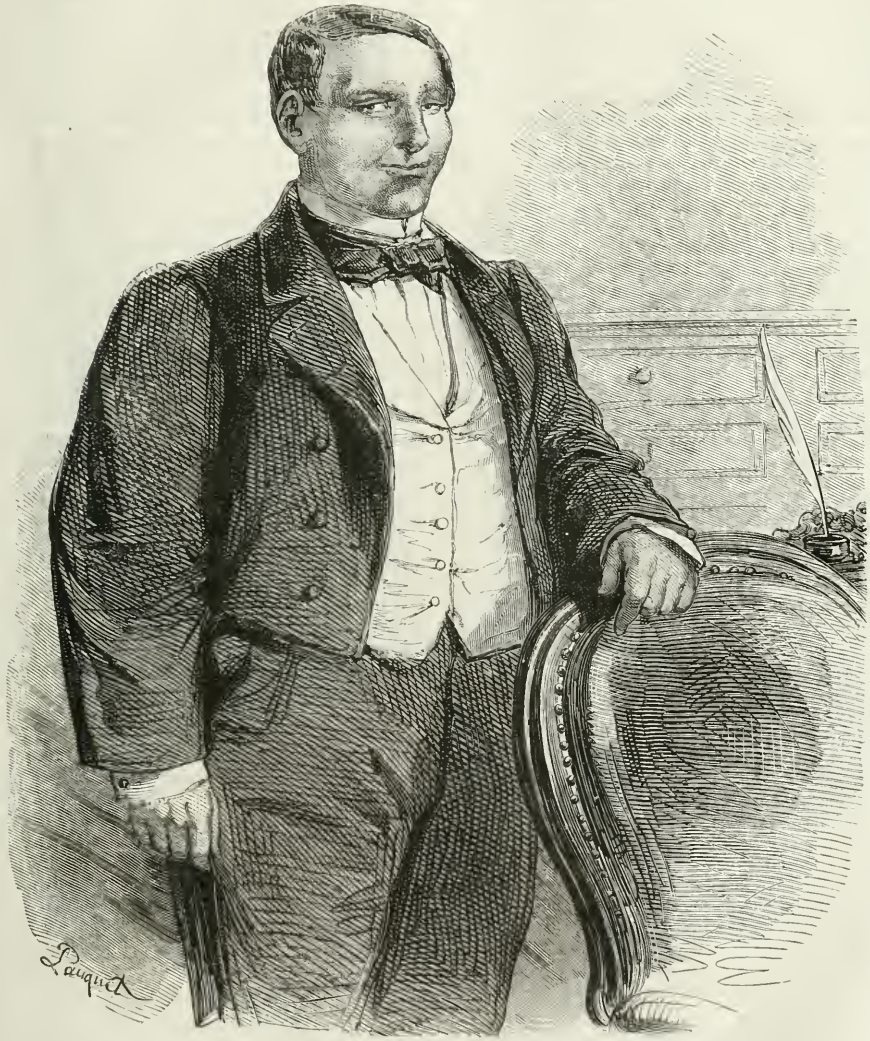

Juarez.

pédition des vues différentes. L'Angleterre, qui ne participait à la guerre que par l'emploi de sa marine, ne tenait pas à aller jusqu'au bout du programme, à Mexico, parce que dans cette marche elle ne serait pas représentée. Elle se proposait d'obtenir avant tout le payement des sommes qui lui étaient dues en occupant les douanes. L'Espagne semblait au contraire embrasser avec ardeur la perspective d'une guerre au Mexique. C'était l'Espagne qui devait fournir le plus grand nombre de troupes. Depuis longtemps elle désirait intervenir, et elle avait beaucoup contribué à nouer l'action collective. Elle pensait dès 1859 que l'établissement

d'un gouvernement fort au Mexique devenait nécessaire. Le traité du 31 octobre était à peine signé, que le capitaine général de Cuba envoyait des troupes devant la Vera-Cruz, sans attendre ni l'arrivée des troupes alliées, ni même l'arrivée du général en chef des forces espagnoles, le général Prim. Cette précipitation laissait voir la pensée de jouer dans l'expédition un rôle prépondérant. Espérait-on que la vue du drapeau espagnol ramènerait à la famille de Bourbon son ancienne colonie? Il était permis de le supposer. Lorsque le vice-amiral Jurien de la Gravière, commandant deux mille hommes de troupes françaises, parut au Mexique avec le général Prim, il put entrer à la Vera-Cruz. Le drapeau espagnol y flottait déjà, et les troupes du général Gasset avaient occupé sans difficulté cette ville que les Mexicains n'avaient pas voulu défendre. Le vice-amiral Jurien de la Gravière avait reçu pour instructions de pousser vivement les hostilités. Le gouvernement français voulait une marche sur Mexico et des mesures propres à ne plus nécessiter désormais l'intervention européenne au Mexique. Plus décidé que l'Angleterre, moins ambitieux que l'Espagne, il cherchait plus qu'une réparation de ses griefs, la sécurité de ses nationaux dans l'avenir. Les divergences de pensée entre les gouvernements allaient se retrouver entre les commandants de l'expédition et amener une rupture qui s'imposa aux gouvernements eux-mêmes.

La précipitation des Espagnols à commencer les hostilités avait trop montré qu'ils entendaient jouer le premier rôle. L'empereur Napoléon résolut, pour rétablir l'équilibre, d'augmenter le corps expéditionnaire français auquel il donna pour général le comte de Lorencez (janvier). Cette décision mécontenta déjà l'Espagne et le général Prim qui perdit l'espoir de commander en chef l'expédition. A peine réunis, les commandants alliés durent se concerter pour fixer le chiffre des réclamations. A ce sujet la division se mit déjà entre eux. Nos alliés trouvèrent notre chiffre trop élevé parce que nous y comprenions une certaine créance de la maison Jecker; l'ultimatum adressé à Juarez fut donc vague.

Juarez avait d'abord été effrayé de l'intervention des trois puissances. Il s'était adressé aux États-Unis pour obtenir d'eux des secours en argent au prix de quelques-unes de ses plus belles provinces. Puis il avait profité du débarquement des Espagnols pour réveiller l'ancienne animosité des Mexicains contre les dominateurs d'autrefois. Il avait identifié sa cause avec celle de la nationalité mexicaine. Il publiait des proclamations mettant hors la loi tout Mexicain qui semblerait favorable à l'intervention, il organisait une sorte de terreur. La division des alliés lui rendit l'espoir. Il rejeta l'ultimatum, continua à grand bruit ses préparatifs militaires, mais songea à négocier secrètement, à gagner du temps. Il prit comme ministre des affaires étrangères un homme rusé, libéral modéré, M. Manuel Doblado, qui pouvait faciliter une transaction.

Les chefs alliés, après le rejet de l'ultimatum, n'avaient qu'à commencer les hostilités : ils avaient près de trois mois à eux avant la saison des fièvres chaudes, et, s'avançant dans les hautes terres ils leur échappaient. Le général Prim ne parut plus du tout enthousiaste de l'expédition et d'ailleurs on ne se faisait pas illusion sur l'insuffisance des moyens. Le commandant espagnol et le plénipotentiaire anglais acceptèrent des pourparlers; le 15 février le bouillant général Prim signait une convention dite de la *Soledad*. Cette convention permettait aux troupes alliées de monter dans les hautes terres jusqu'à Orizaba et d'y rester jusqu'au 15 avril, époque où s'ouvriraient des négociations. Si les négociations échouaient, les alliés reculeraient jusqu'à leurs anciens cantonnements. La convention acceptée par le général Prim et le représentant anglais, sir Charles Wyke, le vice-amiral Jurien de la Gravière, encore seul à ce moment, dut la signer également. Cette convention réduisait le corps expéditionnaire à l'inaction : elle était une déviation évidente au traité de Londres; elle était une reconnaissance indirecte du gouvernement de Juarez. Les trois puissances n'avaient pas envoyé de troupes pour négocier avant tout combat : aussi lorsqu'elles apprirent l'existence de cette convention, la désavouèrent-elles. Mais pendant ce temps et par le seul fait de l'inaction, la division s'était augmentée entre les commandants alliés. Juarez, encouragé par ce premier succès, profita du répit qui lui était laissé pour fortifier son armée. Il continua ses exactions et obligea les étrangers à payer les contributions qu'il levait pour organiser la défense. M. de Wagner, ministre de Prusse, écrivait : « La liste des excès commis contre les Français depuis la signature des préliminaires est considérable; on peut dire que la violence est plutôt augmentée que diminuée de nombre depuis lors, et le gouvernement n'a voulu accorder aucune réparation. »

Presque en vue de nos cantonnements le général Robles, adversaire du gouvernement de Mexico, fut saisi et conduit au camp ennemi, et sur un simple soupçon d'intelligence avec les chefs alliés, fusillé. Tous ces faits démontraient la faute commise à la Soledad. Le général de Lorencez arriva et fut bien étonné de ne pas trouver la guerre commencée. L'augmentation du contingent français déplaisait au général Prim, tandis qu'elle permettait au vice-amiral Jurien de la Gravière de parler plus ferme. Avec les bataillons français était débarqué le général mexicain Almonte, qui, croyant les affaires déjà avancées, venait pour commencer la propagande monarchique. Cette solution de la question mexicaine agréait de plus en plus au cabinet des Tuileries. Le général Almonte était porteur d'une lettre de l'empereur Napoléon. Il s'avança jusqu'à Cordova, sous la protection d'un bataillon français. Le général juariste demanda au commandant du bataillon qu'Almonte lui fût livré. Le commandant refusa, comme il était facile de le prévoir, et les autorités françaises l'approuvèrent. Le général espagnol et le représentant anglais protestèrent contre cette présence d'Almonte. La divergence d'opinions devint plus manifeste. L'amiral Jurien de la Gravière déclara que le gouvernement de Juarez regardant la présence d'Almonte comme un acte d'hostilité et continuant d'ailleurs ses exactions, malgré les préliminaires de la Soledad, il rompait pour sa part ces préliminaires. Il annonça que le 1er avril il reculerait jusque derrière Chiquihite, ligne au delà de laquelle on devait se retirer en cas de la reprise des hostilités.

Les plénipotentiaires alliés déclarèrent que l'amiral Jurien de la Gravière n'avait aucun droit d'agir ainsi. Une conférence à Orizaba, le 8 avril, n'aboutit pas et la rupture fut complète. Le représentant anglais sir Char-

les Wyke courut à Mexico négocier séparément : il ne le put, car on lui offrait pour le frayer de vendre des provinces aux États-Unis. Le général Prim envoya de son côté un plénipotentiaire et fit embarquer ses soldats auxquels il avait promis tant de lauriers. Il n'avait pas fait comme Fernand Cortez, il n'avait pas brûlé ses vaisseaux !

Les Français, au nombre de 5000, restèrent seuls en face de l'ennemi. Ils ne reculèrent pas.

« Issue singulière d'une entreprise si longtemps méditée par le gouvernement espagnol, et engagée avec tant de fracas cinq mois auparavant ! Après avoir devancé les alliés au Mexique, après être arrivée avec des forces très-supérieures à celles de la France et de l'Angleterre, après avoir montré la plus grande impatience d'agir, l'Espagne en venait à ce médiocre dénoûment : elle se retirait sans avoir rien fait ! Après avoir cherché à propager l'idée d'une monarchie au Mexique, elle se montrait tout à coup hostile à ce projet; elle faisait un grief à la France de l'accueil que trouvaient dans notre camp quelques émigrés soupçonnés d'opinions monarchiques. Il y a mieux : le gouvernement espagnol n'a pas cessé de se courber devant les actes qu'il désapprouvait le plus, mettant la contradiction dans tout ce qu'il a fait, blâmant énergiquement les préliminaires de la Soledad, et en définitive sanctionnant l'œuvre du général Prim ; avouant que le rembarquement de ses troupes était un fait regrettable et le déclarant en même temps irremédiable. De quelque façon qu'on juge l'expédition du Mexique en elle-même, on ne peut se dissimuler que l'Espagne, en ce qui la concerne, a suivi, dans les diverses péripéties de cette entreprise, une politique qui a commencé par de singulières velléités d'importance pour finir par une sorte d'abdication. Des trois signataires du traité de Londres, elle était la plus intéressée à prendre un rôle qu'on lui laissait, qu'on lui aurait laissé si elle n'avait trop affecté une certaine primauté au début, et elle a réussi à se faire une situation dont son armée expéditionnaire a été la première à souffrir dans son orgueil [1]. »

§ 4. EXPÉDITION ISOLÉE DE LA FRANCE; CAMPAGNE DU GÉNÉRAL DE LORENCEZ (1862).

Pendant que les faits que nous venons de raconter se passaient au Mexique, le texte de la convention de la Soledad était connu en Europe et y soulevait une réprobation générale. Avant même de savoir les détails, le gouvernement français s'était hâté de désavouer le vice-amiral Jurien de la Gravière, de le rappeler et de transmettre les pouvoirs politiques à notre ministre, M. de Saligny, les pouvoirs militaires au général de Lorencez. On ne pouvait cependant rien reprocher à l'amiral Jurien de la Gravière, et l'Empereur ne tarda pas à l'attacher à son service personnel comme aide de camp, marque de haute estime. Lorsque l'amiral reçut l'ordre de revenir en France, la rupture entre les commandants alliés était déjà complète, et nos troupes avaient repris les hostilités; elles ne s'étaient pas retirées derrière la ligne convenue, parce que les Mexicains nous avaient, par leurs procédés, dégagés de notre parole. Le général juariste Zaragosa avait sommé le général de Lorencez de retirer les militaires français préposés à la garde des malades laissés à l'hôpital d'Orizaba. Le général ne pouvait abandonner ses malades : il savait trop le sort qui leur était réservé, et avait déjà eu des soldats assassinés; il reprit la route d'Orizaba et rentra dans cette ville le 20 avril, après un court engagement d'avant-garde.

Connaissant le désaveu que le gouvernement avait fait de la convention de la Soledad, investi du commandement en chef, le général de Lorencez, malgré le petit nombre de troupes dont il disposait, résolut de marcher sur Mexico. Les émigrés avaient répété au gouvernement français que les populations se soulèveraient, viendraient au-devant de nos soldats, que la marche sur Mexico ne souffrirait aucune difficulté; la faute du gouvernement français fut d'avoir trop prêté l'oreille à ces émigrés, de s'être embarqué dans une entreprise semblable sans renseignements vrais et précis. Devant la rupture de l'alliance, il aurait dû s'arrêter, se recueillir, envoyer des renforts au général de Lorencez, et ne pas croire qu'avec 5000 hommes on allait faire la conquête d'un empire trois fois grand comme la France, surtout lorsque cet empire n'était pas la Chine. Grave imprudence, qui rendit l'expédition plus longue et plus périlleuse, et dont la première conséquence fut un échec de nos armes.

Après avoir fait de la ville d'Orizaba, sur la pente orientale de la Cordillère d'Anahuaca, son centre d'approvisionnements et son point d'appui, le général de Lorencez traversa les défilés des Cumbrès, par lesquels on descend de l'autre côté de la Cordillère. Il partit le 27 avril : un glorieux combat, le 28, lui livra les défilés. Il ne rencontra plus d'obstacle jusqu'à l'importante ville de Puebla, chef-lieu d'une grande province, comptant 60 000 habitants et réputée le boulevard de Mexico. Juarez y avait accumulé de grands moyens de défense et une armée nombreuse; notre petit corps d'armée se trouva en présence d'une ville barricadée et dominée par deux redoutables forteresses, *Guadalupe* et *San Loretto*. Le général de Lorencez avait compté sur les sympathies des populations hostiles à Juarez, mais les sympathies ne pouvaient se manifester sous la pression d'une armée considérable campée dans les maisons. Les troupes mexicaines annoncées comme auxiliaires n'arrivaient pas. Néanmoins le général se présenta le 4 mai devant Puebla et ordonna l'assaut de la position de Guadalupe le 5. « Les soldats, dit-il dans son rapport, firent ce que les troupes françaises seules savent faire ; ils se précipitèrent, avec leur ardeur accoutumée, dans les fossés du fort. Quelques-uns parvinrent à se hisser sur le mur; ils y furent tués, à l'exception du clairon Robleț, des chasseurs à pied, qui s'y maintint quelque temps en sonnant la charge. » L'artillerie ennemie était trop supérieure, et nous ne pouvions lui opposer que quelques pièces de campagne. Un orage tropical vint encore ajouter à la difficulté de l'entreprise; les pentes étaient si glissantes que les soldats ne pouvaient s'y tenir debout. L'infanterie et la cavalerie mexicaines, cachées derrière les forts, se portèrent en avant ; il fallut sonner la retraite. On vit deux compagnies de chasseurs à pied, enveloppées dans la plaine par une nuée de cavaliers, s'en délivrer par le plus brillant combat.

Cet échec, qui nous coûtait 200 tués et 300 blessés, fit tomber les illusions du général de Lorencez et de

1. *Annuaire des Deux Mondes.*

l'armée Soldats et officiers n'eurent qu'une voix pour accuser les émigrés mexicains de les avoir trompés. Le général de Lorencez n'avait pas le matériel nécessaire pour entreprendre un siége ; il resta plusieurs jours encore devant Puebla, pour bien montrer qu'il ne fuyait pas, rallia 4000 Mexicains, que le général Marquez lui amenait, et reprit le 9 mai la route d'Orizaba, où il se proposait d'attendre les renforts qu'on ne manquerait pas de lui envoyer.

Il rentra le 18 mai à Orizaba, après un succès du colonel L'Hérillier, du 99e de ligne, sur une partie de l'armée ennemie. Pour dégager cette ville, que tentaient d'envelopper les armées d'Ortega et de Zaragosa, deux compagnies, capitaines Detrée et Leclerc,

Le général de Lorencez.

par une nuit des plus sombres, escaladèrent un rocher inaccessible, le mont Borrego, et en délogèrent l'ennemi, prirent trois obusiers de montagne, un drapeau et 200 prisonniers. Ce fut un brillant fait d'armes. « Lorsqu'on a vu les positions, dit le général de Lorencez, et que, surtout, en les gravissant soi-même, on s'est fait une idée des difficultés surmontées dans la nuit la plus profonde, on n'hésite pas à proclamer l'héroïsme de cette poignée de vaillants soldats. »

Pendant toute la saison des pluies, le général de Lorencez dut se défendre dans Orizaba, gardant à grand'peine ses communications avec le port de Vera-Cruz, éloigné de trente-trois lieues. Le terrain partout défoncé par les pluies, les ponts coupés, les rivières deve-

Engagement des troupes françaises et mexicaines sur la route d'Orizaba. (Page 271, col. 1.)

nues des torrents, rendaient les voyages et, par suite, les approvisionnements difficiles; on mettait souvent six jours à faire six lieues. Les postes distribués le long de la route affaiblissaient cette armée déjà si peu nombreuse; il fallut aux soldats comme aux chefs un héroïsme de tous les jours. Plusieurs fois il fallut réduire la ration de vivres; les chevaux n'avaient pour nourriture que des cannes à sucre et du maïs vert. « A Vera-Cruz, l'épidémie frappait les marins et les militaires; les officiers de santé et d'administration furent chargés de pourvoir à la défense de la place, mal protégée par de mauvais murs sans fossés, d'assurer le service des hôpitaux, de fournir les corvées nécessaires au travail pénible du débarquement des approvisionnements rapportés par voie de mer et dirigés sur Orizaba. »

Cette situation ne cessa qu'à l'arrivée des renforts amenés au mois de septembre par le général Forey, le vainqueur de Montebello, nommé commandant de l'expédition, qui cette fois allait être reprise avec une véritable armée.

§ 5. CAMPAGNE DU GÉNÉRAL FOREY (1863); SIÉGE DE PUEBLA.

L'échec essuyé par nos troupes faisait un devoir au gouvernement de mener vigoureusement cette expédition du Mexique, qui, de secondaire, devenait tout à coup principale et excitait de vives préoccupations en France. L'Empereur traça au général Forey la ligne de conduite à suivre et répondit, dans une lettre rendue publique (3 juillet) aux objections qu'on élevait contre la guerre du Mexique. « Il ne manquera pas de gens, disait-il, qui nous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent pour fonder un gouvernement régulier au Mexique. Dans l'état actuel de la civilisation du monde, la prospérité de l'Amérique n'est pas indifférente à l'Europe, car c'est elle qui alimente nos fabriques et fait vivre notre commerce. Nous avons intérêt à ce que la république des États-Unis soit puissante et prospère; mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le golfe du Mexique, domine de là les Antilles ainsi que l'Amérique du Sud, et soit ainsi la seule dispensatrice des produits du nouveau monde. Nous voyons aujourd'hui, par une triste expérience, combien est précaire le sort d'une industrie qui est réduite à chercher sa matière première sur un marché unique dont elle subit les vicissitudes. Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance et maintient l'intégrité de son territoire; si un gouvernement stable s'y constitue avec l'assistance de la France, nous aurons rendu à la race latine, de l'autre côté de l'Océan, sa force et son prestige; nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique et cette influence, en créant des débouchés immenses à notre commerce, nous procurera les matières indispensables à notre industrie.... Aujourd'hui donc, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y planter hardiment notre drapeau, d'y établir soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment national du pays, soit tout au moins un gouvernement qui promette quelque stabilité. »

Le nouveau commandant en chef publia, dès son arrivée, une proclamation dans laquelle il exposait aux Mexicains le véritable caractère de l'intervention française. « Ce n'est pas au peuple mexicain, disait-il, que je viens faire la guerre, mais à une poignée d'hommes sans scrupule et sans conscience, qui ont foulé aux pieds le droit des gens, gouvernent par une terreur sanguinaire, et, pour se soutenir, n'ont pas honte de vendre par lambeaux à l'étranger le territoire de leur pays. Au nom de l'Empereur, je fais appel, sans distinction de parti, à tous ceux qui veulent l'indépendance de leur patrie et l'intégrité de son territoire. Il n'entre pas dans la politique de la France de se mêler, pour un avantage personnel, des querelles intestines des nations étrangères; mais lorsque, par des raisons légitimes elle est forcée d intervenir, elle le fait toujours dans l'intérêt du pays où l'action s'exerce. » Cet appel fut entendu : le nombre des Mexicains qui s'étaient ralliés s'accrut sans cesse. Le général français s'occupa alors d'organiser les troupes mexicaines, attendit le débarquement de tout son matériel, et concentra tous ses soldats, au nombre de 27 000 hommes, plus une brigade de cavalerie, à Orizaba, une grande quantité d'approvisionnements et passa tout l'hiver à préparer avec un soin et une prudence extrêmes, la campagne glorieuse de 1863.

Le général Forey fit disparaître le gouvernement qu'Almonte avait constitué : il établit un *ayuntamiento* composé des notables du pays. Il fit hisser le drapeau national mexicain sur les édifices. Les Indiens se montrèrent favorables à l'intervention. Lorsque le général Forey arriva à Orizaba, le 25 octobre, les Indiens accoururent au-devant de lui, leur sauvage musique en tête, et criant : « Viva nuestra senor rey don Napoléon III. » Après avoir bien étudié le pays, le commandant en chef publia une nouvelle proclamation. Il disait aux Mexicains : « Que voit-on dans vos villes? Des bâtiments en ruines, des rues impraticables, des eaux croupissantes et viciant l'air. Que sont vos routes? Des fondrières, des marécages où chevaux et voitures ne peuvent passer sans danger. Qu'est-ce que votre administration? Le vol organisé. Vous n'avez qu'un pas à faire pour tomber dans un abîme qui engloutira votre indépendance et vous replongera dans la barbarie si vous ne faites un pas en arrière, quand la Providence vous en offre une occasion peut-être unique. La France vous envoie une armée modèle, quoiqu'on ait osé écrire le contraire, une armée odieusement calomniée. Elle vient vous aider à vous constituer en une nation riche, puissante, libre, de cette vraie liberté qui ne marche pas sans l'ordre, en une nation que toutes les autres puissent reconnaître comme civilisée. »

Les actes de Juarez contrastaient avec ceux de nos généraux. Autour de ceux-ci, qu'on appelait les ennemis, régnaient la sécurité, l'ordre, la justice; les populations qui ne s'étaient pas enfuies étaient exactement payées de ce qu'elles fournissaient : les habitants qui avaient cédé à une peur irréfléchie revenaient avec confiance. A Mexico, autour de Juarez qui se disait le défenseur du pays, c'était le règne de la violence. Enorgueilli de sa facile victoire du 5 mai, fortifié dans son autorité, Juarez ne ménageait plus rien pour trouver des ressources. Il multipliait les contributions de guerre; il rendait des décrets qui déclaraient toutes les propriétés particulières propriétés nationales : à l'égard des étrangers, il

redoublait d'exactions. Il ordonnait jusqu'à des dévastations régulières du pays et se flattait de faire encore reculer les soldats « du souverain le plus puissant de la terre. »

En France, on s'impatientait bien un peu des retards du général Forey ; mais ces retards étaient forcés : le général Forey avait à transporter et à pourvoir une armée de 30 000 hommes, dans un pays où manquaient les moyens de transport et les routes. Il fallait escorter les convois pour les défendre contre les guérillas. Il fallait nourrir et vêtir nos alliés mexicains. Il fallait que tout le matériel fût arrivé de France, et la fièvre jaune qui s'était abattue sur la flotte retardait le travail du débarquement. Le général Forey ne pouvait aller plus vite sans risquer le succès de l'expédition et les témoins oculaires sont tous d'accord pour témoigner des immenses difficultés que rencontrait l'organisation de l'armée.

Le général Forey partit enfin d'Orizaba dans le mois de février 1863. Après avoir fait balayer par ses têtes de colonnes tout le pays qui environne Puebla, il investit cette place le 18 mars. Il ne l'attaqua point par le même côté que le général de Lorencez : négligeant les positions élevées de Guadelupe et de San Loretto, il s'établit sur la route de Mexico, pour couper la retraite à la garnison.

La ville de Puebla est construite dans une vallée entourée de hauteurs sur lesquelles s'élèvent des couvents que l'ennemi avait convertis en forteresses. Ses rues larges et régulières se coupent à angles droits ; ses maisons, qui ont généralement deux étages, sont spacieuses et groupées de manière à former des îlots séparés, très-favorables pour la défense. Elle possède un grand nombre de monuments religieux, et nos soldats pouvaient compter plus de 110 coupoles et clochers appartenant à des églises ou à des couvents. Elle a 4 kilomètres de longueur depuis la Garrita ou porte d'Amatlan jusqu'à celle de Tlaxcala. La cathédrale est le monument le plus beau, le plus riche et le plus solidement construit que possède Puebla. Occupant un des côtés de la *plaza Mayor*, ou grande place, en face de l'hôtel de ville, elle est isolée, ce qui avait permis de l'entourer d'une enceinte fortifiée, et s'élève sur une plate-forme de 3 mètres de hauteur sur laquelle l'ennemi avait établi des batteries. Ses murs ont 4 mètres d'épaisseur.

L'armée juariste, depuis un an, régnait dans la ville par la terreur. Elle en avait expulsé les prêtres, les religieuses, les moines ; elle avait emprisonné et dépouillé les gens riches ; elle s'emparait des maisons, des églises, des couvents, pour s'y fortifier. Dès les premiers jours, on comprit qu'il fallait un siége sérieux pour se rendre maître de Puebla, où une garnison de 20 000 hommes semblait résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. « Ce matin, écrivait le général Forey, le 23 mars, l'artillerie de la place a essayé la portée de ses pièces sur mon quartier général, et nous a salués de boulets et d'obus pendant que nous déjeunions. Les projectiles étaient parfaitement dirigés, et l'un d'eux est même entré dans la chapelle où couchent les officiers de l'état-major général. Si ces messieurs n'eussent pas été à table dans une autre pièce, il y en eût eu probablement de touchés. »

Le 24, à sept heures du soir, on ouvrit la tranchée avec 1600 travailleurs. Une première parallèle fut tracée sur une étendue de 900 mètres entre les deux faubourgs de San Iago et San Mathias. L'église de San Iago était minée. Le génie rechercha le fil électrique, et, à l'aide du sacristain de cette église, put le trouver et le couper.

Les travaux furent d'abord dirigés contre le fort San Xavier. Le fort San Xavier offrait à l'ouest un front bastionné ; au nord, une grande courtine ; à l'est, une lunette couvrant l'entrée du côté de la ville, et au sud un front bastionné irrégulier. Ces ouvrages, formant une enceinte continue, entouraient une vaste construction qui comprenait un pénitentier relié au couvent de San Xavier. L'ensemble de ce solide édifice avait environ 180 mètres de long sur 8 de large. Il renfermait trois cours intérieures et divers corps de bâtiments. Les abords étaient couverts de défenses accessoires et flanqués par de nombreuses pièces encore intactes. La défense était donc facile, et la disposition intérieure des bâtiments permettait de la pousser jusqu'aux dernières limites. Le général Bazaine reçut l'ordre d'enlever ce fort avec un bataillon de chasseurs et un bataillon de zouaves ; deux bataillons étaient en réserve. Le 29 mars, à quatre heures de l'après-midi, « nos batteries dirigèrent le feu le plus vif sur le pénitencier, de manière à compléter la ruine de ses défenses extérieures. A cinq heures, selon l'ordre donné, le feu s'arrêta. Le général Bazaine, placé dans la quatrième parallèle, donna le signal. Les cris répétés de : « Vive l'Empereur ! » y répondirent ; et aussitôt la première colonne, sortant des tranchées, s'élança au pas de course sur le saillant de San Xavier, le couronna rapidement et pénétra dans l'ouvrage avec un élan irrésistible. L'ennemi fut un instant surpris ; mais au bout de quelques minutes, une grêle de balles partant des murs crénelés, des terrasses, des portes, des fenêtres, des clochers, couvrirent nos attaques. Les Mexicains démasquèrent en même temps des pièces cachées derrière des barricades ; ils y joignirent le feu d'une batterie de campagne placée en avant du fort de Carmen, et celui de tous les forts voisins du point d'attaque : mais ce déluge de mitraille n'arrêta pas l'élan de nos soldats. La seconde colonne suivit de près la première, et bientôt elles pénétrèrent dans le Pénitencier. La garnison, formée d'environ 700 hommes avec plusieurs pièces de campagne, essaya de résister. Pour la première fois, les Mexicains sentaient la pointe de nos baïonnettes ; ils cédèrent à l'impétuosité de cette attaque. Pourchassés sans relâche d'étage en étage, de chambre en chambre, quelques-uns parvinrent à s'échapper, beaucoup succombèrent, et le reste fut pris.

« Dans les différentes parties des bâtiments, il y avait de la poudre, des caisses de cartouches et des chaînes de bombes enterrées qui devaient éclater au moyen de ficelles dissimulées par de la paille. Grâce à l'énergie et aux dispositions prises par le capitaine du génie Barrillon, il n'en résulta aucun accident.

« L'ennemi voyant le pénitencier en notre possession, essaya de le reprendre. Une réserve de 2000 Mexicains s'avança sur la face orientale ; mais les chasseurs et les zouaves, installés au premier étage du bâtiment accueillirent cette colonne par un feu plongeant si nourri, qu'elle rétrograda promptement derrière les barricades de la ville. L'ennemi continua à diriger sur le fort une fusillade des plus vives qui ne

Investissement de Puebla (24 janvier 1863). (Page 271, col. 1.)

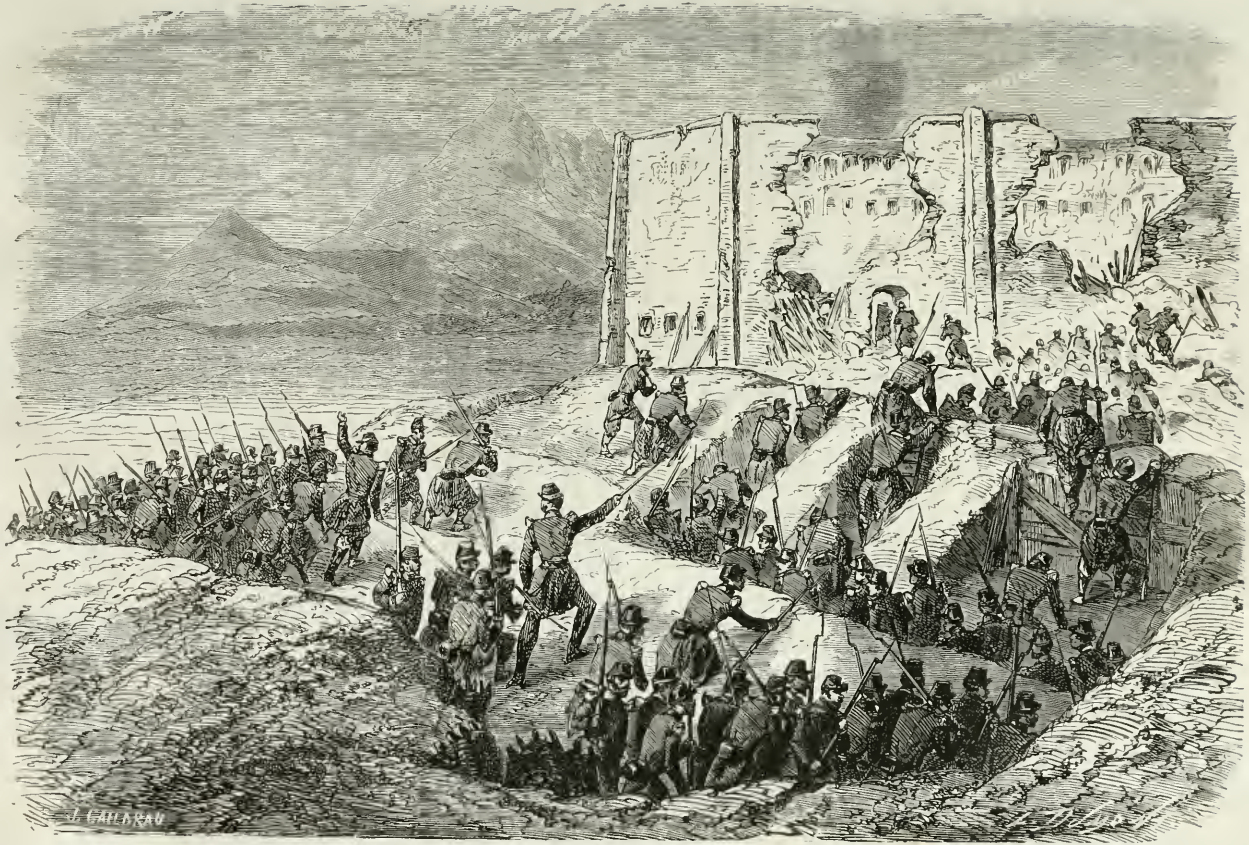

Expédition du Mexique — Siége de Puebla — Assaut du Pénitencier (avril 1863). (Page 274, col. 2.)

s'arrêta qu'à sept heures et demie. Les pertes de l'ennemi sont graves, car l'intérieur du fort était rempli de cadavres. Nous avons pris dans l'ouvrage trois obusiers, une pièce de campagne, des chariots chargés de projectiles, et les deux fanions du 20e bataillon de ligne mexicain. On a ramené près de 200 prisonniers, dont 10 officiers, parmi lesquels se trouvent un colonel du génie et un colonel d'infanterie[1]. »

Le général Forey adressa au général Bazaine les compliments les plus flatteurs. « Je les accepte, répondit-il, non pas pour moi, mais pour les braves gens que je commandais, car ç'a été dur, bien dur. » Nos pertes n'auraient pas été grandes si nous n'avions eu à regretter la mort du général d'artillerie Vernhet de Laumières, frappé d'une balle au front.

Après le fort de San Xavier, le commandant en chef fit attaquer le couvent de la Guadelupite, qui fut enlevé le 1er avril. Cette prise nous introduisait dans les premières rues de Puebla et la guerre de *quadres* ou îlots de maisons commença. Ce fut une guerre toute nouvelle, qui ne ressemblait ni au siége de Sébastopol, ni à la guerre des barricades à Paris.

« Il faut voir soi-même, écrivait le général Forey, les défenses incroyables accumulées par l'ennemi dans les *quadres* pour s'en faire une idée et apprécier tout ce qu'il faut que nos soldats déploient d'audace, d'énergie, de patience, pour s'emparer de ces forteresses, bien autrement difficiles à enlever qu'un fort régulier. On ne peut comparer à rien de ce qu'on voit en France la disposition de Puebla, disposition de toutes les villes du Mexique, qui comptent presque autant d'églises que de maisons, et où toutes les maisons en terrasse se dominent les unes les autres. Dans le *quadre* 29, il y avait une usine dans la cour de laquelle les Mexicains avaient fait une espèce de redan, dont les deux faces s'appuyaient sur deux côtés de la cour et des maisons crénelées. Ce redan était précédé d'un énorme fossé de 4 à 5 mètres de largeur et autant de profondeur. Le parapet avait plus de 4 mètres d'épaisseur, et le talus inférieur était formé d'énormes madriers en bois de chêne. Derrière ce redan, toutes les constructions étaient crénelées, et les issues préparées et couvertes de tambours. D'un *quadre* à l'autre, la communication était établie par une galerie souterraine. Nos soldats n'auraient jamais pu en ever cet ouvrage, si la brèche pratiquée dans le *quadre*, sur l'indication d'un habitant, n'avait donné accès dans les écuries de l'usine, espèces de caves voûtées parallèles à la face du redan, qui a pu être tourné par ces écuries. »

« Croiriez-vous, vous, Sire, disait encore le général Forey à l'Empereur, que les maisons dont nous nous emparons sont, pour la plupart, habitées, et les individus qui s'y trouvent répondent, quand on leur exprime l'étonnement de les y voir, qu'ils sont habitués à cela.... »

On reconnaissait dans ces fortifications l'art révolutionnaire. L'armée de Juarez contenait un grand nombre d'étrangers, d'émigrés européens. Il fallut pour passer les rues sous la fusillade inventer des caponières volantes, composées de compartiments mobiles qui se raccordaient sur le terrain. Chaque compartiment était porté par des soldats qui s'en servaient comme d'un large bouclier.

1. Rapport du général Forey.

Voici un épisode d'un de ces assauts multiples de Puebla, qui fera bien juger et de l'organisation de la défense et de la bravoure de nos soldats. « Le lundi de Pâques, je vais avec une compagnie au travail de tranchée. Quelle journée ! A six heures du matin, nous arrivons au Pénitencier ; mon sous-lieutenant y reste avec une partie des travailleurs. Je vais avec le reste de la compagnie au point le plus avancé de nos possessions dans Puebla. Nous traversons des cours, des maisons, des rues, des murs dans lesquels on a fait des brèches; plusieurs endroits ne sont pas à l'abri des feux de l'ennemi, et les balles sifflent à nos oreilles. Je traverse l'église de Saint Marco, Saint Ildefonse, et me voilà installé dans une cour, ancien jardin, et au milieu de ruines ; nos soldats piochent et emplissent des sacs de terre; les gens des maisons, car une partie est encore habitée, s'occupent de déménager. Quelques femmes pleurent, mais beaucoup rient en fumant leur cigarette, et font cela en gens habitués. (C'est la vingt-huitième fois que Puebla est assiégée).

« A quatre heures, le commandant du génie vient me chercher et me conduit dans la cour de l'hospice qui avoisine celle où je suis, et où doit avoir lieu le combat du soir. La cour de l'hôpital est carrée, une face extérieure nous appartient ; c'est celle par laquelle nous pénétrons en venant du Pénitencier ; les trois autres donnent sur des rues qui appartiennent aux Mexicains.

« En entrant dans la cour, à gauche, 2 pièces de 12 sont placées pour battre la caserne et y faire brèche. « A cinq heures un quart, le feu continue, nos pièces de 12 font merveille ; le commandant d'artillerie assure qu'on peut passer par la brèche. On demande au 1er régiment de zouaves 15 volontaires pour s'emparer de la caserne mexicaine; tout de suite, 15 hommes sortent des rangs, un sergent-major en tête; on est dans l'attente, la brèche est faite, les braves volontaires zouaves s'élancent au cri de : « Vive l'Empereur! Vive la France! » ils sont admirables!

« On avait retiré les canons pour leur faire place : ils disparaissent ; un lieutenant de zouaves, à la tête de sa section, les suit ; et enfin une compagnie de zouaves, ayant à sa tête le chef de bataillon et un capitaine; mais une pluie de balles, d'obus, de grenades, salue et accable ces braves héros; le capitaine est tué, le commandant reçoit une balle dans la jambe, je le fais enlever; le sergent-major des braves volontaires tombe aussi, blessé d'une balle à la jambe. Il fait nuit, la pluie tombe à torrents, la fusillade roule à outrance. On dit que la section de zouaves est entrée dans le bâtiment, le génie assure que des pièces de bois placées dans l'intérieur par l'ennemi ont fait que personne n'a pu y pénétrer.

« On est assourdi par les détonations de tout genre. Les soldats de ma compagnie portent des fascines et des sacs à terre pour s'abriter du feu de l'ennemi; l'un d'eux est tué à mes côtés d'une balle qui lui traverse le cou. Pendant ce temps, les Mexicains emplissent les rues qui nous entourent, tirant sur nous à travers les portes qui dominent sur les rues, en criant : « Viva Saragosa ! viva la libertad ! » En même temps leurs clairons sonnent la fanfare : les balles nous arrivent de tous côtés.

« Il est huit heures et demie du soir; les Mexicains menacent de défoncer les portes pour nous envahir....

Le 99e vient relever les travailleurs ; depuis quatre heures du matin nous sommes sur pied, et depuis neuf heures nous n'avons pas mangé : la nuit est très-noire et le chemin difficile dans les ruines qu'il nous faut traverser ; pour se reconnaître, on n'ose s'appeler dans la crainte qu'une balle ne soit la réponse ; nous tombons sur les pierres, roulons dans les fossés ; enfin nous voici dans les tranchées. J'arrive au camp, il est dix heures et demie, très-heureux de me rapporter moi-même, et je dîne avec le bonheur d'un homme qui renaît à la vie, après avoir assisté à un feu terrible où l'existence est légère !... »

L'officier des zouaves qui était parti avec sa section, ainsi que les quinze braves, avait pénétré dans la caserne mexicaine. Le lieutenant Galland écrivit qu'il était resté avec trente-cinq hommes, qui se battirent comme des lions : il demeura prisonnier à Puebla.

§ 6. BATAILLE DE SAN LORENZO (8 MAI); PRISE DE PUEBLA (18 MAI).

Le général Forey renonça à cette guerre sanglante de rues qui pouvait se prolonger indéfiniment. Il savait qu'on attendait avec impatience en France la nouvelle de la prise de Puebla, et que les bruits les plus malveillants étaient répandus en Europe sur notre expédition. Il résolut d'enlever tout espoir de secours à la garnison en battant l'armée de Comonfort qui tenait la campagne, et en même temps de reporter les travaux du siége à la partie orientale de la ville, devant le fort de Totimehuacan, dont la prise pouvait entraîner la chute de la place.

L'armée de Comonfort essayait sans cesse de ravitailler Puebla. Déjà de brillants engagements avaient eu lieu entre sa cavalerie et la nôtre, le 22 mars, à Cholula, puis le 3 avril, le 5 mai, aux portes de Puebla. Les Mexicains appelèrent dès lors nos chasseurs d'Afrique *carnificeros azules* (bouchers bleus). Juarez vint à ce moment au camp de Comonfort, et on put prévoir que l'armée ennemie préparait une diversion puissante. Le 7 mai, elle se concentra sur les hauteurs de San Lorenzo et s'y retrancha. Le général Forey se hâta de donner l'ordre au général Bazaine de partir dans la nuit et d'enlever dès le lendemain matin la position. Le général Bazaine partit avec quatre bataillons, quatre escadrons et huit pièces de canon de l'artillerie de la garde.

Les Mexicains furent surpris. Ils eurent toutefois le temps de courir aux armes et ouvrirent un feu violent d'artillerie. Nos canons leur répondirent et nos soldats s'élancèrent sur le plateau qui fut bientôt couronné par nos troupes. Les Mexicains résistèrent opiniâtrément ; mais nos baïonnettes en eurent raison : ils se débandèrent enfin, mitraillés par notre artillerie, poursuivis par la cavalerie du général de Mirandol et du général allié Marquez, et jonchèrent la campagne de leurs morts. L'ennemi laissa entre nos mains huit canons, trois drapeaux, onze fanions, un millier de prisonniers et la plus grande partie du convoi destiné au ravitaillement de Puebla.

La bataille de San Lorenzo réduisait la garnison de Puebla à ses propres forces. Celle-ci comprit dès lors qu'il n'y avait plus d'espoir de salut. Bientôt en voyant les Français se porter sur le point le plus faible de la défense, les juaristes sentirent qu'il n'y avait plus moyen de résister. Une sortie dirigée le 13 contre nos travaux devant le fort de Totimehuacan fut repoussée. Le 16, ce fort fut écrasé par un feu d'artillerie habilement dirigé et convergent.

« Depuis le 14, dit le général Forey, des ouvertures confidentielles de capitulation m'avaient été faites par un aide de camp du général Ortega. J'avais demandé des propositions catégoriques par écrit. Le 16, le général Mendoza vint en parlementaire. Il était porteur des pouvoirs nécessaires pour traiter d'un armistice, et pour poser verbalement les bases d'une capitulation. Je refusai absolument de suspendre les opérations, et déclarai que s'il y avait lieu, nous traiterions tout en combattant. Mis en demeure de s'expliquer sur la capitulation qu'il demandait, le général Mendoza me proposa de laisser sortir de la place la garnison avec armes et bagages, une partie de son artillerie de campagne, et de l'autoriser à se retirer à Mexico. Je repoussai de pareilles prétentions et répondis que les seules conditions admissibles seraient, pour la garnison, de sortir avec les honneurs de la guerre, de défiler devant l'armée française, de déposer ses armes et de se rendre prisonnière de guerre. Après une longue conversation sur la situation du Mexique, je congédiai le parlementaire et je le chargeai de dire au général Ortega de m'envoyer des propositions écrites.

« Pendant la nuit, l'ennemi brisa ses armes, encloua ses canons, détruisit une partie de ses munitions, licencia ses soldats, et, au point du jour, le général Ortega m'écrivit que la place était à ma disposition. »

Le 17, nos troupes occupèrent successivement tous les forts : l'armée mexicaine fut conduite au camp français ; et le 15, le général Forey fit son entrée dans la ville après deux mois de siége. Les résultats de la prise de Puebla étaient considérables : il restait entre nos mains 26 généraux, 225 officiers supérieurs, 11 000 prisonniers, 150 pièces de canon en bon état. Une chose non moins essentielle que l'occupation de la place, c'était que l'armée n'avait pu s'échapper, et ce résultat témoignait de la bonne direction du siége. Les troupes d'Ortega et de Comonfort anéanties, il était probable que Mexico ne pourrait résister. La prise de Puebla eut en Amérique et en Europe un immense retentissement. En même temps qu'un fait d'armes, digne de nos plus belles annales militaires, c'était un grand pas vers la solution de la question mexicaine qui pesait douloureusement sur la politique française.

La nouvelle de la prise de Puebla arriva à l'Empereur le 11 juin, à Fontainebleau, et presque aussitôt Napoléon III adressa au général Forey, qu'il éleva, quelques jours après à la dignité de maréchal, la lettre suivante :

« Général, la nouvelle de la prise de Puebla m'est parvenue avant-hier par la voie de New-York. Cet événement nous a comblés de joie.

« Je sais combien il a fallu aux chefs et aux soldats de prévoyance et d'énergie pour arriver à cet important résultat. Témoignez en mon nom à l'armée toute ma satisfaction ; dites-lui combien j'apprécie toute sa persévérance et son courage dans une expédition si lointaine, où elle avait à lutter contre le climat, contre la difficulté des lieux, et contre un ennemi d'autant plus opiniâtre qu'il était trompé sur mes intentions.

« Je déplore amèrement la perte probable de tant de braves ; mais j'ai la consolante pensée que leur mort

Entrée de l'armée française à M

uin 1863). (Page 278, col. 1.)

n'a été inutile ni aux intérêts ni à l'honneur de la France, ni à la civilisation. Notre but, vous le savez, n'est pas d'imposer aux Mexicains un gouvernement contre leur gré, ni de faire servir nos succès au triomphe d'un parti quelconque. Je désire que le Mexique renaisse à une vie nouvelle, et que, bientôt régénéré par un gouvernement fondé sur la volonté nationale, sur les principes d'ordre et de progrès, sur le respect du droit des gens, il reconnaisse par des relations amicales devoir à la France son repos et sa prospérité.

« J'attends les rapports officiels pour donner à l'armée et à son chef les récompenses méritées; mais, dès à présent, général, recevez mes vives et sincères félicitations. »

§ 7. ENTRÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE A MEXICO (10 JUIN 1863); ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE; L'ARCHIDUC MAXIMILIEN EMPEREUR DU MEXIQUE.

Sans perdre de temps, le général Forey fit mettre l'armée en route pour Mexico, sous les ordres du général Bazaine, le 26 mai. La distance qui sépare Puebla de Mexico est d'une trentaine de lieues.

En sortant de Puebla, on traverse des plaines magnifiques de San Martin et on monte jusqu'au petit village de Rio Frio, point culminant de la route qui atteint en cet endroit 3302 mètres au-dessus du niveau de la mer. Près de ce village, se trouve un défilé célèbre, qu'il était important d'occuper. Lorsqu'on a franchi le Rio Frio, on descend le versant sud-est des montagnes et on découvre la vallée de Mexico. Six grands lacs occupent une notable partie de ce vaste plateau. A douze kilomètres de Mexico, près du village d'Ayotla, commence une chaussée, dite chaussée de l'Est, qu'on suit en venant de Puebla, elle est construite sur le lac Tezcuco. La route serpente à travers des montagnes et des forêts superbes. Partout, la végétation est splendide. Vers le milieu du parcours on aperçoit les deux plus belles montagnes du Mexique; l'une est l'Iztaccihuatl, qui a 4785 mètres d'élévation, et l'autre le Popocatepelt, dont la hauteur est de 5410 mètres.

La chute de Puebla avait désarmé le gouvernement de Juarez et le président, après avoir, par décret du 27 mai, transporté les pouvoirs de la fédération mexicaine à San Luis de Potosi, partit accompagné d'un petit corps de troupes, des ministres, des membres du congrès et des principaux fonctionnaires. Aussitôt une députation composée des consuls des États-Unis, de Prusse, d'Espagne et envoyée par la municipalité de Mexico se rendit à Puebla pour annoncer au général Forey que la ville lui était ouverte. Le général Forey fit son entrée solennelle dans la capitale du Mexique et l'annonça au ministre de la guerre dans une dépêche devenue désormais historique.

« Je viens, s'écriait-il, d'entrer à Mexico à la tête de l'armée. C'est le cœur encore tout ému que j'adresse à la hâte cette dépêche à Votre Excellence pour lui annoncer que la population de cette capitale, tout entière, a accueilli l'armée avec un enthousiasme qui tenait du délire. Les soldats de la France ont été littéralement écrasés sous les couronnes et les bouquets dont l'entrée de l'armée à Paris, le 14 août 1859, en revenant d'Italie, peut seule donner une idée.

« J'ai assisté à un *Te Deum* avec tous les officiers de l'état-major dans la magnifique cathédrale de cette capitale remplie d'une foule immense; puis l'armée, dans une admirable tenue, a défilé devant moi aux cris de *Vive l'Empereur! vive l'Impératrice!*

« Après le défilé, j'ai reçu au palais du gouvernement les autorités qui m'ont harangué. Cette population est avide d'ordre, de justice, de liberté vraie. Dans mes réponses à ses représentants, je leur ai promis tout cela au nom de l'Empereur.

« Par la plus prochaine occasion, j'aurai l'honneur de vous donner de plus amples détails sur cette réception sans égale dans l'histoire et qui a la portée d'un événement politique dont le retentissement sera immense. »

La population mexicaine comme la population de tous les pays chauds est très-démonstrative, mais cette exaltation paraissait sincère. Les Mexicains savaient que nous ne venions pas leur imposer notre domination : ils espéraient la fin de ces révolutions sans cause et sans fin qui bouleversaient leur pays depuis le commencement du siècle. Ils ne demandaient pas mieux que de se jeter dans les bras d'un souverain étranger et réclamaient eux-mêmes le régime monarchique qu'on leur faisait entrevoir depuis un an.

Dans de si bonnes dispositions le général Forey ne rencontra point de difficultés à la création d'une junte composée de trente-cinq notables désignés par le ministre de France. Cette junte devait nommer un triumvirat de citoyens mexicains pour exercer le pouvoir exécutif et convoquer une assemblée de nouveaux notables, au nombre de 215 pour choisir la forme définitive du gouvernement du Mexique. Le triumvirat fut composé du général Almonte, du général Salas, et de l'archevêque de Mexico, Mgr Labastida. Réunie le 7 juillet, l'assemblée des notables n'hésita pas longtemps : elle se prononça pour l'établissement de l'empire et émit le vœu que la couronne fût décernée à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche. Une députation mexicaine fut envoyée en Europe et se rendit au château de Miramar près de Trieste, pour faire connaître au prince le vote de l'assemblée des notables. L'archiduc n'accepta que le 10 avril 1864 le titre d'empereur du Mexique.

Il nous reste, en terminant le récit de la guerre du Mexique, à préciser les difficultés que devait rencontrer la réorganisation du pays, réorganisation qui sera un des plus beaux titres de gloire de la France si elle réussit, mais que, de l'aveu même des adversaires de l'expédition, il sera toujours noble d'avoir tentée.

Un des premiers résultats à obtenir c'était la complète pacification du pays. Juarez se flattait de perpétuer la résistance dans ce territoire immense où il serait difficile de l'atteindre. La guerre continua donc et nos troupes ont eu à parcourir successivement les divers Etats. Elles ont réussi à disperser partout les bandes juaristes et d'une extrémité à l'autre ont fait reconnaître l'autorité de Maximilien. Nous ne pouvons raconter cette guerre toute nouvelle sur laquelle on manque de documents coordonnés. L'honneur de la terminer revint au général Bazaine auquel après le départ du maréchal Forey, fut donné le commandement en chef et qui lui-même ne tarda pas à être élevé à la dignité, bien méritée, de maréchal de France.

Mais les expéditions contre les bandes juaristes n'étaient pas le seul travail de notre armée et de l'armée mexicaine qui se formait à l'ombre de notre dra-

peau. Il fallait purger le Mexique des guérillas, du banditisme, plaie chronique du pays que ravivaient sans cesse les révolutions. Le vol et le pillage se pratiquaient ouvertement sous les différents drapeaux politiques. Dès les premiers mois de son séjour au Mexique, le général Forey chargea le colonel Du Pin d'organiser une contre-guérilla pour assurer la sécurité des terres chaudes et la marche des convois sur Puebla. « Du mois de février 1863 au mois de mars 1865, le colonel Du Pin est resté à la tête de la contre-guérilla. Chacun a pu le voir au Mexique coiffé d'un vaste *sombrero*, vêtu d'une polisse de colonel rouge ou noire, chaussé de bottes jaunes à l'écuyère avec éperons du pays, portant huit ou neuf décorations sur la poitrine, un revolver au côté, un sabre éprouvé pendu à sa selle. Il fallait un homme de forte trempe, un officier infatigable, pour mener à bien l'organisation de la contre-guérilla. Toutes les nations du monde semblaient s'être donné là rendez-vous : Français, Grecs, Espagnols, Mexicains, Américains du Nord et du Sud, Anglais, Piémontais, Napolitains, Hollandais et Suisses se coudoyaient. Presque tous les hommes avaient quitté leur patrie pour courir après une fortune toujours fugitive. On y trouvait le matelot désillusionné de la mer, le négrier de la Havane ruiné par le typhus destructeur de sa cargaison, l'écumeur de mer ancien compagnon du flibustier Mather, le chercheur d'or échappé d'Hermosillo, le chasseur de bisons venu des grands lacs, le manufacturier de la Louisiane ruiné par les *Yankees*. Quant au costume, si cette troupe eût défilé, clairons en tête, sur les boulevards de Paris, on eût cru assister au passage d'une ancienne bande des truands exhumés du fond de la cité[1]. » On arma, on vêtit, on disciplina cette troupe et ses hardies expéditions ne tardèrent pas à apprendre aux guérilleros que le règne des rapines et des heureux coups de main était passé. Les guérilleros commettaient des crimes horribles que nous ne pouvons raconter : la vue de plusieurs d'entre eux se balançant aux branches des arbres leur apprit ce qu'ils avaient oublié, qu'il y avait une morale et une justice au monde.

Une difficulté non moins grave que la guerre de guérillas, le rétablissement de l'ordre, la création de l'armée et la régénération des mœurs administratives, c'était la question religieuse. Le nouveau souverain devait trouver dans son empire une véritable question romaine. Le parti libéral avait appliqué au Mexique les idées de l'Europe et réglé sur le modèle européen les rapports de l'Église et de l'État. Il avait vendu les biens immenses du clergé. C'était là un des griefs les plus considérables du parti conservateur. L'intervention française fut bien accueillie par le clergé qui nous croyait disposés à assurer son triomphe. Mais la France à Mexico ne tarda pas à se trouver dans la même situation qu'elle avait été à Rome, après le siége de 1849. Le pape avait cru que son rétablissement impliquait celui de l'ancien état de choses, et repoussait nos conseils libéraux. Le clergé mexicain s'imagina que nous n'avions travaillé que pour ses intérêts qu'il confond trop avec ceux de la religion : il ne tarda pas à perdre ses illusions. Si les Français faisaient la guerre à des hommes sans foi et sans loi qui pillaient les églises comme les maisons, emportaient les vases sacrés et quelquefois massacraient le curé, ils ne venaient pas se mettre au service d'un parti rétrograde égoïste, avide de richesses, ennemi de tout progrès et de toute liberté. Maximilien devait se trouver dans le même embarras et voir se tourner contre lui la cour de Rome qui avait salué avec joie son avénement.

« La cour de Rome, dit M. Michel Chevalier, n'admire et n'approuve pas plus les innovations pour la France que pour l'Amérique espagnole : si elle en avait le pouvoir, elle les détruirait ici aussi bien que là; mais quand il s'agit de la France, elle a ordinairement la prudence de se taire devant des changements dont elle a paru d'ailleurs accepter une partie à l'époque du Concordat. La mainmise de l'État sur les biens du clergé, l'abolition des vœux perpétuels, la suppression de la juridiction ecclésiastique, le caractère d'acte civil donné au mariage, la reconnaissance, fort imparfaite à la vérité, de la liberté des cultes, n'excitent pas son courroux ostensible lorsque c'est la nation française qui est le sujet à traiter; mais tout ce qu'on obtient d'elle est de subir ces nouveautés, non sans faire *in petto* ses réserves, et avec l'espoir de les exprimer quelque jour. Mais que la scène se transporte de Paris à Mexico, aussitôt la cour de Rome ne se contente plus de restrictions mentales, elle menace, elle tonne[1]. »

Au Mexique, on le voit, s'agite comme partout, dans notre siècle, la grande question du progrès et de l'immobilité; là comme ailleurs on retrouve toujours la France, et si on peut blâmer quelquefois son humeur trop aventureuse, personne du moins ne peut contester l'efficacité de son passage. Les plis de son drapeau se relèvent toujours triomphants, des boues du Peï-ho ou des fossés de Puebla; en Chine comme au Japon, comme en Cochinchine et au Mexique, ils abritent des idées de perfectionnement moral, de charité chrétienne, de liberté de conscience; ils secouent ces fécondes idées sur l'ancien comme sur le nouveau continent. Nos soldats ont été quelquefois imprudemment engagés, mais ils finissent toujours par servir une grande cause, et leurs dévouements si nobles ne sont jamais perdus ni pour l'honneur du nom français ni pour la civilisation.

La Chine a vu de près ces *barbares* qu'elle repoussait; elle les a vus résister, par la seule force de la discipline et du courage, aux multitudes dont elle cherchait à les envelopper; elle les a vus relever dans Pékin la croix abattue, et pratiquer publiquement une religion qu'elle n'oserait plus proscrire, et qui ne tardera pas à répandre dans ce pays grossier sa douce influence. Le Japon a déjà envoyé plusieurs ambassades à Paris, et ses dignitaires ont pu observer la prospérité merveilleuse de notre société; nos canons l'ont aussi averti de garder la foi des traités. La France ne sera plus seulement une voyageuse pour l'Asie : elle s'est fait une place dans ce vaste continent; elle s'est, de sa large épée, taillé une colonie dans l'empire annamite. Assise à l'embouchure du Cambodge, au milieu d'un pays inondé mais fertile, elle implante dans trois belles provinces ses mœurs, ses arts et sa foi; de Saïgon ses vaisseaux surveilleront plus facilement Shang-haï et Yedo. Au premier signal ses hardis marins pourront s'élancer au secours de leurs compatriotes menacés; le châtiment

1. Em. de Kératry, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1865.

1. Michel Chevalier, *Le Mexique ancien et moderne.*

suivra de près l'offense. La religion chrétienne, qui a, du sang de ses martyrs, arrosé la terre annamite, possédera un centre d'où partiront ses missionnaires, plus rapprochés désormais de leur noble champ de bataille. Au delà des mers de la Chine, si nous traversons l'océan Pacifique, si nous descendons dans cette terre américaine, mille fois plus belle et plus riche que les riches contrées de l'Asie, nous verrons un jeune empire se consolider à l'ombre du drapeau de la France. Là nos soldats ont combattu dans un pays déjà initié à la civilisation ou plutôt aux vices de la civilisation européenne. Ils y sont encore, en 1865, pour rendre à ce pays l'ordre, la sécurité, la probité, la paix, la prospérité matérielle et morale; ils y sont pour détruire le brigandage et tuer les révolutions, sans appuyer le parti rétrograde, le parti de l'immobilité et de l'into-

L'archiduc Maximilien.

lérance. En arrivant ils ne pensaient peut-être point faire tant de besogne, mais une fois à l'œuvre ils la poursuivent jusqu'au bout, coûte que coûte. De leur sang versé, de leurs sacrifices à la fièvre jaune, il restera au moins un fruit noble et précieux : la régénération d'un peuple qui fut grand. Puis il est établi que nos plus sérieux intérêts commerciaux sont dans nos rapports avec l'Amérique du Sud, qui occupent la plus grande partie de nos navires marchands. Plus de deux cent mille Français, répandus dans les républiques hispano-américaines, seront protégés par la renommée des victoires de San Lorenzo et de Puebla.

Puebla, My-thô, Ki-hoa, Pali-kiao, Pékin! Quelle succession de noms glorieux dans des pays si divers, à des distances si considérables; quelle riche page ajoutée à nos annales militaires, où l'on commençait à se lasser des noms européens. Et si l'on songe que dans ces guerres lointaines le soldat doit plus souffrir que combattre, qu'il a plus d'occasions de se dévouer que de s'illustrer, et qu'il meurt à des milliers de lieues de son pays et de sa famille, comme la France doit s'enor-

gueillir de tels enfants ! Comme le cercle s'est agrandi depuis cinquante ans ! Nos peres s'étonnaient d'être allés jusqu'à Moscou, et la France s'est à peine émue de voir ses soldats entrer à Pékin ! Sous le premier Empire, nos aigles, de Madrid à Vienne à Berlin et à Moscou, avaient fait le tour de l'Europe ; sous le second, elles ont fait, sans se lasser, de Saïgon à Pékin, de Pékin à Mexico, leur premier tour du monde !

CHAPITRE XXVII.

POLITIQUE INTÉRIEURE. FIN DE LA LÉGISLATURE DE 1857 (JANVIER 1861-MAI 1863)

§ 1. LA SESSION DE 1862 ; CONVERSION DES RENTES.

Les expéditions lointaines que nous venons de raconter, n'ont pas laissé toutefois, malgré leur grandeur et leur gloire, de soulever de vives critiques et de causer, pendant qu'elles avaient lieu, de graves embarras au gouvernement. Ces guerres coûteuses pesaient lourdement sur nos budgets et entravaient les améliorations financières promises par M. Fould ; cette continuelle dispersion de forces en Chine, en Cochinchine, au Mexique, sans parler des troupes entretenues à Rome et de l'armée d'Algérie, devenait une cause réelle de faiblesse pour notre politique extérieure en Europe. C'est là le revers de cette brillante médaille, que l'impartialité de l'historien ne doit point négliger de montrer. Les expéditions lointaines, surtout celle du Mexique, devinrent le sujet de vives polémiques. En même temps elles forcèrent le gouvernement à rester dans une attitude expectatante à l'égard de l'Europe et à laisser passer bien des événements dont son intervention aurait changé le cours. Voilà le caractère des années dont nous allons retracer l'histoire intérieure, caractère qui serait terne et effacé si le réveil de l'opinion dû à l'accroissement des libertés publiques, si les discussions des Chambres ne lui rendaient un certain éclat.

M. Piétri.

Le décret du 24 novembre 1860 et l'acte du 12 novembre 1861 avaient inauguré une situation tellement nouvelle que bien des gens demandaient, comme conséquence, la réélection du Corps législatif. Le gouvernement ne pensait pas ainsi ; il ne voulait pas faire à une assemblée qui l'avait si bien secondé, l'injure de la dissoudre, et le Corps législatif fut convoqué, avec le Sénat, pour le 27 janvier. Il avait encore deux sessions à fournir avant l'expiration de son mandat et devait, dans ces deux sessions, témoigner comme dans les précédentes, que s'il ne comptait pas beaucoup d'orateurs, il n'en était pas moins à la hauteur de sa nouvelle responsabilité.

Quelques jours avant l'ouverture de la session, M. Fould exposa, dans un rapport à l'Empereur, les moyens qui lui semblaient les meilleurs pour atteindre à l'équilibre budgétaire. Écartant la ressource de l'emprunt, il démontra qu'il fallait assurer l'équilibre budgétaire, pour 1863, par la création d'un impôt sur les chevaux et voitures de luxe, l'augmentation ou la révision de certaines taxes d'enregistrement et de timbre, l'établissement d'une surtaxe temporaire sur le sel et le sucre. L'annuité de l'indemnité chinoise devait servir au même objet. Par ces augmentations de l'impôt, regrettables sans doute, mais nécessaires, on faisait face à l'avenir. Il fallait aussi liquider le passé et diminuer les découverts, la dette flottante, dont le chiffre atteignait un milliard. M. Fould proposa une conversion facultative de la rente 4 1/2 en 3 pour 100. Dans le discours qu'il prononça, à l'ouverture de la session, le 27 janvier, l'Empereur recommanda vivement ces mesures au Corps législatif. Ce discours roula presque tout entier sur les finances, objet des préoccupations du moment. Napoléon III mit en regard des grandes dépenses effectuées, les grands résultats obtenus, le développement de la richesse publique, et les améliorations de tout genre réalisées en dix années. « Le sort de tous ceux qui sont au pouvoir, dit-il, je ne l'ignore pas, est de voir leurs intentions les plus pures méconnues, leurs actes les plus louables dénaturés par l'esprit de parti ; mais les clameurs sont impuissantes, lorsqu'on possède la confiance de la nation et qu'on ne néglige

rien pour la mériter. Ce sentiment, qui se manifeste en toutes circonstances, est ma récompense la plus précieuse et fait ma plus grande force. Survient-il de ces événements imprévus tels que la cherté des subsistances et le ralentissement du travail, le peuple souffre ; mais dans sa justice, il ne me rend pas responsable de ses souffrances, parce qu'il sait que toutes mes pensées, tous mes efforts, toutes mes actions tendent sans cesse à améliorer son sort et à augmenter la prospérité de la France. »

L'intérêt se porta tout d'abord vers le Corps législatif. Après quelques vérifications de pouvoirs, où un débat sérieux ne s'engagea que sur l'élection du docteur Pamard, nommé à Avignon, le projet de loi sur la conversion de la rente fut discuté d'urgence. Ce projet de loi autorisait le gouvernement à donner aux porteurs de titres de rentes 4 1/2 d'autres titres de 3 pour 100, de manière que les rentiers conservassent un revenu égal ; mais les rentiers, en échange de la renonciation que faisait l'État à son droit de remboursement, et pour compensation de l'accroissement de capital que leur valait la conversion, devaient donner une certaine somme ou *soulte* qui servirait à diminuer la dette flottante. Voici comment on justifiait la mesure. Les créanciers de l'État jouissant d'une rente de 4 1/2 pour 100 pouvaient être remboursés ; avec des rentes 3 pour 100 ils n'étaient plus menacés ni de remboursement ni de réduction. A cet égard, ils avaient intérêt à rechercher ces rentes. Mais, d'un autre côté, il était évident qu'une somme de revenus en rentes 3 pour 100 égale au même revenu en rentes 4 1/2 supposait un accroissement de capital, accroissement qui se réaliserait le jour où le rentier vendrait ses nouveaux titres et qui pourrait devenir très-notable si le taux de 3 pour 100 la Bourse s'élevait. Il fallait donc que le rentier fît un sacrifice en vue d'un bénéfice éventuel. On aurait pu lui demander l'écart qui existait entre le cours du 4 1/2 et le cours du 3 pour 100, on lui demandait un peu moins et le Trésor se trouvait recevoir des fonds qu'il pouvait employer à diminuer sa dette flottante. Tel était le mécanisme de l'opération. Prenons un exemple : Un rentier possédait 4000 francs de rente en 4 1/2, cela supposait, au cours de 99 fr. 50, un capital de 88 444 francs. S'il acceptait la conversion et s'il recevait le même revenu en 3 pour 100 au cours de 71 fr., cela lui faisait un capital de 94 666 francs qu'il pouvait réaliser en vendant ses titres. On lui demandait non la différence entière entre ces deux capitaux, mais une partie de cette différence : on lui demandait de verser au Trésor 5 fr. 40 pour chaque 4 1/2 de rente convertie. Il payait donc une somme de 4557 fr. 60 c. Comme il bénéficiait en capital de 6222 francs, il lui restait donc encore un gain de 1664 fr. 40 c., et l'État, de son côté, se procurait une ressource. De plus ce gain du rentier avait des chances de s'élever si le taux du 3 pour 100 montait de 71 à 75, à 80. Il est juste d'ajouter que, si le taux baissait, et là surtout portèrent les critiques de l'opposition, l'opération devenait désastreuse pour le rentier qui, obligé de vendre ses titres, vendrait à perte ; cette perte même s'accroîtrait de la soulte versée au Trésor.

MM. Darimon, E. Picard, E. Ollivier, Kœnigswarter, attaquèrent vivement le projet de loi que défendirent, au nom du gouvernement, MM. Baroche et Vuitry. Les adversaires de la conversion critiquèrent à la fois son opportunité et sa moralité. Ils le présentèrent comme un appât trompeur et comme un expédient. MM. Gouin et Auguste Chevalier, députés de la majorité, s'attachèrent à réfuter ces critiques ; les commissaires du gouvernement, reprenant leur argumentation, déclarèrent qu'après tout la conversion était facultative ; que l'État, par ce moyen très-avouable, puisque M. de Villèle y a eu recours en 1825, et M. Bineau en 1852, acquerrait des ressources promptes et certaines, que l'État faisait un pas décisif vers l'unification de la dette, résultat précieux. Le projet fut adopté par 226 voix contre 19.

Malgré la crise industrielle et commerciale qui pesait sur le marché de la Bourse, la conversion réussit aux souhaits du ministre. Il est vrai qu'on dut intervenir indirectement, par une association syndicale de banquiers, pour maintenir la hausse. Le Trésor retira de l'opération un bénéfice de 157 631 289 fr. Les trois quarts des porteurs des anciennes rentes avaient répondu à l'appel du ministre des finances. Mais à cause de la crise le taux du 3 pour 100 tendit plutôt à baisser qu'à s'élever, et les bénéfices des rentiers ne furent pas ceux qu'on leur avait fait espérer. Les spéculateurs seuls y gagnèrent. Cette opération gigantesque avait remué en moins d'un mois plus de 4 milliards, et causé un véritable bouleversement du marché financier.

La loi de la conversion de la rente avait été votée par le Corps législatif avant la discussion de l'Adresse. Un autre incident retarda encore cette discussion. Le gouvernement proposait d'accorder une dotation de 50 000 francs, dotation réversible sur les descendants, au général Cousin-Montauban, déjà nommé sénateur et gratifié du titre de comte de Palikao. Ce système de dotation choque nos mœurs égalitaires : il pouvait se développer, et la Chambre comme l'opinion s'en préoccupait vivement. Le projet fut donc mal accueilli à cause de son caractère. La question de personne vint, à tort ou à raison, ajouter au mécontentement. La Chambre parut disposée à rejeter la loi de dotation, présentée le 19 février et nomma une commission hostile au projet. Le général Cousin-Montauban écrivit à l'Empereur pour le prier de retirer une demande qui était si vivement contestée, et ne voulait point qu'un conflit pût s'élever à cause de lui. L'Empereur répondit au général par une lettre très-vive et très-énergique à l'égard du Corps législatif. Faisant ressortir les immenses difficultés de l'expédition de Chine il désirait, ajouta-t-il, « que le pays sût que, juge obligé des services politiques et militaires, il avait voulu honorer par un don national un service sans exemple. » « Les grandes actions, disait-il en terminant, sont le plus généralement produites là où elles sont le mieux appréciées, et les nations dégénérées marchandent seules la reconnaissance publique. » (22 février.)

Cette lettre aggravait la situation. Le Corps législatif se trouvait sous le coup de paroles dures, d'un reproche qui, en général, ne manquait pas de vérité, d'une leçon que, dans la circonstance présente, il ne pouvait pas accepter. La dignité de la Chambre, la sincérité du gouvernement constitutionnel étaient en jeu. Qu'elle se trompe ou non, la Chambre doit toujours pouvoir exprimer son opinion avec indépendance. La lettre impériale lui enlevait cette indépendance en la forçant ou à abdiquer son opinion, à voter une loi

qu'elle n'approuvait pas, ou à être frappée d'un blâme solennel si elle avait le courage de sa conviction. Le rapporteur de la commission, M. le baron de Jouvenel, déposa son rapport dans la séance du 28 février, et la Chambre en demanda lecture immédiate. Ce rapport expliquait le refus de la dotation par les principes du droit public qui interdisent en France l'institution des majorats. L'Empereur n'avait pas non plus épuisé toutes les récompenses pour le général Montauban, puisqu'il ne l'avait pas encore nommé maréchal. Enfin M. de Jouvenel insistait sur cette pensée qu'il y avait danger à substituer au sentiment de l'honneur si ancien et si vivace dans la nation française, l'appât des faveurs pécuniaires.

Le conflit se développait. Le motif était léger, mais les conséquences pouvaient devenir graves. Il courait quelques bruits alarmants et on avait eu des manifestations d'étudiants. L'Empereur ne pouvait engager une lutte avec un Corps législatif qui lui était dévoué, et surtout à propos d'une question de détail. Le duc de Morny, président du Corps législatif, s'entremit, dit-on; l'Empereur lui écrivit une lettre dans laquelle il regrettait le malentendu et annonçait un nouveau projet de loi pour récompenser les actions d'éclat depuis le soldat jusqu'au maréchal. L'Empereur cédait. La Chambre accueillit avec joie la lettre impériale (5 mars) et passa dès le lendemain à la discussion de l'Adresse.

§ 2. DÉBATS DU SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF EN 1862.

Les discussions parlementaires ont leurs avantages pour l'histoire qu'elles éclairent, comme pour la politique qu'elles servent. Elles ont néanmoins leurs inconvénients; car elles troublent aussi la politique et forcent l'histoire, si elle n'y prend garde, à se répéter. Nous avons fait une large part aux débats des Chambres en 1861 : ces débats se renouvelèrent, avec les mêmes caractères, presque avec les mêmes orateurs et sur les mêmes questions, en 1862. Au Sénat, MM. de la Rochejaquelein et de Ségur-d'Aguesseau, les cardinaux Donnet et Mathieu, M. Piétri, M. Bonjean, M. de la Guéronnière, le prince Napoléon, eurent, avec M. le baron Dupin, les honneurs de la discussion de l'Adresse, sans parler de l'infatigable M. de Boissy. Au Corps législatif, MM. Lemercier, Plichon, Kolb-Bernard, Keller, se trouvèrent encore aux prises avec M. Jules Favre. MM. Baroche et Billault tinrent tête, au Luxembourg comme au Palais Bourbon, aux défenseurs de la politique rétrograde du saint-siége comme aux adversaires de la papauté.

Au Sénat une discussion passionnée eut lieu sur la politique intérieure : ce ne fut à vrai dire qu'une nouvelle lutte entre le parti religieux et le parti libéral. M. de la Rochejaquelein tonna contre la presse ennemie du saint-siége et contre ses violences. Le prince Napoléon posa nettement le débat : c'était l'ancien régime et le nouveau régime qui se trouvaient encore en présence. La question agitée était celle qui tourmente notre pays et l'Europe depuis un siècle. Le prince Napoléon souleva cette fois des orages plus violents que l'année précédente. Il pouvait exciter de vives réclamations lorsqu'il malmenait les hommes politiques des bords du Tibre; il froissait des susceptibilités, il blessait des personnes lorsqu'il faisait retomber ses attaques peu mesurées sur les hommes politiques des bords de la Seine. Aimant, et cela se conçoit, à rappeler les souvenirs et les paroles de son oncle, le prince ne manqua pas de faire des retours vers l'histoire. Il parla du retour de l'île d'Elbe et raconta que l'Empereur avait été ramené aux cris de : « A bas les nobles ! A bas les émigrés ! A bas les traîtres ! » Mais, au lieu de traîtres, la salle entendit : « A bas les prêtres ! » L'agitation fut au comble : les interruptions les plus vives furent adressées au prince qui répondait non moins vivement. Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps, lorsque le prince avait repris son argumentation, qu'on expliqua le malentendu. Le prince arriva à la même conclusion que M. de la Rochejaquelein, mais par des motifs différents : il demandait l'extension de la liberté comme conséquence des principes de 1789. M. de la Rochejaquelein semblait la vouloir dans un intérêt de parti, afin que la presse religieuse pût mieux lutter contre la presse démocratique pour laquelle il accusait le gouvernement de manifester des tendresses. Le prince Napoléon avait répondu à la fois à M. de la Rochejaquelein et à M. de Ségur-d'Aguesseau. Celui-ci n'avait pas craint d'évoquer le souvenir d'un ministre de Charles X, condamné par la cour des Pairs, après la révolution de Juillet, et d'accoler son nom à celui de M. de Persigny qu'il appela : *le Polignac de l'Empire*. Ces personnalités, « l'ébullition juvénile » du prince Napoléon, pour nous servir de sa propre expression; les interruptions provoquées par des déclarations trop peu modérées, et des attaques trop violentes, avaient changé complétement l'aspect ordinaire du Sénat. On se serait cru dans une assemblée d'une autre époque. M. Billault dégagea de cette discussion confuse les véritables principes, et remit chaque chose à sa place. Il répondit aux défenseurs du parti clérical comme à son bouillant antagoniste. « Oui, messieurs, dit-il, l'Empire est issu de la révolution, mais il en est issu pour en devenir à la fois le propagateur, le directeur et le modérateur. » Il pria le Sénat de revenir au calme que commandait sa dignité, et, à la séance suivante, M. le président Troplong rappela également au Sénat qu'il devait résister « à des entraînements qui pourraient rappeler des temps monarchiques. »

S'il fallait regretter quelques violences, cette discussion n'en avait pas moins été très-utile en ce qu'elle avait jeté un jour complet sur la situation de l'Empire depuis la guerre d'Italie. Dans la vie des gouvernements il y a des heures de crise où il faut prendre un parti, prononcer une tendance, choisir une direction. Persister dans un système unique, lutter contre le courant de l'opinion, ou se tromper sur la force de ce courant, c'est s'exposer à périr. La Restauration est tombée pour avoir voulu lutter, la dynastie de Juillet pour n'avoir ni su, ni voulu suivre l'opinion. La France, en 1851, avait besoin d'ordre et de sécurité. L'Empereur les lui donna, mais en concentrant énergiquement le pouvoir et en serrant les freins. L'ordre et la sécurité assurés, fallait-il garder la même politique, la même rigueur. Les conservateurs qui avaient aidé l'Empire à s'affermir voyaient, dans son succès un motif pour ne point modifier le système. Ils étaient aveugles; car un régime qui ne paraît pas trop lourd dans les circonstances difficiles, devient despotique dans les temps calmes et paisibles. L'énergie du pou-

voir, quand elle n'est plus nécessaire, est funeste et odieuse. Ne comprenant pas cela, préférant les dangers d'un sommeil trompeur, beaucoup d'hommes honorables qui avaient appuyé l'Empire, devinrent, sinon des adversaires, du moins des juges malveillants, le jour où l'Empereur, brisant avec la politique de répression, fit la guerre libérale d'Italie, le traité libéral de commerce avec l'Angleterre, la réforme libérale du 24 novembre 1860 et du 14 novembre 1861. On le vit bien dans la discussion du Sénat de 1862. Des personnages qui, en 1852, avaient, malgré leurs liens avec les gouvernements tombés, adhéré chaleureusement à l'Empire, semblaient le regretter; ils revenaient à leurs anciennes traditions, à leurs vieilles affections. C'est un fait curieux et digne d'observation que cet éloignement d'une partie des hommes de 1852, auquel a correspondu un rapprochement des hommes qui d'abord se tenaient à l'écart. Cela prouve que le gouvernement ne s'obstine pas dans la même voie : il sait changer ses points d'appui; il marche, donc il vit. *E pur si muove!*

Seulement, il est difficile de changer de points d'appui. Ces conversions demandaient bien de la prudence, et on ne saurait accuser le gouvernement d'en manquer, car les libéraux lui reprochaient précisément de ne pas venir à eux assez promptement, de mettre quelquefois ses actes en contradiction avec ses paroles. M. Jules Favre, qui trouvait le gouvernement bien loin de son idéal, aborda nettement, au Corps législatif, la question des libertés intérieures. Il développa et défendit les amendements de la gauche qui demandaient, comme les années précédentes, l'abolition de la loi de sûreté générale, la liberté de la presse, la liberté des élections, l'indépendance municipale de Paris et de Lyon. Sa critique alla assez loin pour que M. de Morny crût devoir rappeler à la gauche de prendre garde de guérir le gouvernement de la tentation d'accorder à la France plus de liberté qu'elle n'en avait.

Sur la question de Rome le débat se renouvela au Corps législatif à peu près dans les mêmes termes qu'en 1861. Au Sénat il eut plus d'ampleur. Le général Gémeau le commença en demandant, chose vraiment impossible, qu'on revînt au traité de Zurich. M. Bonjean saisit cette occasion pour traiter à fond, à l'aide de l'histoire, la question du pouvoir temporel. Appuyé sur saint Bernard et sainte Catherine de Sienne, il rappela à l'Église qu'elle devait être désintéressée des choses de ce monde. Il entra dans de savants détails sur les vicissitudes du pouvoir temporel et on n'eut pas tort en comparant son discours à une leçon de professeur.

M. de la Guéronnière s'attacha à justifier à son point de vue la politique impériale. Le prince Napoléon fit comme M. Bonjean une leçon d'histoire, mais en cherchant ses arguments dans les dépêches diplomatiques du temps passé. Il montra le gouvernement temporel critiqué par les ambassadeurs qui s'étaient succédé à Rome. Il persista dans sa conclusion radicale déjà formulée l'année précédente, l'évacuation de Rome par nos troupes. M. Billault désavoua la politique du prince. Ne s'égarant point dans des digressions il serra la question de près et démontra qu'il n'y avait de solution possible que dans une conciliation. Seulement, dans son discours au Sénat et au Corps législatif, il parut plus favorable à l'Italie qui sans doute manifestait des « prétentions immodérées » mais se montrait prête à négocier. Les refus persistants de la cour de Rome étaient pour l'heure l'obstacle à la conciliation. M. Billault énuméra avec précision les différentes propositions faites à la cour de Rome et toutes rejetées. Il demanda que le Sénat, dans son Adresse, laissât subsister l'expression de regrets qu'on y avait consignée. Ces regrets du Sénat pourraient avoir un grand poids à Rome, et l'accord de cette assemblée avec le gouvernement influerait nécessairement sur les dispositions des conseillers du saint-siége. M. Billault, par son argumentation serrée, sa parole nerveuse et colorée, produisit une impression telle que le Sénat adopta par acclamation le paragraphe relatif à la question romaine.

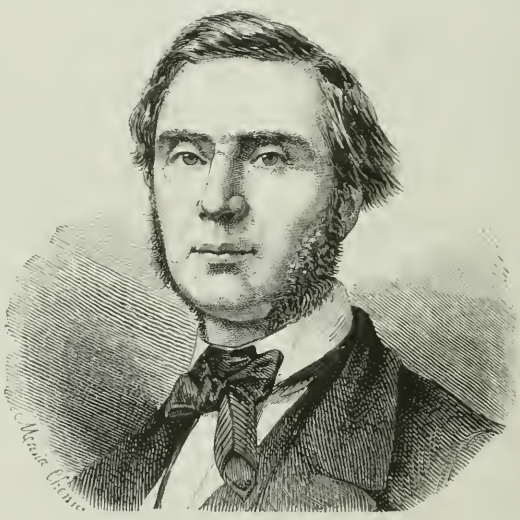

M. Émile Olivier.

M. Billault avait à défendre le gouvernement sur un point non moins délicat que celui de nos rapports avec Rome : les sociétés de Saint-Vincent de Paul. Il avait à expliquer, à justifier la mesure prise par le ministre de l'intérieur, M. de Persigny.

M. Billault rappela les lois de l'État qui a le droit de surveiller les sociétés organisées dans son sein. Il rendit hommage aux services des sociétés de Saint-Vincent de Paul, à ses bienfaits. « Mais, dit-il, le ministre de l'intérieur a été frappé de la puissance d'organisation que révélait dans cette société l'existence actuelle en France de près de seize cents conférences, couvrant de leur réseau le sol du pays; à l'étranger dix-sept ou dix-huit cents conférences de même nature et dont le nombre va s'accroissant chaque année; au-dessus de tout cela, des comités intermédiaires se

résumant à Paris en une concentration complète ; en un mot, une hiérarchie sociale d'une énergie, d'une vitalité, d'une action extraordinaires. Il s'est demandé si une combinaison si vaste à la fois et si centralisée, à laquelle se rattachent plus de cent mille membres ou souscripteurs intimement liés à l'institution et entre eux par le plus puissant de tous les liens, le lien religieux, ne commandait pas à l'autorité une attitude de

M. Baroche, au Corps législatif.

prudente prévoyance. » M. Billault entrait ensuite dans le détail des règlements, et il ajoutait : « Est-il donc vrai que, pour la continuation de ces bonnes œuvres dans les diverses localités de la France, il y ait besoin d'une organisation si énergique, si concentrée, si indépendante ? L'influence conquise par les bienfaits d'aujourd'hui ne pourrait-elle pas au cas de difficultés religieuses ou politiques, susciter demain des difficultés sérieuses ? »

Le ministre montra le président de la société,

M. Baudon, malgré sa modestie et sa piété, assez grandi par la force seule de l'institution, pour négocier d'égal à égal avec le gouvernement. Il demanda pourquoi la société n'avait pas voulu accepter pour président un haut dignitaire de l'Église désigné par l'Empereur, combinaison qui eût rassuré l'État. Les conférences préfèrent rester isolées. Pourquoi? Parce que l'isolement est apparent, parce qu'on a organisé un triumvirat de présidents pris à l'étranger. M. Billault termina en déclarant que tout en cherchant à satisfaire les désirs, les tendances des esprits religieux, le gouvernement défendait énergiquement les droits de la couronne temporelle.

Ce discours produisit une grande sensation au dehors et ranima la polémique sur la société de Saint-Vincent de Paul. Il fut généralement bien accueilli parce qu'il témoignait une ferme volonté de la part du pouvoir de ne pas laisser l'esprit religieux envahir le domaine de la politique. Il était évident pour tout le monde que l'organisation de la société de Saint-Vincent de Paul avait ses dangers dans une époque où se discutaient d'aussi graves problèmes que celui de la question romaine. C'était une association charitable, certainement, mais aussi ce pouvait être une armée.

« M. le marquis de Boissy, jaloux sans doute du bruit qui s'était fait à l'occasion du discours du prince Napoléon, avait résolu de parler d'abord, puis de faire parler de son discours. Ce fut le vaudeville après le drame. A propos de l'intérieur, M. de Boissy voyagea en Amérique, en Chine en Cochinchine et dans mille autres lieux. Vainement le président essayait-il de le faire rentrer en France et dans la question. L'infatigable orateur s'était promis un tour du monde et il se tint parole. On sait que les discours de M. de Boissy échappent complétement à l'analyse. Il est impossible cependant de les passer sous silence puisqu'on les lit et qu'on en rit. Cette fois l'excentrique orateur eut lieu d'être satisfait de lui-même. Il eut plusieurs engagements de parole avec le président; il put dire beaucoup de mal des Anglais, qu'il menaça d'un débarquement à Londres; il impatienta et amusa ses collègues, il eut même la bonne fortune de trouver des contradicteurs pour lui répondre sérieusement : M. le général Cousin-Montauban qui lui expliqua pourquoi l'armée française avait pris Pékin; M. de Royer, qui l'assura que la commission de l'Adresse avait rempli tous ses devoirs envers le cabinet; un ministre, M. Baroche, qui lui donna des renseignements sur le règlement relatif aux passe-ports ; un autre ministre, M. Billault qui crut devoir relever les attaques contre l'Angleterre. Ce fut ainsi que M. de Boissy occupa, directement ou indirectement, la plus grande partie de la séance du 24 février. Un tel succès, pour un discours très-improvisé, qui n'avait coûté au spirituel orateur que la peine de ne pas se taire, pouvait sembler suffisant; mais avec M. de Boissy, un discours ne va jamais seul. Le lendemain, à l'occasion du procès-verbal, il réclama contre le *Moniteur*, qui s'était permis des infidélités dans la reproduction de quelques paroles où faisant allusion à l'attitude du prince Napoléon dans la séance du 22, M. de Boissy avait signalé, « le drapeau de la branche cadette relevé en face de la branche aînée. » Le prince crut devoir répondre à cette phrase, dont le sens se trouvait aggravé par la rectification même qui était demandée, et cette réplique se terminait par quelques mots dédaigneux à l'adresse du provocateur. Peu d'instants auparavant, le cardinal Donnet avait réclamé au nom de la morale et de l'honnêteté publique, la suppression de quelques paroles prononcées la veille par M. de Boissy au sujet des supplices que les Anglais infligeraient aux femmes de l'Inde. M. de Boissy ne fut nullement ému à la vue de ces deux nouveaux adversaires, deux princes : un prince de l'empire et un prince de l'Eglise, que ses discours lui avaient suscités. Il annonça, ce qui était superflu, qu'il reprendrait la parole à une autre occasion[1]. »

Au Corps législatif on avait remarqué, outre les orateurs vraiment inépuisables de l'opposition, MM. Kœnigswarter, Guyard Delalain, le marquis de Pierre, Lafond de Saint-Mur, de la Tour et Beauverger. Un débat sérieux fut soulevé par M. Jules Favre sur le Mexique. M. Jules Favre critiqua vivement les causes de l'expédition et ne voyait pas nécessité, pour obtenir quelques indemnités, d'aller dépenser des sommes considérables et des soldats. Ce qui le préoccupait surtout, et on ne s'en étonnait pas à cause de ses sentiments, c'était le sort réservé à la république mexicaine. M. Jules Favre ne trouvait pas assez de qualités à l'empire établi en France pour aimer à nous voir établir un autre empire à Mexico, fût-ce pour un prince étranger. M. Billault répondit à M. Jules Favre en traçant le tableau des avanies que nos concitoyens avaient essuyées au Mexique. La candidature du prince Maximilien étant une combinaison encore officiellement secrète, M. Billault chercha à ne point s'expliquer sur ce sujet, et mérita le reproche que M. Jules Favre lui fit l'année suivante, d'avoir manqué de franchise. Il présenta ce bruit, que laissait la candidature du prince Maximilien, comme venant des propos d'officiers partant pour le Mexique. Il eût mieux fait de déclarer qu'il n'avait pas à s'expliquer sur une candidature qui n'était point officiellement posée. Il défendait la situation présente; il ne pouvait pas engager l'avenir. Toutefois on ne s'y trompa point, et on resta persuadé que le but final de l'expédition était de restaurer la monarchie au Mexique pour obtenir enfin des garanties durables en faveur de nos concitoyens. La Chambre approuva la politique impériale, mais ayant peu de goût pour les guerres lointaines, elle comptait que celle-ci finirait bientôt et sans embarras.

Dans l'intervalle qui sépara la discussion de l'Adresse de celle du budget, on apprit de funestes nouvelles du Mexique : la rupture de l'entente entre les chefs alliés du corps expéditionnaire; la marche des Français persistant seuls dans la guerre commencée; l'échec de Puebla. M. Jules Favre profita de cette occasion pour venir demander compte au gouvernement de son imprudence. Il l'accusa de n'avoir entrepris l'expédition que pour une créance véreuse, la créance Jecker. Il demanda la rentrée de nos troupes. Cette conclusion blessait le patriotisme, et M. Billault, après un lucide exposé de la question, après avoir montré que la rupture de l'alliance était la seule cause de nos embarras, s'écria : « Quoi ! se retirer quand le sang français a coulé ! quand l'honneur de la France est engagé ! quand toutes les fibres françaises seraient émues par une pareille lâcheté? quand nos compatriotes sont là

1. *Annuaire des Deux-Mondes*, 1862.

encore opprimés par cet indigne gouvernement! Quelle honte! Quoi! le drapeau de la France, qui avait vaincu les drapeaux les plus illustres, qui avait promené sa gloire dans toute l'Europe, il se retirerait sans honneur devant le Mexique! Non, une Chambre française ne voudra jamais l'autoriser. » Le Corps législatif s'associa, par ses acclamations et son vote, aux nobles sentiments du ministre. M. Billault, dans ce discours, avait enfin avoué qu'il avait été convenu entre les trois puissances de rétablir une monarchie au Mexique, et qu'on avait jeté les yeux sur l'archiduc Maximilien.

M. Fould avait déclaré, nous l'avons dit, ne pouvoir inaugurer son système financier sans un supplément de ressources qu'il fallait demander à l'impôt, si on ne voulait pas ouvrir un emprunt. Le Corps législatif eut à voter ces aggravations d'impôts, pénibles mais nécessaires. M. Fould avait proposé de surélever la taxe du sucre et du café, du sel, du timbre; de frapper d'un droit de dix centimes toutes les quittances et factures, et de créer un impôt sur les chevaux et les voitures de luxe. La commission accepta l'augmentation de droit sur le sucre et le café, ainsi que l'établissement d'un impôt sur les chevaux et les voitures; elle rejeta les autres projets de taxe, et préféra les remplacer par le double décime de guerre. L'établissement de l'impôt sur les chevaux et les voitures fut lui-même très-controversé; le projet dut subir plusieurs modifications, et cet impôt, qui avait le grave inconvénient, aux yeux des députés, de peser exclusivement sur les classes riches, ne devait pas durer longtemps. Une grave discussion s'engagea sur la question de l'impôt sur le revenu. M. Granier de Cassagnac et M. Roques-Salvaza demandèrent l'établissement de cet impôt, qui existe en Angleterre. Un membre de la gauche, M. Émile Ollivier, combattit cette théorie de l'impôt sur le revenu, déclarant que si on l'acceptait on devait alors supprimer tous les autres impôts. M. Magne repoussa, au nom du gouvernement, la même théorie qu'il proclama dangereuse et inapplicable. L'État ne pouvait se rendre juge de la fortune des particuliers.

Le Corps législatif se sépara le 27 juin et le Sénat le 2 juillet. Cette session avait encore contribué à développer nos institutions représentatives.

§ 3. LA CRISE COTONNIÈRE; LES DISSENTIMENTS RELIGIEUX HORS DES CHAMBRES; SUSPENSION DU COURS DE M. RENAN AU COLLÉGE DE FRANCE.

« La guerre civile, qui continuait à désoler les États-Unis, exerçait une influence fâcheuse sur le travail industriel. Les approvisionnements de coton commençaient à s'épuiser. La filature et le tissage étaient privés de leurs matières premières, les importations de l'Inde et de l'Égypte n'ayant point suffi à combler le déficit énorme des importations de la Louisiane, suspendues par suite du blocus de la Nouvelle-Orléans, de Charleston et de Mobile. En Alsace, grâce à la forte constitution de l'industrie, à la puissance des capitaux et aux sacrifices généreusement supportés par les fabricants, le travail se soutenait encore. Les manufactures du Nord, organisées également sur une grande échelle, avaient pu se borner à restreindre momentanément leur production; mais dans le département de la Seine-Inférieure, où abondent les petites fabriques, les patrons avaient été obligés de fermer leurs ateliers : plus de main-d'œuvre, plus de salaire; des masses d'ouvriers se trouvaient d'un jour à l'autre plongés dans la plus profonde misère. A l'exemple de ce qui se pratiquait en Angleterre, où la crise du coton avait pris d'effroyables proportions, une souscription publique fut ouverte dans toute la France au profit des ouvriers du district rouennais; en outre, la loi du 3 mars 1862, votée d'urgence par les Chambres, ouvrit au gouvernement un crédit de 2 millions pour les travaux extraordinaires à entreprendre dans les régions où l'industrie cotonnière était le plus cruellement frappée. Mais ce n'étaient là que des remèdes insuffisants. Ni les libéralités de l'État, ni les ressources de la charité privée, ne pouvaient remplacer le salaire. De même, à Lyon, la fabrication des soieries subissait le contre-coup de la guerre américaine par la perte du débouché très-considérable que lui ouvre, en temps normal, le commerce avec les États-Unis. La prospérité de l'industrie des laines et de celle des lins ne compensait pas les désastres qui frappaient ainsi tant de familles et presque des populations entières, victimes de cette lutte sauvage qui se poursuivait avec tant d'acharnement sur l'autre rive de l'Atlantique [1]. »

Les discussions des Chambres avaient, comme les années précédentes, réveillé les passions religieuses, que divers incidents ravivaient encore. L'Empereur avait nommé professeur d'hébreu au Collége de France, M Renan, membre de l'Institut, savant et écrivain, qui jouissait d'une grande renommée. M. Renan revenait de Syrie où il avait été envoyé pour recueillir les inscriptions et les monuments phéniciens. Sa nomination avait été accueillie avec faveur par l'opinion libérale à laquelle M. Renan avait donné plus d'un gage. L'indépendance de ses doctrines religieuses et philosophiques, qui lui avaient attiré plus d'une polémique avec les journaux religieux, fit vivement critiquer sa nomination par le parti de l'intolérance. Au mois de février 1863, M. Renan ouvrit son cours en présence d'un auditoire nombreux où l'élément hostile fut comprimé par la supériorité de l'élément sympathique. Sa leçon d'ouverture, comme c'était l'usage, ne renfermait que des considérations générales, des expositions de principes. S'inspirant des traditions de liberté qui ont toujours présidé aux cours du Collége de France, M. Renan crut devoir ne rien cacher de ses opinions, et, dans une page qu'il eût pu supprimer, car rien ne le forçait à la lire, il parla à un point de vue purement humain de la mission de Jésus-Christ. C'était saper par la base le christianisme. L'émotion du parti religieux fut vive et se traduisit au dehors par des manifestations. Les amis et les ennemis de M. Renan étaient sur le point de se livrer de vraies batailles. Un arrêté du ministre de l'instruction publique, du 26 février, qui avait été sollicité par de hauts dignitaires de l'Église, suspendit le cours de M. Renan, par ce motif que le professeur « avait exposé des doctrines qui blessaient les croyances chrétiennes et qui pouvaient entraîner des agitations regrettables » Si l'agitation disparut du quartier Latin, elle n'en resta pas moins vive dans la presse qui combattit ou défendit la mesure prise par M. Rouland. Quelque temps après, un mandement de l'archevêque de Toulouse annonçait pour le 16 mai la célébration d'un jubilé avec procession exté-

1. *Annuaire des Deux-Mondes*

rieure, en commémoration d'une victoire remportée par les catholiques sur les protestants en l'année 1562. Réveiller ainsi le souvenir de nos discordes civiles était d'une extrême imprudence, et le mandement de l'archevêque de Toulouse fut généralement blâmé. Il tendait à ranimer les haines religieuses d'un autre âge. M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes, interdit, par un arrêté du 9 avril, toutes les processions ou cérémonies extérieures relatives à la célébration du jubilé.

§ 4. NOUVELLES NÉGOCIATIONS AVEC ROME; LETTRE DE L'EMPEREUR A M. THOUVENEL (20 MAI 1862).

Le gouvernement avait cru que son accord avec les Chambres, les avertissements donnés à Rome par le texte des deux Adresses, lui donnaient assez de force pour tenter de nouvelles négociations. Le 20 mai, l'Empereur adressait au ministre des affaires étrangères, M. Thouvenel, une lettre qui ne fut rendue publique que le 25 septembre. « Monsieur le ministre, disait l'Empereur, plus la force des choses nous maintient, relativement à la question romaine, dans une ligne de conduite également éloignée des deux partis extrêmes, plus cette ligne doit être nettement tracée, pour prévenir désormais l'accusation de pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Depuis que je suis à la tête du gouvernement en France, ma politique a toujours été la même vis-à-vis de l'Italie : seconder les aspirations nationales, engager le pape à en devenir le soutien plutôt que l'adversaire, en un mot consacrer l'alliance de la religion et de la liberté.... Mes efforts, je l'avoue, sont venus jusqu'à présent se briser contre des résistances de toutes sortes, en présence de deux partis diamétralement opposés, absolus dans leurs haines comme dans leurs convictions, sourds aux conseils inspirés par le seul désir du bien. Est-ce une raison pour ne plus persévérer, et abandonner une cause grande aux yeux de tous, et qui doit être féconde en bien faits pour l'humanité? Il y a urgence à ce que la question romaine reçoive une solution définitive, car ce n'est pas seulement en Italie qu'elle trouble les esprits ; partout elle produit le même désordre moral, parce qu'elle touche à ce que l'homme a le plus à cœur, la foi religieuse et la foi politique....

« Le but est d'arriver à une combinaison par laquelle le pape adopterait ce qu'il y a de plus grand dans la pensée d'un peuple qui aspire à devenir une nation, et, de l'autre côté, ce peuple reconnaîtrait ce qu'il y a de salutaire dans un pouvoir dont l'influence s'étend sur l'univers entier. L'Italie, comme État nouveau, a contre elle tous ceux qui tiennent aux traditions du passé; comme État qui a appelé la révolution à son aide, elle inspire de la défiance à tous les hommes d'ordre. Ils doutent de sa vigueur à réprimer les tendances anarchiques, et hésitent à croire qu'une société puisse s'affermir avec les mêmes éléments qui en ont bouleversé tant d'autres. Enfin à ses portes, elle a un ennemi redoutable, dont les armées et le mauvais vouloir, facile à comprendre, seront longtemps encore un danger imminent. Ces antagonismes, déjà si sérieux, le deviennent davantage en s'appuyant sur les intérêts de la foi catholique.

« La question religieuse aggrave de beaucoup la situation et multiplie les adversaires du nouvel ordre de choses établi au delà des Alpes. Il y a peu de temps, le parti absolutiste était le seul qui lui fût contraire. Aujourd'hui la plupart des populations catholiques en Europe lui sont hostiles, et cette hostilité entrave non-seulement les intentions bienveillantes des gouvernements rattachés par leur foi au saint-siége, mais elle arrête les dispositions favorables des gouvernements protestants ou schismatiques qui ont à compter avec une fraction considérable de leurs sujets. Ainsi partout, c'est l'idée religieuse qui refroidit le sentiment public pour l'Italie. Sa réconciliation, avec le pape, aplanirait bien des difficultés et lui rallierait des millions d'adversaires.

M. Vuitry, orateur du gouvernement.

« D'autre part, le saint-siége a un intérêt égal, sinon plus fort, à cette réconciliation ; car, si le saint-siége a des soutiens zélés parmi tous les catholiques fervents, il a contre lui tout ce qui est libéral en Europe. Il passe pour être en politique le représentant des préjugés de l'ancien régime, et, aux yeux de l'Italie, pour être l'ennemi de son indépendance, le partisan le plus dévoué de la réaction. Aussi est-il entouré des adhérents les plus exaltés des dynasties déchues, et cet entourage n'est point fait pour augmenter, en sa faveur, les sympathies des peuples qui ont renversé ces dynasties. Cependant, cet état de choses nuit moins encore au souverain qu'au chef de la religion. Dans les pays catholiques où les idées nouvelles ont un grand empire, les hommes même les plus sincèrement attachés à leurs croyances, sentent leur conscience se troubler et le doute entrer dans leurs esprits, incertains qu'ils sont de pouvoir allier leurs convictions politiques avec les

principes religieux qui sembleraient condamner la civilisation moderne. Si cette situation, pleine de périls, devait se prolonger, les dissentiments politiques risqueraient d'amener des dissidences fâcheuses dans les croyances mêmes.... » L'Empereur terminait en indiquant une combinaison par laquelle le pape, restant maître chez lui, gardant sa pleine indépendance et sa souveraineté, abaisserait les barrières qui séparent ses États de l'Italie.

S'inspirant de cette lettre mémorable, M. Thouvenel, dans une dépêche du 31 mai adressée à M. le marquis de la Valette, notre ambassadeur à Rome, précisa le terrain sur lequel les négociations devaient recommencer. « Jamais, dit-il, le gouvernement de l'Empereur n'a prononcé une parole de nature à laisser espérer au cabinet de Turin que la capitale de la catholicité pût en même temps devenir, du consentement de la France, la capitale du grand royaume qui s'est formé

M. le marquis de la Valette.

au delà des Alpes. Mais, en même temps, toute combinaison, reposant sur une autre base que le *statu quo*, ne saurait être soutenue par l'Empereur. » La combinaison proposée se réduisait aux quatre points suivants :

1° Le maintien du *statu quo* territorial, le saint-père se résignant, sous toutes réserves, à n'exercer son pouvoir que sur les provinces qui lui restent, tandis que l'Italie s'engagerait, vis-à-vis de la France, à respecter celles que l'Église possède encore ; le souverain pontife se prêtant à cette transaction, le gouvernement de l'Empereur devait tâcher d'y faire participer les puissances signataires de l'acte général de Vienne ;

2° Le transfert, à la charge de l'Italie, de la plus grande partie, sinon de la totalité, de la dette romaine ;

3° La constitution, au profit du saint-père, d'une

liste civile destinée à compenser les ressources qu'il ne trouverait plus dans le nombre réduit de ses sujets. En prenant l'initiative de cette proposition auprès des puissances, et, plus particulièrement auprès de celles qui appartiennent au culte catholique, la France devait s'engager pour sa part à contribuer dans la proportion d'une rente de 3 millions de francs, à l'indemnité offerte au chef de la catholicité ;

4° La concession par le saint-père de réformes qui, en lui ralliant ses sujets, consolideraient à l'intérieur un pouvoir déjà protégé au dehors par la garantie de la France et des puissances européennes.

M. Thouvenel écrivait en même temps à M. de la Valette : « Vos démarches n'auront naturellement rien de comminatoire. Vous aurez pourtant à laisser pressentir, si l'on vous oppose aussi catégoriquement que par le passé la théorie de l'immobilité, que le gouvernement de l'Empereur ne saurait y conformer sa conduite et que, s'il acquéraitmalheureusement la certitude que ses efforts pour décider le saint-père à accepter une transaction fussent désormais devenus inutiles, il lui faudrait, tout en sauvegardant, autant que possible, les intérêts qu'il a jusqu'ici couverts de sa sollicitude, aviser à sortir lui-même d'une situation qui en se prolongeant au delà d'un certain temps, fausserait sa politique et ne servirait qu'à jeter les esprits dans un plus grand désordre. »

C'était avec ces instructions que M. de la Valette retournait à Rome après un voyage à Paris, voyage nécessité par ses différends avec le commandant de notre corps d'occupation, le général de Goyon. Le général de Goyon resta définitivement éloigné de Rome. Il reprit son service d'aide de camp de l'Empereur et entra au Sénat. M. de Goyon professait un vif attachement pour le saint-siége, et il était particulièrement bien vu du Vatican, et sa présence, au moment où l'on allait tenter un dernier effort, pouvait, malgré lui, appuyer le parti de la résistance.

Toutefois il y avait à la conciliation d'autres obstacles, surtout au moment où M. de la Valette se préparait avec les formes les plus courtoises, à poser pour ainsi dire un *ultimatum*.

§ 5. RÉUNION DES ÉVÊQUES A ROME ; LA CANONISATION DES MARTYRS JAPONAIS ; MANIFESTE EN FAVEUR DU POUVOIR TEMPOREL.

Par un décret du 29 mars, Pie IX avait décidé la canonisation de vingt-six jésuites martyrisés au Japon en 1597 et il avait convoqué à Rome tous les évêques de la chrétienté pour donner plus de solennité à cette canonisation. Personne ne s'y trompa. Le saint-siége voulait fortifier sa politique par l'adhésion des évêques et il était évident que les prélats réunis à Rome pour une cérémonie purement religieuse ne pourraient se soustraire à l'influence des circonstances et saisiraient cette occasion de donner leur avis sur les événements qui avaient réduit les États du saint-père.

« A peine avertis des intentions du souverain pontife, les évêques des diverses contrées commencèrent à s'acheminer vers Rome. La chrétienté en comptait 985; au jour fixé 240 étaient agenouillés devant le trône pontifical. Afin sans doute d'éviter une fatigue trop grande pour sa santé compromise, ou craignant peut-être de s'engager prématurément dans trop d'entrevues particulières, Pie IX se retira à Porto-d'Anzio; il y resta quelque temps dans un isolement volontaire, que troubla un moment le passage, fort près de la côte, de la flotte italienne qui portait à Naples le roi Victor-Emmanuel. Les évêques français arrivèrent des premiers à Rome et s'y distinguèrent par leur activité. M. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, passait son temps à catéchiser les zouaves pontificaux, à leur prêcher la retraite de Pâques. M. Berteaud, évêque de Tulles, orateur inculte, produisit un grand effet au Colisée sur un auditoire converti d'avance; mais M. Dupanloup, évêque d'Orléans, était entre tous, quoiqu'il ne fût point revêtu de la pourpre, l'homme considérable. Quand il prêchait, il avait pour auditeurs des prêtres, des novices, des évêques, des cardinaux, et dans cette église de Saint-André della Valle, réservée aux grandes prédications et qui avait entendu le P. Ventura, M. Dupanloup recueillait des applaudissements comme dans une salle de spectacle. Les cardinaux Morlot, Mathieu et Wiseman furent avec lui les principaux pères de cet ardent concile ; devant eux les cardinaux italiens n'étaient plus que de médiocres personnages, signe éclatant de la transformation qui s'opère insensiblement dans le caractère de la papauté, de jour en jour moins italienne et plus catholique, dans le vrai sens de ce mot. Les derniers venus furent les vingt-cinq évêques espagnols. Ils arrivèrent ensemble avec des chapeaux semblables à des bateaux, ce qui faisait dire au facétieux M. de Mérode, chargé de les présenter au pape, que la flotte espagnole venait d'arriver par le chemin de fer. Les évêques portugais s'abstinrent, ils étaient mécontents de l'immixtion du saint-siége dans les affaires de l'archevêché de Goa aux Indes. Quant aux évêques italiens, s'ils ne vinrent pas à Rome, ce fut sur un ordre formel du Vatican. Ils n'auraient pu quitter leurs siéges qu'avec l'autorisation du cabinet de Turin et l'on ne voulait pas que par une démarche semblable, ils parussent reconnaître le royaume d'Italie. Il paraissait en outre dangereux de laisser, fût-ce pour un temps très-court, les populations italiennes sous l'influence exclusive du clergé inférieur, dont les tendances inspiraient à Rome de sérieuses inquiétudes.

« Au reste l'évêque de Saluces ayant trouvé piquant de demander au gouvernement de Victor-Emmanuel, pour le mettre dans l'embarras, si les évêques italiens devaient se rendre à l'appel du pape, le ministre de l'intérieur avait nettement répondu qu'il refuserait des passe-ports aux évêques, pour leur épargner les conséquences fâcheuses d'un voyage que l'opinion publique n'approuvait pas.

« Mais si grand que fût le nombre des abstentions, en joignant aux évêques présents les prêtres, les moines et bons catholiques qui affluaient à Rome de tous les côtés du monde, il se trouvait là une multitude considérable dont l'unique occupation était de discourir sur les intérêts temporels de l'Église et de s'exalter encore au spectacle de son propre enthousiasme. Dans les salons du cardinal Altiéri, ouverts à cette société dévouée, dans les rues, dans les églises, on entendait ces paroles : *Potius mori quam fœdari* (plutôt la mort que la honte), devenues comme un mot d'ordre. Toute chose était pour ces esprits prévenus un argument en faveur du saint-siége. Les jeunes abbés français voyaient par exemple de la verdure dans les campagnes, ce qui est assez naturel au mois de mai : «Nous

prend-on pour dupes, s'écriaient-ils, de nous venir dire que la campagne romaine est dévastée? » Tout étant pour le mieux, il n'y avait, et l'on n'y manquait pas, qu'à poursuivre des plus brillantes acclamations le souverain pontife dans les rues, qu'à l'accabler de bouquets et de fleurs. Ce dut être pour lui un moment bien doux, et ces témoignages enthousiastes de dévouement étaient faits pour l'entretenir dans ses illusions.

« Cependant l'épiscopat s'agitait pour la rédaction d'une adresse au pape, dont le fond devait être de déclarer mauvais catholique quiconque ne soutiendrait pas le pouvoir temporel. M. Donney, évêque de Montauban, dans une lettre, en date du 18 juillet, qui fut rendue publique, s'est chargé de nous apprendre ce qui se passa à cette occasion. « Une commission fut «nommée, dit-il, sous l'impulsion de qui était posé pour « la faire convenablement, » c'est-à-dire sur les indications du pape lui-même. Elle se composa de dix-huit membres, savoir d'un archevêque ou d'un évêque pour chaque nation. La France était représentée par l'archevêque de Sens et l'évêque d'Orléans. La présidence fut déférée au cardinal Wiseman, qui avait, aux yeux de la pluralité de ses collègues, l'avantage de n'être ni Espagnol, ni Autrichien, ni Italien, ni Français. M. Dupanloup fut d'abord chargé de rédiger le projet d'adresse, mais son travail ayant paru trop virulent, le cardinal Wiseman dut prendre la plume. Chaque rédaction eut ses partisans, et il en résulta une scission ouverte entre les membres de la commission. Pour ramener la bonne harmonie, le cardinal Bernabo en référa au pape, qui ordonna de fondre les deux adresses; mais ce remaniement ne se fit point avec une entière impartialité. Les partisans du cardinal Wiseman l'emportèrent, et, ne conservant à peu près de l'œuvre de M. Dupanloup que le début, qui avait au moins une forme littéraire, ils donnèrent à tout le reste le ton qu'affectait l'Église au moyen âge. Une phrase relative à la protection que la France accorde au saint-siége, en maintenant plusieurs régiments à Rome, fut supprimée sur l'observation des évêques non français, qu'il fallait mentionner les sympathies, le dévouement de toutes les puissances catholiques, ou qu'il fallait garder le silence sur toutes. Il était aussi question, dans le projet de M. Dupanloup, de la protection que la France accorde aux idées libérales; cette mention fut supprimée comme la précédente, pour cette raison, dit l'évêque de Montauban, que « l'Eglise ne peut « montrer de sympathie pour telle ou telle forme so- « ciale. » L'adresse fut donc, en réalité, une proclamation de principes et de droits catholiques, universels; les autres évêques furent appelés non à discuter mais à signer les uns après les autres, et ils signèrent de confiance, sachant que le pape, à qui l'on avait présenté le projet dans sa forme définitive, l'avait pleinement agréé.

« Le 8 juin eut lieu, en présence de 184 évêques, 54 archevêques, 5 patriarches, 43 cardinaux et 27 000 étrangers, la canonisation des martyrs, chacun des nouveaux saints était dressé en une colonne entre les gigantesques piliers de Saint-Pierre, tout tendus de rouge et d'or, au milieu d'une forêt de 12 000 cierges parés de rubans et de fleurs. Rien ne manquait à cette solennité, ni le chant des castrats, ni les barils de vin, ni les cages contenant des tourterelles, des colombes et d'autres oiseaux.

« Le 9 eut lieu un grand consistoire. L'allocution qu'y prononça le pape semblait être tout un corps de doctrines. Pie IX y traita de la révélation, il insista sur l'erreur de ceux qui supposent que l'Église est une société perfectible et non divine, il condamna ceux qui croient que la société peut s'immiscer dans les choses spirituelles, dans les rapports des évêques et du souverain pontife; il attaqua les hérésies modernes, notamment la théorie allemande qui donne un caractère mystique aux Évangiles; puis vers la fin il aborda la question brûlante de l'Italie et du pouvoir temporel. « Les évêques, dit Pie IX, viennent de proclamer le « pouvoir temporel nécessaire, et en effet le pape ne « peut être sujet d'aucun prince. » Puis le cardinal Mattei, doyen du sacré collége, lut l'adresse de l'épiscopat, qui développait longuement les mêmes idées en ajoutant une protestation formelle contre l'usurpation des domaines pontificaux.

« Au même moment le P. Passaglia, retiré à Turin, faisait signer dans les rangs du clergé inférieur une pétition au pape et aux évêques réunis, afin d'obtenir l'abolition du pouvoir temporel; 8943 prêtres s'associèrent à cette demande. Les laïques zélés ne voulurent point quitter Rome sans faire une démonstration éclatante de leurs sentiments pour François II; le 10 juin, ils se rendirent auprès de lui pour lui exprimer leur sympathie et leur admiration. Le moment d'ailleurs était mal choisi; la discorde éclatait au sein du ménage royal. La jeune reine, ne pouvant plus vivre ni avec sa belle-mère ni avec son mari, était sur le point de quitter Rome; elle se retira en Bavière, d'abord dans sa famille, puis dans un couvent, où elle voulait finir ses jours, et il fallut de longues, d'incessantes supplications, pour la déterminer à revenir au palais Farnèse. François II répondit aux pèlerins que son devoir le retenait à Rome, et qu'il y resterait auprès du pape « pour le défendre. » C'était là étrangement intervertir les rôles, car on ne voit pas trop quel appui trouverait le saint-siége dans un jeune prince qui ne peut vivre sous le ciel de l'Italie que par la bienveillance de Pie IX[1] »

§ 6 ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AVEC LE SAINT-SIÉGE; TENTATIVE DE GARIBALDI; ASPROMONTE.

Après le départ des évêques, Rome retomba dans son calme, mais, après ces manifestations, une négociation ne pouvait guère aboutir. La cour de Rome se sentant appuyée par les évêques, devait prêter une oreille peu favorable à des projets de conciliation. Le moment était bien mal choisi, on l'avouera, et les propositions de M. de la Valette furent sans doute prises par la cour de Rome pour une manière de protester contre le manifeste des évêques. C'était, il est vrai, une protestation, mais aussi une mise en demeure que l'intervention personnelle de l'Empereur rendait plus grave.

Notre ambassadeur, M. de la Valette, fit plusieurs visites au cardinal Antonelli pour l'amener à négocier. Voici comment il rend compte lui-même de ses démarches dans une dépêche du 24 juin. « Conformément à vos ordres, monsieur le ministre, je m'étais empressé, dès mon arrivée, d'entretenir le cardinal

1. *Annuaire des Deux-Mondes*, 1862.

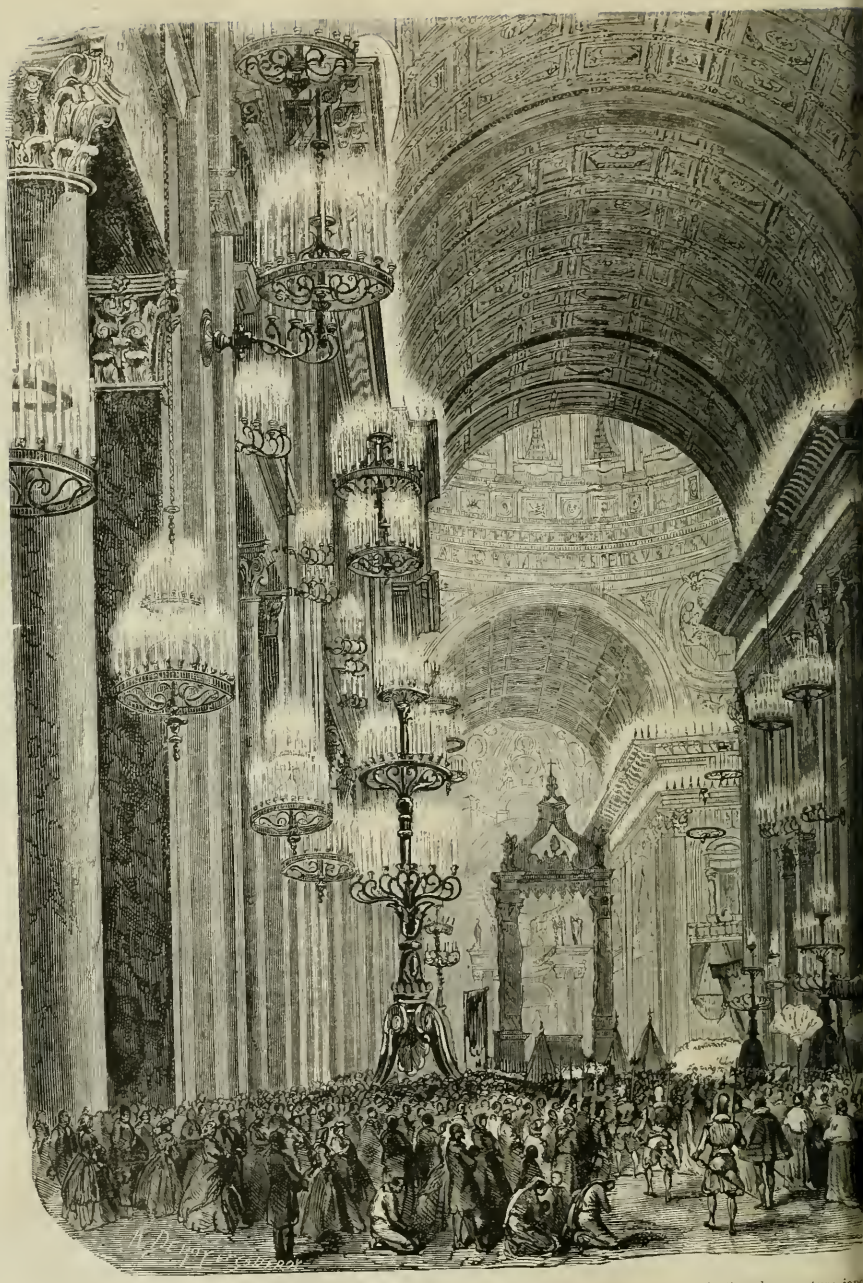

Cérémonial de la canonisation des martyrs jap

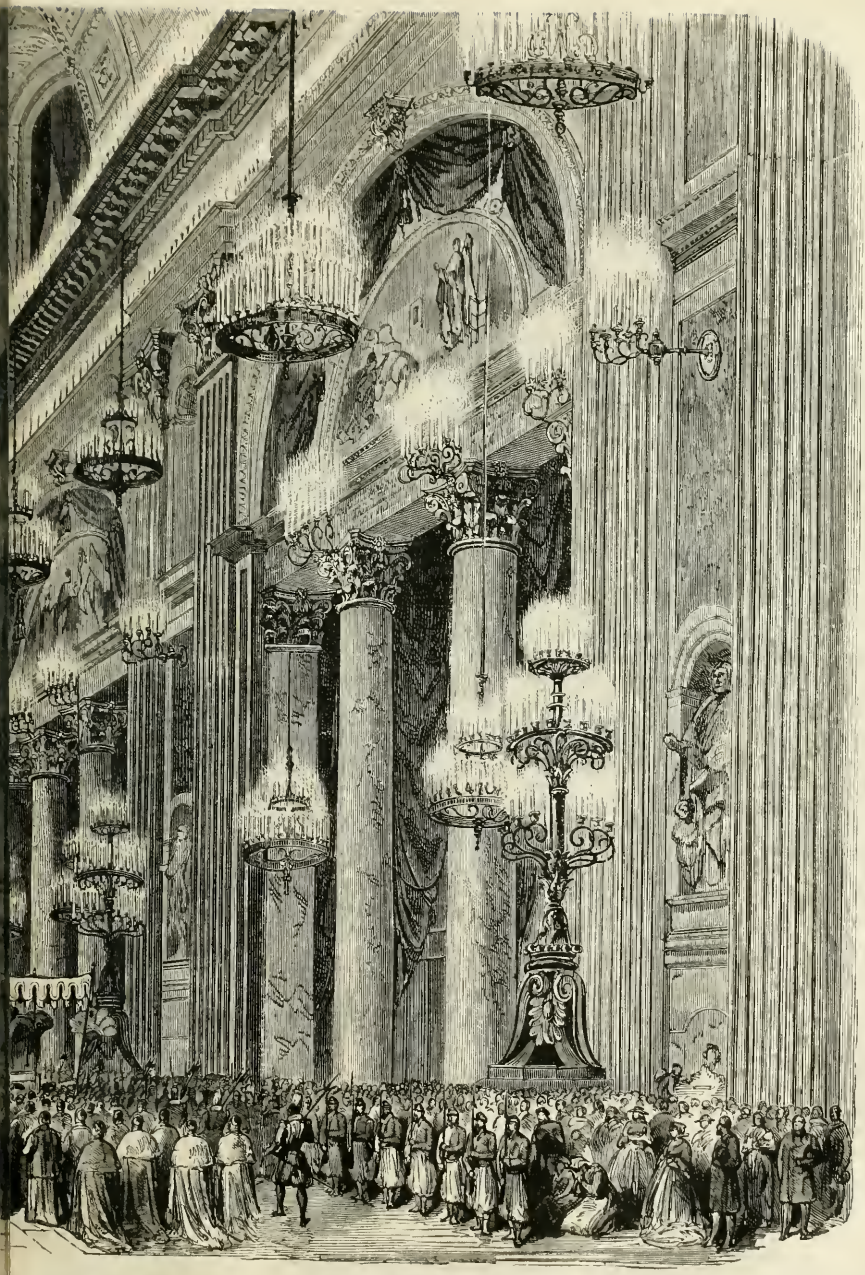

Int-Pierre de Rome (8 juin 1862). (Page 291, col. 2.)

secrétaire d'État des propositions développées dans la dépêche de Votre Excellence. A notre seconde entrevue, je lui en avais donné lecture *in extenso*, et Son Eminence l'avait hier sous les yeux lorsque, dans une quatrième conférence, résumant toutes les précédentes, elle a opposé, aux ouvertures dont j'étais l'interprète, un refus que tout porte à me faire considérer comme définitif. C'est sous sa diction, pour ainsi dire, que j'en ai reproduit les termes.

« Le cardinal secrétaire d'État m'a exprimé tout d'abord les sentiments de reconnaissance qu'inspirait au saint-père cette nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de la bienveillance de l'Empereur pour le saint-siége. Il lui était malheureusement impossible de lui répondre autrement que par ce témoignage de gratitude.

« Le saint-père, m'a dit Son Éminence, ne peut consentir à rien qui, directement ou indirectement, consacre d'une manière quelconque les spoliations dont il a été la victime. Il ne peut aliéner, ni directement, ni indirectement, aucune parcelle d'un territoire qui constitue la propriété de l'Église et de la catholicité tout entière; sa conscience s'y refuse, et il tient à la garder pure devant Dieu et devant les hommes. »

L'échec était complet, et on devait s'y attendre. Cette réponse du saint-siége forçait le gouvernement français à en venir à ce qu'il avait annoncé. Il devait songer à sortir lui-même d'une situation dont on ne voulait pas lui ménager l'issue; il devait préparer l'évacuation de Rome. La révolte de Garibaldi en Sicile vint changer la face des choses.

Garibaldi, impatient de voir la question romaine irrésolue, voulait la trancher; il reformait le dessein insensé, qu'il avait eu en 1860, de marcher contre Rome, au risque de compromettre les destinées de l'Italie. La France venait, au mois de juillet, de rendre à Victor-Emmanuel un nouveau service, en amenant la Prusse et la Russie à le reconnaître comme roi d'Italie. Garibaldi ne tenait pas compte de cet accroissement de force que donnait au nouvel Etat l'adhésion de deux grandes puissances; il accusait le gouvernement de Turin de trahir la patrie; il n'avait pas assez d'invectives pour le gouvernement français. M. Thouvenel avait dû déjà adresser au cabinet de Turin des observations sur les discours de Garibaldi à Palerme, discours prononcés en présence des autorités. On apprit bientôt que Garibaldi appelait à lui ses volontaires et leur donnait pour mot d'ordre : *Rome ou la mort!* (19 juillet.)

L'émotion fut grande en Italie et en Europe. L'Orient était agité. Le gouvernement italien venait à peine de prévenir une tentative d'invasion en Vénétie. Tout semblait sur le point d'être remis en question. Garibaldi croyait entraîner le gouvernement, mais celui-ci comprit mieux ses intérêts. Le 3 août, par une proclamation, Victor-Emmanuel mit en garde les populations contre la séduction que pouvait exercer sur elles le prestige du célèbre patriote. « Tout appel, dit-il, qui n'est pas celui du roi, est un appel à la révolte et à la guerre civile. » Garibaldi et ses volontaires se trouvèrent bientôt isolés en Sicile; l'armée les enveloppait peu à peu, et les populations ne se soulevaient point. Garibaldi échappa pourtant au cercle qui se refermait sur lui et parvint à se jeter sur le continent. Le général de la Marmora, avec l'autorisation de Victor-Emmanuel, proclama l'état de siége dans le royaume de Naples, où d'ailleurs la révolte ne recrutait pas beaucoup d'adhérents. Garibaldi, bien que découragé, s'obstinait à ne pas céder; n'ayant pu réussir dans un coup de main sur Reggio, il se retira dans les montagnes, sur le plateau d'Aspromonte. On envoya contre lui le colonel Pallavicino, avec 2500 hommes. Cette petite troupe cerna les volontaires, et, divisée en trois colonnes, gravit les hauteurs d'Aspromonte. Après quelque hésitation, une lutte s'engagea, mais elle fut courte. Garibaldi tomba blessé d'une balle au pied. Le feu s'arrêta; on s'empressa autour du général, qui fut obligé de se rendre prisonnier de guerre (29 août). Garibaldi fut transporté à la Spezzia, à Gênes, et longtemps sa blessure émut l'Europe. Les plus célèbres médecins et chirurgiens accoururent pour le soigner, mais ce fut un chirurgien français, le docteur Nélaton, qui eut l'honneur de la guérison; seul il indiqua où se trouvait la balle restée dans la plaie. Le 15 septembre, une amnistie en faveur du célèbre général, qui avait abusé de ses services pour se mettre en révolte ouverte contre le gouvernement de son pays, vint heureusement terminer cette folle équipée. L'amnistie fut successivement étendue aux compagnons de Garibaldi.

Ce n'était là qu'une aventure, mais cette aventure imposait des devoirs au gouvernement français; aussi avait-il renvoyé à Rome quelques bataillons qu'il en avait retirés quelque temps auparavant. Il ne pouvait céder à des sommations de Garibaldi; il ne pouvait céder non plus à des sommations du cabinet italien.

Ce cabinet, qui venait de traverser si habilement une crise dangereuse, était présidé par un fin diplomate, M. Ratazzi, qui, au mois de mars, avait renversé le rigide M. Ricasoli, et se donnait pour le dépositaire des secrets du comte de Cavour, le continuateur de sa politique, le confident des projets de Napoléon III. M. Ratazzi avait toute la souplesse des Italiens, et on l'avait vu, depuis son avénement au pouvoir, mener à bien une foule d'affaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La fermeté qu'il venait de déployer dans la répression du mouvement garibaldien lui assurait une autorité plus grande dans la Péninsule. De plus, il avait donné des gages à l'Europe. Enivré de ce succès, il crut qu'en retour on lui céderait tout, et reprit fièrement le programme de Garibaldi, voulant montrer que, s'il avait combattu le général, il partageait ses sentiments et cherchait, lui aussi, à compléter l'unité italienne.

Montrant donc Garibaldi vaincu et annulé, il demanda au gouvernement français le prix de son courage, la récompense de sa sagesse : Rome. Une note du ministre des affaires étrangères d'Italie, le général Durando, déclara (8 octobre) au gouvernement français que la protection accordée au saint-siége encourageait la cour papale à refuser tout accommodement. Le général accusait le gouvernement romain, couvrant de son égide la conspiration dont l'ancienne famille de Naples était le foyer, de faire en réalité des actes de guerre contre l'Italie. Il montrait dans la défaite de Garibaldi la preuve de la force du nouveau royaume; il déclarait que le cabinet de Turin, après tout, demandait la même chose que Garibaldi.

Cette note était une faute. En adressant une sorte de sommation au cabinet des Tuileries, qui avait montré, dans l'année même, tant de bon vouloir pour l'Italie, elle poussait celui-ci à se rejeter du côté de

Rome, de Rome d'où il semblait tout disposé à s'éloigner définitivement. C'est ce qui eut lieu. La note du 8 octobre amena à Paris une crise ministérielle le 15 octobre, et cette crise n'était pas au profit de l'Italie.

§ 7. RETRAITE DE M. THOUVENEL; M. DROUYN DE LHUYS MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (15 OCT. 1862).

Le ministère italien avait déjà fait pressentir ses vues dans une circulaire aux agents diplomatiques, le 10 septembre. Comme réponse, le gouvernement fit insérer au *Moniteur* du 25 septembre les documents que nous avons cités plus haut, la lettre de l'Empereur, les dépêches de M. Thouvenel et de M. de la Valette. Ces documents témoignaient que le gouvernement n'avait nullement négligé la question de Rome. Mais il ne pouvait céder aux sommations de l'Italie qu'appuyaient les menaces des *meetings* anglais. Il fallait répondre au général Durando par un refus catégorique : il fallait annoncer qu'on espérait encore la conciliation lorsque, en réalité, on venait d'essuyer un échec : il fallait revenir vers Rome après avoir presque annoncé qu'on ne lui reparlerait plus de la question. M. Thouvenel se trouvait dans une fausse situation. « En relisant, dit-il plus tard au Sénat, ma dépêche du 31 mai, elle me fit l'effet d'un billet à ordre tiré sur ma probité, et je n'ai pas hésité à l'acquitter. » M. Thouvenel avait presque annoncé l'évacuation de Rome : il ne pouvait dignement servir d'interprète à une autre politique, à un retour de patience. L'Empereur le comprit et se sépara de lui, le 15 octobre, tout en lui témoignant par une lettre sa confiance et son estime. M. Drouyn de Lhuys, éloigné des affaires depuis 1855, revint inopinément au pouvoir. M. Drouyn de Lhuys, qui avait joué un grand rôle dans les négociations de 1849, passait pour avoir plus de sympathie pour Rome que pour l'Italie.

Ce qui démontra l'importance du changement, ce fut le changement correspondant qui s'opéra à Rome et à Turin. M. de la Valette, qui avait essuyé plus d'un refus, ne pouvait se prêter à de nouvelles négociations au succès desquelles il ne croyait pas. Il fut remplacé par M. de la Tour-d'Auvergne. A Turin M. Benedetti céda la place à M. le comte de Sartiges. On comprit que l'Empereur avait reculé, à la veille des élections générales, devant une mesure aussi décisive que l'évacuation de Rome, mesure qu'aurait conseillée au besoin M. Thouvenel, homme d'action. Quoi qu'il en soit, M. Thouvenel, qui n'avait séjourné que trois ans au quai d'Orsay, emportait dans sa retraite le souvenir d'un ministère bien rempli : les difficultés résultant de Villafranca aplanies, l'annexion de Nice et de la Savoie opérée, la Syrie pacifiée, le traité de commerce avec l'Angleterre signé, le royaume d'Italie reconnu, la neutralité établie à l'égard des États-Unis, l'extrême Orient ouvert à notre civilisation. Le nom de M. Thouvenel restera attaché à tous ces faits et à des dépêches éloquentes qui marqueront dans notre histoire diplomatique. Il laissait, il est vrai, la question romaine irrésolue, et l'affaire du Mexique engagée; mais cette dernière était déjà entrée dans sa période purement militaire. M. Thouvenel pouvait se flatter d'avoir, en peu de temps, laissé plus de traces de son passage que bien des ministres en toute leur vie. C'est que M. Thouvenel avait de la diplomatie l'habileté et la souplesse, sans la lenteur. Jamais de phrases vagues dans ses dépêches. On sentait sa pensée sous les mots, et il laissait entendre, avec une fermeté courtoise, les résolutions qu'il aurait à prendre si on ne l'écoutait point. Il aimait le mouvement, le résultat, le succès. Il se retira dès qu'il échoua dans une grave question : il avait le talent, non le tempérament de la diplomatie, qui d'ordinaire ne se rebute pas des échecs et ne redoute ni les contradictions ni les inconséquences.

Sa retraite émut vivement l'opinion libérale, tandis qu'elle réjouit l'opinion catholique. Un nouveau journal fondé par M. de la Guéronnière, sénateur, *la France* et qui avait ardemment combattu les actes de M. Thouvenel, triompha, acquérant ainsi une nouvelle importance. La polémique se ralluma un instant, mais pour s'éteindre bientôt, car M. Drouyn de Lhuys ne parut occupé que de calmer toutes les passions, d'endormir toutes les questions. M. Drouyn de Lhuys, qui jouit d'une grande considération en Europe, n'est pas un homme d'action, bien que ce ne soit pas l'activité qui lui manque. C'est un élève de l'ancienne diplomatie : l'homme des formes, des relations amicales avec toutes les puissances, et qui, en montrant trop souvent son désir de maintenir la paix, affaiblit sa parole le jour où sa parole est obligée de devenir ferme et sévère.

M. Drouyn de Lhuys eut tout d'abord à répondre au général Durando. Il se reporta à la lettre impériale du 20 mai et déclara que la politique française n'était pas changée : qu'on voulait la réconciliation entre l'Italie et la papauté. Ainsi la lettre dont M. Thouvenel s'était servi pour presser le dénoûment, M. Drouyn de Lhuys en prenait texte pour le retarder. On avouera que la diplomatie est le grand art des nuances. Le ministre déclarait que l'Empereur n'avait jamais caché qu'il laisserait ses troupes à Rome tant que l'Italie ne serait pas réconciliée avec le pape ou que le pape serait menacé de voir les Etats qui lui restent, envahis par une puissance régulière ou irrégulière. En demandant Rome, le général Durando se plaçait sur un terrain où les intérêts permanents et traditionnels de la France, non moins que les exigences actuelles de sa politique, lui interdisaient de le suivre. Le nouvel ambassadeur à Rome reçut des instructions pour solliciter surtout des réformes intérieures.

La crise ministérielle de France amena, comme il arrive presque toujours, une crise ministérielle à Turin. M. Ratazzi en mettant M. Thouvenel, qui était très-bien disposé pour lui, dans une fausse situation, avait déterminé sa chute, et la chute de M. Thouvenel entraînait celle de M. Ratazzi lui-même. Ce ministre s'était vanté de faire mieux que M. Ricasoli et de dénouer la question romaine : sa victoire sur Garibaldi l'avait enivré. Or voilà que l'Italie recevait une réponse moins favorable que celle qu'elle avait reçue sous le ministère Ricasoli. M. Ratazzi essaya de se rattraper aux branches : il espérait l'appui des Chambres. Cet appui lui fit défaut. Un nouveau ministère fut formé sous la présidence de M. Farini.

A Rome, l'avénement de M. Drouyn de Lhuys avait produit une grande satisfaction, et le nouvel ambassadeur, M. de la Tour-d'Auvergne, crut, à l'accueil qu'on lui faisait, que toutes les difficultés allaient

s'aplanir. Voici comment M. de la Tour-d'Auvergne raconte son entrevue avec le saint-père : « Le saint-père, dit-il, m'a reçu avec la plus grande bienveillance. Après m'avoir demandé des nouvelles de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial, Sa Sainteté m'a exprimé, dans les termes les mieux sentis sa profonde gratitude pour la protection que l'Empereur voulait bien accorder à l'Église et au pape, en les défendant à Rome contre les entreprises de leurs ennemis. Le saint-père a ajouté qu'il connaissait, aussi bien que qui que ce fût, les difficultés de toute sorte qui entouraient la noble et généreuse mission de la France, et que c'était un motif pour lui de se montrer doublement reconnaissant envers l'Empereur.

« J'ai remercié le saint-père des sentiments qu'il voulait bien me témoigner en l'assurant que l'Empe-

M. Ratazzi.

reur, à qui je ne manquerais pas d'en transmettre l'expression, y serait tout particulièrement sensible. Encouragé par la tournure, j'oserai presque dire amicale, que prit la conversation, je n'hésitai pas à parler au saint-père avec une entière franchise. Je lui exposai combien étaient effectivement grandes et sérieuses les difficultés que nous rencontrions dans l'œuvre d'apaisement et de conciliation que nous poursuivions, ce qu'il avait fallu à l'Empereur de dévouement au saint-siége et à la personne du saint-père pour ne pas se laisser décourager.

« Je ne lui dissimulai pas enfin les griefs plus ou moins fondés, mais généralement admis, de l'opinion publique à l'égard du gouvernement pontifical, et j'ajoutai que le moment me semblait venu pour le saint-siége de faciliter, autant qu'il dépendait de lui de

le faire, notre tâche, en se montrant animé de dispositions sages et libérales. Le saint-père m'écoutait avec bonté, ne m'interrompant que pour donner en quelque sorte un assentiment presque complet à mes paroles. Il n'avait jamais douté, m'a-t-il dit, et il doutait aujourd'hui moins que jamais des bienveillantes intentions de l'Empereur. Il était également disposé à reconnaître que dans la situation donnée, le saint-siége pouvait, devait même faire quelque chose qui pût être considéré tout au moins comme une preuve de sa bonne volonté ; mais il n'était pas facile au saint-siége, dans la position que les événements lui avaient créée, d'agir comme il le voudrait.

« Cependant l'ordre avait déjà été donné d'adresser une circulaire aux chefs des provinces pour les inviter, conformément aux promesses contenues dans le *motu*

M. Benedetti, ancien ambassadeur à Turin, ambassadeur de France en Prusse.

proprio de 1849, à renouveler au moyen de l'élection, à partir du premier mois de 1863, les conseils municipaux. Le saint-père m'a fait remarquer, à cette occasion, que cette mesure aurait pour résultat de donner pour base à toute l'organisation gouvernementale le principe électif, puisque c'étaient les conseils communaux qui nommaient les conseillers provinciaux, et que les conseillers provinciaux à leur tour présentaient des listes dans lesquelles devaient être choisis les membres de la consulte d'Etat pour les finances.

« On nous croit, » m'a dit le saint-père, « plus arriérés que nous ne le sommes. On va même parfois « jusqu'à nous conseiller certaines réformes introduites depuis longtemps chez nous, tant on est « ignorant de ce qui s'y passe. Aussi ai-je l'intention « de prier le cardinal Antonelli d'exposer, dans une

« dépêche adressée au nonce, à Paris, la situation « telle qu'elle est réellement, en l'autorisant à com- « muniquer confidentiellement ce mémoire à votre « gouvernement. »

« J'ai répondu au saint-père que je ne voulais en aucune façon m'associer aux accusations passionnées et injustes des ennemis du saint-siége, que c'était là un rôle qui ne saurait convenir au représentant d'un souverain qui professait pour Sa Sainteté le dévouement le plus respectueux, que je n'étais chargé non plus de formuler aucune demande ; mais puisque le saint-père m'avait permis, dès le début de notre entretien, d'exprimer librement mes impressions personnelles, je n'hésitais pas à lui avouer que je demeurais convaincu qu'aussi bien, et plus peut-être encore sous le rapport administratif et judiciaire que sous le rapport politique, certaines réformes pouvaient être opérées avec un grand profit pour le gouvernement pontifical lui-même.

« Cette opinion, ai-je ajouté, paraissait partagée par tous les amis dévoués et éclairés du saint-siége, et je pensais dès lors qu'il serait désirable que l'exposé de la situation, que Sa Sainteté avait l'intention d'adresser au nonce de Paris, fût suivi de celui des mesures soit administratives, soit politiques, que le gouvernement pontifical avait pu prendre dans ces derniers temps, ou qu'il était aujourd'hui disposé à adopter. Le saint-père n'a pas repoussé cette idée ; il m'a, au contraire, assuré qu'il désirait lui-même que tout ce qu'il était possible de faire fût fait et dans la meilleure forme.

« Durant l'audience qui s'est prolongée au delà d'une heure, il n'est pas sorti, je dois le dire, de la bouche du saint-père une seule parole d'amertume à l'endroit des événements passés. Sa Sainteté n'a fait non plus aucune allusion directe aux pertes territoriales subies par le saint-siége ; elle s'est bornée à témoigner, à différentes reprises, sa reconnaissance pour tous ceux en général qui, dans la sphère où ils se trouvaient placés, lui avaient montré quelque sympathie. » (*Dépêche du* 16 *décembre* 1862).

On pouvait croire la cause gagnée, mais ces bonnes dispositions ne durèrent pas longtemps. C'était l'effet de la satisfaction que le gouvernement pontifical avait éprouvée en voyant la France cesser d'imposer sa volonté et se résigner à demeurer à Rome. Quant aux réformes, elles se bornèrent à quelques changements dans les passe-ports, et dans certaines mesures facilitant le retour des émigrés romains. Le *memorandum* annoncé par le cardinal Antonelli parut : il était habile ; mais les journaux libéraux n'eurent pas de peine à le réfuter. Les journaux officieux se plaisaient à répéter que la question romaine était entrée dans une phase nouvelle. La vérité est qu'elle demeurait la même. M. Drouyn de Lhuys put s'abuser : il ne devait pas tarder à ouvrir les yeux. Du moins il avait réussi à calmer Rome et Turin : c'est peut-être tout ce qu'il voulait.

§ 8. VOYAGE DE L'EMPEREUR DANS LES DÉPARTEMENTS DU CENTRE (JUILLET) ; INAUGURATION DU BOULEVARD DU PRINCE EUGÈNE (7 DÉCEMBRE).

A l'intérieur on avait suivi avec un vif intérêt les phases diverses de ces négociations avec Rome. La réunion des évêques, la tentative de Garibaldi, la retraite de M. Thouvenel avaient défrayé la politique des journaux, sans parler de la guerre du Mexique, dont l'Empereur avait remis la conduite au général Forey. L'Empereur avait aussi, par quelques paroles adressées au nouvel ambassadeur d'Espagne, le marquis de la Havane, témoigné le déplaisir que lui avait causé la conduite du gouvernement espagnol dans l'affaire du Mexique. Ce gouvernement comprenait sa faute : il aurait bien désiré reprendre part à l'expédition, mais cette expédition était pour nous devenue une affaire d'honneur et nous ne pouvions, tant que la victoire ne nous serait pas acquise, nous unir avec personne.

Dans les premiers jours de juillet, l'Empereur fit avec l'Impératrice un voyage dans les départements du centre, particulièrement en Auvergne. Des fêtes brillantes les accueillirent à Bourges, à Nevers, à Moulins et surtout à Clermont. Dans cette dernière ville le comte de Morny présenta lui-même à l'Empereur le conseil général dont il était président. Napoléon III saisit cette occasion pour témoigner au comte de Morny sa reconnaissance pour les services qu'il lui avait rendus. Il lui conféra le titre de duc. L'Empereur, au retour de ce voyage qui fut court, s'arrêta à Vichy, où il prit les eaux pendant près d'un mois.

La récolte de 1862 avait été bonne. Le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Rouher, en profita pour faire supprimer les approvisionnements de réserve des boulangers dans les villes où la boulangerie était réglementée. Il prépara la liberté de cette branche importante de commerce et qui intéresse de si près le bien-être des populations. M. de Persigny parut vouloir faire aussi un pas en avant dans le sens libéral, en rendant publiques les audiences des conseils de préfecture statuant sur les affaires contentieuses.

Dans les premiers jours de décembre, l'Empereur rentré à Paris, voulut inaugurer lui-même un des boulevards les plus importants qui aient été ouverts : celui du prince Eugène. Ce boulevard percé dans un quartier populeux, partait du Château-d'Eau et aboutissait à la place du Trône. Il traverse le canal Saint-Martin que, par un travail gigantesque, on avait couvert et changé en promenade, appelée boulevard de la reine Hortense. Ce fut l'occasion de faire des plans pour l'embellissement de la vaste place du Trône, la plus belle entrée de Paris après la place de l'Étoile. On éleva en charpente un arc de triomphe monumental, en l'honneur de nos armées de Crimée, d'Italie, de Chine et de Cochinchine. Un portique encadrait la place. Cette décoration serait splendide si elle était un jour réalisée. L'Empereur, à la tête d'un brillant état-major, et suivi de la voiture de l'Impératrice, parcourut la nouvelle voie au milieu de laquelle se dresse la statue du prince Eugène, le fils adoptif de Napoléon Ier, l'oncle de Napoléon III. Sur la place du Trône, il écouta les discours de M. Haussmann et de M. Dumas, vice-président du conseil municipal. Il leur répondit par un discours qui produisit une grande impression dans les classes populaires.

« J'ai voulu, dit-il, présider à l'inauguration de ce nouveau boulevard, pour vous remercier de votre infatigable dévouement aux intérêts de cette grande cité. Transformer la capitale en la rendant et plus vaste et plus belle, ce n'est pas seulement reconstruire plus de maisons qu'on en abat, fournir du travail à une foule d'industries diverses, c'est encore introduire partout des habitudes d'ordre et l'amour du beau. Ces rues spacieuses, ces maisons architecturales, ces jardins

ouverts à tous, ces monuments artistiques en augmentant le bien-être, perfectionnent le goût; et si l'on songe qu'à côté de ces vastes travaux vous développez également l'assistance publique, vous multipliez les édifices religieux, les bâtiments destinés à l'éducation, on doit vous savoir un gré infini de faire tant de choses utiles, sans compromettre en rien l'état prospère de la ville.

« Ma constante préoccupation, vous le savez, est de rechercher les moyens de remédier au ralentissement momentané du travail et d'amener l'aisance dans les classes laborieuses. La question de l'alimentation publique vient encore récemment d'attirer mon attention particulière. La dernière discussion au conseil d'État fera introduire quelques réformes utiles dans la boulangerie. Je suis d'abord décidé à conserver, en le modifiant, le système de la compensation et d'établir, suivant les localités, soit la taxe officielle, soit une taxe officieuse. Je tiens aussi à vous remercier du concours que vous avez prêté à une œuvre due à l'initiative de l'Impératrice, et qui, mettant des capitaux à la portée des artisans honnêtes et laborieux, fera mentir le vieux proverbe : qu'on ne *prête qu'aux riches*. Si, comme je l'espère, cette institution se développe, il sera consolant de penser qu'une bonne réputation est une véritable propriété offrant ses avantages et ses garanties.

« Les œuvres de la paix se recommandent d'autant plus qu'on y rattache le souvenir glorieux de notre histoire. Aussi ai-je voulu que le nouveau boulevard qui traverse l'un des faubourgs les plus industriels, portât le nom du prince Eugène, de cet enfant de Paris, officier d'ordonnance du général Hoche à quatorze ans, l'un des héros de la retraite de Russie, et qui, plutôt que d'abandonner la France et l'Empereur, refusa la couronne d'Italie que lui offraient les souverains alliés.

« Je ne saurais dire combien m'a touché ce mouvement spontané de la population, qui a donné le nom de ma mère à l'un des boulevards voisins, mais je ne puis accepter cette désignation. Les noms à inscrire sur le marbre ne doivent pas être le privilége exclusif de ma famille; il appartient à tous ceux qui ont rendu des services au pays. Ainsi donc, la nouvelle voie de communication qui remplace aujourd'hui le canal Saint-Martin, s'appellera dorénavant : *Boulevard Richard-Lenoir*.

« Quoiqu'il existe déjà une petite rue *Richard-Lenoir*, je désire faire paraître dans un plus grand jour le nom de cet homme, qui, de simple ouvrier du faubourg Saint-Antoine, devint l'un des premiers manufacturiers de France, que l'Empereur décora de sa main pour les immenses progrès qu'il fit faire à l'industrie du coton, et qui employa une fortune noblement acquise à soutenir ses ouvriers pendant les mauvais jours et à les armer lorsqu'il fallait repousser l'invasion étrangère.

« Occupons-nous donc de tout ce qui peut à la fois améliorer la condition matérielle du peuple et élever son moral; plaçons toujours devant ses yeux un noble but à atteindre, et l'exemple de ceux qui ont conquis la fortune par le travail, l'estime par la probité, la gloire par le courage. »

L'année 1862 se terminait par une sorte d'apaisement de toutes les questions et par le développement régulier de progrès matériels et politiques. Au delà des mers seulement nous étions engagés dans une guerre coûteuse, et la continuation de la lutte aux États-Unis nous affligeait, car elle pesait lourdement sur nos finances. M. Drouyn de Lhuys avait voulu réunir l'Angleterre et la Russie dans une négociation commune, pour peser sur le président Lincoln; il n'avait pu obtenir le résultat désiré, et la tentative isolée de conciliation qu'il avait cru néanmoins devoir faire à Washington n'avait pas été favorablement accueillie. Il espérait du moins qu'en Europe rien ne viendrait troubler l'année 1863, année où devait se renouveler notre Corps législatif. Mais dans l'état où se trouve l'Europe peut-on compter sur un calme de quelque durée? A l'intérieur si le calme était plus sérieux, on pouvait prévoir que les élections seraient un stimulant aux passions endormies, non éteintes; on sentait que les élections de 1863 décideraient plus d'une question. Toutefois elles n'étaient pas encore si voisines; le Corps législatif avait encore une session à tenir, et il fut convoqué pour le 27 janvier 1863.

§ 9. EXPOSITION DE 1862 EN ANGLETERRE.

L'industrie avait tenu en 1862 ses grandes assises à Londres, non dans l'original et élégant palais de cristal transporté à Sydenham, mais dans un prosaïque et lourd palais de briques et de mortier, à Kensington.

« La difficulté de bien séparer les choses grandes et nouvelles de la prétentieuse vulgarité du commerce courant, augmente à mesure que chaque industrie se ramifie et diverge en branches auxiliaires; aussi la multiplicité toujours croissante des produits fait-elle concevoir des craintes pour l'avenir des expositions. Comment organiser ce chaos d'échantillons de toutes les fabrications? On pourrait bien finir par ne plus avoir que des expositions *spéciales* par les objets qui y seraient représentés, et qui resteraient pourtant *universelles* par les diverses nationalités des exposants.

« Une innovation importante a marqué l'exposition de Londres de 1862 : on y voyait, à côté des produits finis, les matières brutes qui avaient servi à fabriquer les premiers. A peu de distance de l'orfévrerie éblouissante, richement ouvragée et ornée de pierreries aux mille reflets, s'élevaient des roches de quartz aurifère de la Californie et de l'Australie. Les minerais d'argent étaient à quelques pas de ces magnifiques desserts, coupes, boucliers et statuettes que les villes ou corporations offrent aux princes dans les occasions solennelles. Le minerai de fer accompagnait les terribles engins de destruction dont la perfection croissante finira par justifier le proverbe allemand : *Trop affilé s'ébrèche*. Des objets sans éclat et sans mérite apparent, comme le sable, la potasse et l'oxyde de plomb, escortaient les belles glaces aux verres moulés, les lentilles et les prismes des opticiens; enfin les divers et charmants produits qui doivent leur naissance au sable, à la potasse, à l'oxyde de plomb et à l'argile, matières en apparence inertes et grossières.

« Par une autre innovation heureuse, l'exposition de Londres offrait, à côté des produits de notre siècle, les origines de l'art. Dans les vitrines de l'Égypte étaient placés des bijoux presque antédiluviens. On voyait, dans l'enceinte réservée à l'Asie, d'antiques statuettes et idoles du Japon et de la Chine. La réunion de tous les peuples rapprochait, dans un cadre étroit, toute

l'échelle des âges de la civilisation. On y rencontrait encore, près du sauvage peu industrieux ou des tribus patriarcales, les produits des peuples régis par les lois féodales du moyen âge. Chacune de ces sociétés a son cachet particulier, qui se reflète et se reconnaît dans les œuvres de son industrie. Plus la civilisation s'élève, plus les produits deviennent variés et utiles, mais moins aussi leur aspect offre d'originalité. Une exposition universelle comme celle de Londres permet de parcourir en un clin d'œil toute l'histoire des efforts

Décoration de la place du Trône pe

accomplis par l'espèce humaine pour faire servir à ses besoins les ressources de la nature, appliquées, comme le dit M. Michel Chevalier, à *transformer la matière en outil*.

« On pouvait, à l'exposition, faire le tour du monde. Le géologue, l'historien, l'homme d'Etat, le statisticien, le philosophe, y trouvaient un vaste champ d'observations sur la situation de toutes les contrées du globe. Les matières brutes de tous les pays s'y présentaient aux regards. Des industries d'origine moderne, créées

et développées en peu de temps, comme celle du caoutchouc, de la gutta-percha, du coroso ou *ivoire végétal*, des tissus de *jute*, succédané précieux de coton, excitaient l'émulation et stimulaient le génie inventif.

« Si l'on nous demande quelle vérité philosophique ressort de l'examen d'une exposition, nous répondrons, avec M. Chevalier, que cette vérité, c'est *l'accroissement incessant de la puissance productive de l'homme et de la société*. La puissance productive pour une industrie quelconque se définit comme la quantité de

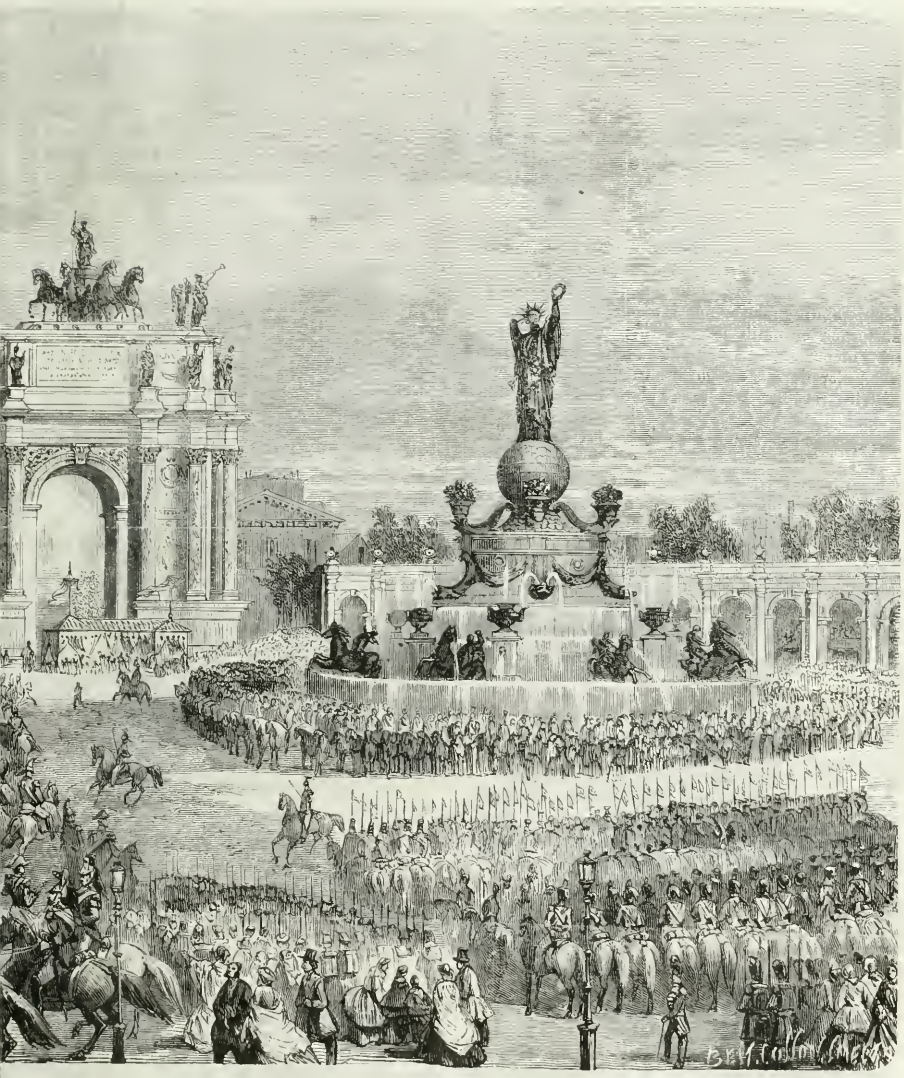

d'inauguration du boulevard du prince Eugène.

produits que rend le travail d'un homme dans un laps de temps déterminé, tel, par exemple, qu'une journée ordinaire de dix heures, ou une année. Ainsi, quand une forge, composée de 100 hommes, produisant des barres d'un échantillon fixe, livrera dans l'année 10 000 tonnes de fer (10 millions de kilogrammes), la puissance productive de chaque homme sera de 100 tonnes par an, ou, en supposant 300 jours de travail, de 333 kilogrammes par jour.

« La puissance productive de la société, prise dans

son ensemble, peut donner la mesure de sa richesse. L'or et l'argent n'y sont, en effet, qu'un accessoire, et pour ainsi dire le dénominateur commun qui exprime la valeur des autres objets. D'où vient l'accroissement si visible du pouvoir productif des nations ? Sa cause n'est pas l'accroissement de la force musculaire chez l'homme, car on pourrait dire plutôt que cette force a diminué, et, d'un autre côté, la dextérité, la souplesse de nos membres, ne va pas au delà de la limite depuis longtemps atteinte par d'anciens peuples civilisés. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de ce phénomène social : nous le trouverons dans la tranformation, dans l'asservissement de la matière. L'homme est par lui-même faible, chétif, gauche si on le compare à un grand nombre de créatures animées. Mais l'animal est dépourvu de mains; il n'est pas fait pour se servir d'outils. Tel oiseau et tel insecte a dans son bec une tarière, tel quadrupède a une voiture dans ses quatre jambes; mais l'homme réunit toutes ces aptitudes spéciales, et il laisse bien loin de lui l'animal par la raison, qui dirige l'usage de ses mains et qui lui fait transformer en outils les matériaux bruts contenus dans l'inépuisable magasin de la nature. Il parvient ainsi à s'approprier des forces étrangères à la sienne, ou à faire travailler pour lui la nature sous sa direction suprême et intéressée[1]. »

L'exposition de Londres compta 6 116 640 visites. L'industrie française s'y distingua comme toujours, mais les progrès des Anglais y parurent dignes d'attention. La Commission française, dans son rapport, n'hésita pas à déclarer qu'il nous fallait avancer encore si nous ne voulions pas nous laisser rejoindre par l'Angleterre. Elle insistait sur l'opportunité de développer chez nous l'enseignement du dessin auquel nos voisins donnaient depuis peu le plus grand soin. La France brille par son goût : il ne faut point qu'elle perde son rang, et ce serait le perdre que de se laisser égaler par ses rivaux.

L'Empereur distribua le 25 janvier, avec solennité, dans la salle des Etats du Louvre, les récompenses méritées par les exposants français. Il en profita pour exposer quelques vues politiques. « Si les étrangers, dit-il, peuvent nous envier bien des choses utiles, nous avons aussi beaucoup à apprendre chez eux. Vous avez dû, en effet, être frappés en Angleterre de cette liberté sans restriction laissée à la manifestation de toutes les opinions comme au développement de tous les intérêts. Vous avez remarqué l'ordre parfait maintenu au milieu de la vivacité des discussions et des périls de la concurrence. C'est que la liberté anglaise respecte toujours les bases principales sur lesquelles reposent la société et le pouvoir. Par cela même elle ne détruit pas, elle améliore; elle porte à la main non la torche qui incendie, mais le flambeau qui éclaire; et, dans les entreprises particulières, l'initiative individuelle s'exerçant avec une infatigable ardeur, dispense le gouvernement d'être le seul promoteur des forces vitales d'une nation : aussi, au lieu de tout régler, laisse-t-il à chacun la responsabilité de ses actes.

« Voilà à quelles conditions existe en Angleterre cette merveilleuse activité, cette indépendance absolue. La France y parviendra aussi le jour où nous aurons consolidé les bases indispensables à l'établissement d'une entière liberté. Travaillons donc de tous nos efforts à imiter de si profitables exemples, pénétrez-vous sans cesse de saines doctrines politiques et commerciales; unissez-vous dans une même pensée de conversion, et stimulez chez les individus une spontanéité énergique pour tout ce qui est beau et utile. Telle est notre tâche. La mienne sera de prendre constamment le sage progrès de l'opinion publique pour mesure des améliorations, et de débarrasser des entraves administratives le chemin que vous devez parcourir. »

Le 10 janvier, l'Empereur donna à Mgr Morlot, décédé au mois de décembre, Mgr Darboy évêque de Nancy pour successeur sur le siége archiépiscopal de Paris. L'expérience a démontré combien le choix de l'Empereur avait été heureux. Peu de prélats ont révélé un caractère plus ferme, en même temps que conciliant, dans un poste aussi difficile, en pleine crise religieuse[1].

§ 10. DERNIÈRE SESSION DE LA LÉGISLATURE DE 1857 (12 JANVIER-7 MAI 1863).

L'Empereur ouvrit, le 12 janvier, la dernière session du Corps législatif élu en 1857. Il prit texte de cette circonstance pour résumer l'esprit de sa politique et

1. Figuier, *Année scientifique.*

1. Mgr Georges Darboy, écrivain ecclésiastique très-distingué, est jeune encore. Il est né en 1813, dans la Haute-Marne et il fit au séminaire de Langres les plus brillantes études. En 1836, il fut ordonné prêtre et nommé vicaire de Saint-Dizier, près Vassy; quelques années plus tard, il fut chargé au séminaire de Langres, dont il avait été un des élèves les plus remarqués, de la chaire de philosophie, puis de la chaire de théologie dogmatique. En 1846, l'évêque du diocèse, Mgr Parisis, ayant confié le séminaire à un ordre religieux, M. l'abbé Darboy vint à Paris, où il fut nommé aumônier du collége Henri IV; presque en même temps, l'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui avait pour lui une estime particulière, le nommait chanoine honoraire de la métropole de Paris.

Quand Mgr Sibour eut été appelé à succéder à Mgr Affre, il chargea M. l'abbé Darboy de la direction du *Moniteur catholique*, puis le nomma premier aumônier du collége Henri IV et vicaire général honoraire, avec mission d'inspecter l'enseignement religieux des lycées du diocèse. En 1854, M. l'abbé Darboy ayant accompagné l'archevêque de Paris à Rome, le pape lui conféra le titre de protonotaire apostolique. A la mort de Mgr Sibour, M. Darboy fut institué son exécuteur testamentaire.

Quand Mgr Morlot arriva au siége de Paris, M. l'abbé Darboy fut nommé vicaire général titulaire de la métropole, et montra dans ces hautes fonctions ses grandes qualités d'administrateur. On assure que le cardinal archevêque de Paris avait songé à s'adjoindre M. l'abbé Darboy comme coadjuteur, mais que ce projet du cardinal rencontra quelques difficultés. M. l'abbé Darboy fut alors appelé à l'évêché de Nancy (1859), dont il prit possession, par suite de la nomination de Mgr Menjaud, premier aumônier de l'Empereur, à l'archevêché de Bourges. A Nancy, comme à Paris, Mgr Darboy se fit remarquer par l'affabilité de ses manières, son esprit juste et étendu, et par ses rares qualités administratives.

A la mort du cardinal Morlot, qui avait une vive affection pour l'évêque de Nancy, Mgr Darboy se trouvait institué l'exécuteur testamentaire du cardinal et son légataire universel. Mgr Darboy accepta la succession avec d'autant plus d'empressement, que le cardinal très-aumônier n'avait fait aucune économie et ne laissait que des dettes.

On a de Mgr Darboy une *Vie de saint Thomas Becket* et une traduction des *Œuvres de saint Denys l'aréopagite* (1845), les *Femmes de la Bible*, les *Saintes femmes*, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, la meilleure qui existe. Comme prédicateur, Mgr Darboy s'était aussi fait remarquer. Il prêcha surtout avec un grand éclat l'Avent en 1851, à Saint-François-Xavier. Il prêcha aussi le Carême en 1859, à la chapelle des Tuileries, et malheureusement ne voulut pas, par une extrême modestie, publier ses sermons.

passer en revue les grandes mesures qu'il avait prises, de concert avec le Corps législatif. Son discours n'eut, cette fois, que l'importance d'une récapitulation.

Le Corps législatif eut à voter tout de suite, et d'urgence, un crédit de 5 millions destiné à être employé en travaux publics dans les départements où la crise cotonnière sévissait le plus cruellement. M. Pouyer-Quertier lit, dans son rapport, un tableau navrant des souffrances que causait la crise cotonnière. A Rouen surtout, ces souffrances étaient vives. Le crédit demandé fut voté à l'unanimité. Les souscriptions, les quêtes étaient permanentes et suffisaient à peine à atténuer la crise que causait chez nous la guerre civile des États-Unis. Cette crise était plus redoutable en Angleterre, et le mal qu'elle nous causait pouvait nous faire juger du désastre qu'elle amenait chez nos voisins où l'industrie cotonnière est de beaucoup plus développée qu'en France.

Au Sénat, la discussion de l'Adresse fut comme étouffée. Au lieu de se dérouler en débats savants et plus qu'animés, comme elle avait fait les deux années précédentes, elle fut achevée en deux séances (29 et

Mgr Darboy.

30 janvier). Ce silence, qui devait peser à plus d'un sénateur, était sans doute commandé par l'approche des élections. Les questions graves dormaient : il fallait prendre garde de les réveiller. M. Thouvenel seul, prononça un discours très-remarqué et à cause du sujet et à cause de la situation de l'orateur. L'année précédente on avait entendu M. Fould expliquer pourquoi il entrait aux affaires : M. Thouvenel expliqua pourquoi il en était sorti. C'était un nouvel exemple d'un ministre usant de sa prérogative de sénateur pour venir rendre compte au public des motifs qui avaient guidé sa conduite. Le fait était curieux ; car il démontrait combien les ministres, même irresponsables devant les Chambres, sentent la responsabilité qui pèse sur eux. M. Thouvenel, accusé par un journal, d'avoir fait dévier la politique de l'Empereur dans la question romaine, eut grand soin de se retrancher derrière l'Empereur qui, d'après la Constitution, couvrait tous les actes de ses ministres. Il se retrancha trop derrière la théorie constitutionnelle qui identifie le ministre au souverain. M. Thouvenel, sans doute, en écrivant ses dépêches, reflétait exactement la pensée

Exposition de Londres. — Peinture et sculpture françaises.

de l'Empereur. Mais cette pensée était aussi la sienne ; les paroles qu'il adressait à Rome étaient conformes et à sa conviction et aux conseils qu'il avait donnés. Le jour où la direction que l'Empereur voulut imprimer à la question romaine ne fut plus celle que proposait M. Thouvenel, celui-ci n'hésita pas à se retirer. Si les ministres ne sont plus responsables devant les Chambres, ils le demeurent devant leur dignité et leur conscience. M. Thouvenel, en voulant prouver qu'il était irresponsable, prouvait précisément qu'il se considérait moralement comme responsable. M. Billault, qui essaya de démontrer en quelques mots que le changement ministériel n'impliquait pas un changement de politique, démontra, lui aussi, le contraire de ce qu'il avançait. Sans doute, il soutint avec raison que le but n'était pas changé ; mais en revendiquant

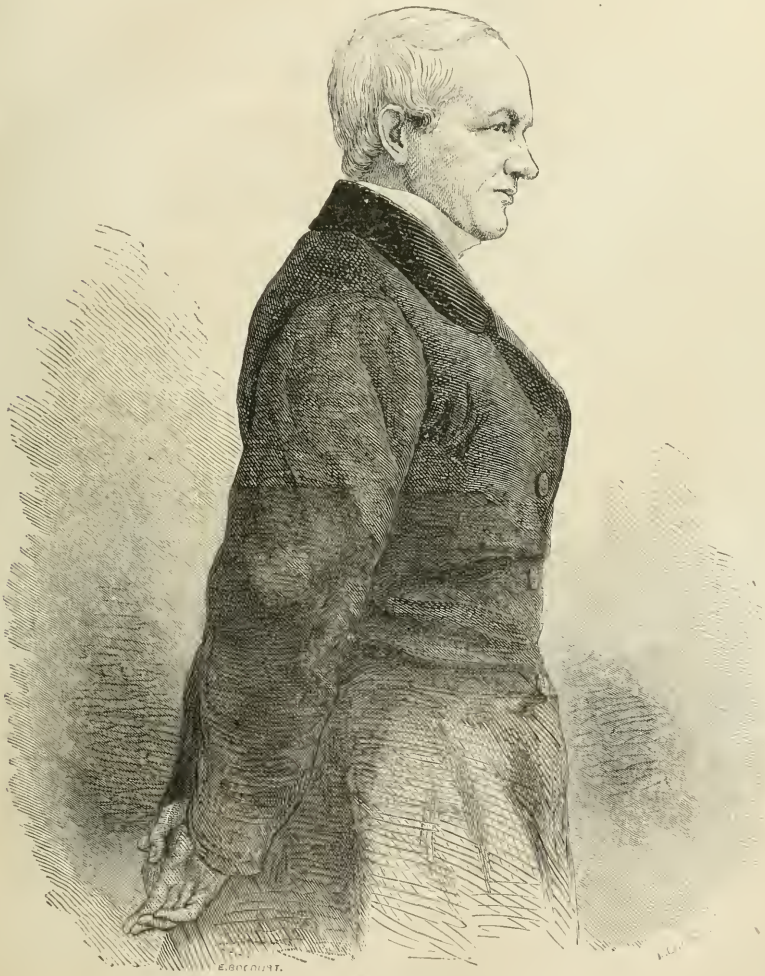

M. Magne.

pour l'Empereur la liberté de varier ses moyens, n'indiquait-il pas que l'Empereur avait modifié sa politique. Au lieu de parler ferme à Rome avec M. Thouvenel, il patientait de nouveau avec M. Drouyn de Lhuys. Après avoir presque lancé un ultimatum au saint-siége, il revenait à des négociations plus amicales qui ne devaient guère être plus heureuses. Certes, l'Empereur était bien libre de changer sa ligne politique ; mais M. Billault avait mauvaise grâce à présenter, comme une pure question de personne, le remplacement de M. Thouvenel par M. Drouyn de Lhuys. Après les déclarations de l'ancien ministre des affaires étrangères, personne ne pouvait s'y tromper, M. Billault d'ailleurs se sentait sur un mauvais terrain : il n'insista pas. Le 30 janvier, l'Adresse du Sénat fut votée à l'unanimité, moins une voix, celle du prince Napoléon.

Si l'esprit politique avait commandé au Sénat de ne pas réveiller les passions dans une année qui devait être marquée par des élections générales, le même esprit commandait au Corps législatif de bien employer au contraire sa dernière session. Les sénateurs gardaient leurs fauteuils et ne songeaient qu'aux intérêts du gouvernement. Les députés devaient se représenter devant les électeurs et, par conséquent, chercher à gagner de nouveaux titres à leur faveur. La majorité ne demandait pas mieux toutefois que d'abréger les discussions politiques ; mais ce n'était pas le compte de l'opposition qui voulait faire en détail le procès au gouvernement, car ce procès lui importait beaucoup au moment où le suffrage universel allait de nouveau être consulté. L'opposition ne comptait en réalité que cinq membres : mais elle s'était, depuis quelques années, grossie de plusieurs députés catholiques que le gouvernement trouvait aussi acerbes que les députés démocratiques. M. Plichon, M. A. Lemercier critiquèrent vivement le système de la presse et le système électoral. M. Émile Ollivier fit, sur la politique intérieure, un discours aussi élevé qu'incisif. Partageant, comme le fera l'histoire, l'Empire en deux grandes périodes, il montra le gouvernement pratiquant l'absolutisme jusqu'à la guerre d'Italie, et, après la guerre d'Italie, s'engageant dans une série de réformes libérales qui autorisaient bien des espérances. Mais ces espérances ne se réalisaient pas. Libéral en paroles, le gouvernement ne l'était nullement dans ses actes. M. Emile Ollivier força un peu les faits et les mots pour arriver à cette conclusion précise et piquante, mais presque injuste : « L'Empire a été d'abord un gouvernement absolu, aujourd'hui l'Empire est un gouvernement contradictoire; je lui demande de devenir un gouvernement régulier et constitutionnel. » M. Baroche, président du Conseil d'État, répondit à M. Émile Ollivier par un discours très-applaudi qui aurait été mieux goûté au dehors, s'il avait été moins rigoureux dans ses conclusions. M. Baroche, après avoir réfuté les critiques de détail qu'on lui avait opposées, s'était élevé, comme son adversaire qui rendit hommage à son talent, à des considérations théoriques et historiques. Il avait présenté sous son vrai jour la liberté anglaise dont on parlait si souvent. Il avait rétorqué contre M. Emile Ollivier les éloges que celui-ci n'avait pas craint, dans un esprit d'impartialité et de justice, d'adresser au gouvernement. « L'honorable M. Ollivier est un homme parfaitement sérieux : il ne dit que ce qu'il croit, il croit tout ce qu'il dit. Je lui réponds donc : puisque vos paroles sont sincères, puisqu'elles ne sont pas une ironie dans votre bouche, puisque vous croyez à ce que vous avez dit de l'admirable situation acquise par le gouvernement dans ces douze années : l'anarchie vaincue, les masses si excitables devenues dociles par la confiance, la dynastie solidement assise, puisque vous croyez à ce magnifique tableau que vous avez tracé, pourquoi donc voulez-vous changer la marche d'un gouvernement qui a établi un état de choses si beau? » M. Baroche se laissait emporter trop loin par le plaisir de mettre M. Ollivier en contradiction avec lui-même. Tout n'était pas pour le mieux; et le meilleur moyen de conserver la situation acquise, c'était de ne pas rester stationnaire, d'avancer sans cesse. En politique l'immobilité est mortelle.

A ce moment éclatait en Pologne une insurrection qui devait être le fait le plus douloureux et le plus important de l'histoire européenne en 1863. Quelques paroles de sympathie furent adressées aux Polonais par des députés. Mais M. Billault, au nom du gouvernement, que cette insurrection jetait dans de graves perplexités, se refusa à toute discussion. Il rappela combien il était dangereux d'exciter un peuple sans le soutenir ; et faisant allusion aux adresses de la Chambre des députés sous la monarchie de Juillet, il déclara que le gouvernement n'était pas disposé à laisser répéter pendant quinze ans dans une adresse des paroles inutiles et des protestations vaines.

Sur la question du Mexique, M. Jules Favre et M. E. Picard renouvelèrent les débats de l'année précédente. M. Billault défendit la politique impériale par un de ses discours les plus nets, les plus vifs et les plus éloquents. Ses interrogations pressaient l'adversaire : la clarté de l'exposition ne nuisait en rien à la vigueur de l'argumentation. Il insista sur les griefs que nous avions contre le Mexique, se défendit vivement d'avoir caché à la Chambre la candidature du prince Maximilien, en démontrant que cette candidature n'était qu'une prévision, qu'un moyen de consolider un ordre de choses nouveau. Il montra comment la conduite de l'Espagne et de l'Angleterre avait été contraire aux intérêts mêmes de ces deux puissances. Puis, avec une souplesse bien rare, il descendit des hauteurs de la politique dans les discussions d'affaires, examina la créance Jecker, dont M. Jules Favre avait fait le principe de la question mexicaine. Après avoir ainsi, dans sa dialectique serrée, discuté pas à pas les objections de ses adversaires, M. Billault, s'inspirant comme M. Baroche de l'approche des élections, fit de la politique extérieure un tableau plus brillant encore que celui de son collègue pour la politique intérieure. Il sut trouver des expressions à la hauteur des grands événements de Crimée, d'Italie, de Chine, de Cochinchine. Il entraîna la Chambre par sa pathétique péroraison et obtint un vote unanime, moins celui des *cinq*, bien entendu. Le tableau que M. Billault avait fait de la politique extérieure ne brillait pas d'un faux éclat. Toutefois la question mexicaine allait empêcher cette grande politique de se continuer. Sans doute, au moment où le général Forey était en marche sur Puebla, la Chambre ne pouvait que laisser se poursuivre l'expédition. Mais quelques mois plus tard on sentit l'inconvénient d'avoir une partie de notre armée et de notre flotte paralysée dans des contrées lointaines. La question polonaise se fût traitée autrement si la France avait eu les bras libres.

Après quelques discours sur la conduite à tenir à l'égard des Etats-Unis, la question romaine se présenta. On ne l'écourta pas comme au Sénat. M. Jules Favre insista sur la différence qu'on remarquait entre la politique de M. Thouvenel et de M. Drouyn de Lhuys. Avec l'habileté qui caractérise sa parole, il fit ressortir la contradiction qui existait entre les dépêches de ces deux ministres. Il approuvait la lettre de l'Empereur du 20 mai, et demandait pourquoi on avait reculé devant les conséquences légitimes qui en auraient résulté si on l'eût suivie jusqu'au bout. M. Billault se vit obligé d'entrer dans des détails qu'il avait évité de donner au Sénat. Il défendit de nouveau la politique de bascule et d'attente, adoptée dans la question ro-

maine. Il répéta que le but n'avait pas changé : la conciliation. Seulement cette fois il fut plus sévère pour l'Italie, comme, l'année précédente il avait été plus sévère pour Rome. Le gouvernement rencontrait un *non possumus* à Turin : il avait donc pris une autre attitude. Il fallait toute la souplesse du talent de M. Billault pour obtenir des succès oratoires en soutenant une politique toute de prudence et d'expectative. C'est que l'orateur savait toujours mettre en évidence les grands principes à concilier; et son merveilleux talent relevait toujours la discussion à une hauteur philosophique et morale qui ne manquait jamais de produire une vive impression.

L'approche des élections donnait un intérêt particulier aux critiques adressées par l'opposition au système électoral. Le gouvernement avait établi, d'après le chiffre des électeurs, le nombre des députés à élire dans chaque département et remanié un certain nombre de circonscriptions électorales. Le chiffre du recensement électoral donnait 283 députés à élire au lieu du 272, soit 11 de plus. Deux départements, et l'un d'eux était le département de la Seine, perdaient un député : 13 autres élisaient un député de plus. Le gouvernement avait, en outre, modifié 14 circonscriptions dans des départements où le nombre des députés n'avait pas été changé. M. Jules Favre accusa le Gouvernement de ne faire ces remaniements que pour favoriser certains candidats. Il remarqua avec surprise que le département de la Seine, dont la population s'était si fort accrue, aurait à élire un député de moins qu'en 1857, soit 9 au lieu de 10. M. Baroche suivit l'orateur de l'opposition dans ces critiques de détails et, tâche difficile, s'efforça de prouver que les remaniements étaient nécessaires. Pour Paris, on ne pouvait établir les calculs que sur les électeurs inscrits : la révision des listes avait été entourée de toute la publicité et de toutes les garanties désirables : les électeurs non inscrits ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Si le Sénat avait peu fait parler de lui pendant la discussion de l'Adresse, la discussion des pétitions relatives à la Pologne le remirent en évidence. Le rapporteur de la commission chargé d'examiner ces pétitions, M. Larabit, exprima les plus vives sympathies pour la Pologne; mais comme le gouvernement avait ouvert des négociations, il ajoutait qu'on pouvait voter l'ordre du jour. MM. Bonjean, le prince Poniatowski, le comte Walewski repoussèrent l'ordre du jour que soutint le marquis de la Rochejaquelein. Le prince Napoléon prit en main la cause de la Pologne comme il avait fait pour l'Italie. Il déclara que ses vœux étaient pour le triomphe de l'insurrection et passionna vivement le débat. M. Billault eut grand'peine à se rendre maître ensuite de l'Assemblée. Il s'associa aux sentiments exprimés en faveur de la Pologne, mais démontra que le gouvernement ne pouvait agir seul. On combinait des alliances. Il fallut donc voter l'ordre du jour qui signifiait : « sympathie pour la Pologne, désir de voir cesser ses malheurs; mais confiance absolue dans la politique, dans la sagesse, dans la fermeté de l'Empereur. » 109 voix contre 17 votèrent l'ordre du jour.

Un sénatus-consulte sur la propriété en Algérie, dont nous reparlerons, et une discussion financière attirèrent ensuite l'attention sur le Sénat. Cette dernière discussion mit en évidence le désaccord qui existait entre M. Fould et M. Magne, chargé comme ministre sans portefeuille de défendre son successeur au ministère des finances. M. Magne, dont la situation n'était plus tenable, donna sa démission, et l'Empereur le nomma membre du Conseil privé.

Dans les mois de mars et d'avril, le Corps législatif se hâta de voter les nombreuses lois soumises à son examen : le contingent annuel de 100 000 hommes, la modification de soixante articles du Code pénal, le budget, le rachat de plusieurs canaux, les sociétés à responsabilité limitée, des chemins de fer et une foule de lois d'intérêt local. Les dernières discussions furent un peu précipitées : les députés avaient hâte de retourner dans leurs départements pour préparer leur réélection. Ils se séparèrent le 7 mai. Les électeurs étaient convoqués dans toute la France pour le 31 mai et le 1er juin.

CHAPITRE XXVIII.

LES ÉLECTIONS DE 1863. — L'INSURRECTION POLONAISE.

§ 1. LES ÉLECTIONS; LEUR CARACTÈRE; LEURS RÉSULTATS.

On n'avait point attendu le dernier jour de la session pour engager la lutte électorale. Le gouvernement persistait dans le système des candidatures officielles. Il annonçait hautement l'intention de patroner les députés qui l'avaient si bien soutenu depuis 1857. Toutefois il faisait quelques exceptions. Des députés qui avaient défendu avec ardeur la cause de l'ultramontanisme, MM. Keller, Anatole Lemercier, Plichon, Ancel, étaient exclus des listes gouvernementales, ainsi que M. de Jouvencl, rapporteur de la commission qui avait rejeté le projet de dotation présenté en faveur du général Montauban. Ces exclusions furent blâmées, parce qu'elles semblaient faire d'une dépendance absolue la condition du patronage officiel. Des députés pouvaient être dévoués au gouvernement et cependant voter quelquefois contre ses projets ou sa politique. Le jour où l'indépendance du Corps législatif serait suspectée, son autorité tomberait et rien ne serait plus funeste au gouvernement. De plus, le système des candidatures officielles offrait de graves inconvénients qui allaient de nouveau se révéler. Ces candidatures s'expliquaient dans les localités où un homme bien connu par ses sentiments hostiles au gouvernement sollicitait les suffrages des électeurs. Autrement, elles empêchaient bien des hommes honorables de se porter comme candidats; car l'administration combattait tous

ceux qui faisaient concurrence à son favori, fussent-ils aussi dévoués que lui. « Si la représentation des arrondissements au Corps législatif devait être immobilisée en la personne d'un député destiné à conserver le titre de candidat officiel, tant que ses votes le recommanderaient à la bienveillance du gouvernement, quel avenir était donc réservé à ces familles riches, honorées, qui pouvaient aspirer légitimement à la députation? Celle-ci devait être désormais assimilée à une sorte de fonction viagère, et fallait-il attendre le décès ou la démission du titulaire pour se mettre sur les rangs? Or c'était précisément ce qui arrivait en 1863. Le gouvernement ne paraissait pas s'inquiéter de savoir si, dans chaque circonscription, il existait des candidats nouveaux qui fussent plus agréables aux électeurs, plus dignes de l'honneur du mandat législatif que ne l'étaient les anciens candidats officiels élus en 1852 et en 1857. Il s'en tenait à ces derniers, il en excluait tous les autres. Par son fait, on devenait député non pas au choix, mais à l'ancienneté. Le mandat de député, devenu comme une fonction, prenait tous les caractères de la propriété, à la condition toutefois que l'heureux titulaire n'en userait que selon l'agrément du tout-puissant arbitre qui siégeait au ministère de l'intérieur. Peut-être le gouvernement jugeait-il qu'il était de sa loyauté de soutenir envers et contre tous, dans la lutte électorale, les députés dévoués qui l'avaient soutenu dans l'enceinte législative.... Dans tous les cas, cette immobilité du personnel de la députation était assurément très-fâcheuse. Contraire à la nature des choses, contraire au bien public, elle devait nécessairement avoir pour résultat de convertir en adversaires et en mécontents un certain nombre d'hommes influents qui auraient volontiers servi l'Empire, et que le système des candidatures officielles, tel qu'il était pratiqué, excluait de toute participation aux affaires. Il ne faut jamais placer les aspirants politiques entre leur dévouement et leur intérêt [1]. »

M. Ernest Picard, député.

Si le gouvernement préparait le terrain à ses candidats, l'opposition ne restait pas inactive. Les journaux libéraux discutaient la valeur du serment imposé : ils conseillaient aux hommes des anciens partis de se jeter dans l'arène. Les réformes de 1860 avaient créé une situation nouvelle. Seule, la fraction exaltée du parti démocratique prêchait l'abstention. Il s'agissait, pour l'opposition, de faire brèche et d'arriver à constituer dans la Chambre un élément sérieux de résistance à la politique du gouvernement. Elle laissa donc de côté, non-seulement les nuances, mais les divergences profondes qui séparaient ses divers membres : les républicains donnèrent la main aux légitimistes et aux orléanistes. On forma des comités où se réunirent des hommes qui jusque-là ne s'étaient rencontrés que pour se combattre.

M. de Persigny, ministre de l'intérieur, parut, de son côté, décidé à agir avec la plus grande vigueur. Les journaux furent surveillés et frappés avec un redoublement de sévérité, particulièrement les journaux religieux. Le 1er mai, le *Moniteur* rappelait aux journaux qu'ils s'opposeraient à la répression légale s'ils publiaient les actes ou manifestes de comités ou sous-comités électoraux composés de plus de vingt personnes, et non autorisés par le gouvernement. Le 8 mai, M. de Persigny adressait aux préfets une circulaire qui appuyait un peu trop sur les hostilités des partis, et restreignait, au lieu de l'étendre, le champ électoral. Le même ministre, qui avait, en 1860, fait appel aux serviteurs des anciennes dynasties, les repoussait aujourd'hui lorsqu'ils demandaient aux électeurs de leur rouvrir la carrière politique. M. de Persigny parlait en 1863 comme il aurait pu le faire en 1852, et son dévouement trop peu réfléchi l'engageait dans une fausse voie. Les circulaires des préfets reproduisirent le ton de la circulaire ministérielle et renchérirent même, comme il arrive le plus souvent. Les candidats publièrent de leur côté leurs professions de foi dont le style ne change guère. « Les circulaires de 1863 présentaient cependant un caractère particulier. Les candidats officiels, tout en s'honorant du patronage gouvernemental, tout en affirmant leur dévouement inébranlable à la dynastie et aux institutions, vantaient particulièrement les réformes libérales qui avaient été récemment inaugurées, exprimaient des vœux pour le développement de ces réformes et annonçaient l'intention d'exercer un contrôle sévère sur les finances. Tandis qu'en 1852 et en 1857, on invoquait le principe d'autorité; en 1863, on invoquait en première ligne le principe de liberté. C'était là le signe incontestable de l'évolution qu'avait faite l'opinion publique, et à laquelle se soumettaient les candidats. » L'opposition reproduisait dans ses circulaires tous les amendements des *cinq*. Les deux partis recommençaient, sur les murs des villes et des campagnes, les débats de l'Adresse, à

1 *Annuaire des Deux-Mondes.*

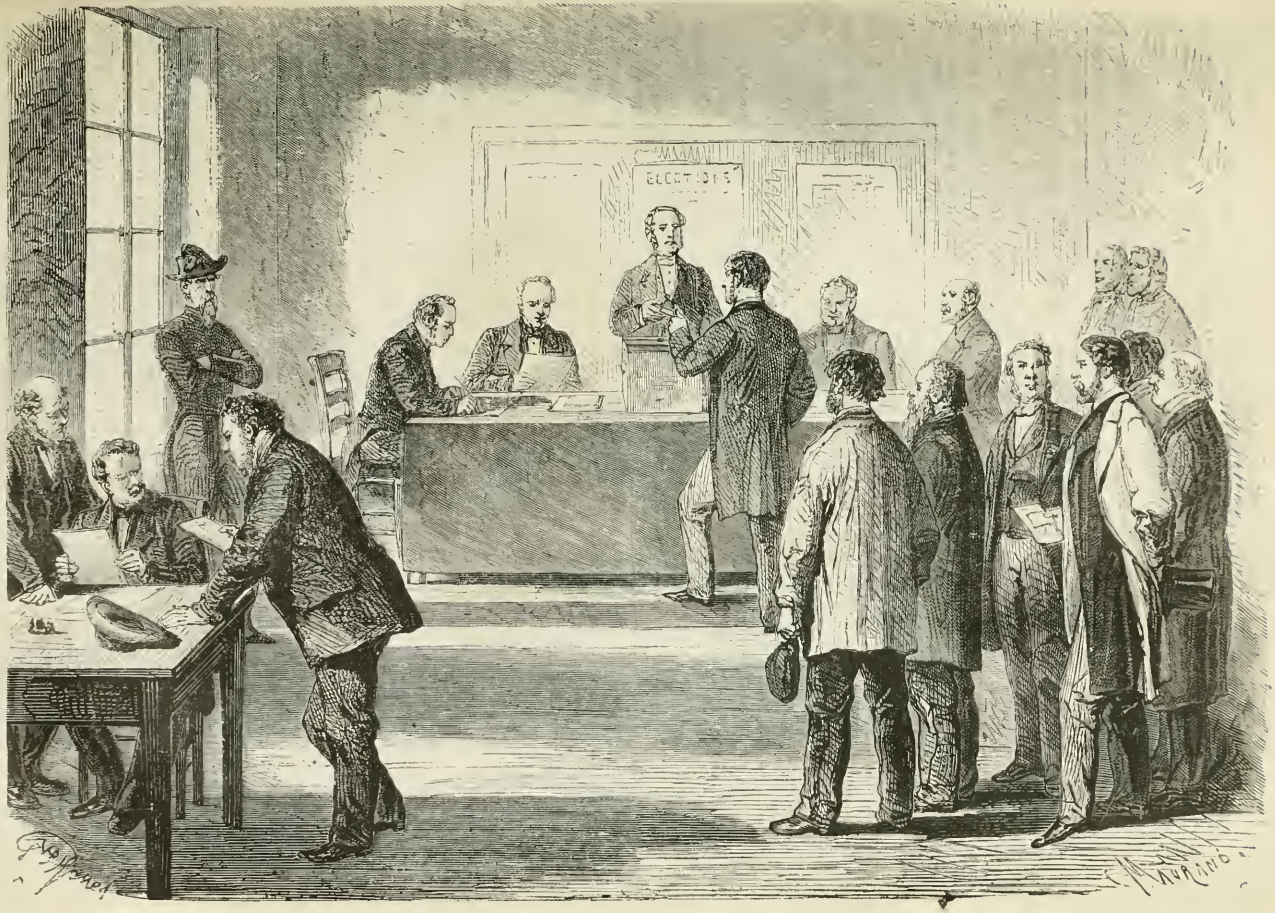

Les élections de 1863.

plus de frais et avec moins d'éloquence. M. Thiers, dès le mois de mars, avait déclaré qu'il accepterait les candidatures qui lui seraient offertes. M. de Montalembert, qui avait échoué aux élections de 1857, adressait de nouveau sa profession de foi aux électeurs des Côtes-du-Nord. MM. de Rémusat, Gustave de Beaumont, Lanjuinais, Odilon-Barrot, Berryer, Marie, Dufaure se portaient comme candidats. A Paris, les principaux journaux s'étaient coalisés sous l'impulsion de *la Presse* et d'Émile de Girardin, pour présenter une seule liste d'opposition réunissant des noms de couleur différente, et pour empêcher les voix de se diviser. Cette liste contenait MM. Jules Favre, Ernest Picard, Émile Ollivier, Alfred Darimon, qui avaient jusque-là soutenu au Corps législatif, avec talent et persévérance, la cause libérale. On leur adjoignait MM. Havin et Guéroult, directeurs du *Siècle* et de *l'Opinion nationale*, et un écrivain exalté, M. Pelletan. Enfin M. Thiers avait consenti à unir son nom à celui de ces candidats qui n'avaient avec lui aucun point de commun. Cette liste composée à grand'peine, excitait bien des réclamations; elle formait une union factice qui n'avait aucune chance de se maintenir à la Chambre; mais il s'agissait surtout d'une grande manifestation électorale, et les partis abdiquèrent pour un instant leurs préférences. Le gouvernement avait à combattre des hommes d'une grande notoriété, quelques-uns célèbres. S'il voulait triompher, il devait opposer à chacun de ces noms un nom aussi connu. Il choisit, au contraire, des hommes qui avaient certes une grande situation dans leur arrondissement, mais qui n'avaient aucune popularité. Dans un pays de suffrage universel, une simple notoriété ne suffit pas, surtout lorsque les adversaires lui opposent une célébrité quelle qu'elle soit. MM. Say, Fouché-Lepelletier, Lévy, Picard d'Ivry avaient une situation personnelle considérable ; mais, hommes d'affaires, ils ne pouvaient lutter avantageusement contre des hommes de parole dont le nom était depuis longtemps connu du public et des classes populaires. Le général Perrot, élu en 1857, s'était fait oublier. M. Devinck, qui jouissait d'une grande réputation commerciale et qui s'était fait remarquer à la Chambre, paraissait avoir des chances sérieuses de succès. Mais on l'opposait à M. Thiers, et, de plus, par la manière maladroite dont on combattait le célèbre historien, on avançait ses affaires.

Cette candidature de M. Thiers préoccupait vivement l'opinion. L'ancien ministre de Louis-Philippe n'affichait aucune profession de foi : seulement, en se rendant aux réunions de l'opposition, il indiquait le rôle qu'il entendait jouer. Cette alliance avec des hommes dont il avait été l'ennemi ne plaisait guère à ses partisans, et on pouvait douter que les électeurs d'opinion différente obéissent au mot d'ordre donné. M. Thiers, s'unissant à l'opposition, ne pouvait être patronné par le gouvernement, et il était probable que ce patronage, même offert, n'eût pas été agréé. Mais le gouvernement ne devait pas le repousser à l'égal de M. Pelletan. Quels que fussent les sentiments de M. Thiers, sa qualité d'ancien ministre, son talent oratoire, son expérience du gouvernement, l'hommage même que l'Empereur avait rendu, dans un discours public, à l'historien *illustre et national* faisaient au ministre de l'intérieur un devoir d'user de ménagements. Des personnes même dévouées à l'Empire regardaient la candidature de M. Thiers comme un heureux signe du temps, comme un éclatant aveu de la force du gouvernement. Elles disaient que c'était un avantage pour l'Empire de voir des personnages considérables quitter leur retraite, et lui faire au moins l'honneur de le combattre dans l'arène légale.

C'était faire tort au gouvernement que de le supposer en péril si d'anciennes illustrations parlementaires revenaient à la Chambre. Puisqu'on avait inauguré un régime de libre discussion, cette discussion serait d'autant plus profitable qu'elle serait plus large et plus brillante. Une bonne politique n'avait rien à craindre de ses contradicteurs, si éminents qu'ils fussent. M. de Persigny ne fut pas de cet avis que soutenait particulièrement le journal de M. de la Guéronnière, *la France*. Il crut porter un coup sensible à M. Thiers en déclarant qu'il le combattrait énergiquement. Le 21 mai, il adressa au préfet de la Seine une lettre qui fut placardée immédiatement sur les murs de Paris : « Si M. Thiers, disait-il, rendant hommage à la grandeur du nouvel Empire, se fût présenté au suffrage universel en ami de nos institutions, le gouvernement eût accueilli avec sympathie sa rentrée dans la vie publique; mais du moment où il a consenti à se rendre, pour s'en faire le champion, dans une réunion des anciens partis uniquement composée d'ennemis déclarés de l'Empereur et de l'Empire, il a rendu lui-même impossible l'accueil que le gouvernement eût été disposé à faire à l'illustre historien du Consulat et de l'Empire. Que M. Thiers se présente au suffrage universel, avec ou sans répugnance, qu'il consente ou non à expliquer son attitude, il n'y a plus d'équivoque possible. Il reste désormais un des représentants d'un régime que la France a condamné, et qu'à ce titre le devoir du gouvernement est de combattre. M. Thiers est trop honnête homme pour que personne puisse l'accuser de prêter un serment qu'il n'aurait pas l'intention de tenir; mais, ce que veut M. Thiers, c'est le rétablissement d'un régime qui a été fatal à la France et à lui-même, d'un régime flatteur pour la vanité de quelques-uns et funeste au bien de tous, qui déplace l'autorité de sa base naturelle pour la jeter en pâture aux passions de la tribune, qui remplace le mouvement fécond de l'action par l'agitation stérile de la parole, qui, pendant dix-huit ans, n'a produit que l'impuissance au dedans et la faiblesse au dehors, et qui, commencé dans l'émeute, continué aux bruits de l'émeute, a fini par l'émeute..., etc. »

Ces vigoureuses attaques produisirent, comme il arrive toujours en France, un effet contraire au but qu'elles voulaient atteindre. M. Thiers avait gardé le silence, et on faisait contre lui une charge à fond. Les exagérations de M. de Persigny blessèrent au vif les partisans de M. Thiers, et firent de son triomphe une question d'honneur, d'amour-propre : beaucoup d'électeurs hésitants furent fixés, et, à la Bourse, on se plut à répéter un jeu de mots, trouvé sans doute par quelque financier : *Thiers consolidé*. L'ancien ministre ne l'emporta que de peu de voix sur son concurrent M. Devinck, et échoua à Aix. Cela prouve que, sans les démonstrations de M. de Persigny, l'ancien ministre aurait pu très-bien ne pas réussir. M. de Persi-

gny fit encore une circulaire, le 28 mai, relative à la question financière, et s'efforça de démontrer la situation prospère des finances de l'Empire. Là il était dans son droit.

« Le parti catholique pouvait fournir à l'opposition un appoint considérable. Les événements qui s'étaient passés en Italie, l'approbation au moins tacite donnée par le gouvernement aux agrandissements du Piémont, le retrait du patronage officiel aux anciens députés qui s'étaient prononcés le plus énergiquement en faveur du saint-siége, la campagne entreprise à l'intérieur contre la société de Saint-Vincent-de-Paul, tous ces faits constituaient autant de griefs qui étaient de nature à indisposer les catholiques. D'un autre côté, le maintien des troupes françaises à Rome et l'attitude plus bienveillante que le gouvernement avait prise récemment à l'égard du saint-siége, devaient, jusqu'à un certain point, calmer leur mécontentement et les engager à ne point faire cause commune avec une opposition dont les principaux éléments étaient tout à fait contraires à la souveraineté temporelle de la papauté. Les catholiques hésitaient donc à voter pour ou contre le gouvernement, et un certain nombre parmi eux annonçaient l'intention de ne pas se rendre au scrutin, lorsque parut dans les derniers jours de mai une sorte de manifeste épiscopal intitulé : « Réponse de plusieurs évêques aux consultations qui leur ont été adressées relativement aux élections prochaines, » et signé par les archevêques de Cambrai, de Tours et de Rennes, ainsi que par les évêques de Metz, de Nantes, d'Orléans et de Chartres. Ce mémoire à consulter traitait deux questions : 1° faut-il voter? 2° pour qui faut-il voter? Sur le premier point, les évêques proclamaient hautement que les catholiques, prêtres ou laïques, devaient exercer leur droit électoral. Sur le second point, ils déclaraient n'avoir pas à se prononcer; mais cette déclaration était développée de manière à ne laisser aucun doute sur la direction que les évêques désiraient imprimer aux électeurs catholiques : elle fut généralement interprétée comme un conseil d'opposition. Le gouvernement s'en émut. Le ministre des cultes, M. Rouland, écrivit, le 31 mai, aux signataires du mémoire, qu'il ne reconnaissait pas aux évêques le droit de donner ainsi des consultations, politiques ou autres, en dehors de leurs diocèses, et qu'il serait désormais interdit aux journaux de publier les délibérations d'évêques assemblés sans autorisation légale. L'archevêque de Tours répondit, le 4 juin, que de son côté il ne reconnaissait qu'au souverain pontife et aux conciles le droit d'enseigner aux évêques leurs obligations. Le gouvernement mit fin à la discussion en déférant au conseil d'État, pour cause d'abus, le mémoire des évêques et les lettres de l'archevêque de Tours.

« En même temps que cet incident épiscopal, se produisit, presque à la dernière heure, l'incident des candidatures ouvrières. La liste adoptée par les journaux de l'opposition, pour les neuf circonscriptions parisiennes, ne présentait que des candidats appartenant à la presse, à la littérature ou au barreau. Aucun nom d'ouvrier n'y figurait. Cette omission froissa certains démocrates, qui, invoquant les souvenirs de 1848, réclamèrent pour les ouvriers le droit à la candidature. C'était un anachronisme; et cette réclamation tardive ne pouvait avoir pour effet que de diviser les voix de l'opposition. Personne assurément ne contestait aux ouvriers le droit de prétendre au mandat législatif; mais on n'admettait pas que la qualité d'ouvrier conférât à cet égard un droit spécial, et l'on n'en était plus à élire systématiquement, comme on l'avait fait après 1848, un curé, un sous-officier, un artisan en regard d'un évêque, d'un général, et d'un riche manufacturier pour affirmer l'égalité entre les citoyens : expédient puéril qui tendait au contraire à faire revivre les distinctions de castes. Du reste, les candidatures ouvrières de 1863 furent peu appuyées, même au sein des ateliers, qui se préparèrent à voter pour les candidats présentés par le comité de l'opposition.

« Les élections eurent lieu les 31 mai et 1er juin (les 7 et 8 juin en Corse). Le nombre des électeurs inscrits était de 10 004 028, sur lesquels 7 290 170 prirent part au scrutin. A Paris, les neuf candidats de l'opposition, MM. Havin, Thiers, Émile Ollivier, Ernest Picard, Jules Favre, Guéroult, Darimon, Jules Simon et Pelletan, eurent la majorité. MM. Berryer et Marie furent élus à Marseille; MM. Jules Favre et Hénon à Lyon; M. Lanjuinais à Nantes. Dans 21 autres circonscriptions, les candidats opposants l'emportèrent sur les candidats officiels, de telle sorte que l'on comptait 35 députés élus en dehors de l'action gouvernementale. En outre, dans plusieurs circonscriptions, les candidats opposants n'échouèrent que d'un petit nombre de voix. Dans la plupart des grandes villes, la majorité leur avait été acquise. Le gouvernement avait eu pour lui les suffrages des campagnes. Comme il arrive presque toujours après les batailles chaudement disputées, chacun des deux partis se décerna le triomphe. L'opposition s'applaudit surtout du succès obtenu dans les neuf circonscriptions de Paris et de l'échec considérable que la nomination de M. Thiers venait d'infliger au gouvernement. Elle salua l'important renfort de députés qui devaient, dans la nouvelle Chambre, soutenir de leur parole et de leur vote les doctrines libérales, dont l'imperceptible minorité des *cinq* avait conservé la tradition dans l'ancienne Chambre. De son côté, le gouvernement se déclara satisfait de la majorité qui, malgré tous les efforts d'une opposition coalisée, lui était demeurée si dévouée. Dans une circulaire adressée le 21 juin aux préfets, pour les féliciter de leur zèle, M. de Persigny, tout en reconnaissant que « dans les grands centres de population, plus habituellement accessibles aux excitations de la presse, la coalition avait réussi à *surprendre le suffrage universel*, » ajoutait que « l'immense majorité du pays avait répondu à l'appel du gouvernement, et n'avait laissé à la coalition que quelques noms pour se consoler de sa défaite. » Puis il prétendait démontrer que les dernières élections avaient constitué définitivement, dans la Chambre comme dans le pays, le parti du gouvernement, et réduit à néant les illusions de ceux qui supposaient à la nation la pensée de renverser les bases du plébiscite de 1851, soit pour copier les institutions aristocratiques de l'Angleterre, soit pour faire tomber le pouvoir des mains de la royauté dans celles des orateurs. A la fin de cette circulaire, où il avait développé avec une certaine solennité les motifs de son contentement, M. de Persigny s'exprimait ainsi : « Et maintenant que la lutte est terminée, je vous recommande, monsieur le préfet, à mesure que le calme se rétablira dans les esprits, de vous inspirer de plus en plus des sentiments de modération qui sont le propre d'un

gouvernement fort et d'une administration paternelle. Le gouvernement de l'Empereur, vous le savez, ne repousse personne. Formé lui-même d'hommes de tous les partis et se recrutant sans cesse parmi eux, il reste fidèle à la mission de les rallier tous. Il est ouvert à tous les hommes de bonne volonté, et n'écarte que ceux qui n'acceptant pas les bases fondamentales de nos institutions, telles qu'elles sont déterminées par le plébiscite de 1851, se trouvent par cela même en opposition avec la volonté du peuple français. » Cet appel à la conciliation fut le dernier acte d'une campagne électorale qui avait été si violente. Ce fut aussi le dernier acte du ministère de M. de Persigny, dont le *Moniteur* du 24 juin annonça la démission[1]. »

§ 2. MODIFICATIONS MINISTÉRIELLES (23 JUIN 1863).

A peine connu, le résultat des élections avait produit une grande impression. Le vote de Paris avait surtout frappé les esprits. On rappela bien que la capitale suivait ses traditions en donnant ses suffrages aux candidats de l'opposition et qu'elle manifestait toujours trop d'impatience. Néanmoins on ne pouvait méconnaître qu'ils avaient une signification. Sur les 35 députés élus en dehors de l'action gouvernementale, 16 à 17 étaient bien connus par leurs antécédents comme appartenant aux partis vaincus en 1851. Le succès de MM. Thiers, Berryer, Marie témoignait que l'éloquence exerçait toujours son prestige sur la population française. Des circonstances fâcheuses avaient bien pesé sur les élections des 31 mai et 1er juin. On ne connaissait pas encore la prise de Puebla au Mexique, et des bruits alarmants circulaient sur le sort de notre armée. Le développement que prenait l'insurrection polonaise inspirait des inquiétudes : on appréhendait que les négociations engagées aboutissent à la guerre. Néanmoins si on devait faire la part des circonstances, les élections avaient révélé un grand progrès du parti libéral. Les partis légitimiste et orléaniste n'avaient réussi à faire passer plusieurs de leurs candidats qu'avec l'aide de la démocratie. Ces symptômes ne furent pas négligés par l'Empereur, qui affirma de nouveau son intention de ne pas revenir en arrière.

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

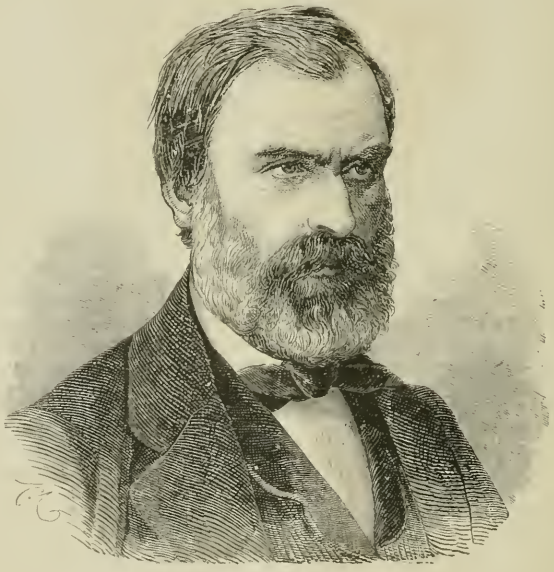

M. Eugène Pelletan, député.

La retraite imposée à M. de Persigny, qui avait trop passionné la lutte électorale et nui par l'excès de son dévouement, fut une première satisfaction à l'opinion publique. La présence à la nouvelle Chambre de plusieurs orateurs éminents des anciennes assemblées demandait un changement dans les rapports du gouvernement avec le Corps législatif. Les ministres sans portefeuille furent supprimés. Le ministère d'État fut transformé : abandonné par M. le comte Walewski, il perdit toutes ses attributions administratives. Les beaux-arts furent rattachés au ministère de la maison de l'Empereur, les bibliothèques au ministère de l'instruction publique. Le portefeuille, ainsi vidé, fut donné à M. Billault, qui n'en devint pas moins une sorte de premier ministre chargé de représenter le gouvernement devant les Chambres et de défendre sa politique. Il devait être assisté du président du conseil d'État et des conseillers d'État, commissaires du gouvernement. M. Baroche était le collègue désigné de M. Billault ; mais depuis onze ans il portait le poids de la discussion devant les Chambres, il relevait de maladie, il avait besoin de repos. On lui donna pour successeur M. Rouher. Mais M. Baroche reçut un ministère d'action, le ministère de la justice, dont on augmenta l'importance en lui ajoutant les cultes, qu'on enlevait à l'instruction publique. Dans les circonstances où l'on se trouvait, tant que la question romaine n'était pas résolue, il fallait pour les cultes une main ferme et une autorité déjà considérable, ce qui dicta aussi le choix de M. Baroche. M. Rouland quitta le ministère de l'instruction publique, démembré d'une part, puisqu'il perdait les cultes, augmenté de l'autre, puisqu'il recevait les bibliothèques. Ce fut un homme nouveau qui le remplaça, M. Duruy. Au ministère de l'intérieur et au ministère de l'agriculture, l'Empereur appela également des hommes nouveaux, MM. Boudet et Béhic.

Ces choix inattendus, qui sautaient par-dessus des têtes plus élevées, furent interprétés comme venant d'une pensée politique. L'Empereur, par la plus louable des prévoyances, cherchait à renouveler son personnel gouvernemental, peu nombreux, que la mort et la fatigue commençaient à éclaircir. Il avait aussi des vues particulières qui l'avaient fixé sur les personnes. M. Boudet

avait la réputation d'être un administrateur éprouvé. Il pouvait faire beaucoup de bien à l'Intérieur tout en calmant les passions excitées et les susceptibilités froissées par M. de Persigny. M. Béhic s'était distingué surtout dans l'organisation des Messageries impériales maritimes pour le service de l'extrême Orient : on attendait de lui une vive impulsion aux travaux publics. M. Duruy sortait des rangs de l'Université : il annonça, tout de suite, par ses premiers actes, qu'il avait mission d'inaugurer une ère nouvelle pour l'instruction publique. Il débuta en contre-signant un décret qui rétablissait l'agrégation de philosophie et rendait à cet enseignement dans les lycées son importance, trop diminuée sous le ministère de M. Fortoul. Il appela bientôt sur lui l'attention du pays et devint une des personnalités les plus caractérisées du nouveau cabinet.

M. Boudet.

Comme pour mieux marquer la portée de ces changements, l'Empereur adressa au ministre présidant le conseil d'État, M. Rouher, une lettre dans laquelle il l'invitait à étudier un sérieux projet de décentralisation. Le souverain témoignait une fois de plus de sa persistance à suivre l'opinion. Les élections de 1863 ne s'étaient point engagées sur une question précise : elles avaient une signification vague, elles indiquaient seulement le désir de voir le gouvernement développer les conséquences du décret du 24 novembre 1860. L'Empereur pensa qu'il n'y avait pas lieu de bouleverser le système gouvernemental : par les changements que nous venons de rapporter il déclara seulement qu'il voulait continuer sa marche en avant et s'engageait de plus en plus dans la voie libérale. Il ne redoutait pas la nouvelle opposition; il se préparait seulement à lui tenir tête en organisant plus fortement la défense de ses actes, et mieux encore en travaillant davantage à l'amélioration matérielle et morale du plus grand nombre. Mais allait-il en avoir le loisir? Si les inquiétudes excitées par le Mexique s'étaient dissipées devant la victoire, nos troupes devaient encore demeurer au delà des mers plusieurs années : or en Europe il se passait de graves événements où nous aurions pu jouer un rôle plus généreux, si nous n'avions pas été troublés par la crainte de nous mettre une guerre sur les bras, tandis que nous en soutenions une autre en Amérique, au grand détriment de nos finances.

M. Béhic.

§ 3. INSURRECTION POLONAISE DE 1863.

On sait comment la Pologne, après son réveil de 1830, retomba sous le joug de plus en plus lourd de la Russie. On sait comment l'empereur Nicolas usa durement de la victoire. Sans égard pour les réclamations de l'Angleterre et de la France, il marcha dès lors ouvertement à l'anéantissement de la nationalité polonaise, garantie par les traités de Vienne.

« Lois, coutumes, souvenirs, langage, religion, disait M. Bonjean au Sénat, tout ce qui, des plus petites aux plus grandes choses, constitue la nationalité d'un peuple, fut attaqué par la force ou miné par la ruse, avec une implacable persévérance qui ne s'est pas démentie un seul jour pendant vingt-cinq ans. Les traités de Vienne avaient promis aux provinces polonaises une administration distincte. En 1832, on en maintient un fantôme par l'institution d'un conseil d'État et d'une haute cour de justice, russe sans doute, mais au moins siégeant à Varsovie. En 1841, on supprime et le conseil d'État et la Cour de justice, dont les attributions sont transférées au Sénat de Saint-Pétersbourg; c'est à Saint-Pétersbourg que fut désormais centralisée toute l'administration de Pologne, même les choses ayant un carac-

tère essentiellement local, comme les travaux publics et les douanes.

« La cocarde et les ordres polonais avaient été supprimés en 1831; en 1836, ce fut le tour des monnaies polonaises; en 1838, celui du costume national. Le costume russe dut remplacer le costume polonais : un rouble de prime à qui obéira; le fouet jusqu'au sang aux récalcitrants.

« De 1832 à 1835, on transporte à Saint-Pétersbourg la bibliothèque, les médailles, les collections de l'Université de Varsovie et de la Société des amis des sciences; l'enseignement de la jurisprudence nationale est interdit à Varsovie, l'Université de Wilna est supprimée. En même temps, l'enseignement de la langue polonaise est prohibé, et le russe déclaré seule langue officielle.

« En Lithuanie, dès 1831, les dénominations russes remplacent partout les dénominations polonaises; en 1844, le même système est appliqué au royaume de Pologne; aux huit gouvernements qui rappelaient trop les anciens palatinats, on substitue cinq *gouvernies* sous des appellations nouvelles. La confiscation des biens contre tous ceux, jugés ou non, qui avaient pris part à l'insurrection de 1830, fut appliquée avec des raffinements inconnus au génie si fiscal des empereurs romains.

« Aux violences contre les choses se joignirent, dans des proportions inconnues jusque-là, les violences contre les personnes. En 1831, une première mesure ordonne la transportation dans les steppes du Caucase et l'inscription parmi les cosaques de cinq mille familles nobles de la Podolie. En 1832, Sa Majesté, dit le texte, *a daigné* ajouter que la même mesure serait appliquée aux sept autres gouvernements de Wilna, Grodno, Witebsk, Bialistock, Mohilew, Minsk, Volhynie et Kiowie : ce qui fera, dit l'ukase, quarante mille familles. Le compte était exact, l'exécution fut abandonnée au pouvoir discrétionnaire des autorités russes. En vertu de cet ordre inouï, plus de 300 000 Polonais furent successivement transportés dans les steppes, où ils sont morts de misère et de désespoir.

« Les enfants eux-mêmes ne furent pas épargnés. En 1832, un ukase ordonne d'incorporer dans les bataillons russes, comme *enfants de troupe*, tous les jeunes Polonais, de sept à seize ans, soi-disant orphelins ou que leurs familles trop pauvres n'auraient pas les moyens d'élever; et, en vertu de ces ordres élastiques, des milliers d'enfants furent ravis à leurs familles et à leur religion : on vit des mères se tuer de désespoir, d'autres se jeter sous les roues des chariots qui emmenaient leurs enfants.

« Restait la religion, dernier refuge des malheureux, dernier asile du patriotisme polonais. La Russie n'ignorait pas que tant que la Pologne resterait catholique, elle ne pourrait jamais devenir tout à fait russe. Aussi rien ne fut négligé pour obtenir la conversion des catholiques polonais au culte dominant [1]. »

Ici le prince Napoléon complète les détails qu'avait donnés M. Bonjean : « Deux ukases du 5 juillet et du 19 octobre 1831, dit-il dans son discours [2], défendent, afin de propager le culte grec, de construire de nouvelles églises destinées à la religion catholique, et de réparer celles qui existent. Le dernier ukase a été publié dans la *Gazette officielle de Varsovie*, à la date du 18 décembre 1831.

« Un ukase du 5 novembre 1831 renouvelle cette prohibition, et déclare qu'il n'y aura désormais, dans les provinces polonaises, qu'un seul prêtre par district, lequel (dit l'ukase) pourra être utile pendant le carême.

« Un ukase du 19 juillet 1832 assigne, dès à présent, plus de la moitié des églises catholiques au culte grec, et ordonne qu'à l'avenir, toutes les fois qu'une église grecque sera ruinée ou endommagée, on s'emparera d'une église catholique.

« Un ukase interdit aux pères de famille de faire élever leurs enfants, même chez eux, par des maîtres qui n'auraient pas été examinés et approuvés par l'Université schismatique de Charkow.

« Un autre ukase supprima toutes les écoles catholiques, qui sont presque les seules du pays, depuis les Facultés universitaires jusqu'aux écoles primaires.

« Enfin, un ukase inflige la censure à la parole du prêtre catholique, et prescrit qu'aucun sermon ne pourra plus être prononcé sans avoir été visé par les censeurs impériaux. »

On avait espéré que l'empereur Alexandre II changerait de système. Lorsqu'il vint à Varsovie en 1856 il prononça cette parole désespérante : « Tout ce que mon père a fait est bien fait, mon règne sera la continuation du sien. » Les Polonais opposèrent aux Russes la résistance passive du martyre et cette résignation irritait plus les Russes que ne l'eût fait une résistance armée. En 1861, la Pologne qui renaissait peu à peu, par la seule force morale, offrit un spectacle douloureux et touchant. Dans les journées des 25, 27 février et 8 avril, on vit tout un peuple, hommes femmes et enfants, à genoux sur le pavé de Varsovie, devant les images de la Vierge, s'opposer aux charges des cosaques et aux feux de l'infanterie russe que le chant de l'hymne nationale qui est une prière. Le 8 avril, il y eut 500 blessés. L'un des chefs russes, le colonel Benthern, désespéré d'avoir à commander le feu sur des femmes et des enfants agenouillés, se brûla la cervelle sur place. Le prince Gortchakoff disait au comte Zamoyski : « Mais battez-vous donc! — Nous n'avons pas d'armes. — Eh bien! je vous en donnerai. — Nous n'en voulons pas; vous pouvez nous assassiner, mais nous ne nous battrons pas. » Le prince Gortchakoff mourait un mois après (30 mai), épuisé par les fatigues et le regret du rôle qu'il avait dû jouer. Des réformes avaient été promises : le général Lambert vint pour les appliquer, et le marquis Wielopolski, qu'on ne peut mieux qualifier que du titre de *Polonais-Russe*, et qui occupait le ministère de l'instruction publique, chercha à faire prédominer son système. Le marquis Wielopolski voudrait voir son pays se rallier franchement à la Russie et l'aider dans sa propagande panslaviste. Les concessions paraissaient dérisoires aux Polonais, les procédés de l'administration ne changeaient pas. Varsovie ne quitta pas le deuil qu'elle avait pris depuis la lugubre journée du 8 avril. Le 15 octobre elle se proposait de célébrer la fête de Kociusko. Le général Lambert déclara l'état de siége. Les Polonais ne s'en portèrent pas moins en foule dans les églises que les troupes cernèrent, puis envahirent et profanèrent. Le général Gerstenzweig, qui avait or-

1. Discours de M. Bonjean, séance du 17 mars 1863.

2. Discours de S. A. I. le prince Napoléon, séance du 18 mars 1863.

donné les violences, se suicida quelques jours après. Le général Lambert, qui n'avait pu les empêcher, quitta Varsovie. M. Wielopolski donna sa démission. Le général Shoukozanett arriva et maintint l'état de siége dans toute sa rigueur. Les membres du clergé qui avaient protesté contre la profanation de leurs églises furent arrêtés : plusieurs furent déportés en Sibérie.

L'année 1862 fut marquée du même caractère que l'année 1861 : défiance des deux côtés, malentendus, réformes et répression. Il y eut dans cette année jusqu'à 14 833 personnes dans les prisons, c'est-à-dire la dixième partie de la population de Varsovie. Aussi l'arrivée du grand-duc Constantin, frère de l'empereur Alexandre, nommé vice-roi de Pologne, le retour de M. Wielopolski, et un nouveau remaniement des institutions promises ne modifièrent pas sensiblement la situation. Cette nomination du grand-duc Constantin avait excité de sérieuses espérances en Europe. Le conseil d'État étudiait dès lors sur les conditions des paysans, sur l'émancipation des Israélites, la formation de conseils de districts et de communes. Le 23 septembre l'Université de Varsovie, fermée depuis trente ans, était rouverte en grande cérémonie. Toutes ces réformes ne satisfaisaient qu'à moitié les Polonais, qui voulaient obtenir une reconnaissance directe de leur nationalité. On cherchait tout simplement à leur dorer les chaînes qui les attachaient à la Russie et à préparer les plans de Wielopolski. Des tentatives d'assassinat sur la personne du grand-duc et du marquis Wielopolski, actes de fanatiques, vinrent un moment déconsidérer la cause des Polonais. Mais on ne pouvait rendre le peuple responsable de ces crimes, et bientôt le gouvernement russe montra la sincérité de ses dispositions libérales par l'exil du chef de la noblesse polonaise, le comte André Zamoyski, et par la mesure du recrutement.

Le système d'améliorations partielles inauguré par le grand-duc Constantin ne pouvait ramener les Polonais; mais, fermement poursuivi, il aurait apaisé l'agitation, rétabli l'empire de la légalité, adouci le sort du royaume et diminué les haines. La mesure du recrutement était un démenti à la politique de modération. Depuis six ans il n'y avait pas eu de levée d'hommes en Pologne, et le moment était bien mal choisi pour en ordonner une nouvelle. La manière dont on l'exécuta surtout amena l'explosion qu'il était facile de prévoir. Le marquis Wielopolski, qui travaillait à l'émancipation des paysans, demanda, dans la crainte que cette levée d'hommes ne troublât son travail, l'exemption des paysans. N'appliquer le recrutement que dans les villes offrait une merveilleuse occasion de se délivrer des turbulents, *d'épurer le pays*, comme on disait. Une circulaire destinée à rester secrète, et qu'on a connue, déclarait que le nouveau recrutement avait pour objet d'épurer la population, qu'il n'était point limité quant au nombre, que les gens mal notés devaient en supporter le poids, etc. C'était donc, comme le dit lord Palmerston, une véritable transportation.

Le 15 janvier 1863, dans la nuit, de une heure à six heures du matin, la police et la troupe envahissaient les maisons désignées, et les scènes les plus odieuses se passaient. Les jeunes gens étaient enlevés, et, à leur défaut, toutes les personnes qui se trouvaient là, même des vieillards et des enfants. Les victimes de cette razzia étaient conduites à la citadelle. Qu'on juge de la stupeur et de l'affliction de Varsovie. Pendant plusieurs jours cependant tout resta calme : une morne douleur pesait seule sur la ville. Le 19, le gouverneur, qui croyait son triomphe assuré, publie dans le journal officiel de Varsovie : « que le recrutement n'avait rencontré aucune résistance; que les conscrits n'avaient témoigné que de l'empressement et de la bonne volonté, de la satisfaction et de la gaieté d'aller se former à l'école d'ordre que leur ouvrait le service militaire. » C'en était trop ! insulter en opprimant, narguer un peuple en le décimant ! La Pologne tout entière frémit; la patience échappa enfin. On courut aux armes.

Des troupes de fugitifs quittèrent Varsovie et se dirigèrent vers les forêts. Le 22 janvier avaient lieu les premiers engagements. Dans les palatinats de Varsovie, de Radom, de Plock, de Lublin, des bandes s'organisèrent. Manquant de fusils, les insurgés s'armaient de faux. Le comité d'action qui existait toujours à Varsovie prit la direction de la lutte : le 22 janvier, il publiait un appel aux patriotes et en même temps lançait un décret destiné à gagner les paysans. Ce décret déclarait les paysans propriétaires libres des terres qu'ils occupaient, sauf indemnité aux anciens propriétaires. Dans les premiers jours du mois de février, on se battait à Tomaszow, à Wonchok, à Biale. Le combat de Wengrow, dans le palatinat de Lublin (6 février), fut acharné : les insurgés avaient affaire à des forces supérieures. Deux cents jeunes gens se dévouèrent pour couvrir la retraite et périrent.

Des chefs se révélaient : Léon Frankowski, Miclencki, Langiewicz. Langiewicz, né dans le duché de Posen en 1827, savait le métier des armes. Il avait pendant un an fait le service de la *landwehr* en Prusse. Il avait été professeur à l'école militaire polonaise de Gênes. Audacieux et habile, il infligea plus d'une défaite aux colonnes russes. Celles-ci, qui croyaient étouffer en quelques jours le mouvement, étaient humiliées de rencontrer une telle résistance. Dans leur colère, les Russes n'épargnaient rien. Ils mirent à sac la ville de Wonchok, pillèrent celle de Tomaszow; à Miechow leur conduite fut barbare. Voici un document que le prince Napoléon lut au Sénat, et qui montrera comment les Russes entendaient la répression.

Le chef du district de Miechow à S. Ex. le commandant militaire du gouvernement de Radom (*général* Uszakoff).

« Arrivés dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, les insurgés attaquèrent à six heures du matin la ville de Miechow; après un combat d'une heure et demie avec les postes avancés et la garnison impériale russe de cette ville, ils furent repoussés. Les habitants sont restés entièrement en dehors de ce combat; ils se sont conformés aux ordres donnés par le chef militaire local, le colonel prince Bagration, commandant le 7e bataillon de chasseurs, ordres renouvelés avec plus de sévérité le 16 courant par son lieutenant, le major Niepielin, brigadier des gardes-frontières, le prince Bagration ayant ce jour-là même emmené de Miechow une partie de ses troupes. — Les portes cochères, les issues et les fenêtres des maisons ont été fermées, et nul des habitants n'est sorti dans les rues, pour laisser toute liberté d'agir à la troupe.

« Une demi-heure après la retraite des insurgés, les soldats commencèrent à tirer dans les fenêtres des maisons ; puis, en brisant les portes, ils envahirent les demeures particulières, sous prétexte d'y chercher des insurgés, ou bien en affirmant qu'il en était parti des coups de feu. Ils se firent remettre de l'argent, arrachèrent les propriétaires paisibles de leurs habitations, les maltraitèrent sans pitié, emportant tous les objets de prix et brisant les meubles. En *rétablissant l'ordre* de cette manière, beaucoup d'entre eux abusèrent des liqueurs fortes qu'ils trouvaient dans les caves, les cafés, les boutiques et les brasseries, et qu'ils buvaient avec avidité; dans cet état, sans même obéir aux ordres des officiers qui cherchaient à les retenir, ils se portèrent à tous les excès; ils mirent le feu aux maisons sur plusieurs points de la ville, et profitant de l'alarme pour saisir les passants inoffensifs, les assommer, les tuer, ils se livrèrent à toutes les horreurs du massacre et du pillage.

« Ni l'autorité du rang, ni le grade, ni l'uniforme, ni les signes honorifiques ne pouvaient préserver la vie des victimes. Le bourgmestre, Pierre Vorzéchowski,

Langiewicz.

renommé par son zèle civique, proposé pour une récompense par le prince Bagration, lorsque les soldats envahirent sa demeure, sortit revêtu de son uniforme et de ses insignes, sans doute pour les haranguer et pour se faire reconnaître; mais, appelé aussitôt par eux rebelle, traîné vers le corps de garde, sous une grêle de coups de crosse, de baïonnette, il fut égorgé devant le poste même, à quelques pas de sa maison. Une demi-heure après, les soldats insultaient au cadavre en le perçant de coups de lance et de baïonnette, le dépouillaient de tout vêtement, le traînaient dans le ruisseau voisin du corps de garde, où il resta baigné dans son sang jusqu'à ce que des hommes de cœur, fléchis par les prières de sa malheureuse épouse, eussent recueilli ses restes mutilés dans sa maison, où ils furent bientôt consumés par l'incendie.

« Le juge de paix et le maire communal de Miechow, malgré les signes et le costume de leur emploi, furent de même pillés et conduits à coups de crosse au corps de garde, d'où ils ne furent délivrés que sur les instances de quelques officiers dont ils étaient connus.

Camp de Langlewicz.

Le maître de poste, saisi dans sa maison, dans le bureau de poste, fut traîné dans la rue, dépouillé jusqu'à la chemise, roué de coups, resta prisonnier plus longtemps encore au corps de garde, et ne dut son salut qu'à une pareille intervention.

« Le chef même du district fut assailli dans sa maison, dont les portes avaient été enfoncées, menacé de mort, et ne fut sauvé que grâce aux efforts d'un invalide, non sans avoir payé une forte rançon à sept soldats qui voulaient le tuer comme rebelle, en disant que des coups de fusil étaient partis de sa demeure, ce qui, pourtant, était une insigne fausseté. L'ingénieur voyer Vysoski, qui le soir précédent était revenu de Varsovie à Miechow, bien que logeant dans la même maison que deux officiers de chasseurs, fut de même rencontré, malmené et dépouillé. L'ingénieur du district fut pareillement traité; on lui prit son argent, ses effets et jusqu'à sa montre.... »

Après avoir lu ce document, le prince Napoléon ajouta : « Je dois faire connaître au Sénat une lettre. Son style familier et les détails intimes qu'elle contient montrent combien peu elle était faite pour les honneurs d'une discussion sénatoriale, combien elle a été écrite dans les épanchements intimes de la vie, sans arrière-pensée de publicité. Cette lettre est d'une très-grande dame polonaise habitant Cracovie, que je nommerais, parce que j'aime à nommer toutes mes sources, si je ne craignais véritablement de la compromettre. Elle est touchante, car il y a des points sur lesquels, malgré toutes nos divergences politiques, nous devons être d'accord : c'est en ce qui concerne les sentiments d'humanité, de respect, de fraternité vis-à-vis de ceux qui souffrent.

« *Cracovie, le 6 mars.* Aujourd'hui je puis vous parler de deux succès des insurgés. Hier, le corps de Jezioranski a eu un avantage sur les Russes; il leur a tué quarante hommes, blessé davantage, et cela près de Pieskowa-Skala, que les Russes ont brûlée. Aujourd'hui jeudi, 5 mars, la nuit, à une heure, Langiewicz a surpris un détachement de Russes, et en a tué beaucoup : on parle d'un grand nombre; dans la journée, il s'est encore battu avec avantage; demain nous aurons les détails; ce soir nous ne pouvons savoir qu'en gros la bonne nouvelle, mais elle est sûre. En attendant, les Russes ne font que publier que le corps de Langiewicz est en fuite, lui blessé et déjà mourant en Gallicie.

« Oh! des armes! des armes! si nous en avions! Mais chaque carabine a été arrachée à l'ennemi et payée du plus pur sang. Cependant il y a déjà des bandes pas trop mal armées. Si vous voyiez ces jeunes gens partir, votre cœur serait inondé d'admiration, de respect et de joie. Chacun commence par s'agenouiller au confessionnal pour faire une confession générale. Ils approchent des sacrements, prennent le scapulaire, et puis calmes, remplis de foi et d'espoir, ils partent non en ayant l'espoir de vivre, mais ayant la foi et l'espoir que Dieu acceptera leur sang, et que leur mort fera revivre la patrie.

« La pauvre Cracovie est inondée par les malheureux dépouillés de toutes les villes et villages des frontières, que les Russes brûlent et dévastent. Tout le monde est d'une activité immense pour pourvoir à tant de besoins, tant de détresse. Je n'ai pas entendu une plainte de tous ces malheureux; seulement ils offrent toutes leurs souffrances à Dieu pour la Pologne; beaucoup de jeunes gens de grandes familles partent et se joignent aux bandes. Les domestiques, les valets de ferme, tout ce qui est jeune s'en va au moment donné.

« J'ai vu, l'autre jour, une scène bien touchante. Le fils d'une de mes amies devait partir; mais il attendait chez ses parents que l'ordre lui en vînt de ceux qui devaient partir avec lui; il ignorait le jour et l'heure. — A dix heures du soir, il apprend qu'à une heure du matin il doit partir avec dix autres. Il fait son paquet, range ses petites affaires, fait venir le prêtre (car les églises étaient fermées), se prépare comme pour la mort, puis reçoit à genoux la bénédiction de ses parents, et part gaiement rejoindre les autres. — Il a eu bonne chance, car il a pu prendre part au succès d'aujourd'hui et se porte bien, grâce à Dieu !

« Langiewicz a décidément beaucoup de talent et d'énergie. Après Malagosrcz, où il a échappé avec le plus grand talent au cercle des Russes, et où il a été vainqueur, il a combattu sept jours de suite tous les jours, puis il a pris trois jours de repos à Ojcow. Maintenant on ne sait où il va ni ce qu'il fera. Mais il a recommencé brillamment. Que vous dire encore? Les Russes continuent leur affreux système de massacres de femmes, enfants et vieillards, de pillage, d'incendie, tandis que les bandes des insurgés sont disciplinées, remplies de respect pour les propriétés et les personnes. Enfin, je voudrais bien qu'on voie de près comment les choses se sont passées, pour savoir combien les Russes sont des sauvages corrompus, rongés de vices [1]. »

Jusqu'au mois de mars, l'insurrection allait se développant partout sans direction unique. Elle était surtout le fait de la jeunesse. Le parti modéré ne se prononçait pas, tout en demeurant sensible au dévouement de la jeunesse. Il ne voyait pas dans cette explosion assez de gages de succès et craignait qu'elle n'avançât trop les affaires du parti révolutionnaire. Il voulait, au lieu d'un comité, une dictature. On s'entendit, et le jeune Marian Langiewicz fut proclamé dictateur le 12 mars à Sloshowa, non loin de Miechow. La dictature offrait des avantages, mais elle avait ses inconvénients. Elle indiquait aux Russes où il fallait frapper. Le dictateur réunissait autour de lui une petite armée : les Russes tournèrent contre lui tous leurs efforts au lieu de se disperser. Attaqué par des colonnes convergentes à Chrobierz, à Grochowiska, non loin de la Vistule, dans l'ancien palatinat de Cracovie, Langiewicz se battit pendant trois jours, le 17, le 18 et le 19 mars. Mais le cercle des baïonnettes russes se refermait de plus en plus. L'armée polonaise allait être enveloppée. Langiewicz comprit le péril : il divisa ses troupes par bandes en leur ordonnant de s'échapper et de gagner une autre partie du pays. Lui-même se jeta, comme il avait déjà fait plusieurs fois, sur le territoire autrichien pour gagner plus facilement une autre province. Mais les agents de l'Autriche l'arrêtèrent et le retinrent prisonnier. La Russie crut la lutte finie et l'annonça à l'Europe. La lutte recommença au contraire plus vive.

« L'ancien comité de Varsovie, reprenant aussitôt le pouvoir, interdisait désormais tout essai de dictature nouvelle, et il était d'autant plus fort cette fois

1. Lettre citée dans le discours du prince Napoléon le 18 mars 1863.

qu'il n'avait plus rien d'exclusif, qu'il faisait la part de toutes les influences, qu'il comptait dans sa mystérieuse organisation des hommes de tous les partis. Les opinions avaient pu différer jusqu'au 22 janvier, l'insurrection les avait rapprochées ; la chute de la dictature de Langiewicz laissait la nation tout entière debout avec ses bandes innombrables et son gouvernement recomposé sous la forme anonyme en face de la Russie.

« C'est le moment, en effet (mars-avril), où les situations se tranchent, où la rupture entre tout ce qui est polonais et tout ce qui est russe éclate de plus en plus dans une série de faits concordant avec la multiplication des bandes. Un jour, c'est le conseil municipal de Varsovie qui refuse de rester en fonction ; un autre jour, les Polonais membres du conseil d'Etat donnent leur démission ; mais l'acte le plus grave, le plus significatif était une manifestation de l'archevêque de Varsovie, Mgr Felinski. Ce prélat, qui était membre du conseil d'État, avait donné sa démission comme ses autres collègues. Le grand-duc Constantin ne voulut pas l'accepter. Mgr Felinski adressa alors sa démission à l'empereur lui-même, en l'accompagnant d'une lettre où il adjurait le tzar de mettre fin à la lutte.

« La Russie, il est vrai, pour ôter tout prétexte à l'Europe, qui commençait à témoigner son émotion et à se mettre en mouvement pour sa campagne diplomatique, promulguait un acte d'amnistie par un manifeste impérial du 1er/12 avril. Elle promettait le pardon et l'oubli du passé « à ceux qui déposeraient les armes avant le 31 mai. » Elle maintenait encore les institutions administratives précédemment accordées ; mais c'était là malheureusement un acte dérisoire, d'autant moins sérieux qu'il coïncidait avec un décret de confiscation lancé contre ceux qui auraient pris part à l'insurrection et avec l'envoi du général de Berg à Varsovie comme adjoint du grand-duc Constantin. Le général de Berg était justement un des officiers russes qui avaient exécuté, après la révolution de 1831, toutes les mesures de rigueur dont l'empereur Nicolas poursuivait la Pologne. Le retour d'un des plus implacables instrument de Nicolas n'annonçait pas des intentions favorables. Quant à Mgr Felinski, il devait bientôt expier sa lettre au tzar et la protestation qu'il publia quelque temps après contre l'exécution d'un religieux de Varsovie : il ne tarda pas à être appelé à Saint-Pétersbourg, pour être expédié de là au fond de l'empire. Au demeurant, ce que voulait la Russie par l'acte d'amnistie du 12 avril, c'était se donner aux yeux de l'Europe un dehors de clémence, sauf à appliquer plus que jamais en réalité son système de répression aveugle.

« Cette vaine amnistie, accompagnée de promesses d'institutions administratives, ne répondait plus à rien ; elle ne faisait que rendre plus sensible le caractère inexorable de la lutte. On s'y préparait dans les deux camps avec un redoublement d'énergie. La Russie se disposait à un grand effort militaire, et annonçait qu'après le 13 mai elle allait pousser à l'extrémité la répression. De son côté, le Comité central, dès le 10 mai, se transformait définitivement en gouvernement national ; il décrétait une organisation qui embrassait non-seulement le royaume, mais encore la Lithuanie, la Ruthénie, et il résumait son programme en quelques articles : — « Conquête et garantie d'une indépendance complète pour la Pologne, la Lithuanie et la Ruthénie, — émancipation des paysans d'après le décret du 22 janvier, — égalité devant la loi et tous les citoyens, sans distinction de classes et de croyances, — défense des traditions nationales, sans préjuger telle ou telle forme de gouvernement pour l'avenir, la nation ayant seule le droit de statuer à ce sujet après avoir recouvré son indépendance.

« Pendant tout l'été de 1863, c'était vraiment un étrange et émouvant spectacle que celui de ce malheureux pays transformé en champ de bataille. On peut dire que la nation tout entière était debout, combattant et obéissant à un gouvernement dont elle acceptait religieusement la direction sans le connaître. L'insurrection se manifestait jusque dans la Ruthénie, particulièrement dans la Volhynie ; mais elle se concentrait surtout dans le royaume et dans la Lithuanie, et c'est ici qu'on pouvait voir combien la disparition de la dictature de Langiewicz avait eu peu d'influence. Le combat, à vrai dire, n'avait point subi d'interruption. De tous côtés se levaient des bandes innombrables qui se grossissaient de volontaires du pays ou de détachements venus du grand-duché de Posen et de la Galicie. « Aller au bois » était devenu une expression proverbiale en Pologne. La guerre ne se faisait pas d'ailleurs au hasard, à l'aventure ; il y avait plus d'ordre et d'organisation qu'on ne l'aurait cru. Le pays était divisé en circonscriptions militaires stratégiquement reliées et ayant leurs chefs supérieurs. Dispersées dans les palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, de Kalisch, de Podlachie, d'Augustowo, de Plock, et dans toute la Lithuanie, les bandes polonaises étaient arrivées à faire avec un art merveilleux la guerre de partisans. Elles avaient acquis, sans compter l'élan et l'intrépidité au feu, une aptitude à se dissoudre et à se reconstituer, une souplesse d'évolutions qui déconcerta plus d'une fois la stratégie russe. Un Anglais sincère et honnête, un professeur considéré, se donnait à cette époque le plaisir de faire un voyage en Pologne, et il a raconté avec une simplicité émouvante ce qu'il avait vu, dans un récit qui a paru sous le titre de *l'Insurrection en Pologne*. Pendant son voyage, il avait rencontré des détachements polonais, et il était frappé de l'aspect martial de ces volontaires, de l'ordre, de la discipline qui régnaient dans ces bandes, du courage brillant et intelligent de ces jeunes officiers qui marchaient à la mort avec un entrain chevaleresque, qui le faisaient assister à un repas où ils portaient des toasts à la reine Victoria et à la libre Angleterre. Tous ces détachements formaient une véritable armée nationale qui comptait dans ses rangs des soldats promptement aguerris, endurcis par les marches rapides et par la misère, soutenus par un patriotisme exalté. Ces corps de volontaires livraient en quelques mois plus de combats que l'armée la plus éprouvée. Décimés par le feu, ils se renouvelaient sans cesse ; ils ont vu passer à leur tête tout un essaim de chefs héroïques, inconnus la veille, et le lendemain populaires dans toute la Pologne.

« De tous ces chefs, la plupart sont morts, les uns sur le champ de bataille, les autres fusillés ou pendus après avoir été faits prisonniers. Il y avait dans les commencements des officiers français accourus au bruit de ce grand combat : le jeune Yunck de Blankenheim, qui avait quitté une carrière toute tracée où il s'était fait déjà remarquer ; MM. Buffet, Roux-Chaussé, Ganier, Déodat Lejars, et d'autres encore. Le jeune

Convoi russe attaqué par les Polonais.

Rochebrune commandait les zouaves de la mort. Parmi les Polonais, on ne peut certes énumérer tous les chefs qui se sont succédé.

« Narbutt était le fils de l'historien national de ce nom. Il avait trente-trois ans. Condamné dès sa jeunesse au service militaire en Russie, il était allé au Caucase; il avait été blessé au siège de Kars pendant la guerre de Crimée, et grâce à sa blessure il avait pu rentrer en Lithuanie. A l'appel venu de Varsovie, il avait levé le drapeau de l'insurrection, et pendant deux mois il déconcerta les Russes par son audace et son habileté. Victime d'une trahison, livré par un garde forestier, il fut surpris dans son camp, et au moment où il allait encore échapper aux Russes, quoique blessé, il tomba frappé à mort. Sierakowski, une des plus nobles figures de cette lutte, était avant l'insurrection colonel d'état-major dans l'armée russe. Il avait, plus que tout autre, contribué à l'abolition des peines cor-

Rochebrune, commandant des zouaves de la mort.

porelles en Russie. C'était un esprit ardent, un cœur loyal. Dès le début de l'insurrection, il donnait publiquement sa démission d'officier russe, et bientôt il paraissait en Lithuanie à la tête d'une bande qui grossissait rapidement jusqu'à compter 2000 hommes. Il avait pris le nom de Dolenga. Blessé gravement dans une rencontre, il ne put échapper aux Russes. Il fut traduit devant un conseil de guerre, condamné et pendu. Les Russes, sans vouloir attendre sa mort, qui était inévitable, le firent porter tout blessé au supplice, et il mourut hissé au gibet par les soldats qu'il avait contribué à délivrer du knout et des verges. Quant à Mackiewicz, c'était un prêtre qui avait été d'abord chapelain dans le corps de Sierakowski, et qui devint bientôt lui-même chef d'une des bandes les plus considérables. C'était le type du prêtre-soldat, alliant la religion et la patrie. Il s'était fait un asile impénétrable dans les forêts lithuaniennes où il a tenu pendant bien des mois, faisant des sorties souvent victorieuses et se rejetant dans le bois. Il n'a été pris

qu'au mois de novembre par trahison, un jour qu'il s'était hasardé dans un village, et il périt en se défendant contre les Russes accourus pour s'emparer de lui. Ce sont de tels hommes qui ont animé de leur intelligence et de leur feu cette redoutable guerre, qui lui ont imprimé leur caractère pendant dix-huit mois.

« Ce qu'il y a eu cependant de plus curieux peut-être dans cette insurrection, c'est ce gouvernement qui dirigeait tout, et qui siégeait à Varsovie même sous l'œil des autorités russes. Dans le mystère même où il s'enveloppait, le gouvernement anonyme avait son organisation, ses conseils, sa place, ses départements ministériels; il étendait partout ses ramifications. Ceux-là mêmes qui exécutaient ses ordres ne le connaissaient pas et n'obéissaient pas moins. Il décrétait des impôts, et les impôts étaient ponctuellement acquittés; il distribuait des passe-ports aux voyageurs; il publiait des journaux jusque dans les provinces sans que les autorités russes y vissent rien. Le sceau national, qui était le seul signe où ses actes se faisaient reconnaître, était respecté de tous les Polonais dans l'intérieur du pays et au dehors. Ce voyageur anglais dont nous parlions constate, pour les avoir vus, quelques-uns des effets de cette prodigieuse organisation. Il avait reçu un passe-port du prélet de Varsovie; partout sur son passage il trouvait des relais de postes nationaux organisés. Il montre ce qu'a été cette perception des impôts qui s'accomplissait avec une sorte de régularité, qui s'étendait jusqu'à des fonctionnaires de la Russie, tels que le gouvernement de la banque, et il cite le fait du grand-duc Constantin lui-même pris au piége, et payant ses 10 000 roubles de contribution, lorsqu'il se croyait déjà sûr de découvrir le secret de l'organisation dans la maison qui lui était signalée comme un lieu de payement. Certes, si quelque chose est propre à attester la puissance de ce gouvernement, c'est qu'il rendait des sentences de mort qui étaient publiées, affichées, signifiées et exécutées presque à heure fixe. Tout ce qui se passait dans les conseils des autorités russes, il le savait presque aussitôt. Une telle action, dont il est puéril de contester la réalité, d'ailleurs avouée par les Russes eux-mêmes, ne s'explique que par un fait : la complicité universelle, et le général de Berg, à son arrivée à Varsovie, résumait assez exactement la situation, lorsqu'il disait au grand-duc Constantin, qui lui demandait s'il avait fait quelque découverte : « J'ai découvert que, hormis Votre Altesse Impériale et moi, tout le monde ici fait partie du comité. » C'était en effet la nation tout entière s'entendant à demi-mot, obéissant à un signe, agissant avec une unanimité spontanée [1]. »

L'intervention diplomatique de l'Europe, l'extension de la lutte déterminèrent la Russie à concentrer toutes ses forces en Pologne et à terrifier les insurgés par un système impitoyable de répression. Le grand-duc Constantin, le marquis Wielopolski disparurent de la scène, et le général de Berg eut le champ libre dans le royaume de Pologne. En Livonie, le général Dlotowskoï se signala par ses excès; mais il n'égala pas le zèle qui a valu une sinistre célébrité au général Mouravief en Lithuanie.

Les supplices se multiplièrent dans cette malheureuse province : de riches propriétaires, des prêtres, des gentilshommes, furent fusillés ou pendus. La mort du comte Léon Plater retentit douloureusement en Europe. Mouravief disait même à ses agents : « Il est inutile de faire des prisonniers. » Proscrivant toute marque de sympathie donnée aux insurgés à l'égard de la révolte; proscrivant le deuil, Mouravief infligeait les châtiments les plus sévères, même aux femmes dont il ne respectait pas la pudeur. Il forçait à la dénonciation. Il y eut, jusqu'au mois de juillet, dans le seul gouvernement de Wilna, 397 personnes dont les biens étaient séquestrés. Mouravief excitait les paysans contre les propriétaires : « Paysans et anciens serviteurs de château, leur disait-il, vous n'êtes plus obligés de travailler pour vos seigneurs, vous êtes complétement libres.... Réunissez-vous de votre côté, et tâchez de détruire les moyens d'existence et d'action que possèdent les rebelles.... Vous surveillerez les rebelles, et tout passant qui vous paraîtra suspect devra être arrêté.... Vous vous emparerez ensuite des gens malintentionnés, sans égard pour leur position et leur caractère, tels que les prêtres, les gentilshommes, les propriétaires, etc.... » Il confisquait au profit des paysans les biens de la petite noblesse. Le général Annenkof agissait de même en Ukraine, et les lieutenants de Mouravief enchérissaient encore sur ses circulaires. A Varsovie, la maison du comte André Zamoïski fut livrée au pillage et à demi brûlée. Tous les insignes de deuil, quels qu'ils fussent, étaient sévèrement prohibés. On forçait les Polonais à signer des adresses de dévouement au czar, et Mouravief était celui qui en obtenait le plus. Le gouvernement national d'ailleurs avait engagé ses concitoyens à signer pour ne pas s'exposer à de nouvelles violences. Mouravief reçut du czar l'*ordre de Saint-André* comme récompense de son zèle; plus tard il fut nommé comte.

C'est ainsi que la Russie répondait aux remontrances solennelles de l'Europe. Au mois de septembre toutes les espérances que les Polonais avaient conçues de l'intervention européenne s'évanouissaient. Cependant on eut encore un peu d'espoir lorsque l'empereur Napoléon proposa un congrès. D'ailleurs les puissances occidentales pensaient que le mouvement se maintiendrait pendant l'hiver et permettrait d'entreprendre quelque chose au printemps de 1864. La Russie prit ses mesures pour que la révolte fût écrasée. Elle amena l'Autriche à se rapprocher d'elle. L'Autriche proclama l'état de siége en Galicie, et tout fut dit. La répression continua après la défaite de l'insurrection. Au mois de mai 1864, le bourg d'Ibiany, dans le gouvernement de Kowno, fut détruit de fond en comble. Les terres appartenant à la noblesse de cette contrée ont été distribuées à trente-deux familles de *vieux croyants*.

Les ukases du 2 mars 1864 ont réglé le sort des paysans polonais de manière à déposséder les anciens propriétaires et à fomenter la haine des classes. La Pologne se trouve donc dans une situation déplorable, et l'insurrection de 1863 ne lui a valu que de retomber plus meurtrie sous la main de fer de la Russie.

§ 4. LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE ET LA POLOGNE.

L'Europe donna encore une fois la preuve de son impuissance à secourir la Pologne. Trois gouvernements se réunirent pour agir sur la Russie; mais celle-ci ne se trompa point sur le caractère factice de

1. *Annuaire des Deux-Mondes*, 1862-63.

cette entente, soi-disant commune, et ne tint compte de leurs réclamations qui accrurent son irritation en donnant aux malheureux Polonais des espérances bientôt détruites. Il n'en est pas moins d'un haut et douloureux intérêt de voir comment les rivalités et les ambitions des puissances paralysent leurs efforts quand une grande infortune les sollicite à la soulager.

Le gouvernement français en 1855, lors de la guerre de Crimée, n'aurait pas demandé mieux que de faire servir les victoires de nos armes au rétablissement de la Pologne. Le cabinet de Londres se refusa, au mois de mars, à cette extension de la guerre : ce n'était pas de ce côté qu'il tenait à affaiblir la Russie. Mais, après la chute de Sébastopol, les dispositions du cabinet des Tuileries étaient changées : satisfait du résultat obtenu, il ne songeait plus qu'à une paix nécessaire à la prospérité de la France. Lorsque l'Angleterre voulut continuer la guerre, et cette continuation eût posé inévitablement la question polonaise, Napoléon III s'y refusa. Le ministre anglais, lord Clarendon, prononça le nom de la Pologne au congrès de Paris. Le ministre russe comte Orloff déclara que « l'empereur Alexandre avait résolu de rendre aux Polonais tout ce dont on venait de lui parler. » Au lendemain de la guerre, le gouvernement français, qui connaissait les jalousies de l'Angleterre, se montra plein de bienveillance pour le gouvernement russe. Les relations devinrent cordiales : on se rappelle l'entrevue de Stuttgart en 1857. Là l'empereur Napoléon profita de l'intimité pour rappeler les promesses du comte Urloff, et l'empereur Alexandre disait, après l'entrevue, d'un ton à la fois étonné et blessé : « On a osé me parler Pologne ! » Cependant le rapprochement entre la France et la Russie subsistait. Même dans les affaires d'Orient une rare concordance se remarquait entre les vues de Paris et de Pétersbourg : les idées semblaient les mêmes. On pense bien que la condescendance de la Russie pour les propositions de la France dans la question des principautés danubiennes avait de sérieuses raisons d'être et qu'elle regardait ces propositions comme favorisant la politique au lieu de la contrarier. Néanmoins l'entente franco-russe parut évidente à l'époque de la guerre d'Italie, et nous avons dit comment la Russie appuya la France moralement et diplomatiquement. Le czar ne protesta point contre l'annexion de la Savoie, mais il profita de cette ambition française qui nous brouillait avec l'Angleterre pour donner à sa politique plus d'indépendance. Le czar profita du trouble de l'année 1860 pour demander le remaniement des stipulations du traité de Paris. La France tint bon; et lors de l'entrevue de Varsovie qui semblait combinée contre elle, elle paralysa l'hostilité de la Prusse et de l'Autriche par le bon vouloir de la Russie. Bien qu'absente, on a dit avec raison qu'elle avait été l'âme de cette entrevue. L'attitude de plus en plus grondeuse de l'Angleterre portait le cabinet des Tuileries à se rejeter vers Pétersbourg. L'alliance franco-russe en 1861 et 1862 était un fait qu'on ne discutait plus et qui alarmait la Grande-Bretagne. Le mouvement libéral qui semblait se produire en Russie, l'affluence des Russes à Paris, leur sociabilité faisait accepter volontiers une alliance qui paraissait plus sûre que celle de l'Angleterre. Vers la fin de l'année 1862 (21 décembre), l'empereur Napoléon III recevant en audience publique le nouvel ambassadeur de Russie, M. le baron Budberg, s'exprimait ainsi : « Je n'ai qu'à me féliciter des rapports qui existent entre l'empereur de Russie et moi. Ils ont d'autant plus de chances de durée qu'ils sont nés d'une sympathie mutuelle et des véritables intérêts des deux empires. En effet, j'ai pu apprécier l'élévation d'esprit et la droiture de cœur de votre souverain, et je lui ai voué une amitié sincère. »

C'est dans de telles circonstances que l'insurrection de la Pologne éclata. Le prince Czartoryski avait en vain mis en garde ses malheureux compatriotes dans un discours du 29 novembre 1861. Il avait adjuré les Polonais de subir leur triste sort en martyre, de subir jusqu'à cet odieux recrutement qui les menaçait. « En présence de l'état actuel de l'Europe, disait-il, des alliances qui s'y préparent, des communautés d'intérêts qui s'y établissent, nul homme sensé ne saurait admettre qu'un soulèvement en Pologne pourrait, à l'heure qu'il est, trouver un appui quelconque à l'étranger. »

Le gouvernement français, douloureusement affecté de cette insurrection qui dérangeait sans doute de beaux plans, se tint dans la plus grande réserve. Il espérait d'abord que ce serait tout au plus une échauffourée. La durée de l'insurrection et surtout l'attitude de la Prusse forcèrent enfin le cabinet des Tuileries à rompre le silence. Le roi de Prusse Guillaume Ier a pour principal ministre un homme qui depuis plusieurs années occupe beaucoup l'Europe de ses faits et gestes et la préoccupe davantage quant à ses plans. C'est M. de Bismark-Schœnhaussen. M. de Bismark, représentant du parti féodal et absolutiste, l'a pris de haut avec les chambres prussiennes et sait au besoin s'en passer. Pour rendre plus facile cette politique, il cherche à donner à la Prusse une grande situation extérieure et la pousse aux désirs d'agrandissements : il ne s'en tient pas aux désirs comme on l'a vu en 1864-65. M. de Bismark jugeait l'appui de la Russie indispensable à ses projets : il se hâta d'offrir au czar son assistance qu'on ne lui demandait pas. Une convention fut signée le 8 février entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Cette convention émut vivement l'Europe : on n'a jamais pu savoir au juste sa portée, mais les réclamations des puissances firent abandonner cette convention. L'immixtion de la Prusse dans les affaires de Pologne autorisant les puissances à intervenir également, la question polonaise prit dès lors toute l'importance d'une question européenne. La France chercha à s'entendre avec l'Angleterre et l'Autriche pour formuler un blâme contre la convention prussienne. Mais l'Angleterre et l'Autriche, tout en blâmant M. de Bismark, s'effrayèrent de voir la France s'en prendre à la Prusse et non à la Russie.

La France avait déjà adressé à la Russie des remontrances amicales. L'Angleterre envoya au contraire dès le 2 mars une dépêche sévère. Le cabinet des Tuileries n'appuya pas cette démarche du cabinet britannique, mais en profita pour prier la Russie de faire des concessions et de prévenir toute complication. A Paris on se faisait encore des illusions sur la force du parti libéral dans l'empire russe. « On avait oublié avec quelle prodigieuse facilité la société moscovite sait recevoir et exécuter tout mot d'ordre venu d'en haut; on était loin de prévoir que ces mêmes libéraux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, qui lorsqu'il était de mode de parler réforme et progrès, n'avaient jamais aux lèvres que les mots de liberté et de garanties con-

Le palais Zamoyski, à Varso

endié par les Russes. (1862.)

stitutionnelles, on ne prévoyait pas que ces mêmes hommes (à l'exception de quelques rares et loyaux esprits) s'exalteraient bientôt sur les avantages et les vertus « d'un gouvernement fort », voteraient des adresses à Mouravief et surpasseraient en violence sauvage et en cruauté froide jusqu'à ces vieux généraux de Nicolas si décriés. [1] »

L'empereur Napoléon avait, paraît-il, adressé au czar une lettre autographe pour lui indiquer ce qu'il croyait de son intérêt. L'ambassadeur russe, M. de Budberg, aurait même recueilli d'une bouche auguste cette parole : « Il faut savoir se faire couper le bras à temps. » Le 9 mars on apprit que la tentative personnelle de l'Empereur n'avait pas réussi. M. de Budberg, reçu, dit-on, en audience particulière, aurait été congédié par ces mots : « Dites à l'Empereur, votre maître, que si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'étais forcé de me trouver dans un camp opposé au sien, j'en serais fâché et malheureux. » Le cabinet des Tuileries, pressé par l'opinion publique, par les discours du Sénat, résolut de suivre une autre voie : il comprenait qu'il fallait renoncer à l'alliance russe, il y renonça.

Le 12 mars le prince Richard de Metternich, ambassadeur de Vienne à Paris, partit tout à coup pour Vienne. Il était chargé d'une mission importante. L'attitude qu'avait prise l'Autriche et qui contrastait avec celle de la Prusse, la connivence des autorités de Galicie permettait de croire qu'on pourrait amener l'Autriche à une entente commune contre la Russie. « Cracovie présentait un spectacle étrange : dans les rues, dans les marchés, on ne faisait qu'amasser de la poudre, du plomb et des uniformes; on organisait des ambulances; il y avait des maisons qui portaient en toutes lettres l'inscription en polonais : « effets pour l'armée nationale; » dans les carrefours on inscrivait les volontaires, tout cela sous les yeux des autorités autrichiennes, au su de tout le monde, au su des Russes eux-mêmes, qui ne furent point naturellement les derniers à s'en apercevoir. Dès le 4 février 1863, le chef de la chancellerie du grand-duc Constantin écrivait dans une dépêche confidentielle au baron de Budberg : « Cette connivence de l'Autriche n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans l'histoire de cette insurrection; j'ai déjà signalé tout cela à Pétersbourg et à Vienne. » Il va sans dire que des plaintes furent adressées de Saint-Pétersbourg à Vienne; il va sans dire aussi qu'à Vienne on parut très-ému et blessé d'un pareil soupçon.

« Pendant toute cette année 1863, la Galicie fut en réalité le refuge, le lieu de ravitaillement, le grenier, le dépôt et la vraie base d'opération pour les chefs de l'insurrection : c'est là qu'ils allaient chercher de l'argent, des volontaires, des équipements, des armes. Les envois d'armes, cette question vitale pour l'insurrection, rencontraient, il est vrai, de fréquents empêchements : la plus grande partie était confisquée; une petite partie finissait cependant par arriver, cela dépendait naturellement du hasard; mais le hasard se montrait singulièrement intelligent en se réglant invariablement sur la température de la politique. On pourrait écrire l'histoire de l'insurrection rien qu'en prenant pour guide les fluctuations de la diplomatie : à mesure que l'action diplomatique devenait plus forte ou plus faible, la frontière galicienne s'élargissait ou se resserrait, et à son tour l'insurrection languissait ou se ravivait subitement et ce jeu continua pendant toute une année. Triste jeu en fin de compte, car il sacrifiait des milliers de vies et de fortunes à ce misérable calcul d'infiniment petits qu'on nomme parfois pompeusement raison d'Etat, car il faisait involontairement penser à l'une des plus belles poésies populaires de la Pologne, où un pauvre oiseau tour à tour relâché, ressaisi et cruellement torturé, pousse ce cri plaintif : « Enfants, vous jouez, et moi il s'agit de ma vie [1]. »

L'attitude officielle de l'Autriche était certes beaucoup plus réservée que celle de son administration en Galicie, mais néanmoins on pouvait la croire assez mal disposée à l'égard de la Russie et dès lors on eut le projet de l'engager dans des négociations communes en faveur de la Pologne. Ce sera certainement un des faits les plus curieux que cette participation de l'Autriche aux négociations, et il était habile d'amener une des puissances qui avaient pris part au démembrement de la Pologne, à réclamer en faveur de la nationalité polonaise. On a dit que cette bonne volonté de l'Autriche n'était qu'une ruse et que le cabinet de Vienne n'entrait dans l'action commune que pour l'enrayer. La chose est possible, mais, malgré tout, malgré le rapprochement ultérieur de l'Autriche et de la Russie, cette rupture avec les vieilles traditions portait un coup sensible à l'alliance des trois puissances du nord et créait une situation toute nouvelle dont les conséquences se produiront peut-être plus tard.

L'Autriche a des intérêts sérieux à ce que la Pologne ne soit pas écrasée par la Russie et même à ce que son indépendance revive. Le gouvernement français s'appuyait sur ces idées et espérait une alliance avec l'Autriche. Le cabinet britannique mit tout en œuvre pour empêcher un rapprochement efficace entre Paris et Vienne. Il ne voulait pas qu'on songeât à ressusciter l'indépendance de la Pologne et qu'on remaniât la carte de l'Europe. Il croyait que des remontrances solennelles venant des grandes puissances suffisaient pour amener la Russie à des concessions aux Polonais, à un armistice et à des mesures propres à adoucir le joug qui pesait sur la Pologne. La France, bien qu'à regret, consentit à une action collective des trois puissances. Elle pensait que si les négociations n'aboutissaient pas, l'Angleterre ne pourrait pas reculer devant l'emploi des moyens coercitifs.

L'Angleterre, la France et l'Autriche voulaient agir ensemble et ne s'entendaient pas entre elles. De là des lenteurs interminables et une partie vraiment trop belle pour la Russie qui ne s'effraya pas de ce concert, purement apparent. Les cabinets de Paris et de Londres firent envoyer des dépêches par toutes les puissances secondaires; le pape, le sultan, la reine d'Espagne, le roi d'Italie, le roi de Suède demandèrent des concessions à la Russie, qui accueillit les dépêches et ne changea pas de système. Que lui importaient les puissances secondaires, puisque les grandes puissances ne s'accordaient pas ?

« Devant les premières notes (remises simultanément le 17 avril), le cabinet russe jugea utile de ne pas re-

1. J. Klacko, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1864.

1. Julian Klacsko. *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1864.

tarder sa réponse (20 du même mois) et de lui donner une forme qui pût paraître conciliante. Le prince Gortchakow ne s'y refusa pas le plaisir, il est vrai, de retourner contre la diplomatie française sa propre formule, et de convenir que la question polonaise était européenne en effet, puisqu'elle était.... révolutionnaire. « Les tendances révolutionnaires, fléau de notre époque, se concentrent aujourd'hui en ce pays (en Pologne); le mal dont il souffre actuellement n'est pas un fait isolé : toute l'Europe en est affectée, et tous les gouvernements devraient travailler de concert avec la Russie à apaiser ce désordre moral et matériel. » Le vice-chancelier russe ne négligea point non plus de prendre acte de l'opinion exprimée par le cabinet des Tuileries sur « l'insuffisance des combinaisons imaginées jusqu'ici (c'est-à-dire les stipulations de 1815) pour réconcilier la Pologne avec la position qui lui a été faite,» et de trouver dans une telle déclaration « un motif de plus pour ne pas recommencer des expériences qui ont été une source de malheurs. » En même temps cependant la réponse russe avouait « l'opportunité d'aviser au moyen de placer la Pologne dans les conditions d'une paix durable. C'est précisément sur le choix des moyens qui peuvent conduire à ce résultat *qu'il serait désirable de s'entendre.* »

« En somme, la Russie se montrait « disposée à un *échange d'idées*, » et les trois cours se mirent à l'œuvre pour formuler le programme de leurs demandes. Là commencèrent les embarras, suite inévitable de l'abandon de la seule base diplomatiquement fixe qu'avaient offerte les stipulations de Vienne, et l'Autriche usa de toute son habileté pour réduire le programme à l'état d'ombre, de cette ombre même d'institutions soi-disant nationales dont, à ce qu'elle assurait, jouissait la Galicie! C'est ainsi qu'après un travail de deux cruels mois (17 juin) furent élaborés les « six points » impossibles, irréductibles, que l'Autriche trouva cependant encore le moyen de réduire dans sa dépêche, que l'Angleterre acceptait comme un pis aller, et que la France admettait *uniquement comme point de départ des conférences*. Cette demande des conférences fut la seule chose sérieuse du programme; encore l'Angleterre n'appelait-elle à ces conférences que les huit signataires du traité de Vienne; la France, au contraire, « aurait attaché du prix à ce que l'Europe entière fût appelée à participer aux négociations, » tandis que l'Autriche déclarait seulement « n'avoir pas d'objection contre des pourparlers ou des conférences entre les huit puissances, *si la Russie en reconnaît l'opportunité*. » Lord Russell insista de plus sur « une suspension des hostilités ; » M. Drouyn de Lhuys recommanda « une pacification provisoire fondée sur le maintien du *statu quo* militaire ; » M. de Rechberg s'en tint « à former des vœux sincères pour que la sagesse du gouvernement russe parvint à arrêter une déplorable effusion de sang. »

« La divergence entre les trois cours intervenantes éclatait ainsi sur chaque question importante, et bientôt on apprit que le cabinet des Tuileries avait vainement essayé de faire accepter à l'Angleterre et à l'Autriche, sous la forme d'une convention ou d'un protocole, « l'engagement de poursuivre de concert le règlement de l'affaire de Pologne par les voies diplomatiques ou autrement, s'il était nécessaire. » En même temps les ministres britanniques multipliaient dans le Parlement les assurances qu'en aucun cas l'Angleterre ne ferait la guerre. La situation parut mûre au prince Gortchakow; la saison était du reste assez avancée pour ôter jusqu'à la moindre appréhension de quelque « coup hardi ; » il fit un retour offensif et rédigea ses réponses (13 juillet) dans ce style hautain et tranchant où excelle M. Hamburger, la grande plume du vice-chancelier russe. Le cabinet de Saint-Pétersbourg refusait l'armistice, refusait les conférences, déclinait la compétence des signataires du traité de Vienne, évinçait la France et l'Angleterre, et, comme trait final, — déclarait vouloir entamer avec la Prusse et l'Autriche, à titre de puissances copartageantes, une *négociation séparée*.... Cette dernière combinaison, qui remettait exclusivement le sort de la Pologne entre les mains de ceux-là mêmes qui l'avaient partagée et opprimée, ne manquait certes pas d'ironie. Lord Napier (dépêche du 16 juillet) avoue ingénument que c'était là quelque chose « à quoi l'on ne s'attendait pas; » le duc de Montebello déclara une telle ouverture « insultante, tendant à une *rupture positive et immédiate*, » et l'ambassadeur anglais « partagea pleinement l'impression du duc. » La proposition parut trop forte à M. de Rechberg lui-même, et, sans chercher l'intention secrète qui avait pu diriger le prince Gortchakow, et avant de s'entendre avec les gouvernements d'Angleterre et de France, il eut hâte de la repousser spontanément et « catégoriquement » dès le 19 juillet dans une dépêche au prince Metternich. Cet empressement du cabinet autrichien, d'ordinaire si lent dans ses démarches, fit sensation et parut même de bon augure à quelques hommes d'une foi robuste. D'un autre côté, on répétait alors dans les cercles de Vienne un mot de M. Rechberg qui présentait cet incident sous une couleur bien différente : « J'ai été très-pressé.... de *retarder les autres...*, » aurait dit le ministre de François-Joseph à ceux que sa pétulance avait quelque peu étonnés. Quoi qu'il en soit, il est avéré, et M. Drouyn de Lhuys s'est fait un devoir de le reconnaître, « qu'il n'a pas dépendu du gouvernement autrichien que l'idée suggérée par le cabinet des Tuileries ne fût adoptée. » (Dépêche au duc de Gramont, 3 août.) Cette idée consistait dans une note signée collectivement par les trois puissances « qui aurait donné au cabinet russe la preuve de l'unité de vues qu'il a semblé mettre en doute, et *garanti à l'Autriche qu'on entendait rester solidaires des conséquences* d'une politique commune. » Ce fut lord Russell qui déclina ce projet et refusa à l'Autriche la garantie qu'elle avait réclamée. Le désarroi était complet; les puissances écrivirent chacune séparément dans la première moitié du mois d'août (du 3 au 12) des dépêches dont la conclusion seule était identique, et cette conclusion rendait la Russie responsable des graves conséquences que la prolongation des troubles de Pologne pourrait entraîner. Le prince Gortchakow, dans sa réponse du 7 septembre, accepta cette responsabilité, et déclara « ne pas vouloir prolonger une discussion » évidemment sans but[1]. »

Les puissances allaient-elles accepter cette solution? Voilà ce qu'on se demandait. Le gouvernement français garda le silence. M. Drouyn de Lhuys dans une circulaire à ses agents à l'étranger, le 22 septembre, déclara que la France maintenait à la question son

1. Julian Klacsko, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1854.

Combat de Krasnobrod. (1862.)

caractère européen et annonçait qu'elle attendrait les communications que ses alliés croiraient devoir lui faire. L'Angleterre ne tarda pas à nous faire une communication. Dans un banquet à Blairgowie, le 26 septembre, lord Russell déclara la Russie déchue des droits que les traités de 1815 lui avaient donnés sur la Pologne. Il s'agissait de formuler diplomatiquement cette déclaration et de la signifier à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement français adhéra pleinement et immédiatement à la proposition. Le gouvernement autrichien y adhéra également, mais demanda des garanties dans le cas où cette déclaration amènerait la guerre. Lord Russell refusa de s'engager : le cabinet de Vienne retira son adhésion. Dès lors la déclaration n'étant plus simultanée perdait toute valeur aux yeux de la France. Néanmoins M. Drouyn de Lhuys donna l'assurance qu'aussitôt que le gouvernement britannique aurait remis une note dans le sens du discours de Blairgowie, la France en adresserait une identique. Lord Russell écrivit sa dépêche, la discuta avec ses

Le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris.

collègues, en donna copie au ministre des affaires étrangères de France, avertit son ambassadeur à Pétersbourg d'une importante communication, fit partir le courrier, puis quelques jours après l'arrêta par un coup de télégraphe et informa lord Napier qu'il ne serait pas donné suite « à l'importante communication. » Il paraît que cette retraite fut obtenue par M. de Bismark le rusé ministre du roi de Prusse. M. de Bismark fit entendre à Londres que la déclaration de lord Russell serait considérée par le czar comme un *casus belli*, et que la Prusse serait obligée de soutenir l'empereur Alexandre, avec lequel elle avait des intérêts identiques. Il ajouta (et là était le grand argument qui fit peur à lord Russell) que si on déclarait le czar déchu des bénéfices des traités de 1815, l'Allemagne pourrait bien déclarer le roi de Danemark déchu des bénéfices du traité de Londres de 1852 et de son autorité sur le Schleswig-Holstein. Le cabinet britannique crut sauver le Danemark en abandonnant la Pologne.

On sait ce qu'il est advenu : le Danemark a été dépouillé et la Pologne écrasée.

Mais ce qu'on ne saurait pardonner au cabinet britannique, bien mou et bien faible dans ces dernières années, c'est le ton de la dépêche par lequel il remplaça la fameuse déclaration qu'avait arrêtée le télégraphe. « Le gouvernement de Sa Majesté, disait-il, n'a pas le désir de prolonger la correspondance au sujet de la Pologne pour le simple plaisir de la controverse. Le gouvernement de Sa Majesté reçoit avec *satisfaction* l'assurance que l'empereur de Russie *continue* à être animé d'intentions pleines de *bienveillance* vis à-vis de la Pologne et de *conciliation* vis-à-vis des puissances étrangères. » C'était un scandale que de s'humilier ainsi et de baiser la main du prince Gortchakow, qui venait de donner un si rude soufflet à l'Angleterre, et qui dans ses réponses avait mêlé au refus une dédaigneuse ironie. La France tint un autre langage par la bouche de l'Empereur, qui voulait sortir de cette situation dignement et par un coup d'éclat, comme nous le verrons tout à l'heure.

§ 5. MORT DE M. BILLAULT; OUVERTURE DE LA SESSION LÉGISLATIVE (5 NOVEMBRE); LE CONGRÈS DES SOUVERAINS.

Les négociations en faveur de la Pologne avaient préoccupé vivement l'opinion; mais, grâce au caractère des élections, l'approche de la session la préoccupait aussi. L'ouverture en avait été fixée au 5 novembre, et on avait hâte de juger le nouveau Corps législatif. Les recrues brillantes que l'opposition avait faites devaient naturellement élever le débat à une grande hauteur, et on était impatient de voir les orateurs du gouvernement, M. Billault et M. Rouher, aux prises avec les Thiers, les Berryer, les Marie, etc. M. Billault allait trouver des adversaires dignes de son beau talent, qui avait paru accompli dans les dernières sessions au Sénat et du Corps législatif. Cet avantage lui fut refusé. Il se reposait dans une de ses propriétés, près de Nantes, où il soignait une indisposition qui ne présentait aucun symptôme alarmant; il venait d'envoyer aux députés les lettres closes qui les convoquaient pour le 5 novembre; il se préparait, d'après l'avis des médecins, à reprendre le chemin de Paris, lorsque le matin du 13 octobre, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie et mourut subitement.

Cette mort causa dans toute la France une vive sensation. L'Empereur ne cacha point son émotion, et le public entier, sans distinction de partis, déplora cette cruelle fatalité qui enlevait M. Billault dans tout l'éclat de son talent, au moment où plus que jamais il était nécessaire à son pays. Un décret ordonna que ses funérailles seraient célébrées aux frais du Trésor public, honneur que personne ne trouva exagéré. Il y avait même dans cette disparition subite de l'éminent orateur quelque chose de plus grave que la perte d'une gloire de la tribune, un événement politique. M. Billault, ministre d'État, interprète de la politique impériale, était la colonne sur laquelle reposait le nouveau système de représentation que le gouvernement avait adopté en vue des Chambres. Le poids de la discussion devait porter presque tout entier sur lui, et il était homme à le soutenir, sans fléchir. En serait-il de même d'un autre? M. Billault s'était formé dans les anciennes Assemblées, et depuis l'Empire il ne s'était pas élevé, et pour cause, une nouvelle génération d'orateurs. M. Rouher paraissait appelé naturellement à lui succéder. Mais si M. Rouher discutait admirablement les affaires commerciales et économiques dont il possédait une rare connaissance et une grande expérience, serait-il à la hauteur de M. Billault pour les discussions politiques? L'expérience a été faite et se poursuit. M. Rouher a dignement suffi à sa tâche, répondu aux espérances qu'il avait fait concevoir, tenu tête avec énergie à M. Thiers, à M. Berryer, à M. Jules Favre. Sa parole est souvent brillante et chaleureuse, mais ce n'est pas la dialectique aussi souple que serrée, l'habile disposition du discours, la sobriété de la parole, toujours contenue, même dans les plus grands élans, l'éloquence élevée et en même temps incisive de M. Billault. Si l'on n'épargnait pas les regrets à M. Billault, on ne manquait pas non plus de faire observer les inconvénients d'une organisation que pouvait ruiner la mort d'un homme. Le système du 23 juin dut, en effet, être sinon détruit, du moins modifié. M. Rouher fut nommé ministre d'État et devint le principal ministre orateur. On le remplaça à la tête du conseil d'État par l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Rouland, qui s'était autrefois distingué comme procureur général mais ne tint pas ce qu'on attendait de lui. M. Rouland donna sa démission de sénateur, ainsi que MM. Chaix-d'Est-Ange et Forcade la Roquette, nommés vice-présidents du conseil d'État. Avec M. de Parieu, depuis longtemps vice-président, et M. Vuitry, gouverneur de la Banque, ancien président de section nommé vice-président honoraire, cela fit quatre vice-présidents destinés à soutenir la discussion devant les Chambres, sans parler des membres ordinaires du conseil d'État. Cette combinaison n'offrit pas tous les avantages qu'elle promettait, et fut plus tard modifiée, du moins dans les personnes. Les journaux libéraux ne se firent pas faute de critiquer ce système laborieusement imaginé. Ils trouvaient plus simple que chaque ministre vînt lui-même défendre sa conduite, ce qui n'entraînerait pas absolument leur responsabilité devant les Chambres.

Après avoir réorganisé son armée de la parole, l'Empereur ouvrit, avec la solennité accoutumée, la session de 1863-64, session qui devait être une des plus brillantes que la France ait eues même sous les anciens gouvernements. On attendait avec impatience le discours impérial, à cause surtout des négociations qui avaient échoué : il satisfit, et au delà, l'attente publique par la franchise avec laquelle il aborda les questions du jour.

« La réunion annuelle des grands corps de l'État, dit l'Empereur, est toujours une occasion heureuse qui rapproche les hommes dévoués au bien public, et permet de manifester la vérité au pays. La franchise de nos communications mutuelles calme les inquiétudes et fortifie mes résolutions. Soyez donc les bienvenus.

« Le Corps législatif a été renouvelé pour la troisième fois depuis la fondation de l'Empire, et pour la troisième fois, malgré quelques dissidences locales, je n'ai qu'à m'applaudir du résultat des élections. Vous m'avez tous prêté le même serment; il me répond de votre concours.

« Notre devoir est de faire promptement et bien les affaires du pays, en restant fidèles à la constitution qui nous a donné onze années de prospérité et que vous avez juré de maintenir..... »

L'Empereur entra ensuite dans le détail des améliorations qu'il comptait proposer aux Chambres, améliorations matérielles et morales. Il passa en revue la politique extérieure, et, parlant du Mexique, dit cette phrase caractéristique : « Les expéditions lointaines, objet de tant de critiques, n'ont pas été l'exécution d'un plan prémédité; la force des choses les a amenées, et cependant elles ne sont pas à regretter. » Puis il ajouta : « La question polonaise exige plus de développements. Quand éclata l'insurrection de Pologne, les gouvernements de Russie et de France étaient dans les meilleures relations; depuis la paix, les grandes questions européennes les avaient trouvés d'accord, et, je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie, comme lors de l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exigeait des ménagements, et il m'a fallu croire la cause polonaise bien populaire en France pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent, et à élever la voix en faveur d'une nation, rebelle aux yeux de la Russie, mais aux nôtres héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités.

« Néanmoins, cette question touchait aux plus graves intérêts européens; elle ne pouvait être traitée isolément par la France. Une offense à notre honneur ou une menace contre nos frontières nous imposent seules le devoir d'agir sans concert préalable. Il devenait dès lors nécessaire, comme à l'époque des événements d'Orient et de Syrie, de m'entendre avec les puissances qui avaient pour se prononcer des raisons et des droits semblables aux nôtres.

« L'insurrection polonaise, à laquelle sa durée imprimait un caractère national, réveilla partout des sympathies, et le but de la diplomatie fut d'attirer tout le poids de l'opinion de l'Europe. Ce concours de vœux presque unanime nous semblait le moyen le plus propre à opérer la persuasion sur le cabinet de Saint-Pétersbourg. Malheureusement, nos conseils désintéressés ont été interprétés comme une intimidation, et les démarches de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, au lieu d'arrêter la lutte, n'ont fait que l'envenimer. Des deux côtés se commettent des excès qu'au nom de l'humanité on doit également déplorer.

« Que reste-t-il donc à faire? sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence? Non.

« Sans courir aux armes, comme sans nous taire, un moyen nous reste : c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen. La Russie l'a déjà déclaré, des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blesseraient en rien sa dignité.

« Prenons acte de cette déclaration. Qu'elle nous serve à éteindre, une fois pour toutes, les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que, du malaise même de l'Europe, travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement!

« Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions?

« N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli, et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde?

« *Les traités de* 1815 *ont cessé d'exister.* La force des choses les a renversés ou tend à les renverser presque partout. Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie, comme sur le Danube. L'Allemagne s'agite pour les changer; l'Angleterre les a généreusement modifiés par la cession des Iles Ioniennes, et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

« Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent et, au midi comme au nord, de puissants intérêts demandent une solution.

« Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage suprême?

« Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'État de tous les pays et leur dire :

« Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré?

« La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation?

« Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés?

« Les ressources les plus précieuses devraient-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces?

« Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses?

« Ne donnons pas plus longtemps une importance factice à l'esprit subversif des partis extrêmes, en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples.

« Ayons le courage de substituer à un état maladif et précaire une situation stable et régulière, dût-elle coûter des sacrifices.

« Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un ordre de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples.

« Cet appel, j'aime à le croire, sera entendu de tous. Un refus ferait supposer de secrets projets qui redoutent le grand jour; mais quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le danger, où est le salut. Deux voies sont ouvertes : l'une conduit au progrès par la conciliation et la paix : l'autre tôt ou tard, mène fatalement à la guerre par l'obstination à maintenir un passé qui s'écroule.

« Vous connaissez maintenant, messieurs, le langage que je me propose de tenir à l'Europe. Approuvé par vous, sanctionné par l'assentiment public, il ne peut manquer d'être écouté, puisque je parle au nom de la France. »

La veille du jour où il prononçait ce discours mémorable, l'Empereur avait envoyé à tous les souverains une lettre d'invitation pour le congrès. Les rois d'Ita-

Obsèques de M. Billault (octobre 1863).

(430, col. 1.)

lie, de Suède, de Danemark, de Turquie, de Belgique, de Portugal, d'Espagne, de Grèce, ainsi que la Confédération suisse, donnaient au projet une adhésion sans réserve. Le pape promettait de venir au congrès mais pour y revendiquer les droits, si souvent méconnus de la religion. Le czar se montrait favorable, mais demandait que l'on précisât les questions qui devaient faire l'objet d'une entente. Le roi de Prusse reconnaissait l'utilité de suppléer aux parties des traités de 1815 qui'ont été détruites ou qui devaient être abolies, d'entourer de garanties nouvelles les dispositions qui se trouveraient méconnues ou menacées. L'empereur d'Autriche acceptait la pensée du congrès, mais voulait qu'on s'entendît auparavant sur le point de départ, sur les moyens d'action qu'on avait en vue. L'Angleterre refusa net. Ce refus de concours d'une grande puissance empêcha l'idée d'aboutir. En réalité cette idée était belle, grande, généreuse et digne du souverain de la France. Il n'en était pas moins vrai cependant que dans une année où les rivalités, les ambitions, le désaccord profond des divers gouvernements s'étaient révélés d'une manière aussi éclatante, on ne pouvait guère espérer voir ces divergences disparaître tout à coup et les souverains s'embrasser comme des frères. Le sang qui avait coulé en Pologne n'avait pas crié assez fort pour faire taire les sentiments mesquins et l'égoïsme, et on aurait espéré que ces mêmes puissances pourraient venir tout d'un coup, sans grand motif, à une réconciliation efficace! La Russie aurait-elle cédé sur la Pologne, et l'Autriche sur la Vénétie? La proposition du congrès était à la fois et une grande idée et un expédient pour sortir de la situation où l'on se trouvait. Elle termina dignement une série de négociations qui, grâce à la défection de nos alliés, n'avaient été rien moins que dignes. Elle ne venait pas en temps opportun pour triompher. Mais elle était lancée et elle fera son chemin.

Lorsqu'on jette les yeux sur l'Europe actuelle, sans doute on est frappé du malaise qui la tourmente; elle a des causes de troubles qui l'inquiètent, des cicatrices qui ne se ferment pas, des blessures qui saignent Alarmée des projets de l'Italie et des ressentiments de la Hongrie, elle observe l'agonie de l'empire ottoman, elle souffre du martyre de la Pologne, elle gémit de la spoliation du Danemark. Ajoutons à cela la rivalité de l'Angleterre et de la Russie, la crainte qu'inspire la force de la France, le travail intérieur qui semble imminent en Allemagne, et nous comprendrons quelles causes de complications subsistent. Les pessimistes de tous les pays ont de nombreuses preuves à l'appui de leurs fâcheuses conjectures.

Laissons-les dire. L'Europe hérite sans doute d'un passé bien difficile à supporter dans certains royaumes. Sans doute elle éprouve le besoin de remaniements géographiques, de changements intérieurs; mais il faut reconnaître, et nous l'avons démontré, que les dangers d'une crise européenne diminuent à mesure que les souverains comprennent mieux les nécessités de leur temps. Satisfaire les intérêts légitimes des peuples, sans céder à aucune exigence, c'est là, croyons-nous, le moyen de prévenir le retour des révolutions. Notre société s'est renouvelée, n'est-il pas temps qu'elle s'affermisse? Notre civilisation a dû, pour se produire au jour, déchirer le flanc de sa mère, et cette naissance douloureuse lui fait encore courir des dangers; espérons que les orages de son enfance sont passés, et qu'elle pourra désormais s'épanouir dans toute la vigueur et la fleur de la jeunesse. Si les motifs de crainte sont graves, les motifs de confiance sont sérieux.

Il y a au-dessus des divisions politiques un intérêt commun qui souvent les efface : c'est l'intérêt des échanges, le besoin qu'on éprouve les uns des autres Le commerce relie les peuples en attendant que la force morale devienne assez grande pour les réunir en une seule et même famille. Si l'humanité, malgré son immense développement, doit un jour revenir dans des conditions meilleures à l'unité que réclament sa commune origine et ses communes destinées, notre siècle lui aura fait faire un grand pas.

Le temps n'est pas éloigné où les nations, ajoutant à leur isolement naturel, élevaient à l'envi des murailles de tarifs et de lois, pour se défendre contre le blé, ou les bestiaux, ou les étoffes des autres nations. Les royaumes se fractionnaient même en petites provinces qui ne pouvaient communiquer entre elles, et tel pays dans l'abondance ne pouvait nourrir son voisin affamé. Les fleuves mêmes ne pouvaient librement porter de leur source à leur embouchure les marchandises que l'habitant du haut pays envoyait à l'habitant des côtes, ni remonter librement les produits des régions lointaines que ce dernier allait chercher au delà des mers. Des péages, des frontières coupaient de distance en distance « ces grands chemins qui marchent » et qui resteront, malgré nos inventions modernes, les voies de communication les plus faciles. On forçait la nature pour s'isoler : aujourd'hui on la force pour se rapprocher.

Regardons plutôt. Partout où la nature a semé d'obstacles le cours des rivières, l'homme l'améliore; partout où elle l'allonge par ses détours, il l'abrége par ses canaux. Il unit les bassins des fleuves entre eux, et entre eux les versants des mers différentes. Il a le secret d'égaliser les niveaux, et il y a longtemps que les montagnes ne l'arrêtent plus. Une tonne de marchandises venant de Marseille peut circuler par bateau dans toute la France, et il n'y a plus de solution de continuité entre les artères qui répandent dans toutes les profondeurs du pays et la vie et la richesse. On perce les Alpes; on perce les Pyrénées; on coupe l'isthme de Suez. Demain peut-être une pioche hardie détachera l'Amérique du sud de l'Amérique du Nord, pour ouvrir aux vaisseaux un chemin plus direct de Londres à Yeddo, de Bordeaux à Canton.

La France a besoin des autres pays et tous les pays ont besoin d'elle. Aujourd'hui, les capitaux français sont engagés dans les chemins de fer espagnols, italiens, autrichiens. Les capitaux étrangers sont intéressés dans nos grandes entreprises. Les banques des divers États se règlent les unes sur les autres. Toutes les nations ne tardent pas à profiter des améliorations qui s'introduisent dans le régime économique d'un autre peuple. Le système des poids et mesures que notre esprit, si profondément logique a inventé et qui repose sur la raison, se propage insensiblement en Europe. Les expositions universelles font bénéficier les industriels de tous les pays qui y prennent part, des progrès accomplis par les autres. En cela, le Français n'est point aussi imitateur que les autres peuples : il aurait cependant beaucoup à apprendre. Il s'occupe

moins de ce que font les étrangers que les étrangers ne s'occupent de ce qu'il fait. Il y aurait cependant profit, sans tomber dans l'imitation servile, à regarder au delà de nos frontières. La facilité des voyages commence toutefois à nous entraîner au dehors : nous avons envoyé des commissions d'ouvriers à l'exposition de Londres de 1862, pour étudier les industries étrangères. Nous prenons de temps à autre les modes de nos voisins, et nous nous laissons pénétrer plus aisément par l'influence des peuples avec lesquels nous nous mettons en contact.

Nous sommes donc loin du temps où la guerre était plaisir de prince et semblait la situation normale de l'Europe. C'est la paix qui maintenant devient de plus en plus la vraie condition de la vie européenne comme elle devrait être celle de l'humanité entière. L'industrie et le commerce la réclament et la maintiennent, la diplomatie écarte les dangers qui la menacent, les Assemblées ne se laissent pas facilement entraîner à la briser, et les souverains trouvent plus de gloire à la consolider qu'à la compromettre.

§ 6. ÉCLAT DE LA SESSION LÉGISLATIVE DE 1863-1864.

Nous nous arrêtons au célèbre discours du 5 novembre, à la fin de l'année 1863. Les événements qui se sont accomplis depuis cette époque sont trop près de nous pour qu'on puisse les apprécier exactement : ils manquent de lointain, et sans le lointain on ne peut ni grouper les faits comme il convient, ni les juger comme ils méritent. Nous nous contenterons d'en présenter un résumé succinct indiquant seulement la tendance qui nous paraît dominer.

La session législative, qui a duré du 5 novembre 1863 au 21 mai 1864, est non-seulement une des plus longues, mais c'est la plus brillante que la France ait eue depuis le décret du 24 novembre. Les espérances qu'on avait fondées sur la rentrée à la Chambre d'anciennes illustrations parlementaires n'ont pas été démenties, et de nouveaux talents, suscités par l'émulation, se sont produits. La vérification des pouvoirs donna lieu à un examen minutieux de la manière dont s'étaient faites les élections du 31 mai. Quelques débats très-vifs en résultèrent et firent briller un nouvel orateur sur les bancs du gouvernement, M. Thuillier, président de section au conseil d'État. En somme, on en vint à reconnaître que la plupart des réclamations des candidats évincés, dont on avait fait tant de bruit, n'étaient pas sérieuses, et M. Thuillier retourna, avec habileté, contre l'opposition, l'accusation de manœuvres que celle-ci avait dirigée contre le gouvernement. Cependant on constata un grand nombre de petites irrégularités presque inévitables dans un pays de suffrage universel où se trouvent encore beaucoup d'ignorants : elles disparaîtront à mesure que l'éducation publique fera des progrès. Sur 283 élections, 5 seulement furent annulées; quatre autres étaient à refaire par suite de double élection.

Avant les débats de l'adresse, la Chambre eut à s'occuper de la question financière. M. Fould ne croyait pas qu'il serait obligé de rouvrir le grand-livre; mais les expéditions lointaines avaient coûté cher. On avait pu, grâce à l'accroissement des revenus, subvenir à une grande partie de ces dépenses extraordinaires avec des ressources ordinaires : il restait néanmoins dans les budgets de 1862 et 1863 réunis un déficit de 75 millions, qui, ajouté à nos anciens découverts, les portaient à 972. La dette flottante remontait au chiffre où M. Fould l'avait trouvée en entrant au ministère des Finances, chiffre qu'il avait déclaré trop élevé et qu'il avait réduit par la conversion des rentes. Cette fois il fallait consolider une partie de cette dette, et M. Fould démontrait à l'Empereur la nécessité d'ouvrir un emprunt de 300 millions. Le nom du Mexique revenait sans cesse dans son rapport, et le désir de voir résolue cette question onéreuse s'y trouvait plus d'une fois exprimé. M. Fould, malgré les embarras du présent, dont il n'était certes pas responsable, envisageait l'avenir avec confiance. La garantie d'intérêts et les subventions qu'il fallait donner aux compagnies de chemins de fer grevaient le budget de 51 millions. Mais aussi ce n'était là qu'un placement à gros intérêts : « En limitant les droits des compagnies à une jouissance maximum de quatre-vingt-dix-neuf ans, au lieu de leur accorder une propriété perpétuelle, l'État s'est ménagé pour l'avenir une ressource dont on peut déjà tenir compte, et qui acquiert une valeur importante d'année en année. Le capital employé à la construction des chemins de fer s'élève maintenant à 4 milliards 500 millions, dont le revenu net est de 264 millions, somme égale aux quatre cinquièmes des arrérages de la dette de la France. Ainsi, au moment fixé par les traités avec les compagnies, l'État prendra possession des chemins de fer, qui représenteront alors une valeur bien supérieure au chiffre que je viens de citer. »

M. Gouin, chargé au Corps législatif de faire le rapport de la commission qui avait examiné le projet d'emprunt, insista, plus encore que le ministre, sur la nécessité de se contenter désormais de la gloire acquise. M. Larrabure présenta aussi plus tard sur les crédits supplémentaires un rapport dont on loua beaucoup l'indépendance et le libéralisme. Les membres de la majorité entraient dans la bonne voie, et leurs avertissements respectueux produisaient plus d'impression que les réclamations, justes souvent, mais malveillantes de l'opposition. M. Thiers saisit tout de suite l'occasion de l'emprunt pour faire ses débuts dans le Corps législatif de l'Empire. Il sait admirablement parler affaires comme politique, et pendant plusieurs heures il intéressa l'Assemblée avec une discussion de chiffres. M. Vuitry lui répondit avec une netteté et une précision de langage qui égalait au moins celle de M. Thiers. M. Vuitry est, lui aussi, un habile financier, et, en rétablissant les chiffres dans un autre ordre, il fit sentir les exagérations de M. Thiers. Lors de la discussion de la loi des crédits supplémentaires, M. Vuitry eut à lutter contre l'éloquence magistrale de M. Berryer, qui avait fait de nos finances un tableau réellement trop sombre. Les rapports de MM. Gouin et Larrabure donnaient mieux la mesure de la critique légitime. Du reste, le pays fournit une preuve immédiate et éclatante de sa confiance. M. Fould ne demandait que 300 millions, en d'autres termes il émettait 14 millions de rentes : du 18 au 25 janvier, il y eut des souscriptions pour 219 millions de rentes par 542 000 personnes. Cet empressement avec lequel le pays avait répondu à l'appel du ministre des finances témoignait hautement comment il avait foi dans le crédit de la France.

La discussion de l'adresse commença comme de cou-

tume au Sénat. M. de la Guéronnière demanda nettement une tendance plus libérale encore du gouvernement. Il se prit pour ainsi dire corps à corps avec M. Rouher. M. de la Guéronnière faisait surtout le procès à la politique de M. de Persigny. La politique extérieure appelait toutefois plus vivement l'attention des sénateurs, qui, en général, ne sont pas très-disposés à réclamer des modifications dans la politique intérieure. On garda néanmoins le silence sur Rome : la question dormait. Mais la Pologne trouva de chaleureux défenseurs et un adversaire terrible. M. de Boissy ne veut point entendre parler de sacrifices en faveur de l'étranger. Il professe le patriotisme le plus étroit qu'on puisse imaginer, et blessa tout le monde par la manière dont il repoussait l'idée d'une intervention en faveur de la Pologne. Le Sénat tout entier protesta contre les cruelles et peu dignes paroles de M. de Boissy. Il applaudit, au contraire, aux généreux sentiments de M. Bonjean, qui plaida de nouveau la cause d'un peuple plus malheureux que jamais. Le procureur général Dupin termina le débat et fixa l'opinion du Sénat sur cette douloureuse question. Il témoigna de

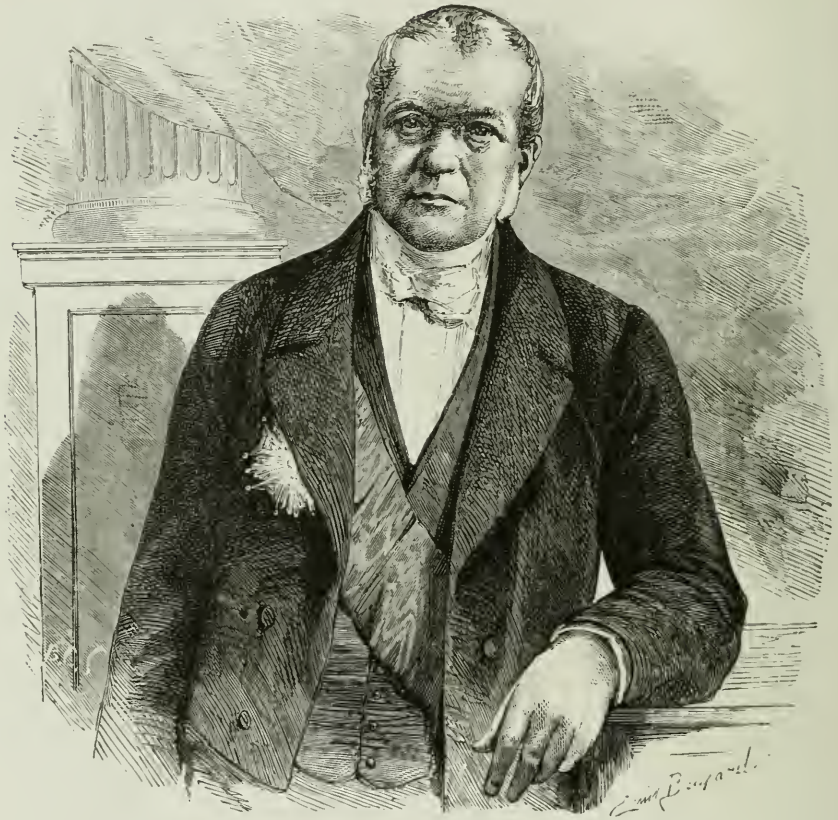

M. Chaix d'Est-Ange, vice-président du conseil d'État.

ses sympathies pour la Pologne; mais demanda, en interrogeant la raison, la saine politique, ce qu'on pouvait faire. Avec les expressions les plus piquantes, avec une verve de jeune homme, ce vieillard de quatre-vingt et un ans démontra d'une manière évidente, dans un discours où l'esprit jaillissait naturellement, qu'on ne pouvait, la situation actuelle étant donnée, faire la guerre pour la Pologne. L'Angleterre se retirant, nous ne pouvions agir comme au Mexique, et il était peu probable que l'Allemagne « fît la haie » pour laisser passer nos soldats. Ce discours éloquent, malgré sa désolante, mais inévitable et seule raisonnable conclusion, excita un réel enthousiasme au Luxembourg, et le gouvernement, après un tel discours qui avait épuisé la question, jugea à propos de garder le silence.

Au Corps législatif, M. Thiers dans la discussion de l'adresse prononça trois grands discours, sur la politique intérieure, sur les élections, sur le Mexique. Chacun de ces discours fut comme un événement. M. Thiers expose avec tant de clarté et de science; il est si maître de sa parole, il cause avec une bonhomie si malicieuse, et soutient toutes ses opinions par un

langage si élégant : il sait, avec tant d'art et de souplesse, mêler l'anecdote à l'histoire, le récit à l'argumentation, le sentiment au raisonnement qu'il tenait sous le charme une Assemblée dont la majorité était rebelle à ses doctrines. A M. Rouher appartenait la tâche si difficile de lui répondre : c'est sur la question la plus épineuse, celle du Mexique qu'il le fit avec le plus de talent et de succès. Il justifia cette expédition par les considérations les plus élevées et trouva des mouvements d'une véritable éloquence. De tels débats ne pouvaient qu'exciter l'ardeur des membres de la Chambre. La majorité ne voulait point se laisser dépasser par l'opposition. MM. O'Quin, Pagézy, Millon, Granier de Cassagnac, Nogent-Saint-Laurent, Latour-Dumoulin, le baron de Beauverger se lancèrent plus d'une fois dans la discussion. Ils traitèrent surtout les questions d'affaires qui ne furent point, dans cette mémorable session, étouffées par les questions politiques. Cependant M. Granier de Cassagnac se livra à une étude approfondie sur le régime de la presse en Angleterre et en France. Il lutta avec M. Jules Simon et M. Emile Ollivier. M. Jules Simon eut plusieurs fois l'occasion de déployer son beau talent de moraliste et d'orateur. Il parla sur les questions de travail et d'in-

M. Jules Simon, député.

struction avec cette autorité que lui donnent une grande expérience et son affection bien connue, son dévouement de vieille date pour les classes ouvrières. M. Glais-Bizoin parut tendre avec son esprit mordant à devenir le marquis de Boissy de la Chambre des députés. M. Ernest Picard se servit mieux de son esprit et le mêla avec plus de mesure et d'agrément à la discussion. M. Jules Favre, excité par la présence de grands orateurs qu'il égale souvent, montra plus de puissance de parole que jamais, surtout dans le grand débat sur la Pologne. M. Pelletan ne sut pas aussi bien que ses collègues s'abstenir de violences. Il souleva plusieurs fois les réclamations de l'Assemblée. Il provoqua par une de ses théories un mot de M. de Morny qui mérite d'être retenu par l'histoire. On discutait sur les élections de Paris, et M. Pelletan exaltait bien haut, comme cela se conçoit, le vote de la capitale en faveur de l'opposition. M. Pelletan rappela une parole de M. Picard qui avait représenté le cerveau de Paris comme le cerveau de la France. M. le président de Morny répondit : « Je dois vous dire que ces distinctions ne mènent à rien. Si vous dites que Paris est le cerveau de la France, on pourra vous dire que la province en est le cœur.... Et on pourra ajouter, en se servant d'une expression qui s'emploie quelquefois : « La France a bon cœur, mais mauvaise tête. »

M. de Morny présida ces débats avec une fermeté et une courtoisie auxquelles l'opposition elle-même rendit plusieurs fois hommage. Il dirigeait avec une rare habileté les discussions et savait les arrêter à point sans gêner la liberté des orateurs. A plusieurs reprises il descendit de son fauteuil pour prendre part lui-même au débat, et c'était toujours pour le régler, le modérer, le rendre conciliant, atténuer les distances qui séparaient les diverses fractions de la Chambre. Dans la discussion sur la Pologne il rappela les convenances avec lesquelles on devait parler des souverains étrangers : il précisa la question, montra que tout le monde serait d'accord s'il suffisait d'exprimer un désir pour voir changer la carte de l'Europe et reconstruire de généreuses nationalités : il déclara qu'il ne fallait pas s'égarer dans de vains systèmes, que si la guerre était impossible, il fallait se rallier franchement à la paix; la paix servirait mieux les intérêts de la Pologne qu'une attitude provocatrice à l'égard de la Russie, attitude non suivie d'effet. M. de Morny, ambassadeur à Saint-Pétersbourg avait connu l'empereur Alexandre II : il avait épousé une princesse russe. Son langage, bien qu'empreint de sentiments tout personnels, produisit une heureuse impression.

Le gouvernement, avant l'ouverture de la session, avait cru devoir multiplier ses défenseurs. Il n'eut pas besoin d'engager toute son armée. M. Rouher pour la politique, M. Vuitry pour les finances, M. Forcade la Roquette et le général Allard pour les questions d'affaires suffirent avec l'appui de la majorité. M. Rouland, ministre présidant le conseil d'État, donna peu; M. Chaix-d'Est Ange prononça quelques paroles malheureuses en voulant distinguer parmi les amis du gouvernement plusieurs degrés : il se releva sur la question mexicaine, mais M. Rouher venait toujours frapper le grand coup et enlever le vote. En somme, cette longue campagne de l'adresse qui dura près d'un mois, avait prouvé que le gouvernement s'était à tort effrayé de la nouvelle opposition : elle donnait plus d'éclat au Corps législatif sans affaiblir sérieusement la majorité.

Au Sénat les pétitions donnèrent lieu comme les années précédentes à d'intéressantes discussions. Le Sénat fut mis en demeure de se prononcer sur la liberté religieuse à propos de publications dont le retentissement avait été immense. Il s'agissait de savoir si nos lois actuelles, telles qu'elles sont appliquées, suffisent pour assurer une répression efficace des écrits qui outragent la religion et la morale ; ou bien s'il faut non-seulement en provoquer une exécution plus rigoureuse, mais encore en armer la sévérité de dispositions nouvelles. M. de Chapuys-Montlaville, M. Thayer, Mgr. le cardinal de Bonnechose dont le début oratoire fut très-brillant, justement émus du scandale et de l'influence de certains écrits, s'inclinèrent dans le premier sens. M. le vicomte de la Guéronnière défendit le grand principe de la liberté de conscience, et le discours de M. Delangle, qui parla surtout en jurisconsulte, fut une revendication très-énergique et très-éloquente des droits du libre examen, tels que la loi les établit et les consacre.

Le Corps législatif ne tarda pas non plus à reprendre l'étude des affaires : la loi sur le contingent, la loi sur les sucres, de nombreuses lois de détail l'occupèrent pendant les mois de mars et d'avril. Mais la loi la plus importante qu'il vota, après cinq jours d'émouvants débats, fut celle des coalitions. M. Émile Ollivier s'était à cette occasion séparé de son parti. Il avait reconnu dans le projet présenté par le gouvernement un progrès réel, une liberté de plus concédée aux ouvriers, celle de se réunir pour régler avec leurs patrons les questions de salaire. Mais il n'entendait pas que les coalitions pussent être entachées de fraudes, de menaces, de violences et des dispositions pénales étaient maintenues dans la nouvelle loi pour garantir la sincère mise en pratique du nouveau droit reconnu. M. Emile Ollivier se rapprocha de la majorité, et la commission, chargée d'examiner le projet de loi, le nomma son rapporteur, tâche dont le jeune député s'acquitta avec un talent hors ligne. Il soutint avec ardeur et éloquence une loi dans l'élaboration de laquelle il pouvait revendiquer une grande part, il la soutint contre M. Jules Simon et M. Jules Favre, ses collègues de la gauche. M. Jules Favre mêla à la discussion quelques paroles amères contre son ancien ami, qui riposta non moins vivement en affirmant la loyauté de sa conduite et l'honnêteté de ses convictions. Il faut dire que M. Emile Ollivier, auquel on reconnaît une grande modération et un esprit pratique, n'était plus déjà depuis quelque temps en parfait accord avec ses collègues, souvent exaltés, de l'opposition. Lors des élections de 1863, le comité démocratique ne s'était décidé à l'appuyer qu'après des hésitations. La scission cette fois s'opérait et bien qu'elle eût pour occasion une différence d'appréciation sur un point spécial, en apparence étranger à la politique, personne ne s'y trompa. C'était bien une rupture entre M. Émile Ollivier, que suivait son ami M. Darimon, et la gauche. La majorité en fut heureuse, elle appuya le jeune rapporteur de la loi sur les coalitions par son vote décisif (221 voix contre 36) (3 mai).

La discussion du budget occupa la plus grande partie du mois de mai. M. Thiers revint sur l'ensemble de nos budgets et donna une nouvelle preuve de son habileté à manier les chiffres. Il fit un historique plus amusant que juste des systèmes différents qui s'étaient succédé au ministère des finances. Il exalta M. Magne au dépens de M. Fould, « rentré, disait-il, au ministère sur un char de triomphe dont la roue heurtait légèrement le corps de ses prédecesseurs. » Il reconnut cependant que l'Empire avait fait de grandes choses : il ne critiqua que le luxe et l'exagération des travaux publics. Il rencontra pour contradicteur M. de Saint-Paul, membre de la majorité, financier distingué qui défendit avec talent la situation budgétaire, puis son adversaire, désormais habituel, M. Vuitry. M. Berryer crut devoir revenir à son tour sur nos budgets. M. Thiers avait critiqué les dépenses : il critiqua les recettes. Il s'efforça de démontrer que plusieurs recettes sur lesquelles on comptait, notamment celles du Mexique, étaient fictives. Il mêla plus de politique à la discussion financière et fournit à M. Rouher l'occasion de glorifier de nouveau les actes du gouvernement. Puis la discussion de détail suivit son cours. Tous les ministères passèrent successivement, donnant lieu à des discussions plus ou moins graves, presque toutes intéressantes. On demanda des économies d'un côté, des augmentations de l'autre. Chacun suivait ses préférences pour telle ou telle branche de l'administration. Les amendements se croisaient. Mais ce qui en sortit

de plus clair c'était que si un besoin réel d'économies résultait de notre situation financière, beaucoup de services, et des plus importants, réclamaient des améliorations sérieuses et des crédits plus larges, surtout la justice et l'instruction publique.

Nous n'entrons point dans l'exposé de toutes ces discussions qui se reproduisent tous les ans et dont l'histoire n'a à dégager que la conclusion. Néanmoins on ne saurait trop se féliciter de voir les affaires du pays se traiter avec tant d'ampleur. Ces débats ont plus d'une fois éclairé l'opinion publique sur bien des points, et signalé au gouvernement des réformes à entreprendre.

M. de Morny qui avait présidé, avec plus de succès que jamais, cette session dont notre plume ne peut, à une époque si rapprochée, reproduire exactement la physionomie, la termina par un discours qui fut vivement applaudi, et qui malheureusement devait être son dernier (28 mai).

« Messieurs, je crains vraiment, en vous faisant un discours, d'ajouter quelques minutes de plus à cette longue et laborieuse session, plus laborieuse encore qu'elle ne le paraît aux yeux du public, qui ne connaît que vos discussions et qui ignore vos travaux dans les bureaux et dans les commissions. Cependant, je ne puis vous quitter sans vous adresser quelques mots de remercîments, sans vous dire combien je suis touché de tout ce que j'ai toujours rencontré d'obligeant, de bienveillant — me permettrez-vous de dire d'amical — de votre part dans mes rapports avec vous, et j'adresse avec bonheur ces remercîments à tous, sans distinction aucune. (*Vive adhésion.*)

« J'ai toujours compris mon rôle comme un rôle de conciliation et d'apaisement; c'est dans ces conditions seules que je l'ai cru utile, car, à mon avis, la dignité et l'autorité d'un corps politique ne peuvent s'obtenir que par la modération et la courtoisie dans les discussions, par le respect de ses membres les uns envers les autres, et ce respect doit s'étendre à la personnalité tout entière. (*Très-bien! très-bien!*)

« Notre pays a été tellement labouré par des révolutions, que chacune d'elles a laissé une couche de souvenirs, de regrets, de principes opposés. Qui donc aurait le droit de récriminer et de reprocher à un de ses collègues d'avoir parlé et pensé à une autre époque autrement qu'il ne parle et pense aujourd'hui? Qui peut être juge des raisons que l'intérêt public et les leçons de l'expérience imposent à la conscience? (Très-bien! très-bien!)

« Moi aussi j'ai connu ce passé que je me suis toujours efforcé d'apprécier avec justice et loyauté. Hélas? j'ai pu voir combien les jugements varient de la meilleure foi du monde, suivant les situations et le milieu dans lequel on vit. Qui dit « parti » dit « partialité. » Je me rappelle qu'à l'époque de mon début dans la vie politique, il existait un grand homme de guerre, un maréchal illustre, le maréchal Soult.

« Quand il n'était pas au pouvoir, tout le monde s'accordait à reconnaître qu'il avait gagné la bataille de Toulouse. Quand il devenait ministre, il y avait bien des gens qui assuraient qu'il l'avait perdue. (Hilarité générale.)

« Quand les points de vue changent, l'aspect des choses change aussi. Soyons donc toujours pleins d'égards et de bienveillance les uns envers les autres. Ah! messieurs, combien nous servirons les intérêts de notre pays si nous mettons en commun toutes nos forces sans défiance, sans irritation! (Vive approbation.) Combien nous servirions la cause de la liberté si nous la rendions attrayante par la modération et la justice dans l'expression de nos opinions. (Nouvelle approbation.)

« C'est vers ce but, dans lequel sont confondus les intérêts de l'Empereur, ceux du pays et les vôtres que tendront mes constants efforts, tant que j'aurai l'honneur d'occuper ce fauteuil. » (Applaudissements prolongés.)

§ 7. LA LIBERTÉ DES THÉATRES; ÉLECTIONS DU 20 MARS; TRAITÉ AVEC L'EMPEREUR DU MEXIQUE MAXIMILIEN (10 AVRIL).

Pendant la session, une liberté qui n'avait pas grande importance mais qui témoignait du courant gouvernemental, fut accordée : la liberté des théâtres. Un décret du 6 janvier 1864 décidait qu'il n'y aurait plus de priviléges pour l'exploitation des théâtres. Cette mesure fut bien accueillie dans le monde des écrivains et des artistes. Les auteurs et les compositeurs pouvaient trouver partout des débouchés pour leurs productions nouvelles. Les chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire, affranchis des liens qui les rattachaient exclusivement aux deux premiers théâtres français, pouvaient honorer les scènes populaires et y porter leur utile enseignement. Cependant le gouvernement gardait le droit de soutenir, en les subventionnant, les établissements de premier ordre qui étaient pour les autres des exemples à suivre et des modèles à égaler.

Au mois de mars (20) deux élections eurent lieu à Paris pour remplacer MM. Jules Favre et Havin qui avaient opté, l'un pour le département du Rhône, l'autre pour celui de la Manche. Ce fut M. Carnot et M. Garnier-Pagès qui réunirent la majorité des suffrages dans les circonscriptions où eut lieu l'élection.

Les candidatures de ces membres du Gouvernement provisoire avaient rompu la coalition de 1863 et les journaux avaient repris la liberté de leurs préférences. Néanmoins le nom bien connu des candidats assura leur succès. Ce retour aux affaires de quelques hommes de 1848 effraya beaucoup de monde. Cependant il n'avait point la portée qu'on voulait lui attribuer. Il témoignait de la puissance du courant qui emportait l'opinion vers les idées libérales et non d'un désir quelconque à des agitations d'une autre époque. MM. Carnot et Garnier-Pagès ont d'ailleurs prouvé par leur attitude à la Chambre qu'ils ne s'étaient pas mépris sur le sens du vote qui leur ouvrait le Corps législatif. De plus cette élection présentait un caractère particulier. M. Carnot nommé en 1857, avait refusé de prêter serment : il le prêtait en 1864. N'était-ce pas un fait bien curieux, un témoignage de l'affermissement du gouvernement impérial? Cette élection donna lieu malheureusement à des réunions où les orateurs s'écartèrent sensiblement de la modération qui animait les candidats proposés. La police dut intervenir pour les dissoudre. Un comité s'était formé pour diriger les élections et ce comité n'était autre que celui qui avait déjà fonctionné en 1863. il entretenait des correspondances avec la province, il dirigeait les élections départementales, il imposait des candidats. Une visite domiciliaire eut lieu chez M. Garnier-Pagès :

Mexique. — La Vera-Cruz.

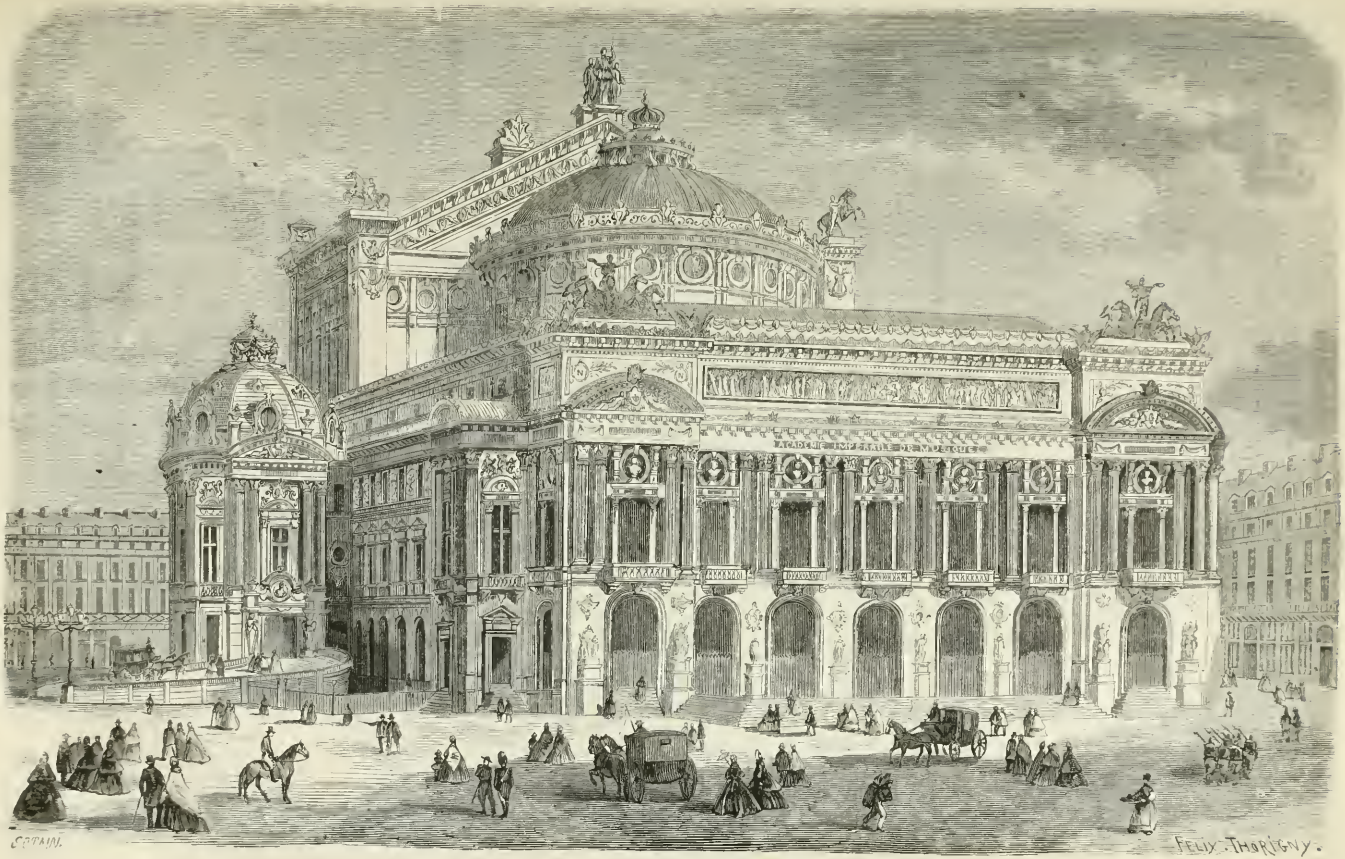

Le nouvel Opéra, de Paris.

on saisit des papiers, une instruction fut commencée et aboutit au fameux procès, dit des Treize, dont nous ne raconterons point les incidents encore trop récents. Les membres du comité poursuivirent, perdirent leur cause en instance et en appel.

L'opinion était encore préoccupée des grands débats qui avaient eu lieu sur le Mexique lorsqu'on apprit que la question de monarchie était résolue. L'archiduc Maximilien, malgré les périls qu'on lui avait signalés de la tribune française, accepta au mois d'avril, la couronne qu'une députation mexicaine était allée lui offrir au château de Miramar :

« Un mûr examen des actes d'adhésion que vous êtes venus me soumettre, dit-il à la députation, me donne l'entière confiance que le vote des notables a été ratifié par une immense majorité, et que je puis, à bon droit, me considérer comme l'élu du peuple mexicain. La première condition que j'avais posée, le 3 octobre, est donc accomplie. Les garanties nécessaires pour asseoir sur des bases solides l'indépendance et la prospérité du pays sont également acquises, grâce à la magnanimité de l'empereur des Français, de la loyauté et de la bienveillance duquel pendant tout le cours des négociations, je garderai toujours le souvenir. De son côté, le chef auguste de ma famille m'autorise à prendre possession du trône qui m'est offert. Je déclare ici solennellement accepter, avec l'aide de Dieu, des mains de la nation mexicaine, la couronne qu'elle me défère, etc. » L'Empereur promettait de ne garder que peu de temps la dictature et de donner le plus vite possible au Mexique un gouvernement constitutionnel.

L'empereur Maximilien avait signé, le 10 avril, avec le gouvernement français, une convention qui stipulait le payement de nos indemnités et les conditions du maintien de nos troupes au Mexique. Réduction du corps français à 25 000 hommes, dont 8000 appartenant à la légion étrangère; évacuation successive de ces troupes au fur et à mesure que l'armée mexicaine se réorganisera; séjour de la légion étrangère elle-même fixé à 6 ans, avec faculté pour le gouvernement mexicain d'en abréger la durée; les expéditions militaires concertées directement entre l'empereur et le commandant français; le commandement des troupes françaises réservé, dans tous les cas, même quand elles seront unies aux troupes mexicaines, au général français, telles étaient, en ce qui concerne l'armée, les dispositions de la convention franco-mexicaine.

Pour les clauses financières, voici le système adopté. Tant que les besoins du corps français nécessiteraient tous les deux mois un service de transports entre la France et le port de Vera-Cruz, les frais de ce voyage, fixés à la somme de 400 000 francs (aller et retour), seraient supportés par le gouvernement mexicain. Les frais de l'expédition française au Mexique à rembourser par le gouvernement mexicain étaient fixés à la somme de 270 millions pour tout le temps de la durée de cette expédition jusqu'au 1er juillet 1864. A partir du 1er juillet, toutes les dépenses de l'armée mexicaine restaient à la charge du Mexique. L'indemnité à payer à la France par le gouvernement mexicain pour dépense de solde, nourriture et entretien des troupes du corps d'armée, à partir du 1er juillet 1864, demeura fixée à la somme de 1000 francs par homme et par an. Le gouvernement mexicain émettait un emprunt et remettait immédiatement au gouvernement français la somme de 66 millions en titres de l'emprunt au taux d'émission. Puis le gouvernement mexicain s'engageait à payer à la France une annuité de 25 millions de francs jusqu'à entière liquidation de la dette et des indemnités qu'une commission devait fixer pour les commerçants français lésés par Juarez.

Quelques jours après la signature de cette convention, l'Empereur écrivait au ministre des finances (15 avril) : « Monsieur le ministre, l'heureuse solution de l'affaire du Mexique fait naître en moi le désir de voir le pays, profiter du premier remboursement des frais de la guerre, en diminuant un des impôts qui pèsent le plus sur la propriété foncière. Je vous invite donc à rechercher s'il ne serait pas possible d'opérer la suppression immédiate du second décime de l'enregistrement, etc. » Cette mesure ne pouvait que rendre plus favorable l'accueil fait par le public à la convention du 10 avril. L'empereur Maximilien partit quelque temps après pour son nouvel empire : il passa par Rome, où il reçut la bénédiction du saint-père, ce qui ne l'a pas empêché de trouver de la part du saint-siége une vive résistance à sa politique intérieure, jugée trop libérale.

L'été se serait passé sans événements dignes de remarque, si on n'eût eu à réprimer en Algérie une insurrection dans les tribus du Sud. Plusieurs postes isolés furent cernés et massacrés. Le chef de la révolte était Si-Lala. Des troupes furent dirigées contre les tribus rebelles dont un grand nombre ne tardèrent pas à offrir leur soumission. Cette agitation nous montrait que nous n'étions pas encore décidément maîtres du Sahara, où d'ailleurs il est bien difficile de s'établir. Avec cette insurrection coïncida la mort du gouverneur de l'Algérie, le maréchal Pélissier, le vainqueur de Malakoff (22 mai). L'Empereur lui donna pour successeur le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, et songea dès lors à résoudre aussi cette question algérienne qui importe tant à la richesse et à la puissance de notre pays.

De Vichy, où il soignait sa santé, l'Empereur adressa au maréchal Vaillant, ministre de sa Maison et des Beaux-Arts, une lettre qui témoignait de la constante sollicitude du souverain pour les classes populaires.

« Mon cher maréchal, je viens vous faire part d'une réflexion qui m'est survenue pendant le repos dont je jouis ici. Deux grands établissements doivent être construits à Paris, avec une destination bien différente : l'Opéra et l'Hôtel-Dieu. Le premier est déjà commencé; le second ne l'est pas encore. Quoique exécutés, l'Opéra aux frais de l'État, l'Hôtel-Dieu aux frais des hospices et de la ville de Paris, tous deux ne seront pas moins pour la capitale des monuments remarquables; mais comme ils répondent à des intérêts très-différents, je ne voudrais pas que l'un surtout parût plus protégé que l'autre.

« Les dépenses de l'Académie impériale de musique dépasseront malheureusement les prévisions, et il faut éviter le reproche d'avoir employé des millions pour un théâtre, quand la première pierre de l'hôpital le plus populaire de Paris n'a pas encore été posée. Engagez donc, je vous prie, le préfet de la Seine à faire commencer bientôt les travaux de l'Hôtel-Dieu, et veuillez faire diriger ceux de l'Opéra de manière à ne les terminer qu'en même temps. Cette combinaison, je le reconnais, n'a aucun avantage pratique;

mais, au point de vue moral, j'attache un grand prix à ce que le monument consacré au plaisir ne s'élève par avant l'asile de la souffrance.

« Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de ma sincère amitié (31 juillet 1864).

« NAPOLÉON. »

§ 8. NEUTRALITÉ DANS LA GUERRE DU DANEMARK.

Les loisirs de l'Empereur étaient cependant occupés par des questions plus graves. Le Danemark en ce moment succombait sous les efforts de deux puissances réunies, la Prusse et l'Autriche. Cette guerre du Danemark, un des faits les plus tristes de notre époque, était une conséquence inévitable de l'échec de la diplomatie dans la question polonaise : elle fut le châtiment de l'égoïsme anglais. Le ministre hardi et rusé de Guillaume Ier, M. de Bismark, avait gagné les bonnes grâces de la Russie en lui rendant des services signalés contre l'insurrection polonaise et l'Occident : il avait rapproché l'Autriche de la Russie et à peu près reconstitué l'alliance des trois puissances du Nord. Il comprit qu'il pouvait tout oser, car le désaccord profond de la France et de l'Angleterre lui laissait le champ libre. Il résolut de satisfaire l'ambition prussienne en paraissant prendre en main les intérêts de l'Allemagne contre le Danemark.

Le Danemark comprenait, outre le Jutland et les îles, le duché de Sleswig, terre essentiellement danoise, dont la limite méridionale est l'Eyder; il comprenait de plus les duchés de Holstein et de Lauenbourg, duchés allemands pour lesquels le roi de Danemark fait partie de la Confédération germanique. Le Holstein tendait naturellement vers l'Allemagne qui le convoitait pour s'assurer la rade magnifique de Kiel dans la mer Baltique. Mais les Holsteinois voulaient encore attirer à eux le Sleswig, dont la population est mêlée de beaucoup d'Allemands. Torturant les textes des vieilles chartes féodales, ils prétendaient que le même droit de succession s'appliquait et au duché de Sleswig et au duché de Holstein. Partant de là, et établissant que ce droit de succession excluait les femmes de la souveraineté, ils déclaraient qu'au jour où la couronne de Danemark passerait dans la ligne féminine, les deux duchés se sépareraient. L'avénement de Frédéric VII (20 janvier 1848), prince sans enfants malgré deux mariages et deux divorces, laissait prévoir cette éventualité, et l'agitation commença dès les premiers jours. La promesse d'une constitution, faite par le roi, redoubla l'irritation des Holsteinois. Cette constitution, commune à toutes les provinces soumises au roi-duc de Danemark-Sleswig, duc de Holstein, c'était une réelle unité. Les partisans de l'indépendance du Holstein et du Sleswig murmurèrent; ils se soulevèrent à la nouvelle de la révolution de Février. Une guerre s'engagea qui dura trois ans remplis d'actives négociations. Elle prouva la vitalité, l'excellente organisation, le courage et le patriotisme du Danemark, car ce petit royaume résista, non-seulement aux insurgés des duchés, mais encore à l'armée prussienne.

Le 8 mai 1852 le traité de Londres conclu, après de laborieuses négociations entre l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, l'empereur de Russie, le prince-président de la République française, la reine d'Angleterre, le roi de Suède, proclama le principe de l'intégrité du royaume de Danemark. Il réglait la succession en l'attribuant à une branche masculine et au prince Christian de Gluksbourg. Le Holstein et le Lauenbourg demeuraient à la fois unis au Danemark et à la Confédération germanique. Ce traité qui reconnaissait d'utilité européenne l'intégrité du Danemark et qui enlevait tout prétexte de troubles en déterminant à l'avance l'ordre de succession, parut alors le dernier mot de la question du Sleswig-Holstein. On se trompait.

L'Allemagne ne se décourage pas facilement et ne perdit pas l'espoir d'enlever au Danemark le Holstein et le Sleswig. La Confédération n'avait point reconnu le traité de Londres. En 1855 (2 octobre) le roi de Danemark Frédéric VII avait publié une constitution commune à tous les pays de la monarchie : Danemark, Sleswig, Holstein et Lauenbourg. Une assemblée ou conseil suprême, portant le nom de *rigsraad*, recevait les députés de chaque province. La Diète de Francfort protesta contre cet acte qui tendait à unir plus étroitement les duchés à la monarchie danoise. Il n'y eut pas de députés du Holstein, mais l'Allemagne, qui convoitait le Sleswig, fit une guerre incessante à la constitution de 1855. Le Danemark ne répondait qu'en relâchant de plus en plus les liens qui lui rattachaient le Holstein, terre fédérale (ord. du 30 mars 1863), afin d'ôter à la Diète tout prétexte d'intervenir dans ses affaires, mais en vain, la Diète vota le 3 juillet 1863 l'exécution fédérale dans le Holstein. Le 14 novembre, Frédéric VII mourait. La veille, le *rigsraad* avait voté une nouvelle constitution applicable au Danemark et au Sleswig qui cependant conservait ses lois distinctes. Le prince désigné pour lui succéder par le traité de Londres, Christian, duc de Glücksbourg, monta sur le trône; Christian IX sanctionna la nouvelle constitution. L'Allemagne aussitôt souleva la question de succession dans les duchés, favorisa les prétentions du duc d'Augustenbourg sur le Sleswig-Holstein, et la Diète décida que l'exécution fédérale aurait lieu dans le Holstein. Pour éviter le conflit, les Danois se retirèrent.

L'Autriche et la Prusse, qui se disaient débordées par les États secondaires, prirent tout à coup une autre attitude. Le 14 janvier 1864, elles déclarèrent prendre en main propre la défense des droits de la Confédération dans le Sleswig. Le 16, elles sommèrent le roi de Danemark de détruire la constitution de novembre dans un délai de deux jours; le 1er février, un corps d'armée austro-prussien envahit le *Sleswig* qu'on ne voulait, disait-on, retenir que comme un gage. Le 5 février, les Danois se voyaient obligés d'abandonner le retranchement du *Dannewerke* et le 6, au combat de *Flensbourg*, un bataillon se dévouait pour protéger la retraite; le 18 avril, *Düppel* était pris. L'Angleterre, qui avait donné des assurances au Danemark, refusa de le soutenir. La France, mécontente de l'Angleterre dans les négociations polonaises, ne voulut pas se joindre à elle dans cette affaire et s'exposer à un second échec diplomatique. M. de Bismark, ministre prussien, déclara ne plus reconnaître le traité de 1852e; néanmoins il consentit avec l'Autriche à une conférence à Londres. « Cette conférence, dit M. Disraéli au Parlement, a duré six semaines, juste l'espace d'un carnaval, et ce fut en effet une affaire de masques et de mystifications. » On ne put s'entendre; on voulait donner des

duchés au duc d'Augustenbourg; celui-ci n'ayant pas voulu concéder à M. de Bismark les avantages demandés par la Prusse, le ministre prussien lui suscita un concurrent, le grand-duc d'Oldenbourg. On se sépara le 25 juin, et la guerre recommença. Elle fut vite terminée; les généraux prussiens et autrichiens envahirent le Jutland, s'emparèrent de l'île d'*Alsen* (29 juin). Le Danemark dut céder. Le 27 juillet, les préliminaires de paix, confirmés par le décret du 30 octobre 1864 démembrèrent de la monarchie danoise le Sleswig « enlacé par la mer » et le Holstein, qui ne furent donnés ni à l'Allemagne, ni au duc d'Augustenbourg, mais à la Prusse et à l'Autriche. Pendant ce temps la Diète approfondissait toujours la

Christian IX, roi de Danemark.

question de succession. M. de Bismark, qui avait réussi à évincer les prétendants et l'Allemagne, chercha alors à écarter l'Autriche, avec laquelle il partageait la possession des duchés.

La convention de Gastein-Salzbourg (14-20 août 1865) a décidé le partage de l'administration des duchés : l'Autriche administre le Holstein, la Prusse, le Sleswig. L'Autriche a vendu à la Prusse ses droits récemment acquis sur le Lauenbourg, duché de faible étendue, mais important par son canal de la Trave à l'Elbe. De plus, la Prusse conserve des routes militaires dans le Holstein et a la surveillance du port de Kiel où elle a le droit de faire construire des fortifications et des établissements. Ce port sera un port fédéral quand la Diète y aura consenti : mais tout fait croire que ce sera désormais un port prussien. M. de

Bismark s'est fait aussi reconnaître le droit de continuer à travers le Holstein le canal de la mer du Nord à la Baltique.

§ 9. CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE (1864) AVEC L'ITALIE.

La réponse de Napoléon III à la spoliation du Danemark, à la violation du principe des nationalités fut une nouvelle et éclatante affirmation de ce principe : la convention du 15 septembre. On n'était pas resté longtemps sans reconnaître que les ménagements adoptés par M. Drouyn de Lhuys à l'égard du saint-siége ne réussissaient pas mieux que les pressantes sollicitations de M. Thouvenel. Les réformes accomplies n'avaient aucune signification, et divers événements qui s'étaient passés à Rome avaient suffisamment démontré ce qu'on savait déjà, qu'il ne fallait point espérer voir le gouvernement du saint-siége se départir en quoi que ce soit de son système. C'est ce que M. Drouyn de Lhuys

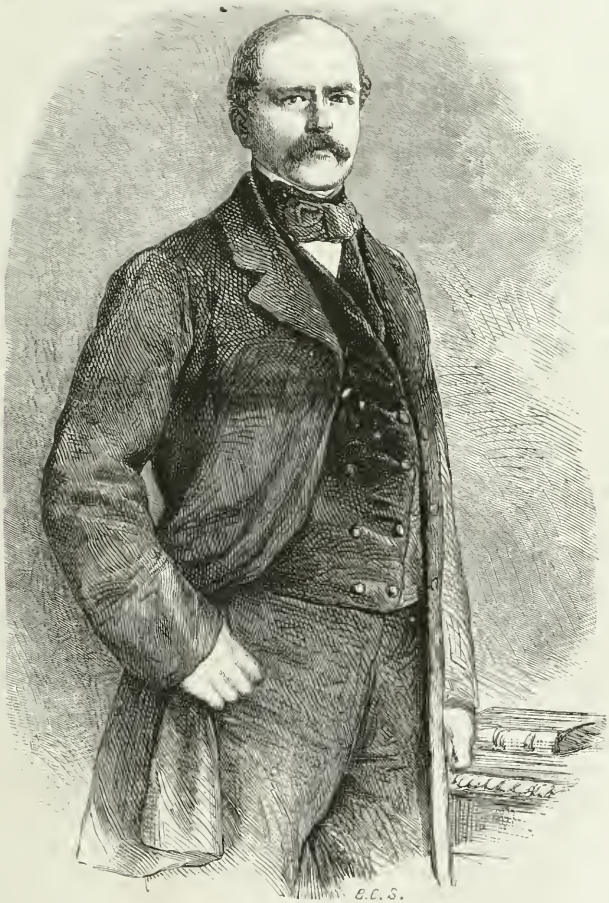

M. de Bismark.

établit dans une dépêche qui contrastait singulièrement avec les dépêches écrites à son entrée au ministère. M. Thouvenel aurait pu la signer. « Combien de raisons, dit-il, n'avons-nous pas de souhaiter que l'occupation ne se prolonge pas indéfiniment? Elle constitue un acte d'intervention contraire à l'un des principes fondamentaux de notre droit public et d'autant plus difficile à justifier pour nous que notre but, en prêtant au Piémont l'appui de nos armes, a été d'affranchir l'Italie de l'intervention étrangère.

« Cette situation a en outre pour conséquence de placer face à face, sur le même terrain, deux souverainetés distinctes et d'être ainsi fréquemment une cause de difficultés graves. La nature des choses est plus forte ici que le bon vouloir des hommes. De nombreuses mutations ont eu lieu dans le commandement supérieur de l'armée française, et les mêmes dissentiments, les mêmes conflits de juridiction se sont reprodnits, à toutes les époques, entre nos généraux en chef, dont le premier devoir est évidemment de veiller

à la sécurité de leur armée, et les représentants de l'autorité pontificale, jaloux de maintenir dans les actes d'administration intérieure l'indépendance du souverain territorial.

« A ces inconvénients inévitables que les agents français les plus sincèrement dévoués au saint-siége ne sont pas parvenus à écarter, viennent se joindre ceux qui résultent fatalement de la différence des points de vue politiques. Les deux gouvernements n'obéissent pas aux mêmes inspirations et ne procèdent pas d'après les mêmes principes. Notre conscience nous oblige trop souvent à donner des conseils que trop souvent aussi celle de la cour de Rome croit devoir décliner. Si notre insistance prenait un caractère trop marqué, nous semblerions abuser de la force de notre position, et, dans ce cas, le gouvernement pontifical perdrait, devant l'opinion publique, le mérite des résolutions les plus sages. D'autre part, en assistant à des actes en désaccord avec notre état social et avec les maximes de notre législation, nous échappons difficilement à la responsabilité d'une politique que nous ne saurions approuver. Le saint-siége, en raison de sa nature propre, a ses codes et son droit particuliers, qui, dans bien des occasions, se trouvent malheureusement en opposition avec les idées de ce temps. Éloignés de Rome, nous regretterions certainement encore de le voir en faire l'application rigoureuse, et, guidés par un dévouement filial, nous ne croirions pas sans doute pouvoir garder le silence quand des faits semblables viendraient donner des prétextes aux accusations de ses adversaires; mais notre présence à Rome, qui nous crée à cet égard des obligations plus impérieuses, rend aussi, dans ces circonstances, les rapports des deux gouvernements plus délicats, et met davantage en cause leurs susceptibilités réciproques.... »

Telle était la nature des motifs que M. Drouyn de Lhuys donnait de la détermination du gouvernement à M. le comte de Sartiges, successeur à Rome de notre ambassadeur la Tour d'Auvergne, appelé à Londres.

Si à Rome la situation n'avait pas changé, elle s'était modifiée en Italie, et le cabinet de Turin avait donné des preuves de sagesse qui paraissaient sérieuses. « Nous sommes frappés, disait M. Drouyn de Lhuys, des heureux changements qui se manifestent dans la situation de la Péninsule. Le gouvernement italien s'efforce, depuis deux ans, de faire disparaître les derniers débris de ces associations redoutables qui, à la faveur des circonstances, s'étaient formées en dehors de son action, et dont les projets étaient principalement dirigés contre Rome. Après les avoir combattues ouvertement, il est parvenu à les dissoudre, et, chaque fois qu'elles ont essayé de se reconstituer, il a facilement déjoué leurs complots. »

On sait que le comte de Cavour, au moment où il fut enlevé à l'Italie, négociait activement avec la France la solution de la question romaine. Peu de jours avant sa mort, il avait été question d'un projet de traité entre l'Italie et la France. Cavour disparu, les négociations furent suspendues, et l'attitude tranchante que prirent les différents cabinets amena le gouvernement français à écarter toute négociation sur Rome. Le général la Marmora prit cependant, dès le milieu de 1863, une attitude plus conciliante que celle de ses prédécesseurs. Ce ne fut qu'en juin 1864 que M. Drouyn de Lhuys répondit officiellement aux instances que faisait auprès de lui M. le chevalier Nigra, ministre d'Italie. Le marquis Pepoli, parent de l'empereur Napoléon, se trouvant à Paris, fut chargé de se joindre à M. Nigra pour amener l'Empereur à conclure un traité. Le gouvernement français se montra favorablement disposé, mais fit comprendre que la promesse faite par le gouvernement italien de ne pas attaquer et de ne pas laisser attaquer le territoire pontifical devait avoir pour complément quelque garantie de fait propre à donner à l'opinion catholique la confiance que la convention proposée serait efficace. Ce fut alors que le marquis Pepoli, examinant la situation intérieure de l'Italie par rapport à la question romaine, dit à l'Empereur qu'il était à sa connaissance qu'indépendamment de la question dont il s'agissait actuellement, et pour des raisons politiques, stratégiques et administratives, le gouvernement s'occupait de la question de la convenance de transporter le siége de l'administration de Turin dans une autre ville du royaume. Il parut à l'Empereur que cette décision, une fois prise, pourrait remplir l'objet qu'on avait en vue. Le marquis Pepoli partit pour Turin et soumit l'affaire au gouvernement du roi Victor-Emmanuel. Il revint à Paris le 13 septembre; le 14, la rédaction des articles fut arrêtée; le 15, la convention fut signée. La voici :

Art. 1er. L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du saint-père, et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire.

Art. 2. La France retirera ses troupes des États pontificaux, graduellement et à mesure que l'armée du saint-père sera organisée. L'évacuation devra néanmoins être accomplie dans le délai de deux ans.

Art. 3. Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du saint-père et la tranquillité tant à l'intérieur que sur la frontière de ses États, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien.

Art. 4. L'Italie se prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens États de l'Église.

Art. 5. La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le délai de quinze jours, ou plus tôt si faire se peut.

La translation de la capitale de l'Italie, de Turin à Florence, ne pouvait être mentionnée dans la convention : c'était un acte de gouvernement intérieur. Elle fut l'objet d'un protocole séparé, et, de son exécution, dépendit la valeur de la convention.

Ces actes, qui satisfirent profondément l'opinion libérale, ranimèrent la question romaine endormie depuis deux ans. Une vive polémique s'engagea entre les journaux sur le sens et la portée de la convention. Les uns l'interprétèrent comme une défense à l'Italie d'aller jamais à Rome ; les autres regardèrent Florence comme une étape vers Rome. La polémique monta des journaux dans les régions diplomatiques. L'Italie triomphait bruyamment. M. Nigra écrivait dans son rapport sur les négociations que la convention n'impliquerait nullement l'abandon des *droits de la nation et des aspirations nationales*. M. Drouyn de Lhuys qui, paraît-il, avait plutôt accepté qu'appuyé la convention et dont on s'étonnait même de voir la signature au bas

d'un tel acte, demanda des explications à M. Nigra et précisa, dans le sens restrictif, la portée de la convention. Il déclarait qu'en cas de révolution à Rome, la France se réservait sa liberté d'action.

Le parti libéral ne s'effraya pas outre mesure de ces déclarations de M. Drouyn de Lhuys. La liberté d'action n'impliquait-elle pas aussi la liberté d'inaction? Un fait paraissait évident. On ne quittait pas Rome pour y retourner ensuite: car alors pourquoi la quitter? On y avait, par une expérience de seize années, reconnu les graves inconvénients d'une intervention, et il était fort douteux que le cas échéant on voulût la renouveler. Il était probable aussi que le pape, laissé seul, en face du roi d'Italie, comprendrait la nécessité de transiger.

Au mois d'octobre, l'empereur Napoléon III eut à Nice une courte entrevue avec l'empereur de Russie, Alexandre II, qui était venu y établir l'Impératrice, obligée de chercher la santé sous un doux climat. Le grand-duc héritier de Russie, malade également, succomba dans cette ville au printemps suivant.

§ 10. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE 1865.

Le saint-siége avait toujours cru qu'on ne négocierait l'évacuation de Rome qu'avec lui. Aussi la convention du 25 septembre lui fut-elle extrêmement déplaisante. On considéra généralement l'encyclique du 8 décembre 1864 comme la réponse du souverain pontife à cette convention. Dans cette encyclique le saint-père formulait la condamnation de toutes les théories anti-sociales, et en même temps de toutes les théories politiques aujourd'hui passées dans l'application et qui sont les principes de la civilisation moderne. Ce document, qui flétrissait toutes les libertés, la liberté politique, la liberté des cultes, la liberté de conscience, etc , affligea même ceux dont le dévouement au saint-siége était bien connu. Pie IX, comme autrefois Grégoire XVI, déclarait la guerre à toutes les idées de notre temps, et se prétendant juge aussi infaillible dans l'ordre politique que dans l'ordre religieux, tombait dans l'erreur des papes du moyen âge, qui voulaient subordonner le temporel au spirituel. La différence seulement était que les papes du moyen âge parlaient dans des temps d'ignorance et de violence, où la papauté représentait la force morale et savait se faire obéir : l'encyclique de Pie IX n'était qu'une vaine protestation, qui ne pouvait être suivie d'effet, contre l'irrésistible courant qui entraîne le monde depuis la réforme.

Le gouvernement français laissa publier l'encyclique par les journaux. Mais il eut tort de se servir des articles organiques pour interdire aux évêques la lecture de ce document en chaire. Cette mesure ne fut de la part de l'État qu'une preuve d'impuissance contre les actes de la cour de Rome, et servit aux évêques qui parlèrent de persécution. Tous les journaux, ayant reproduit l'encyclique, cette encyclique était répandue et discutée partout; il paraissait étrange que les évêques, auxquels elle était adressée, fussent privés de la liberté de la lire aux fidèles et de la commenter. Les articles organiques vraiment appliqués, l'encyclique n'aurait pu être publiée nulle part : les choses eussent été égales. De plus les commentaires qu'on redoutait de la part des évêques, auraient certainement embarrassé nos prélats : beaucoup se sont rallies et même publiquement à un grand nombre des idées modernes condamnées par l'encyclique. Ils se seraient trouvés dans une situation difficile : on leur ménagea une retraite en les forçant au silence. Toutefois ce silence, ils ne se résignèrent pas à le garder : ils le rompirent, mais contre le gouvernement, en protestant par des lettres publiques contre l'application d'une loi de l'État!

Le 1er janvier l'Empereur appela, par un décret, son cousin le prince Napoléon à la vice-présidence du Conseil privé réorganisé. Cette nomination fut accueillie avec plaisir par l'opinion libérale; mais, quelques mois après, le prince Napoléon prononçait à Ajaccio, en inaugurant le monument de la famille Bonaparte, un discours trop peu mesuré qui lui valut un blâme public : le prince donna sa démission (mois de mai).

La session législative s'ouvrit le 25 février par un discours impérial des plus pacifiques. L'Empereur insista surtout sur les améliorations intérieures qu'il voulait voir sanctionnées par le Corps législatif. Les Chambres avaient à peine commencé leurs travaux, que l'éminent président du Corps législatif mourait à la suite d'une courte maladie (10 mars). Nous avons raconté la vie de M. de Morny [1]. Nous l'avons vu mêlé aux grands événements de l'Empire. La nouvelle législature, en rendant son rôle plus difficile, n'avait fait que mettre plus en relief ses hautes qualités. « M. de Morny s'était fait peu à peu, grâce à son origine, à ses débuts, à la facilité d'un esprit applicable aux occupations les plus variées, à la fermeté et à l'aménité d'un caractère qui savait tour à tour commander aux circonstances ou s'y assouplir, grâce aussi à ce don de la bonne chance tant prisé par les anciens politiques, ce qu'il faut appeler une situation unique. Ce qui distinguait surtout cette situation, c'est qu'elle n'avait rien d'exclusif et d'inabordable, c'est qu'elle touchait à tout et à tous, c'est que celui qui l'occupait était véritablement le contemporain des hommes et des choses de notre époque [2]. »

La mort de M. de Morny, comme celle de M. Billault, faisait un grand vide dans le gouvernement.

Ce fut M. Schneider, vice-président, qui dirigea les débats du Corps législatif pendant la session. M. le comte Walewski, élu député dans les Landes fut ensuite nommé président de la Chambre.

Nous n'analyserons point les débats du Corps législatif du Sénat, qui retentissent pour ainsi dire, encore aux oreilles du public. Les mêmes orateurs d'ailleurs prennent la parole et les discussions se ressemblent beaucoup d'une année à l'autre. M. de Boissy fut plus qu'original au Sénat; il fut malin et trop malin, car il dépassa toute convenance. La question la plus vivement débattue au palais Bourbon comme au palais du Luxembourg, fut la question religieuse. Au Sénat, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, éleva le débat dans une sphère noble et conciliatrice. Il tempéra la passion, blâma les excès, et montra qu'il ne fallait ni sacrifier la patrie à la religion ni la religion à la patrie. Son discours fut un événement. Celui de M. Thiers en fut un aussi, mais tout différent. M. Thiers blâma tout ce qui s'était fait en Italie depuis 1859, et bien que jamais son talent n'eût été plus remarquable, la thèse qu'il développa affligea profondément l'opinion

1. Voir tome II, p. .

2. E. Forcade, *Chronique de la Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1865.

Voyage de l'Empereur en Algérie. — Revue du corps expéditionnaire du sud, passée par l'Empereur dans la vallée de l'Oued-Soumam, près de Bougie (1865).

Visite de l'Impératrice aux malades atteints du choléra, à l'hôpital Saint-Antoine (octobre 1865).

libérale. M. Thiers semblait répudier toutes ses anciennes doctrines : il eut l'approbation des feuilles ultramontaines, c'est tout dire. Il fut plus heureux sur la question financière, parce que là, sauf des exagérations, il était dans le vrai, en démontrant la nécessité de s'arrêter dans la voie des dépenses. M. Vuitry, devenu ministre présidant le conseil d'État, défendit le gouvernement en montrant que pour faire face aux dépenses il avait des recettes certaines.

Toutefois il semble avoir compris la nécessité de réduire les dépenses : il a reculé devant l'aliénation des forêts, il a diminué le budget de la guerre.

A la fin d'avril, l'Empereur partit pour un voyage en Algérie, voyage qui dura six semaines. Napoléon III étudia de près cette difficile question algérienne, dans tous les détails. Il rapporta de ce voyage un ensemble d'idées et de projets qui a été livré à la publicité dans une lettre au maréchal de Mac Mahon. L'Empereur n'hésita pas à condamner le système suivi jusqu'à présent et développa les mesures qu'il entend prendre pour féconder enfin cette terre d'Algérie, qui peut être un sérieux élément de puissance pour notre pays.

Pendant l'absence de l'Empereur, l'Impératrice gouverna avec le titre de régente. Le pays offrit le spectacle de la plus profonde tranquillité : les Chambres continuèrent leurs discussions, le Corps législatif votait des lois importantes sur les chèques, sur les préfectures, sur la mise en liberté provisoire, sur l'enseignement secondaire spécial. Les affaires se traitaient. Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. de la Valette qui avait remplacé M. Boudet, levait les peines administratives qui pesaient sur les journaux, et l'Impératrice avait la gracieuse coquetterie d'attacher son nom à cette amnistie.

Des élections particlles, notamment celle du département du Puy-de-Dôme, continuèrent de démontrer les progrès du parti libéral et engageaient le gouvernement à ne plus se montrer si rigoureux sur le système des candidatures officielles qui réussissaient toutefois sur certains points. Le pays eut à renouveler ses conseils municipaux et bien que l'élection n'eût point un caractère politique, cependant l'opinion libérale parvint à faire renouveler à son profit un grand nombre de municipalités. M. de la Valette qui, à propos des élections, avait adressé aux préfets une circulaire généralement approuvée, choisit presque tous les maires dans le sein des conseils municipaux renouvelés, et s'inclina devant la volonté manifestée par les électeurs à l'égard de plusieurs maires des grandes villes. Le pays d'ailleurs se montrait de plus en plus digne de la liberté renaissante. De nombreuses grèves d'ouvriers avaient lieu sans que l'ordre fût troublé. Chaque corps d'État voulait faire l'essai de la loi sur les coalitions, et cet essai démontra l'excellence de cette loi. A Paris la Compagnie dite des petites voitures vit tous les cochers refuser de travailler si on n'augmentait pas leur salaire. Paris se vit pendant plusieurs jours privé de voitures, sans qu'il y eût le moindre trouble. Cette expérience prouva en outre les inconvénients du monopole. Ces grèves firent souffrir l'industrie, mais elles éclairèrent les ouvriers sur leurs intérêts. Des industriels s'adressèrent à l'étranger et achetèrent des marchandises fabriquées pour ne point perdre leur clientèle. Les ouvriers comprirent qu'ils ne pouvaient par des exigences injustes faire travailler les patrons à perte, et que les patrons finiraient par se passer d'eux, au profit de l'étranger.

Au mois d'août la flotte anglaise vint faire à la flotte française une visite amicale dans les ports de Cherbourg et de Brest. La flotte française se rendit à son tour à Plymouth. Heureux témoignage d'une union bien désirable.

Le 9 août l'Empereur plaça les grands établissements de bienfaisance sous le patronage de l'Impératrice, ce qui donnait à la souveraine, comme une royauté particulière, celle de la charité. Les mois de septembre et d'octobre furent attristés par l'épidémie cholérique qui sévit à Toulon et à Marseille. A Marseille le sénateur de Maupas montra une grande énergie en face du fléau.

L'épidémie s'abattit aussi sur plusieurs quartiers de Paris. Les hôpitaux se remplirent de cholériques. L'Empereur vint lui-même à l'Hôtel-Dieu encourager et consoler les malades. L'Impératrice se rendit à l'hôpital Beaujon et à l'hôpital Lariboisière. Cette visite courageuse produisit le plus excellent effet. On raconte à cette occasion que l'Impératrice interrogeant un malade fort affaibli, celui-ci, ne la reconnaissant pas, répondit comme d'habitude : « oui, ma sœur. » La sœur lui dit que ce n'était pas elle qui parlait, mais l'Impératrice se hâta d'intervenir en disant : « Ne l'interrompez pas, c'est le plus beau nom qu'il puisse me donner. »

Nous ne saurions terminer sur une plus noble parole, et il ne nous reste plus qu'à présenter, comme conclusion à ce livre, le tableau général des progrès accomplis depuis quatorze ans, au point de vue matériel et moral. »

CHAPITRE XXIX.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DU RÈGNE DE NAPOLÉON III. — INSTITUTIONS. TRAVAUX PUBLICS. LOIS.

§1. INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE ET DE PRÉVOYANCE.

Éclairé par l'expérience des dernières années, le gouvernement comprit que, si l'année 1848 avait souffert de l'explosion de doctrines funestes, il fallait en accuser surtout les plaies de la société : fermer ces plaies, c'était enlever aux utopistes des arguments qui coloraient leurs rêveries d'un air de réalité, aux meneurs des griefs avec lesquels ils passionnaient les esprits pervertis par les sophistes. La force avait vaincu le socialisme, mais le moyen d'écarter les périls à venir, c'était de détruire le socialisme en lui ôtant toute raison d'être. Assister les classes laborieuses, atténuer la misère, faire participer les ouvriers aux bienfaits de la civilisation moderne, leur prouver par une incessante sollicitude que notre société est assise sur les bases les plus justes et les seules possibles, réaliser les améliorations sitôt qu'elles sortent des nuages de la théorie pour descendre vers la terre ferme de la pratique, telle était la lutte que le gouvernement entreprit. Ces combats n'ont point la variété et la couleur des autres combats, mais ils doivent nous attacher davantage, si nous ne perdons pas de vue les résultats bien autrement glorieux auxquels ils conduisent.

Le gouvernement s'efforce de soulager les classes laborieuses dans toutes les phases et dans tous les besoins de leur existence. Il s'occupe des enfants pauvres et de leurs mères : adoption officielle des crèches et des asiles de la première enfance (16 novembre 1852), organisation des sociétés de charité maternelles placées sous la protection de l'Impératrice (2 février 1853), fondation de l'orphelinat du Prince Impérial (1856). Il protége ces enfants lorsqu'ils commencent à travailler : loi du 22 février 1851 sur le contrat d'apprentissage qui limite les heures du travail et l'autorité des patrons. Il veille à l'hygiène des ouvriers, assure des soins de leur santé : loi du 13 avril 1850 pour l'assainissement des logements insalubres habités surtout par les ouvriers[1], loi du 3 février 1851 qui institue des bains et lavoirs publics; décret du 27 mars 1852 allouant une somme considérable pour les améliorations des maisons d'ouvriers dans les grandes villes; institution des médecins cantonaux, c'est-à-dire distribution gratuite de la médecine (1854); fondation des asiles impériaux de Vincennes et du Vésinet destinés aux ouvriers convalescents (1855); loi du 15 juillet 1850 qui développe les sociétés de secours mutuels et les élève à la hauteur d'établissements publics. Il aide les indigents à obtenir justice : loi du 22 janvier 1851 qui crée l'assistance judiciaire, c'est-à-dire procure aux personnes pauvres la gratuité de la justice. Enfin les caisses d'épargne, la caisse des retraites pour la vieillesse, organisée par la loi du 18 juin 1850, améliorée depuis, facilitent l'économie aux classes laborieuses et leur permet d'assurer leur existence pour l'époque où l'âge paralysera leurs forces.

Ainsi le gouvernement recueille les enfants d'ouvriers s'ils sont orphelins, les élève dans ses crèches et ses asiles si le travail retient leurs parents à l'atelier, les instruit dans ses écoles, les favorise dans leur travail, les soigne dans leurs maladies, les soigne encore dans leur convalescence, encourage les associations charitables, et après les avoir soutenus dans toutes les difficultés de la vie, les aide à se préparer eux-mêmes une vieillesse à l'abri de l'indigence.

Les chiffres qui expriment les résultats obtenus sont éloquents : en 1857, le nombre des sociétés de charité maternelle s'élevait à 67. Depuis le 1er janvier 1858, jusqu'au 15 octobre 1863, 36 436 malades ou blessés sortant pour la plupart des hôpitaux de la Seine, ont été soignés à l'asile impérial de Vincennes : 10 000 ouvrières convalescentes ont joui du même bienfait à l'asile du Vésinet, ouvert seulement depuis 1860. La ville de Paris exempte de la contribution mobilière les personnes dont le loyer est inférieur à 250 francs et le nombre des personnes ainsi exemptées s'élève à 250 000. Depuis 1850, 120 Caisses d'épargne nouvelles ont été créées, et en 1863, les fonds déposés formaient un total de 447 millions : on comptait qu'il y avait en France un livret par 25 habitants, au lieu d'un livret par 61 habitants en 1850. La médecine gratuite pénètre de plus en plus au sein des campagnes; 53 départements en ressentent aujourd'hui les bienfaits et on

1. On fait mieux que d'améliorer les logements insalubres, on démolit les quartiers infects où, dans les villes industrielles et manufacturières, s'entassait la population ouvrière; on cherche à les remplacer par des habitations salubres et économiques. L'Empereur, sur le boulevard Mazas, a fait construire un certain nombre de maisons destinées à loger des ouvriers, et qui pourront servir de modèles. On a aussi fait des essais de cités ouvrières à Paris et à Marseille; mais ces cités ressemblent trop à des casernes pour attirer les ouvriers malgré les avantages incontestables qu'elles leur offrent. A Mulhouse, ce grand centre manufacturier, on a trouvé le moyen de créer une ville nouvelle pour les ouvriers, qui deviennent en quatorze ans propriétaires des maisons qu'on leur loue. « Entre Mulhouse et Dornach, dit M. Jules Simon, s'étend une vaste plaine, traversée par le canal qui entoure la ville. C'est là, sur la double rive du canal, à proximité des fabriques, que la Société des cités ouvrières a tracé, en 1854, l'enceinte de sa ville. Le terrain est parfaitement uni; les rues, pour lesquelles on n'a pas ménagé l'espace, sont tirées au cordeau. Comme chaque maison est entourée d'un jardin, l'œil aperçoit de toutes parts des arbres et des fleurs; l'air est aussi pur et circule aussi librement qu'en rase campagne. Parmi les noms de rues, on remarque avec plaisir la rue Papin, la rue Thénard, la rue Chevreul; il y a aussi la rue Kœchlin et la rue Dollfus, et, en vérité, c'est de toute justice. Sur la place Napoléon, située au centre, et à laquelle aboutissent les rues principales, s'élèvent deux maisons plus grandes que les autres, et qui renferment, la première, les bains et le lavoir, la seconde, la boulangerie, la bibliothèque, etc. » La Société mulhousienne des cités ouvrières a été constituée en juin 1863; le gouvernement a donné une subvention. En 1860, sur 560 maisons bâties, il y en avait 403 de vendues. De tels résultats doivent encourager la rapide propagation de cette belle institution, qui réconciliera les ouvriers avec la propriété en les faisant propriétaires.

(M. Jules Simon, *Les institutions de prévoyance*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1861.)

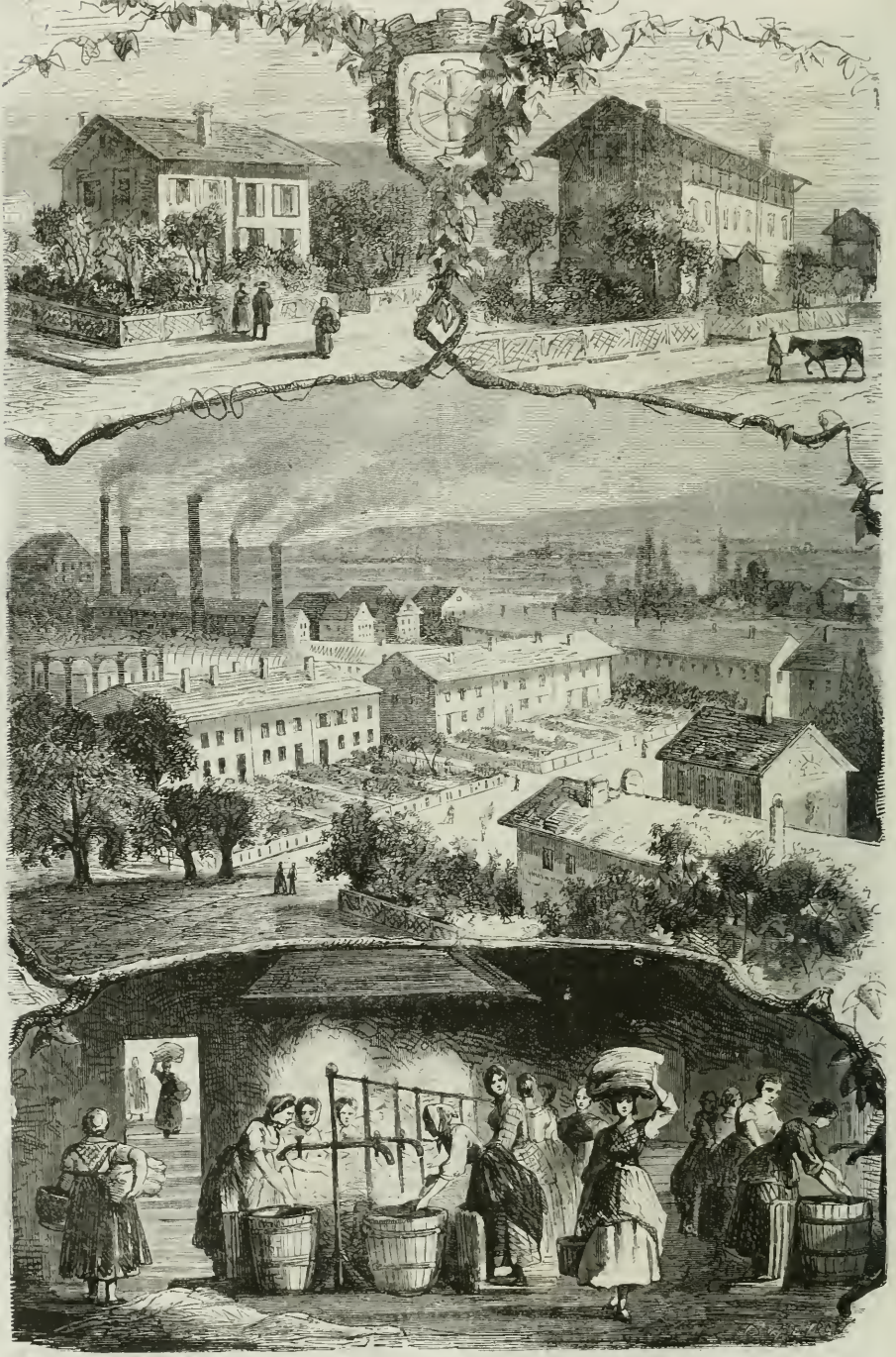

Les cités ouvrières.

Embellissements de Paris. — Pavillon des halles centrales.

peut évaluer à 300 000 le nombre des indigents ainsi secourus en 1860. A la fois institutions d'assistance et de prévoyance, les sociétés de secours mutuels, avec des cotisations modiques, ont acquis des ressources qui dépassent généralement leurs besoins; et cependant elles payent de nombreuses journées de maladies. Elles relèvent la moralité des ouvriers et leur permettent d'accepter des secours qui ne sont pas une aumône, parce qu'ils participent aux charges de l'association. Le nombre des sociétés de secours mutuels a, de 1852 à 1858, augmenté de 1433; il était au 31 décembre 1863 de 4721. La Caisse des retraites pour la vieillesse, du 11 mai 1851 au 31 décembre 1858, a reçu 296 000 versements s'élevant à plus de 50 milions.

§ 2. TRAVAUX PUBLICS; EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

S'il faut soulager la misère, il vaut mieux de la prévenir, et c'est la prévenir que de donner au travail national une vigoureuse impulsion. En développant les travaux publics, non-seulement on accroît le bien-être des classes ouvrières; non-seulement on imprime une activité nouvelle aux travaux particuliers, à l'industrie privée, mais on parvient à doubler la richesse du pays en augmentant la valeur des terres, en multipliant les voies de communication qui facilitent les échanges et les rapports avec les pays voisins. Le gouvernement de Napoléon III a, dans les travaux publics, rappelé et surpassé l'activité déployée par Napoléon Ier. Il a accompli ce que la guerre n'avait point permis au grand capitaine de réaliser.

Paris a surtout attiré l'attention de la France et de l'Europe par la transformation qu'il a subie et qui se poursuit tous les jours. Cette vieille capitale qui, de tout temps, a été l'objet de l'admiration des étrangers, présentait encore il y a quatorze ans, malgré les améliorations introduites par les gouvernements précédents, un nombre considérable de rues, de ruelles étroites, humides, des quartiers entiers privés de soleil; c'était encore en bien des endroits le Paris du moyen âge et de Louis XIV, avec une circulation plus que double et de plus une foule d'industries resserrées dans des maisons délabrées. La génération nouvelle qui s'élève, à laquelle ne manquera pas l'espace et la lumière, ne pourra jamais se représenter, même avec l'aide de l'histoire, la physionomie de ce vieux Paris dont les rues sinueuses offraient un labyrinthe inextricable, repaire et citadelle des fauteurs d'insurrection. Elle taxera d'exagération ceux qui, il y a trente ans et même vingt, ont pu voir les quartiers de la Cité, Maubert, Saint-Marceau, etc. De là sortaient, aux jours de révolution, des masses d'hommes à figures sinistres dont on ne soupçonnait pas l'existence : population avilie par la misère et par le vice, et qui croupissait dans des quartiers infects où les gouvernements se contentaient de la surveiller. Et qui pourra compter les taudis affreux dans lesquels ont végété on ne sait combien de générations? La charité seule les connaissait lorsqu'elle s'efforçait de gravir d'un pas assuré des escaliers vermoulus, obscurs et glissants. Maintenant encore les débris d'anciens quartiers peuvent offrir à ceux qui ne reculent pas devant la vue de la misère, une image heureusement très-pâle de l'aspect qu'ils avaient autrefois. Bientôt même ces débris disparaîtront, et ces hideux entassements de population, foyer de souffrance et de corruption, n'existeront plus que dans l'histoire. C'est encore trop!

Le gouvernement, de concert avec l'administration de la ville de Paris, à la tête de laquelle l'Empereur a placé depuis le 23 juin 1853 un préfet infatigable, M. Haussmann, entreprit de reconstruire entièrement la capitale sur un plan grandiose. Il nous est impossible d'entrer dans les détails de ces travaux, auxquels on ne peut reprocher que leur luxe et leur rapidité; nous ne pouvons que rappeler le prolongement de la rue de Rivoli, l'ouverture du boulevard Sébastopol, rive droite et rive gauche, qui forment, avec les anciens boulevards, les grandes artères de la capitale; à l'est, les boulevards de Magenta, du Prince-Eugène et Mazas; à l'ouest, le boulevard Beaujon, les douze avenues qui rayonnent de la place de l'Étoile, les rues nombreuses que nécessitent ces nouvelles voies, les dégagements opérés autour des monuments, et qui ont fait ressortir toute la majesté de la colonnade du Louvre, l'hôtel de ville, le Palais-Royal, la tour Saint-Jacques, la vieille église de la Sorbonne; la transformation en parc et en promenade du bois de Boulogne, rendez-vous du monde élégant; du bois de Vincennes, des buttes Chaumont nouvellement appropriées pour offrir aux quartiers commerçants et industriels une promenade égale de tout point à celle du bois de Boulogne; la création au centre de Paris de jardins ou squares, imités de ceux qui existent à Londres; le canal Saint-Martin, voûté et changé en un vaste boulevard planté d'arbres et semé de jardins, que l'Empereur a décoré du nom d'un industriel célèbre, Richard Lenoir; les immenses pavillons des halles centrales, véritable ville marchande au milieu de Paris, centre d'approvisionnement de deux millions d'hommes, marché unique dans le monde, où tous les matins se presse une population affairée; les fontaines nouvelles, les casernes, la reconstruction de presque tous les théâtres, les hospices, les nombreuses églises élevées déjà ou en construction; les ponts construits ou réédifiés. Ces travaux prodigieux, dont la plupart ont été terminés en moins de dix années, ont été comme couronnés par l'extension de Paris jusqu'aux fortifications. Le Corps législatif a voté en 1859 la loi qui réunissait la banlieue à la ville, doublait la surface de la capitale et ajoutait à sa nombreuse population quatre cent mille habitants. Les intérêts lésés par ce renouvellement total de la ville peuvent décrier ces immenses travaux qui feront de Paris une merveille du monde; mais devant cette transformation qui assure à près de deux millions d'hommes des voies de communication larges et faciles, des maisons salubres, les bienfaits d'un air pur et d'un soleil vivifiant, l'histoire ne peut se défendre et ne se défendra pas d'une sincère admiration.

« La clôture de Paris a été démolie et rétablie neuf fois, embrassant à chaque changement un territoire plus vaste. L'enceinte contruite sous les Romains entoure une surface de 15 hectares qui arrive bientôt à 38 hectares. Paris au treizième siècle s'éleva à 252 hectares; l'enceinte de Charles V et de Charles VI en contient 439; celle de François Ier et de Henri II, 483. Henri IV porte son territoire à 567 hectares, et sous Louis XIV, il monta à 1103. L'enceinte de Louis XV renferme 1337 hectares; enfin celle de Louis XVI en contient 3370. D'après le projet de loi, la surface de Paris devait être portée à 8502 hectares (*Exposé des motifs du projet*). Ces travaux marcheraient peut-être

plus lentement, mais seraient aussi mieux conçus et plus économiquement exécutés, si les citoyens habitant la capitale, dont le préfet de la Seine tient trop peu de compte, pouvaient, comme les plus simples paysans des communes, intervenir par leurs délégués dans leurs affaires, régler leur budget, et rectifier des plans trop arbitraires qui laissent subsister des rues trop étroites et vont percer des boulevards dans des quartiers où ne manquent ni l'air ni la lumière. Les embellissements de Paris sont une bonne chose, mais on les exagère et les contribuables qui les payent, ceux dont les loyers sont triplés estiment qu'ils coûtent trop cher.

Les grandes villes de France ont tenu à honneur de suivre la capitale dans la voie des améliorations; Lyon et Marseille ont surtout cherché à renouveler les quartiers les plus anciens, et cette dernière ville a vu construire des quais magnifiques. Rouen a démoli plusieurs quartiers, et un grand nombre de villes secondaires commencent à s'apercevoir que le premier soin des administrations municipales est de veiller à l'amélioration de leur cité.

On ne pouvait, lorsqu'on s'appliquait à embellir les villes, négliger leur plus bel ornement, les monuments nationaux ou religieux. Notre siècle, trop industriel, semble avoir perdu le génie, mais non le goût des arts. Il n'élève pas de ces monuments qui frappent l'imagination des âges futurs; ses monuments, ceux qui portent bien son empreinte et perpétueront son souvenir, ce sont des gares immenses, des magasins gigantesques, des usines, le palais de l'Industrie et sa nef sans égale, ses casernes, ses théâtres admirablement aménagés, mais qui n'ont rien de commun avec l'art. Cette architecture ne manque pas cependant d'une certaine grandeur, et le jour viendra peut-être où le dix-neuvième siècle exprimera réellement avec la pierre son caractère et sa gloire. Mais si le règne de Napoléon III ne marque pas une renaissance de l'art français, il n'en a pas moins l'honneur d'être pour nos monuments une époque d'intelligente et habile restauration qui témoigne des sérieuses études de nos artistes. Napoléon III a pu enfin opérer cette jonction du Louvre et des Tuileries, désirée depuis longtemps et projetée par Napoléon Ier. Il a mis la dernière main à ce monument monarchique que les siècles ont construit comme notre magnifique Musée dont il semble le symbole. Commencés en 1852, les travaux extérieurs étaient terminés en 1857. Et maintenant la place du Carrousel, débarrassée des constructions qui la déshonoraient, continuée par la cour Napoléon III, encadrée de tous côtés par de belles lignes architecturales que coupent de distance en distance de majestueux pavillons, offre un spectacle qui saisit l'esprit. Si les artistes préfèrent les lignes correctes et élégantes de la petite cour du Louvre, on n'en cède pas moins à la grandeur imposante du nouveau Louvre, étendant ses vastes ailes jusqu'au superbe château de Catherine de Médicis. Le plan des nouvelles constructions restera l'honneur de l'architecte Visconti, mort trop tôt pour jouir de son œuvre, qu'a dignement terminée M. Lefuel. L'antique cathédrale de Paris, Notre-Dame, cet autre monument cher à notre patriotisme autant qu'à notre foi, a vu réparer les injures que lui ont faites le temps et les révolutions; elle a reconquis sa flèche élégante qui relève la majesté de ses deux tours. La Sainte-Chapelle aussi a reconquis la sienne, et son toit doré brille de nouveau sous l'éclat du soleil. Saint-Etienne du Mont, Saint-Gervais ont rafraîchi les dentelles de pierre qui ornent leur portail du seizième siècle. L'église Sainte-Clotilde, avec ses gracieux clochers, a été terminée, et un grand nombre d'autres églises s'élèvent sur plusieurs points de la capitale. L'hôtel de Cluny a repris son aspect du moyen âge.

L'église Saint-Denis a été l'objet d'une restauration complète comme le château de Saint-Germain, l'amphithéâtre romain d'Arles, les arènes de Nimes, le château de Louis XII, à Blois, le palais ducal de Nancy, un grand nombre de curieuses églises, la salle synodale de Sens, les remparts d'Avignon, qui vont reprendre leur grande physionomie militaire, par le rétablissement de leurs tours et de leurs créneaux. « Partout, les travaux d'art ont reçu une impulsion nouvelle, et la France peut montrer avec orgueil ses richesses archéologiques répandues avec profusion sur le sol national, et s'offrant de toutes parts à l'admiration des étrangers [1]. »

§ 3. VOIES DE COMMUNICATION; CANAUX; AGRANDISSEMENT DES PORTS; TRANSFORMATION DE LA FLOTTE.

Si l'amélioration et l'embellissement des villes ne profitent qu'à des parties de la population, les travaux entrepris pour faciliter les communications profitent à tout le monde, car ils contribuent à accroître la prospérité du pays en facilitant l'exploitation du sol et les échanges des produits nationaux. Depuis la multiplication des voies ferrées, on serait tenté de croire que la circulation des routes a perdu son importance; on se tromperait. Le relevé de la circulation des routes effectué à plusieurs reprises a constaté que, si la circulation sur les routes de terre s'était modifiée et déplacée, la masse de leurs transports n'avait en fait subi aucune modification sensible. La circulation moyenne qui, en 1852, était de 244 colliers par jour, s'est élevée en 1857 à 246 colliers. Aussi le gouvernement a-t-il continué d'étendre le réseau des routes : en 1854 les routes impériales offraient un développement de 36 038 kilomètres; en 1863, il était de 38 262 kilomètres; différence en neuf ans de 2 224 kilomètres, soit 556 lieues de routes nouvelles.

Le gouvernement de Juillet s'honora par la loi du 22 mai 1836, qui a classé les chemins vicinaux et déterminé leurs moyens d'entretien. Ces chemins intéressent la majorité du pays, car les communes désignées par les conseils généraux comme devant contribuer à la dépense des chemins vicinaux de grande communication, formaient une population de 25 millions d'habitants. Le gouvernement de Napoléon III n'avait garde de négliger d'aussi graves intérêts, qui s'identifient avec ceux de l'agriculture. Déjà considérables, les allocations budgétaires affectées à la vicinalité furent augmentées en 1861, à la suite d'une lettre de l'Empereur au ministre de l'intérieur, M. de Persigny, témoignage public de sollicitude pour des travaux obscurs qui enrichissent un pays sans qu'on en sache gré aux gouvernements auxquels on les doit. Dans quelques années, il n'y aura point si petite commune qui soit privée de communications faciles avec le reste de la France.

1. Exposé de la situation de l'Empire, 1863.

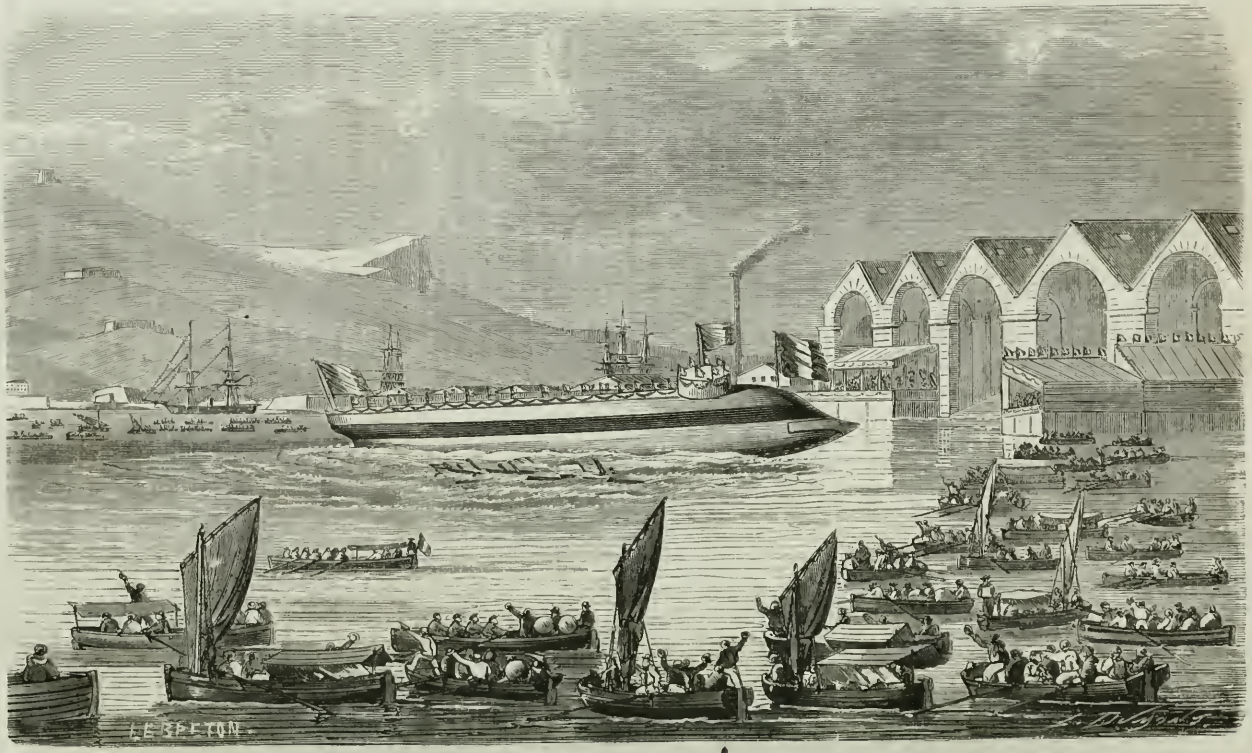

Transformation de la flotte. — Mise à l'eau du bélier cuirassé *le Taureau*, à Toulon, le 10 juin 1856.

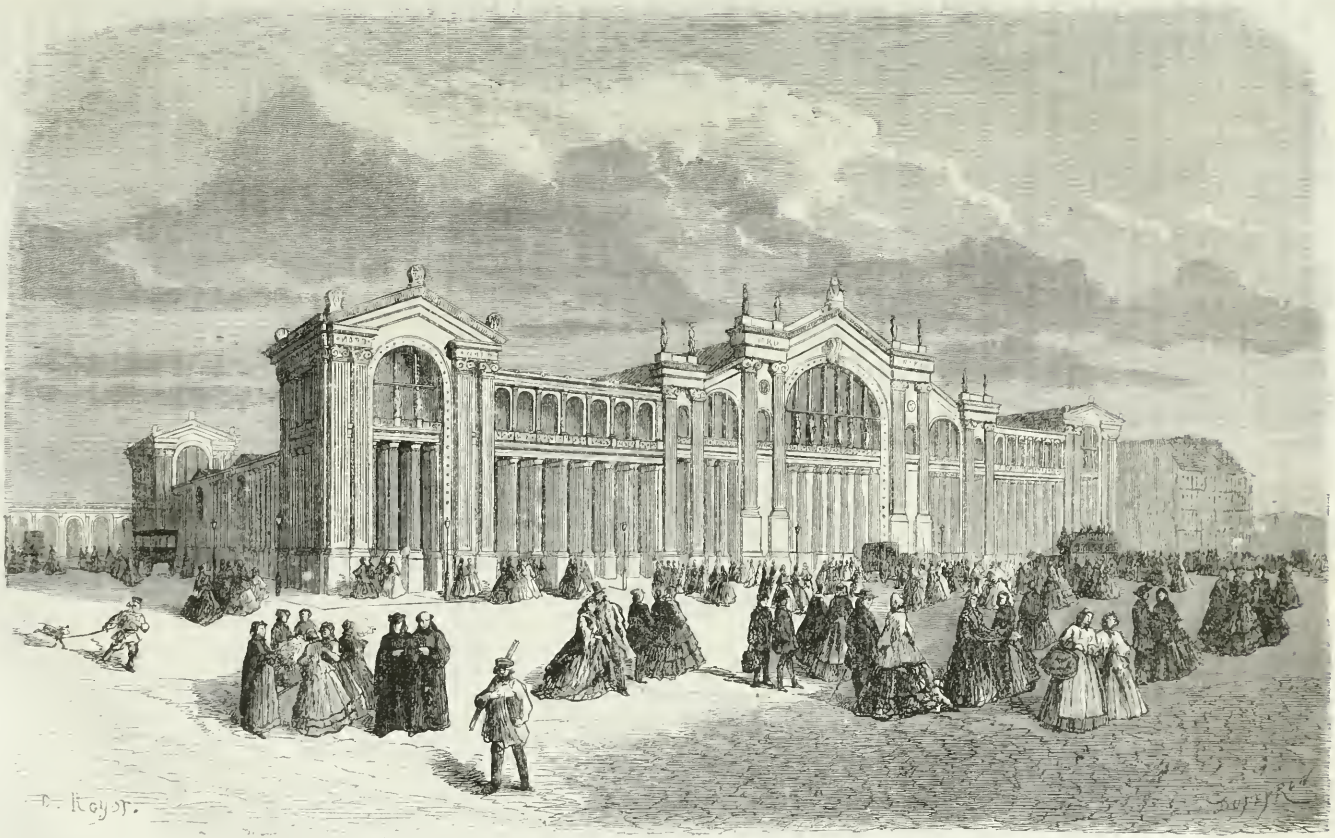

Chemins de fer. — La nouvelle gare du Nord.

Si les chemins de fer n'ont pas tué les routes, ils ont encore moins détruit le commerce des voies navigables.

Grands chemins de la nature, routes économiques, les rivières n'ont point cessé de porter nos marchandises, et s'essayent, avec timidité, il est vrai, à faire aux voies rapides une concurrence de tarifs, toute au profit du commerce. Améliorer le cours des rivières, compléter ce que la nature a laissé d'imparfait dans son œuvre, développer la navigation des canaux, devient donc de la plus haute importance. Les travaux d'amélioration des rivières ont reçu en 1860 une nouvelle impulsion à l'aide des allocations extraordinaires accordées par les lois des 14 juillet 1860 et 2 juillet 1861. L'État a racheté (lois du 3 mai 1853) les canaux du Rhône au Rhin, de Bourgogne, du Nivernais et le canal latéral à la Loire, dont il peut donc régler les tarifs, non en vue de bénéfices exagérés, mais suivant les intérêts du commerce. Si le grand réseau de nos canaux est aujourd'hui complet, le gouvernement n'en poursuit que plus activement l'exécution de canaux particuliers, utiles aux industries des différentes provinces. La longueur totale des canaux livrés au commerce est aujourd'hui de 4750 kilomètres.

La navigation maritime a largement profité des crédits destinés à favoriser les travaux publics. L'agrandissement de nos ports a été, de la part du gouvernement, l'objet d'une préoccupation constante. Jusqu'en 1844, le port de Marseille, dont la prospérité s'accroît sans cesse, était réduit à l'ancien bassin limité à une surface d'eau de 29 hectares. Le bassin de la Joliette, terminé en 1855, a porté la surface d'eau abritée à 51 hectares, et le développement des quais à 4835 mètres. Cela ne suffit point. Un décret du 24 août 1859 prescrivit la construction du bassin Napoléon, des bassins du Lazaret et d'Arem, concédés à une compagnie. Ces bassins, qui portent à 90 hectares la surface d'eau et à 9055 mètres le développement des quais, ne suffisent point encore. Un décret du 29 août 1863 a autorisé la construction d'un nouveau bassin de 46 hectares de superficie.

Des travaux non moins considérables ont été accomplis dans les ports de l'Océan, à Dunkerque, au Havre, à Dieppe, à Brest, à Saint-Malo, à Saint-Nazaire, à Bordeaux. L'éclairage et le balisage des côtes ont, chaque année, reçu de l'extension. Aujourd'hui, l'éclairage maritime comprend 43 phares de premier ordre, 5 de second, 35 de troisième, 5 feux flottants et 186 fanaux ou feux de port.

Un des plus sérieux témoins de la puissance humaine dans notre siècle, c'est la digue de Cherbourg, travail gigantesque, projeté par Vauban, commencé en 1783, interrompu sous la Révolution, repris sous l'Empire, suspendu encore sous la Restauration, achevé enfin le 30 décembre 1853. Cette digue fait la sûreté de la rade de Cherbourg et aurait sauvé notre flotte du désastre de la Hogue, si elle eût existé sous Louis XIV. Longue de 3700 mètres, elle présente un relief de plus de 20 mètres au-dessus de la mer. Deux mille blocs artificiels, chacun de 30 mètres cubes et du poids de 44 000 kilogrammes, la défendent contre les vagues. On a, en outre, construit un nouveau bassin inauguré en 1858. A cette fête solennelle, que nous avons décrite, fut conviée la reine d'Angleterre, qui visita, au bruit des salves de notre marine et accompagnée de l'Empereur, le magnifique port dont les travaux ont excité au delà de la Manche, bien des inquiétudes.

Parallèlement à ces travaux dans les ports, marchait la transformation de notre flotte. D'après le programme posé en 1857, on doit, progressivement et dans un intervalle de quatorze années, changer notre flotte à voile en flotte à vapeur, et 244 millions sont consacrés à cette œuvre, qui doit relever encore notre puissance maritime. On forme une flotte de transition composée de bâtiments mixtes, c'est-à-dire qu'on ajoute aux navires à voiles susceptibles de la recevoir avec avantage une machine à vapeur. On crée graduellement une flotte à vapeur rapide de 150 navires de combat de différentes grandeurs, et des meilleurs types connus, on transforme un certain nombre de frégates à voiles en transports à vapeur, de manière à porter à 72 navires la flotte de transport. En 1863, la flotte nouvelle se composait déjà de 13 vaisseaux à vapeur, de 23 vaisseaux mixtes, soit 36 vaisseaux de combat, et tous d'élite, de 6 frégates cuirassées, de 18 frégates, de 10 corvettes, de 63 avisos et de 26 canonnières à flot, en tout 145 bâtiments. Il faut leur ajouter les bâtiments de l'ancienne flotte et les transports; cette transformation de la flotte applique à la marine française les améliorations qui distinguent la marine anglaise et nous permettra de rivaliser sérieusement avec nos voisins.

§ 4. CHEMINS DE FER; TÉLÉGRAPHIE.

Les travaux des routes, des canaux, des rivières, des ports, de la flotte n'ont point, malgré leur mérite, leur utilité et leur grandeur, le privilége d'attirer l'attention publique : dispersés sur le territoire, ils ne frappent que partiellement les esprits, et ces améliorations ne sont estimées que par les populations qui les voient accomplir sous leurs yeux. Aussi les chemins de fer, et par leur nouveauté, et par l'étendue de territoire qu'embrasse leur réseau, excitent-ils plus particulièrement l'admiration.

Les chemins de fer ont pris, sous le règne de Napoléon III, une extension considérable. En 1842, époque à laquelle le gouvernement de Juillet, après bien des hésitations, se détermina enfin à donner aux chemins de fer une vive impulsion. Il n'y avait que 2967 kilomètres concédés; dix ans plus tard, en 1852, ce chiffre ne s'élevait qu'à 6081 : il était en 1863 de 20 382 kilomètres, soit 5000 lieues! à la fin de 1864, il y en avait plus de 13 000 kilomètres en exploitation, c'est-à-dire plus de 3000 lieues qu'on peut parcourir avec toute la vitesse de la vapeur.

Paris est le centre d'où rayonnent les voies ferrées qui rattachent à la capitale toutes les parties de l'empire. Toutes les grandes lignes directes sont terminées, et maintenant tout l'effort des travaux se porte surtout à relier entre elles les lignes diverses par des lignes circulaires.

Le réseau français se raccorde avec ceux des pays limitrophes, et met ainsi la France en communication directe avec les principaux États voisins. Ainsi, les lignes du Nord sont reliées à la Belgique par quatre points : Lille, Valenciennes, Erquelines et Hautmont. Le chemin des Ardennes doit aussi atteindre la Belgique par Givet et Longwy. Le réseau de l'Est se relie aux voies de fer de la vallée du Rhin par Forbach pour la Prusse, Wissembourg pour la Bavière, Bâle pour

la Suisse, par Thionville pour le grand-duché de Luxembourg; enfin la traversée du Rhin s'opère par le pont de Kehl. Le réseau de Lyon touche à la Suisse par Montbéliart, Pontarlier, Seyssel par Culoz[1]. Du côté de l'Espagne, la ligne de Bayonne est raccordée aux chemins espagnols depuis le 15 août 1864. Les Pyrénées sont abaissées. D'un autre côté, on travaille à percer le mont Cenis pour mettre en communication directe la France et l'Italie.

Jusqu'en 1852 l'État essaya de tous les systèmes pour l'exploitation des chemins de fer. Il fit des concessions temporaires, des concessions perpétuelles, il construisit sans exploiter, il garantit des intérêts, il prêta sans intérêts, il fit en travaux des avances remboursables, d'autres qui ne devaient pas être remboursées. Le gouvernement inauguré le 2 décembre a ramené toutes les concessions à un système unique et porté à quatre-vingt-dix-neuf ans la durée des concessions. Il donne des subventions aux compagnies, des garanties d'intérêts, et, dans un avenir peu éloigné, les chemins de fer seront pour lui une source de richesse.

Six grandes compagnies se sont divisé la France et exploitent le réseau de nos chemins de fer : les compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Midi, la compagnie d'Orléans et celle de Lyon. Véritables puissances financières, elles disposaient à la fin de 1857 de plus de 3 milliards de francs, sans compter les allocations de l'Etat. Elles sont un des soutiens les plus fermes du crédit qui seul a fait leur fortune. Ce n'est pas que le monopole de ces compagnies, dont la puissance augmente avec l'extension de leur réseau, ne soulève de grandes objections; aussi a-t-on dans ces dernières années mis les lignes nouvelles en adjudication, et vingt-deux compagnies nouvelles se sont formées pour exploiter les lignes décrétées depuis 1860. Le réseau complété aura coûté près de 9 milliards, et l'Etat y aura contribué pour 1 milliard et demi. L'exploitation des chemins de fer, l'accord de l'utilité publique et de l'industrie privée, est un des plus difficiles problèmes de l'économie politique, et on ne peut dire qu'il soit résolu.

Quoi qu'il en soit, la circulation sur les chemins de fer se développe de jour en jour. En 1857, le nombre des voyageurs transportés a dépassé 37 millions; il a atteint en 1864 le chiffre de 71 millions. Les recettes totales en 1864, tant pour le transport des marchandises que des voyageurs, se sont élevées à 501 251 425 fr. La circulation des routes et la navigation n'ont point diminué. Ce trafic énorme des chemins de fer représente donc exclusivement le résultat de l'accroissement de la richesse publique dû à la création des voies rapides de communication.

La télégraphie électrique est maintenant l'auxiliaire indispensable des chemins de fer. L'administration en appartient à l'État, qui, tous les ans, crée de nouvelles lignes et conclut avec les pays voisins des conventions destinées à égaliser les tarifs. Au 1er janvier 1865 le nombre des bureaux de l'État ouverts, était de 733; celui des gares ouvertes à la télégraphie privée de 893; celui des kilomètres de ligne dépasse 30 000; de kilomètres de fils près de 100 000[2]. Traduisons en lieues et nous trouverons que les lignes télégraphiques qui parcourent la France dans tous les sens, formeraient une longueur de plus de 7000 lieues, et que, réunis bout à bout, les différents fils de chaque ligne constitueraient un fil de 25 000 lieues de longueur! La télégraphie met en communication instantanée toutes les parties de la France et du monde : elle annonçait le même jour et au même moment au pays entier, nos victoires d'Italie; lorsque l'Empereur prononce à l'ouverture des Chambres ces discours si impatiemment attendus par l'opinion publique, le télégraphe en très-peu de temps les envoie à Londres et les habitants de Londres les lisent aussitôt que ceux de Paris et bien avant ceux d'un grand nombre de villes de France. La bourse de Paris est en communication perpétuelle avec celle de Londres, et les deux marchés se règlent l'un sur l'autre. Le gouvernement a travaillé avec persévérance à la pose des câbles télégraphiques dans la Méditerranée et dans l'Océan; il a obtenu des succès partiels qui, espérons-le, seront suivis de succès complets.

1. Maurice Block, *Statistique de la France.*
2. *Exposé de la situation de l'Empire.*

§ 5. ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE; CONCOURS; COMICES AGRICOLES.

Quelque merveilleux progrès que réalise l'industrie, l'agriculture sera toujours pour la France la meilleure source de richesse. Le développement de notre commerce appelle d'ailleurs le développement de la production nationale; les mille canaux dont s'alimente la prospérité publique se tiennent et s'entre-croisent si bien qu'on ne saurait les séparer et que chacun d'eux ne saurait perdre sa circulation sans ralentir en même temps celle des autres. Bien moins encore qu'aux gouvernements précédents il appartenait au gouvernement de Napoléon III, appuyé sur le suffrage universel et objet des plus profondes sympathies dans nos campagnes, de négliger les intérêts agricoles. Aussi une foule d'améliorations prouvent que le gouvernement a réalisé les promesses contenues dans son origine populaire.

L'ancien conseil général de l'agriculture, créé par l'ordonnance royale du 19 avril 1831, fut réorganisé par un décret du 25 mars 1852. Le même décret instituait, dans chaque arrondissement, des chambres consultatives, composées d'autant de membres que l'arrondissement possédait de cantons. Si les conseils éclairent le gouvernement sur les intérêts agricoles du pays, les concours sont le plus puissant encouragement peut-être qu'on ait pu donner à l'agriculture. Le premier concours agricole se tint à Poissy, en 1844; mais le gouvernement de Napoléon III peut revendiquer l'honneur d'avoir développé une institution dont il trouvait le principe établi. Le concours de Poissy, qui se tient chaque année le mercredi de la semaine sainte, est réservé aux animaux de boucherie. En 1850, on créa une classe nouvelle de concours agricoles, les concours d'animaux reproducteurs, de petit bétail, d'instruments, d'ustensiles, d'appareils destinés à l'agriculture, de produits de l'industrie rurale. Inaugurée à Versailles en 1850, cette série de concours prit bientôt une grande extension. On partagea la France en 7 régions, et, en 1860, on éleva le nombre des régions à 12, embrassant chacune 7 départements. Il y a chaque année un concours par région. Le gouvernement accorde des primes d'honneur, des médailles aux cultivateurs qui se font remarquer par les progrès de leur exploitation et la qualité

Les concours régionaux de l'agriculture

de leurs produits. A ces concours, les cultivateurs des différents pays se rapprochent, de saines idées se répandent, les pratiques économiques se propagent, les nouvelles méthodes s'affirment, les nouveaux appareils s'exposent et se vendent. En 1855 et en 1865, les concours agricoles de Paris offrirent un caractère universel et les autres pays de l'Europe furent admis à nous envoyer leurs bestiaux. Des comparaisons qui s'établissent ainsi entre nos progrès et ceux de nos voisins résultent nécessairement de grands profits pour nos agriculteurs, qui enrichissent leurs étables de nouvelles espèces.

Encouragées, subventionnées en partie, les associations libres ou *comices agricoles* se multiplient. Ces sociétés discutent les meilleurs procédés de culture, et en favorisent, au moyen de primes, la propagation. Les comices agricoles organisent avec les administrations

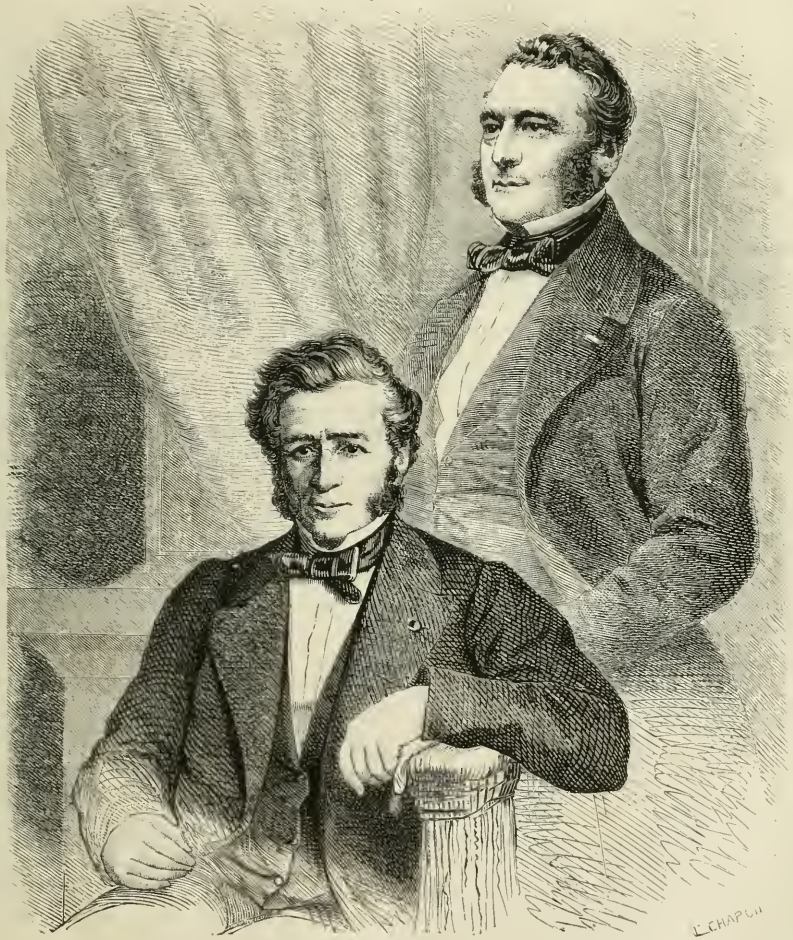

MM. Isaac et Émile Péreire, fondateurs de la société de Crédit mobilier.

municipales des fêtes et concours agricoles, auxquels le pays a décidément pris goût. Il y a, en France, environ 741 concours agricoles.

L'agriculture n'a pas tiré tout le parti qu'on espérait du Crédit foncier établi en sa faveur. Les opérations de cette institution de crédit ont atteint un but différent de celui qu'on s'était proposé; destinées à venir en aide à la propriété rurale, elles ont principalement servi la propriété urbaine. Aussi, pour ne point mentir à son origine, le Crédit foncier a-t-il créé une société exclusivement appropriée aux besoins de la propriété rurale. Le *Crédit agricole* a été établi sous la direction du Crédit foncier, tout en conservant des intérêts distincts. Autorisé par la loi du 28 juillet 1860, il prête, *sans hypothèques*, à court terme, non plus à de grands propriétaires, mais aux plus modestes agriculteurs. On sait quels maux a de tout temps causé dans nos campagnes la lèpre de l'usure. Le Crédit agricole délivre

les cultivateurs de cette lèpre en leur donnant les facilités de crédit que le négociant trouve chez le banquier, aux comptoirs d'escompte la Banque de France. La société prête des capitaux à l'agriculture en facilitant par sa garantie l'escompte d'effets à 90 jours.

Depuis 1852, les assurances agricoles ont pris un développement considérable. Les agriculteurs ont senti l'importance de sociétés qui les indemnisaient des pertes occasionnées par la grêle, la mortalité des bestiaux, pertes souvent énormes, car une seule compagnie a eu à couvrir, en 1857, des sinistres pour une somme de 1 million cinq cent mille francs. Il a été créé, en 1858, une société autorisée par décret du 30 décembre sous le nom de *Caisse générale des assistances mutuelles agricoles;* elle a pour objet la formation et la gestion d'assurances mutuelles ou à cotisations fixes contre la grêle, la gelée, les inondations, la mortalité des bestiaux et les incendies.

§ 6. DRAINAGE (LOI DU 10 JUIN 1854); REBOISEMENT DES MONTAGNES; MISE EN VALEUR DES BIENS COMMUNAUX.

Une des opérations qui intéresse au plus haut point l'agriculture, c'est l'assainissement des terres au moyen de fossés souterrains ou à air libre. Ce système, connu de toute antiquité, a été perfectionné en Angleterre par l'industrie moderne et a gardé en France le nom anglais, *drainage.* Au commencement du règne de Napoléon III, le drainage était peu pratiqué dans nos campagnes; aussi le gouvernement chercha-t-il à le favoriser. Une loi du 10 juin 1854 permit aux propriétaires de conduire, soit souterrainement, soit à ciel ouvert, les eaux provenant de leurs fonds à travers les propriétés qui les séparent d'un cours d'eau ou d'un fossé. Elle a en même temps autorisé la formation d'associations syndicales pour l'exécution sur une grande échelle de travaux de drainage. Une loi du 17 juillet 1856 autorisa un secours de l'Etat de 100 millions sous forme de prêt, aux entreprises de drainage, et une loi du 21 mai 1858 substitua dans cette opération le Crédit foncier au Trésor. Là encore, l'État encourage, en outre, les efforts des agriculteurs en chargeant les ingénieurs de dresser sans aucuns frais pour les intéressés les projets de drainage, et de surveiller l'exécution des travaux. Au 1er janvier 1863, on évaluait à 144 216 hectares la superficie des terrains drainés. En accordant aux départements des machines à fabriquer des tuyaux, l'administration a déterminé un abaissement notable dans le prix des drains et donné ainsi aux propriétaires une subvention indirecte.

De terribles inondations qui, en 1856, ravagèrent les vallées du Rhône, de la Saône, de la Loire, de l'Allier, rappelèrent l'attention de l'Empereur sur les moyens de prévenir ces redoutables fléaux. Dans une longue lettre, dont nous avons cité des fragments, adressée au ministre des travaux publics et datée de Plombières (19 juillet 1856), il rappela les études faites à la suite des inondations de 1846, et indiqua les mesures qui lui semblaient les plus propres à retarder l'écoulement des eaux, entre autres le reboisement des montagnes. Les montagnes, en effet, en grande partie dépouillées de leurs forêts, ne retiennent plus les eaux, qui se précipitent alors dans les vallées. Dans la session de 1858 (4 mai), une loi fut votée, affectant une somme de 20 millions répartie en plusieurs annuités à des travaux d'ensemble, destinés surtout à protéger les villes; ces travaux devaient être exécutés avec le concours financier des départements, des communes et des propriétaires. Pour préserver les campagnes, les travaux étaient plus difficiles : on ne pouvait encaisser le lit de tous les fleuves; aussi s'appliqua-t-on surtout à encourager le reboisement des montagnes. Ces travaux reçurent une nouvelle impulsion en 1850, lorsque l'Empereur, dans son programme économique du 5 janvier, démontra la nécessité d'importantes améliorations agricoles [1].

Les communes possédaient des biens qui, mal exploités ou même incultes, faute de ressources suffisantes pour entreprendre des desséchements et des irrigations, privaient ainsi le pays de tout le capital qu'ils auraient pu produire. Dans un rapport adressé à l'Empereur en 1860, le ministre de l'agriculture établit que les communes possédaient, à titre de propriétaires, 4 millions 718 655 hectares. « Sur cette immense surface, disait-il, moins de la moitié est actuellement en valeur, savoir : 1 million 690 000 hectares environ plantés en bois et 230 000 hectares composés de terres labourables, prés, vergers et vignes. Cette partie de la propriété communale présente une valeur de 1 milliard 380 millions de francs et un revenu de 35 millions. Le surplus, c'est-à-dire 2 millions 790 000 hectares, se compose de marais, de terres vaines et vagues, de landes, de bruyères et de pâtures. La valeur de ces terrains n'est pas estimée à plus de 283 millions, c'est-à-dire 100 francs par hectare, et leur revenu total à 8 millions de francs. Il suffit d'énoncer de pareils chiffres pour signaler l'étendue du mal. » On s'applique à le réparer avec une activité d'autant plus grande que le champ nouveau ouvert à l'industrie par la liberté commerciale faisait un devoir de multiplier les matières premières, fournies par l'agriculture. Les lois sur les communaux, sur le reboisement des montagnes, sur les routes forestières, furent votées par le Corps législatif dans sa session de 1860. On souleva de légitimes objections à la contrainte que le gouvernement allait exercer à l'égard des communes et à l'atteinte qu'il semblait porter au droit de propriété en se substituant aux communes indifférentes. Mais l'utilité, la nécessité de mesures efficaces, l'engagement que prit le gouvernement d'agir avec réserve et précaution, firent tomber ces objections. 357 communes ont déjà mis en culture plus de 8000 hectares et obtenu une plus-value de 3 millions.

Déjà, en 1855, avaient été autorisés la fixation des dunes de la Gascogne et le desséchement de la Sologne. Des crédits annuels avaient été affectés à ces travaux, qui commencèrent à changer l'aspect de ces contrées désolées. La Sologne, qui comprend une partie du Loiret, du Cher, du Loir-et-Cher, se sillonne de routes agricoles, et ses eaux s'écoulent plus facilement grâce au curage de ses rivières; on transporte partout de la marne pour fertiliser les terres argileuses, et la ferme impériale de la Motte-Beuvron sert de modèle aux cultures, qui s'étendent de plus en plus. Le règne de Napoléon III verra sans doute disparaître ce désert fangeux et malsain qui déshonore nos belles campagnes du centre. Il verra en même temps transformer les landes en forêts et fixer les dunes de la côte de

1. Le reboisement des montagnes se poursuit avec un succès croissant. L'étendue des terrains reboisés, qui était, à la fin de 1862, de 16 055 hectares, s'élève à 30 000 hectares. (*Exposé de la situation de l'Empire*, 1865.)

Gascogne, qui cédaient trop facilement à l'action envahissante de la mer. 45 500 hectares de dunes sont déjà fixés et transformés en forêts.

Le règne de l'empereur Napoléon III aura encore l'honneur de voir réliger le *Code rural*, vivement désiré depuis longtemps et dont le Sénat a déjà posé les bases.

§ 7. INSTITUTIONS DE CRÉDIT; CRÉDIT FONCIER ; CRÉDIT MOBILIER; SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL (1862).

Un des stimulants les plus puissants de l'activité industrielle a été certainement l'application du crédit sur une large échelle. Le besoin de bonnes institutions de crédit, vivement senti, n'avait pas été sans influence sur les erreurs de l'année 1841. Il fallait le satisfaire.

Des nombreux essais tentés dans cette crise, un avait réussi, le Comptoir d'escompte. Institué au mois de mars 1848, il devait servir d'intermédiaire entre le commerce et la Banque de France. Il escompte les effets à deux signatures, et sa signature, équivalant à une troisième, permet de présenter à la Banque des effets que sans cette garantie elle ne pourrait recevoir. La seconde signature peut même être remplacée par un récépissé de marchandises déposées dans des magasins publics. Un décret impérial du 23 juillet 1854 réorganisa cet établissement dans lequel le mouvement d'espèces atteignait, en 1858, 1 milliard 500 millions. La propriété n'avait pu jusqu'alors profiter des facilités qu'offre le crédit. Elle en profitait cependant en Allemagne où, depuis la fin du siècle dernier, s'étaient établies des sociétés de Crédit foncier, grâce auxquelles l'intérêt de l'argent avait diminué et les agriculteurs avaient pu entreprendre des améliorations. En France, le poids de plus en plus lourd des dettes hypothécaires écrasait la petite agriculture; les emprunts sur propriétés, onéreux à cause des frais qu'ils nécessitent, n'offrent pas non plus au prêteur sécurité entière par suite des dépréciations que peut subir la terre, gage de la créance. On songea donc à acclimater chez nous les banques immobilières qui prospéraient en Allemagne. Un décret présidentiel du 18 mars 1852 constitua la Banque foncière qui ne devait opérer que dans le ressort de la cour d'appel de Paris; une banque semblable devait être organisée dans le ressort de chaque cour d'appel. Mais l'essai infructueux des sociétés départementales détermina le gouvernement à étendre sur toute la France l'action de la Société générale (convention du 11 novembre 1852) et à lui accorder une subvention. Alors fut réellement fondée la société du Crédit foncier de France au capital de 60 millions de francs réparti en actions.

Le Crédit foncier a pour mission de servir d'intermédiaire entre le propriétaire emprunteur et le prêteur : il ne prête point son propre argent. Il émet des obligations que le public souscrit, qui portent intérêt et qui se négocient : ce sont ces obligations qu'il donne aux emprunteurs sous certaines garanties, en exigeant d'eux, outre l'intérêt de ces obligations, des annuités devant assurer à long terme l'amortissement du capital et enfin des frais d'administration qui constituent le bénéfice des actionnaires. Ainsi c'est son papier qui est le moyen de crédit, c'est sa garantie qui rassure le prêteur. La loi donne au Crédit foncier les moyens de s'assurer de la solvabilité des emprunteurs, lui confère des priviléges importants en ce qui concerne la purge des hypothèques légales et en matière de poursuites immobilières. Ainsi le propriétaire d'immeubles qui emprunte ne connaît plus celui qui prête, et celui qui prête ne connaît plus l'emprunteur. L'un et l'autre n'ont affaire qu'à la société qui simplifie la transaction. La société n'est donc, à proprement parler, qu'une réunion d'actionnaires garantissant la sécurité des emprunts des propriétaires d'immeubles. Opérant sous la surveillance du gouvernement, elle a été chargée par lui d'effectuer le prêt de 100 millions destiné à favoriser les travaux de drainage : en 1860, on l'autorisa à prêter aux départements, aux villles et aux communes. Mais elle aide surtout la grande propriété urbaine et a contribué beaucoup au développement des travaux de Paris. C'est pour cela, comme nous l'avons dit, qu'afin de revenir au but primitif, on a institué sous sa direction le Crédit agricole.

La société du Crédit mobilier, autorisée par décret du 10 novembre 1852, a un caractère plus financier : elle offre à la spéculation plus de perspectives et plus de hasards. Créée par MM. Pereire au capital social de 60 millions, elle a pour objet, d'après ses statuts, de souscrire ou d'acquérir des effets publics, des actions ou des obligations dans les différentes entreprises industrielles, notamment dans celles de chemins de fer, de canaux, de mines, et d'autres travaux publics; d'émettre pour une somme égale à celle employée à ces souscriptions ses propres obligations; de soumissionner tous emprunts, de les céder et réaliser ainsi que toutes entreprises de travaux publics; de prêter sur effets publics, sur dépôt d'actions et obligations, et d'ouvrir des crédits en compte courant, etc.... Cette société a puissamment contribué à imprimer la plus vive impulsion à l'industrie européenne. Ses ressources lui ont permis de faire réussir un grand nombre de sociétés financières, d'opérations et d'entreprises : elle a développé les chemins de fer espagnols, acquis les chemins de fer autrichiens et réalisé des prêts considérables aux chemins de fer français : elle a favorisé en même temps de nombreux et grands travaux à Paris.

Le premier de nos établissements de crédit, la Banque de France, vit, en 1857, apporter des modifications à ses statuts et proroger son privilége jusqu'en 1879. Ce privilége avait déjà été prorogé en 1840 jusqu'en 1867. Bien qu'il y eût encore un intervalle de dix ans à courir, le gouvernement demanda à l'avance cette prorogation au Corps législatif pour hâter d'autres mesures utiles au Trésor et au public. Les principales innovations apportées par la loi votée le 29 mai 1857, étaient l'autorisation de faire des avances sur les obligations émises par le Crédit foncier, d'émettre des billets de 50 francs, d'élever, suivant les circonstances, le taux de son escompte au-dessus de 6 p. 100. Dix ans après la promulgation de la loi, le gouvernement pouvait exiger de la Banque l'établissement d'une succursale dans les départements où il n'en existerait pas. La Banque n'a pas attendu ce délai pour multiplier les succursales dont le nombre et l'importance s'accroît sans cesse.

En 1865, une loi a favorisé la multiplication des *chèques*[1] qui facilitent les payements. Une loi de la

1. « Le chèque est l'écrit qui, sous la forme d'un mandat de payement, sert au tireur à effectuer le retrait à son profit ou au profit d'un tiers, de tout ou partie de fonds portés au crédit de son compte chez le tiré et disponibles. » (Art. 1er de la loi du 23 mai 1865.)

Saint-Denis de la Réunion.

même année a réglementé les *associations syndicales* entre les propriétaires intéressés à l'exécution ou à l'entretien de travaux importants.

En 1853, une insuffisance des récoltes avait amené de vives souffrances. Parmi les mesures à l'aide desquelles le gouvernement chercha à soulager ces souffrances, il faut signaler l'établissement de crédit d'un nouveau genre destiné à baisser le prix du pain à Paris et dans les villes qui l'adopteraient :

C'était la Caisse de la boulangerie. « Ce système, disait l'Empereur à l'ouverture de la session législative de 1854, consistait à donner durant les mois d'une mauvaise année, le pain à un taux bien moins élevé que la mercuriale, sauf à le faire payer un peu plus cher dans les années de fertilité. Celles-ci étant en général plus nombreuses, on conçoit que la compensation s'opère facilement. On obtient aussi cet immense avantage de fonder des sociétés de crédit, qui, au lieu de gagner d'autant plus que le pain est plus cher, sont intéressées comme tout le monde, à ce qu'il devienne à bon marché; car, contrairement à ce qui a existé jusqu'à ce moment, elles font des bénéfices aux jours de fertilité, et des pertes aux jours de disette. » Autorisée par le décret du 27 décembre 1853, réglée par celui du 7 janvier 1854 et placée sous la garantie de la ville de Paris, cette Caisse était chargée d'avancer aux boulangers le montant de la différence en moins qui peut exister entre le prix de vente du pain réglé par la taxe municipale et le prix résultant de la mercuriale. Dans les temps d'abondance, elle recevait en

Saint-Louis du Sénégal.

compensation les différences en plus. De 1853 à 1856, la Caisse, pour maintenir le pain à un prix modéré, a avancé aux boulangers 53 557 948 fr. Depuis, elle est rentrée déjà dans ses avances pour une somme importante.

La *Société du Prince impérial*, fondée par l'initiative de l'Impératrice en 1862, a un autre but : prêter aux travailleurs. Ses ressources constituées par les souscriptions de l'Enfance, sont employées à avancer aux paysans et aux ouvriers les sommes nécessaires pour se procurer des outils et des matières premières. Les classes laborieuses trouvant difficilement du crédit, cette institution leur donne ce crédit sur la simple garantie de leur probité. Les remboursements se font partiellement et les intérêts de la somme sont très-modiques. « Cette société, disait M. Rouher, ministre de l'agriculture, dans son rapport à l'Impératrice, n'espère pas fournir des capitaux à tous ceux qui mériteraient d'en obtenir, et son action aura malheureusement des limites; mais elle allégera bien des situations difficiles et rendra un signalé service, par cela seul qu'elle accordera crédit au labeur intelligent et honnête. Par là surtout, elle sera une œuvre nouvelle; par là, elle viendra puissamment en aide aux modestes agents de l'industrie et de l'agriculture. Elle permettra d'aller plus souvent à la Caisse d'épargne, plus rarement au bureau de bienfaisance et à l'hospice, de verser davantage aux sociétés de secours mutuels et de leur moins demander. Elle encouragera à l'ordre, au travail, à l'économie; elle sera un nouvel anneau à ajouter à cette chaîne de sollicitudes sociales qui protégent l'ouvrier depuis ses premiers pas jusqu'à sa dernière heure. »

§ 8. SUPPRESSION DE L'ÉCHELLE MOBILE (2 MAI 1861) ; LIBERTÉ DE LA BOUCHERIE ET DE LA BOULANGERIE; ABROGATION DU PACTE COLONIAL; CRÉATION DE LA GRANDE NAVIGATION A VAPEUR TRANSATLANTIQUE.

Le principe de la liberté commerciale que nous avons vu consacré par le traité avec l'Angleterre en 1860, fut, l'année suivante, appliqué, sans grande contestation, au commerce des céréales. Le gouvernement de Napoléon III eut l'honneur de réparer une des plus graves erreurs de la Restauration en proposant la suppression de l'échelle mobile, et le Corps législatif en votant cette suppression, prouva quel progrès avaient fait dans nos assemblées les saines idées économiques. Le régime de l'échelle mobile avait d'ailleurs été condamné par l'expérience : établi pour prévenir la disette, on s'était vu forcé de le suspendre dans les cas de disette. Sous le gouvernement de Juillet, l'échelle mobile fut suspendue plusieurs fois. Sous le gouvernement impérial, elle avait été également très-souvent suspendue. Ce système bizarre qui divisait la France en zones pour maintenir l'égalité des prix avait précisément augmenté les écarts de ces prix entre les divers marchés : de plus, le peu de sécurité qu'offrait au commerce un tarif sans cesse montant et descendant, l'alternative perpétuelle d'admission ou de prohibition. Le gouvernement impérial proposa de substituer à ces rouages compliqués et mobiles un droit fixe et simple de 50 centimes par quintal métrique de blé importé. Ce droit insignifiant équivalait à une entière liberté d'importation. Le seigle, le maïs, l'orge, le sarrasin, l'avoine sont exempts de tout droit : une seule disposition protectrice en faveur de la marine nationale maintenait les droits différentiels sur les importations par navires étrangers.

Une loi également libérale abrogea le pacte colonial et étendit à nos colonies les mesures économiques appliquées depuis un an en France. Nos colonies purent commercer avec l'étranger, et le marché du monde leur fut ouvert. Ce fut également dans le même esprit qu'on supprima les réglementations des deux industries si intéressantes au point de vue de l'alimentation publique, la boucherie et la boulangerie. Pour Paris, un décret du 24 février 1858 abolit la plupart des dispositions réglementaires auxquelles cette industrie était précédemment soumise. La question de la boulangerie était plus délicate : elle donna lieu à de longues discussions du conseil d'État, réuni aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur. Enfin, la boulangerie fut déclarée libre à partir du mois de septembre 1863.

Mais c'était peu de déclarer la liberté commerciale si on ne s'appliquait pas à aider le commerce à rivaliser avec le commerce étranger. Nous avons vu tout ce que le gouvernement a fait pour améliorer les voies de communications, quels résultats importants il a obtenus. Toutefois, si nos échanges s'opéraient facilement à l'intérieur, à l'extérieur nous étions, pour la grande navigation, inférieurs aux Anglais et aux Américains. Non content d'agrandir nos ports, le gouvernement résolut de créer enfin notre grande navigation à vapeur transatlantique. Depuis longtemps des compagnies anglaises exploitaient les lignes des Antilles, du Brésil et des Indes-Orientales. En France, deux tentatives en 1840 et 1845, n'avaient abouti qu'à l'adoption de projets de loi demeurés lettre morte. En 1857, le Corps législatif adopta également un projet de loi; il s'écoula quelques années avant sa mise à exécution; mais en 1860 le gouvernement s'adressa à la *Compagnie générale maritime*, le Corps législatif approuva en 1861 les conventions passées entre l'État et la Compagnie. Dès lors, nous eûmes trois lignes régulières de paquebots partant de Bordeaux, Nantes et Marseille, pour le Brésil, les Antilles, les États-Unis. La ligne des Indes-Orientales part de Suez, et a pour extrémité Saïgon avec cinq embranchements. En 1864 fut inaugurée la ligne de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz. Voilà donc la France en relations directes tous avec les points où elle a des intérêts. Elle n'a plus besoin de recourir aux paquebots anglais pour transporter ses passagers et ses marchandises. A elle de développer maintenant son commerce.

§ 9. COLONIES; SÉNÉGAL.

Nous avons montré combien la France, sous le règne de Napoléon III, avait travaillé à l'extension de son influence dans le monde : il nous reste à parler des principales de ses anciennes colonies [1].

Disons d'abord que dans l'Océanie, le 24 septembre 1853, le contre-amiral Fabvier-Despointes prit possession de l'île de la Nouvelle-Calédonie. Le 29 septembre, il planta le drapeau français sur l'île des Pins. Importante par sa position à l'est de l'Australie et par les moyens d'action qu'elle donnera à la France dans ces parages où se porte un flot considérable d'émigration européenne, la Nouvelle-Calédonie offre une assez grande étendue : 360 kilomètres de long sur 52 de large; elle possède un excellent port à Balade, un sol très-fertile et couvert d'épaisses forêts, un climat salubre.

Mais si la France, en Asie et en Océanie, rencontre une rivale redoutable, l'Angleterre, en Afrique elle ne le cède à personne. La France attaque ce continent de tous les côtés. Par ses travaux à l'isthme de Suez elle étend son influence sur l'Égypte, par les tentatives de plusieurs officiers elle cherche à ouvrir à notre commerce l'Abyssinie malheureusement en proie aux guerres civiles; par notre belle colonie de la Réunion, elle observe les côtes orientales, qu'elle surveillera mieux de Madagascar si elle rétablit ses droits sur cette grande île; par le Sénégal nous nous étendons sur la côte occidentale, et, sur la côte septentrionale, l'Algérie nous rend maîtres de la plus belle partie du continent africain.

C'est au Sénégal que furent établis les premiers comptoirs français. Les Dieppois, en 1635, entretenaient des relations commerciales avec les habitants de la côte. Peu à peu Saint-Louis grandit et devint l'entrepôt d'un vaste marché. Dans le dix-huitième siècle, la colonie du Sénégal fut oubliée. Cédée aux Anglais en 1763, reprise en 1783, elle se releva, mais pour peu de temps. Le gouvernement de la Restaura-

1. *Possessions de la France hors de l'Europe.* — *Afrique.* — Algérie et Sénégal; établissements de *Guinée;* au sud-est de l'Afrique, la belle île de la Réunion, l'île de Sainte-Marie, Mayotte, etc. En *Asie :* établissements de l'Inde, dont le chef-lieu est Pondichéry; la Basse-Cochinchine. Les colonies *américaines :* plusieurs îles des Antilles, dont les principales sont la Guadeloupe et la Martinique, les îles Saint-Pierre et Miquelon près de la côte de Terre-Neuve; la *Guyane,* sur le continent de l'Amérique du Sud.

Les colonies d'*Océanie :* la Nouvelle-Caledonie, les îles Marquises, le protectorat des îles Taïti.

tion eut l'excellente idée de transformer ce comptoir de commerce en colonie agricole. La fertilité du pays lui donna raison, mais il fallait conquérir le territoire sur des tribus sauvages, et le gouvernement de Juillet abandonna ces essais de culture pour borner la colonie au commerce des gommes. Sous le gouvernement impérial, le Sénégal a vu s'ouvrir devant lui un nouvel avenir.

Le cours d'eau qui donne son nom au pays est un des plus grands fleuves de l'Afrique. Maintenant nous le remontons sur presque tout son parcours, qui n'a pas moins de deux cents lieues, et notre domination prévaut sur ses rives sans conflits sérieux. Ce fut surtout sous l'administration vigoureuse et intelligente de M. Faidherbe, que notre colonie s'est développée. Cet officier supérieur du génie a constitué le pays Oualo en province française, et les populations agricoles éloignées par les déprédations des Maures sont accourues aussitôt se placer sous notre drapeau. De 1855 à 1860, de continuelles expéditions militaires, dont la chaleur du climat augmente les périls, ont refoulé les Maures Trarzars, les plus redoutables ennemis de la colonisation européenne. Un prophète, El-Hadj-Omar, avait acquis sur les populations noires et de couleur une influence analogue à celle qu'avait exercée Abd-El-Kader sur les Arabes. Il a été dompté. Nous avons forcé à la soumission les peuples du Cayor, du Fouta, du Bondou, du Bambouk, et nous avons obtenu le droit de nous établir dans ce dernier pays, situé fort avant dans les terres. Un de nos officiers, le lieutenant de marine Lambert, a exploré les montagnes de Fouta-Djalloun, dans lesquelles le Sénégal et la Gambie prennent leur source. Cette riche contrée, dont la luxuriante végétation contraste avec les déserts qui l'entourent, nous appartiendra dans peu tout entière si nous voulons.

Nous avons établi trois postes et comptoirs entre Saint-Louis et notre colonie de Gorée quenous agrandissons. Notre comptoir du Grand-Bassamsur la côte d'Or s'est étendu, et les tribus hostiles qui l'assiégeaient reconnaissent notre souveraineté.

Nos deux colonies du Sénégal et de l'Algérie s'appellent l'une l'autre : notre préoccupation constante doit être de les réunir. On sait que la Société de géographie de Paris offre un prix à l'explorateur qui se sera rendu du Sénégal à Alger et *vice versâ*. Relier ces deux colonies à l'aide de caravanes serait ouvrir pour l'une et l'autre une source nouvelle de prospérité.

§ 10. L'ALGÉRIE.

Nous avons raconté la dernière grande expédition en Algérie, celle du maréchal Randon en 1857. Mais la grande difficulté subsista, celle de la colonisation. Le gouvernement de l'Algérie a donné lieu à une lutte entre l'esprit militaire et l'esprit civil. La conquête est trop récente, la population arabe trop belliqueuse, pour que longtemps encore la vigueur militaire ne soit pas l'âme de l'administration. D'un autre côté, la sévérité du pouvoir militaire ne peut manquer de gêner l'essor de la colonisation. L'administration civile réclame une place de jour en jour plus grande dans la direction des affaires algériennes. De là des conflits, résultat nécessaire d'une transition difficile de l'occupation militaire au gouvernement. En 1858, on crut pouvoir donner la prééminence à l'administration civile. Un ministère spécial fut créé pour l'Algérie et les colonies, et confié par l'Empereur à son cousin le prince Napoléon, qui signala son court passage à ce ministère par d'importantes réformes. Mais les difficultés que rencontra la nouvelle organisation prouvèrent qu'elle était tout au moins prématurée. En 1860, après un voyage que l'empereur Napoléon III fit à Alger, le gouvernement général de l'Algérie fut rétabli par le décret du 24 novembre, et un décret du 10 décembre fixa la nouvelle organisation de notre colonie.

Le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sont centralisés à Alger, sous l'autorité d'un gouverneur général. Le gouverneur général commande les forces de terre et de mer. La justice, l'instruction publique et les cultes rentrent dans les attributions des départements ministériels auxquels ils ressortissent en France. Auprès du gouverneur général sont placés un conseil consultatif et un conseil plus nombreux, le conseil supérieur qui règle le budget et s'occupe des affaires générales. C'est le duc de Magenta qui a été nommé gouverneur en 1864. Un décret rendu également en 1864 a subordonné les préfets aux généraux pour mettre plus d'unité dans l'administration. Il a supprimé aussi la direction des services civils, créée en 1860. Mais l'Algérie reste divisée en territoires civils, dont l'administration est semblable à l'administration de nos départements, et en territoires militaires soumis à l'autorité des chefs de l'armée. Ces deux sortes de territoires existent à la fois dans les provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine. Ces trois villes sont le chef-lieu de trois départements, à la tête desquels se trouvent des préfets assistés de conseils de préfecture. Il y a dans chacun d'eux un conseil général, nommé par l'Empereur. Les arrondissements et les communes sont constitués comme en France. L'organisation de la justice, de l'instruction publique, des cultes, ne diffère pas de l'organisation des mêmes services dans la métropole. Il y a des écoles arabes-françaises et l'étude de la littérature arabe est encouragée. En 1856, le nombre d'enfants instruits dans les établissements de toute sorte s'élevait à 25000. Dans les territoires militaires, l'autorité appartient au commandant de la division assisté d'un conseil des affaires civiles. Une institution particulière à l'Algérie, et qui a rendu les plus grands services, est celle des bureaux arabes, formés d'officiers familiarisés avec la langue et les idées des tribus, ayant la mission d'éclairer l'administration supérieure et de diriger l'administration indigène : ils forment comme le lien des deux civilisations dont la réunion sera l'œuvre de nos colons.

La grande difficulté consiste à inspirer aux Arabes des goûts sédentaires et l'amour de la propriété. La propriété chez les Arabes est collective : c'est la tribu et non l'individu qui possède, encore cette propriété est plutôt un droit de jouissance mal défini et ma limité. Les Arabes occupent beaucoup plus de terres qu'il ne leur en faudrait, et ces terres restant pour la plupart en friche, sont perdues pour la colonisation. On avait d'abord essayé de cantonner la population indigène, c'est-à-dire de fixer d'une manière définitive les surfaces du sol indispensable aux tribus et de céder aux colons les terres libres. Mais ce système a été abandonné et l'Empereur, le 7 février 1863, a adressé au maréchal gouverneur une longue lettre dans laquelle il expliqua comment il entendait constituer la propriété arabe. « Cherchons, dit-il, par tous les moyens, à nous

concilier cette race intelligente et fière, guerrière et agricole. La loi de 1851 avait consacré les droits de propriété et de jouissance existant au temps de la conquête; mais la jouissance mal définie était demeurée incertaine. Le moment est venu de sortir de cette situation précaire. Le territoire des tribus une fois reconnu, on le divisera par douaires, ce qui permettra plus tard à l'initiative prudente de l'administration d'arriver à la propriété individuelle. Maîtres incommutables de leur sol, les indigènes pourront en disposer à leur gré, et de la multiplicité des transactions naîtront entre eux et les colons des rapports journa-

Produits de l'Algérie.

liers, plus efficaces pour les amener à notre civilisation que toutes les mesures coercitives.... L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe. Les indigènes ont, comme les colons, un droit égal à ma protection, et je suis aussi bien *l'Empereur des Arabes que l'empereur des Français.* » Un sénatus-consulte de 1863 a déclaré les tribus de l'Algérie propriétaires des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle. Un autre sénatus-consulte de 1865, voté à la suite d'un long voyage de l'Empereur en Algérie, donne aux Arabes et aux Israélites la qualité de Français, mais ne leur accorde les droits de

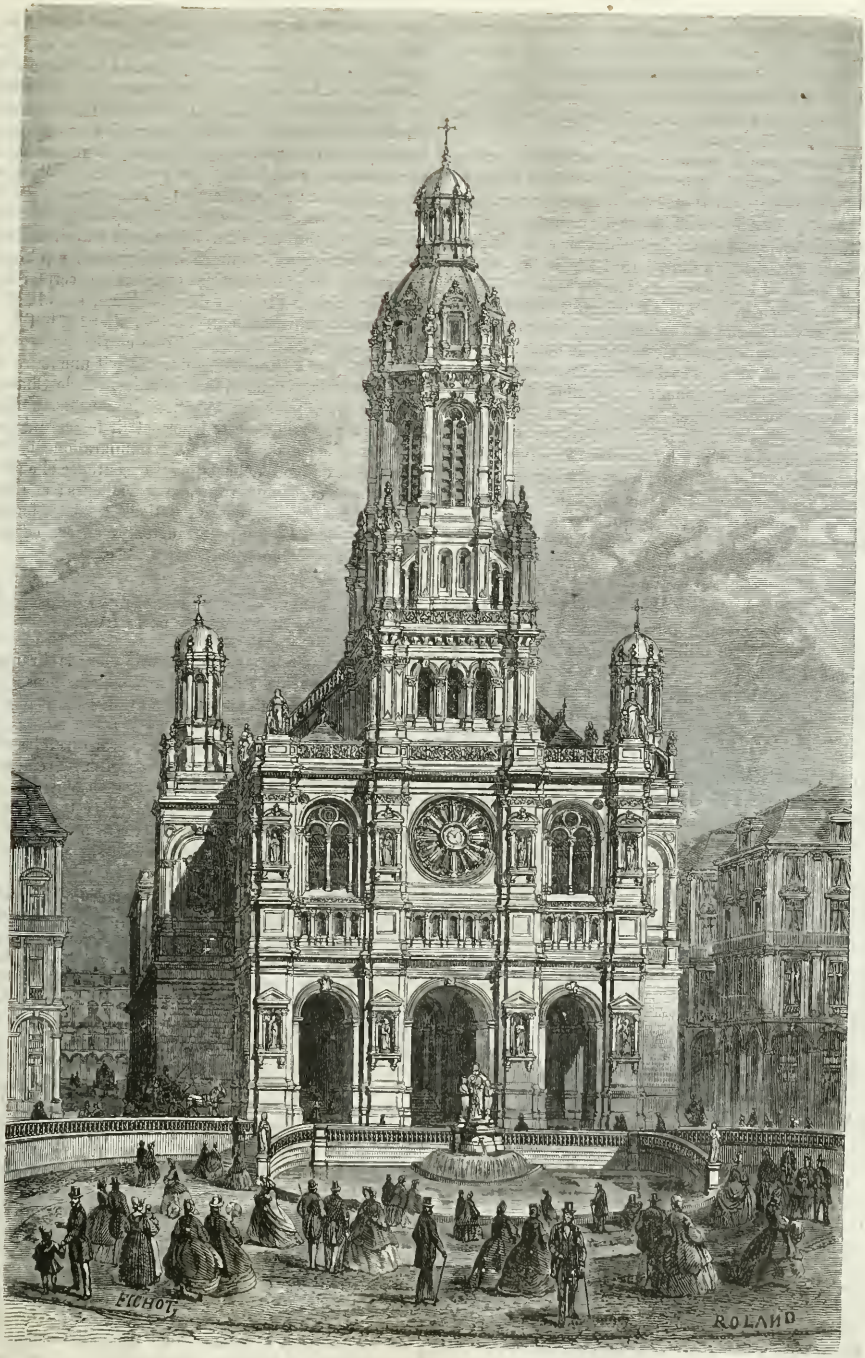

L'église de la Trinité à Paris.

citoyens que s'ils acceptent les lois civiles et politiques de la métropole. L'étranger qui justifie de trois années de séjour en Algérie peut être admis à jouir de tous les droits de citoyen français. La lettre récemment publiée par l'Empereur promet un large ensemble de mesures et un nouvel avenir pour l'Algérie.

Le gouvernement encourage la colonisation par des concessions gratuites de terres appartenant à l'État ou par des adjudications. Il crée des villages, construit les édifices d'un usage général, ouvre des communications, multiplie les institutions de bienfaisance et de prévoyance. Un décret du 8 avril 1857 décida la prompte exécution du réseau des chemins de fer algériens, et en 1862 la ligne d'Alger à Blidah a été inaugurée. Le gouvernement encourage la culture du coton qui, en 1864, s'étendait déjà sur une surface de 6000 hectares. Le tabac, la garance, la cochenille, prospèrent sous ce chaud climat. L'Algérie donne de magnifiques céréales : elle produit au delà de ses besoins (25 millions d'hectolitres en 1863) et exporte du blé en France. Elle en exportera bien davantage lorsque les 15 millions d'hectares du Tell, dont une minime partie seulement est en valeur, et qui constituent la portion arable de l'Algérie, seront cultivés. Les forêts, qui couvrent une superficie de 1 800 000 hectares, sont exploitées, et l'Algérie a dans les forêts de chênes-liéges une source de grande richesse. Les troupeaux sont nombreux, et l'exportation des laines est montée en 1861 à près de 20 millions. Le commerce général d'importation qui, en 1837, s'élevait à peine à 20 millions, atteignait 100 millions en 1847, et en 1860, s'est élevé à 237 millions de francs. Ce qui manque à l'Algérie, c'est la population. Toutefois, l'Algérie à laquelle, suivant une auguste parole, la France « a sacrifié le plus pur de son or et de son sang, » ne tardera pas à payer largement ce qu'elle nous a coûté et nous coûte encore; peu à peu une France africaine se forme au delà de cette Méditerranée qui tend plus que jamais à devenir, entre Alger et Toulon, un lac français.

Quel que soit le système colonial de la France, de la Hollande, de l'Angleterre, ces trois puissances ont repoussé l'esclavage. Nous avons dit que l'honneur de l'abolition de la traite revenait au congrès de Vienne. Depuis 1815, les croiseurs des différentes nations s'efforcèrent de rendre cette abolition effective, et en 1862, les États-Unis, la dernière puissance qui eût refusé de permettre aux croiseurs de visiter ses navires, ont conclu avec l'Angleterre un traité qui désormais rendra presque impossible le commerce des noirs sous le pavillon américain. Les différents États ont successivement émancipé les esclaves dans l'intérieur de leurs colonies; l'Angleterre, en 1834; la France qui avait déjà, lors de la Révolution française, proclamé le principe de la liberté des noirs, affranchit ses derniers esclaves en 1848; la Hollande, en 1859, émancipa les esclaves des Indes-Orientales, et en 1862, ceux des Indes-Occidentales. L'Espagne songe à proclamer l'émancipation des esclaves de Cuba et de ses autres colonies.

Les conséquences économiques ont pu seules retarder jusqu'à nos jours l'application d'un principe sur lequel l'Europe civilisée est d'accord. La proclamation subite de la liberté des noirs à Saint-Domingue, à la fin du dix-huitième siècle, avait amené d'affreux malheurs. En 1848, les membres du Gouvernement provisoire avaient sans doute fait acte de civilisation en signant le décret du 27 avril qui émancipait les esclaves; mais ce décret, tombant dans des colonies qui ne l'attendaient pas, fut toute une révolution. A la Martinique le sang coula. Les progrès seuls des mœurs européennes qui s'étaient fait sentir dans le traitement des esclaves empêchèrent la guerre civile d'éclater. Toutes nos colonies cependant durent attendre plusieurs années pour se remettre du coup violent que porta à leur prospérité ce décret qui enleva subitement à la culture un grand nombre de bras. La grande préoccupation des colonies est donc aujourd'hui de remplacer le travail esclave par le travail libre. Pour ce qui regarde les colonies françaises, des compagnies se chargent de recruter des travailleurs dans l'Inde et dans la Chine, sous la surveillance du gouvernement. Le 1er juillet 1861, l'Empereur, qui avait déjà ordonné que ce recrutement ne dégénérât pas en traite déguisé, écrivit une lettre au ministre de la marine et des colonies, M. de Chasseloup-Laubat, pour lui annoncer la conclusion d'un traité avec l'Angleterre qui permettait le recrutement des travailleurs dans l'Inde. L'immigration soulève bien des problèmes délicats, mais encouragée elle fournira aux colonies mieux que des travailleurs; elle leur donnera des familles, des populations. Dans les fertiles contrées du Tropique, de longtemps encore ce sera l'homme qui manquera à la terre.

§ 11. ÉTAT MORAL, CULTES; PROGRÈS DE LA LÉGISLATION; CODES DE L'ARMÉE ET DE LA MARINE.

Ce serait peu, cependant, d'avoir élevé la France à un haut degré de gloire, de richesse, de prospérité matérielle, si les intérêts moraux avaient été négligés. Le gouvernement de Napoléon III, ne se montra pas moins soucieux de ces intérêts, à vrai dire, les plus précieux pour un peuple. Sans doute, en développant l'aisance des classes inférieures, il aidait puissamment à relever leur niveau, car la misère est souvent la source de l'abjection. Mais il ne se crut pas pour cela, exempt de préoccupation à l'égard de la moralité, de la législation, de l'instruction.

L'intérêt religieux a été sous Napoléon III, l'objet de toutes les sollicitudes du gouvernement. Le prince qui protége à Rome le chef de la religion catholique ne pouvait négliger, à l'intérieur, la protection due à cette religion; sans porter atteinte à la liberté des cultes, sans associer l'Église à l'État, comme la Restauration, on peut dire que nul gouvernement n'a fait plus pour le clergé catholique. Il a maintenu avec fermeté les droits de la société civile, il a défendu le terrain politique, mais aussi il a considérablement amélioré le sort des desservants de paroisse; il a, chaque année, affecté des crédits nombreux à la réparation des églises de village et des cathédrales; il a accordé des allocations, tous les ans, plus considérables aux séminaires; et s'il a veillé à ce que certaines associations religieuses ne s'organisent point en hiérarchie dangereuse pour l'État, il n'en a pas moins favorisé toutes les associations charitables. Dans un règne où toutes les améliorations se chiffrent, l'augmentation du budget des cultes indiquera dans quelle large mesure le gouvernement subvient à leurs besoins. En 1847, le budget total des cultes s'élevait à 39 millions : il était en 1856 de plus de 45 millions, soit six millions d'augmentation.

Notre cadre se refuse à l'examen détaillé des réformes introduites dans la législation, réformes nécessitées soit par l'adoucissement des mœurs, soit par le besoin d'assurer une répression plus efficace. En 1852, une loi sur la réhabilitation qui, en 1864, a reçu une nouvelle extension donne aux condamnés le moyen de regagner leurs droits et leur dignité perdue. Cette loi a été souvent appliquée, et M. Baroche, ministre de la justice, dans son dernier rapport sur la justice criminelle (17 mai 1864) disait : « On ne peut que se féliciter de cette aspiration des condamnés à la revendication des droits dont une condamnation les avait privés et dont ils doivent se rendre dignes par des efforts persévérants. »

Nous avons parlé de l'assistance judiciaire, qui assure aux indigents la distribution gratuite de la justice. Une loi du 31 mai 1854 supprima la mort civile. Le condamné à la mort civile perdait, on le sait, toute capacité de posséder et sa succession était ouverte : il ne pouvait contracter une union légitime et même le mariage qu'il avait contracté précédemment était dissous. La peine de mort civile suivait la condamnation à la mort naturelle, aux travaux forcés à perpétuité, à la déportation. Elle est remplacée par la dégradation civique et l'interdiction légale En 1853, une loi assura une bonne composition du jury. Une loi du 13 mai 1863, modifia soixante-cinq articles du Code pénal; elle répond par des améliorations de détail à des besoins révélés par la pratique des tribunaux. « Elle comble des lacunes regrettables, en déjouant les calculs d'une cupidité savante dans l'art d'intimider ceux dont elle veut faire ses victimes, ou en opposant un frein plus efficace au débordement des passions qui s'attaquent à l'enfance. Enfin, tenant compte du sentiment public et des appréciations persévérantes du jury, la loi de 1863 enlève à quelques faits le caractère de crime.... Telle est aussi la portée d'une autre loi, celle du 20 mars 1863, qui a modifié la procédure correctionnelle en matière de flagrant délit. Sous l'apparence modeste d'une simple révision des formalités qui précèdent le jugement de certains délits, elle résout des problèmes d'une importance incontestée. Elle supprime, presque entièrement, dans les cas prévus, la détention préventive, que l'intérêt social ne permet pas d'effacer de nos codes, mais que l'humanité prescrit de limiter scrupuleusement dans ses applications comme dans sa durée. Cette loi a déjà produit des résultats qui font bien augurer de l'avenir. A Paris, elle a été appliquée à 2723 prévenus sur lesquels 1871 ont été jugés le lendemain de leur comparution devant le procureur impérial, et 538 le surlendemain[1]. »

Une loi de 1855, sur la mise en liberté provisoire, a autorisé les juges d'instruction à accorder aux inculpés en matière de délits et même de crimes, le bénéfice de la mise en liberté provisoire avec ou sans caution, la loi déjà célèbre du 25 mai 1864, sur les coalitions, dont M. Emile Ollivier fut le rapporteur, a modifié les articles 414, 415, 416 du Code pénal et assuré la libre discussion des salaires entre patrons et ouvriers.

Une lacune considérable avait été laissée par les gouvernements précédents dans notre législation. Le *code de justice militaire*, datant de la Révolution, n'était plus depuis longtemps en harmonie avec le progrès des mœurs, et la procédure avait subi des variations telles qu'on sentait le besoin de le fixer. Des projets de loi sous la Restauration, des études sous le gouvernement de Juillet n'avaient pas abouti. Le gouvernement impérial tint à honneur de donner à l'armée un code définitif. Discuté et voté dans la session de 1857, ce code ne contenait pas moins de 227 articles. Il était beaucoup plus modéré que la législation antérieure, où la peine de mort et les peines infamantes apparaissaient presque à chaque ligne. Malheureusement, l'intérêt de la discipline ne permettait pas de pousser encore plus loin la modération; l'armée est une société à part, mais espérons qu'à mesure que la moralité s'élèvera on aura soin d'abaisser la pénalité. Dans la session de 1858, fut voté le *code de justice de l'armée de mer*, et ainsi se trouva accru de deux monuments le magnifique ensemble de la législation française, que couronnera dans peu le *code rural*, élaboré déjà par le Sénat. Nous verrons, plus loin, que si l'adoucissement des mœurs s'est imposé à nos codes, il a puissamment agi sur le niveau de la criminalité qui a baissé et qui baissera de plus en plus à mesure que l'instruction se répandra dans un cercle plus étendu.

§ 12. INSTRUCTION PUBLIQUE DE 1856 A 1863; LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT; PROGRÈS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

L'instruction, voilà, en effet, le grand remède aux maux dont souffre encore la société actuelle. Répandre à flots pressés cette instruction bienfaisante qui apaise les passions, agrandit l'intelligence, élève le cœur, voilà une des plus belles tâches dont puisse se charger un gouvernement. Le gouvernement impérial est loin d'avoir failli à ce devoir.

Depuis la loi de 1858, l'enseignement en France est libre. Tout Français âgé de 21 ans, peut exercer la profession d'instituteur primaire, pourvu qu'il ait un brevet de capacité. Tout Français, âgé de 25 ans, peut fonder un établissement d'instruction secondaire sous certaines garanties. Les instituteurs ne sont plus obligés de passer par les écoles normales primaires : les directeurs d'établissement d'instruction secondaire ne sont point obligés de prendre leur grade dans l'Université. Ces clauses favorisaient surtout le clergé qui, grâce à la révolution de 1848, l'avait enfin emporté sur l'Université. Mais l'Université, comme toutes les excellentes institutions, a survécu à la concurrence qu'on a organisée contre elle, et déjà ne craint plus cette concurrence.

La loi du 15 mars 1850, point de départ de la législation actuelle de l'instruction publique, maintenait l'enseignement de l'État, et elle avait raison, car l'Etat abdiquerait le jour où il renoncerait à toute action directe sur l'éducation. La loi modifiait seulement le gouvernement de l'instruction publique et composait le conseil supérieur de quatre prélats, d'un ministre de chacun des autres cultes reconnus, de trois membres de la cour de cassation, de trois membres de l'Institut, de trois représentants de l'enseignement libre, de huit membres de l'Université, choisis parmi les inspecteurs, recteurs, etc. Les dispositions de cette loi qui ont disparu, avaient rapport à l'organisation des académies départementales : chaque département formait une académie, régie par un recteur qu'assistait un conseil académique. Division excessive qui

1. *Exposé de la situation de l'Empire*, 1863.

énerve l'autorité rectorale et l'administration provinciale.

Cette division a été remplacée par une division en 16 circonscriptions comprenant chacune sept ou huit départements (loi du 14 juin 1854). A la tête de chaque circonscription ou province universitaire, se trouve un recteur assisté d'un conseil composé sur le modèle du conseil supérieur. Dans chaque département est placé un inspecteur d'académie. Le décret du 9 mars 1852, rendu au moment où la pensée dominante était la concentration énergique de tous les pouvoirs, attriban la nomination des hauts fonctionnaires au chef de l'Etat et celle de tous les autres au ministre, centralisation, évidemment excessive aujourd'hui. Le même décret en réorganisant le conseil supérieur, fixait à huit le nombre des inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur, à six celui des inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire (aujourd'hui porté à huit, nombre encore insuffisant), à deux de l'enseignement primaire.

Le décret du 10 avril 1852, rendu sur la proposition du ministre Fortoul[1], changeait complétement l'ancien système d'études. Sans doute, les besoins nouveaux de la société moderne nécessitaient une ré-

M. Duruy.

forme, et l'extension prise par les arts mécaniques et l'industrie appelait un plus large développement des études scientifiques. Le régime de la bifurcation dépassa le but en séparant pour ainsi dire violemment

1. Mort le 7 juillet 1856.

2. M. Duruy (Victor), est né à Paris en 1811. C'est un enfant du travail. Fils d'un ouvrier de notre belle manufacture des Gobelins, il commença ses études vers 1823 au collége Rollin, appelé alors collége Sainte-Barbe. Après sept années d'études classiques seulement, il était admis à l'École normale en 1830. Il en sortit en 1833 pour aller professer l'histoire à Reims; on le rappela presque aussitôt à Paris et on lui confia la chaire d'histoire du collége royal Henri IV (aujourd'hui lycée Napoléon). Une chaire à Paris, ce n'était pas cependant une fortune Bien s'en fallait. Longtemps M. Duruy n'eut que les modiques appointements de quinze cents francs. Sa plume infatigable triompha de ces difficultés matérielles, et ses longues veillées suppléèrent à l'insuffisance du traitement que lui valait un enseignement des plus élevés et des plus distingués.

M. Duruy a publié deux grandes et belles histoires, l'*Histoire des Romains*, 1843-1844, qui lui valut la décoration de la Légion d'honneur, et l'*Histoire grecque*, qui, en 1862, a mérité de l'Académie française un prix Montyon. Mais, ce qui a surtout popularisé M. Duruy, c'est une série de grandes histoires renfermées dans de petits livres, de vastes perspectives jetées dans des cadres étroits. Les abrégés, qui ont réduit, sans altérer la pureté des lignes, l'histoire de la civilisation grecque et de la civilisation romaine, de la France et de l'Europe au moyen âge et dans les temps modernes, forment une véritable histoire générale dans la *Collection de l'histoire universelle*, qui se rédigeait sous sa direc-

les lettres des sciences dont l'union peut seule constituer une sérieuse éducation. Toute étude exclusive a un grand danger : elle peut fausser l'intelligence et elle détruit l'équilibre des facultés. Une défiance exagérée de l'histoire et surtout de la philosophie qu'on dépouilla de son nom, la réduction du nombre des élèves de l'école normale et la suppression des avantages qu'offrait aux jeunes gens cette grande école, pépinière de nos professeurs, des règlements d'une minutie bizarre auxquels furent assujettis les membres de l'enseignement soulevèrent de vives critiques et un système injuste d'exclusion rejeta ou éloigna de l'Université beaucoup d'hommes honorables. L'esprit qui avait prévalu dans la rédaction de la loi de 1850 semblait animer l'administration de l'instruction publique qui proscrivait le glorieux nom d'Université. L'Université supporta avec une fière résignation ce temps d'épreuves qui cessa lors de l'entrée de M. Rouland au ministère de l'instruction publique. Le gouvernement impérial n'avait réellement voulu que donner à l'enseignement un caractère plus pratique et plus approprié aux besoins du siècle : il n'avait voulu que réagir contre l'esprit d'indiscipline dont on avait, bien à tort assurément, accusé l'Université en 1848. Sitôt qu'il

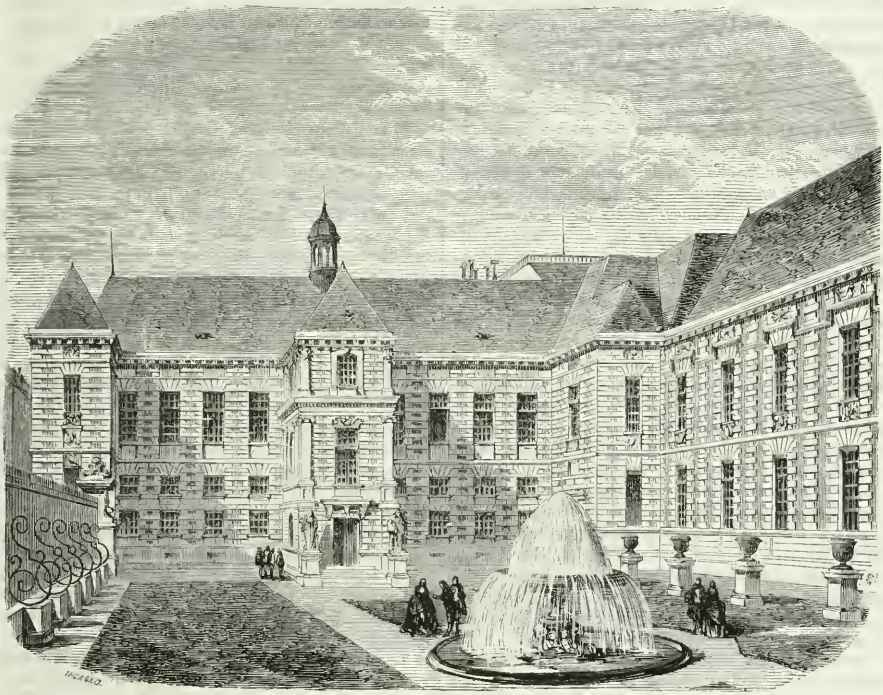

La bibliothèque impériale.

s'aperçut qu'il avait passé la mesure, il n'hésita point à revenir sur ses pas.

Le ministère de M. Rouland, qui dura sept ans (1856-1863) sera toujours considéré comme un ministère d'action. Par ses travaux, M. Duruy s'était acquis dans l'Université, et parmi les jeunes générations, une légitime renommée. Cependant il demeurait toujours professeur; et tout le monde, excepté lui, s'étonnait de ne point le voir investi de quelques-unes de ces hautes fonctions qui, dans l'Université, récompensent le dévouement et le talent. Il fallut qu'un hasard heureux le mît en relations avec un homme qui ne se trompe guère dans ses jugements: avec l'Empereur. La science fit exclusivement le sujet des entretiens de M Duruy avec le souverain, dont les courts loisirs sont remplis par les études les plus sérieuses sur notre archéologie nationale. En 1861, M. Duruy fut nommé inspecteur d'académie et maître de conférences à l'École normale supérieure. Il eût été tout de suite nommé inspecteur général, si lui-même n'eût insisté en faveur d'anciens maîtres et de collègues auxquels l'ancienneté donnait plus de droits. Son désintéressement et sa délicatesse firent fléchir une auguste volonté; mais, dans le mois de janvier 1862, M. Duruy devenait inspecteur général. Quelques mois plus tard, le maréchal Randon, ministre de la guerre, créait à l'École polytechnique une chaire d'histoire : le conseil d'administration la confia d'une voix unanime à M. Duruy, dont la leçon d'ouverture fut accueillie, contrairement aux usages de l'école, par les plus vifs applaudissements des élèves.

Au printemps de 1863, M. Duruy partit pour sa seconde tournée d'inspection générale, sans se douter de la manière dont elle devait se terminer. Il était au lycée de Moulins, le 23 juin 1863; il interrogeait les élèves d'une classe, lorsqu'une dépêche télégraphique, qui l'avait déjà cherché dans plusieurs villes, lui apprit qu'il était ministre de l'instruction publique. Quelques jours après, il était déjà à l'œuvre, avec cette activité qui le caractérise, et depuis lors les mesures les plus utiles n'ont point cessé de se succéder. Cette rapidité passerait pour de la précipitation, si on ne savait de quelle puissance de travail est doué M. Duruy et de quel zèle ardent il est animé.

tère réparateur. Sans doute homme de jurisprudence et d'administration plutôt que d'enseignement, il n'osa point porter une main hardie sur l'édifice élevé par son prédécesseur, mais il restitua à l'Ecole normale ses priviléges, à l'histoire son agrégation spéciale, il adoucit les règlements, améliora la position des membres de l'enseignement de tous les degrés, et ne craignait pas, dans les cérémonies publiques, de saluer l'Université de son vrai nom.

Une nouvelle ère sembla enfin ouverte à l'Université depuis le 23 juin 1863. Par une de ces heureuses applications de nos principes démocratiques, l'Empereur alla prendre dans les rangs mêmes de l'Université et au troisième rang, un ministre de l'instruction publique qui a gagné tous ses grades au service de la jeunesse. M. Duruy a déjà justifié le choix impérial par une foule d'utiles améliorations que nous pouvons à peine énumérer : rétablissement de la philosophie, suppression de la bifurcation, en troisième, encouragement à l'étude trop négligée des langues vivantes, introduction dans les lycées de l'histoire contemporaine, amélioration du sort des instituteurs, des institutrices et des chargés de cours. Le projet de loi sur l'enseignement professionnel déjà étudié sous le ministère de M. Rouland a été voté, en 1865, à l'unanimité par le Corps législatif. Constituer un enseignement spécial chargé de satisfaire les besoins du temps, c'est rentrer dans la véritable route, mettre l'Université d'accord avec la société moderne sans toucher à ses hautes études, honneur de notre pays. L'enseignement supérieur n'a pas été moins favorisé. Une Faculté de droit a été rétablie à Nancy et à Douai, et l'Empereur a créé une chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Paris (1864). Le ministre applique dans toute son étendue le principe de la liberté d'enseignement en autorisant les cours libres et en ouvrant généreusement à ces cours les portes de l'antique Sorbonne, et en provoquant leur développement dans les provinces (1863-65). Toutefois ce monument vénérable de la Sorbonne attend son achèvement. Depuis dix ans qu'on a posé la première pierre des constructions nouvelles, on n'a pas placé la seconde! La Bibliothèque impériale plus heureuse revêt une elégante parure.

Ajoutons à ces progrès de l'instruction secondaire ceux de l'instruction primaire. Il existait, en 1863, 78 750 établissements d'instruction primaire, et la population scolaire, qui n'était en 1848 que de 3 771 597, s'était élevée en 1863 à 4 911 933. Ce qui donne une augmentation de près d'un million ou du quart. La gratuité est accordée dans les salles d'asile à plus de 283 000 enfants : dans les écoles primaires, elle est accordée à la plupart des enfants indigents. M. Duruy, dans un célèbre rapport à l'Empereur, le 6 mars 1865, demandait l'instruction gratuite et obligatoire. Le rapport fut suivi d'un projet de loi qui n'en reproduisait pas les conclusions hardies, mais apportait une certaine amélioration surtout en ce qui concerne la gratuité. Le sort des instituteurs, des institutrices est l'objet constant des préoccupations du gouvernement, et les bibliothèques populaires, nouvellement fondées, répandront les livres dans les campagnes. Les cours d'adultes se propagent et, sous l'influence du ministère, on suit la voie ouverte par deux associations libres, dévouées à l'instruction des ouvriers, l'association polytechnique et l'Association philotechnique auxquelles on doit déjà de grands bienfaits à Paris.

Les hautes études ont reçu, sous le règne de Napoléon III, des encouragements d'autant plus puissants qu'ils étaient plus augustes. Outre les nombreuses missions scientifiques envoyées par le ministère de l'instruction publique, l'Empereur a fait lui-même explorer à ses frais un grand nombre de contrées. Il a envoyé des missions en Syrie, en Macédoine, encouragé les études archéologiques, fait dresser une carte des Gaules et transformé le château de Saint-Germain en musée gallo-romain. Il a fondé un prix décennal que décernera tour à tour chacune des cinq académies et qui a été donné déjà à M. Thiers. Un Institut mexicain s'efforce de devenir le digne émule de l'Institut du Caire.

§ 13. RICHESSE DE LA FRANCE EN 1788 ET EN 1864.

Si la France n'occupe point en toute chose le premier rang, du moins n'en est-elle pas considérablement éloignée; elle a fait depuis soixante-dix ans des progrès merveilleux.

La Révolution française a ouvert à l'agriculture une nouvelle ère : elle a remplacé la grande propriété par la petite. Avant 1789, le clergé et la noblesse étaient propriétaires des deux tiers du territoire. En 1851 le nombre des propriétaires fonciers s'élevait à 7 856 000, c'est-à-dire à plus du cinquième de la population. La division de la terre en a augmenté la valeur parce que chaque propriétaire s'efforce de faire produire à son bien tout ce qu'il peut produire : si maigre que soit son champ, le paysan sait en tirer parti. En 1821, la valeur vénale du sol était de 39 milliards 514 millions; en 1851 de 83 milliards 744 millions; c'est en trente ans une augmentation de 100 pour 100. M. de Casabianca, dans un rapport au Sénat sur le projet de Code rural (août 1856), disait : « Il a été reconnu que la valeur de la grande propriété s'était à peine accrue d'un tiers ou d'un quart dans cet intervalle de trente ans, tandis que les terrains d'une qualité inférieure, morcelés et acquis presque exclusivement par des cultivateurs, avaient quadruplé et même quintuplé de prix. »

Cet accroissement qui a fait faire à la richesse agricole, industrielle, commerciale, plus de chemin en un demi-siècle qu'elle n'en avait fait pendant toute la longue série de siècles que vécut l'ancien régime, a eu pour résultat le bien-être qui descend maintenant jusque dans les classes inférieures, autrefois si malheureuses. Le Français est mieux vêtu et le développement de l'industrie a mis à la portée des classes les plus pauvres des vêtements confortables. Le peuple est surtout mieux nourri.

En 1815, le rendement par hectare était de 8,59 pour 100; en 1858, il était de 16 pour 100. La France, au commencement du siècle, ne récoltait pas 40 millions d'hectolitres de froment : en 1858, elle en récoltait 110 millions. La culture de la pomme de terre, qui intéresse également au plus haut point la bonne alimentation, s'est développée dans une étonnante proportion : en 1815, elle donnait 21 597 945 hectolitres; en 1857, elle donnait cinq fois plus.

En 1789, la France possédait 1 million et demi d'hectares plantés en vigne; en 1849, elle en avait

2 192 939. En 1788, la récolte était de 25 millions d'hectolitres; en 1858, de 45 millions.

En 1812, Chaptal signalait seulement l'existence de 1 656 617 chevaux; maintenant on en compte en France 3 millions. Le nombre des bœufs a doublé de 1812 à 1852; de 6 millions et demi, il a passé à plus de 12 millions.

La France, peu avancée sous le rapport de l'industrie en 1789, avait déjà, en 1839, 2450 machines à vapeur; en 1852, elle en comptait 6080. Depuis 1852, elle en a plus de 11 000, et sa puissance industrielle, au lieu de s'exprimer, comme en 1839, par le nombre de 33 000 chevaux-vapeur, s'exprime par celui de 140 000. Or, comme un cheval-vapeur correspond à 3 chevaux ou à 21 hommes, cela fait une force de 420 000 chevaux ou de 2 140 000 hommes.

En 1790, la France employait 4 millions de kilogrammes de coton brut; en 1858, 79 millions.

En 1788, Tolosan estimait la production de notre industrie lainière à 225 millions de francs; en 1847, le chiffre était de 473 millions; on l'évalue maintenant à 921 millions.

De 1760 à 1786, la production moyenne de la soie était de 6 millions de cocons par an; en 1853, de 26 millions, et nous avons vu tout à l'heure le chiffre énorme que forme la valeur des étoffes de soie sorties de nos fabriques.

C'est à peine si, en 1787, nos mines de houille donnaient 2 150 000 quintaux métriques de ce combustible précieux : en 1864, elles en donnaient 111 millions.

En 1789, la production de la fonte était de 691 287 quintaux; en 1857, de 8 millions et demi; en 1864, de 12 millions. La fabrication du fer, en 1789, était de 468 059 quintaux métriques; en 1864, de 7 millions.

Chaptal estimait l'industrie des produits chimiques à 5 millions en 1812 : elle a décuplé.

En 1828, la France ne fabriquait que 6 millions de kilogrammes de sucre et n'en consommait que 2 600 000. En 1859, elle en fabriquait 132 651 000 kilogrammes et en consommait 87 millions!

La production totale de l'industrie, d'après Tolosan, en 1781, était de 991 millions de francs; d'après Chaptal, de 1 milliard 820 millions : aujourd'hui, elle dépasse 11 milliards.

La Banque de France, à son origine, escomptait 112 millions d'effets de commerce, en 1859, elle en a escompté, à Paris, pour une valeur de 1 milliard 414 millions, et les escomptes faits dans toute la France par la Banque et ses comptoirs se sont élevés à 4 milliards 696 millions.

En 1789, le commerce extérieur pouvait s'évaluer : pour l'importation, à 577 millions; pour l'exportation, à 447 millions, total : 1 milliard 18 millions. Aujourd'hui, la valeur de notre commerce dépasse 5 milliards.

En 1815, la France consommait 52 millions d'hectolitres de froment : il lui en faut actuellement 82 millions. En 1812, la consommation de la viande était de 262 538 000 kilogrammes. En 1830, elle était montée à 393 658 000. Depuis elle s'est accrue considérablement. Jusqu'en 1839, les 5 millions d'habitants des villes ont consommé plus de viande que les 29 millions des campagnes; la différence est encore sensible, mais beaucoup moindre. La consommation du vin a augmenté dans des proportions analogues : celle de la bière a augmenté de 70 pour 100. La consommation du sel, objet de première nécessité, était en 1788, de 1 kilogramme 50 grammes par tête; en 1856, de 9 kilogrammes 8 grammes. Celle du sucre est 14 fois plus forte qu'en 1812. Alors la moyenne pour chaque individu était de 500 grammes; en 1851, de 6 kilogrammes 910 grammes, et elle s'accroît chaque jour. Encore le sucre est-il frappé de droits dont la suppression doublerait la consommation : en Angleterre la consommation moyenne est de 15 kilogrammes. Avant 1820, le café entrait pour peu de chose dans l'alimentation, la consommation ne dépassait pas 230 grammes par individu : elle atteint aujourd'hui 783 grammes, et à Paris, 3 kilogrammes 415 grammes par individu.

§ 14. ACCROISSEMENT DE LA VIE MOYENNE; DIMINUTION DE LA CRIMINALITÉ.

Améliorer les conditions d'existence, c'est prolonger l'existence elle-même. Aussi la durée moyenne de la vie a-t-elle augmenté en France depuis le commencement du siècle. En 1801, il mourait 1 habitant sur 35, en 1856, 1 sur 43. Au siècle dernier, c'est à peine si en moyenne on pouvait compter sur 28 années d'existence, on a droit maintenant à 39 ou 40, « qui sont pour la plupart bien plus remplies que 40 ou 60 années d'autrefois, si la vie doit s'estimer plutôt d'après ce qu'on a senti, pensé, produit, que d'après le nombre d'heures qu'on a vécu. Et nous ne nous arrêterons pas là. Nous vivons plus que nos pères, nos fils vivront plus que nous, j'ajoute qu'ils vivront mieux[1]. »

Si nous faisons reculer la mort, nous faisons reculer aussi quelque chose de pire : le mal. Le développement du bien-être et surtout la diffusion des lumières ont abaissé le niveau de la criminalité.

De 1852 à 1857 le nombre des arrestations préventives a diminué de 11 510. Le nombre des inculpés arrêtés préventivement en 1857 a été de 66 626, et en 1856, de 67 711 pour toute la France, tandis que les arrestations faites en 1857 dans la seule ville de Londres se sont élevées à 79 364. Les crimes contre les personnes n'ont malheureusement pas diminué parce qu'ils sont inspirés souvent par des passions violentes qui ne changent guère, mais le respect de la propriété a grandi considérablement. De 1826 à 1830, le nombre moyen des crimes contre la propriété était de 5306; en 1857, il n'était plus que de 3807, en 1863 de 1941. Le nombre total des accusés jugés contradictoirement pour crimes était de 7317 en 1859 : quatre ans plus tard, en 1863, il n'était plus que de 4543; plus de mille ont été acquittés. En 1863, il n'y a eu que 20 condamnations à mort et seulement 11 exécutions. En 1864 le nombre des condamnations à mort est descendu à 9 et celui des exécutions à 5.

Si on décompose le nombre des accusés, on trouve que plus des trois quarts des crimes sont commis par des individus complétement illettrés ou à moitié illettrés, ce qui souvent est pire. Ainsi sur le chiffre total de 1863, 1756 accusés étaient complétement illettrés, 1964 savaient imparfaitement lire ou écrire, 625 sa-

1. V. Duruy, Leçon d'ouverture du cours d'histoire de l'École polytechnique.

vaient bien lire et écrire, et 198 seulement avaient reçu un degré d'instruction supérieure. L'ignorance, voilà donc l'ennemi : il faut la chasser.

En 1853, les tribunaux correctionnels jugeaient 200699 affaires; en 1863, ils n'en jugeaient que 135817. Le nombre des réhabilitations a augmenté : de 1841 à 1847 il était de 20 par année : en 1863 il était de 130.

CHAPITRE XXX.

TABLEAU DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS, DE 1848 A 1865.

§ 1. LITTÉRATURE; POÉSIE.

C'est une banalité que de répéter aujourd'hui que notre époque n'est pas riche en poésie. Et cependant, comme dit Racine : Quel temps fut jamais plus fertile en miracles ! Des astres nouveaux découverts par la simple combinaison des calculs ; le soleil reproduisant les images de ceux qui nous sont chers; l'espace dévoré par nos locomotives; nos machines plus fortes que des milliers d'hommes, nos mécaniques ingénieuses qui rendent à l'homme dans le travail son rôle d'être intelligent; l'eau jaillissant du milieu de nos cités de quinze à dix-huit cents pieds de profondeur; la foudre arrachée au ciel, l'électricité servant aujourd'hui à communiquer instantanément la pensée de l'homme entre les pays les plus éloignés, à décupler notre puissance industrielle, demain peut-être à remplacer la lumière que nous avons fait briller du charbon; les tempêtes mêmes, les fléaux de Dieu, prévues et signalées d'avance dans leur marche; les progrès du bien-être, la diffusion de l'instruction, l'adoucissement des mœurs, la civilisation européenne et la foi chrétienne répandues aux extrémités du monde !

Mais cet éclat de notre civilisation qui devrait inspirer nos poëtes leur est funeste à plus d'un titre. Ces conquêtes sur la matière tiennent un peu trop nos regards attachés sur cette terre que nous aimons davantage depuis que nous l'avons embellie. La Muse ne peut plus prendre son essor. La recherche du bien-être nous dispose à écouter favorablement les philosophes matérialistes qui ne manquent certes pas dans notre siècle. La Muse n'a plus ni la foi ni l'enthousiasme. La matière domptée exerce sur l'homme une fascination qui tue la poésie, car la poésie vit d'idéal et de sentiment. La fièvre d'entreprises, de spéculations détourne les âmes de la contemplation pure, de l'étude désintéressée de la nature et du cœur humain. On produit et on vend, on consomme et on produit, on démolit et on reconstruit, on calcule, on joue; on ne chante plus.

Qu'est-ce à dire? n'aurions-nous plus de poëtes ? Ils fourmillent. Jamais peut-être on ne vit aux vitrines des libraires plus de livres à couleurs roses, bleues, tendres, parés de noms plus ou moins séduisants. Ce ne sont que corbeilles de *Fleurs* ou de *Feuilles*, que *Gerbes*, que *Glanes*, que *Brumes et Soleils*, *Recueillements*, *Jeunes Années*, *Aspirations*, sans compter les titres plus modestes d'*Esquisses*, de *Mélanges*, d'*Études*, d'*Essais*. Rarement on a vu plus de science des vers, plus de connaissance du rhythme, plus de soin de la rime. Il y a dans les nombreux volumes qui paraissent et disparaissent, beaucoup de distinction et de talent : il y a même parfois des lueurs poétiques. Mais combien pen de ces auteurs quittent les sentiers battus de l'imitation et se frayent une voie nouvelle! Combien peu cherchent leur inspiration dans les merveilles qui les éblouissent et dans le monde qui les enveloppe. Le plus souvent on écrit sans but, on rime sans cause, on aime sans cœur.

Victor Hugo est le seul des maîtres qui ait continué à faire entendre sa voix. Sa gloire y a-t-elle gagné? Loin de là, car sa puissante nature a donné libre cours à ses impétueux défauts. Les *Contemplations*, la *Lé-*

gende des Siècles renferment certes des beautés de premier ordre, mais il faut les chercher. Les *Contemplations*, bien qu'ayant paru de nos jours, ne sont point un livre nouveau, mais des pièces de jeunesse dont bon nombre ne valaient point qu'on les tirât de leur obscurité. La *Légende des Siècles* a la prétention d'être l'histoire même de l'humanité, histoire que le poëte divise en quinze périodes. « Dans cette longue course à travers l'humanité, M. Victor Hugo n'a guère vu que des malheurs et des crimes. « Les tableaux riants, dit-il lui-même, sont rares dans ce livre, » et il ajoute : « Cela tient à ce qu'ils ne sont pas fréquents dans l'histoire. » Que ce soit la faute du modèle ou de l'humeur du peintre, la réalité ne se présente que sous un aspect sombre. Une lueur sinistre éclaire la route de l'homme; une trace sanglante marque son passage. Le poëte qui la suit, n'entend que les cris de rage des uns et les cris de douleur des autres; mais la pitié pour les victimes s'éteint dans la colère qu'il ressent contre les bourreaux; il n'a pas de voix pour consoler,

Alfred de Vigny.

il n'en a que pour maudire. La tyrannie sous toutes les formes, l'usurpation, l'oppression, la violence, la guerre lui arrachent des imprécations. Il voit le pouvoir sans bornes engendrer la méchanceté sans scrupules; la force organisée pour défendre l'homme et servir à l'écraser. A ce spectacle, il se révolte, il proteste, il appelle l'expiation, la vengeance. Il met à décrire les horreurs des époques d'oppression une complaisance inépuisable, afin d'en rendre plus odieux les principes religieux et politiques; quelques traits gracieux ne seront jetés dans ces affreuses peintures que pour les assombrir encore par le contraste. Nuit sinistre que l'éclair seul sillonne et qui fait soupirer après la lumière du jour; chaos monstrueux où se produisent à peine, pour être aussitôt étouffés, les germes d'ordre, de paix et d'amour, dont le poëte, j'allais dire le prophète, nous promet, dans un monde meilleur, la bienheureuse éclosion[1]. »

1. Vapereau, *Année littéraire*, 1860.

Nous n'entreprendrons point ici l'analyse de cette vaste et sombre composition où l'horreur se mêle trop souvent au sublime, où le vague le dispute au terrible. M. Victor Hugo aime trop l'absolu, l'infini.

Ces mots reviennent sans cesse dans ses vers et toujours accompagnés d'épithètes qui ne les rendent pas plus clairs : grand, immense, fatal, béant, etc., etc. Il y a de longues tirades où le poëte, étourdi par le bruit de ses mots, ne s'est peut-être pas compris lui-même. Son imagination désordonnée se plaît dans des peintures que nos imaginations réglées ont peine à représenter. Au lieu de nager *en plein ciel*, nous sommes en plein galimatias. Le monde nouveau, c'est un navire, un navire aérien, un navire qui résume l'homme !

C'est la grande *révolte obéissant* à Dieu !
La *sainte fausse* clef du *fatal* gouffre *bleu !*
C'est Isis qui déchire éperdument son voile !
C'est du métal, du bois, du chanvre et de la toile,
C'est de la *pesanteur délirrée* et *volant !*
C'est la force alliée à l'honneur étincelant,
Fière, arrachant l'argile à la chaîne éternelle ;
C'est la matière heureuse, alt ère, ayant en elle
De l'ouragan humain, et planant à travers
L'immense étonnement des cieux enfin ouverts !
Audace humaine ! efforts du captif ! sainte rage !
Effraction enfin plus forte que la cage !
Que faut-il à cet être, atome au large front,
Pour vaincre ce qui n'a ni fin, ni bord. ni fond,
Pour dompter le vent, trombe, et l'écume, avalanche ?
D..ns le ciel une toile et sur mer une planche.

Comprend-on quelque chose à ce cliquetis de mots accolés les uns aux autres sans autre ordre que celui du rhythme ? S'en dégage-t-il une idée ? N'est-ce pas se jouer de la langue et, comme on dit vulgairement, parler pour ne rien dire ? Voilà du mauvais Victor Hugo, et il y a encore dans la *Légende des Siècles*, des passages pires. Voyons plutôt le bon Victor Hugo ; voyons-le décrire les premiers jours du monde :

Jours inouïs, le bien, le vrai, le beau, le juste,
Coulaient dans le torrent, frissonnaient dans l arbuste :
L'aquilon louait Dieu, de sagesse vêtu ;
L'arbre était bon ; la fleur était une vertu ;
C'était peu d'être blanc, le lis était candide ;
Rien n'avait de souillure et rien n'avait de ride ;
Jours purs ! Rien ne saignait sous l'ombre et sous la dent,
La bête heureuse était l'innocence rôdant ;
Le mal n'avait encor rien mis de son mystère
Dans le serpent, dans l'aigle altier, dans la panthère ;
Le précipice ouvert dans l'animal sacré
N'avait pas d'ombre, était jusqu'au fond éclairé ;
La montagne était jeune et la vague était vierge ;
Le globe, hors des mers dont le flot le submerge,
Sortait beau, magnifique, aimant, fier, triomphant,
Et rien n'était petit quoique tout fût enfant.
La terre avait, parmi ses hymnes d'innocence,
Un étourdissement de sève et de croissance ;
L'instinct fécond faisait rêver l'instinct vivant,
L'amour épars flottait comme un parfum s'exhale ;
La nature vivait, naïve et colossale ;
L'espace vagissait ainsi qu'un nouveau-né ;
L'aube était le regard du soleil étonné !

On ne saurait trop regretter que l'esprit de système, poussé jusqu'aux derniers excès, tyrannise le poëte qui, au lieu de parler toujours ce langage, prend le plus souvent des hallucinations pour l'inspiration, les conceptions bizarres de son cerveau fiévreux pour de sublimes beautés, des fantômes plus ou moins horribles pour des réalités.

Alfred de Musset, dont la gloire va sans cesse en grandissant, n'a pour ainsi dire rien produit de 1848 à 1857, année de sa mort. En 1852, l'Académie française lui ouvrit ses portes, mais le poëte, tué par de funestes passions, ne pouvait plus chanter. Ce qu'il a laissé suffit néanmoins pour immortaliser son nom, car il a parlé la vraie langue française et la langue du dix-neuvième siècle : il a exprimé nos sentiments sans se servir du jargon que nous avons créé : il est demeuré classique, c'est-à-dire sensé, mesuré, tout en s'abandonnant à l'inspiration la plus romantique, la plus libre. Son vers nerveux, son esprit, sa grâce, son naturel en font un poëte, un modèle de tous les temps.

Béranger est mort aussi en 1857, et l'Empereur Napoléon III, nous l'avons dit, a fait faire à ce chansonnier de génie les obsèques d'un maréchal de France. Béranger n'avait pas publié toutes ses œuvres et nous avons hérité d'un recueil qui contenait quatre-vingt-quatorze pièces de vers, plus ou moins anciennes, mais nouvelles pour tout le monde. Dans ce recueil posthume, on ne trouve guère de couplets légers, mais beaucoup de chansons gracieuses, ou plutôt de petits poëmes où brillent les qualités aimables du chansonnier populaire. Quelquefois il repense à la jeunesse passée : il dit :

Si vous voulez que j'aime encore
Rendez-moi l'âge des amours,
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Il raille la vieillesse qu'il portait si légèrement. On n'aurait garde de le reconnaître dans ce portrait du septuagénaire.

Que de plaisirs un vieux condamne !
Au progrès il met son *veto*.
Ne renversez pas ma tisane,
Ne dérangez pas mon loto.
Tous ils ont peur qu'un nouveau monde
N'enterre leur monde trop vieux ;
Ah ! que les vieux
Sont ennuyeux.

Le ciel sourit, le vieillard gronde.
Que les vieux
Sont ennuyeux !
Ne rien faire est ce qu'ils font mieux.

Béranger a toujours aimé la nature : sur ses derniers jours, il la chantait encore :

Modestes fleurs, empressez-vous d'éclore :
Déjà bien vieux, j'ai hâte de vous voir.
De votre éclat, vite, égayez l'aurore ;
De vos parfums, vite embaumez le soir.

Fleurir demain serait trop tard peut-être :
Pour le vieillard, tout flot cache un écueil.
Ce beau soleil, qui vous invite à naître,
Peut, dès demain, briller sur mon cercueil.

Il est moins mélancolique dans *Petit Bonhomme* et retrouve sa verdeur.

Il vit encor, petit bonhomme.
Eh ! pourquoi ne vivrait-il pas ?
S'il ne peut plus mordre à la pomme

Qu'Adam a greffée ici-bas,
Il n'en dort pas moins d'un bon somme,
N'en fait pas moins quatre repas.
Il vit encor petit bonhomme.
Eh! pourquoi ne vivrait-il pas?

Plusieurs pièces étaient consacrées au souvenir de l'Empire, mais on n'a pas rencontré l'épopée napoléonienne qu'on avait presque annoncée. Les dernières chansons de Béranger ne pouvaient rien ajouter à sa gloire : il suffit qu'elles ne l'aient en rien diminuée. On publie sa correspondance qui jette un jour complet sur ce noble et modeste caractère.

Au-dessous de Béranger, n'oublions pas le chansonnier Pierre Dupont, dont la renommée commença sous le règne de Louis-Philippe et dont le succès fut grand pendant la république de 1848. Les idées socialistes qui inspiraient sa muse le firent condamner à l'exil en 1851 ; mais il fut gracié et resta dès lors à l'écart de la politique sans cesser de recommander son nom par de nouvelles poésies et des travaux littéraires.

Alfred de Vigny est mort en 1863, persistant dans son silence qui nous a certainement privés de beaux vers.

Il est bien difficile de déterminer quels écrivains appartiennent à une époque dans ce siècle si coupé par les révolutions. Des règnes de quinze et dix-huit ans ne suffisent pas pour le développement d'une génération de poëtes ou d'artistes. Aussi ne pourra-t-on guère, lorsqu'on écrira l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle, rattacher les écrivains à tel ou tel gouvernement. L'influence du pouvoir sur la littérature n'est plus ce qu'elle était autrefois et on ne peut plus la prendre pour guide. Les réputations commencées sous Charles X ont mûri sous Louis-Philippe et beaucoup conservent leur éclat sous Napoléon III. Les réputations commencées sous Louis-Philippe sont arrivées à maturité sous le second Empire, sans que la dynastie de Juillet et la dynastie impériale y soient pour quelque chose. D'autres talents se révèlent qui fleuriront plus tard. Il serait donc puéril de vouloir tracer une démarcation entre les poëtes des différents règnes. Ils n'appartiennent ni à la Restauration, ni à la dynastie de Juillet, ni au second Empire : ils appartiennent au dix-neuvième siècle. Un grand mouvement a été imprimé à la littérature vers 1820 (et ce mouvement ne venait pas de la royauté). Il s'est continué et se continue encore, plus ou moins actif, plus ou moins fécond, plus ou moins glorieux. Les historiens futurs pourront distinguer les écoles, les diverses périodes, les nuances. Toutes les œuvres médiocres tombant dans l'oubli, les livres durables frapperont seuls leur regard et se classeront plus facilement, car ils seront en petit nombre. Nous n'avons donc pas la prétention de tracer un tableau où ne se trouveront que les écrivains du second Empire et où ils se trouveront tous. Nous ne voulons donner qu'une esquisse de l'état actuel de la littérature, mettant l'homme grandi sous Louis-Philippe, mais qui se fait lire encore, à côté de l'homme des jeunes générations. Si nous écrivions une histoire littéraire isolée, nous aurions choisi nos divisions. Mais, subordonnant la littérature à la politique, nous nous conformons, dans notre livre, aux divisions qu'elle impose, quitte à ne point les observer dans nos énumérations.

Ainsi Brizeux, mort en 1858, après avoir publié encore des poésies en 1853, 1854, 1855 appartient également au règne de Louis-Philippe. Son touchant poëme de *Marie* est de 1833 ; son poëme si coloré des *Bretons* est de 1846. Brizeux est le chantre populaire de la Bretagne, dont il a merveilleusement rendu le côté triste et poétique.

Dans quel règne classer M. de Laprade, dont la carrière poétique semble coupée en deux par la révolution de Février? M. de Laprade a publié le poëme de *Psyché* en 1841, un recueil d'odes et de poëmes en 1844, ses *Poëmes évangéliques* en 1852, les *Symphonies* en 1855, les *Idylles héroïques* en 1858. Il succéda à Alfred de Musset à l'Académie française ; mais, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, il fut révoqué pour une satire qu'il publia contre le gouvernement, au milieu de la crise religieuse de la question romaine. M. de Laprade a de l'imagination, de la sensibilité, de l'énergie, quelquefois même de la grâce. Mais que chante-t-il? Tantôt la terre, tantôt le ciel : poëte religieux ou poëte champêtre, il n'a pas une inspiration qui lui soit propre. Il fait de l'art ; il est méthodique jusque dans ses hardiesses, roide jusque dans ses élans. Il rellète les grands poëtes de notre siècle; ce n'est qu'un miroir.

M. Autran a plus d'originalité, d'inspiration. Bien que né en 1813 et déjà connu en 1835, il appartient presque tout entier à la période qui commence à 1850. Ses *Poëmes de la mer* sont de 1852, son livre de *Laboureur et Soldat* de 1854, sa *Vie rurale* de 1856, *Milianah* de 1858. M. Autran a bien rendu l'effet que produit la grandeur de la mer et le langage qu'elle parle à l'âme. Il ne s'est point borné à décrire la nature; il a voulu remplir une mission, servir une cause. Il s'est inspiré de la société moderne, et prêche l'amour des champs. En commençant ses *Épîtres rustiques*, il s'adresse à sa muse :

Dis-leur des humbles toits la paix héréditaire,
Fais aimer les vertus qui naissent de la terre ;
Rattache au droit sillon les ingrats laboureurs ;
Dénonçant la cité pour ses âpres fureurs,
Montre partout le champ plus fécond que la ville.

Son poëme de *Milianah* est un épisode de nos guerres d'Afrique. C'est ainsi que la poésie se rajeunira en rejetant l'imitation et en demandant à notre époque, à nos besoins, à nos sentiments, à nos aspirations, le sujet de ses tableaux et de ses hymnes. Les vers de M. Autran se distinguent par la simplicité, l'élégance, le naturel, la chaleur qui vient des convictions. Il parle parce qu'il pense, il chante parce qu'il sent.

M. Méry, qui date de la Restauration, a surtout sous le second Empire, qui l'a pensionné, écrit des romans. Il n'a publié en poésie que des mélodies (1853), le poëme de *Napoléon en Italie* (1859), et des pièces de circonstances, des cantates lues ou chantées sur les théâtres. Il a gardé les qualités et l'éclat de son style, la netteté de son rhythme.

Henri Murger, mort en 1861, dans une affreuse misère, a laissé un dernier recueil : *Nuits d'hiver*, où l'on retrouve la grâce, l'aisance du style, la vivacité de l'esprit qui avaient fait la renommée de ce héros de la *Vie de Bohême*. C'était un vrai poëte, mais qui est mort de cette vie étrange peinte avec tant d'énergie dans son meilleur livre; on lui a, par souscription, élevé un monument au cimetière Montmartre.

Théophile Gautier, comme poëte, date plutôt du règne de Louis-Philippe, mais il a pris sous le second

Empire une place considérable comme prosateur, et on a plus relu, mieux apprécié ses poésies, dont il a publié un nouveau recueil : *Émaux et Camées*, en 1858. M. Sainte-Beuve, dans une série d'articles sur Théophile Gautier (novembre 1863), a énergiquement revendiqué pour lui un haut rang parmi les poëtes, et c'est justice. Écoutez comment Gautier exprime les fantaisies qui viennent chaque soir, à l'heure où le rêve commence, se former et s'assembler dans son imagination oisive, et qui ne demandent qu'à prendre forme et couleur chaque matin :

Sur le coteau, là-bas où sont les tombes
Un beau palmier, comme un panache vert,
Dresse sa tête, où le soir les colombes
Viennent nicher et se mettre à couvert.

Mais le matin, elles quittent les branches :
Comme un collier qui s'égrène, on les voit

Jasmin.

S'éparpiller dans l'air bleu, toutes blanches
Et se poser plus loin sur quelque toit.

Mon âme est l'arbre où tous les soirs, comme elles,
De blancs essaims, de folles visions
Tombent des cieux, en palpitant des ailes,
Pour s'envoler dès les premiers rayons.

« C'est la perfection dans la grâce, » ajoute M. Sainte-Beuve après avoir cité ces charmants vers, qui ont bien des pareils dans les poésies de Théophile Gautier.

Le fameux auteur des *Iambes*, Barbier, a quitté la satire pour des chants moins âpres et moins cruels. Notre siècle, cependant, ne manque point de sujets dignes de la satire.

Notre cadre se refuse à l'étude individuelle de tous les noms qui marquent dans l'histoire de la poésie, car si nous avons peu de ce qu'on appelle de poëtes, nous comptons beaucoup de talents distingués, et chaque jour il s'en révèle qui peut-être grandiront. M. Leconte de Lisle se modèle sur M. de Laprade : il décrit bien, il travaille son vers ; sa poésie ciselée manque d'âme. M. Thalès Bernard, dont le talent est souple et varié, a du sentiment et sait peindre la nature. La faide compte encore deux représentants : M. Lachambeaudie et le spirituel académicien Viennet. M. Viennet, qui date de la Restauration et même du premier Empire, écrit encore sous le second, qu'il aime moins ; mais sa muse est moins agressive qu'autrefois. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer les vers qui commencent une de ses épîtres : *A mes quatre-vingts ans.*

O mes quatre-vingts ans ! je vous avais prévus

Mais je ne vous dis pas : Soyez les bien venus.
Sans doute, et j'en rends grâce à la bonté céleste,
Je vous porte gaîment et d'un air assez leste.
Mon front sous votre poids n'a pas encor fléchi,
Et mes rares cheveux ont à peine blanchi.
Dans mes courses qu'à pied me prescrit l'hygiène,
Mes pas n'ont pas besoin qu'un bâton les soutienne.
D'un fossé de cinq pieds ma prestesse se rit;
Et dût certaint Zoïle en crever de dépit,
Les vers que fait jaillir ma verve octogénaire
Au public qui m'entend n'ont point l'air de déplaire.
. . . . . .
. . . Si j'en crois l'extrait signé par mon curé.

Voltaire, quand je vins, n'était pas enterré.
J'ai vu ce que jamais n'avaient vu nos ancêtres,
L'État changer dix fois de régime et de maîtres;
Et quand je vois enfin les hommes de mon temps,
Et même mes cadets, souffreteux, impotents,
Dont le sourire accuse une bouche édentée,
Qui, la tête branlante et l'échine voûtée,
Traînent leurs pas pesants sur l'asphalte où je cours,
Il faut bien, malgré moi, que je compte mes jours.

M. Louis Bouilhet, Ed. Grenier, sont les disciples du romantisme mitigé. Nous retrouverons M. Bouilhet au théâtre. M. Grenier a de l'élévation, de la justesse

Mme Desbordes-Valmore.

dans les idées; son vers a du mouvement, de la chaleur, et, chose bien estimable dans notre temps, l'auteur respecte le goût. C'est un beau et intéressant poëme que *la Mort du Juif errant*. M. Joséphin Soulary a publié dans un vieux et riche format des sonnets charmants ciselés avec un art infini, avec une rare élégance, et où des éclairs de sentiment révèlent une âme dans cet habile ouvrier du vers. Voici tout un drame dans quelques vers :

Deux cortéges se sont rencontrés à l'église.
L'un est morne, — il conduit la bière d'un enfant,
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise

L'autre, c'est un baptême. — Au bras qui le défend
Un nourrisson bégaye une note indécise;
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant.

On baptise, on absout, et le temple se vide,
Les deux femmes alors se croisant sous l'abside,
Échangent un coup d'œil aussitôt détourné,
Et, merveilleux retour qu'inspire la prière,
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né.

Parlerons-nous des poëtes populaires, J. Reboul, l'ancien boulanger de Nîmes, et Jasmin, le coiffeur

d'Agen. Tous deux sont morts en 1864, et leurs funérailles ont été célébrées en grande pompe dans les villes qu'ils honoraient de leur talent. Ils appartiennent au passé.

MM. Dupontavice du Heussey, Ch. Alexandre, Séb. Rhéal, Lebailly, Calemard de la Fayette, appartiennent réellement au présent ; ils s'inspirent, dans divers cadres et avec des talents divers et un succès inégal, des idées et des sentiments modernes. M. Dupontavice du Heussey est un de ceux qui touchent le plus aux questions brûlantes ; c'est aussi le plus éloquent. M. Lebailly, dans son poëme *Italia mia*, a montré qu'un poëte pouvait trouver dans les événements qui se passent sous nos yeux de quoi s'émouvoir.

La Hongrie éperdue, ouverte et chancelante,
Regarde les gibets — par son sang toujours teints !
Immobile à genoux, Venise pantelante
Pleure, en chantant tout bas ses souvenirs lointains ;
Autour de son volcan la Sicile tremblante
Traîne comme un forçat les fers napolitains [1].
Baissant leurs yeux pensifs, pleins d'une peine amère,
Comme des fils perdus qui chercheraient leur mère,
Proscrits de toute race, exilés de tout lieu,
Vont quêtant un pays et pleurant leur patrie !
Quand je vois tout cela, bien souvent je m'écrie :
Que fais-tu dans le ciel ô justice de Dieu !

A la poésie couronnée et presque officielle de MM. Daillière, de Bornier, etc., je préfère les poésies de M. N. Martin et son charmant livre de *Mariska*, légende madgyare, les poésies gracieuses, malgré leur mélancolie, de M. Lacaussade (*Poëmes et Paysages*, 1852, *les Épaves*, 1861), les beaux vers d'Eugène Mordret, enlevé trop tôt aux lettres, les poésies champêtres de M. Millien.

« La femme a souvent disputé à l'homme, dans bien des genres, la gloire des travaux littéraires, et quelquefois avec succès. Sans prendre, de nos jours, le roman, où le premier écrivain est peut-être une femme, ni au dix-septième siècle, le genre épistolaire, où une femme est restée au premier rang, on pourrait rappeler qu'au commencement de notre siècle même, c'est une femme qui, par ses facultés littéraires éminentes, représente la principale force intellectuelle de son temps : les écrits et l'influence de Mme de Staël suffisent pour établir les titres de capacité de son sexe pour les œuvres de l'esprit. Il est pourtant un genre de littérature où la femme n'a pas encore pu parvenir à une supériorité réelle, ni laisser une trace durable : c'est la poésie. On peut bien citer de gracieuses petites pièces de vers, des idylles, des contes, des tableaux, où le charme de l'expression, la délicatesse des sentiments, la finesse de l'observation, la malice même de la satire, font honneur à une plume féminine ; mais les grandes conceptions, l'originalité de l'idée, la force ou la profondeur du sentiment, l'éclat des images, le mouvement soutenu du rhythme et surtout l'égalité du style et le rapport constant des mots avec la pensée, voilà des qualités sans lesquelles il n'y a guère de poésie, et qui manquent presque toujours à la poésie des femmes, ou n'y brillent que par reflet et d'un éclat d'emprunt.... Des qualités agréables et quelques hardiesses romantiques recommandent Mme *Claudia Bachi*. Ses vers sont faciles, d'une allure dégagée, ses récits ne manquent pas d'intérêt ; de temps en temps le sentiment est vrai, l'idée heureuse.... Mme *Blanchecotte*, élevée dans les classes laborieuses, et longtemps ouvrière elle-même, n'a eu d'autre éducation poétique que sa vocation naturelle, développée par les épreuves de la vie et guidée par la lecture et les conseils des maîtres, particulièrement de Béranger. Les grandes scènes de la nature, le spectacle de la mer surtout, parlent à son âme plus qu'à ses regards, et excitent en elle une mélancolie assez profonde. Les orages du cœur ont aussi leur écho dans ses vers : la nature et la vie lui inspirent une égale tristesse et un besoin inexprimable de repos. La poésie de Mme de Blanchecotte a sa source dans la douleur, mais elle n'éclate point en sanglots, en plaintes amères ; elle est triste, mais résignée, profonde et calme.... Il y aurait à peu près les mêmes remarques à faire sur la poésie de Mme Mannoury-Lacour, et les mêmes éloges à donner.

« Mme Desbordes-Valmore, morte en 1859, a laissé des œuvres posthumes qui ont paru sous le simple titre : *Poésies inédites*. La tristesse se retrouve encore ici, mais consolée par la foi.

Non, tout n'est pas orage dans l'orage !
Entre ses coups, pour desserrer le cœur,
Souffle une brise, invisible courage,
Parfum errant de l'éternelle fleur !
Puis c'est de l'âme une halte fervente,
Un chant qui passe, un enfant qui s'endort.
Orage, allez ! je suis votre servante :
Sous vos éclairs Dieu me regarde encor !

« Le dernier trait est d'un mouvement et d'une force assez rares dans ces parages féminins. D'ordinaire, la poésie de Mme Desbordes-Valmore mérite qu'on lui dise ce qu'elle dit elle-même à un jeune collégien :

Que l'on s'étonne donc de votre amour des fleurs !
Vos moindres souvenirs nagent dans leurs couleurs.
Vous en viviez ; c'étaient vos rimes et vos proses :
Nul enfant n'a jamais marché sur tant de roses.

« La Muse marche encore volontiers au milieu d'une pareille jonchée, témoin ce gracieux symbole, commentaire si fleuri du mot arabe : « Je ne suis pas la rose, mais j'ai habité avec elle. »

J'ai voulu ce matin te rapporter des roses ;
Mais j'en avais tant pris dans mes ceintures closes,
Que les nœuds trop serrés n'ont pu les contenir.
Les nœuds ont éclaté ; les roses envolées
Dans le vent, à la mer, s'en sont toutes allées.
Elles ont suivi l'eau pour ne plus revenir.

La vague en a paru rouge et comme enflammée,
Ce soir, ma robe encore en est tout embaumée,
Respirez-en sur moi l'odorant souvenir.

« Les poésies inédites de Mme Desbordes-Valmore, réunies et mises en ordre par une main amie, forment une œuvre complète. Toutes les choses gracieuses, tous les devoirs sacrés que cette Muse de l'amour maternel avait tant de fois chantés, ont leur part dans cette sorte de testament poétique. Ce dernier recueil est digne de soutenir la réputation de Mme Desbordes-Valmore, sans agrandir beaucoup la place que son sexe a pu conquérir jusqu'ici dans le domaine de la poésie [1] ! »

1. Ces vers étaient écrits avant la révolution italienne.

1. Vapereau, *Année littéraire*.

Pour terminer ce tableau bien incomplet de la poésie à notre époque, citons les noms de quelques jeunes gens qui ont déjà donné de belles promesses et auxquels l'avenir est encore ouvert : M. André Lemoyne, qui a montré un vif sentiment de la nature; M. André Lefèvre dont les vers énergiquement frappés s'inspirent de pensées philosophiques; M. Emmanuel des Essarts qui possède à fond la science du rhythme, la langue de la poésie et a assez d'imagination et de sentiment pour en trouver les vrais accents; M. Sully-Prudhomme qui lui aussi en est encore à trouver une naturelle inspiration.

Un habile et fin critique appréciait ainsi la situation poétique en 1865, en jetant un regard sur le passé, un conseil pour l'avenir :

« Deux choses principalement ont marqué d'un signe glorieux l'avénement du dix-neuvième siècle : d'un côté, la grande critique appliquée aux faits et aux idées, c'est-à-dire l'histoire de la philosophie; de l'autre, la poésie annoncée en 1820 par ce petit volume anonyme intitulé simplement *Méditations* et continué pendant les quinze années qui suivirent, par les strophes éclatantes de Victor Hugo, les rêveries idéales d'Alfred de Vigny, les fantaisies étincelantes de Musset, la passion subtile et pénétrante de Sainte-Beuve, les iambes vengeurs de Barbier, les idylles savamment agrestes de Brizeux. Ce concert merveilleux où éclatèrent tant de voix originales, appartient à l'adolescence du dix-neuvième siècle; il a commencé, il a fini avec ces vives années d'enthousiasme et d'espoir. Certes, à côté des poëtes que je viens de nommer, plus d'un a fait encore entendre des chants harmonieux, des talents nouveaux se sont révélés, chacun pourtant suivait désormais son sentier, les voix ne s'accordaient plus, le concert des quinze années avait jeté au vent ses dernières notes. Les efforts, les bizarreries, les subtilités, le dilettantisme ou les tristesses de ceux qui vinrent plus tard s'expliquent par cette situation même; les glorieux aînés d'avance avaient dérobé les cadets. Le siècle grandissait d'ailleurs; il avait ses soucis et ses luttes; des intérêts, non pas certes plus élevés, mais plus urgents, le réclamaient tout entier. En était-ce donc fait de la poésie du dix-neuvième siècle? La période de l'inspiration était-elle fermée? Fallait-il croire enfin que, dans le développement d'un *siècle*, la poésie est le privilége exclusif de son adolescence et que sa virilité veut des œuvres d'un autre ordre? Bien des gens, nous le savons, seraient disposés à régler les choses de la sorte. C'est une philosophie de l'histoire assez commode, soit qu'on prétende cacher sous cette gravité trompeuse l'indifférence et la sécheresse de son esprit, soit qu'on ait intérêt, poëte soi-même et poëte malheureux, à dissimuler sa déconvenue. « Des poëtes, dit-on, c'est bien tard, l'heure est passée, la Muse de nos jours a dit tout ce qu'elle avait à dire. Vous allez répéter vos devanciers, et si vous essayez d'éviter ce péril, vous êtes condamné infailliblement aux laborieuses puérilités de la forme. Ressasser des idées ou tourmenter des mots, voilà votre sort. Quand un siècle nouveau se lèvera, quand un autre mouvement d'idées, ouvrant des perspectives inattendues, saisira les imaginations, ce siècle aura ses poëtes en ses heures de jeunesse, comme le spiritualisme libéral de nos jours a été chanté de 1820 à 1835 par M. de Lamartine et ses émules. »

« S'il y a du vrai dans ces conseils, la conclusion est fausse. L'histoire réfute ces théories impérieuses qui prétendent assigner la poésie à telle période et l'interdire à telle autre. Les conditions, les sujets, les devoirs de la poésie peuvent changer et changent en effet de génération en génération; la poésie est immortelle. L'instinct poétique est aussi indestructible au fond du cœur de l'homme que l'instinct philosophique et l'instinct religieux.

« Tant qu'un siècle n'a pas dit son dernier mot, la poésie peut être une des formes de sa vie intellectuelle. Qu'on y prenne garde toutefois : maintenir le droit de la poésie, c'est formuler ses devoirs. L'imagination est tenue de se renouveler avec la société même dont elle chante les joies ou les douleurs. Ce qui convenait au temps de l'adolescence ne convient plus aux heures viriles. Bien des strophes, bien des pages qui ont charmé les lecteurs il y a une trentaine d'années les laisseraient indifférents aujourd'hui. Les poëtes qui se plaignent de la dispersion du public pour lequel chantaient leurs devanciers n'ont-ils pas un retour à faire sur eux-mêmes? Ont-ils toujours pris leur art au sérieux? Ont-ils bien tenu compte des changements des idées et des conditions nouvelles qui leur sont faites? Pour nous, placés entre le public qui dédaigne les poëtes, et les poëtes, qui accusent la vulgarité du public, nous disons à l'un : « Prenez « garde, fussiez-vous les plus sérieux esprits de nos « jours, philosophes, historiens, publicistes, hommes « de grave labeur et de critique pratique, prenez garde « de dédaigner comme frivole un art qui élève le ni- « veau général et sans lequel toute civilisation est in- « complète; » mais nous disons aux autres : « N'abaissez pas votre art, si vous voulez qu'on le respecte, et renoncez aux puérilités du métier, puisque vous parlez à des hommes. »

« On ne répétera plus impunément que la situation est mauvaise pour les poëtes nouveaux venus, que l'inattention publique les décourage, que le matérialisme des mœurs va dispersant de jour en jour les auditeurs fidèles. Ceux qui rediraient ces litanies surannées nous déclareraient eux-mêmes combien leur vocation est factice. Ignorent-ils donc que le grand art est précisément une protestation, non en plaintes, mais en œuvres contre la vulgarité du monde, et que la première tâche du vrai poëte est de se créer un auditoire? A part les époques si rares où le souffle de la patrie et de l'humanité emplit tout à coup une poitrine puissante et lui inspire des chants immortels, à part les jours privilégiés où l'élévation des sentiments publics soutient dans les hauteurs l'interprète de la pensée commune, ce n'est pas sur la foule que le poëte doit compter. Rejetons les théories trop commodes qui rendraient l'artiste irresponsable. Quoi que le poëte puisse emprunter à son temps, et il lui emprunte toujours beaucoup, soit pour exprimer ses pensées, soit pour les combattre, il doit tout transformer dans son creuset. Son œuvre, en dernière analyse, n'appartient qu'à lui seul. Sans la séve originale et personnelle, sans une âme qui vibre sous la joie de la douleur, nulle poésie possible; l'individu seul y met la flamme et la vie [1] ! »

1. Saint-René Taillandier, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1865.

§ 2. THÉATRE.

Le théâtre reste parmi les formes littéraires celle qui subsiste le mieux et se rajeunit le plus facilement. La fortune qu'il assure, la prompte renommée qu'il procure lui attirent un grand nombre de disciples et plusieurs y ont obtenu de réels succès. Plus que la poésie, le théâtre contemporain a son cachet : il est bien de notre époque : il en reflète les mœurs, mais n'en montre guère les beaux côtés.

Dans le tableau que nous avons tracé de la littérature à la fin du règne de Louis-Philippe, nous avons fait une large place à Eugène Scribe. Scribe a vécu et écrit encore jusqu'en 1861. Mais nous ne reviendrons point sur son genre que nous avons caractérisé et qui ne s'est point modifié. La plupart des pièces qu'il a données, il les fit d'ailleurs en collaboration et nous les retrouverons. Scribe excellait dans la comédie d'intrigue : nous avons gardé le ton bourgeois de son théâtre, perdu beaucoup de son habileté à construire la pièce, mais nous avons gagné depuis une quinzaine d'années plus d'intelligence des caractères et des mœurs; plus d'art dans la peinture des vices et des défauts de notre société. Le théâtre a mieux compris son rôle, je n'ose

Émile Augier.

pas dire sa mission, car, sauf pour quelques comédiens, il ne s'élève pas encore assez haut et gâte souvent les leçons qu'il donne par les exemples même qu'il choisit : il étale trop l'immoralité pour plaider en faveur de la morale : je doute que celle-ci en profite et je ne suis pas certain que celle-là ne sorte pas plus forte de ses défaites.

M. Ponsard s'était fait connaître dans les dernières années du règne de Louis-Philippe par la hardiesse avec laquelle il avait relevé la tragédie que les partisans de Victor Hugo déclaraient morte. Sa tragédie de *Lucrèce* (1843) obtint le plus brillant succès à l'Odéon, puis l'auteur écrivit *Agnès de Méranie*. Dans la période de 1848, s'inspirant de la lecture des *Girondins* de Lamartine et des circonstances, il donna son beau drame de *Charlotte Corday*. Sous le second Empire, il a changé de route : quittant la tragédie pour la comédie, il a flagellé les mœurs avides de notre temps dans la pièce éminemment morale de l'*Honneur et l'Argent* (1853), puis dans celle de la *Bourse* (1856). M. Ponsard fut admis à l'Académie française en 1855. On l'a appelé le chef de l'*École du bonsens*, bien qu'il n'ait aucune prétention d'être chef d'Ecole. Mais ses pièces inaugurèrent la réaction contre le système exagéré et l'emphase de Victor Hugo, le réveil de la tradition classique épurée et transformée. M. Ponsard a puisé ses inspirations

en lui-même et dans la lecture des vieux maîtres. C'est un ami de la solitude et de la province. Né à Vienne (Isère), il voulut y rester, ne venant à Paris que pour faire représenter ses pièces. Fils d'un avoué, destiné au barreau, reçu avocat, il ne s'était pas laissé détourner par les études juridiques de sa vocation pour la poésie, vocation qui se manifesta chez lui de bonne heure. M. Ponsard aime beaucoup l'antiquité. Il a donné au Théâtre-Français, sous le titre d'*Horace et Lydie*, une gracieuse imitation du poëte latin, son favori. Il a aussi publié un poëme sur *Homère* et fait représenter une tragédie, *Ulysse*, avec chœurs à l'imitation des chœurs des tragédies grecques. Cet essai fut peu goûté. M. Ponsard voulut, en 1860, tenter un genre nouveau et écrire pour le Vaudeville une pièce intitulée : *Ce qui plaît aux femmes*. Le but de cette pièce était très-moral, mais la vie y était présentée sous une forme si réelle que le gouvernement fit suspendre les représentations. La critique se montra très-sévère pour cette œuvre de M. Ponsard, d'une composition hardie. L'auteur travaille sans cesse et ne paraît pas avoir dit son dernier mot.

« Un émule de M. Ponsard, M. Émile Augier, a con-

M. Alexandre Dumas fils.

quis également une place brillante au théâtre. C'est le petit-fils de Pigault-Lebrun ; il est né, comme M. Ponsard, dans le Midi, à Valence (Drôme), en 1820. Également destiné au barreau, également tourmenté de la passion des vers, il présenta, en 1844, au Théâtre-Français, une pièce imitée de l'antiquité, mais pleine de leçons à l'égard de notre époque, *la Ciguë*. Refusée comme *la Lucrèce* de M. Ponsard, cette pièce fut enfin accueillie par l'Odéon et obtint un immense succès. M. Émile Augier donna ensuite : *Un Homme de bien*, puis *l'Aventurière* (1848). En 1849, sa belle et touchante comédie de *Gabrielle*, au Théâtre-Français, valut à Émile Augier un véritable triomphe, et l'Académie décerna à cet ouvrage, très-moral, le prix Montyon. Le drame de *Diane*, écrit pour Mlle Rachel (1852), réussit peu, et l'auteur se hâta de revenir à la comédie, avec une grande pièce en cinq actes, en prose, *la Pierre de touche*, à laquelle avait collaboré M. Jules Sandeau. Toutefois, depuis cette époque, M. Émile Augier parut abandonner ce genre ingénieux et spirituel pour la comédie plus émouvante d'intrigue et d'observation contemporaine. Il donna, en juillet 1855, au Vaude-

ville, *le Mariage d'Olympe*, qui lui fut reproché comme une concession au genre inauguré par *la Dame aux camélias;* puis, au Gymnase, en collaboration avec M. Jules Sandeau : *le Gendre de M. Poirier*, comédie en quatre actes, en prose, qui passe généralement pour l'une des plus fortes de ses pièces. Il a su y entrechoquer, avec une grande verve comique, les travers de la noblesse vaniteuse et ruinée et les ridicules mesquins de la bourgeoisie enrichie. L'année 1858 a été marquée pour M. Emile Augier par deux œuvres bien différentes : une nouvelle comédie en cinq actes et en vers, *la Jeunesse* (Odéon, 6 février), dont les situations, les sentiments et le langage ont paru avoir une grande analogie avec *l'Honneur et l'Argent*, et une pièce en cinq actes, *les Lionnes pauvres* (Vaudeville), composée avec M. Édouard Foussier, et dont la conception hardie effraya la censure. Représentée grâce à l'intervention du prince Napoléon, cette pièce eut un grand succès [1]. »

M. Émile Augier alla bien plus loin en 1861 et toucha plus vivement encore aux plaies de notre société.

La pièce des *Effrontés* était une sortie sanglante des agioteurs, représentée par le type de Vernouillet. La corruption des écrivains qui vendent leur plume à des causes contraires est représentée par le type de l'être déclassé, Giboyer. La politique avait sa part, et plus d'un légitimiste put se reconnaître dans le marquis d'Auberive. Tous ces caractères étaient énergiquement tracés, et la pièce, en dépit des colères des légitimistes et des gens qui se croyaient attaqués, poursuivit le cours de son brillant succès. L'année suivante, l'auteur se lança à pleines voiles dans la comédie politique. *Le Fils de Giboyer* fut un événement : car cette pièce était merveilleusement appropriée aux circonstances : on se trouvait, à cause de la question romaine, en pleine lutte entre le parti libéral et le parti clérical. M. Émile Augier mettait sur la scène les intrigues hypocrites des gens qui veulent faire servir la religion à leur ambition politique. Il raillait cette partie de la bourgeoisie qui croit s'élever en se rangeant du côté du droit divin. « Contre les ennemis tant de fois vaincus et toujours Renaissants de la révolution et des principes de 1789, M. Émile Augier prend avec éclat la défense de la démocratie moderne, sans épargner à ses défaillances et à ses incertitudes les reproches et les épigrammes. Il fait jaillir, dans toutes les scènes, un feu nourri de traits satiriques et de sarcasmes contre tout le parti du droit divin, ses chefs, ses alliés et ses dupes. Il est impossible d'avoir plus d'esprit et de l'avoir plus méchant. Le style pétille, étincelle de mots charmants mais terribles; la plaisanterie n'effleure pas, elle déchire; les traits sont envenimés [2]. »

M. Émile Augier a donné en dernier lieu une pièce tout à fait inoffensive, *Maître Guérin*.

Un autre auteur, fils d'un écrivain célèbre, Alexandre Dumas, ne s'est pas montré moins hardi, au théâtre, que M. Emile Augier; seulement, il s'est abstenu de politique. En 1852, il transporta sur la scène le sujet de son roman : *la Dame aux camélias* (Vaudeville). Il y essayait, par l'attendrissement, la réhabilitation de la courtisane. *Diane de Lys*, *le Demi-Monde* (1853-1855) avaient encore pour héroïnes des courtisanes, mais les peintures étaient moins vives, la morale plus satisfaite. M. Alexandre Dumas fils donna ensuite : *la Question d'argent; le Fils naturel* (1857-1858), dans lesquels il traitait des questions de morale et de législation. Sa pièce du *Père prodigue* offrait moins de mérite parce qu'elle affectait trop de scandale et semblait porter atteinte au respect dû à la paternité. Il y a de ces choses qui ne doivent point se mettre au théâtre.

M. Émile Augier, bien que poëte, a écrit plusieurs de ses pièces dans la forme libre et aisée de la prose. M. Alexandre Dumas fils n'a écrit qu'en prose et en bonne prose. M. Camille Doucet est resté fidèle aux traditions poétiques. Il a conservé, pour ses charmantes comédies, la forme vive, alerte, précise du vers. Les premiers succès de M. Camille Doucet remontent au règne de Louis-Philippe : *Un Jeune homme* (1841), *l'Avocat de sa cause* (1842), *le Baron de Lafleur* (1842).

En 1850, il fit représenter *les Ennemis de la maison*, et en 1857, *le Fruit défendu*. Puis M. Doucet écrivit *la Considération*. Toutes ces pièces ont un air de famille. M. Doucet a une tradition, c'est plus qu'un disciple de l'école du bon sens. Il poursuit, dans ses œuvres, les vices et les ridicules. Il est le spirituel avocat de l'honnêteté. Homme du monde autant qu'homme de lettres, il ne sort jamais de la modération. Son talent est plutôt fin qu'énergique, bien que sa malice soit vive quelquefois. On l'a souvent comparé à Collin-d'Harville.

M. Octave Feuillet est plus fécond et montre plus d'imagination. Il a eu des succès plus bruyants avec *Dalila*, *le Roman d'un jeune homme pauvre*, *la Tentation;* des succès aussi sympathiques avec *le Village*, *Péril en la demeure*. C'est un des auteurs favoris du public. Il ne manque ni de grâce ni de sentiment. Il a précédé Camille Doucet et suivi Émile Augier à l'Académie française.

M. Jules Sandeau, qui est aussi de l'Académie, mais surtout comme romancier, a donné, au Théâtre-Français, une excellente pièce restée au répertoire : *Mademoiselle de la Seiglière*. M. Legouvé, dont nous aurions dû parler au chapitre des poëtes, est aussi un des heureux du théâtre. Il a donné au théâtre le drame de *Louise de Lignerolles*, et, avec M. Scribe, trois œuvres capitales : *Adrienne Lecouvreur* (1849), *Bataille de Dames* (1851), *les Contes de la reine de Navarre* (1851). Il a écrit une tragédie de *Médée*, qui, traduite en italien et jouée par Mme Ristori, a obtenu beaucoup de succès. En 1855, il a donné aussi une jolie comédie : *Par droit de conquête*, et *les Doigts de Fées*, pièce en cinq actes, composée avec M. Scribe. M. Legouvé fait partie des quarante depuis 1855.

Signalons, en terminant : M. Louis Bouilhet, auteur d'*Hélène Peyron;* M. Mario Uchard, qui obtint un grand succès avec le drame de *la Fiammina;* Auguste Vacquerie, disciple de Victor Hugo, qui a écrit *Souvent homme varie;* Léon Laya, qui fit courir tout Paris avec sa pièce intéressante, mais nulle au point de vue du style, du *Duc Job;* les remarquables débuts de M. Amédée Rolland dans *les Vacances du Docteur;* de M. Pailleron, dans *le Parasite* et *le Mur mitoyen*. MM. Bellot et Villetard ont donné une vive et piquante comédie : *le Testament de César Girodot*. M. Victorien Sardou a conquis une belle réputation avec *Nos Intimes* (1861), mais il abuse de sa facilité; il produit beaucoup sans s'élever. Citerons-nous M. Dennery, qu'on retrouve sur toutes les scènes et, à

1. Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*
2. Vapereau, *Année littéraire*, 1862

certains moments, sur quatre à la fois, M. Clairville, M. Anicet-Bourgeois, M. Victor Séjour. Mais là nous tombons de la littérature dans le métier, de l'observation dans la charpente, de l'art du poëte dans l'art du machiniste. A tout ce fatras de drames et de mélodrames qui défrayent les théâtres secondaires, combien est préférable une seule de ces pièces charmantes d'Alfred de Musset, que le public, disons-le à son honneur, sait encore goûter et applaudir!

§ 3. ROMAN.

« Il y a un genre de littérature qui tient à lui seul plus de place que la poésie et le théâtre ensemble dans les préoccupations des gens de lettres et dans les habitudes de toute la société, c'est le roman. C'est par un roman couvert en bleu ou en rose que débute le jeune littérateur; c'est par un roman que le poëte, l'historien, l'érudit, le philosophe même veut souvent forcer de venir à lui une renommée rebelle ou ajouter une popularité improvisée à l'estime lentement acquise par de sérieux travaux. Le roman prend toutes les formes, il se resserre ou se dilate dans toutes les mesures, depuis la simple nouvelle, vive, légère, rapide, jusqu'à ces interminables complications où, dans un cadre plus ou moins dramatique, l'auteur verse sans peine la science toute faite des encyclopédies. C'est que le roman fait vivre des familles par le papier et les matières qu'il emploie, par l'imprimerie, le brochage, le cartonnage et toutes les industries qui concourent à le mettre en circulation, est inconcevable. Jusqu'ici le roman s'engouffrait sous un format à lui, dans l'antre du cabinet de lecture où il fallait aller le chercher; aujourd'hui le tentateur vient à vous sous tous les aspects. Il se glisse par fragments dans tous les journaux et recueils, depuis la feuille de mode jusqu'aux grands organes de la politique ou de la critique littéraire. Il se présente aussi, imposant et compacte, dans ses organes spéciaux, qui tantôt réunissent les compositions éparses en feuilletons, tantôt s'ouvrent à des productions originales, tantôt enfin introduisent dans notre langue les plus célèbres romans de l'étranger. C'est ainsi que depuis le *Journal pour tous*, qui les a devancées et qui se maintient à leur tête, une foule de feuilles populaires apportent chaque semaine, pour quelques centimes, à trois ou 400 000 lecteurs, une copieuse pâture pour leur imagination.

« Le roman a tous les tons et toutes les allures; tous les objets de la pensée lui appartiennent; tous les problèmes sont son domaine, la morale, la religion; la philosophie, la politique, l'histoire, l'art, la littérature, toutes les sciences, les sciences occultes même, sont tour à tour ses tributaires. Il discute, il enseigne, il établit des principes, il trace des règles de conduite aux individus et aux États; il prêche les rois et les peuples; il défait et refait les lois; il démolit et reconstruit la société; il dévoile l'origine du monde, pénètre tous les mystères, déroule le tableau de nos destinées à venir. Et cette multiplicité de rôle n'est pas une fiction gratuite; il les a pris tour à tour sous la même plume, et nous pourrions citer, dans ces vingt dernières années, cinq ou six écrivains populaires qui se sont donné et peut-être ont cru de bonne foi remplir cette mission universelle[1]! »

1. Vapereau, *Année littéraire*.

Pour le roman, le premier rang est resté aux auteurs que nous avons vus sous le règne de Louis-Philippe. George Sand demeure le premier écrivain en ce genre moderne. Elle a ajouté à ses œuvres déjà si remarquables : *l'Homme de neige*, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, *Narcisse*, *Jean de la Roche*, *Valvèdre*, *le Marquis de Villemer*, *Mademoiselle de la Quintinie*, *Monsieur Sylvestre*. Seulement ses derniers ouvrages sont gâtés par des exposés de doctrines sociales et religieuses qui refroidissent l'intérêt. Le roman n'est plus un cadre; les traités n'y gagnent rien et la littérature y perd beaucoup. M. Jules Sandeau a donné, depuis 1848, *Madeleine*, *Un Héritage* (1850), *le Château de Montsabrey*, *Olivier*, *la Maison de Penarvan* (1848).

M. Alexandre Dumas père[1], l'inépuisable, ne cesse d'écrire, mais n'a plus donné de ces beaux romans qui ont popularisé son nom. Il a fait des excursions dans le domaine des mémoires historiques et même contemporains. Il a écrit les *Mémoires de Garibaldi*. On a cependant beaucoup lu son roman des *Compagnons de Jéhu* (1857).

Théophile Gautier doit prendre place aussi parmi nos romanciers. Mais ce qu'il aime surtout dans le roman, c'est la description, la peinture. Le roman n'est pour lui qu'un prétexte à tableaux successifs, tous de la plus riche couleur, comme ses tableaux de voyage. Théophile Gautier a commencé par être peintre, et il l'est resté en littérature. Nul écrivain n'a porté de nos jours plus haut l'art de rendre avec la plume les paysages, les scènes pittoresques. On ne lit pas ce que Gautier écrit : on le voit.

Il nous faut ici donner place à un écrivain qui ne publie plus de livres, mais qu'on lit toujours et qui jouit d'une grande faveur à la cour, sous le second Empire: M. Prosper Mérimée. M. Mérimée est fils du peintre de ce nom à qui l'on doit un plafond d'une salle du Louvre. Reçu avocat, il entra dans l'administration, devint secrétaire du ministère du commerce, chef de bureau au ministère de la marine, puis inspecteur des monuments antiques et historiques de la France. Il fit plusieurs voyages dont il a publié d'intéressantes relations. En 1840, il eut occasion, en Espagne, de connaître la famille de Montijo qui devait donner une impératrice à la France. M. Mérimée a été nommé sénateur en 1853. Il a écrit des ouvrages d'histoire, d'archéologie; mais ce qui a fait sa réputation et ce qui lui a ouvert les portes de l'Académie française en 1844, ce sont les romans. M. Mérimée débuta dans la littérature en 1825, en publiant, sous le voile de l'anonyme, une prétendue traduction : *Théâtre de Clara Gazul*, comédie espagnole. La nouveauté et l'esprit de ce recueil firent grand bruit et ne contribuèrent pas peu à précipiter le mouvement romantique. M. Mérimée publia ensuite *la Guzla* (1827), recueil de chants illyriens attribués par lui à Hyacinthe Maglanovitch. De 1830 à 1840, il signa de nombreux romans que l'art et la grâce du conteur recommandèrent tout de suite au public. *Colomba* et *Carmen* sont de vrais chefs-d'œuvre et sont restés populaires. Le roman de *Colomba* lui a été inspiré par l'étude de la Corse. « Cette jeune fille imprégnée en quelque sorte de tous les sucs du pays natal, cette âme sauvage et sombre, cruelle et passionnée, positive et pratique cependant, que rien ne fait dévier et qui entraîne tout après elle,

1. Voir sur Alexandre Dumas le tome Ier.

c'est bien l'image de la Corse, sa saisissante image d'autrefois. Mieux que Velléda n'a représenté la Gaule, Colomba représente et personnifie la Corse. Les anciens avaient le secret de faire une grande œuvre en quelques pages, et, dans leur sobriété de détails inutiles, ils auraient eu, j'imagine, bien de la peine à concevoir qu'on écrirait après eux des livres qui n'en finissent pas. M. Mérimée a hérité du secret des anciens : *le Vase étrusque* et *la Double méprise*, ces fines études de nos mœurs contemporaines, ne formeraient pas un volume. *L'Enlèvement de la Redoute* est mené militairement en quelques feuillets. *Arsène Guillot*, si touchante et si vraie; *l'abbé Aubain*, d'une observation si mondaine, si gaie et si maligne ; *la Partie de trictrac*, et *Tamango*, où il y a de l'épopée, de la comédie et du drame dans une suite d'événements bizarres, mais pleins d'intérêts; et *Matteo Falcone*, héroïque sauvage et fatal comme un vieux Romain, comme un dernier descendant de Junius Brutus. Voilà autant de chefs-d'œuvre où la vérité pittoresque et la vérité physiologique se mêlent et se confondent, sans troubler ni déranger en rien les combinaisons gracieuses ou terribles à travers lesquelles se joue hardiment l'imagination du romancier[1] ! »

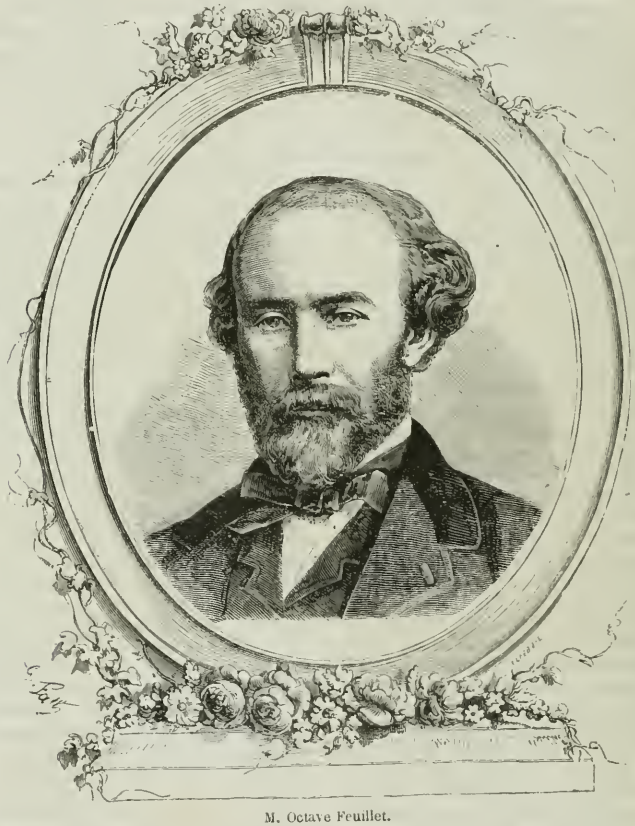

M. Octave Feuillet.

Tous ces noms, bien qu'encore florissants, appartiennent à la génération précédente. M. Edmond About est de la jeune génération. Son éclatant début est de 1853. Ancien prix d'honneur de philosophie (1848), ancien élève de l'Ecole normale et de l'École d'Athènes, il se fit remarquer par un livre étincelant de verve et d'esprit : *la Grèce contemporaine*. Il donna ensuite le roman de *Tolla*, les délicieuses nouvelles : *Mariages de Paris*, *le Roi des Montagnes*, *Germaine*, *Martre Pierre*, *Trente et Quarante*. Il a publié aussi deux romans plus étendus : *Madelon* et *la Vieille Roche*. Il a été décoré en 1858. Nature franche, impétueuse, riche en malices et saillies, M. About met de l'esprit dans tout ce qu'il écrit, politique, critique d'art ou roman. Il est mordant et s'est fait un grand nombre d'ennemis. Mais son style léger, facile, alerte, vraiment français lui assure un plus grand nombre de lecteurs. M. About a été malheureux au théâtre : il a échoué aux Français avec la pièce de *Guillery*, à l'Odéon avec le drame de *Gaëtana*. Mais cette dernière défaite fut plutôt le résultat d'une intrigue qu'un jugement de la pièce : on ne voulut pas seulement l'entendre. La manifestation était plutôt politique que littéraire.

1. Oct. Lacroix, *Moniteur* du 24 juillet 1865.

M. G. Flaubert est aussi de la génération actuelle; il est de moins bonne école que M. About. Ce dernier a peu d'invention, mais il brille par le détail et il parle la pure langue de Voltaire. M. Flaubert s'est fait le peintre de la réalité, quelquefois la plus vulgaire, souvent la plus triste. Son roman de *Madame Bovary* lui

M. Alexandre Dumas père

a valu une rapide réputation. Mais s'il plaît par le talent, il repousse par le peu de moralité des peintures. M. Flaubert a donné une curieuse étude sur l'histoire de Carthage dans son roman de *Salammbo*.

Quant à M. Feydeau, il a dû un succès trop peu mérité à l'exagération du système de M. Flaubert. Ce fut un succès de scandale plutôt que de talent que celui de *Fanny* et de *Daniel*.

Il faut plutôt lire Alphonse Karr, Léon Gozlan, L. Enault, L. Ulbach, le charmant auteur de *Monsieur et Madame Fernel*, Saintine, M. Amédée Achard, Mme Ch. Reybaud, le spirituel M. Assolant, M. Champfleury, M. Eugène Muller, M. Erckmann Chatrian, l'auteur des ravissants romans nationaux : *le Fou Yégoff*, *Madame Thérèse*, *le Conscrit de* 1813; M. Victor Cherbuliez, M. Alfred des Essarts qui a quitté la poésie pour le roman et dont les livres sont toujours de la plus grande moralité, M. Élie Berthet, MM. de la Landelle, Ernest Serret et Ch. Deslys.

Il serait trop long de parler des innombrables romans publiés par les journaux quotidiens, les revues, ou par les feuilles populaires illustrées à la tête desquelles se maintient le *Journal pour tous*, où ne dédaignent pas d'écrire nos plus habiles romanciers, Alexandre Dumas, Saintine, Ponson du Terrail, Paul Féval, Paul Bocage, E. Capendu, etc.

Au-dessus de cette liste, il faut mettre Victor Hugo, qui a donné le roman dont on a le plus parlé pendant cette période de quinze ans. Le talent de l'auteur nous fait un devoir de nous arrêter sur la publication des *Misérables*.

« *Les Misérables* forment une longue suite d'études sociales ayant pour causes une suite de romans, à la fois distincts et liés entre eux, comme les actes d'un drame. Tout l'ouvrage s'est développé successivement en cinq parties, chacune en deux volumes, avec un titre particulier : *Fantine*, *Cosette*, *Marius*, *l'Idylle rue Plumet*, *Jean Valjean*. En attendant que la pensée qui a inspiré *les Misérables* se dégage, plus ou moins claire, du livre entier, M. Victor Hugo fait entrevoir dans une préface d'une douzaine de lignes ce qu'il veut qu'elle soit.

« Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée, qui est divine; tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus; tant que, dans de certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible; en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles. »

« Ces quelques mots d'introduction et le titre même de l'ouvrage indiquent suffisamment quels tableaux l'auteur des *Misérables* va présenter à la société moderne, pour lui rendre la conscience de ses maux et essayer d'y porter remède. Toutes les plaies que notre civilisation cache sous de brillants dehors vont être impitoyablement mises à nu. Le vice, le crime, la misère ont trouvé dans M. Victor Hugo leur historien, leur poëte. Il en dira les causes, les développements, les ravages; il en défendra les victimes par une immense sympathie pour tout ce qui souffre. Prêt à donner un appui à la faiblesse, à tendre la main à toutes les chutes, il n'a pas plus de colère pour les défaillances du sens moral que pour les atteintes les plus imméritées de la fortune. L'enfant qui s'étiole au labeur précoce des manufactures, le père de famille qui meurt de faim sans trouver de travail, et le voleur condamné au bagne où sa dégradation s'achève, lui inspirent à peu près les mêmes sentiments : une pitié commune pour les forfaits et les malheurs, une sourde indignation contre la société qui les fait naître ou qui les aggrave en les châtiant.

« Ces sentiments sont-ils aussi justes qu'ils semblent généreux? Quel compte est-il légitime d'en tenir dans les théories mêmes de l'économie sociale? Quelle place peut-on surtout leur donner dans les œuvres de pure littérature? Ce sont là de graves questions que tous les essais du roman social amènent naturellement devant la critique littéraire, mais que nous ajournons jusqu'au moment où nous aurons sous les yeux l'œuvre entière de M. Victor Hugo. Disons seulement que, sur ce terrain, l'auteur des *Misérables* rencontre de nombreux devanciers, à la tête desquels il faut citer Eugène Sue avec ses grandes élucubrations de littérature dite socialiste. Il s'y rencontre lui-même, car plusieurs de ses propres études d'une autre époque, *Claude Gueux*, *Bug Jargal*, *le Dernier jour d'un condamné*, étaient déjà, sous le voile de la fiction, des peintures plus ou moins terribles du crime, du vice, de la misère. Toutes ces productions antérieures obligent : elles faisaient à l'auteur une tâche plus difficile; elles commandaient à la critique plus de réserve, en mettant en jeu dans une dernière œuvre un plus grand intérêt; car, à moins que *les Misérables* ne soient un solennel avertissement, il faut que toutes les aspirations de l'auteur y trouvent leur terme, ses doctrines éparses une synthèse, sa pensée philosophique une conclusion, et toute sa vie littéraire un couronnement.

« Il y aurait un chapitre curieux d'histoire littéraire contemporaine à écrire sur les circonstances de la publication des *Misérables*, l'accueil fait par la presse à l'œuvre de M. Victor Hugo. Il y a eu des critiques qui se sont enfermés dès le début dans un silence systématique; d'autres qui, après avoir parlé des deux premiers volumes, se sont tus sur les huit volumes suivants. Quelques-uns ont épuisé contre l'auteur tout le répertoire de la littérature flamboyante; d'autres ont inventé des hyperboles en sa faveur. Des ennemis politiques ont trouvé de bon goût de lui rappeler en manière d'injure qu'il avait été pair de France; d'aucuns lui ont même reproché d'être exilé. En revanche, ses amis, ses adorateurs ont dépassé les bornes de l'apothéose. L'un lui adressait, sous forme de prosopopées épistolaires, un dithyrambe de dix colonnes; l'autre proclamait l'auteur « un élément »; un troisième, après avoir longtemps analysé en deux suites la première partie, se défendait de juger une telle œuvre, par cette raison « que s'il était au pied du Mont-Blanc, il se « garderait bien de vouloir le mesurer avec son para- « pluie! » On dit, il est vrai, que parmi ces prôneurs exclusifs, l'un s'excusait en déclarant qu'il avait loué avant d'avoir lu; l'autre rachetait le bien qu'il avait écrit par les sévérités de sa parole; et le troisième laissait passer les suites de l'œuvre sans humilier de nouveau les Alpes devant elles. Ces exagérations peu sincères de la louange ne justifient pas les injustices et les violences de la critique ensemble, mais elles en sont, pour l'historien, les circonstances atténuantes[1]. »

Une analyse des *Misérables* nous entraînerait trop loin. Disons seulement que Victor Hugo abuse trop de son talent. Comme dans *la Légende des siècles* il a dégénéré en poussant jusqu'à l'excès les défauts de son système et la violence de son langage.

1. Vapereau, *Année littéraire*.

§ 4. CRITIQUE.

Si notre siècle produit peu d'œuvres parfaites, ce n'est pas faute que les écrivains soient guidés. La critique est, Dieu merci, sous les armes, dans les journaux, dans les revues, dans les livres. La critique est devenue une branche de la littérature. M. Sainte-Beuve y excelle. Il analyse un ouvrage, sonde le mérite d'un auteur avec une précision étonnante. Il tourne son sujet sur toutes les faces : aucune ne lui échappe. Il éclaire à merveille la critique par l'histoire, et ses causeries du lundi sont une charmante galerie de portraits finement esquissés, où l'agrément d'un style bien cadencé et spirituel dissimule l'érudition. M. Sainte-Beuve est sénateur. M. Désiré Nisard, le critique aimable, aux doctrines sévères, n'a point la fécondité de M. Sainte-Beuve. Il n'a guère, dans cette période de quinze années, fait qu'achever son *Histoire de la littérature française* et donner par-ci par-là quelques articles. M. Sylvestre de Sacy a réuni en volumes les articles qu'il a écrits dans le *Journal des Débats*, à diverses époques et sur différents sujets. Ce sont deux volumes presque classiques par la pureté du style. Lamartine, après la poésie, après l'éloquence, après

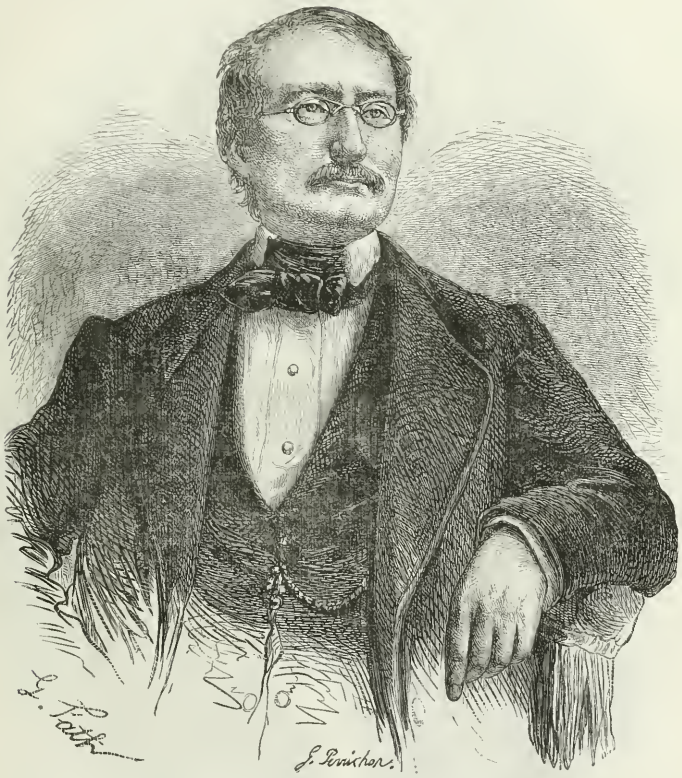

M. Elie Berthet.

l'histoire, a, de nos jours, abordé la critique. Son cours familier de littérature, intéressant, comme tout ce qui sort de sa plume, n'est qu'un prétexte à larges dissertations, à effusions éloquentes et poétiques. M. de Lamartine manque de l'esprit critique : il en a manqué pour ses propres œuvres, il serait étrange qu'il en eût pour les œuvres des autres. M. Saint-Marc Girardin ne se rappelle que de temps en temps au public par ses articles toujours recherchés parce qu'ils sont pleins de délicatesse et d'esprit. M. Cuvillier-Fleury est toujours une des colonnes du *Journal des Débats*. Jules Janin a fait des excursions dans la traduction : il en fait dans l'histoire. Il a traduit les odes d'Horace, il écrit une histoire de la Révolution.

M. Prévost-Paradol est une jeune recrue de la critique et a déjà mérité d'être admis parmi les maîtres. Sa plume ironique et mordante a été souvent employée au service de la politique, ce qui a valu aux journaux où il écrivait plus d'un avertissement et à lui-même une condamnation. M. E. Bersot est plus modéré, et son talent n'est pas moins estimé.

Le critique le plus en renom, c'est sans contredit M. Taine. « Taine est né à Vouziers dans les Ardennes, en 1828. Ces Ardennes puissantes et vastes, ce grand lambeau subsistant des antiques forêts primitives, ces collines et ces vallées boisées qui recommencent sans cesse, et où l'on ne redescend que pour remonter ensuite, comme perdu dans l'uniformité de

leurs plis, ces grands aspects mornes, tristes, pleins d'une vigueur majestueuse, ont-ils contribué à remplir, à meubler de bonne heure l'imagination du jeune et grave enfant? Ce qui est certain, c'est qu'il y a dans son talent des masses un peu fortes, des suites un peu compactes et continues, et où l'éclat et la magnificence même n'épargnent pas la fatigue.

« Venu à Paris vers 1842 avec sa mère, il fit ses études depuis la troisième au lycée Bonaparte, c'est-à-dire en externe. Il eut au concours le prix d'honneur en rhétorique, et les deux seconds prix en philosophie. Il entra à l'École normale en 1848, le premier de sa promotion; M. Edmond About était de cette même année. M. Prévost-Paradol fut de la promotion sui-

M. Edmond About.

vante, comme M. Weiss avait été de la précédente. Tous ces noms se pressaient et se rencontrèrent un moment dans le cercle des trois années d'études que comprend l'École. M. Taine pourrait seul raconter tout ce que lui et ses amis trouvèrent moyen de faire tenir en ces trois ans. On jouissait alors, à l'École, d'une grande liberté pour l'ordre et le détail des exercices, à tel point qu'avec son extrême facilité, M. Taine faisait le travail de cinq ou six semaines en une seule, et les quatre ou cinq semaines restantes pouvaient être ainsi consacrées à des travaux personnels, à des lectures. Il y lut tout ce qu'on pouvait lire en philosophie depuis Thalès jusqu'à Shelling; en théologie et en patrologie, depuis Hermas jusqu'à saint Augustin.

Un pareil régime absorbant, dévorant, produisait son effet naturel sur de jeunes et vigoureux cerveaux; on vivait dans une excitation perpétuelle et dans une discussion ardente. Pour que rien ne manquât au contraste et à l'antagonisme, il y avait quelques élèves catholiques fervents, qui sont entrés depuis à l'Oratoire; c'était donc une lutte de chaque jour, une dispute acharnée, le pêle-mêle politique, esthétique, philosophique le plus violent. Les maîtres, très-larges d'esprit ou très-indulgents, laissaient volontiers courir devant eux bride abattue toutes ces intelligences émules ou rivales, et n'apportaient aucun obstacle, aucun *veto* aux questions controversées. On avait là, à côté de M. Dubois (de la Loire-Inférieure), directeur en chef et administrateur de l'Ecole, M. Vacherot, directeur plus spécial des études; on avait M. Havet, M. Jules Simon, M. Geruzez, M. Berger, maîtres de conférences. Ces messieurs, fidèles à leur titre, faisaient peu de leçons proprement dites, mais ils en faisaient faire aux élèves et les corrigeaient ensuite : on *conférait* véritablement. Le maître assistait à la leçon de l'élève en manière d'arbitre et de juge du camp. Figurez-vous

M. X. Marmier.

M. Edmond About faisant une leçon sur la politique de Bossuet devant des catholiques sincères qui s'en irritaient, mais qui prenaient leur revanche en parlant à leur tour dans la conférence suivante. M. Taine eut à faire une leçon, entre autres, sur le mysticisme de Bossuet. Le professeur en était quitte, toutes plaidoieries entendues, pour donner un résumé des débats, comme fait au Palais le président.

« Ce résumé, on peut le croire, ne terminait rien : la cohue des opinions subsistait; il y avait en ces jeunes têtes si doctes, si enivrées de leurs idées et si armées de la parole, excès d'intolérance, d'outrecuidance, c'était inévitable; on s'injuriait, mais on ne se détestait pas; les récréations, avec leur besoin de mouvement et d'exubérance physique, raccommodaient tout, et quelquefois le soir on dansait tous ensemble, tandis que l'un d'eux jouait du violoncelle et un autre de la flûte.

« C'étaient, somme toute, de bonnes et inappréciables années, et on conçoit que tous ceux qui y ont passé en aient gardé avec la marque à l'esprit, la reconnaissance au cœur.

« En 1851, il y eut dispersion de la jeune génération

brillante. Edmond About, plus avisé, s'en alla en Grèce et prolongea un stage animé, élargi et d'une variété amusante autant qu'instructive. Plusieurs allèrent en province ; d'autres donnèrent leur démission. M. Taine, pour toute faveur et après des interventions sans nombre, obtint d'être envoyé à Nevers d'abord, comme suppléant de philosophie, — il y resta quatre mois, — et ensuite à Poitiers, comme suppléant de rhétorique ; il y resta quatre autres mois. Les ennuis, les misères, les petites tracasseries, on les supprime : Revenu à Paris et comptant sur une classe de troisième en province (ce qui n'était certes pas une ambition bien excessive), il se vit nommé *chargé de cours* de *sixième* à Besançon. Il n'y alla pas et demanda à être mis en disponibilité. Est-ce la peine, pourrait-on dire, de fabriquer et de nourrir à grands frais de jeunes géants, pour les occuper ensuite non pas à fendre des chênes, mais à faire des fagots : M. Taine aima donc mieux rester à Paris étudiant ; mais quel étudiant ! Il se mit aux mathématiques, aux sciences. Il avait conçu pendant son séjour à Nevers toute une psychologie nouvelle, une description exacte et approfondie des facultés de l'homme et des formes de l'esprit. Il comprit bientôt qu'on ne saurait être un vrai philosophe psychologue sans savoir d'une part les mathématiques, cette logique la plus déliée, la plus pénétrante de toutes, et de l'autre l'histoire naturelle, cette base commune de la vie : une double source de connaissances qui a manqué à tous les demi-savants, si distingués d'ailleurs, de l'école éclectique. Il se mit donc, durant trois années, à pousser l'analyse mathématique et à suivre les cours de l'École de médecine, en y joignant ceux du Muséum. A ce rude métier, il devint ce qu'il est surtout et au fond, un savant, l'homme d'une conception générale, d'un système exact, catégorique, enchaîné, qu'il applique à tout et qui le dirige jusque dans ses plus lointaines excursions littéraires. Tout y relève d'une idée première et s'y rattache ; rien n'est donné au hasard, à la fantaisie, ni, comme chez nous autres frivoles, à l'aménité pure [1]. »

Sa thèse sur la Fontaine, en 1853, fut très-remarquée : la forme, le fond, tout y était original et jusqu'à paraître singulier. Il présenta à l'Académie française un travail sur un sujet qu'elle avait mis au concours, et remporta le prix par son beau volume de l'*Essai sur Tite-Live*. Souffrant d'excès de travail, il dut faire une promenade aux Pyrénées, et ce fut l'occasion de ce *Voyage* écrit par lui, illustré par Doré, et où il se montrait lui-même un paysagiste du premier ordre. Il écrivait dans les revues, dans les journaux. Il a publié ses articles dans les *Essais d'histoire et de critique*. Il vient d'élever à la littérature anglaise un magnifique monument et de renouveler, avec éclat, la méthode de l'histoire littéraire. M. Taine n'est pas seulement un hardi critique, c'est un critique philosophe.

Il a repris, avec des arguments nouveaux, la doctrine de Spinoza. Suivant Spinoza, l'homme n'est pas dans la nature « comme un empire dans un empire, » mais comme une partie dans un tout. Nos mouvements sont aussi réglés que ceux du monde matériel. Suivant M. Taine, un talent peut s'exprimer par une formule « les facultés d'un homme, comme les organes d'une plante, dépendent les unes des autres, elles sont mesurées et produites par une loi unique ; cette loi donnée, on peut prévoir leur énergie et calculer d'avance leurs bons et leurs mauvais effets ; on peut les reconstruire, comme les naturalistes reconstruisent un animal fossile ; il y a en nous une faculté maîtresse, dont l'action uniforme se communique différemment à nos différents rouages, et imprime à notre machine un système nécessaire de mouvements prévus. »

Cette doctrine, toute panthéiste, et qui répugne à l'idée que nous nous faisons de notre âme et de la liberté de nos facultés, cette doctrine qui a le tort de transformer en souveraine de notre esprit et de nos actes une inclination, une prédisposition particulière, cette théorie philosophique si contraire aux théories religieuses ne pouvait manquer de choquer l'Académie qui n'a pas voulu couronner, malgré son mérite, le bel ouvrage de l'*Histoire de la littérature anglaise*. Mais, après tout, dit M. Sainte-Beuve, pourquoi M. Taine le lui soumettait-il « les hommes de sa force ne sont pas des lauréats, ce sont des juges. »

Il nous reste à citer les noms de critiques d'un genre différent, critiques d'art ou de théâtre, comme Théophile Gautier, E. Loudun, Chesneau, M. Francisque Sarcey ; critiques religieux comme M. Louis Veuillot ou M. Nettement ; critiques voyageurs et vulgarisateurs des littératures étrangères comme M. Xavier Marmier, etc. ; critiques érudits comme M. Edouard Fournier et MM. de Goncourt ; critiques d'imagination comme M. A. Houssaye qui a publié une apothéose de Voltaire ; critiques académiques comme Geruzez, critiques militants ou purement littéraires comme MM. Émile Montegut, Vapereau, Xavier Aubryet, Caro, Ch. Aubertin, Gustave Merlet, Goumy.

§ 5. HISTOIRE ; SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

C'est une banalité que de dire que l'honneur de notre siècle sera dans son ardente curiosité, dans les immenses travaux qui ont fait considérablement avancer l'histoire et les sciences morales et philosophiques. Apprécier tous ces travaux ce serait faire la véritable histoire de notre siècle, donner l'explication de nos idées actuelles, de nos révolutions. C'est une tâche qui demanderait bien des années, et devant laquelle il est permis de reculer. Nous nous contenterons d'énumérer les hommes qui ont le plus aidé au mouvement, en regrettant de ne pouvoir donner tout son développement à la plus belle partie du tableau littéraire. Le pourrions-nous que ce serait hors du cadre de cet ouvrage, car il faudrait tout un livre pour apprécier justement ce que nous avons découvert de vérités en histoire, remué d'idées en philosophie et en économie politique. Il faudrait d'ailleurs embrasser le mouvement du siècle entier, car ce n'est point dans une période de quinze ans qu'on peut trouver assez d'éléments pour une telle œuvre.

Les hommes qui brillent aujourd'hui datent presque tous, en histoire et en philosophie, de la période précédente. M. Thiers, déjà célèbre en 1830, occupe encore le premier rang comme orateur et comme historien. M. Guizot a conservé la même jeunesse de talent. M. Mignet écrit peu, mais il écrit encore, et rien chez lui ne trahit la fatigue. M. Cousin a reporté son activité de la philosophie à l'histoire. M. Jules Simon, un de ses disciples en philosophie, s'était déjà acquis de la renommée sous Louis-Philippe.

1. Saint-Beuve, *Constitutionnel* du 30 mai 1864.

En philosophie nous trouverons quelques noms nouveaux : en histoire il n'y en a pas. La génération nouvelle compulse avec ardeur les archives, dépouille les mémoires, éclaire l'histoire provinciale : elle ne compose pas ce qu'on appelle des livres. Ce qu'elle met au jour, en une seule année, de documents inédits, de pièces curieuses, ce qu'elle rectifie d'erreurs, ce qu'elle révèle de faits inconnus, est prodigieux. Une immense enquête est ouverte sur le passé, et une foule de savants, d'archéologues, de professeurs rivalisent à rendre cette enquête de plus en plus complète. Mais de tout ce monde d'érudits il ne sort plus d'historien.

M. Thiers a terminé sa belle œuvre de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, ce monument admirable, si bien coordonné dans toutes ses parties. Le soin de l'information exacte n'a pas étouffé chez l'auteur le talent de l'écrivain. Les vingt volumes qui ont coûté tant de travaux et de patience ne sont pas trop longs pour une période aussi remplie que celle dont ils embrassent l'histoire. Sans doute on peut faire à l'illustre historien bien des critiques de détail, on peut formuler

Louis Veuillot.

des réserves sur plusieurs de ses jugements, mais ce tissu serré de faits et d'idées compose un tout magnifique. Napoléon a réellement rencontré un historien comme il en méritait un.

M. Guizot se fait son propre historien. Il écrit ses *Mémoires* ou plutôt son apologie. Cette publication, examinée de près, soulèverait bien des réclamations. Mais nous n'apprécions ici que le mérite littéraire et la gravité, la science, la fermeté du style, font de ses *Mémoires* une œuvre remarquable en même temps que les révélations de l'auteur fourniront aux historiens futurs d'utiles documents.

M. Mignet a donné depuis 1848 l'*Histoire de Marie Stuart* (1851) ; *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Saint-Just*. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, il a su s'acquérir une réputation nouvelle par le talent avec lequel il retrace l'histoire des membres de l'Académie dont il a à prononcer le panégyrique. Ses *Notices* sont devenues des livres. Le caractère du talent de M. Mignet c'est la sobriété, la distinction et la grâce du style.

M. Michelet qui, sous le règne de Louis-Philippe, s'était fait une si belle place parmi les historiens, a dans cette dernière période gaspillé son talent. Il a

sans doute écrit des livres charmants comme l'*Insecte* et *l'Amour*, livres de science à la fois et de poésie, mais il a dégénéré dans la continuation de son *Histoire de France*. Ses derniers volumes ne sont pas sérieux. Comme Victor Hugo, M. Michelet a poussé ses défauts à l'extrême. Son exposition, maigre, inégale, en zigzags, n'a point cette allure aisée, calme et d'aplomb qui impose. Un rien la distrait et la brouille. C'est un élan inopportun de sensibilité qui la traverse ; c'est une évidente exagération qui la compromet, une pièce sans consistance qui l'affaiblit, ou bien c'est une chaleur de tête qui part subitement et emporte tout dans l'incalculable et l'illimité. Ce n'est guère un historien de juste milieu que M. Michelet. Avec lui, on manque absolument d'assiette et de lest. Matérialiste en politique, en finances, il est humoriste. Il semble fuir la terre ferme et le grand chemin. Tantôt son aile rase les marais et s'y trempe, tantôt il bat les buissons, tantôt il fend la nue. Combien d'esprits sensés, croyez-vous qu'il enlève à sa suite dans les voyages de son aventureux caprice?

« Dans l'homme, M. Michelet décrit de préférence l'animal, dans le fait l'anecdote, et dans l'anecdote le grotesque. Quelles peuvent être la valeur et la solidité d'une œuvre où le pinceau de Callot et la baguette de Circé jouent un si large rôle? Que deviennent, en cette invasion d'en bas, les parties hautes et solides vraiment historiques? Elles sont amoindries, étouffées, obscurcies. Il est impossible que cette matière vicieuse, remuée sans cesse et alambiquée, n'élève pas sa vapeur et n'offusque pas les régions de l'air et de la lumière. Perdu dans ces nuages, entêté dans ces âcres parfums, le lecteur suit, hors de lui, l'esprit tendu, l'œil collé au livre, le récit irritant et irrésistible : mais, au terme de cette lecture nerveuse, quand la fièvre est tombée, quand le nuage est dissipé, quand la toile est repliée, quand le magicien et la fantasmagorie ont disparu, que lui reste-t-il? que sait-il? qu'a-t-il appris? Il a désappris[1]. »

M. Duruy aurait pu prendre place au premier rang s'il eût consacré son talent et son temps à la science pure. Il a l'érudition, l'imagination, la fermeté du style. Il a le sentiment. Il a de plus, ce qui est indispensable, une foi ardente dans les destinées de l'humanité, dans le progrès de la civilisation. Son *Histoire des Romains* et de la *Grèce ancienne* ont été jugées, même avant l'élévation de l'auteur à de hautes fonctions politiques, deux brillants ouvrages. M. Duruy, au lieu d'écrire, comme il l'aurait pu, de grandes histoires, s'est fait un vulgarisateur de la science. En cela, il n'a pas moins mérité de notre époque. Nous le louerions plus à l'aise, si ses travaux n'étaient pas le fondement de l'*Histoire populaire de la France*, qui a déjà si bien fait son chemin, et dont ce livre n'est que l'humble et modeste continuation.

M. Duruy semblait l'homme appelé à nous donner une histoire de France monumentale. Il a négligé de le faire : d'autres l'ont essayé, et M. Henri Martin, en s'y reprenant à trois fois différentes, est arrivé à mener à bonne fin cette œuvre considérable qui est à la fois l'honneur d'un homme et d'une époque. M. Henri Martin a commencé son histoire de France vers 1833. Il l'a terminée en 1860, en profitant de la somme énorme de richesses que l'érudition a trouvées dans cet intervalle. L'histoire de France de M. Henri Martin, animée par des pensées philosophiques très-élevées, n'est pas toujours impartiale, mais c'est sans contredit le meilleur travail d'ensemble que nous ayons aujourd'hui sur les annales de la France.

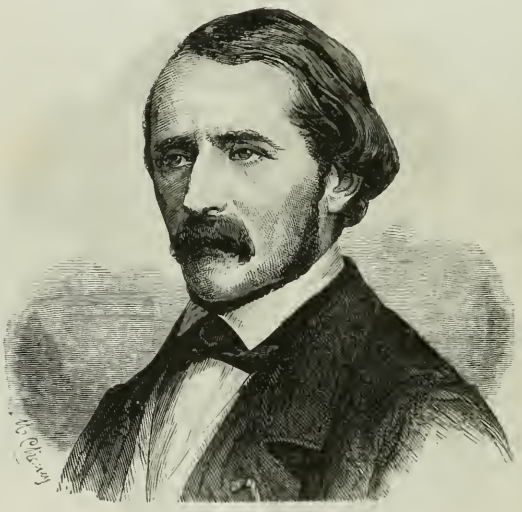

Emile Saisset.

Nous ne pouvons, nous l'avons dit, nous étendre sur les monographies, les histoires particulières, dont plusieurs ont un rare mérite. M. Amédée Thierry soutient dignement le nom qu'il porte et sa propre réputation par ses *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*. M. de Montalembert a écrit des pages plus oratoires qu'historiques sur les moines d'Occident. M. Duvergier de Hauranne écrit une remarquable histoire du gouvernement parlementaire. Ampère a laissé une histoire romaine. MM. Cousin, de Broglie, Pierre Clément, Guigniaut, Chéruel, Vallet de Viriville, Camille Rousset, Feillet, Ab. Desjardins, Caillet, Th. Lavallée, Viel-Castel, Vaulabelle, Rathery, Wallon, Rossew Saint-Hilaire, etc., ont publié d'importants ouvrages. La magnifique collection des *documents inédits*, publiée par le ministère de l'instruction publique, s'augmente sans cesse. Le comité des travaux historiques encourage et stimule les recherches. Les sociétés savantes sont reliées entre elles au ministère de l'instruction publique, et chaque année a lieu une réunion solennelle dans laquelle se distribuent des prix. Beaucoup forment une réunion indépendante que préside l'infatigable archéologue M. de Caumont.

La Société de l'Histoire de France publie les vieux mémoires. L'Institut poursuit les savantes publications des Bénédictins. Un des plus érudits continuateurs de

1. Ch. Aubertin, *la France*, 8 décembre 1863.

l'Histoire littéraire de la France vient de mourir, Victor Leclerc. L'archéologie a de savants représentants dans MM. de Rougé, Mariette, Vincent, très-versés dans les antiquités égyptiennes; MM. Léon Renier, de Sauley, Egger.

Ce goût de l'histoire et de l'archéologie est partagé par le souverain lui-même qui a publié, en 1865, le premier volume de son *Histoire de César*. L'exemple est rare d'un chef de gouvernement qui emploie ses loisirs à une œuvre de savoir et de style. Ce premier volume n'est qu'une introduction où l'auteur passe en revue l'histoire de Rome jusqu'au moment où César paraît. Napoléon III a dû à sa haute position de pouvoir s'entourer de tous les documents nécessaires : il a appelé auprès de lui les maîtres dans toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, philosophie, archéologie, géographie, épigraphie. Ce qu'on a surtout examiné, c'est la philosophie du livre, c'est l'explication

Proud'hon.

que le souverain donne des faits de l'histoire romaine, explication qui se ressent évidemment de ses préoccupations, de sa propre expérience et de l'analogie qu'offrent avec les dernières agitations de la république romaine nos révolutions modernes. On a beaucoup reproché à l'impérial auteur sa théorie des hommes providentiels. C'est une théorie trop contraire à celle du libre arbitre pour qu'on effet on puisse l'admettre. Qu'on y réfléchisse d'ailleurs : si l'on mettait sur le compte de la Providence les bienfaits de ces hommes de génie qui viennent ici-bas opérer des révolutions considérables et mûries par le temps, pourrait-on y mettre les fautes et les crimes de ces hommes qui n'ont pas toujours été des héros. Nous avons trop souvent cité dans ce livre les discours et les lettres de Napoléon III, pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur le mérite de l'auguste écrivain dont on connaît le style ferme et précis, moule d'une pensée nette et énergique.

La philosophie ne compte plus guère de grands noms. M. Cousin l'a abandonnée. M. de Rémusat la

néglige souvent. M. Jules Simon n'est point ce qu'on pourrait appeler un vrai philosophe : c'est plutôt un moraliste. Il a écrit un beau livre sur *le Devoir*. Il a écrit un livre éloquent sur *l'Ouvrière*. Il vient de publier un livre sur *l'École*. M. Jules Simon s'occupe peu des systèmes de philosophie. Il travaille à l'amélioration morale des classes populaires. Son talent sympathique lui a déjà valu bien des succès. M. Vacherot est demeuré plus fidèle à la science, mais il s'est plus d'une fois égaré hors du spiritualisme.

Nous ne reviendrons pas sur M. Taine, qui est certainement le philosophe le plus sérieux de notre époque. Aug. Comte, le fondateur de la prétendue religion positiviste, mériterait, à cause de ses paradoxes, d'être oublié, s'il n'avait eu un disciple plus brillant, plus savant et plus sensé dans M. Littré. Jean Reynaud a écrit un livre célèbre : *Ciel et Terre*. M. Flourens a fait de la haute philosophie dans son livre : *De la Vie et de l'Intelligence*. MM. Ravaisson et Francke, nos meilleurs philosophes universitaires, avec leurs disciples MM. Em. Saisset, Janet et Caro. M. Caro a défendu avec ardeur la cause spiritualiste. M. Janet a publié un livre remarquable : *la Philosophie du Bonheur*. M. Ch. Jourdain s'est recommandé par son ouvrage sur la philosophie de saint Thomas d'Aquin. Bordas-Desmoulins, François Huet se sont fait une philosophie originale et qui nous mène aux études religieuses.

Le mouvement religieux a été très-actif. La campagne des philosophes contre le catholicisme, sous le règne de Louis-Philippe, a amené une réaction et suscité d'éloquents publicistes dans le parti religieux. Les Dupanloup, les Lacordaire, les Ravignan appartiennent à l'autre période. Mgr Dupanloup est cependant encore sur la brèche, avec le P. Gratry, et de nouveaux soldats, l'abbé Freppel, le P. Félix, le P. Hyacinthe, Mgr Maret, le P. Ventura, etc., MM. Veuillot, Poujoulat, de Montalembert.

Dans le camp opposé, M. Renan soutient presque seul la lutte : mais ses livres sont des événements. Son histoire de la vie de Jésus, qui sera continuée par celle des Apôtres, a soulevé des tempêtes et une quantité de réfutations, sans parler des anathèmes formulés en chaire. Le trop célèbre Proudhon avait, auparavant, écrit un livre : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Le livre fut saisi.

L'économie politique est un terrain moins brûlant, où se tiennent ferme MM. Édouard Laboulaye, Louis Reybaud, Michel Chevallier, Baudrillart, Jules Duval.

L'éloquence politique renaît depuis plusieurs années, mais nous ne reviendrons pas sur les orateurs que nous avons déjà cités et appréciés. Le journalisme seul peut encore nous offrir quelques noms dignes d'être notés : MM. Granier de Cassagnac, Paulin Limayrac, dévoués sans réserve au gouvernement et ses défenseurs ardents; M. le vicomte de la Guéronnière, auteur de brochures désormais historiques. M. de la Guéronnière inspire la rédaction du journal *la France*. Les *Débats* ont fourni toute une phalange d'écrivains que nous avons retrouvés presque tous parmi les *critiques* éminents. Le rédacteur en chef du *Temps*, Neffzer, de l'*Opinion nationale*, Guéroult, ont donné à leur feuille une grande importance. Au *Siècle*, la maison s'est peu renouvelée : c'est toujours MM. Havin, Léon Plée, Louis Jourdan, et le spirituel chroniqueur Edmond Texier. A la *Presse*, Émile de Girardin écrit toujours avec une verve qui ne tarit pas plus que ses idées, souvent bizarres. Les journaux religieux ont des plumes également exercées dans MM. Janicot, Laurentie, Coquille, etc.

La *Revue des Deux-Mondes* reste le premier recueil de l'Univers. Nous n'énumérerons point le personnel de sa rédaction, c'est un personnel d'élite et la plupart de ses rédacteurs, nous les avons jugés à leur place dans le genre où ils ont écrit, car presque tous les articles de la *Revue des Deux-Mondes* sont réunis en volumes. A côté de la *Revue des Deux-Mondes* marchent d'un pas moins sûr la *Revue contemporaine*, la *Revue nationale*, la *Revue de Paris*. L'Université a son journal littéraire dans la *Revue de l'Instruction publique*, dirigée par M. Chauvin : c'est dans cette Revue qu'ont débuté About, Taine, Paradol, etc.

Nous sommes forcés d'omettre bien des noms, car nous ne faisons pas un catalogue, et ce serait un immense catalogue que celui de toutes les publications d'une seule période de quinze ans. Quelques chiffres donneront une idée de l'activité du mouvement intellectuel de notre époque, activité qui ne donne pas les résultats qu'on serait en droit d'en attendre. Le 1er janvier 1865, le nombre des journaux politiques était de 330, dont 63 imprimés à Paris et 267 dans les départements. Le nombre des journaux non politiques est de 511 à Paris et de 250 en province. Le chiffre des publications de l'année 1864, pour Paris seulement, a dépassé 12 000. Pour les départements, il approche de 7000. La librairie étrangère a importé sur notre territoire 4300 colis, représentant un poids de 210 000 kilogrammes.

Multiplions ces chiffres par une quinzaine d'années et nous arriverons à une somme énorme de livres jetés dans la circulation. On étudie certes beaucoup plus qu'il y a cinquante ans. Le niveau moyen va s'élevant davantage, l'ignorance recule. Est-ce qu'en s'étendant le mouvement intellectuel perd la vigueur qu'il lui faut pour produire des chefs-d'œuvre? Est-ce qu'à mesure qu'il y a plus d'hommes instruits, il est plus difficile de trouver l'originalité? Est-ce qu'à mesure que les talents sont plus nombreux, les hommes de génie doivent devenir plus rares? Nous ne croyons pas que ce soit là une raison et qu'il faille s'abandonner au désespoir, crier à la décadence. Des hommes de génie ne naissent pas tous les jours : notre siècle en a eu un certain nombre et il n'est pas à plaindre. Félicitons-nous plutôt de cette quantité d'hommes de talent qui honorent notre époque, qu'ils se survivent à eux-mêmes, ou qu'ils aient conservé leur vigueur intellectuelle. Félicitons-nous de cette pléiade de jeunes hommes qui se sont déjà conquis un nom dans les sciences morales ou politiques, dans la critique, dans le roman, au théâtre, dans la poésie.

Encourageons-les à persévérer dans la voie du travail : prions-les de ne pas s'endormir sur leurs premiers succès; demandons-leur de fuir le paradoxe en philosophie, la fantaisie en histoire, l'horrible ou l'immoral dans le roman, les succès de scandale au théâtre, le vague et l'incompréhensible en poésie. Engageons-les à s'inspirer des idées du siècle sans s'y asservir, à consulter les goûts du temps sans les flatter. Rappelons-leur que tout écrivain, poète ou romancier, critique ou philosophe, journaliste ou historien a une mission : guider, éclairer, moraliser ses concitoyens.

La littérature n'est grande et forte que si elle sait peindre les vices de manière à les faire détester; retracer le passé de manière à en tirer des leçons, étudier les mystères de notre âme, de façon à en tirer des conclusions élevées et nobles. Le bon goût, le bon sens, les saines doctrines, voilà à quoi il faut tenir : plaignons les talents qui s'en écartent, même s'ils obtiennent du succès. Ils ne vivront pas ceux qui auront surpris les suffrages de leurs contemporains. Ceux-là seuls passeront à la postérité qui auront été assez fermes pour ne pas se plier au joug de la mode, pour ne pas se laisser séduire par les triomphes faciles, pour ne pas céder aux tentations de la littérature lucrative, mais frivole et mauvaise. Ceux-là seuls seront comptés plus tard comme ayant ajouté quelque chose au domaine de l'humanité, qui auront chanté nos vraies douleurs, qui se seront émus de nos sentiments, qui nous auront montré sur la scène de vrais caractères, à la fois de notre temps et de tous les temps; qui auront flagellé nos vices et raillé nos ridicules; qui auront, dans des récits touchants, fait revivre notre vie moderne et nos passions avec un développement que ne permet pas le théâtre ; qui auront discerné avec un jugement sûr le faux du vrai, le bon or du clinquant, et fait servir leur critique à l'encouragement du talent, non à l'adulation de l'idole du jour; qui auront, en histoire, su unir l'érudition à l'art, composer un livre et non compiler des documents; qui auront, en philosophie, cherché autre chose que la satisfaction d'un esprit enivré de ses systèmes, adorateur de ses créations; et surtout ceux qui, dans quelque genre qu'ils écrivent, auront respecté leur public, se seront gardés de la licence de langage trop familière aux auteurs de nos jours, auront tenu les yeux fixés sur les modèles de l'art, et, au lieu de prétendre refaire la langue française, n'auront visé qu'à lui donner le tour qui convient au temps, en lui laissant sa pureté, sa fermeté, son élégance et sa précision.

§ 6. LES SCIENCES; LEURS APPLICATIONS A L'INDUSTRIE.

Le mouvement scientifique qui a signalé avec plus d'éclat encore que le mouvement littéraire le commencement du dix-neuvième siècle, s'est continué aussi avec plus d'activité. Nous en sommes arrivés à croire que la nature n'aura plus de secrets pour l'homme, et les progrès de la science, dans l'étude du ciel comme dans celle de la terre, ont été poussés à un degré merveilleux qui ne semble pas encore le terme.

Les instruments dont se servent nos astronomes sont si puissants qu'ils interrogent le ciel dans toutes ses profondeurs. Les savants suivent la marche d'astres qu'il nous est impossible d'apercevoir, et grâce à leurs observations nous ne nous effrayons plus de rien. Cependant l'émoi fut général en 1857 lorsqu'on annonça « d'après un astronome allemand » l'apparition d'une comète qui, le 13 juin, devait choquer la terre et amener la fin du monde. Or, il s'agissait tout simplement de l'apparition d'une comète ancienne, celle de 1556. De plus, toutes les craintes suscitées étaient vaines. Arago a calculé les chances que la terre avait d'être heurtée par le noyau d'une comète, et a trouvé une chance fâcheuse sur 281 millions de chances favorables.

On s'effraya moins en 1858 lors de l'apparition de la belle comète Donati. La célèbre comète de 1811 et celle de 1843 n'étaient pas plus brillantes. La pureté de l'atmosphère pendant une partie de sa longue apparition a permis de procéder dans le centre et dans le midi de l'Europe à beaucoup d'observations physiques de cet astre.

Quant aux planètes, les astronomes de tout pays en découvrent sans cesse : en 1863 on comptait 79 astéroïdes nouveaux classés et nommés. Il y a des astronomes dont la principale occupation est la chasse aux planètes, et qui, pour avoir été favorisés par le hasard, se croient sur le même pied que les astronomes de théorie et de précision. En 1859, M. le Verrier fit connaître à l'Académie des sciences que par ses calculs mathématiques il avait constaté une perturbation de 36 secondes dans l'arc représentant le mouvement séculaire du périhélie de Mercure; d'après les longs calculs auxquels il s'était livré, cette perturbation ne pouvait provenir que de l'existence d'une grosse planète ou d'un groupe de corps planétaires d'un moindre volume, qui, situés entre le soleil et Mercure, produiraient par leur attraction l'anomalie observée. Informés de cette communication, les astronomes chercheront dans le ciel la planète supposée par M. le Verrier : beaucoup lui envoyèrent les résultats de leurs observations; mais ce qui frappa le plus le directeur de l'Observatoire, ce fut une lettre d'un pauvre médecin de campagne, d'Orgères (Eure-et-Loire), qui, le 26 mars 1859, avait aperçu sur le disque solaire un point noir d'un contour circulaire et visiblement doué d'un mouvement propre de translation, ce qui indiquait que l'on avait affaire à une planète.

« M. le Verrier vérifia à la hâte les calculs de son correspondant campagnard, et les trouva exacts. Seulement, il ne pouvait comprendre comment cette observation, faite depuis six mois, n'avait pas encore été communiquée aux savants. Dans ces circonstances, M. le Verrier prit le meilleur parti : accompagné d'un ami, M. Valée, le fils de l'honorable ingénieur des ponts et chaussées, il se mit en route pour Orgères le 31 décembre 1859.

« Arrivé dans cette petite commune, M. le Verrier commença par prendre des informations sur le docteur Lescarbault, et chacun de répondre que c'était un homme instruit, entouré de l'estime et de l'amitié de tous, pratiquant avec honneur et dignité sa noble profession de médecin. On ne lui trouvait qu'un défaut : c'était de « trop regarder aux astres. » Ainsi renseignés, nos deux voyageurs allèrent frapper à la porte de l'astronome qui, lui-même, vint leur ouvrir, et demeura fort surpris d'avoir devant lui si inopinément deux Parisiens, dont l'un n'était rien moins que le directeur de l'Observatoire, sénateur, académicien, etc. M. le Verrier ne tarda pas à se convaincre que l'humble médecin d'Orgères était un savant sérieux qui, malgré la médiocrité de ses ressources et de sa position, avait su, à force de patience et d'ingénieuse habileté, se créer un petit observatoire où il se livrait à l'astronomie pratique. Si M. Lescarbault n'avait pas fait connaître plus tôt sa découverte au monde savant, c'est qu'il attendait un nouveau passage de l'astre au devant du soleil, pour vérifier et confirmer sa première observation. Dans la petite enquête personnelle qu'il entreprit pour constater les bonnes conditions scientifiques dans lesquelles avait été prise

l'observation importante qu'il venait contrôler à sa source même, M. le Verrier entra dans les plus minutieux détails. L'honorable astronome praticien répondit à toutes les questions qui lui furent posées de manière à lever tous les doutes de son interlocuteur sur la rigoureuse précision de ses recherches et de ses moyens d'observation. En résumé, M. le Verrier trouva en M. Lescarbault un homme adonné depuis longtemps à l'étude de la science, entouré d'instruments et d'appareils de toute nature qu'il construisait de ses propres mains, et ayant même réussi à édifier sur sa terrasse une coupole tournante, à l'imitation de ces magnifiques dômes qui ont été élevés sur les tours de l'Observatoire de Paris par les soins d'Arago et de M. le Verrier.

« Mais si l'observatoire de M. Lescarbault était fort bien pourvu quant aux instruments d'inspection céleste, il laissait beaucoup à désirer quant aux moyens d'écrire. Ni plume, ni encre dans cet atelier du savant. Pour consigner le résultat de ses observations, M. Lescarbault se contentait de les inscrire à la craie sur une planche de sapin ; quand la planche était couverte de chiffres et que les résultats en avaient été calculés, puis consignés en lieu sûr, un coup de rabot la mettait de nouveau en état de servir. C'est une habitude empruntée aux ateliers de menuiserie. Heureusement, dans la circonstance actuelle, le rabot n'avait pas encore fonctionné ; à force de recherches, la planche fut retrouvée dans un coin. M. le Verrier, qui tenait beaucoup à posséder ce témoignage authentique d'une observation qui demeurera célèbre dans les fastes de l'astronomie, s'empara de cette précieuse relique, et l'emporta lorsqu'il quitta l'heureux observateur, après lui avoir prodigué le témoignage chaleureux de ses félicitations. M. le Verrier a présenté à l'Académie des sciences cette même planche de sapin, en racontant, au mois de janvier 1860, son intéressante visite à l'astronome d'Orgères, son collaborateur inattendu[1]. »

Le modeste docteur d'Orgères fut décoré de la Légion d'honneur. L'astre qu'il a observé ne paraît plus être celui que cherchait M. le Verrier; mais le mérite des travaux de cet obscur savant n'en est pas moins grand lorsqu'on considère à quels résultats il était arrivé sans secours et livré à ses seules inspirations.

M. le Verrier est allé au mois de juillet 1860 en Espagne avec MM. Yvon, Villarceau, Chacornac, Léon Foucault observer une éclipse totale de soleil, visible dans le midi de l'Europe. Il put suivre le phénomène dans toutes ses phases et en rapporter d'utiles indications. On a renoncé depuis à la théorie qui donnait au soleil plusieurs enveloppes successives.

L'illustre directeur de l'Observatoire impérial a mis à profit sa situation et les ressources dont il dispose pour essayer de constituer la science difficile de la météorologie. Dès le commencement de 1855 il prit toutes les mesures nécessaires pour faire diriger simultanément vers Paris des dépêches télégraphiques indiquant à un même instant du jour l'état de la température et de la direction des vents. Le 4 avril 1860 il écrivit à M. Aisy, directeur de l'Observatoire royal d'Angleterre, pour s'entendre avec lui et établir, par des fils télégraphiques, une communication entre tous les ports de l'Europe. M. le Verrier suit la marche des tempêtes et se trouve maintenant en mesure d'indiquer, d'une manière à peu près certaine, leur direction. Chaque jour on publie un bulletin météréologique et des dépêches vont porter dans tous les ports le résultat des observations générales faites à Paris. Les navigateurs sont ainsi avertis de l'approche des gros temps et se tiennent sur leurs gardes. Que de sinistres on évitera ainsi! et sur terre que de récoltes épargnées lorsque les agriculteurs avertis pourront les rentrer avant l'arrivée des orages qui leur seront signalés. Afin de multiplier les renseignements, les écoles normales des départements sont devenues autant de petits observatoires, ce qui permet de tracer une carte météorologique du pays. Dans quelques années ces patientes études auront sans doute donné à la météorologie un degré de certitude qu'on n'avait pas encore espéré. L'homme ne peut maîtriser les tempêtes, ces fléaux de Dieu, mais il pourra, à temps, se mettre à l'abri de leurs fureurs, ce qui revient à peu près à les dompter.

M. Léon Foucault, un de nos meilleurs astronomes et de nos meilleurs physiciens, a trouvé le moyen d'augmenter la puissance du télescope en recouvrant le miroir de verre poli d'une couche d'argent l'un des métaux qui réfléchissent la lumière avec le plus d'intensité et qui s'altèrent le moins au contact de l'air. Le télescope ainsi modifié, comparé à la lunette astronomique, donne à beaucoup moins de frais plus de lumière, plus de netteté, et il est nécessairement affranchi de toute aberration de réfrangibilité, puisqu'il ne se compose, comme tout télescope, que d'une surface réfléchissante.

M. Léon Foucault s'était déjà rendu célèbre par une magnifique expérience qui consiste à mettre en évidence, par la déviation d'un pendule oscillant, le déplacement de la terre à travers l'espace. Par l'invention du *gyroscope*, le même physicien a rendu plus simple et plus pratique la démonstration du même fait. En 1862 M. Foucault a publié le résultat de belles expériences modifiant les chiffres, jusqu'ici admis, de la vitesse de la lumière. Par des méthodes entièrement nouvelles, M. Foucault est parvenu à mesurer la vitesse de translation de la lumière sur un trajet véritablement microscopique par son étendue, si on le compare aux moyens astronomiques qui ont été surtout employés jusqu'ici pour déterminer cet élément. Par ces moyens nouveaux, M. Léon Foucault a obtenu un résultat qui diffère notablement de ceux qui avaient été obtenus ; il a considérablement écarté le chiffre de la vitesse de la lumière, qui serait seulement, d'après lui, de 298 000 kilomètres par seconde, au lieu de 308 000, chiffre adopté jusqu'à ce jour.

« Cette réduction si notable de la vitesse de la lumière doit avoir de grandes et sérieuses conséquences dans l'astronomie; elle doit conduire à modifier les données admises aujourd'hui relativement à la masse du soleil et de la terre. Si, en effet, la lumière met plus de temps pour nous parvenir qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, le soleil est plus éloigné de nous; s'il est plus éloigné, il exerce une attraction plus faible sur la terre, et comme la masse de la terre a été calculée d'après la loi de l'attraction universelle, il s'ensuit que la masse de la terre ne serait plus celle que l'on admet en astronomie[1]. »

Ce sont surtout les applications de la vapeur et de

1. Figuier, *Année scientifique de* 1860.

1. L. Figuier, *Année scientifique*, 1862

l'électricité, qui, en physique, nous frappent ; ce sont les applications qui ont fait la prospérité industrielle de notre siècle. La plus belle application de la vapeur est, sans contredit, celle des chemins de fer. Depuis quinze ans les chemins de fer ont réalisé d'immenses progrès, et ils sont appelés à en réaliser de plus grands.

On sait que la véritable locomotive ne date que de 1829. De cette époque à 1851, les locomotives ne présentèrent dans leurs dispositions aucune modification essentielle. Mais on voulut obtenir plus de vitesse : cette vitesse s'obtenait par l'agrandissement de la principale roue motrice. Or cette roue, située au-dessous de la chaudière, ne pouvait s'agrandir indéfiniment sans élever la machine elle-même. En 1851 on eut l'idée en Angleterre de placer la roue motrice derrière la chaudière, ce qui permettait de l'agrandir librement. Avec les machines construites dans les ateliers de Crampton, on put réaliser, en 1852, des vitesses normales de 75 à 80 kilomètres par heure, et même de 110 et 120 kilomètres. On eut ainsi les locomotives à grande vitesse. Les locomotives à petite vitesse furent inventées en Allemagne en 1854. Afin de donner plus de force aux machines chargées de traîner des marchandises le long des rampes du Sommering, l'ingénieur autrichien Engerth, mettant à profit une première idée de l'ingénieur Maffei, associa le *tender* à la *locomotive*. Celle-ci jouit alors d'une puissance de traction plus considérable, car le poids de la machine augmente l'adhérence sur les rails, multiplie les points d'appui et permet d'appliquer une grande puissance de vapeur.

Des perfectionnements ont été également apportés aux chaudières, et la vapeur est aujourd'hui employée universellement dans les usines. Un des plus sérieux perfectionnements qu'on ait trouvés est celui qu'on doit à Alexis Sauvage.

« Au mois de juillet 1857, l'illustre et malheureux inventeur de l'hélice simple appliquée à la navigation, frappé depuis douze ans de la perte de la raison, mourait dans une maison de santé de la rue Picpus, à Paris.

« L'homonyme dont nous allons parler, Alexis Sauvage, s'il n'appartenait point à la famille de l'inventeur de l'hélice, appartenait du moins à cette grande famille des inventeurs malheureux, martyrs de leur zèle pour la science et l'humanité. Avant de faire connaître l'invention d'Alexis Sauvage, nous raconterons brièvement sa vie, c'est-à-dire ses travaux et ses infortunes. Par les dures épreuves qu'elles ont rencontrées toutes les deux, la vie de Frédéric Sauvage, l'inventeur de l'hélice simple, et celle d'Alexis Sauvage, l'inventeur de la machine à vapeur à circulation continue, ont une frappante et triste similitude.

« Alexis Sauvage, fils de simples ouvriers, était né en 1781, aux environs de Paris. Sans ressources de sa famille, il ne dut qu'à lui-même son savoir et ses connaissances. Par son ardeur et son application au travail, il se familiarisa promptement avec toutes les notions des sciences mécaniques, et son nom peut être cité comme un encouragement et un exemple aux travailleurs manuels, pour montrer à quels résultats peut conduire la persévérance et l'étude; pour prouver quelle faible distance sépare l'ouvrier laborieux du maître éclairé dont les travaux honorent sa profession, pour rappeler, enfin, que c'est bien souvent dans les classes laborieuses adonnées au travail des mains que se recrutent les hommes de génie qui doivent illustrer leur siècle et leur patrie.

« Alexis Sauvage était entré à Bellevue comme apprenti dans les ateliers du serrurier Gamin, qui connaissait, comme on le sait, des leçons au roi Louis XVI. Mis au courant de sa profession, il travailla comme ouvrier mécanicien dans les ateliers du gouvernement, et bientôt après chez M. Albouy, qui en fit un chef d'atelier.

« En 1816, l'Anglais Winsor s'était rendu à Paris pour importer en France l'éclairage au gaz, qui venait d'être établi en Angleterre avec un grand succès. Sous les auspices de son patron, M. Albouy, Alexis Sauvage se mit en rapport avec Winsor, dont il devint bientôt le protégé et l'ami.

« Sauvage participa aux travaux difficiles et nombreux qui précédèrent et décidèrent l'adoption définitive de l'éclairage au gaz dans la ville de Paris. C'est par ses soins que fut établi l'éclairage au gaz du passage des Panoramas, le premier spécimen qui ait été vu dans la capitale de ce nouveau mode d'éclairage. Il créa, vers 1820, l'usine à gaz pour l'éclairage du Palais du Luxembourg et des environs de ce quartier.

« Le gouvernement de Louis XVIII ayant pris sous son patronage cette invention nouvelle, une compagnie, placée sous les auspices du roi, se fonda en 1822, avec le concours de Chaptal et d'autres notabilités scientifiques ou politiques. Sauvage fut chargé de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux entrepris à Paris par la *Compagnie royale*. Il fut nommé chef de l'éclairage de Paris et des théâtres royaux. C'est dans cette position que pendant dix ans, de 1820 à 1830, il rendit les plus grands services à la nouvelle industrie du gaz. C'est à lui que sont dus les premiers moyens de contrôle dans la distribution et la consommation du gaz de l'éclairage, en particulier du timbrage des becs et la réalisation industrielle des compteurs à gaz, dont il rendit possible l'application en grand.

« Alexis Sauvage revendiquait encore, comme de son invention, les tubes de porcelaine, dits *bougies à gaz*, les effets de soleil par le gaz dans les décors de théâtre, et les dispositions qui permettent d'élever et d'abaisser les lustres à gaz dans les salles de spectacles. C'est lui qui a entrepris et réalisé en France les premiers chauffages à vapeur. Il établit ce système au grand Opéra, au Vaudeville et à l'hôpital de la Charité, il avait conçu et exécuté le *gazomètre-télescope* de la rue Richer, dit *gazomètre de l'Opéra;* monté l'usine à gaz de Boulogne et celle de Montataire.

« Après 1830, la fusion des compagnies française et anglaise pour l'éclairage au gaz apporta un triste changement dans la position d'Alexis Sauvage, qui se vit privé de son emploi de chef de l'éclairage de Paris. C'est alors qu'il reporta son intelligence et son activité sur d'autres questions de haute industrie. Il s'occupa de la fabrication du sucre indigène, et c'est à lui qu'on doit ce magnifique appareil qui sert à évaporer dans le vide les dissolutions du sucre de betterave.

« Mais la question industrielle et scientifique qu'il étudiait particulièrement, c'était l'alimentation continue des chaudières à vapeur, obtenue avec l'eau pure provenant de la condensation dans le vide; cet important problème le préoccupa jusqu'à la fin de sa vie, et

il fut assez heureux pour lui donner une solution qui, lorsque la mort est venue le surprendre, n'attendait plus que la consécration de l'expérience en grand.

« Pendant cette vie de labeur, remplie de privations et de déboires, Sauvage fut victime d'un accident terrible. En 1849, il fut grièvement blessé par l'explosion du gazomètre de l'Opéra. Au milieu de l'épouvante générale, en présence de l'incendie qui se déclarait, il n'hésita pas à traverser les flammes, il alla, au péril de sa vie, fermer les vannes du gazomètre, et sauva d'une destruction imminente tout un quartier de Paris, ainsi que le matériel du théâtre. Cet acte d'intrépidité et de dévouement lui valut une médaille d'honneur. Malheureusement, cette distinction ne pouvait lui suffire ; il fallait plus qu'une médaille pour soutenir une santé et des moyens d'existence à jamais compromis par de graves blessures. Ne pouvant obtenir le juste secours qu'il réclamait, il s'adressa aux tribunaux, et ce n'est que six ans plus tard que la Compagnie anglaise d'éclairage fut condamnée à lui payer une indemnité et une pension alimentaire de 1200 fr.

« Après avoir subi cette cruelle épreuve du feu, Alexis Sauvage ne recouvra jamais la santé, mais il avait au moins retrouvé l'espérance et conservé toute son énergie morale. La *Société d'encouragement* a publié, dans son bulletin d'octobre 1857, un rapport de M. Tresca, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers, sur ses appareils de condensation et d'alimentation appliqués aux machines à vapeur; une médaille de seconde classe lui a été décernée par le jury de l'Exposition universelle de 1855.

« Alexis Sauvage est mort en 1857, avec le regret de n'avoir pas assisté au triomphe de son idée. Heureusement, son fils et quelques amis dévoués tiennent à honneur de faire profiter le pays de la précieuse modification qu'il a apportée au système de machines à vapeur.

« Nous allons donner une idée générale du système nouveau réalisé par Sauvage pour l'alimentation continue des chaudières de machines à vapeur avec la même eau. Tout le monde connaît les inconvénients qui résultent de l'alimentation des chaudières à vapeur avec de l'eau continuellement renouvelée. Dans les machines fixes, l'eau d'alimentation dépose dans la chaudière des incrustations terreuses qui sont la cause des coups de feu et de la plupart des explosions. Dans les paquebots de mer, l'alimentation de la chaudière faite avec l'eau de la mer entraîne, quelle que soit la fréquence des extractions, le dépôt intérieur d'une couche de sel marin, qui ronge rapidement la tôle, et il n'est pas sans exemple de voir des chaudières de navires dont la tôle est de 9 à 10 millimètres d'épaisseur, mises hors de service dans un délai de quelques années.

« On comprend donc quel important service rendrait à l'industrie un procédé peu dispendieux et d'une application facile, qui s'opposerait à la formation des dépôts solides ou limoneux, sans altérer les générateurs. Or, la solution complète, radicale, de cette question, celle qu'indique la théorie, c'est l'alimentation de la chaudière avec de l'eau pure. Ce moyen, qui avait été indiqué par Watt lui-même, a été essayé, il y a quelques années, en Angleterre, par un constructeur, S. Hall, qui avait cherché à se procurer de l'eau distillée en recueillant le produit de la condensation de la vapeur à sa sortie du cylindre. Mais le constructeur anglais échoua dans cette tentative. Tel est aussi le but que s'est proposé d'atteindre Alexis Sauvage; mais, plus heureux que ses prédécesseurs, il est arrivé à une solution satisfaisante. Avec l'appareil qu'il a imaginé, non-seulement l'alimentation se fait avec de l'eau pure à laquelle on conserve une partie de la chaleur qu'elle avait acquise dans la chaudière; mais encore, par la disposition simple et ingénieuse du mécanisme, on supprime, dans les machines à condensation, le travail de la pompe à air, et, dans les machines à condensateur, on augmente d'une quantité notable la puissance motrice.

« Sauvage a résolu, tant pour les machines fixes que pour les machines de navigation, l'important et difficile problème qui consistait à obtenir d'une manière régulière, continue et économique, le retour à la chaudière, sous forme liquide, de la vapeur condensée dans le réfrigérant. Ce réfrigérant, d'une disposition ingénieuse et simple à la fois, consiste, pour les machines fixes, en une série de tubes droits parallèles et enveloppés de manchons, à l'extérieur desquels circule de l'eau froide pour déterminer la liquéfaction de la vapeur.

« Dans les paquebots de mer, la condensation de la vapeur s'opère d'une manière plus simple encore. On pratique dans la coque du navire, de chaque côté de la quille, au-dessous de la ligne de flottaison, quatre ouvertures, moitié à l'avant, moitié à l'arrière, réunies deux à deux par de gros tuyaux en cuivre, parallèles à l'axe et ouverts à leurs extrémités de manière à laisser l'eau y circuler librement pendant la marche : ces ouvertures se ferment à volonté au moyen de vannes ou de robinets. Si l'on a placé dans chacun de ces tuyaux, et dans le sens de leur longueur, un ou plusieurs de ces tubes parallèles qui forment le condensateur, la liquéfaction de la vapeur s'opère librement et sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à aucun mécanisme ni à l'action d'aucune force motrice[1]. »

Mais « depuis une dizaine d'années, par l'esprit de perfectionnement et de progrès propre à notre époque, on a fini par considérer la machine à vapeur, si parfaite qu'elle soit, comme un peu au-dessous de nos besoins économiques, et, de tous les côtés, c'est une émulation générale pour réformer ou détrôner entièrement, si on le peut, le moteur qui a fait tant de prodiges et excité une si juste admiration depuis le commencement de notre siècle. On a trouvé que perdre la vapeur quand elle a produit son action; la rejeter dans l'air, comme dans les machines *sans condensateur* ou liquéfier cette vapeur, pour jeter à la rivière l'eau chaude résultant de sa condensation, était un contre-sens physique, et l'on s'est mis à chercher un succédané à ce classique et héroïque moteur. Un moment l'électricité a paru devoir prendre la place de la vapeur; mais on n'a pas tardé à reconnaître le peu de fondement d'un tel espoir, en voyant l'insignifiance des effets mécaniques développés par l'électro-magnétisme. On a songé à utiliser l'explosion de la subite conversion de certains liquides en gaz, comme l'acide carbonique et le chlorure de carbone, ou la combustion de la poudre-coton sous un cylindre, selon le principe de Huygens. Puis, sont venues les *machines à vapeur* combinées, dans lesquelles au lieu de perdre, en la rejetant dans

1. L. Figuier, *Année scientifique*.

l'air, la vapeur sortant du cylindre, on emploie cette vapeur, encore chaude, à volatiliser de l'éther, dont la vapeur produit une action mécanique, qui vient s'ajouter à l'effet de la vapeur d'eau. Toutes ces tentatives n'ont laissé, en définitive, rien de sérieux dans la pratique. Après quelques essais, plus ou moins heureux, les machines reposant sur ces principes ont été abandonnées. Seules, les *machines à air chaud* ont été plus heureuses. Grâce à la persévérance de l'ingénieur américain Ericsson, la machine à air chaud a surnagé dans ce déluge d'inventions qui sont apparues avec la prétention de se substituer à la machine à vapeur. En France, divers essais de machines à air chaud ont été poursuivis et le sont encore tous les jours. Nous pourrions citer les noms de vingt mécaniciens qui se sont consacrés à la solution de ce problème et qui s'en occupent encore avec ardeur.

« Le moteur à gaz de M. Lenoir remplace avec avantage toutes ces diverses machines. Au premier aspect, il offre une entière ressemblance avec une machine à vapeur. Un cylindre tout à fait pareil à celui des machines à vapeur est couché horizontalement sur un massif de maçonnerie. Une bielle à coulisse fait tourner la manivelle d'un arbre moteur ; un volant circulaire accumule la force produite. Tout cela rappelle, par l'apparence extérieure, une machine à vapeur horizontale; mais l'analogie s'arrête là.

« Le cylindre du *moteur à gaz* est pourvu de deux tiroirs : l'un est destiné à recevoir le mélange d'air et de gaz d'éclairage, l'autre sert à donner issue aux produits de la combustion de ce gaz. Quand le mélange, qui consiste en 95 parties d'air pour 5 parties de gaz, a pénétré dans le cylindre, le tiroir se ferme et arrête toute communication avec l'extérieur. Aussitôt une étincelle électrique éclate à l'intérieur du cylindre, elle provient d'une machine d'induction de Ruhmkorff mise en action au moment voulu, et grâce au mouvement calculé de la machine elle-même. Cette étincelle enflamme le mélange détonnant ; une énorme dilatation, résultant de la chaleur dégagée par cette combustion, s'opère dans les gaz qui remplissent ce cylindre, et la subite expansion de ces gaz lance en avant le piston, dont la tige vient imprimer un mouvement à l'arbre moteur. Quand le piston est arrivé à l'extrémité de sa course, les produits de la combustion s'échappent au dehors par le second tiroir. Bientôt un nouveau mélange de gaz et d'air s'étant introduit dans le cylindre, une nouvelle étincelle électrique l'enflamme, et par la continuité de ces mêmes effets, un mouvement continu se trouve imprimé à l'arbre moteur de la machine.

« La consommation du nouveau moteur est d'un mètre cube de gaz pour produire, pendant une heure, la force d'un cheval. Or, un mètre cube de gaz d'éclairage vaut 30 centimes. C'est donc 30 centimes seulement, que cette machine dépenserait par heure et par force de cheval. Trois francs par journée de dix heures de travail, telle serait la dépense d'une machine de cette force. D'après ce chiffre, il y aurait une certaine économie réalisée sur la machine à vapeur; une machine à vapeur de construction médiocre consomme, en effet, 5 à 6 kilogrammes de houille par heure et par force de cheval.

« Telles sont les dispositions principales du *moteur à gaz* de M. Lenoir. Ce qui nous a particulièrement frappé, tout d'abord, c'est que cette machine vient résoudre, par un certain côté, le problème des *machines à air chaud* tant cherché, tant tourné et retourné depuis dix ans, et dont la *machine calorique Ericsson* a fourni la solution la moins imparfaite jusqu'ici.

« La prodigieuse simplicité de ce nouveau moteur est peut-être sa qualité principale. Pour distribuer la force dans un atelier mécanique, pour mettre en action sur l'heure les machines et les outils, que faut-il faire ? Tourner un robinet, le robinet du gaz d'éclairage qui traverse la rue. On n'a pas à s'inquiéter de cet agent moteur, il circule sous le pavé, il est à notre porte, il entre ou s'arrête à notre commandement, il agit ou s'interrompt comme on allume ou comme on éteint une bougie. Bien plus, au moyen du compteur, il se mesure lui-même ; le volume dépensé est enregistré tout aussitôt. Ajoutons que cet agent moteur si commode, si peu embarrassant pour la mise en train du travail, n'est pas plus gênant une fois le travail accompli. Après avoir exercé son action mécanique, il disparaît sans laisser de traces, sans occasionner d'encombrement ou d'embarras ; de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau, voilà tous les résidus que laisse cet agent moteur, qui entre dans l'atelier à l'état de gaz, ou sort sous la même forme. Il est vraiment impossible d'imaginer une force motrice plus commode dans son emploi, plus simple dans la pratique; c'est l'idéal du moteur qui entre dans l'usine pour y accomplir un travail, et qui s'en échappe sans laisser sur son passage d'autres traces que l'impulsion dont il a animé l'atelier. Nous insistons sur ces particularités, car c'est là à nos yeux ce qui domine parmi les avantages du moteur à gaz.

« En résumé, avec le moteur à gaz, aucune chaudière, aucun foyer, aucun approvisionnement de combustible à faire, pas une minute à perdre pour la mise en train, aucun temps d'arrêt, et, avantage bien rare, aucune dépense pendant l'inaction de l'appareil[1]. »

La vapeur cependant n'est pas détrônée par le moteur à gaz. Depuis une quinzaine d'années on l'applique même à l'agriculture, et si nous avions l'esprit aussi hardi que les Américains, la plus grande partie des travaux des champs se ferait avec des machines qui suppléeraient, et au delà, au manque de bras dont on se plaint dans les campagnes. La machine à vapeur employée aux Etats-Unis et en Angleterre dans l'agriculture, se désigne sous le nom de *locomobile*, pour rappeler que son caractère essentiel est de pouvoir être transportée d'un lieu à un autre. L'appareil à vapeur est réduit à sa plus grande simplicité. La chaudière est construite dans le système tubulaire, comme celle des locomotives ; elle est portée sur un système ordinaire de roues; elle est munie d'un brancard, ce qui permet d'y atteler un cheval pour la transporter facilement. A l'aide d'une tige et d'une manivelle, le piston du cylindre imprime un mouvement rotatoire à un arbre horizontal placé en travers de la locomobile; cet arbre fait tourner une large roue ou volant qui s'y trouve fixé. Une courroie qui s'enroule autour de ce volant permet d'exécuter toute espèce de travail mécanique. Ainsi nous avons des machines qui labourent, qui moissonnent le blé, qui le battent, qui le vannent et peuvent remplacer des armées de travailleurs. L'homme sera moins courbé vers la terre : il revient au rôle qui lui est le plus naturel : diriger, comman-

1. L. Figuier.

der. On a calculé que pour recruter des esclaves capables d'accomplir tout le travail qui se fait aujourd'hui par la vapeur, dans toutes les sortes d'industries, il faudrait une population de 250 millions d'individus.

Un autre agent, plus merveilleux encore que la vapeur et qui n'a pas dit son dernier mot, car il est plus difficile à discipliner, c'est l'électricité. On est arrivé cependant à lui faire accomplir des prodiges. La pile de Volta a été singulièrement améliorée : on a trouvé bien des manières d'obtenir l'électricité qu'elle donne, et des manières plus économiques. Mais cette électricité laissait beaucoup à désirer pour son emploi. M. Rhumkorff auquel, en 1863, a été décerné le grand prix de l'Empereur, a construit une admirable machine qui permet d'affecter l'électricité à une foule d'usages. C'est sans contredit la plus belle découverte de cette période de quinze années.

« Malgré son nom tudesque, M. Ruhmkorff est un fabricant d'instruments de physique de Paris, qui a eu le mérite de construire un appareil ingénieux et portatif, à l'aide duquel on manifeste aisément les divers effets de l'électricité d'induction. Comme le lecteur s'apprête à nous demander encore ce qu'il faut entendre par *électricité d'induction*, nous nous empressons de le satisfaire :

« On désigne sous le nom de *courants voltaïques induits*, ou courants d'induction, des courants électriques qui se développent instantanément dans un fil de métal, quand on approche, à une certaine distance de ce fil, le conducteur d'une pile voltaïque en activité. Ces courants, qui ont été découverts de nos jours par le célèbre physicien anglais Faraday, proviennent de l'action qu'exerce, à distance, l'électricité sur les corps conducteurs placés dans son voisinage. Entre autres propriétés singulières, ils offrent ce caractère de n'exister que pendant un temps très-court, et de ne prendre naissance que lorsqu'on établit ou que l'on interrompt le passage de l'électricité dans le circuit inducteur. Aussi les machines à produire de l'électricité d'induction, telles que celles de Clarke et de Ruhmkorff, consistent-elles toujours en un système mécanique, qui établit et interrompt successivement le passage de l'électricité dans un conducteur métallique.

« La machine de Ruhmkorff, ainsi désignée pour rappeler le nom de l'habile constructeur à qui nous la devons, est une large et forte bobine, semblable, par la forme extérieure, à la bobine d'un électro-aimant rectiligne de grandes dimensions ; elle est disposée horizontalement contre un épais plateau de verre qui sert à l'isoler. Quant à sa disposition intérieure, elle se compose d'un fil de cuivre d'un fort diamètre, enroulé un grand nombre de fois autour d'un faisceau cylindrique de fils de fer ; l'action électro-magnétique ayant pour résultat d'accroître singulièrement les effets de l'électricité d'induction. Par-dessus ce rouleau de gros conducteur, dans lequel doit circuler le fluide électrique fourni par une pile de Bunsen, est enroulé un second fil d'un diamètre très-petit, et de plusieurs milliers de mètres de longueur. Par un moyen particulier, on interrompt et l'on rétablit un grand nombre de fois, dans la même seconde, le passage de l'électricité dans le gros fil ; à chacune de ces interruptions du courant, l'électricité d'induction se manifeste dans le fil mince, et donne naissance aux divers effets que l'on veut produire.

« L'un des effets qui résultent de l'électricité d'induction c'est la production de fortes étincelles, par suite de la tension considérable de l'électrité qui circule dans le fil induit. C'est en raison de cette tension considérable, que l'électricité d'induction semble présenter des caractères qui ne sont pas identiques avec ceux de l'électricité qui provient de la pile, bien qu'au fond il n'existe aucune différence dans la nature de ces deux manifestations de l'électricité dite *statique*, fournie par les machines électriques à frottement, que de l'électricité *dynamique*, qui prend naissance dans les piles de Volta.

« Comme nous venons de le dire, l'électricité d'induction franchit plus aisément que ne le ferait l'électricité des piles voltaïques, de petites interruptions ménagées dans la continuité des conducteurs métalliques, en donnant naissance à des étincelles. Et comme, dans les machines destinées à produire l'électricité d'induction, ces courants se succèdent à des intervalles extrêmement rapprochés, les étincelles peuvent se multiplier un très-grand nombre de fois dans un temps assez court.

« Ainsi l'électricité d'induction peut fournir des étincelles électriques très-vives, et il n'est nécessaire, pour obtenir ce resultat, que d'employer une pile très-faible ; un seul élément de Bunsen, employé à mettre en action la machine de Ruhmkorff, donne des étincelles, même avec un conducteur d'une longueur considérable [1]. »

La machine de Ruhmkorff, d'un usage très-commode, permet d'appliquer l'électricité à une foule de mécanismes et devient une source de force toujours prête.

M. Froment, qui venait après M. Ruhmkorff dans l'ordre des inventeurs les plus méritants, est un physicien et un constructeur des plus habiles. Il a fait faire un grand pas à la question des moteurs électriques. Les appareils électriques mettent en action une partie de ses ateliers. Les petits tours et les machines à diviser qui servent chez lui à exécuter les instruments de précision et les règles microscopiquement divisées qui excitent une admiration universelle, sont mis en action par un moteur électrique. On n'a pas encore résolu le problème de faire exécuter à l'électricité de grands travaux, mais cet agent est merveilleux pour les petits mécanismes. Ainsi les machines de M. Froment « sont placées dans une petite salle, retirée, silencieuse, et où personne ne pénètre jamais. Leur délicatesse est telle que, pendant le jour, le mouvement des voitures dérangerait leur action ; on ne les fait donc, le plus souvent, travailler que de nuit. Mais cette obligation d'attendre pour le travail l'heure paisible de minuit serait assez désagréable pour l'artiste ; que fait M. Froment? Sur le chiffre de son horloge électrique, il accroche un petit levier qui communique avec le fil conducteur de la pile destinée à mettre en action les machines ; après quoi il va se coucher. A minuit, l'aiguille du cadran vient rencontrer le levier, le décroche, et la communication avec la pile voltaïque se trouvant ainsi établie, les machines à diviser se mettent en train. Le travail marche ainsi toute la nuit. Quand la dernière division a été tracée, la machine elle-même arrête le moteur électro-magnétique qui le mettait en mouvement, et tout retombe dans le repos.— Et nous ne signalons ici

1. L. Figuier.

qu'une des mille merveilles que peuvent réaliser les appareils électro-magnétiques appliqués à un travail de précision.

« M. Froment a perfectionné le métier électrique. Nous citerons un fait qui prouvera bien avec quelle prodigieuse facilité et quelle promptitude le métier électrique traduit sur l'étoffe toutes les intentions du dessinateur. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sont allés examiner, en 1859, le métier électrique dans les ateliers de M. Froment. Le métier fonctionnait sous leurs yeux, exécutant un dessin sur une étoffe de soie, lorsque, sans arrêter le métier, M. Froment se borna à substituer au dessin qui était en train de se produire, une bande de papier d'étain sur lequel il venait d'écrire le nom de *Napoléon III*, et le métier, continuant à marcher sur l'étoffe, le traça uni aux fleurs et aux figures composant le premier dessin.

« Un mérite qui nous a beaucoup frappé dans cet appareil, c'est qu'il ne change rien à la disposition du métier Jacquard actuel. Le maître ouvrier lyonnais qui possède un métier Jacquard, le fabricant de l'Alsace ou de Manchester qui en a des centaines réunis dans ses ateliers, n'auront rien à y changer pour les faire servir au tissage électrique. Tout le mécanisme du Jacquard est en effet conservé; seulement les cartons et leurs accessoires sont remplacés par l'appareil électrique, qui n'occupe pas plus de place qu'une petite table à écrire.

« Ce serait, en effet, une erreur de penser, comme on l'a fait souvent, que le système du tissage électrique soit destiné à remplacer et à faire disparaître le système Jacquard : le nouvel appareil n'est qu'un très-utile perfectionnement apporté à cet admirable métier de Vaucanson et de Jacquard, qui a révolutionné dans le monde entier le travail du tissage. La physique vient simplifier le mécanisme du métier Jacquard, en chargeant l'électricité d'une partie du travail. Ces innombrables cartons se déroulant sur l'échafaudage du tisseur sont remplacés par l'agent électrique, qui accomplit le même office instantanément et automatiquement, c'est-à-dire qui fait et qui défait sur place un carton métallique fixe, remplissant à lui seul l'emploi autrefois dévolu à des milliers de cartons mobiles.

« En voyant fonctionner cet appareil remarquable, nous ne pouvions nous empêcher d'y voir un frappant témoignage des progrès successifs de la science et de l'art contemporain. A la fin du dernier siècle, toutes les étoffes façonnées se tissaient à la main : la mécanique n'ayant pas abordé le problème compliqué du tissage à plusieurs couleurs, considéré jusque-là comme inaccessible, c'était la main d'un ouvrier, celle d'un enfant, qui, à l'appel du tisserand, élevait ou abaissait les fils de la chaîne, entre lesquels le tisserand lançait la navette, selon les prescriptions du dessin qu'il avait sous les yeux. Vint l'immortel Vaucanson, qui imagina l'admirable artifice mécanique du cylindre mobile percé de trous et des aiguilles portant les fils de la chaîne qui vient buter contre le plein des cartons, ou pénétrer dans les trous percés dans ces cartons, selon les prescriptions du dessin, c'est-à-dire qui inventa le principe fondamental du métier dit *Jacquard*. Mais le cylindre de Vaucanson, qui devait recevoir tout le dessin à tracer sur l'étoffe, ne pouvant dépasser certaines limites, ne permettait qu'un certain nombre de coups de navette, et l'on ne pouvait former ainsi que de petits dessins. C'est alors que se présenta à l'esprit de Jacquard une véritable inspiration de génie. Le grand mécanicien lyonnais remplaça le cylindre de Vaucanson, dont les dimensions sont nécessairement limitées, par une surface véritablement sans limites obtenue par une série continue de cartons rattachés les uns aux autres, et qui ne sont en réalité que le cylindre de Vaucanson dont les dimensions sont augmentées à l'infini. Paraît enfin de nos jours l'ingénieux physicien Bonelli, qui, sans toucher au système fondamental de Vaucanson et de Jacquard, supprime, par l'emploi de l'électricité, toute opération mécanique pour la préparation du carton. Ainsi, la grande invention de Vaucanson et de Jacquard subsistera toujours; seulement la physique vient de lui apporter un perfectionnement capital. Il n'y a pas dans l'industrie moderne beaucoup d'exemples aussi frappants que celui-là des perfectionnements successifs apportés à une grande invention qui, sans changer de caractère, s'élève toujours de plus en plus vers la perfection. La mécanique, grâce à Vaucanson, commence par supprimer la main de l'homme en imaginant un système qui exclut presque toute intervention de l'ouvrier. La même science, grâce aux efforts de Jacquard, donne à ce système une extension inattendue qui imprime à l'industrie des tissus un prodigieux essor. Enfin la physique, grâce à Bonelli, vient apporter un perfectionnement capital à cette belle création mécanique, en confiant à l'électricité une partie des opérations à accomplir. La marche ascendante du progrès se montre ici dans toute son évidence, et heureux le siècle qui assiste à ce développement, à ce perfectionnement graduel des œuvres du génie appliquées à alléger le fardeau du labeur humain [1]. »

Aujourd'hui l'horlogerie électrique est en usage, mais il faut constater, avec regret, qu'elle est bien plus développée dans les pays étrangers que chez nous. Aux Etats-Unis, elle est très-répandue; en Angleterre, la pendule astronomique de l'Observatoire de Greenwich envoie, par un conducteur électrique, l'heure à l'horloge de Charring-Cross. A Leipzig, cette horlogerie est déjà entrée dans les usages privés. Dans la ville de Gand, en Belgique, l'heure est aujourd'hui indiquée électriquement sur plus de cent cadrans placés dans des lanternes à gaz. En France, l'horlogerie électrique ne s'est encore répandue que d'une manière incomplète. Un horloger de Paris, M. Paul Garnier, a établi, sur la demande des Compagnies, des cadrans électriques qui distribuent l'heure dans l'intérieur des gares de plusieurs de nos chemins de fer. Ce système est adopté en particulier sur les chemins de l'Ouest, du Nord et du Midi. Depuis le mois de juillet 1849, la gare de Lille, sur le chemin de fer du Nord, est pourvue d'un système de vingt cadrans de toutes dimensions. La ligne de l'Ouest a un système analogue à chacune de ses stations de Paris à Laval. La gare du chemin de fer de Lyon à Paris est réglée de cette façon; l'heure est même envoyée à la gare des marchandises à Bercy, après un parcours de plusieurs kilomètres; les stations du chemin de fer d'Auteuil, la gare de Bordeaux, sur les chemins du Midi, la Maison impériale de Charenton, reçoivent l'heure de cette manière. Dans l'intérieur de Paris, le grand hôtel du Louvre a

1. Figuier, *Année scientifique*.

reçu une belle application de l'électro-magnétisme. Les sonnettes des chambres sont mises en mouvement par l'électricité. Il y a, en outre, une pendule électrique faisant marcher deux cadrans. Nous citerons enfin une curieuse application de l'horlogerie électrique exécutée par M. Vérité, dans le grand séminaire de Beauvais. Un plan avait été proposé en 1821, par M. Paul Garnier, pour doter la capitale d'un magnifique et très-simple système d'horlogerie électrique. On l'a examiné, puis négligé, comme on fait en France. Il y aurait là un beau progrès à réaliser et qui ferait honneur à la capitale de la France.

On a, il est vrai, fait plusieurs essais de l'éclairage électrique. Aux fêtes publiques, on illumine le champ de Mars par deux puissants foyers. Ce serait là une bien belle application de l'électricité; elle rencontre de grandes difficultés. Espérons qu'on arrivera à les surmonter. Quel avantage de pouvoir remplacer avec des foyers bien placés, les 108 733 becs de gaz qui éclairent la capitale! Une décision du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en date du 14 juillet 1863, a ordonné l'application, à titre d'essai, de la lumière électrique à l'éclairage d'un phare de premier ordre, celui du cap de la Hève.

La télégraphie électrique est déjà tellement entrée dans les habitudes, qu'elle n'étonne plus. On l'accuse même de lenteur. En 1858, le nombre des dépêches transmises fut, en chiffres ronds, de 464 000; en 1859, il s'éleva à 599 000; en 1860, il était de 720 000; en 1861, de 920 000; enfin, en 1862, il s'élevait à 1 656 000. A certains jours les employés ne suffisent pas; des dépêches sont retardées. De là, nécessité d'accélérer le télégraphe qui est déjà la rapidité même. Le télégraphe en usage en Angleterre est le *télégraphe à aiguilles* de Wheatstone; en France, c'est celui de Morse, où les signaux consistent en une série de points et de petites lignes qu'une tige d'acier marque sur un fort papier. Il faut traduire la dépêche en signes conventionnels, ce qui peut amener des erreurs. L'appareil Morse ne donne, en moyenne, que deux dépêches par heure. Pour avoir cent dépêches, il faut cinq fils, dix appareils. En 1839, on avait déjà eu l'idée d'imprimer, à l'aide du courant électrique, des dépêches en caractères colorés. Puis vinrent les systèmes de l'Anglais Humphry Davy, de l'Américain Bain, de l'Anglais Blackwell. L'abbé Caselli, de Florence, a imaginé le *pantélégraphe*. Il prend du papier chimique au-dessous duquel se meut un stylet horizontalement et communiquant avec la pile. Le stylet suit les caractères que l'on dessine sur le papier. A la station d'arrivée, le stylet reproduit les mêmes lignes en bleu. On peut reproduire ainsi, à de grandes distances, l'écriture et le dessin. Pour arriver à ce résultat, il fallait obtenir l'égalité de mouvement. M. Caselli est parvenu à assurer *l'isochronisme* de deux pendules à cent lieues de distance, et son télégraphe a été trouvé.

Le télégraphe imprimant de Bonelli sera plus pratique. M. Bonelli emploie cinq fils correspondant à cinq points isolés formant une sorte de peigne. Ces cinq points passent sur des caractères d'imprimerie, et à la station d'arrivée les taches faites par ces pointes, sur un papier préparé, reproduisent la forme des caractères touchés à la station de départ. On peut même, en divisant le courant, obtenir la dépêche en double avec cinq compositeurs, simples ouvriers, pouvant chacun composer trente dépêches à vingt mots par heure et par station, on aurait cent cinquante dépêches par heure et par station. Avec de tels appareils, la télégraphie électrique pourra être mise en pratique par les typographes, et deviendra ainsi un métier accessible au commun des ouvriers. Une nouvelle, à peine imprimée à Paris, serait expédiée à Marseille ou à Lyon, imprimée avec les mêmes caractères. La composition qui aura servi au *Moniteur*, par exemple, étant portée au bureau télégraphique voisin, pourra paraître au même instant à Marseille. De tels avantages ne peuvent que faire désirer la prompte application du télégraphe Bonelli.

La photographie a, elle aussi, perfectionné ses méthodes. Elle est maintenant l'auxiliaire de toutes les sciences. On est arrivé à de merveilleux résultats et le soleil peut maintenant reproduire tout ce que nous lui présentons. M. Niepce de Saint-Victor, le neveu de Niepce, le célèbre inventeur auquel on doit l'idée de la photographie, a reconnu un fait vraiment étrange. Certains corps exposés à la lumière ont la propriété de conserver, d'emmagasiner, la lumière dans leur substance. Après avoir été exposés au soleil pendant quelque temps, ces corps peuvent agir dans l'obscurité absolument comme la lumière elle-même sur les composés chimiques impressionnables par l'agent lumineux.

Nous avons maintenant des chaudières à vapeur qui brûlent elles-mêmes leur fumée. On peut pêcher à la lumière électrique. Jetez un filet, descendez un globe de verre dans lequel on produit la lumière électrique. Les poissons accourent, on les compte, on les choisit, on les prend. Une fusée, engin de destruction, peut devenir un instrument de sauvetage en lançant une amarre à un navire en détresse. En quelques minutes, la pompe d'un marin marseillais, M. Arnoux, épuise l'eau qui s'est introduite dans un bateau. Une chaîne dort étendue dans la Seine : un bateau à vapeur la suit pour remonter le courant, la prend, la fait passer au-dessus de lui et avance ainsi sans dévier de sa route : il peut, grâce à elle, remorquer un grand nombre de bateaux chargés. A l'aide de la cloche à plongeur, on a pu asseoir les piles du magnifique pont de Kehl sur le Rhin. L'électricité et nos ingénieuses mécaniques nous aident à percer un tunnel de quatre lieues sous le mont Cenis. M. Léon Scot a trouvé le moyen de fixer matériellement les sons, M. Lissajous, le moyen de représenter à l'œil les mouvements vibratoires produits par les sons. M. Boutigny (d'Évreux) a enseigné la manière d'obtenir de la glace dans un creuset rougi au feu. Un naturaliste a, au contraire, imaginé de chauffer les plantes en les entourant d'un mur de glace!

Et si nous avions la science nécessaire pour nous rendre compte de tous les progrès réalisés par la chimie, cette branche toute jeune de nos connaissances, MM. Dumas, Chevreul, Balard, Frémy, Despretz, Berthelot, Sainte-Claire Deville, ont continué leurs admirables travaux. M. Dumas est, sous le second Empire, le représentant le plus éminent de la chimie. Au milieu des honneurs, il ne néglige pas la science et a poursuivi ses recherches sur les équivalents chimiques. M. Paul Thénard porte dignement le nom de son illustre père. M. Pelouze a imaginé de dévitrifier le verre. Le verre

chauffé devient de la porcelaine. Les chimistes ont découvert un nouveau métal, l'*aluminium*, susceptible d'être employé, en certains cas, en place de l'argent. M. Sainte-Claire Deville a trouvé, avec M. Debray, les moyens de produire l'aluminium. Les savants osent sonder jusqu'aux mystères de la génération. M. Ponchet croit à la génération spontanée. M. Pasteur, le plus jeune de nos chimistes, combat cette théorie par de délicates expériences qui prouvent l'existence dans l'air d'une foule de corpuscules ignorés. Il a imaginé aussi une nouvelle méthode de fabriquer le vinaigre et d'améliorer nos vins. Grâce aux progrès de la chimie, le phosphore rouge a été substitué dans la fabrication des allumettes au phosphore ordinaire qui était un poison violent. La maladie de nos vignobles, l'oïdium, a été chassée par l'emploi du soufre. On étudie, en ce moment, le secret de la maladie des vers à soie. Nos chimistes ont contribué à l'amélioration des piles qui nous donnent l'électricité. Et si nous comptions les services qu'ils rendent à l'industrie, et même à la justice criminelle! L'histoire des progrès de la chimie, c'est la science elle-même et c'est aux maîtres de cette science de l'exposer. Le profane vulgaire est réduit à admirer.

MM. Flourens, Élie de Beaumont, de Quatrefages sont restés à la tête de nos naturalistes. M. Georges Ville, professeur de physique végétale au Muséum, a construit à Grenelle un magnifique laboratoire-jardin où il étudie dans ses plus intimes secrets la vie des plantes. Il en construit un plus vaste au Muséum, grâce à la munificence de l'Empereur. Si nous en croyons les naturalistes, l'igname de la Chine remplacera avantage la pomme de tere, et si nous les écoutons nous aurons bien des moyens de fabriquer le sucre. Grâce à eux, on a pu commencer à repeupler les huîtrières de nos côtes, presque épuisées par notre gourmandise. On transporte partout les œufs de poissons et on ensemence les rivières comme les champs. Nos fleuves reçoivent des hôtes qu'ils ne connaissaient pas. Le lac artificiel du bois de Boulogne devient un immense réservoir où se fait l'élève de magnifiques poissons. Nous ne saurions entrer dans tous les détails des améliorations dues à l'horticulture, à l'agriculture, par l'étude de plus en plus répandue de l'histoire naturelle. Nous aimons mieux terminer ce tableau bien incomplet des progrès des sciences par l'intéressante description que M. Figuier, ce charmant vulgarisateur de la science moderne, a faite d'un établissement modèle, honneur de la capitale et du pays, le Jardin d'acclimatation.

« La création du Jardin zoologique d'acclimatation, qui a été ouvert au public le 5 octobre 1860, est une conséquence nécessaire de l'existence de la *Société d'acclimatation*. Tout le monde connaît l'objet que se propose cette Société, devenue en peu d'années puissante, sinon par ses résultats, du moins par le nombre de ses membres et la qualité des personnages qui s'y sont attachés. La *Société d'acclimatation* a pour but d'introduire et d'acclimater en France les espèces végétales et animales utiles à l'homme, de concourir à l'introduction, à l'acclimatation et à la domestication des animaux utiles ou de simple ornement; enfin, de travailler au perfectionnement et à la multiplication des races nouvellement introduites ou domestiquées. Mais, pour remplir cet objet, la *Société d'acclimatation* ne pouvait se borner à une existence nominale. Elle devait créer, en divers points de la France et de l'étranger, des établissements destinés à recevoir et à élever des espèces animales ou végétales utiles que l'on peut espérer introduire en France; il lui importait surtout de posséder à Paris un établissement central qui fût propre à servir aux essais d'acclimatation, de domestication des animaux et de culture des végétaux étrangers. En 1858, la *Société d'acclimatation* a obtenu de la municipalité de Paris une faveur toute particulière et vraiment magnifique. Un espace, qui n'est pas de moins de vingt hectares, situé dans une des plus belles parties du bois de Boulogne, lui a été gratuitement concédé. Elle a obtenu, en même temps, l'autorisation de percevoir un prix d'entrée à la porte de ce terrain, qu'on lui accorde à titre gratuit, et le droit, qui pourra devenir l'objet d'un négoce lucratif, de vendre au public les espèces animales et végétales créées et multipliées par ses soins. En retour d'avantages si considérables, la ville de Paris n'a demandé aux actionnaires de cette entreprise que de fonder un établissement qui fût à la fois une création utile au point de vue scientifique et agricole, et un embellissement de plus pour le bois de Boulogne. Ce n'est que dans l'avenir que l'on pourra reconnaître si les résultats scientifiques et agricoles obtenus par la *Société du jardin zoologique* justifient la libéralité faite par la municipalité parisienne. Quant au second point de vue, il a été, il faut le reconnaître, pleinement réalisé. L'affluence du public au nouveau jardin, le grand nombre de visiteurs qui viennent lui apporter leur contribution, et qui n'a pas été moindre jusqu'ici de six à sept cents pendant la semaine, et douze à quatorze mille le dimanche prouvent combien la population de la capitale a tenu à connaître et à encourager cette intéressante institution. Si le lecteur veut bien nous suivre dans une excursion rapide à travers le *Jardin zoologique* du bois de Boulogne, nous essayerons de lui donner une idée des richesses scientifiques qui s'y trouvent déjà réunies, et de la manière dont les lieux sont disposés pour en recevoir de nouvelles.

« Le Jardin zoologique d'acclimatation occupe, comme il a été dit plus haut, un espace de vingt hectares, situé au bois de Boulogne, entre Neuilly et la porte des Sablons. On y entre par une grille dont la travée du milieu est réservée aux voitures, et les travées latérales aux fourches caudines du tourniquet, abritées sous deux élégants pavillons. A droite, à demi cachés par des massifs d'arbres et de taillis, sont les bureaux de l'administration et les magasins; à gauche, une immense serre destinée à recevoir les plantes et arbustes exotiques.

« Si l'on fait quelques pas plus loin, on comprend d'un coup d'œil l'ensemble et la disposition du nouveau jardin, qui a été dessiné avec autant de goût que d'intelligence par M. Alphand, ingénieur en chef du bois de Boulogne, et M. Barillet-Deschamps, jardinier en chef du service des promenades et plantations de Paris.

« Ce jardin figure un vallon, au milieu duquel serpente une petite rivière, fort habilement dérivée de sa grande sœur du bois de Boulogne. Vers le milieu de son parcours, elle s'élargit pour former une sorte de lac, qu'entourent des pelouses d'un vert d'émeraude. Sur les eaux de cette petite rivière, on voit s'agiter et s'abattre une foule d'oiseaux aquatiques, appartenant

aux plus beaux palmipèdes connus. Le cygne noir, le cygne blanc à col noir, le céréopse australien, dont la paire vaut 4000 francs; les oies de Gambie (Afrique), de Magellan, de Guinée, des îles Sandwich, l'oie d'Egypte, les oies domestiques du Danube, de Toulouse, etc.; les sarcelles de la Chine, les canards de la Caroline, les petits canards d'Aylesbury (Hollande), les races mignonnes du Labrador, etc., telles sont les principales espèces composant cette collection, peut-être unique, de palmipèdes étrangers.

« Les deux coteaux qui, séparés par la rivière, forment le petit vallon du Jardin zoologique, ont reçu chacun des espèces animales appropriées à leur exposition. Le côté droit, en entrant, exposé au soleil du midi, a été réservé aux animaux habitant les pays chauds et qui exigent une température élevée. C'est là que se trouve la magnanerie, où se feront les éducations de vers à soie anciens et nouvellement introduits, le *bombyx myletta* (ver à soie du chêne), le *bombyx cynthia* et le *bombyx arrindia*.

« Du même côté se trouve l'*oisellerie*. On ne peut accorder que des éloges à cette construction élégante et gracieuse. Malgré les grandes dimensions de cet immense bâtiment de treillage, tout y a été disposé avec bonheur, tant pour l'effet de décoration que pour la facilité pratique du service. Dans ces pavillons aériens, divisés en une foule de compartiments, s'agite tout un monde d'oiseaux appartenant presque tous aux gallinacés et aux échassiers. Citons en particulier des flamants, des ibis roses et des ibis sacrés; différentes sortes de faisans : le faisan Wallich, tiré de l'Himalaya, et le faisan de Cuvier, espèces très-rares que l'on n'avait jamais vues vivantes en Europe; puis le faisan argenté et le faisan doré de la Chine, cet oiseau à l'admirable plumage qui se payerait à prix d'or s'il n'était aujourd'hui acclimaté et devenu très-commun. On voit encore dans cette *oisellerie* une collection de hoccos (de l'Amérique du Sud) de marails (de la Guyane); des perdrix de Gambra, récemment acclimatées par ordre de l'Empereur dans les forêts de l'Etat, des colins (perdix de la Californie, dont la race commence à se répandre dans nos chasses), des gangas originaires de l'Afrique, des pigeons dorés de la Nouvelle-Hollande, des colombes du Labrador, des paons du Japon et de Buénos-Ayres, etc.

« Vient ensuite *la poulerie*, qui ren-

Jardin d'acclimatation. — Poulerie.

Jardin d'acclimatation. — Les outardes.

ferme en ce moment quarante des plus belles espèces de poules, en attendant qu'on puisse réunir les cent douze espèces dont la collection se compose. Mais, telle qu'elle est, cette poulerie est la plus belle qui existe en Europe, et fait l'admiration des connaisseurs. Nous nous permettrons seulement de ne pas approuver l'énorme maçonnerie de béton qui a été construite pour la renfermer. Cette espèce de forteresse circulaire, destinée à n'abriter que des poules et des coqs, est d'un parfait mauvais goût. Les détails de cette construction monumentale à l'usage des oiseaux de basse-cour, ne sont pas d'ailleurs plus heureux que l'ensemble. On a donné aux cages des diverses espèces de gallinacés tout l'aspect d'un tombeau. Cette série de monuments funéraires brouille singulièrement les idées, car on ne s'attendait guère à trouver en plein bois de Boulogne le style du Père-Lachaise. Au lieu de cette massive construction de béton, n'eût-il pas mieux valu des abris rustiques, des cabanes de bois, de roseau et de fil de fer, comme il convient aux mœurs simples et tranquilles de la volaille?

« A l'extrémité du jardin sont placés soixante-douze parcs destinés à recevoir les animaux vivant en plein air. La disposition de ces parcs ne laisse rien à désirer; ils sont vastes et tapissés d'une herbe épaisse; le grillage qui les entoure n'arrête pas la vue, il laisse au contraire s'étendre les regards dans l'intérieur du bois de Boulogne, de telle sorte que les animaux peuvent s'y croire en liberté, comme au milieu de leurs forêts. Des cabanes rustiques, destinées à abriter les animaux pendant la nuit, décorent chacun de ces parcs. C'est là que l'on rencontre les animaux les plus utiles : tels que

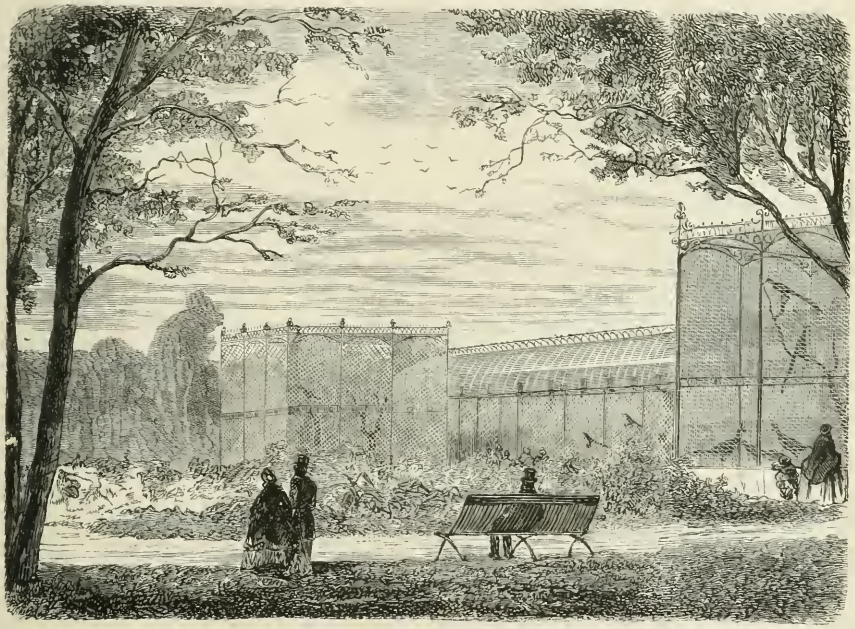

Le Jardin d'acclimatation. — Serre pour l'acclimatation des plantes de haute température.

les jolies et allègres hémiones, eurs métis avec l'ânesse, les yaks et leurs métis avec la vache, dont l'acclimatation est déjà réalisée, et qui renouvellera, dans notre agriculture, des races énervées par une longue domestication. Vient ensuite le beau troupeau de lamas et d'alpagas, qui a été récemment amené à grands frais des Cordillères par M. Rohen. On peut voir à côté, comme pour les comparer entre eux, quelques guanacos ou lamas sauvages du Chili. Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer les différentes espèces de la race ovine : le mouton mérinos de Naz (France), le mouton de Mauchamp (France), dont la laine est si précieuse, les moutons de Crimée, de Barbarie, d'Abyssynie, de Caramanie; les chèvres d'Angora, de Géorgie et de Nubie, etc.

« Nous ne devons pas oublier dans cette énumération rapide, les grands oiseaux étrangers, dont quelques-uns ont reçu, à juste titre, le nom d'*oiseaux de boucherie :* l'autruche, le casoar d'Australie, le nandou (autruche d'Amérique), la grue couronnée, dite *oiseau royal*, la grande outarde, la grue de Numidie ou *demoiselle de Numidie*. Ces magnifiques oiseaux excitent, à juste titre, la curiosité de tous les visiteurs.

« Sur le côté gauche, on a parqué les animaux qui ont moins à redouter que les précédents l'influence d'une exposition froide. Là se trouvent les élégantes antilopes, animal plein de grâce et de légèreté, et dont la chair excellente serait une précieuse acquisition pour nos chasses de luxe. Le Jardin zoologique en possède trois espèces : l'antilope *leuchorix*, ou algazelle, l'antilope *nigaul* et l'antilope *dorcas*, ou gazelle d'Afrique.

« Dans le parc destiné aux différentes espèces de

cerfs, on remarque le cerf d'Aristote, le cerf de Bornéo, du Canada, le cerf Axis, le cerf-cochon (Inde). Tous ces différents parcs viennent se raccorder à un rocher central, d'un aspect pittoresque, formé de blocs artistement amoncelés, et sur lesquels bondissent, avec une agilité surprenante, quelques ruminants exotiques : les mouflons de Corse, de l'Algérie et du Maroc. On les voit grimper, escalader et redescendre sans cesse les anfractuosités de ce rocher gigantesque. *Pendentes de rupe :* la race des chèvres n'a pas dégénéré depuis Virgile.

« Non loin du rocher des ruminants, s'élève un pavillon rectangulaire, destiné à abriter l'*aquarium :* c'est là que les principaux poissons d'eau douce et d'eau de mer, ainsi que les crustacés, distribués dans quinze bassins aux parois de verre, sont vus et observés vivants, mêlés aux plantes marines et aux coquillages. Cet aquarium est à lui seul une merveille.

« Tel est l'ensemble du Jardin zoologique que la *Société d'acclimatation* a créé au bois de Boulogne. Au point de vue de l'agrément et de l'heureuse disposition, on ne peut qu'applaudir au résultat, et les visiteurs sont unanimes sur ce point. Quant aux moyens employés pour réunir dans un même lieu un si grand nombre d'animaux, leur fournir les meilleurs abris, assurer leur conservation et leur entretien, on ne pouvait concevoir d'inquiétude à cet égard, puisque l'entreprise était sous la haute main de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, le fondateur et le président de la *Société d'acclimatation*. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a été, dans cette circonstance, heureusement secondé par son fils, M. Albert Geoffroy, sous-directeur du jardin. La place de directeur avait été primitivement donnée à un naturaliste qui jouissait d'une célébrité européenne pour la connaissance et la conduite des espèces animales et végétales étrangères, M. Mitchell, de Londres. Mort en 1859, au plus fort des travaux du nouveau jardin, M. Mitchell a été remplacé par un médecin fort instruit, le docteur Rufz de Lavison, qui a résidé pendant de longues années à la Martinique, et qui saura faire profiter le jardin zoologique de Paris des connaissances nombreuses et variées qu'il a su acquérir pendant son séjour aux Antilles, sur cette branche de l'histoire naturelle appliquée. Notre ancien ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Luys, ainsi que MM. Jacquemart, Pomme, Debains et D'Epremesnil, membres du comité de direction de la *Société d'acclimatation*, ont aussi particulièrement contribué à la création du Jardin zoologique du bois de Boulogne.

« On voit, en résumé, que la fondation de ce jardin zoologique atteindra pleinement le but qu'on s'était proposé, et qui consiste à acclimater, à multiplier et à répandre dans le public les espèces animales et végétales qui sont ou seraient, par la suite, nouvellement introduites en France, et paraîtraient dignes d'intérêt par leur utilité ou leur agrément. Mais ce qu'il importe de dire, c'est que cet établissement sera surtout utile au point de vue de l'exemple, c'est-à-dire comme devant provoquer des institutions analogues dans les principales villes de la France et de l'étranger. La *Société du Jardin zoologique* n'a certainement pas la prétention d'acclimater dans un coin du bois de Boulogne tous les animaux et toutes les plantes utiles répandus dans l'univers ; mais en mettant sous les yeux du public quelques-unes des richesses qu'il est possible de réunir dans un certain lieu, soit pour le règne animal, soit pour le règne végétal, elle inspirera aux personnes éclairées le désir de tenter en d'autres parties du monde de semblables essais. Il est à espérer que dans les principales villes de la France et de l'étranger, surtout dans les villes maritimes, et dans les localités particulières de plaine ou de montagne, on verra se créer de semblables jardins, qui seraient tout à la fois pour ces villes des établissements d'utilité et d'agrément. Les travaux d'acclimatation se feraient ainsi dans les conditions climatologiques les plus diverses, ce qui est d'ailleurs le seul moyen d'obtenir des résultats instructifs et certains. Borné à Paris, le Jardin zoologique ne serait qu'un objet de curiosité populaire dont l'intérêt s'épuiserait vite une fois cette curiosité satisfaite. Mais des jardins d'acclimatation créés dans toute la France, ou plutôt dans tout l'univers, constitueraient une espèce d'association cosmopolite dont les grandes capitales seraient le centre ; ils serviraient d'intermédiaire pour se procurer sûrement et avec facilité les espèces dont on voudrait tenter l'acclimatation, et favoriseraient merveilleusement les échanges. Ce serait là une nouvelle application du principe moderne de l'association, qui supplée à l'insuffisance individuelle. Déjà, du reste, cet exemple commence à porter ses fruits. Aux îles Canaries, on vient de créer un jardin d'acclimatation à peu près analogue au nôtre ; le vice-roi d'Égypte songe à en établir un près du Caire, et le prince Ferdinand-Maximilien d'Autriche se proposait d'en fonder un dans l'île de Crôma, sur les côtes de la Dalmatie. Ce qu'il faut donc voir dans la création du Jardin zoologique de notre capitale, ce qui fait son véritable caractère, c'est l'exemple que Paris donne aux autres villes de la France et de l'étranger. Un écrivain célèbre a dit : « Cinq ou six hommes ont pensé et créé des idées, et « le reste du monde a travaillé sur ces idées. » N'est-ce pas là un peu le rôle de Paris vis-à-vis du monde intellectuel[1] ? »

Est-il besoin d'insister sur les destinées que réserve à l'humanité le mouvement des sciences, si prodigieux dans notre siècle? L'homme connaît mieux la nature : il profite de toutes les richesses dont elle est parée ou qu'elle recèle dans son sein. Il sait acclimater les animaux, il pénètre et emploie la vertu de toutes les plantes; il a tellement surpris les secrets de la nature, qu'il reproduit artificiellement ses créations. Comme elle il provoque des naissances : il compose et décompose. Il mêle les substances, transforme les liquides en solides et réciproquement. Il emprunte aux éléments leur puissance pour faciliter son travail, et la nature lui donne sans cesse des armes pour la vaincre elle-même. Cette prospérité qu'il doit à son esprit inventif, n'a-t-elle pas déjà, comme nous l'avons démontré, servi à l'amélioration de son état social? L'homme plus heureux sur la terre s'abandonnera moins aux passions qui le dégradent. Cet esprit inventif le porte à toujours oser : il travaille plus qu'autrefois, il sent mieux la solidarité qui l'unit aux autres hommes : ses préjugés tombent avec les distances, ses superstitions avec son ignorance. Il pourra rendre à son Créateur un compte merveilleux de ses œuvres. S'il a commis bien des crimes, il pourra dire : Je tombe nu sur la terre, j'ai

1. L. Figuier, *Année scientifique.*

changé la face de mon domaine; je l'ai exploré, défriché, assaini, embelli. Je l'ai orné de sociétés civilisées, d'arts ingénieux. Par la pensée j'ai retrouvé toutes les lois que la sagesse éternelle avait imposées au monde : j'ai calculé les astres et déterminé l'exacte position de ma planète. J'ai trouvé la mécanique céleste! Je me suis rapproché par la science de l'Être qui m'a donné l'intelligence : ainsi je me suis rendu moins indigne de son regard; j'ai réellement prouvé que j'étais le roi de la création!

§ 7. LES ARTS.

Ce qui manque aux arts, en notre siècle, ce ne sont pas les encouragements. Les expositions permettent à tous les talents de se produire au grand jour, et ce qui manque à ces expositions, ce ne sont pas les tableaux, car on défile devant deskilomètres de peinture. « Ce qui doit surtout frapper les étrangers qui visitent nos expositions de peinture, c'est la diversité des genres. Le temps n'est plus où nos artistes se groupaient par école. On ne trouve plus à Paris de ces grands ateliers qui comptaient les élèves par centaines, et qui engageaient des batailles chaque fois qu'ils se rencontraient dans la rue. L'atelier de M. Ingres a été le dernier. Aujourd'hui, chaque artiste travaille chez soi et pour soi; chacun prétend à l'originalité.

« Au dix-septième siècle, tous les peintres français avaient un air de famille : Poussin, Lesueur et Lebrun différaient par leur talent et non par leur manière. Au dix-huitième siècle, la France entière imitait Boucher et Watteau; il y a cinquante ans tous les artistes français, sans exception, relevaient de David. Aujourd'hui, l'école française n'est qu'une immense collection d'individualités diverses, ou plutôt il n'y a plus d'école française. Ce n'est pas que tous nos artistes ne soient originaux; l'un imite les Hollandais, l'autre les Vénitiens, l'autre les Florentins, l'autre les Espagnols, l'autre son voisin [1]. »

M. Ingres est le plus fortuné des peintres de nos jours : il jouit de sa gloire. L'Empereur a honoré en lui les artistes en l'appelant au Sénat. Cette période de quinze ans a vu disparaître des peintres célèbres plus jeunes que M. Ingres. P. Delaroche (1856), Decamps (1860), E. Delacroix (1863), Hippolyte Flandrin (1864). Ce sont des pertes très-sensibles pour l'art qui avait tant besoin de ces maîtres.

Hippolyte Flandrin complétait M. Ingres; il était son côté spiritualiste, le transformateur de l'idée païenne de l'enseignement du maître en idée chrétienne; plus préoccupé de l'idéalisation de la pensée que de celle de la forme même, plus amoureux du sens que de la lettre, plus saisi par le sentiment psychologique que par le sens matériel, adonné à ces vagues aspirations mystiques des âmes religieuses qui trouvent les lois de leur esthétique dans les plus profonds et les plus secrets abîmes de leurs croyances.

M. Ingres est dominé avant tout par le culte de la forme, l'élégante pureté de la ligne; les splendeurs discrètes de la chair sont les divinités de ses autels; il a poursuivi pendant quatre-vingts ans l'image idéale de la beauté physique, de la beauté pittoresque, et l'*Odalisque*, la *Source*, la *Vénus* attestent l'ardeur de sa persévérance et la portée vraiment remarquable de son talent. Plusieurs de nos critiques, après avoir établi que M. Ingres n'a jamais été coloriste, lui ont refusé les qualités du dessinateur, et ils ont tenté de le faire descendre du rang élevé qu'il occupe parmi nos artistes, pour le rejeter fort loin derrière tel ou tel peintre incomplet, qui n'a été toute sa vie qu'un ébaucheur fantastique, ne réalisant jamais les promesses que ses débuts avaient, disait-on, solennellement formulées.

Ces critiques ont commis une erreur grave. M. Ingres est un grand artiste, le plus grand de notre école du dix-neuvième siècle, non parce qu'il est arrivé à l'idéalisation parfaite de la forme humaine, parce qu'il a trouvé le *beau absolu;* mais parce qu'il s'est, plus qu'aucun autre artiste de son temps, approché, par la grandeur de ses formules et la haute distinction de sa manière, de la perfection que notre nature peut obtenir.

La décoration de l'église Saint-Germain-des-Prés et la magnifique frise de l'église Saint-Vincent-de-Paul resteront l'honneur d'Hippolyte Flandrin. Dans ces deux belles œuvres, tout est grand et simple, tout est vrai au point de vue religieux, et tout revêt ce grand caractère que l'idéalisation de la pensée et de la forme donnent à la vérité humaine. H. Flandrin n'admettait pas le réalisme étroit et mesquin que l'on pratique aujourd'hui; il croyait à la noble poésie de l'art, et il la portait si haut dans son saint amour, qu'il souffrait de l'entendre discuter devant lui. Il ne niait pas qu'un artiste ne pût faire preuve de beaucoup de talent en peignant sans choix et sans discrétion tout ce que la nature offre à sa vue, mais il pensait que celui-là est seul un homme de génie qui transforme les défectuosités en beautés, et les discordances en harmonies.

On ne saurait passer sous silence, le portrait de S. A. I. le prince Napoléon et un autre portrait connu sous le titre : la *Jeune Fille à l'œillet*, qui sont presque des chefs-d'œuvre, tant ils reproduisent dignement et fidèlement la nature morale et la nature physique des modèles.

« La France a perdu aussi, le 17 janvier 1863, Horace Vernet, un de ses grands peintres, un de ses talents supérieurs et populaires comme elle les a aimés de tout temps, comme elle les préfère toujours, un grand talent naturel et facile. Horace Vernet, adopté dès ses débuts par le sentiment national, l'a retrouvé fidèle à sa dernière heure. Sa longue carrière qui, comme celle des plus glorieux artistes, a eu ses heures inégales et quelques jours nébuleux, a été, somme toute, admirablement remplie et complétée. Il n'a cessé de développer et de varier en mille applications le don qu'il avait reçu de la nature. Il avait conscience et il se rendait parfaitement compte de cette unité si nécessaire de direction et d'emploi. Les distractions et digressions qu'il s'était souvent accordées en dehors de sa route principale, n'étaient, à ses propres yeux, que des digressions, et il ne rentrait ensuite qu'avec plus de bonheur et de certitude dans la voie qui l'avait conduit à la grande renommée. Peintre de l'armée française, peintre d'histoire d'une grande époque, et de tous les généreux souvenirs qui s'y rattachaient, comme de tous les brillants faits d'armes qui en con-

1. Ed. About, *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts de 1855.*

tinuaient la tradition, il était de plus un homme d'esprit, un caractère aimable, une nature droite, honnête, loyale, vive et sensée[1]. »

« Horace Vernet avait été le peintre favori de la monarchie de Juillet. Il lui fut donné aussi d'être au moins au début et pour la mise en train, le peintre de notre armée de Crimée. Mais il n'eut pas le courage de suivre l'expédition jusqu'au bout. L'année 1855 lui ménagea un beau et flatteur triomphe. La salle qu'il occupa et qu'il remplit tout entière à l'Exposition universelle soutint, à sa manière, la concurrence avec la salle d'Ingres et avec les pans de murailles couverts par d'éclatants rivaux. Ce fut un jury composé de peintres appartenant à toutes les nations de l'Europe qui lui assigna même le premier rang, en lui décernant la grande médaille d'honneur. Cette préférence se marque volontiers encore dans l'opinion des étrangers, et tout récemment Landseer, le célèbre peintre anglais, se trouvant à une réunion d'artistes et d'amateurs, disait : « Les tableaux de Vernet l'emportent sur ceux de tous ses rivaux, parce qu'en dehors de leur propre mérite, ils ne procèdent que de lui-même et de l'observation de la nature ; chez tous les autres peintres, et dans toutes leurs œuvres

Hippolyte Flandrin.

sans exception, vous trouverez toujours une réminiscence de quelque ancien maître. »

L'Empereur, apprenant au mois de décembre 1862, la grave maladie de l'illustre artiste, lui écrivit : « Mon cher monsieur Horace Vernet, je vous envoie la croix de la Légion d'honneur, comme au grand peintre d'une grande époque. J'espère que ce témoignage de mon estime adoucira les douleurs que vous éprouvez, et je fais des vœux pour votre prompt rétablissement. Croyez à tous mes sentiments. Napoléon. » Cette haute distinction, accordée à notre peintre populaire, couronnait dignement une noble vie qui s'éteignait un mois plus tard.

Nous ne chercherons pas à apprécier et à classer les peintres qui, sans remplir les trouées faites par la mort, jouissent maintenant de la célébrité ou du moins de la notoriété. Nous nommerons seulement Robert Fleury, Lehmann, Cabanel, Yvon, le peintre de Malakoff et de Solférino, Gérôme, Puvis de Chavannes, Baudry, Signol.

Meissonier, grâce à l'originalité de son talent, mérite une place à part.

« M. Meissonier est peut-être le peintre le plus consciencieux de l'école moderne. Personne n'a aimé

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.*

dans l'art et poursuivi avec autant d'ardeur la perfection matérielle et la vérité morale. Il n'a pas de défauts proprement dits; ses erreurs ne sont que la suite d'un excès d'ambition vers le parfait.

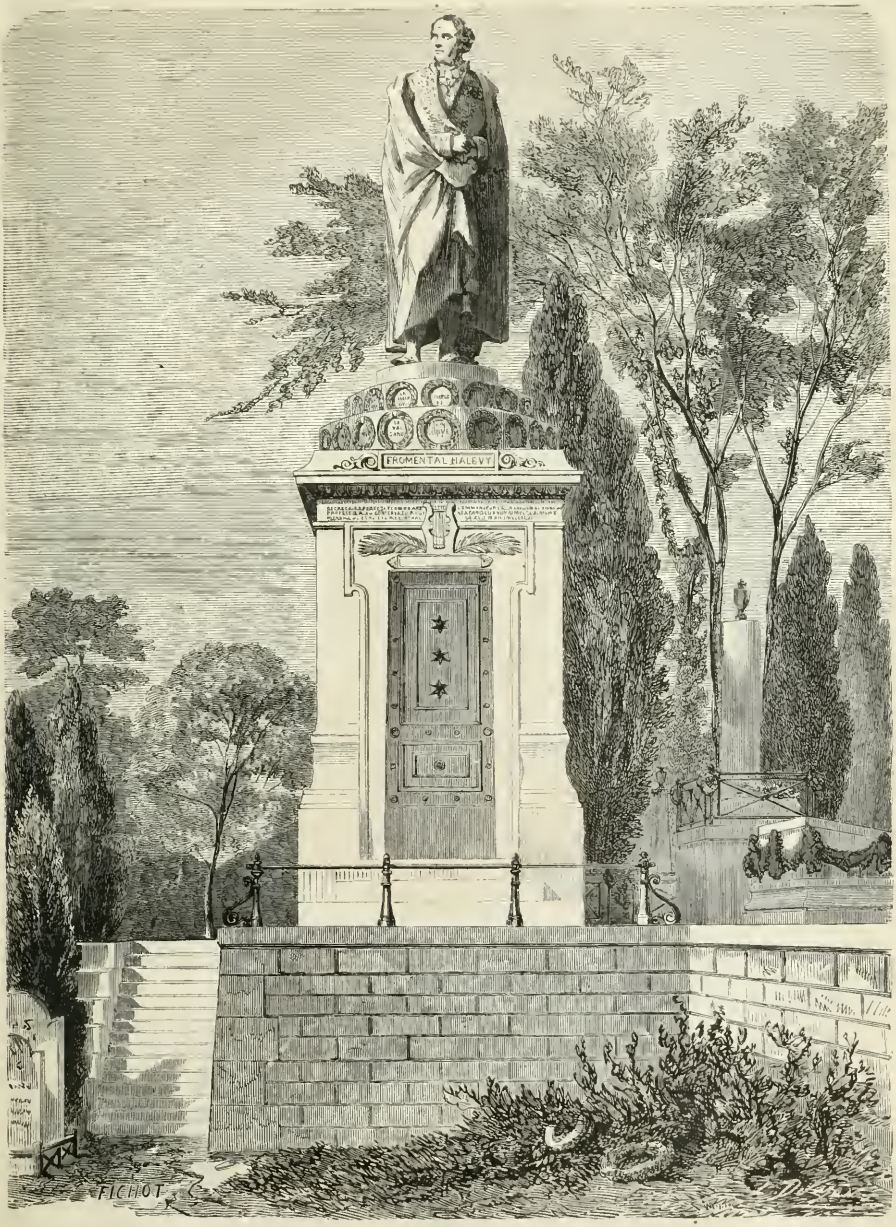

Tombeau d'Halévy.

« Porté par nature à l'étude spéciale de la figure isolée, il réussit merveilleusement à placer sur le masque de ses personnages l'expression qu'il a choisie. Aussi, dans ses œuvres, malgré l'importance de l'ac-

cessoire, — du mobilier, puisqu'il faut le dire, — jamais le décor n'écrase le sujet principal. La première place est réservée à l'homme, qui attire tout d'abord l'attention. Lorsque celle-ci est amplement satisfaite, alors et seulement alors, elle se reporte sur le milieu même où agit le héros du petit drame. C'est par là que M. Meissonier se place au-dessus des Hollandais, de Gérard Dow en particulier, qui se préoccupe avant toutes choses de l'accessoire au détriment du principal.

« L'auteur du *Petit homme à la fenêtre; des Encyclopédistes, du Liseur*, accorde beaucoup plus qu'on ne daigne le reconnaître au sentiment et à la rêverie. La pensée, — sereine, ou mélancolique, ou railleuse, — l'humaine pensée habite sous le front de ses personnages, brille dans leurs regards, s'harmonise avec l'expression du visage, toujours juste, naturelle et spontanée. Ce qui a souvent nui aux créations de l'artiste auprès de ceux qui aiment la recherche et l'impossible, c'est qu'elles sont trop simplement vraies. Or, la vérité simple, dépouillée de tout apprêt visible, est le comble de la science dans tous les arts.

« Les œuvres de M. Meissonier prouvent une préoccupation constante de l'expression non pas rigoureusement élevée, mais humaine. Il se plaît à traduire la finesse et l'esprit. La réflexion, la méditation sérieuse et vague, celle du philosophe ou de l'amant, lui ont fourni le prétexte de compositions charmantes et souvent touchantes; il n'a même pas reculé devant la naïve niaiserie (voyez *la Confidence*); il peint avec ravissement la satisfaction intérieure du mélomane. Lorsqu'il lui arrive de manquer un type ou un ensemble, c'est qu'il sacrifie à telle ou telle convention dont par sa distinction native son talent triompherait avec aisance.

« Parfois on accuse ce talent de sécheresse. Cette sécheresse, on peut la rencontrer çà et là dans l'exécution, jamais dans la pensée. En insistant sur le côté rêveur, sur le cachet d'intimité expansive qui perce dans les tableaux de M. Meissonier, il faut de nouveau exprimer le regret qu'il n'ait pas interprété la physionomie de la société qu'il avait sous les yeux, et surtout qu'il n'ait pas fait dans ses compositions la part la plus large à la femme. Son pinceau délicat et subtil eût laissé de précieux témoignages sur la femme du dix-neuvième siècle. La pénétration du peintre aurait, je n'en doute pas, déchiffré cette énigme, éclairé ce sphinx qui s'est rarement livré dans sa multiple vérité à l'artiste moderne [1] »

Parmi les paysagistes et les peintres d'animaux, ceux qui se distinguent le plus sont MM. Corot, Français, Rousseau, Courbet, Troyon, Mlle Rosa Bonheur. Mlle Rosa Bonheur a été cette année (1865) décorée de la Légion d'honneur, et le décret était signé par une femme, l'Impératrice, qui tint à marquer ainsi sa régence par un hommage inusité au talent d'une femme.

Notre célèbre sculpteur David d'Angers est mort en 1856. Pradier a également disparu. MM. Rude, Dumont Duret, Debay, Etex, Bonnassieux, Barye, Clesinger, Jules Droz, Gatteau, Claude Guillaume, le comte de Nieuwerkerke, Perraud, forment à peu près et à des degrés bien divers, la liste de nos meilleurs sculpteurs.

« La caricature a joué un grand rôle au dix-neuvième siècle : inaugurée par M. Pigal dès 1818, continuée par Charlet, Daumier, Granville, elle fut surtout popularisée par Gavarni. « Gavarni est l'observation même. » Tout ce qui a passé et défilé sous nos yeux depuis trente-cinq ans en fait de mœurs, de costumes, de formes galantes, de figures élégantes, de plaisirs, de folies et de repentirs, tous les masques et les dessous de masques, les carnavals et leur lendemain, les théâtres et leurs coulisses, les amours et leurs revers, toutes les malices d'enfants petits ou grands, les diableries féminines et parisiennes, comme on les a vues et comme on les regrette, toujours renaissantes et renouvelées, et toujours semblables, il a tout dit, tout montré, et d'une façon si légère, si piquante, si parlante, que ceux même qui ne sont d'aucun métier ni d'aucun art, qui n'ont que la curiosité du passant, rien que pour s'être arrêtés à regarder aux vitres, ou sur le marbre d'une table de café, quelques-unes de ces milliers d'images qu'il laissait s'envoler chaque jour, en ont emporté en eux le trait et retenu à jamais la spirituelle et mordante légende [1]. »

Gavarni n'est plus de notre période et Cham lui a succédé.

Un artiste que notre époque peut revendiquer, c'est le dessinateur fécond et original qui s'appelle Gustave Doré. Il a illustré Rabelais, le Dante, Don Quichotte. Il vient d'illustrer la Bible. Rien n'égale la vigueur de ce crayon magique, aussi rapide que hardi, qui en quelques années a produit des œuvres innombrables et se montre assez souple pour se prêter à tous les genres, pour nous tracer dans sa vérité la figure osseuse du chevalier de la Manche, dans leur horreur les souffrances des victimes de l'enfer, dans leur beauté les angéliques visages des habitants du ciel.

La mort nous a enlevé deux grands musiciens : Halévy (1861) et Meyerbeer (1864). Halévy, l'auteur de la *Juive*, de la *Reine de Chypre*, de *Charles VI* et de tant de charmants opéras-comiques, était un talent tout français. Il avait la grâce, la mélodie. Il travaillait beaucoup. C'était en même temps un noble cœur, et tous les artistes le regrettèrent. Le Corps législatif a voté une pension à sa veuve, dont la piété a fait revivre sur le marbre, et de mémoire, les traits du grand compositeur.

Meyerbeer était Allemand. Mais il avait adopté la France comme sa seconde patrie, et sa vie est assez intéressante pour qu'elle nous arrête. C'était de nos compositeurs celui dont les œuvres étaient les plus récentes.

Meyerbeer, né à Berlin en 1794, avait quinze ans lorsqu'il se rendit à Darmstadt auprès de l'abbé Vogler. Il entra dans cette sévère école, où il eut pour condisciples Winter, Ritter, Knecht, et Weber, le plus célèbre de tous. Ces jeunes gens ne travaillaient point comme des musiciens, mais comme des ascètes. Les exercices pieux, les méditations, le travail se partageaient leurs journées. Les heures étaient fixées avec une régularité monastique. Pour toute récréation, l'abbé Vogler menait ses élèves à l'église, où il y avait deux orgues. Le maître improvisait une fugue sur l'un de ces instruments, et l'élève devait la reprendre et la développer sur l'autre. Cela dura deux ans. Un beau jour l'abbé contre-pointiste ferma son école, et entreprit, avec ceux de ses élèves qui avaient fait vœu de ne jamais le quitter, un pèlerinage musical à travers l'Allemagne.

1. E. Chesneau, *les Chefs d'école.*

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.*

A dix-huit ans, Meyerbeer fait représenter à Munich son premier oratorio : la *Fille de Jephté*. Il obtient de grands succès à Vienne ; il y rencontre Hummel, il l'entend ; ce beau style, ce jeu si pur et si exquis, cette élégance et cette grâce inexprimables font la plus vive impression sur le jeune artiste, et au lieu de débuter le lendemain de son arrivée, comme il en avait le dessein, il s'enferme dans une petite chambre d'auberge, il y travaille jour et nuit, durant dix mois, avec cette volonté puissante qui a été la moitié de son génie, et il ne joue en public que lorsqu'il est bien sûr d'avoir pris aux deux écoles de Clementi et de Hummel leurs qualités les plus précieuses et leurs plus brillants effets. On peut imaginer les transports qu'il excita dans les salons de Vienne, si bons juges, et de tout temps si passionnés pour la musique instrumentale. Si Meyerbeer n'eût pas cessé de jouer du piano, j'entends dans les salons et dans les concerts, les Lizt, les Thalberg, ni aucun virtuose des plus illustres ne l'eussent dépassé.

Mais d'autres destinées l'attendaient. Il fit représenter les *Deux Califes*, qui n'eurent pas un plus chaleureux accueil que la *Fille de Jephté*. Tout cela était savamment écrit, et l'abbé Vogler n'y eût point trouvé à redire. Par malheur, l'opéra-comique ne parut pas beaucoup plus gai que l'oratorio. Salieri approuva fort quelques morceaux peu goûtés de la foule ; mais, pour ce qui était de la mélodie, il conseilla au jeune maître d'aller puiser à la source. Meyerbeer aussitôt passa les Alpes ; il poussa le cri des artistes et des conquérants : Italie ! Italie ! Il admira le *Tancredi* dans sa nouveauté et dans sa fleur ; il composa pour les principaux théâtres de Venise, de Turin, de Padoue, des œuvres très-applaudies et très-dignes de l'être ; il s'assimila, avec une facilité merveilleuse, les procédés mélodiques de l'école italienne. Mais les succès d'*Emma* et du *Crociato* soulevèrent en Allemagne une réprobation universelle. On n'eût point attaqué avec plus d'aigreur et d'emportement un transfuge et un traître, et Weber lui-même, rompant brusquement avec son ami, dans une correspondance devenue célèbre, lui reprocha comme une défection, ce qui n'était qu'une transition nouvelle de ce talent fait pour grandir et se transformer sans cesse. Au reste, aucun critique n'a été plus sévère que l'auteur pour ces productions de sa jeunesse dont bien des maîtres se fussent enorgueillis, et lorsqu'un ancien directeur des Italiens, qui avait parfois des accès de folie, s'obstina à vouloir reprendre le *Crociato*, Meyerbeer fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher.

Arrivons bien vite à la date mémorable, à l'éclatante apparition d'un chef-d'œuvre, qui n'a pas eu de modèle et qui n'aura pas d'imitateurs. Après six ans d'une retraite absolue, et lorsqu'on croyait que l'auteur de *Marguerite d'Anjou* et de l'*Exilé de Grenade* avait renoncé à la scène, Meyerbeer se révèle tout à coup, le front couronné de l'immortelle auréole ; il arrive avec un monde nouveau ; il a trouvé sa voie, il a créé, de toutes pièces, le nouveau drame musical, et il a marqué en même temps la limite du genre ; il a dit à ceux qui seraient tentés de le suivre : « Vous n'irez pas plus loin ! »

Je n'ai qu'à citer ses grandes œuvres, jouées sur tous les théâtres du monde, traduites dans toutes les langues et que tout artiste sait par cœur : *Robert le Diable*, les *Huguenots* et le *Prophète* (1849), et dans un autre ordre, l'*Étoile du Nord* (1854), le *Pardon de Ploërmel* (1859) et enfin... Mais il faut s'arrêter ici, car au moment où un nouveau chef-d'œuvre, l'*Africaine*, allait entrer en répétition sous les yeux du maître, cette grande et illustre carrière a été tout à coup interrompue.

Il nous reste encore Rossini et Auber. Rossini écrit toujours de belle musique, mais s'obstine à ne rien publier. Auber a encore, paraît-il, des mélodies charmantes à nous donner. Au second rang, en approchant quelquefois du premier, viennent Félicien David, Gounod l'auteur de *Faust*, Ambroise Thomas, Victor Massé, Maillard, Mermet, etc. Espérons qu'une nouvelle génération se formera et ne laissera pas s'éteindre le précieux flambeau de l'art.

§ 8. CONCLUSION.

Dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, on sent le besoin de nouveaux hommes. Les noms qui brillent aujourd'hui datent d'il y a trente ou vingt ans. Ceux qui depuis une quinzaine d'années sont venus à la renommée, n'ont pas l'éclat qu'avaient les noms du mouvement de 1825 à 1830. Il ne faut pas s'abuser sur notre situation intellectuelle. Sans être pessimiste on peut concevoir des craintes pour l'avenir. J'aime mieux ne concevoir que des espérances L'amour de l'art, de la science pure, du beau, n'est point perdu. Nous goûtons encore les modèles ; nous exaltons les grands maîtres. Tout porte à croire que nous ne les méconnaîtrons pas lorsqu'il s'en produira de nouveaux.

En terminant un livre tel que celui-ci, qui se ferme sur des événements à peine assoupis, sur des réputations naissantes, on est embarrassé d'une conclusion. Mais si l'on s'élève au-dessus de l'heure présente, du règne actuel, si on quitte le détail pour embrasser l'ensemble du siècle, on ne peut s'empêcher d'admirer la grandeur du spectacle. Ce sera certainement un des plus beaux siècles de l'humanité dans le domaine de la politique comme dans celui de la pensée. Il ne surnargera peut-être pas autant de noms qu'on le croit aujourd'hui, et bien des figures au premier plan dans ce livre, seront reléguées peut-être au second ou au troisième. Mais la source de bienfaits qui aura résulté, pour la société humaine, de l'amélioration des formes politiques, du bien-être, de l'extension de la science et de l'industrie, pèsera d'un grand poids devant nos juges futurs. Il y a maintenant un degré de mauvais gouvernement que les nations ne sauraient plus supporter. Le droit de la souveraineté populaire est contesté dans beaucoup de pays, mais il est plus respecté en réalité qu'en apparence. La paix n'est plus seulement l'objet des désirs des peuples : c'est un besoin. L'activité européenne déborde au-delà de nos rivages, et nous voulons faire participer le monde entier à nos progrès. Nous ne sommes pas dans le règne de l'âge d'or, et bien des injustices crient encore contre nous. Mais nous le sentons. Nos journaux le répètent sans cesse, d'un bout de l'Europe à l'autre. Le mal aperçu est presque guéri. L'opinion possède une grande force et c'est une force qui tuera à la longue les canons rayés. Nous nous sommes trop laissés aller aux douceurs de la vie, et nous jouissons avec trop d'inde-

lence des merveilles que nous créons. Nous avons, par là, perdu un peu du goût des arts et de la poésie. Ce goût renaîtra et, en attendant, il est à peu près compensé par la haute raison de nos penseurs, par le génie de nos savants. Ne cessons de travailler : léguons à nos enfants plus d'ordre, de sécurité, de bien-être, de moralité, surtout de liberté, et laissons faire au ciel.

Quoi qu'il en soit, songeons que notre pays doit toujours servir de modèle. Il n'est pas le premier par l'industrie, ni même par la science. Mais la France perfectionne ce qu'elle ne découvre pas : son génie actif et fécond ajoute aux idées qui lui viennent du dehors. Maintenons notre pays, sans faux orgueil, à la place qui lui convient et, s'il se peut, poussons le plus haut. C'est là surtout la conclusion que je vou-

Meyerbeer.

drais tirer de ce livre consacré à la France, inspiré par l'amour de la France.

Notre pays a hérité d'Athènes et de Rome : il semble avoir reçu la vivacité d'esprit du peuple de Périclès, comme il a reçu évidemment l'esprit militaire et l'esprit de discipline qui ont fait la fortune des Romains. En France, l'excès en tout déplaît, et notre intelligence, amie des idées nettes et justes, cherche toujours son guide dans la raison en même temps que notre cœur s'échauffe aux rayons des grands et nobles sentiments. L'égoïsme ne fut jamais et ne deviendra pas notre caractère. « La France, a dit l'Empereur Napoléon III, est la seule nation qui fasse la guerre pour une idée. »

« La France, disait aussi le comte de Maistre, a deux bras avec lesquels elle remue le monde : sa lan-

gue et l'esprit de prosélytisme qui orme l'essence de son caractère. C'est grâce à cette double influence qu'elle exerce une magistrature réelle sur les autres nations. »

Sa langue se répand de plus en plus. Un des historiens les plus renommés de l'Allemagne contemporaine, Léopold Ranke, a, dans son dernier ouvrage, représenté la France comme ayant reçu la mission de réviser, d'époque en époque, les grandes lois de la vie européenne. C'est elle en effet qui, en 1789, a définitivement condamné l'Europe féodale : c'est elle qui, sous le Consulat, a posé les bases du droit civil. Sa législation, son administration lui sont empruntées par les nations qui veulent se régénérer. On l'imite même dans les plus petites choses, et le Français, qui voyage, retrouve dans les pays les plus éloignés quelque image de nos institutions ou quelque copie ridicule de nos usages et de notre littérature. Londres a une grande puissance commerciale, mais il n'exerce pas l'influence de Paris : il n'est point de cité qui n'ait les regards fixés sur notre capitale et n'essaye de la suivre de loin. Le nom de Franc en Orient sert à désigner tous les Européens. C'est que si notre nation n'est point celle qui possède le plus de colonies, elle a plus que toutes les autres promené partout ses armes et son glorieux drapeau.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

Chap. Pages.

XVI-XVIII. Conquête de la Lombardie. — Solferino..... 1

§ 1. Entrée de Victor-Emmanuel et de Napoléon III à Milan; combat de Melegnano (8 juin)..... 1
§ 2. L'armée alliée à Milan; proclamation de l'Empereur aux Italiens..... 8
§ 3. Chute des gouvernement de Florence, de Parme et de Modène; le corps d'armée du prince Napoléon en Toscane; évacuation des Romagnes par les troupes autrichiennes; Rome et Naples..... 14
§ 4. Attitude de l'Europe; Angleterre; chute du ministère tory; Allemagne; mobilisation de l'armée fédérale; rôle de la Prusse; la Russie; circulaire du prince Gortschakeff..... 18
§ 5. Marche de l'armée alliée en Lombardie; retraite des Autrichiens..... 23
§ 6. Bataille de Solferino (24 juin 1859); plan de la bataille..... 30
§ 7. Attaque et prise des hauteurs de Solferino et de Cavriana..... 34
§ 8. Lutte du quatrième corps (général Niel) dans la plaine de Medele. — Le troisième corps (maréchal Canrobert)..... 39
§ 9. L'orage; retraite générale des Autrichiens..... 46
§ 10. Lutte de l'armée piémontaise à San Martino; considérations sur la bataille de Solferino..... 47
§ 11. Le champ de bataille; les blessés; le traité international de Genève..... 51

XIX. Villafranca..... 63

§ 1. Passage du Mincio par l'armée française (1er juillet); jonction du 5e corps avec l'armée principale; la flotte devant Venise..... 63
§ 2. Attitude de l'Europe. Mission du général Fleury à Vérone..... 66
§ 3. Le prince Napoléon à Verone; les préliminaires de Villafranca..... 74
§ 4. Retour de l'Empereur; effet de la paix de Villafranca en France et en Europe..... 79
§ 5. Rentrée des troupes d'Italie; le camp de Saint-Maur; fêtes des 14 et 15 août; l'amnistie du 16 août..... 82

XX. Résultats de la guerre d'Italie. La question romaine. L'unité italienne..... 86

§ 1. Traités de Zurich (16 octobre-10 novembre 1860); situation des États de l'Italie centrale; les Romagnes..... 86
§ 2. La brochure « le Pape et le Congrès »; le gouvernement temporel..... 87
§ 3. Lettre de Napoléon III au Pape Pie IX; M. Thouvenel ministre des affaires étrangères; rentrée de M. de Cavour au pouvoir en Italie..... 94
§ 4. Annexion de l'Italie centrale au Piémont; réunion de la Savoie à la France (mars-juin 1860)..... 98
§ 5. Rome; l'armée pontificale et le général Lamoricière.. 100
§ 6. Le royaume de Naples; insurrection de Sicile (avril-mai 1860)..... 103
§ 7. Garibaldi; l'expédition des Mille; débarquement à Marsala (15 mai); bataille de Calafatimi; prise de Palerme..... 107
§ 8. Essai de gouvernement constitutionnel à Naples; bataille de Milazzo (20 juillet) en Sicile; prise de Messine. 111
§ 9. Débarquement de Garibaldi dans les Calabres; conquête des provinces méridionales..... 114
§ 10. Entrée de Garibaldi à Naples (7 septembre); retraite de François II à Gaète..... 118
§ 11. Invasion des États de l'Église par l'armée sarde (11 septembre); bataille de Castelfidardo (18 septembre 1860)..... 121
§ 12. Bataille du Vulturne entre l'armée napolitaine et les garibaldiens (1er octobre 1860)..... 123
§ 13. Entrée des Piémontais dans le royaume de Naples Garibaldi et Victor-Emmanuel; réunion des provinces méridionales au Piémont..... 127
§ 14. Siége de Gaète; le premier parlement italien 130

XXI. Expédition de Syrie (1860-1861)..... 131

§ 1. Les Maronites et les Druses; les massacres (juin-juillet 1860)..... 131
§ 2. Lettre de Napoléon III à M. de Persigny; expédition française en Syrie (août 1860)..... 134
§ 3. Debarquement des Français à Beyreuth (16 août); châtiment des Druses..... 138
§ 4. Percement de l'isthme de Suez..... 143

CINQUIÈME PÉRIODE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III DE 1860 A 1865. RÉFORMES COMMERCIALES ET POLITIQUES. LES EXPÉDITIONS LOINTAINES.

XXII. Politique intérieure. La liberté commerciale (janvier 1860)..... 147

§ 1. La lettre impériale du 5 janvier 1860; traite de commerce en 1860..... 147
§ 2. La session législative de 1860; discussions économiques et religieuses..... 151
§ 3. Entrevue de Bade; mort du prince Jérôme (juin 1860); voyages de l'Empereur (août-septembre)..... 156
§ 4. L'entrevue de Varsovie (septembre 1860)..... 162

XXIII. Accroissement des libertés publiques..... 162

§ 1. Le décret du 24 novembre 1860..... 162
§ 2. Session législative de 1861; l'Adresse au Sénat; Discours du prince Napoléon..... 163
§ 3. Le Corps législatif..... 170
§ 4. Les pétitions au Sénat..... 171
§ 5. Évacuation de la Syrie (juin 1861)..... 174
§ 6. Question italienne; mort de M. de Cavour..... 176
§ 7. Reconnaissance du royaume d'Italie (25 juin 1861); M. Ricasoli; affaires de Rome..... 183
§ 8. Loi sur la presse; réception des Ambassadeurs siamois à Fontainebleau (juin 1861); visites royales (octob.) 186
§ 9. La société de Saint-Vincent-de-Paul..... 187
§ 10. Acte du 14 novembre 1861; M. Fould ministre des finances; sénatus-consulte du 2 décembre..... 189

Chap. Pages.

XXIV. Guerre de Chine..... 192

§ 1. Efforts faits par la civilisation européenne pour déborder sur le reste du monde; les puissances européennes et la Chine..... 192
§ 2. La Chine; mœurs et coutumes..... 195
§ 3. L'Angleterre et la France unies contre la Chine; prise de Canton (1857); traités de Tien-Tsin (1858).... 202
§ 4. Violation des traités de Tien-Tsin; affaire du Pei-Ho (juin 1859); envoi d'une nouvelle expédition anglo-française (1859-1860)..... 206
§ 5. Prise des forts de Ta-Kou (21 août 1860)..... 207
§ 6. Négociations à Tien-Tsin; perfidie des Chinois; batailles de Tchang-Kia et de Pali-Kiao..... 212
7. Prise de Pékin (octobre 1860); incendie du palais d'été..... 218
§ 8. Traité de Pékin, 25 octobre 1860..... 223
§ 9. Ouverture des ports du Japon; mœurs japonaises.. 230
§ 10. Religion et gouvernement du Japon; les relations depuis les traités; ambassades; bombardement de Simonosaki (septembre 1864)..... 235

XXV. Guerre de Cochinchine, 1858-1862. — Une colonie nouvelle..... 238

§ 1. La France et l'empire d'Annam; la Cochinchine; expédition de la France et de l'Espagne en 1858; prise de Saïgon..... 238
§ 2. Expédition du vice-amiral Charner; prise des lignes Ki-Hoa (24 et 25 février 1861)..... 239
§ 3. Prise de My-Thô (avril 1861), et de Bien-Hoa (décembre 1861); traité du 5 juin 1862..... 250
§ 4. Mœurs des Annamites; la colonisation française..... 252

XXVI. Guerre du Mexique..... 257

§ 1. Situation du Mexique; ses richesses..... 257
§ 2. Les révolutions du Mexique depuis la guerre de l'indépendance..... 262
§ 3. Expédition commune de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France contre le Mexique; traité de Londres (31 octobre 1861); convention de la Soledad (15 février 1862); rupture de l'entente (8 avril)..... 264
§ 4. Expédition isolée de la France; campagne du général de Lorencez (1862)..... 267
§ 5. Campagne du général Forey (1863); siége de Puebla.. 270
§ 6. Bataille de San Lorenzo (8 mai); prise de Puebla (18 mai)..... 275
§ 7. Entrée de l'armée française à Mexico (10 juin 1863); établissement de l'empire; l'archiduc Maximilien empereur du Mexique..... 278

XXVII. Politique intérieure. Fin de la législature de 1857 (janvier 1861-mai 1863)..... 281

§ 1. La session de 1862; conversion des rentes..... 281
§ 2. Débats du Sénat et du Corps législatif en 1862..... 283
§ 3. La crise cotonnière; les dissentiments religieux hors des chambres; suspension du cours de M. Renan au collége de France..... 287
§ 4. Nouvelles négociations avec Rome; lettre de l'Empereur à M. Thouvenel (20 mai 1862)..... 288
§ 5. Réunion des évêques à Rome; la canonisation des martyrs japonais; manifeste en faveur du pouvoir temporel..... 290

Chap. Pages

§ 6. Échec des négociations avec le Saint-Siége; tentative de Garibaldi; Aspromonte..... 29
§ 7. Retraite de M. Thouvenel; M. Drouyn de Lhuis ministre des affaires étrangères (15 octobre 1862)..... 29
§ 8. Voyage de l'Empereur dans les départements du centre (juillet); inauguration du boulevard du prince Eugène (7 décembre..... 29
§ 9. Exposition de 1862 en Angleterre..... 29
§ 10. Dernière session de la législature de 1857 (12 janvier-7 mai 1863)..... 30

XXVIII. Les élections de 1863. — L'insurrection polonaise. 307

§ 1. Les élections; leur caractère; leurs résultats..... 30
§ 2. Modifications ministérielles (23 juin 1863)..... 31
§ 3. Insurrection polonaise de 1863..... 31
§ 4. La diplomatie européenne et la Pologne..... 32
§ 5. Mort de M. Billault; ouverture de la session législative (5 novembre); le congrès des souverains..... 33
§ 6. Éclat de la session législative de 1863-1864..... 33
§ 7. La liberté des théâtres; les élections du 20 mars; traité avec l'empereur du Mexique Maximilien (10 avril). 33
§ 8. Neutralité dans la guerre du Danemark..... 34
§ 9. Convention du 15 septembre (1864) avec l'Italie..... 34
§ 10. Principaux événements de 1865..... 34

XXIX. Résultats généraux du règne de Napoléon III. — Institutions. Travaux publics. Lois..... 35

§ 1. Institutions de bienfaisance et de prévoyance..... 35
2. Travaux publics; embellissements de Paris..... 35
§ 3. Voies de communication; canaux; agrandissement des ports; transformation de la flotte..... 35
§ 4. Chemins de fer; télégraphie..... 35
§ 5. Encouragements à l'agriculture; concours; comices agricoles..... 35
§ 6. Drainage (loi du 10 juin 1854); reboisement des montagnes; mise en valeur des biens communaux..... 36
§ 7. Institutions de crédit; crédit foncier; crédit mobilier; Société du Prince Impérial (1862)..... 36
§ 8. Suppression de l'échelle mobile (2 mai 1861); liberté de la boucherie et de la boulangerie; abrogation du pacte colonial; création de la grande navigation à vapeur transatlantique..... 36
§ 9. Colonies; Sénégal..... 36
§ 10. L'Algérie..... 36
§ 11. État moral, cultes; progrès de la législation; codes de l'armée et de la marine..... 37
§ 12. Instruction publique de 1856 à 1863; liberté de l'enseignement; progrès de l'instruction primaire..... 37
§ 13. Richesse de la France en 1788 et en 1864..... 37
§ 14. Accroissement de la vie moyenne; diminution de la criminalité..... 37

XXX. Tableau des lettres, des sciences et des arts, de 1848 à 1865..... 37

§ 1. Littérature; poésie..... 37
§ 2. Théâtre..... 38
§ 3. Roman..... 38
§ 4. Critique..... 39
§ 5. Histoire; sciences morales et politiques..... 39
§ 6. Les sciences et leurs applications à l'industrie..... 39
§ 7. Les arts..... 41
§ 8. Conclusion..... 41

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

a39003 001441343b

DC 251 .H5 1864 V4

HISTOIRE POPULAIRE CON

CE DC 0251
.H5 1864 V004
CCC HISTOIRE POP
ACC# 1069362